62

T

# REVUE
# ENCYCLOPÉDIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

# REVUE
# ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSE RAISONNÉE
## DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES
DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION
## DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(5e Année.)

---

TOME XVII.

---

PARIS,
AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18;
ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.
LONDRES. TREUTTEL ET WURTZ, BOSSANGE, ET DULAU ET Cie.

JANVIER 1823.

AP
20
R53
t.17

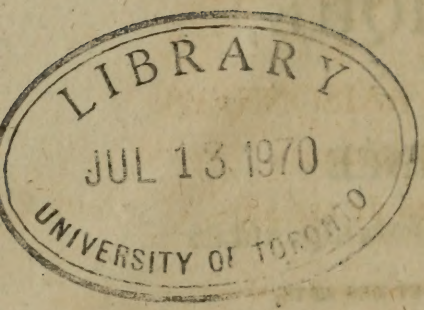


« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions. . . . . A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

---

# I. MÉMOIRES, NOTICES,

## LETTRES ET MÉLANGES.

---

### LETTRE

A MM. les *Collaborateurs* et les *Correspondans* de la Revue Encyclopédique, *en France et dans les pays étrangers* (1).

Messieurs,

Au moment où va s'ouvrir la cinquième année *de nos publications mensuelles*, nous espérons qu'en appréciant le plan et le but de cet ouvrage périodique, qui est maintenant répandu dans toutes les contrées du monde civilisé, et qui compte un nombre toujours croissant de lecteurs choisis dans la classe des amis éclairés des sciences

---

(1) Voyez, ci-dessus, T. I (1819), pag. 18-24; T. V (1820), pag. 5-14; T. IX (1821), pag. 5-25; et T. XIII (1822), pag. 5-18.

et de l'humanité, vous continuerez d'y déposer les fruits de vos méditations, de vos lectures et de vos recherches.

Comme les *Prospectus* que nous publions, au commencement de chaque année, ont seulement pour objet de rappeler à l'attention du public une entreprise dont le succès est déjà consacré par des résultats positifs, et par d'honorables suffrages, il est peut-être utile de reproduire ici quelques observations qui serviront à mieux déterminer la nature des communications que nous désirons obtenir.

Les RÉDACTEURS de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE ont lieu d'être satisfaits de l'accueil que leur ouvrage a reçu, depuis quatre années, dans le monde savant et littéraire. Cette entreprise, dont les fondateurs ont tâché de prendre habituellement pour guides les inspirations et les conseils d'une douce philantropie et d'une sage modération, propres à rapprocher les hommes de tous les pays, a traversé jusqu'ici heureusement les orages politiques et les territoires des états soumis aux gouvernemens les plus opposés par leurs maximes, leur tendance et leurs intérêts. Les républicains d'Amérique et les seigneurs féodaux du nord de l'Europe, les hommes publics et les simples particuliers, les hommes instruits et les hommes du monde, les femmes elles-mêmes, dont l'esprit ne paraît quelquefois léger et superficiel, que parce que leur éducation et leur instruction ont été incomplètes ou mal dirigées, trouvent également une lecture solide, agréable et variée dans nos *Annales de l'intelligence humaine*, qui sont en même tems un *Bulletin Général et Universel de nouvelles et d'annonces scientifiques, bibliographiques, archéologiques, littéraires*, et une sorte de galerie ou de

*panorama* des nations rapprochées et comparées, dont les travaux les plus utiles deviennent l'objet d'un examen impartial, et souvent approfondi. La règle constante des rédacteurs, qu'ils s'attacheront toujours à suivre, est un respect profond de la vérité, et une observation scrupuleuse des convenances générales et locales : *Quid verum atque decens.*

Nos richesses intellectuelles sont, à quelques égards, des productions du sol de chaque pays. Les fruits de l'imagination ont aussi leurs climats, et ne se dérobent point à l'influence des latitudes; les faits naturels sont produits ou modifiés par des causes locales, propres à chaque contrée; et comme nos sciences se composent de faits, et nos littératures des produits de l'imagination, aucun peuple, quelque bien partagé qu'il soit, ne peut être assez riche de son propre fonds, pour se passer d'un commerce d'échange.

La *Revue Encyclopédique* est un moyen de rendre ce commerce plus actif et plus utile à tous. Les vérités et les idées qui peuvent conduire à quelques découvertes, les faits dignes d'attention, les ouvrages nouveaux; en un mot, tout ce qui compose le domaine de la pensée, n'arrive à ce point central que pour être mis en circulation. Les distances sont franchies, le tems abrégé, les obstacles moraux ou politiques surmontés, autant qu'il est possible. Ainsi, l'instruction se répand, les arts se multiplient et se perfectionnent; et, ce qui est encore plus précieux, l'homme devient meilleur et plus digne de ses hautes destinées. L'activité naturelle de l'esprit humain, qui ne lui est pas moins nécessaire que le mouvement l'est pour le corps, se trouve dirigée dans la sphère paisible des sciences, des

arts industriels, de la littérature, des beaux-arts, des pensées et des vues bienfaisantes et fécondes ; ce qui la détourne indirectement de l'arène des discussions politiques du moment et de la sphère orageuse des passions.

Tels sont, MM., l'esprit et le but de notre *Encyclopédie périodique et progressive*, à la rédaction de laquelle beaucoup d'hommes éclairés et philantropes de tous les pays continueront sans doute à coopérer de plus en plus par d'utiles communications. Ce n'est pas seulement aux rédacteurs de ce recueil, qu'ils imposeront ainsi les devoirs de la reconnaissance : chacun d'eux, suivant la part qu'il aura prise à nos travaux, s'associera aux bienfaits de l'instruction que nous aurons pu répandre sur les points les plus éloignés. Les lieux où vous êtes, les phénomènes qu'on y peut remarquer, l'observation de l'homme et de la société, les voyages scientifiques et leurs résultats, les réunions savantes et littéraires, les mémoires publiés sous leurs auspices, les prix qu'elles proposent et qu'elles distribuent ; les journaux et les ouvrages périodiques, et les faits importans qu'ils renferment, dégagés des formes ou trop techniques ou trop légères sous lesquelles ils sont produits ; les progrès moraux et intellectuels, et les causes qui les déterminent, qui les accélèrent ou qui les retardent ; la marche des sciences et de l'esprit humain dans toutes les directions; les fondations d'établissemens de bien public ; les théâtres et l'influence qu'ils exercent sur le goût littéraire et sur le caractère moral des peuples ; les notices sur la vie et les travaux des hommes distingués et utiles, etc. ; tous ces objets, qui appartiennent à notre plan, attirent les regards du philantrope instruit, et n'échapperont pas aux vôtres.

Vous avez pu voir, dans notre *Introduction* (*Revue Encyclopédique*, T. I, pag. 5-17), et dans nos cahiers de chaque mois, comment les matières insérées dans notre recueil sont divisées en *quatre grandes sections*, qui servent de complément les unes aux autres :

1°. *Mémoires*, *Notices et Lettres* sur des objets d'un intérêt général ;

2°. *Analyses* et *extraits raisonnés* d'ouvrages choisis;

3°. *Bulletin Bibliographique*, ou annonces d'ouvrages, classés par pays et par sciences, qui ont été publiés depuis peu dans les divers lieux où les sciences et les lettres sont cultivées ;

4°. *Nouvelles scientifiques et littéraires.*

Quant aux dimensions des articles, nous avons dû les renfermer dans des bornes étroites, afin de satisfaire tous les genres de curiosité, de justifier notre titre, et de conserver à notre recueil le double mérite de la *variété* et de l'*universalité*. L'inspection de quelques-uns de nos volumes vous fera voir comment nous avons conçu la forme et l'étendue des *Mémoires* et *Notices*, des *Analyses* d'ouvrages, des *Annonces bibliographiques*, qui n'ont point la sécheresse d'un simple catalogue, et des articles de *Nouvelles* concernant les sciences et les arts. Mais, sur cet objet, comme sur tout ce qui peut tendre au perfectionnement de notre ouvrage, nous accueillerons toujours avec reconnaissance les avis de nos correspondans et de nos lecteurs.

Il ne nous suffit pas d'être *encyclopédiques* : nous aspirons surtout à être *cosmopolites*. Nous ne croirons avoir bien rempli la tâche difficile que nous nous sommes imposée, qu'autant que chacun de nos cahiers pourra pré-

senter, de la manière la plus précise et la plus complète, l'état de situation des sciences, des lettres, des arts, des travaux intellectuels et du perfectionnement moral, sur toute la surface du globe. Jugez, par là, MM., de ce que nous devrons aux lumières et aux communications bienveillantes des observateurs placés dans des lieux avec lesquels nous n'avons pu jusqu'ici établir aucunes relations directes et suivies.

Chacun de nos Collaborateurs et de nos Correspondans peut et doit s'appliquer cette devise, expression fidèle de la pensée fondamentale qui n'a cessé d'inspirer, et qui caractérise notre *Journal central de la civilisation:*

Je suis homme, et lié par une étroite chaîne
A tous les intérêts de la famille humaine;
Et j'aime à resserrer cette fraternité,
Qui fait que tout mortel tient à l'humanité.

Les articles écrits en différentes langues, qui nous auront été adressés (1), et qui pourront convenir à notre plan, seront traduits avec fidélité, et insérés avec les noms de leurs auteurs, lorsque ceux-ci n'auront point exprimé un désir contraire. Si ces articles paraissent exiger quelques modifications ou quelques retranchemens, en raison des circonstances et de notre position particulière, du moins les faits importans et le fonds des pensées ne seront jamais altérés.

---

(1) Tous les envois doivent être adressés, *franc de port*, ou par des occasions sûres, *à la Direction de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18. — S'il en était autrement, les seuls frais de correspondance absorberaient une trop grande partie des fonds que réclament les autres dépenses nécessaires pour l'exécution et le succès de notre difficile entreprise.

Nous avons l'honneur, MM., de vous recommander spécialement de vouloir nous transmettre avec soin toutes les nouvelles intéressantes et instructives qui concernent les inventions, les découvertes, les perfectionnemens en tout genre, les progrès des sciences, la littérature et les arts. Leur circulation a besoin de rapidité, non pour contenter une curiosité frivole, mais pour fournir un plus grand nombre de faits aux esprits capables de les mettre en œuvre, et d'y chercher des vérités nouvelles.

Il est à désirer qu'au moyen de nos publications successives, chacun de nos lecteurs, occupé d'une branche des sciences, puisse facilement, sans quitter sa demeure, sans être détourné des objets habituels de ses recherches, se mettre au courant des faits, des expériences, des ouvrages les plus dignes d'attention, qui sont relatifs à cette branche, et s'approprier ainsi les observations et les travaux des autres hommes qui la cultivent, sur quelques points du globe qu'ils habitent. De cette manière, tous les produits de la pensée humaine sont mis en commun, et se fécondent les uns par les autres : chacun observe, pense et travaille au profit de tous, et tous au profit de chacun ; et les forces individuelles s'accroissent et se multiplient dans une proportion presque illimitée (1).

---

(1) Ce résultat si désirable, et auquel doivent puissamment concourir la publication et la circulation presque universelle de la *Revue Encyclopédique*, se rattache à la solution de deux problèmes importans, qui paraissent devoir fixer l'attention des amis des sciences : « 1° Conserver à chacun toute la force d'une *méditation* libre et active au milieu des trésors de la plus vaste *érudition*. 2° Exploiter, en peu d'années, au

Il nous reste à combattre et à détruire deux préventions mal fondées, qui ont pu néanmoins trouver accès, même auprès de quelques bons esprits, et dont l'examen et la réfutation nous fourniront le moyen de mieux développer notre pensée tout entière, et de la faire mieux comprendre à ceux qui ont bien voulu, ou qui voudront par la suite concourir à son exécution.

Quelques personnes, faute d'une attention sérieuse, ont regardé la *Revue Encyclopédique* comme étant une sorte d'imitation, ou des anciennes *Annales Encyclopédiques* de M. Millin, qui étaient bonnes et utiles, mais trop spécialement *archéologiques*, ou de la *Bibliothèque Universelle* de Genève, recueil très-recommandable, mais dont le plan diffère essentiellement du nôtre, ou de l'estimable *Journal des Savans*, ou de la célèbre *Revue d'Edimbourg*, ou des autres *Revues* et *Magasins* publiés en Angleterre : *Monthly Magazine*, par sir R. Phillips; *Monthly Review*, *Quarterly Review*, *Philosophical Magazine*, *European Magazine*, *Monthly Censor*, etc. Si ces personnes avaient pris la peine de comparer soigneu-

---

profit de ceux qui observent la nature, qui cultivent les sciences ou qui pratiquent les arts, tous les ouvrages de sciences, de philosophie, d'histoire, de littérature, accumulés ou plutôt ensevelis dans nos bibliothèques, ou qui se multiplient chaque jour autour de nous; fouiller et remuer dans tous les sens le vaste terrain des sciences, de l'expérience et de l'histoire. » — La solution de ces deux problèmes est au nombre des questions philosophiques traitées avec d'assez grands développemens dans l'*Esquisse d'un* ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES, dont la première édition a été imprimée à Paris, à la fin de l'année 1818, puis traduite et publiée en allemand, dans l'année 1820, et dont la seconde édition, qui est sous presse depuis quinze mois, paraîtra dans le courant de l'année 1823.

sement ces différens recueils, dont nous aimons à reconnaître ici le mérite et l'utilité, et les ouvrages du même genre qui paraissent en Amérique, en Allemagne, en Italie, etc., avec celui que nous publions, elles auraient acquis la conviction qu'aucun des ouvrages périodiques qui ont précédé le nôtre, n'avait jamais été conçu ni exécuté d'après un plan qui embrassât, dans des divisions distinctes, reproduites dans chaque cahier, les principales branches des *connaissances humaines*, et les différentes *nations* jouissant d'une littérature qui leur est propre.

L'ordre méthodique et rigoureux dans lequel nous avons classé les résultats de nos recherches, *en ouvrant un compte particulier à chaque science et à chaque peuple*, permet de rapprocher et de comparer, chaque mois, les différentes provinces du monde intellectuel et leurs produits les plus remarquables, les nations et leurs travaux les plus importans, les hommes éclairés et leurs vues de bien public, ou leurs ouvrages.

Les recueils les plus estimés, et dont le plan et le cadre sont le plus étendus, ont pu l'emporter quelquefois sur nous par le choix et la bonté de certains articles, ou par la manière dont ils ont présenté l'état d'une science ou d'une contrée particulière; mais ils n'ont jamais adopté une marche aussi constante et aussi méthodique, ni embrassé la même universalité.

Notre Revue est le premier et le seul ouvrage qui ait exécuté, au moyen de publications périodiques, la grande pensée *baconienne* de l'*unité des sciences;* réunies en faisceau, et comme rassemblées dans un *Congrès universel*, où elles forment une *alliance* véritablement *sainte* pour favoriser l'avancement de l'esprit humain, dirigé vers un

même but, moral et philantropique, dans les sphères variées à l'infini qu'il est destiné à parcourir.

D'autres personnes encore, trop promptes à juger la *Revue Encyclopédique* d'après son titre, et d'après les souvenirs de la grande *Encyclopédie Méthodique*, ont cru que notre recueil était éminemment *scientifique* et plus convenable aux savans qu'aux gens du monde. Nous rappellerons ici que notre Revue, au contraire, tient le milieu entre les recueils spéciaux, rédigés par des savans de profession et pour les savans, et les journaux consacrés à une littérature légère et frivole. Notre pensée et notre but sont de présenter les résultats des sciences sous des formes à la fois instructives et agréables, qui les rendent presque populaires, ou du moins facilement accessibles à toutes les intelligences et à toutes les classes de lecteurs. Nous voulons offrir un *tableau vivant et animé du mouvement social*, et des opérations variées par lesquelles l'esprit humain satisfait à ce besoin d'activité qui est dans sa nature.

Loin d'établir aucune rivalité, soit avec les journaux savans qui ont un objet spécial, comme les *Annales de Chimie*, le meilleur peut-être des recueils scientifiques de l'Europe, comme le *Journal de Physique*, les *Annales du Musée d'Histoire naturelle; Annals of Philosophy;* les *Annales de l'Industrie;* le *Bulletin de la Société d'Encouragement;* la *Bibliothèque Physico-économique;* les *Annales d'Agriculture;* les *Annales de la Géographie et des Voyages;* le *Journal des Voyages;* le *Journal de Médecine;* la *Revue Médicale;* les *Annales de Législation*, qui paraissent à Genève; la *Thémis*, publiée à Paris; *Literary Gazette;* le *Journal de la Li-*

*brairie*, etc., soit avec les recueils qui ont plus d'analogie avec le nôtre, et que nous avons déjà cités, nous contribuons à les faire connaître, ainsi que les journaux étrangers du même genre, en les annonçant dans notre *Bulletin Bibliographique*, et en indiquant souvent les matières qu'on y a traitées; ce qui excite le désir de les consulter.

Enfin, notre *Revue Encyclopédique*, comme nous l'avons déjà fait observer, est une sorte d'agent intermédiaire d'échanges et un lien commun, non-seulement entre les hommes éclairés des différentes nations, mais encore, dans chaque pays, entre les *savans* occupés à interroger la nature et à étendre le domaine des sciences, les *praticiens* qui appliquent les découvertes des savans, et le *public*, ou les hommes des diverses conditions de la société qui aiment à connaître les *théories* des premiers, et à profiter des *applications* faites par les seconds.

M. A. Jullien, *de Paris*.

## Notice *sur les* Travaux scientifiques et littéraires, *mentionnés dans la* Revue Encyclopédique, *en* 1822.

Au milieu de la scène mobile et changeante des événemens publics, parmi les agitations des peuples et les dissensions des rois, à travers le chaos orageux des passions qui troublent trop souvent l'intelligence, et dont les nombreux et déplorables écarts entravent la marche de la civilisation, qu'elles pourraient accélérer si elles étaient mieux dirigées, un ta-

bleau consolant vient rafraîchir, reposer et distraire l'imagination.

Quelques hommes épars sur la terre, spectateurs affligés des erreurs, des fautes et des crimes qui font gémir l'humanité, sans autre puissance que leur pensée, sans autre mobile que l'amour du bien public et l'espoir d'une bonne renommée, douce et souvent tardive récompense accordée à leurs veilles laborieuses, élèvent lentement le vaste édifice des connaissances humaines. Chaque année, chaque siècle voient leurs paisibles travaux en agrandir les imposantes proportions.

A mesure que les connaissances se répandent, leur action change insensiblement la face du monde : elles introduisent dans les rapports sociaux le *droit* à côté de la *force;* elles placent ensuite la force au-dessous du droit, en soumettant les résultats de notre organisation matérielle, ou l'activité impétueuse des passions, à la puissance de la pensée, ou de notre principe immatériel.

« L'ENTENDEMENT, dit Bacon, est le *principe commun des connaissances.* » — « Leur BUT *commun*, dit un écrivain qui a consacré plusieurs chapitres d'un Essai sur les moyens d'imprimer une meilleure direction aux sciences, à une analyse raisonnée des ouvrages du philosophe anglais, est la *conservation*, le *perfectionnement* et la *félicité de l'homme individu et de l'espèce humaine*, ou l'*amélioration de la condition humaine* (1). »

Considérer les sciences et les arts dans leur ensemble, pour en déduire les résultats favorables aux progrès de la civilisa-

---

(1) Voyez le TABLEAU SYNOPTIQUE DES CONNAISSANCES HUMAINES, *d'après une nouvelle méthode de classification*, par M. M. A. JULLIEN, dans son *Esquisse d'un* ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES. Paris, 1819, un vol. in-8°, 56 pages, avec le *Tableau synoptique*. Baudouin frères.

tion, fut toujours le noble but des esprits spéculatifs de toutes les époques et des vrais philosophes. A mesure que, dans les tems modernes, la découverte de grandes vérités et l'observation de faits nouveaux ont étendu le domaine de l'intelligence, cet examen est devenu plus important, mais aussi moins facile. En effet, d'une part, il était nécessaire de ramener à l'objet réel et général des sciences l'esprit perdu dans les détails; et de l'autre, ces mêmes détails, multipliés à l'infini, rendaient cette tâche plus pénible. Ce qu'Aristote et Bacon purent faire pour leur tems avec quelque succès, exige maintenant le concours des travaux et des efforts d'un grand nombre d'hommes instruits.

Là se trouve comprise tout entière la pensée qui a créé la *Revue Encyclopédique :* cette pensée, noble héritage transmis par Bacon, était essentiellement généreuse. On a pu se promettre les plus heureux fruits d'un ouvrage périodique, rédigé d'après cette première conception, dans une langue qu'on peut appeler *universelle,* et par une réunion d'hommes distingués dans tous les genres : ouvrage qui a déjà *commencé* à parcourir la chaîne de nos connaissances, à multiplier les relations entre elles, à fortifier l'appui mutuel qu'elles doivent se prêter, à recueillir et à faire connaître sommairement les faits, les inventions et les écrits susceptibles de concourir au bonheur des hommes, à créer enfin une patrie commune pour les savans et les philantropes de tous les pays.

On ne doit pas s'étonner, si tout ce qu'il est permis d'attendre d'une pareille entreprise n'a pu encore être obtenu qu'en partie. Il a fallu vaincre des obstacles de tout genre, des préventions opiniâtres, des oppositions malveillantes, et sur tout cette sorte de tiédeur et d'apathique indifférence avec lesquelles beaucoup d'individus accueillent trop souvent un ouvrage, qui, s'élevant au-dessus de la sphère des préjugés et des passions d'un siècle, a spécialement en vue le triom-

phe de la cause de tous les siècles, celle de l'humanité et de la civilisation.

Si le succès de ce recueil avait été très-rapide, on aurait pu l'attribuer à quelques circonstances momentanées, à l'influence éphémère de quelques coteries, et craindre qu'il ne fût point durable. C'est dans un intervalle de quatre années qu'il a obtenu peu à peu, par des progrès d'abord lents et insensibles, mais continus et toujours croissans, le rang le plus honorable parmi les ouvrages périodiques les plus accrédités dans l'Europe savante et littéraire. Il jouit surtout d'une haute estime dans l'étranger, chez les peuples où la pensée est en général plus grave et plus forte.

L'esquisse des travaux mentionnés dans notre *Revue*, pendant l'année qui vient de s'écouler, va prouver que ce recueil marche droit à son but; qu'il est, de plus en plus, *encyclopédique*, et à la fois *national* pour la France, *européen*, *cosmopolite*, et qu'on peut y faire, en 1822, une moisson de faits et de notions d'un grand intérêt, plus abondante encore que dans les années précédentes.

Les considérations qu'on vient de lire nous tracent l'ordre à suivre dans cette *Notice*. Il nous paraît naturel de porter successivement notre attention sur les divers points qui doivent entrer dans cet examen, suivant qu'ils se rapportent plus immédiatement à l'objet réel de nos travaux.

Le CHRISTIANISME, compris dans sa pureté primitive, dans sa charité bienveillante, dans ses nobles espérances, associé aux lumières modernes, comme un puissant moyen d'amélioration morale des hommes et d'avancement des sociétés, doit attirer d'abord nos regards. La *Revue* s'est attachée à recueillir ses progrès dans des contrées où règne encore la barbarie, comme dans celles qui commencent la civilisation. Avec cet esprit de tolérance qui caractérise véritablement l'institution évangélique, elle a fait connaître le zèle des hom-

mes pieux qui, dans toutes les sectes, ont porté sur des bords lointains la parole sacrée. Les *missions calvinistes* de la Chine et des Archipels de l'Océanie, comme les *missions catholiques* de la Syrie ou de la Louisiane, ont été signalées avec intérêt. Il en est de même des travaux des sociétés américaines et anglaises des *Amis de la paix*, et de ces *Sociétés bibliques* que nous voyons se multiplier partout, et qui répandent chaque année une innombrable quantité d'anciens et de nouveaux Testamens dans la plupart des idiomes connus.

Les progrès de cet *esprit d'association* (1), qui consiste à obtenir par un concours de volontés et de moyens, ce que ne pourrait opérer le zèle individuel, ont dû être mentionnés soigneusement. La philantropie, cette fille de la morale chrétienne, a fait ainsi des miracles, surtout en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, et elle en promet d'autres aux peuples qui voudront imiter les beaux exemples donnés par ces deux pays. Ils le seront sans doute chaque jour davantage, et déjà la France, la Suisse, l'Allemagne et les autres contrées de l'Europe, comptent un grand nombre de *sociétés d'utilité publique*, qui ont pour objet, soit la propagation de l'esprit religieux et des vrais principes de la morale chrétienne, soit l'amélioration d'une classe d'individus, soit l'extension de l'enseignement élémentaire. La *Revue* a marqué la fondation de ces belles institutions; elle indiquera les développemens que le tems doit nécessairement leur donner.

Deux points principaux ont à jamais illustré les sociétés philantropiques de l'Angleterre et des États-Unis : *l'état des prisons* et le *sort des Noirs*. Depuis que la voix de l'humanité a

---

(1) On peut consulter l'important ouvrage, où l'un de nos estimables collaborateurs, M. *Alex.* Delaborde, a traité spécialement de l'*Esprit d'association*, comme de l'un des élémens essentiels de la civilisation moderne.

fixé les droits que conserve le prévenu à l'égard de la société qui le punit, et le véritable but du châtiment qu'elle croit devoir lui infliger, l'attention d'une foule d'hommes éclairés s'est portée sur la situation des maisons de force. La *Revue* a présenté plusieurs extraits de rapports des sociétés anglaises et américaines, fondées pour améliorer leur régime, et pour ramener les criminels à la vertu. On a pu suivre ainsi les succès obtenus par les émules de la respectable madame Fry, et voir les registres de certaines prisons, de celle de Boston entre autres, présenter chaque année une diminution graduelle dans le nombre des détenus, et une amélioration sensible dans leur conduite morale.

Il est difficile de s'occuper du sort des Noirs, sans éprouver une émotion profonde. Ce mot seul rappelle des traitemens affreux exercés par des hommes sur une autre branche de la grande famille humaine, et une sorte de tache pour cette civilisation moderne, dont nous sommes justement fiers à d'autres égards. Nous avons mentionné, dans le cours de cette année, les principaux actes et les écrits qui peuvent concourir à l'abolition absolue de cette infâme traite, abolition proclamée par les rois, comme loi sociale du 19e siècle, mais que leurs conseils appliquent avec des lenteurs dont s'affligent toutes les âmes généreuses. Nous avons retracé les travaux de cette *Société africaine*, à laquelle se rattachent les noms célèbres de Clarkson et de Wilberforce, et l'état de cette colonie de Sierra-Leone, où une ville (Regent's-Town), nous montre déjà affranchis et vivant heureux de leur travail, sept cents de ces hommes, réduits naguère à la destinée des plus vils animaux.

La philantropie française rivalise sur un point avec la philantropie britannique et américaine : c'est *l'enseignement élémentaire*. L'association qui le propage, compte dans ses rangs la plupart des hommes les plus distingués en France par de

saines lumières et par un vrai patriotisme (1). On s'est attaché, dans la *Revue*, à combattre cette aversion si peu éclairée que manifeste encore un grand nombre d'individus pour la *Méthode* nouvelle, adoptée par l'association, et appliquée avec succès depuis sept années. On a fait voir combien, sous le rapport de la double économie de tems et d'argent, elle a d'avantages sur les procédés employés par les anciennes congrégations. L'extrait du curieux rapport de M. Jomard, lu à la séance publique annuelle de la société pour l'instruction élémentaire, a établi des résultats, à l'évidence desquels on ne peut se refuser. Au surplus, malgré les injustes attaques dont il est l'objet, *l'enseignement mutuel* continue à prospérer en France, et s'introduit dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Il faut y voir un des plus puissans instrumens de civilisation qui soient à la disposition des générations actuelles, et s'en promettre une grande amélioration dans le sort, l'instruction, la moralité et les habitudes des classes inférieures.

Après s'être occupée des intérêts généraux de l'humanité, la *Revue Encyclopédique* a dû rechercher et signaler tout ce qui fonde ou accroît la prospérité intérieure des nations. Elle a offert des analyses de divers ouvrages, qui considèrent les élémens constitutifs du corps politique, et y déterminent la distribution *des forces d'action et des forces de résistance*. Elle a recueilli précieusement les documens statistiques, qui sont la véritable base de toutes les combinaisons de la politique.

---

(1) MM. les ducs *de Duras*, *Mathieu de Montmorency*, *de Tarente* (maréchal Macdonald), d'*Albufera* (maréchal Suchet), *Ternaux*, *Laffitte*, *Lainé*, *Lanjuinais*, sont au nombre des principaux membres de la *Société établie à Paris pour l'amélioration de l'instruction élémentaire*, et des soutiens de l'excellente méthode d'*enseignement mutuel*, décriée par ceux-là seuls qui n'ont point pris la peine d'en étudier à fond les heureux effets.

L'année 1822 offre, à cet égard, des renseignemens sur certains états de l'Europe et du Nouveau-Monde, qui serviront à rectifier les erreurs nombreuses de plusieurs géographies élémentaires.

*L'agriculture* qui produit, *l'industrie* qui exploite, et le *commerce* qui échange, ces trois grandes branches de l'économie politique, ont eu chacune, dans nos travaux, une part proportionnée à leur importance.

C'est avec un vif intérêt que nous avons signalé, entre autres choses relatives à *l'agriculture*, les utiles expériences de M. Ternaux, pour le dépôt et la conservation des grains, ainsi que pour la préparation d'une nouvelle substance alimentaire, extraite de la pomme de terre. Cette substance, qu'on a appelée *polenta*, est, ainsi que la gélatine, sur laquelle un de nos collaborateurs, M. Michelot, nous a fourni un mémoire très-développé, une de ces découvertes dont on sent peu le prix dans les années d'abondance, mais qui peuvent conserver la vie d'une population nombreuse aux époques où la terre est avare de ses dons. C'est un nouveau bienfait de M. Cadet de Vaux, dont l'honorable carrière a été, comme celle de M. Ternaux, constamment vouée à l'utilité publique.

La *Revue* a cité avec soin toutes les inventions qui ont marqué, dans cette année, les progrès de *l'industrie* française et étrangère. Elle a mentionné des essais même infructueux, parce qu'ils peuvent éveiller de nouvelles idées, et produire de véritables découvertes. Elle n'a perdu aucune occasion de provoquer, par de justes encouragemens, l'introduction des procédés et des machines qui ont élevé si haut la prospérité de l'industrie britannique. C'est ainsi qu'elle a recommandé l'emploi de la *machine à vapeur* pour les usines et la navigation, l'application des *télégraphes* aux relations commerciales et individuelles, l'usage du *gaz* dans l'éclairage pu-

blic et domestique, l'amélioration des laines par le croisement, soit avec ces animaux de la presqu'île Ibérienne dont l'introduction en France est déjà ancienne, soit avec ceux que le zèle de M. Amédée Jaubert a récemment ravis aux sommets de la grande Bucharie. Ces recommandations réitérées ne sont pas inutiles dans un pays et dans un tems où ce qui est nouveau est assuré par cela seul d'avoir de nombreux détracteurs.

Les travaux de l'importante *Société pour l'encouragement de l'industrie nationale* ont été analysés avec soin; et les prix proposés par elle, mentionnés dans notre section des *Nouvelles scientifiques*.

Le commerce et la science ont aussi leurs missionnaires. Avec quel intérêt n'avons-nous pas suivi ces hardis voyageurs qui explorent des contrées lointaines pour ouvrir de nouvelles voies aux produits de l'industrie, ou pour enrichir leur patrie d'intéressantes collections, pour agrandir le domaine des sciences, et arracher à la nature quelques nouveaux secrets! Ici, c'est une caravane septentrionale qui visite les montagnes Rocheuses, là *côte Nord-Ouest* et les rivages polaires explorés par Mackensie; là, une compagnie de marchands pénètre jusqu'aux rives de l'Afrique méridionale, où elle va former des relations. Deux Français (MM. de *Leschenault* et *Cailliaud*) parcourent les îles du grand Océan indien, ou vont reconnaître, à la suite d'un pacha, le cours de l'*Astaboras* et les cavernes des Troglodytes; des Anglais descendent des rivières dans la Nouvelle-Hollande; des Russes traversent l'immense Sibérie, et cherchent un isthme ou un détroit au nord du Kamtschatka. Enfin, dans ce mouvement général des esprits, il n'est pas un point inconnu du globe qui ne soit exploré par une volonté ferme et audacieuse.

En nous occupant des sciences physiques et naturelles, et des sciences mathématiques, nous n'avons point oublié que

leurs progrès devaient être présentés dans la *Revue* succinctement, mais toutefois de manière à faire connaître au lecteur la marche générale de l'esprit humain dans cette vaste carrière. C'est ainsi que nous avons cru devoir publier diverses observations sur l'électricité, la coloration de la mer, les aërolithes, et plusieurs articles ou rapports sur des ouvrages importans, entre autres, ceux de MM. Cuvier et Brongniart, sur la *Minéralogie des environs de Paris;* de M. Cuvier, sur les *Animaux fossiles,* et de M. Desmarets, sur le même sujet; de M. Beudant, sur la *Géologie* et la *Minéralogie de la Hongrie;* de M. de Candolle, sur la *Botanique;* de M. Ch. Dupin, sur *Diverses applications des Mathématiques;* l'*Anatomie de l'homme,* de M. Jules Cloquet; la *Phytographie médicale* du docteur Roques, etc.; enfin, quelques notices ou annonces d'ouvrages sur la fièvre jaune, cette grande plaie de l'Europe méridionale, qui a été récemment pour la France une occasion d'acquérir un nouveau titre de gloire, et sur laquelle on ne saurait jeter trop de lumières, puisqu'elle offre une question qui partage encore l'empire médical.

La philosophie et l'histoire, la morale et la politique, la littérature, la bibliographie, les beaux-arts, les théâtres, ont eu, dans l'année, une part considérable à nos travaux. Les meilleurs écrits, dans tous les genres, ont été analysés, nous osons le dire, avec une impartialité qu'on est d'autant plus satisfait de rencontrer dans ce recueil, qu'elle devient de jour en jour plus rare partout ailleurs. La *Revue,* en appréciant les productions de notre école de peinture, comme les principaux drames de notre scène, a cherché, par de sages conseils mêlés à de justes éloges, à prévenir le triomphe d'un goût faux et bizarre; sans exclure ni condamner d'autres doctrines littéraires, elle a contribué à raffermir les principes qui ont produit tant de chefs-d'œuvre. Elle a présenté à ses lecteurs l'analyse des travaux de l'Institut, et des principales

sociétés savantes, françaises et étrangères; l'établissement de plusieurs *Associations littéraires* du même genre, et la création de nouvelles *Feuilles périodiques* dans les diverses contrées de l'Europe, ont été mentionnés comme ayant une influence plus ou moins immédiate, mais très-puissante, sur l'état social et la marche de la civilisation : notre collection bibliographique s'est enrichie d'environ treize cents nouvelles annonces de livres imprimés dans tous les idiomes européens, et d'ouvrages publiés en Amérique et même en Asie.

L'Afrique n'a pas été non plus négligée. Nous pouvons citer divers articles sur le fragment précieux de *l'antique Histoire d'Égypte*, que le tems a respecté, et dont le zèle de MM. Saulnier et Le Lorrain ont enrichi la France; sur ce *zodiaque* qui a partagé le monde savant et créé tant de systèmes, dont la plupart semblent devoir être renversés par la grande découverte archéologique de M. Champollion le jeune (1).

Payer un juste tribut à la mémoire de ceux qui parcoururent avec honneur cette vaste carrière ouverte à l'esprit humain, et dont le génie fut une source de bienfaits pour leur pays, est un devoir que nous nous sommes imposé, et que nous

---

(1) Dans le cours de l'année 1822, d'importantes découvertes ont été faites en Égypte et sur l'Égypte; et la *Revue* les a toutes signalées, et particulièrement les travaux de M. Champollion le jeune sur les diverses écritures égyptiennes. Il en à exposé la théorie dans une suite de Mémoires lus à l'Institut, et ce jeune savant a montré le rapport intime qui existait entre l'écriture *hiéroglyphique* et l'écriture *hiératique* (celle-ci, qui est l'écriture ordinaire des manuscrits tirés des momies, n'était qu'une *tachygraphie* des hiéroglyphes), et entre l'écriture *hiératique* et la *démotique*, ou populaire, qui est celle de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette, inscription dont M. Champollion a présenté à l'Institut la lecture et l'interprétation complètes. Ces trois espèces d'écritures étaient toutes *idéographiques*, peignaient les idées et non les sons; mais M. Champollion a retrouvé aussi une écriture presque *alphabétique*, consistant en un *alphabet d'hiéroglyphes phonétiques;* et cette décou-

avons eu malheureusement à remplir trop souvent, cette année. Presque toutes les sciences déplorent une grande perte, au moins, faite pendant ce court espace de tems. *Bertholet*, dans la chimie; *Hallé*, dans la médecine; *Haüy*, dans la minéralogie et la physique; *Herschell* et *Delambre*, dans l'astronomie; *Sicard*, dans la grammaire générale et la métaphysique; *Berwick* et *Canova*, dans les beaux-arts: mesdames de *Condorcet* et de *Villette*, parmi les femmes éclairées qui aimaient la philosophie et qui encourageaient les lettres, ont laissé des places distinguées à occuper, et des noms qui ne doivent point périr.

Telle est l'esquisse beaucoup trop imparfaite des travaux de la *Revue Encyclopédique*, en 1822. Embrassant, dans la pensée qui lui a donné naissance, l'universalité des faits, des observations et des écrits qui intéressent les hommes sous les divers points de vue de leur existence physique, morale, intellectuelle et sociale, il nous semble qu'elle représente bien ce grand mouvement moral, qui agite les esprits d'un pôle à l'autre.

En effet, comme le géant aux cent bras de l'antiquité, le génie de la civilisation fait ressentir partout son action puis-

---

verte, tout récemment annoncée par la *Revue*, et exposée dans la *Lettre à M. Dacier*, publiée par M. Champollion, a jeté le plus grand jour sur l'âge des monumens de l'Égypte, a fait reconnaître les noms de rois grecs et d'empereurs romains qui sont gravés sur la plupart d'entre eux, et notamment sur le célèbre Zodiaque de Dendéra, où M. Champollion a retrouvé les titres impériaux de Néron. Toutes ces découvertes sont plus que de l'érudition; et la philosophie de l'histoire en profite autant que la science de l'antiquité, puisque l'histoire des langues et celle des divers modes de signes inventés par les peuples célèbres de l'antiquité pour manifester et fixer les pensées, est aussi un des grands chapitres de l'histoire de l'esprit humain, une des études les plus importantes, et puisque la perfection de la raison dépend si positivement de la perfection des signes dans l'art de penser.

sante, qui se manifesterait sans aucune violente secousse, si des résistances, souvent maladroites ou injustes, ne produisaient dans les deux partis opposés une irritation et des excès déplorables. L'univers n'aura bientôt plus de rivages ou de déserts inconnus pour ses hardis voyageurs. Des apôtres zélés sèment la parole divine, et font flotter l'étendard de la croix jusque dans les derniers asiles de la barbarie. Des marchands industrieux font circuler sur tous les points les goûts, les usages et les produits d'un état social plus avancé. Des savans explorent la terre dans tous les sens, soumettent aux plus hardis calculs toutes les forces, à une analyse rigoureuse toutes les substances, et tour à tour sondent la profondeur des mers et l'immensité des cieux. En *Égypte*, un pacha rappelle par de brillantes créations les siècles des Ptolémées. *Haïti* voit un gouvernement, ferme autant que juste, assurer le triomphe de ses institutions et de son indépendance. De tous côtés, les *écoles* se multiplient, et l'enseignement embrasse plus d'objets ; les *journaux*, cette source abondante d'instruction, et qui serait si précieuse si elle était toujours pure, pénètrent partout, même entre les sommets du Liban. Le Nouveau-Monde tout entier s'ouvre une carrière où l'on aperçoit des résultats immédiats et des espérances prochaines, dont l'âme est exaltée ; dans l'ancien, le *peuple grec* s'affranchit d'un joug odieux, par des prodiges de valeur qui assurent en quelque sorte à son nom une seconde immortalité. La *Russie* elle-même accorde les bienfaits de l'affranchissement à des paysans trop long-tems abrutis par la servitude. L'*Espagne* s'arrête aux bords de l'abîme des révolutions, pour fonder l'édifice majestueux d'une constitution libre ; elle se dispose à conjurer, par son imposante attitude, les orages amoncelés sur elle. Le *Portugal* appelle les publicistes et les jurisconsultes les plus éclairés à concourir à la confection de ses nouveaux codes, et promet d'honorables récompenses à ceux qui auront pro-

la préférence à l'histoire ancienne. Mais les peintres de beaucoup d'écoles, à la manière des rhéteurs, s'écartèrent de la bonne route, en s'imaginant que la peinture pouvait exprimer également bien toutes les actions, et même des discours et des allocutions solennelles.....

On a souvent recommandé aux peintres de s'attacher aux poètes. Mais, pour l'intelligence des épisodes qu'un poète peut fournir, il faut qu'il soit universellement connu ; et, parmi les anciens, on ne peut guère attribuer cet avantage qu'aux deux princes des poètes, Homère et Virgile. Mainte littérature moderne manque d'un poète véritablement digne d'alimenter la peinture. Recourir aux poètes étrangers, a ses inconvéniens. En France, par exemple, il serait hasardeux de peindre des sujets tirés du Dante et du Tasse. Les poëmes de notre siècle, puisés dans l'état social de notre époque, et conformes à l'opinion et au sentiment de nos contemporains, les romans, veux-je dire, peuvent avoir beaucoup de mérite, sans offrir pour cela des traits favorables à la peinture.

M. Gérard, avec ce jugement supérieur, l'un des élémens du génie, qui le caractérise, s'est emparé d'une exception qui s'est rarement présentée. *Corinne*, roman traduit dans toutes les langues, lu avec avidité dans toutes les classes, livre favori de tous ceux qui voyagent en Italie, offre en effet un magnifique tableau, tracé d'une manière pittoresque, si ce n'est dans toutes ses parties, du moins dans beaucoup de scènes ; et le portrait de l'héroïne surtout présente des traits caractéristiques en même tems qu'une conception tout-à-fait idéale. Mais, dans tout l'ouvrage, à l'exception du triomphe au Capitole, aucune scène n'aurait été plus propre à la peinture que celle dont M. Gérard a fait choix : *Corinne assise sur le cap Misène, exprimant, dans un chant sublime, l'inspiration dont elle est animée.*

Les merveilles de la nature, les vestiges des arts de l'anti-

quité, les charmes du présent, les souvenirs du passé, qu'elle chante successivement dans son hymne, sont répandus autour de Corinne. Elle est assise sur des pierres couvertes de mousse, qu'un reste de leur ancienne forme fait reconnaître pour des ruines. Derrière le premier plan qui figure un promontoire, on aperçoit le golfe de Naples, qu'embrassent les montagnes de Sorrente, et le Vésuve exhalant une fumée bleuâtre. L'action se comprend parfaitement, sans qu'on ait besoin d'avoir lu le roman. On voit Corinne inspirée, qui, ravie du spectacle magnifique qui se déploie sous ses yeux, laisse entendre sa voix, et réunit autour d'elle des auditeurs qu'elle enivre d'admiration. Le peintre s'est rigoureusement conformé au récit, et il a mis à profit jusqu'à la moindre intention de l'auteur. La figure de Corinne respire à la fois une grâce enchanteresse, une expression noble et sublime. Les formes du col, des épaules et du bras sont fortement prononcées : elles annoncent la vie dans toute sa vigueur, sans cesser d'être *féminines*.

La carnation marque, à dessein, plus de chaleur encore que de délicatesse. La noblesse de la pose, le jet des draperies, l'heureux choix de la coiffure, tout enfin peint l'extase ravissante dans laquelle l'héroïne est plongée. L'artiste a disposé le costume avec une finesse de conception qui ne sera jamais surpassée. On n'y remarque rien qui appartienne à la coutume ou à la mode, mais rien non plus qui puisse les choquer ; de même que, dans le roman, Corinne n'appartient pas au monde où elle est née et où elle a puisé son éducation, mais s'élève au-dessus de lui par son génie et par son caractère. Elle est représentée avec toute l'expression de la poésie, comme une muse contemporaine, dont les vêtemens, aussi-bien que la forme de la lyre, doivent rappeler la Corinne de la Grèce, cette amie de Pindare, vouée comme lui au culte des muses.

La robe est d'un blanc jaunâtre ; le manteau, de pourpre, est relevé d'une broderie en or. Le bandeau qui entoure ses cheveux noirs, est, ainsi que la ceinture, composé d'une étoffe dont les nuances mobiles et dorées brillent d'un doux éclat. La chaleur du coloris contribue encore davantage à détacher avec clarté le sujet principal sur le fond du tableau. Le feu de l'inspiration jaillit de toute sa personne, tandis que le jour sur son déclin, le ciel chargé de nuages renfermant la tempête, le cratère fumant, et la mer agitée, semblent lui présager un avenir sombre et orageux.

Dans les traits du visage, principalement dans le regard qui s'élève vers le ciel, on ne peut méconnaître l'idée d'une ressemblance personnelle, qui, si nous osons le dire, était prescrite au peintre, par l'attention même des spectateurs. A la rigueur, on peut exiger d'un poète épique ou dramatique, qu'il s'oublie entièrement lui-même dans les caractères qu'il représente; mais, dans un roman tracé par le crayon poétique d'une femme, on suppose d'avance que l'auteur de l'ouvrage a voulu peindre ses propres sentimens sous un nom étranger, et que, par un mystérieux mélange de fiction et de vérité, elle aura doué de ses qualités personnelles, de son imagination et de son âme, l'être idéal qu'elle s'est plu à créer.

En décrivant ce tableau, j'éprouve précisément ce qui m'arrive lorsque je le contemple : j'ai peine à détourner mes yeux du sujet principal. *Corinne* est, en effet, tout le tableau. Les autres personnages ne sont qu'accessoires, et furent, à dessein, disposés (pour former un contraste) de manière à être subordonnés à l'effet principal. Mais on remarque la plus grande sagacité dans la diversité des rapports qu'ont ces personnages avec Corinne. *Oswald*, le plus rapproché d'elle, paraît dominé par une passion dont il ne peut pas bien se rendre compte à lui-même : l'œil immobile et fixé sur l'héroïne, il semble, toutefois, péniblement absorbé dans ses pensées. Plus loin sont

deux jeunes *Anglaises*, qui conservent encore les grâces naïves du bel âge, non préoccupées, sensibles aux effets du génie, sans l'envier, et sans soupçonner combien il coûtera cher à celle qui le possède. Ces deux figures semblent présager *Lucile*. De l'autre côté, on remarque un *Anglais* d'un âge mûr, homme sérieux, pensif, bienveillant sans doute, mais peu enclin à l'admiration, et qu'il n'est pas même facile d'émouvoir; puis un *Albanais*, d'un maintien doux et modeste, auquel il convenait peut-être de donner un caractère un peu sauvage. La *paysanne* qui appelle le peuple au spectacle de cette scène merveilleuse, est dans le genre de certaines compositions de Raphael.

Le *Lazarone* est de main de maître. Il faut avoir monté sur le Vésuve, guidé par de tels hommes, pour sentir tout le mérite de cette figure, fortement caractérisée. On dirait qu'il s'entend mieux en musique et en poésie que les auditeurs anglais; son attention est concentrée sur Corinne, son étonnement est réfléchi; toute son attitude montre comment l'expression poétique peut se manifester dans un homme vulgaire, même sans l'ennoblir moralement.

Cette figure a été ajoutée à ce qu'on pourrait appeler la seconde édition réduite que M. Gérard a faite de son grand tableau. Elle contribue à fermer et à compléter le groupe. Il eût été hasardeux, sans doute, de montrer, sur le premier plan, une figure si peu susceptible d'être ennoblie, si elle n'était point placée dans la demi-teinte, et éclairée seulement par les reflets de la lumière. Le jour sur son déclin se projette sur l'ensemble, de la manière la plus harmonieuse. Corinne et les personnages du second plan se trouvent, par-là, comme à moitié dans l'ombre vers le bas, en sorte que toute la lumière, concentrée sur la partie principale du tableau, y produit le plus admirable effet.

C'est un prince allemand (Auguste-Ferdinand, de Prusse),

justement renommé pour son amour des beaux-arts et son goût exquis, qui avait invité M. Gérard à peindre le grand tableau original. Ce tableau est néanmoins resté à Paris, parce que S. A. R. l'avait donné à madame Recamier, en souvenir des persécutions qu'elle avait éprouvées au sujet de son attachement pour madame de Staël. Madame Recamier n'a pas cru pouvoir mieux reconnaître un présent de cette importance, qu'en offrant à S. A. R. le portrait de son amie, copié sur un tableau de la main de M. Gérard, et que possède madame la duchesse de Broglie. Comme le tableau original, ce second tableau, fait sur l'invitation d'un prince allemand, aurait pu être perdu pour la France, le roi en a demandé une répétition, qui sera bientôt placée dans la galerie du Luxembourg. Nous espérons voir terminer incessamment la gravure en grand de ce tableau, qui pourra donner une idée du mérite du coloris, et conserver le clair-obscur. Elle propagera, d'une manière universelle, le monument que le célèbre peintre a érigé à l'art, à la poésie, et à l'immortel auteur de *Corinne*. Nous possédons déjà une gravure admirable du portrait de madame de Staël; ses nombreux admirateurs seront charmés de placer, à côté de ce portrait, le tableau où respire tout son génie.

Par M. *Aug.* SCHLEGEL.

N. B. Nous avons joint à cette Notice une esquisse au trait du tableau de *Corinne*, que nous devons au talent et à la complaisance de M. LANDON, directeur des *Annales du Musée*.

*Landon direx*

# II. ANALYSES D'OUVRAGES.

## SCIENCES PHYSIQUES.

### MEMORIE DELLA REALE ACADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO.—MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN; MÉMOIRES DE LA CLASSE DES SCIENCES MORALES, HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES (1).

L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE TURIN n'admet que deux divisions, dont chacune comprend des objets assez divers, et qui, au premier coup d'œil, paraissent étrangers les uns aux autres. Dans la première (celle des *sciences physiques et mathématiques*), on ne sépare point l'histoire naturelle, l'anatomie, etc., des théories physiques auxquelles les mathématiques sont applicables : dans la seconde (celle des *sciences morales, historiques et philologiques*), la morale se présente seule, sans relations avec les connaissances auxquelles on l'associe. En effet, la morale tire ses principes et ses données de ce qui *est*, et non de ce qui *fut;* de la nature de l'homme et de l'état actuel des sociétés, quelle qu'ait été la série des événemens qui ont amené cet état. Il semble qu'un classement méthodique exigerait un plus grand nombre de sections : l'ancienne académie des sciences de Paris avait subdivisé même les sciences mathématiques.

S'il fallait en juger par ce volume, on penserait que les sciences physiques obtiennent en ce moment une préférence

(1) Turin, 1822. Un vol. in-4° (Tome XXV) 21 pag., 438 et 156. En tout 695 pages. Imprimerie royale.

bien décidée, et que les mathématiques sont moins en faveur. Ce soupçon prendra même quelque consistance aux yeux de ceux qui consulteront la table des matières des volumes précédens, sans prendre la peine de les lire. Mais, quelle que soit à cet égard la disposition des esprits, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur les principales divisions de nos connaissances, sur quelques obstacles qui retardent leurs progrès, sur les besoins qui se font sentir avec le plus de force, et sur les moyens d'y pourvoir par un concours de recherches et de travaux. Quant aux découvertes qui changent l'état des sciences, et leur font prendre une direction nouvelle, c'est du génie qu'il faut les attendre, et le génie porte toujours avec lui le flambeau qui éclaire sa marche, et qui lui montre le but.

Les méthodes de calcul sont la partie la plus précieuse des sciences mathématiques. C'est avec leur secours que presque toutes les autres sciences parviennent au plus haut degré de certitude. Le nombre des vérités démontrées par le calcul est la meilleure évaluation de nos progrès intellectuels. Le XVIII^e siècle a révélé un grand nombre de ces vérités ; il a préparé la découverte de celles que l'on y ajoute avec une facilité dont notre siècle doit se montrer reconnaissant. Aujourd'hui les applications se multiplient ; on introduit la précision du calcul dans les théories physiques, dans toutes les questions où les données sont bien établies, et les lois suffisamment connues. Cette direction des esprits sera maintenue jusqu'au moment où les méthodes mathématiques cesseront de diriger utilement les recherches des physiciens et des artistes : et si quelque nouveau Lagrange ouvre de nouvelles routes à la science des calculs, alors comme aujourd'hui, de jeunes savans parcourront toutes ces routes avec ardeur et avec succès. Nous ne craignons point d'affirmer que nous arriverons au savoir : est-il également certain que nous atteindrons le bonheur !

A l'avenir, le sanctuaire des sciences ne s'ouvrira qu'à ceux qui seront assez instruits en mathématiques : cette science sera donc une partie nécessaire des études communes; mais il suffira dans tous les tems qu'un petit nombre d'hommes d'un talent remarquable s'y consacrent exclusivement. Il n'en est pas ainsi des sciences naturelles : il est des acquisitions qu'elles ne peuvent faire que par le concours d'un grand nombre d'observateurs, par des travaux simultanés et coordonnés. Une méthode de calcul sort tout entière d'une seule tête : un fait n'est pas suffisamment analysé par un seul observateur, ni constaté par un seul témoin. Il est donc à désirer que le nombre des naturalistes et des physiciens s'accroisse de plus en plus, et que tous soient familiarisés avec les calculs mathématiques.

Il est certaines contrées de l'Europe qui n'ont presque rien fait pour les sciences. L'Italie n'est pas de ce nombre; aucune contrée n'a plus de droits à la reconnaissance du monde savant. Toutes les sciences y ont également prospéré : mais il semble que ce beau pays soit plus que tout autre la terre classique des naturalistes et des physiciens. C'est là que la nature met sous leurs yeux le plus grand nombre de phénomènes instructifs. Elle n'y produit pas, il est vrai, même au sommet des Alpes, le petit nombre de faits qui tiennent à l'intensité du froid, triste privilége des régions polaires: elle n'y déploie pas non plus cette fécondité de la zone torride qui agrandit les proportions des végétaux et des animaux propres à ces climats brûlans, mais qui dégrade l'homme : elle est riche, magnifique, terrible dans certains lieux, variée dans tous ses aspects et partout favorable à la méditation. Les sites qui inspirent les poètes, sont aussi recherchés par les philosophes. Ainsi, quand même le goût des sciences naturelles dominerait au-delà des Alpes aux dépens des mathématiques, loin de nous en plaindre, nous aurions peut-être à nous en féliciter. Mais MM. *Bidone*

et *Plana* nous montrent, dans ce volume même, que l'académie de Turin ne néglige point les recherches mathématiques.

Parmi les membres de cette académie, nous remarquons une dame, la comtesse *Diodata Roero di Revello*, née *de Saluces*. Ce n'est pas la seule académicienne que l'on compte en Italie : en France, l'usage et l'esprit de nos lois, peut-être même les conséquences des lois saliques, interdisent cet ornement à nos sociétés littéraires. Il faut pourtant avouer que certaines dames que chacun peut nommer seraient mieux placées dans l'une de nos académies que certains académiciens qu'on ne nommera point, parce que le public les a complétement oubliés.

Selon l'usage, les mémoires des académiciens sont précédés de l'histoire des travaux de l'académie. Cette histoire commence par un rapport de M. le professeur *Vassalli-Eandi*, sur d'anciennes observations météorologiques et médicales de 1741 à 1746, que le rapporteur attribue au docteur *J. B. Bianchi*, alors professeur d'anatomie à l'université de Turin. L'adresse, la sagacité et l'excellente logique de cet observateur avaient très-bien résolu plusieurs questions météorologiques qui, long-tems après lui, continuèrent à embarrasser les physiciens. Bianchi avait reconnu l'insuffisance des observations barométriques ; il suppléait à l'imperfection des instrumens connus de son tems, s'était fait une méthode pour évaluer les degrés d'humidité de l'air, l'influence des modifications de l'atmosphère sur le corps humain dans l'état de santé et de maladie, etc. Ce recueil de faits enregistrés avec exactitude dans un volume in-8°, aurait été perdu pour la science, si le comte *Balbo* ne l'avait point tiré de l'oubli. Tant il est vrai que les observations, de quelque nature qu'elles soient, doivent être mises promptement en circulation, non-seulement pour les rendre plus

productives, mais même pour empêcher qu'elles ne demeurent entièrement stériles.

Citons encore un fait tiré de cette histoire, et qui devra trouver sa place dans les recherches sur l'instinct des animaux. La chienne d'un paysan piémontais a déclaré aux renards une guerre d'extermination, et se plaît à chercher ses ennemis dans leurs terriers (1). Cette chasse est très-productive pour le maître, qui se trouve en état de faire un bon commerce de fourrures de renard. Un jour, la chienne découvrit une portée de ces malheureux animaux, et le carnage commença. Dans ce moment, une de ses mamelles gonflée de lait la faisait souffrir : un des renardeaux s'attacha à cette mamelle, la suça, et la chienne fut soulagée. Dès ce moment, son instinct prit une autre direction : non-seulement le petit animal fut épargné, mais emporté doucement et avec précaution, allaité soigneusement jusqu'à ce qu'il pût se passer de sa nourrice, et retourner dans son bois natal. Ce fait, et quelques autres semblables, ajoute le narrateur, nous dispose à ne pas refuser toute croyance aux aventures d'enfans nourris par des animaux sauvages.

Ce volume ne contient que trois mémoires de mathématiques. Dans le premier, M. *Bidone* expose les nombreuses expériences qu'il a faites sur le *remous* (mouvement des eaux en arrière d'un navire), et sur la propagation des ondes ; il cherche ensuite une formule qui les représente. Après avoir considéré le mouvement du remous dans les différentes circonstances qui modifient son étendue et sa propagation, il rapporte d'autres expériences qu'il a faites sur le mouvement des eaux courantes dans un canal. Il compare ensuite d'une manière rigoureuse plusieurs de ses résultats aux formules

(1) Ceci fut écrit en 1821 : il est probable que cette chienne vit encore, et qu'elle continue ses chasses.

de M. *Eytelwein* (*Mémoires de l'académie de Berlin*, de 1814 à 1815). La plus grande différence qu'il découvre entre l'expérience et le calcul n'excède pas la quatre-vingtième partie des quantités observées : il conclut de là que les formules prussiennes sont un bon guide dans les recherches sur les eaux courantes. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas soumis au même examen les formules de quelques géomètres français, tels que Bossut, Dubuat, etc. Dans ses expériences sur la propagation des ondes, M. Bidone se proposait de vérifier la théorie que M. Poisson a développée dans les *Mémoires de l'institut de France*, année 1816 (Académie des sciences). Il a d'abord éprouvé quelques difficultés pour satisfaire aux conditions que cette théorie suppose. Enfin, il est parvenu à démêler les effets conformes à la théorie de ceux qui lui sont étrangers, et ses expériences se sont bornées aux premiers. Il termine ses recherches par cette conclusion : « Toute la marche du mouvement des ondes, analysée par M. Poisson, se présente réellement à l'observateur en suivant leur mouvement et leur propagation ; et il n'y a nul doute que, si l'on parvenait à écarter les circonstances physiques qui, soit dans la production des ondes, soit pendant leur propagation, peuvent influer sur leur mouvement apparent, les résultats de l'expérience se trouveraient, dans tous les cas, parfaitement d'accord avec la théorie. »

Le second mémoire est de M. *Plana* : il tire encore son origine de la théorie des ondes par M. Poisson. Le but de l'académicien piémontais est de simplifier l'analyse du géomètre français, et de la rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs. C'est ce qu'il annonce dans le titre de son mémoire, *Notes sur la théorie des ondes donnée par M. Poisson*. Nous regrettons que la nature de notre recueil n'admette pas quelques développemens de ces belles théories mathématiques.

Un autre mémoire de M. *Plana* porte aussi le titre de *Note*. L'auteur s'est occupé d'une nouvelle expression analytique des nombres *bernoulliens*, propre à exprimer en termes finis, la formule générale pour la sommation des suites. Cette matière, déjà traitée par Euler, par MM. Delaplace et Legendre, ne peut être discutée ici.

On doit au docteur *C. F. Bellingeri*, des recherches fort étendues sur les propriétés électriques des parties solides des animaux. Il résulte de ses expériences, que l'électricité des viscères est égale à celle de l'eau, et que celle-ci est en équilibre avec l'électricité de tous les solides animaux, en sorte qu'en combinant un muscle avec l'eau, et en armant un nerf avec un viscère, ou réciproquement, et en les faisant communiquer, on n'observe jamais de contraction. Il pense aussi que l'électricité propre des humeurs animales n'est pas d'une nature particulière, mais tout-à-fait analogue à celle des métaux, et d'après les expériences de Volta, parfaitement identique avec l'électricité des machines. Ce mémoire fut rédigé en 1819 : depuis ce tems, les théories électriques ont fait de grands progrès.

Le docteur *Lavini* a soumis à l'analyse chimique, le *crithmum maritimum* de Linnée, appelé vulgairement à Paris *mousse de Corse*, et fait quelques essais sur ses propriétés médicales. Il y a trouvé ce que contiennent presque toutes les plantes, de la silice, de la potasse, des sels alcalins ou terreux, etc., et de plus, un peu d'acide acétique libre, une huile volatile analogue au pétrole, ce qui le porte à regarder cette plante comme un bon vermifuge dans les cas où le pétrole pourrait convenir.

M. le comte *de Loche* a fait des expériences intéressantes *Sur les causes qui déterminent les abeilles à construire leurs gâteaux parallèlement*, sur des plans verticaux, en ligne droite, et selon des dimensions déterminées. C'est dans le be-

soin de respirer, et dans l'influence des courans d'air, qu'il trouve le secret de cette admirable architecture. Et qu'on ne pense point que le naturaliste a fait quelques efforts d'imagination pour dévoiler ce mystère; il se contente de raconter ce qu'il a vu, et bien vu. Il faut suivre, dans ce mémoire, l'ordre de la formation de ce que l'auteur nomme des *rideaux*, composés d'abeilles accrochées les unes aux autres, et composant un tissu parfaitement régulier; l'histoire de ses visites nocturnes à sa ruche horizontale; et la manière dont il dérangeait souvent les paisibles travaux de ses insectes, pour les voir recommencer sous ses yeux.

Pour reprendre l'ordre des matières, nous passerons immédiatement à une monographie du genre *hirudo* (sangsues), par M. le professeur *Carena*, avec des figures dessinées et coloriées d'après nature. L'auteur s'est borné à la description de dix espèces qui se trouvent ou qui sont en usage en Piémont. Le nombre des yeux est constant dans chaque espèce, et varie d'une espèce à l'autre, de dix à trois; quelques-unes sont vivipares, et les autres ovipares. Les grosses espèces sont hermaphrodites, à la manière des limaces et des escargots. L'auteur a fait plusieurs expériences sur la mutilation de ces animaux. Un individu fut coupé en trois parties, et la section du milieu fut conservée. Les parties amputées ne se régénérèrent point; mais le segment conserva la vie : au bout de dix mois, il continuait à se mouvoir et à nager dans l'eau par des mouvemens analogues à ceux qu'exécutait l'animal complet. Il prenait même quelque nourriture, et la portion du canal alimentaire qui lui restait n'était pas sans fonction. Au moment où le professeur Carena terminait son mémoire, la singulière existence de ces débris d'animaux paraissait encore fort éloignée de son terme.

M. l'abbé *Borson*, professeur de minéralogie à l'université, publie un essai sur l'oyctographie du Piémont. Il décrit

dix-huit genres et cent vingt-cinq espèces de coquilles fossiles, en suivant la nomenclature de Lamark, qu'il préfère à celles des naturalistes italiens.

Parmi ces mémoires des académiciens, on en trouve plusieurs autres de correspondans ou de savans sans aucun titre. Tel est une monographie du genre *musa* (bananier) par M. *Colla*. Il décrit onze espèces de cette plante magnifique, l'un des ornemens des serres chaudes, et dont les fruits prennent quelquefois, même dans nos froides contrées, une saveur qui les fait rechercher. M. *Risso* décrit un nouveau genre de poisson nommé *alépocéphale*, et qui vit dans les grandes profondeurs, sur les côtes de Gènes et de Nice, parages déjà connus des naturalistes par les expériences de Saussure sur la température du fond de la mer. M. le chevalier *de la Marmora*, envoie du comté de Nice quelques oiseaux rares qu'il a observés, dessinés et décrits; la fauvette de *cetti*, et le *motteux noir*.—M. *Zumstein* rend compte d'un premier voyage au sommet du mont Rose, plus élevé que le mont Blanc. Cette tentative hardie sera répétée plus d'une fois : ce nouveau dominateur des Alpes éclipsera peut-être la gloire de son rival; mais les voyageurs ne trouveront pas à son pied un autre Chamouni.

Nous ne citerions point un rapport de M. le comte *Balbo* sur un nouveau mécanisme pour teiller le chanvre, proposé en 1790, si l'on n'y remarquait point une ressemblance étonnante avec une machine destinée au même usage, proposée et presque agréée de nos jours. Le cylindre cannelé de la machine piémontaise était en pierre; et dans la machine de Paris, la pièce analogue était en fonte de fer : voilà peut-être la plus grande différence qu'il y eût entre les deux inventions. On reprochait à l'ancienne machine de couper la filasse, lorsque les cannelures étaient récentes, et leurs arêtes trop vives : la machine moderne était aussi accusée de produire ce mau-

vais effet. Attachons-nous donc à préserver le génie inventif de perdre son tems et ses forces, en repassant sur des routes abandonnées depuis long-tems : multiplions les moyens de correspondance entre les artistes, entre les savans, avec le public : que chaque artiste puisse apprendre ce que l'on a fait ou essayé dans son art; et s'il hasarde quelques tentatives malheureuses, qu'elles aient au moins le mérite de la nouveauté.

En 1816, l'académie de Turin fut chargée, 1° d'indiquer les bases invariables sur lesquelles on peut fonder le système des poids et mesures du Piémont; 2° d'examiner les instructions proposées pour diriger la fabrication et l'étalonnage de ces mesures. La première partie du rapport fait dans la même année 1816, par la commission académique chargée de ce travail, est insérée dans ce volume. Les commissaires se plaisent à reconnaître que le système français est le plus parfait et le plus convenable à tous égards : cependant, ils usent d'indulgence envers d'anciennes habitudes, et séduits par quelques circonstances remarquables, par quelques motifs assez plausibles, ils conservent l'ancienne division du cercle, et prennent pour unité de longueur une tierce (la deux-cent-seize-millième partie) du degré également éloigné du pôle et de l'équateur. Par un hasard extraordinaire, cette unité nouvelle ne diffère presque point de l'ancien pied du Piémont, nommé le *pied liprand*. Les mesures de superficie et de capacité sont déduites de l'unité linéaire, comme dans le système français. Quant à l'unité de poids, elle est déduite, comme en France, du poids d'un volume déterminé d'eau distillée, à la température de quatre degrés centigrades. On voit que le travail de nos commissaires a été pris pour modèle, et que le rapport des mesures du Piémont à celles de France est déterminé rigoureusement dans toutes les subdivisions. Mais ce rapport n'est pas simple, parce qu'il se compose de celui

du mètre au pied du Piémont, longueurs qui sont entre elles dans le rapport de 1944 à 1000.

La *Division des Sciences morales, historiques et philologiques* n'a pas produit un aussi grand nombre de mémoires que la première. Point de discussions morales; le lecteur n'est occupé que de recherches historiques et philologiques. On doit à M. *Amédée Peyron* une savante dissertation sur des médailles phéniciennes, où l'on voit d'un côté un taureau déchiré par un lion, et de l'autre, un dieu assis sur un siége peu digne de celui qui l'occupe. Il faut l'avouer, toute la science de l'auteur ne suffit point pour faire sortir ce point d'histoire de l'obscurité qui l'enveloppe. On ignore quel est ce dieu ou ce héros assis; dans quelques médailles, c'est un cerf que le lion tient sous sa griffe : les noms qu'on peut lire sont inconnus dans l'histoire, et rien n'indique avec quelque précision à quelle époque ces antiquités appartiennent. M. Peyron a fait un travail extrêmement pénible pour arriver à quelques conjectures : peu de lecteurs seront tentés de l'imiter.

M. le comte *Galeani-Napione de Coconato* décrit un ancien monument que l'on voit dans la cathédrale de la cité d'Aoste, et que l'on attribue au comte Thomas de Savoie. C'est un tombeau sur lequel une figure est couchée, dans l'attitude du sommeil, mais armée de toutes pièces, chargée d'ornemens bizarres. La sculpture est grossière, même pour le moyen âge. Quelques cordons d'ordres et quelques devises sont les seuls moyens que l'on ait de reconnaître ce personnage, et de le rapporter au tems où il vécut : mais cela ne suffit point pour résoudre ces questions, et M. Napione les laisse indécises, et se contente d'affirmer que ce n'est pas le comte Thomas de Savoie.

M. le chevalier de *Marmora*, qui, dans tous les lieux où il se trouve, paraît faire un très-bon emploi de son tems, fait connaître de vieilles armures tirées d'un tombeau. Cet ancien

monument se trouve dans une petite île, près des côtes de la Sardaigne. Cette île, qui appartient à l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, offre aux antiquaires une abondante récolte de morceaux curieux. Les armures, qui font le sujet de ce mémoire, sont d'une sorte de bronze dans lequel une partie d'étain se trouve alliée avec quinze parties de cuivre. M. de Marmora pense que ces débris peuvent appartenir à un tems très-reculé, même antérieur à la fondation de Rome; et cette opinion est fortifiée par celle de M. *Grassi*, qui traite la même matière dans un mémoire beaucoup plus étendu. Il fait voir, par des témoignages assez nombreux, que les soldats romains armaient en effet leurs jambes de plaques de bronze, de même forme que celles que l'on a trouvées en Sardaigne.

Nous nous bornerons à faire mention du mémoire de M. *Ciampi* sur un manuscrit du XIII^e siècle, pressés comme nous le sommes de parcourir la vallée et la ville d'Aoste avec M. le comte *Deloche*. Une note de l'un des écrits que nous venons de parcourir nous apprend que M. Deloche cumule, dans cette petite ville d'Aoste, les fonctions de naturaliste, d'antiquaire et de commandant de la place et du pays : il les connaît donc parfaitement ; c'est un guide que nous suivrons avec une entière confiance.

« Il n'est peut-être pas de contrée en Europe qui réunisse, comme la vallée d'Aoste, autant de titres pour obtenir à la fois l'attention du physicien, celle du philosophe, et celle de l'amateur de la vénérable antiquité. » Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les bouleversemens que le sol de cette vallée a subis, et sur ceux qu'il ne peut manquer d'éprouver encore, l'auteur fait remarquer que ces catastrophes tournent toutes au profit du naturaliste ; qu'il découvre dans les flancs déchirés des montagnes l'ordre et la superposition des couches qui les composent ; les avalanches de rochers et de

masses détachées des glaciers sont le seul obstacle qui puisse arrêter la marche bien certaine des glaciers, leurs empiètemens successifs, leurs irrésistibles progrès qui ont déjà fait disparaître des cultures et des habitations.

Après avoir achevé l'esquisse des beautés naturelles de ce pays, sans dissimuler aucune de ses mauvaises qualités, M. Deloche parle du chef-lieu de la vallée. « Le seul territoire de la cité renferme de grands monumens inédits, d'autres peu ou mal connus. Son sol est un vrai magasin de médailles, d'inscriptions, de vases antiques, etc. On n'a pas de peine à les découvrir; mais ces objets échappent presque toujours à l'observateur. Ainsi perdus pour la science, ils le sont encore plus pour l'illustration du pays qui les recèle. »

M. Deloche entreprend de prouver que l'ancienne enceinte de la cité d'Aoste, le nombre et l'emplacement de ses portes, etc., décèlent un camp romain. Cette partie de son mémoire est trop étendue et trop étrangère à notre objet, pour que nous entreprenions d'en faire l'analyse. En passant à la description des monumens encore debout et reconnaissables qui sont renfermés dans l'étroite enceinte de cette ville, il nous les montre en si grand nombre que l'imagination s'en étonne. On dirait que cette ville ait été formée exprès pour devenir un musée d'antiquités. Un grand temple, un amphithéâtre, un cirque, des arcs de triomphe, des portes ornées, des ponts, etc., tout le faste que l'architecture déploie dans les capitales, se trouvait accumulé dans cette vallée des Alpes. Nous ignorons s'il y avait alors autant de cretins qu'aujourd'hui : ce spectacle affligeant aurait troublé les amusemens du peuple roi; le fond des vallées était peut-être alors moins malsain, et M. Deloche pense qu'il est possible de l'assainir assez pour faire disparaître la plaie du crétinisme.

Terminons cette notice par quelques extraits de l'éloge de M. le comte Saint-Martin de Lamotte, par M. le professeur

*Carena.* En suivant les pas du panégyriste, nous pourrions nous attacher à peindre le savant laborieux, à compter ses travaux, à les apprécier; nous citerions ses expériences sur la chute des corps, ses recherches sur l'électricité galvanique, etc. : mais nous nous bornerons à parler de l'homme de bien, du citoyen dévoué qui ne désespéra jamais de sa patrie, qui servit tous les gouvernemens auxquels cette patrie fut soumise, parce que, sous tous ces gouvernemens, il était possible d'opérer quelque bien. Considérant toujours les sciences par rapport aux applications qu'on peut en faire, il aurait consacré la fin de sa carrière au perfectionnement des arts. Sa vie fut trop courte, non pour lui, mais pour nous : une vie comme la sienne est toujours complète en quelque moment qu'elle se termine.

Cet exposé sommaire de la récolte scientifique dans une petite portion de l'Italie, donne la plus haute idée de ce que toute la Péninsule produirait, si Milan et Venise voulaient imiter Turin; si Florence et Bologne reprenaient leurs travaux avec leur ancienne activité; si Rome et Naples avaient l'ambition de se placer, à tous égards, au premier rang, et de contribuer à l'accroissement de nos richesses intellectuelles aussi-bien qu'aux beaux-arts et à quelques branches d'industrie; enfin, si Palerme exploitait les richesses de son sol classique, et tous les dons que la nature lui a prodigués. Les cultivateurs ne manqueront nulle part, si la culture est protégée, ou seulement permise.

FERRY.

# SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

## Loi de Moïse, *ou* Système religieux et politique des Hébreux, par *M.* Salvador; *avec cette épigraphe de Bossuet:*

« *Toute cette loi est fondée sur la première de toutes les lois, celle de la nature, c'est-à-dire, sur la droite raison et l'équité naturelle* » (1).

Voltaire avait observé que les Juifs sont les hommes du monde qui tiennent le plus à leur religion. Cependant, il se trouve parmi eux, comme chez les chrétiens, de francs adversaires de la croyance religieuse dans laquelle ils sont nés. Tel nous semble être, l'auteur de ce nouveau traité de la loi des Hébreux. Il n'accorde à Moïse d'autre avantage qu'une raison naturelle perfectionnée par *le génie de la méditation*, la *science* physique *des anciens*, la science du *comment on en imposait au vulgaire*, enfin le talent poétique et l'art de la politique humaine. Il ne croit à d'autre *Messie*, qu'à tel ou tel général célèbre parmi les Hébreux; bien différent, en ce point, des Juifs du tems de Pilate, qui, d'après leurs livres, attendaient un Messie spécial, un prophète semblable à Moïse, un Messie qui devait s'appeler *Dieu avec nous* et être *mis à mort*, qui devait être envoyé, non-seulement pour les Hébreux, mais aussi pour toutes les nations, enfin, que les deux maisons de Jacob devaient rejeter, par aveuglement, et après lequel elles devaient demeurer sans temple, sans

(1) Paris, 1822. Ridan, libraire. Un vol. in-8° de 625 pages. Prix, 7 fr., et 2 fr. de plus, franc de port, dans toute la France.

sacrifices, dispersées par toute la terre, et être un jour converties et rétablies.

Il ne faut donc pas s'étonner si M. Salvador a découvert que, *Moïse serait effrayé lui-même des préjugés attachés à son nom, et des abus qu'on a voulu consacrer par l'autorité de ses écrits.* On ne peut guère citer que la version et le commentaire de M. F. d'O. sur la Genèse (2 vol. in-4°), où il y ait de prétendues découvertes hébraïques, aussi étranges que celles de M. Salvador.

Pour les apprécier, il ne conviendrait pas de traiter ici les graves questions grammaticales, historiques, philosophiques et religieuses que l'auteur pose et décide légèrement, avec une rare confiance. On les trouve savamment résolues dans les nombreux auteurs qui ont écrit sur la Bible, sur les fondemens de la religion des Hébreux et des chrétiens. Seulement, nous prenons acte de ce que, dans un système particulier de naturalisme prétendu mosaïque, M. Salvador, plus modéré que divers théistes, a bien voulu reconnaître l'antiquité des Hébreux, l'existence réelle de Moïse et l'authenticité du Pentateuque; de ce que, plus prudent que Dupuis, dans l'*Origine des cultes*, il admet la réalité de Jésus-Christ, se bornant à essayer l'apologie de la conduite des Juifs et de Pilate dans les scènes de la passion. Voltaire même n'hésitait pas à reconnaître l'existence de celui qu'il appelait lui-même, *notre maître et sauveur Jésus-Christ;* mais, contre l'avis de M. Salvador, il écrivait, dans d'autres ouvrages, que les Juifs sont *une horde très-moderne, le dernier des peuples*, et que *Moïse n'est qu'un personnage imaginaire.* Ce n'est point là ce que nous irons consulter, quand nous voudrons, avec un esprit impartial et de suffisantes recherches, fixer nos opinions sur l'histoire du genre humain.

En retranchant du livre de M. Salvador, les paradoxes anti-judaïques et anti-chrétiens, on y trouve une lecture

intéressante et utile. C'est le tableau assez complet de l'ordre social établi par Moïse, et développé dans plusieurs points par le grand Sanhédrin ou l'assemblée nationale des Hébreux. Cette portion du livre convient surtout à ceux qui ne possèdent point les grands ouvrages sur cette matière, ou qui veulent en avoir un mémorial appuyé de principales citations.

Ce tableau est divisé en douze sections dont voici les titres : 1° Principes fondamentaux de la loi ; 2° Fonctions publiques ; 3° Richesses ; 4° Justice ; 5° Rapports extérieurs ; 6° Force publique et guerre ; 7° Famille ; 8° Morale ; 9° Santé publique ; 10° Culte ; 11° Docteurs hébreux ; 12° Conservation de la loi et du peuple. — Voici quelques traits qui peuvent servir à justifier, en quelque sens, ce que dit l'auteur, que les Hébreux sont un *peuple modèle*, un peuple *immortel*, qui sera *probablement* rétabli et durera, sous sa loi, autant que le genre humain.

1°. *Principes fondamentaux de la loi.* « Le peuple Hébreu est un. Cette unité se nomme *Israël.* Il se divise en douze tribus ou contrées, qui sont elles-mêmes subdivisées. Tous les Hébreux sont frères et égaux devant la loi ; tous sont admis à toutes fonctions ; il y a parmi eux des serviteurs à tems ; il n'y a point d'esclavage, dans le sens propre de ce mot. Les étrangers qui ont accepté la loi deviennent Hébreux et citoyens. Les étrangers qui se trouvent parmi eux, sans avoir adopté toute l'institution hébraïque, sont amis et traités amicalement, selon le droit commun des Hébreux. Le gouvernement des Hébreux est le gouvernement de la loi ; c'est moins une théocratie qu'une *nomocratie*, un état où la loi est le seul souverain. La loi fondamentale est ce qui est prescrit dans le Pentateuque ; on y joint la loi secondaire ou l'expression de la raison et de l'intérêt public, proposée selon le besoin par quelque ancien, et adoptée par les représentans ou le grand conseil de la nation.

2°. *Fonctions publiques.* Il y a deux corps représentatifs : le premier, c'est le corps héréditaire des lévites et des prêtres, présidé par le premier Pontife. Il est conservateur des lois fondamentales reçues par l'intermédiaire de Moïse. Ce corps est chargé de lire ces lois, de les expliquer publiquement et d'accomplir les sacrifices et les cérémonies du culte. Par une profession particulière appelée *Nazireat*, tout Hébreu, de l'un ou de l'autre sexe, peut être consacré au culte de Dieu pour servir dans le temple même.

L'autre corps représentatif est électoral ; c'est le grand Sanhédrin, ou le grand conseil des anciens du peuple, qui fait les lois secondaires, décide les grandes affaires nationales, et juge les crimes de lèse-constitution.

Il y a des administrations locales, composées des anciens, élus par chaque tribu et par chaque ville.

Il y a des juges ordinaires et des officiers de police, des officiers militaires, enfin, des prophètes. L'auteur affecte de ne considérer ceux-ci que comme des orateurs publics, de libres organes de l'opinion, sans doute fort étonnante.

Tous les fonctionnaires publics, le roi même, quand il y a un roi, sont directement *responsables* de leurs actes. — La royauté, quand elle existe, se fonde sur un pacte social. — Le roi commande les armées, fait exécuter les lois en toutes choses. Il préside le grand conseil de la nation. — S'il ordonne quelque chose contre la loi fondamentale, ou contre la décision du grand conseil national, on lui refuse l'obéissance. — Il ne peut entreprendre une guerre, sans le consentement de ce grand conseil.—Il reçoit des présens pour l'entretien de sa maison ; mais les fonds pour les dépenses publiques sont déposés dans le trésor du temple, et ne doivent pas être détournés de leur destination. — Ce n'est point le roi, c'est *Jéhova* seul que la loi appelle *père du peuple;* ainsi, nous lisons dans l'Évangile : « Ne donnez point le nom de pè-

re; vous n'avez (proprement) qu'un père qui est dans le ciel. » La loi défend au roi de s'élever par orgueil au-dessus de *ses frères*, afin qu'il régne, lui et ses descendans, au milieu d'Israël. Enfin, le grand conseil décide les différens sur la possession du trône ; et les Hébreux jugeaient les rois après leur mort, leur accordant ou leur refusant la sépulture royale.

3°. *Agriculture*. La loi fondamentale ne permet pas qu'il y ait de grands propriétaires dans l'état. Ainsi, les Juifs étaient exempts, comme on l'est en Chine, du désordre des substitutions et de la plaie des majorats.

4°. *Force militaire*. L'armée ; ce sont les citoyens, les membres de la nation. A l'âge de vingt ans, tout Hébreu est soldat. Les citoyens nomment leurs officiers ; le chef de l'armée les accepte et les institue ; il élève aux grades supérieurs ceux qui se distinguent par le courage et l'intelligence. Il y a dans la loi d'autres règlemens militaires pleins de sagesse. Nous ne citerons que celui-ci : la juridiction militaire ne se déploie que pendant la guerre, au milieu des camps. Ainsi, l'homme purement civil n'était pas, chez les Hébreux, justiciable des hommes de guerre. Quel exemple pour des législateurs de nos jours, dans cette loi divine !

Finissons par un des traits qui prouvent le mieux la profonde sagesse de la loi hébraïque. Il est relatif à *la famille*. Chez les Hébreux, la femme n'est ni protectrice, ni protégée. Elle est pour l'homme une égale, une aide semblable à lui. La jeune fille est rendue capable de tous les soins domestiques. Elle doit être un jour la *femme forte* du livre des Proverbes ; il faut donc qu'on l'instruise de la loi ; et les femmes, comme les hommes, prêtent le serment de l'observer. *Debora* fut grand-juge de sa nation, et guerrière et poète. Ainsi, la liberté et l'égalité, conservées aux femmes des Hébreux, étaient le plus sûr gage de la liberté et de l'égalité nationales.

Au contraire, dans presque toute l'Asie, le despotisme public et privé a pour fondemens la dégradation, l'humiliation, l'ignorance forcée, l'absurde et hideuse oppression des femmes.

LANJUINAIS, *de l'Institut*.

---

## SELBSTSTÆNDIGKEIT UND UNABHÆNGIGKEIT, *oder* PHILOSOPHIE UND THEOLOGIE, etc... INDÉPENDANCE ET DÉPENDANCE, *ou* LA PHILOSOPHIE ET LA THÉOLOGIE CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS MUTUELS; *Essai historique et critique*, par F. E. SCHULZ (1).

Par le compte que j'ai rendu dans le *Bulletin Bibliographique* de l'avant-dernier cahier (voy. Tom. XVI, pag. 350) d'un *Manuel de philosophie* destiné aux colléges et aux séminaires, on a pu voir qu'il y a des écrivains partisans des prétentions du clergé, qui tendent actuellement à ramener la philosophie sous le joug de la théologie, et à subjuguer la raison, ou ce qui revient au même, à bannir tout raisonnement, et par conséquent toute lumière, pour y substituer le dogme de l'obéissance passive. Mais, tandis que l'on fait en France de tristes efforts pour répandre les ténèbres dans l'instruction publique, il est satisfaisant pour les amis de l'humanité, d'apprendre que, dans les universités d'Allemagne qui exercent une si grande influence sur la nation, l'enseignement maintient cette noble indépendance dont il a besoin pour conserver chez la jeunesse toute la dignité de l'âme humaine. Je ne veux citer ici d'autre témoignagne que le nouvel écrit d'un

(1) Giessen, 1822; un vol. in-8°.

professeur de Giessen, M. Schulz, actuellement à Paris, où il s'applique à l'étude des langues orientales.

En Allemagne aussi, quelques hommes ont élevé des prétentions pour étendre le sceptre de la théologie sur les études philosophiques; mais du moins leurs prétentions ont été énoncées avec modération, et non pas comme des dogmes, parce qu'en général l'église protestante, en Allemagne, est modérée et tolérante, ne hait pas les lumières et ne crie pas sans cesse à l'impiété.

M. Schulz s'est proposé un but utile et important, celui d'examiner quelles sont les bornes de la théologie et de la philosophie, ce qu'il y a de commun entre elles et ce qui les sépare. Cette question a été traitée par lui avec toute l'indépendance d'un homme éclairé qui ne cherche que le vrai. J'essaierai d'analyser brièvement ce traité substantiel.

Pour limiter le champ de la philosophie, il faut nécessairement s'entendre sur la définition et le but de cette science: c'est le moyen de prévenir beaucoup de discussions oiseuses. Tous les anciens et tous les modernes ne se sont pas accordés sur ce point; cependant, on peut réduire à quatre le nombre de problèmes que, dans tous les tems, la philosophie s'est attachée à résoudre, ou, en d'autres termes, qui ont été l'objet des recherches de l'esprit humain. D'abord, la raison de l'homme s'est occupée de la nature qui l'environne, c'est-à-dire, du monde physique; c'est par là que les peuples ont toujours commencé, avant de porter leur attention sur le second problème, le *moi*, ou l'existence de l'homme. Cette double étude conduit nécessairement à la troisième recherche, celle des motifs et des conditions de l'existence de tous les êtres. Mais, sur ce point important, les opinions deviennent divergentes, et le doute où nous laisse la diversité des résultats de la pensée, amène le quatrième problème, celui de la réalité des connaissances hu-

maines, ou la question de savoir ce qu'est la vérité et s'il est possible de la connaître.

L'homme a deux moyens de résoudre ces problèmes : il les résout par la force de son propre jugement, par l'exercice de sa raison ; ou bien, pour se débarrasser du doute, il admet une opinion toute faite qui lui est transmise comme vraie. C'est ainsi que l'enfance, incapable d'arriver à la vérité par ses propres recherches, s'instruit par la foi ; telle a été aussi la voie par laquelle les peuples, dans l'enfance de leur civilisation, se sont instruits dans la philosophie. Des hommes supérieurs à qui la soif du savoir avait ouvert le sanctuaire de la science, des prêtres devinrent les instituteurs des peuples, dont l'ignorance trouvant en eux quelque chose de divin, recevait leurs paroles comme des oracles. Dans l'Orient, où le despotisme prolongea pendant des milliers d'années l'enfance des nations, les traditions sacerdotales eurent un crédit universel, et la raison humaine ne parvint jamais à s'exercer sur les hautes questions, que les prêtres avaient résolues d'avance; le peuple resta toujours sous leur tutelle. Son imagination déréglée enfanta des monumens gigantesques et des ouvrages fantastiques ; le beau et le vrai lui furent toujours inconnus, et ils le sont encore à ces nations restées dans l'enfance.

Il n'en fut pas de même des Grecs, dont l'esprit actif, au lieu de s'attacher servilement à des traditions reçues, employa ses facultés à parcourir rapidement le vaste champ du savoir humain, et à chercher les solutions des grandes questions qui se présentent à tout peuple, lorsqu'il commence à penser. Aussi, les Grecs furent philosophes ; ils créèrent des chefs-d'œuvre dans les arts, et ils furent libres : car, par une heureuse harmonie établie dans la nature, l'exercice de la raison conduit à toutes les jouissances sociales qu'il est donné à l'homme de goûter.

Chez les Grecs, chaque philosophe cherchait par lui-même et librement ces vérités qui, comme je l'ai dit plus haut, occuperont les hommes dans tous les tems. Cet exercice de la raison est un droit qui appartient à l'homme; aucune caste n'a le pouvoir de le lui interdire.

La théologie diffère de la philosophie, en ce qu'elle enseigne des dogmes que la raison ne peut connaître, et qui sont présentés à l'homme comme des révélations divines. A l'époque où le christianisme, après avoir été d'abord religion populaire, fut adopté par les classes instruites, une foule de savans eurent la malheureuse idée de vouloir mettre d'accord la religion nouvelle et la philosophie platonique, qui passait alors pour la quintessence de toutes les recherches philosophiques faites jusqu'à ces tems. Cette philosophie elle-même n'était pas pure, ayant adopté des traditions orientales, qui certes n'étaient pas le fruit des méditations de la raison.

De ce mélange de la religion chrétienne avec le platonisme, résultèrent les amalgames les plus incohérens et quelquefois les plus absurdes. On essaya encore de nouvelles combinaisons, en mettant la théologie en rapport avec la philosophie d'Aristote; et si l'on ne fut pas aussi absurde, du moins on fit un travail également inutile. Il est fâcheux que les restes de ces amalgames aient nui jusqu'à nos jours à la pureté des doctrines de plusieurs sectes chrétiennes. Mais enfin, dans les universités protestantes d'Allemagne au moins, on a senti la nécessité de séparer deux sciences entièrement distinctes: on y a réduit la théologie à être une science purement historique, celle des dogmes enseignés par le fondateur du christianisme, et proposés au monde comme étant d'origine divine, tandis que la philosophie reste une science spéculative comme elle l'a été chez les peuples penseurs de l'antiquité.

M. Schulz prévoit le cas où les deux sciences pourraient

se toucher, et même se choquer en quelques points. On voit que l'auteur a éprouvé quelque gêne, en parlant de cette difficulté. L'état actuel des cultes en Europe lui a imposé à cet égard une réserve que je crois devoir imiter pour ne choquer personne.

Quoique cet essai n'ait que quelques feuilles d'impression, il contient beaucoup de faits et de pensées ; l'auteur s'appuie des textes des philosophes grecs, et paraît avoir bien médité son sujet ; le traité qu'il a publié pourrait servir d'introduction à toute histoire et même à tout cours de philosophie : car il serait bon que les professeurs, surtout dans les pays où le clergé veut étendre son autorité sur les doctrines philosophiques, cherchassent d'abord à prouver comme M. Schulz, que la théologie n'a rien à démêler avec elle, et que leur enseignement doit être libre et indépendant comme leur raison.

DEPPING.

---

ΑΡΙΣΤΟΤΈΛΟΥΣ πολιτικῶν τὰ σωζόμυνα, etc. *Ce qui nous reste de la* POLITIQUE D'ARISTOTE, *corrigé et publié par* A. CORAY, *aux frais de ses concitoyens, pour le bien de la Grèce* (1).

Il y a trente ans que M. Coray, natif de l'île de Chios, consacre ses veilles, avec un succès toujours croissant, à des travaux d'érudition critique et de philosophie. En adoptant la France pour patrie, il ne s'est pas cru délié des vœux et des devoirs de tout bon Grec, vœux nourris à la fois par les souvenirs les plus nobles et par la contemplation des plus humi-

(1) Paris, 1821; un vol. in-8°, imprimerie de J. M. Eberhart. Se trouve chez Firmin Didot, père et fils, rue Jacob, n° 24.

liantes infortunes. Il appartient à la France et à l'Europe par ses importantes traductions, et par les éditions savantes de plusieurs auteurs anciens; mais il appartient spécialement à la Grèce par ses vigoureux écrits, publiés dans sa langue, et surtout par ses *Prolégomènes*, mis en tête de chaque volume de sa *Bibliothèque grecque* ou de ses annexes. Ces *Prolégomènes* sont les plus belles actions de sa vie, la plus belle couronne de son active vieillesse. Original dans son style, à l'aide d'une étude approfondie des vicissitudes de notre langue, il a épuré, rectifié, ennobli l'idiome moderne, et l'a presque fixé au point où le vulgaire doit et peut s'approcher. Revenus de l'espoir chimérique de faire revivre dans toutes ses formes l'ancien grec, M. Coray nous a portés à penser et à écrire dans la langue que nous possédons, à cultiver cette langue non moins heureusement constituée que sa sœur, en l'imprégnant de la sève et de la grâce des écrits de nos ancêtres, à étudier enfin ceux-ci d'après un plan plus vaste et plus profond. Les sciences descendirent donc à l'emploi du langage vulgaire, mais de manière à tendre la main au peuple, et à le faire remonter avec elles jusqu'au degré où les taches de l'idiome moderne sont doucement effacées par le goût de l'atticisme antique. Telles sont en effet les vues qui doivent présider à la formation des idiomes populaires. Les *Prolégomènes* de M. Coray sont le résumé de l'expérience des siècles et le résultat de ses propres méditations, sur la méthode d'enseigner et d'apprendre, et sur l'art de vivre ou sur la morale. Il s'y montre à la fois un savant et un sage; et l'honneur d'avoir contribué à donner l'essor aux esprits en Grèce, lui reste sans contestation. Il y eut néanmoins, parmi ses compatriotes, et même parmi ceux qui résidaient dans les plus savantes capitales de l'Europe, de petits Zoïles qui lancèrent contre ses écrits et contre son caractère des diatribes amères et virulentes. Si elles étaient de nature à l'affliger pour quelques momens, elles servirent aussi à

constater leur ignorance et leur mauvaise foi. Ces sortes de productions sont immédiatement condamnées à une mort honteuse; elles ne sortirent du néant que pour mieux caractériser l'époque de leur victorieux antagoniste, précurseur des génies créateurs que la Grèce attend pour revivre.

Depuis que ce pays se trouve engagé dans une lutte dont le denoûment ne peut être que sa délivrance, au moins partielle, ou sa ruine complète, M. Coray a publié, dans le cours d'une année, trois ouvrages anciens appropriés aux circonstances : ce sont, la *Politique d'Aristote*, sa *Morale*, et le *Discours d'Onésander sur les qualités d'un général d'armée*. Dans cet article, il sera question du premier : nous nous réservons de faire connaître plus tard les deux autres ouvrages.

Les *Prolégomènes* forment le tiers du volume. Le texte est précédé d'une gravure du buste d'Aristote. Suivent les notes de l'éditeur, avec celles de Schneider et d'autres critiques, ainsi que les variantes; enfin, une table alphabétique des mots.

M. Coray commence par exposer le motif qui l'engagea à entreprendre, *dans les derniers jours de son grand âge*, l'édition d'un ouvrage aussi difficile, à cause des mauvais traitemens qu'il essuya de la main des copistes. C'est le mouvement inattendu dont la Grèce est aujourd'hui le théâtre. Il fait voir l'importance de ce précieux morceau de l'antiquité, dont la connaissance fut d'un si grand secours aux auteurs politiques modernes. « Il n'y a, dit-il, aucun d'eux, jusqu'à Machiavel, qui n'ait puisé, presque mot pour mot, dans notre philosophe, les expédiens conservateurs de la tyrannie; mais avec cette différence, qu'Aristote, après en avoir fait l'histoire, les qualifie de barbares et de pernicieux, tandis que Machiavel en a réellement fait la doctrine et le catéchisme des tyrans. »

Pour faciliter l'intelligence de son auteur, M. Coray trace l'analyse de l'ouvrage d'après Barthélemy (*Voyages du jeune*

*Anacharsis*, chap. 62), et il la divise en deux parties. La première traite des différentes formes de gouvernement, ayant pour base leur division fondamentale en *nationaux* et en *spéciaux*. Dans la seconde, Aristote énonce son opinion sur la meilleure organisation politique. Telle est celle qui convient au caractère, aux intérêts de chaque nation, au climat qu'elle habite, et aux autres circonstances dans lesquelles elle se trouve. Il essaie cependant de présenter le type d'un mode de gouvernement, intermédiaire entre la démocratie et l'oligarchie. C'est un système mixte, habilement combiné, offrant les avantages des deux formes, sans en laisser craindre les inconvéniens, où la classe moyenne enfin exerce une grande influence. Il désigne ensuite les trois pouvoirs sociaux, et entre dans plusieurs détails réglémentaires. M. Coray passe à l'examen des malheureuses circonstances pour lesquelles nos ancêtres ont perdu la liberté. Ses idées se pressent sous sa plume, et il n'a pas le tems de leur donner un arrangement parfait. L'absence de la science sociale entraîna les Grecs dans les discordes civiles, dont Socrate a le premier voulu apaiser les fureurs, en enseignant la morale. Abandonné tantôt à une populace grossière soulevée par les démagogues, tantôt à une oligarchie orgueilleuse corrompue par les sophistes, le vaisseau de l'état était constamment poussé vers l'abîme par l'incapacité de ses conducteurs. Les Grecs ne s'étaient jamais fait une idée précise de la liberté. Pour être durable, elle doit poser sur l'équité et la concorde. « L'ami sincère de la liberté doit donc, non-seulement défendre la sienne, mais celle de tous ses concitoyens, celle de sa patrie. Et s'il chérit véritablement celle-ci, ce n'est pas dans ses murs seuls qu'il doit vouloir restreindre ce bien : il doit le souhaiter à toute la terre, à tout le genre humain, etc. » L'éducation donnait aux anciens le funeste préjugé, que la nature produisait les esclaves et les hommes libres, comme les nains et les

géans; que ceux qu'ils appelaient Barbares étaient nés pour la servitude, et les Grecs pour la domination. Ainsi, la guerre devenait une occupation louable et légitime. « Ils croyaient qu'en délivrant les Barbares de leurs maîtres, ils acquéraient sur eux le même droit que sur les autres possessions. » Aucun respect pour le droit des gens; mépris des arts mécaniques et de ceux qui les exerçaient, et qui devenaient par-là les ennemis de leur patrie. La guerre extérieure amenait les guerres intestines et les changemens de constitution. Les Athéniens cultivèrent bien les arts et les sciences; mais, en nourrissant des esclaves, ils conservaient en eux-mêmes un levain immoral, et le sentiment de l'équité finit par s'éteindre dans tous les cœurs. Le perfectionnement de la science politique fut également contrarié par l'ascendant du polythéisme, dont les légendes, subversives de toute morale, corrompaient les caractères par l'appât des plus dangereux exemples. Les successeurs de Socrate poursuivirent avec zèle l'œuvre de la réforme des mœurs; mais ils manquaient du seul moyen efficace pour l'activer et l'obtenir, de l'imprimerie.

M. Coray aurait pu ajouter l'absence d'un système fédératif fortement combiné, celle du régime représentatif, et l'erreur capitale des anciens, d'après laquelle l'objet exclusif d'une société libre était l'exercice des droits politiques, au préjudice de la liberté civile et de l'industrie. Ajoutez l'influence du climat, qui a toujours donné à la nation grecque une humeur vive, inquiète et remuante, et vous trouverez peut-être l'explication de toutes ses fautes et de tous ses malheurs.

L'auteur des *Prolégomènes* arrive à la question de l'organisation politique des Grecs modernes : ses avis émanent de la connaissance philosophique de l'homme et de l'histoire des gouvernemens; mais, pour faire des applications plus sûres, peut-être lui manqua-t-il des données plus précises sur l'état présent de son pays. Toutefois, la théorie qui, pour être bonne

et complète, a besoin de s'appuyer sur une longue expérience pratique, me paraît devoir faire le premier fonds du portefeuille d'un homme d'état. C'est de sa hauteur que le bon sens pourra diriger la réalité des choses d'une manière large, juste et utile; opération difficile à celui qui rampe, en se bornant à la routine de l'empirisme journalier.

M. Coray explique à ses concitoyens le sens des mots, *bonheur, vertu, loi, liberté;* et appuyé sur l'analyse rationnelle comme sur les autorités les plus respectables de la religion et de la philosophie, il les représente comme autant de modifications de la justice et de la bienfaisance. C'est cet esprit qui doit présider à notre législation. Mais il ne suffit pas d'avoir de bonnes lois, il faut aussi en confier l'exécution à des hommes vertueux. Il dit que nous les trouverons dans la classe moyenne, sans s'enquérir s'il y a réellement une classe moyenne parmi nous, telle qu'il l'entend. Peut-être devrait-il s'en tenir à la seule condition possible, qu'il donne lui-même plus tard. « Pour nous, au contraire, eussions-nous été autrefois inégaux, le joug de la tyrannie nous a égalisés tous. Affranchis de ce joug, nous ne devons reconnaître d'autre inégalité que celle de la vertu et des lumières, suivant laquelle les charges publiques seront données aux meilleures mains, etc. » Ces meilleures mains sont les hommes capables de sacrifier leurs propres intérêts à l'intérêt de la patrie, les hommes irréprochables dans leur vie privée, qui ne briguent pas les places, qui acceptent sans murmurer les moindres emplois conférés par les suffrages de leurs concitoyens. Ici, il donne une idée du gouvernement représentatif. Il recommande la modicité des traitemens des fonctionnaires publics, l'encouragement de l'agriculture, les exercices militaires, l'instruction élémentaire de la jeunesse, dans laquelle il fait entrer la musique; enfin, l'organisation du clergé. A ce dernier effet, il propose la formation d'un synode suprême, indépendant du patriar-

che de Constantinople, tant que celui-ci se trouvera forcément sous l'autorité du tyran. Ce synode sera nommé librement par le clergé et les laïques. Les prêtres à instituer doivent être instruits, d'un certain âge, et tous, s'il est possible, pères de famille. Il propose la construction d'un temple qu'on dédierait à la *Sainte-Justice*, et où tous les magistrats viendraient prêter serment, avant d'entrer en fonction. Il conseille la tolérance religieuse; mais il nous met aussi sur nos gardes contre les prétentions et les empiètemens des missionnaires occidentaux, et surtout des capucins et des jésuites, dont les machinations ont souvent scindé la nation en deux, et ont produit les maux les plus déplorables. Enfin, après plusieurs apostrophes touchantes adressées à toutes les classes de sa nation, M. Coray termine ainsi : « O ma chère patrie! l'émotion que j'éprouve en ce moment, m'empêche d'aller plus loin. Ma main me désobéit, mes yeux sont obscurcis par les larmes.—Je m'exilai volontairement loin de toi, révolté de te voir déchirée par l'iniquité des barbares. Dans les derniers jours de ma triste vie, j'apprends inopinément le généreux réveil de ta liberté, flétrie par les tyrans. Destiné à un exil très-prochain de cette vie, pourrais-je espérer de voir les fruits de tes travaux? Je les souhaite du moins nombreux et magnifiques pour tous mes frères, tes enfans! Salut, ô ma chère patrie! »

On devient meilleur, en lisant ces passages inspirés par les plus nobles sentimens. Il est toujours bon de faire retentir le langage de la vérité et de la vertu aux oreilles des mortels, endormis dans une lâche indolence, dussent même ces leçons tarder long-tems à fructifier. C'est ainsi qu'on a jugé l'ouvrage de M. Coray en Allemagne, où l'on se propose de publier incessamment une traduction de ces *Prolégomènes*. L'auteur aura donc bien mérité non-seulement de sa patrie, mais de l'humanité tout entière. *Michel* SCHINAS, *Grec*.

# LITTÉRATURE.

## Choix des Poésies originales des Troubadours, *par* M. Raynouard, *membre de l'Institut de France* (Acad. française, et Acad. des inscriptions et belles-lettres), *secrétaire perpétuel de l'Académie française*, etc. (1).

Les poésies des troubadours forment une époque distincte dans la littérature du moyen âge, et se rattachent à l'histoire trop peu connue des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Écrites dans une langue, fille aînée du latin, et qui semble être devenue à son tour la langue-mère des divers idiomes du midi de l'Europe, ces poésies offrent encore des documens précieux qui doivent intéresser vivement outre les savans français, ceux d'Italie, d'Espagne et de Portugal. La langue romane en effet se retrouve, pour ainsi dire, vivante encore, sauf les modifications amenées par le tems, dans plusieurs contrées de ces royaumes. On sait également que plusieurs troubadours y ont pris naissance, et il n'est pas douteux que leurs compositions poétiques eurent une grande influence sur les diverses littératures de ces différens pays.

Cependant, malgré cette importance littéraire et philologique, les troubadours n'étaient guère connus que par une tradition vague, transmise de génération en génération, et venue jusqu'à nous, appuyée des éloges de Dante et de Pétrarque. Quelques savans, il est vrai, ont voulu pénétrer dans

(1) Paris, 1822, 6 vol. grand in-8°. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Prix des 6 vol., 54 fr.; et le double, papier vélin. On peut se procurer séparément la *Grammaire des Troubadours*, 1 vol. in-8° : prix, 6 fr.; ainsi que la *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, 1 vol in-8° : prix, 9 fr.

ce champ fertile; mais leurs travaux indécis et sans persévérance n'ont rien produit, et tous les essais publiés jusqu'à ce jour n'avaient donné qu'une idée bien incomplète et souvent fausse de ces poètes célèbres, qui répandirent un si vif éclat dans le moyen âge. L'ouvrage que nous annonçons, remplit enfin cette grande lacune dans l'histoire littéraire de l'Europe latine; et l'on ne sait d'abord ce qui doit le plus étonner dans ce beau travail, ou de l'esprit de méthode, de la philosophie et de la critique éclairée qu'on y trouve, ou des immenses difficultés que M. Raynouard a si heureusement vaincues. En effet, il fallait, par une patience courageuse et par une infatigable activité, conquérir, pour ainsi dire, chaque forme, chaque règle, chaque mot d'une langue ensevelie depuis quatre siècles dans quelques manuscrits, la plupart mutilés, presque tous incorrects, et dont les caractères à demi effacés, les abréviations fréquentes, la fusion des mots ou leur séparation continuelles, l'absence de ponctuation, le manque de fixité dans l'orthographe, et mille autres difficultés pouvaient effrayer, et devaient arrêter à chaque instant la passion même du savoir. Telle est, toutefois, la tâche que M. Raynouard s'est chargé de remplir (1), et il était digne sans doute de l'académicien distingué qui vengea si éloquemment la mémoire des chevaliers du Temple, d'arracher à un oubli injurieux la renommée des troubadours, et d'élever à la gloire de ces pères de notre ancienne littérature un monument durable, qui servira désormais à guider tous ceux qui voudront étudier les annales, les mœurs et l'histoire littéraire du moyen âge.

---

(1) M. Raynouard annonce qu'il a eu pour collaborateur de cette belle collection M. Pellissier, qu'il nomme avec un intérêt et une affection qui honorent à la fois le patron et le disciple. Nous aimerions à reproduire ici les expressions mêmes de M. Raynouard, si la modestie de M. Pellissier, devenu l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, ne nous empêchait de placer ici son éloge. N. D. R.

Remontant d'abord à l'origine de l'idiome roman, et présentant le tableau rapide de la décadence et de l'altération de la langue latine, M. Raynouard suit ces dégradations successives, qui toutes deviennent autant de matériaux pour l'édification de la langue nouvelle. C'est à l'aide seul de ces débris épars, que le savant académicien a découverts et rassemblés, qu'il recompose en quelque sorte cette langue, en établit et en développe les principes, les formes caractéristiques, en un mot, tout le système grammatical, dont il retrouve ensuite les élémens principaux dans les autres langues du midi de l'Europe, qui se sont formées à cette commune origine. Ce dernier travail, que contient le VI^e volume de la collection, est d'une importance qui sera vivement sentie par tous les savans philologues, sous le double rapport de l'étymologie et de la théorie générale des langues modernes. L'auteur y compare, avec une profonde et ingénieuse sagacité, tous les idiomes de l'Europe latine avec la grammaire des troubadours, et partout on est frappé d'une analogie et d'une identité, résultat évident d'une conformité d'origine que l'habile secrétaire perpétuel de l'académie française établit par des rapprochemens naturels, des rapports nombreux, et par une foule de faits toujours appuyés d'exemples choisis dans les anciens auteurs de ces divers idiomes; genre de preuves le seul qui puisse véritablement convaincre dans la discussion des problèmes philologiques, et qui recevra de nouveaux développemens et un degré de plus d'évidence dans les quatre volumes qui restent encore à publier, et qui contiendront le lexique de la langue romane, importante et dernière clef de ce magnifique ouvrage.

On sent aisément qu'il est impossible, dans une analyse succincte, de donner une idée de cet immense travail, qui ne présente lui-même que des résultats, et dont toutes les parties sont coordonnées à une méthode qu'il faudrait montrer dans

son ensemble, pour en faire apprécier l'exactitude et le mérite. Nous allons donc nous borner à quelques réflexions sur l'importance que doivent avoir les poésies des troubadours pour les souvenirs nationaux, et sous le rapport des mœurs, des usages, des opinions, de l'époque intéressante où ils ont brillé dans les diverses contrées dont ils favorisèrent la civilisation.

Les secousses violentes qui suivirent le démembrement du vaste empire de Charlemagne, avaient amené la barbarie du xe siècle, qui, malgré l'apologie de Leibnitz (1), devra toujours être regardé comme notre siècle de fer. L'âge suivant vit renaître quelques études; mais la science se réduisit alors à une vaine dispute de mots. L'ambition des grands, qui ne songeaient qu'à s'arroger de nouveaux droits; le clergé, maître du gouvernement, et osant juger les souverains; la cour de Rome, donnant l'exemple du scandale et de la licence; les papes, portant dans l'humble chaire de l'Apôtre, l'esprit de domination et tous les préjugés qui régnaient dans les cloîtres: tels sont les principaux traits qui caractérisent le xie siècle. Toutefois, les excès mêmes des souverains pontifes, la lutte violente du sacerdoce et de l'empire, donnèrent aux esprits une forte impulsion, qu'excitait encore la chevalerie, brillante d'héroïsme et d'enthousiasme, et qu'augmenta bientôt cette fièvre religieuse qui produisit l'exaltation des croisades, et qui précipita l'Europe barbare et guerrière sur l'Asie paisible et florissante.

Ce fut au milieu de ces désordres sanglans qu'apparurent les troubadours, dont les compositions offrent, dans l'histoire des lettres, une classe à part, qui ne se lie en aucune manière, soit pour les formes, soit pour les couleurs ou les pensées dominantes, avec la littérature classique des anciens. Sans maî-

(1) Dans la préface du *Codex juris diplom. gent.*

tres et sans modèles, ces poètes courtois et guerriers célébraient tour à tour la beauté et la valeur, et parcourant les châteaux et les cours, partout accueillis, partout honorés, ils charmaient leurs hôtes illustres par des chansons gracieuses ou par de brillans récits, et recevaient à la fois les faveurs et les récompenses que leur prodiguaient à l'envi les rois, les seigneurs et les dames.

Les poésies des troubadours se divisent en deux genres principaux : celles qui étaient destinées à être chantées ; et celles qui n'avaient point de musique, telles que les *sirventes* ou satires, les épîtres, les *novelles* ou contes, les *romans* ou poëmes. Parmi les poésies lyriques, il faut surtout distinguer la *chanson*, qu'ils désignaient aussi sous le nom générique de *vers*, et sous celui de *son*, *couplet*, *sonnet* et *chant*. C'est principalement dans cette espèce de poésie que les troubadours se créèrent une littérature nouvelle. Ignorant les allégories ingénieuses de l'antiquité, ils firent de l'amour un dieu clairvoyant mais soumis, et placèrent dans le sentiment, dans le respect, dans le dévouement le plus absolu, tout leur espoir, tout leur bonheur, toute leur volupté. Toujours animé par cette courtoisie aimable dont ces poètes sont devenus les modèles, chacun d'eux s'attachait plus particulièrement à une cour ; là, il faisait le choix d'une dame ; en elle il trouvait le sujet de tous ses éloges ; c'était pour elle que son imagination poétique empruntait à la nature et au printems ces couleurs fraîches et brillantes qui animaient ses descriptions ; et, pour prix de tant d'amour, pour prix de cette espèce de culte que le talent rendait à la beauté, le poète regardait comme une faveur insigne qu'elle daignât agréer son hommage. Tour à tour délicat et tendre, craintif et résigné, il puisait souvent le motif de ses éloges dans les rigueurs mêmes de sa dame ; ou, si elles lui arrachaient quelques plaintes, il savait alors, par une douce effusion de sentiment, de respect et d'amour, af-

faiblir ses reproches, et ajouter encore à l'expression de sa tendresse.

Mais ces poètes ne se bornèrent pas à chanter les peines et les plaisirs de l'amour; plusieurs consacrèrent, par de justes et honorables regrets, la mémoire des princes et des grands qui avaient mérité leur reconnaissance ou leur admiration, en même tems que leur muse sévère poursuivait sans ménagement les excès et les désordres de leur siècle. Les longs démêlés de la cour de Rome et de la maison de Souabe, les guerres presque continuelles de la France et de l'Angleterre, les déplorables persécutions du Languedoc, les expéditions de la Terre-Sainte, les débats souvent meurtriers de la féodalité, la licence et la dépravation des mœurs, tout devint alors le domaine de la poésie. Les uns attaquèrent le vice avec l'arme légère du ridicule ou de l'ironie; d'autres, plus hardis, dénoncèrent hautement les fautes des princes, l'inconduite du clergé, l'aveugle prodigalité des grands, leur peu de délicatesse et de retenue dans les moyens de s'enrichir, l'inquiétude pétulante de la bourgeoisie; en un mot, les vices et les excès de toutes les classes; et ces vers, souvent dictés par une franchise âpre et audacieuse, furent presque toujours des leçons de justice, de prudence et de morale pour ceux à qui ils étaient adressés.

Si tel est le mérite des troubadours, et l'on peut s'en convaincre par la lecture des pièces qu'offre le choix de leurs poésies parvenues jusqu'à nous; si telle fut leur influence pendant plus de deux siècles; s'il est vrai, comme il serait facile de le démontrer, que l'on doit à ces poètes la renaissance des lettres dans l'Europe latine; si leurs talens, variés et féconds, adoucirent les mœurs, corrigèrent les abus, et hâtèrent la civilisation dans les pays si long-tems froissés par le choc des partis qui s'en disputèrent la possession, ne devons-nous pas à leur mémoire une sorte de reconnaissance nationale? et pouvons-nous séparer ce noble sentiment des justes éloges

que mérite le savant distingué qui, par une constance infatigable, par une ingénieuse et profonde investigation, offre aujourd'hui à notre belle patrie des monumens de souvenirs et de gloire qui seront utiles à la fois à la science, à l'histoire et aux lettres?

P. P.

COLLECTION DE MÉMOIRES SUR L'ART DRAMATIQUE, *par une société de gens de lettres*. Première, seconde et troisième livraisons, contenant les *Mémoires de mademoiselle* CLAIRON, publiés par M. ANDRIEUX; les *Mémoires de mistriss* BELLAMY, par M. THIERS; les *Mémoires sur* MOLIÈRE, sur *madame* GUÉRIN, *sa femme*, sur BARON, et *mademoiselle* LECOUVREUR, sur GARRICK et MACKLIN, publiés par M. DESPRÉS; enfin, les *Mémoires de* GOLDONI, *avec une Notice de* M. MOREAU (1).

Les Mémoires sont les sources premières de l'historien. Écrits pour la plupart par ceux même dont ils racontent la vie, plus ou moins imprégnés de l'esprit du tems où ils furent composés, ils sont un miroir fidèle des opinions, des goûts, des passions de chaque époque. La vérité, qu'aucun d'eux ne présente pure et sans alliage, se trouve dans la comparaison de tous; leur réunion offre les pièces d'un procès

(1) L'ouvrage formera 12 vol. in-8°. Prix de chaque livraison de deux volumes, 12 fr. pour les souscripteurs, et 14 fr. pour les non souscripteurs. On souscrit chez Ponthieu, libraire, au Palais-Royal, Galerie de bois, n° 252.

contradictoire, dont l'historien est le rapporteur, et dont le lecteur est le juge.

A l'intérêt que présente l'étude des mœurs et des opinions contemporaines, les Mémoires joignent encore l'intérêt puissant de la curiosité. Parfois ils ont le mérite du roman; quelques-uns offrent une peinture naïve et touchante de la vie domestique; d'autres nous enseignent à pénétrer dans le dédale du cœur de l'homme : ils nous montrent la nature humaine dépouillée de cette enveloppe extérieure qui en déguise les faiblesses. La plupart, fertiles en piquantes indiscrétions, nous récréent et nous instruisent par des anecdotes sur de hauts personnages, qu'ils nous représentent dans leur nudité. Nous aimons à étudier leurs ridicules, leurs travers; à nous convaincre que la grandeur, la noblesse, les dignités ne sont souvent que les voiles brillans de l'ignorance et du vice. Cette découverte console notre orgueil.

Les Mémoires qui racontent la vie des puissans de la terre, sont en général les plus attachans. Ceux qui dévoilent des crimes politiques, des attentats contre les nations, offrent encore plus d'intérêt et d'instruction. Toutefois, ces deux conditions ne sont point indispensables; il suffit qu'un homme ait captivé l'attention publique, qu'il ait joui de quelque célébrité, que ses rapports aient été très-étendus, pour que l'on désire connaître les détails de sa vie privée.

De tous les genres de célébrité, il en est un qui n'est pas sans doute le plus solide, mais auquel on ne peut refuser beaucoup d'éclat; c'est celui du comédien. Obligé par sa profession d'exposer sans cesse sa personne en public, le comédien attire sur lui tous les regards. Il nous intéresse en raison même des émotions qu'il nous fait éprouver. On veut connaître sa vie privée, ses habitudes; les héros de théâtre, interprètes nécessaires des gens de lettres, deviennent le sujet habituel de leurs conversations; le génie du poète dramatique

a besoin de leur génie pour nous charmer, et cette dépendance mutuelle où ils se trouvent les unit ensemble. Le talent, qui remplit tous les intervalles et rapproche toutes les distances, est le lien commun qui resserre leur intimité. L'histoire littéraire nous montre, à toutes les époques, les artistes distingués amis des grands écrivains. Souvent, les personnages les plus élevés de leur tems n'ont pas cru descendre, en les admettant dans leur familiarité ; un grand nombre fut l'objet de la protection de nos illustres dames ; plusieurs ont approché de nos rois. Il est vrai que, s'ils jouissent quelquefois d'une grande faveur pendant leur vie, on leur dispute une tombe après leur mort ; mais cette injustice elle-même ajoute à leur célébrité.

Les Mémoires des comédiens intéressent encore par les anecdotes dont ils abondent. Un injuste préjugé les isolant de la société, ils semblent s'être créé une existence particulière. Ils vivent dans une sphère à part ; ils forment une classe distincte qui n'observe qu'une portion des lois et des usages de la société, auxquels sont soumises les autres classes. Les comédiens, affranchis d'une foule d'observances, de règles communes à tous les citoyens, offrent l'image d'un état populaire ; une liberté presque indéfinie règne dans leurs relations mutuelles ; et, s'il en résulte quelques scandales, il faut surtout l'attribuer aux lois cruelles et impolitiques qui les ont, pour ainsi dire, placés en dehors de la civilisation. Cet état de choses, quelle qu'en soit l'origine, influe sur leur vie entière ; il rend leur histoire fertile en contrastes singuliers, en catastrophes souvent comiques, en aventures plaisantes ou tristes, riantes ou sombres. Leurs Mémoires offrent souvent les caractères de la fiction ; ils sont, en général, une suite de comédies d'intrigue, une chaîne non interrompue de situations romanesques, qui en rendent la lecture à la fois agréable et variée.

Leur utilité, sous le rapport de l'art dramatique, n'a pas besoin d'être démontrée. De longues études, un exercice continuel de la déclamation, une habitude constante des effets de la scène, rendent les comédiens excellens juges de l'art mimique : plusieurs d'entre eux sont très-capables d'apprécier le mérite d'un ouvrage dramatique. On aime à suivre Le Kain et mademoiselle Clairon, dans leurs réflexions sur l'art du comédien : leurs opinions sur nos chefs-d'œuvre ne sont pas toujours des règles sûres ; mais elles sont au moins dignes d'un examen approfondi ; pour l'art de la déclamation et du geste, ce sont des maîtres qu'il faut suivre ; relativement à l'art dramatique, ce sont des conseillers qu'il est utile de consulter.

Les mêmes causes qui rendent les Mémoires des comédiens instructifs et piquans, assurent un intérêt réel à ceux qui sont l'ouvrage des auteurs dramatiques. Moins fertiles en anecdotes, ces derniers offrent plus de connaissances positives ; ils sont plus philosophiques, et peuvent devenir de meilleurs guides. Si les comédiens s'égarent dans leurs jugemens littéraires, s'ils apprécient mal telle ou telle pièce qui n'offre point de rôle où leur talent puisse briller, les Mémoires de l'homme de lettres serviront de correctif. Les uns seront le complément des autres ; mais aucun d'eux n'attachera aussi vivement que ceux dont les auteurs réuniront, au talent du comédien, le talent du poète, et le génie qui compose, au génie qui exécute. Les anciens nous ont laissé plusieurs exemples de cette alliance des deux professions. La France peut en offrir un illustre dans son premier auteur comique. En Angleterre, presque tous les artistes célèbres ont travaillé pour le théâtre ; plusieurs des écrivains comiques de notre tems n'ont pas dédaigné de représenter eux-mêmes une partie des ouvrages dont ils sont les auteurs, et sur lesquels se fonde leur réputation.

Une *Collection de Mémoires sur l'art dramatique*, écrits soit par des comédiens, soit par des gens de lettres, est donc une publication digne des encouragemens de tous les amis de la littérature. L'idée qui a fait concevoir une pareille entreprise est une idée juste. La réputation des écrivains qui se sont chargés de l'exécuter est une garantie donnée au public; et les trois livraisons de cet ouvrage déjà publiées, prouvent que les éditeurs ne se sont pas bornés à de vaines promesses.

Les Mémoires par lesquels s'ouvre cette collection, sont ceux de mademoiselle Clairon. Un de nos plus éclairés écrivains, homme de sens et de goût, M. Andrieux, s'est chargé de disposer dans un meilleur ordre les diverses parties dont ils se composent. Une notice très-étendue, et que cependant les lecteurs trouveront trop courte, ajoute quelques faits omis par l'héroïne tragique, et offre, sur l'art du comédien, des considérations et des préceptes dont les jeunes artistes doivent se pénétrer. On peut regarder l'écrit de M. Andrieux comme un traité complet de déclamation théâtrale. Son style, toujours élégant et pur, se recommande par cette simplicité, qu'on semble moins apprécier en France, depuis que l'invasion du germanisme a banni le naturel de notre langage, et lui a enlevé jusqu'à cette clarté qui en formait le principal caractère.

Il y a beaucoup d'intérêt dans les Mémoires de mademoiselle Clairon; on ne peut suivre, sans une sorte d'étonnement, les degrés par lesquels cette actrice célèbre est parvenue, de la plus profonde ignorance, à une instruction rare dans les femmes même dont l'éducation a été le plus soignée. Ses jugemens sur quelques rôles tragiques prouvent beaucoup de tact et de finesse. Nous n'en dirons pas autant de l'opinion détaillée qu'elle émet sur mademoiselle Dumesnil, son heureuse rivale. Cette opinion se ressent d'une partialité

trop évidente ; au reste, pourquoi s'en étonner? mademoiselle Clairon était femme et comédienne.

C'est une comparaison très-piquante à faire, que celle de nos reines de théâtre avec leurs rivales d'Angleterre. Presque toutes les nôtres, se dédommageant dans le monde des larmes obligées qu'elles versent sur la scène, s'y font distinguer par un caractère enjoué; plus d'une aiguise la mordante épigramme : la malice et la folie inspirent presque toutes leurs actions. On rirait, en France, d'une comédienne mélancolique ; les héroïnes du théâtre anglais, au contraire, ne se présentent qu'entourées d'un cortége d'idées sombres. Une langueur profonde règne dans leurs discours ; elles ne font que gémir, qu'accuser l'injustice du sort ; on croit toujours entendre la plaintive Ophélie ou la tendre Juliette : toutes leurs passions sont des romans ; toutes leurs aventures sont des tragédies sentimentales : pas le moindre mot pour rire dans leurs Mémoires. J'ai lu ceux d'une actrice (miss Robinson) (1), qu'aima jadis le prince de Galles, et qui subit sa royale inconstance ; les premières pages rivalisent avec les plus noires compositions de la fameuse Anne Radcliffe. Il n'y est question que des tristes présages qui accompagnèrent la naissance de l'auteur : elle vint au monde dans un vieux monastère, au milieu du sifflement des vents et du déchaînement des tempêtes. L'auteur d'*Ipsiboé* sera jaloux d'un pareil début.

Mistriss Bellamy, dont les Mémoires font partie de la collection, est encore l'une des actrices les moins sentimentales qui aient paru sur les théâtres de Londres. Néanmoins, elle n'est point entièrement infidèle à l'esprit national. Quelques réflexions mélancoliques viennent de tems en tems révéler

(1) Ces Mémoires feront partie de la Collection; ils seront publiés par l'auteur de cet article.

la patrie de l'auteur. Ces Mémoires ont été publiés par M. Thiers, jeune écrivain dont le talent précoce donne de grandes espérances. La notice dont il a enrichi cette édition, est l'ouvrage d'un esprit accoutumé à la réflexion, et d'une imagination vive et brillante. On reprochera au style de M. Thiers une expression quelquefois vague, et des tours souvent pénibles; mais l'auteur est jeune, ses défauts s'effaceront, et son talent restera.

Puisque j'ai parlé de Mémoires sur des auteurs anglais, je passerai sans autre transition à la vie de Garrick, traduite de Murphy, et à celle de Macklin, traduite de Kirkman. Garrick, toujours occupé des soins de son théâtre, et de la composition de plusieurs ouvrages dramatiques, négligea d'écrire lui-même ses Mémoires. Il en laissa le soin à plusieurs de ses amis, qui se sont acquittés religieusement de ce devoir. Murphy, poète et prosateur célèbre, est celui de tous qui a le mieux réussi à nous faire connaître le premier comédien de l'Angleterre; son travail méritait d'être préféré par les éditeurs de la collection. Ces Mémoires n'offrent pas seulement des détails sur Garrick, le lecteur y trouve de nombreux renseignemens sur le théâtre anglais; il y voit se reproduire les préjugés de nos rivaux à l'égard de nos grands écrivains, préjugés que, par une fatalité singulière, l'Angleterre et l'Allemagne sont parvenues à importer en France, aujourd'hui que des Welches nouveaux font la guerre à leur patrie, et rabaissent Corneille, Racine et Voltaire, pour élever Shakespeare, Schiller, et d'autres poètes de la même école. Murphy soutient que *Zaïre* n'est qu'une suite de déclamations, et que les *Horaces* de M. Whitehead laissent bien loin derrière eux ceux de Corneille. On doit savoir gré à M. Després, qui s'est chargé de la publication de la vie de Garrick, d'avoir fait, dans quelque notes, justice de ces irrévérences britanniques.

L'*Essai sur le Théâtre anglais,* qui précède l'ouvrage, fait aussi beaucoup d'honneur à M. Després.

Garrick, auquel les Anglais assignent parmi leurs acteurs le même rang que la France donne à Le Kain parmi les nôtres, était l'un des comédiens les plus passionnés qui aient paru sur la scène; une diction accentuée, un geste plein de force, un jeu de physionomie dont l'expression tenait du prodige, le rendaient propre aux rôles profondément tragiques. Celui de Richard III était son triomphe. L'anecdote suivante, rapportée par M. Després, peint cet acteur mieux que toutes les notices apologétiques. Le duc de Guines, ambassadeur de France, était allé voir lord Hedgecomb, son ami, à Twickenham, près de Londres. — Je n'ai pas oublié, lui dit ce seigneur, le désir que vous avez de connaître Garrick; vous allez être satisfait; Garrick est chez moi depuis quatre jours. Acheminons-nous vers ce pavillon, il y prend du thé. Le duc de Guines entre avec empressement dans le kiosque où Garrick déjeunait. Laissons-le parler lui-même : « Je vois, dit-il, un petit homme d'une mine assez commune, étendant du beurre sur son pain, avec une telle application, qu'il ne se dérangea pas quand nous parûmes. Mon cher Garrick, lui dit le lord, voilà M. l'ambassadeur de France, qui se fait un grand plaisir de vous voir et de causer avec vous. Garrick me fit un salut assez léger, et continua sa beurrée. Je le regardai sans parler. Il rompit le silence : « M. l'ambassadeur de France, dit-il en souriant assez finement, a dans ce moment une pauvre idée de Garrick. »

« Loin de là, lui répondis-je; mais, je vous l'avouerai, je vous confrontais avec votre réputation; je vous comparais à cette estampe où, le poignard à la main, l'œil en feu, les cheveux hérissés, vous m'avez fait frissonner sans que je vous eusse jamais vu. — Vraiment oui, reprit Garrick, ces peintres nous flattent. Ils nous représentent, tels qu'ils nous voient

sur la scène. Ils nous donnent de belles attitudes, des airs de rois ; et, redevenus nous-mêmes, nous paraissons ignobles à côté de notre portrait. En même tems, il se leva comme un homme en fureur. Il avait six pieds ; ses cheveux me parurent se dresser sur sa tête; ses lèvres tremblaient : l'expression de sa figure entière était effrayante. Je reconnus Richard III, la gravure, et surtout l'inimitable Garrick. »

Les ennemis de Garrick lui cherchèrent un rival; ils voulurent lui opposer Macklin, acteur qui n'était pas sans talent, qui même en déployait beaucoup dans certains rôles, et qui, dans un seul, était sans égal. Garrick n'approchait pas de Macklin, dans le rôle de Shylock, personnage du *Marchand de Venise*, tragédie de Shakespeare. Shylock est un juif usurier, qui a prêté une somme d'argent à un négociant vénitien, avec la condition expresse, que, si son prêt ne lui est pas rendu à une époque fixée, l'emprunteur le laissera se payer d'une livre de sa chair. Cet abominable traité, sur lequel repose toute la pièce, lui communique un intérêt d'une nature singulière. Macklin s'était acquis dans ce rôle une si grande réputation, qu'on lui avait donné le surnom de Shylock. Ce comédien était en même tems auteur comique. Plusieurs de ses pièces sont restées au théâtre ; il vécut jusqu'à l'âge de 107 ans, et joua jusqu'à 100 ans environ. On remarqua, comme un phénomène, qu'à l'âge de 90 ans, il fit représenter, pour la première fois, la meilleure de ses comédies (*l'Homme du monde*), et obtint un succès d'enthousiasme dans le principal rôle.

M. Després a publié, outre les mémoires de Garrick et de Macklin, ceux que Grimarest nous a laissés sur Molière, un extrait des mémoires de M^me^ Guérin, veuve de ce grand homme, et une lettre de l'abbé d'Allainval sur Baron et M^lle^ Lecouvreur. Ces trois morceaux sont suivis d'une lettre sur la comédie de l'*Imposteur* (*Tartufe*), attribuée

à Molière lui-même. Le tout est précédé d'une suite de réflexions de l'éditeur, sur les ouvrages et le caractère de notre premier auteur comique.

Grimarest vivait à la fin du XVII^e siècle ; c'était un très-mauvais écrivain ; mais il connaissait particulièrement Baron, élève de Molière : et la plus grande partie de ses Mémoires ont été écrits sous la dictée de ce comédien. Ils abondent en anecdotes peu connues, et dont quelques-unes, évidemment fausses, ont eu besoin d'être rectifiées par l'éditeur : Grimarest, cependant, donne beaucoup de détails curieux sur Molière ; il montre ce grand homme, poursuivi par le fanatisme au dehors, et malheureux dans son intérieur ; victime d'une femme capricieuse et coquette, et ne pouvant cesser de l'aimer. Si Molière a joui d'une gloire immense pendant sa vie, il ne connut jamais les plaisirs qui peuvent rendre l'existence douce et chère ; la jalousie déchirait son cœur ; l'envie noircissait son caractère et ses mœurs. D'un côté, les besoins impérieux des comédiens qu'il dirigeait le forçaient à multiplier ses ouvrages, et la nécessité d'attirer la foule l'obligeait à sacrifier aux goûts populaires ; de l'autre, il fallait, qu'aux ordres tout-puissans de la cour, son génie se pliât à inventer des ballets et des divertissemens pour récréer les yeux de Louis XIV. Molière partagea, avec tous les grands hommes, le privilége du malheur et de l'injustice. La célébrité qu'il acquit lui coûta le repos ; sa gloire finit par être payée du sacrifice de sa vie.

La femme de Molière, qui, après avoir empoisonné la vie de ce grand poète, s'en punit elle-même, en épousant le comédien Guérin, dont le caractère despotique vengea son trop faible prédécesseur, a laissé des Mémoires longs et diffus qui étaient tombés dans l'oubli. Les éditeurs de la collection ont eu l'heureuse idée d'extraire tout ce que ces Mémoires offraient d'intéressant. On leur saura aussi beaucoup de gré d'avoir

réimprimé une lettre sur la comédie de *Tartufe*, appelé d'abord *Panulphe*, attribuée à Molière lui-même. Cette lettre est une réponse énergique aux intolérans, qui persécutèrent à sa naissance le chef-d'œuvre de la scène française.

Je connais peu de morceaux dont la lecture soit plus agréable que la lettre de l'abbé d'Allainval sur Baron et Mlle Lecouvreur. D'Allainval a peint au naturel le Tufière des comédiens, qui prétendait que les acteurs devraient être élevés sur les genoux des princesses, et recevoir l'éducation que l'on donne aux enfans des rois. Il n'a pas moins réussi dans le portrait qu'il a tracé de cette jeune Lecouvreur, qui ne fit que paraître sur la scène française, et dont le nom ne périra point; qui joignit à la sublimité du talent le charme de la bonté, et toutes les vertus de son sexe; dont la mort plongea les muses dans le deuil, et qui inspira à la lyre de Voltaire les accords les plus touchans qu'elle ait fait entendre. La mort d'aucune princesse ne fit verser autant de larmes que celle d'Adrienne Lecouvreur; et cependant, le fanatisme lui refusa un tombeau.

Il nous reste à parler des *Mémoires de Goldoni*, dont le premier volume vient de paraître. C'était, pour les éditeurs, un devoir de rendre cet hommage à l'écrivain qui créa, pour ainsi dire, l'art en Italie; et qui, après avoir mérité le titre de premier poète comique de son pays, vint à soixante ans recueillir des applaudissemens sur la scène française. Goldoni composa plus de cent pièces; soixante au moins obtinrent le plus grand succès; il vécut cependant dans la médiocrité; sa vieillesse s'écoula en France, et il est pénible d'avouer que l'indigence assiégea son lit de mort: les secours du gouvernement ne précédèrent sa fin que d'un seul jour. Ce fut Chénier qui fit rendre, par la Convention nationale, une trop tardive justice à Goldoni: l'auteur de *Charles IX* ne se doutait pas que le même sort l'attendait à ses derniers momens,

et qu'alors il ne devait obtenir, comme le poète objet de ses nobles réclamations, que les secours d'une insultante pitié.

Les Mémoires de Goldoni abondent en détails curieux, en anecdotes intéressantes. L'existence de cet écrivain fut continuellement attachée à celle des comédiens; initié dans le secret de leurs petites passions, de leurs jalousies, de leurs préjugés, il les peint avec complaisance; c'est un vieillard qui écrit, il aime à conter: historien naïf et sans prétention, il se montre tel qu'il fut, léger, inconstant, mais toujours honnête et modéré dans ses goûts; plein de cette insouciance qui est le cachet du génie, vivant au jour le jour, sans ambition, et ce qui est plus rare, sans amour-propre. Goldoni parle de lui-même avec franchise, jamais avec orgueil; il ne se pique ni de finesse, ni de politique; il avoue jusqu'aux chaînes qu'il porte; il consent à se montrer attaché à la fortune d'un entrepreneur de comédie, qui jadis avait été danseur de corde. Il travaille sous ses ordres, et, consciencieux en tout, donne toujours plus qu'il n'a promis. Ne lui demandez ni un caractère énergique, ni une noble indépendance; il ne vous entendra pas. Il a toujours vu le génie à la solde de l'opulence, et il ne suppose pas que cela puisse ou doive être autrement. Un compliment de Mesdames, tantes du roi, le transporte, et il ne conçoit rien à l'aversion de Rousseau pour les grands seigneurs. Tel est Goldoni: c'est un enfant, mais cet enfant a du génie.

Ses Mémoires offrent l'analyse de presque toutes ses pièces. La plupart étant peu connues en France, cette partie de l'ouvrage mérite de fixer l'attention des lecteurs. Les poètes comiques dont le talent se borne à rhabiller d'anciennes idées, pourront le consulter avec fruit. Le morceau littéraire qui précède l'ouvrage, est dû à la plume élégante de M. Moreau; il présente, dans un cadre resserré, l'histoire de la comédie italienne, depuis son origine jusqu'à Goldoni.

Tels sont les *Mémoires sur l'art dramatique* publiés jusqu'à

ce jour. L'entreprise a été conduite avec une activité que le succès a récompensée. Les amis de la littérature ont la confiance que cette activité ne se ralentira point : ils attendent avec impatience les *Mémoires de Le Kain*, avec une notice écrite par *Talma*. On sera curieux de voir un acteur illustre jugé par le *tragédien* célèbre qui a créé une école rivale de la sienne. Les *Mémoires de Brandes et d'Iffland*, célèbres acteurs allemands, seront publiés par M. Picard; M. Étienne nous fera connaître ceux de *Molé*; M. Ourry publiera les Mémoires de *Préville* et de *Dazincourt*; ceux de M^lle^ *Dumesnil* trouveront dans M. Dussault un éditeur aussi habile qu'éclairé; M. Félix Bodin publiera les Mémoires du célèbre *Alfieri*; M. Merle, ceux de *Dhennetaire*; M. Thiers, ceux de *Cibber* et de *Kemble*; la plume exercée de M. Barrière ajoutera une notice aux Mémoires de *Larive*. De tels noms promettent un grand intérêt à cette Collection, qui deviendra un des monumens littéraires de notre époque, et qui prouvera que notre patrie n'abandonne point, comme on semble l'en accuser, la littérature pour la politique. Nos conquêtes sociales n'ont point suspendu le cours de nos conquêtes intellectuelles; loin de se nuire, elles se prêtent un mutuel soutien. Le Français va du *forum* au théâtre; il applaudit tour à tour ses grands orateurs et ses grands écrivains; son génie suffit à tout; sa gloire ne s'affaiblit point en s'étendant : l'étranger trouvera la France aujourd'hui telle qu'elle fut à toutes les époques, spirituelle et brave, instruite et généreuse; enfin, toujours digne de figurer à la tête de la civilisation européenne.

LÉON THIESSÉ.

## HISTOIRE DES BEAUX-ARTS.

### Essai sur l'histoire de la musique en Italie, *depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours; par M.* Grégoire Orloff, *sénateur de l'empire de Russie* (1).

M. le comte Orloff, qui nous a donné naguère des *Mémoires sur le royaume de Naples* (*Voyez*, T. XI, p. 306), nous entretient aujourd'hui de l'*Histoire de la musique en Italie*. Après avoir habité ce beau pays, il semble ne pas pouvoir l'oublier; nous partageons volontiers avec lui ces doux souvenirs. C'est là, dit-il, que cet art enchanteur lui fit connaître toute sa puissance, et qu'il conçut le projet de lui rendre une espèce d'hommage, en écrivant son histoire, en esquissant le tableau de ses révolutions, et de ses progrès.

L'auteur débute par une savante *Introduction*, dont l'ouvrage même peut être regardé comme une espèce de commentaire. Il aborde ensuite l'histoire de la musique, en tâchant de nous donner quelque idée de celle des Grecs, des Étrusques et des anciens Romains. Mais, comme il serait inutile de s'y arrêter long-tems, après les discussions stériles et ennuyeuses de ses devanciers, il se débarrasse bientôt de ce sujet, pour entrer dans une carrière où l'on peut suivre cette histoire avec plus de profit. Il la reprend à cette époque où, privée de la faveur des dieux du paganisme, elle cherche un refuge à l'ombre de la religion des chrétiens; et suivant ses vicissitudes et ses progrès, il la montre relevée enfin par Cons-

(1) Paris, 1822, 2 vol. in 8°. P. Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19; Chassériau, libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5.

tantin, puis réformée par saint Ambroise et par saint Grégoire. Elle ne marche cependant que plus ou moins lentement, jusqu'au IIe siècle, où le célèbre bénédictin Guido d'Arezzo inventa ou perfectionna la gamme. Dès lors, la musique prit son essor, et fit pressentir les grands avantages qu'on pourrait tirer de cette féconde invention. Les Italiens en profitèrent les premiers; et les étrangers se hâtèrent d'imiter leur exemple. Ainsi l'école de Guido, développée de plus en plus, surtout par les travaux de Marchetto, de Padoue, au XIIIe siècle, se répandit et s'établit dans toute l'Europe. On peut assigner à cette époque la fondation des écoles musicales des autres nations.

L'auteur croit voir ces nouvelles écoles dans un état de prospérité, tandis que l'ancienne école italienne lui semble demeurer stationnaire ou rétrograde. C'est, d'ailleurs, l'opinion générale, que nous ne pouvons encore ni rejeter ni partager. Nous nous bornons à remarquer ici que, s'il est vrai que des écoles étrangères concoururent pendant quelque tems à faire sortir l'école italienne, leur mère commune, de l'état de décadence où elle était tombée au milieu du XVe siècle, celle-ci acquitta bientôt et très-généreusement cette dette, que l'on a souvent trop exagérée. S'étant dégagée la première des entraves que la doctrine et l'autorité des anciens avaient, pour ainsi dire, consacrées, elle employa tous ses efforts pour s'ouvrir de nouvelles routes, et fit de tels progrès qu'elle obligea toutes les autres à reconnaître sa supériorité et à observer ses lois.

M. Orloff, après avoir indiqué les divers genres de musique vocale et instrumentale, inventés dans les XVIe et XVIIe siècles, nous ramène à ces beaux jours où cet art, purifié de la rouille des siècles précédens, brille de toute sa splendeur, principalement sur les théâtres d'Europe. Six époques semblent marquer la naissance, les progrès et le perfectionnement de la musique théâtrale : la première est l'invention du

*récitatif*, sous les compositeurs Peri et Monteverde; la seconde, celle des *airs*, sous Cavalli et Cesti; la troisième, celle du *récitatif obligé*, sous Scarlatti et Perti; la quatrième, celle de l'*expression* et de la *vérité*, portées au plus haut point de perfection, par Vinci, Porpora et Pergolese; la cinquième, celle de la *force* et de la *profondeur*, sous les plus grands maîtres de l'école d'Allemagne; et la sixième enfin, celle où Haydn et Cherubini ont introduit les effets piquans de la *symphonie* appelée *dramatique*.

Tout en parcourant ces époques, l'auteur entreprend de nous donner la biographie des auteurs qui, par leurs ouvrages didactiques, ou par leurs compositions musicales, les ont préparées, ou plus ou moins prolongées. Il semble s'éloigner de son objet, en nous donnant une idée des écoles de France, des Pays-Bas, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne. Mais pouvait-on se dispenser de faire ces excursions, depuis que la musique européenne se trouve liée, par tant de rapports, à la musique italienne? Comment se former une idée juste et complète de celle-ci, sans rechercher et indiquer l'influence qu'elle a exercée dans tout le reste de l'Europe?

En entrant dans l'école italienne, notre auteur regarde un moment, avec des yeux de pitié et d'indignation, ces voix artificielles qu'on désigne du nom de *soprano*. Ce n'est pas la seule fois que le despotisme et la barbarie ont cherché à multiplier les plaisirs en les dénaturant. Il est pénible de voir quelquefois la religion elle-même consacrer d'aussi criminels abus. Mais détournons les yeux de ces restes de barbarie, déshonorans pour la nation et la religion qui les tolèrent; et consolons-nous en voyant que les Italiens eux-mêmes réclament, depuis long-tems, contre cet attentat de *lèse-humanité*.

L'école italienne est tellement riche en maîtres, en compositeurs, en chefs-d'œuvre de l'art, que l'on sent la néces-

sité d'en faire plusieurs divisions, ou écoles particulières. On aurait pu signaler ces écoles par la manière et le goût propres aux maîtres qui les ont fondées, et par le nombre et le mérite de leurs élèves qui les ont imités. Mais, comme la plupart des compositeurs italiens ont tant d'originalité que chacun se distingue par un caractère tout particulier, on serait obligé de compter autant d'écoles que l'on rencontre de compositeurs. On aurait pu se borner à déterminer un certain degré de perfection, ou certains genres d'originalité, dont pourrait se contenter l'histoire des progrès de l'art Mais cette analyse comparative et sévère aurait fait exclure beaucoup d'auteurs et d'artistes qui ont aussi le droit de figurer dans l'histoire de M. Orloff. Il a donc mieux aimé être simple historien, que de chercher à établir un système à grands frais. Il a voulu avoir des égards pour tous ceux qui les ont plus ou moins mérités, sans cesser de les comparer et de faire ressortir les différences qui existent entre eux.

Les écoles que l'auteur distingue en Italie, reçoivent le nom du lieu, de la ville, ou de l'état où elles ont fleuri par le nombre des compositeurs et de leurs productions. Telles sont les ÉCOLES *napolitaine*, *romaine* et *bolonaise*, *vénitienne*, *lombarde*, *florentine* et *piémontaise*. Soit par l'influence de leurs circonstances locales, soit par d'autres motifs, les Lombards semblent plus portés à raisonner de l'art qu'à faire de la musique; ils goûtent plutôt l'harmonie que la mélodie. Ils pourraient offrir plus d'ouvrages didactiques que de compositions musicales, et parmi celles-ci, plus de musique d'église que d'opéras. L'école romaine, quoiqu'elle paraisse destinée, plus que toute autre, au service de la religion, s'est plus signalée, d'après notre historien, dans le style d'*accompagnement*. C'est ainsi que l'auteur attribue le style *madrigalesque* à l'école vénitienne, et celui de *concert* à l'école napolitaine. Mais, ce qu'on peut dire de plus précis

sur le caractère local de ces écoles, c'est qu'elles semblent plus disposées pour la musique dramatique, et préférer la mélodie à l'harmonie, à mesure qu'elles s'approchent du Midi.

On doit, sans doute, à l'école florentine la découverte et les premiers essais de la moderne mélopée; mais elle s'est contentée d'en donner l'exemple et la première direction aux autres écoles, en leur laissant l'honneur de perfectionner son invention. Les trois écoles romaine, vénitienne et napolitaine se sont quelquefois disputé cette gloire. Leurs productions ont fait souvent croire qu'elles auraient pu marcher toujours de pair dans la même carrière. Mais l'école napolitaine, soit par le nombre de ses compositeurs, soit par la richesse et l'originalité de leurs chefs-d'œuvre, soit par les principes et la méthode de leur enseignement, a jeté tant d'éclat, qu'elle a éclipsé toutes les autres; et parler aujourd'hui de l'école italienne, c'est parler de l'école de Naples. Il n'est donc pas étonnant que M. Orloff lui ait consacré la plus grande partie de son histoire.

Ne pouvant entrer dans tous les détails de cet ouvrage, nous pouvons du moins assurer qu'on y trouve les élémens indispensables pour l'histoire de l'art; que l'auteur n'a épargné ni recherches ni soins pour se procurer les renseignemens et les connaissances nécessaires à son entreprise; et que comme il cite les écrivains les plus accrédités dans la matière qu'il traite, on doit présumer que tout ce qu'il avance est de la plus grande exactitude. Lors même qu'on remarquerait quelque légères fautes, inévitables dans un travail qui se compose de tant de détails minutieux, il faudrait s'en prendre plutôt à ceux qui ont devancé notre auteur dans la même carrière, et qui, étrangers au pays et quelquefois à l'art dont ils s'occupaient, n'ont pas su toujours rectifier les faits puisés dans une tradition incertaine. Nous croyons, au contraire, devoir

adresser un reproche aux Italiens eux-mêmes, qui se sont très-peu occupés de l'histoire de leur musique, et qui souvent n'ont pas même rendu un hommage de reconnaissance aux mânes des artistes célèbres qui ont le plus honoré leur patrie. Depuis J. B. Doni, il n'y a que le P. Martini qui ait entrepris l'histoire de la musique. Il faut la chercher chez les Anglais, les Allemands, les Français. On trouve à peine à citer l'*Éloge de Jomelli*, écrit par l'avocat napolitain Mattei; la *Vie de Corelli* par Maroncelli, l'*Eloge de Tartini* par Camillo Ugoni, et quelques autres. Piccini n'aurait pas encore obtenu le même honneur, sans Ginguené. M. Quatremère a rendu la même justice à Paësiello, dont on a fait à peine quelque mention à Naples. Mais Durante, mais Guglielmi, mais Cimarosa!..... Devons-nous donc attendre des étrangers ce tribut de justice et de reconnaissance? et oserait-on se plaindre en même tems que la biographie de ces artistes ne soit pas assez constatée?

Je me suis réservé de réunir ici quelques considérations sur l'état de la musique italienne aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, et sur l'origine de la mélopée moderne. Le comte Orloff lui-même me fournit l'occasion et les moyens d'esquisser une partie de cette histoire, qu'on n'a pas toujours traitée avec la précision convenable.

On a trop souvent répété ce que Louis Guiciardini, neveu du célèbre historien du même nom, avait avancé de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, que, dès cette époque, la musique n'excellait guère que dans les Pays-Bas, et que c'étaient les Flamands qui l'exerçaient et l'enseignaient dans la plupart des états de l'Europe, et même dans l'Italie. On a remarqué aussi que Léonel, duc de Ferrare, et Galéaz Sforze, duc de Milan, entretenaient dans leurs cours des chanteurs ultramontains. Il est incontestable que Tinctoris et Villaert, tous deux Flamands, enseignèrent, l'un à

Naples, et l'autre à Venise. Mais cela suffit-il pour prouver que les Italiens avaient oublié les doctrines de Guido et de Marchetto, et qu'ils ne connaissaient plus un art dont ils sentaient plus vivement le besoin et faisaient plus d'usage que les autres nations? Le concours d'artistes étrangers n'exclut pas la coexistence des artistes nationaux; il peut même prouver que les uns accouraient dans un pays où l'art était mieux apprécié, où le grand nombre des cours, des villes, des chapelles attirait un nombre proportionné de professeurs et d'exécutans. Ce qui aurait été surabondant pour les Pays-Bas ou pour quelque autre pays, ne pouvait pas l'être également pour l'Italie, où il fallait entretenir des chapelles et des écoles dans la plupart des villes, telles que Milan, Venise, Florence, Rome, Naples, Palerme, Ferrare, Urbin, Mantoue, etc.

Au commencement du XVI^e siècle, le comte Castiglione nous assure que la musique faisait une partie essentielle de l'éducation de tout homme de cour. Les dames elles-mêmes, qui brillèrent le plus dans ce siècle par leurs talens, cultivaient surtout la musique instrumentale et vocale. Gaspara Stampa, Elisabetta Gonzaga, Tullia d'Aragona, Maria Cardona, Tarquinia Molza, etc., toutes dignes de servir de modèle par leur esprit et par leurs talens, se faisaient également admirer dans la littérature et dans la musique.

Qu'on ne croie pas qu'elle était un simple objet d'amusement pour les grands. Léon X, à qui Poliziano avait communiqué son goût pour cet art comme pour tous les autres, en faisait un objet d'étude; il s'occupait souvent, et de son luth favori, et des théories les plus difficiles de l'harmonie. Or, quelle influence ne dut pas exercer le goût particulier de ce souverain pontife sur les artistes et les savans de son tems? Léonard de Vinci était si habile dans la musique instrumentale et vocale, qu'on débita que Louis Sforze l'avait

appelé à Milan pour qu'il exerçât ce talent à sa cour. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étonnait tous les courtisans et les musiciens, et même ces chanteurs ultramontains qu'entretenait la cour de Milan. On sait aussi que ce fameux artiste mathématicien avait donné des formes nouvelles et mieux combinées à sa lyre, à une viole et à un clavier. Vinci fut ensuite imité par le Parmegianino, Cellini, le Tintoretto et l'un des Caracci, tous habiles artistes et musiciens à la fois. On pourrait citer encore beaucoup de savans et de poètes qui cultivèrent la musique avec une sorte de passion.

Mais qui pourrait compter ceux qui en faisaient leur profession spéciale? F. A. Doni en a laissé une liste, dans son ouvrage *sur la Musique*, et dans sa *Bibliothèque*, qui n'appartiennent tous qu'à la première moitié du XVI^e siècle. F. Patrizi a fait mention d'une partie de ceux qui brillèrent dans l'autre moitié. Signalons quelques-uns des plus célèbres.

Franchino Gaffurio, contemporain et non élève de Tinctoris, avait étudié la musique à Lodi, sa patrie, et à Mantoue; et lorsqu'il se rendit à Naples, il n'y apprit rien de nouveau; il disputa même en soutenant quelques-unes de ses théories, et publia, en 1480, son premier *Traité sur l'harmonie* (*Theoricum opus harmonicæ disciplinæ*). Depuis cette époque jusqu'à la fin du XVI^e siècle, le nombre des traités didactiques de ce genre est extraordinaire. Il est vrai que Zarlino, ce premier restaurateur de la musique après Guido d'Arezzo, fit oublier tous ses devanciers. Mais combien d'ouvrages ne furent pas encore publiés d'après son exemple? Il semblait que la plupart des savans les plus distingués ne s'occupassent que du perfectionnement de la musique. Tels étaient sans doute Orazio Tigrini, Lodovico Zocconi, l'Aleandro, le Maurolico, Vincent Galilei, père du grand Galilée, F. Patrizi, G. Mei, Artusi, Botrigari et tant d'autres, dont les

noms sont honorablement consacrés dans l'histoire littéraire de l'Italie.

Il est vrai que, pendant quelque tems, et ce fut peu avant Gaffurio, vers la moitié du XV^e siècle, l'art de la musique florissait chez les Anglais, les Français, les Espagnols, et surtout chez les Flamands; mais pourquoi n'a-t-on pas imprimé leurs ouvrages, pendant qu'on ne cessait de réimprimer tant d'ouvrages italiens depuis cette époque? On n'a trouvé que deux ou trois exemplaires du *Dictionnaire de musique* (*Definitorium*, etc.), de Tinctoris, regardé comme le premier livre de ce genre qui ait été imprimé; et, s'il ne fut pas composé avant 1478, comme l'a remarqué M. Perne, il n'a devancé que d'un an l'ouvrage de Gaffurio, imprimé à Naples en 1480.

Il existe encore une *Couronne*, ou recueil de messes et de motets, par d'anciens compositeurs de musique étrangers, publié au commencement du XVI^e siècle. Mais ces morceaux mêmes, tout en accordant à leurs auteurs les éloges qu'ils méritent, ne pourraient-ils pas nous faire penser, que, bien que leurs auteurs aient concouru avec les Italiens à propager cette étude, ils ont de même contribué à corrompre l'art par des recherches et des entrelacemens laborieux de contrepoint, qui le rendirent plutôt un objet de travail que d'agrément? N'auraient-ils pas introduit dans la musique ce que les Grecs, venus en même tems de Constantinople, avaient introduit dans la philosophie? Du moins c'est là, ce me semble, que s'arrêta l'école flamande, ou plutôt la musique étrangère, tandis que l'école italienne prit bientôt le caractère de son climat, et se développa de plus en plus jusqu'à la fin du XVI^e siècle. En effet, presque toutes les compositions musicales et didactiques de ce tems, portent le cachet de cet esprit d'invention, qui cherche, qui réforme, qui crée. On le trouve dans les découvertes ou dans les essais de Vinci, de

Nicola Vicentino, de Palestrina, de Zarlino, de Galilei, etc. Et c'est enfin à cet esprit qu'on doit le développement de la mélopée.

Je serai encore plus bref, en touchant cet autre objet si curieux de l'histoire littéraire d'Italie.

D'après les farces, les mystères et les fêtes qu'on célébrait dans ce pays, et à peu près partout ailleurs, la musique s'introduisit, dès la fin du XV^e siècle, dans tous les genres de représentation théâtrale. Il semble qu'on devait chanter quelques morceaux de l'*Orphée* de Poliziano, première pastorale italienne, jouée avant 1483. Dans l'*Errore femineo*, pièce tragique du Notturno, poète napolitain, on rencontre des strophes anacréontiques, destinées sans doute à être chantées. Pendant le XVI^e siècle, on employa souvent la musique dans des tragédies, des comédies et des pastorales, même en prose, mais seulement pour des intermèdes, des chœurs, et tout au plus pour quelque trait isolé dans quelque scène particulière. La musique, faite pour le *Sacrificio* de Beccari, pour l'*Egle* du Giraldi, pour plusieurs tragédies, pour l'*Aminta*, le *Pastor Fido*, etc., ne fut jamais appliquée à toute la pièce, mais seulement à quelques-unes des parties que nous venons d'indiquer.

Mais quelle fut la première pièce qu'on chanta tout entière? Lors même qu'on accorderait cet honneur à l'*Orphée* de Zarlino, et que l'on prouverait que les deux *Pastorales*, mises en musique par Emilio del Cavaliere, furent chantées entièrement en 1590, il reste toujours à déterminer quel était le caractère de leur musique. Or, il est incontestable que ce n'était que de la musique qu'on appelait *madrigalesque*, et qui, appropriée à de telles pièces, leur donnait la forme d'une suite continue de madrigaux, dont la longueur faisait ressortir encore plus la monotonie d'un style traînant et désagréable. L'*Anfiparnaso* d'Orazio Vecchi, poète et musi-

cien, représenté à Venise avant 1597, a été regardé, par Muratori et d'autres, comme le premier opéra moderne; mais on n'y trouve pas cette déclamation notée, ce chant expressif et rapide qui constitue le caractère de la moderne mélopée. Cette découverte date de la même époque; mais l'honneur en est dû à tout autres compositeurs que ceux dont nous venons de citer les noms.

On avait déjà reconnu que la tragédie grecque était chantée tout entière. Celui des savans du XVI^e siècle qui avait démontré, on ne peut mieux, cette vérité, et qui détermina ou devina le caractère de l'ancienne mélopée des Grecs, fut Francesco Patrizi. V. Galilei et G. Mei s'unirent au comte Bardi et à Jacopo Corsi, tous deux poètes et musiciens, pour faire des essais, d'après ce type idéal de mélodie dramatique. Le jeune poète Rinuccini, l'amant secret de Marie de Médicis, composa la *Daphné*; Caccini et Peri en firent la musique; et cette pastorale fut représentée à Florence, en 1594. Le succès de ce premier essai en fit aussitôt entreprendre un second; et la fable d'*Euridice et Orphée* fut jouée, en 1600, avec beaucoup plus d'éclat. C'est là que l'on peut reconnaître ce nouveau chant qu'on nomma *représentatif* ou *récitatif*, et que l'on aperçoit même quelques traces des airs et des duos, que l'on marqua davantage dans l'*Ariane*, drame lyrique, composé par Rinuccini, mis en musique, d'après les mêmes principes, par Claudio Monteverde, et représenté à Mantoue, en 1608.

Je n'ai fait que rapprocher et indiquer les principaux objets des recherches auxquelles le comte Orloff s'est livré. On trouvera les détails dans son ouvrage, que les amateurs de l'art musical pourront lire et consulter avec un vif plaisir, et dont ce rapide extrait peut faire apprécier le caractère et le mérite. Nous ne pouvons que savoir gré au comte Orloff des soins qu'il prend pour nous intéresser à l'histoire des beaux-arts en Italie.

F. SALFI.

## ARCHÉOLOGIE. (NUMISMATIQUE.)

DESCRIPTION *de* MÉDAILLES ANTIQUES, GRECQUES *et* ROMAINES, *avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre, par* M. MIONNET, *premier employé du cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi* (1).

Les sciences ont plus ou moins d'attrait pour les hommes, suivant le rapport qu'elles ont avec leur instinct moral de bonheur, ou avec les jouissances de la société. Les unes tiennent à la littérature et aux arts; les autres, aux grands intérêts de l'humanité. Quelques autres ne semblent offrir d'aliment qu'à la curiosité ou à la fantaisie : mais il n'en est aucune qui ne se rattache par quelque point à la philosophie, et dont l'étude ne puisse être utile à tous ceux qui aiment à généraliser leurs connaissances, et à n'être étrangers à rien de ce qui peut agrandir la sphère de leurs idées. C'est surtout à la *Revue Encyclopédique* qu'il convient de faire apercevoir cette chaîne qui lie une science à toutes les autres. Nous avons déjà inséré, dans ce recueil, une *Notice sur la science des médailles appliquée à la littérature et aux arts* (2). Le vaste ouvrage de M. Mionnet nous fournit une occasion de rappeler toute l'importance de la numismatique, et l'intérêt que son étude peut offrir aux littérateurs et aux artistes, dans tous les genres.

Nous avons déjà annoncé l'ouvrage de M. Mionnet (3), en

(1) SUPPLÉMENT, T. II. Paris, 1822. Debure, rue Serpente. Prix : l'ouvrage complet, 6 vol. de texte et un vol. de planches, 105 fr. Supplément, T. I, 20 fr. T. II, avec fig., 24 fr.

(2) Voyez, T. IX, pag. 42, l'article : *Tablettes numismatiques.*

(3) Voyez, T. II, pag. 415, l'annonce du T. I, du *Supplément*, et T. XVI, pag. 375, l'annonce du T. II.

le considérant comme utile à tous les travaux que l'on voudra entreprendre sur l'application de la numismatique. En effet, on peut le considérer comme classique, sous le rapport de l'excellente méthode que l'auteur a suivie. L'esprit de méthode n'est pas assez généralement apprécié; sans lui, cependant, l'ouvrage qui renferme les plus précieux matériaux ne serait qu'un chaos, et l'on ne pourrait se former une idée nette des choses que l'auteur n'aurait pas d'abord disposées avec ordre et clarté. Les objets les plus intéressans, placés confusément et sans ordre, ne forment qu'un *magasin*; leur arrangement méthodique en fait un véritable *musée*. Cette disposition raisonnée évite à notre auteur une grande quantité de discussions et de notes. Il rectifie les nombreuses erreurs de ses devanciers, et la place même qu'occupe une médaille dans son ouvrage en dit suffisamment, par l'analogie de ce monument avec ceux qui l'entourent. Il reviendra plus tard, dans son ouvrage spécial, sur une quantité de médailles du Cabinet du Roi, qui sont de nature à mériter une explication particulière.

On trouve donc, dans l'ouvrage de M. Mionnet, au lieu de notes nombreuses, qui l'auraient rendu trop volumineux, une application de ses connaissances positives. Il a poussé l'esprit de méthode jusqu'aux subdivisions, ce qu'avaient négligé les plus célèbres numismatistes, tels que Vaillant, Spanheim et Morel, et même des auteurs plus modernes. M. Mionnet, après avoir établi sa classification dans le système géographique, inventé par Pellerin, perfectionné par Eckhel, et adopté maintenant dans tous les cabinets, a rangé les médailles de chaque ville, selon l'antiquité présumée dont l'enfance et la gradation de l'art donnent les caractères : puis, il range les *magistrats* par *ordre alphabétique*, et les *empereurs* par *ordre chronologique*. Ses devanciers, s'arrêtant là, avaient jeté,

pour ainsi dire, pêle-mêle dans chacune de ces séries, les types divers dont la classification soumise à un système régulier, devient intéressante par le rapprochement des analogues, et commode pour faciliter les recherches.

Dans la série des médailles de chaque empereur ou de chaque magistrat, M. Mionnet place d'abord les types mythologiques, selon leur importance, en prenant pour classes principales les dieux du ciel, ceux de la terre, des eaux, du feu et des enfers. Les divinités allégoriques viennent ensuite et précèdent l'histoire héroïque, qui est suivie des types historiques, des symboles vivans rangés d'après les règnes de la nature, et enfin des symboles inanimés.

D'après cette classification, on voit qu'il est aussi aisé de consulter cet ouvrage qu'une encyclopédie méthodique. Le peintre qui veut représenter une divinité locale, avec les attributs qui lui conviennent et qui doivent caractériser également l'époque et le lieu de la scène; l'historien ou le traducteur qui veut vérifier le nom d'un peuple, celui d'un magistrat, appuyer de l'autorité d'un monument irrécusable un passage sujet à discussion, y trouveront, classées avec certitude, les médailles que chacun d'eux serait obligé de chercher dans dix ouvrages dont la plupart ne lui sont pas même connus, et dont M. Mionnet a rectifié beaucoup d'attributions. Il a résumé, dans son grand travail, toutes les découvertes numismatiques faites depuis vingt-cinq ans. Les tables de matières, qui formeront un fort volume, contiendront, outre les noms des peuples et des villes, les noms des magistrats, leurs titres divers, les types particuliers des villes, et même les symboles qui les accompagnent. Ce sera une espèce de dictionnaire numismatique que l'on pourra consulter avec facilité, et à l'aide duquel on pourra expliquer soi-même une médaille, sans être versé dans l'étude de la numismatique.

Plusieurs journaux, en annonçant cet ouvrage, ont rendu

justice à son importance. Le *Moniteur*, entre autres (27 octobre 1822), est entré dans plusieurs détails sur ces nouvelles attributions données à diverses médailles, et particulièrement à celles de *Thasos*, classées jusqu'ici à l'île de *Lesbos* (1). Les bornes de cet article ne nous permettant pas d'entrer dans la discussion, il nous suffira de dire que toutes ces attributions sont appuyées des meilleures preuves et de toute l'expérience de l'auteur dans la pratique de la numismatique ; mais, puisque nous avons cité l'article du *Moniteur*, qui pourrait avoir d'autant plus de poids, qu'il est rédigé par un amateur connu, possesseur lui-même d'un fort beau cabinet de médailles, nous combattrons particulièrement un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec lui, et c'est précisément celui sous le rapport duquel l'ouvrage de M. Mionnet est le plus généralement utile ; je veux dire, *les estimations des médailles*. C'était là l'écueil, dit l'auteur de l'article. C'en serait un, si les estimations étaient faites sans bases certaines et sans données raisonnables, comme elles pourraient l'être par des amateurs qui sont souvent entraînés, ou par le désir de la possession, ou par une certaine faiblesse, devenue quelquefois une véritable *manie*, qui nous fait attacher un très-haut prix à ce que nous possédons.

Les estimations des médailles doivent être faites dans l'intérêt de la science, en empêchant la destruction des monumens, et dans l'intérêt des grands cabinets qui les conservent d'autant plus utilement, que leur réunion augmente leur valeur, et que là, les savans, les artistes, les amateurs et même

---

(1) On doit rendre justice aux artistes qui ont exécuté ces planches ; M. Saint-Ange Desmaisons est un des dessinateurs qui rendent le mieux les médailles antiques, et qui les gravent ensuite sans en altérer le caractère. M. Simonnet a gravé celles de *Thasos*, d'après les dessins de M. Garson, avec beaucoup de talent, et une grande finesse de burin.

le public simplement curieux, peuvent en jouir de toutes les manières.

Les administrateurs d'un musée doivent se garantir des passions qui peuvent exciter un amateur, ou un homme à spéculations. L'amateur est ordinairement, de tous les hommes, le moins philosophe et le plus égoïste; témoin celui qui paya plusieurs mille francs, un ognon de tulipe pour l'écraser, parce que lui seul avait le pareil, et qu'il avait *l'ambition* d'être seul possesseur d'une fleur devenue unique par cette destruction. Parmi les exemples de ces folies d'amateurs, on peut citer celui d'un bibliomane anglais qui acheta, pour une somme très-considérable, un exemplaire extrêmement rare de Bocace, et qui le déchira parce que le sien devenait unique par ce moyen. La jouissance de l'amateur n'est donc pas toujours en raison de la beauté ou de l'utilité d'un objet, mais en raison de sa rareté.

Les médailles sont un genre de curiosité qui ne peut être assimilé à aucun autre. On ne peut les comparer aux autres ouvrages de l'art, tels que les sculptures, les peintures, les gravures en pierres fines, ni aux monumens, tels que les inscriptions, qui sont toujours uniques, ou du moins dont il n'y a qu'un original. On ne peut pas supposer qu'une médaille soit unique, par la raison qu'on n'a pas encore vu la pareille. Une seule découverte peut en faire trouver vingt semblables; et celle qui avait été unique jusqu'alors, perd de la valeur qu'on lui avait assignée.

L'estimation d'une médaille doit donc être faite en raison de l'intérêt du sujet qu'elle représente, de l'occasion pour laquelle elle a été frappée, de la beauté du travail, de la nouveauté ou de l'étendue de l'inscription : et sa véritable rareté doit être calculée en raison de la durée du règne d'un prince, de sa puissance ou de sa richesse; et si c'est une médaille autonome, en appréciant l'importance du peuple ou de la ville

qui l'a frappée, et l'étendue de ses relations commerciales, qui doivent avoir fait répandre une plus ou moins grande quantité de ses monnaies.

M. Mionnet a dû balancer toutes ces considérations. Son ouvrage a déjà rendu le plus grand service aux sciences et aux arts, en préservant de la destruction une grande quantité de monumens, et en rendant faciles les moyens de traiter, entre les vendeurs et les acquéreurs de médailles, ou les amateurs qui veulent faire des échanges. Il n'y a pas, dans le Levant, un consul qui n'ait un exemplaire du *Mionnet*, ou un voyageur instruit qui n'en fasse son *vade mecum*.

Il est bon d'ajouter que cet ouvrage sert de catalogue à plus de vingt mille empreintes de médailles que M. Mionnet a répandues dans l'Europe; elles y ont propagé le goût de la science et la connaissance de la numismatique; et tous les grands cabinets, ainsi que plusieurs lycées et académies de l'Europe, se sont empressés de les acquérir. Il serait utile que chaque bibliothèque publique, chaque musée, chaque université possédat cette collection, avec laquelle on peut s'instruire aussi bien qu'avec les médailles elles-mêmes, et qu'on peut acquérir pour un prix modique, tandis qu'on ne peut réunir des suites de médailles qu'avec beaucoup de tems et de dépense, et que, même avec ces deux moyens, on est toujours bien loin de pouvoir former des séries complètes.

Il serait inutile d'insister davantage sur le mérite reconnu d'un ouvrage qui a sa place dans toutes les grandes bibliothèques, et dont les conservateurs des cabinets de médailles font un usage journalier. On ne peut qu'engager l'auteur à continuer courageusement sa longue entreprise, et rendre justice à la persévérance et au talent avec lesquels il met en œuvre ses connaissances positives dans la numismatique.

DUMERSAN,

*Du cabinet des médailles de la bibliothèque du roi.*

# III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

## LIVRES ÉTRANGERS (1).

## AMÉRIQUE.

### ÉTATS-UNIS.

*. — *Consideration upon the art of Mining, to which added reflections on its actual state in Europe, and the advantages which would result from an introduction of this art into the United-States.* Philadelphia, 1821, in-8°.

L'auteur de cet ouvrage, M. Keating, de Philadelphie, qui a eu l'avantage de suivre, pendant plusieurs années, les cours de l'*École des mines* de Paris, ayant été nommé, à son retour aux États-Unis, professeur de chimie au collége de cette ville, a publié une dissertation très-intéressante sur l'exploitation des mines. Cette dissertation, dont nous venons de donner le titre, se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur traite du travail des mines, des sciences sur lesquelles l'art du mineur est fondé et de leur application. Il représente, dans la seconde, la nature des mines, et l'importance de l'art du mineur comparée à celle des arts en général. Dans la troisième, il envisage l'état actuel des mines en Europe, et les avantages qui résulteront pour les États-Unis, de l'introduction de cet art, les obstacles qui s'y opposeront et la possibilité de les surmonter. M. Keating fait observer qu'il n'existe pas aux États-Unis de loi sur les mines. La réserve du cinquième de la mine d'or et d'argent, pour le compte de l'état, ne peut être considérée comme une loi, mais bien comme une restriction à sa vente. Cette réserve est, à mon avis, très-impolitique, en ce qu'elle tend à paralyser l'exploitation de ces métaux, ou du moins à faire naître de grands abus. Il n'est pas à ma connaissance qu'elle ait jamais été mise en vigueur; mais, s'il arrivait qu'elle le fût, le mot *ore* (minérai) est tellement vague, qu'il en résulterait des difficultés sans nombre pour son application. Il existe aux États-Unis des mines de toute espèce : mais on ne s'y est encore sérieu-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

sement occupé que de l'exploitation du fer, du plomb et de la houille. L'introduction de l'art du mineur ne peut donc manquer d'avoir pour eux les plus heureux résultats. D'abord, ils ne seront pas dans la nécessité d'avoir recours aux autres nations pour les articles de commerce les plus indispensables; 2° ils se procureront, à un taux plus bas, les substances métalliques qu'ils tirent aujourd'hui de l'étranger; 3° l'augmentation de la quantité des métaux ne peut manquer de faire faire, aux États-Unis, de grands progrès aux sciences et aux arts qui intéressent le plus la civilisation. W—N.

2. (*)—*A journal of travels in England, Holland and Scotland, etc.* — Journal de Voyages en Angleterre, en Hollande et en Écosse, etc., en 1805 et 1806; avec des additions considérables, tirées principalement des manuscrits de l'auteur, *Troisième édition.* New-Haven, 1820; 3 vol. in-12 d'environ 300 pages chacun.

En 1804, le collége de Yale, aux États-Unis, consacra une somme à l'agrandissement de sa bibliothèque, à des appareils chimiques et autres objets de sciences et d'arts, et envoya en Europe un commissaire chargé de faire ces divers achats. C'était M. Sullivan, qui, s'étant imposé la loi de rédiger jour par jour des notes détaillées de son voyage, les fit passer successivement à ses amis en Amérique. Elles acquirent une telle publicité, qu'il devint bientôt nécessaire de livrer l'ouvrage à l'impression. La première édition, donnée en 1810, et la seconde, qui eut lieu deux ans après, n'avaient chacune que deux volumes. L'auteur, dans la défiance où il était du jugement du public, avait modestement fait subir à son manuscrit des retranchemens considérables; mais le succès surpassa ses espérances, de sorte qu'en dernier lieu il vient de reproduire sa relation, telle à peu près que l'impression immédiate des hommes et des choses la fit échapper originairement de sa plume. Chaque volume est divisé en un certain nombre de numéros, qui sont séparés eux-mêmes par paragraphes, presque tous remplis d'agrément et d'instruction. Sciences et arts, mœurs et coutumes, gouvernement, antiquités, etc., tout est de son ressort, et les détails qu'il présente de chacun de ces objets sont souvent mêlés d'anecdotes curieuses qui leur donnent un nouveau prix. Ce qui doit surtout faire rechercher ces notes, c'est le ton de candeur avec lequel elles sont écrites; l'auteur dit librement toute sa pensée, comme un homme qui, en écrivant, n'avait point en vue la publicité de son livre; mais son blâme n'est jamais du dénigrement, même dans l'examen de ce qui lui est le plus antipathique dans les mœurs et les manières actuelles des Anglais. On démêle cette indulgence qu'inspire une origine commune, et un lien de patrie que rien n'a pu

briser tout-à-fait. On dirait l'un des enfans d'une grande famille, qui, après avoir passé une partie de sa vie à la campagne, est souvent choqué, à son retour, des habitudes et du train de la maison paternelle, et le dit ingénument ; mais son amitié perce jusque dans ses reproches, et l'air de famille se fait toujours remarquer dans sa physionomie. Entre mille traits curieux dont ce Voyage abonde, j'en citerai un seul qui m'a vivement frappé. L'auteur raconte avoir vu à Leicester la bière de Richard III, construite en auge pour abreuver les chevaux. Les peuples ne pourraient-ils pas s'arranger pour flétrir de même, par quelque vil emploi de leur cercueil, la mémoire de tous les tyrans? Il me semble que cette leçon, qui pourrait être variée de cent manières différentes, serait plus efficace que toute autre, et parlerait plus puissamment aux esprits. AIGNAN, *de l'Institut.*

3. — *Poems.* — Poésies, par *William* B. TAPPAU, Philadelphie, 1822; 1 vol. in-8°.

En 1819, M. B. Tappau fit paraître un petit recueil de poésies, qui furent assez goûtées du public américain. Ce premier succès l'encouragea, et il publie aujourd'hui ses nouvelles inspirations. Les plus remarquables sont des *Vers sur la Sainte-Alliance*, et le *Chant d'un guerrier du Chili.* L. S. B.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

4. — *Nature displayed, etc.* — La Nature dévoilée ; par le docteur *Siméon* SCHAW, professeur de grammaire à Hanley, Londres, 1822, 3 vol. ornés de gravures.

L'ouvrage de Pluche, sur *les Beautés de la Nature*, fut traduit en anglais dès qu'il parut : depuis 1730 jusqu'en 1760, on en imprima plus de vingt éditions à Londres. Les nouvelles découvertes en histoire naturelle, en botanique, etc., ont fait vieillir l'ouvrage; mais on en désirait un du même genre qui pût le remplacer. L'ancien était en 4 vol., et contenait beaucoup de puérilités : de plus, on y avait ajouté un supplément en 3 gros vol., qui n'avait aucun rapport à l'ouvrage, et qui acheva de le décréditer. M. Schaw a entrepris de faire un choix dans les *Beautés de la Nature* de Pluche, et dans les meilleurs naturalistes modernes.

5. — *A view of the structure, functions, and disorders of the stomach, and alimentary organs of the human body, etc.* — Examen de la structure, des fonctions et des maladies de l'estomac, ainsi que des organes

alimentaires du corps humain, suivi d'observations physiologiques et de remarques sur les qualités et les effets de la nourriture et des liqueurs fermentées; par *Thomas* Hare, membre du collége royal des chirurgiens. Londres, 1822, Longman; 1 vol. in-8° de 300 pages.

Boswel rapporte, dans la Vie de Johnson, ce propos d'une dame à laquelle il reprochait une tristesse sans motifs : « Ma foi, monsieur, notre bonheur ici-bas dépend de la manière dont notre sang circule. » En admettant la vérité de cette assertion, comment se fait-il qu'on ne soit pas empressé de connaître les moyens de s'assurer d'une jouissance si facile? On lit peu de livres de médecine, et il en est qui seraient dangereux; mais pourquoi ne pas écouter et suivre les avis d'hommes sages, éclairés, qui ont consacré toute leur vie au soulagement de leurs semblables, et qui cherchent à prévenir les maux qu'ils ne réussissent pas toujours à guérir? M. Hare est de ce nombre. Son ouvrage, rempli de talent et d'érudition, est simple, modeste, et renferme de sages préceptes. Après avoir examiné et décrit la nature de l'estomac et de ses fonctions, il analyse les maladies de cet organe important, et remontant aux causes, il donne de salutaires conseils pour s'en préserver. Nous renvoyons nos lecteurs, curieux d'étudier l'influence du physique sur le moral, au livre de M. Hare; ils y trouveront des idées neuves bien présentées, de l'observation, du talent, et surtout le désir de se rendre utile aux hommes, désir qui se manifeste à chaque page, et qui n'est pas un des moindres titres de l'ouvrage à l'estime et à la bienveillance du public. L. Sw. Belloc.

6. — *Two letters from M. Adair to the Bishop of Winchester.* — Deux lettres de M. Adair à l'Évêque de Winchester, en réponse à une accusation de haute trahison, etc., Londres, 1821; in-8°.

En 1796 et 1797, M. Adair, ami de Fox, alors chef de l'opposition dans le parlement, se rendit en Russie, et arriva à Pétersbourg presqu'en même ems que l'ambassadeur envoyé par le ministère anglais. M. Adair fut présenté à la cour, y reçut un accueil flatteur, et obtint le même présent que l'on fit à l'ambassadeur accrédité. M. Adair correspondit par chiffres avec son ami et parent Fox, et revint ensuite dans sa patrie. A son retour, les ministres jetèrent les hauts cris : ils prétendirent que M. Adair avait eu une mission formelle de l'opposition, dont le but était de déjouer les projets du ministère, et de détourner la Russie d'une alliance avec le roi George III. Le violent Burke fit entendre les mots de haute trahison et de crime. Fox fut obligé de se justifier dans la chambre des communes; et quoiqu'il réfutât assez victorieusement, ce nous semble, les accusations des ministériels, ceux-ci ont persisté dans leur opinion,

et tout récemment l'évêque Tomline, qui s'est constitué le biographe de Pitt, a renouvelé les anciennes insinuations. C'est pour répondre à ces accusations reproduites d'un ton anodin, que M. Adair, rempli d'indignation, a pris la plume, et a écrit les deux lettres annoncées ci-dessus. Monseigneur l'évêque répète très-pieusement, d'après Burke, que les lois et la constitution du royaume confient au roi seul le pouvoir de traiter avec les puissances étrangères, et qu'au mépris de cette prérogative, M. Fox a jugé à propos d'envoyer M. Adair en Russie, comme son représentant, à l'effet de contrecarrer les négociations du ministère, en quoi il a effectivement réussi en partie. Burke et monseigneur veulent bien convenir que ce n'était pas tout-à-fait de la haute trahison; mais ils croient, sur leur âme et conscience, que le délit n'en était pas loin, et que du moins c'était une chose très-punissable et la plus inconstitutionnelle possible. De plus, l'évêque insinue que Fox n'avait d'autre but, en faisant échouer les négociations ministérielles à Pétersbourg, que de faire tomber le ministère de Pitt, et de le supplanter. Voici d'abord comment, dans sa réponse, M. Adair caractérise le travail biographique de l'évêque de Winchester : « A l'exemple de tous les faiseurs ordinaires de biographies, qui sont parvenus à se procurer des papiers de famille, vous n'avez choisi que ceux qui, dans votre opinion, étaient propres à exalter M. Pitt, ou qui pouvaient présenter ses adversaires comme traîtres envers le roi et la patrie. Dans cette opération, aucune honte, aucun égard pour les vivans ou les morts ne vous a retenu; vous ne vous êtes jamais soucié de vous informer si ce que vous alliez faire s'accordait avec la morale, avec les sentimens de l'honnêteté, avec les convenances, avec les devoirs constitutionnels, avec le respect dû aux actions les plus louables et aux obligations les plus sacrées. Cette conduite nous fait apprécier la valeur de votre biographie. Le dignitaire de l'église anglicane disparaît, le prédicateur de la vérité et de la charité n'est plus; et nous ne voyons que le secrétaire d'un parti, l'exécuteur testamentaire intrus qui dépouille la tombe de son ami, pour pénétrer dans les secrets de son souverain, et aller les vendre ensuite au plus offrant. » M. Adair convient qu'il obtint à la cour de Pétersbourg des renseignemens utiles que des particuliers sont rarement à même d'obtenir, et qu'il correspondit avec Fox, son parent, en chiffres, afin de ne pas apprendre ses secrets aux ministres, et ne compromettre personne à la cour de Russie : mais où est la culpabilité de ses démarches? Comment pouvait-il être le représentant d'un simple particulier à une cour étrangère? Les ministériels prétendent qu'il était le représentant d'une faction : mais ce que les ministres ap-

pellent une faction, se compose quelquefois d'hommes très-dévoués à leur patrie, et de très-honnêtes gens. D—G.

7. — *Plain sermons on the relative duties of the peer, as parents, husbands, wives, children, etc.* — Sermons populaires sur les devoirs relatifs des pauvres, comme parens, maris, femmes, enfans, voisins et sujets, etc; par *Arthur* B. Evans, Londres, 1822, Cadill; 1 vol. in-12 de 204 pages : prix, 4 schelings 6 pences.

Tout ouvrage destiné aux classes pauvres et industrielles, éveille cette importante question : « L'instruction populaire est-elle un bienfait réel pour ceux qui la reçoivent ? » Oui, pourvu qu'on ouvre des sources pures et abondantes, où les enfans, devenus hommes, puissent trouver des principes moraux et religieux qui les préservent du danger des mauvais exemples et des inclinations vicieuses, et qui encouragent la probité, l'amour de l'ordre, le travail; en un mot, tout ce qui peut tendre à élever l'âme et à faire aimer la vertu. On ne saurait trop admirer le zèle avec lequel plusieurs auteurs anglais de distinction se sont occupés du peuple; aussi possède-t-on, en Angleterre, un grand nombre d'ouvrages de ce genre. Celui que nous annonçons est écrit avec beaucoup de sagesse, de modération et de simplicité. Cependant, il ne serait pas lu en France, du moins par ceux auxquels l'auteur le destine. Il est trop grave, et je dirais presque trop religieux : non pas qu'il ne fût très-utile entre les mains des artisans français; mais notre peuple est un grand enfant dont la raison n'est point encore développée. Il veut surtout qu'on l'amuse; et s'il apprend à lire, c'est trop souvent pour satisfaire sa passion pour le faux, plutôt que pour connaître la vérité. La cause en est facile à trouver. Les lueurs ne font qu'égarer, tandis que la lumière seule éclaire bien. On n'a donc pas tout fait en enseignant à lire aux enfans des classes pauvres; il faut encore soigner leur intelligence et leur raisonnement. Il faut agrandir en eux le cercle des idées; leur esprit et leur cœur y gagneront également. Espérons que chaque jour éclairera sur le besoin pressant qui se fait sentir en France de créer une sorte de littérature véritablement populaire. Déjà quelques hommes de talent ont embrassé cette noble carrière; ils trouveront sans doute de nombreux imitateurs, et la génération prochaine recueillera le fruit de leurs louables travaux.

8. — *Essays on intellectual and moral improvement, and the social virtues.* — Essais sur le perfectionnement intellectuel et moral, et sur les vertus sociales; par J. Flockhart, avec un appendice adressé aux jeunes gens. Londres, 1822, Ogle et compagnie; 1 vol. in-12 de 176 pages : prix, 3 schelings 6 pences.

Ces Essais, au nombre de sept, sont divisés de la manière suivante : 1° *Du perfectionnement intellectuel, considéré sous le rapport de son influence sur la moralité.* L'auteur y examine d'abord le pouvoir de l'esprit et de ses différentes facultés : il prouve la nécessité de le cultiver, de l'exercer continuellement, et de le diriger vers le but le plus noble et le plus désirable, qui consiste dans la connaissance parfaite de soi-même, et dans l'étude de la nature humaine en général.—Le second Essai traite de la Sainte-Écriture, comme propre à former notre jugement, et à nous servir de guide dans le cours de notre vie. Son historique et ses récits n'ont point d'égal pour la beauté et pour l'effet; sa poésie est pure et élevée; sa philosophie est judicieuse et profonde; sa logique est remplie de force et de raison; son éloquence est à la fois sublime et irrésistible; son langage, simple et noble, est à la portée de tous; et les beautés de la terre et des cieux y sont peintes des plus éclatantes couleurs. Mais, ce qui en fait la principale perfection, c'est qu'elle contient l'Évangile de paix, qui est la gloire de Dieu et le salut de l'homme. En vain cherchons-nous, dans les autres écrits, une satisfaction vraie et durable. Celui-là seul enseigne à l'ignorant tout ce qu'il doit savoir pour être heureux et honoré; seul, il fait découvrir au savant le vide de sa science. Les infidèles peuvent le rejeter; les sceptiques peuvent révoquer en doute son caractère sacré, et les hommes vicieux peuvent affecter de le mépriser. Mais, jamais, ceux qui ont voulu enlever cette pierre fondamentale, n'ont pu la remplacer par une base solide sur laquelle une âme pieuse pût reposer une espérance inébranlable, fonder une règle de conduite sage, et arriver à un état de bonheur et de tranquillité. — Le 3e Essai a pour sujet les œuvres de la création, considérées comme sujet de contemplation pour notre perfectionnement intellectuel et moral.—Le 4e traite de l'ordre ou des décrets de la Providence, comme tendant à produire en nous l'activité morale, la patience et le contentement d'esprit. L'auteur recommande surtout, dans ce chapitre, d'éviter l'erreur si commune qui fait attribuer les événemens au hasard, ou à une aveugle nécessité. Il prouve que tout est l'œuvre d'une sagesse tellement supérieure à la nôtre, que nous en sommes éblouis et que son but nous échappe. — Le 5e Essai est un examen de la moralité du chrétien. —Le 6e traite des *différentes vertus morales qui sont ordonnées à chaque homme dans sa vie privée.* Sous ce titre, sont rangées la tempérance, le respect pour Dieu, le zèle du chrétien, etc.—Le 7e Essai concerne les vertus sociales, la bienveillance, l'indulgence et la candeur dans les jugemens, la générosité, la justice et la miséricorde, la sincérité, le désintéressement, l'honnêteté, la vérité, l'amitié, l'humilité,

le soin de la réputation du prochain, la douceur, la bonté, la reconnaissance et la gaieté. La conclusion est l'obligation morale des vertus sociales pour l'homme, dont le *propre bonheur se trouve inséparablement* lié à la pratique de ces mêmes vertus. L'appendice, destiné plus spécialement aux jeunes étudians, est un éloge de la forme du gouvernement anglais, de ses avantages, et des trois pouvoirs que sa constitution réunit, etc.

L. Sw. Belloc.

9. — *Costituzione federativa per l'Italia, etc.* — Constitution fédérative pour l'Italie : projet basé sur les intérêts respectifs et les avantages réciproques des princes d'Italie, conçu d'après les principes consacrés par la Sainte-Alliance, et tendant à faire jouir l'Italie non-seulement des résultats de ces principes, mais aussi des bienfaits que lui promettent les progrès de la civilisation, etc., etc.; par le capitaine *François* Romeo, Londres, 1822, in-8° de 80 pages.

Ce projet de constitution est adressé à S. M. George IV, roi de la Grande-Bretagne. L'auteur proteste d'abord, qu'en publiant ses idées, il n'est animé que par l'amour de son pays, et par l'intérêt des princes qui le gouvernent. Il espère apporter un puissant remède aux malheurs déjà survenus, et en prévenir d'autres qui menacent l'Italie. Son intention est de concilier l'unité nationale, ou l'intérêt général de l'Italie, avec les intérêts particuliers de ses princes actuels. L'auteur ne trouve d'autre moyen, pour opérer cette importante conciliation, qu'un gouvernement fédératif, dont voici les bases. Chacun des princes italiens exercera le pouvoir exécutif dans son propre état, et sera membre de la ligue *italique*. — Tous les gouvernemens de la ligue *italique* seront présidés par un sénat, et par un chef ou *primat*. — Ce *primat* sera un des princes régnans en Italie alternativement, et sa suprématie temporaire durera trois années. — Le gouvernement de chaque état aura un prince constitutionnel, une assemblée directrice, et un corps de magistrats. — L'assemblée directrice sera composée de deux sections, dont l'une est désignée, par l'auteur, du nom de *communale*, et l'autre, de *baronnale*. — Le primat aura un conseil composé de membres des différens états, et un ministère. — Le sénat, seul, aura le pouvoir *conservateur*. — Il résidera dans la capitale de l'état appartenant au prince primat, etc., etc. — Les gouvernemens fédérés seront les suivans : Le Piemont avec Gènes, Parme, Plaisance et Guastalla. — Milan avec la Lombardie vénitienne. — La Toscane avec Modène et Lucques. — Les États romains et napolitains. — La Sicile, la Sardaigne et l'île d'Elbe. L'auteur propose la translation de la cour du pape à l'île d'Elbe, même avec des subsides,

si cela est nécessaire, pour le traitement de ses cardinaux. De même, il ne voudrait, pour la Lombardie, qu'un prince de la maison d'Autriche, mais indépendant du gouvernement autrichien. Il propose encore que l'Angleterre cède le Hanovre à la Hollande; la Hollande, les Pays-Bas à l'Autriche, et l'Autriche, le royaume Lombard-Vénitien à l'Angleterre, à condition que le roi de la Grande-Bretagne nomme un prince indépendant pour le royaume Lombard-Vénitien. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de ce projet de constitution. On y pourrait désirer des dispositions plus claires et plus précises, et un peu plus de correction dans le style. On peut craindre que l'auteur, en voulant ménager tant d'intérêts si contraires ou si divergens, n'ait fini par déplaire à tous les partis qu'il s'est péniblement efforcé de concilier. Par exemple, cette division de deux Chambres, l'une *communale* et l'autre *baronnale*, et cette perspective de *corporations*, existantes ou possibles, suffirait seule pour inspirer de la défiance. D'ailleurs, l'auteur semble ménager les prétentions des barons italiens, comme s'ils y tenaient beaucoup, ce qu'on ne peut lui accorder que pour la partie de l'Italie la moins civilisée. On ne peut, cependant, refuser à l'auteur le mérite d'avoir fait des observations justes sur la véritable position morale et politique de l'Italie; et son ouvrage, malgré ses défauts, est toujours une nouvelle preuve de l'esprit qui domine actuellement les Italiens (1).

F. Salfi.

10. — *Oriental literature, applied to the illustrations of the sacred*

---

(1) L'ouvrage qu'on vient de publier à Londres, sur l'organisation et la constitution convenables à l'Italie, rappelle deux *mémoires politiques*, où le même sujet se trouve traité avec d'assez grands développemens. Ils ont été insérés, au commencement du tome IX de la volumineuse collection, publiée par M. Schall, à Paris, en 1814, 1815 et 1816, sous ce titre: *Recueil de pièces officielles, destinées à détromper les Français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années.* Le premier de ces mémoires a pour titre: *Le Conservateur de l'Europe*, etc., ou *Moyens de rétablir l'équilibre politique des différens états, et une paix générale solidement affermie* (octobre 1813). — Le second est un *Mémoire sur l'organisation fédérative et indépendante de l'Italie*, remis au premier consul Bonaparte (par M. M.-A. Jullien), le 21 messidor an 8 (10 juillet 1800), après la bataille de Marengo. — Ces deux écrits renferment des vérités, alors *prophétiques*, comme l'ont prouvé les événemens survenus depuis, et dont plusieurs peuvent trouver encore d'utiles applications.

N. d. R.

*Scriptures, etc.*—Littérature orientale, servant à expliquer et à éclaircir le sens des Saintes-Écritures, etc.; par le révérend *Samuel* Burder, Londres, 1822, Longman, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage renferme une foule de faits et de remarques curieuses et instructives sur les coutumes, les lois, les mœurs des peuples de l'Orient. L'auteur a rassemblé les témoignages des voyageurs et des écrivains les plus estimés, pour éclaircir ou expliquer certains passages de la Bible. Ainsi, sur ces mots de la Genèse, chap. xv, verset 3 : « Vous ne m'avez point donné d'enfant; mais celui qui naît de mon serviteur, dans ma maison, est mon héritier, » il cite les *Mémoires orientaux* de Farbes, les *Lois des Gentous*, par Halhed, qui rapportent tous deux, qu'il existe encore aujourd'hui une coutume dans l'Inde, surtout parmi les mahométans, d'adopter, à défaut d'enfant, un esclave pour héritier. Le chef de la famille le fait élever comme son fils, et le marie à l'une de ses filles. Cet usage remonte à la plus haute antiquité. Carver en parle dans ses *Voyages*, ainsi que M. de Volney (*Voyez* vol. I, pag. 112 et 153). « Jacob servit Rachel sept ans, qui ne lui parurent que peu de jours, tant était grande l'affection qu'il avait pour elle. » Genèse, chap. xxix, verset 20. A Java, une fois que le consentement des parens est obtenu, le fiancé s'engage à servir la famille de sa femme pendant un an et quelquefois deux. (*Histoire de Java*, par Raffles, vol. 1, pag. 325.) « Les Baudowessies ont une singulière manière de célébrer leur mariage. Lorsqu'un jeune homme a fait choix d'une femme, il va trouver les parens de la jeune fille qu'il désire épouser, et leur découvre sa passion. Ceux-ci l'invitent alors à venir vivre sous leur tente. Il accepte leur offre, et s'engage par-là à résider un an chez eux, en qualité de domestique. Pendant ce tems, il chasse, et rapporte à la famille le gibier qu'il a tué. Le père juge, par son activité et son travail, des moyens qu'il aura de pourvoir à la subsistance de sa femme et de ses enfans. Cette espèce de servage n'a lieu, cependant, que pour les hommes jeunes, et lors de leur premier mariage; il ne se prolonge, ni ne se répète comme la servitude de Jacob. Dès que l'année est expirée, le mariage se célèbre selon la coutume du pays. » (*Voyages au Missouri*, par Clark et Lewis, pag. 101.) « Les Burdooraunees, à Caboul, vivent, encore aujourd'hui, chez le père de leur fiancée, et achètent leur femme par de longs et pénibles services, sans avoir la permission de la voir ou de s'entretenir avec elle. (*Description de Caboul*, par Elphinstone, pag. 31, Holderness; *sur les coutumes des Tartares de la Crimée*, pag. 8.) Ces divers exemples feront mieux connaître le but et le genre de l'ouvrage que nous annonçons, qu'une analyse,

qui devient impossible par la diversité des matières, et que d'ailleurs les bornes de cet article ne nous permettraient pas de présenter ici.

L. Sw. Belloc.

11. — *Grammaire italienne, composée d'après les meilleurs auteurs, etc.*, par G. Guazzaroni; rédigée en français par C. J. Dupont, etc.; Londres, 1822, Treuttel et Würtz, in-8°.

L'auteur a beaucoup réformé et presque refondu la première édition qu'il avait donnée de sa *Grammaire*. Aidé d'une longue expérience, il a cru devoir s'en tenir aux théories et aux méthodes les plus propres à faciliter l'étude de la langue italienne. Sa grammaire est divisée en quatre parties. La première comprend la grammaire simple, ou celle qui présente et détermine ce qu'on appelle les élémens ou les parties du discours. La seconde renferme la grammaire raisonnée, autrement dit la syntaxe. La troisième partie se borne à un petit recueil d'idiotismes de la langue italienne. Enfin, on trouve un traité de la versification italienne. L'auteur, en général, n'a suivi ni la nomenclature ni les principes des modernes idéologues; il respecte ordinairement l'ancienne méthode, et la soutient par toutes les remarques qui peuvent être de quelque utilité à ceux qui désirent apprendre la langue italienne. Il fait usage des accens aigu, grave et circonflexe, pour marquer avec plus de facilité la valeur de la prononciation italienne. Les principes de la versification sont les mêmes que ceux qu'a suivis M. Biagioli dans sa *Grammaire italienne*. On ne peut refuser à M. Guazzaroni la justice de dire qu'il a donné beaucoup de soins à son travail.

F. Salfi.

12. — *The Guahiba.* — La Guahiba, poëme, par *William* Herbert, Londres, 1822, Murray; 1 vol. in-8° de 60 pages: prix, 3 schelings.

Ce poëme se fonde sur la triste et touchante histoire racontée par le baron de Humboldt, dans le 5e volume de la relation de ses voyages. En 1797, un missionnaire de San-Fernando, faisant une expédition lointaine pour propager le christianisme, en forçant les naturels du pays à recevoir le baptême, entra dans une chaumière indienne, escorté d'un parti ennemi. Il y trouva une femme de la nation des Guahiba, mère de trois enfans, dont un ou deux étaient encore au berceau. Ils furent tous faits prisonniers et conduits à San-Fernando, dans l'espoir que la mère ne pourrait retrouver sa route par terre. Elle essaya plusieurs fois de s'enfuir avec ses enfans; mais les Indiens ne manquèrent jamais de la ressaisir, et le missionnaire l'ayant fait battre sans miséricorde, prit la cruelle résolution de séparer la mère des deux enfans qui avaient été enlevés avec elle. Elle fut donc envoyée sous escorte aux missions de Rio-Negro. Pendant la marche, elle réussit à rompre ses liens, se jeta

dans l'eau, et nagea jusqu'à la rive gauche de l'Atabapo. Le courant la déposa sur un banc de roches qui porte encore son nom aujourd'hui. Elle se réfugia dans les bois; mais, le soir même, elle fut retrouvée, ramenée jusqu'au rocher, où on la fustigea sévèrement, et traînée, les mains liées sur le dos, jusqu'à la mission de Javita. Là, elle fut jetée dans un caravansérail. C'était à l'époque de la saison pluvieuse, et la nuit était d'une obscurité complete. Des forêts, que jusqu'alors on avait crues impénétrables, la séparaient de ses enfans chéris, restés à Fernando, qui était à vingt-cinq lieues de distance en ligne droite. On ne connaissait d'autre chemin pour y arriver que la rivière, et aucun homme n'avait encore essayé d'aller, par terre, même d'un village à un autre. Malgré son état de faiblesse et de terreur, elle parvint à couper ses cordes avec ses dents, disparut au milieu de la nuit, et le quatrième jour, au soleil levant, on la vit à la mission de San-Fernando, errant autour de la hutte où ses enfans étaient captifs. Le plus robuste Indien n'aurait osé entreprendre ce que cette femme exécuta. Dirigée par le cours des eaux, et passant à la nage les torrens débordés, elle traversa des bois immenses, dans une saison où le ciel est constamment couvert de nuages, et où le soleil ne paraît que peu de minutes dans la journée. Pendant les quatre jours que dura son voyage, elle ne put trouver d'autre nourriture que les grandes fourmis noires appelées *vachacos*. Arrivée au lieu si désiré, cette malheureuse mère n'eut pas le tems de guérir de ses blessures. On la sépara de nouveau de ses enfans, et on l'envoya dans l'une des missions du Haut-Orénoque. Ce fut là qu'elle mourut, refusant toute espèce de nourriture, comme le font les sauvages dans leurs grandes calamités. Le récit de cette atroce barbarie a fourni à M. Herbert des vers pleins de sentiment et de poésie. Les descriptions du pays sont aussi fort remarquables, par une couleur locale qui ferait croire que l'auteur a vu les lieux qu'il décrit, et où il a l'art de transporter ses lecteurs, comme par enchantement. Les notes, qui occupent plus des deux tiers du volume, sont remplies d'informations locales. M. Herbert prévient le public dans son introduction, qu'il prépare un ouvrage plus étendu que celui-ci, dont le style a de la ressemblance avec la *Guahiba*, mais qu'il compte modifier, suivant la manière dont on accueillera sa première production.

*Louise Sw.* Belloc.

13. — *First report, etc. — Premier rapport sur l'école des arts*, Édimbourg, 1822, Archibald Constable; in-8° de 13 feuilles : prix 1 scheling 6 pences, et pour les étudians, 6 pences pour les frais d'impression.

L'*école des arts d'Édimbourg* est une institution naissante, fondée et

soutenue par l'esprit public. En mars 1821, une conversation tenue dans la boutique d'un horloger, sur l'utilité des études mathématiques, fit concevoir le projet de cette belle institution. Le plan fut discuté, arrêté, et reçut son exécution, au mois de mai suivant. Peu à peu, les livres, les instrumens et le matériel nécessaire furent rassemblés; un local fut disposé, et au mois d'octobre, l'école fut ouverte à 272 étudians. Des cours de mathématiques, de chimie et de physique, de mécanique, d'architecture et d'hippiatrique furent suivis avec zèle et succès; et, à la clôture des cours, en mai 1822, les gouverneurs de l'école eurent à décerner plusieurs prix et à mentionner honorablement plusieurs élèves qui s'étaient distingués. La Table des matières de chaque cours est insérée dans ce rapport : nous regrettons de ne pouvoir l'insérer ici. L'ordre et le choix des objets d'instruction donnent une haute idée du talent des professeurs. Le nouvel établissement doit aussi beaucoup aux soins du secrétaire M. Horner. Les élèves de l'école paient une très-légère rétribution pour l'entretien de la bibliothèque; ce qui, dans ce pays, n'est pas onéreux pour la classe laborieuse : on sait que les Écossais de toutes les classes sont recommandables par l'esprit d'ordre et la sage économie qui règlent leur vie privée. — Parmi les connaissances que cette école doit répandre, l'hippiatrique tient une place remarquable. Le cheval est un des principaux instrumens des arts; son emploi, sa conservation et son perfectionnement ne peuvent être oubliés dans une instruction technologique. Il est à désirer que nos écoles imitent l'exemple de celle d'Édimbourg. Il n'est aucun pays où les chevaux soient aussi maltraités qu'en France, et le défaut d'instruction contribue beaucoup à maintenir la pernicieuse manière de les traiter. Les étrangers qui jugeraient le caractère du peuple français d'après les cruautés insensées de quelques charretiers envers leurs chevaux, attribueraient à un vice de l'âme ce qui n'est que l'effet de l'ignorance. Avec un peu d'instruction, on tirerait un meilleur service des chevaux, et l'on conserverait ceux que les mauvais traitemens font périr. — Nous ne terminerons pas cet article sans exprimer le vœu qu'un établissement aussi utile que l'École des arts d'Édimbourg soit appuyé sur une base solide, indépendante de ces événemens qui atteignent les fortunes des particuliers, et suspendent les travaux les plus honorables, lorsqu'ils ne sont alimentés que par des souscriptions. Les malades seraient quelquefois privés de secours, si les hôpitaux n'avaient point de revenus fixes : faute de la même ressource, l'École des arts d'Édimbourg pourrait être fermée, et même ne plus se rouvrir.

14. — *The Scotsman, etc.* — *L'Écossais*, ou Journal politique et littéraire d'Édimbourg, avec cette épigraphe, tirée de Junius : « Il ne s'agit pas d'une faction ou d'un parti, ni d'aucun intérêt particulier, mais de l'intérêt commun de tous les Bretons. » Edimbourg, 1822, chez Abernethy et Walker, 166 high street : prix, 10 deniers par numéro.

A dater du 1er janvier 1823, cette feuille hebdomadaire paraîtra deux fois par semaine; c'est dire assez combien elle est recherchée. Les rédacteurs méritent le succès qu'ils obtiennent, non-seulement par les soins qu'ils donnent au choix et à la disposition de leurs matériaux, mais aussi parce qu'ils sont fidèles à leur épigraphe. Leurs notices littéraires apprennent quelquefois des choses étrangères à la littérature : telle est, par exemple, l'analyse d'un petit volume intitulé : *La Vie et les Aventures de John Nicol, marin*, publié en 1822, à Edimbourg, chez *Blacwood*, et à Londres, chez Cadill. Nous lisons dans cette analyse l'origine intéressante de cet ouvrage, rédigé par un simple matelot, pauvre, vieux, mais d'une mémoire extraordinaire, délaissé par le gouvernement après de longs services sur les vaisseaux de l'état. On peut aussi en extraire des faits importans pour la statistique; il suffira de citer celui ci : La possession du Canada coûte annuellement à la Grande-Bretagne 8,500,000 fr.; les possessions dans la Méditerranée entraînent une dépense de plus de 5,000,000 fr, et toutes les colonies prises ensemble sont, pour le gouvernement, une charge de plus de 40,000,000 de fr par an. Est-il possible que de pareilles possessions soient réellement profitables à la métropole? Cette question est discutée avec sagacité dans ce Journal, mais sous un aspect qui ne convient point à la *Revue Encyclopédique*. Dans tout ce que la nature de notre ouvrage peut admettre, nous ferons avec confiance des emprunts au Journal écossais.

F.

## RUSSIE.

15. — *Conseils à la jeunesse russe, sur la prononciation de quelques lettres grecques*, par J. Martinof, Saint-Pétersbourg, 1822, imprimerie du département de l'instruction publique, in-8° de 28 pages.

M. Martinof est connu en Russie par plusieurs traductions d'ouvrages anciens ou modernes, tels que le *Traité du Sublime*, de Longin, avec des remarques; les *Poésies d'Anacréon*; les *Pensées et Promenades de J. J. Rousseau*; *Atala*, de M. de Châteaubriant; *Saint-Julien*, d'Auguste Lafontaine; *La Dot*, de madame de Senneterre, et les *Lettres sur l'Italie*, de Dupaty. Il a rédigé aussi plusieurs journaux littéraires.

tels que *la Muse, le Courrier du Nord* et *le Lycée*, qui sont devenus de précieuses archives pour la bibliographie russe.

16. — *Le Courrier de l'Europe*, rédigé par M. Katchenovsky, 21e *année*, Moscou, imprimerie de l'université, tom. cxxiii, livraisons de mai et de juin 1822, in-8°. (*Voy.* Tom. ix, pag. 605, et Tom. xv, pag. 3 8.)

Ce volume, qui se compose des 9e, 10e, 11e et 12e livraisons des mois de mai et de juin, contient des articles fort intéressans. Nous allons donner à nos lecteurs un résumé de son contenu. — Littérature. *Matériaux pour l'histoire de la littérature russe*, par *V. Perevoztchikof.* Cet article, qui fait suite aux autres insérés dans les volumes précédens, contient une notice détaillée sur *Théophane Procopovitch*, archevêque de Novogorod, écrivain célèbre de la Russie, qui vivait du tems de Pierre-le-Grand, de Catherine I, de Pierre II et d'Anne. On y trouve sa biographie, l'énumération de ses ouvrages théologiques, historiques, politiques et pragmatiques; de ses discours, éloges et oraisons funèbres, et une analyse de son *Histoire de Pierre-le-Grand*, divisée en quatre livres, et de ses *Discours et Sermons*, qui ont été publiés au nombre de cinquante-huit. Cette histoire est une mine précieuse qu'exploiteront avec fruit les historiens futurs. Dans ses discours, on trouve une éloquence mâle, des idées ingénieuses et fortes, ainsi que des preuves convaincantes. Cette analyse est suivie d'extraits de ces deux ouvrages, qui servent à donner une idée du style de *Théophane Procopovitch*, style déjà vieilli et qui n'est plus en usage aujourd'hui. Ces matériaux, écrits par *V. Perevoztchikof*, professeur de littérature russe à l'université de Dorpat, deviendront un jour d'intéressantes archives pour l'histoire littéraire russe. — Archéologie. 1° *Des Monumens de Thèbes, en Égypte.* 2° *Notice sur Jean Théodorof*, premier typographe russe, qui a imprimé, en 1564, *Les Apôtres*, premier ouvrage qui ait paru en Russie. Cet intéressant article, dans lequel on trouve des notions sur l'état de l'imprimerie en Russie à cette époque, est dû aux recherches du savant archéologue *C. Kalaïdovitch.* — Sciences. 1° *Analyse, par M. Varney, du nouvel ouvrage de Bonstetten*, intitulé : *Études de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser*, extraite de la *Revue Encyclopédique* (Tom. xiii, février 1822, pag. 302), et traduite par *Memnon.* 2° *Aphorismes tirés de la philosophie morale*, servant de complément à l'analyse de l'ouvrage précédent. — Belles-Lettres. *Prose. Chant du dernier Barde*, poëme de *Walter Scott. Poésie.* 1° *Les adieux d'un Baschkir à sa bien-aimée*, traduit de la langue des Baschkirs. 2° *Chanson*, par *Koudriachof.* 3° *Fragment des Souvenirs*, poëme de *Legouvé*, traduit par *Glébof.* 4° *Epître du comte Khvostof à*

*Sleunin*, libraire de Pétersbourg, sur la manie d'acheter les nouveaux ouvrages. — Histoire et Politique contemporaine de l'Europe. 1° *De l'influence de la civilisation sur les mœurs et le bonheur des habitans de l'Écosse*, tiré du *Pamiatnik Warszawski*. 2° *Mort du duc de Richelieu*, extrait du *Journal des Débats*. — Critique. Analyse de deux ouvrages russes. — Mélanges. 1° *Lettres au vieillard de Loujniki*. La première de ces lettres, écrite par *Th. Povinoukin* à M. *Katchenovski*, qui a pris plusieurs fois, dans les livraisons de son *Courrier*, le nom de *Vieillard de Loujniki*, contient une satire contre les mœurs, et la seconde offre une analyse d'une nouvelle comédie de M. *Zagoskin*. 2° *Charades*. 3° *Nouvelles politiques*. 4° *Anecdotes*. On trouve dans ce volume une gravure représentant la médaille d'or trouvée, en 1821, près de Tchernigof. S. P-y.

## DANEMARCK.

17. — *Das Kieler Seebad dargestellt und verglichen mit andern seebädern an der Ostsee und Nordsee.* — Les bains de Kiel, décrits et comparés avec d'autres bains de mer de la Baltique et de la mer du Nord, par Pfaff, professeur de médecine et de chimie à l'université de Kiel; Kiel, 1822, in-8°.

Les Journaux ont fait connaître, l'année dernière, l'établissement de bains de mer à Kiel; ces bains ont été ouverts au public pendant la saison qui vient de s'écouler. M. le professeur Pfaff, l'un de ceux qui ont conçu l'idée de créer cette ressource sanitaire, en fait aujourd'hui la description. Néanmoins, comme il écrit pour le public, il se borne à des résultats généraux, capables de faire connaître aux lecteurs les avantages de ces bains comparés à ceux que présentent les autres, évitant les détails scientifiques de ses recherches chimiques sur l'eau de la mer dans cette baie. On se tromperait, cependant, si l'on pensait que la science n'a aucune part à l'ouvrage de M. Pfaff. Le médecin et le naturaliste ne liront pas sans profit les observations de l'auteur sur l'air de la mer, sur l'influence des vents, etc., etc. La beauté du site et la proximité de Kiel assurent un grand succès à ceux qui ont conçu l'idée de cette belle et patriotique entreprise. *Ph.* Golbéry.

## ALLEMAGNE.

18. (*) — *Theophrast's Naturgeschichte, etc.*—Histoire naturelle des plantes, par Théophraste, traduite et commentée par C. Sprengel, Altona, 1822, Hammerich, 2 vol. in 8° : prix, 4 rixd.

Le traducteur de cet ouvrage a mis les noms des plantes en allemand,

toutes les fois que cela lui a été possible; ceux sur lesquels il avait des doutes sont restés en grec.

19. (*) — *Deutschlands fauna.* — Faune d'Allemagne, par J. Sturm, 6e partie, Nuremberg, 18 2.

20. — *Neue Alpina.* — Nouvelle Alpine, ouvrage d'histoire naturelle, dédié aux cultivateurs des Alpes; par J. R. Steinmüller, Tom. 1er, Winterthur, 1821, Steiner; in-8° avec fig. : prix, 4 florins 45 kreutzers.

On remarque dans ce volume un article de M. *Scheitlin* sur la psychologie des animaux, et deux de M. *D. Meyer*, l'un sur les Alpes d'Appenzell, et l'autre sur les mesures barométriques du Haut-Saintis.

21. — *Der Lebensprocess im Blute.* — Sur le principe de la vie dans le sang; examen fondé sur des découvertes microscopiques, par Ch. H. Schultz, Berlin, 1822, Reimer, in 8° avec fig.

22. — *Eusebii Pamphili ecclesiasticæ historiæ*, lib. x. — *Ejusdem de vita Constantini M.*, lib. iv, etc. — Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, suivie de la vie de Constantin; texte grec et version latine. *Nouvelle édition*, revue d'après les manuscrits, et pourvue de variantes, par *Ernest* Zimmermann, Francfort-sur-le-Mein, 1822, in-8° de 1252 pages.

Ce n'est là que le premier volume d'une collection des Pères grecs, et cette entreprise mérite d'être appuyée. L'éditeur a suivi le texte de Valesius, s'en écartant toutefois pour les améliorations que présentent les éditions de Stroth et de Cambridge, ou bien aussi, pour admettre des conjectures plausibles, mais seulement aux endroits où il était entièrement corrompu. Pour faciliter les recherches de citations, l'éditeur a placé à chaque page l'indication de la pagination des éditions d'Amsterdam, de Cambridge, de Mayence et de Turin. Les indices *rerum et scriptorum* sont complets, et l'impression est très-soignée. On désirerait néanmoins un volume d'observations critiques, que l'on pût ajouter à celui que son épaisseur force à relier en deux parties. Ce besoin se fait d'autant plus sentir, qu'un grand nombre de passages d'Eusèbe ont récemment exercé les critiques et les historiens.

23. — *Archiv fur alte Geographie, Geschichte und Alterthümer insonderheit des Germanischen Völkerstamme.* — Archives de géographie, d'histoire, d'antiquités, principalement en ce qui concerne les Germains, par Kruze, cahier iii; Leipsick, 1822.

Nous avons annoncé (*Voyez* Tom. xvi, pag. 130) le second cahier de ce Journal d'antiquités. M. Kruze avait promis de déterminer, dans le troisième, la position des villes nommées par Ptolémée. C'est ce troisième cahier que nous avons sous les yeux; il termine le premier volume de la collection, auquel M. Kruze donne encore le titre suivant : *Coup*

*d'œil sur les anciennes villes et sur les anciens peuples de la Germanie orientale, depuis le Danube jusqu'à la mer Baltique.* Ce titre est bien modeste pour un ouvrage aussi fécond en découvertes, aussi profond par les recherches; il laisse, d'ailleurs, dans l'oubli plusieurs morceaux que les lecteurs apprécieront : tels sont ceux qui ont pour objet la *Budorgis*, ouvrage de M. Kruze, qui a vivement excité l'attention des antiquaires; tel est celui sur le village de *Gros-Jena*, qui remplit une grande partie du troisième cahier. Après avoir démontré, dans le second, que Ptolémée avait, dans ses cartes, suivi principalement les récits des voyageurs, et qu'il avait déterminé astronomiquement les distances indiquées dans les itinéraires, M. Kruze établit que toute difficulté disparaît, si l'on ramène ces calculs de Ptolémée aux itinéraires d'où il les a pris. Cela posé, M. Kruze s'empare de deux routes militaires, qui partent, l'une, de Carnus (le *Carnuntum* des Romains), l'autre, de *Celemantia*, sur la rive gauche du Danube (à peu près vis-à-vis de Comorn). Il suit ces routes et fixe la position des lieux qu'elles traversaient, comme il l'avait déjà fait dans sa *Budorgis*. Il éclaircit ensuite ce passage de Pline : *Sexcentis fere M passuum à Carnunto Pannoniæ abest littus id Germaniæ ex quo invehitur percognitum nuper, etc.* Il s'agit de l'ambre. L'auteur montre que la distance donnée par Pline s'accorde parfaitement avec celle de Ptolémée, soit que l'on veuille partir de *Carnuntum*, soit que l'on mesure cette distance depuis *Celemantia*; il en conclut que les Romains avaient une parfaite connaissance de la route qui conduisait à l'endroit où se faisait le commerce de l'ambre. M. Kruze s'occupe ensuite des positions de quelques villes qui ne se trouvent ni sur l'une ni sur l'autre des deux routes de Ptolémée, mais qui sont nommées par cet auteur; ce sont *Eburum*, *Anduætium* et *Anabum*. La première lui paraît être *Ratibor*, tant parce que les calculs géographiques l'indiquent ainsi, que parce que le nom conserve des traces de l'ancien *Eburum*. Cela est singulier au premier aperçu; mais la syllabe *Grod* (Gorod), ville, vient au secours de cette étymologie : on aura dit d'abord *Grod Eburum* (la ville d'*Eburum*), et la rapidité de la prononciation en a fait, sans doute, *Ratibor*. Heureusement que cette étymologie marche appuyée de calculs géographiques; elle en reçoit certainement plus de secours qu'elle ne leur en donne. Ce n'est point comme exemple de la manière de M. Kruze que nous avons cité ce passage, nous avons voulu lui montrer par-là combien les meilleurs esprits sont faciles à entraîner. Peut-être aussi, est-ce le cas de remercier l'auteur de n'avoir rien négligé; peut-être que l'argument serait un défaut s'il le présentait isolé, ou à la suite d'autres preuves, une preuve

de plus. — L'histoire de *Gros-Jena*, village de la rive gauche de la Saale, occupe quelques pages de ce cahier. Quelques *tumuli* ont fourni aux curieux des urnes, des vases, des anneaux, etc. Tous ces objets sont décrits et représentés sur une planche jointe à ce cahier; mais ce qui en fait le principal ornement, c'est une carte dressée par M. Kruze lui-même, d'après Tacite et Ptolémée. Chaque cahier est terminé par des nouvelles archéologiques de toutes les parties de la terre. On remarque, parmi celles qui enrichissent le dernier, les découvertes intéressantes faites dans les ruines de Tyndaris, en Sicile. Ailleurs, on voit avec plaisir M. Kruze accueillir et signaler à ses compatriotes les travaux de nos antiquaires français. Nous désirons vivement qu'ils s'attachent de leur côté à ceux de cet estimable savant; ils ne peuvent qu'éclairer nos recherches : l'origine des peuples et leurs migrations ne permettent pas de séparer la Gaule de la Germanie.

24. — *Archiv der Gesellschaft fur altere Deutsche Geschichtskunde.* — Archives de la Société d'histoire ancienne de l'Allemagne, publiées par *Lambert* Buchler et *Charles* Dumge, Tom. II et III, Francfort, 1821-1822, in-8°.

Toute l'Allemagne est d'accord sur l'excellence de cette entreprise scientifique. En très peu de tems, l'on a obtenu la connaissance de toutes les sources historiques qui se trouvent dans les couvens de l'Autriche à Vienne, à Berlin, à Dresde, à Hanovre, à Cassel, à Stuttgard, à Carlsruhe, à Heidelberg, à Fulde, à Francfort, à Lubeck, à Brême, à Breslau et dans les abbayes de la Suisse. Les bibliothèques de Rome et de Londres, de Cambridge et d'Oxford, ont aussi été mises à contribution. On ne s'est pas borné à constater l'existence de ces sources; un grand nombre d'anciennes éditions et de manuscrits ont été comparés et copiés, principalement à Paris, à Vienne et à Munich. En même tems, M. Hase a promis d'extraire des auteurs byzantins tout ce qui concerne l'histoire d'Allemagne, et l'on espère obtenir de semblables travaux tirés des sources d'Italie et de Lombardie. Mais, ce que les amis de l'histoire attendent avec le plus d'impatience, c'est une réimpression critique des documens mérovingiens et carlovingiens : une attaque générale sur ce qui concerne cette époque ne pourrait avoir que le plus grand succès; et, réunis sur ce point, les savans collaborateurs pourraient, dans la suite, s'occuper sans distraction des époques postérieures.

25. — *Die Germanen und die Griechen, eine sprache ein Volk.* — Les Germains et les Grecs, même langue, même peuple; par *Jean-Wilhelm* Kuithan, Hamm, 1822, in-8° de 130 pages.

Si jamais l'Allemagne n'a vu paraître de plus importantes recherches

sur l'origine des peuples qui l'habitent, jamais non plus, il faut en convenir, elle n'a vu faire plus de tours de force pour soutenir les plus étranges paradoxes et les assertions les plus hasardées. M. Kuithan nous assure qu'il n'y a pas un mot allemand qui ne se retrouve en grec. Il se met de suite à la démonstration. πύργος, qui signifie une tour, se rapproche assez de *burg*, château fort; il n'y a pas bien loin d'ἄστυ, ville, au mot *stadt*; ἧμος peut avoir la même origine que *Herr*. ὄχλος est la foule, la multitude, et les Allemands appellent le peuple *volk*. On voit que c'est absolument la même chose, et que pour peu qu'un Allemand ait appris le grec, il ne lui faut pas d'interprète pour le comprendre. On a donc de grandes obligations à M. Kuithan, que l'on prie seulement de désigner dans quelle contrée les Grecs et les Germains étaient confondus, avant d'établir quelques nuances dans la signification de leurs mots et de leur orthographe. Il nous dira cela sans doute lorsqu'il *refera* le dictionnaire de Schneider, en prenant pour base les langues modernes de la Germanie, et surtout le westphalien, plus grec que les autres.

26.—*Die poesie und Beredsamkeit der Deutschen von Lutherszeit bis zur Gegenwärt.* — De la poésie et de l'éloquence chez les Allemands, depuis Luther jusqu'à nos jours, par *François* Horn, Berlin, 1822, in-8° de 350 pages.

L'auteur n'est étranger ni à la poésie ni à l'éloquence : il a passé la plus grande partie de sa vie à étudier la littérature de sa patrie, et à la juger; et lors même qu'il s'égare, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ces écarts mêmes portent le cachet de l'érudition. Quel est le critique dont les jugemens ne sont pas influencés par les doctrines de telle ou de telle école, de tel ou de tel coryphée du Parnasse germain? Cependant, si les ouvrages de l'auteur ne sont pas toujours reçus par le public avec la même complaisance qu'il apporte à les lui offrir, il n'en doit accuser que le plaisir qu'il trouve à se louer lui-même. M. Horn ne laisse au lecteur aucun éloge à lui donner, il le devance en tout, et cette précipitation produit assez généralement l'esprit de contradiction. Quoi qu'il en soit, comme la justice est le premier devoir du critique, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'avant la publication de ce livre, l'auteur avait donné à quelques recueils périodiques d'excellens morceaux. Il imprima aussi, en 1805, une histoire critique de la poésie allemande, où il apprécia parfaitement les poètes du 17e siècle. On remarque, dans le volume que nous annonçons, l'endroit où l'auteur traite du passage des poëmes chevaleresques, ou romans héroïques en prose. Celui où il est question de la naissance du poëme didactique

laisse beaucoup à désirer. Plus de trente paragraphes sont consacrés à Luther, et l'on pense bien qu'ici on n'a point évité les lieux communs sur le protestantisme et le catholicisme. On voit dans ce qui concerne les troubadours et les chants populaires de l'Allemagne, que M. Horn a consacré de longues et solides études à cette branche de la littérature. — La seconde période comprend les poètes de l'école silésienne, parmi lesquels on distingue Paul Flemming, André Gryphius et Frédéric de Logau. Tout ce qui tient au raisonnement, dans ce livre, est satisfaisant; tout ce qui tient à l'histoire est incomplet : les notices biographiques et les indications d'ouvrages se ressentent fort de ce défaut. M. Horn pèche aussi contre les proportions, consacrant un grand nombre de pages aux objets et aux hommes qui lui donnent occasion de développer ses idées favorites, et glissant légèrement sur d'autres beaucoup plus importans pour le lecteur. Comme il n'a donné encore que son premier volume, les observations des critiques, ses compatriotes, le trouveront peut-être docile, et le public ne pourra qu'y gagner.

27. — *De dramatis Græcorum satirici origine disputatio.* — Dissertation sur le drame satirique des Grecs, par *Gustave* Pinzger, Breslau, 1822, in-8°.

L'auteur commence par défendre l'autorité d'Hérodote contre les attaques du célèbre Schneider et d'autres philologues, qui veulent que cet historien se trompe, lorsqu'il attribue aux habitans de Sicyone des chœurs tragiques antérieurs à Thespis. Il s'appuie d'un passage de Thémistius, et pense, avec Suidas, qu'Epigenès de Sicyone est le véritable inventeur de la tragédie, de cette ancienne tragédie lyrique si semblable au dithyrambe. M. Pinzger rattache la fable d'Arion à cette origine de la tragédie dans le Péloponèse. Thespis survint, et donna la forme dramatique à ces chants lyriques. L'auteur soutient, avec beaucoup de sagacité, que la tragédie de Thespis était sérieuse et n'admettait point les chœurs satiriques; qu'au contraire, elle se rapprochait encore du dithyrambe : selon lui, le drame satirique est né au milieu des réjouissances populaires consacrées aux fêtes de Bacchus; il pense qu'on le doit à Pratinas de Phliunte, et il rapporte son origine à la 70e olympiade. Enfin, il donne quelques fragmens des *Tétralogies* de ce Pratinas, et il en fait l'examen critique. Il y a quelques appendices à cet ouvrage : dans l'un, M. Pinzger conteste l'authenticité de quatre livres *De Vita Constantini*, attribués à Eusèbe; et dans un autre, il corrige le vers 259e de la comédie des *Chevaliers d'Aristophane*. *Ph.* Golbéry.

## ITALIE.

28. — *Flora Veronensis quam in prodromum Floræ Italiæ septentrionalis exhibet Cyrus* Pollinius. Vérone, 1822, Tom. 1, in-8° avec 2 planches.

Cette Flore était, depuis quelque tems, attendue avec beaucoup d'impatience par tous ceux qui cultivent la botanique, et qui connaissent le mérite de M. Pollini. L'auteur a satisfait enfin l'attente du public. Il a compris dans sa Flore, non-seulement les espèces qui naissent dans le département de Vérone, mais celles aussi qu'on trouve dans le Tyrol italien, dans les départemens de Vicence et de Padoue, et dans les confins des territoires de Rovigo, de Brescia et de Mantoue. C'est ainsi qu'il nous présente le *Prodrome de la Flore italienne septentrionale*. Il lui donne le nom de Vérone, parce qu'il la regarde comme le centre de tous les lieux ci-dessus indiqués. Selon lui, cette partie de l'Italie se fait remarquer par la force et la richesse de sa végétation. L'ouvrage est recommandable, surtout par sa précision et par son élégance. On y trouve la description de 2500 plantes.

29. — *Sulla scienza della medicina, etc.* — Essais sur la science de la médecine, par le professeur *Giovanni* Bianchi.

On a regardé l'auteur de cet ouvrage comme un ennemi prononcé de tous les médecins qui soutiennent la doctrine de Brown, ou celle des *contre-stimulistes*. Il traite, 1° des causes éloignées des maladies; 2° de leurs causes prochaines; 3° de la véritable cause de leur guérison; 4° des guérisons attribuées aux remèdes; 5° du triomphe de l'ancienne doctrine d'Hippocrate sur les deux nouveaux systèmes de Brown et des *contre-stimulistes*. L'auteur croit avoir contribué au triomphe de l'ancienne doctrine, en tournant en ridicule les partisans de la moderne. Mais cette méthode n'est pas toujours la plus raisonnable ni la plus convaincante.

30. — *Catechismo medico, etc.* — Catéchisme médical, ou Développement des doctrines qui concilient la religion avec la médecine, par *Angelo-Antonio* Scotti, etc., Naples, 1821, in-8°.

Cet ouvrage semble avoir fait beaucoup d'impression sur les Napolitains. L'auteur porte le même nom que le célèbre Marcello Scotti, exécuté en 1799, et qui nous a laissé un ouvrage, très-savant sous quelques rapports, intitulé *Catéchisme nautique*. A. A. Scotti semble avoir emprunté de cet ouvrage le titre du sien; mais il est bien loin d'en avoir imité l'esprit. L'un se servait des maximes de l'Évangile pour exhorter les jeunes gens à s'adonner à la marine; l'autre semble, au contraire, vouloir consacrer la médecine à la théologie. Il s'efforce, 1° de

relever les avantages que la médecine doit à la religion, qui la favorisa toujours, et chez les Hébreux et chez les chrétiens; 2° l'auteur croit que la médecine peut, à son tour, payer à la religion la dette de la reconnaissance, en lui rendant les services qu'elle en a reçus. C'est aux médecins, dit l'auteur, qu'il convient de réfuter les athées, surtout par les progrès que la physiologie et la chimie ont faits de nos jours; de démontrer la vérité de la révélation et des miracles, et même la puissance des démons. Enfin, l'auteur détermine les devoirs que la religion doit prescrire à la médecine, et à tous ceux qui la professent. En suivant les conseils et les opinions de l'auteur, on croirait que pour être un bon médecin, il faudrait être en même tems un parfait théologien.

F. Salfi.

31. — *Teoria analitica delle projezioni, etc.* — Théorie analytique des projections, par *Gaetan* Giorgini, ancien élève de l'école polytechnique, professeur au lycée et membre de l'académie royale de Lucques, directeur des eaux, routes et ponts du duché; lu à l'académie, le 3 juin 1819. Lucques, 1821; opuscule in-8° de 68 pages.

32. — *Teoria delle superficie di secondo ordine, etc.* — Théorie des surfaces du second ordre, par le même auteur. Lucques, 1821; in-4° de 61 pages.

Ces deux ouvrages italiens, imprimés à Lucques, sont le fruit des loisirs d'un de ces jeunes étudians qui sont venus s'instruire dans la plus célèbre de nos écoles. Depuis que la Toscane a été séparée de la France, M. Giorgini est rentré dans sa patrie, où il tient un rang et exerce une profession conforme à ses goûts et à ses talens. Le premier de ces deux ouvrages traite des projections; le second présente une méthode nouvelle de démontrer les propriétés générales des surfaces du second ordre. On lit avec intérêt ces mémoires, où l'auteur fait preuve de connaissances et d'instruction, et où il rend hommage à l'établissement et aux professeurs auxquels il doit ces précieux avantages. Francœur.

33. — *Annali Musulmani, etc.* — Annales des Musulmans, par *G. B.* Rampoldi, T. II, Milan, 1822, in-8°.

Ce volume présente un tableau des progrès de l'islamisme et de l'empire des Arabes, un précis de la doctrine de Mahomet, et le récit de l'élection du successeur de ce prophète. L'auteur remarque l'habileté de ce législateur, qui, en soutenant les droits de sa nation, les combina avec les dogmes de son système religieux : il en exalte les qualités morales et politiques. En effet, Mahomet se servit des révélations les plus respectables de ses devanciers; il abolit l'idolâtrie; il perfectionna la morale publique; il recommanda la charité, l'amour fraternel, la con-

corde, les vertus sociales, et surtout les veuves et les orphelins. Enfin, il ne se contenta pas de rendre ses sujets crédules, il les rendit aussi plus unis, plus forts, plus indépendans. Abul Bekr fut élu kalif, ou l'héritier du prophète. Ce fut celui-ci qui mit en ordre les chapitres du Koran, et le répandit dans ses armées. M. Rampoldi en donne un précis très-curieux. Il y reconnaît quelques lois civiles du Code de Justinien, divers articles de la Bible et du Talmud, et plusieurs opinions d'Arius, de Nestorius et de Sabellius. C'est là aussi que l'on célèbre beaucoup Moïse, Jésus et saint Jean-Baptiste, que Mahomet distingue comme les prophètes les plus éminens. Le Koran est regardé par les Arabes comme un modèle de perfection en fait de style. Le ton de Mahomet s'élève surtout lorsqu'il parle de Dieu, de l'enfer et du paradis. Il était si pénétré de l'excellence de son ouvrage, qu'il ne doutait point qu'il ne lui fût dicté par Dieu lui-même. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les détails de son histoire; mais, à ce qu'il nous semble, il a puisé ce qu'il dit dans les écrivains les plus connus, comme le prouvent surtout les notes qu'il a mises à la fin de l'ouvrage.

34. — *Biografia universale, etc.* — Biographie universelle, ancienne et moderne, etc. Ouvrage que l'on publie en France, et que l'on traduit pour la première fois en italien, avec des corrections et des additions. Venise, 1822, vol. I, II et III, in-8°.

Nous avons déjà annoncé cette traduction (*Voy.* T. XVI, pag. 579). Les auteurs se sont proposé de rectifier plusieurs articles de l'ouvrage original, et d'y en joindre plusieurs autres dont il manquait. De tels ouvrages peuvent toujours admettre plus ou moins d'additions ou de corrections. Les plus parfaits étant ceux qui en ont le moins besoin, on a signalé quelques-uns de ces nouveaux articles comme mieux rédigés; tels sont ceux d'*Alciati André*, d'*Aldrovandi Ulisse*, des papes *Alexandre III, IV, VI* et *VII*, d'*Alfieri*, de *saint Ambroise*, d'*Andres*, d'*Appiani*, etc. Il est fâcheux qu'on y rencontre quelques fautes, que nous croyons devoir attribuer, non aux rédacteurs, mais à l'imprimeur. Nous recommandons une plus grande correction aux éditeurs, dans un genre d'ouvrage où les noms altérés serait un des plus grands défauts. On s'est plaint aussi que certains articles, tels que celui d'*Apostoli*, étaient trop longs pour des hommes qui n'en méritent aucun, ou du moins n'en méritent qu'un très-court. Il est vrai que les dictionnaires historiques peuvent être plus indulgens, sous ce rapport, que tant d'autres écrits littéraires. Mais pourrait-on tolérer un abbé Ferloni, que cependant on a reçu dans la *Biographie* française? On devrait condamner

à l'oubli ces êtres, qui n'ont vécu que pour mériter le mépris de leurs contemporains.

35. — *Della lingua comune d'Italia, etc.* — Discours sur la langue commune de l'Italie, sur l'Histoire de Florence, de *B.* Varchi; sur la connaissance que les anciens avaient du contre-point, avec un appendice au *Galatée* de monseigneur de la Casa, par *Andrea* Mayer, Vénitien. Venise, 1822.

L'auteur renouvelle la question surannée, de savoir si la langue que les Italiens emploient dans leurs écrits, doit se nommer toscane, florentine ou italienne. Une telle discussion, intéressante pour des hommes qui ne trouvent point à s'occuper plus utilement, fait rougir les vrais Italiens, qui ne voudraient pas faire connaître aux étrangers qu'il est encore chez eux des gens qui s'embarrassent de futilités semblables. Le second discours est consacré à prouver le mérite de l'histoire du Varchi. On a généralement reconnu les défauts de cet historien, surtout sa prolixité, quelquefois ennuyeuse, que les étrangers imputent trop souvent à la plupart des Italiens, et que l'on peut d'autant plus reprocher à Varchi, qu'il ne cherche presque jamais les causes ou la raison des faits qu'il s'amuse à circonstancier. Il est bien loin de ressembler à Polybe et à Tacite, qu'il avait pris, disait-il, pour modèles en écrivant. Malgré cela, on ne peut refuser à son style le mérite de la correction et de l'élégance, et principalement ce caractère d'ingénuité, et même de franchise, avec lesquelles il ose dire des faits et des vérités que ceux mêmes qui le critiquent aujourd'hui n'auraient pas le courage d'indiquer. Dans le troisième discours, l'auteur, d'après un fragment que Macrobe nous a conservé de la *République* de Cicéron, croit pouvoir avancer que les anciens connaissaient le contre-point. Cette recherche avait déjà occupé le P. Sacchi, et la plupart des savans italiens des 16e et 17e siècles. Le dernier discours est destiné aux Vénitiens, dont quelques-uns, selon l'auteur, ne se montrent pas assez religieux en fait d'honnêteté.

36. — *Tragedie, etc.* — Tragédies de Shakespeare, traduites en italien, par *Michele* Leoni. Vérone, 1821; 12 vol. in-8°.

M. Leoni ne cesse d'enrichir son pays des plus belles productions étrangères, soit en prose, soit en vers. Outre plusieurs autres, il a donné celles du *Voyageur*, ou *Prospectus de société*, poëme de Goldsmith. Florence, 1817; de la *Venise sauvée*, ou *une Conspiration découverte*, ibid; de l'*École de la médisance*, et des *Rivaux*, comédies de R. B. Sheridan, ibid. 1818 et 1819; et de l'*Histoire d'Angleterre*, par D. Hume. Venise, 1819, 1820, etc. Mais, de toutes les traductions que l'auteur a faites de

l'anglais, celle qui lui fait plus d'honneur est la traduction des tragédies de Shakespeare. Il en a publié 12 volumes, dont chacun contient une tragédie précédée du jugement qu'en a porté M. Schlegel, dans son *Cours de littérature dramatique*. Les deux dernières pièces, intitulées *le Roi Lear* et *Richard II*, sont traduites en prose; toutes les autres le sont en vers. En traduisant ce poète souvent bizarre, et toujours original, et dans la manière de penser et dans la manière de s'exprimer, le traducteur ne peut pas conserver la même égalité de style et de coloris. Mais M. Leoni, lors même qu'il ne peut éviter cette irrégularité, s'étudie à la tempérer, au moyen de la correction de son style et de la beauté de sa versification. On rencontre souvent des morceaux heureusement traduits; les vers même sont parfois imitatifs, et l'harmonie s'y unit à la pensée. Enfin, quel que soit le degré de fidélité du traducteur, on lit du moins une traduction poétique, et l'on est contraint de reconnaître la flexibilité d'une langue qui, sans perdre sa propre noblesse, peut rendre les conceptions les plus originales des anciens et des étrangers. Nous pourrions puiser plusieurs preuves de ce que nous avançons, surtout dans les tragédies d'*Otello*, *Macbeth*, la *Mort de César*, *Hamlet*, *etc.*, si de pareilles citations nous étaient permises par le cadre de notre recueil.

37. — *Falkland, ossia la Coscienza*, drame de M. Laya, traduit en italien. Florence, 1822.

Ce drame a été assez apprécié à Paris pour que nous n'en parlions pas davantage. Ce qu'il ne faut pas négliger ici, c'est que la traduction est assez fidèle et assez correcte. F. Salfi.

## ESPAGNE.

38. (*) — *Ciencia de la Legislacion* — La science de la législation, par *Gaëtano* Filangieri, traduite de l'italien, par J. de Ribeira. Madrid, 1821; 6 vol. in-8°.

Une autre traduction abrégée de cet ouvrage, faite en 1787, et publiée par don *Antin* Rubio, a été condamnée au feu par l'inquisition.

39. — *Diccionario historico de los mas illustres professores de bellas artes en Espana.* — Dictionnaire historique des plus célèbres professeurs des beaux-arts en Espagne; par don *Augustin* de Léon-Bermudez. Madrid, 1821, Imprimerie de l'Académie des beaux-arts. 6 vol. in-12.

40. — *Antiguedades arabes de Granada y Cordova.* — Antiquités arabes de Grenade et de Cordoue, par don *Paul* Lozano. Madrid, 1821. Imprimerie de l'Académie des beaux-arts. In-4° avec 72 planches.

## PAYS-BAS.

41. — *Apothekers Woordenboek.* — Dictionnaire du pharmacien, par

*J.* Vosmaer, docteur-médecin et professeur à Utrecht. Tome Ier, avec figures. Zutphen, 1822, Thieme. In-8° de 617 pages.

La simplicité, l'ordre et la clarté caractérisent la manière d'enseigner de l'auteur et l'ouvrage qu'il publie.

42. — *Elize, voon meisjes.* — Elise, ouvrage destiné aux jeunes demoiselles, par *M.* Swart. Amsterdam, 1822, Beyerinck. In-8° de 228 pages.

Le révérend Fordyce a fait un recueil de sermons à l'usage des jeunes personnes du sexe. Le pasteur M. Swart a imaginé de tirer parti de ses sermons ou de fragmens de ses sermons, en les intercalant dans un roman moral Il se pourrait bien que ce mélange de sacré et de profane n'obtînt l'approbation ni des amateurs de sermons, ni des amateurs de romans.

43. — *Levensbeschryving, etc.* — Biographies de Jean et de Corneille Evertsen, lieutenants-amiraux de la Zélande, par *J. C.* de Jonge, adjoint archiviste du royaume des Pays-Bas. La Haye, 1820; veuve Allart. In-8° de 253 pages.

Il n'est point de famille qui ait fourni à la république batave plus de marins distingués que celle des *Evertsen;* ils sont au nombre de dix-neuf, dont neuf sont morts en combattant pour la patrie. Quand Jean Evertsen eut perdu son frère Corneille au combat naval de 4 jours (du 11 au 15 juin 1666) contre les Anglais, il redemanda du service aux états de Zélande, en leur écrivant, qu'à l'exemple de son père, de quatre de ses frères et d'un de ses fils, il était jaloux de mourir sur le lit d'honneur. Il vit ses vœux comblés, le 4 août de la même année. Il fut tué avec un autre de ses frères. M. de Jonge s'est honorablement acquitté de la tâche qu'il a entreprise. Il est à désirer qu'il n'en reste pas là.

44. — *Poësy, etc.*—Poésies d'*Isaac* Da Costa. Tome I. Leyde, 1821, Herdingh. In-8° de 180 pages.

Des pièces détachées avaient déjà annoncé M. Da Costa comme devant prendre un rang distingué sur le Parnasse hollandais. Le volume que nous annonçons confirme ces espérances : les traits par lesquels Horace se plaît à caractériser le véritable poète, *mens divinior, os magna sonaturum,* signalent M. Da Costa : il s'y mêle une teinte profondément mélancolique, et peut-être un peu trop de morosité pour son âge. Nous avons retrouvé dans ce recueil une pièce remarquable, intitulée *Israel.* Elle ne présageait pas l'accession prochaine de M. Da Costa, né Israélite, à l'église chrétienne; cependant, M. Da Costa, son épouse, née *Belmont*, et M. *Capadose,* jeune médecin, ont, depuis peu, reçu le baptême à Leyde, des mains de M. le pasteur *Egeling.* Cette conversion, que tout concourt à rendre intéressante, a fait une vive sensation en Hollande, et nous avons cru devoir en faire ici mention. La muse

originale de M. Da Costa s'exerce également à des traductions, du latin, du français, de l'anglais, de l'allemand et du portugais. Il a reproduit fort heureusement quelques pièces de M. Lamartine. M. Da Costa manque parfois à l'euphonie; ses rimes ne sont pas toujours exactes; telles sont celles de *Juichen* et *Getuigen*, dans son ode intitulée : *le Génie*. Mais ce sont de légères taches que rachètent bien les beautés dont brille sa versification. MARRON.

# LIVRES FRANÇAIS.

45. (*)—*Traité de Minéralogie*, par M. HAÜY. *Seconde édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur; Paris, 1823, Bachelier, successeur de Mme Veuve Courcier, quai des Augustins, n° 55, 4 vol. in-8°, avec un Atlas de plus de 120 planches : prix, 60 fr., et par la poste, 70 fr.

46. — (*) *Muscologie, ou Traité sur les Mousses*, par feu PALISOT DE BEAUVOIS, membre de l'Institut de France, etc.; Paris, 1822, Mme Huzard-Courcier, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs, 1 vol. in-8°, accompagné de 11 planches in-4° : prix, 6 fr., et par la poste, 7 fr.

Les botanistes sont divisés d'opinion sur la manière dont la nature opère la fécondation et la reproduction des mousses. Les uns, avec Linnée, Haller, Adanson, etc., veulent que ces petites boules remplies de poussière, qu'on voit ordinairement au bout de certains filets et qu'on nomme *urnes*, soient des organes mâles, des espèces d'*anthères*, dont la poussière va féconder les *pistiles* qui sont au milieu des *rosettes* dont ces plantes sont pourvues. D'autres veulent au contraire, avec Hedwig et la plupart des botanistes modernes, que les rosettes soient les organes mâles dont la poussière va féconder les grains ou ovules contenus dans les urnes. Palisot de Beauvois a émis un sentiment tout-à-fait différent de ceux qui viennent d'être exposés; il pense que les rosettes des mousses ne sont que des espèces de bourgeons, des *gemma*, qui sont souvent prolifères, peuvent reproduire la plante à la manière des marcottes, mais ne constituent pas un organe sexuel; d'ailleurs, il est des espèces de mousses qui sont privées de rosettes, ce qui exclut nécessairement les suppositions de Linnée et d'Hedwig. Le véritable organe de fécondation est l'urne, que de Beauvois considère comme une fleur hermaphrodite : la poussière est, suivant lui, ainsi que Linnée le pensait, une substance analogue au pollen des anthères; il place l'organe femelle dans un petit corps situé au centre de l'urne, la columelle, qu'Hedwig regardait comme le placenta sur lequel les semences sont attachées. De Beauvois donne à cette columelle le nom de *capsule*, parce qu'il la considère comme

enfermant les graines. C'est dans la Muscologie qu'on pourra voir les preuves apportées par l'auteur en faveur de son système. L'amitié qui m'unissait à ce savant, si rapidement enlevé à l'étude de la nature, m'avait mis à portée de connaître et d'apprécier la force des raisons qui l'avaient conduit à renverser les idées admises pour leur en substituer de nouvelles; et, dans une question aussi obscure, où, faute de démonstrations, les analogies ont tant de puissance, celles qui se réunissent en faveur de l'opinion de Palisot de Beauvois m'ont toujours semblé convaincantes. Le public peut prendre connaissance, dans la Muscologie, de toutes les pièces de cet intéressant procès. Cet ouvrage, publié par les soins de la Société linnéenne, est orné de onze planches parfaitement dessinées et gravées, où sont représentées toutes les parties des diverses espèces de mousses. Dans le *Prodromus* publié par l'auteur, il y a quelques années, les plantes sont divisées en genres; le nouvel ouvrage fait suite à ce dernier; il y reproduit les caractères génériques des mousses, et les planches sont destinées à éclaircir toutes les difficultés de cette étude. Palisot de Beauvois était l'un des collaborateurs de la *Revue;* nous profitons de l'occasion que nous offre la Muscologie, pour rendre hommage à sa mémoire. Ce savant était du nombre de ceux qui, après avoir passé leur vie entière à l'étude, n'ont laissé que des souvenirs honorables. Quelques fautes déparent sa Muscologie, et il aurait été à désirer que les membres de la Société linnéenne les eussent fait disparaître : l'auteur se réservait sans doute de revoir son manuscrit avant de le publier, et il y eût fait des corrections que les éditeurs auraient aisément pu faire eux-mêmes. Au reste, les planches, qui forment la partie la plus importante de cet ouvrage, ont été gravées sous ses yeux et corrigées de son vivant. FRANCŒUR.

47. — (*) *De la puissance vitale, considérée dans ses fonctions physiologiques chez l'homme et chez tous les êtres organisés,* avec des recherches sur les forces médicatrices et les moyens de prolonger l'existence; par J. J. VIREY, D. M. Paris, 1822, Crochard, cloître Saint-Benoît, n° 16, 1 vol. in-8° : prix, 7 fr., et 8 fr. par la poste.

48. — *Traité de l'origine des Glaires,* de leurs effets, et de leur traitement par l'usage de l'*Élixir tonique anti-glaireux. Sixième édition.* Paris, 1822, Oulès, pharmacien; in-8° de 60 pages.

« Parmi les charlatans, dit le docteur Raige-Delorme (article CHARLATAN, *Dictionnaire de médecine*, en 18 volumes), les uns couvrent les murs d'affiches, qui annoncent à chaque pas la découverte de méthodes sûres pour guérir une affection honteuse; d'autres répandent avec profusion certains livres, dans lesquels la science habillée en grotesque,

semble mise à la portée de tout le monde, et dont le but évident est d'accréditer les erreurs les plus grossières de l'humorisme, et de procurer un débit immense au remède qui y est préconisé contre tous les genres de maladies..... Ce serait ici le lieu de parler des pharmaciens qui, oubliant les devoirs de leur profession, se placent dans les rangs de ces charlatans....» Nous ignorons si M. le docteur Raige-Delorme avait présent à l'esprit le *Traité sur l'origine des Glaires*, lorsqu'il a tracé ces lignes; dans tous les cas, il a parfaitement signalé le genre de charlatanisme qui a donné l'idée à un soi-disant médecin de publier cet opuscule pour enrichir un apothicaire. Faisons, avec ce médecin, le vœu qu'un conseil de discipline, *indépendant de toute influence étrangère*, soit créé parmi les médecins et par eux, pour diminuer ou détruire les abus qui se commettent dans l'exercice de la médecine.

GEORGET.

49. — *Théorie des règles en usage pour le cubage des bois* équarris, sciés, en grume et sur pied, avec ou sans déduction de l'aubier, de l'écorce et du trait de scie; ouvrage composé dans l'intérêt des estimateurs de futaie, des agens forestiers, des propriétaires et des marchands de bois : par G. Rolin, inspecteur-général des forêts de S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon. Paris, 1822. Mme veuve Courcier, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs, Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8° de 75 p. Prix 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

Les méthodes de M. Rolin sont celles que l'on enseigne dans la géométrie élémentaire. L'auteur ne prétend point publier une découverte; il se borne à prouver à ceux qui persisteraient dans les fausses méthodes employées dans le cubage des bois, qu'il ne tient qu'à eux de suivre des règles plus correctes sans être plus compliquées. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas multiplié les exemples où les résultats de la pratique routinière auraient été comparés à ceux d'un calcul rigoureux. On trouve, dans cet ouvrage, une table destinée spécialement au cubage, *par aperçu*, des bois ronds et des bois sur pied. Cet opuscule répond bien à son titre, et mérite d'être répandu et consulté. En général, nos procédés, pour les mesures un peu compliquées, sont trop peu soignés. Les reproches que mérite le cubage des bois, peuvent être adressés au jaugeage des tonneaux, au tonnage des navires, etc.; et néanmoins, dans quelques-unes de ces évaluations, il ne s'agit pas seulement d'éviter l'erreur, mais de ne pas commettre une injustice.

50. — *Des Partisans et des corps irréguliers*, ou Manière d'employer avantageusement les troupes légères, quelle que soit leur dénomination, partisans, voltigeurs, compagnies franches, guerillas, et généralement

toute espèce de corps irréguliers contre des armées disciplinées. Ouvrage utile dans les guerres régulières, et indispensable dans le cas d'une invasion étrangère; mêlé de réflexions et d'instructions sur l'art militaire, d'anecdotes et de citations analogues au sujet, précédé d'une revue de tous les peuples anciens et modernes, de notices sur la manière dont ils faisaient la guerre, et terminé par des considérations sur les récompenses nationales, et sur la création des principaux ordres de chevalerie; avec une lithographie de M. Horace Vernet; par M. Lemière de Corvey, officier supérieur. Paris, 1823, Ancelin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. — J. A. S. Colin de Plancy, éditeur, rue Montmartre, n° 121; un vol. in-8° de 30 feuilles et demie, plus la planche; prix : 6 fr.

Nous avons transcrit en entier le titre de cet ouvrage, afin que nos lecteurs pussent comparer l'immensité du sujet à la petitesse du volume. Ils concluront sans doute que l'auteur n'a pas tout dit, et que son ouvrage aura besoin d'un complément ou d'un commentaire. Après l'avoir lu avec toute l'attention qu'il mérite, on sera porté à penser que l'auteur s'énonce assez clairement, et on regrettera que l'ordre et le choix des matières ne soient pas tout-à-fait ce qu'il faudrait pour l'instruction. Au lieu d'une préface suivie d'une introduction, qui n'apprennent rien de plus que ce que l'on voit avec détail dans le titre, on sent qu'il eût été possible de placer quelques observations sur les avantages et les inconvéniens de l'emploi des corps irréguliers, soit dans la défensive, soit dans l'offensive : on eût pu examiner si ce mélange de civilisation et de barbarie ne retarde point les progrès de l'art de la guerre, ou ce qui est peut-être encore plus important, les progrès de l'art social auquel tous les autres arts sont subordonnés. Au lieu d'une notice très-superficielle sur l'état militaire de quelques peuples anciens et modernes (le titre promet une revue de tous les peuples), n'aurait-il pas été plus utile de donner plus de détails sur les *Miquelets* des Pyrénées, les *Somatènes* de la Catalogne, les *Guérillas* de toute l'Espagne, les *Cosaques* de la Russie, et de comparer ceux-ci aux *Kirguis* et autres *Tatars* employés dans les armées russes? Avant de mettre les *Janissaires* au nombre des troupes réglées, et les *Mamlouks* parmi les corps irréguliers, n'était-il pas nécessaire d'entrer dans plus de détails sur le service et la solde de ces deux troupes? Les lecteurs qui n'ont pas puisé ailleurs leur instruction sur ces divers objets, n'en trouveront pas assez dans l'ouvrage de M. de Corvey. Lorsque l'auteur entre dans son sujet, il fait preuve de talent et d'instruction; pour l'intérêt de ses lecteurs, on souhaiterait qu'il n'en sortît jamais.

L'organisation des corps de partisans, l'armement et l'équipement,

les marques distinctives, sont traités d'une manière très-satisfaisante ; on voudrait plus de développemens dans les chapitres sur le service de ces troupes. Il ne suffit pas, par exemple, de classer les différentes formes du terrain, en pays de montagnes, pays coupé, etc. : les montagnes diffèrent tellement les unes des autres sous le point de vue militaire, que le miquelet des Pyrénées devra faire un nouvel apprentissage s'il est transporté dans les Vosges. En général, nous sommes accoutumés à une précision dans les termes dont les bons écrivains nous ont donné des modèles et nous ont fait sentir les avantages. Plus de détail, plus de longueur, s'il le faut ; mais surtout, la clarté, et par conséquent la justesse de l'expression. Il semble aussi que M. de Corvey n'a pas assez consulté la carte de France ; car, en l'examinant avec attention, il n'eût point fait communiquer les Vosges avec les Ardennes. L'auteur s'est laissé séduire ; disons le mot, il s'est laissé égarer par des considérations de grande tactique étrangères a son objet, et par une érudition trop peu complète, pour qu'il dût s'y fier autant qu'il l'a fait. Il nous aurait appris beaucoup d'excellentes choses qu'il sait très-bien, s'il eût voulu ne pas aller au-delà. Quelques-unes des maximes de notre auteur doivent aussi subir une discussion très-attentive, et ne pas être admises sans quelque restriction. On lui opposera, par exemple, l'opinion de quelques généraux très-estimés, qui conseillent de ne pas compter sur le secours du fanatisme, si ce n'est pour une action de peu de durée, et non pour une ou plusieurs campagnes. M. de Corvey n'est pas de cet avis : il imiterait volontiers quelques chefs anciens et modernes, qui ont usé de ce moyen avec succès. Mais, après avoir créé des superstitions et un fanatisme pour les besoins de la guerre, qu'en fera-t-on à la paix? Certaines fièvres ont la propriété d'augmenter les forces des malades : serait-il à propos de les donner aux ouvriers qui ont besoin d'une grande force musculaire? Enfin, pour épuiser la critique, on voudrait que cet ouvrage fût aussi méthodique que la matière le permet. On sent bien qu'il ne s'agit pas de traiter ce sujet à la manière des sciences exactes : mais on trouve ici un mélange de matières, et non pas une disposition suivant une loi bien déterminée. Maintenant, on croira sans peine à la sincérité de nos éloges, d'autant plus qu'ils seront courts. On trouvera dans cet ouvrage quelques parties d'un bon traité sur les partisans, et on le lira tout entier, soit pour s'instruire, soit par curiosité : un livre qui se fait lire avec intérêt, n'est jamais sans mérite. FERRY.

51. — *Panégyrique de Saint-Vincent de Paule*, par M. de BOULOGNE, pair de France, archevêque de Troyes. Paris, 1822, Rusan, rue de l'Abbaye-Saint-Germain-des-Prés, n° 3. 1 vol. in-8°. Prix : 2 fr.

52. (*) — *Œuvres complètes de Platon*, traduites du grec en français, accompagnées de notes, et précédées d'une Introduction sur la philosophie de Platon; par V. Cousin, ex-maître de conférences à l'ancienne École normale, professeur suppléant de l'histoire de la philosophie moderne à la faculté des lettres de l'Académie de Paris. T. 1er, Paris, 1822, Bossange frères, rue de Seine, n° 12. In-8°. Prix, 9 fr.

La France n'avait pas encore une traduction complète de Platon. Dacier, le P. Grou, Maucroix, ont, il est vrai, traduit quelques dialogues; mais, depuis lors, la critique du texte de Platon a fait, sous tous les rapports, de si grands progrès, surtout en Allemagne, que les traductions antérieures à ces vingt dernières années sont aujourd'hui bien défectueuses : d'ailleurs, tous ces travaux partiels n'embrassent guère plus que la moitié des œuvres de Platon; et les dialogues non-traduits sont précisément les plus importans et les plus profonds. Le *Parménide*, le *Sophiste*, le *Timée*, le *Phèdre*, ces sources antiques et vénérables des idées les plus hautes sur la beauté, l'amour, l'existence, l'unité, l'harmonie universelle, sont encore ignorées du lecteur français. M. Cousin, qui a professé avec tant d'éclat à la faculté de Paris, a entrepris de faire passer dans notre langue les œuvres complètes de ce grand philosophe. Le 1er volume qui vient de paraître, contient quatre dialogues, l'*Euthyphron*, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton* et le *Phédon*. Chacun de ces dialogues est accompagné de notes critiques et philologiques, et précédé d'un argument où la doctrine de Platon est résumée de la manière la plus claire et la plus précise. L'argument du Phédon surtout offre, en quelques pages écrites d'un style digne de Platon, un tableau sublime des opinions de la philosophie antique sur la nature de l'âme et son immortalité. La beauté de l'édition, le luxe typographique avec lequel elle est exécutée, la rendent comparable aux plus beaux ouvrages sortis des presses de M. Firmin Didot. — Conditions de la souscription : l'ouvrage aura 9 vol. in-8°, ornés d'un beau portrait de Platon, d'une carte de l'Attique, et d'un plan d'Athènes. Le volume qui contiendra l'*Introduction sur la philosophie de Platon*, sera publié le dernier. Il sera publié un volume tous les trois mois; le prix de chaque volume, papier d'Annonay, satiné, est de 9 fr.; le grand papier vélin, dont il n'est tiré que 25 exemplaires, coûte 25 fr. le volume. A.

53. — *Système social*, ou Principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs; par le baron d'Holbach. Paris, 1822, Niogret, rue de Richelieu, n° 63. 2 vol. in-18, d'ensemble XI et 772 pages. Prix, 5 fr., et par la poste 6 fr. 20 cent.

Cet ouvrage est divisé en *trois parties*. Dans la *première*, l'auteur s'occupe de *principes naturels de la morale*; il recherche l'origine des idées morales, des opinions, des vices et des vertus des hommes; il discute les principes de la morale religieuse; il examine la cause première des distinctions entre les hommes, et il jette un coup d'œil sur la vie sociale, l'état de nature et la vie sauvage. — La *seconde partie* offre les *principes naturels de la politique*. C'est là que se pressent les grandes questions du pacte social, de la souveraineté, des formes diverses des gouvernemens, de la liberté, du despotisme et du gouvernement militaire. — Dans la *troisième partie*, l'auteur examine *l'influence du gouvernement sur les mœurs*; et, en recherchant les causes de la corruption, il propose les remèdes qui lui semblent le plus efficaces. Le luxe, la richesse et le crédit des états, l'éducation, l'influence du gouvernement sur le caractère national, sur les talens de l'esprit et sur les lettres, sont les principales matières qui remplissent cette troisième partie. On conçoit que des sujets si nombreux et d'une si haute importance ne peuvent être qu'effleurés dans un ouvrage de si peu d'étendue, et il s'en faut bien qu'il satisfasse ceux qui, se fiant aux magnifiques promesses du titre, y chercheraient un système complet de société. Ils y trouveront beaucoup de pensées hardies, de réflexions sages, de principes de liberté; mais non cet ensemble de doctrines positives qui forme une théorie: ce sont des observations plus ou moins justes sur l'état de la société; ce n'est pas un *système social*. — Cet ouvrage est connu depuis long-tems, et il serait hors de propos d'en faire ici une analyse détaillée. Je me bornerai à rappeler que, selon l'auteur, l'instinct du bonheur est le mobile le plus actif qui fasse agir les hommes, et l'intérêt personnel le lien le plus solide qui puisse les réunir; c'est donc dans ces dispositions innées dans le cœur humain qu'il cherche le principe conservateur des sociétés. C'est là une vérité que les hommes éclairés ne lui contesteront pas; mais on lui reprochera d'avoir banni de la société qu'il crée toute idée de spiritualité; sans nier formellement l'existence de Dieu, il n'appelle jamais son éternelle Providence à la sanction du contrat qui doit unir les hommes; les intérêts matériels l'occupent tout entier, et l'existence d'une âme immortelle n'est d'aucune considération dans la société qu'il arrange. Il est triste d'isoler ainsi l'homme sur la terre où il passe; nous doutons que cette doctrine trouve aujourd'hui beaucoup d'approbateurs, et la philosophie de Voltaire et de Rousseau est ordinairement plus consolante. Toutefois, le reproche que nous faisons à l'auteur d'avoir mis en oubli tout sentiment religieux, ne doit pas nous empêcher de reconnaître qu'il professe en général les principes d'une morale très-pure, et qu'il se mon-

tre toujours pénétré des sentimens de liberté et d'indépendance. M. A.

54. — *La science du bon-homme Richard*, par FRANKLIN, suivi du *Testament de Fortuné Ricard*, maître d'arithmétique, par MATHON DE LA COUR. Paris, 1822. Kleffer, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2. Un vol. in-18, de 108 pages; prix : 75 c.

*La science du bon-homme Richard* est devenue trop populaire pour que nous en parlions longuement ici. C'est le modèle que doivent imiter tous ceux qui écrivent pour l'instruction et l'amélioration des classes inférieures de la société, et l'on doit désirer vivement que le nombre de ces auteurs philantropes s'augmente dans notre pays, où il est malheureusement trop restreint. Le second opuscule a beaucoup moins de célébrité; et son auteur, à qui l'on doit plusieurs ouvrages recommandables, et qui périt pour avoir défendu Lyon, sa ville natale, en 1793, est à peine connu en France. Le *Testament de Fortuné Ricard* est un badinage ingénieux, dans lequel on trouve des vues utiles, des pensées élevées; mais il paraît plutôt destiné aux gouvernans qu'aux peuples, et, quoi qu'en dise l'éditeur, je doute qu'on l'ait attribué pendant longtems à Francklin : l'on n'y reconnaît pas ce style à la fois simple et persuasif qui caractérise tous les ouvrages du plus grand homme des tems modernes. A. M—T.

55. — (*) *Pensées, maximes, réflexions* de M. le comte de SÉGUR, de l'Académie française, extraites des ses ouvrages. Paris, 1823, Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30. Un vol. in-18 avec une table complète des matières. Prix, 3 fr., et par la poste 3 fr. 50 c.

C'est une heureuse idée que d'avoir réuni dans un recueil comme celui que nous annonçons, les maximes et les réflexions que M. de Ségur a semées dans ses ouvrages. Nous croyons qu'elles ne seront pas moins goûtées du public, ainsi rassemblées, qu'elles ne l'ont été jusqu'ici éparses dans l'importante collection dans laquelle on les a déjà rencontrées. Extraites d'un plus grand ouvrage où elles se mêlent au récit des événemens, elles ne se distinguent pas par ce ton épigrammatique dans lequel on semble être convenu d'écrire ces sortes de remarques. Il y a quelque chose de plus franc, je dirai presque de plus généreux, dans cette grave simplicité de style. L'auteur s'adresse à la raison plutôt qu'à l'esprit, et cherche à instruire par la sagesse des leçons, plutôt qu'à divertir par la malignité des censures. La plus grande partie de ses pensées est le fruit des travaux de l'historien et de l'homme d'état. M. de Ségur a eu sous les yeux de grands exemples, et ses réflexions sur la liberté, l'égalité, le despotisme, le gouvernement et les partis, montrent qu'il a su entendre ces importantes leçons. Ses remarques sont, à la fois, des maximes

générales et des conseils aux hommes de notre tems. Mais j'ai bien peur que ces conseils soient aussi loués que négligés, et que l'esprit de parti, par exemple, en trouvant que l'auteur fait fort bien son métier de moraliste, ne continue lui-même à faire le sien. C'est un succès auquel je crois que M. de Ségur est résigné d'avance. On regrette que les éditeurs aient trop oublié que l'historien des nations est aussi le peintre des femmes, et que les réflexions qu'elles lui ont inspirées n'aient pas trouvé place dans ce recueil. Ce ne sont pas celles que la plus aimable moitié de ses lecteurs y aurait vues avec le moins de plaisir. Malgré ce défaut si grave, malgré le choix de quelques pensées, ou trop peu neuves, ou trop semblables par le fonds et par la forme, rapport que le voisinage rend encore plus frappant, ce petit livre offre à toutes les classes de lecteurs, avec des leçons dont sans doute ils ne profiteront guère, un amusement dont ils s'empresseront de jouir. ***.

56. — *L'Art de se faire aimer de sa femme.* Paris, 1822, Delaunay, au Palais-Royal, in-18° de 2 feuilles 5 quarts : prix, 1 fr. 25 c.

Cette brochure est sans doute d'un excellent mari, mais d'un écrivain très-médiocre. Il nous apprend qu'il jouit d'un bonheur sans nuages avec sa belle et tendre Azémia, et qu'ils sont à la fois époux, amans, amis, et le modèle d'un parfait ménage. La pureté des intentions de l'auteur, les sentimens qu'il exprime, le but qu'il se propose, doivent désarmer la critique. Mais on peut regretter qu'il n'ait pas su tracer, avec des couleurs plus séduisantes, le tableau de la félicité domestique au sein de l'union conjugale. M. A. J.

57. — *De la liberté, considérée dans ses rapports avec les institutions judiciaires,* par le premier Président de la cour royale d'Ajaccio (M. Mézard). Paris, 1823, 1 vol. in-8°, Béchet aîné, libraire, quai des Augustins, n° 57 : prix, 4 fr. 50 c.

Cet ouvrage est que la réimpression, avec un nouveau titre, du *Principe conservateur,* dont il a été rendu un compte détaillé dans la *Revue Encyclopédique* (Tom. IX, pag. 72). Nous partageons entièrement l'opinion de M. Dupin sur cet ouvrage de M. Mézard, et nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudront connaître en substance les doctrines qu'on y trouve, et les réflexions qu'elles ont suggérées à un jurisconsulte habile. A. T.

58. — *Examen de l'Ordonnance du 20 novembre 1822, concernant l'ordre des Avocats,* dédié à M. Dupin, avocat à la cour royale de Paris; par M. Daviel, avocat à la cour royale de Rouen. Paris, décembre 1822, chez les marchands de nouveautés, brochure in-8° de 64 pages.

L'ordonnance dont il s'agit abroge *littéralement* l'ordonnance du 14

décembre 1810; mais on se plaint qu'elle en maintienne *réellement* les dispositions les plus odieuses, et qu'elle remplace les autres par des dispositions encore plus illibérales que celles de 1810. Voilà ce qui est établi dans cet ouvrage piquant, solide et courageux. Cependant, le rapport sur lequel a été rendue l'ordonnance de 1822 proclame, qu'en 1810 une sévérité plus constante et plus rigoureuse semblait exigée; « que le gouvernement impérial était contraint, par l'illégitimité de son origine, d'étendre perpétuellement ses forces et son influence. » Et il ajoute, « que ce gouvernement, par l'instinct de sa conservation, était entraîné à n'accorder aux avocats que des priviléges combinés avec assez d'artifice, pour lui donner à lui-même plus de ressort et plus d'activité. » Nous n'examinons pas ce que l'on pourra dire un jour sur l'entraînement du ministre, auteur de l'ordonnance de 1822; mais il est permis de croire, avec M. Daviel, qu'elle a, sous tous les rapports, détruit ou mutilé les franchises de la classe des avocats, et diminué ainsi les garanties des citoyens qui peuvent chaque jour devenir plaideurs ou accusés. On regrette que l'auteur suppose que ce *réglement* soit une *loi*, et qu'il n'ait pas examiné si un *réglement* peut légitimement ôter aux nouveaux avocats et aux docteurs la faculté de plaider pendant plusieurs années; enfin, qu'il n'ait pas discuté l'origine, la nature du stage, et ses conséquences naturelles. LANJUINAIS.

59. — *Discours sur le caractère politique de l'Avocat*, prononcé au sein de la *Société justinienne*, à l'occasion de la reprise de ses conférences, le 15 novembre 1822, par BOUCHENÉ-LEFER, avocat stagiaire près la cour royale de Paris. Cambrai, 1822, imprimerie de Hurez, in-8°.

Le sujet de ce discours était heureusement choisi. Dans un gouvernement constitutionnel, l'avocat doit être pénétré de cette vérité, que, plus que tout autre citoyen, il doit s'attacher à se former un *caractère politique*, c'est-à-dire, acquérir une grande fixité d'opinions et de principes. Lorsqu'une fois sa conscience lui aura indiqué ceux qui doivent le guider, l'avocat ne doit pour rien au monde s'en écarter. Appelé par sa profession à entrer souvent en lice contre les agens immédiats de l'autorité, il aurait un désavantage réel, si l'on était accoutumé à le voir sans cesse changer les objets de son culte. Au contraire, il est facile de penser combien une opinion sage, fondée sur une conscience pure et sur une conviction intime, donnera de poids aux paroles qui sortiront de sa bouche. M. Bouchené-Lefer a examiné quels étaient les principaux traits qui devaient former le caractère politique de l'avocat, et il a passé tour à tour en revue la bonne foi, le désintéressement, le courage, l'indépendance, la modération, la sensibilité et la tolérance.

Ce sont ces précieuses vertus qui forment l'honnête homme, et qui doivent plus particulièrement encore faire l'objet de tous les vœux de ceux qui se destinent à suivre la carrière du barreau. On voit que le jeune avocat, auteur du discours dont nous entretenons nos lecteurs, est pénétré de toute l'importance de sa profession : c'est un heureux augure des succès qui l'y attendent sans doute. A. T.

60. — (*) *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, par *Adam* Smith. *Seconde édition*, avec des notes et observations nouvelles, par M. Garnier, pair de France, associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1822, Mme veuve Agasse, rue des Poitevins, n° 6; 6 vol. in-8° de 5 à 600 pages, sur beau papier carré fin des Vosges, avec le portrait d'Adam Smith : prix, 36 fr.

61. — (*) *Histoire d'Angleterre*, par *David* Hume. *Nouvelle édition* plus complète, revue et corrigée soigneusement. Paris, 1822, Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; Roret, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 9; 20 vol. petit in-8°. Prix : 4 fr. 75 c.

Il serait superflu d'entrer dans aucun détail sur un ouvrage aussi connu et aussi bien apprécié que celui-ci : on sait qu'il a placé Hume au premier rang parmi les historiens. Nous nous bornerons à indiquer ce qui distingue la nouvelle édition de toutes celles qui l'ont précédée. On y a joint, 1° une *Introduction* succincte qui éclaire le passage de l'histoire des Plantagenets à celle des Tudors; 2° des *Observations* importantes *sur les historiens de l'Angleterre*, et une notice sur ceux qui ont le plus de célébrité : ces documens sont extraits de l'*Atlas historique* de M. Lesage, dont l'impartialité et le mérite sont bien reconnus. 3° Le même ouvrage a fourni trois *tableaux généalogiques*, sur lesquels on peut voir, d'un coup d'œil, les différentes branches des familles qui ont régné sur l'Angleterre : ces tableaux sont accompagnés de notes sur les personnages les plus remarquables que ces familles ont produits, et sur les principaux événemens; enfin, de réflexions très-philosophiques sur les révolutions dont la Grande-Bretagne fut le théâtre. 4° Chaque volume est terminé par une *Table des chapitres et des sommaires qu'il contient*, et, afin de rendre les recherches encore plus faciles et plus promptes, chaque page porte, outre la pagination ordinaire, l'indication du chapitre, du règne, du sujet, de l'année, auxquels se rapportent les faits exposés dans cette page. Le choix du papier et la beauté de l'impression ajoutent encore au mérite de cette édition, qui fait honneur aux presses de M. Lebègue, rue des Rats, n° 14, près la place Maubert. Les érudits, et surtout ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire, ainsi que les

amateurs des beaux ouvrages de typographie, s'empresseront de la placer dans leurs bibliothèques.

62. — (*) *Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique*, par R. Lesage, etc. — Ce grand ouvrage, dont nous avons parlé à propos du précédent, est bien digne d'occuper à son tour l'attention de nos lecteurs. On sait aujourd'hui que le savant modeste, caché sous le nom de *Lesage*, est M. le comte de *Las Cases*, dont le noble dévouement servira d'exemple dans tous les tems aux âmes fortes et généreuses. Mais, ce que l'on ne sait pas encore assez, c'est que son ouvrage a été considérablement perfectionné à tous égards, et dans tous ses détails. Mais, tandis que l'auteur, dans l'exil volontaire auquel il s'était condamné, retouchait ses tableaux, corrigeait de plus en plus ses cartes et ses généalogies, la piraterie littéraire le dépouillait en Europe. Les tribunaux ont condamné le coupable, mais le mal n'a pu être réparé : une édition subreptice et fautive continue à se répandre. Pour la distinguer des exemplaires avoués par l'auteur, ceux-ci seront recouverts d'une lithographie représentant la muse de l'histoire : ce sera le type de l'*Atlas historique*. Le dépôt de cet ouvrage est actuellement chez M. Teste, rue Montorgueil, n° 108. On le trouve aussi chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. L'*Atlas* est actuellement composé de 33 cartes ou tableaux, grand papier jésus, in-fol., coloriés, etc. Le prix est, comme autrefois, de 136 fr. 50 c. Chaque carte ou tableau se vend 5 fr., séparément. On travaille, en ce moment, à la confection de quelques cartes supplémentaires, qui seront remises gratuitement aux acquéreurs de toute la collection.

*N. B.* Nous croyons devoir annoncer aux parens, que Mme Celliez, née de Rossi, rue Favart, n° 6, s'est appliquée avec le plus grand succès à l'enseignement de ces tableaux, suivant la méthode de l'auteur.

63. — (*) *Histoire de l'expédition de Russie*, par M***, avec un Atlas, un plan de la bataille de la Moskowa, et une vue du passage du Niémen. Paris, 1823, Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9; 2 vol. in-8°, ensemble de 904 pag., avec un Atlas séparé, composé de 5 grandes cartes. Prix, 15 fr.

64. — *Introduction aux Sciences et aux Arts*, contenant des notions et des considérations introductives à la connaissance des belles-lettres, des beaux-arts, de la philosophie et de l'histoire, et une notice des livres les plus à l'usage du commun du monde sur ces diverses parties des connaissances humaines, avec 14 planches de figures relatives aux sciences et aux arts, 11 cartes de géographie et 2 tableaux chronologiques; par J. N. Déal. Paris, 1822, l'auteur, rue de Miroménil, n° 14; 3 vol.

in-8° d'environ 20 feuilles d'impression chacun : prix, 20 fr., et 24 fr. par la poste.

L'ouvrage de M. Déal est un *Cours d'études*, est non pas une *Introduction aux Sciences et aux Arts.* Cette expression de notre pensée n'est pas un éloge : préparer les voies et guider l'esprit jusqu'à l'entrée dans la carrière, est une entreprise très-difficile, et qui exige plus que de l'instruction. Pour être en état d'atteindre jusqu'aux plus hautes conceptions de l'intelligence humaine, il faut ne pas s'accoutumer à la médiocrité. L'inconvénient de ces nombreux traités, qui portent le nom d'élémentaires parce qu'ils ne contiennent qu'un petit nombre de notions vulgaires, c'est qu'ils rétrécissent l'esprit, et qu'ils le rendent paresseux. *J'ai fait mes études*, dit un ignorant, en sortant des écoles, et il n'apprend plus rien. Il semble que le livre de M. Déal ne mérite point ce reproche, puisqu'il avertit formellement qu'il ne conduit point au bout de la carrière, et qu'il se contente d'en ouvrir l'entrée ; mais, après avoir lu cette Introduction, ne sera-t-on pas tenté de dire aussi : *J'ai fait mes études?* L'auteur a fini les siennes, on sent que ses connaissances n'augmenteront plus : mais les sciences ne sont pas stationnaires; en ce tems même, au milieu des orages politiques, elles avancent toutes, et à grands pas. Il est donc à désirer que les esprits s'accoutument à suivre ce mouvement. Nous devons la vérité à nos lecteurs, aux auteurs, à notre conscience : nous ne pouvons donc nous dispenser de dire que l'ouvrage de M. Déal ne convient qu'à ceux qui veulent se contenter d'effleurer les sciences. Quant au style, on le connaît déjà par le titre. Il serait à désirer que l'auteur se fût abstenu de certaines locutions d'une trop grande trivialité, comme celle d'*expériences bourgeoises*, pour dire expériences communes. Le style simple a aussi sa dignité. F.

65. — *Recherches sur les Auteurs dans lesquels La Fontaine a pu trouver les sujets de ses Fables;* par M. Guillaume, des Académies de Besançon et de Dijon, avec cette épigraphe :

« J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi. . . .
» Mon imitation n'est point un esclavage. »
Lafontaine, *Épître à l'évêque d'Avranches.*

Besançon, 1822; Paris, Debure, rue Serpente, n° 7, brochure in-8° de 58 pages : prix : 1 fr. 50 c.

M. Guillaume s'est occupé long-tems à rechercher les sources où La Fontaine a puisé les sujets de ses fables; mais il a été devancé dans la publication de son travail par M. Guillon, qui a donné, en 1803, *La*

*Fontaine et tous les Fabulistes;* et par M. Solvet, à qui l'on doit des *Études sur La Fontaine,* publiées en 1812. L'opuscule de M. Guillaume n'a donc plus pour but que de compléter les recherches de ces commentateurs, et l'on doit lui savoir gré du soin avec lequel il l'a fait. Il ne s'est pas borné à une simple nomenclature, et il a extrait de plusieurs anciens auteurs, dont les éditions sont aujourd'hui très-rares, des fables imitées par notre illustre fabuliste avec sa supériorité ordinaire. Parmi ces auteurs, celui dont le nom se trouve cité le plus souvent, est Gilbert Cousin (Gilbertus Cognatus), né à Nozeroy (Jura). On remarque aussi celui de Jean Gritsch, de l'ordre des frères mineurs, et des sermons duquel La Fontaine paraît avoir tiré le sujet d'une de ses plus belles fables : *Le Chêne et le Roseau* (1). Les travaux de MM. Guillon, Solvet et Guillaume sont loin d'être sans intérêt; mais, comme le dit lui-même ce dernier, ils ont surtout pour but « de mettre le lecteur à même de comparer, et de voir combien l'inimitable bonhomme efface tous ses devanciers par la naïveté, la grâce et la variété de la narration. »

A. M—T.

66. — *Almanach des Muses*, pour l'année 1825. — *Cinquante-neuvième année.* — Paris, 1825, Eymery, rue Mazarine, n° 30; in-12 de 296 pages : prix. 2 fr. 50 c.

L'impuissance et la médiocrité sont parvenues à jeter de la défaveur, dans le monde littéraire, sur ce recueil, naguère encore si brillant, où se sont révélés tant de poètes qui, tour à tour, ont été l'espoir et l'ornement du Parnasse français. Qu'est-il résulté de l'espèce de ridicule que l'on n'a pas craint d'attacher à l'insertion d'œuvres poétiques dans un *almanach?* Le public y a perdu un recueil agréable et choisi des meilleures productions de l'année; et les jeunes auteurs, un moyen de se faire connaître et de jeter les bases de leur réputation future. Prévenus par un préjugé, ils ont gardé dans leur portefeuille des essais sur lesquels la voix publique pouvait seule les éclairer; ils n'ont consulté que des amis ou trop peu habiles, ou trop peu sincères pour répondre comme ils le devaient à leur confiance; et, travaillant toujours, sans rien perfectionner, ils ont lancé tout à coup dans le monde des recueils où l'inexpérience et les défauts se montraient à côté du talent et de véritables beautés. Heureux encore, lorsqu'un critique judicieux a bien voulu, au risque de s'en faire des ennemis, leur ouvrir les yeux sur les imperfections qu'une indulgence coupable avait érigées en traits de génie. Mais, pour quelques-uns qui ont trouvé le secret de se faire

(1) Ces sermons ont été publiés à Lyon en 1506.

prôner dans les feuilles publiques, et qui ont reçu de l'encens au lieu de conseils, combien ont vu passer, ignorée des lecteurs, la publication de leurs veilles laborieuses! Nous ne croyons pas que ce soit réellement à la disette de talens que l'*Almanach des Muses* de 1823 doit l'infériorité qui le distingue de ses aînés. L'éditeur a fait, visiblement, ce qu'il a pu pour soutenir l'ancienne réputation de ce recueil. Si nous regrettons de ne pas trouver, cette année, les productions de M. Casimir Delavigne, et de quelques autres poètes justement aimés du public, du moins y voyons-nous encore les noms de MM. Arnault, Bignan, de Courcy, Géraud, Hugo, Le Bailly, Mollevaut, Saintine, de Ségur, Terrasson, Viennet, et de mesdames Desbordes-Valmore et Joliveau. Mais des noms ne suffiraient pas, et nous félicitons M. Justin Gensoul d'avoir recueilli les productions suivantes : *Le dévouement des Médecins français*, par M. Alletz (voy. *Rev. Enc.*, Tom. XV, pag. 592, le compte rendu de ce poëme et de ceux qui ont concouru pour le prix extraordinaire de poésie, en 1822); *Isaure et Olivier*, par M. Bignan (*voy.* Tom. XV, pag. 373); *Agar dans le désert*, par M. Lhomondurand; *Les enfans dans les bois*, par M. *Edmond* Géraud; *Le singe qui se peint*, par M. Le Bailly, et *La fille d'Otaïti*, par M. V. Hugo. Nous avions déjà eu l'occasion de citer cette dernière pièce, en parlant de l'*Almanach des Dames* pour 1823 (*voy.* Tom. XVI, pag. 369). Dût la modestie de l'éditeur en souffrir, nous appellerons encore l'attention des lecteurs sur une petite pièce de M. *Justin* Gensoul, intitulée : *Colin, va-t'en.* Après avoir fait la part de la louange, nous serions tentés de lui reprocher le choix de plusieurs pièces indignes de son recueil; mais nous ne voulons pas attribuer à un défaut de tact et de goût l'admission de ces pièces, admission qui tient sans doute à des considérations dont l'éditeur seul peut bien peser toute la valeur. Nous l'engagerons seulement, dans l'intérêt même des auteurs, surtout de ceux qui sont honorablement connus, à ne plus donner place à des vers tels que ceux-ci, de M. Mollevaut :

*Pensée.*

La vie est un seul point, et de ses deux côtés
S'étendent deux éternités.

Mieux vaudrait, certainement, laisser deux lignes de blanc au bas d'une page que de la remplir ainsi. Sévère pour les productions d'autrui, M. Gensoul devra l'être encore davantage pour ses propres compositions; et il tâchera, sans doute, d'éviter à l'avenir des rimes douteuses semblables à celles de *passer* et de *fixer*, que nous trouvons dans une de ses pièces, la seconde du recueil. Dans sa position, il doit prêcher

d'exemple. Nous le félicitons, du reste, de ne point imiter la stérile abondance de son prédécesseur, feu M. Vigée, qui, dans les dernières années de sa direction, inondait son recueil de petits vers indignes de sa muse aimable et facile. E. Hébeau.

67 — *Le Réveil des Grecs*, Épître; suivie du *Chant du Barde sur la mort de Napoléon*; par C. R***. Paris, 1822. Ponthieu, au Palais-Royal. Brochure in-8° de 28 pages. Prix : 1 fr. 50 c.

68. — *Ode sur les événemens de la Grèce*, Par M. J. - B. Courselles Dumont. Paris, 1822; l'auteur, rue Mouffetard, n° 90. Brochure in-12 de 15 pages; prix : 1 fr.

Nous avons déjà eu l'occasion d'annoncer plusieurs pièces de vers sur la régénération des Grecs, toutes plus ou moins faibles, et nous avons indiqué (V. T. XI, p. 609), une des causes que nous pensons avoir contribué à faire échouer leurs auteurs dans un sujet d'autant plus difficile à traiter, que la plupart des lecteurs, transportés eux-mêmes d'enthousiasme à l'aspect d'un si grand événement, demandent de nouvelles inspirations au poète qui veut le chanter. Un de nos collaborateurs, M. Michel Berr, paraît avoir été plus heureux dans le compte qu'il a eu à rendre du poëme de M. Guerrier de Dumast : *Chios, la Grèce et l'Europe* (Voy. T. XVI, p. 602.) Les deux pièces dont nous avons transcrit les titres en tête de cet article, ne mériteraient guère de trouver place dans un recueil des écrits pour la cause des Grecs, qu'en faveur de l'intention. La dernière, surtout, est d'une faiblesse extrême, et ne justifie nullement le nom d'*Ode*, que son auteur lui a donné. M. Courselles Dumont est étranger au mouvement, aux inspirations et aux images que réclame ce genre de poésie, le plus difficile de tous. Nous ne connaissons rien de lui, et nous ignorons s'il est en état de prendre sa revanche dans un autre ouvrage; mais nous en douterions, à la froideur qui règne dans celui-ci. On peut corriger des défauts; on ne remplace jamais l'inspiration, première qualité requise dans un poète. Son antagoniste doit être jeune, si nous en jugeons d'après les nombreuses incorrections qu'il a laissé subsister dans son ouvrage; mais il a eu le bon esprit de ne pas entreprendre une *Ode*, et nous avons trouvé, dans son *Épître*, quelques vers qui font espérer qu'il pourra faire mieux un jour. Nous citerons ceux-ci, qui joignent au mérite de la pensée, celui de la correction :

D'un semblable ennemi (le musulman) que pourriez-vous attendre?
Comme vous, il n'a pas de patrie à défendre :
Insensible à la gloire, insensible à l'honneur,
Jamais la liberté n'a fait battre son cœur.

*Le chant du Barde*, qui suit immédiatement cette Epître, et que l'auteur a consacré à l'homme « qui, naguère encore, ne voyait dans l'Europe entière, qu'un théâtre trop étroit pour sa gloire, » est mieux écrit et mieux pensé. E. H.

69. — *Chansons par trois royalistes non fanatiques.* Paris, 1823; imprimerie de Setier, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 7. Un vol. in-32; prix : 2 fr.

Ce recueil est composé de soixante-deux chansons, dues, s'il faut en croire le titre, à trois auteurs seulement. Il ne faut pas alors s'étonner d'en trouver si peu de remarquables, puisque nous connaissons des *Chansonniers*, où figurent une trentaine de noms, et qui n'offrent rien de plus saillant que celui-ci. Les auteurs, pour rassurer les personnes que leur titre aurait pu éloigner, en leur faisant craindre de ne trouver dans leur recueil que des chansons dictées par l'esprit de parti ou par la circonstance, ont pris pour devise :

Dieu, le roi, les belles,
Le vin, la France, et la gaieté.

Ils se sont montrés fidèles à ces objets de leur culte : leur philosophie est douce et indulgente; trop indulgente même, à en juger par le couplet suivant :

Se croire de l'étoffe
Dont on fait les héros,
Porter en philosophe
Tout son bien sur le dos,
Courir à pied le monde,
Pour le mieux observer,
*Séduire brune et blonde,*
*Et puis les enlever.*

Sans être rigoriste, on pouvait attendre une morale un peu moins relâchée de la part des auteurs de ce recueil. Il est précédé d'un dialogue, en forme d'introduction, entre un auteur de chansons et un faiseur de mélodrames; c'est peut-être ce qu'il renferme de meilleur. E. H.

70.—*Philistis, reine de Syracuse*, Tragédie en cinq actes, par M. de Saur, maître des requêtes, reçue au Second-Théâtre-Français, le 31 mars 1821 : Paris, 1822; Delaunay et Ponthieu, au Palais-Royal. In-8° de 84 pages, avec une planche de médailles. Prix : 3 fr.

71. — *Thyeste*, Tragédie en quatre actes et en vers, par M. *Renard* Athanase. Paris, 1822; Barba, Palais-Royal, galerie du Théâtre-Français. In-8° de 82 pages; prix : 2 fr. 50.

Voici deux ouvrages qui pourront bien avoir le même sort, quoiqu'ils n'aient pas tout-à-fait le même degré d'intérêt et de mérite. Le premier, après avoir été reçu une première fois par MM. les comédiens du Second-Théâtre-Français, réunis en comité; puis, soumis à une nouvelle lecture, devant un nouveau comité, composé entièrement de gens de lettres; reçu une seconde fois, mais à correction, et enfin refusé à une troisième lecture, devait être représenté sur le théâtre de Versailles : il paraît que de nouveaux obstacles se sont rencontrés pour M. de Saur, et que le public ne pourra juger sa pièce que par la lecture. Le second de ces deux ouvrages a été livré, par son auteur, à l'impression, avant d'être présenté aux comédiens; nous ignorons même s'il l'a été depuis. M. Athanase a voulu pressentir auparavant le public sur le mérite de sa tragédie; il a cru simplifier ainsi les démarches à faire pour la réception de cet ouvrage. Nous craignons qu'il se soit trompé : le public français n'est pas encore mûr pour cette innovation; il n'aime pas qu'on le prive du plaisir que lui cause la surprise, à la première représentation d'un ouvrage dramatique, dont il veut ignorer souvent jusqu'aux personnages. Tout en blâmant les mauvais procédés que l'on paraît avoir eus envers M. de Saur, nous n'osons condamner entièrement le refus que l'on a fait de sa pièce; mais nous oserions presque recommander à l'attention du jury dramatique de l'un de nos deux Théâtres-Français, celle de M. Athanase. Nous ne voyons que l'horreur du sujet qui pourrait être un obstacle à ce qu'elle fût reçue par des gens d'un goût délicat; mais, depuis quelques années, on semble vouloir nous familiariser avec des tableaux que Crébillon, le premier, a osé montrer sur la scène française et pour lesquels il a reçu le surnom de *noir*. Sa tragédie d'*Atrée et Thyeste* a suggéré à M. Athanase l'idée de la sienne. « Quoique la famille de Pélops, dit il dans son avant-propos, ait fourni, depuis la vengeance d'Atrée jusqu'à l'expiation du crime d'Oreste, la matière d'une suite de tragédies qui renferment, pour ainsi dire, une histoire complète de cette famille, il est à remarquer que la chaîne de cette histoire est interrompue dans l'un de ses points. Les événemens relatifs à la naissance d'Égiste, ainsi que la mort d'Atrée, sont très-peu connus. J'ai pris à tâche de les mettre en scène. » Le sujet que M. Athanase a choisi et dont il donne l'exposé mythologique, avait déjà été traité, il y a près d'un siècle, sous le titre de *Pélopée*, par le fameux abbé Pellegrin, duquel on a dit :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dîne de l'autel et soupe du théâtre.

Cette tragédie, oubliée depuis long-tems, ne paraît avoir de commun que le sujet avec la pièce de M. Athanase, qui est bien conduite et purement versifiée. Si elle est un jour représentée, peut-être son auteur ne dira-t-il plus, comme il a dit dans sa préface : « Je n'étais pas destiné au *malheur* d'être poète. » Ce n'est un malheur que pour les mauvais poètes. — Le sujet de la tragédie de M. Saur, est *Philistis*, fille de Gélon, roi de Syracuse, et de Démarate. Un oracle avait prédit qu'elle serait aimée de ses deux frères, Hiéron et Théron; cet oracle s'accomplit, et Philistis cause la mort de tous les deux. La même donnée dramatique avait déjà été mise en œuvre avec beaucoup de succès chez les Allemands, par Schiller, dans sa *Fiancée de Messine*. M. de Saur n'a presque rien eu à souffrir de la censure, et n'aurait pu s'en prendre à elle en cas de non-succès. Nous n'avons remarqué que ce vers qu'il ait dû changer au troisième acte :

> Aucun trône hérité ne vaut une victoire.

Ces deux-ci, dans le cinquième :

> Les plus obscurs sujets méritent mieux le trône
> Qu'un roi qui, par un crime, a flétri sa couronne.

Et enfin, la même idée à peu près, reproduite dans les deux derniers vers de la pièce :

> S'il faut tant de forfaits pour parvenir au trône,
> Mortels, fuyez donc ceux qui portent la couronne.

La tragédie de Philistis, qui sort des presses de M. Trouvé, est parfaitement imprimée, sur très-beau papier; et l'auteur y a joint une planche très-bien gravée de médailles conservées à la Bibliothèque royale, et qui représentent les portraits de Gélon, Démarate, Hiéron, Théron et Philistis. E. Hébreau.

72. (*) — *Œuvres complètes de madame* de Souza, revues, corrigées, augmentées, imprimées sous les yeux de l'auteur, et ornées de gravures. Paris, 1821 et 1822; Eymery, rue Mazarine, n° 30. 6 vol. in-8°. Prix : 36 fr.; ou 12 vol. in-12; prix : 30 fr.

Ces œuvres se composent d'*Adèle de Sénange*, *Emélie et Alphonse*, *Charles et Marie*, *Eugène de Rothelin*, *Eugénie et Mathilde*, *Mademoiselle de Tournon*, et d'un ouvrage inédit, intitulé : *La comtesse de Fargy*.

73. (*) — *Mémoires de Jacques Fauvel*, publiés par MM. J. Droz et L. B. Picard. Paris, 1822. Renouard, rue de Tournon, n° 6. 4 vol. in-12. Prix : 11 fr., et par la poste 13 fr.

Cette production remarquable, fruit de la réunion du talent aimable et de l'imagination gracieuse de deux écrivains de beaucoup d'esprit, vient fort à propos pour retenir et raffermir dans la bonne route littéraire, celle du beau et du vrai, nos jeunes auteurs, que des succès éphémères obtenus par la singularité et, pour ainsi dire, surpris à la multitude, auraient pu engager à s'en détourner. Les auteurs, comme l'ont fait observer plusieurs critiques judicieux, ont voulu mettre en action une grande pensée philosophique, qui a présidé à leurs premières conceptions, et qu'ils ont développée avec bonheur. Ils ont voulu montrer l'homme bercé par l'*insouciance* dans sa *jeunesse*, soutenu par la *fermeté* et la *persévérance* dans *l'âge mûr*, et dans sa *vieillesse*, par la *résignation*. Les lecteurs aimeront à retrouver dans les *Mémoires de Jacques Fauvel*, toute la verve comique et tout le talent d'observation qui ont placé M. Picard au rang des maîtres de la scène moderne, avec cette philosophie douce et élevée qui distingue les productions de son collaborateur M. Droz (1). En lisant cet ouvrage, on ne peut s'empêcher de regretter que le premier, paraissant en quelque sorte se défier de ses forces, se soit borné depuis quelque tems à guider de jeunes auteurs dans la carrière dramatique ; une foule de caractères habilement saisis et bien tracés, nous autorisent à penser qu'il ne serait pas inférieur à lui-même, s'il essayait de nous donner encore quelques-unes de ces productions dramatiques qui ont fait la fortune de plusieurs théâtres, et les plaisirs d'une génération qu'il a peinte par tous les côtés que la politique ombrageuse des gouvernemens lui a permis d'aborder. *Jacques Fauvel* jouira d'un privilége que ne peuvent plus avoir les personnages qui sont aujourd'hui du domaine de la comédie ou de la tragédie ; il fera détester l'intolérance, cette ennemie du bonheur des peuples et de la gloire des rois. Mais je m'arrête ; il est réservé à une main plus habile que la mienne de tracer l'analyse de cet ouvrage intéressant, que la littérature *classique* peut offrir avec confiance et orgueil à ceux qui assurent qu'il n'est plus possible d'émouvoir ni de plaire aujourd'hui, sans avoir recours à ces moyens extraordinaires et hors de la nature, réclamés par les besoins factices d'une classe de lecteurs malheureusement organisés.

E. H.

74. — (*) *Nouveaux tableaux de famille*, ou la Vie d'un pauvre ministre de village et de ses enfans, traduits de l'allemand, d'*Auguste* La Fontaine, par madame de Montolieu. *Nouvelle édition*, revue et

(1) L'*Essai sur l'art d'être heureux*, et les *Études sur le beau dans les arts*. Un vol. in-8° chacun ; prix : 4 fr., chez Renouard.

corrigée. Paris, 1822, Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; 3 vol. in-12, avec figures : prix, 9 fr., et 11 fr. par la poste.

Cet ouvrage forme la *huitième livraison* des *Œuvres de Madame de Montolieu*, dont la collection présentera *trente-cinq à quarante* volumes in-12, grande justification, et sera ornée du portrait de l'auteur, et d'une figure en taille-douce par volume. Les huit livraisons qui ont paru portent le nombre des volumes déjà publiés à *vingt*, et se composent des ouvrages suivans : 1° le *Robinson suisse*, 3 vol.; 2° *Saint-Clair des îles*, ou les Exilés a l'île de Barra, 3 vol.; 3° les *Tableaux de famille*, 1 vol.; 4° la *Princesse du Wolfenbuttel*, 1 vol.; 5° *Caroline de Lichtfield*, 2 vol.; 6° *Corisandre de Beauvilliers*, 1 vol.; 7° *Un an et un jour*, 2 vol.; 8° *Ludovico*, ou le Fils d'un homme de génie, 1 vol.; 9° la *Famille Elliot*, ou l'ancienne inclination, 2 vol.; 10° et 11° *Ondine* et *Vingt-un ans*, ou le Prisonnier, 1 vol.; 12° les *Nouveaux tableaux de famille*, que nous annonçons, 3 vol. La *neuvième livraison* sera composée d'*Olivier*, traduit de l'allemand, de madame Pichler, 2 volumes.

« Qui n'a pas lu avec attendrissement les *Tableaux de famille!* Qui ne s'est pas intéressé au bon ministre Bemrode, à son excellente femme, à leur tendre fille Élisabeth, à leur fille Mina, si sensible, si spirituelle; à toute cette famille, heureuse par l'amour et par la vertu! » On a besoin aujourd'hui de s'appuyer d'une autorité reconnue, pour recommander à des lecteurs blasés par des productions fausses et gigantesques, des ouvrages simples et vrais, dans lesquels on a cherché à peindre, non des caractères fantastiques, non des mœurs de convention, mais les caractères et les mœurs de la société. L'autorité que nous invoquons ici ne sera pas facilement récusée; c'est celle de Chénier. La phrase que nous venons de citer en tête de cet article, est extraite de son *Tableau historique de l'état et des progrès de la Littérature française, depuis* 1789. (Voy. *Nouvelle édition* in-12, publiée, en 1821, chez les frères Baudouin, pag. 274.) Ce critique ingénieux et profond, en portant un jugement peut-être un peu sévère d'une des productions les plus remarquables de notre époque (*Atala*, par M. de Châteaubriant), où l'on trouve de grandes beautés et l'empreinte du génie à côté de fréquentes infractions contre le goût et le simple bon sens, prévoyait sans doute tout le mal que ferait un jour à la littérature l'imitation maladroite d'un ouvrage original, auquel on serait porté à rendre plus de justice, s'il n'avait produit tant de mauvaises copies. Il voulait prévenir les jeunes auteurs contre un genre faux qui avait pour eux l'attrait de la nouveauté, et crut ne pouvoir mieux faire pour y réussir que de s'armer du

ridicule, cette arme de tout tems si puissante en France. Il faut bien qu'elle ait un peu perdu de ce pouvoir, puisque nous avons vu, malgré la judicieuse critique de Chénier, une foule de jeunes émules se précipiter aveuglément dans la carrière qu'il voulait fermer, ou pour mieux dieux dire contre les écueils qu'il venait de signaler. Peut-être objectera-t-on que, si le genre dont nous parlons n'avait eu pour lui que l'attrait de la nouveauté, le tems en aurait déjà fait justice, et qu'il serait aujourd'hui passé de mode. Sans doute, il offrait aux écrivains un autre avantage, c'est celui de la facilité. Il ne demande que de l'imagination, et dispense de toutes les études nécessaires pour régler et diriger cette faculté précieuse, qui n'est qu'un *moyen*, et non pas un *but*. Il ne faut donc pas espérer que les auteurs manquent à ce nouveau genre de littérature; c'est aux lecteurs à faire justice de toutes ces productions, dans lesquelles on ne cherche qu'à séduire leur esprit, et où l'on ne dit rien à leur cœur ni à leur raison. Une preuve des bonnes dispositions du public à cet égard, c'est la réimpression des meilleurs ouvrages de nos moralistes. M. Arthus Bertrand aura contribué pour sa part à ramener le bon goût, par sa *Nouvelle édition des Œuvres complètes de Madame de Montolieu;* il est trop bon spéculateur pour s'amuser à réimprimer une collection aussi considérable, s'il n'était sûr de l'accueil mérité qu'elle recevra dans le monde. E. Hébreau.

75. — *Contes et Nouvelles de la grand'mère*, ou le Séjour au château pendant la neige; par *Madame la Comtesse* d'Hautpoul, ornés de 12 jolies gravures. Paris, 1823, Veuve Lepetit, rue Hautefeuille, n° 30, 2 vol. in-12. Prix, 8 fr.; et, par la poste, 9 fr. 50 c.

Madame d'Hautpoul, dont les beaux vers sont entre les mains de tous les amateurs de poésie, et qui partage aujourd'hui, en France, avec mesdames de Genlis et de Souza, le sceptre du roman, se livre depuis quelque tems à la composition de livres en faveur de la jeunesse, et spécialement de celle de son sexe. Il est singulièrement avantageux pour les progrès de l'éducation et de la saine morale, qu'une personne d'un esprit aussi distingué consente à se charger de la rédaction d'ouvrages élémentaires, trop long-tems abandonnée à des écrivains médiocres; ce dont il serait difficile d'apporter quelque bonne raison, car rien ne demande à la fois plus de finesse, de jugement et de goût que la composition de ces livres, destinés à jeter dans de jeunes cœurs les premières idées d'où peut dépendre le sort de la vie entière. Nous avons successivement annoncé le *Cours de littérature à l'usage des demoiselles*, et les *Études convenables aux demoiselles*, de madame d'Hautpoul (voy. Tom. XI, pag. 188.) Ces ouvrages, qui n'avaient pas besoin de nos

éloges, ont eu un très-grand succès. Les *Contes* que nous annonçons aujourd'hui, nous paraissent devoir obtenir une destinée encore plus brillante. Récités au coin du feu, pendant que la neige couvre la campagne, ils ont le charme des soirées d'hiver, passées au sein de la famille; ils offrent la réunion précieuse d'un délassement agréable, et d'une instruction solide et variée. Nous aurions aimé à voir ce recueil de *Contes* porter, pour second titre, *Cours de Morale*, afin d'avertir le public, qu'il forme, avec le *Cours de littérature*, et les *Études* ou *Cours de grammaire*, une excellente collection à l'usage des jeunes demoiselles, que les mères de famille et les directrices d'institutions s'empresseront de mettre dans les mains de leurs jeunes pupilles. La plupart des *Contes* de madame d'Hautpoul offrent tout le charme et tout l'intérêt des romans, sans avoir les inconvéniens que des moralistes austères ont reprochés à ces sortes de livres. Les deux derniers ont un caractère particulièrement remarquable. *Agis, histoire grecque*, est empreint de la couleur classique de l'antiquité, tandis qu'*Isaac*, ou le *Sacrifice d'Abraham*, offre une heureuse imitation du style brillant et pompeux, en même tems que des grâces naïves des premiers livres de l'ancien Testament. X.

76. — *Nouveaux Contes*, par madame Guizot, auteur des *Enfans*, et de *Raoul et Victor ou l'écolier*, ouvrage auquel l'Académie française a décerné, en 1822, le prix fondé pour *l'ouvrage le plus utile aux mœurs*. Paris, 1823; Béchet aîné, 2 vol. in-12 de 340 pages chacun, ornés de gravures.

Jusqu'à présent, Berquin et madame de Genlis ont mérité par leurs talens et par leur fécondité, d'occuper le premier rang parmi les auteurs qui ont écrit pour l'enfance. Cependant, on compte peu de très-bons ouvrages parmi les productions du premier : le plus remarquable, *Sandford et Merton*, n'est que la traduction d'un petit livre anglais, qui fut célèbre dès qu'il parut et qui est dû à la plume de sir Thomas Day, auteur original et moraliste distingué. Berquin eut trop souvent le tort d'étudier et de peindre une nature de convention. Les jeunes héros de ses contes sont, pour la plupart, de petits hommes précoces, qui portent dans leurs jeux l'imitation des vices d'un monde corrompu. On y voit figurer un joueur, un duelliste, et une foule d'autres personnages qui n'ont ni la candeur, ni la naïveté de leur âge. Il se peut que Berquin ait peint les enfans de son tems, qui devaient participer au goût faux et maniéré de leur époque; il est même probable qu'il fit quelques-uns de ses portraits d'après nature, puisqu'on le lit encore avec plaisir. Quoi qu'il en soit, on a peine à reconnaître dans ces petites caricatures, affu-

blées de paniers, coiffées à l'oiseau royal, et décorées des titres de comtes et de marquis, les petits êtres vifs, joyeux, turbulens, généreux, bons et parfois mutins, que nous voyons de nos jours, et que madame Guizot sait si bien observer. Madame de Genlis a composé en style élégant et pur, plusieurs ouvrages d'éducation; mais sa brillante imagination qui la destinait à un genre de littérature moins austère, a souvent multiplié les incidens, altéré la pureté de sa morale, et transformé en petits héros de roman, les enfans qu'elle a peints. Ses écrits peuvent bien faire naître dans de jeunes têtes une disposition aux grands sacrifices, au dévoûment, à l'héroïsme; mais ils n'enseignent pas à pratiquer les vertus douces et modestes qui font le bonheur des familles. Ils nourrissent l'exaltation si dangereuse dans ses excès, et négligent trop d'éclairer et de former le jugement. Le moraliste de la jeunesse et du peuple doit être instruit, aimable, gai, spirituel, indulgent, surtout observateur attentif et profond : rien ne doit échapper à sa vigilance : prompt à découvrir le germe d'un vice ou d'une vertu, il réprime l'un ou encourage l'autre, s'empare de l'esprit et du cœur de son jeune lecteur, le charme, l'émeut, l'attendrit, le guide dans la route du bien, et lui laisse, en le quittant, des souvenirs agréables et de bonnes inspirations pour l'avenir. Telle est du moins l'impression que j'ai reçue en lisant les nouveaux contes de madame Guizot. Esprit, gaieté, finesse d'observations, sensibilité, style naturel et facile, tout se réunit pour placer cet ouvrage au rang de nos meilleures productions dans ce genre. Déjà, le suffrage de l'Académie française avait désigné l'auteur de *Raoul et Victor* à la reconnaissance publique, comme le moraliste des enfans et du peuple. Ce nouvel écrit lui confirme ce titre honorable. Madame Guizot est appelée à créer, en France, le genre de littérature populaire qui existe depuis long-tems en Angleterre, et qui a valu à miss Edgeworth l'estime et le respect de ses compatriotes. Le conte de *Scaramouche*, celui de *La mère et la fille*, le personnage de la mère Lapie, dans la suite de *La voiture versée*, la charmante histoire du *jeune peintre*, sont autant de garans de la supériorité de madame Guizot sur les auteurs étrangers et français. Le noble emploi qu'elle fait de son talent doit aussi lui valoir nos éloges et notre reconnaissance.

77. — *Époques ou beautés et faits mémorables de l'histoire de France*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au 1er janvier 1822, par Durdent. *Quatrième édition*, revue, corrigée, et considérablement augmentée, par M. de Propiac. Paris, 1823, à la librairie d'éducation d'Alexis Eymery. 1 vol. in-12, de 352 pages, orné de 8 gravures.

Cet ouvrage déjà connu a été continué jusqu'en 1822, par M. de

Propiac; il se termine à la naissance du duc de Bordeaux, et à la mort de Bonaparte. Un coup d'œil sur la littérature, sur la sculpture, la peinture, l'architecture et la gravure complète le tableau de l'époque actuelle. Le choix des sujets est en général bien fait; cependant, il s'est glissé plusieurs inexactitudes dans le récit des événemens qui se sont passés de nos jours. L'historien doit toujours être vrai et impartial, surtout lorsqu'il destine son travail à l'enfance, qui ne doit recevoir que des notions justes et précises. Il est donc fâcheux que l'esprit de parti ait influencé les jugemens de l'auteur ou de son continuateur : en se plaçant à une certaine élévation de sentimens et de vues, ils eussent observé avec plus de calme, et raconté avec plus de vérité.

78. — *Les plaisirs de la campagne*, dédiés aux jeunes demoiselles, par madame M. d'Avor, Paris, 1823; Chazal et Mongie; 1 vol. in-18, de 230 pages, orné de gravures.

Une jeune fille habituée aux brillans plaisirs de la ville, redoute la monotonie de la campagne, où elle doit se rendre avec sa mère pour y passer le printems. Bientôt, elle découvre dans les occupations champêtres, des sources d'intérêt et d'amusement, d'autant plus attrayantes, qu'elle n'en soupçonnait pas même l'existence. C'est une planche de tulipes qu'elle se plaît à cultiver, et dont elle admire les riches couleurs, une couvée de poussins qu'elle soigne avec zèle, une chasse aux papillons, la pêche, la laiterie, la moisson, les vendanges, enfin, cette suite d'aimables occupations et de plaisirs qui se succèdent si rapidement pendant les beaux jours. Ce gracieux et riant tableau est semé d'anecdotes qui se rattachent à l'intérêt principal. Les descriptions sont remplies de fraîcheur et de charmes. On peut dire de l'auteur :

Son génie embellit les eaux et les ombrages;
En poète, il ressent le charme des bocages;
Et les voiles du soir et les feux du matin,
Et la pourpre, et l'azur de l'horizon lointain,
Rien n'échappe à ses yeux; tout embrase son âme, etc.

*Louise* Sw. Belloc.

79. — (*) *Description de l'Égypte.* Livraisons *quatre-vingt une à quatre vingt neuf* des planches. Paris; Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14.

Parmi les planches qui composent ces *neuf* livraisons, on remarque la 67e du vol. II, qui représente une *Scène du jugement des morts;* la 51e du vol. I, qui offre la représentation d'un *Sacrifice symbolique*, où le prêtre et la figure d'Isis ont plus de quarante pieds d'élévation;

la planche 70e du même vol., où l'on voit la peinture de différentes scènes domestiques, dont le sujet le plus important est l'*Image des funérailles* chez les Égyptiens; enfin, la planche 68e du même vol. (planche double). Cette dernière est, sans contredit, une des plus curieuses et des plus instructives de tout l'ouvrage. Avant l'expédition des Français, on n'avait aucun monument, et presque aucune idée des arts économiques des anciens Égyptiens. Ici, nous voyons l'image des travaux agricoles, du commerce, de la navigation, de la chasse, de la pêche, des jeux domestiques, etc. Les chefs de la famille président aux travaux; des préposés les surveillent. On fait la récolte, on rentre la moisson, on bat le blé, on le vanne, on compte le grain et on l'enregistre. Plus loin, on vendange, on fait le vin et on le verse dans des amphores. On scie l'orge et le blé à la faucille; on récolte le lin et on le teille. Le labourage se fait avec des bœufs ou à bras d'homme. On pétrit le pain et on prépare le repas. Ailleurs, nous reconnaissons l'embarquement des marchandises, la vente des animaux, l'usage des balances et celui des poids annulaires, semblables aux poids des Égyptiens modernes qu'on appelle *rotle*. On retrouve encore la navigation à voiles carrées, et l'usage des roues pour la manœuvre du gouvernail. La pêche et la chasse au filet ne sont pas des tableaux moins intéressans; on ouvre les poissons en deux, et on les met à essorer; l'artiste a représenté l'homme qui fait le filet et même celui qui file. On prépare aussi, pour être conservés, les oiseaux pris au filet, on les vide, on les ouvre et on les met dans des pots. Parmi les fruits et les productions diverses qui sont présentés en offrande aux maîtres de la maison, il est aisé de reconnaître le lotus, la pastèque, l'aloës, la grenade. etc. Il est intéressant d'examiner ici la manière de faire le vin; au lieu d'être plongés dans l'atmosphère des cuves, les vignerons, au nombre de six, se tiennent au-dessus d'un vaste réservoir plein de raisin; ils le pilent, en se tenant suspendus à des cordes, de manière qu'ils ajoutent leur force à leur poids, et qu'ils sont à l'abri des vapeurs de la fermentation. La charrue est très-simple, elle est conduite par des bœufs, et a le plus grand rapport avec celle des Égyptiens modernes. Il en est de même du battage; en Égypte on ne battait pas le blé à bras d'homme; on faisait tourner des bœufs dans une aire, et leurs pieds séparaient le grain de la paille; c'est à peu près ainsi qu'on procède aujourd'hui, non seulement en Égypte, mais dans l'Europe méridionale; seulement, on ajoute un chariot qui porte le conducteur des bœufs, et qui est armé de rondelles de fer. Il serait trop long d'entrer dans le détail de toutes les scènes qui remplissent cette grande composition, qui a demandé, pour être copiée dans son

entier, le travail de cinq des voyageurs pendant plusieurs jours. Ils ont appliqué leur attention à copier avec toute la précision possible les inscriptions hiéroglyphiques, attendu qu'elles se rapportent nécessairement aux travaux agricoles et aux divers tableaux domestiques; c'est ainsi que le bœuf se retrouve plusieurs fois parmi les caractères d'écriture qui accompagnent le labourage; la roue et la faucille, auprès du personnage qui préside à la moisson et aux divers travaux de la terre; les poissons, à côté de la pêche; la voile, au-dessus du personnage qui préside à la navigation, et ainsi de plusieurs autres. Cet intéressant tableau est sculpté et colorié avec beaucoup de soin; sa longueur est d'environ dix-huit pieds; il couvre à lui seul presque tout un côté de l'un des hypogées de l'ancienne Éléthyia.

80. — *Recherches historiques et géographiques sur les médailles des Nomes* ou préfectures de l'Égypte, par *Jean François* Tochon *d'Annecy*, membre de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'académie des sciences de Turin, etc. Avec un portrait de l'auteur, et 137 empreintes gravées de médailles dont plusieurs étaient inédits. Paris, 1822, imprimerie royale, Antoine-Auguste Renouard. Un vol. in-4° de 272 pag.

Cet ouvrage contient la classification et la description de tout ce que l'on connaît de médailles ou monnaies des Nomes de l'Égypte, au nombre de 48. Il est important, pour la géographie de l'Égypte, du tems des empereurs Trajan, Hadrien et Antonin, les seuls qui paraissent avoir autorisé les nomes ou districts de l'Égypte à frapper des monnaies du nom de chaque nome. Ce recueil était entièrement achevé, lorsque l'auteur, encore jeune et déjà connu avantageusement par trois mémoires sur des inscriptions et des médailles antiques, fut enlevé à notre littérature. M. de Saint-Martin a bien voulu revoir ce nouvel écrit, en soigner l'édition, et composer la notice biographique de l'auteur, qui est placée en tête du volume. Il s'est glissé dans cette notice, d'ailleurs savante, quelques inexactitudes. Premièrement, on y parle du *service gratuit* des avocats stagiaires de Savoie en faveur de la veuve et de l'orphelin, comme d'une forme de stage *plus belle, plus utile et plus honorable* qu'ailleurs; cependant, c'est la même forme qui, de droit commun, est prescrite par les lois, les réglemens et les usages, non-seulement aux avocats nouveaux ou stagiaires, mais à tous les avocats. En second lieu, on y déclare que la Savoie fut *réunie violemment à la France*. Cette expression convient, quand la population n'est point consultée, quand les âmes sont adjugées et possédées diplomatiquement et par force militaire. Mais la réunion dont il s'agit, prononcée en

1792, le fut à la demande expresse et libre d'une assemblée générale des députés des communes du pays. Les communes étaient alors en tout au nombre de 655. De ce nombre, 580 avaient voté leur réunion en assemblée de commune, et répété ce vote par leurs députés en assemblée générale, et 70 avaient donné des *pouvoirs illimités* à leurs députés, qui arrêtèrent la demande de réunion dans l'assemblée générale des députés de la Savoie. Dans cette même assemblée, les députés d'une seule commune votèrent contre la réunion; mais ce fut expressément pour que cette commune formât à elle seule *une république*, et le secrétaire de cette même commune fut dénoncé à l'assemblé nationale des Allobroges, par un de ses commissaires, pour avoir certifié faussement une délibération contraire au projet de réunion. Il ne manquait à l'assemblée générale que les députés de quatre communes, alors occupées par des troupes piémontaises; mais, au nom de trois d'entre elles, un des députés avait déclaré, selon le procès-verbal de l'assemblée générale, que ces communes, ainsi occupées, n'avaient pas eu la liberté de se réunir, et qu'il était chargé par les habitans de trois d'entre elles, qu'il nomma, de voter pour la réunion. Ces faits sont constatés par écrit dans les archives nationales de France. Troisièmement, ceux qui ont connu les opinions politiques de M. Tôchon, affirmeraient bien aussi qu'il n'a pas mérité d'être mis au rang des *introuvables* de 1815. Soit qu'il ait siégé au centre de la droite ou au centre de la gauche, on sait qu'il resta royaliste constitutionnel, qu'il fut soumis et fidèle à la charte, conséquemment, qu'il ne vota point les proscriptions sans jugement, et qu'il ne donna point dans ces excès de parti qui forcèrent à dissoudre la fameuse Chambre de 1815.

LANJUINAIS.

81. — (*) *Antiquités de la Nubie*, ou Monumens inédits des bords du Nil, situés entre la première et la seconde cataractes; par GAU, architecte; *sixième et septième livraisons*. Paris, 1823, l'auteur, rue Richer, n° 7, in-fol. : prix de chaque livraison, 18 fr. (*Voy.* Tom. XIII, pag. 578, l'*Analyse* des premières livraisons de cet ouvrage.)

82. — *Sur les rapports de l'Éthiopie avec l'Égypte*, extrait des *Recherches sur l'empire de Méroë*, lues à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 9 novembre 1821, par M. JOMARD. Paris, 1823, imprimerie de Mme Veuve Agasse, rue des Poitevins, n° 6.

Ce fragment intéressant de recherches scientifiques très-curieuses sur l'empire de Méroë, a été lu par l'auteur, à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles lettres, du 26 juillet 1822.

*Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.*

83. — *Séance publique de la Société d'agriculture, commerce et arts du département de la Marne*, tenue à Châlons, le 26 août 1822. Châlons, Bonnin-Lambert, in-8° de 72 pages.

Après le *Discours d'ouverture*, que le président annuel, M. *Th. Pein*, a consacré à retracer les avantages, les progrès et les besoins de l'agriculture, ce recueil nous offre le *compte rendu*, par M. le docteur *Prin*, *des travaux de la Société pendant l'année* 1822. Il s'ouvre par une question importante sur divers accidens et maladies auxquels les chevaux ont été exposés, dans le département de la Marne, pendant la durée des fortes chaleurs; M. le rapporteur les attribue à l'usage habituel des foins provenant des prairies artificielles, surtout lorsqu'ils ont été récoltés sous l'influence d'une température humide et pluvieuse. Une remarque faite dans le même département, et qui vient à l'appui de son opinion, c'est la grande mortalité des abeilles. Ne serait-il pas à craindre, se demande-t-il, que le plâtre et les cendres dont on se sert comme engrais dans les prairies artificielles, cause déterminante d'une végétation trop rapide, influençât les plantes de manière à les rendre sèches et arides? Ce fait mérite toute l'attention des agriculteurs et des chimistes. Le même rapport nous apprend que le blé de Taganrock a parfaitement réussi dans le département de la Marne, résultat que l'on devait attendre, puisque le climat de la mer Noire et de la mer d'Azof, observe fort bien M. Prin, est le même que celui du nord et du centre de la France. La Société a eu occasion de vérifier aussi la précieuse découverte que M. Bénédict Prévost avait faite depuis quinze ans : elle s'est assurée que le vitriol bleu est le meilleur préservatif contre la maladie des blés, connue sous le nom de *carie* (1). — Un rapport du secrétaire de la Société, M. *Caquot*, ayant pour titre : *Des loisirs du soldat français en tems de paix* (sujet du concours de 1822; *Voy.* Tom. xv, pag. 632), et qui a été tiré à part, suit immédiatement le compte rendu des travaux de cette société. Ce rapport, sur une question fort intéressante, et qui paraît avoir donné lieu à plusieurs bons mémoires, est fait avec beaucoup de talent et de goût; il y règne surtout une méthode analytique et une clarté que l'on ne saurait trop recommander dans ces sortes de compositions. Les raisons qui ont guidé la commission dans

(1) Une demi-livre de sulfate de cuivre, ou vitriol bleu, fondu dans 50 litres d'eau, suffit, dit le rapport, pour le chaulage de deux hectolitres de blé.

la désignation des deux mémoires à couronner, sont d'autant mieux déduites et paraissent d'autant plus concluantes aux yeux des lecteurs, qu'il est évident que la justice et un sage discernement ont présidé à ce choix. Après ce rapport, vient un *Discours* de M. *Gibon*, qui n'a peut-être pas donné assez de développement à la question qu'il avait entrepris de traiter, *sur les changemens les plus remarquables que notre littérature a subis depuis le siècle de Louis-le-Grand, et sur les principales causes qui les ont amenés*; puis, un morceau de poésie assez long, de M. Pein, *la Fable et l'Histoire*, dont le début rappelle les charmans vers de Demoustier sur la mythologie. Le recueil est terminé par le programme des sujets de prix proposés par la Société, pour 1823. (*Voy*. Tom. xv, pag. 632.) E. H.

## *Ouvrages périodiques.*

84. — *Thémis*, ou Bibliothèque du Jurisconsulte, publiée par MM. Blondeau, Demante et du Caurroy, professeurs à la Faculté de droit de Paris, et Warnkœnig, professeur à l'Université de Liége, T v, 1re livraison. Paris, 1822, au bureau de rédaction, rue Soufflot, n° 2 : prix de l'abonnement pour un vol., 12 fr. pour Paris, et 13 fr. 80 c. par la poste.

Cet utile et intéressant recueil a pris naissance en 1819. On regrettait que les nombreuses occupations des auteurs les eussent forcés d'en suspendre les publications périodiques. Ils annoncent, dans un nouveau prospectus joint à la 1re livraison du 5e volume, qu'ils publieront désormais, tous les mois, excepté dans les vacances, une livraison de 3 à 4 feuilles d'impression. Les dix livraisons qui paraîtront dans l'année judiciaire, formeront un volume de 36 feuilles. Pour assurer l'exactitude qu'ils promettent, quatre des jurisconsultes, auteurs de la *Thémis*, se sont chargés de surveiller la distribution des matières : leurs noms se trouvent inscrits en tête de cet article. Nous rappellerons à ceux de nos lecteurs qui se livrent à l'étude de la jurisprudence, que ce recueil est indispensable pour les personnes qui veulent être au courant de la science. Les ouvrages nouveaux y sont analysés avec soin; d'habiles jurisconsultes y insèrent des dissertations sur les questions les plus épineuses; les points difficiles de l'histoire du droit y sont éclaircis par une sage critique; en un mot, cette entreprise, l'unique de ce genre en France, mérite d'être encouragée, et nous nous faisons un devoir de la recommander à tous ceux qui cultivent la science du droit. A. T.

85.—*Lunes Parisiennes*.—1re—12e livraisons. Paris, 1822 et 1823; au bureau principal, place de l'Odéon, n° 3. — Il paraît une livraison à chaque phase de la lune. Prix de la souscription : pour l'année, 40 fr.,

pour Paris et pour les départemens, indistinctement ; pour 6 mois, 21 fr. ; et pour 3 mois, 12 fr. Il faut ajouter, pour les recevoir à l'étranger, 1 fr. 50. c. par trimestre.

Ce nouveau journal littéraire, dirigé par M. Gourbet, fondateur des *Tablettes Universelles*, et imité des *Lunes* que publia le *cousin Jacques*, au commencement de la révolution, et qui eurent une si grande vogue, se distingue par son originalité et par un intérêt particulier. Le plan des *Lunes* comprend tout ce qui peut plaire dans la littérature, les sciences, les arts, l'industrie et les découvertes ; mais leur objet principal est d'amuser, par des nouvelles, des contes, des voyages, vrais ou imaginaires ; des anecdotes, des allégories politiques, des morceaux de raisonnement présentés sous une apparence frivole, et dont la morale est facile à saisir. Les *Lunes* sont au nombre des écrits libéraux ; mais leur libéralisme, quoique pur et non suspect, est toujours décent et modéré. Aucune personnalité n'est admise dans les allusions et les chroniques ; jamais on n'y trouve une critique où perce l'aigreur ou la morosité ; les auteurs se bornent à faire sourire leurs lecteurs ; et il est juste de dire que souvent ils y réussissent. Parmi ces derniers morceaux, on remarque l'*Ile Ténébreuse*, l'*Ile des Cruches*, du cousin Tranquille ; les divers *Accès* du même auteur, ou petites scènes, dont deux surtout, l'une intitulée : *Réception d'un immortel au grand temple de la lune*, et l'autre, donnée à l'occasion de la fermeture de l'école de médecine, sous ce titre : *La Précipitation*, et contenant les *Plaintes d'un petit moniteur à son papa*, ont beaucoup amusé. Nous devons citer encore, parmi les *Accès*, la scène ajoutée à la pièce de *Nicodème dans la lune*, sous le titre de l'*Almanach de Mathieu Laensberg*. Parmi les *Variétés*, on distingue les morceaux intitulés : *la Gloire et les Revenans*, *Comparaison n'est pas raison*, *Il faut commencer*, par M. T. ; *le Rêve de l'éditeur*, par M. F. F. ; différentes lettres écrites de la Lune ; parmi les *Nouvelles*, *Scio*, par le comte de G. ; l'*Orage*, par M. S. ; parmi les morceaux de *critique littéraire*, un compte rendu aussi sage et raisonné que bien écrit des *Mémoires de Jacques Fauvel*, par M. R. O., du *Chansonnier des Grâces*, par le même, et des *Dîners du baron d'Holbach*, par M. ZZZ. Plusieurs dames se plaisent à orner ce recueil de leurs productions, et l'éditeur a le bon esprit de n'y admettre que des vers à la fois recommandables par le talent des poètes, et par les sentimens patriotiques qui les ont inspirés. Tels sont l'*Étoile de la lyre*, par Mme *Aimable* Tastu, et les *Rêves de ma vie, ou mes Souvenirs*, l'*Ignorance humaine*, et *le lac de Wendermeer*, par M. M. A. J. — Ce recueil, véritable journal des provinces et des habitans solitaires des maisons de campagne, est de format in-8°. Il contient des gravu-

res et de la musique avec acompagnement, et date du 30 octobre 1822.

## *Livres en langues étrangères publiés en France.*

86.—*Lexique français-grec*, avec le mot latin, ouvrage entièrement neuf, composé par *Fl.* Lécluse, professeur de littérature grecque et de langue hébraïque à l'académie royale de Toulouse, etc. Paris, 1823. Auguste Delalain ; prix : 13 fr., relié en parchemin.

L'auteur a placé en regard du titre de son livre une épigramme de Joseph Scaliger, qui veut dire à peu près : « Si quelque coupable a été condamné aux douleurs et aux ennuis par la sentence du juge, ne lui faites point forger le fer dans l'atelier des esclaves, ne le faites point descendre dans les mines profondes : qu'il compose un dictionnaire ! c'est assez ; ce travail seul renferme tous les genres de supplices. » Frappé de cette idée, M. Lécluse essaie d'égayer sa tâche : il répand à pleines mains dans les longues colonnes de son lexique, les fleurs de l'érudition ; il cite des vers grecs, latins, français, allemands ; il cite même de l'hébreu et du samskrit; mais il faut le dire, jamais ces petites digressions ne lui font perdre de vue l'objet principal de son ouvrage; il veut nous donner un *dictionnaire français-grec*; il veut, dans l'exécution de son plan, éviter à-la-fois la diffusion et la sécheresse; il veut être exact, utile, instructif, et il a réussi. Un *journal philologique*, comme *le journal des savans*, pourrait relever, dans cet ouvrage, quelques erreurs et quelques négligences; mais elles disparaîtraient toutes, même aux yeux du juge le plus sévère, devant l'immense avantage de pouvoir mettre enfin entre les mains des élèves de nos écoles, un ouvrage qui leur permette de faire des thèmes grecs, seul moyen d'apprendre avec succès la plus belle des langues. L'auteur, déjà connu par des travaux du même genre, estimés des bons critiques, méritait bien la gloire de rendre le premier ce service à l'instruction publique ; M. Cuvier, à qui il avait dédié, en 1820, une édition du *Schrevelius*, la meilleure qui existe, lui a permis de lui adresser l'hommage de ce nouvel ouvrage, si nécessaire aux progrès des études. Les encouragemens accordés par un des chefs de l'université à l'infatigable lexicographe, ont dû lui faire oublier l'épigramme de Scaliger. Les travaux utiles ne peuvent manquer de trouver leur récompense, et dans la conscience de cette utilité même, et dans le suffrage des hommes éclairés. J. V. L.

# IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

## AMÉRIQUE.

Saint-Thomas, *Colonie danoise*; 1822. — *Médecine.* — *Fièvre jaune.* — Un événement, à la fois remarquable dans les annales de la morale et de la médecine, a produit ici une vive sensation, et mérite d'être consacré. Un jeune Anglais, arrivé depuis peu dans notre île avec une jeune et belle Anglaise qu'il avait épousée secrètement, a été atteint de la fièvre jaune. Au moment où la maladie avait le caractère le plus grave et offrait tous les symptômes d'une mort prochaine et inévitable, l'épouse désespérée, ne voulant pas survivre à celui qui est l'unique objet de ses affections et son seul appui sur une terre étrangère et éloignée, se dépouille de tous ses vêtemens, même de sa chemise, et se place dans le lit du moribond, à côté de lui, le pressant dans ses bras, unissant son beau corps, où brillent encore la vigueur et la plénitude de vie et de santé de la jeunesse, au corps affaibli et dévoré par une fièvre brûlante, dont la mort va bientôt faire sa proie. Elle a passé dix heures auprès du malade expirant, et n'a pu, qu'avec peine, être arrachée d'entre ses bras, après qu'il a eu rendu le dernier soupir. — Les médecins qui regardent la fièvre jaune comme essentiellement contagieuse, n'apprendront pas sans étonnement que la jeune et belle Anglaise, après ces dix heures d'un contact immédiat avec celui qu'elle adorait et qu'elle voulait suivre au tombeau, n'a eu aucun symptôme de l'affreuse maladie qu'elle avait bravée ou plutôt provoquée pour ne point survivre à son époux, et qu'elle a eu seulement une maladie morale, suite de sa vive et profonde affliction. Il serait possible néanmoins que l'état d'exaltation extraordinaire, dans lequel était la jeune Anglaise, eût suffi pour empêcher l'effet de la contagion. En citant un fait physiologique qui peut être intéressant pour les hommes de l'art, nous sommes loin de vouloir en tirer des conséquences trop rigoureuses.

Haïti. — *Instruction publique.* — *Le Télégraphe* du 18 août 1822 contient une excellente lettre de la commission d'instruction publique du Port-au-Prince, aux pères et mères de famille. On y lit avec plaisir que l'instruction nationale fait d'heureux progrès; que la majorité des

citoyens n'épargne aucun soin pour procurer aux enfans les bienfaits d'une éducation libérale et complète; on stimule en même tems le zèle de quelques chefs de famille insoucians à cet égard, et une censure méritée les rappelle au sentiment de leurs devoirs. — La commission se plaint amèrement de ce que certains hommes sans aveu ont répandu furtivement dans l'île des livres et des gravures obscènes; elle annonce que la police prendra des mesures sévères pour empêcher désormais l'introduction de ces écrits corrupteurs. — La commission s'occupe sans relâche des mesures les plus efficaces, pour répandre, dans la république, les connaissances qui peuvent éclairer les esprits et former les cœurs à la vertu. On voit augmenter journellement le nombre des écoles où l'enseignement se fait d'après la méthode ingénieuse et facile de Lancaster.

Le président d'Haïti a donné une nouvelle existence à l'ancienne université de Saint-Domingue. Le choix qu'il a fait de professeurs habiles, pour occuper les chaires de langue latine, de philosophie, de droit civil et de droit canon, donne lieu d'espérer que les nouveaux citoyens de cette contrée, si long-tems livrée à l'abrutissement de l'esclavage, pourront jouir des avantages inappréciables d'une bonne éducation, religieuse et morale, et d'une solide instruction.

Amérique Méridionale. — Chili. — Santiago. — *Enseignement élémentaire. — Extrait d'une lettre de M.* Millar, *secrétaire de la Société d'enseignement mutuel à Londres, à M.* Jomard. — « J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint une lettre intéressante de notre respectable ami, M. Thomson, qui sans cesse entreprend et réussit à opérer le bien. Les mesures qu'il a adoptées, pour introduire le nouveau système d'enseignement élémentaire dans l'Amérique méridionale, sont bien conçues et ont été couronnées de succès. Les lumières s'étendent, et, secondées par les préceptes donnés par les livres sacrés, apportent avec elles les bienfaits qui en sont la conséquence necessaire. Partout où on lit les saintes Écritures, on adopte un meilleur système de morale religieuse; les devoirs de la société sont mieux remplis..... Je ne puis croire que la tranquillité d'un gouvernement puisse jamais être troublée par ceux qui lisent la Bible, et y cherchent la règle de leur conduite; et je ne balance pas à penser que les plus fidèles amis de la paix et du bon ordre sont ceux qui adoptent l'Écriture sainte pour base de leurs actions.

» Tous nos efforts sont constamment dirigés vers l'amélioration de

l'espèce humaine; et nos moyens consistent à y propager l'instruction. J'ai la satisfaction de vous annoncer que nous commençons à triompher des préjugés des habitans de l'Inde, contre l'enseignement des femmes : j'apprends qu'à Calcutta, miss Bocke réunit dans son école jusqu'à 135 personnes du sexe féminin. Je ne fais pas de doute que cette contrée ne retire de grands avantages de l'éducation, et que le nouveau système d'enseignement n'y produise les effets qu'il a causés partout où on l'a introduit. (1) »

## ASIE.

Indes-Orientales. — Calcutta. — *Application des télégraphes aux usages du commerce.* — (Voyez *Revue Encyclopédique*, Tome IX, page 214.) Le gouvernement anglais a établi une ligne télégraphique entre Calcuta et Chunard, forteresse bâtie sur le Gange, à 150 milles au sud de Bénarès. La distance est de 336 milles anglais (139 de nos lieues de poste de 2,000 toises). Le service se fait, à raison de 12 minutes pour 100 milles, ou 41 des lieues dont nous venons de parler. Les Européens et les naturels qui se livrent au commerce ont fait des offres très-avantageuses pour profiter de ce moyen expéditif de communication.

## OCÉANIQUE.

Botany-Bay. — *Hommage à Cook et à Bancks.*—Le 20 mars 1822, le président et les membres de la *Société philosophique d'Australasie* ont fait attacher, au rocher près duquel débarquèrent le capitaine Cook et sir Joseph Bancks, au cap sud de Botany-Bay, l'inscription suivante : « L'an du Seigneur 1770, sous les auspices de la science britannique, ces rivages furent découverts par Jacques Cook et sir Joseph Bancks, l'un

---

(1) La lettre de M. Thomson, citée par M. Millar, est datée de Santiago au Chili : on y remarque qu'à Mendoza et Saint-Louis, on a formé des sociétés pour l'établissement d'écoles d'enseignement mutuel : ces sociétés, formées des personnes les plus recommandables de la ville, ont obtenu du gouvernement une presse d'imprimerie pour mettre le système en action. Les tableaux de lecture, établis d'après ceux d'Angleterre, sont formés d'extraits de l'Écriture-Sainte. Une école de filles existe même à Mendoza ; et le gouverneur, pour montrer l'intérêt qu'il prend à cet établissement, y envoie sa propre fille. Les efforts du respectable docteur Gillies ont beaucoup contribué au succès de cette école. Une société semblable existe à Santiago ; le premier ministre en est président, et y donne tous ses soins. Trois écoles sont ouvertes en cette ville, et on va incessamment y établir une école d'adultes et une de filles. A Valparaiso, on doit ouvrir bientôt une école, ainsi qu'à Coquimbo : on a reçu 5000 ardoises pour mettre ces établissemens en activité.

le Christophe Colomb, et l'autre le Mécène de leur tems. Ce lieu les vit autrefois pleins d'ardeur dans la poursuite des connaissances, aujourd'hui cette inscription est consacrée à leur mémoire. La première année de la Société philosophique d'Australasie, présidence de sir Thomas Brisbane, membre de la société de Londres et de celle d'Edimbourg, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, 1822. »

## AFRIQUE.

Sénégal. — *Agriculture.* — Une lettre, écrite de Saint-Louis, donne les détails suivans sur la situation, au 1er septembre 1822, des établissemens de *culture libre* sur la rive gauche du fleuve. Onze grandes plantations sont en activité, et présentent déjà environ 800,000 pieds de cotonniers, nombre qui ne tardera pas à être porté au double. L'une des plus considérables appartient à M. Bésuchet, négociant à Saint-Louis, ancien élève de l'école polytechnique. Six concessions nouvelles viennent d'être faites, et vont recevoir aussi des plantations de cotonniers. La culture de l'indigo et de plusieurs autres plantes équinoxiales a été également tentée avec succès sur divers points. On ne manque pas de bras pour les cultures ; les travailleurs affluent spontanément des pays voisins. Des encouragemens de toute espèce sont accordés par le gouvernement; ils résultent de deux arrêtés de l'administration locale, et qui nous paraissent propres à faire diriger sur cette contrée une partie des capitaux et de l'industrie dont la France surabonde. On ne doit pas omettre de dire que les bons résultats qui ont été obtenus jusqu'à présent sont dus, en grande partie, à la confiance qu'a su inspirer aux indigènes le fonctionnaire chargé du commandement et de l'administration des établissemens français d'Afrique.

*Esclaves délivrés.* — Le nombre des esclaves africains mis en liberté par les captures des vaisseaux de guerre anglais, s'est élevé, dans l'espace d'un an, à 2810.

Égypte. — *Gouvernement de Mohammed-Ali.* — Extrait d'une note publiée par M. Théodenat-Duvent, consul français à Alexandrie, dans le *Monthly-Magazine* de décembre. — Notre impartialité nous fait une loi de transcrire ici les détails suivans, qui forment la contre-partie de la notice que nous avons déjà donnée. (*Voy.* Tom. XVI, pag. 618.) — Mohammed-Ali, âgé d'environ cinquante ans, n'en avait que trente lorsqu'il se montra pour la première fois en Egypte. Aidé des Anglais, il défendit d'abord ce pays contre les Français, qui l'occupèrent en 1798, et combattit ensuite, avec autant de courage que de succès, contre les Anglais, qui voulaient en rester maîtres. Après cette double victoire,

les premiers actes de son autorité furent la répression des Arabes-Bédouins qui infestaient le pays, et l'exclusion ou la destruction des Mameloucks, qui rallumaient sans cesse la guerre par leurs efforts pour recouvrer leurs anciennes possessions. Ainsi, le pachalik de l'Égypte devint le prix de sa valeur et de sa politique, et ne fut point usurpé, comme on l'a cru généralement, à force d intrigues et de ruses. Une intelligence supérieure, un esprit observateur et exempt de préjugés, un sens droit, la pénétration qui fait apprécier les caractères et juger d'après les événemens, une âme forte quoique sensible, un courage tranquille, la persévérance nécessaire dans les grandes entreprises, distinguent éminemment Mohammed-Ali, et le placeront un jour au rang des plus grands hommes de l'empire ottoman. Dès le commencement de son administration, il étendit considérablement les fortifications d'Alexandrie et du Caire, en répara les murs, agrandit les fossés, éleva des redoutes et des bastions sur tous les points les plus exposés aux attaques de l'ennemi. Aboukir a été aussi fortifié, d'après la manière européenne; et l'on érige maintenant des fortifications, du côté opposé à la ville, pour protéger les citernes de Marabouth, qui fournissent seules de l'eau aux vaisseaux à l'ancre dans le port d'Alexandrie. Vers le même tems, ou même un peu avant, Mohammed entreprit le desséchement des marais qui séparent les deux villes de Rosette et d'Alexandrie, et qui sont formés par les débordemens de la mer. Pour cela, il fit faire une levée de trois lieues de long sur les anciens rivages de la Méditerranée. Retenue par cette digue, la mer n'inonda plus le pays : les eaux stagnantes furent séchées par le soleil, ou s'écoulèrent dans des canaux et dans des réservoirs, et la terre fut rendue à la culture. Cette levée doit s'étendre encore à plus de trois lieues; mais la difficulté de se procurer des pierres, et l'état peu avancé des arts, ont forcé d'interrompre momentanément ces travaux. D'ailleurs, une entreprise d'une plus haute importance réclamait à la fois l'attention de Mohammed-Ali, ses trésors et ses ouvriers. Il s'agissait d'ouvrir un canal de Foua à Alexandrie, par lequel on pût communiquer librement et sûrement avec toutes les autres parties de l'Égypte, en évitant le *boghaz* de Rosette, si difficile et si dangereux pour la navigation. Ce canal, auquel 100,000 ouvriers ont travaillé continuellement, sous la surveillance immédiate d'un des fils du pacha, et quelquefois sous la sienne même, est terminé depuis deux ans. On l'a nommé Mahmoudhié; en l'honneur de Mahmoud, sultan régnant de la Turquie. Une inscription en marbre, placée à l'embouchure du canal, près de Foua, indique l'époque de sa construction et le nom de son fondateur. Il n'arrose encore qu'un désert sablonneux, mais tout fait espérer que ses rives seront

bientôt peuplées et cultivées. Il a déjà rendu de grands services à l'agriculture, du côté d'Alexandrie et de la colonne de Pompée. Le sol des environs de la ville est si aride et si imprégné de sel, qu'il se refuse à toute espèce de culture. La terre végétale qui y fut importée, il y a peu d'années, perdit même, faute d'eau, la faculté de produire. Les fouilles faites pour le canal ont fourni une grande quantité de nouveau terrain propre à l'agriculture, et l'eau arrivant maintenant en abondance, il est probable que le pays deviendra de plus en plus fertile. Sous Mohammed-Ali, l'art de l'agriculture s'est généralement perfectionné en Égypte. Sa première mesure fut de se faire rendre un compte exact et détaillé de la qualité et de la quantité de terre cultivée, afin de répartir les impôts avec justice, et d'aider les propriétaires ignorans dans l'amélioration de leurs biens. A cet effet, il employa des arpenteurs européens, qui lui présentèrent un tableau exact du pays. Il introduisit ensuite l'olivier et le mûrier dans la province de Faium, dont les champs couverts de roses fournissent au sérail et à Constantinople le délicieux *attar* ou essence de rose. Les plantations de mûriers et d'oliviers sont déjà si étendues, qu'on espère pouvoir, dans peu d'années, naturaliser le ver à soie en Égypte, et faire de l'huile d'olive, une des productions indigènes du pays. Il n'y a point de productions utiles dans les deux hémisphères que le pacha n'ait tenté d'introduire en Égypte, après en avoir fait lui-même les premières expériences, soit dans ses jardins à Alexandrie, soit à sa maison de plaisance de Soubra, près du Caire. C'est ainsi qu'il a encouragé la culture de l'indigo, qui, avant lui, ne donnait aucun profit au cultivateur. Par ses soins, la pomme de pin et la mangue indienne sont devenues des plantes indigènes. Il n'a épargné ni peines ni dépenses pour perfectionner les instrumens d'agriculture et les machines employées pour l'irrigation ou arrosement des terres. Il a fait exécuter presque tous les instrumens d'agriculture et d'hydraulique qui ont été annoncés dans les journaux comme ayant mérité l'approbation de quelques-unes des sociétés savantes de l'Europe. Il a fait un appel aux cultivateurs étrangers, et aux habiles ouvriers des autres nations, afin d'adapter leurs nouvelles méthodes au génie de son peuple et à la nature du pays. S'il n'a pas toujours pleinement réussi, on doit attribuer son manque de succès aux préjugés et à l'entêtement de ses sujets, pour qui tout ce qui est vieux est sacré, et qui ne veulent pas abandonner leur ancienne routine. — Mohammed-Ali a fait un grand bien à l'agriculture, en accordant aux Bédouins la permission de prendre à bail les portions de terrain les plus proches du désert qu'ils habitent, et de les ensemencer. Sous le gouvernement des Mamelouks, on leur avait refusé ce privilége. En les faisant

laboureurs, le pacha les a attachés au sol qu'ils dévastaient auparavant; il les a employés à multiplier les récoltes, qu'ils ne pensaient qu'à détruire ; il a su leur inspirer de l'amour pour un pays, que, depuis longtems, ils étaient accoutumés à regarder comme ennemi. — La prospérité de l'Égypte dépend principalement de la conservation des canaux qui arrosent et fertilisent ses terres ; aussi le pacha a-t-il ordonné, sous peine des châtimens les plus sévères, aux cachifs et aux sheïks, dans les villages et dans les districts, d'entretenir les réservoirs, les citernes, les canaux, d'agrandir ceux qui existent déjà, et d'en faire ouvrir de nouveaux partout où le bien public l'exige. La fertilité du sol est immense : cependant, l'agriculture serait plus florissante, si le cultivateur était aussi maître de ses moissons qu'il l'est de son terrain : si la volonté du pacha ou de ses officiers ne désignait pas, à certaines époques, d'une manière absolue, les terres qui doivent être ensemencées, ce qu'elles doivent produire, à quelle époque le produit en doit être vendu, et quel prix on en doit tirer. Les Égyptiens se trouveraient trop heureux de payer un impôt quelconque, en argent ou en nature, si par ce moyen ils obtenaient la liberté de cultiver leurs terres comme ils l'entendent. Cette mesure qu'on attend de la sagesse et de la générosité du pacha, tournerait au profit du pays et du bien public.—Mohammed-Ali fait en Égypte, pour le commerce, l'industrie et les arts, ce que la famille des Médicis fit autrefois en Toscane : il les encourage par son exemple, les protége par son autorité, et les vivifie par ses propres spéculations. L. S. B.

## EUROPE.

### ILES BRITANNIQUES.

Birmingham. — *Moyen de rendre le bois, le linge, les étoffes, etc., incombustibles.* — M. Benjamin Cook, de Baskerville-house-Birmingham, chimiste expérimenté, a découvert, dans ses expériences sur les alkalis, que toute espèce de toile de lin, ou de coton, ainsi que l'indienne, la mousseline, etc., deviennent incombustibles, lorsqu'elles sont trempées dans une dissolution de potasse de 124 ou 150 grammes. Il a reconnu également que tous les bois prenaient la même qualité, quand ils étaient saturés d'une dissolution du même alkali de 140 ou 150 grammes. Il a deux manières de saturer le bois : premièrement, en laissant tremper les planches dans la dissolution pendant trois ou quatre semaines, jusqu'à ce que la potasse ait parfaitement rempli les pores du bois ; mais la méthode qu'il préfère consiste à se servir d'une machine au

moyen de laquelle il parvient à extraire la sève, et à la remplacer par l'alkali. Il exécute cette opération en quelques heures, aussitôt après la coupe de l'arbre, et avant que l'écorce ne soit enlevée : elle a le double but de rendre le bois incombustible, et de l'empêcher de tomber en poussière. La dissolution de potasse que M. Cook prépare pour préserver du feu la toile et le coton, etc., est aussi limpide que la plus belle eau de source, sans aucune odeur, et n'altère pas les couleurs les plus fraîches. Cette découverte est d'une haute importance pour la société en général; mais sa valeur est inappréciable pour les bois de construction qu'on emploie dans la marine et dans la charpente. M. Benjamin Cook a reçu une patente, et fait disposer l'appareil nécessaire pour former un établissement où l'on exécutera ces divers procédés, sous sa surveillance immédiate. (*Voy.* Tom. IX, pag. 195, et pag. 207, les expériences de MM. *Gay-Lussac* et de *Hemptinne*, sur les sels qui rendent incombustibles les étoffes et les bois.)

— *Musée ethnographique.* — Le capitaine J. Bentham a rapporté de Madras une collection d'objets curieux, propres à donner une idée des mœurs et de l'état des sciences chez les naturels de l'Inde : ce sont des instrumens d'agriculture, des voitures, des bateaux, des instrumens de musique, des armes; une série de dessins représentant les divers costumes des différentes castes, des figures d'artisans de chaque profession, peintes et sculptées; des poids, des mesures, des ornemens portés par les femmes de l'Inde; des divinités indiennes; quelques manuscrits rares (entre autres, une traduction arménienne du nouveau Testament, qui date de plus de 570 ans); plusieurs anciennes pièces de monnaies. Tous ces objets réunis forment une espèce de musée asiatique, que M. Bentham paraît disposé à montrer au public. Il a aussi rapporté un *Cosmorama indien*, qui consiste en 104 dessins historiques extrêmement curieux. L. S. B.

—*Exercices de gymnastique.*—M. Clias, professeur de gymnastique à Berne, qui se trouve maintenant à Londres, y obtient les plus grands succès. Voici l'extrait d'une lettre qu'il a écrite, le 5 janvier, au directeur de la *Revue Encyclopédique.*

« Vous apprendrez sans doute avec plaisir que la gymnastique fait ici des progrès rapides. Il y a un mois que j'ai débuté par les modèles vivans de l'Académie de peinture : afin d'habituer ces hommes à prendre de belles attitudes et à les conserver long-tems, ainsi que pour donner à leurs muscles un plus grand développement, je leur enseigne tous les exercices athlétiques des anciens. Je leur apprends aussi à former des groupes..... Dernièrement, à la fin d'un discours sur les actions

mécaniques de l'homme, que prononça le professeur d'anatomie à l'Académie royale, dans la grande salle d'exposition, j'imaginai de faire voir tout ce que le professeur venait de dire, en suivant une marche progressive des mouvemens les plus simples aux plus composés, afin que les spectateurs eussent la facilité de les suivre. C'était en présence de plus de 500 artistes et médecins : tous mes exercices furent extrêmement goûtés, surtout ceux du disque, où le corps présente en effet les plus belles attitudes. L'enthousiasme de l'assemblée devint tel, que le président (sir Lawrance) eut quelque peine à modérer les applaudissemens. Pendant que je me reposais, le professeur d'anatomie profita de ce que je venais de montrer, pour faire remarquer à ses auditeurs que les anciens pouvaient avoir eu plus de connaissances anatomiques qu'on ne le suppose ; que la seule inspection des muscles sur les corps vivans, dans les exercices de gymnastique, pouvait suppléer à la dissection qu'ils ne pratiquaient point. « Au lieu, dit-il, de s'enfermer dans un amphithéâtre pour y étudier la nature morte et déformée, le médecin et l'artiste visitaient les *palestres* : les beaux modèles de tous les âges étaient alors si communs, qu'ils n'avaient que l'embarras du choix... » Le professeur me prit par la main, au milieu de nouveaux applaudissemens, et me conduisit vers le président, qui me remercia de la manière la plus obligeante, au nom de l'assemblée. Depuis cette soirée, le succès de la gymnastique est décidé en Angleterre. S. A. R. le duc d'York, chez lequel j'ai été présenté, après un accueil très-flatteur, m'a prié d'introduire ma méthode dans l'institut militaire de Chelsea. Les officiers supérieurs de ce bel établissement, où 800 garçons et 400 filles, enfans de militaires, reçoivent l'éducation dans deux ailes de bâtimens séparés, ont eu l'ordre de me fournir tout ce qui me serait nécessaire, et depuis huit jours, je suis occupé à former cent moniteurs. Ma lettre prochaine contiendra de nouveaux détails.... »

*Observation des rédacteurs.* — Si l'on en jugeait par ce début, les Anglais ne tarderaient pas à nous devancer dans la carrière de la gymnastique, comme ils l'ont fait dans quelques autres parties de l'éducation et de l'enseignement. Nous aimons à rappeler ici qu'un *Gymnase normal, civil et militaire*, fondé à Paris depuis plusieurs années, par M. Amoros, et dont nous avons fait plus d'une fois mention dans ce recueil, a obtenu les encouragemens du gouvernement français, et a déjà produit d'excellens résultats. Nous ferons connaître successivement les progrès de la *gymnastique*, non-seulement en France et en Angleterre, mais en Allemagne et en Suisse, où elle a été cultivée depuis long-tems avec succès. Cette science se lie essentiellement au libre et entier déve-

loppement de l'homme, l'un des élémens et des résultats d'une civilisation perfectionnée : car l'homme n'est qu'un être incomplet, si ses facultés et ses forces physiques n'ont pas été exercées et développées avec le même soin que ses facultés morales et intellectuelles.

M. A. J.

*Ancienne institution de Surrey.—Discours prononcé pour la clôture.* — M. Jennings, l'un des fondateurs de la nouvelle institution (Voyez T. XVI, pag. 623), a prononcé, pour la clôture de l'ancienne, un discours remarquable sur les progrès des sciences et des lettres, et particulièrement sur les sociétés qui ont pour but d'encourager la littérature et les beaux-arts. Passant rapidement en revue les différentes nations : « Les Italiens, a-t-il dit, furent les premiers qui établirent des universités au 15e siècle; les Médicis contribuèrent puissamment à répandre le goût des lettres. Galilée fut membre de l'académie de Lyncée. L'Académie française fut établie en 1635, et l'Académie royale des sciences en 1666. Fontenelle en fut secrétaire, pendant quarante-deux ans. L'Institut de France fut fondé en 1795. Après avoir parlé en détail de l'Académie royale d'Espagne, instituée en 1713, et de l'Athénée ouvert en 1820, il donne un rapide aperçu des principales institutions littéraires de ce pays. Ses considérations sur les universités allemandes et anglaises, sur la Société royale, sur l'Académie de peinture, sur la Société des arts, etc., sur les réunions littéraires de Liverpool, de Manchester, de Leeds, d'York, etc., sont beaucoup plus développées et plus intéressantes. Il termine par un examen de l'état des arts et des lettres en Écosse, et par un tableau abrégé des institutions qui se sont élevées et qui s'élèvent chaque jour dans les Etats-Unis d'Amérique. »

L. S. B.

Édimbourg. — *Université.* — Si l'on veut comparer l'Écosse aux autres contrées de l'Europe, relativement à l'instruction publique, on ne se contentera point de visiter les écoles qui répandent les connaissances les plus usuelles, y compris l'*École des arts;* on jettera aussi les yeux sur l'enseignement supérieur donné dans l'université de cette ville. Voici le tableau des cours que l'on y fait, et les noms des professeurs. La réputation de plusieurs d'entre eux a traversé les mers : Édimbourg est depuis long-tems un des foyers d'où la lumière se répand dans tout le monde savant.

UNIVERSITÉ D'ÉDIMBOURG.

M. *George* H. BAIRD, *recteur.*

1re DIVISION, *littérature et beaux-arts.*

| COURS. | *Professeurs.* |
|---|---|
| Humanités, ou latin, 2 classes. . . . . MM. | PILLAUS. |
| Grec, . . . . . 3 classes. . . . . | DUNBAR. |
| Mathématiques, . . . 3 classes. . . . . | WALLACE. |
| Logique. . . . . | *David* RITCHIE. |
| Philosophie morale. . . . . | WILSON. |
| Philosophie naturelle (physique, chimie). . | LESLIE. |
| Rhétorique et belles-lettres. . . . . | *André* BROWN. |
| Histoire universelle. . . . . | W. HAMILTON. |
| Histoire naturelle. . . . . | JAMESON. |
| Agriculture. . . . . | COVENTRY. |

2e DIVISION, *théologie.*

| | |
|---|---|
| Théologie. . . . . | *William* RITCHIE. |
| Théologie et histoire ecclésiastique. . . . . | MEIKLEJOHN. |
| Langues hébraïque et chaldaïque. . . . . | BRUNTON. |

3e DIVISION, *jurisprudence.*

| | |
|---|---|
| Droit civil. . . . . | IRVINE. |
| Pandectes. . . . . | IRVINE. |
| Lois d'Écosse. . . . . | BELL. |
| Droit public. . . . . | HAMILTON. |

4e DIVISION, *sciences médicales.*

| | |
|---|---|
| Diététique, matière médicale, pharmacie. . | DUNCAN *le jeune.* |
| Pratique de la médecine. . . . . | HOME. |
| Chimie pharmaceutique. . . . . | HOPE. |
| Anatomie et pathologie. . . . . | MONRO. |
| Principes et pratique de la chirurgie. . . . | MONRO. |
| Théories médicales. . . . . | DUNCAN *l'aîné.* |
| Théories médicales. . . . . | ALISON. |
| Théorie et pratique des accouchemens. . . | HAMILTON. |
| Clinique médicale. . . . . | DUNCAN *le jeune.* |
| Clinique médicale. . . . . | HOME. |
| Clinique chirurgicale. . . . . | RUSSEL. |

L'anatomie pratique est sous l'inspection supérieure du docteur MONRO.

*Pendant l'été, on fait les cours suivans :*

| | |
|---|---|
| Botanique. . . . . | GRAHAM. |
| Accouchemens. . . . . | HAMILTON. |
| Clinique médicale. . . . . | ALISON. |
| Clinique chirurgicale. . . . . | RUSSEL. |
| Jurisprudence médicale. . . . . | CHRISTISON. |

*N. B.* Ce tableau nous fait voir qu'en Écosse on attache plus de prix aux pensées qu'aux mots, aux connaissances utiles qu'à celles de pur agrément. Nous ne comparerons pas l'université d'Edimbourg à celle de France : dans ce dernier pays, le sens de ce mot a changé; il ne désigne plus que l'autorité chargée de la haute surveillance et de l'administration générale des écoles publiques. Nous ne sommes pas loin du tems où, dans les universités d'Espagne, la théologie et les prétendues sciences métaphysiques étaient la partie essentielle de l'enseignement. En Italie, même de nos jours, la littérature et certaines parties des sciences tiennent plus de place qu'elles ne devraient en occuper dans un édifice régulier, établi d'après de justes proportions. Jusqu'à présent, c'est en Allemagne que ces proportions paraissent avoir été le mieux observées. Les succès de l'enseignement dans cette contrée tiennent sans doute beaucoup au caractère des peuples et au mérite des professeurs; mais il paraît juste d'en attribuer aussi quelque partie à l'excellente organisation des universités. Quant à nous autres, Français, interrogeons les étrangers, si nous voulons connaître la statistique de notre instruction publique. F.

GLASCOW. — *Université — Nomination de* sir James Mackintosh *à la place de recteur.* — Le résultat de l'élection du *lord-recteur* de notre université, est un hommage éclatant rendu au mérite et à la réputation européenne de l'un des hommes les plus distingués dont s'honore la Grande-Bretagne. Les candidats étaient sir *James Mackintosh* et sir *Walter-Scott*, tous deux hommes de talens fort distingués, mais aussi différens par leurs principes politiques que par le genre de leur talent. Sir Walter-Scott est plus connu en Europe par les productions de son beau génie, et par ses romans historiques, traduits dans toutes les langues, et qu'on trouve également dans les boudoirs des jolies femmes, dans les salons, dans les bibliothèques, et jusque dans les chaumières. Sir James Mackintosh l'emporte sur son compétiteur dans son pays, par l'estime que lui ont méritée son ardent amour pour la liberté et la fermeté de ses principes. L'élection s'est terminée en faveur du candidat populaire, ancien juge aux Indes orientales, professeur au collége d'Heitford, un des chefs les plus distingués du parti de l'opposition

dans le parlement d'Angleterre, un des meilleurs écrivains de la nation, et des plus attachés aux principes consacrés par la révolution française, en faveur de laquelle il a écrit un ouvrage fort remarquable; celui enfin qui a prononcé le discours le plus éloquent contre l'occupation du royaume de Naples, et contre la violation du principe sacré de l'indépendance des nations, et de leur droit d'organiser à leur gré leur constitution politique et leur administration intérieure. M. A. J.

Londres. — *Publications prochaines. — Traité sur les maladies de la colonne vertébrale*, par M. Schaw. — La première partie traitera des difformités auxquelles les jeunes personnes sont sujettes, par suite de mauvaises positions habituelles, ou de défaut d'exercice. La seconde partie comprendra les maladies scrofuleuses de l'épine du dos. Des planches explicatives seront jointes au volume.

—*Journaux.* — M. Ackermann, de Londres (Strand, n° 1) vient de publier en espagnol et en anglais, le prospectus d'un recueil espagnol, intitulé *Variétés, ou le Messager de Londres*, qui doit paraître tous les trois mois, à commencer du 1er janvier 1825. Cet ouvrage, rédigé par des littérateurs anglais et espagnols, ne peut manquer de répandre un grand jour sur les questions politiques et littéraires agitées en Espagne. Il est aussi destiné aux Espagnols américains, qui commencent à s'occuper des sciences et des lettres. Loin de chercher à fomenter les haines publiques et particulières, les auteurs de ce recueil n'ont pour but que la prospérité de leurs concitoyens; ils prêcheront toujours le véritable esprit de liberté sans licence, et les principes de la morale la plus pure. *Le Messager de Londres* (Mensagero de Londres) et divisé en trois sections, savoir : 1° Variétés ou mélanges littéraires, comprenant des essais originaux, quelques notices, quelques extraits des meilleurs ouvrages publiés dans la Grande-Bretagne, l'Espagne et la France, pourvu qu'ils aient de l'analogie avec le plan du journal. 2° Un tableau abrégé des événemens survenus en Europe et de sa situation politique pendant l'intervalle écoulé entre la publication de chaque cahier. 3° Une notice sur les découvertes et les perfectionnemens dans les sciences et dans les arts utiles, qui auront eu lieu pendant le même tems. Chaque cahier contiendra environ cent pages, et sera orné de douze gravures coloriées, représentant des édifices publics, des parcs, des paysages, etc., dont on donnera la description dans le texte. Le premier cahier commencera par une notice biographique sur Bolivar, accompagnée d'un beau portrait.

—*Academie royale de musique.* — Le but de cette intitution (Voy. T. XV. p. 400), est d'encourager l'étude de la musique, en la facilitant aux jeu-

nes gens qui annonceront d'heureuses dispositions pour cet art, et en procurant à ses élèves des moyens d'existence honorables et lucratifs. On recevra quarante jeunes gens et quarante jeunes filles. Les fondateurs de cette société espèrent former une école de musique digne de rivaliser avec celles de France, d'Italie et d'Allemagne. L'établissement doit être fondé et soutenu par des souscriptions annuelles et par des dons volontaires. Les souscripteurs sont divisés en 4 classes, suivant qu'ils paieront 1° cent guinées, 2° cinquante-cinq, 3° trente-cinq, 4° enfin, douze. Les droits attribués aux actionnaires varient en raison de la somme. Aucun élève ne sera admis avant l'âge de dix ans, ni après quinze. Il devra savoir passablement lire et écrire. On surveillera l'instruction religieuse et morale. On enseignera la grammaire, la langue italienne, l'écriture et l'arithmétique, les différentes branches de la musique, particulièrement l'art du chant, l'étude du piano, l'harmonie et la composition. Il y aura plusieurs concerts publics, par an, où l'on entendra les meilleurs élèves. Aux examens publics, qui auront lieu les jours désignés par le comité, on distribuera des médailles et différens prix d'encouragement dont la valeur sera fixée par les membres du conseil.

L. S. B.

—*Nécrologie—Mistess Garrick*—Eve Marie Veigel, épouse du célèbre comédien Garrick, est morte à Londres, le 16 octobre, dans sa 99e année. Elle était née à Vienne, en Autriche, le 29 février 1724. Elle annonça de très-bonne heure un talent si extraordinaire pour la danse, que sa famille consentit à la laisser paraître sur le théâtre. Son début fut des plus brillans, et l'impératrice Marie-Thérèse, qui l'honora d'une faveur spéciale, lui ordonna de porter à l'avenir le nom de *Veilchen* (Violette). Ce nouveau nom devint celui de la famille. En 1744, elle passa en Angleterre, et se montra sur le théâtre de l'opéra de Londres. Elle fut admise chez la comtesse de Burlington, qui fut charmée de son esprit et de son excellente conduite. Ce fut chez cette dame qu'elle rencontra Garrick : une admirable conformité d'humeur, de talens, de goût sur la littérature et les arts, toutes les sympathies les rapprochaient l'un de l'autre. Mistress Garrick sut unir l'économie au bon emploi d'une grande fortune, et à la bienfaisance. Cet heureux couple fit deux voyages en France, l'un en 1751, et l'autre en 1763. Seize ans plus tard, les premières douleurs qui eussent troublé cette union si bien assortie, furent d'autant plus vives, qu'elles étaient moins prévues : Garrick mourut, et sa veuve eut besoin de trouver dans les consolations de ses amis, la force de supporter une aussi grande perte. Malgré ses 55 ans, des prétendans d'un rang élevé et d'une grande fortune la sollicitèrent en vain. Elle

vécut dans un cercle d'amis choisis, cultivant les lettres et les arts, répandant le bien autour d'elle. C'est ainsi qu'elle est arrivée au terme de sa longue carrière. Elle a quitté la vie sans douleur: assise dans son fauteuil, comme à l'ordinaire, et causant avec ses amis..... — On annonce qu'au printems prochain, on vendra à l'enchère, à Londres, la précieuse bibliothèque et la collection de tableaux de Garrick. La bibliothèque se compose de livres rares et choisis, des plus belles éditions des auteurs classiques, et des meilleurs auteurs anglais, français, italiens, etc. Parmi les tableaux, il y a des originaux du Poussin, du Guide, d'André del Sarto, ainsi que les représentations comiques d'une élection au parlement, représentations que l'on regarde en Angleterre comme les chefs-d'œuvre de Hogarth. F.

## RUSSIE.

*Éclairage par le gaz hydrogène carboné* — Une maison anglaise vient d'obtenir le privilége de l'éclairage par le gaz, pour tout l'empire, pendant 10 ans.

Saint-Pétersbourg — *Arts industriels.* M. Pflug, négociant de cette ville, a commandé en Angleterre une machine, au moyen de laquelle on peut faire par jour trente câbles à l'usage des vaisseaux.

*Enseignement mutuel. — Extrait d'une lettre de M. Millard, secrétaire de la Société d'enseignement mutuel, à M. Jomard.* — « M. Heard a obtenu de l'empereur l'autorisation d'établir, à Saint-Pétersbourg, une *École modèle* qui s'élève sous les plus favorables auspices. L'excellent caractère de ce jeune instituteur, et les premiers succès qu'il a obtenus, ne permettent pas de douter que la nouvelle méthode ne s'établisse dans cette ville, et n'y procure de grands avantages. Vous n'ignorez pas que nos leçons d'écriture ont été publiées, il y a deux ans, à Saint-Pétersbourg (1).

Odessa. — *Hommage au duc de Richelieu.* — Le 12 septembre 1822, les élèves du lycée d'Odessa ont célébré l'anniversaire de la mort de M. le duc de Richelieu. Ils ont porté le deuil pendant trois jours.

Pétersbourg. — *Progrès de la littérature russe. — Le Conservateur*, journal de cette ville, contient l'article suivant : « Depuis long-tems la Russie fixe l'attention des étrangers, depuis long-tems ils la signalent

(1) On sait qu'il y a quelque tems, l'empereur de Russie avait cru devoir supprimer l'enseignement mutuel qui avait été introduit dans les régimens par les soins de M. Orlof. Cette disposition se trouve détruite par la nouvelle école qui vient d'être fondée à Saint-Pétersbourg.

aux yeux de l'Europe sous les rapports politiques et militaires ; mais le mouvement qui s'opère aujourd'hui dans les esprits, cette tendance qui porte une nation à se donner une existence intellectuelle originale, ont paru échapper, jusqu'à présent, au commun des observateurs. Il n'a fallu rien moins que des événemens extraordinaires pour laisser à juger aux écrivains philosophes des autres pays, si celui qui leur semblait ne produire que du fer et des soldats, peut offrir aussi son tribut et ses titres à la république des lettres. Déjà, quelques littérateurs français ont essayé de naturaliser dans leur langue des fragmens de littérature et de poésie russe. Si, d'après l'idée attachée à toute traduction, ils n'ont pu conserver aux arbres transplantés toute leur sève et leur fraîcheur, ils ont du moins, en agrandissant le domaine de la littérature, bien mérité du pays dont ils exportent les richesses littéraires, et de celui auquel ils les communiquent. — Les Anglais, frappés des mêmes idées, ont accueilli favorablement une entreprise du même genre. Il a paru, l'année dernière, en vers anglais de divers mesures, une *Anthologie russe, ou morceaux choisis des poètes* russes ; traduits par M. Bowring, avec des remarques et des notices biographiques. (Voyez T. X, page 355). Sans porter un jugement sur ces essais, nous croyons, qu'en raison de la liberté de la langue anglaise, de son système de versification, et de la réputation plus ou moins méritée dont jouissent les traductions anglaises des poètes classiques, tant anciens que modernes, cet ouvrage donnera un juste aperçu de l'état actuel de la poésie russe.

## SUÈDE.

Stockholm. — *Journaux.* — On vient de supprimer une feuille politique qui paraissait dans cette ville, sous le titre d'*Argus second.* L'éditeur avait fait des observations sur l'énormité des impôts, dont il demandait la diminution. — Si nous avons un journal politique de moins, on nous annonce en compensation une nouvelle feuille littéraire qu'un libraire allemand va publier sous le titre de *Feuille périodique pour la littérature, les arts, le luxe et la mode.*

## ALLEMAGNE.

Autriche. — *Histoire naturelle.* — *Insectes inconnus.* — Au mois d'août de cette année, près du château de Schoenbrunn, il tomba, pendant une violente averse, une immense quantité d'insectes inconnus en Autriche. Leur grosseur est celle des hannetons, avec lesquels ils ont quelque ressemblance de forme ; ils étaient couverts d'une espèce d'é-

caille, et ne se conservaient vivans que dans l'eau, comme si c'eût été leur élément naturel. On a conjecturé qu'ils avaient été apportés de quelques pays éloignés, par une trombe d'eau. L. S. B.

Leipsick. — *Société des Sciences naturelles et médicales.* — Le 15 septembre 1822, plusieurs naturalistes et médecins se sont réunis, sur l'invitation de M. le docteur Oken. On a remarqué parmi eux M. le professeur Blumenbach, de Goettingen; M. Frosriep, de Weimar; MM. Carus et Reichenbach, de Dresde. Ces savans ont formé une Société de naturalistes et de médecins allemands, dont les règlemens ont été arrêtés sur-le-champ, et dont le but principal est de créer, entre les savans de l'Allemagne, des relations personnelles. Tout auteur d'un livre sur l'histoire naturelle ou sur la médecine, en devient membre de plein droit. Tous les ans, au 15 septembre, il y aura une assemblée générale des sociétaires, qui resteront réunis pendant plusieurs jours : un administrateur et un secrétaire résidens sont chargés de la correspondance et des affaires de la société, d'une session à l'autre. Il est défendu de proposer aucun changement aux règlemens, avant la sixième assemblée générale.

Berlin. — *Académie des Sciences.* — *La classe de philologie et d'histoire* avait, depuis 1817, prorogé deux fois la question suivante, en doublant le prix proposé : *Quelle était la procédure, devant les Tribunaux d'Athènes, tant dans les procès qui intéressaient l'ordre public, que dans ceux des particuliers? Déterminer, autant que possible, la différence des formes suivies dans les uns et dans les autres.* Trois dissertations sont enfin parvenues à l'Académie, qui a décerné le prix à celle de MM. Meyer et Schœmann, tous deux de Greifswald.

Munich. — *Publications nouvelles.* — *Voyages.* — Depuis quelques années, le Brésil attire toute l'attention de l'Europe savante. Les Voyages de Mawe, d'Eschwege, de Langsdorf, de Koster, et du prince de Neuvied, ont été accueillis avec beaucoup d'empressement. Aujourd'hui, plusieurs autres ouvrages vont encore paraître sur ce sujet. Ils sont le résultat des recherches et des voyages de MM. Martius et Spix, membres de l'Académie des sciences de Munich, que le roi de Bavière a envoyés à la suite de l'ambassade d'Autriche, à l'occasion du mariage de la princesse Léopoldine. (*Voy.* Tom. IX, pag. 186.) Ces naturalistes ont parcouru tout le Brésil, sous la protection spéciale du gouvernement. Ils ont pénétré jusqu'aux frontières du Pérou, et les objets qu'ils ont rapportés sont en si grand nombre, que, par une ordonnance royale, on en a formé une collection séparée, sous le nom de *Museum Brasilianum*. La relation du voyage et la description de ce musée vont être

publiées : une souscription est ouverte à cet effet. La relation aura 2 vol. in-4°, dont chacun sera accompagné d'un atlas lithographié, contenant des portraits, des cartes et des vues. Le premier volume, qui renferme ce qui est relatif à Rio-Janeiro, Saint-Paul, Goyaz et Bahia, paraîtra à l'époque de la foire de Pâques. Le second, qui traite de Fernambouc, Pianhi, Maranhao, Para et Rio-Negro, ne sera donné qu'en 1824. Chaque volume, avec l'atlas, est du prix de 3 louis; sans l'atlas, de 4 florins. Outre cette relation, on publiera, en latin, 2 collections, dont l'une sera intitulée : *Animalia nova quæ in itinere jussu et auspiciis Max. Jos. Bav. regis, an.* 1817—1820, *per Brasilium suscepto observavit et depingi curavit Jôannes de Spix.* Les mammifères y seront représentés in-folio : 39 planches sont consacrées aux singes. La moitié de cet ouvrage paraîtra à Pâques 1823 : le prix de chaque livraison de 6 à 7 planches, sera de 11 florins. L'autre collection a pour titre : *Plantæ novæ quas in itinere per Brasilium suscepto observavit et depingi curavit Carolus de Martins.* Les deux premières livraisons seront également prêtes pour la même époque : chacune, composée de 25 planches, sera du prix de 25 florins, avec les figures noires, et de 50 florins, avec les figures coloriées. Après la publication de l'ouvrage, les prix seront élevés d'un cinquième. On imprimera la liste des souscripteurs. PH. GOLBÉRY.

— *Universités allemandes.* — Il a paru, en Allemagne, un ouvrage qui a excité la plus grande sensation. Il a pour titre : « *Des honteux procédés des Universités, des Lycées et des Gymnases allemands, ou Histoire de la conspiration des Écoles contre la royauté, la chrétienté et la propriété,* par K. M. E. FABRICIUS, bibliothécaire à Bruchsal. » Ce livre, d'environ 200 pages, est dédié à tous les fondateurs et membres allemands de la Sainte-Alliance, à leurs ministres, et à leurs ambassadeurs près la diète. Kant, Fichte, Schelling, Campe, Löffler, Paulus, Krug, et une foule d'autres écrivains également estimables, y sont dénoncés comme les corrupteurs et les séducteurs de la jeunesse; l'auteur leur prodigue les noms de blasphémateurs, d'hypocrites, d'incendiaires, qui ont formé, dit-il, directement et indirectement, une association par laquelle tous les trônes sont menacés, et d'où découlent toutes les révolutions dont nous avons été témoins. M. Fabricius prétend connaître cette association; il donne la formule du serment que font ses membres. Il propose, en dernière analyse, d'abolir toutes les universités, ou, du moins, de les placer sous la plus dure surveillance; car le régime de tutelle adopté depuis peu est très loin de le satisfaire. M. Krug, de Leipsick, qu'il a insulté avec impudeur, a répondu à ce libelle avec justice

et sévérité, pour faire ressortir les mensonges et les calomnies que l'imagination malade de l'auteur lui a fait envisager comme des faits bien constatés. L. S. B.

Leipsick. — *Histoire et Philologie.* — Notre Gazette littéraire annonce que le public va jouir d'une découverte importante pour l'histoire et pour la philologie. On savait, par la *Bibliotheca Kœhleriana*, imprimée à Lubeck en 1804, que l'illustre Reiske avait laissé en portefeuille d'excellens travaux sur les Arabes, et notamment un ouvrage étendu, intitulé : *De rebus gestis Arabum ante Muhammedem.* (De l'histoire des Arabes avant Mahomet.) On savait, de plus, par le répertoire d'Eichorn, et toujours par Kœhler, autrefois l'élève et l'ami de Reiske, que ce savant possédait la copie d'un manuscrit arabe sur les familles arabes, et qu'il en avait préparé une traduction latine. Enfin, Reiske lui-même, dans ses *Prodidagmata ad Hadgji Califæ librum memorialem*, publiées dès l'année 1747, parle avec détail d'une *Histoire des Arabes, depuis Jésus-Christ jusqu'à Mahomet*, comme l'ayant écrite lui-même. Néanmoins, cet ouvrage d'un des plus grands savans du siècle dernier n'a pas encore vu le jour, et semblait condamné à demeurer éternellement l'objet des regrets des philologues, lorsqu'en 1814, M. Hartmann et M. Heinrich, aujourd'hui professeur à Bonn, visitant ensemble la bibliothèque de Lubeck, en retrouvèrent une copie faite par Kœhler. Le titre porte : *Reiskii primæ lineæ regnorum Arabicorum, et rerum ab Arabibus medio inter Christum et Muhammedem tempore gestarum.* On y lit ces mots : *Scripsi hæc hieme et vere anni* 1747. Ce qui se rapporte parfaitement à l'indication fournie par Reiske lui-même. A ce manuscrit, composé de 376 pages in-4°, sont annexés : *Rudimenta historiæ et chronologiæ ante Muhammedem.* (Élémens d'histoire et de chronologie avant Mahomet.) Bientôt M. Hartmann obtint qu'on lui remît ces ouvrages. Depuis, des circonstances en ont empêché l'impression, qui désormais ne sera plus différée. Outre Hamzah, auteur du x^e^ siècle, sur lequel Reiske s'appuie principalement, il a pour cautions de son histoire, *Ibn-Doraid*, *Ibn Kotaibah*, *Nuwairi*, *la Collection des proverbes de Maidani, etc., etc.* Le petit ouvrage est tiré des mêmes sources, que Reiske a eues long-tems à sa disposition; qu'il a même copiées pendant son retour en Hollande, ainsi qu'il le dit dans sa vie, écrite par lui-même, et publiée à Leipsick en 1785. M. Hartmann promet de donner dans la suite d'autres fragmens, et de ne laisser dans l'oubli aucun fruit des veilles de Reiske. Ph. Golbéry.

Vienne. — *Journaux.* — Les mesures prises par la censure autrichienne ont forcé les rédacteurs de trois des meilleurs ouvrages pério-

diques allemands, d'en cesser la publication. Ces recueils sont : 1° *Pannonia*, du comte Albert Festelizs ; 2° *Vaterlândische Blâtter fûr den æstereichischen Kaiserstaat* (Feuilles patriotiques pour l'empire d'Autriche) ; 3° *Conversations blatt.*

— Stuttgard. — Il vient de paraître, dans notre ville, une nouvelle feuille périodique, sous le titre de *Feuille constitutionnelle*, dont le but est d'opérer les réconciliations au lieu d'exciter les haines. L'auteur divise les gouvernemens d'Europe en quatre classes, savoir : les gouvernemens absolus; les gouvernemens constitutionnels ayant une tendance à devenir absolus (il ne les désigne pas); les gouvernemens constitutionnels purs; enfin, les gouvernemens constitutionnels qui se rapprochent de la démocratie.

— Plusieurs autres journaux ont été depuis peu établis dans le royaume de Wurtemberg. On distingue : 1° *Le Messager du Peuple.* Cette feuille, dans laquelle on cherchait à parler politique aux habitans de la campagne, n'a vécu que trois mois, soit que les rédacteurs n'entendissent pas la langue de leurs lecteurs, ou que la censure les ait empêchés de leur parler trop clairement. 2° *Le Mercure de Souabe*; 3° *Le Patriote*; 4° *L'Ami des Hommes*, journal mystique ; 5° *L'Observateur allemand*, dont, suivant la *Gazette universelle d'Augsbourg*, on s'accorde généralement à louer le bon esprit et le style.

## SUISSE.

Yverdun. — *Décembre* 1822. — *Publication prochaine.* — L'illustre *Pestalozzi* se dispose à publier, sur l'éducation et sur l'instruction élémentaires, un ouvrage périodique, pour lequel les amis de l'enfance et de la jeunesse devront souscrire avec empressement. Nous allons extraire du prospectus, publié par le vénérable instituteur, tout ce qu'il faut pour le faire bien connaître, en regrettant de ne pouvoir l'insérer en entier. — « J'ai consacré ma vie entière à la recherche des meilleurs moyens de cultiver l'enfance, et d'améliorer l'éducation du peuple. L'heureux résultat de ma méthode, fruit de longs et pénibles travaux, me prouve à moi-même que mon expérience et mes observations ont essentiellement contribué à perfectionner l'art de former des hommes.... Des hommes distingués par leur mérite et par leur noble caractère, me sollicitent de publier les principes de mon système d'éducation, et de faire connaître le moyen d'en assurer les résultats dans toute leur étendue ; ils me pressent surtout de ne pas différer cette publication, parce que, jusqu'à ce jour, rien de complet n'a encore paru sur cet objet. En conséquence, je me suis déterminé à rédiger une feuille périodique, dans

laquelle je tâcherai d'exposer avec clarté et précision, ce que doit être l'éducation élémentaire, quels sont les moyens de développer graduellement les facultés de l'homme, et le mode de leur application; les branches d'instruction dont le perfectionnement est arrivé à un degré satisfaisant. Je ferai voir combien l'éducation élémentaire est propre à rendre toute sa puissance à l'éducation de famille. J'indiquerai dans cette éducation des enfans, la part qui appartient à l'activité naturelle à cet âge, et que la vie intérieure modifie si diversement. Je citerai des exemples frappans qui montrent jusqu'à quel point les enfans sont capables, même dans l'âge le plus tendre, d'envisager les objets qui intéressent leur esprit et leur cœur, d'une manière qui soit en harmonie avec la marche naturelle du développement progressif de nos forces. — Je m'attacherai à donner une connaissance exacte des rapports qui existent entre les *principes* et les *moyens* de l'éducation élémentaire, et les *formes* de l'enseignement mutuel : je prouverai que celles-ci doivent être envisagées et employées comme moyen général pour l'éducation morale et intellectuelle de l'homme, et pour le rendre capable d'exercer utilement la profession à laquelle il est destiné. J'appellerai l'attention sur la nécessité de réunir, pour le succès de l'éducation, la force et la douceur, la bonté du cœur, l'ardeur et l'aménité, un sens droit et réfléchi, la liberté et l'obéissance, et par conséquent les vertus de la vie domestique, émanées de la Divinité même. — *Formes de la souscription.* Tous les trois mois, on fera paraître un cahier de six à huit feuilles d'impression. Le prix de la souscription pour quatre cahiers est de 8 francs de France : il sera considérablement augmenté, après la première livraison. La traduction française de mes ouvrages sera aussi publiée par souscription. Un premier volume renfermera le traité élémentaire sur les rapports du *nombre*; prix, 4 francs de France. Un autre volume, le traité élémentaire des *formes* et de la *grandeur*, ou les élémens de géométrie avec figures; prix, 5 francs. Chacun de ces volumes sera d'environ 400 pages. On continuera de publier, par souscription, la suite de ces écrits, ainsi que des traités sur différens objets d'instruction élémentaire. Les noms des souscripteurs, soit au recueil périodique, soit aux différens traités, seront imprimés à la tête de l'ouvrage. Le prix de ces ouvrages sera payé au moment de sa livraison. Les personnes qui voudront favoriser notre entreprise sont priées d'affranchir les lettres et paquets, et de les envoyer à cette adresse : *M. Henry* Pestalozzi, *à Yverdun, en Suisse.* Les souscripteurs de la Grande-Bretagne voudront bien s'adresser au révérend C. Mayo, 25, *New-ormond-Street queens Square, à Londres*, pour M. H. Pestalozzi à Yverdun, en Suisse. Comme je pense que le patriotisme

des Anglais les portera à désirer que les écrits annoncés paraissent dans leur langue, je crois prévenir leurs intentions en faisant préparer une traduction anglaise que je publierai, lorsque la souscription sera suffisamment remplie. « Amis de l'humanité! les efforts qui ont absorbé ma vie, comprennent un très grand nombre d'objets; et les moyens nécessaires pour en maintenir les résultats dans toute leur étendue, au-delà du terme de ma vie, surpassent de beaucoup mes forces. Je dois le dire, surtout au sujet de mon *Institut normal* destiné à former des instituteurs et des institutrices pris dans la classe des pauvres, et capables de répandre l'éducation et l'instruction dans cette classe, et dans toutes celles de la société. — J'ai fait et souffert pour mon établissement tout ce qu'il m'a été possible de faire et de souffrir; j'y ai consacré tout ce que je possédais : la nouvelle édition de mes ouvrages en langue allemande, composée de plus de 12 volumes, a été publiée par souscription dans le même dessein, et le produit converti en fonds inaliénables. Le nombre des personnes de tous les états qui ont pris part à cette entreprise, s'est élevé à plus de 2000, et ce secours m'a mis en état de former un *Institut des pauvres* qui subsiste depuis quatre années, mais non dans toute l'étendue qui le rendrait aussi utile qu'il peut l'être, et qui, en consolidant son existence et préparant ses progrès ultérieurs, le mettrait en état de fournir des instituteurs et des institutrices, selon les besoins de chaque pays, et les droits des bienfaiteurs de cet établissement. Je ne doute point du succès de ce projet de souscription: je suis convaincu qu'un grand nombre d'amis de l'éducation se feront un plaisir de remettre la modique somme indispensable pour l'admission et l'entretien d'un enfant pauvre, mais pourvu d'heureuses dispositions pour l'enseignement. Je n'ajoute plus qu'un mot: le succès de cette annonce fera de l'heure de ma mort, l'heure la plus ravissante de ma vie. Je suis âgé; il est donc urgent que j'emploie tous les moyens d'influence en faveur de mon établissement, et que je rassemble ce qui le fera durer. C'est un soin qui doit m'occuper tout entier, pendant que le jour luit encore pour moi; ma nuit approche. »

PESTALOZZI.

Voici une autre annonce qui trouve ici naturellement sa place. M. Krusi, disciple de Pestalozzi, et lui-même fondateur et chef d'un institut pour les jeunes garçons, à Yverdun, a été appelé de la manière la plus honorable à la direction de l'école cantonnale d'Appenzel, sa patrie. Mais son établissement d'Yverdun n'est point abandonné: il est entre les mains de deux directeurs habiles, MM. Naef, chef de l'*Institut des sourds-muets*, dans cette même ville, et Niederer, chef d'une institution de demoiselles. Ils se sont associés à M. Ranck, aide de M. Krusy

depuis plusieurs années. Ces trois disciples de Pestalozzi remettent les détails de l'économie domestique à des personnes qui s'en occupent exclusivement: tout entiers à l'éducation, ils veulent que rien ne les détourne de cet important objet. Déjà, ils ont appelé auprès d'eux M. Kreis, collaborateur d'un célèbre institut, à Visbaden. Quoiqu'ils aient complétement adopté les doctrines et les méthodes de leur maître, ils n'ont point repoussé les perfectionnemens qu'elles ont reçus, et feront le même accueil à tout ce qui pourra les rapprocher de leur but. D'ailleurs, rien n'est changé à l'institut Krusy, pas même le nom. Sous les directeurs actuels, ce bel et utile établissement ne peut manquer d'obtenir tout le succès dont il est digne. F.

## GRÈCE.

Statistique. —Voici un tableau de la population des Grecs, tiré du *Scotsman*, journal d'Édimbourg, qui nous a paru devoir intéresser nos lecteurs.

| PAYS. | HABITANS. | PAYS. | HABITANS. |
|---|---|---|---|
| Morée | 400,000. | *Report.* | 822,500. |
| Grèce moyenne | 250,000. | Santorini | 12,000. |
| Mitylène | 20,000. | Samos | 20,000. |
| Scio (avant le massacre) | 110,000. | Hydria | 25,000. |
| Tino | 15,000. | Spezzia | 10,000. |
| Andro | 12,000. | Crète | 120,000. |
| Naxie | 10,000. | Petites îles | 10,000. |
| Paros | 2,000. | Insurgés des autres pays | 150,000. |
| Nio | 3,000. | Fugitifs, etc. | 100,000. |
| Milo | 500. | | |
| | 822,500. | Total | 1,269,500. |

Ainsi, toute la population grecque qui ose aspirer, non pas à l'indépendance, mais à un gouvernement tolérable, n'est pas même le quart de celle des Etats-Unis, au moment où ils s'affranchirent du joug de la métropole; et cette généreuse nation, réduite à se débattre seule contre ses bourreaux, et abandonnée de l'Europe chrétienne et civilisée, défend avec succès depuis deux années ses droits et sa liberté, en opposant à des tyrans barbares une persévérance héroïque qui rappelle honorablement, de nos jours, les antiques vertus, le courage et la gloire de ses ancêtres.

## ITALIE.

Florence. — *Littérature.* — *Pétrarque.* — Les articles du *Journal des Débats* sur les *Rime di Petrarca*, ont excité beaucoup de fermentation parmi les Italiens. Les uns ont entrepris de soutenir que le rédac-

teur très-spirituel de ces articles n'a point lu tout Pétrarque, ou qu'il ne l'a pas entièrement compris. Les autres ont cru voir les Italiens calomniés par des reproches qu'ils se préparent à rétorquer contre leurs adversaires. D'autres s'en prennent à ces pétrarquistes exagérés qui ont souvent présenté comme des qualités éminentes les imperfections de Pétrarque. La seule apologie qui se soit fait remarquer jusqu'à présent, est une *Lettre* de M. le marquis Cesare Lucchesini, adressée au directeur de *l'Antologia* de Florence. Il y passe en revue toutes les observations que l'on a trop légèrement faites sur les poésies de Pétrarque. Fort des principes de la raison et du goût, et profondément versé dans la langue et dans la littérature italiennes, M. le marquis Lucchesini relève toutes les méprises de fait et de théorie que l'on a débitées à cette occasion; et cela avec un esprit de sagesse et de modération qui honore l'auteur, et peut servir d'exemple à ses concitoyens. F. S.

## ESPAGNE.

Madrid. — *Communications accélérées avec Londres.* — Le gouvernement a donné, le 5 janvier, son approbation à l'établissement d'une diligence anglaise de Madrid à la Corogne, et d'un paquebot à vapeur de la Corogne à Falmouth. Le colonel anglais sir John Doyle, qui a présenté le plan de cette belle entreprise, également utile aux deux nations, s'occupe d'en préparer les moyens d'exécution, pour que les communications si importantes entre Madrid et Londres soient promptes, régulières, fréquentes et bien assurées. Tout ce qui tend à rapprocher les peuples, contribue essentiellement aux progrès de la civilisation.

— *Arrivée de M. Llorente.* — M. Llorente, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, dans laquelle il a été chargé, depuis la fondation de ce recueil, de tout ce qui est relatif à l'Espagne, et qui continuera d'être un de ses zélés correspondans, est arrivé heureusement à Madrid, le 7 janvier. L'accueil empressé qu'il a reçu de ses compatriotes, le plaisir de se retrouver dans sa patrie et d'y comparer les nobles élans de la liberté à l'état d'oppression et de dégradation où les âmes étaient plongées sous le règne odieux de l'inquisition, et sous le sceptre imposé par la conquête, ont amplement dédommagé ce vénérable vieillard des injustices et des persécutions dont il a été récemment victime, et des fatigues de son long et pénible voyage. Il écrit que le souvenir des marques de bienveillance et d'intérêt qui lui ont été prodiguées, sur une terre d'exil, par les citoyens d'une nation éminemment hospitalière et généreuse, ne s'effacera jamais de son âme.

## PORTUGAL.

Lisbonne. — *Législation.* — Les Cortès ont voté une médaille de la valeur de 50,000 reis, pour l'auteur du meilleur *Code de commerce.*

— *Ouvrage français offert aux Cortès.* — La gazette portugaise (*Diario do Governo*) publiée avec cette épigraphe: « Je veux bien admettre chez moi une douce liberté, mais je ne puis en tolérer l'abus, » annonce dans son N° 303, du 24 décembre 1822, que, dans leur séance de la veille, les Cortès ont favorablement accueilli l'hommage qui leur a été fait par M. M. A. Jullien, de Paris, d'un *Coup d'œil général sur les huit premiers volumes de la* Revue Encyclopédique, *qui renferment des matériaux pour l'histoire scientifique et littéraire de tous les pays, pendant les années* 1819 et 1820. La collection des 14 premiers volumes reliés de ce recueil, et plusieurs articles détachés, et imprimés à part, ont également été offerts aux Cortès, dans la même séance.

L'envoi d'une seconde collection des mêmes volumes a été fait à l'assemblée des Cortès d'Espagne, qui ont ordonné, comme les Cortès de Portugal, le renvoi à la secrétairerie des Cortès et le dépôt à la bibliothèque.

## PAYS-BAS.

Gand. — *Société royale d'agriculture et de botanique.* — *M. Van-Huithem,* président de cette société établie à Gand, a eu, le 22 juin dernier, l'honneur de remettre, à la Haye, au prince Frédéric d'Orange, la médaille d'or de cette société, comme un gage de sa reconnaissance pour l'intérêt actif que S. A. ne cesse de prendre au défrichement des landes de la province de Drenthe; ainsi qu'à une entreprise du même genre formée dans la Campine, du côté de Hoogstraten. Ces défrichemens sont pratiqués avec succès en Hollande, pour parvenir à l'extinction de la mendicité.

Amsterdam. — *Institut royal des sciences, lettres et beaux-arts.* — La 2e classe a mis au concours, pour cette année, la question suivante : — « Qu'est-ce qu'on peut indiquer, surtout d'après des données historiques, relativement aux changemens que la surface du royaume actuel des Pays-Bas a subis, sous le rapport des bois, tourbières, dunes, rivières, lacs, et en général pour ce qui regarde la partie terrestre et aquatique ? »

Leyde. — *Société littéraire.* — « De quelle manière et à quelle époque le tiers-état a-t-il commencé à avoir de l'influence dans les

assemblées politiques? Quelle a été cette influence, sous le gouvernement des comtes et des ducs, en Brabant, dans la Flandre et en Hollande? » Telle était la question qu'avait mise au concours cette société. Elle a eu la satisfaction, le 21 juin dernier, de pouvoir couronner le seul mémoire qui lui eût été adressé, et dont l'auteur s'est trouvé être J. C. *de Jonge*, conservateur-adjoint des archives du royaume des Pays-Bas, directeur du cabinet royal de médailles à la Haye. — La société propose pour sujet du prix à adjuger en 1820, « une exposition succincte de la mythologie du Nord, puisée dans les monumens originaux, accompagnée de l'indication du parti qu'on pourrait en tirer pour la poésie hollandaise. » — Cet autre sujet est aussi mis au concours. « En quoi la poésie peut-elle avoir, depuis les tems les plus anciens, mérité ou démérité de l'histoire ; spécialement sous le rapport de l'histoire grecque et romaine, et de l'histoire des Pays-Bas? » — Le terme de rigueur pour l'envoi des mémoires, qui doivent être écrits en latin, en français ou en hollandais, est le 1er janvier 1824. M.

— *Université.* — Le nouvel éditeur et commentateur de *Xénophon Ephesius*, M. *Hofman Peerlkamp*, le même dont la Société des sciences établie à Bruxelles avait, il y a quelques années, couronné le *Mémoire sur les poètes latins qui ont fleuri dans les Pays-Bas*, a été nommé professeur d'histoire et de littérature ancienne à l'université de Leyde, en remplacement du savant *Borger*, si prématurément enlevé aux lettres. Son frère, *M. Vanhuizen Peerlkamp*, le remplace dans le rectorat du gymnase de Harlem, dont il était co-recteur. C'est ce dernier qui vient de publier une édition des *Fragmens de Musonius.*

— Deux autres professeurs ont été nommés depuis : *M. Uilkens*, à la chaire d'agronomie qu'occupait M. Vanderboon Mesch ; et M. Vytenbroeck, en qualité de lecteur des siences physiques et mathématiques, avec l'attribution spéciale de rechercher tout ce que la littérature orientale peut offrir de relatif à ces branches de connaissances.

Amsterdam. — *Improvisateur hollandais.* — Il se trouve ici un phénomène extraordinaire à tous égards ; c'est un *improvisateur hollandais.* Il ne faut pas du tout le comparer aux *improvisatori* italiens. M. de Clercq, qui tient un rang distingué dans le commerce de cette ville, s'applique avec zèle aux affaires de son état, et ce n'est que dans ses heures de loisir, qu'à l'âge de 27 ans, il a su s'acquérir une connaissance approfondie de l'histoire, surtout de l'histoire moderne, des littératures grecque, latine, espagnole, italienne, française, anglaise, allemande et de celle de son pays. Il en a donné une preuve éclatante dans la réponse à la question proposée par la seconde classe de l'Institut : *Rechercher l'in-*

*fluence des littératures espagnole, italienne, française et allemande sur celle de la Hollande*, réponse qui lui a valu le prix d'or, dans la séance de 1822. Avec une impartialité aussi ferme que son instruction est variée, on l'entend citer tour à tour avec enthousiasme des vers de Calderon et du Tasse, de Voltaire, de Byron et de Schiller. A un fonds si solide d'instruction, M. de Clercq joint l'inspiration, qui fait le poète. Jusqu'ici peu de vers sont sortis de sa plume : mais souvent, dans un cercle d'amis, lorsqu'un d'eux lui indique un sujet à chanter, il se lève, ne médite qu'une ou deux minutes, et alors, plein du dieu qui l'inspire, un torrent d'idées et d'images découle en beaux vers de son esprit exalté. Dans l'hiver de 1820 à 1821, à un souper où il fut question d'affaires politiques, un des convives le pria de chanter *le voyage du roi de Naples à Laybach*. Il se lève : il trace en vers pleins de feu et de verve un tableau de la belle Italie, de sa plus belle partie, le paradis de Naples; des révolutions qui ont agité son état politique, non moins terribles que les révolutions de la nature, qui minent sa capitale; des Romains, des Goths, des Grecs du Bas-Empire, des Sarrasins, des Normands; des princes Hongrois, Angevins, Arragonnais, Français, qui l'ont envahie tour à tour; des efforts infructueux de ce pays, jouet éternel des caprices d'usurpateurs étrangers, à conquérir une liberté qui le fuit toujours; enfin, des événemens de 1820, et des dangers malheureusement trop réels qui menacent de nouveau l'indépendance de cette terre classique, dévouée à la servitude. Une autre fois, dans une société plus nombreuse, les dames qui s'y trouvaient furent invitées à lui proposer un sujet. Comme *la mort de Socrate* et *la Patrie* réunissaient le plus de suffrages, le poète s'en empara pour les confondre dans un seul et même tableau. Ce que l'on doit admirer surtout, c'est la flexibilité de son talent, qui embrasse les sujets les plus disparates. C'était dans une de ces soirées, consacrées à ses amis intimes, que *la Chasse* avait été le sujet improvisé : quelques minutes après, on le pria de célébrer *Schiller*; ce qu'il fit avec enthousiasme, en traçant, de main de maître, le caractère et les talens poétiques qui distinguent le coryphée des tragiques allemands, et même en traduisant sur-le-champ quelques-uns de ses passages les plus brillans en vers hollandais. Le morceau intitulé *Melpomène*, improvisé dans une réunion de membres de l'institut chez M. Wisélius, est un de ceux qu'on remarque le plus. C'est là que M. le professeur Kinker de Liége, un des poètes les plus distingués de la Hollande, put se convaincre de la réalité de ce phénomène, auquel il ne paraît pas avoir ajouté une foi implicite. L'improvisateur prit l'art dramatique dans sa faible enfance, le suivit dans sa jeunesse vigoureuse sous *Eschy-*

*les*, *Sophocle* et *Euripide*; peignit en quelques traits brillans, et dont la vérité fut reconnue par les savans hellénistes de l'institut, le caractère distinctif de ces trois poètes; passa ensuite dans l'Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, et retourna en Hollande, pour donner un aperçu rapide, mais admirable, des littératures dramatiques de ces divers pays. Les applaudissemens furent sincères et universels. A un talent si distingué et si peu commun, M. de Clercq joint le caractère le plus aimable, des mœurs simples et douces, et surtout des sentimens nobles et religieux. — L'auteur de cet article, qui a eu quelquefois le bonheur d'entendre M. de Clercq, en appelle, pour la vérité de ces détails, au témoignage de tous ceux qui ont eu le même avantage, de MM. Wisélius, Kinker, Bilderdyk, Pollens, etc. C'est un triomphe pour la langue hollandaise, si peu connue, dans ce moment, et surtout si peu appréciée à l'étranger, de produire non-seulement des poètes du premier rang, mais aussi un *improvisateur* du mérite de M. de Clercq(1).

## FRANCE.

Isère. — Grenoble. — *Instrument perfectionné pour la taille de la pierre.* — M. Regnauld, médecin estimé, connu par le succès de plusieurs belles opérations, vient d'inventer un instrument, au moyen duquel la taille de la pierre peut être faite dans l'espace de deux minutes: plusieurs expériences ont confirmé cet étonnant résultat.

Corse. — Ajaccio, 31 *décembre* 1822. — *Ecoles primaires.* — Le préfet vient de prendre des mesures pour accélérer la rentrée et opérer la centralisation des fonds provenant des souscriptions volontaires pour l'enseignement élémentaire! Ces mesures ont pour objet de fournir à l'administration les moyens d'organiser les trente écoles dont le gouvernement a autorisé la création dans cette île; les sommes déjà versées donnent un total de 4,554 francs.

### *Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique.*

Arras (*Pas-de-Calais*). — *La Société littéraire* donnera, pour 1823, une médaille d'or de 200 fr. à la meilleure pièce de vers *contre le duel.*

Douai (*Nord*). — *Société centrale d'agriculture, sciences et arts.* — *Prix proposés pour* 1823, 1824 et 1825. — *Agriculture, pour* 1823. 1° une *médaille d'or* de 150 fr. à celui qui, ayant fait usage du gypse pul-

(1) Nous donnons cet article, tel qu'il nous a été transmis par un littérateur hollandais très-distingué, qui nous en a garanti l'exactitude. N. d. R.

vérisé sans calcination, dans le département du Nord, produira le mémoire le plus utile sur l'essai qu'il en aura fait. — 2° *Un cultivateur distingué du département du Nord* A PLANTÉ *des blés par sillons espacés et parallèles, et assure avoir obtenu, par ce procédé, économie sur le semis et abondance dans la récolte. Un autre cultivateur du département du Pas-de-Calais prétend avoir obtenu les mêmes avantages avec moins de bras et en moins de tems, de l'emploi d'une charrue-semoir, qui, tout à la fois, trace un sillon, y dépose le grain et le recouvre.* Une *médaille d'or* de 150 fr. à celui qui, après des expériences comparatives, produira, sur chacune de ces méthodes et la préférence qui peut être due à l'une ou à l'autre, le meilleur mémoire d'observations. Les mémoires sur ces deux sujets seront reçus jusqu'au 31 octobre 1823. — *Pour* 1824. Les bois deviennent chaque jours plus rares; les défrichemens opérés sans mesure pendant une longue suite d'années, nous ont rendus sous ce rapport tributaires de l'étranger. En outre, les arbres qui bordaient les routes publiques et les chemins vicinaux ont été généralement abattus pendant la guerre. Une médaille d'or de 150 fr. à l'auteur du mémoire qui, 1° *établira le mieux les avantages des plantations pour les propriétaires qui se livreraient à ce genre de spéculation;* et 2° *indiquera les moyens de replanter les chemins vicinaux et les routes publiques de la manière la plus utile pour les besoins du commerce, de l'industrie et des arts.* Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 décembre 1824. — *Pour* 1825. Indiquer les engrais ou amendemens dont l'usage n'est pas généralement répandu dans le département du Nord, et dont l'emploi pourrait être avantageux à certaines contrées de ce département. Le prix sera une médaille d'or de 150 fr. Les ouvrages seront reçus jusqu'au 31 décembre 1825.—La société désirant en outre contribuer à l'amélioration des races de bestiaux dans ce département, décernera, en 1823, des médailles de vermeil, pour le plus bel *étalon*; la plus belle *jument poulinière;* le plus beau *taureau;* la plus belle *génisse;* et le plus beau *mouton élevé dans ce département;* que les cultivateurs présenteront au concours qui sera ouvert à Douai, le 1er octobre 1823. *Eloquence.* « Quels ont été, chez les peuples anciens et modernes, les progrès relatifs des sciences et des arts? Si, à certaines époques, les progrès ont été plus rapides dans l'un des deux genres que dans l'autre; quelles ont été les causes de ces différences? » — Une médaille d'or du prix de 200 fr. sera décernée à l'auteur du meilleur ouvrage en prose sur ces deux questions. Les ouvrages seront reçus jusqu'au 31 décembre 1823. —*Poésie.* 1° Une *médaille d'or* de 150 fr. pour le meilleur poëme ou la meilleure ode sur *la Modération considérée comme vertu publique.* 2°

*Le courage héroïque que les habitans de Lille ont déployé lors du bombardement de cette ville, en* 1792, a engagé la société à proposer une médaille d'or de 150 fr. pour le meilleur poëme ou la meilleure ode sur ce fait important de l'histoire de nos contrées. L'auteur devra éviter toute digression politique, et se borner à peindre le courage des habitans et les horribles désastres que cette cité a éprouvés. Les ouvrages sur ces deux sujets seront reçus jusqu'au 1er juin 1823.

## PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de décembre* 1822. — *Séance du* 2. — M. Cauchy fait un rapport verbal pour le *mémoire de M. Ramson, relatif aux principes de la géométrie*; il annonce qu'il est impossible de s'occuper sérieusement des paradoxes de cet auteur. — M. Dupin donne de vive voix quelques détails sur un *projectile propre à couper le gréement d'un navire*, présenté à l'Académie par M. Barcot. Il est invité à présenter un rapport écrit. — M. Dulong lit un *mémoire sur la chaleur animale.* (MM. Delaplace, Thénard et Chaussier, commissaires); M. Percy présente, de la part de l'auteur, M. Duleau, un mémoire imprimé *sur la perforation du tympan;* deux mémoires manuscrits *sur l'art de sonder la trompe d'Eustache;* et description d'un instrument nommé *perforateur du tympan.* M. Percy fera un rapport verbal sur le premier de ces ouvrages; les deux autres seront examinés par MM. Percy et Pelletan.—M. Poinsot lit une note sur le mémoire de M. Fresnel, relatif à un *nouveau système d'éclairage des phares*, note dans laquelle il rapporte à Condorcet la première idée de composer de plusieurs pièces les loupes à échelons imaginées par Buffon. — M. Puymaurin, fils, lit des *expériences sur l'emploi du bronze dans la fabrication des médailles.* (MM. Chaptal, Molard et Monget, commissaires.) — M. Despretz lit un *mémoire sur les composés triples de chlore.* (MM. Chaptal et Thénard, commissaires.)

— *Du* 9. — Un mémoire *sur les vertus médicales de certaines plantes*, par M. Pierre Joué, est renvoyé à l'examen de M. Magendie. — M. Coquebert-Montbret fait un rapport verbal sur l'ouvrage relatif au progrès des sciences, rédigé par l'académie de Stockholm. — MM. Percy et Pelletan font un rapport sur le *Mémoire de M. Duleau, relatif à la perforation du tympan.* « En voilà assez, dit en terminant M. le rapporteur, pour faire connaître à l'Académie le mérite et l'importance du traitement spécial auquel se livre M. le docteur Duleau, et pour lui faire désirer que ce médecin si recommandable trouve dans la confiance publi-

que, et dans l'estime des amis de l'humanité, la juste récompense de son zèle et de ses utiles et intéressans travaux. » L'Académie approuve le rapport et les conclusions. — M. Cuvier lit une note *sur un rhinocéros d'Afrique* récemment décrit dans les *Transactions philosophiques*, et *sur une tête de rhinocéros fossile*, découverte aux environs de Montpellier. — M. Fresnel lit un mémoire *sur la double réfraction que la lumière éprouve en traversant le cristal de roche parallèlement à l'axe.* (MM. Ampère et Arago, commissaires.) — M. Dutrochet adresse des pièces pour être examinées par l'Académie, et déposées ensuite au muséum d'histoire naturelle, à l'appui de son opinion *sur la perpendicularité des fibres des bourrelets des arbres.* — M. Dupetit-Thouars présente une autre pièce à l'appui de l'opinion contraire, et demande qu'elle soit examinée et déposée concurremment avec les précédentes. M. Desfontaines est chargé d'examiner ces morceaux, d'en rendre compte à l'Académie, et de les déposer ensuite au muséum.

—*Du* 16. — MM. Mathieu et Buchardt lisent *sur le compas de nivellement de M. Juris, de Provins*, un rapport dont les conclusions, approuvées par l'Académie, sont, qu'elle ne peut pas accorder son approbation à cet instrument. — M. Geoffroi Saint-Hilaire lit une partie de son travail sur les monstres, intitulée : *De l'erreur populaire qui attribue la formation des monstres à des surprises ou à des regards.* — M. Auguste Saint-Hilaire termine la lecture de l'*Extrait de son voyage au Brésil* (1). (MM. de Jussieu, Desfontaines, Cuvier, Geoffroy, Latreille et Brongniart, commissaires.) — M. Navier lit un mémoire *sur les mouvemens des fluides en ayant égard à l'adhésion de leurs molécules.* (MM. Girard, Fourier et Dupin, commissaires.) — M. Edwards lit une *Note sur l'exhalation et l'absorption de l'azote dans la respiration.* (MM. Thénard et Magendie commissaires.)

—*Du* 25. — Deux lettres de M. Walsk de Korck *sur le binôme* sont renvoyées à l'examen de MM. Poisson et Cauchy. — MM. Delaplace, Thénard et Chaussier font un rapport sur le mémoire de M. Dulong, relatif *à la chaleur animale.* « L'auteur se propose de rechercher si, dans l'état de santé, la fixation de l'oxigène absorbé pendant la respiration est suffi-

---

(1) Ce naturaliste a consacré six ans à parcourir une grande partie du Brésil, les bords du Rio de la Plata, et les missions du Paraguay. Il a rapporté environ 500 espèces d'oiseaux, de reptiles, près de 7.000 espèces de végétaux. Il se propose de publier une *Flore du Brésil méridional*, et un *Tableau général de la végétation* des contrées qu'il a parcourues. Il serait à désirer qu'il donnât aussi une *Relation historique de ses voyages.*

sante pour réparer la perte de chaleur que font les animaux dans les conditions naturelles de leur vie..... « La question principale nous paraît résolue, dit en terminant M. le rapporteur, et l'on peut établir en principe, du moins en partant des données du mémoire, que la chaleur animale est plus grande que celle qui est dégagée dans l'acte de la respiration par la fixation de l'oxigène, et qu'il doit par conséquent exister une autre cause de *calorification*. Ce nouveau travail de M. Dulong est fort remarquable par son importance, par la difficulté et l'exactitude des expériences. Nous pensons qu'il est très-digne d'être imprimé dans la collection des savans étrangers. » (Approuvé.) — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit une troisième partie de son mémoire sur les monstres, intitulée : *de l'adhérence du fœtus avec ses enveloppes, considérée comme l'ordonnée et l'unique cause de la monstruosité.* — On lit, pour M. Desmoulins, des *observations sur les rapports entre l'énergie de la vision et l'étendue des nerfs optiques et de la rétine.* (MM. Cuvier, Duméril et Magendie, commissaires.)

— *Du* 30. — M. Licent adresse la *description d'un piége propre à prendre toute espèce d'animaux.* (MM. Bosc et Molard, commissaires.) — M. Turban demande à lire un mémoire *sur une manière de débarrasser le cours de la rivière.* (MM. Girard et Dupin, commissaires.) —M. Moreau de Jonnès fait la communication suivante : « L'Académie ayant paru désirer qu'on tînt note des phénomènes qui peuvent appartenir à l'histoire des aérolithes, il avait été recommandé, aux Antilles, d'observer attentivement ceux qui pourraient avoir lieu. En conséquence, une lettre du Fort-Royal de la Martinique, fait connaître que le 1er septembre, à huit heures du soir, lorsque le ciel était couvert par des nuages, qui se mouvaient avec une vitesse extraordinaire, il a paru un météore lumineux, d'une grandeur considérable, se dirigeant de l'ouest à l'est, vers la côte de l'île, et marchant avec une singulière rapidité. Il produisait un bruit qu'on a comparé aux roulemens du tonnerre ; mais, à l'instant qui a précédé sa disparition, il a éclaté, avec une détonation extrêmement violente. On assure qu'on l'a vu, pendant plusieurs minutes, s'avancer au-dessus de la mer des Antilles. La frayeur qu'il a causée a été si grande, que plusieurs personnes se sont évanouies, et que d'autres en sont tombées malades. Il est superflu de rapporter les exagérations dont il a été le sujet ; mais qui prouvent que ce phénomène était extraordinaire. Il est à désirer qu'on l'ait observé ailleurs avec des détails plus précis; on doit toutefois remarquer, qu'en supposant que ce soit la chute d'un aérolithe, ce dont il n'y a encore aucun exemple dans l'Amérique insulaire, on ne peut guère se flatter

d'en recueillir le témoignage décisif, dans une île profondément découpée par la mer, et plus qu'à moitié couverte de forêts. — Dans la même île, il y a eu un tremblement de terre le 1er août, à huit heures du matin. Il n'y en avait pas eu depuis près de deux ans, ce qui vient confirmer l'assertion de M. de Jonnès, produite dans un mémoire soumis à l'Académie, et dans lequel il a exposé, comme résultat d'une longue suite de faits, qu'il n'y avait rien de régulier ni de périodique dans les tremblemens de terre des Antilles. — MM. Thénard et Chaptal font un rapport sur le mémoire de M. Despretz, relatif *aux composés triples du chlore.* Ce travail a été approuvé par l'Académie. — M. Gay-Lussac présente un bocal rempli *d'hydriodure de carbone* obtenu par M. Serullas. — M. Portal lit un mémoire *sur le siége de l'épylepsie.* — M. Bancal lit un mémoire *sur un instrument propre à l'opération de la cataracte.* (MM. Pelletan et Percy, commissaires.) A. M—r.

— *Académie française* — Séance du 7 janvier. — M. Alexandre Duval lit une comédie historique en 3 actes et en prose, intitulée : *La Princesse des Ursins, ou les Courtisans.*

*L'Académie de médecine* (section de chirurgie), a proposé, pour sujet du prix qu'elle doit décerner, dans sa séance publique de l'année 1824, la question suivante :

« Déterminer par l'observation, l'expérience et le raisonnement, quelle est la méthode préférable dans le traitement des plaies pénétrantes de la poitrine ? » — Les concurrens devront écrire leurs mémoires en latin ou en français, y attacher leur nom inscrit avec l'épigraphe dans un billet cacheté, et les adresser, avant le 1er juin 1824, sous le couvert de Son Exc. le ministre de l'intérieur, à M. le professeur Richerand, secrétaire de l'Académie royale de médecine et de chirurgie. — Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de mille francs. Les membres honoraires et titulaires de l'Académie sont seuls exclus du concours.

*Société Linnéenne. — Séance publique du 28 décembre 1822, jour anniversaire de la mort de* Tournefort. — *Ordre des lectures.* — Discours d'ouverture, par M. *de Lacepède*, président. — Compte rendu des travaux de la Société Linnéenne, pendant l'année 1822, par M. *Thiébaut de Bernaud, secrétaire perpétuel.* — Notice sur des aras bleus, nés en France et acclimatés dans le département du Cavaldos, par M. *Lamouroux*, correspondant à Caen. — Discours sur les moyens d'arriver, dans les sciences naturelles, à l'unité d'opinion, par M. *Lefebure*, membre résidant. — Observations sur le naturel du chat, par *M. Charles Lemeste*, membre auditeur. — Éloge historique de Broussonnet, pre-

mier fondateur de la Société Linnéenne, par le secrétaire perpétuel.

— *Prix proposé pour* 1823. — *Physiologie végétale.* La Société décernera, en sa séance publique du 28 décembre 1823, une médaille d'or, de la valeur de trois cents francs, à l'auteur du meilleur mémoire dans lequel : « 1°. On exposera les conséquences qui résultent naturellement des observations et des expériences faites jusqu'à ce jour sur les mouvemens de l'état de la sève dans toutes les phases de la vie végétale et dans les diverses saisons de l'année ; 2° On confirmera ces résultats et on y ajoutera, par des faits récens, par des expériences réitérées, des considérations nouvelles; 3° On offrira, enfin, en évitant toute explication purement hypothétique, une théorie de la marche des fluides végétaux, aussi probable, aussi complète que le permet l'état actuel de la science. » — *Prix proposés pour* 1824. — 1°. *Zoologie.* — Des observations, dont quelques-unes reposent sur des faits attestés par des naturalistes instruits, semblent prouver que, parfois, on découvre dans des masses de pierres plus ou moins dures, dans des troncs d'arbres et même dans des couches de houille, des êtres vivans, tels que serpens, crapauds, lézards, insectes, etc., sans qu'on puisse se rendre compte comment ils y ont pénétré, comment ils y ont conservé la vie. — Le société désirerait qu'on rassemblât tous les faits analogues qui ont été rapportés par les écrivains; qu'on établît leur degré réciproque de probabilité ou de certitude, qu'on jugeât d'après les lois de la physiologie les diverses théories émises sur ces phénomènes, et qu'on en donnât, s'il était possible, une explication fondée sur ces lois. — Une médaille d'or de *trois cents francs,* sera remise, en séance publique, le 28 décembre 1824, à celui qui répondra, le plus complétement possible, aux différentes questions proposées. (Voy. le programme.) La meilleure monographie, qui satisfera entièrement aux vues de la première partie du programme, obtiendra, a titre d'encouragement, une somme de *deux cents francs.* — 2°. *Prix de botanique.* — Dans la vue de fixer invariablement ce qu'il convient de nommer *nectaire,* la société Linnéenne de Paris fait un appel aux botanistes et leur propose de résoudre les questions suivantes : « *Quel est l'organe dans la fleur auquel on doit exclusivement donner le nom* de nectaire? *A quel caractère peut-on le reconnaître? Et de quelle importance est-il pour les végétaux qui en sont pourvus?* » Une médaille d'or de *trois cents francs,* sera remise, dans la séance publique du 28 décembre 1824, à l'auteur qui aura pleinement satisfait à toutes les conditions du concours. — Les mémoires seront adressés à M. Thiébaud de Berneaud, secrétaire perpétuel de la Société Linnéenne de Paris, savoir : *Pour le prix de physiologie végétale,* avant le 1er avril 1823;

et pour les deux autres prix, celui *de zoologie* et celui *de botanique*, avant le 1er juillet 1824.

*La Société de Géographie* a tenu, le 29 décembre, sa deuxième assemblée générale pour l'année 1822. M. Walckenaer l'a présidée en l'absence de M. de Laplace. Après que M. Chapelier, notaire et trésorier de la Société, a eu rendu compte de l'état des fonds, on a entendu la lecture de la *Notice historique des travaux de la Société, pour l'année* 1822, par M. Malte-Brun, secrétaire-général de la commission centrale. M. de Freycinet, capitaine de vaisseau, a fait connaître les instructions générales données par la même commission à M. Cochelet, voyageur déjà avantageusement connu, et qui avait prié la Société de le diriger dans le voyage qu'il va entreprendre au Brésil. M. Jomard, de l'Institut, a lu une *Notice sur le second voyage de M. Frédéric Cailliaud, dans la Nubie et le royaume de Sennar*, accompagné d'une carte, dont un exemplaire a été remis à chaque membre présent. Ces diverses communications ont été reçues avec des applaudissemens réitérés par une nombreuse assemblée, où figuraient des hommes d'une grande distinction dans l'état, dans les sciences, les lettres, le barreau et le commerce. — Parmi les noms des donateurs particuliers, on a remarqué celui de M. Benjamin Delessert, qui a mis à la disposition de la Société un prix de 600 fr., et celui de M. le comte Romanzof, chancelier de l'empire de Russie, qui a porté sa souscription annuelle à 250 fr. M. le comte Orlof, sénateur de Russie, présent à l'assemblée, a fait don à la Société d'une somme de 500 fr., destinée à un prix au choix de la commission.—Suit la *Notice* de M. Jomard, *sur le second Voyage de M. Frédéric* Cailliaud, *en Nubie et dans le royaume de Sennar:* M. Frédéric Cailliaud, parti de Marseille pour son second Voyage le 9 septembre 1819, avec M. Letorzec, ancien aspirant de la marine, vient d'arriver en France le 10 décembre dernier, après avoir parcouru toutes les Oasis connues, suivi le cours du Nil jusqu'au 10e degré de latitude, et surmonté mille dangers. Le cours de ce fleuve était assez bien déterminé depuis la mer jusqu'à Ouadi-Halfa, au 22e degré de latitude, là où se trouve la seconde cataracte en remontant le Nil. Depuis quatre ans, plusieurs voyageurs français et anglais, à la tête desquels on compte M. le chevalier Drovetti et M. Cailliaud lui-même, étaient parvenus jusqu'à Ouadi-Halfa; ils avaient décrit la situation des lieux et les antiques monumens épars entre les deux premières cataractes. C'est cet endroit que notre compatriote a pris pour point de départ.

La circonstance la plus favorable pour l'exécution de son dessein, et la seule qui pût en assurer le succès, se présenta heureusement dès son

arrivée en Égypte. Mohammed-Aly avait résolu de soumettre les régions supérieures de la Nubie; il était sur le point d'y envoyer une expédition, commandée par Ismaïl Pacha, son fils. Notre voyageur, connu depuis long-temps du vice-roi, eut la permission de se joindre à l'armée. Retenu d'abord par quelques contrariétés, il rejoignit ensuite l'avant-garde. En novembre 1820, il partit de Daraou, et il arriva, le 5 janvier de l'année suivante, à Dongolah; le 8 février, il était au mont Barkal, dans le pays de Chaguy : c'est là qu'existent une multitude de ruines, plusieurs temples et des pyramides en grand nombre. Le nom de *Merawe*, que porte cet endroit, fit croire mal à propos à plusieurs voyageurs qu'ils étaient arrivés sur l'emplacement de la capitale de l'Éthiopie; il était réservé à M. Cailliaud de dissiper cette erreur. Par une exception spéciale, et comme minéralogiste, il obtint la faveur d'accompagner le prince Ismaïl au-delà du pays de Berber, pour la recherche des mines d'or, et il se rendit à Chendy, en avant de l'armée. Après avoir observé la position géographique du confluent de l'Athara, l'ancien *Astaboras*, il parvint à Assour, non loin du 17e degré de latitude; là, il découvrit une ville antique, avec des ruines considérables. La position du lieu coïncide parfaitement avec celle que les auteurs anciens assignent à Méroë. Quatre-vingts pyramides y sont élevées, et il est à peu près incontestable que c'est là le siége de l'antique métropole des Éthiopiens, si long-tems cherché par les voyageurs et les géographes.

Continuant sa route au sud, M. Cailliaud arriva jusqu'à un point aussi intéressant pour la géographie, que la découverte de Méroë était importante pour les antiquités historiques. Entre le 15e et le 16e degré de latitude, il reconnut l'embouchure du *Bahr-el-Abyad* ou le Nil blanc, dans le *Bahr-el-Azraq*, ou la rivière bleue, appelée aussi l'Abaouy. Le premier de ces bras est le plus considérable; il vient de l'ouest, et tout annonce qu'il sort de hautes régions appelées *Montagnes de la Lune*, selon le rapport unanime des anciens, des Arabes, et des habitans actuels du pays. Le voyageur Browne avait recueilli, au Darfour, une tradition semblable en 1796, aussi-bien que Maillet au commencement du 18e siècle, et d'autres encore. Les rapports de M. Cailliaud la confirment aussi, sans qu'on soit cependant en droit d'en conclure que le Nil reçoit les eaux du Niger; opinion fondée sur de prétendus récits des naturels, mais contraire aux lois de la géographie physique.

Après avoir vu les ruines de Soba, le confluent du Rahad (*l'ancien Astosaba*), celui du Dender, la ville de Sennar, le cours du Gologo, le pays de Fazoële, le Iabousse et le Toumat, autres affluens du Nil, M. Cailliaud parvint enfin, en février dernier, à *Singué*, pays situé entre

les deux branches du fleuve et habité par des musulmans, quoiqu'il se trouve des païens ou adorateurs des arbres, de la lune et des étoiles dans le royaume de Bertât, à 50 lieues plus au nord. C'est à Singué que s'arrêta le prince Ismaïl, et ce fut aussi le terme du voyage de nos compatriotes. Une maladie meurtrière faisait dans l'armée les plus grands ravages; déjà, huit Européens y avaient succombé; il avait fallu traverser des montagnes et des forêts impraticables, souvent peuplées de bêtes féroces; les habitans, non moins sauvages, opposaient aux Égyptiens des difficultés sans cesse renaissantes; l'on était à plus de 500 lieues de l'Égypte, et les navires de l'expédition avaient à franchir 50 lieues de cataractes. Tant d'obstacles firent renoncer Ismaïl Pacha au projet qu'il avait conçu d'abord de pousser ses conquêtes plus loin vers l'ouest, et de remonter le cours de la rivière blanche.

Dans cette dernière excursion, M. Cailliaud se trouvait aussi loin de Méroë, que Méroë l'est de l'Égypte. Aucun voyageur européen n'est parvenu, de ce côté, aussi près de l'équateur; Browne s'est arrêté au 16e degré 10', et Bruce, au 11e degré.

Tout le pays a été observé, par nos compatriotes, sous les rapports qui intéressent le plus la géographie. Muni de bons instrumens d'astronomie et de physique, M. Cailliaud, aidé de son zélé compagnon de voyage, a observé fréquemment la hauteur du pôle et la longitude; il a observé non moins attentivement les va iations de l'aiguille aimantée, la nature du sol, le climat et la température, suivant pied à pied le cours du Nil, déterminant ses nombreuses cataractes, entre autres, celle du pays de Chaguy, qui n'est qu'une longue suite de cascades de 45 lieues d'étendue; décrivant enfin les montagnes, et recueillant les animaux et les productions végétales de ces régions.

La géographie et les antiquités sont encore redevables à M. Cailliaud sous d'autres rapports. Il a levé les plans de tous les monumens situés au-dessus de la seconde cataracte: entre Chendy et Gerry, à l'écart du fleuve, il a trouvé tout récemment, des ruines étendues, dont l'enceinte a 2,500 pieds; au-delà, celles de Naka; plus loin encore, celles de Soba: il les a toutes mesurées et décrites. Ainsi, l'empire de Méroë paraît avoir possédé beaucoup de villes florissantes ignorées des Grecs. Les nouvelles découvertes nous en feront mieux juger que les récits des auteurs. Aujourd'hui que ce pays est plus connu, l'on est en état de mesurer les trois mille stades de l'île de Meroé, entre les rivières qui représentent l'*Astosaba*, l'*Astapus* et l'*Astaboras*.

M. Cailliaud et M. Letorzec avaient préludé à ces découvertes intéressantes, par une excursion hardie à l'Oasis de Syouah. A la fin de 1819,

ils partirent du Fayoum avec un petit nombre de compagnons. Après quinze jours de marche dans les sables de Libye, il fallut en venir aux armes avec les Arabes : le succès couronna l'entreprise. Nos voyageurs, parvenus au temple d'Omm-Beydah, déterminèrent, comme Browne, sa latitude et sa longitude, et de plus, ils en prirent toutes les mesures. Depuis, cette contrée reculée et intéressante a été l'objet d'une expédition militaire, et nous devons à M. Drovetti, qui en faisait partie, des renseignemens précieux sur l'Oasis et sur le temple d'Ammon, qui font la matière d'un *Voyage* actuellement sous presse. Au lieu de retourner au Caire, M. Cailliaud se rendit directement à la petite Oasis, à celles de Farâfré et de Dakel, et de là à l'Oasis de Thèbes, qui avait été pour lui, deux ans auparavant, le théâtre d'une belle découverte ; enfin, ils arrivèrent dans la Haute-Égypte, après avoir fait, sans se reposer, plus de 300 lieues dans le désert. M. Cailliaud est ainsi le seul voyageur qui ait visité toutes les Oasis connues, et en ait assigné la position précise. Quant au précédent Voyage, où il a retrouvé les mines d'émeraude, et l'ancienne route du commerce par Bérénice, il est trop connu pour qu'il soit nécessaire de rappeler ces premiers titres du Voyageur nantais à l'estime et à la reconnaissance des géographes (1).

JOMARD.

*Athénée de Paris.* — Nous avons annoncé, à l'ouverture de l'année classique, le *progamme* de cet intéressant établissement, où les *belles-lettres*, la bonne morale et la vraie philosophie sont encore enseignées. (*Voy.* Tom. XVI, pag. 420.) Nous allons parler des principaux cours qui continuent d'attirer une société nombreuse et choisie.

M. MIGNET, qui a partagé, l'année dernière, avec M. Beugnot fils, le prix décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres au meilleur discours *sur les institutions de Saint Louis*, s'est occupé de retracer les progrès et les vicissitudes de la réforme religieuse, dans les divers états de l'Europe. Le professeur considère ce grand événement comme le premier mouvement des peuples modernes vers la liberté. Selon lui, c'était une véritable tyrannie que le pouvoir de Rome catholique, qui, dans le moyen âge, étendait son sceptre de fer sur le monde civilisé. L'insurrection des esprits, qui devait précéder l'insurrection politique, commença par Arnaud de Brescia, le chef des Vaudois ; elle fut continuée par les Albigeois ; et c'est parce qu'elle éclata prématurément chez

(1) *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, etc., 50 pl., et un vol. de texte in-fol. A Paris, chez de Bure, Treuttel et Würtz, et Tilliard. Voyez *Revue Encyclopédique*.

ces derniers, que Rome trouva encore assez de force pour la comprimer. La réforme de Luther, au contraire, se manifesta en Allemagne, au moment favorable pour le succès, tandis que la rigoureuse compression que subissaient encore les pays méridionaux, par suite de leur tentative infructueuse, les empêcha de suivre le même mouvement. De la France et de l'Allemagne, M. Mignet passe en Angleterre, où la réforme prit un caractère politique qui lui fut imprimé par Henri VIII, son principal auteur. Mais là, comme ailleurs, elle subit des vicissitudes et des persécutions; et sous le règne de Marie, elle eut ses martyrs. Les faits dont se composent les diverses périodes historiques retracées par M. Mignet, sont analysés dans son cours avec clarté, avec méthode, et avec une parfaite justesse d'expression. Toutefois, on peut lui reprocher de les plier trop absolument à son système. Son idée fondamentale elle-même, savoir, que la réforme est l'insurrection morale, ou l'affranchissement des esprits, peut être contestée sous quelques rapports; mais le professeur avait certainement le droit d'exprimer son opinion avec franchise, et même avec énergie.

M. *Félix* Bodin, auteur d'un *Résumé de l'Histoire de France*, qui a obtenu un grand succès, et qui le méritait par la précision des récits et la justesse des réflexions qui expliquent les faits, n'a pas voulu quitter un terrain qui lui est parfaitement connu, et qui offre encore à ses exploitations un si grand nombre d'objets intéressans. Il s'est attaché à démêler et à suivre, dans les assemblées militaires, politiques ou ecclésiastiques des deux premières races, les traces du gouvernement représentatif, qu'un esprit observateur ne peut manquer d'y reconnaître. Qu'étaient-ce, en effet, que ces conciles, composés en si grande partie d'évêques élus par le peuple, et pris pour la plupart dans son sein? N'étaient-ce pas les représentans du peuple, à cette époque? M. Félix Bodin sépare avec raison les assemblées où l'on arrivait par un droit personnel, telles que les réunions militaires des Mérovingiens, des assemblées où l'on n'avait entrée que par l'investiture de l'élection. Les premières n'étaient qu'une démocratie sauvage: les secondes émanaient du principe de la représentation, de la délégation des droits et des pouvoirs; et, quelque irrégulières et imparfaites que fussent leurs formes, elles supposaient néanmoins quelque civilisation; elles en étaient l'expression, et en quelque sorte la mesure.

La littérature ne pouvait avoir un plus élégant interprète que M. Berville, dont tous ceux qui fréquentent le barreau ont si souvent admiré la diction facile, correcte et éloquente. Une de ses plus intéressantes leçons avait pour objet le *genre romantique*. Accoutumé aux ruses de

l'art oratoire, M. Berville s'est presque annoncé comme l'antagoniste de ce genre; mais, dans le cours de sa discussion, il l'a traité avec une indulgence qui annonce qu'il sait en apprécier les beautés. Les principaux caractères du genre romantique, suivant M. Berville, sont : 1° l'inobservation des trois unités dans les compositions dramatiques; 2° la diversité des tons dans le même sujet; 3° le peu d'estime pour le beau idéal des classiques, remplacé par les couleurs vives et crues de la nature elle même. Le professeur paraît avouer que la supériorité du coloris appartient aux romantiques. Des passages choisis dans la *Nouvelle Héloïse* de J. J. Rousseau, et dans l'épisode de *René*, du *Génie du Christianisme*, ont fourni des exemples et des autorités en faveur du genre si habilement exposé et même défendu par M. Berville (1). Les cours de cet ingénieux écrivain obtiennent d'autant plus de succès, qu'ils sont presque totalement improvisés, avec une grande finesse d'esprit et une parfaite facilité d'expression.

Nous ne serions pas entièrement justes, si nous négligions de signaler,

---

(1) L'opinion du rédacteur de cet article, et celle qu'il attribue à M. Berville, ne sont pas aussi généralement admises qu'il le pense. Dans son discours d'ouverture, le professeur s'était peut-être écarté du sens ordinaire du mot *littérature*, sens précis, désignant bien une partie de nos richesses intellectuelles, qu'il faut distinguer de celles que l'on nomme *connaissances* quand elles sont isolées, et *sciences* quand elles forment un ensemble plus ou moins complet. La définition de M. Berville (la *littérature* est l'*art du langage*) est celle de la *grammaire* considérée philosophiquement, sous un point de vue qui n'est pas tout-à-fait le même que celui des sciences logiques et grammaticales, mais qui en diffère très-peu. Quoique le langage soit en effet l'instrument de la pensée, il n'est cependant pas indispensable, et notre intelligence combine souvent les *choses* et saisit leurs rapports, sans le secours des mots. Le portrait que l'auteur a tracé de l'homme de lettres convient à un grand nombre de savans, à un plus grand nombre d'ignorans (car pour bien posséder l'art du langage, il n'est pas nécessaire de rassembler beaucoup d'idées dans sa tête); enfin, à des hommes qui n'ont rien écrit, et qui n'écriront point. Si l'on admet les idées de M. Berville sur le genre romantique, il deviendra fort difficile de trouver des classiques; car Virgile, le Tasse, l'Arioste, Racine lui-même, et jusqu'à Gresset, parmi les poètes, Rousseau et Buffon, parmi les prosateurs, etc., déserteront les rangs des classiques pour se ranger parmi les romantiques. Ces distinctions de genres ne donnent aucune idée nouvelle, et causent toujours de la confusion. Peut-être faudrait-il, une fois pour toutes, nommer *classique* tout ouvrage qui mérite d'être lu et relu par une longue suite de générations : quant aux ouvrages moins dignes d'estime, il est peu nécessaire d'en faire un *genre*, et de leur imposer un nom. N. d. R.

avec les éloges qu'ils méritent, les cours de *Physiologie*, par M. *Magendie;* de *Chimie*, par M. *Robiquet;* de *Physique expérimentale*, par M. *Pouillet;* de *Zoologie*, par M. *de Blainville;* et de *Géographie générale*, par M. *Levillain.* Le mérite de ces professeurs, qu'ils possèdent chacun à un degré éminent, consiste à exposer avec clarté les élemens de la science, tels qu'ils sont aujourd'hui, et à les démontrer au moyen d'expériences choisies parmi les plus curieuses et les plus instructives.

M. *Victorin* Fabre a commencé une série de lectures *sur les principes de la société civile*, et M. *Aimé* Paris, sur son système de *Mnémotechnie*, ou méthode de mémoire artificielle. Nous pourrons revenir sur ces deux importans sujets, quand les deux professeurs seront plus avancés dans leur carrière. X.

*Gymnase normal, militaire et civil.* — Plusieurs circonstances, et des insertions urgentes et multipliées, nous ont fait retarder le compte que nous voulions rendre de la dernière séance publique de cet utile établissement. Aujourd'hui même, nous devons nous borner à une courte notice sur la distribution des prix, qui fut faite le 23 septembre 1822, après un excellent discours où M. Amorós, directeur de l'établissement, avait rappelé tous les avantages de la gymnastique, et les encouragemens qu'elle a obtenus en Espagne et en France. Cinq prix de première classe, et six de seconde classe, ont été décernés à des soldats du 2e régiment de la garde royale : dans le 5e régiment de la même garde, 5 premiers prix, et 5 seconds prix. Ce même régiment a vu couronner de la main des dames l'un de ses caporaux, le sieur Pons, qui avait remporté le prix de vertu, en montrant dans une seule action ce que peuvent le courage, l'humanité et la bienfaisance. Il avait sauvé, au péril de sa vie, un pauvre enfant qui se noyait, et il était venu au secours de la famille à laquelle cet enfant appartenait. Des traits de courage et de force de même nature ont valu à M. Alexis Dupuis, soldat du 2e régiment, l'accessit du prix de vertu : ce jeune militaire a porté des secours efficaces à trois personnes qui se noyaient. Les élèves civils ont obtenu 10 premiers prix, et 2 seconds : quatre élèves de l'*Établissement des apprentis orphelins* du faubourg Saint-Denis ont été récompensés d'une manière convenable, par des actions de bienfaisance sur la caisse de survivance et d'accroissement. On a décerné la même récompense à un élève de l'école chrétienne du Gros-Caillou. Enfin, de très jeunes élèves ont aussi remporté des couronnes : quelques-uns d'entre eux s'étaient fait remarquer par un courage, une force, une précision, une grâce de mouvemens qu'on n'attendait ni de leur taille, ni de leur âge. Cette séance, ainsi que toutes les précédentes,

ont parfaitement satisfait les spectateurs. Parmi les élèves couronnés, on remarquait trois des jeunes fils du duc d'Orléans. F.

---

Publications prochaines. — Le libraire Levrault, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 33, doit publier incessamment : 1° *Mémoire sur les terrains de sédiment supérieurs calcareo-trappéens du Vicentin*, et sur quelques terrains d'Italie, de France, d'Allemagne, etc., qui peuvent se rapporter à la même époque, et qui présentent quelques particularités ; par *A* Brongniart, membre de l'Académie royale des sciences, ingénieur en chef au corps royal des mines, professeur de minéralogie au Jardin du Roi, etc. ; 1 vol. in-4°, avec 6 planches. 2° *Considérations générales sur les insectes*, où l'on traite du rang que les insectes paraissent devoir occuper dans l'échelle des êtres, de leur conformation, de leurs fonctions principales, de quelques-unes de leurs particularités intéressantes, de leur classification et de leur distribution en genres, avec leurs caractères essentiels, et enfin des auteurs qui ont écrit sur l'entomologie ; par *M. A. Constant* Duméril ; 1 vol. in-8°, avec plus de soixante planches. 3° *De nervi sympathetici humani fabrica, usu et morbis*, commentatio anatomico-physiologico-pathologica, auctore *Johanne-Frederico* Lobstein, medicinæ professoris argentinensis ; additi tabulis lithographicis et pictis X, in-4°, sur papier jésus fin. Prix, 15 fr. 4° *Recherches chimiques sur plusieurs corps gras d'origine animale ;* par M. *E.* Chevreul, un fort vol. in-4°.

— *Histoire de l'administration du royaume d'Italie, pendant la domination française*, précédée, 1° d'un catalogue alphabétique des Italiens et des Français au service de ce royaume, qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs ouvrages, ou par les places qu'ils ont occupées ; 2° d'un index chronologique des principaux événemens concernant l'Italie, depuis 1794 jusqu'en 1814 ; 3° d'une introduction où l'on examine la situation de l'Italie au moment de l'invasion des Français en 1796, et l'état de ce pays jusqu'en 1805, époque de la fondation du royaume, terminée par une table des noms et des matières, traduite de l'italien. Le prix de cet ouvrage, qui formera un fort vol. in-8°, et qui paraîtra dans le courant de février prochain, sera de 7 fr. *On souscrit*, à Paris, chez Audin, libraire, quai des Augustins, n° 25 ; et Urbain Canel, libraire, rue Hautefeuille, n° 5.

— Le libraire Ferra va mettre en vente *la Grèce, ou Description topographique de la Livadie, de la Morée et de l'Archipel*, par M. Deping. Quatre volumes in-18, avec une carte et des vues de la Grèce.

— *Voyages de M. F. Cailliaud à Meroë, au fleuve Blanc et dans les*

*Oasis.* — On s'occupe avec activité de la publication des Voyages de M. Frédéric Cailliaud dans la Nubie supérieure, au royaume de Sennâr et dans les pays du Sud. L'ouvrage paraîtra par livraisons de cinq planches; on espère pouvoir en donner une ou deux par mois. La première paraîtra le 1er mars prochain. La souscription est ouverte dès-à-présent chez M. Delagarde, rue Mazarine, n° 3.

— *Œuvres de P. L. Lacretelle aîné*, membre de l'ancien Institut, et actuellement de l'Académie française, chez Bossange frères, libraires, rue de Seine, n° 12. — Un *prospectus*, écrit par M. Lacretelle, en son nom, annonce les Œuvres de cet homme de lettres, l'un de ceux, comme il le remarque lui-même, qui « placés sous de fécondes influences, entre les hautes impulsions du 18e siècle, et les grandes consommations du 19e, destinés à marquer la transition de l'un à l'autre, participent ainsi de l'intérêt spécial d'une époque où il faut se reporter pour bien saisir les liaisons d'un grand passé et d'un grand avenir. » Cette édition se divisera en quatre collections, dont la *première*, sur *l'éloquence judiciaire et la philosophie législative*, 3 vol.; la *seconde*, sur la *philosophie et la littérature*, 5 vol.; la *troisième*, sur l'*organisation des corps scientifiques* et *critique littéraire*, 3 vol.; et la *quatrième*, sur *les études de la révolution française*, précédées *d'études sur la politique générale et la législation civile*, 4 vol.

L'auteur de l'*Éloge de Montausier* et du *Discours sur le préjugé des peines infamantes*, n'avait pas seulement mérité des succès littéraires; mais l'importance du sujet de ces deux compositions, franchissant les portes du temple académique, s'était répandue en France et au dehors, et avait assuré à M. Lacretelle une place distinguée dans les rangs des littérateurs-philosophes et des publicistes-moralistes de l'Europe. La politique a ouvert depuis une nouvelle carrière à l'écrivain, et il sera intéressant d'apprendre comment le disciple de Turgot et l'ami de Malesherbes, celui dont la destinée a été de traverser tant de situations contraires et d'avoir eu à contempler tant de Frances différentes, qui se sont succédé, en se marquant toujours par des contrastes plus tranchés, aura apprécié la révolution tout entière, depuis son origine, jusques et y compris l'époque actuelle. Ce tableau n'aura pas exclusivement la *couleur* d'un parti, mais le caractère général qui lui convient, et il agrandira sans doute une renommée déjà glorieuse au 18e siècle. La première collection, qui a pour titre : *Éloquence judiciaire* et *philosophie législative*, est sous presse. Cette seconde édition des *Œuvres judiciaires* de l'auteur, dont la première est épuisée depuis dix ans, sera augmentée d'un volume, qui contient, entre autres objets, trois

morceaux de législation *inédits*, rédigés sous la direction de M. de Malesherbes, et écrits au château de Malesherbes. Aucun homme de lettres n'a considéré la profession de l'avocat, avec des vues plus élevées, ni écrit sur *l'éloquence judiciaire*, avec plus d'aperçus nouveaux, plus d'intérêt et de charme que M. Lacretelle. Cette partie de ses travaux par laquelle il a été bien inspiré de commencer l'édition générale de ses Œuvres, et qui est propre à en faire augurer le succès, est le Traité d'éloquence le plus digne des magistrats, des hommes du barreau, et qui mérite surtout de fixer l'attention studieuse des élèves de nos écoles de droit. Nous nous réservons de rendre un compte détaillé de cette livraison, lorsqu'elle aura paru. Le prix de chaque volume sera, pour les souscripteurs, de 7 fr. PARENT-RÉAL.

— *Souvenirs des Muses, ou Collection des poètes français morts à la fleur de l'âge;* par J. B. BUISSON; 1 volume in-8°, de 500 pages, ornés d'un joli frontispice, et de portraits lithographiés, avec des notes et la vie de chaque auteur, prix 8 francs. — Cette collection se compose des chefs-d'œuvre de Malfilâtre, de Gilbert, d'André Chénier, de Guimont de La Touche, de Bertin, de Dougados (Père Venance), de Beauchâteau, de Gilles d'Aurigny, de Dorange et de Falaise de-Verneuil. Les recherches de l'éditeur l'ont mis en état d'offrir des détails plus exacts que tous ceux qui ont été donnés jusqu'à ce jour sur Malfilâtre, dont il publiera quelques pièces inédites. Il doit à M. Desfontaines, le portrait de cet infortuné jeune homme; à madame Ladvocat, le portrait de Falaise-de-Verneuil, et quelques morceaux peu connus et entièrement corrigés de la main de son premier époux; à M. Denne-Baron, des détails intéressans sur la vie et les œuvres de Dorange. Le *Souvenir des Muses* paraîtra le premier d'avril; passé cette époque, il se vendra 10 fr., et 25 fr. sur papier vélin. Pour être souscripteur, il suffit de se faire inscrire, et de s'engager à retirer la livraison lorsqu'elle paraîtra. On souscrit à Paris chez Ladvocat, libraire, éditeur des Œuvres de Byron, Schiller, Shakespeare, Walter-Scott, et de la collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 195. Chez l'éditeur, rue Guisarde, faubourg Saint Germain, près la place Saint-Sulpice, n° 14, au premier. A Caen, chez Mancel, libraire, rue Saint-Jean, et chez madame Blin-Baron, libraire, place Saint-Sauveur. A Genève, chez Paschoud, et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

— *Collection des auteurs latins.* — Le libraire qui forme cette entreprise, M. Malepeyre, paraît avoir cherché à réunir, dans cette nouvelle édition, tous les avantages qui peuvent lui mériter les suffrages, non-seulement du monde savant, mais aussi de toutes les classes de la société. Nous a-

vons eu sous les yeux une simple épreuve du prospectus. Le papier vélin, sur lequel toute l'édition sera imprimée, sort de la fabrique de M. Mongolfier; il est très-blanc, très-fort et d'une dimension qui égale celle des grands papiers des éditions ordinaires. La composition et le tirage font honneur à M. Firmin Didot; et si tout répond à ce premier essai, l'on peut prédire que depuis long-tems les presses de France n'auront pas fourni au commerce de plus belle production typographique. Le texte des auteurs doit être collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, et revu sur les éditions anciennes et modernes les plus estimées. M. F. Pottier, avantageusement connu dans la philologie, par quelques numéros de l'*Hermès classique*, est chargé de ce travail, dans lequel il paraît devoir s'aider des lumières et des observations des hommes les plus distingués de l'université et de l'Académie de Paris. Il a déjà publié un *specimen* de son édition d'Horace, dans lequel il annonce de nombreuses corrections faites dans le texte de cet auteur. Les nouvelles leçons relatives seulement aux *odes*, qu'il discute dans son *specimen*, nous ont paru en général offrir beaucoup d'intérêt; et si, comme nous aimons à le croire, son travail sur ces différens auteurs latins est rédigé dans le même esprit, cette édition déjà brillante de tout le luxe de la typographie, ne laissera encore rien à désirer sous le rapport de la correction du texte. Le prix de chaque volume, en papier vélin satiné, réduit au prix modique de 7 francs, est à la portée des bourses de tous les amateurs de beaux livres; et chaque ouvrage se vendant séparément, laisse au public l'entière liberté du choix. *Horace*, qui forme le premier volume de la collection, doit paraître au commencement de mars; nous nous empresserons de rendre un compte plus détaillé de cette entreprise, lorsque nous pourrons en apprécier plus particulièrement le mérite. On souscrit à Paris, chez Malepeyre, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4; Pottier, éditeur de la collection, rue des Fossés-Saint-Victor, n° 35; Firmin Didot, imprimeur de la collection, rue Jacob, n° 24.

— *Littérature italienne.* — M. Biagioli, qui ne se lasse jamais de travailler pour ceux qui veulent apprendre la langue italienne, va entreprendre avec son zèle accoutumé une nouvelle édition du *Decaméron de Bocace.* Il se propose de suivre fidèlement le texte précieux de *Manelli*, désigné, par les députés de la *Crusca* et Salviati lui-même, sous le nom de l'*ottimo testo*, du texte parfait. Il se charge en même tems de le purger de quelques additions ou corrections que ce célèbre calligraphe s'est quelquefois trop légèrement permises. Il nous présentera aussi, dans 115 tableaux, les variantes les plus essentielles de huit éditions diverses du *Décaméron.* Sa nouvelle édition sera accompagnée

d'un *Commentaire historique, grammatical et littéraire.* Chaque *nouvelle* sera précédée de deux notices; l'une sera purement historique, et l'autre indiquera le but moral que l'auteur s'est proposé. L'ouvrage formera 6 vol., dont 5 in-8°, et un in-4°, qui contiendra les 115 tableaux susdits. Un autre volume à part, paraîtra quelque tems après: il comprendra la *Vie* de Bocace, une *Notice* détaillée de ses ouvrages, un *Discours* sur le *Décaméron*, et un *Index* de toutes les éditions qu'on en a faites jusqu'à nos jours; prix de l'ouvrage, 10 fr. par volume, chez Biagioli, rue Rameau, n° 8. F. S.

Théâtres.—*Revue de l'année théâtrale*, 1822.—*L'Amanach des spectacles* nous fournit le tableau suivant des représentations nouvelles qui ont eu lieu sur les grands théâtres de la capitale, pendant l'année 1822. —Académie royale de musique. —*Aladin, ou la lampe merveilleuse*, en 5 actes, paroles de M. Étienne, musique commencée par Nicolo, terminée par Benincori. — *Florestan, ou le conseil des Dix*, en 3 actes, paroles de M. Delrieu, musique de M. Garcia. — Quatre reprises, *Tarare*, *Iphigénie en Aulide*, *Aspasie et Périclès*, *l'Enfant prodigue*. —Premier-théâtre-français. — Sept premières représentations, dont deux tragédies et cinq comédies. Tragédies : *Régulus*, en 3 actes, de M. Arnault fils; *Clytemnestre*, en 5 actes, de M. Soumet. — Comédies : *le Ménage de Molière*, en vers et en 1 acte, avec un prologue, par MM. Naudet et J. Gensoul; le *Chevalier de Grammont*, en 1 acte et en vers; *les Quatre âges*, en 5 actes et en vers, par M. Merville; *l'Amour et l'Ambition*, 5 actes et en vers, par M. Riboutté; *Valérie*, 3 actes et en prose, par MM. Scribe et Melesville. — Une reprise, *le Sourd*. — Opéra italien. — Quatre premières représentations : *Clotilde*, opéra seria, 2 actes, de Coccia; *Tancredi*, opera seria, 2 actes, de Rossini; *la Cenerentola*, opéra buffa, 2 actes; *Mosè in Egitto*, opéra seria, 3 actes, de Rossini. — Une reprise : *Camilla*. — Second-théâtre-français (Odéon). — Onze premières représentations, dont trois tragédies : *Attila*, 5 actes, de M. Bis; *les Macchabées*, 5 actes, de M. Guiraud; *Saül*, 5 actes, de M. Soumet. — Huit comédies : *le Père et le Tuteur*, 5 actes et en vers, de MM. Ferdinand et A. Dartois; *l'Ami du mari*, 1 acte et en vers, de M. Denis; *les Deux ménages*, 3 actes et en prose, de MM. Picard, Wafflard et Fulgence; *Tourniquet*, 5 actes et en prose; *la Visite aux Invalides*, 1 acte, de MM. Fulgence; Ramon et Ledoux; *le Pour et le Contre*, 5 actes et en vers, de M. Sewrin; *le Corrupteur*, en vers, de M. Lemercier : *le Célibataire et l'Homme marie*, 3 actes et en prose, de MM. Wafflard et Fulgence.— Trois reprises: *l'Hôtel garni*; *le Roman d'une heure*; *la Journée à Ver-*

*sailles.* — Opéra-Comique. — *Le Petit souper*, opéra en 1 acte ; *le Paradis de Mahomet*, 3 actes, paroles de MM. Scribe et Melesville, musique de MM. Kreutzer et Kreubé ; *le Pavillon des fleurs*, 1 acte, paroles de M. Gilbert de Pixérécourt, musique de Daleyrac; *Nadir et Sélim*, 3 actes, paroles de M. J. Gensoul, musique de M. Romagnesi; *le Solitaire*, 3 actes, paroles de M. Planard, musique de M. Caraffa ; *le Coq de village*, 1 acte, de Favart, arrangé par M. Dartois, musique de Fr. Kreubé ; *Fanfan et Colas*, 1 acte, arrangé par M. Jadin fils, musique de M. Jadin père ; *Valentine de Milan*, 3 actes, paroles de M. Bouilly, musique de Méhul. — Six reprises : *Roméo et Juliette*; *L'une pour l'autre*; *la Journée aux aventures*; *la Dot*; *Zoraïme et Zulnare*; *la Soirée orageuse.*

Ouvrages représentés en janvier. — *Théâtre-italien.* — *Medea in Corinto*, opéra seria en 2 actes, de *Mayer.* (14 janvier.) Les ouvrages de Mayer, devancier immédiat de Rossini, forment en quelque sorte la transition de l'école allemande à l'école italienne. Le talent avec lequel ce compositeur a su réunir le mérite si rare de l'invention musicale, aux ressources de la science harmonique, lui a mérité des succès également brillans dans l'un et l'autre pays. Deux ou trois de ses opéras déjà connus à Paris, avaient favorablement prévenu les amateurs, et les habitués du Théâtre-Italien ont vu avec satisfaction qu'enfin l'on pensait à varier un peu un répertoire si restreint, et borné depuis 2 ans, à 3 ou 4 ouvrages du même maître. Tout le monde connaît le sujet tragique de Médée, et l'on ne s'attend pas que je fasse ici l'analyse d'un canevas italien. Ce canevas offrait au compositeur des situations et des contrastes assez bien ménagés. Le musicien les a saisis avec habileté, et il n'est pas resté au-dessous de sa tâche ; sa musique est éminemment dramatique, et les *Dilettanti* y ont retrouvé, non sans plaisir, un mérite, dont la verve et le brillant de Rossini avaient un peu trop déshabitué nos oreilles, je veux dire, la simplicité, la vérité de l'expression, et cette suite d'idées musicales développées par les seules ressources de la mélodie. Il suffit de citer ici l'*introduction*, morceau gracieux et plein de charme, dont la douceur contraste heureusement avec les scènes terribles qui doivent suivre. Mayer ne se montre pas moins familier avec la science de l'orchestre et de l'harmonie, dans le final du 1er acte, et notamment dans le *quintetto*, morceau si admirablement dialogué et d'une expression si touchante. Je dirai en passant, que, dans ce même final, on a reconnu un passage dont le motif et le mouvement se retrouvent tout-à-fait dans le beau final d'*Otello*, qui encourt ici le reproche de réminiscence. On a aussi vivement applaudi un duo du 2e acte, entre Égée et Médée. Mais c'est surtout madame

Pasta qui a excité l'admiration dans le rôle de Médée. Cette étonnante actrice, qui représente si bien *Roméo*, *Desdémone*, *Tancrède*, s'est élevée jusqu'au plus sublime pathétique dans la scène de Médée avec ses enfans. Le talent extraordinaire qu'elle y déploie, suffirait, indépendamment de la musique, pour attirer la foule à cet ouvrage. A.

— *Théâtre-Français*. — *Fielding*, comédie en un acte et en vers, par M. Mennechet (8 janvier). — Une aventure arrivée à l'auteur de Tom-Jones, à pu fournir l'idée de cette petite comédie; mais le poète l'a accommodée, aussi bien que le caractère de son héros, aux convénances de l'action qu'il a imaginée. Fielding a dissipé follement, dans les désordres et l'insouciance de sa jeunesse, une fortune brillante; la renommée, cette autre fortune des amans des muses, ne l'a pas encore consolé; et il se trouve sans autre ressource que son manuscrit de *Tom-Jones*, chez un M. Scott, auquel il doit cent guinées, dette qu'il lui faut acquitter le jour même, sous peine d'aller en prison; car ce M. Scott est bien le plus impitoyable créancier qui ait jamais tourmenté un auteur. Cette dette n'est pas le seul embarras de Fielding : il est amoureux, et sa maîtresse est la fille de Scott; mais il n'y a pas d'apparence que celui-ci prenne jamais pour gendre un auteur qu'il se dispose à envoyer coucher en prison. Heureusement pour Fielding, son libraire est aussi bon connaisseur qu'il est adroit fripon; et, après lui avoir offert 25 guinées d'un ouvrage qui en vaut 400, il se décide à lui en compter cent; c'est précisément de quoi acquitter la dette de notre auteur, et il est au comble de la joie, quand Wilson, qui doit la même somme que Fielding, et qui, plus malheureux que lui, va être arraché à sa femme et à ses enfans, vient implorer son secours. Fielding sacrifie à l'amitié sa liberté et peut-être son amour, et donne les cent guinées à Wilson. Il se trouve que le créancier de celui-ci est encore M. Scott; et par un prodige, qui n'est pas inutile au dénoûment de la comédie, ce vieil avare est touché d'un si beau trait de générosité, et accorde sa fille à Fielding.

Sans doute, il ne faut pas beaucoup d'action dans une comédie en un acte; et celles de nos plus grands maîtres (*les Précieuses Ridicules*, *la comtesse d'Escarbagnas*, par exemple) en sont presque totalement dépourvues; mais elles abondent en traits de caractère, en peintures de mœurs, en satires du ridicule, et, malheureusement, il n'y a rien de tout cela dans la comédie nouvelle. Car on ne peut donner ce nom à quelques traits malins, justes, sans doute, mais un peu usés, contre l'avidité des libraires; et à quelques épigrammes contre le style romantique, qui ne sont que des épigrammes et qui d'ailleurs sont ici un anachronisme. Cette petite pièce n'est donc qu'une suite de conversations,

en vers faciles et souvent spirituels, mais où il y a plus de satire que de comédie. Elle a réussi. M. A.

— *Second Théâtre-Français* (Odéon). — *Mathilde*, tragédie en 5 actes, par M. Duparc-Locmaria (15 janvier). — La scène s'ouvre sous les murs de Jérusalem, et dans la tente de Richard *Cœur-de-Lion*. Ce prince délibère, au milieu des chevaliers de la croix, pour savoir s'il faut admettre les envoyés du soudan d'Égypte, qui offre un accommodement. Lusignan, qui a été détrôné par Saladin, rejette toute conciliation, et ne songe qu'à se venger du soudan et de Malek-Adhel, frère et compagon de gloire de ce prince. Montmorency est d'un sentiment contraire; il pense qu'il faut recevoir les ambassadeurs, et Richard se range à son avis. Alors, le vieil Alhamar est introduit; il est suivi de son jeune ami; c'est Malek-Adhel, qui tient son nom caché et qui est inconnu à tout le monde. Alhamar fait à Richard une proposition assez singulière; il lui demande sa fille Mathilde pour le frère de Saladin, et promet, qu'en faveur de cette union, la religion des croisés marchera désormais l'égale de la religion du prophète. Justement surpris d'une pareille condition, Richard déclare qu'il donne sa fille à Lusignan. A ce mot, Malek est sur le point de se trahir; il aime Mathilde; un instant prisonnière dans le camp de Saladin, c'est par les soins de Malek qu'elle a été rendue à son père, et il espérait un autre prix de sa générosité. Son emportement contre les croisés excite leur colère, et Montmorency lui en demande raison. Mais avant de marcher au rendez-vous, Malek revoit Mathilde, et cet entretien, si ardemment désiré, lui fait oublier l'heure du combat. Lusignan surprend les deux amans; ses discours ambigus persuadent à Malek que son vieil ami, qui s'est battu à sa place, à succombé sous le fer de Montmorency. Le désespoir du jeune musulman trahit son nom; Lusignan le fait arrêter, et espère bien se débarrasser d'un pareil rival, au moyen d'une loi qui condamne à mort tout infidèle surpris dans le camp. Mais Montmorency prend hautement la défense de Malek, et obtient qu'il soit rendu à la liberté. Cependant, les troupes de Saladin s'avancent; un combat s'engage, le vieil Alhamar succombe, et Malek est frappé en vengeant son ami. Tout sanglant, il s'éloigne de la mêlée, et se traîne jusqu'à la tente de Richard; il veut mourir auprès de Mathilde; la jeune chrétienne convertit son amant, qui expire dans la foi du Christ. Lusignan survient, cette mort pieuse le touche, et il se réconcilie avec Malek. Enfin, Richard annonce son triomphe à Mathilde, qui semble s'évanouir dans ses bras. Le bruit des sifflets a fait de cette dernière moitié du 5e acte une vraie pantomime. —

Dès le commencement de la pièce, quelques marques d'une désapprobation prématurée avaient annoncé que cette tragédie serait jugée avec peu de bienveillance, et malheureusement l'auteur n'a fourni à ses juges prévenus que trop d'occasions de paraître justes. La pièce, conduite avec peu d'art et de connaissance du théâtre, est écrite sans élégance et sans poésie; l'action est dénuée d'intérêt; les caractères manquent d'originalité, et les mœurs, de couleur locale. Nous ajouterons cependant, que le personnage de Montmorency, mieux développé, aurait pu être intéressant, et qu'une situation dramatique et une scène bien imaginée au 5e acte, font espérer que M. Duparc-Locmaria sera plus heureux, s'il rentre dans la carrière. Il fera bien alors de ne point choisir de sujets dont l'idée principale soit usée, et de ne point s'exposer à une comparaison avec quelques-uns des chefs-d'œuvre de Voltaire. M. A.

— *Opéra-comique.* — *Les Infidèles*, opéra-comique en un acte, paroles de M. de Kock, musique de M. Mengal. (2 Janvier.) — Madame de Montbrun, jeune veuve, bientôt fatiguée des ennuis du veuvage, était au moment de s'unir à M. de Saint-Julien, quand celui-ci est appelé dans son pays par une affaire importante. Madame de Montbrun charge son futur époux d'une lettre pour sa sœur Adèle d'Orneville. Mais, dans l'absence, il oublie ses premiers engagemens, et devient sensible aux charmes de cette sœur, qui répond elle-même à son amour. Cependant, de retour auprès de sa première amante, il se trouve fort embarrassé pour se dégager d'une manière honnête. Madame de Montbrun, qui, de son côté, ne s'est pas piquée d'une fidélité plus exemplaire, n'a pu résister aux assiduités et à la passion du colonel Franval. Il ne s'agirait que d'un mot à dire pour s'entendre et mettre tout le monde d'accord; mais ce mot, nul n'ose le dire le premier; en sorte que, tout en enrageant de la fidélité l'un de l'autre, ils se voient presque réduits à s'épouser, lorsque le valet de Saint-Julien imagine un expédient pour le tirer d'affaire. Il raconte qu'il a été assassiné, volé sur la route, et qu'on lui a pris un portefeuille appartenant à son maître et contenant deux cent mille francs en papier. M. de Saint-Julien saisit le prétexte de cette atteinte portée à sa fortune, pour refuser de s'unir désormais à *celle qu'il adore* : madame de Montbrun, à son tour, ne veut point lui céder en délicatesse, et prétend que ce malheur ne doit rien *changer à leurs cœurs*. Enfin, le colonel Franval, désolé de l'accident qui semble assurer le bonheur de son rival, fait assaut de générosité avec tout le monde; il prétend retrouver la somme perdue, et annonce que ces honnêtes voleurs ont déjà consigné chez le notaire de l'endroit soixante

mille francs, à titre de restitution. Cette restitution surprenante amène des explications qui dévoilent toutes les ruses; madame de Montbrun découvre une lettre qui lui fait connaître l'amour de Saint-Julien pour sa sœur Adèle; Saint-Julien en découvre une autre qui lui fait connaître l'amour de madame de Montbrun pour Franval, et tout se termine par un double mariage. La musique est de M. Mengal, artiste connu par un talent très-distingué sur le cor. Cet ouvrage, d'un genre léger, a paru assez agréable, mais contribuera peu à étendre sa réputation comme compositeur. On y trouve une cavatine bien faite, et une assez jolie romance.

— *Leicester, ou le Château de Kenilworth*, opéra-comique en 3 actes, de MM. Scribe et Melesville, musique de M. Aubert (2 janvier). — Un des plus beaux romans de Walter-Scott a formé le sujet de cet opéra. Leicester, favori d'Élisabeth, après avoir enlevé la jeune Amy Robsart, fille d'un capitaine de marine, l'a épousée secrètement, et la tient soigneusement cachée dans son château de Cumnor; car la divulgation de son mariage entraînerait infailliblement la perte de sa faveur auprès de la reine; et dans son cœur, l'ambition n'est pas moins forte que l'amour. Walter Raleigh, l'un des partisans de Leycester, pénètre par hasard dans l'asile d'Amy Robsart, pour laquelle il avait éprouvé lui-même un amour non payé de retour. Mais la jalousie du rival fait place au dévouement du partisan, et il vient prévenir le comte qu'Élisabeth, avant de se rendre au château de Kenilworth, où Leicester lui a préparé une fête, doit visiter les ruines de Cumnor. Afin de dérober son épouse aux regards jaloux de la reine, Leicester s'empresse de la faire partir, escortée par un inconnu dont il vient de sauver les jours dans une attaque nocturne. Cet inconnu n'est autre que sir Hugh Robsart, qui reconnaît sa fille et l'accable de reproches. Walter Raleigh, chargé par le comte des soins du départ, ne voit rien de mieux, pour arranger cette affaire de famille, que de faire arrêter sir Hugh Robsart par les hommes d'armes de Leicester. Élisabeth, qui sur la route a rencontré le prisonnier, le fait conduire au château de Kenilworth, et s'informe des motifs de son arrestation : Leicester, qui n'est point prévenu, s'en étonne; enfin Robsart paraît, et demande justice à la reine contre le ravisseur de sa fille. Alors Raleigh, pour sauver Leicester, se présente comme l'époux d'Amy Robsart. Les soupçons qui déjà s'élevaient dans l'âme d'Elisabeth contre son favori, se dissipent, et elle lui annonce que, résolue enfin à se choisir un époux, elle a refusé Philippe II et le duc d'Anjou, qu'elle a voulu le prendre parmi les nobles Anglais

qui se sont dévoués à sa cause ; et cet époux, c'est Leicester lui-même. Confondu, partagé entre l'amour et les regrets de l'ambition, le courtisan s'excuse sur le trouble où l'a jeté l'idée d'un si grand bonheur. Cependant Amy Robsart, cachée dans un pavillon de Kenilworth, et pleine d'impatience de revoir son époux, sort de sa retraite, s'égare dans les jardins, et voit de loin Leicester baiser les mains d'une dame qu'elle ne connaît pas ; puis, la rencontrant seule, elle l'interroge fièrement. La reine se fait connaître ; livrée à de nouveaux soupçons, elle interroge Leicester, qui, vaincu enfin par le dévouement d'Amy, la reconnaît hautement pour son épouse. Elisabeth, en proie au dépit d'une femme jalouse et d'une reine outragée, fait arrêter Leicester comme coupable de trahison. Walter Raleigh essuie la tempête en habile courtisan. Il parvient même à ramener la reine au parti de la clémence, et finit par remplacer auprès d'elle le favori disgracié. — La musique est de M. Aubert, qui s'est déjà fait connaître par *Emma* et *la Bergère châtelaine*. Ce nouvel ouvrage a semblé inférieur aux deux précédens. La partie instrumentale est soignée ; l'ouverture y est même d'une bonne facture; mais, du reste, on a trouvé l'opéra pauvre de chant, si l'on excepte une petite ballade et des couplets chantés par Ponchard au 3e acte. La plupart des morceaux d'ensemble (où les auteurs des paroles ont, il est vrai, assez mal servi le compositeur, en y mêlant trop d'explications et d'intrigue) sont dépourvus de motifs et d'intentions musicales ; l'inspiration a manqué ; l'effet se borne à une déclamation plate et fatigante par sa monotonie.

Beaux-Arts. — *Peinture.* — Deux artistes de beaucoup de talent, MM. Bouton et Daguerre, ont uni leurs efforts pour agrandir la sphère d'application de la peinture à l'huile. L'invention du panorama a valu à M. Prévost une juste célébrité : le *diorama* assure aux deux artistes que j'ai nommés une place dans l'histoire des arts. Toutefois, il faut avoir la justice de l'avouer, sans le panorama, il n'y a pas lieu de croire que le diorama eût existé. C'est dire, en d'autres termes, et je le pense ainsi, que cette dernière invention prend sa source dans la première. L'auteur du panorama transporte le spectateur au milieu d'une belle campagne ou d'une ville célèbre, le place sur un endroit élevé d'où ses regards n'ont d'autres bornes que l'horizon. Les auteurs du diorama mettent sous ses yeux l'aspect intérieur d'un grand monument, ou la vue d'une vallée délicieuse ; mais, après qu'il s'est assis et qu'il a considéré ce qui est devant lui, il ne lui reste plus rien à voir. Au panorama, le spectateur change de place, voit les différens aspects du lieu où il est :

c'est, ainsi que le nom l'indique, une vue générale. Le diorama, dont le nom est emprunté à la même langue, est un lieu où l'on jouit seulement de *deux vues*, où le spectateur a sous les yeux deux tableaux que les auteurs ont eu le bon esprit de varier. Au reste, l'artifice est à peu près le même dans ces deux établissemens, sauf quelques différences que je vais indiquer. Le panorama étant une toile circulaire, dont le spectateur doit occuper le centre, il faut nécessairement qu'il passe au-dessous de cette toile pour venir au lieu qui lui est destiné; autrement, il faudrait faire une ouverture dans la toile, et mettre momentanément des personnages vivans à côté des personnages représentés : mais les figures peintes ne paraissent de grandeur naturelle que par l'effet du plan où la perspective les place. Les effets de cette perspective et toute la magie du tableau disparaîtraient donc, s'il était incessamment ouvert pour donner passage aux curieux. Il faut même observer que la lumière qui frappe le tableau paraît d'autant plus vive au spectateur, que, pendant le trajet qu'il a parcouru pour venir de l'entrée de l'établissement au sommet de l'édifice sur lequel il est censé placé, il s'est trouvé dans une obscurité presque complète. C'est encore pour augmenter cette illusion, qu'un grand parajour est mis au-dessus de la tête du spectateur, afin qu'il y ait une différence très-sensible entre la demi-obscurité dans laquelle il est plongé, et l'intensité de la lumière qui frappe le tableau; enfin, comme ce tableau, pour pouvoir produire l'effet désiré, doit être nécessairement mis à une certaine distance, une toile sombre s'étend des pieds du spectateur jusqu'à la partie inférieure du tableau, et lui dérobe ainsi la vue de l'espace qui n'est pas compris dans ce tableau.

Les auteurs du diorama n'ont point eu à vaincre toutes ces difficultés. Le spectateur monte par un escalier qui, toutefois, n'est éclairé que par une lampe, et entre dans une salle ronde décorée avec beaucoup de goût, où il y a des loges et un parterre. Cette salle reçoit le jour d'en haut, modifié par une *vela* charmante. Devant le spectateur est une fenêtre qui donne sur l'intérieur d'une église ; c'est *la chapelle de la Trinité, la plus grande de l'église de Cantorbéry*, métropole de l'Angleterre : bientôt la salle dans laquelle il est placé tourne sur elle-même, et il se trouve devant une autre fenêtre qui donne sur *la vallée de Sarnen, au canton d'Undervald*, l'un des sites les plus délicieux de la Suisse. L'espace compris entre la salle où est le spectateur, et chacun de ces deux tableaux, est occupé par une construction dont l'ouverture est calculée sur la dimension des tableaux, et que l'on pourrait appeler un porte-vue. Il est évident que puisque la toile est placée à une distance que j'évalue être de trente à quarante pieds, il faut bien imaginer un moyen pour

empêcher que l'œil du spectateur ne puisse sortir du tableau, car alors l'illusion disparaîtrait; il aurait une peinture sous les yeux, mais il ne se croirait plus dans un monument, ou à une fenêtre donnant sur la campagne. Ces deux tableaux, qui ont *quatre-vingts pieds de large sur quarante-cinq pieds de haut*, sont non-seulement éclairés du haut, comme les panoramas, mais encore de côté, à ce qu'il m'a paru. L'exécution en est parfaite. A la vue de la chapelle de la Trinité, on éprouve un étonnement qu'il serait difficile d'exprimer : c'est la nature, c'est-à-dire, le monument lui-même, qu'on a sous les yeux. Enfin, les effets de la lumière qui se joue au milieu de ces grands arceaux, sont rendus avec tant de vérité, la perspective est si exacte, que chaque fois que j'y ai été, j'ai fini par oublier que j'étais devant un tableau. L'auteur, M. Bouton, si connu dans l'école par ses intérieurs, a supposé que des ouvriers sont occupés à raccommoder les marches placées à l'entrée de cette chapelle; mais l'heure de la suspension du travail est arrivée, et deux d'entre eux, couchés et endormis sur ces mêmes marches, servent tout à la fois à donner une idée exacte de la dimension du monument et à compléter l'illusion.

La vue de Sarnen offre une plus grande variété d'effets. Le premier aspect indique un beau jour; la lumière du soleil argente les flots du lac placé au milieu de cette vallée, et fait briller la neige qui couvre le sommet de l'une des montagnes formant le fond du tableau : bientôt, des nuages obscurcissent le ciel, le jour est plus sombre, le lac perd son éclat, la montagne couverte de neige cesse de briller. Mais ces nuages s'entr'ouvrent, et le soleil distribue successivement sa vive lumière sur chacun des objets placés dans cet admirable paysage. A droite et près du spectateur, un ruisseau, venant du lac, forme, en suivant une pente assez sensible, une sorte de petite cascade dont les mouvemens et l'effet sont reproduits par une mécanique. Le diorama a attiré et attire encore la foule, et puisque les auteurs promettent de changer leurs tableaux tous les trois mois, ils peuvent compter sur l'empressement du public. Qu'ils me permettent, en finissant, d'exprimer un vœu. La France contient de beaux édifices, elle offre une variété admirable de beaux aspects; c'est aux Français que ces deux artistes destinent le fruit de leurs travaux; ils sont eux-mêmes Français. Il semble donc qu'un juste orgueil de la patrie doive les engager à mettre sous nos yeux ce qui l'embellit. Je dirai plus : c'est qu'en supposant que leurs tableaux soient destinés à voyager en Europe, les objets qu'ils représenteront, s'ils appartiennent à la France, augmenteront la curiosité : ce beau nom de France n'est pas encore dépouillé de toute magie.

—*Sculpture.*— Les arts se mêlent à tous les triomphes pour en augmenter l'éclat et en perpétuer le souvenir; c'est eux que la patrie reconnaissante charge d'élever des monumens aux grands hommes qui l'ont servie et qu'elle s'honore d'avoir produits, et aux souverains qui ont illustré leur règne. A ce titre, Louis XIV méritait, sans doute, qu'on lui élevât une statue. Protecteur généreux et éclairé du talent et du génie, digne en tout des destinées de la France, et grand jusque dans ses revers, il a mérité par ses grandes qualités de donner son nom au siècle qui l'a vu naître. Ce n'est pas qu'une philosophie éclairée ne puisse lui faire de graves reproches: la révocation de l'édit de Nantes, l'incendie du Palatinat, sont des fautes ineffaçables; mais quelles sont les destinées humaines qui n'aient éprouvé des revers ou mérité des reproches? Au reste, ce que la postérité honore dans Louis XIV, c'est ce qu'il y a de vraiment digne d'éloges; le reste est la part de l'humanité. Ce fut du vivant même de ce prince qu'un simple particulier, le maréchal duc de La Feuillade, entreprit de lui élever le monument qui a été renversé le 10 août 1792. Pour parvenir à ce but, il fallut acheter les terrains qui forment aujourd'hui la place des Victoires; cette place fut bâtie par Mansard, aux frais de la ville de Paris, et le monument fut inauguré le 28 mars 1686. C'était une figure pédestre, vêtue des habits royaux, et foulant aux pieds un cerbère. Une victoire ailée, un pied posé sur un globe, mettait d'une main une couronne de laurier sur la tête du prince, et tenait de l'autre un faisceau de palmes et de branches d'olivier. Ce groupe monumental, exécuté par Desjardins, était de plomb doré. Aux angles du piédestal étaient quatre figures en bronze, de douze pieds, représentant des esclaves chargés de chaînes. Ces figures sont aujourd'hui placées en avant de la façade de l'hôtel des Invalides; mais les chaînes ont disparu. La hauteur totale de ce monument était de trente-cinq pieds. On se rappelle que ces figures d'esclaves chargés de chaînes, et les inscriptions placées sur le piédestal, excitèrent des murmures et des plaintes chez les nations étrangères; le nouveau monument, dont l'exécution a été confiée à M. Bosio, *membre de l'Institut*, a été conçu dans un système plus conforme à l'esprit du tems, et aux égards que les nations se doivent entre elles. C'est une statue équestre en bronze. Louis XIV, vêtu en empereur romain, la tête ceinte d'une couronne de laurier, est monté sur un cheval qui se cabre; d'une main il tient le bâton de commandement, et de l'autre la bride du cheval. L'aspect principal de ce monument est du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs; il a beaucoup de grandeur et de hardiesse, et il n'y a qu'un homme d'un véritable talent qui ait pu concevoir et exécuter

une semblable pensée. Mais il y a toujours des inconvéniens, que celui qui sort le premier de la route tracée ne peut éviter, et je vais les indiquer sans prétendre en faire des sujets de reproches pour l'artiste habile à qui l'on doit cette nouvelle production. Si l'on se place devant la statue, il est évident que, puisque le cheval, déjà élevé de 10 à 12 pieds au-dessus du sol, se cabre et s'élève, il doit dérober entièrement au spectateur la vue du cavalier, et tout le dessous du corps de l'animal doit se développer d'une manière désagréable; c'est ce qui a effectivement lieu. La vue prolongée d'une pose, d'un mouvement, qui dans la nature ne sont et ne peuvent être qu'instantanés, a d'ailleurs quelque chose de fatigant. Il semble que l'art statuaire doive, dans des monumens semblables surtout, adopter des poses plus tranquilles. Le parti adopté par M. Bosio a exigé un sacrifice qu'il est impossible de ne pas apercevoir. Il fallait trouver un moyen de contre-balancer l'effort du poids de la partie antérieure du groupe, et de la soutenir en l'air sans danger. Pour y parvenir, le sculpteur a été obligé de sacrifier le véritable mouvement de la queue, et au lieu d'être à peu près horizontale, ainsi que cela a lieu chez les chevaux qui s'emportent, qui se cabrent, elle s'abaisse promptement, et vient s'accrocher au piédestal. Pour dissimuler cet expédient, il a fallu donner à l'extrémité de la queue une ampleur considérable et qui n'est pas naturelle. Au reste, la hardiesse du mouvement du cheval en fera peut-être disparaître les inconvéniens aux yeux de bien des personnes; j'avoue que je ne suis pas du nombre. Je pourrais ajouter quelques critiques de détail relatives à l'exécution, mais elles sont peu importantes, et j'aime mieux terminer par un éloge que je crois mérité : c'est que M. Bosio a donné, dans l'ensemble de ce monument, une nouvelle preuve d'un talent très-remarquable, et que le roi a justement récompensé, en donnant à cet artiste le titre de son *premier sculpteur*.

La statue équestre d'Henri IV, par M. Lemot, avait été fondue d'un seul jet; celle de Louis XIV a été fondue en trois parties. Les jambes de derrière du cheval, sur lesquelles repose tout le poids de la statue, sont en fer corroyé, et l'armature intérieure est en fer forgé. P. A.

Nécrologie — *Duchesne*. — M. Henri-Gabriel Duchesne, conseiller référendaire honoraire à la cour des comptes, membre émérite de la Société philomatique de Paris, est mort le 20 décembre 1822, à l'âge de près de 84 ans. Ce respectable vieillard a cultivé les sciences avec succès; il est auteur de plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire naturelle. M. Duchesne avait été, avant la révolution, archiviste du clergé de

France, et c'est en cette qualité qu'il a rédigé, depuis 1774 jusqu'en 1789, le recueil intitulé *la France ecclésiastique*. Nous emprunterons au discours prononcé sur sa tombe, par M. Alphonse Taillandier, quelques détails sur les ouvrages de M. Duchesne. « Dès sa jeunesse, M. Duchesne cultiva les sciences. Il tourna ses regards vers la nature, et entreprit de mettre ses admirables secrets à la portée de tous, en publiant un ouvrage élémentaire qui pût faciliter l'étude des phénomènes qui nous environnent; c'est sous les auspices de l'illustre Buffon qu'il publia son *Manuel du naturaliste*. Plus tard, agrandissant le cercle de ses recherches et de ses travaux, il donna au public un dictionnaire dans lequel il rassembla les principes des sciences physiques et naturelles, et ceux des arts qui sont consacrés à l'utilité et à l'amusement des hommes. Vous dire que cet ouvrage important eut plusieurs éditions, suffira pour vous attester le mérite d'une production destinée à populariser, pour ainsi dire, les différentes branches des connaissances humaines. La littérature reçut aussi les hommages de M. Duchesne: il sacrifia aux muses; elles daignèrent quelquefois lui sourire, et c'est dans ces momens d'inspiration qu'il entreprit une traduction en vers de trois des comédies de Térence. Il fit paraître, en 1806, le recueil des six comédies de ce célèbre poète latin, ayant ajouté à celles dont il était le traducteur, les trois dont la traduction était due à La Fontaine et à Baron. Enfin, pour couronner une vie si pleine de travaux utiles, M. Duchesne entreprit une tâche qui, par l'immensité de son étendue et les difficultés qu'elle offrait, aurait été susceptible d'effrayer même ces savans religieux qui ont profité du silence et de la solitude des cloîtres, pour donner à la France ces grandes collections qui nous sont enviées par les littératures étrangères. M. Duchesne consacra les douze dernières années de sa vie à faire une analyse complète de tous les ouvrages du P. Kircher, c'est-à-dire, de l'un des plus laborieux savans qui aient existé. Pour vous donner une idée du courage qu'il fallut à M. Duchesne pour entreprendre une semblable tâche, je dois vous rappeler que le P. Kircher a laissé 22 vol. in-f°, 11 vol. in-4° et 3 in-8°. La plupart de ces ouvrages sont consacrés à presque toutes les branches des connaissances humaines, à la physique, à la géographie, à l'archéologie. M. Duchesne les a tous lus et examinés avec le plus grand soin; il en a élagué les inutilités et les redites, fruits d'une trop verbeuse érudition. Son Extrait des ouvrages du P. Kircher est renfermé dans deux forts volumes in-f° manuscrits; et sans doute, si un jour ils sont rendus

publics, ils feront apprécier l'homme modeste auquel nous adressons nos derniers adieux, qui cultiva les sciences pour lui-même, et sans aspirer à une réputation qu'il était en droit d'obtenir. »

— *Pommereul.* — Une nouvelle édition du *Manuel d'Épictète*, par M. de Pommereul, venait de sortir des presses de M. Didot, lorsque le savant auquel nous la devons terminait sa carrière. Qu'il soit permis de répandre quelques fleurs sur la tombe d'un citoyen de la république des lettres, même dans le pays où sa vieillesse eut à supporter la proscription! Né à Fougères (département d'Ille-et-Vilaine), le 11 décembre 1745, M. de Pommereul entra fort jeune dans l'artillerie, et s'y distingua par l'étendue et la variété de ses connaissances. En 1779, il fit paraître une *Histoire de Corse*, où le philosophe se fait autant remarquer que le judicieux historien. En 1783, il publia l'un de ces écrits qui auraient dû révéler au gouvernement d'alors la disposition des esprits et les approches d'une crise politique; cet ouvrage est intitulé : *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France.* Cette année fut l'époque des plus grandes occupations littéraires de M. de Pommereul : car il publia, d'abord, une première édition du *Manuel d'Epictète;* ensuite, ses *Étrennes au Clergé de France.* Ces étrennes n'étaient point flatteuses; elles déplurent au clergé. En 1789, M. de Pommereul fut occupé de travaux fort étrangers à la littérature : il fut chargé d'aller organiser l'artillerie napolitaine. La révolution éclata : l'auteur des Recherches sur l'esclavage du peuple demeura fidèle à la cause de ce peuple, la défendit par son courage et par ses talens, et l'honora par ses vertus. Sa mémoire est vénérée dans tous les lieux où il a rempli des fonctions importantes. En 1815, son nom fut porté sur la liste du 24 juillet, et chacun s'en étonna. Pour attribuer quelque motif à une proscription qui paraissait tout-à-fait gratuite, il fallut rappeler le souvenir des *Étrennes au Clergé.* Le vieillard subit l'exil, et sur une terre devenue étrangère, mais qui ne refusait point l'hospitalité aux Français, il cultiva les lettres comme dans sa jeunesse, traduisit des poètes anciens et modernes, et rédigea un *Essai sur l'Histoire de l'Architecture.* Ramené en France à une époque où les proscriptions commençaient à tomber en désuétude, ses occupations furent à Paris ce qu'elles étaient sur la terre d'exil, des recherches littéraires. C'est aux travaux de M. de Pommereul que nous sommes redevables de la publication de plusieurs *lettres de Voltaire,* qui manquaient aux éditions les plus complètes des œuvres du philosophe de Ferney. On pense bien qu'après une telle vie la mort est un doux repos, et le commencement d'une existence plus heureuse. Cet homme de bien

a cessé de vivre le 5 janvier 1823; son fils, ancien sous-préfet de Clermont, reçut la dernière bénédiction de son père, ancien préfet de Tours et de Lille. Le nom de Pommereul sera long-tems cher à une partie de l'Auvergne, à la Touraine et à la Flandre. F.

— *Prévost.* — Les arts viennent de faire une perte difficile à réparer. M. Prévost, auteur de plusieurs beaux panoramas et de quelques tableaux de paysages, avidement recherchés par les connaisseurs, a succombé à une maladie longue et douloureuse. M. Prévost avait trouvé l'art des panoramas dans son enfance, et l'a porté à un degré de perfection dont on n'a pas encore approché dans aucun autre pays. Non moins aimé par son caractère, qu'estimé par ses talens, il emporte les regrets de tous les artistes.

— *Loiseau* (Jean-Simon). — M. Loiseau, jurisconsulte, naquit dans le département du Doubs, et fit son cours de droit à Dijon, où il eut pour guide le savant M. Prondhon. Après avoir été reçu docteur en droit, il vint à Paris, où sa réputation s'établit par sa coopération à un journal de jurisprudence estimé, et par divers traités qui lui appartiennent exclusivement, l'un desquels, le *Traité des Enfans naturels*, jouit d'une grande estime, M. Loiseau avait acheté un office d'avocat à la cour de cassation depuis 1807; il est mort à Paris le 22 décembre 1822, âgé seulement de 46 ans. On a de lui : 1° (avec M. Bavoux) *Jurisprudence du Code civil*, in-8°; ouvrage périodique, entrepris en 1804, et terminé en 1812 avec le 19e. volume. — 2°. *Cause célèbre. Enfant égaré dans la Vendée.* 1819, in-8°. — 3°. *Dictionnaire des arrêts modernes.* 1819, 2 vol. in-8°. — 4°. *Traité des Enfans naturels, adultérins, incestueux et abandonnés.* 1821, in-8°. — 5°. *De la Juridiction des Maires de villages, ou Traité des Contraventions de police, d'après les Codes pénal et d'instruction criminelle.* 1813, in-12. — 2e édit. 1816.

---

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

# DANS LE QUARANTE-NEUVIÈME CAHIER.

*NOVEMBRE*, 1822.

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.


1. Lettre aux Collaborateurs et Correspondans de la *Revue Encyclopédique*. *M. A. Jullien.* 5
2. Notice sur les travaux scientifiques et littéraires mentionnés dans la *Revue*, pendant 1822. *P. A. Dufau.* 15
3. Notice sur *Corinne*, tableau de M. Gérard. *A. Schlegel.* 28


## II. ANALYSES D'OUVRAGES.


4. Mémoires de l'Académie de Turin. *Ferry.* 35
5. Loi de Moïse, par M. Salvador. *Lanjuinais.* 49
6. Indépendance et dépendance (ouvrage allemand). *Depping.* 54
7. Ce qui reste de la *Politique d'Aristote.* *Schinas.* 59
8. Choix des poésies des Troubadours, par M. Raynouard. *P. P.* 65
9. Collection de Mémoires sur l'art dramatique. *Léon Thiessé.* 71
10. Essai sur l'histoire de la musique, par M. Orloff. *F. Salfi.* 84
11. Description des médailles antiques, par M. Mionnet. *Dumersan.* 95


## III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.


Annonces de 86 ouvrages, français et étrangers. 101


### IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.


Amérique. — Saint Thomas. — Haïti. — Chili. 160

Asie. — Indes orientales. 162

Océanique. — Botany-Bay. *Ibid.*

Afrique. — Sénégal. — Egypte. 165

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Suède. — Allemagne. — Suisse. — Grèce. — Espagne. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. 166

# La Direction de la Revue Encyclopédique,

# à Messieurs les Libraires, Auteurs et Editeurs d'ouvrages,

*à Paris, dans les Départemens et dans les Pays étrangers.*

CIRCULAIRE.

BUREAU CENTRAL de la *Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

---

MESSIEURS,

Vous avez pu remarquer que, depuis quelques années, la grande abondance des livres qu'on publie, demande plus que jamais des annonces multipliées et distribuées avec discernement et avec profusion, pour les ouvrages que l'on veut faire connaître et dont on veut assurer le débit. Mais ces annonces, contenues dans des prospectus détachés et qui sont, pour ainsi dire, lancés au hasard, ne peuvent pas produire le même effet que des annonces réunies à la suite d'un ouvrage périodique, très-répandu, imprimées dans le même format, mais sur deux colonnes pour être plus facilement distinguées du corps de l'ouvrage, brochées avec chaque cahier, et envoyées ainsi dans le plus court délai sous les yeux d'un grand nombre d'hommes éclairés, occupés d'études scientifiques, philosophiques ou littéraires, et disposés à recueillir avec soin, pour les lire ou les consulter, tous les ouvrages nouveaux relatifs aux branches des connaissances dont ils s'occupent le plus.

La *Revue Encyclopédique*, ayant donné une grande extension à ses relations, par suite de quatre années de succès continus et toujours croissans, se trouve maintenant en circulation dans toutes les parties du monde civilisé, où elle est lue par plus de soixante mille personnes choisies qui cherchent, dans les livres, de l'ins-

truction et du plaisir; elle croit prévenir vos vœux et servir vos intérêts, en vous offrant, dans chacun de ses cahiers, un mode de publication rapide, économique et universel, pour les ANNONCES et les PROSPECTUS des ouvrages que vous publiez.

A dater de la présente année, chaque cahier de la *Revue Encyclopédique* sera suivi d'un Bulletin supplémentaire, intitulé : *Annonces bibliographiques de la France et des pays étrangers.* Vous aurez la faculté d'y faire insérer les annonces qu'il vous conviendra de répandre, avec l'étendue que vous jugerez nécessaire.

Pour les ouvrages dont vous souhaiterez qu'il soit fait une mention spéciale dans le corps même de la *Revue Encyclopédique*, vous continuerez d'en faire déposer, comme par le passé, les deux exemplaires d'usage, autant qu'il sera possible, avant le 10 ou le 12 de chaque mois. Les titres des ouvrages ainsi déposés, seront inscrits sur un registre à ce destiné, et il en sera fourni un récépissé. Ces ouvrages deviendront l'objet d'un *compte rendu*, soit dans la section des *Analyses*, soit dans celle du *Bulletin Bibliographique*, qui sera inséré dans le plus court délai.

Vous vous adresserez, pour ce dernier objet, au BUREAU CENTRAL de la *Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18; et pour les *annonces bibliographiques*, au même *bureau*, ou à MM. *Collin de Plancy* et compagnie, rue Montmartre, n° 121, ou à M. *Arthus Bertrand*, rue Hautefeuille, n° 23.

Paris, le 15 janvier 1823.

*N. B.* Le prix de l'insertion des ANNONCES et PROSPECTUS, dans le *Bulletin supplémentaire*, est fixé à 25 c. par ligne.

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

## I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

### NOTICE SUR LA RÉPUBLIQUE D'ANDORRE,

*Placée au milieu des Pyrénées, entre la France et l'Espagne.*

On a vu récemment, dans presque tous les journaux, que les armées constitutionnelles et les insurgés d'Espagne ont tour à tour respecté, dans leurs succès et dans leurs revers, une vallée neutre, située au milieu des Pyrénées. L'existence d'une république indépendante entre la France et l'Espagne, restée jusqu'à ce moment presque inaperçue, est un fait singulier, quoique très-authentique. Des événemens importans ayant attiré les regards sur cette contrée, nous croyons pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs l'extrait d'une *Statistique du département de l'Ariége*, par M. Mercadier, autrefois ingénieur en chef de ce département; cet extrait contient les renseignemens les plus complets qui existent sur la

*République d'Andorre.* Nous y avons ajouté quelques particularités recueillies par un de nos collaborateurs, qui a fait une excursion dans cette partie des Pyrénées françaises qui entoure le pays d'Andorre.

L'ANDORRE, où la langue vulgaire est le catalan, est un pays neutre, situé sur le penchant méridional de la chaîne des Pyrénées qui sert de limite à la France. La plupart des géographes l'ont néanmoins comprise dans le pays de Foix, auquel, en effet, elle n'était pas entièrement étrangère, comme on le verra ci-après.

Cette contrée, dont l'étendue n'est qu'à très-peu près la neuvième partie de celle du département de l'Ariége, forme une petite république, comprenant les six communautés de Canillo, d'Encamp, d'Ordino, de la Massane, d'Andorre-la-Vieille et de Saint-Julien, et un grand nombre de villages ou de hameaux tous dépendans de l'évêché d'Urgel, quant à la juridiction spirituelle. Le village d'Andorre-la-Vieille, d'où la vallée tire son nom, est le chef-lieu, et vraisemblablement c'est un des plus anciens. C'est là que s'assemble le conseil-général de la vallée, composé de vingt-quatre membres à vie, dont quatre de chaque communauté. Lorsqu'il vient à en manquer un, par mort ou autrement, le conseil lui nomme un successeur parmi les habitans de sa communauté qui ont été fonctionnaires publics. Ce conseil-général a deux syndics, qu'il nomme lui-même, qui convoquent les assemblées et qui gèrent les affaires publiques.

Avant la révolution française, le tribunal criminel était composé de deux juges appelés *Viguiers*, nommés l'un par le roi de France, l'autre par l'évêque d'Urgel, et auxquels étaient joints six habitans de la vallée, nommés par le conseil-général pour juger ensemble en premier et dernier ressort les affaires criminelles. Ce tribunal était appelé *las cor-*

*tès*. Chaque viguier nommait un *bayle* sur une liste de six habitans qui lui était donnée par le conseil-général. Chaque bayle jugeait les affaires civiles en premier ressort, et l'on pouvait s'adresser indifféremment à l'un ou à l'autre. Ces affaires étaient portées par appel devant un juge à vie, nommé alternativement par le roi de France et par l'évêque d'Urgel, et qui jugeait en second ressort. Ces mêmes affaires pouvaient encore être portées devant un troisième tribunal pour être jugées en dernier ressort. C'était au grand-conseil du roi de France ou à quelque conseil de l'évêque d'Urgel, suivant que c'était ce roi ou cet évêque qui avait nommé le juge qui les avait jugées en second ressort.

Ce pays avait des lois particulières, notamment pour les successions. Les aînés emportaient presque tout, et il ne restait que peu de chose aux cadets.

La police était exercée par deux *consuls* dans chaque communauté, qui étaient nommés par le conseil-général, et changés tous les deux ans.

Le pays d'Andorre est extrêmement montagneux, et la plupart de ses montagnes sont couvertes de forêts de pins. Il est d'ailleurs peu fertile et hérissé de rochers. Il est arrosé par plusieurs rivières qui y prennent leurs sources, parmi lesquelles l'Embalire, qui est la principale, reçoit toutes les autres et entre ensuite en Espagne, où elle va se jeter dans la Sègre. On y trouve une minière de fer, située à Ransol, communauté de Canillo, et quatre forges placées à Encamp, aux Caldes, à Ordino, et dans le territoire de la même communauté, au hameau de Serrat. On tire la mine pour ces forges de la minière de Ransol, de celle de la Serrère, placée au pied du pic du même nom dans le département de l'Ariége, au-delà d'une des sources de la rivière d'Aston, commune des Cabannes, et enfin de celle de la montagne de Puymaurin, dans la vallée de Carol, département des Pyrénées-

Orientales. Le hameau des Caldes est encore remarquable par des eaux thermales qui y naissent en abondance (1).

Les habitans de l'Andorre n'ont presque pas de terres labourables, mais beaucoup de bétail et de prairies ou de pâturages. C'est, en général, un peuple pasteur. Il payait quatre cent quatre-vingts francs par an à l'évêque d'Urgel, et le double au pays de Foix. Il avait le droit de tirer, tous les ans, de ce dernier pays dix-huit cents charges de seigle, pesant vingt-un mille six cents myriagrammes, et une certaine quantité de bestiaux de toute espèce; comme aussi d'y porter et d'en extraire, sans payer aucun droit, toutes les marchandises non prohibées, de même que les produits des mines.

Il envoyait, tous les ans, le dimanche avant la Saint-Jean, trois membres du conseil-général en députation au village de Siguer en France, où ils prêtaient, entre les mains de la municipalité, le serment d'être fidèles au roi de France. Ils promettaient aussi de ne rien entreprendre contre les intérêts de la communauté, de l'avertir en cas de guerre, et de faire héberger pour leur argent dans la vallée d'Andorre les habitans du village qui seraient dans le cas d'y voyager. Trois de ces habitans, indiqués par le maire, faisaient aux députés un serment qui renfermait de semblables promesses; puis, ils jouaient ensemble une partie de quilles; et ceux qui la perdaient payaient un cuivre, ou quinze litres de vin, qu'on buvait sur la place publique. On remarque que les Andorrans n'ont jamais gagné la partie. On leur donnait un repas, le soir de leur arrivée, et deux le lendemain. Les mêmes cérémonies avaient lieu dans le village de Miglos; mais, ce qui paraîtra plus singulier, les habitans des vil-

(1) Voy. *Rev. Encycl.*, T. XIII, p. 268, la *Notice sur les eaux thermales des Pyrénées.*

lages espagnols d'Alins, d'Arreu et de Tor envoyaient, à peu près aux mêmes époques, des députés au village de Vicdessos, où ils faisaient un pareil serment, et où ils étaient reçus à peu près de la même manière, avec cette différence qu'on ne jouait pas aux quilles, qu'on ne donnait qu'un souper que les Espagnols payaient pour treize personnes, et qui se faisait à l'auberge; que les députés et les officiers municipaux faisaient ensuite le tour du village en dansant, qu'ils revenaient à l'auberge faire une collation quoique après souper; que l'on continuait encore les danses pendant quelque tems, et qu'enfin chacun se retirait. Ces usages et d'autres semblables, sur lesquels nous ne nous arrêterons pas, rappellent bien la simplicité des anciens tems.

Les Andorrans ne payaient point d'impositions : ils affermaient les montagnes pour y faire paître leur bétail, et le produit des fermes leur suffisait pour payer toutes leurs charges. Leur justice, leur police et leurs finances étaient, pour le maintien du bon ordre, sous la surveillance de l'intendant de Perpignan.

Ils se gouvernent aujourd'hui, comme autrefois : mais, par un effet de la révolution, ils sont devenus indépendans de la France; et dès 1790, l'administration départementale refusa de recevoir leur contribution de neuf cent soixante francs, qu'elle regarda comme un droit féodal, et ne leur accorda plus la faculté de venir chercher des grains dans le département. La France ne leur donne, ni viguier, ni juge civil; leurs affaires publiques ne sont plus surveillées par aucun de ses magistrats; leurs différends particuliers ne sont plus portés par appel à aucun de ses tribunaux, et ils n'envoient plus de députés à Miglos ni à Siguer.

L'Andorre était autrefois une dépendance de la vicomté de Castelbon, ou du pays d'Urgelet qui faisait partie du diocèse

d'Urgel (1). L'évêque de ce diocèse et le comte de Foix la possédaient par indivis, et ses usages tirent en partie leur origine de la décision donnée le 8 septembre 1278 par six arbitres, qui termina les différends qu'avait Roger-Bernard, IX^e comte de Foix, avec Pierre, évêque d'Urgel. La sentence arbitrale fut rendue en présence de Pierre, roi d'Aragon, qui en garantit l'exécution. Il en résultait que l'évêque et le comte pourraient retirer, tous les ans, alternativement, une taille de leurs sujets habitans de l'Andorre, laquelle fut illimitée pour le comte, et réduite pour l'évêque à une somme qu'il ne pouvait dépasser et qui fut fixée à quatre mille sols, monnaie du comté de Mergueil; que l'évêque aurait le quart, et le comte les trois quarts des émolumens de la justice qui serait rendue en commun par les viguiers de l'un et de l'autre; que les jugemens de ces viguiers pourraient être portés devant un juge d'appel, qui serait nommé par l'évêque et le comte, et qui jugerait en dernier ressort; et enfin, que les possessions du comte dans la vallée d'Andorre, seraient un fief d'honneur qui ne l'assujettirait qu'à l'hommage envers l'évêque. Le comte et l'évêque, depuis cette époque, jouirent de l'Andorre, suivant cette convention, jusqu'à ce que le comté de Foix fut réuni à la couronne de France par Henri IV, avec ses droits sur cette vallée.

L'arrondissement de l'Andorre forme une sorte de bassin. Ses limites ne suivent que des pics élevés ou des crêtes de montagnes, excepté en deux endroits peu considérables, l'un au midi vers l'Espagne, au passage de la rivière d'Embalire, qui en est, pour ainsi dire, l'unique porte; l'autre au levant, du côté de la commune de l'Hospitalet, où elles aboutissent

(1) Voy. l'*Histoire générale du Languedoc*, par Dom Vaissette, T. IV, p. 28, et la *Géographie historique* du même, T. VII, p. 343, édit. in-12.

dans la source de l'Ariége, pour se confondre avec cette rivière dans une étendue de plus de six mille mètres, et rebrousser ensuite brusquement, en prenant une partie de sa rive gauche, jusqu'à ce qu'elles arrivent au pic de Porteil pour ne plus quitter les plus hauts sommets des montagnes.

Cette partie de la rive gauche de l'Ariége, qui est appelée la *Soulane*, forme une pointe à l'aspect du midi, couverte d'excellens pâturages. Elle est si à portée de la commune de Merens, qu'elle a toujours tenté la cupidité des habitans de cette commune, qui ont tâché de s'en emparer par la force : c'est ce qui a occasioné un procès qu'on a poursuivi pendant long-tems au parlement de Toulouse, et ensuite par-devant des juges d'attribution nommés par le roi et pris dans le conseil souverain de Perpignan, qui jugèrent, vers l'an 1765, en faveur des communes d'Encamp et de Canillo. Néanmoins, les habitans de Merens s'emparent de ce terrain par le fait, ce qui peut donner lieu à de nouvelles discussions..... (1).

A. L.

---

(1) Un des derniers viguiers d'Andorre a été M. Pilhes, auteur du *Bienfaît anonyme*, comédie en 3 actes et en prose, jouée pour la première fois le 21 août 1784. Il paraît que, depuis 1814, les habitans de l'Andorre, suivant le mouvement imprimé aux pays voisins, pour le rétablissement des anciens usages, ont écrit au ministre de l'intérieur de France, afin de demander la confirmation de leur viguier. Le ministre de l'intérieur, ne sachant d'abord de quoi il s'agissait, consulta son collègue le ministre des affaires étrangères, qui, après avoir fait fouiller ses archives, retrouva tous les titres de suzeraineté de la France. En conséquence, une ordonnance a été rendue, sur le rapport de ce ministre, portant nomination du viguier d'Andorre. Cette ordonnance n'a point été insérée au Bulletin des Lois.

(*N. d. R.*)

## Notice sur l'état de la législation relative a la traite et a l'esclavage des nègres, *dans les deux Amériques.*

Peu d'années s'écouleront avant que le continent de l'Amérique ne porte plus que des hommes libres, et la traite des esclaves y est déjà considérée comme l'un des plus grands délits contre l'humanité. En Europe, les questions de la traite et de l'esclavage appartiennent encore à la politique, et par conséquent, les principes et les intérêts de la morale publique, ni ceux même de la religion, n'y sont pas mis au premier rang. Mais, dans les circonstances présentes, lorsque deux sessions législatives s'ouvrent à la fois, l'une en France, l'autre en Angleterre, et d'après les faits incontestables qui démontrent que la législation actuelle ne réprime point le délit de la traite, il paraît utile de rappeler ici les lois américaines sur le même sujet. L'une des deux assemblées législatives les prendra peut-être en considération; et la politique, en vue de ses propres intérêts, pourra faire quelques efforts en faveur de l'humanité. Ce qu'on va lire est tiré du *Seizième Rapport de l'institution africaine de Londres*. Espérons que le zèle et le crédit de cette société, composée d'un si grand nombre d'hommes influens et recommandables, obtiendront, dans la Grande-Bretagne, ce qu'il n'est peut-être pas encore possible de tenter dans l'Europe continentale.

L'acte du congrès des États-Unis, du 2 mars 1807, qui proclame l'abolition de la traite des esclaves dans toute l'étendue de la république, établit, à l'égard des contrevenans, un système pénal très-rigoureux, dont la sévérité fut encore augmentée par divers actes postérieurs. Le congrès de 1820 mit la dernière main à cette œuvre d'humanité, en assimilant le trafic odieux de la traite à la piraterie, que la législation américaine punit de mort.

Un des premiers, le gouvernement des États-Unis avait envoyé des croisières sur la côte d'Afrique, et son pavillon n'y avait pas été inutile à la cause qu'il devait défendre. Mais, chaque jour, l'expérience prouvait que les efforts isolés de quelques états étaient impuissans contre le mal; qu'un système de coopération unanime de la part des gouvernemens chrétiens pourrait seul mettre un terme aux brigandages qui désolent la malheureuse Afrique. A cet effet, on avait proposé l'adoption mutuelle d'un droit de visite. Ce droit, confié à un nombre déterminé de vaisseaux de guerre de chaque nation, borné à certains parages, et n'autorisant la saisie que pour le fait d'esclaves trouvés à bord : ce droit, dont la réciprocité prévenait l'abus, n'avait rien de bien effrayant pour toute puissance européenne, de bonne foi. Aux États-Unis, la question pouvait se présenter sous une autre face. Séparé des gouvernemens de l'Europe par une immense étendue de mer, et plus encore par sa nature et ses habitudes, le gouvernement des États-Unis devait recevoir avec défiance des propositions qui touchaient de si près à l'existence de son commerce, et le mettaient en quelque sorte à la merci des puissances avec lesquelles il n'avait aucun lien naturel, et dont il était fondé (pour quelques-unes du moins) à soupçonner la philantropie. La question se compliquait encore par la situation particulière de ce pays à l'égard de l'Angleterre, qui paraissait l'âme du système. Le pouvoir exécutif hésita : il exposa ses craintes, dans une série d'objections que le pouvoir législatif s'empressa de combattre. La Chambre des représentans, après avoir établi, par des argumens sans réplique, que le droit de visite était l'unique moyen d'extirper le mal, adopta, dans la session de 1820 à 1821, la résolution, « que le président était requis de s'entendre avec les puissances européennes, sur le meilleur système à suivre pour arriver à l'abolition réelle de la traite.» Une résolution pareille fut prise par le sénat, dans la session

de 1822; et cette Chambre, ajoutant de nouveaux argumens en faveur de la visite mutuelle, déclara « qu'il était de l'honneur des États-Unis, de concourir à un système digne, par la justice et la noblesse de son but, du concours de toutes les nations chrétiennes. » Cette unanimité, dans les deux branches du pouvoir législatif, ne laisse aucun doute sur l'adoption de la mesure proposée (1).

Les nouveaux états de l'Amérique du Sud se sont montrés dignes de la liberté qu'ils venaient de conquérir. Placés dans les circonstances les plus critiques, ne possédant, avec un territoire immense, qu'une population de tout tems peu considérable, affaiblie encore par de longues guerres, ils auraient pu, à l'exemple des nations de l'Europe, et avec plus de raison qu'elles, réclamer, au nom de la nécessité, quelques années d'exploitation des noirs. Mais, un des premiers actes de ces gouvernemens a été de proscrire la traite comme infâme et sacrilége. Ils ne se sont point arrêtés là. Les uns ont aboli l'esclavage immédiatement; les autres, par des lois sagement ménagées, ont préparé à cette grande mesure les maîtres et les esclaves; tous enfin ont adopté, comme une des bases de leur constitution, ce principe, que la couleur, à aucun degré, ne

(1) Une des objections du pouvoir exécutif concernait la disposition des Nègres libérés : il trouvait au moins de l'inconséquence à retenir sur son propre territoire, à quelque titre que ce fût, des hommes libres arrachés comme tels des mains des pirates. La philantropie américaine a prévenu sur ce point les justes scrupules du gouvernement. Une société d'hommes bienfaisans a fondé, à Sherbro, petite île voisine de la côte d'Afrique, sous le vent de Sierra-Léone, une colonie destinée à recevoir les Nègres provenans des prises ou des affranchissemens. Ces malheureux peuvent, à leur choix, s'y fixer ou y trouver les moyens de rejoindre leurs tribus natives. Cette colonie, à sa naissance, a éprouvé quelques revers; mais le zèle de ses fondateurs ne s'est point laissé abattre, et aujourd'hui ils commencent à recueillir le fruit de leur honorable persévérance.

peut enlever à un citoyen le droit de parvenir à tous les emplois civils et militaires. Au Mexique même, les races indienne et africaine ont été admises à partager les priviléges de la race blanche. Ainsi se trouve effacé un des traits les plus déplorables du servage colonial. Les effets de ce système sont déjà très-sensibles à Colombie, où un grand nombre d'Africains a paru avec honneur dans les conseils et sur le champ de bataille.

Le congrès de Colombie, composé en partie de grands propriétaires d'esclaves, a décrété, le 19 juillet 1821, une *loi de manumission*, dont l'art 1er déclare libres, et ordonne d'inscrire comme tels sur les registres de l'état-civil et religieux, les enfans d'esclaves, nés à dater de la publication de la loi. L'art. 2 met la nourriture et l'entretien de ces enfans à la charge des propriétaires des mères, sauf à eux à recevoir, en indemnité, le travail des jeunes gens jusqu'à 18 ans (1). A cet âge, la république s'en charge, et leur donne des *professions utiles* (art 4). Suivent des restrictions sur les transports de noirs d'un domicile dans un autre, et sur leur vente à l'intérieur. L'exportation en est prohibée, comme l'importation. Les 25, 26 et 27 décembre, jours anniversaires de l'indépendance colombienne, un comité de manumission, formé dans chaque district, rachète autant d'esclaves que les fonds le permettent. Les fonds de la caisse de manumission se composent de : 1° 3 pour 100 sur le cinquième de la propriété des individus morts, laissant des héritiers directs (2); 2° 3 pour 100 sur le tiers de la propriété des individus, ne laissant d'héritiers qu'en ligne ascendante; 3° 3 pour 100 sur la totalité,

(1) Un amendement tendant à porter l'âge d'émancipation à 25 ans, au lieu de 18, fut rejeté, à la majorité de dix voix contre une.

(2) Un père ne peut disposer que d'un cinquième de sa propriété immobilière; le reste appartient à ses enfans, à parts égales.

quand les héritiers sont collatéraux ; 4° 10 pour 100 sur la totalité, quand ils sont étrangers.

Le premier fruit de cette loi a été d'assurer la tranquillité des maîtres. Dans toute l'étendue de la république, les esclaves travaillent aussi paisiblement que les hommes libres.

Buénos-Ayres, le Chili, le Mexique, ont précédé ou suivi l'exemple de Colombie. La constitution provisoire du Pérou porte, sans distinction *d'hommes libres* et *d'esclaves*, que *tout individu, né ou à naître dans une des colonies espagnoles indépendantes, est de droit citoyen péruvien.*

Le général Bolivar a la gloire d'avoir provoqué, par son exemple, les lois philantropiques qui honorent sa patrie.

Dès les premières années de l'indépendance, il donna la liberté à 7 ou 800 esclaves, qui formaient une grande partie de sa fortune. Selon ce vertueux patriote, « perpétuer l'esclavage au-delà de l'absolue nécessité, c'est, pour une nation éclairée, un acte aussi insensé que celui du voleur qui confesse son crime, et refuse d'en restituer le fruit. »

Le tems qui nous apporte si lentement les lumières, et avec elles des institutions sages et justes, semble marcher à pas de géant sur cette terre neuve et féconde : Washington eut des esclaves; Bolivar n'en a pas.

T.

---

## Considérations *sur la* littérature romantique *appliquée à l'histoire, aux antiquités et aux mœurs nationales* (1).

Je n'ai point le dessein d'aborder la querelle des littératures classique et romantique. Elle sera peut-être oiseuse,

(1) Ce fragment, lu à l'Athénée, dans la séance d'ouverture de la 38e année de cet établissement, est extrait d'un travail plus étendu, des-

tant que ces littératures ne seront pas bien définies. J'ai seulement entrepris de traiter la question suivante : en considérant la littérature romantique, comme un moyen de nous représenter l'homme et la société dans l'état barbare, ou dans l'état intermédiaire entre la barbarie et la civilisation, quelle direction convient-il de lui donner pour qu'elle soit en harmonie avec notre époque? Ne serait-il pas bon de l'appliquer à la peinture aussi fidèle que possible des mœurs passées, à l'éclaircissement de notre histoire et de nos traditions? — Cette question est peut-être plus utile à examiner que celle d'une vaine prééminence que chacun accorde, suivant sa manière de sentir, et sur laquelle on s'entend mal.

L'histoire ne nous apprend pas tout ce que nous avons besoin de savoir, pour bien connaître une époque et pour la juger. Se plaçant à un point de vue élevé, elle embrasse les résultats, recueille çà et là quelques faits généraux, décrit les mouvemens des masses, et plus souvent elle se borne à enregistrer les actions de ceux qui les commandent. Elle se tient presque toujours dans les capitales; elle quitte rarement la cour des princes, et jamais on ne la voit pénétrer dans les humbles demeures du peuple.

Peut-être le *roman historique de mœurs* est-il destiné, sous ce rapport, à servir d'auxiliaire et même de complément à l'histoire. En effet, dans ce genre d'ouvrage qui est la peinture de la société à une époque déterminée, l'auteur recherche avec soin tous les détails que l'histoire dédaigne. Il représente les hommes dans toutes les classes, dans tous les rangs, dans toutes les situations. Il nous donne un tableau

---

tiné à servir d'introduction à un roman historique de mœurs, intitulé : Le Serf, ou l'établissement des communes.

animé de la vie, modifiée par un état social particulier; et tous les personnages qu'il met en jeu, doivent nous rendre compte des connaissances, des opinions, des préjugés, des passions et des intérêts dominans. Sa tâche n'est point de nous décrire les institutions, mais de nous les rendre présentes, en les mettant en action; il n'a pas à nous expliquer les lois, il nous les montre en contact avec les hommes; et son but principal est de peindre les mœurs, qui sont une partie non moins essentielle de l'état social que les lois et les institutions. Enfin, ce n'est point par un froid récit qu'il nous apprend les choses; il nous offre de la nature une copie exacte, où tous les objets ont du relief, de la couleur, du mouvement; une suite de scènes dramatiques où les personnages se peignent eux-mêmes par leurs discours. Il fait plus que de décrire, il nous transporte sur les lieux; il fait plus que de raconter, il nous fait vivre au milieu des hommes.

Il est, dans notre histoire, par exemple, une foule d'époques remarquables qu'il serait utile de nous faire connaître ainsi, soit qu'elles aient été signalées par des événemens intéressans ou insuffisamment éclaircis, soit qu'elles se rattachent à certains changemens dans les mœurs, ou à quelqu'une de ces luttes inévitables entre des croyances anciennes et de nouvelles opinions, de vieilles situations politiques et de nouveaux intérêts. Si un grand nombre d'ouvrages de ce genre étaient faits avec toute la sagacité et après toutes les recherches qu'ils exigent, notre histoire y gagnerait. Elle se trouverait ainsi enrichie d'appendices instructifs et amusans, qui la compléteraient sans en faire partie, qui l'éclairciraient sans compromettre sa dignité. Cette galerie de détails historiques offrirait un attrait puissant. L'histoire est quelquefois ennuyeuse, la nôtre surtout : sa longue monotonie serait agréablement interrompue par de semblables accessoires. Ce serait comme une suite de vignettes et de tableaux interca-

lés pour donner une idée du costume de chaque siècle (1).

On voit bien qu'il ne s'agit point ici de ce genre faux, qui n'est que le Roman historique dénaturé; dans lequel on défigure pitoyablement l'histoire; où les actions et les caractères des personnages connus sont altérés sans ménagement; et où des mœurs, des idées, des pratiques nouvelles sont risiblement appliquées à des tems anciens. Ce que j'appelle le *Roman historique de mœurs* n'est point absolument un genre neuf. Il a été déjà essayé plusieurs fois avec quelque succès en France, en Angleterre et en Allemagne. Mais on ne peut nier que l'auteur des romans qui paraissent en France, traduits de l'anglais, sous le nom de sir Walter-Scott, ne l'ait porté à un degré de perfection, tel qu'il peut en être considéré comme le créateur. Aucun romancier n'avait encore réussi à réunir tant de vérité dans les détails à un art si admirable dans le dialogue, à une telle supériorité dans la peinture de caractères souvent originaux et toujours attachans. Chez cet auteur, on trouve à la fois une imagination brillante et féconde en ressources, une grande connaissance des lieux et des tems, et tous les artifices qui contribuent à exciter et à prolonger la curiosité. Sans quelques longueurs, quelques personnages trop souvent reproduits, et une négligence visible dans la construction du plan de plusieurs de ses ouvrages, où il semble s'être laissé conduire au hasard par sa plume facile, peut-être mériterait-il d'occuper la première place parmi les romanciers. Parmi les historiens, il en a une qui n'appartient encore qu'à lui (2).

---

(1) Voyez, ci-dessus, T. XV, pag. 102-110, le compte rendu de *Julia Severa*, ou l'an 492, par M. Simonde de Sismondi.

(2) Ce jugement sur Walter-Scott sera exposé, avec de plus grands développemens, dans une analyse raisonnée des nombreux ouvrages de cet habile écrivain, qui se rapportent tous à une idée fondamentale qui caractérise le genre nouveau de littérature qu'il a créé. M. A. J.

Ce serait à tort qu'on penserait que les provinces de notre vieille France sont moins riches en souvenirs historiques, en traditions, en monumens, en chroniques, en légendes, que l'Écosse et l'Angleterre. Au contraire, nous n'avons que l'embarras du choix; mais il s'agit de bien choisir. Si nos richesses dans ce genre eussent été exploitées par un homme tel que l'auteur d'*Ivanhoe*, assurément ses ouvrages exciteraient l'intérêt des lecteurs français, beaucoup plus que les clans, les montagnes et les rivières de l'Écosse, dont nous avons été obligés de nous occuper exclusivement, faute de romans nationaux (1).

Cependant, ici s'élèvera cette question : si l'on veut éviter l'écueil de l'imitation servile d'un modèle étranger, tout en s'appropriant sa manière pour l'adapter au goût national, comment conviendra-t-il de traiter de pareils sujets? Faudra-t-il les présenter sous le point de vue poétique et les enrichir de toutes les couleurs de la fiction? J'ai peine à le croire. Il semble que l'idée de couvrir des siècles déjà obscurs d'un nuage plus épais encore que celui qui les cache à nos yeux, pour se donner le plaisir de n'y pas voir les objets tels qu'ils étaient, et pour nous les montrer comme des images vaporeuses et fantastiques; il semble, dis-je, que cette idée, au siècle où nous sommes, n'a pu naître que dans un esprit totalement faux. Il est une vérité incontestable, *inévitable*, c'est que le siècle présent veut, en toutes choses, du positif et de

(2) Voyez, ci-dessus, la note relative à l'intéressante production de M. de Sismondi, qui nous a présenté un premier modèle, écrit dans notre langue, du *roman historique de mœurs*, et qui doit tracer successivement d'autres tableaux particuliers des différens siècles qu'il veut parcourir en observateur pour exécuter sa grande composition historique, intitulée : *Histoire des Français*, dans laquelle les peuples eux-mêmes, et non plus seulement les rois et leurs ministres, sont mis en scène. M. A J.

l'utile. Il y a des personnes qui déplorent cette tendance; mais leurs plaintes elles-mêmes, sont du moins une preuve de sa réalité. Je n'examine point si cette disposition des esprits est un malheur. Je me borne à la reconnaître comme un fait. En général, nous n'aimons plus guère les fictions, les féeries, les prodiges; ce n'est qu'à force d'art qu'on nous les fait encore admettre à l'Opéra, leur ancien domaine; et si, parfois, on nous montre des fantômes et des illusions, nous voulons qu'on nous les explique par des moyens naturels.

Comment ne pas s'apercevoir que, plus un siècle est barbare, plus il est poétique, et qu'il le devient moins, à mesure qu'il devient plus éclairé? Est-il rien de moins poétique que la civilisation (1)? quelle poésie peut-il y avoir dans une société où les rangs se rapprochent de l'égalité, où les hommes sont placés sous le niveau des lois, où les sciences dissipent les erreurs et les prestiges, enfin là où chacun raisonne, calcule, observe, et veut tout expliquer? Il faut bien prendre son parti là-dessus. On est tenté de penser que les illusions poétiques et les richesses de l'imagination sont, dans l'ordre des choses, données aux peuples demi-barbares, comme un dédommagement pour toutes les réalités qu'ils ne possèdent pas; et que, par la même raison, plus ils gagnent en jouissances réelles et en connaissances positives, plus ils perdent en jouissances idéales, et plus leur imagination se refroidit. Nos sciences, nos arts, notre industrie font de jour en jour des progrès; appuyés sur la philosophie expérimen-

(1) L'opinion qu'émet ici l'auteur de cette *Dissertation*, ne paraît pas devoir être admise sans un mûr examen. *Les prodiges de la civilisation* pourraient, selon nous, fournir le sujet d'un poëme, où brilleraient des beautés nouvelles; et nous rappellerons avec confiance à nos lecteurs les *Trois règnes de la Nature*, par Delille, et une belle ode sur l'*Industrie nationale*, par un de nos collaborateurs, M. Chaussard.

M. A. J.

tale, nous nous avançons insensiblement vers un état social plus parfait. Mais, à mesure que nous en approchons, nous oublions le langage harmonieux, mais quelquefois obscur, des dieux et des oracles. Nous marchons, si j'ose m'exprimer ainsi, au règne de la prose, qui est, à la vérité, moins sonore, mais plus claire. Voilà, sans doute, pourquoi les succès poétiques s'obtiennent si péniblement aujourd'hui, et ne peuvent être que le prix d'un talent supérieur. Nos poètes contemporains ont un double mérite qui n'était pas nécessaire à leurs devanciers : ils ont à triompher, non-seulement des difficultés de la poésie, à une époque où toutes ses formes, toutes ses ressources semblent épuisées ; ils ont encore à lutter contre les préoccupations de leur siècle.

Cependant, que l'on n'infère pas de là que je parle de rejeter toutes les fictions poétiques : non, elles nous intéressent dans Ossian et dans les antiques épopées; nous les admettons dans l'Arioste, le Tasse et Milton. Là, ce sont de précieux monumens des croyances religieuses des peuples anciens, et de leur manière de peindre les sentimens, les passions et la pensée. Ici, nous voyons d'heureuses débauches d'imagination enfantées dans un tems intermédiaire entre la crédulité et la philosophie, et qui nous rappellent à la fois le long sommeil et le beau réveil de l'esprit humain. S'il est permis de le dire, en passant, il en est des épopées comme des médailles : leur valeur intrinsèque est comptée pour peu de chose, lorsqu'elles sont neuves; elles en ont une grande, lorsqu'elles sont couvertes d'une rouille légère, et revêtues d'un certain vernis d'antiquité. Elles sont alors l'objet de cette vénération classique due aux œuvres du génie, consacrées d'âge en âge par l'admiration des hommes.

Dira-t-on que la peinture des tems auxquels on donne aujourd'hui le nom de *romantiques*, exige absolument les couleurs de la poésie? Cela ne semble rien moins que prouvé.

Ces tems ont produit leurs épopées : ce sont les romans de chevalerie, où un âge de fer s'offre à nous sous l'aspect le plus séduisant. A cela près de certains enchanteurs assez intraitables, de quelques géans un peu farouches et de plusieurs chevaliers félons, nous y voyons les châteaux gothiques peuplés de preux galans et fidèles, de guerriers généreux et des belles les plus chastes du monde. Mais nous avons été suffisamment entretenus de cette chevalerie imaginaire, et les troubadours d'invention moderne nous ont assez poursuivis de leurs chants. Peut-être est-il tems de représenter ces hommes tels qu'ils étaient réellement, autant du moins que le permet l'insuffisance des notions qui nous en restent. Que cherche-t-on aujourd'hui dans un livre? Ce n'est pas seulement de l'agrément; on veut encore de l'instruction. Je le repète, on exige partout de l'utile et du vrai. On prétend que la littérature romantique doit être l'expression des mœurs et des croyances du moyen âge : eh bien, la carrière est vaste et belle; mais il s'agit d'atteindre le but. Il serait manqué, si, dans la peinture dramatique des passions violentes nées des mœurs féodales, ou dans celle des superstitions grossières nées de l'ignorance et bizarrement accolées à la sublime morale du christianisme, on employait de fausses couleurs qui ne laisseraient que de fausses idées dans l'esprit du lecteur. Qu'on lise Shakspeare, le grand maître du genre : avec quelle vérité il a tracé les caractères et mis en jeu les passions! Combien il eût fidèlement peint les mœurs, s'il les eût connues! quelquefois il les a devinées. Nous donner de ces âges de barbarie auxquels remonte tout notre état social actuel, et qui sont, à certains égards, le berceau de notre civilisation, un tableau assez vrai pour que nous puissions les connaître et les juger : tel, si je ne me trompe, devrait être le but de la littérature romantique. Ce but vaudrait bien les ténèbres et le vague dans lesquels certaines personnes essaient de la renfermer.

Ici se présente une conjecture sans doute assez étrange, mais qui mérite qu'on s'y arrête un moment. Serait-il vrai que ces mêmes personnes eussent songé à employer, comme un moyen de nous disposer à rétrograder vers le passé, cette littérature qui est née tout naturellement du besoin de laisser un moment les classiques grecs et romains, en cherchant de nouvelles sources d'intérêt dans nos annales? Le projet serait assez habilement conçu; mais je doute qu'il réussisse. Comment ne voit-on pas d'abord, qu'une littérature ne doit pas être conforme aux tems qu'elle retrace, mais au tems où elle est cultivée, à l'esprit des hommes auxquels on la destine? Est-il possible de tromper long-tems les besoins d'un siècle? Ne sait-on pas que, malgré les efforts de certains esprits mystiques, souvent plus par calcul que par une disposition naturelle, la majorité des lecteurs est du côté des amis de l'utile et du vrai?

Je ne prétends point pour cela que le genre d'ouvrages dont je parle, doive servir à dresser autant d'actes d'accusation contre le passé. Ce serait donner dans un autre excès. La féodalité a existé : sans doute cet état social était mauvais; mais apparemment il était nécessaire dans l'enchaînement des destinées européennes, puisqu'il a eu lieu. Les hauts barons, les justiciers et les seigneurs subalternes étaient presque tous, il est vrai, des brigands féroces; mais, je le demande, était-ce seulement leur faute? A leur place, nous eussions été ce qu'ils étaient. A quoi bon accuser les hommes? il vaut mieux expliquer les tems. En effet, les tems sont différens, les hommes sont les mêmes. L'intérêt est toujours leur grand mobile. C'est de la nature et de la position de cet intérêt que dépend, suivant les époques, le sort de la société. Les peuples demi-barbares n'ont guère d'autres richesses que les produits bruts de la terre : il suit de là que la possession de la terre est chez eux l'objet unique de l'ambition. Dans cet état, la population se

dissémine dans les campagnes. Pour obtenir la culture à plus bas prix, le conquérant ou le propriétaire réduit le colon en esclavage, agissant en cela avec l'imprévoyance du despotisme qui coupe l'arbre pour avoir le fruit. Mais, si des causes quelconques rappellent la population dans les villes, ou l'agglomèrent autour des abbayes, alors l'industrie qui ne germe, pour ainsi dire, qu'au sein des populations entassées, prend son essor et crée des richesses d'une autre espèce. Les possesseurs de ces richesses mobiles, ligués d'abord entre eux pour les défendre, rompent, lorsqu'elles ne sont plus menacées, les associations qui les protégeaient. Alors commence la plus grande mobilité possible de la richesse : abordable à tous, elle excite l'ambition de tous. Aux troupeaux d'hommes qui travaillaient servilement pour les maîtres du terrain, a succédé un peuple d'individus actifs qui songent isolément à s'enrichir, qui veulent tous conserver ce qu'ils possèdent, qui veulent tous jouir avec sécurité du juste exercice de leurs facultés, de leurs pensées, de leur industrie, en un mot, qui veulent tous être libres. Je ne vois pas, d'après cela, pourquoi l'on répandrait sur le tableau de la puissance territoriale, c'est-à-dire de la société féodale, plus d'odieux qu'elle n'en a. Ne suffit-il pas qu'en nous expliquant bien comment elle a été dissoute, on nous laisse dans la conviction qu'elle ne peut plus se reconstruire?

*Félix* BODIN.

## NOTICE *sur les progrès des nouvelles méthodes employées pour l'*ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE (1).

Les méthodes de chant et de composition se multiplient chaque jour, et l'enseignement musical continue de faire des

(1) Voyez les deux premières *Notices* relatives *à l'enseignement de la musique,* T. XII, pag. 5, et pag. 12.

progrès dont les amis de l'art se félicitent : ils se flattent que, dans peu d'années, l'amour du chant si naturel à notre nation, sera dirigé dans toutes les classes de la société par un goût plus pur, et que nous n'aurons rien à envier, sous ce rapport, à l'Italie. Depuis la dernière récapitulation que j'ai faite des nouvelles méthodes d'enseignement de la musique, d'heureuses innovations ont encore perfectionné les procédés; on a publié plusieurs ouvrages remarquables que nous allons indiquer.

La mort vient d'enlever M. Galin à l'art musical, et ce jeune et habile professeur laisse imparfaite une méthode dont les succès ont justifié nos présages. M. Pastou, autrefois son associé et depuis son rival, obtient des résultats extraordinaires auxquels on refuserait de croire, s'il était possible de résister à l'évidence. Occupé dès son enfance de l'étude de la musique dont il goûtait les jouissances en amateur, il renonça volontairement à la carrière des armes pour se consacrer tout entier à l'art musical. La *Lyre harmonique* (1), qu'il vient de publier, est le résumé des 72 leçons de son cours complet dont la durée est de six mois. Après ce tems, la plupart des élèves sont en état de lire couramment à livre ouvert et d'écrire à l'audition toute espèce de morceau de musique, de transposer dans tous les tons et sur toutes les clefs, d'analyser une pièce musicale, enfin de chanter même ce qu'on nomme les *airs de bravoure*.

Cet ouvrage ne peut guère donner une juste idée de la méthode de M. Pastou; il faut avoir assisté à quelques-unes de ses leçons pour la concevoir. La Lyre harmonique n'est des-

---

(1) *École de la Lyre harmonique, cours de musique vocale*, ou Recueil méthodique des leçons de M. Pastou, ancien artiste du Théâtre-Royal-Italien, professeur de violon et de guitare, membre de l'Athénée de Paris, etc. Paris, 1822; un vol. in-4° ou in-8°. Prix, 3 f. et 12 f. Chez l'auteur, rue l'Évêque, n° 15.

tinée qu'à aider les nombreux élèves qui se confient à ses soins et hâter leurs progrès. On y remarquera l'emploi des procédés de M. Galin, mais combinés avec plus d'art : c'est par l'emploi des portées sans clefs ni notes, que les disciples apprennent à déchiffrer les pièces de musique les plus compliquées; et, semblable à un magicien, le professeur armé d'une et même de plusieurs baguettes, fait ainsi solfier à *vide* des morceaux à trois ou quatre parties.

M. Pastou n'a point la prétention d'être l'inventeur des procédés qu'il emploie. Il a, comme M. Galin, puisé aux sources anciennes, et les a rendues fécondes : l'article *Rhythme* de l'Encyclopédie lui a donné les principes de la mesure; le *Code de musique* du célèbre Rameau (voy. pag. 6 de cet ouvrage), les écrits de *Sebaste Hayden*, la méthode de *Jacob*, lui ont fourni les portées vides et même la *main musicale*; on nomme ainsi le système des cinq doigts ouverts parallèlement et un peu écartés, offrant l'image de la portée, et l'on pose sur ces espèces de barreaux le bout de l'index de l'autre main à la place que doit occuper la note qu'on veut chanter (1).

M. Wilhem continue d'obtenir des succès par sa méthode consacrée à l'enseignement mutuel. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous en avons dit dans le cahier déjà cité de la *Revue*. C'est dans l'ouvrage qu'il publie (2) qu'on peut en prendre une connaissance parfaite. Elle est déjà employée dans plusieurs grandes écoles, et on s'y loue beaucoup des résultats qu'elle produit. Ce savant et modeste professeur vient de publier la 3e et la 4e livraison qui comprennent l'explication des mots techniques, un abrégé des progrès de l'art, la suite des

---

(1) Les cours de M. Pastou se font chez lui, rue l'Évêque, n° 15, et au Prado, place du Palais de Justice. Les dames suivent les leçons à des heures différentes de celles qu'on donne aux hommes. Le prix est de 60 f. pour les six mois que doit durer le cours.

(2) *Méthode élémentaire, analytique de Musique et de Chant*, con-

principes de la mesure, l'emploi des différentes clefs et les intonations les plus simples. On craint que l'auteur ne donne à son travail une étendue et une complication dont l'effet serait d'ôter à sa méthode cette simplicité qui la distingue et qui fait son plus précieux avantage.

Conformément aux usages reçus dans les meilleures écoles de musique, M. Wilhem fait sentir combien il importe à la sûreté de l'exécution de connaître la loi de succession des accords : il donne à ses élèves les premiers principes de cet art.

La méthode de M. Choron ne ressemble en rien à celles dont nous venons de parler. Comme les élèves ont des facilités naturelles différentes, leur instruction musicale ne peut être également rapide. M. Choron a voulu tirer parti de cet état de choses, ou plutôt il a compris que, dans l'enseignement simultané, comme on est forcé de subir cette loi de la nature qui a donné aux êtres des facultés diverses, il convenait de ne point retarder les progrès des élèves heureusement organisés, en les contraignant à ne pas s'avancer plus que la force moyenne de leur classe ; comme aussi à ne pas laisser perdre le tems des disciples trop peu favorisés de la nature pour suivre les progrès généraux.

Il a été rendu compte de la méthode de M. Choron, et il est superflu de revenir sur ce sujet; mais d'heureuses modifications viennent d'y être apportées. L'auteur publie le solfége dont il fait usage (1), afin de répandre un procédé qui, on doit en convenir, est le plus simple de tous. Un professeur peut,

---

forme aux principes et aux procédés de l'enseignement mutuel, par B. Wilhem, professeur, etc. L'ouvrage est composé de huit livraisons et du *Guide musical* propre à chaque classe. Les tableaux de chant sont sur des feuilles entières. Le prix de chaque livraison est de 7 f. Chez *Colas*, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32.

(1) *Méthode élémentaire concertante pour la musique et le plain-chant* à trois parties, d'une difficulté graduelle, qui peuvent s'exécuter ensemble

sans embarras, mettre en action la méthode de M. Choron dans sa classe, quel que soit le procédé qui y serait actuellement en usage. C'est un avantage que cette méthode ne partage avec aucune autre.

M. Choron divisait autrefois sa classe en quatre sections, et son solfége avait quatre parties : il l'a réduit à trois. Ce nouvel ouvrage ne peut qu'accroître la renommée de son auteur. Le principe qu'il croit devoir suivre, de n'adopter aucun chant pour ne point aider la mémoire des élèves et de ne faire, par conséquent, résulter la mélodie de ses morceaux que de leur ensemble, est critiqué par les maîtres de l'art. Mais l'expérience qu'en a faite M. Choron mérite d'être examinée avec soin, avant qu'on ose condamner un procédé auquel l'auteur aurait sans doute renoncé, s'il n'y eût pas trouvé des avantages certains.

Il ne suffit pas de connaître les règles de la composition musicale, pour pouvoir espérer qu'on les mettra en pratique : il faut un long exercice de ces règles pour les pouvoir appliquer sans gêne, et surtout sans commettre de fautes contre les principes qui leur servent de base. Un *cours de thèmes*, où on montrerait l'emploi de ces principes, et où on enseignerait à éviter les fautes, manquait à l'étude de l'harmonie. M. Perne vient de publier un traité conçu sur ce plan. Cet ouvrage ajoutera à la réputation de son auteur (1). FRANCŒUR.

---

ou séparément, à l'usage des écoles primaires et de charité, etc. ; par A. CHORON, membre de la Légion-d'Honneur, correspondant de l'Institut. Chez l'auteur, rue du Mont-Parnasse, et quai des Augustins, n° 5.

(1) *Cours élémentaire d'harmonie et d'accompagnement*, composé d'une suite de leçons graduées (présentées sous la forme de thèmes et d'exercices), au moyen desquelles on peut apprendre facilement *la composition vocale et instrumentale* : ouvrage spécialement disposé pour les élèves, et offert aux professeurs pour faciliter l'enseignement, par F. L. PERNE. Prix marqué, 60 fr.

# II. ANALYSES D'OUVRAGES.

## SCIENCES PHYSIQUES.

### PHILOSOPHIE ANATOMIQUE. DES MONSTRUOSITÉS HUMAINES (1), par M. le chevalier GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut (académie des sciences), professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.

La science de la nature présente au philosophe, dans son histoire, un phénomène bien digne de ses méditations. A son origine, créée tout entière par la fertile et brillante imagination des Grecs de l'Ionie, on la voit commencer par quelques principes simples, desquels naissent ou se développent, comme sous la main de Dieu même, cette variété d'êtres, de substances, qui constituent l'univers ; et, après plus de deux mille ans, nous la retrouvons plus timide et plus sage, ne s'appuyant que sur des faits ; mais arrivant encore à cette simplicité de principes, à cette unité de cause d'où elle était origi-

(1) Ouvrage contenant une classification des monstres; la description et la comparaison des principaux genres; une histoire raisonnée des phénomènes de la monstruosité et des faits primitifs qui la produisent; des vues nouvelles touchant la nutrition du fœtus, et d'autres circonstances de son développement; et la détermination des diverses parties de l'organe sexuel, pour en démontrer l'unité de composition, non-seulement chez les monstres, où l'altération des formes rend cet organe méconnaissable, mais dans les deux sexes; et de plus, chez les oiseaux et chez les mammifères. Paris, 1822, chez l'auteur, rue de Seine-Saint-Victor, n° 33. Un vol. in-8° avec atlas. Prix, 10 fr., et 12 fr. par la poste. — Nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage, traitant des *organes respiratoires*. *Voy.* Revue Encyclopédique, T. III (1819), pag. 32-40; et T. V (1820), pag. 218-232.

nairement partie. Il semble qu'une force invincible porte ou ramène sans cesse l'esprit humain vers ce point unique et central, duquel tout émane ou auquel tout aboutit, dont le besoin paraît être inhérent à notre nature, où nous tendons par essence, comme vers un repos sans lequel tout est agitation, incertitude et malaise.

Mais comme les penchans les plus nobles et les plus légitimes ne peuvent nous faire arriver au bien, qu'autant qu'aucune passion ne nous égare, de même cette tendance vers l'unité ne peut nous faire arriver au vrai, qu'autant qu'un jugement sain nous guide et nous éclaire; or, si l'on en juge par la différence des résultats auxquels tant d'efforts dirigés dans le même sens ont conduit, soit qu'on ait envisagé la nature dans son ensemble ou seulement dans quelques-unes de ses parties, on est obligé de conclure que si la Providence a profondément gravé en nous le sentiment du simple, elle n'a pas été à beaucoup près aussi généreuse, quant au sentiment du vrai.

L'organisation des êtres vivans est un des sujets qui ont le plus exercé les esprits, dans la vue de ramener à un type commun les formes innombrables sous lesquelles elle se présente à nous; et c'est aussi un de ceux qui ont fait naître les idées les plus hétérogènes et les plus étranges. Sans doute la matière était difficile; mais les erreurs où l'on s'est laissé entraîner, viennent moins encore de cette cause que d'un vice de raisonnement dont les naturalistes se sont d'autant moins défiés, que jusqu'à présent, chez nous du moins, ils avaient plutôt procédé par le moyen de la généralisation, qui veut des faits, que par celui de l'abstraction, qui se contente davantage de raisonnemens. Ils ont pensé qu'ils pouvaient regarder les spéculations de leur esprit comme des réalités du même ordre que les phénomènes physiques; que les conséquences qui se déduiraient des unes, seraient de même nature que celles

qui se déduiraient des autres ; et de l'amalgame qu'ils en ont fait, sont sortis ces idées bizarres, ces systèmes fantastiques dont le moindre inconvénient est de séduire les esprits faibles par une fausse apparence de profondeur, et de jeter sur la science un ridicule qui peut nuire à son influence et à ses succès.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire, placé si haut dans les sciences d'observation, par ses travaux zoologiques plus propres qu'aucun autre à enseigner la valeur des faits et celle des raisonnemens, ne pouvait tomber dans un piége si dangereux pour ceux qui n'avaient ni la même pénétration, ni la même expérience que lui.

Sans doute, lorsqu'il ne s'agit pas seulement d'établir les analogies qui peuvent exister entre des organes, mais qu'il s'agit de plus de ramener à l'identité, des parties qui, pour les sens, ont des formes, des fonctions et des rapports différens, le raisonnement doit d'abord jouer un rôle bien supérieur à l'observation; mais, comme nous le montre M. Geoffroy, l'expérience doit en définitif confirmer le raisonnement.

En effet, nous ne le voyons point penser que les faits nouveaux sont inutiles à ses théories, et se borner à embrasser dans ses spéculations, ou à classer plus ou moins arbitrairement, ceux que la science possédait déjà ; il l'enrichit sans cesse de faits nouveaux ; ses abstractions les plus élevées, et en apparence les plus indépendantes, ne sont jamais pour lui que des auxiliaires qu'il emploie pour presser plus vivement la nature de lui dévoiler ses secrets, en un mot, que des motifs d'expériences et de recherches nouvelles. Le plus bel exemple que nous puissions donner du caractère qui distingue ses travaux, est le nouveau volume de *Philosophie anatomique* qu'il vient de publier, et dont nous allons rendre un compte sommaire.

On sait que M. Geoffroy a eu deux objets principaux dans ses travaux anatomiques : d'abord, de donner des règles générales propres à faire reconnaître et à établir, dans tous les cas, l'identité de deux organes fondamentalement semblables; ensuite, de démontrer expérimentalement l'exactitude et l'universalité de ces lois.

Jusqu'alors on s'était aidé, pour déterminer l'analogie et la ressemblance de deux organes, de leurs parties, de leurs formes, de leurs fonctions et de leurs rapports; mais M. Geoffroy, ayant reconnu que dans un même organe, et suivant les circonstances où il se trouve, les parties et les formes varient à l'infini, et que les fonctions changent, a écarté ces trois premiers points de ressemblance, pour ne plus admettre, comme fondamental et constant, que le quatrième et dernier, auquel il donne le nom de PRINCIPE DES CONNEXIONS. Cependant, tout en reconnaissant que les seuls rapports des organes ne sont point susceptibles de changemens, « qu'un organe, comme il le dit lui-même, est plutôt altéré, atrophié, anéanti que transposé, » il était nécessaire de donner aux organes une existence matérielle bien circonscrite; il a donc renfermé cette existence dans leurs matériaux élémentaires, entre lesquels seuls les analogies doivent être recherchées. C'est sur cette pensée que repose la loi qu'il désigne sous le nom de THÉORIE DES ANALOGUES. Mais ces différens changemens de parties, de formes et de fonctions qu'un organe peut éprouver, sont soumis à des règles nécessaires, qu'il était important de reconnaître et d'apprécier : autrement, on n'aurait pu se tirer de la confusion qui serait résultée d'un phénomène constant et que l'observation démontre; du passage des parties d'un organe aux organes voisins, pour en faire en quelque sorte des sur-organes, ou de la réunion de quelques parties de ceux-ci en un groupe organique, que l'on pourrait désigner par le nom de faux organe. Les lois de ces changemens sont appelées

par M. Geoffroy, AFFINITÉS ÉLECTIVES DES ÉLÉMENS ORGANIQUES.

Enfin, la quatrième loi fondamentale de la *philosophie anatomique* est le BALANCEMENT DES ORGANES ; c'est-à-dire celle en vertu de laquelle un organe n'acquiert jamais un développement extraordinaire qu'aux dépens des organes voisins, et sur laquelle reposent toutes les différences qui s'observent dans le règne organique, et conséquemment tous les principes de la zoologie et de la botanique.

Dans son premier volume, publié en 1818, M. Geoffroy fit l'application de ces lois à plusieurs organes à l'état normal ; et leur démonstration fut à peu près complète. Mais il suffisait de quelques objections pour qu'il ne se contentât plus des preuves qu'il avait fournies et même accumulées ; et, afin de ne plus laisser de prise au doute, il se donna à résoudre le plus difficile de tous les problèmes : il s'occupa de ramener aux lois naturelles les organes les plus anomaux, ceux qui se présentent à nous dans l'état le plus irrégulier, ceux qui, en un mot, constituent les monstres. C'est ce travail important qui fait le principal objet du volume que nous annonçons.

On se tromperait toutefois beaucoup, si l'on pensait ne trouver dans ce nouveau volume, que le développement d'idées déjà établies ; qu'un travail destiné seulement à convaincre les savans, dans l'esprit desquels les premières démonstrations de M. Geoffroy n'auraient pas porté une entière conviction. Il n'était guère possible d'examiner, sous un point de vue nouveau, l'animal à l'état de fœtus, se développant dans le sein de sa mère, y jouissant d'une vie parfaite, mais d'une vie qui doit s'éteindre dès qu'il paraîtra au jour, dès qu'il se trouvera dans d'autres conditions et sous d'autres influences, sans être conduit à traiter plusieurs de ces questions importantes et difficiles, qui ont si souvent, et jusqu'à ce jour si

vainement, fait l'objet des recherches de la physiologie. En effet, outre l'application des lois dont nous avons parlé, aux cas particuliers de quatre genres de monstruosités, nous trouvons ici les doctrines de l'auteur sur les droits que peuvent avoir à la prééminence, dans l'organisation animale, le système nerveux et le système osseux; sur l'importance des cas pathologiques pour la physiologie et l'anatomie générale; sur l'action réciproque du cerveau et de sa boîte osseuse; sur la nutrition intestinale du fœtus, à laquelle se rattachent les vues les plus nouvelles, sur le mucus animal et la circulation des fluides assimilables, vues qui tendent à donner une explication de la nutrition dans l'adulte, et des changemens qu'éprouvent les matières alimentaires avant leur assimilation définitive. Il traite ensuite de l'influence du placenta dans le développement du fœtus; du système de la préexistence des germes; de la cause des monstruosités, etc. Mais on remarquera surtout, dans cet ouvrage, une dissertation très-détaillée sur les organes génito-urinaires des oiseaux et des mammifères; organes qui, malgré leurs nombreuses différences, sont ramenés avec une parfaite justesse à leur type primitif et commun, au moyen de l'application de ces lois fondamentales dont M. Geoffroy a le premier fait la découverte et l'application.

Tous ces objets sont envisagés sous le point de vue le plus élevé. M. Geoffroy a de même considéré les monstres. Aussi a-t-il naturellement été conduit à ne voir, dans les diverses monstruosités organiques de l'espèce humaine, que des modifications naturelles d'un type principal, analogues à celles qui, dans la zoologie, caractérisent les espèces relativement à leur genre, ou les genres relativement à leur ordre; et en conséquence, il a classé celles de ces monstruosités, dont le caractère commun est une tête contre nature, et qui portent le nom d'ANOMOCÉPHALES, en *quinze genres*, qu'il désigne de manière à rappeler leurs caractères distinctifs, et qu'il

décrit ensuite avec soin. Par là il donne à cette branche si importante de la physiologie, un fondement solide, une base fixe, sans lesquels toutes les recherches sur les monstres continueraient à rester isolées et sans utilité pour la science; elles sont cependant destinées à en accroître les richesses, comme le montrent si bien les observations de notre auteur sur la composition de l'occipital humain, dans son examen des pièces dont se compose la tête du premier fœtus *anencéphale* ou sans cerveau, qu'il a eu à sa disposition.

Il ne suffirait cependant pas du mode d'investigation qui est en usage dans l'anatomie ordinaire, pour explorer le riche domaine des monstruosités. Pour apprécier les phénomènes de cet ordre, il faut, comme pour tous les objets nouveaux, apprendre à les envisager, et à en faire une exacte analyse; autrement ils seraient mal vus, mal approfondis, mal jugés. C'est pourquoi M. Geoffroy a consacré à ce sujet des *considérations d'où sont déduites des règles pour l'observation des monstruosités et pour leur classification;* et immédiatement après, il fait l'application de ces règles à la description d'un second fœtus d'*anencéphale*, à celle d'un fœtus d'*hyperencéphale* (dont le cerveau est sur le crâne), et à celle d'un fœtus de *podencéphale*, c'est-à-dire dont le cerveau est porté par un pédicule qui traverse la boîte cérébrale. C'était à l'auteur de ces observations qu'il appartenait d'en montrer toute la fécondité; et l'on en trouve une preuve démonstrative dans le mémoire qui contient la dernière de ces descriptions, mémoire qui remplit à lui seul plus de la moitié du volume, et qui contient l'examen ou la solution de la plupart des importantes questions que nous venons d'indiquer.

Ce volume de Philosophie anatomique est accompagné de sept planches très-riches par le nombre des objets qu'elles représentent et la beauté des dessins. Elles se rapportent aux monstres, dont elles font connaître les têtes dans toutes leurs

parties, et aux organes génito-urinaires qui font l'objet du septième paragraphe de l'avant-dernier mémoire.

Un ouvrage rempli de tant de faits, de tant d'aperçus nouveaux, dans lequel on s'est si fort écarté des sentiers battus, ne peut manquer d'exciter un grand intérêt, et de faire naître de nombreuses et vives discussions. On n'arrive pas non plus au pouvoir dans les sciences, sans avoir des combats à soutenir et des rivaux à vaincre. Celui qui veut entrer dans la lice du savoir, a aussi besoin de force et de persévérance; mais au moins, dans ces combats pour la vérité, tous les efforts sont utiles, tous tendent à la faire paraître plus vive et plus resplendissante; tous aussi, sans avoir des droits égaux, en ont d'incontestables à l'estime et à la reconnaissance. Dans ces sortes de débats, c'est le tems qui éclaire, et la postérité qui juge; et s'il est quelquefois permis de la devancer pour applaudir, c'est lorsque les auteurs, ainsi que M. Geoffroy, rendent aux sciences d'éminens services, et se consacrent exclusivement à l'*Utilité*. Telle est en effet l'épigraphe *utilitati* de l'ouvrage dont nous venons de donner une rapide analyse.

*Frédéric* CUVIER.

DELLA MANIERA DI FONDARE, DIRIGERE, E CONSERVARE UN INSTITUTO BALNEO-SANITARIO, etc. — DE LA MANIÈRE DE FONDER, DE DIRIGER ET DE CONSERVER UNE INSTITUTION BALNEO-SANITAIRE, *avec des observations cliniques sur plusieurs maladies*, par M. *Pierre* PAGANINI, D. M. directeur de l'*Institution Balneo-sanitaire* d'Oleggio (1).

Cet ouvrage répond parfaitement à l'objet que l'auteur s'est proposé. Il mérite d'être connu, non-seulement des médecins,

(1) Turin, 1822. Un vol. in-8° de 384 pages avec un portrait et trois tableaux. De l'imprimerie royale.

mais aussi de tous ceux qui voudraient fonder ou diriger une maison de bains. On y verra sur quel pied une grande institution de ce genre doit être établie, et quels secours un médecin habile peut espérer, tant de l'emploi des bains simples, sous le rapport de la température et de l'action de l'eau, que de l'usage des eaux minérales les plus connues, ou que l'on pourrait fabriquer ou modifier, soit qu'on les administre à l'intérieur, soit qu'on les emploie extérieurement, avec ou sans le secours des puissances mécaniques. M. Paganini a su tirer parti des découvertes les plus importantes, qui ont été faites en France, en Angleterre, en Allemagne, sur la composition des eaux minérales artificielles les plus accréditées, et sur toutes les machines qui ont été imaginées pour les douches, les aspersions, les pluies, les rosées, les vapeurs, les gaz; il a même fait des additions très-avantageuses à la grande machine de Dingler, qui, dans son établissement, « chauffe toutes les eaux et les boues, et fournit en même tems des vapeurs simples dans les caisses de Dampfkisten, à des degrés marqués d'intensité, et suivant la direction qui convient à la partie malade. » Pour injecter les eaux médicamenteuses dans le tube intestinal, il a imaginé une machine analogue à celle de Triayre pour la matrice. Il remplace souvent les caisses du docteur Galès, par des chemises qu'il a su rendre imperméables à la vapeur du soufre par un vernis, etc.

Dans cet ouvrage, M. Paganini donne une idée complète de son établissement à Oleggio; et si l'on en juge par la description qu'il en fait, cet établissement est un des plus beaux et des plus complets de toute l'Europe. L'emploi de ses eaux lui a fourni l'occasion de faire des observations nombreuses et importantes, qui, dans plusieurs circonstances, pourront diriger le médecin dans le choix des eaux les plus convenables à l'état particulier de ses malades. Il serait à desirer que la lecture de l'ouvrage fût quelquefois moins fatigante, et que, pour

énoncer des choses simples ou fort communes, l'auteur n'employât pas un style diffus et prolixe; des paragraphes de quinze ou vingt lignes, des superlatifs sans fin, et des mots de six pieds. Cette manière d'écrire, dans un ouvrage du genre de celui de M. Paganini, et dans la position dans laquelle se trouve l'auteur lui-même, est d'autant plus désagréable, qu'elle pourrait faire craindre qu'il n'ait d'autre but que d'accréditer sa marchandise. M. Paganini n'a pas besoin de ce moyen pour faire valoir un établissement qui réunit tous les avantages que peuvent fournir les bains froids, les bains chauds ou tempérés, les bains de vapeurs ou les bains secs, ceux d'eaux minérales et de boues, ceux préparés avec des substances végétales ou animales, et qui présente enfin tous les secours qu'on peut espérer de toutes les pratiques accessoires aux bains. Aussi, il n'est pas surprenant, qu'en dirigeant lui-même l'application de tous ces moyens, dans les différentes maladies, il en ait obtenu des résultats très-avantageux, comme on peut le voir par les observations cliniques qu'on trouve à la fin de l'ouvrage. Les matières qui sont employées pour la confection des eaux, des gaz, etc., et celles qui sont administrées comme médicamens à l'intérieur, se préparent à la pharmacie et au laboratoire de chimie de l'établissement.

C. J. L.

# SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

## Exposé du droit public de l'Allemagne, par E. H. de S. (1).

Les lois constitutives de l'empire d'Allemagne ont donné lieu à une foule de compilations et de commentaires, dont les titres seuls pourraient remplir plusieurs volumes. En effet, tant de changemens sont intervenus dans le droit public des provinces germaniques, depuis le fameux traité de Verdun en l'année 834, jusqu'au congrès de Vienne, en 1815, qu'il n'est pas étonnant qu'un grand nombre de publicistes aient écrit sur tous les documens diplomatiques qui forment l'ensemble des constitutions de l'empire. Il fut un tems où l'on pensait qu'il était utile d'étendre beaucoup les compilations destinées à contenir les lois et les pièces relatives au droit public; ainsi lorsqu'on lit les bibliographies allemandes, on y voit que l'un des moindres ouvrages concernant ce sujet est le *Corpus Juris publici Romano-Germanici*, de Pleffingerius, imprimé à Gotha, en 5 vol. in-f° (1739). Aujourd'hui, nous sommes peut-être tombés dans l'excès opposé; les longs ouvrages nous effraient; il nous suffit de la substance des actes, et il est fort rare que l'on réunisse dans leur intégralité les pièces politiques, surtout si elles doivent embrasser une longue série de siècles. L'auteur de l'ouvrage dont nous allons entretenir nos lecteurs, a donc connu et servi le goût de ses contemporains, lorsqu'il a réuni en un seul volume les élémens qui composent le droit public de l'Allemagne. D'ailleurs, il a pu imiter un très-bon modèle : M. Ehrlen avait aussi fait con-

(1) Genève, 1821. Un vol. in-8°. Paschoud, libraire; et à Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48.

tenir en un seul volume les principes de l'ancien droit public allemand. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Gérard de Rayneval (1), et la lecture du nouvel *Exposé du droit public de l'Allemagne* ne doit pas dispenser de prendre connaissance desrecherches de M. Ehrlen.

Un auteur qui écrit sur le droit public, croirait négliger une partie importante de son sujet, s'il n'entreprenait de remonter à l'origine des sociétés ; pour y étudier la source des pouvoirs, la nature des gouvernemens et la théorie des lois. M. de Schwarzkopf, qui nous pardonnera sans doute de déchirer le voile dont il s'était couvert en gardant l'anonyme, expose aussi dans son ouvrage, sa manière d'envisager le contrat social. Quoique cette partie de son livre ne renferme rien de bien neuf, nous devons cependant examiner ses doctrines, avant de passer à la portion la plus essentielle de l'*Exposé du droit public de l'Allemagne,*

L'ouvrage commence par la définition du *droit public*, que l'auteur considère avec raison comme l'ensemble des rapports publics et politiques d'un État. Pour acquérir cette science, il faut posséder de vastes connaissances antérieures, sur la politique, l'histoire, la statistique, le droit privé, etc. L'auteur passe ensuite à l'examen de l'État et de ce qui le constitue. Il y distingue deux élémens essentiels : l'autorité suprême ou le gouvernement, et les gouvernés ou les sujets. Le gouvernement a diverses formes ; tantôt, il est sous l'influence immédiate du peuple, soit que celui-ci exerce lui-même les fonctions du pouvoir exécutif et judiciaire, ou plutôt qu'il nomme, comme souverain, les magistrats, et alors, cette forme de gouvernement s'appelle *Démocratie*. Lorsque le gouvernement est partagé entre un petit nombre d'hommes

(1) *Institutions au droit public d'Allemagne* : Leipsick, 1766. Un vol. in-8°.

établis autrement que par le peuple entier, cette forme prend le nom *d'Aristocratie*. Enfin, lorsque le gouvernement est concentré dans les mains d'un seul, cette troisième s'appelle *Monarchie*. Suivant que ces divers modes d'autorité souveraine s'écarteront plus ou moins des sphères que nous venons de distinguer, ils s'appelleront *Ochlocratie*, *Oligarchie*, *Despotisme*.

On voit que l'auteur n'a fait que suivre la classification de Montesquieu et de quelques autres publicistes. Il nous semble qu'on a mieux caractérisé les différens modes de gouvernement, en les distinguant par deux grandes divisions : les *gouvernemens spéciaux*, et les *gouvernemens nationaux*, selon qu'ils sont établis dans l'intérêt d'une seule classe de citoyens, ou dans l'intérêt général.

Il nous serait difficile de suivre M. de Schwarzkopf dans les développemens auxquels il se livre pour exposer les ressorts qui font mouvoir un état. Mais nous ne pouvons résister au plaisir de citer un passage du chapitre intitulé : *Des changemens au droit positif d'un peuple*. Il contient une doctrine qui ne saurait trop être proclamée ; car, si les gouvernemens ne l'avaient pas si souvent méconnue, ils auraient sans doute épargné bien des malheurs à l'humanité. « La personne morale de l'état, dit l'auteur, tout comme l'homme individuel, ne cesse de subir un continuel développement ; et comme tel régime, excellent pour l'enfance, ne serait plus qu'un régime absurde et inique pour l'âge mûr ; de même, telles institutions, bonnes pour une nation dans les premiers âges et dans des rapports donnés, cesseront nécessairement de l'être, dans la suite des siècles et dans d'autres circonstances. On peut dire, en un mot, que la constitution d'un peuple doit toujours être dans un accord intime avec ses mœurs, l'étendue de son territoire, les progrès de ses lumières, et enfin avec toutes ses relations internes et externes. La force même des choses s'accor-

de ici avec la règle; car toute institution déplacée de ses rapports naturels, changera elle-même tôt ou tard; rien de ce qui est contraire à l'esprit du siècle ne pouvant subsister qu'artificiellement, ni être de longue durée. » (p. 53.)

Dans son examen des intérêts du peuple ou des administrés, notre auteur reconnaît que les publicistes s'accordent à regarder *l'égalité* comme le véritable élément de la justice et de la prospérité des états. Les divers membres d'une société politique doivent être égaux, sinon en *droit*, du moins *devant le droit;* c'est-à-dire, qu'aucun ne doit être soumis à des lois dont d'autres seraient affranchis. « Mais, ajoute-t-il, les publicistes sont aussi d'accord qu'une telle égalité ne peut avoir lieu dans l'état actuel des sociétés. » (p. 31.)

Si M. de Schwarzkopf est de la même opinion que les publicistes dont il parle et qu'il ne nomme pas, il est tout-à-fait dans l'erreur. Nous croyons, au contraire, que l'état actuel de société réclame, partout où il n'est pas établi, le système d'égalité, qui tend à garantir les mêmes droits à tous les citoyens d'une même nation et à les soumettre aux mêmes devoirs. Ce principe a été solennellement reconnu en France, depuis trente ans, et la Charte de 1814 l'a consolidé, en le plaçant à la tête de notre droit politique. L'article premier est ainsi conçu: « Tous les Français *sont égaux devant la loi*, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs. » N'est-ce pas là le système d'égalité que les publicistes indiqués par notre auteur reconnaissent, mais qu'ils ne croient pas, selon lui, compatibles avec l'état actuel des choses? Je soupçonne qu'un de ces publicistes est M. de Haller, dans sa *Restauration de la science politique* (1). Mais, quels que soient

(1) *Restauration de la science politique*, ou Théorie de l'ordre social naturel, opposé à la chimère de l'état civil factice. Wintersthur, 1816-1821, 4 vol. in-8°.

les auteurs qui ont adopté cette opinion, je pense que les raisons émises dans le paragraphe cité plus haut, sur les changemens qui s'opèrent de gré ou de force dans le droit positif d'un peuple, lorsque la nature des choses réclame ces changemens, pourraient bien faire trouver l'inégalité devant la loi en contradiction avec l'état actuel de la société, par ceux qui sont les victimes de cette inégalité; et dès-lors, substituer à la vieille division des trois ordres, l'égalité raisonnable, reconnue par la Charte de France.

Nous arrivons à la partie qui traite du droit public de l'Allemagne. La confédération Germanique n'est plus actuellement ce qu'elle était autrefois; le pouvoir, aujourd'hui souverain, des états qui la composent n'était alors que secondaire, subordonné à l'autorité impériale, et désigné par le nom de *supériorité territoriale*. Cette autorité impériale résidait dans la personne d'un Empereur électif, qui l'exerçait conjointement avec les états de l'Empire.

L'assemblée des états ou la Diète, se composait de trois colléges: celui des *Electeurs*, celui des *Princes*, y compris les prélats et les comtes, et celui des *villes impériales*. Les décisions étaient prises à la majorité de chaque collége, et la réunion des trois majorités était exigée de droit pour former un projet de loi.

On voit, par cet aperçu, que la constitution de l'Empire était celle d'une monarchie élective, devenue par le fait un véritable système d'états fédérés, où le pouvoir souverain résidait dans le corps entier.

Chacun des états, ainsi joints l'un à l'autre par un lien fédéral, était régi par une constitution particulière. Plusieurs avaient un gouvernement monarchique; d'autres étaient de petites républiques qui portaient le nom de *villes impériales libres*, et la supériorité territoriale appartenait au corps de leurs bourgeois.

Les constitutions des anciens états allemands reposaient sur de vieilles coutumes, sur des lois émanées du gouvernement même, et sur des conventions conclues entre le gouvernement et les états du pays, ou entre le sénat et le corps des bourgeois. L'adoption du droit romain au XVI^e siècle ayant sapé l'autorité des *coutumes*, les états tâchèrent d'obtenir de leurs princes respectifs des titres solennels de leurs anciens droits, dont une grande partie n'avait été sanctionnée jusqu'alors que par l'usage. Les constitutions avaient encore pour fondement les dispositions de certains codes étrangers adoptés en Allemagne, tels que celui de Justinien, et ceux qui contiennent le droit féodal-lombard et le droit-canon. Elles reposaient aussi sur des pactes et sur des lois de famille, dans les maisons régnantes, sur les lois de l'empire relatives à l'étendue de la supériorité territoriale et à son exercice, sur des priviléges, des jugemens rendus par les tribunaux de l'empire, et des traités conclus avec les états-confédérés ou avec d'autres puissances.

Cet antique édifice composé, comme on voit, d'élémens hétérogènes, fut entièrement détruit, en 1801, lors de la paix de Lunéville, conclue entre la France et l'Empereur. En vertu de ce traité, toutes les provinces situées sur la rive gauche du Rhin ayant été cédées à la France, ce fleuve devint la frontière de l'Allemagne. Par suite de cet événement, les états ecclésiastiques furent sécularisés, à l'exception de l'ordre teutonique et de celui de Saint-Jean de Malte; Augsbourg, Nuremberg, Francfort-sur-Mein, Brême, Hambourg et Lubeck furent les seules villes impériales qui conservèrent leur indépendance; enfin, la constitution de l'Empire subit plusieurs changemens; il ne resta des électeurs ecclésiastiques, que l'électeur archi-chancelier. Les anciens électeurs séculiers furent réduits à cinq, ceux de Bohême, de Saxe, de Bavière, de Brandebourg

et de Hanovre. Il en fut créé quatre nouveaux, ceux de Bade, de Wurtemberg, de Hesse et de Salzbourg.

La guerre de 1805, que l'Autriche soutint contre la France, sans l'assistance de l'Empire, amena de nouveaux changemens; le traité de Presbourg déclara rois les électeurs de Bavière, de Wurtemberg, et grand-duc celui de Bade; et l'établissement de la confédération du Rhin porta le dernier coup au Saint-Empire romain, qui s'écroula après dix siècles d'existence.

Les premières bases de la confédération du Rhin furent posées dans la convention conclue à Paris le 12 juillet 1806, entre la France et seize membres de l'Empire (1). Cet acte fut présenté à la diète le 1er août suivant, et appuyé par M. Bacher, ministre de France, qui déclara que la puissance qu'il représentait n'entendait plus reconnaître désormais l'Empire germanique.

L'effet immédiat de cette grande mesure politique était de rendre aux chefs des différens états qui venaient de s'émanciper, le droit de souveraineté, débarrassé de toutes les restrictions dont leur supériorité territoriale était restée jusqu'alors affectée sous l'ancien ordre de choses. La suzeraineté de l'Empereur était anéantie, et le fantôme féodal qui avait traversé les siècles du moyen âge et une partie de ceux de la civilisation, était renversé de fond en comble et réduit en poussière.

Les rapides succès des armées françaises étendirent la confédération du Rhin jusque dans le nord de l'Allemagne, et

---

(1) Les *rois* de *Bavière* et de *Wurtemberg*, l'*électeur archi-chancelier*, l'électeur de *Bade*, le duc de *Berg*, le landgrave de *Hesse-Darmstadt*, les princes de *Nassau-Weilbourg* et de *Nassau-Usingen*, les princes de *Hohenzollern-Hechingen*, et de *Hohenzollern-Sigmaringen*, les princes de *Salm-Salm* et de *Salm-Hybourg*, le duc d'*Aremberg*, le prince d'*Isembourg-Birstein*, le prince de *Lichtenstein*, et le comte de *Leyen*.

les seize membres dont elle se composa dans l'origine, se virent portés successivement à plus du double de ce nombre (1). Mais l'existence de cette confédération ne devait être que de courte durée. Les événemens désastreux de 1813 en détachèrent successivement les états qui la formaient, à mesure que les armées de la coalition s'avançaient vers la France. L'article 6 du traité de Paris, du 30 mai 1814, déclara que les états allemands resteraient indépendans, mais réunis par un lien fédératif, et que le prochain congrès de Vienne établirait plus solidement les rapports constitutionnels de l'Allemagne; nous allons voir quelles furent les dispositions de ce congrès, relatives à l'ancien empire germanique.

Les grandes puissances réunies en congrès à Vienne s'en rapportèrent aux soins des monarques et princes allemands pour statuer sur le sort de l'ancienne confédération. En conséquence, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg commencèrent par envoyer des plénipotentiaires chargés de former un comité particulier pour convenir préalablement des principes fondamentaux de la constitution

---

(1) L'électeur de *Wurtzbourg*, sous le titre de *grand-duc*; l'électeur de *Saxe*, sous le titre de *roi*; les ducs de *Saxe-Weimar*, de *Saxe-Gotha*, de *Saxe-Meiningen*, de *Saxe-Hildburgausen*, de *Saxe-Cobourg*; les princes de *Schwarzbourg-Sondershausen*, de *Schwarzbourg-Rudolstadt*, d'*Anhalt-Dessau*, d'*Anhalt-Bernbourg*, d'*Anhalt-Köthen*, de *Lippe-Detmold*, de *Lippe-Schaumbourg*, de *Reuss-Greitz*, de *Reuss-Lobeinstein*, de *Reuss-Schleitz*, de *Reuss-Ebersdorf*, et de *Waldek*. La paix de Tilsitt (7 et 9 juillet 1807) donna naissance au *royaume* de *Westphalie*, lequel fut de suite ajouté à la confédération. Ce royaume fut composé en partie des provinces cédées par la Prusse, et principalement des états de *Hanovre*, de *Brunswick*, de *Hesse-Cassel*, et de *Nassau-Orange*, conquis par la France. La *Confédération du Rhin* fut portée à son plus haut point d'extension, le 15 février 1808, par l'accession des ducs de *Meklembourg-Schwerin*, de *Meklenbourg-Strelitz* et de *Holstein-Oldembourg*.

germanique. Ce comité n'eut que treize séances. L'opposition constante de la Bavière et du Wurtemberg amena l'interruption de ses travaux. D'autres entraves s'opposèrent encore à la réussite des conférences dont nous venons de parler. Les autres états allemands, jaloux de leurs droits, formèrent bientôt à leur tour une assemblée séparée; ils déclarèrent qu'ils ne reconnaîtraient qu'une constitution à laquelle ils auraient donné leur libre adhésion.

Les chefs des différens gouvernemens, pour mettre un terme à ce choc d'opinions, se réunirent en une assemblée générale, et arrêtèrent la rédaction d'une charte constitutionnelle pour l'Allemagne, qui, sous le titre d'*acte fédéral*, en réunit tous les états, sous le nom de *confédération Germanique*. Cet acte fut signé par tous les membres de la réunion, le 8 juin 1815, à l'exception cependant de Bade et de Wurtemberg, qui n'y accédèrent que dans les mois de juillet et de septembre suivant; il fut inséré textuellement dans l'acte final du congrès de Vienne, approuvé et garanti par toutes les puissances européennes.

« L'acte fédéral, dit M. de Schwarzkopf, est un véritable pacte fondamental, auquel la confédération Germanique doit à la fois son existence et son importance politique. Il est divisé en vingt articles. Les onze premiers sont intitulés : *Dispositions générales,* et contiennent les rapports de la confédération comme corps, en tant qu'ils fixent le pouvoir collectif de l'union, et les droits et obligations de chaque membre vis-à-vis d'elle. L'article douze et les suivans, intitulés : *Dispositions particulières*, se rapportent tous à la constitution intérieure des différens états confédérés.

En conformité de ce même acte, les plénipotentiaires des différens états allemands appelés à former la nouvelle diète Germanique, s'assemblèrent à Francfort-sur-Mein, dans l'automne de 1816. Après cinq conférences préliminaires (du 11

au 14 octobre) pour s'entendre préalablement sur les rapports de la ville de Francfort avec la diète, sur le mode de transaction et sur quelques autres matières générales, la diète s'ouvrit solennellement, le 5 novembre 1816.

L'acte fédéral ne contenant que les principes fondamentaux des rapports de la confédération, avait laissé à la diète le soin de les compléter et de les consolider. Celle-ci s'occupa donc d'institutions provisoires et de divers projets. Il y eut ensuite à Vienne, à la fin de 1819 et au commencement de 1820, des conférences entre de nouveaux plénipotentiaires, où la plupart de ces projets et de ces institutions furent convertis en lois définitives. Le résultat de ces dernières conférences est contenu dans l'acte final du 15 mai 1820, et fut déclaré, en conformité de la constitution fédérale, par une résolution de l'assemblée plénière de la diète du 8 juillet 1820, loi fondamentale de la confédération.

L'acte final se compose de soixante-cinq articles qui, en précisant davantage les attributions de la diète et du pouvoir fédéral, ont donné à la confédération une consistance beaucoup plus réelle. »

Tel est l'historique de l'organisation politique de l'Allemagne. M. de Schwarzkopf emploie le reste de son livre à faire connaître en détail les divers droits et les devoirs qui résultent de cette constitution. Il partage la nouvelle organisation politique en deux portions distinctes, le *droit public fédéral* de l'Allemagne, et le *droit public territorial*.

La confédération est représentée par la Diète, qui est l'organe de sa volonté et de son action. Cette diète est composée des plénipotentiaires de tous les états confédérés, et l'Autriche y préside par le sien. Elle siége à Francfort, où elle est censée en permanence. Ses attributions sont réglées par différens actes officiels que nous ne pouvons rapporter ici, mais qu'on trouvera en substance dans l'ouvrage de M. de Schwarzkopf.

Quant au territoire des pays composant la confédération, son étendue est de 11,500 milles géographiques carrés, comprenant une population de 30 millions d'habitans. Si nous passons maintenant à l'état des personnes, nous verrons que les confédérés peuvent être partagés en six classes : d'abord, celle de la haute noblesse (Herrenstand); ensuite, celle de la ci-devant noblesse immédiate de l'empire (Unmittelbare-Reichsritterschaft); puis, celle des prélats (Prælatenstand); les trois autres se composent de la noblesse de chaque pays (Lundesadel); du Tiers-État ou des bourgeois (Burgerstand); et enfin, des paysans, membres d'une commune et représentés à l'assemblée des états (Auf-Landtagen Vertretener Bauernstand).

En dehors de ces six classes, on trouve les simples habitans, c'est-à-dire ceux qui ne jouissent point des droits attachés à la qualité de citoyen membre de l'état. Ces individus sont fort nombreux; parmi eux, sont rangés les fermiers à tems ou métayers, les Juifs et les étrangers.

Il nous serait difficile de suivre l'auteur dans l'examen des diverses autorités administratives qui forment la hiérarchie des pouvoirs, dans les états monarchiques ou dans les villes libres composant la confédération Germanique. Son ouvrage donne des notions satisfaisantes sur l'ensemble du droit public de l'Allemagne; et, en y joignant la lecture d'une brochure fort curieuse de M. Charles de Villers sur les constitutions des trois villes libres anséatiques, Lubeck, Brême et Hambourg, imprimé à Leipsick en 1814, on pourra se former une idée juste, et à peu près complète, des gouvernemens de l'Allemagne (1).

---

(1) On pourra lire encore avec fruit l'ouvrage de M. Bignon, intitulé : *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade*. Paris, 1818. Il renferme des remarques fort judicieuses sur la confédération Germanique, et des considérations de l'ordre le plus élevé sur le droit public et politique.

En un mot, le livre de M. de Schwarzkopf peut être considéré comme un ouvrage officiel; car il a été fait sur des pièces authentiques, et il ne contient fort souvent que les propres expressions des actes et des traités relatifs au droit public allemand. A. TAILLANDIER, *avocat*.

---

CONSIDÉRATIONS DIVERSES SUR HAÏTI, par *François* DESRIVIÈRES-CHANLATTE (1).

L'auteur de cet écrit dessine à grands traits le tableau des événemens arrivés à Haïti, depuis le 1er janvier 1804, époque où la nation proclama son indépendance; puis, arrivant aux faits récens, il révèle les motifs ignobles pour lesquels certains propriétaires d'esclaves, dans la partie ci-devant espagnole, s'opposaient à la réunion à la république. « Ils voulaient bien opérer une révolution, mais toute à leur avantage. Les esclaves devaient seuls rester dans la servitude, et ces *adorateurs de la liberté* devaient toujours les opprimer, après s'être eux-mêmes dégagés du joug de l'Espagne. C'est être bien peu généreux, bien peu juste et bien peu libéral, que de vouloir être libre exclusivement à toute autre classe de la société. »

Maniant tour à tour l'arme du raisonnement et celle du ridicule, M. Chanlatte livre au mépris cette portion de Français qui, chez nous, ont servi tous les partis, suivi tous les drapeaux et adulé toutes les puissances du jour; mais surtout il immole à la risée et traîne dans la fange cette tourbe d'espions qui, depuis dix-huit années, sont allés, sous toutes les formes, exercer leur infâme métier sur le territoire d'Haïti.

---

(1) Port-au-Prince, 1822. Un vol. in-8°.

« Les Haïtiens, dit notre auteur, ont trop long-tems souffert des effets de la ruse et de la duplicité, et ils ont acquis trop d'expérience pour ne pas découvrir de suite les menées que l'on met en usage pour tâcher de les tromper. Nos ennemis ont employé tous les ressorts imaginables afin de nous diviser, n'ayant pu nous vaincre par la force des armes; mais ils n'ont pu y réussir.

» Leurs émissaires secrets, leurs instructions secrètes, leurs mesures secrètes, n'ont jamais été des secrets pour nous; le fil de toutes ces trames a été découvert. Nous ne nous occuperons qu'à signaler les menées sourdes qui ont été pratiquées. Les personnages qui avaient été chargés du soin de tendre les piéges, ont paru successivement sur la scène d'Haïti, avec des dehors de franchise, de douceur; et quelquefois même, ils ont émis des sentimens de philantropie qu'ils étaient loin d'éprouver.

» On a vu des gens qui, paraissant mécontens du gouvernement actuel de la France, sont venus ici comme les amis déclarés de Napoléon, dans la ferme croyance d'être bien reçus des Haïtiens et de s'attirer leur confiance; mais ils connaissaient bien peu le caractère des habitans de cette île. D'abord, on a voulu tant de fois les tromper, qu'ils sont devenus le peuple, peut-être, le plus méfiant de la terre, pour tout ce qui tient à leur liberté. Parmi les soldats et les cultivateurs, il s'en trouve qui semblent approuver tout ce qu'on leur dit de bien de l'*ancien bon vieux tems*, de cet heureux tems où l'on marquait, l'on fouettait et l'on vendait les pauvres Africains et leurs descendans; mais ils savent très-bien que ce n'est qu'afin de les ramener au même point. En quittant le harangueur, ils vont dire à leurs camarades tout ce qu'on a fait pour les gagner et pour les faire conspirer contre leur patrie et contre leur propre bonheur. Ils ont tellement à cœur la conservation de leur liberté, qu'il n'y a pas

un seul cultivateur qui n'ait deux ou trois fusils et des munitions de réserve soigneusement cachés en cas d'invasion étrangère.

» Ce n'était pourtant pas une manière adroite de leur dresser un piége, que de vociférer contre un roi dont on est le sujet, et de dire beaucoup de bien d'un homme qui a été le plus mortel ennemi de la liberté.

» Notre sujet nous porte naturellement à parler de quelques-uns de ces êtres déhontés qui, quoiqu'on ait découvert, à leur arrivée dans l'île, qu'ils y étaient venus pour tâcher de diviser les citoyens, ont néanmoins l'effronterie de ne presque point cacher les ressorts qu'ils veulent faire jouer afin d'y parvenir. Ceux-là sont si dignes du mépris général, que nous ne salirons pas nos pages de leurs noms. Ils ont dû s'apercevoir que le peuple haïtien a des sentimens trop élevés, une assez haute idée de son patriotisme pour ne point les redouter, en les livrant au glaive de la loi. De quelle nécessité est-il donc de se tourmenter ainsi et de dépenser de l'argent pour entretenir des espions et des émissaires dans un pays libre où tout se fait ouvertement, où les hommes de toutes les nations peuvent aborder, sans qu'on s'informe du lieu d'où ils sortent, ni de ce qu'ils y viennent chercher; dans un pays, enfin, qui diffère en tout des autres, dont la politique est toute différente; dont les citoyens savent qu'ils ne peuvent être heureux et libres que sous leur propre gouvernement et dans leur territoire, et qui n'ont en vue que leur indépendance, qui assure leur liberté? car, à y réfléchir mûrement; qu'on les sonde artificieusement; que l'on s'y prenne par des détours indirects et cachés pour les attaquer, il faut bien finalement aborder la question. Alors, le plan le plus compliqué, le mieux conçu vient échouer contre le rocher inébranlable de la résolution qu'ils ont prise de vivre

libres et indépendans, ou de s'ensevelir sous les débris de leur patrie.

» Dans le nombre des espions, l'opinion généralement répandue à Haïti place un évêque et des ecclésiastiques envoyés ici sans qu'on les ait demandés. La constitution d'Haïti accorde bien au président la faculté de solliciter, par la suite, de S. S. le pape, un évêque, pour élever à la prêtrise les jeunes Haïtiens dont la vocation serait d'embrasser l'état ecclésiastique; mais elle n'accorde pas à sa S. S. le pouvoir d'envoyer *indirectement* un évêque *in partibus*, à *Saint-Domingue*, pour y faire le missionnaire et prêcher l'évangile.

» A tout événement, nous nous en tiendrons toujours à ces vénérables curés qui prennent sur eux la charge des âmes et des consciences, dans les différentes paroisses de l'île. Nous y sommes contraints, puisque le pape veut que nous ne soyons que catholiques et apostoliques, et non romains. Aurait-il, après cela, le droit de nous considérer comme dissidens? »

La religion et la liberté, de concert, repoussent l'ignorance. Tandis qu'en France de hideux pamphlétaires multiplient journellement les libelles et les mensonges sur Haïti, qu'ils voudraient faire envisager comme un repaire de barbares et de sauvages, ces sauvages et ces barbares, qui ont quatre à cinq journaux très-bien rédigés, multiplient les écoles, les pensionnats, établissent des lycées, etc. Cette tendance générale vers tous les moyens d'accélérer le progrès des lumières est puissamment secondée par le zèle éclairé du président Boyer. « Le peuple d'Haïti est principalement agricole et guerrier; c'est le trait caractéristique qui le distingue le plus éminemment. Tous les citoyens, lorsque la patrie est en danger, deviennent défenseurs de l'état; le soldat qui n'est pas de service, quitte le fusil et prend la houe. La culture s'accroît et prospère dans le sud, l'ouest et le nord; dans l'est,

elle prend journellement de l'activité. Les mesures adoptées par le gouvernement pour la répartition des terres, sont les mêmes pour toute la république. Des concessions de terre ont déjà été accordées dans l'est, et tout nous porte à croire que nos compatriotes de cette partie vont s'adonner au travail avec ardeur. Devenus propriétaires, ils seront plus zélés à défendre leurs foyers. Les revenus y augmenteront progressivement; et, avec le tems, il y a lieu d'espérer que l'est sera sur le même pied que les autres parties de l'île. On commence à relever les cafeiries qui étaient sans vigueur, et de nouvelles s'y établissent. Les sucreries y peuvent offrir les plus grandes ressources, ainsi que toutes les productions équinoxiales. Le tabac de Puerto-Plata, qui passe pour être d'une qualité supérieure, peut devenir une branche considérable et lucrative de commerce, de même que les bois de charpente et de teinture. Le président d'Haïti a porté son attention sur tous les objets qui tendent à accroître la prospérité de la nation. Ce n'est qu'avec le tems et avec le bon esprit des habitans que l'on peut se flatter de voir s'opérer les plus heureux résultats.

« Le commerce qui se fait actuellement avec l'étranger est considérable, et nous présumons qu'il le deviendra bien plus, puisque les denrées augmentent d'année en année, et que les établissemens sont activés de toute part. S'il y a peu de grandes maisons de commerce haïtiennes dans des ports ouverts, ce n'est pas une raison pour que le nombre ne puisse en devenir plus grand. Cela ne peut manquer d'avoir lieu, puisque toute l'île est en paix, et que de déplorables dissensions ne peuvent désormais entraver les spéculations commerciales. Les citoyens ont le commerce exclusif du cabotage, et le gouvernement a pris les mesures les plus propres à le leur conserver.

» L'armée est tenue sur un pied respectable : elle aug-

mente ses rangs. Elle est régulièrement soldée et habillée, et le gouvernement met toute sa sollicitude à sa conservation. Dans toutes les villes, les citoyens qui n'occupent point de fonctions civiles, s'incorporent dans la garde nationale. Les arsenaux sont bien fournis de tous les objets de guerre, les villes s'agrandissent, les chemins sont réparés et entretenus, des ponts ont été élevés dans des lieux où ils étaient indispensables, les manufactures établies s'améliorent; et, de jour en jour, nous apercevons de nouveaux progrès dans toutes les branches de la prospérité nationale.

» Nos mœurs ont tellement changé pour le mieux, qu'il serait difficile de reconnaître le même peuple dans celui des premières années de l'indépendance et dans celui du tems présent. Il n'y a qu'une seule chose dans laquelle il ne change pas; c'est son caractère altier, belliqueux et persévérant dans ses plus nobles résolutions. Si des colons s'obstinent à nier ces faits, consultez les négocians français qui commercent avec Haïti, et leurs récits fourniront des données pour prédire qu'à une époque très-rapprochée peut-être, Haïti, jadis appelée la *Reine des Antilles*, deviendra, pour cet archipel régénéré, le centre de la civilisation, des lumières et de la liberté. » G.

## OEuvres complètes de M. Necker, publiées par M. de Stael, son petit-fils (1).

*Second article.* (Voyez ci-dessus, T. XIII, pag. 598.)

Les sept derniers volumes des *OEuvres de M.* Necker, contiennent (Tom. IX et X), avec les réflexions sur l'égalité,

(1) Paris: 1822. Treuttel et Würtz; 15 vol. in-8°; 6 fr. le volume, et 12 fr., sur papier vélin satiné.

l'ouvrage intitulé : *De la Révolution française*, imprimé pour la première fois, à la fin de 1796; (Tom. XI) les *Réflexions sur le procès de Louis XVI*, et les *Dernières vues de politique et de finances*, adressées aux Français; (Tom. XII, XIII et XIV) le traité *de l'Importance des opinions religieuses*, et le *Cours de morale religieuse;* et (Tom. XV et dernier) sous le titre de *Mélanges; Éloge de Colbert; Réponse au mémoire de l'abbé Morellet sur la compagnie des Indes; Pensées et esquisses de M. Necker*, publiées par Mme de Staël; les *Suites d'une seule faute*, conte; une *Table chronologique* des écrits de M. Necker et des actes de son administration, *avec l'indication du volume où ils se trouvent.*

Nous avons déjà parlé du *Livre des opinions religieuses.* Le *Cours de morale religieuse* est précisément un recueil de sermons de morale générale, comme les sermons ordinaires des ministres de la religion réformée. L'*Éloge de Colbert* est une pièce académique fort connue. Dans la *Réponse au mémoire de M. Morellet*, M. Necker défendit, autant qu'elle pouvait l'être, la compagnie française des Indes, qu'il avait régie avec talent, mais dont la suppression, prononcée en 1770, excita fort peu de regrets.

Sans doute, sur Louis XVI, *le monde n'a point promis l'oubli et l'union*, et même ce monde, qui les a jurés, n'a que trop commenté, délayé, distillé le fatal procès de ce monarque. Quant aux *pensées* et aux *esquisses de pensées*, elles présentent rarement un vif intérêt.

Cette simple annonce peut donc suffire pour les quatre derniers volumes de la collection. Les Tom. IX, X et XI vont nous fournir le sujet de quelques remarques. Nous croyons avoir prouvé qu'un gouvernement constitutionnel n'entrait point dans les vues personnelles de M. Necker. Il le déclare assez nettement (Tome IX, page 28), au sujet de l'intention que le roi avait montrée de le choisir pour ministre des fi-

nances, en avril 1787, au lieu de M. de Brienne. Si le roi, dit-il, avait persisté, (c'est-à-dire, s'il eût nommé M. Necker), RIEN *de ce que nous avons vu ne serait arrivé.*

Il assure, avec grande raison (Tome IX, page 28), que le public, en voyant sous M. de Brienne le corps législatif nommé *cour plénière, partagé entre les courtisans, il y eut un cri général de réprobation, d'un bout du royaume à l'autre.* Ensuite, il rappelle que, ministre pour la seconde fois, quatre mois après la fixation du jour de l'ouverture des États-généraux, il lui fut *impossible* de songer à en empêcher la réunion; il continue, dans ce volume et le suivant, l'histoire des événemens de cette époque, principalement dans les rapports qu'il a eus avec elle. C'est partout une censure partiale, souvent une satire amère; et il ne parle qu'une seule fois des violences, des complots et du système de pessimisme d'où naquirent de cruelles représailles. Mais il ne tarit pas sur les torts de la révolution; il ne lui fait grâce d'aucune vérité. Instruit mieux que personne des faits publics importans arrivés sous son second ministère, il s'est au moins donné de garde d'accuser, par exemple, le club formé à Versailles, par les députés bretons et francomtois; ce club tant calomnié par le vulgaire des écrivains d'un parti; ce club, où néanmoins les Mounier, les Maury même aimaient à se trouver, où ils étaient bien reçus, et où jamais on ne put remarquer d'autre licence d'opinion, s'il faut ainsi parler aujourd'hui, que la manifestation constante d'une volonté ferme et paisible d'obtenir la constitution monarchique et représentative, objet de toutes les espérances. Retiré définitivement en septembre 1790, M. Necker eut le bonheur de ne pas voir les tristes journées du 20 juin, du 10 août 1792, des 31 mai, 1er et 2 juin 1793, ni les 18 mois de la convention mutilée de 100 membres et plus, ni les terribles scènes des 19 mai et 4 octobre 1795. Nul écrivain n'a encore expliqué assez claire-

ment, assez complétement les vraies impulsions du dedans et du dehors qui ont préparé, accompagné, suivi ces journées importantes, ni la grande part qu'ont toujours prise à nos troubles politiques, les amis du despotisme, en se joignant aux ambitieux, toujours prompts à exploiter les passions populaires et les désordres de l'anarchie. M. Necker en parle avec la plus grande inexactitude : il affirme, par exemple, (Tom. X, pag. 60) qu'au 19 mai (1er prairial), la plupart des députés, assaillis dans leur salle même par les conjurés, se retirèrent et abandonnèrent leur président ; qu'il resta presque seul, entouré d'une populace effrénée ; qu'une troupe de gardes nationaux, *conduits par deux députés* qu'il nomme, délivrèrent la convention. Il est certain, au contraire, que tous ou presque tous les députés restèrent à leur poste; que trente ou quarante, qu'on voulait proscrire de nouveau, et dont je faisais partie, furent pris sur leurs bancs, parmi leurs collègues ; de là, rassemblés de force en un groupe au pied de la tribune; qu'ils y furent long-tems gardés comme prisonniers, et que la convention fut délivrée par huit ou dix membres du comité de sûreté générale, marchant tous au pas de charge, armés de sabres et de pistolets, précédés de tambours battant aux champs, mais suivis en effet d'une troupe de gardes nationaux. Le reste du récit de M. Necker sur le 1er prairial contient encore d'autres erreurs.

Mais, où l'auteur brille et triomphe, c'est lorsqu'il recommande en toutes choses au gouvernement et aux nations un profond respect pour la justice et la morale. C'est sur quoi il insiste à toute occasion; il semble inépuisable sur ce beau sujet; sa logique est constamment vive et convaincante; il expose, il discute, il développe les principes les plus fondamentaux de l'organisation sociale, et principalement ceux d'un gouvernement républicain constitutionnel pour un état indivisible, ceux d'un gouvernement fédératif, et ceux

d'une monarchie tempérée par une représentation nationale.

S'il adresse au fantôme de constitution de 1793, rédigé, comme on disait alors, en style lapidaire, des reproches trop mérités, il rend hautement justice à deux dispositions de ce code singulier, à celle qui consacrait le *droit de pétition*, et qui devait forcer à donner de l'attention et des égards aux réclamations contre les actes inconstitutionnels. M. Necker demande, sans détour, pour toutes les plaintes de ce genre, *un retentissement salutaire*, et une *magistrature indépendante*.

Il ajoute : *On avait écrit une belle parole*, dans ce code de 1793 : *il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé; il y a oppression contre chaque membre, lorsque le corps social est opprimé*. Il aurait voulu trouver cette maxime conservée dans l'une des constitutions postérieures, et rendue efficace par un recours, un patronage bien établi. Cette institution lui paraissait d'un mérite essentiel et particulier pour la France, où, dit-il, on a plus qu'ailleurs le courage éclatant qui fait braver la mort et les périls ; mais où l'on ne possède pas de même ce courage de l'esprit, qui se compose des lumières et du caractère, et qui inspire un généreux dévouement aux amis de la justice. Il regrette qu'on répugne trop parmi nous à se plaindre avec sagesse et avec fierté des atteintes publiques portées aux droits de la nation. Il ne voit pas quelles garanties l'autorité exécutive peut offrir aux particuliers contre ces sortes d'atteintes. Le prince, quel que soit son nom, ne saurait se mêler des affaires contentieuses; il n'est point juge; il n'aurait pas le tems d'en exercer les fonctions. Ainsi, M. Necker pensait apparemment que les ministres et les conseillers d'état révocables ne peuvent pas bien juger les plaintes contre l'exécution des ordres réels, ou présumés, des ministres.

Il balance avec franchise les avantages du gouvernement fé-

dératif, mais il n'omet pas qu'il existe en France un esprit de contradiction avec ce même gouvernement. Les Américains, dans leurs petits états, se contentent d'être heureux : il faut plus aux Français, qui veulent toujours du mouvement, du plaisir, du bruit et de la gloire. Constitués en états fédérés, ils pourraient conserver une haute importance ; mais ils regretteraient le tems où ils formaient d'une manière plus directe les parties d'un grand tout. Les Américains étaient divisés en plusieurs états ; ils ont monté en considération quand ils se sont fédérés ; les Français se croiraient abaissés dans l'opinion, s'ils n'étaient plus unis que par un lien fédéral.... La convenance particulière de la grande et superbe capitale, que les étrangers enrichissent, et où l'on vient, de tous les points du royaume, pour apercevoir la cour, chercher la fortune, les délices, la science, le goût et le talent, est, en France, un grand obstacle à une république fédérative. L'auteur omet des rapprochemens non moins décisifs. En Amérique, il n'y a guère qu'un homme par chaque lieue ; en France, on en compte plus de mille. En Amérique, la plupart des hommes ont peu de besoins factices ; en France, les arts de luxe, et ceux d'agrément, les professions de toute espèce d'industrie casanière et raffinée, occupent presque partout, ou nourrissent dans le loisir, sinon dans la paresse et le désordre, une grande partie de population surabondante et agglomérée.

Cherchant donc un modèle de monarchie tempérée nécessaire aux Français, M. Necker revient encore à son exemple chéri, à cet amas d'usages et d'abus, et de bills contradictoires, dont se compose la constitution anglaise, meilleure sans doute, comme réellement subsistante, et comme favorable de fait au commerce et à l'industrie, que ne peut l'être une constitution quelconque, écrite et non observée. C'est ce modèle anglais qu'il vante sans restriction, comme fit autrefois Montesquieu, et qu'il appelle de tous ses vœux. Cet engoue-

ment, excusable peut-être alors, ne doit plus aujourd'hui aveugler personne.

Mais, avec notre auteur, on est tenté d'admirer *la sage parcimonie, la science profonde*, qui ont fait rejeter, en Angleterre, la distinction des nobles et des non nobles. Le législateur n'a eu garde de renforcer, par un privilége même nominal, le hasard de la supériorité des richesses ou de celle des aïeux plus ou moins certains, ou distingués, ou illustres. Il n'a pas voulu diviser la nation en deux classes, et offenser l'une, en accordant à l'autre des prérogatives inutiles à l'état. La pairie, chez les Anglais, est la seule distinction légale de naissance; elle n'appartient qu'au seul individu qui la recueille comme un faible accessoire de la plus haute magistrature. On a dit qu'en multipliant les titres de noblesse héréditaire, non *à volonté*, mais en faveur des vrais services publics, et du vrai mérite, on ne fait qu'économiser les revenus de l'état. Mais, au contraire, dit M. Necker, c'est épuiser les secours de l'imagination, c'est consommer les capitaux de l'état, c'est contrarier l'opinion publique, cette opinion que rien n'égale en bons services journaliers, qui est plus forte que les lois, et plus active que les gendarmes.

Les *Réflexions philosophiques*, de M. Necker, *sur l'égalité*, étaient d'une extrême importance en 1793; elles sont encore très-dignes d'attention. Il est bien prouvé que l'égalité absolue, et sans aucune gradation d'égards, en raison de l'âge, du sexe, des talens, de l'exercice des fonctions et de l'autorité, soit domestique, soit publique, est destructive de tout ordre social; qu'elle contrarie la liberté même; qu'elle est, en outre, incompatible avec la morale et le bonheur. Après avoir démontré ces propositions, l'auteur conclut en ces termes: *Les inégalités mises en harmonie*, voilà le mot de l'univers. Le développement de cette idée eût formé la consigne des législateurs de la France, s'ils avaient voulu

prendre l'ordre du génie des choses ou du génie des siècles.

« Étrange bizarrerie de l'homme! Il fait la route de la vie, au milieu de tous les genres d'inégalité: disparités de beauté, d'esprit et de talent; disparités de lumières, de mémoire et de prévoyance; disparités de fortune et d'éducation; disparités de force et de santé : il se soumet, il se résigne au moins à ces différences *réelles*, et il ne veut pas supporter la supériorité la plus *idéale*, celle des *rangs* et des *conditions;* il ne le veut pas; et pour la détruire, il compromet la liberté, il ébranle tous les fondemens de l'ordre social; et se jouant des leçons de l'expérience, c'est pour une chimère qu'il est prêt à troubler le repos du monde. »

Voilà des passages brillans et quelques notions justes, mais vagues, mais équivoques. La vraie question qui divise encore les hommes, l'auteur ne la pose pas clairement. Aussi ne l'a-t-il pas résolue. Elle est complexe : il y a des inégalités *réelles*, il y en a d'*idéales* ou de simple opinion, d'opinion arbitraire et fondée même sur des faits vrais ou faux, prouvés ou allégués, ou présumés. Les inégalités *réelles* sont *purement naturelles*, comme les qualités du corps ou de l'esprit; ou *naturelles et civiles*, comme la propriété; ou *civiles*, comme les professions privées et les emplois sans commandement; ou enfin *politiques*, telles sont les fonctions électorales et législatives, soit héréditaires, soit temporaires, religieuses, les fonctions suprêmes exécutives, les fonctions judiciaires, administratives, militaires; et toutes ces inégalités *réelles* forment sans doute des rangs, des conditions, ou reconnus et protégés, ou créés par la loi, mais toujours réglés par elle.

Mais quand on respecte exactement toutes ces inégalités, et toutes leurs attributions dans les limites de la loi, des usages, des mœurs publiques conformes à l'esprit de la loi; alors, s'il arrive que, par système ou par habitude, l'on fasse peu de cas de toutes les autres inégalités, qui sont en elles-mêmes

*idéales*, de l'aveu même de M. Necker, leur patron; si même on les voit de mauvais œil, si l'on se résigne avec chagrin, mais avec calme, à des lois protectrices d'autres supériorités arbitraires par leur nature et trop souvent nuisibles, y aurait-il là une *étrange bizarrerie?* Non, car c'est une manière de penser fort commune ou plutôt générale chez les savans, et même chez les ignorans, parmi toutes les nations civilisées.

Dans les *Dernières vues de politique et de finances offertes à la nation française*, en 1803, M. Necker, fait la critique de la constitution consulaire de novembre 1799; il se livre de nouveau à l'examen comparatif du gouvernement républicain un et indivisible, du gouvernement républicain fédératif, et du gouvernement monarchique tempéré par deux chambres législatives. C'est ce dernier qu'il préfère pour les Français. Mais il convient qu'il était impossible de l'établir à l'époque de 1803, et conséquemment en 1799.

C'est une chose curieuse et piquante de voir comment il s'explique sur l'article 75 de la constitution consulaire, portant que *les agens du gouvernement ne peuvent être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions, qu'en vertu d'une décision du conseil-d'état;* c'est cet article d'une constitution avec conseil-d'état, que l'on nous force à observer depuis 1814, comme faisant partie interprétativement supplétive d'une constitution qui ne connaît point de conseil-d'état.

Notre auteur (T. XI, pag. 72 et suivantes) convient que cet article 75 est une disposition absolument opposée aux idées de responsabilité, et qui élève au-dessus des lois les agens du gouvernement... En dernier résultat, c'est l'affranchissement, pour ces agens, de toute espèce de poursuite de la part des tribunaux, sans le consentement du ministre qui a commandé l'abus. Ainsi, qu'ils prévariquent audacieusement et avec scandale, c'est le premier ordon-

nateur qui décide si l'on peut se plaindre.... Jamais un gouvernement modéré n'a pu subsister à de telles conditions. En Angleterre, de pareilles lois seraient considérées comme une dissolution absolue de toute liberté. Jamais, sous l'ancienne monarchie française, un parlement, ni même une justice inférieure, n'aurait demandé le consentement du prince (1), pour sévir contre une prévarication d'un agent public, contre un abus de pouvoir manifeste..... La cour des aides n'avait pas besoin d'une permission spéciale, pour acquitter ce devoir dans toute son étendue..... Une lettre d'un ministre, d'un préfet, d'un chef de police suffit pour créer un agent; si, dans l'exercice de leurs fonctions, tous ces agens sont placés hors de l'atteinte de la justice, à moins de permission spéciale du gouvernement, celui-ci a dans sa main des hommes qu'un tel affranchissement rendra fort audacieux, et qui seront encore à l'abri de la honte. Quels instrumens pour la tyrannie! »

On lit, page 17, une autre maxime contre la règle très-remarquable posée par M. Necker, et bien en contraste avec ce qu'on a mis en fait illégal, puis en loi, depuis 1814 : « Un traitement convenable doit être attribué au corps législatif, et je le fixerais à douze mille francs pour les deux *conseils* (chambres), indistinctement. » On sait que ce défaut de traitement prive la France de plus des trois quarts de ses éligibles, et constitue, pour un petit nombre, un énorme privilége. Les serviteurs le plus chèrement indemnisés furent toujours ceux dont la rétribution n'est pas connue.

Les Français qui savent que notre chambre des comptes, par la loi napoléonique de son établissement, est soumise à la correction du prince et de son conseil-d'état, qu'ainsi elle

(1) Notez pourtant que les officiers du ministère public, amovibles depuis 1814, étaient inamovibles dans l'ancien régime.

ne saurait atteindre tout-à-fait au but de son institution, verront avec plaisir les avis suivans que donne M. Necker sur ce sujet (pag. 170 et suivantes) : « la révision (des comptes) doit être confiée à des fonctionnaires indépendans du gouvernement, puisqu'ils sont appelés à contrôler les actes mêmes de son autorité. On devrait donc prononcer constitutionnellement qu'ils seront nommés par le corps législatif, et sur la proposition que se feraient alternativement les deux conseils de trois candidats pour chaque place, etc. »

On pourrait multiplier les citations de cette nature. Elles font honneur au jugement de M. Necker, et font assez voir qu'au milieu des orages révolutionnaires, il refit son éducation de publiciste français, et finit par se montrer assez libéral, assez équitable, ou, si l'on veut, très-mal pensant.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

EXAMEN CRITIQUE DES CONSIDÉRATIONS DE MADAME DE STAEL SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, *avec des observations sur les* Dix ans d'exil, *du même auteur, et sur Napoléon Bonaparte ;* par J. Ch. BAILLEUL, ancien député (1).

A l'apparition du livre de Mme de Staël *sur la révolution française*, la curiosité publique fut vivement excitée. L'esprit élevé de l'auteur, sa vie toute contemporaine des événemens, et plus d'une fois impliquée dans la mêlée des opinions ou des partis, son âme généreuse et si bien faite pour comprendre l'enthousiasme de la liberté, tout, jusqu'à ses liens de famille et ses affections privées, promettait des vues profondes sur les causes et la marche de cette grande révolu-

(1) Paris, 1822. Deux vol. in-8°. *Seconde édition.* Chez Renard, libraire, rue Sainte-Anne. Prix, 12 fr; et par la poste, 15 fr.

tion, des détails précieux sur ses épisodes, enfin une appréciation équitable de son but et de ses résultats. L'attente générale ne fut pas trompée; et, malgré les imperfections dont la faute est au tems qui l'a surprise, malgré les taches légères dues à quelques préventions, dont il est si difficile à notre faible nature de se dépouiller entièrement, Mme de Staël a laissé un monument digne de son génie, et plein d'instruction pour ceux qui se plaisent à étudier l'avenir dans le passé.

Cependant, il était aisé de prévoir que tout, dans un pareil ouvrage (quel que fût l'esprit qui l'aurait inspiré), ne serait pas reçu sans contradiction. Car, bien que la vérité soit une, elle prend toujours dans notre esprit la couleur de nos sentimens personnels; et si l'auteur écrit avec ses préjugés, c'est aussi avec nos idées antérieures que nous lisons son livre: de là, tant de diversité dans les jugemens que nous portons sur un même ouvrage. Mais ce désaccord doit se manifester surtout au sujet d'une révolution qui a soulevé tant d'intérêts, agité tant d'opinions, ému tant de passions; et lorsqu'on en vient à discuter les principes, à juger les faits et les hommes, combien alors les préventions doivent-elles être plus aveugles, les passions plus actives, les préjugés plus opiniâtres!

Un écrivain patriote a entrepris l'examen critique des *Considérations* de Mme de Staël: il la suit pas à pas, et relève patiemment, chapitre par chapitre, ce qui lui paraît mériter une réfutation. Peut-être serait-il bon que, sur chaque ouvrage remarquable et dont le sujet appelle la contradiction, un travail analogue fût entrepris et exécuté avec la même bonne foi: cette lutte d'opinions contraires ne peut que profiter à celui qui cherche la vérité. Toutefois, ce sera toujours, pour un talent distingué, une abnégation de soi-même bien méritoire, de s'attacher ainsi au char du triomphateur, pour compter minutieusement ses écarts, et enregistrer ses faiblesses. Car, si d'avance on peut s'attendre que, dans cette po-

tite guerre de détails, le critique doit avoir souvent l'avantage, il est difficile, d'un autre côté, que cette marche patiente, cette allure étrangère à laquelle il s'asservit, puisse à la fin produire ce qu'on appelle un livre bien fait.

Intimement convaincu de la bonne foi de Mme de Staël dans chaque page qu'elle a écrite, j'ai cru reconnaître la même bonne foi dans les réfutations de M. Bailleul. Tous deux cherchent la vérité; mais les faits ne leur ont pas toujours apparu sous le même aspect, leurs raisonnemens ne partent pas toujours des mêmes principes. Spectateurs de cette lutte d'opinions, nous n'y avons d'autre intérêt que l'instruction qui en peut sortir. Je m'estimerai heureux toutes les fois que je les trouverai d'accord. Réunis dans leur amour pour la liberté, le plus souvent leur opposition sera dans les moyens de l'établir ou de la défendre. Ne pouvant suivre ici le critique dans tous les détails de son *examen*, je tâcherai de saisir les point les plus importans de la discussion, et de résumer les opinions essentielles qui partagent les deux adversaires.

L'un et l'autre, au souvenir des abus, des priviléges et de l'arbitraire qui caractérisaient l'ancien régime, en présence des lumières qui avaient éclairé le dix-huitième siècle, et de l'esprit d'examen qui s'était si fort enhardi, s'accordent à penser qu'un pareil état de choses ne pouvait subsister long-tems, et qu'une crise était inévitable. Mais ces changemens nécessaires et désirés, au lieu d'être l'ouvrage d'une révolution violente, ne pouvaient-ils s'opérer par une réforme juste, graduelle et salutaire? Mme de Staël trouve d'abord, dans les assemblées provinciales, dont l'essai, tenté par M. Turgot, avait été renouvelé par M. Necker, une transition naturelle au gouvernement représentatif. Puis, entraînée par son admiration pour l'Angleterre, elle ne voit de salut pour la France que dans la constitution anglaise, dont, il faut l'avouer, elle semble n'avoir jamais reconnu les défauts. Le grand reproche qu'elle

adresse à l'Assemblée constituante, c'est de n'avoir pas admis une seconde chambre, héréditaire, dont l'autorité conservatrice eût mis un frein aux envahissemens d'une assemblée unique. Sans entrer dans la question de savoir laquelle de ces deux formes du gouvernement représentatif est la meilleure, toute la difficulté se borne ici à constater si l'établissement d'une seconde chambre était alors possible : les réflexions de M. Bailleul sur ce sujet me paraissent judicieuses.

« Pourquoi, dit-il (1), proposer crûment l'adoption de la constitution anglaise? On ne transplante pas une constitution comme un arbre; et une constitution ne consiste pas seulement dans l'établissement d'une chambre haute et d'une chambre basse; ce n'est là qu'une simple forme, qui peut être tout-à-fait insignifiante, sans une foule d'établissemens analogues qui l'appuient, et sans un esprit général qui l'anime.....

» Qu'est-ce qu'une constitution? Suffit-il, pour jouir de ce bienfait, de donner à un corps délibérant les lois, le nom de parlement, de le diviser en deux chambres, dont l'une, si l'on veut, s'appellerait *chambre haute*, et l'autre *chambre basse?* Regarderait-on comme indifférent à l'ordre constitutionnel la qualité des personnes, l'esprit dont elles sont animées, leurs préventions, leurs prétentions; les différens corps de l'état, leur organisation et leurs attributions; l'état de la législation, particulièrement en ce qui concerne la sûreté des personnes et la propriété; la division du territoire, et le mode relatif d'administration dans toutes ses parties? ou plutôt ne sont-ce pas tous ces objets de détail qui forment une constitution, dont les grands corps délibérans et l'autorité exécutive ne sont que les sommités?

» D'après cette observation, quelle analogie y avait-il, en 1789, entre notre situation morale et notre organisation po-

(1) T. I, pag. 185; 196; 223; 341.

litique, avec l'Angleterre, à quelque époque de son histoire qu'on l'examine?.....

« M. de La Luzerne proposa de former deux chambres, en réunissant le *haut* clergé à la noblesse, et le *bas* clergé aux communes. C'est ici que commencent les inconcevables difficultés qui accompagnaient cette situation.

» La noblesse ne voulut point admettre la division des états-généraux en deux chambres; ce qui, en effet, était inconciliable avec l'esprit qui animait cette caste. Si la noblesse, comme l'avait proposé M. de La Luzerne, se fût formée en espèce de chambre des pairs, elle se fût opposée à toute réforme qui aurait blessé ses intérêts ou ses prétentions; on se serait trouvé dans la nécessité de prendre un parti décisif; ce qui aurait eu le double inconvénient d'une crise de plus, et d'une plus forte prévention contre la division du corps-législatif en deux chambres. »

Comment, en effet, établir cette seconde chambre? L'aurait-on composée des députés de la noblesse, dont la majorité s'était montrée si ennemie du nouvel ordre de choses, si ardente à défendre ses priviléges, si opiniâtre dans son opposition à la réforme des abus? Ou bien aurait-on choisi, pour la former, des hommes d'une opinion éprouvée, pris dans tous les rangs de la société, en leur assurant des dotations qui missent leur fortune au niveau de leur titre? Mais cette fusion que trente ans de révolutions ont à peine rendue possible, qui eût osé alors en concevoir l'idée?

Ces transitions douces, graduelles, étaient donc impraticables : pourquoi? parce que le besoin de conquérir, et la prétention de conserver avaient mis en présence deux partis acharnés, irréconciliables, les amis du nouvel ordre de choses, et ses ennemis : entre eux nulle transaction n'était possible; il y avait donc une guerre inévitable, jusqu'à ce que l'un des deux partis fût réduit, résigné.

Jusqu'ici l'esprit suit volontiers les raisonnemens de M. Bailleul, que je crois avoir résumés fidèlement. Mais cette guerre, en admettant qu'elle fût inévitable, à qui oserait-on faire un reproche d'en déplorer les calamités? Et puis, ceux qui l'ont faite, se sont-ils toujours maintenus dans les bornes d'une légitime défense? n'ont-ils porté que des coups dont la justice n'ait pas eu à gémir? De ce qu'une révolution était nécessaire, en faut-il conclure qu'elle fût nécessaire dans toutes ses circonstances et avec tous ses excès?

C'est dans ces points surtout qu'éclate la dissidence entre Mme de Staël et M. Bailleul. Celui-ci, par exemple (1), s'étonne que madame de Staël approuve les résultats de la révolution, et blâme les moyens employés pour l'accomplir, les *circonstances fâcheuses* qui l'ont accompagnée. — Mais je ne vois là rien de contradictoire, ce sont les vrais amis de la liberté qui doivent le plus détester les forfaits commis sous son nom. Oui sans doute, pour la faire aimer, il faut la montrer pure des crimes qui l'ont souillée. Le plus sûr moyen de décréditer une bonne cause, c'est le zèle exagéré qui prétend tout justifier, et montrer comme infaillibles tous ceux qui se sont enrôlés sous une même bannière. Mieux vaudrait un sage ennemi. — Les circonstances étaient difficiles, dira-t-on. — Qui le nie? elles imposent l'obligation de juger sans passion, avec indulgence même, les hommes qui ne furent qu'égarés; mais les actes doivent être impitoyablement frappés de réprobation, toutes les fois qu'ils sont immoraux et injustes.

Des récriminations ne sont pas une justification; or M. Bailleul ne fait presque jamais que récriminer. Aux excès commis à de malheureuses époques, il oppose les résistances des privilégiés, et les torts de l'émigration. La plupart des actes que Mme de Staël condamne comme violens et in-

(1) T. I, pag. 101.

justes, il veut les justifier par les agressions ou les dangers qui les ont provoqués.

« Il n'y en a pas un seul, dit-il (1), qui n'ait été le résultat d'une provocation. Ainsi, on fait marcher des troupes sur Paris, les citoyens prennent la Bastille. On manifeste, dans un banquet à Versailles, des intentions faites pour soulever la nation; il s'agit de mesures de départ dictées par le conseil secret : les journées des 5 et 6 octobre arrêtent ces desseins..... Les rois, bien ou mal instruits de notre situation, se liguent contre la France, et publient les manifestes les plus outrageans pour les amis de la liberté publique; on répond par ces mots bien simples : Conspirons la perte des rois.....

» En quatre-vingt-treize (2), nos frontières sont envahies par l'étranger, les départemens de l'Ouest sont en proie à la guerre civile; dès-lors, toute modération est bannie des délibérations, et ceux qui prévoient que des déterminations exagérées produiront des maux inévitables, sont repoussés comme des conspirateurs..... C'est parce qu'on fait abstraction de l'attaque pour ne voir que la défense, ou plutôt parce qu'on ne considère la défense que comme un acte facultatif, qu'on tombe dans tant d'erreurs, qu'on se permet tant de faux jugemens. Dans l'histoire de la révolution, il n'a pas été pris une mesure qu'il n'y ait eu une provocation; cependant, on ne parle jamais de l'aggression. Alors la défense paraît monstrueuse, on la présente comme l'ouvrage de la folie et de la méchanceté, quand c'est l'aggression qu'il faudrait, avant tout, accuser; quand c'est l'aggression qui ferme la bouche aux hommes naturellement amis de la paix, et qui compromet la modération elle-même. Les masses ne conçoivent pas qu'on puisse répondre à la violence autrement que par la violence.»

---

(1) T. I, pag. 355.

(2) Ibid., pag. 283.

De tout cela, que faut-il conclure? une seule chose : les privilégiés qui voulaient voir la France en feu, pour reconquérir leurs priviléges, étaient coupables; les rois qui menaçaient l'indépendance de la France étaient insensés; les émigrés qui portèrent les armes contre leur patrie, furent criminels : mais les torts et les crimes d'un parti ne parviendront jamais à faire absoudre, aux yeux de la justice, les crimes du parti contraire; et le souvenir des proscriptions, des spoliations, des flots de sang innocent versés sous le règne de la convention, s'élèvera toujours contre les abominables auteurs ou les aveugles instrumens de ces vengeances fatales.

Dans un autre endroit, en parlant des indemnités que Mme de Staël supposait dues au clergé, M. Bailleul a écrit cette phrase : « *Je crois que la justice est ici tout-à-fait subordonnée à l'intérêt public.* » Voilà un principe très-commode pour justifier toutes les usurpations, tous les abus de la force. Non, jamais nul intérêt, ni public, ni privé, n'a droit de faire fléchir la justice; tout gouvernement qui se permet de la violer, tôt ou tard en porte la peine; on tourne bientôt contre lui-même les armes qu'il n'a pas craint d'employer : il n'est pas une des phases de notre révolution qui n'atteste cette vérité. Je me bornerai à citer le 18 fructidor, que M. Bailleul s'efforce de justifier par le même principe; il prépara le 18 brumaire et l'autorisa.

« Quoi! parce que la loi ne donnait pas telle ou telle attribution au directoire (de dissoudre les conseils), devait-il laisser périr la patrie? devait-il laisser le champ libre aux conjurés? Les propositions les plus séditieuses, les désordres, les assassinats qui couvraient la France de deuil, de larmes et d'effroi, ne l'avertissaient-ils pas assez que la nécessité est aussi une loi, et que cette loi ne permettait plus le moindre retard dans ceux qui, revêtus des pouvoirs publics, devaient veiller à la sûreté publique, à la conservation et à la sécurité des indi-

vidus? *Dans les momens de dangers, c'est le danger qui est la mesure du droit;* et y eut-il jamais danger plus imminent? (1)....

« On pouvait d'abord examiner la légalité de leurs nominations (les membres des conseils), et il n'y en avait pas une, au moins quant aux chefs, qui n'eût été accompagnée d'intrigues et de violences. En admettant que les nominations eussent été régulières, et que l'on se fût trompé sur les intentions des élus, du moment que la conjuration était constante, prouvée, et que les élus en étaient les complices, les agens et les chefs, ne perdaient-ils pas, par le fait même, le caractère dont ils auraient été revêtus? Quand les preuves n'auraient pas été acquises, la présomption seule n'obligeait-elle pas la portion fidèle des autorités à prendre toutes les mesures que la sûreté publique et le maintien des lois fondamentales de l'état exigeaient? Parce que les directeurs n'avaient pas, par la loi, la faculté de dissoudre les chambres, faut-il en conclure que les chambres, et encore une portion des membres des chambres, avaient la faculté de dissoudre l'état? C'est cependant ce qui résulterait des assertions de Mme de Staël (2).

» Je crois avoir prouvé que l'emploi qu'on a fait de la force militaire, au 18 fructidor, avait pour but d'assurer l'indépendance de la représentation nationale, et non d'y porter atteinte et l'envahir. J'ajouterai que quand même, à cette époque, le gouvernement aurait eu la faculté de dissoudre les chambres, il n'eût pas dû s'en tenir là, du moment qu'il y avait conspiration, non-seulement contre ce qu'on peut appeler le régime directorial, ce qui aurait bien suffi pour justifier des mesures rigoureuses, puisque enfin ce régime existait

(1) T. II, pag. 323.
(2) Ibid., pag. 345.

légalement, mais contre les droits nationaux et les bases du gouvernement représentatif, désormais seules admissibles en France. Dès-lors, les complices de la conspiration qui s'étaient introduits dans le corps législatif pouvaient, devaient être recherchés et punis. Dans tous les cas, des poursuites ainsi motivées ne pouvaient qu'ajouter à la considération des membres purs des chambres, affermir la tranquillité dans l'intérieur, et imposer aux puissances étrangères ». (1)

M. Bailleul établit fort bien, et c'est en effet une chose reconnue aujourd'hui, qu'il y avait une conspiration flagrante contre le gouvernement républicain. Il en conclut avec raison que les conspirateurs devaient être recherchés et punis ; car, qui oserait contester à un gouvernement le droit de repousser les attaques par lesquelles son existence est menacée, et de se défendre par tous les moyens *légaux* qui sont en son pouvoir? Si donc l'on conspirait d'une manière si avérée, il fallait invoquer le secours des lois, et livrer les conspirateurs aux tribunaux compétens ; mais tous les raisonnemens que l'on peut faire sur le péril de la situation, ne sauraient prouver que le coup d'état ne fût illégal. La violation de la représentation nationale est un attentat que rien n'excuse ; l'emploi des baïonnettes est un appel à la violence, et justifie d'avance toutes les usurpations. L'expérience de tous les tems, d'accord avec la justice éternelle, ne peut-elle donc nous enseigner que ces éliminations politiques, ces épurations violentes, sont des germes de révolutions perpétuelles? Le terrible dictateur n'eut qu'à suivre, dans la funeste journée du 18 brumaire, la route frayée par le directoire, et à tourner contre lui ses propres argumens.

Aussi M. Bailleul, pour être conséquent, se voit forcé de justifier également ce nouvel attentat : « Les choses étant par-

(1) T. II, pag. 382.

venues à une telle extrémité (1), il n'y avait cependant pas d'autre moyen d'en sortir; et les mots d'*attentat*, de *violation* de droits, d'*usurpation*, n'expliquent pas plus cette situation, qu'elles n'indiquent comment on pouvait mieux faire pour agir plus régulièrement.....

« S'il n'y avait que la force pour sortir du chaos où l'on s'était vu plongé tout-à-coup, il avait bien fallu l'employer. »

Tels sont, je crois, les points de dissidence les plus remarquables entre l'auteur des *Considérations* et son commentateur. Il en est d'autres sur lesquels ce dernier me paraît avoir plus d'avantages; par exemple, lorsqu'il montre comment les affections de Mme de Staël ont quelquefois altéré la rectitude de ses jugemens, lorsqu'il poursuit ses préjugés aristocratiques, et son penchant pour les *familles historiques*. Mais il ne me paraît pas avoir bien compris les sentimens de Mme de Staël, lorsqu'elle dit du mal de la France : « Avec quel bonheur elle tombe sur la France et sur les Français! » s'écrie-t-il en plusieurs endroits (2). Il me semble que, dans les reproches les plus amers qu'elle adresse à sa patrie, on voit toujours percer un sentiment de regret : elle ne la flatte point, et c'est par désir de la voir meilleure. Ici, elle parle des ambitions subalternes, de cette fureur d'obtenir des places qui a corrompu tant de citoyens; et certes, elle avait beau jeu. Le patriotisme ne consiste pas à s'aveugler sur les défauts de la nation.

Du reste, je le répète, toutes les critiques de M. Bailleul paraissent dictées par une parfaite bonne foi; même lorsqu'il attaque le plus vivement, c'est dans l'intérêt de ce qu'il regarde comme la vérité, et il se défend toujours d'être un des détracteurs de Mme de Staël.

---

(1) T. II, pag. 416.

(2) Ibid., pag. 466

Le dissentiment devient beaucoup plus rare dans la quatrième partie. Deux vrais amis de la liberté devaient se trouver d'accord en parlant du plus terrible ennemi qu'ait jamais eu la liberté. L'*examen critique* contient un chapitre très-intéressant sur Bonaparte, sur ce qu'il a été, sur ce qu'il pouvait être; on y trouve plusieurs anecdotes qui contribuent à faire connaître son caractère et les vues qui l'ont guidé. Je ne puis mieux finir qu'en citant quelques passages de ce chapitre, rempli de réflexions que n'aurait pas désavouées Mme de Staël.

« Napoléon Bonaparte arrive au pouvoir suprême : dans l'état de lassitude et de dégoût où se trouvait la France, par suite d'événemens qui ne promettaient que de nouveaux désordres, et lorsque *les puissances de l'Europe avaient déjà reçu de si rudes leçons pour s'être mêlées de ce qui ne les regardait point*, tout lui était possible. Jamais mortel n'avait eu devant lui une aussi grande destinée. Il ne l'aperçut même pas, et personne ne la lui montra (1)....

» Au lieu d'épurer et de régler la révolution, il la met de côté; il abandonne ce qui appartenait à la révolution aux laquais de la contre-révolution, sans même se douter que, *produit* lui-même de la révolution, il se place sur un abîme par ce faux système. Au lieu de conquérir l'Europe par la puissance des institutions, il ne connaît que l'emploi de la

(1) Quelques hommes qui eurent le courage de faire entendre à Bonaparte des vérités prophétiques, de lui montrer la noble destination qu'il avait à remplir, les grandes destinées auxquelles il pouvait s'élever, en devenant l'homme du siècle, l'homme de la civilisation, le fondateur des gouvernemens représentatifs, le Washington de la France; qui cherchèrent à le détourner de la fausse gloire des conquêtes, en lui présentant avec énergie, « les guerres d'ambition comme repoussées par l'opinion publique, reine des rois, et comme devant le conduire, au bout d'une longue avenue de lauriers, dans un gouffre ensanglanté où la France serait pré-

force ; il n'imagine que des imitations et des parodies de l'ancien régime, que les ressources d'une politique commune, astucieuse et machiavélique : ce qui explique comment, avec un ascendant qui dominait l'Europe, son gouvernement ne présentait que la physionomie la plus étrange, la plus capricieuse et la plus inquiétante ; ce qui explique encore l'admiration de ceux qui ne voyaient que sa puissance, en même tems que l'élognement, le dégoût et la haine de ceux qui ne jugeaient que ses moyens.....

» Il n'avait pas conçu l'idée de vaincre l'Europe par l'ascendant des institutions · il chercha donc, au milieu de tous les hasards et de tous les périls, un autre moyen de subjuguer l'Europe, moyen commun, moyen vulgaire, et trop souvent criminel, celui de la force.....

» Quelle dépense d'intelligence, de caractère et de génie, pour aller mourir sous le joug d'un ennemi, et sur un rocher perdu dans de vastes mers !

» Qui le croirait ? l'Europe, dans ce moment, est dans l'état le plus pénible, précisément par suite de la même erreur qui a perdu Napoléon Bonaparte. Les gouvernemens de l'Europe se trompent, comme il l'avait fait, sur les hommes et sur les choses, en voyant des révolutions dans les idées les plus salutaires et les plus honorables, et des révolutionnaires dans les

---

cipitée avec lui » (expressions employées, en 1800, dans une conversation particulière avec le premier consul) : ces hommes généreux et sincères, véritables représentans d'une nation condamnée alors au silence de la servitude, furent disgraciés, étouffés, proscrits, repoussés de toute espèce de carrière où leurs vues de bien public auraient pu se manifester et contre-balancer l'influence des courtisans et des flatteurs. Voyez, entre autres pièces remarquables sur ce sujet, plusieurs mémoires remis à Bonaparte, placés au commencement du T. IX du *Recueil de pièces officielles*, etc, publié par M. Schœll, à Paris, en 1814, 1815 et 1816.

(N. d. R.)

hommes les plus recommandables, les mieux éclairés et les mieux pensans (1).

» Quel spectacle pour ces êtres qui ne rêvent que contre-révolution et compression des peuples, que Napoléon mourant vaincu et exilé! Qui jamais aura un bras aussi puissant pour vaincre et pour opprimer? » ARTAUD.

---

(1) En effet, la plupart de ces hommes, ceux qui sont les organes fidèles de l'opinion et des vœux des peuples, loin de provoquer des révolutions, des troubles et des guerres que tous les gens de bien voient avec douleur et cherchent à éloigner, se bornent à désirer et à demander, partout où ils peuvent faire entendre leurs voix, la réforme paisible et graduelle des anciens abus, exigée impérieusement par l'état actuel des lumières et par les nouveaux besoins des nations, comme Louis XVIII lui-même l'a reconnu et proclamé, dans le préambule de la Charte constitutionnelle : ils réclament l'établissement d'institutions appropriées à ces progrès des lumières et à ces besoins publics, et seules capables de consolider ou de raffermir les trônes et l'ordre social, par une heureuse harmonie entre le pouvoir et la liberté.

La même vérité, alors prophétique, et confirmée depuis par des preuves multipliées, fut développée, en *août* 1815, dans un écrit sur les élections, intitulé : *Quelques Réflexions sur l'esprit qui doit animer les écrivains politiques, amis de la patrie et du roi, et diriger les membres des colléges électoraux dans le choix des députés.* L'auteur s'exprime ainsi : « *L'esprit révolutionnaire,* qui a trop long-tems agité la France, et dont les déplorables erreurs ont fait oublier les vrais principes et le but de la révolution, a maintenant passé dans une certaine classe d'anciens royalistes, et peut livrer la patrie à de nouvelles et incalculables calamités.... Cet esprit, germe fécond de troubles, qui ne serait pas moins funeste, anti-social, destructeur de toute moralité, de toute vertu, en 1815, qu'il ne l'a été, en 1793, est aujourd'hui plus actif et plus dangereux dans le camp des anciens royalistes, que du côté des partisans d'un système libéral et constitutionnel. Les premiers ont à recouvrer des propriétés et des priviléges dont la révolution les a dépouillés; ils ont à exercer des vengeances pour les maux qu'ils ont soufferts; ils ne peuvent se livrer à leurs passions, sans troubler de nouveau l'ordre social. Les seconds veulent conserver les propriétés et les garanties qu'ils ont acquises par le bienfait des lois, et faire assurer le maintien des institutions actuelles, que l'opinion et la raison publiques, la force des choses et la Charte ont consacrées. » (N. d. R.)

# LITTÉRATURE.

## La Byzanciade, *poëme par l'auteur des Trois Ages* (1).

Dans presque tous les genres de littérature, on voit, chez le même peuple, plusieurs hommes éminens se disputer la palme du génie. Sophocle et Euripide, Térence et Plaute, Corneille et Racine, Goethe et Schiller brillent presque également, chacun sur leur théâtre, et laissent aux oisifs de la littérature le plaisir de leur assigner un rang, et de les rapprocher par des parallèles. Mais la poésie épique semble, dans chaque nation, n'être représentée que par un seul homme. *Homère*, chez les Grecs, *Virgile*, à Rome, *le Tasse*, dans l'Italie moderne (2), *Camoëns*, en Portugal, *Milton*, en Angleterre, *Klopstock* en Allemagne, et parmi nous *Voltaire*, quoique l'on dispute souvent à la *Henriade* les véritables qualités de l'épopée, ont seuls tenu ce sceptre de la poésie. C'est sans doute un genre bien difficile que celui où plusieurs siècles, parmi des millions d'hommes réunis, produisent à peine un chef-d'œuvre. Il faut, il est vrai, qu'une épopée excite un bien vif intérêt pour que l'on ose la lire. Qui pourrait, en effet, braver huit ou dix mille vers, s'il n'avait de puissans motifs pour le faire? Aussi tout ouvrage qui n'est pas d'une beauté admirable, est-il condamné bientôt à une obscurité profonde. En vain l'Institut en corps demande-t-il, pour un poëme épique, ce prix décennal que l'on avait créé pour récompenser les plus grands efforts de l'esprit humain. Le public

(1) Paris, 1822. Un vol. in-8°. Firmin Didot, imprimeur et libraire, rue Jacob, n° 24. Prix, 6 fr.

(2) La *divine comédie* du *Dante* n'est point composée sur le plan d'une épopée, et nous doutons qu'on puisse donner ce nom aux badinages ingénieux de l'*Arioste*.

connaissait à peine ce poëme, et depuis long-tems le nom même en est oublié.

Telles étaient mes réflexions, en commençant la lecture de la *Byzanciade*. Je fus étonné d'y trouver un intérêt toujours croissant, et d'arriver sans fatigue jusqu'à la fin du poëme. Je n'oserais pas sans doute le juger comme un de ces chefs-d'œuvre qui doivent commander l'admiration de la postérité, ni comme un astre qui puisse tenir sa place auprès des sept planètes épiques dont j'ai parlé. Mais je pense qu'il serait bien à regretter que l'on n'accueillît pas avec faveur un ouvrage où les événemens s'enchaînent sans choquer la raison ni la vraisemblance; où les vers sont d'une constante harmonie; où la rime toujours riche est toujours amenée par le sens; où l'on trouve un grand nombre de comparaisons et de figures brillantes sans exagération et sans *romantisme;* où enfin le clinquant du style n'est jamais employé à déguiser la pauvreté de la pensée.

Une courte analyse et des citations de ce poëme justifieront, je l'espère, des éloges auxquels se mêleront quelques critiques; et d'abord, je crois devoir blâmer le sujet, cette partie si importante d'un poëme épique. Il faut, pour le rendre intéressant à nos yeux, qu'il porte sur un de ces événemens qui exercent sur le monde une longue influence. Homère nous chante les tems héroïques de la Grèce, et les premiers exploits de ces peuples, chez lesquels brillèrent depuis la liberté et le génie. L'éclat des tems qui ont suivi la guerre de Troie se réfléchit sur elle, et probablement nous nous intéresserions moins à Achille, à Ulysse, à Agamemnon, si la Grèce n'avait pas produit ensuite les Thémistocle, les Démosthène et les Phidias. Virgile fait sortir Rome des ruines de Troie. Ce n'est pas pour un but indigne de ses travaux qu'Énée parcourt si long-tems les mers. Ce n'est pas en vain qu'il éprouve

Mille maux sur la terre et mille maux sur l'onde.

Tout est expliqué par ce vers :

> Tant il fallait d'efforts pour pouvoir fonder Rome!

Pour être le père de ce peuple-roi, de cette nation revêtue de la toge,

> Douce aux peuples soumis et terrible aux superbes.

Sans parler ici des grands sujets religieux qu'ont traités Milton et Klopstock, de l'intérêt qui s'attache pour l'Europe entière à la nouvelle route découverte sur l'Océan par Vasco de Gama, de celui qu'inspire naturellement à des Français le monument élevé au meilleur et peut-être au plus grand de leurs rois, nous verrons que le Tasse, en prenant son sujet dans les croisades, comme le fait après lui l'auteur de la *Byzanciade*, a su choisir le plus grand événement de cette époque. Il a opposé le fanatisme des sectateurs de Mahomet au courage religieux des chrétiens, et il a donné à ceux-ci le but qui devait être le plus sublime à leurs yeux : ils vont conquérir la ville sainte ; ils vont délivrer *il gran sepolcro di Cristo*. De quoi s'agit-il, au contraire, dans notre nouveau poëme? D'une guerre des Latins contre les Grecs, de chrétiens contre chrétiens, se battant, sans trop savoir par quels motifs, et finissant par élever un royaume éphémère, qui, quelque tems après, revient à ses anciens maîtres pour disparaître ensuite sous le bras destructeur des Turcs. Combien le nouveau poète n'est-il point, par comparaison au Tasse, malheureux dans le choix même de ses noms, et comment Murzuffle et Boniface pourraient-ils figurer auprès d'Argant, de Tancrède et de Clorinde?

Le merveilleux qui abonde dans les poëmes antiques, brille encore dans la *Jérusalem délivrée*. Là, le ciel et l'enfer tout entiers se disputent la domination de la cité où mourut le fils de Dieu. Mais, dans la *Byzanciade*, quelles puis-

sances célestes ou infernales pourront prendre parti pour les Grecs schismatiques ou pour les Latins orthodoxes? Aussi, le merveilleux y est presque entièrement nul, et le prince des démons prononce de beaux vers, mais ne présente qu'un personnage insignifiant et inutile.

Enfin, du milieu des combats, le Tasse fait sortir les épisodes de Clorinde, d'Herminie et d'Armide; et l'auteur de la *Byzanciade* admet à peine l'amour dans son poëme, ou ne lui donne qu'un rôle court et secondaire.

Après s'être privé de tant de ressources, voyons ce que notre poète a su faire. Le sujet admis, passons à l'ouvrage.

Les Latins, commandés par Boniface de Montferrat et par Baudouin, comte de Flandre, sont campés à Galata, et séparés de Byzance par le Bosphore. Ils ont, en s'emparant de cette capitale, replacé sur le trône Alexis Comnène, qu'un usurpateur en avait chassé. Mais,

Sans connaître le poids de la grandeur suprême,
Ce roi trop jeune encor ceignit le diadême.
Des piéges du pouvoir bientôt environné,
Il perd les défenseurs qui l'avaient couronné.
Les volages partis tour-à-tour le trahissent.
Les Grecs et les Latins se craignent, se haïssent :
Le tems n'a point encore affaibli dans les cœurs
La douleur des vaincus et l'orgueil des vainqueurs.

Cependant, l'ambition veille. Euphrosine, veuve de celui qui avait détrôné le père d'Alexis, cherche à exciter de nouvelles révolutions. Habile dans l'art des enchantemens, elle évoque l'ange des ténèbres.

Il se lève, il grandit, ses pieds touchent l'abîme,
Et des plus hauts rochers il surmonte la cime.
L'Etna qui le vomit de ses flancs caverneux,
L'annonce à l'Univers par des torrens de feux.
L'air en est embrasé; soulevée et tremblante,
La mer à son aspect recule d'épouvante :

Les flammes ont noirci son front audacieux,
De menaçans éclairs s'échappent de ses yeux.
Il marche enveloppé du voile des nuages;
Son effrayante voix est celle des orages.

Euphrosine, animée par ses perfides conseils, éveille l'ambition de Murzuffle son gendre ; et le malheureux Alexis, enlevé de son palais, va périr dans les cachots. Ses partisans, chassés par l'usurpateur, viennent implorer la pitié des Latins.

Des crimes de Murzuffle et du sort d'Alexis,
On écoute en tremblant les funestes récits.
Le camp frémit d'horreur : cet orageux silence
Est rompu tout-à-coup par des cris de vengeance.

Malgré l'opposition de l'impétueux Dampierre, indigné d'être retenu loin des murs de Solyme, la guerre contre les Grecs est résolue. Dandolo calme et réunit tous les esprits. Ce Vénitien illustre a été lui-même la victime des tyrans de Byzance. Pendant qu'il était ambassadeur dans cette ville,

Le fer a mutilé son front victorieux,
Ses yeux ne s'ouvrent plus aux doux rayons des cieux.
Mais le feu du génie et l'anime et l'éclaire.
Au milieu des Latins, l'illustre octogénaire,
Exerçant avec calme un pouvoir respecté,
D'un monarque et d'un père unit la majesté.

Son caractère est un des plus beaux et des mieux soutenus du poëme, et on l'admire également, soit que, conduit par deux jeunes écuyers, il marche aux combats, soit que, dans les conseils, il déploie sa sagesse et son énergie.

Villehardouin, celui-là même qui a écrit l'histoire de cette guerre ;

Dont la puissante voix transmit à l'avenir,
Des combats des Français l'immortel souvenir ;

Villehardouin est envoyé dans Byzance. Il trouve Murzuffle au milieu des fêtes de son couronnement. Le cirque est rempli d'un peuple nombreux qui applaudit au nouveau monarque.

Souvent on a brisé sur ce même théâtre,
Les images des rois dont on fut idolâtre.
Alors qu'ils gouvernaient on loua leur vertu,
Et déjà l'on condamne un pouvoir abattu.
Où sont les défenseurs du mortel qui succombe?
Ses fragiles appuis s'écroulent sur sa tombe;
Et d'un culte passé vestiges impuissans,
Les autels de la mort n'attirent plus d'encens.

Villehardouin déclare la guerre au nom des croisés. De chaque côté, l'on se prépare aux combats. En vain l'épouse de Murzuffle, Eudoxie, le supplie d'abdiquer une couronne usurpée.

Le crime est un torrent qu'on ne peut remonter :

Murzuffle persiste dans son entreprise, et il entraîne avec lui tous ceux que la vue de l'étranger avertit de combattre pour leur pays. Ce n'est pas le tyran de Byzance, c'est Byzance elle-même que l'on veut défendre.

Et, gémissant des maux d'une ville opprimée,
L'honneur se réfugie au milieu de l'armée.

Les apprêts de la défense sont décrits avec la plus grande richesse de poésie. L'enfer seconde les efforts des Grecs; et ces feux,

Sur la fureur desquels les flots sont sans pouvoir,

dévorent quelques vaisseaux et toutes les machines de guerre des croisés. Mais la plus grande partie de la flotte a échappé à ce désastre; et dans une description, dont les détails brillent de vérité et de poésie, l'auteur nous peint

Au pied de Galata les Latins rassemblés,
Réparant des vaisseaux les agrès mutilés.

Bientôt, Dandolo part avec vingt navires pour s'emparer de Phinopolis, place importante où se fabriquent des armes pour Byzance. Rosalba de Montmorency, héroïne française qui pourrait fournir au poète le sujet de brillans épisodes, s'il ne s'était pas borné à en faire une héroïne, perce d'une flèche le général ennemi, et la ville tombe au pouvoir des croisés. Des pigeons courriers, détachés de Phinopolis, en annoncent bientôt la prise à Murzuffle. On sait que ces oiseaux dans l'Orient sont fréquemment dressés pour cet usage.

Quand la jeune colombe, aux créneaux des sept tours
Suspendant sa demeure et fixant ses amours,
Voit éclore au printems sa famille nouvelle,
Et rassemble ses fils sous l'aile maternelle;
D'agiles oiseleurs, par ses chants avertis,
Vont surprendre la mère auprès de ses petits.
On l'emporte, elle part pour la rive étrangère :
Attachée aux barreaux de sa prison légère,
Des fils qu'elle a quittés elle s'occupe encor.
Au milieu de l'exil, rendez-lui son essor:
Loin des lieux où vos mains la retiennent captive,
Elle fuit comme un trait, elle vole, elle arrive
Aux murs qu'elle a couverts de sa postérité,
Et ramène la joie à son nid attristé.

Les Grecs veulent surprendre à leur retour les croisés commandés par Baudouin. Mais Godefroi de Bouillon lui apparaît en songe et le prévient du danger. Baudouin attaque lui-même les ennemis, qui ne peuvent soutenir son choc terrible.

Le seul Paléologue, arrêtant ses succès,
Résiste vainement aux bataillons français;
Tel qu'un chêne orgueilleux, qu'effeuilla la tempête,
Sur la cime des monts lève sa noble tête,
Et, conjurant les coups des autans furieux,
De son front couronné menace encor les cieux.

Il succombe enfin, après une longue bataille, dans le récit de laquelle on peut remarquer l'art descriptif du poète, et l'intérêt qu'à l'exemple d'Homère, il sait attacher à la destinée de ses guerriers. Le croisés sont vainqueurs et regagnent librement leur camp.

Nicétas, l'ancien ami d'Alexis, a été forcé de fuir Byzance; mais il a refusé de servir les croisés, et

D'ouvrir à l'étranger l'accès de son pays.

Il a choisi pour retraite un lieu voisin du champ de bataille : secondé par des anges de paix déguisés en bergers, il va secourir les blessés,

Et, tels qu'aux premiers feux de la naissante aurore,
Commencent les travaux du vigilant glaneur,
Qui, suivant jusqu'au soir les pas du moissonneur,
Récolte avidement, pour nourrir sa famille,
Quelques rares épis qu'oublia la faucille :
Sur ces guérets sanglans, tel on voit Nicétas
Recueillir les blessés échappés au trépas.

Bientôt il les ramène vers Byzance, et apporte quelque consolation dans cette ville, occupée alors à pleurer la fleur de ses guerriers, et à célébrer la pompe funèbre de Paléologue, le plus grand de ses défenseurs.

Tandis qu'une partie des Latins revenait par terre, Dandolo s'est embarqué sous les murs de Phinopolis. Mais le prince des enfers a vu, en frémissant, ses succès :

Tout-à-coup, au travers d'un torrent de fumée,
Il brandit vers l'Euxin une lance enflammée,
Contre ses ennemis murmure ses complots,
Et du sommet des airs s'élance sur les flots.

La tempête se déclare et disperse les vaisseaux. Au milieu de cet orage, quel tableau triste et sublime! Voyez cette femme, restée sur la poupe d'un navire brisé; son enfant est dans ses bras. Une nacelle s'approche et va la sauver. Son

époux et un courageux ami la dirigent avec peine, en luttant contre l'onde en fureur.

Tantôt, loin du vaisseau l'aquilon les entraîne;
Vers sa poupe tantôt la vague les ramène,
Et déjà Spinola, se penchant vers le bord,
Tend les bras à son fils, qu'avec un long effort,
Suspend hors du vaisseau la faible Salamone.
Il allait le saisir.... Sa mère l'abandonne.
Pour ne plus reparaître, il tombe dans les flots.
Les airs ont retenti de lugubres sanglots.

Je m'arrête, j'ai atteint la fin du septième chant, et présenté au lecteur l'analyse de la moitié de l'ouvrage. Si la marche du poëme, si les vers que j'ai cités lui paraissent justifier le plaisir que m'a causé sa lecture, il saura se le procurer comme moi. Je passerai donc sous silence les belles prophéties de Spinola mourant, la peinture fidèle et concise des mœurs des Bulgares qui viennent piller Byzance comme alliés, en attendant qu'ils la dévastent comme ennemis; la description des jeux célébrés par les Latins, qui rappelle un des chants de l'Énéide, et où toutes les couleurs de la poésie descriptive sont employées à peindre les joutes des marins luttant entre eux sur la poupe de leurs barques, ou se disputant à qui les conduira le plus rapidement vers le but; le bel éloge de la *Jérusalem délivrée* et la manière ingénieuse dont l'auteur en rappelle tous les héros; les chants du troubadour Rambaud, dont on désirerait seulement que le rhythme fût dégagé des entraves du vers alexandrin (1); l'épisode des amours de ce poète avec la

(1) Qu'on me permette de citer encore une stance des chants de Rambaud, où il peint le Bosphore, et la superbe position de Constantinople :

Jeté comme un grand fleuve entre deux parts du monde,
Ce canal voit briller sur sa rive féconde,
Le commerce et les arts de vingt peuples divers.
Il reçoit dans son lit les flottes des deux mers;
Et du grand Constantin la cité fut choisie,
Pour régner à la fois sur l'Europe et l'Asie.

jeune Sangaris ; les remords de Murzuffle et d'Euphrosine; les ravages auxquels Dampierre furieux livre les environs de Byzance; la détresse à laquelle la ruine de ses aquéducs réduit cette superbe ville; la peste qui désole l'armée des Latins, et dont les prières de Dandolo font cesser les ravages ; enfin, les assauts répétés où les Latins, tour-à-tour vaincus et vainqueurs, plantent enfin leurs drapeaux sur les murs de Byzánce, détruisent l'empire de Murzufle, et couronnent Baudouin, qui termine le poëme, en appelant le commerce du monde aux rives du Bosphore.

Mais, en parcourant ces derniers chants pour en tracer le rapide tableau, combien de beaux vers ont passé sous mes yeux! combien de fois j'ai été tenté de m'arrêter et de multiplier les citations pour faire partager au lecteur le plaisir que j'éprouvais ! J'ignore quel succès la *Byzanciade* obtiendra, comme poëme épique. Je n'ai dissimulé ni la difficulté du genre, ni les inconvéniens du sujet. On pourra, dans un aussi long ouvrage, trouver trop de combats, trop peu d'épisodes, quelques répétitions et quelques longueurs ; l'auteur a d'ailleurs un grand tort : il paraît être un homme sans intrigue et sans coterie. Il n'est pas, comme on dit, poussé par les journaux, et ceux qui en ont parlé jusqu'ici, ne me paraissent pas lui avoir rendu justice. C'est, en outre, un homme purement classique, et qui, nourri des anciens poètes, semble presque ignorer ce genre vaporeux et romantique, hors duquel il n'est plus de salut, si l'on en croit ses adorateurs. Mais, quoi qu'il en soit, j'ai cru devoir exprimer mes propres sensations, payer un tribut d'estime à un bel ouvrage, et, j'ose dire, d'admiration à quelques-unes de ses parties; annoncer enfin qu'il nous révèle un grand talent, et qu'il est à désirer que son modeste auteur, trop long-tems ignoré sur notre Parnasse, cherche encore à y cueillir des palmes nouvelles. E. A. JULLIEN.

LEYBA I SIORA, etc. LEYBA ET SIORA, *ou Lettres de deux Amans*, roman polonais, par M. *Julien* NIEMCEWICZ (1).

Cet ouvrage n'est qu'un roman; mais c'est un roman écrit dans des vues très-utiles. L'auteur a voulu disposer les Polonais à s'occuper de la réforme des Juifs, sujet qui peut être aussi d'un véritable intérêt pour les autres nations européennes. Les lecteurs ne seront donc pas surpris, si nous leur parlons un peu longuement de l'ouvrage de M. Niemcewicz.

Commençons par un extrait de son *avant-propos*. Après avoir cité les écrits publiés en Pologne sur la réforme des Juifs, il dit : « Je l'avoue, le sujet est presque entièrement épuisé : mais, animé d'un désir ardent de contribuer à une œuvre d'une aussi grande importance, j'ai pensé que les vices et les préjugés ridicules de nos Juifs, les doctrines pernicieuses et l'administration spoliatrice de leurs rabbins, exposés dans un tableau dramatique, seraient encore plus sensibles et plus odieux : j'ai conçu l'espoir d'amener les Juifs eux-mêmes à apprécier les doctrines du Talmud, que les rabbins ont soin de leur inculquer dès l'âge le plus tendre, afin de les exploiter ensuite à leur profit..... Loin de moi la pensée de persécuter une nation si long-tems malheureuse; je ne cherche qu'à lui faire connaître ses véritables intérêts : tel est le devoir d'un écrivain philosophe et chrétien. »

L'intrigue de ce roman est très-simple. *Siora*, fille d'un commerçant juif de Varsovie, a reçu une instruction soignée qu'elle doit à Leyba, jeune homme de sa nation, vertueux et éclairé. Ce nouveau Saint-Preux, sans ébranler la foi de son élève, la préserve des superstitions qui composent la plus grande partie de la religion des Juifs polonais. L'amour le

(1) Varsovie, 1821. Deux vol. in-12. Chez Zawadzki.

plus tendre ne tarde pas à unir deux cœurs si dignes l'un de l'autre. Cependant, le père de Siora forme le projet d'aller s'établir loin de Varsovie, à Radziviloff, ville située sur les frontières de la Russie et de l'Autriche, pays favorable à la contrebande, où il espère amasser en peu de tems une fortune considérable. Siora, dont la morale est plus délicate, éprouve un très-vif chagrin, en voyant l'auteur de ses jours entraîné dans cette carrière, et par son amour du gain, et par les préceptes du Talmud, qui permettent, ordonnent même aux Israélites de tromper les *Goïms*, nom injurieux qu'ils donnent aux chrétiens.

Mais la pauvre Siora est menacée d'un autre malheur. Son père, quoique contrebandier, n'en est pas moins fanatique. Un des motifs qui l'engagent à quitter Varsovie, c'est qu'il n'y trouve pas assez de livres talmudiques, *ces sources inépuisables de voluptés mystiques, dans lesquelles nos rabbins se plongent tout entiers*, disent les Juifs dans leur enthousiasme. L'imprimerie de Slawuta (1) leur en fournissait abondamment; « mais aujourd'hui, ces livres sacrés sont soumis, comme tous les autres, à la surveillance des *Goïms* : ceux-ci en arrêtent la circulation par toutes sortes de moyens : voyez comme ces Goïms s'emparent de la terre, comme ils en disposent! Dieu l'a-t-il donc créée pour eux (1)? »

Un homme qui est imbu de semblables préjugés, ne donnera point sa fille à un réprouvé, à un hérétique, qui méprise les saints préceptes du Talmud : c'est ainsi que Mochequau qualifie l'amant de sa fille. Ce jeune homme lui inspire une

---

(1) Ville de Volhynie, dans le district de Zaslaw. Son imprimerie fournissait des livres à presque tous les Juifs de Pologne.

(2) Ces paroles ont été prononcées par un juif, à Varsovie, sur la place de Saxe, pendant que le roi passait la dernière revue des troupes polonaises. (*Note de l'auteur.*)

haine profonde, parce qu'il a quitté l'habit de sa nation, qu'il parle polonais, qu'il écrit dans cette langue, et qu'il ose penser qu'un chrétien peut valoir autant qu'un juif.

Mochequau propose donc à l'un de ses amis et associés d'unir Siora à son fils. «Je sais, lui dit-il, que ton fils est laid, bossu, difforme dans son extérieur; mais quelle sagesse! quelle érudition! Comme il possède bien la *Michna*, la *Gamoura*, le *Talmud* (1)! Il connaît tous les mystères cabalistiques; il est animé contre les chrétiens de la haine la plus violente; et de plus, la charge de premier rabbin ne saurait lui manquer. Voilà l'époux qu'il faut à ma fille.» Une dot considérable et des promesses brillantes ont bientôt déterminé le père du jeune rabbin, et son fils, qui se nomme Janquiel, écrit à Siora une lettre dont le style talmudique est d'une originalité qui ne peut passer dans une traduction.

Le livre saint *Michna schulchan arach* établit le pouvoir absolu du père sur sa fille : la pauvre Siora n'a donc pas été consultée, et son sort est décidé. Le jour des fiançailles est fixé, l'amoureux rabbin arrive; le chariot qui transporte ce digne chef de la secte de *Chassidim* est escorté par tous les fidèles de la ville : le père de la fiancée reçoit son gendre futur avec le plus grand respect. «Je ne suis que ton esclave, lui dit-il; et cependant, tu daignes jeter les yeux sur un malheureux tel que moi!» Siora ne partage point cet enthousiasme. Son cœur est déchiré; elle vient d'apprendre que son cher Leyba a été frappé d'anathème et court le plus grand danger, parce qu'il a parlé de réformes, et dévoilé quelques abus. L'amour véritable redouble d'énergie et de courage, dans ces momens d'épreuve. Lorsque le fiancé vient prendre la main de Siora pour la conduire sous le dais où les époux reçoivent la bénédiction nuptiale, selon les rites des Hébreux,

(1) Livres mystiques des Juifs.

elle résiste avec force, et le méchant bossu, qui veut l'épouser malgré elle, est renversé par terre. Le mariage est différé, mais non pas rompu ; et pour y contraindre sa fille rebelle, le père de Siora la confine dans un village éloigné, où elle est soumise à des Juifs qui l'accablent d'humiliations. L'auteur peint avec des couleurs très-comiques les efforts des gardiens de cette malheureuse fille pour l'instruire et la convertir, et il a soin d'indiquer les auteurs célèbres qui lui ont fourni les détails qu'il rapporte.

Tandis que l'amante de Leyba gémit dans sa prison, celui-ci entretient une correspondance intéressante avec un autre Juif, nommé Abraham, homme animé d'un zèle éclairé pour la foi de ses pères ramenée à sa pureté primitive. Les lettres d'Abraham sont pleines de faits curieux sur les persécutions que les Juifs ont essuyées dans les différens états de l'Europe, sur la protection qu'ils ont toujours obtenue dans la Pologne, et sur les priviléges que ses rois leur accordaient. C'est ici que l'auteur a placé le développement de ses vues de réforme et d'amélioration morale des Juifs. Il expose ce que l'on a fait dans d'autres pays ; il cite les écrivains juifs qui ont obtenu une réputation méritée, tels que *Kalmenson, Bendavid, Friedlander, Jacobson, Mendelson, Weffel*, etc. Il fait aussi mention des écoles et des autres institutions israélites établies en Saxe, en Prusse, etc. ; et lorsqu'il en vient au grand sanhédrin de France, il applaudit aux principes que cette assemblée a proclamés. Il s'appuie sur l'autorité du vénérable *Cologna*, et il exprime le vœu que les Juifs de Pologne obtiennent un jour des chefs aussi dignes d'estime que celui qui dirige leurs coreligionnaires de France, ou qu'ils se passent tout-à-fait de rabbins.

Une amitié de collége unit le jeune Leyba au comte de Tenezyn, seigneur polonais, qui fait servir l'influence que son rang lui donne à tout ce qui intéresse l'humanité, sans

distinction de secte. Cet homme, aussi bienfaisant qu'éclairé, s'occupe du sort des Juifs, et d'abord de ceux qui habitent ses terres. Leyba est reçu et honoré dans la société du comte; l'auteur en avait besoin pour arriver au dénoûment. Le jeune Tenezyn force les rabbins à lever l'anathème prononcé contre Leyba, et tire Siora du lieu où elle était retenue. Cette prison était une de ces mauvaises auberges tenues par les Juifs polonais, et qui, par bonheur, se trouvait dans les domaines du comte. On pense bien que Leyba ne tarde pas à rejoindre son élève et son amante. La colère et l'esprit de vengeance font faire tant de sottises au docte Janquiel, qu'il sert lui-même, sans le savoir, les projets du comte pour l'union des deux amans. Le rabbin saisit ses redoutables armes; il lance ses anathèmes, non-seulement contre Leyba et Siora, mais contre tous leurs parens, et contre son propre père. Ainsi, l'effet de ces foudres religieuses étant de rompre toute communication avec ceux qui en sont frappés, les spéculations de commerce entreprises par Mochequau et le père de Janquiel manquent totalement, et ils éprouvent des pertes énormes. De là, une rupture, et enfin l'union des deux amans, désirée et attendue par les lecteurs.

Après avoir fini ma tâche de narrateur, il me reste à faire la part de la critique. Je n'ai pas dit que l'auteur a fait du comte Tenezyn un rival de Leyba; que le protecteur n'a pu voir sa belle protégée sans éprouver le pouvoir de ses charmes. Il me semble que cette idée n'est pas heureuse, parce qu'elle n'amène aucune situation nouvelle, et que le comte impose silence à sa passion, aussitôt qu'il est instruit de celle de Leyba. Il est vrai que l'auteur avait le dessein de traiter une question très délicate, celle de la conversion des Juifs; mais il eût été plus sage de ne pas l'aborder. J'aurais désiré aussi que l'auteur ne conseillât point de brûler tous les commentaires du Talmud; non que je prenne un grand intérêt à

ce livre, non plus qu'au *Safer*, au *Jecira*, etc.; mais parce que je n'aime aucun *autodafé*. Au reste, M. Niemcewicz ne les aime pas plus que moi. Je connais trop bien son caractère et son patriotisme, pour penser qu'on le trouve jamais dans les rangs des persécuteurs.

Je ne puis me dispenser, par amour de ma patrie, de relever une invraisemblance que notre auteur s'est permise, et qui pourrait donner une idée fausse des mœurs polonaises. On croirait, d'après son récit, que, dans quelques familles distinguées de notre pays, l'éducation des demoiselles est confiée à des étrangères, qui leur laissent ignorer tout ce qui regarde la Pologne, et même notre langue. Rien n'est plus éloigné de la vérité (1), et c'est excéder les bornes de la fiction, que de nous montrer la sœur du comte de Tenezyn recevant de la juive Siora les premières notions de la langue polonaise. Appliquons la même remarque au portrait du comte Fadowicz (des fadaises), homme tout occupé de sa toilette, de ses chevaux, de ses chiens; qui ne trouve aucun sens aux mots de patriotisme, de vertu; qui n'aime son pays que lorsqu'il en est éloigné; et qui, dans son pays, ne songe qu'à imiter des mœurs étrangères : l'original de ce portrait n'existe point en Pologne (2).

Comme je l'ai dit en commençant, et comme cette analyse l'a prouvé, la fable de ce roman est très-simple. Point de grandes aventures, rien de romantique; l'auteur sait intéresser, sans recourir à des moyens communs ou bizarres. Il nous offre des tableaux de mœurs, et choisit des scènes qui

---

(1) L'auteur et son critique, quoique d'avis opposés, peuvent avoir également raison, et se tromper également, l'un en généralisant trop un fait particulier dont il a été témoin, et l'autre en niant tous les faits de cette nature, parce qu'il n'en a vu aucun. (N. d. R.)

(2) Voyez la note ci-dessus.

seraient mal rendues par un peintre médiocre : il s'imposait de grandes difficultés, en prenant des Juifs pour ses personnages les plus saillans. Il est vrai que Walter Scott nous a déjà familiarisés avec ces peintures ; on se rappelle la juive *Rebecca* de son roman d'*Ivanhoé*; mais il a placé la scène dans un pays où les Juifs ne sont pas l'objet d'aussi fortes préventions qu'en Pologne. Dans notre pays, l'aversion pour cette nation malheureuse et presque dégradée, est poussée jusqu'au dégoût.

Quant au style, l'auteur égale quelquefois la touche légère et spirituelle de Lesage ; ailleurs, il n'est pas au-dessous de l'érudition et de la philosophie des *Lettres persanes*. Sa critique, toujours juste et bienveillante, n'offense pas même ceux qui en sont l'objet. Un livre tel que celui-ci nous paraît propre à opérer d'utiles réformes, bien plus que certaines mesures administratives prises et suspendues tour-à-tour, faciles à éluder, que l'on altère, ajourne ou modifie sans cesse, et toujours pour d'excellentes raisons. Si les Juifs ne profitent pas des avis que M. Niemcewicz leur donne, si la lecture de son ouvrage ne les éclaire pas sur leurs véritables intérêts, ils pourront dire, comme Phœdria, dans Térence :

*Prudens, sciens, vivus, videnque pereo.*

A. Dz. K., *Polonais*.

# III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

## LIVRES ÉTRANGERS (1).

## AMÉRIQUE.

### ÉTATS-UNIS.

87. (*) — *Report on the roads, etc.* — Rapport sur la confection et l'entretien des routes dans les États-Unis, lu au sénat. New-York, 1822.

Ce rapport mérite à plusieurs égards l'attention des ingénieurs. On n'y trouvera point, il est vrai, de procédés nouveaux, ni de ressources inconnues aux ingénieurs français et anglais; mais il fournira de bons matériaux pour la statistique des États-Unis, et apprendra comment on peut mettre de l'économie dans les travaux publics, même dans un pays où la main d'œuvre est beaucoup plus chère qu'en Europe. Le rapporteur a mis à profit l'ouvrage de M. M. Adam, sur les chemins d'Angleterre, qui a été réimprimé à New-York. Cet ouvrage était déjà connu de nos ingénieurs, et les procédés qu'il indique avaient été comparés aux méthodes françaises: les discussions importantes auxquelles cet examen a donné lieu, ne tarderont pas à être rendues publiques, et nous nous empresserons d'en faire connaître le résultat.

88 (*) — *Le Propagateur haïtien*, journal politique et littéraire, rédigé par plusieurs Haïtiens. Port-au-Prince, île d'Haïti. — Ce journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois; le prix de l'abonnement est de 20 gourdes par an; 12 gourdes pour 6 mois; 7 gourdes pour 3 mois. On s'abonne chez Delille-Laprée; les lettres et paquets doivent être adressés francs de port.

L'apparition de ce journal est un phénomène digne d'être observé, à son origine, dans ses progrès, dans sa durée. Des circonstances heureuses, mais fugitives, auraient pu le faire naître; quelques hommes isolés pourraient soutenir pendant quelque tems son existence et son éclat: s'il se maintient, c'est qu'il est un produit de l'esprit national, c'est que

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Haïti cultive avec succès les lettres et les arts, sans obtenir que certaines gens cessent de la regarder comme étrangère à la civilisation. Le prospectus de ce journal fut publié au mois de mai 1822. Nous ne connaissons encore que les six premiers numéros, dont chacun mériterait une mention particulière. Le prospectus même peut être regardé comme une partie de l'ouvrage, et ce n'est pas la moins digne de notre attention. On y trouve d'abord un tableau de la situation de l'ancien et du nouveau monde, tableau dans lequel notre vieille Europe n'est pas flattée. Si cette peinture est fidèle, nous ne gagnerions pas plus, nous autres Européens, à être observés de loin, qu'à être vus de près. En Amérique, on est surpris que les rédacteurs républicains n'aient pas jugé la tentative insensée d'Iturbide comme on la juge en Europe, et qu'ils aient présumé qu'un imitateur de Bonaparte ou de Christophe pût faire le bonheur du Mexique. Le gouvernement des États-Unis est loué convenablement, quoique la prospérité de ce pays soit exagérée, et qu'il ne faille nullement s'attendre à l'accomplissement d'une prédiction exprimée dans ce prospectus, qu'à la fin du siècle, les états de l'Union contiendront 120 millions d'habitans. Le premier et le second cahier sont remplis, en grande partie, par une histoire très-bien faite de la réunion de la partie espagnole de Saint-Domingue, et des observations très-justes sur les résultats de cette formation d'un état unique, et sur les garanties qu'elle donne à l'indépendance haïtienne. Après le récit des trois négociations infructueuses, essayées pour engager les Haïtiens à reprendre leurs fers, l'auteur s'exprime ainsi : « Les destinées des peuples sont dans le sein de dieu et de l'avenir, et la sagesse humaine lit difficilement à travers le voile qui les couvre. Si le Tout-Puissant a décrété que le nom du peuple haïtien serait rayé du livre de vie, que son auguste nom soit béni ; nous nous inclinons avec un respect égal devant les signes de sa miséricorde, ou les châtimens de sa justice. Mais nous ne désespérerons ni de sa bonté, ni de sa protection, tant que nous lirons dans notre âme et dans la nature qu'il est notre père, et que nous sommes ses enfans : nous croirons être invincibles, tant que l'esprit d'orgueil et de vertige présidera les conseils de nos ennemis, tant que l'énergie de notre volonté, l'élasticité de nos muscles et les battemens de notre cœur nous avertiront que nous sommes des hommes : nous le serons, tant que nos mornes conserveront leur escarpement, nos plaines leurs haliers impénétrables pour d'autres que pour nous, tant que le soleil tropical nous conservera les faveurs de ses rayons paternels, et dardera ses fureurs au visage de nos ennemis. » Dans les autres numéros, il semble que les rédacteurs attachent trop d'importance aux discussions de notre tribune, et surtout aux écrits des

anciens colons. Heureusement, ils ne les connaissent pas tous; car, s'ils en avaient le recueil sous les yeux, ils renonceraient à les réfuter, dans la crainte d'être condamnés à les lire. Cet arsenal de brochures est très-inoffensif; que les Haïtiens cultivent en paix leurs champs, les lettres et les arts de la paix, tant qu'ils n'auront pas d'autres ennemis à redouter. Quant aux attaques d'une autre nature, l'expérience du passé les tiendra suffisamment avertis; s'ils se laissent prendre au dépourvu, ce ne sera pas la fortune ou leurs destinées qu'ils devront accuser. — N'attristons pas nos lecteurs par les horribles détails des supplices auxquels de malheureux nègres furent condamnés à la Martinique, en 1815. Que des juges aient pu condamner une mère à être témoin de la mort de son fils; que des femmes aient été envoyées aux galères, etc., ces extravagantes atrocités ne peuvent être reprochées à des Français. Les hommes capables de tels forfaits n'appartiennent à aucune nation; ils sont *Colons.* — Dans le sixième cahier, l'écrit de M. Sévigny, intitulé : *Mémoire sur le rétablissement des rapports politiques et commerciaux entre la France et Saint-Domingue*, est discuté avec sagesse, étendue et clarté. On indique les vérités que ce mémoire contient, et ce qui manquait à l'auteur pour traiter avec plus de succès le sujet dont il s'est occupé. Tirons d'une autre dissertation, quelques passages qui nous concernent, et qui peuvent faire naître quelques pensées utiles. « L'imagination de cet homme qui fut pendant vingt ans la terreur et l'admiration de l'Europe, s'arrêtait avec complaisance sur cette époque de l'âge futur, où la population anglo-américaine couvrira de nombreux habitans toutes les terres qui s'étendent du Mississipi aux lacs du Haut-Canada, et de la mer Atlantique au grand Océan. Sa physionomie prenait l'expression de la tristesse, lorsque, se transportant par la pensée sur les plateaux du Mexique, dans les vallées des Cordilières, sur les bords de l'Amazone, il voyait des millions d'hommes y perpétuer la gloire et les souvenirs de l'Espagne et du Portugal. Si je n'y mets ordre, disait-il, la France sera bien peu de chose ! Etranges effets de la faiblesse humaine ! La France n'a point jeté de racines sur le sol américain ; elle n'y possède qu'une partie de la Guyane, établissement sans force et sans espérance. Le seul point renfermant une grande population, où dans quelques siècles sa langue sera parlée et ses usages conservés, sera l'île d'Haïti. » Nous ne perdrons pas de vue cet intéressant journal, et nous aurons soin de mettre sous les yeux de nos lecteurs, ce que nous y aurons trouvé pour l'accroissement des différentes branches de nos connaissances. On peut déjà remarquer que le style des Haïtiens s'est beaucoup amélioré, quoiqu'il ne soit pas encore tout-à-fait correct et d'un goût bien exercé.

FERRY.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

89. — *Geological survey of the Yorkshire coast, etc.* — Tableau géologique de la côte du comté d'York, avec la description des roches et des corps fossiles qui se trouvent entre l'Humber et la Tees, depuis la mer d'Allemagne jusqu'à la plaine d'York; avec des dessins; par le ministre *George* Young, et *John* Bird, artiste. Whitby, 1822. in-4° de 328 pages.

Ce livre qui présente la description de terrains encore peu visités par les géologues anglais, renferme un grand nombre de faits précieux pour la science. Les auteurs paraissent d'abord assez sobres d'hypothèses, et s'appliquent plutôt à combattre les systèmes de leurs devanciers qu'à en proposer de nouveaux. Ils rejettent hardiment un grand nombre d'idées reçues et de termes consacrés. Ils ne veulent pas dire qu'une roche est *ancienne* ou *nouvelle;* ils se bornent à noter qu'on la rencontre plus ordinairement au-*dessous* ou au-*dessus* de certaines formations : et, en effet, la première manière désigne *une hypothèse;* la seconde désigne *un fait.* Ce que leurs opinions offrent de plus saillant, c'est qu'ils rejettent absolument l'idée reçue de formations *successives*; ils soutiennent que toutes les strates de tous les terrains ont été déposées simultanément; ce qui paraît être réfuté d'une manière directe par les beaux travaux de MM. Cuvier et Brongniart sur le bassin de Paris, et, en général, par les recherches de nos géologues français. On est vraiment surpris, en lisant cet ouvrage, des raisons que les auteurs donnent pour soutenir une opinion qui semble si contraire à l'observation. Ils ont aussi des idées fort originales et ingénieuses sur l'existence des fossiles, qui forme une des parties les plus intéressantes et les plus positives de la géologie. Malgré tout leur scepticisme, les auteurs de ce livre, en traitant des veines basaltiques, finissent par admettre, et d'une manière absolue, le système *neptuno-plutonien* de Hutton. C. C.

90. (*) — *An historical and descriptive account of the steam engins,* etc. — Histoire et description de la machine à vapeur, avec un aperçu des différentes manières d'appliquer ce moteur, et un appendice comprenant des patentes et des actes parlementaires relatifs à ce sujet; par M. *Fred.* Partington, de l'Institution de Londres. Londres, 1822. Un vol. in-8° de 292 pages, et 13 gravures. Taylor; prix, 18 schellings.

Si cet ouvrage répondait parfaitement à son titre, il serait digne d'admiration; jamais un aussi grand nombre de grands et d'importans objets n'aurait été renfermé dans un aussi petit espace. On sait combien

les descriptions d'arts sont nécessairement verbeuses et chargées de détails; et comme l'auteur s'est étendu même hors des limites de son sujet, il reste d'autant moins de pages pour la machine à vapeur. L'introduction de l'auteur contient beaucoup de cette érudition que les livres donnent, et qui n'est pas toujours de l'instruction, surtout en fait d'arts. Ainsi, par exemple, ce n'est pas dans Vitruve qu'il faut chercher l'histoire des moulins à eau; cette invention paraît beauconp plus ancienne que les tems historiques de l'Italie, et peut-être même de la Grèce. L'histoire des moulins à vent n'est pas moins obscure ni plus certaine que celle des moulins à eau; il est probable qu'on les connaissait en Asie, où tant de connaissances et d'arts ont été perdus sous la domination des Mahométans. M. Partington eût rendu son livre plus utile, s'il l'eût composé pour les artistes seulement, ce qui aurait exigé plus de dessins et des descriptions plus étendues : il eût plus fait pour ceux qui se contentent d'une instruction superficielle, en recueillant plus de matériaux sur le continent, et en rapportant avec impartialité les perfectionnemens à leurs véritables inventeurs. Si son ouvrage était traduit en français, on ne pourrait se dispenser d'y joindre beaucoup de notes et quelques justes réclamations. F.

91. — *The British empire in* 1823. — L'Empire britannique en 1823, ou Abrégé de la géographie britannique des quatre parties du monde, par le rév. J. Goldsmith. *Treizième édition.* Londres, 1822; Richard Philipps, in-18.

Ce petit volume renferme bien des choses : on y trouve une géographie abrégée de l'empire britannique, 7 cartes, 100 petites vues, un résumé historique de la constitution anglaise, des règles d'or pour les électeurs, les jurés, les sheriffs, des tables de statistique, etc., et, ce qui n'est pas ordinaire en Angleterre, ce volume ne coûte que 6 fr. tout relié, quoique bien imprimé. Pour des notions élémentaires il peut suffire : on y trouve même rassemblés beaucoup de détails qu'on est souvent obligé de chercher dans des ouvrages volumineux. Ce que sir R. Philipps a ajouté sur les devoirs des électeurs, des sheriffs et des jurés, ne tient pas précisément à la géographie; mais comme tout jeune Anglais peut être appelé un jour à exercer ces fonctions, et comme l'Angleterre ni aucun autre pays, à l'exception de l'Espagne, n'a des écoles constitutionnelles, les supplémens à la géographie de l'Angleterre ne peuvent qu'être utiles à la jeunesse anglaise. L'ouvrage du rév. J. Goldsmith me paraît susceptible de quelques corrections. Je remarquerai, d'abord, que les relevés de population, dans le cours de géographie, ne s'accordent pas avec les

relevés de 1821 qui sont donnés à la fin du volume, et qui sont tous beaucoup plus forts : car on sait que la population de l'Angleterre croît dans une progression rapide. Je ne conçois pas comment, dans un livre destiné à faire connaître l'état de l'empire britannique en 1823, on peut parler encore de Napoléon Bonaparte, comme existant à Sainte-Hélène, à moins de supposer qu'il y a un intervalle considérable entre l'impression du commencement et de la fin de l'ouvrage. Au sujet de la population de l'Irlande, l'auteur remarque *que la moitié de la population est encore attachée au cérémonial romain.* L'expression de *cérémonial* est nouvelle, et la proportion des catholiques aux protestans n'est pas exacte : d'après les derniers ouvrages publiés sur l'Irlande, il est avéré que cette île compte 6 millions de catholiques, et que le reste, c'est-à-dire un million, se compose d'anglicans, presbytériens, etc. On s'aperçoit bien que le rév. J. Goldsmith appartient au clergé anglican. Après avoir dit que les archevêques et évêques anglais ont de 5 à 30 mille livres sterling de revenus, et que chaque cathédrale a 200 prébendes, 60 archidoyens, etc., il fait observer qu'il y a des envieux qui se plaignent du luxe de l'église, tandis qu'il n'en coûte pourtant que 6 schellings par an à chaque individu, pour l'entretien des prédicateurs de l'évangile. Mais, pour que l'évangile soit prêché, est-il bien nécessaire d'assurer à un prélat un salaire de 100 ou même 500 mille francs, et d'avoir des chapitres si nombreux et si inutiles, lorsque la dette nationale est si forte? Jusqu'à présent la vente des biens ecclésiastiques a été, dans toute l'Europe, la grande ressource des financiers dans la détresse. Peut-être l'Angleterre finira t-elle un jour par où d'autres états ont commencé. D—G.

92.(*)—*The anecdote library.*—Bibliothèque anecdotique, ou Recueil le plus considérable d'anecdotes, réunies en un seul volume ; par l'éditeur de la *Bibliothèque vocale.* Londres, 1823. Sir Richard Philipps. Un vol.; prix, 10 schellings 6 pences.

La plupart de ces anecdotes sont bien choisies, et caractérisent la nation anglaise, ainsi que ses littérateurs célèbres, dont les bons mots, les aventures, les bizarreries, etc., forment une grande partie de ce recueil. Nous reprocherons cependant à l'éditeur d'avoir voulu grossir son livre, en donnant plusieurs morceaux d'histoire naturelle, au lieu des 2500 anecdotes que promet son titre. On va publier incessamment une traduction française de cet ouvrage, ou plutôt un choix de ce qu'il contient de plus intéressant. Comme peinture des mœurs nationales, des usages et de l'esprit anglais, ce livre ne peut manquer d'intéresser beaucoup de lecteurs, d'autant plus que le traducteur compte l'enrichir de particularités curieuses et d'anecdotes inconnues jusqu'à présent.

L. S. B.

93.—*Philosophical magazine.*—Le Magasin philosophique, rédigé par *Alexandre* Tilloch. Londres, 1822.

Ce journal, dont nous avons déjà parlé, se recommande toujours par une grande variété de matières, et par des mémoires sur presque toutes les parties des sciences naturelles. La plupart des recueils périodiques anglais consacrés aux sciences ont cet avantage sur les nôtres, qu'ils accueillent des discussions sur presque toutes les sciences, depuis la médecine et la botanique, jusqu'à l'astronomie et aux mathématiques pures. Le lecteur abonné qui reçoit un seul de leurs *Magasins philosophiques*, est tenu au courant du progrès des connaissances scientifiques en général.—Dans les numéros que j'ai sous les yeux, je remarquerai surtout celui *d'Avril*, qui contient un mémoire de M. William Gurney de Gosport, sur ses *observations météorologiques;* ce mémoire me paraît un modèle d'observation, et même un chef-d'œuvre de patience. J'indiquerai les divisions du registre météorologique annuel de cet infatigable physicien, sans citer les nombres, qui n'ont d'intérêt qu'autant qu'on les rattache au grand problème de la température comparée des pays et des bandes isothermes. Pour l'état moyen annuel du baromètre, il donne : 1° le maximum de hauteur; 2° le minimum; 3° l'intervalle entre ces deux points; 4° la hauteur moyenne annuelle; 5° la hauteur moyenne des 170 jours pendant la déclinaison *sud* de la lune; 6° *idem* des 183 jours pendant sa déclinaison *nord*; 7° la hauteur moyenne annuelle, de 8 heures du matin, 2 heures et 8 du soir; 8° mois du maximum d'oscillation barométrique; 9° *idem* du minimum; 10° maximum de la variation des oscillations du baromètre en 24 heures; 11° minimum; 12° somme des espaces décrits par la colonne de mercure dans ses oscillations; 13° total du nombre d'élévations ou d'abaissemens de la colonne mercurielle, exprimant la somme des variations de pression atmosphérique. Pour l'état du thermomètre : 1° le maximum annuel; 2° le minimum; 3° les degrés parcourus par le mercure; 4° la température moyenne annuelle, de 8 heures du matin, 2 heures de l'après-midi et 8 du soir; 5° le maximum et le minimum du nombre de degrés parcourus; 6° le maximum et le minimum des variations thermométriques mensuelles; 7° la température moyenne d'une eau de source, prise à 8 heures du soir. Cette dernière détermination est très-intéressante pour la théorie. Nous la recommandons aux observateurs qui pourraient la faire entrer dans leurs tableaux. Pour l'état de l'hygromètre, M. Gurney donne : 1° le maximum d'humidité et de sécheresse; 2° la somme des degrés parcourus; 3° la moyenne annuelle du nombre de degrés parcourus le matin 8 heures, l'après-midi 2 heures, et le soir 8 heures; 4° les mois de plus grande humidité et sécheresse.

Viennent ensuite, les tableaux de la direction des vents, dominant chaque jour; la désignation de l'espèce des nuages, *currus, cirro-cumulus, cirro-stratus*, etc., etc., suivant la nomenclature proposée et expliquée par le docteur Howard; des remarques générales sur l'état de l'atmosphère; l'époque et le tableau des phénomènes météorologiques, tels que *parhélies*, *anthélies*, *parasélènes* ou fausses lunes, *halos* solaires ou lunaires, arcs-en-ciel, aurores boréales, tonnerre, étoiles filantes, bolides. Ce registre est terminé par le nombre exprimant le maximum et le minimum de la quantité d'eau évaporée dans un mois, et le total de l'année, enfin la quantité de pluie. Telles sont les observations multipliées que fait M. Gurney, avec beaucoup de zèle et de soin, sur l'état de l'atmosphère; et cependant, il n'y entre aucune détermination des forces électriques ou magnétiques. Remarquons encore, que toutes les observations du thermomètre ont été faites avec un instrument *qui marque de soi-même* (*self-registering thermometer*); je ne crois pas que les physiciens accordent une grande confiance à ce genre d'appareil. On trouvera peut-être qu'il y a quelque minutie dans ces déterminations; et cependant, ce n'est que par des observations aussi détaillées que celles dont nous venons de donner la liste, que l'on peut se flatter de fournir les données nécessaires pour parvenir un jour à une théorie complète de météorologie. C. Coquebert.

94. — *The European magazine.*—Le Magasin européen. Novembre 1822. (N° 491, vol. 82e.) Londres, 1822. Lupton Relfe, éditeur; Longman, etc.; prix, 2 schellings le cahier. — Ce recueil paraît tous les mois par cahier de 100 à 120 pages in-8°. Six cahiers forment un volume orné de gravures, qui paraît à deux époques de l'année, au 1er janvier et au 1er juillet, et dont le prix est de 13 schellings 6 pences, demi-reliure.

Ce recueil, qui mérite une mention particulière, se fait estimer par l'impartialité de ses critiques, par le bon choix de ses articles, et par ses annonces raisonnées des principaux ouvrages anglais et étrangers. Le cahier de novembre renferme, entre autres morceaux intéressans, 1° une *Notice sur Canova*, accompagnée du portrait parfaitement ressemblant de ce grand artiste, et d'une liste de ses ouvrages : 2° l'*Histoire de la naissance, de la marche et des progrès de l'art dramatique*, morceau où l'on trouve des détails curieux et quelques réflexions judicieuses, mais dans lequel l'auteur paraît souvent dominé par d'injustes préjugés contre la littérature française, qu'il ne semble pas bien connaître; 3° le *Salon de lecture*, ou la bibliothèque publique, critique spirituelle de la manie des compilations, qui domine partout où la librairie a beaucoup d'activité. Chacun veut spéculer sur l'esprit des autres; de là, cette mul-

tiplicité d'écrits qui n'ont rien de neuf ni d'original. 4° *Esquisses de la société et des mœurs à Londres et à Paris.* Cet écrit se compose de deux lettres, où un Anglais fait part à un Français voyageant à Londres, des ridicules qu'il remarque à Paris. Celui-ci lui communique en échange ses observations sur les mœurs britanniques. 5° Analyse de *trente lettres sur quelques-uns des cantons suisses.* C'est un tableau exact de l'Helvétie, telle qu'elle est aujourd'hui, de ses lois, de sa représentation nationale, de sa force militaire, etc. L'auteur, en rappelant les antiques souvenirs de gloire des Helvétiens, leur donne quelques sages conseils sur les moyens d'assurer et de conserver leur indépendance. 6° *Sur le génie de Spencer, et sur l'école de poésie qui porta son nom.* Cet article renferme plus de mots que d'idées; il est d'un grand admirateur du vieux poète anglais. Dans la série des nouvelles étrangères, scientifiques et littéraires, une *Notice* sur le *Zodiaque de Dendéra* tient le premier rang. Au nombre des ouvrages qui ont paru sur ce sujet, le rédacteur cite avec éloge la notice de M. Francœur, insérée dans la *Revue Encyclopédique* de septembre 1822. (*V.* T. XV, p. 453.) Il cite avec éloges ce recueil, dont il fait connaître l'esprit et le plan. Les nouvelles scientifiques, en petit nombre, sont en partie originales, en partie empruntées aux journaux anglais et étrangers. Une liste de publications prochaines termine le bulletin. Viennent ensuite les beaux-arts, les nouvelles qui s'y rapportent; les institutions, les théâtres; enfin, la politique étrangère, un rapport sur le commerce; un autre sur l'agriculture; une liste de patentes, de banqueroutes, etc.

95 (*) — *The London literary gazette, and Journal of belles lettres, arts and sciences.* — Gazette littéraire de Londres, Journal des belles-lettres, des arts et des sciences; publiée toutes les semaines par livraison d'une feuille d'impression in-4°. Au bureau de la Gazette, chez Scripps, éditeur. Londres, 1822; prix, 8 pences (16 sous) le cahier.

Ce journal est entièrement littéraire, comme l'indique son titre; il ne traite point de politique ni des sujets qui s'y rattachent; il se borne à donner des annonces critiques et des analyses des ouvrages qui ont paru dans la semaine. Le savoir et l'impartialité de ses rédacteurs lui ont valu l'estime du public. Cet éloge s'applique à la partie littéraire; les beaux-arts ne sont pas, à beaucoup près, aussi bien traités. Nous n'avons pu lire sans étonnement l'article du samedi 7 décembre, intitulé : le *Couronnement de Napoléon, par David.* La description qu'en donne le journaliste ferait croire qu'il n'a vu qu'une détestable copie de ce chef-d'œuvre du plus grand maître de l'Europe; car comment expliquer, sans cette supposition, les comparaisons outrageantes qui revien-

nent à chaque ligne? L'auteur n'hésite pas à soutenir que les plus mauvaises enseignes de cabaret de l'Angleterre sont fort au-dessus des têtes qui figurent dans le tableau de David; il mêle aussi à ses critiques des personnalités toujours déplacées, surtout dans l'examen des productions d'un homme de génie. La manière dont il élève aussi l'école de peinture anglaise aux dépens de l'école française, n'annonce pas un amateur éclairé et impartial, encore moins un artiste. Cependant, il faut réunir ces deux qualités pour bien parler des arts. Nous ne prétendons pas venger M. David de ces outrages; sa gloire est trop européenne pour qu'on puisse la diminuer ou en obscurcir l'éclat; nous n'avons voulu que donner un avis à l'éditeur de la Gazette littéraire, sur l'erreur commise par celui des rédacteurs qui est chargé de la partie des beaux-arts. Nous ajoutons avec plaisir que les autres articles du journal sont rédigés avec esprit, clarté et méthode.

96 (*).—*Repository of arts, literature, fashions.*—Registre ou Annales des arts, de la littérature et des modes, ouvrage publié tous les mois par cahiers de 60 à 70 pages in-8°. Novembre et décembre 1822. N° LXXXIV, vol. 14. Londres, 1822. Ackermann; prix, 4 schellings le cahier, orné de plusieurs gravures coloriées.

Ce journal, composé de morceaux choisis dans différens ouvrages, de contes originaux, de nouvelles, etc., est plus spécialement consacré aux modes. Deux gravures soignées offrent, tous les mois, une représentation fidèle du costume du jour. On y trouve aussi des dessins de broderies et de meubles riches et nouveaux. La partie littéraire n'est pas aussi soignée. Des vues de Londres et de différentes parties des possessions britanniques, ornent chaque cahier. On donne l'explication des gravures dans le texte. On en remarque une dans le cahier de décembre représentant le Collége de l'Évêque (Bishop's college), près de Calcutta, destiné à recevoir les missionnaires du pays, les catéchumènes, les professeurs de théologie, etc. Cet édifice a été élevé en partie aux frais de la *Société pour la propagation de l'Évangile dans les pays étrangers*, et aux frais de la *Société protestante des missions.* Elles ont donné chacune cinq mille louis. L'évêque de Calcutta a obtenu du gouverneur-général le don d'une portion de terrain propre à l'institution, située sur les bords de la rivière Hooghly. Le bâtiment a été commencé au mois de décembre 1820; on espère qu'il sera terminé à la fin de cette année ou au commencement de 1823. Il est d'un bon style d'architecture, alliant le gothique au mauresque. Une ou deux salles seront réservées pour les cours publics. Au mois d'août 1820, MM. Mill et Alt, deux hommes distingués par leurs talens et par leur conduite exemplaire, ont

mis à la voile, le premier pour aller remplir la place de principal du collége, avec un salaire de mille louis : et le second, celle de premier professeur, avec sept cents louis d'émolumens. Le collége est à environ trois milles anglais de Calcutta. Le recueil auquel nous empruntons ces détails, se publie depuis quatorze ans avec succès, et l'éditeur se propose d'y faire encore de nouvelles améliorations pour 1823.

97. — *The magic lantern, or world as it goes.* — La lanterne magique, ou le Monde comme il va, représentant des *bluettes* de toute espèce. Ouvrage périodique, nos 1 et 2, ornés de caricatures coloriées. Londres, 1823, Johnston, 98 cheapside : Prix, 2 schellings chaque cahier.

Cet ouvrage est du genre satirique. Il présente, sous une forme piquante, les événemens politiques, et tourne en ridicule les acteurs le plus en évidence sur le grand théâtre du monde. Le mot anglais *bubble*, que nous avons traduit, dans le titre, par le mot *bluette*, ne peut guère se rendre en français, quoiqu'il indique très-bien le but et le genre de ce nouveau recueil. Newton le définit « une petite bulle de savon » ; Bacon : « tout ce qui manque de solidité et de fermeté » ; Swift : « une illusion, une fausse apparence » ; Prior : « la personne trompée ou dupée. » Ce sont ces trois dernières définitions que les rédacteurs de la *Lanterne magique* semblent avoir adoptées. Dans un article du premier cahier, ils jouent encore sur ce mot, en parlant des bruits de l'étranger, qui font hausser ou baisser les fonds publics. Les morceaux les plus piquans sont : le Bouffon de la cour et ses associés ; une Rumeur politique ; un aperçu de l'Enfer ; la Pairie et les Communes. — M. Canning et le ministère. — Le nouvel acte de Mariage et ses fatals effets. — La statue de Hyde-Park défendue, etc. — Le second cahier renferme plusieurs personnalités, et des histoires scandaleuses, telles que celles qui ont pour titre : Le lieutenant F. *** et la sirène de Weymouth ; Mariage de la sirène, etc. Des critiques, quelquefois méchantes, sont cachées sous des jeux de mots et des calembours. Voici les titres de quelques articles de ce second cahier : Sur le danger des livres ; Milady Portsmouth ; Le Physionomiste confondu ; Un Aventurier anglais parvenu à force de bassesses au souverain pouvoir ; Bizarreries de lord Byron en Italie ; Des bons traitemens faits à Napoléon ; Anecdotes, bons mots, etc.

L. Sw. Belloc.

## RUSSIE.

98. (*) — *Traité d'Astronomie théorique*, par *Fréd.-Théodore* Schubert, membre des Académies de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, etc.,

ouvrage dédié à S. M. l'empereur Alexandre Ier, et imprimé à Saint-Pétersbourg. Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, 3 vol. in-4°, avec figures : Prix, 45 fr. broché.

Le *Traité d'Astronomie* de M. Schubert, publié, pour la première fois, en langue allemande, en 1798, a obtenu le suffrage général. Après avoir enrichi son travail de toutes les nouvelles découvertes, l'auteur en donne aujourd'hui une édition en langue française. Le Tome I est consacré à *l'Astronomie sphérique*; le Tome II, à *l'Astronomie rationelle*, et le Tome III, à *l'Astronomie physique*.

99. — *La Jérusalem délivrée*, poëme du Tasse, traduit en prose, par S. Moskotilnikof. 1820. *Seconde édition*. Moscou, imprimerie d'A. Semen, 2 vol. in-8° : Prix, 15 roubles.

Voici la troisième traduction en prose de la *Jérusalem* qui paraît en Russie. La première, faite sur une traduction française, par *Popof*, a été publiée à Moscou, en 1787; la seconde, entreprise sur l'original, par *Chichekof*, parut en 1818 et 1819; M. Moskotilnikof a publié la sienne, d'après celle de Lebrun. Aucune traduction, faite sur d'autres traductions, ne mérite de faire époque dans la littérature; et nous pensons d'ailleurs que c'est offenser les mânes du Tasse, que de le traduire en prose. La littérature russe va bientôt s'enrichir d'une traduction en vers de ce poëme, qu'elle devra à M. *Merzliakof*, qui l'a déjà fait connaître par des extraits, insérés dans le *Courrier de l'Europe*. Cette traduction, en vers alexandrins, ne peut qu'obtenir le plus grand succès. D'un autre côté, M. *Raïtch*, connu déjà par une excellente traduction en vers des *Géorgiques de Virgile*, a entrepris de traduire la *Jérusalem* en strophes, de la même mesure que celles de l'auteur italien. Une pareille entreprise mérite les encouragemens les plus flatteurs de la part des gens de lettres, et assurera sans doute à M. Raïtch une place distinguée parmi les meilleurs poètes russes. S. P—y.

## DANEMARCK.

100. — *De originibus, etc.* — Origine et histoire de l'Église chrétienne dans l'Hindoustan, jusqu'à la fin du 15e siècle; par M. H. Hollenberg. Copenhague, 1822, L. F. Popp, in-12 de 165 pages.

L'auteur, qui est de la religion réformée, soutient ici, contre les historiens qui appartiennent à cette même religion, que l'apôtre saint Thomas a été vraiment le fondateur de l'antique église chrétienne du Malabar, devenue depuis nestorienne, et partiellement réunie à l'église catholique, à la fin du 16e siècle. Cet ouvrage est brillant de critique et d'érudition. L.

101. — *Reise*, etc. — *Voyage dans quelques parties de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, et de l'Italie*, *par Chrétien* MOLBECH, Copenhague. 1er vol., 1820, 2e vol., 1821. In-8°.

La lecture du premier volume de ce voyage, dont j'ai annoncé la publication dans ce recueil (Voy. Tom. XIII, pag. 139), ayant peu satisfait à mon attente, je pris en main ce second volume, avec une prévention peu favorable pour l'auteur; mais j'ai été, je l'avoue, fort agréablement détrompé, et je l'ai lu depuis le commencement jusqu'à la fin, avec le plus grand plaisir. Sans doute, ce voyage ne renferme rien de neuf pour les peuples des pays que l'auteur a parcourus ; ils y trouveront même quelques erreurs; mais elles sont du genre de celles qu'un voyageur évite difficilement, quand il ne s'arrête pas long-tems dans les contrées qui sont l'objet de sa curiosité. Je crois cependant que la nation à laquelle l'auteur a destiné son ouvrage, y trouvera une lecture à la fois amusante et instructive. La première moitié de ce second volume complète les observations de M. Molbech sur la France; l'autre moitié est consacrée à l'Angleterre. Il me semble que, dans ses réflexions sur tout ce qu'il a vu dans les deux pays, l'auteur fait preuve de justice et de sagesse. Ses critiques, aussi-bien que ses éloges, portent, selon moi, l'empreinte d'une grande impartialité, de sorte qu'aucune de ces deux nations rivales ne pourra lui reprocher une admiration exclusive pour l'une ou pour l'autre. Le troisième volume contiendra le voyage de l'auteur en Italie, et son retour en Danemarck, par l'Allemagne. Je me ferai un plaisir de l'annoncer, aussitôt qu'il aura paru. Comme pendant son séjour à Paris, M. Molbech a eu de fréquentes occasions d'apprécier la politesse exquise et la grande bienveillance, surtout envers les étrangers, qui distinguent les administrations de tous les dépôts scientifiques et littéraires de cette capitale, il faut espérer que, profitant de l'exemple qui lui a été donné, surtout par le respectable M. Van-Praet, il fera introduire à l'administration de la bibliothèque royale de Copenhague, dont il est sous-bibliothécaire, des formes un peu plus polies que celles auxquelles jusqu'ici les littérateurs danois ont été obligés de se soumettre dans leur patrie. HEIBERG.

102. — *Traité des formes grammaticales de la langue danoise*, par J. L. HEIBERG, professeur de langue et de littérature danoise, à l'université de Kiel. Altona, 1822; Hammerich. Un vol. in-8° (en allemand).

L'auteur développe, dans ce livre, une nouvelle branche de connaissances, dont, suivant lui, la découverte lui appartient. Il prétend que, dans les langues humaines, tout se réduit à deux élémens, la *matière* et la *forme*. Par la matière, il entend les mots; par la forme, les règles

que suit une langue, tant dans la *composition* des mots que dans leur *flexion*. L'auteur croit que la grammaire générale ne s'est jusqu'à présent occupée que de la matière des langues, et qu'elle a presque toujours négligé les formes. En effet, dans tous les traités de grammaire générale, on trouve des recherches sur les classes des mots, sur les noms, les verbes, etc., tandis que la flexion grammaticale, malgré tout ce qui a été dit sur telle ou telle forme en particulier, n'a point été considérée sous un point de vue général. C'est cette partie de la grammaire que l'auteur appelle *morphologie grammaticale*, et dont, après en avoir tracé les principes, il fait l'application à la langue danoise. Son système est à peu près celui-ci :

La langue humaine se développe d'après les mêmes lois que l'homme lui-même; elle passe par les mêmes âges, et partout elle tient aux mêmes conditions. Dans son enfance, c'est l'arbitraire qui la gouverne; mais c'est en grandissant qu'elle commence à se rendre compte de sa destination ; sa raison s'éveille; enfin, elle se soumet à des lois raisonnables. Par conséquent, les premiers mots d'une langue, les racines, sont arbitrairement formées. C'est avec elles, comme matière primitive, que la langue commence, pour ainsi dire, à penser. Mais ce n'est encore qu'un commencement. Elle sent vaguement la nécessité de former de nouveaux mots, pour en augmenter sa matière, ainsi que celle de fléchir ceux qui sont déjà formés. Pour ces deux opérations, il se forme des *types* (1), qui se présentent d'abord à l'usage comme des idées vagues qui tiennent encore à l'arbitraire, mais qui se développent peu à peu, acquièrent de la force et deviennent des lois générales dont tous ceux qui parlent la même langue conviennent facilement.

On lira peut-être avec intérêt le passage suivant, relativement à la manière dont se font les lois d'une langue : « Ce ne sont ni les grammairiens, ni les auteurs qui font ces lois; c'est la langue, souveraine d'elle-même. Les auteurs sont ses députés ; ils sont en possession de son plein pouvoir; et voilà pourquoi ils ont l'apparence d'en être les législateurs. Mais, celui-là serait un mauvais mandataire qui ferait valoir sa volonté particulière aux dépens de celle de ses commettans, au lieu d'observer la volonté générale, et de la faire présider à la formation des

(1) L'auteur tâche de prouver que la nature, dans toutes ses créations, procède selon des *types*, ou des modèles, dessinés par elle-même dans le sens et dans la direction des idées supérieures qui la gouvernent. Il en fait l'application à la langue humaine, qu'il considère comme une création de la nature, sujette aux mêmes lois que toutes ses autres productions organiques et vivantes.

lois. Quant aux grammairiens, ils ne sont que le pouvoir exécutif qui ne doit jamais se mêler de faire aussi des lois; leur seul devoir est d'apprendre à les connaître et de veiller à leur exécution. Mais voilà justement la difficulté. Même en supposant que les auteurs et les grammairiens eussent la meilleure volonté, le génie leur manque assez souvent. Il y a des auteurs incapables de saisir l'esprit de leur langue, quelque prononcé qu'il soit, comme il y a des grammairiens qui ne sauront jamais se faire une idée générale et juste de l'état de la législation de leur langue. Si à ces obstacles nous ajoutons ceux occasionés par les ambitieux et les intrigans, dont toutes les démarches tendent à usurper le pouvoir législatif de la langue, nous ne pouvons assez nous étonner de la force avec laquelle la langue marche par tout ce qui voudrait l'arrêter, et nous y verrons avec satisfaction une nouvelle preuve de la vérité, que partout la nature rejette l'arbitraire, et se soumet à des lois invariables. » Après avoir indiqué tous les types de la langue danoise, et après avoir montré qu'ils dérivent tous de la langue islandaise, l'auteur procède à la recherche des lois générales dont émanent ces types. Or, le premier but de la langue étant la communication des idées humaines, ou la *vérité*; mais toute idée, dans l'acception philosophique du mot, étant en même tems (lorsqu'elle est représentée d'une manière quelconque, par exemple, par des paroles) plus ou moins *belle*, il s'ensuit que d'un côté la *précision* ou la *clarté*, fille de la vérité; de l'autre, l'*euphonie*, fille de la beauté, sont les lois principales de la langue, et qu'elles ont dû présider à la formation des types. Mais voici l'essentiel: de ces deux lois et de la collision de leurs types entre eux, l'auteur déduit aussi bien toutes les prétendues anomalies de la langue, qu'il en a établi les règles. Un petit nombre de véritables anomalies est réservé pour l'influence de l'arbitraire, dont les langues ne se débarrassent que successivement, et jamais tout-à-fait. Ensuite, comme dans ce système, les règles grammaticales et leurs exceptions dérivent également des mêmes lois, l'auteur compare sa méthode à celle de l'astronomie, qui, dans sa partie physique, explique les perturbations des corps célestes, par cette même loi de la gravitation qui détermine leurs mouvemens réguliers. Il prétend que cette méthode peut convenir à toutes les sciences, quelque différentes qu'elles soient; et il prouve que c'est celle dont il s'est servi dans son traité grammatical, puisque les trois parties de l'ouvrage, savoir : 1° *les élémens de la langue*, 2° *la formation des types*, et 3° *les anomalies des types*, sont analogues aux trois parties de l'astronomie.

## ALLEMAGNE.

103. — *Eratosthenica composuit Gothofredus Bernhardy.* — Fragmens d'Ératosthène, réunis par G. Bernhardy, Berlin, 1822, in-8°.

Nos lecteurs savent quel était Eratosthène, qui mérita, par sa vaste érudition, les titres de *cosmographe*, de *second Platon*, d'*Arpenteur de l'Univers*. Ce fut lui, en effet, qui, le premier, détermina la manière de mesurer la grandeur de la circonférence de la terre. On lui doit le premier observatoire, et la méthode pour connaître les nombres premiers, appelée depuis le *crible* d'Eratosthène. Son vaste génie embrassait à la fois la poésie, la grammaire, les mathématiques et la philosophie. Le sort nous a privés de ses beaux ouvrages, hors quelques fragmens imprimés à Oxford, en 1672 (1 vol. in-8°). Nous en avons de plus deux éditions : l'une, dans l'*Uranologie* du père Pétau, donnée en 1630; l'autre, publiée à Amsterdam, en 1703. La docte Allemagne, qui récemment nous a présenté une collection complète des *Fragmens d'Éphore*, et de ceux de *Théopompe*, ne pouvait pas rester indifférente pour le prince des géographes, après avoir si bien mérité de l'histoire. Aussi M. Bernhardy a-t-il réuni, dans un ordre systématique, tous les débris que l'on a pu retrouver, après le naufrage irréparable qui a fait disparaître une partie si précieuse de la science des anciens. C'est ainsi que les édifices les plus majestueux de l'antiquité ne nous laissent apercevoir aujourd'hui que quelques pierres éparses sur le sol, tandis que l'histoire seule atteste leur magnificence. Le savant éditeur sépare les fragmens, qui se rapportent aux mathématiques, de ceux qui appartiennent à la littérature. Voici l'ordre dans lequel il les présente : I. Geographica; II. Mercurius; III. Libri de Mathematicis disciplinis; IV. Cubi duplicatio; V. Philosophica; VI. Commentarii de antiqua comœdia; VII. De Chronographiis. Les bornes de ce recueil ne nous permettent pas de suivre plus long-tems le docte Allemand dans ses laborieuses recherches.

104. — *Geschichte des Israeliten.* — Histoire des Israélites, depuis les Machabées jusqu'à nos jours, écrite d'après les sources authentiques, par *J. M.* Jost, Tome III, Berlin, 1822.

Le dixième livre, qui commence avec ce volume, contient les développemens de la civilisation chez les Juifs, dont le principe est rapporté au tems de l'exil. L'auteur passe en revue les diverses écoles; mais il donne trop peu d'attention aux progrès des Juifs-Hellènes et des Juifs d'Alexandrie; et, quoiqu'il n'ait point prétendu faire une histoire complète de la civilisation israélite, il ne fallait pas omettre des parties

aussi essentielles du sujet. On trouve, au surplus, dans les livres suivans, plusieurs choses relatives à la littérature judaïque. C'est ainsi que, dans le livre Ve, qui comprend l'histoire depuis l'an 105 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 70 de notre ère, il est question de plusieurs savans; le *rabbinisme* y est considéré sous ses différens aspects; enfin, on établit un parallèle entre le judaïsme et le christianisme. Le XIIe livre commence à la chute de Jérusalem; il est consacré à l'histoire des Juifs, sous la domination romaine, jusqu'en 135. Ses parties les plus intéressantes sont les disputes de l'école, l'état des Israélites au commencement du 2e siècle, les causes de la guerre sous Trajan et Adrien (ici, l'auteur a mis à profit l'ouvrage de M. Munter; Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XII, pag. 136); enfin, la reconstruction de Jérusalem, sous le nom d'Ælia Capitolina. Partout l'auteur fait preuve d'une vaste érudition, et d'un esprit de critique fort judicieux. Il a placé au-dessous du texte, les autorités sur lesquelles il s'appuie, et chaque livre est suivi de remarques et de discussions historiques. Voici les sujets les plus intéressans de quelques-unes de ses discussions : 1° Sur les sources bibliques de l'Histoire juive, et notamment sur le *Pentateuque*; 2° sur le *Talmud*; 3° sur l'historien Josephe; 4° sur l'école de Gamaliel, à Jamnia; enfin, 5° plusieurs appendices pour l'histoire du savant évêque Munter, contenant le récit de la guerre des Juifs sous Adrien. Il serait injuste de ne point citer une digression (*excursus*) sur les différentes parties de la bible. On cherche à y déterminer le tems de leur rédaction, et celui de leur réunion, en examinant aussi la question de savoir si quelques-uns des écrits qui s'y rapportaient ne sont point perdus pour nous.

105. — *De fontibus historiarum T.-Livii commentatio prior.—Des sources des histoires de Tite-Live, première dissertation, par Frédéric* Lachmann, Goettingen, 1822; in-4°.

Ce n'est pas la première fois que nous annonçons un semblable travail; déjà Strabon et Plutarque avaient subi l'examen de M. Heeren; Justin avait répondu de ses assertions au même savant; enfin, avant lui, le célèbre Heyne avait appliqué ses recherches à Diodore, à Virgile et à Pline. Tout historien qui n'a pas écrit les faits dont il était lui-même témoin, est interrogé par les Allemands : il faut qu'il leur montre de quels autres auteurs il s'est appuyé; sur quelle tradition reposent ses récits. On dirait, à voir la sévérité de cet examen, qu'il s'agit d'un écrivain de nos jours, auquel on demanderait, par exemple, quels sont les mémoires qui lui ont servi à raconter le siècle de Louis XIV. Nul historien ne présentait, à cet égard, autant de difficultés ni autant d'intérêt que Tite-Live. Son ouvrage parcourt sans interruption toute

l'histoire des rois et celle de la république. Il est maintenant, pour nous, comme ces aquéducs majestueux, rompus en plusieurs endroits, mais qui, dans leurs parties, conservent encore toute la majesté de leur ensemble, et la perfection de leurs détails. Cette histoire marque encore parmi toutes les autres, comme l'*Iliade* parmi les poëmes épiques, comme la *Vénus de Médicis* parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture. Des modernes en ont attaqué la fidélité : ils ont surtout traité de fiction toute l'histoire des rois. L'illustre et savant Niebuhr, dont je prépare une traduction, est à la tête de ces incrédules. Il ne voit, dans ce que les anciens nous disent des rois, qu'une série de poëmes épiques dont il ne faut point s'écarter, de peur de ne leur substituer qu'une apparence d'histoire sèche et décolorée. Niebuhr a porté dans ces tems obscurs une faible lueur, à laide de laquelle il a retrouvé les actes de naissance de quelques peuples, presque ignorés de la vieille Italie. Mais Tite-Live manquait encore d'un travail spécial, qui éclairât toute sa marche; Glareanus, Perizonnius, Dodwell n'en ayant, ainsi que Wachsmuth et Niebuhr, touché que quelques points isolés. M. Lachmann n'a pas craint d'entreprendre cette tâche difficile, et il a exécuté son plan avec méthode. D'abord, il s'occupe de savoir quel usage Tite-Live a fait des monumens, des annales et des documens publics et particuliers. Après avoir ainsi jeté un coup d'œil général sur son sujet, M. Lachmann suit Tite-Live, livre par livre. Pour le premier, il s'attache à montrer quel parti son historien a su tirer de Pison et de Fabius. Et nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de donner une idée de la discussion qui comprend, dans le premier chapitre, toute la première décade. Dans le second, l'auteur examine comment Tite-Live a usé de ses autorités, quel esprit de critique il a apporté dans le choix de ses matériaux. On ne lira pas sans fruit les remarques de M. Lachmann, et nous ne craignons pas d'affirmer que sa dissertation doit entrer désormais dans la collection des livres nécessaires à l'étude de l'histoire romaine.

106.—*Neue Untersuchungen des Kelthenthums.* — Nouvelles recherches sur la race Celte, pour servir à l'histoire primitive des Allemands, par Radlof, professeur à Bonn. Bonn, 1822; in-8°.

L'auteur attaque avec vigueur, dans sa préface, les savans qui ne tiennent aucun compte de ce que les Grecs nous ont transmis sur les Celtes et sur les Germains, et qui se bornent à recueillir les renseignemens épars et en petit nombre que l'on doit à César et aux Romains. Il s'élève ensuite contre l'opinion qui regarde les Germains comme des barbares venus de l'Asie. Voici les dissertations dont la série compose sa première

partie : 1° sur les Hyperboréens. *Scandia* est indiquée comme étant leur patrie; l'oracle de Delphes, selon M. Radlof, a été fondé par des prêtres hyperboréens, qui, les premiers, enseignèrent à la Grèce le dogme de l'immortalité de l'âme; 2° sur l'origine et le nom des Celtes; 3° sur le pays des Celtes, avant César; mélanges des Celtes aux autres peuples; état des connaissances des Grecs et des Romains sur le pays des Celtes, avant César; 4° sur quelques expéditions des Celtes, mal jugées jusqu'à ce jour; Bellovèse et Sigovèse; les Senones contre Rome; Brennus contre Delphes. 5° Sur la différence à faire entre les Celtes et les Gaulois; 6° pays des Celtes, sous Jules-César; 7° depuis Jules-César; 8° des Germains, avant et depuis César. Telle est la première partie de cet important ouvrage. La seconde, consacrée aux langues, ne présente pas un moindre intérêt. D'abord, l'auteur s'occupe de la langue des Celtes en général; il cherche à démontrer son identité avec celle des Germains; il entre ensuite dans le détail de ses dialectes, et donne une grande collection de mots celtiques. Dans une autre subdivision, M. Radlof traite de la langue des Gaulois, de celle des Trévirois et des Belges. Il révoque en doute les caractères germaniques des derniers. On voit combien son livre contient de choses utiles et essentielles à l'étude des premières époques de nos annales; mais on a pu s'apercevoir aussi, quoique cet article soit à peu près une table de matières, que de nombreux paradoxes sont venus se placer sous la plume de l'auteur. Toutefois, comme il appuie toutes ses assertions de recherches érudites, il n'est rien dans tout cela qui ne mérite un sérieux examen; et la réfutation de quelques erreurs peut honorer celui qui saura combattre avec des armes égales. Ph. Golbéry.

107 (*). — *Friedrich von Schillers Leben.* — Vie de Frédéric de Schiller, par *Henri* Dœring. Weimar, 1822, in-8°.

M. Dœring appelle le héros de sa biographie M. *de Schiller*, comme si le célèbre poète avait besoin de la particule devant son nom pour être illustre. Personne ne s'informe de sa noblesse; c'est son génie qui a fait son illustration. L'éditeur aurait donc pu se dispenser de le traiter comme un noble vulgaire et obscur. Outre les sources où avaient puisé les autres biographes de Schiller, M. Dœring a profité de la correspondance entre Schiller et M. de Dalberg, qui a été publiée en 1819, et contient des détails intéressans sur la vie, les travaux et les opinions du poète tragique. L'éditeur a inséré beaucoup d'anecdotes, mais il y en a plusieurs dont la vérité a été contestée dans les journaux allemands. On a trouvé aussi très-faible la partie de la biographie consacrée à l'analyse des ouvrages poétiques de Schiller. En France, on est habitué à regarder

ce poète comme ayant voulu renverser la poétique d'Aristote. Voici comment Schiller s'exprime dans ses lettres à ce sujet : « J'ai lu, il y a quelque tems, la poétique d'Aristote. Loin de me décourager et de me gêner, elle m'a fortifié et soulagé. A en juger par la contrainte que les Français lui attribuent, on s'attend à voir en lui un législateur bien froid, bien roide, même anti-libéral, et l'on est étonné de trouver tout le contraire. Il insiste, d'une manière ferme et prononcée, sur l'essence de la tragédie ; mais quant à la forme, il est aussi relâché qu'il est possible de l'être. Ce qu'il exige du poète, celui-ci l'exige de lui-même, pour peu qu'il sache ce qu'il veut ; ce sont des conditions inhérentes à la nature des choses. La poétique de l'auteur grec traite presque exclusivement de la tragédie, pour laquelle il a plus de prédilection que pour les autres genres de poésie. On voit qu'il parle d'après une grande expérience, et qu'il avait été témoin d'une grande quantité de représentations tragiques. Il n'y a, dans son livre, rien de spéculatif, et pas la trace d'une théorie ; tout est le résultat de l'expérience : mais le grand nombre de cas qu'il cite, et l'heureux choix de modèles qu'il a en vue, donne à ses observations expérimentales la qualité de lois. » A l'égard du roman incomplet du *Visionnaire*, qu'on a récemment traduit en français, et qu'on a annoncé dans les journaux de Paris comme quelque chose de très-neuf, quoiqu'il fût traduit depuis vingt ans, M. Dœring pense que ce furent les aventures mystérieuses de Cagliostro qui inspirèrent à Schiller le projet de ce roman ; mais M. Dœring ne nous explique pas bien la raison pour laquelle Schiller s'arrêta au moment où la curiosité du lecteur était le plus excitée, et pourquoi l'auteur n'acheva jamais son roman. D—G.

108 (*).—*Paulus uber den Ursprung der alt-hebraischen Literatur.*— De l'origine de l'ancienne littérature hébraïque. Heidelberg, 1822. In-8° de 200 pages.

C'est la seconde livraison d'un ouvrage publié par le savant M. Paulus, sous le titre de *Theologisch-Exegetisches conservatorium*, et qui contient un choix de remarques, jusqu'ici éparses, sur les documens religieux soit de l'ancien, soit du nouveau Testament. Le but de l'auteur est ici de montrer que les premiers pas de la littérature hébraïque sont dus à l'institution, à la fois politique et religieuse, des écoles du prophète Samuel. M. Paulus examine d'abord le caractère de Samuel dans ses développemens ; à cette occasion, il traite du livre *des Juges*. Schiller avait déjà fait connaître ce morceau dans sa *Thalia*. Samuel y est plus jugé comme personnage historique que d'après les idées théologiques. Après ce début, vient une notice sur l'institution de Samuel pour l'éducation

des prophètes : il ne voulait pas que ces chefs du peuple fussent livrés à leur seule inspiration naturelle, les arts devaient les éclairer. On remarque ici l'usage de l'écriture dans une haute antiquité. En troisième lieu, le lecteur trouvera une dissertation sur l'ensemble des idées religieuses qui déterminèrent l'état politique des Hébreux, depuis Abraham jusqu'à Samuel. Le quatrième morceau est une démonstration sur ce que Moïse, le premier, aurait établi pour les prophètes la liberté de la parole. Ce morceau est accompagné d'une traduction et d'une interprétation philologique d'un passage remarquable du Deutéronome (18, 9-22). On trouve ensuite un examen de ce que sont, d'après les idées bibliques, le prophète et la prophétie. De là, l'auteur passe aux mots *Berith* et *Diatheke;* viennent après cela des remarques sur le livre de Josué, pouvant servir d'introduction à l'histoire des Suffètes et de Samuel, un coup d'œil sur le livre des Juges, un autre sur deux appendices du livre des Suffètes. On voit quel intérêt l'ouvrage de M. Paulus présente à la fois aux historiens et aux théologiens. La philologie a aussi profité de ses savantes recherches. PH. GOLBÉRY.

109. — *Goethe's sechs radierte Handzeichnungen*, etc. — Six dessins de Goethe, gravés à l'eau-forte et publiés par SCHWERDTGEBURTH. Weimar, 1822; in-fol.

Le célèbre Goethe s'est amusé autrefois, à l'exemple de la plupart des voyageurs, à faire quelques croquis de paysages qui lui avaient plu; c'était un ornement bon pour le portefeuille du voyageur, propre à lui rappeler ce qu'il avait vu. Un de ces éditeurs qui s'imaginent que tout ce qui vient d'un homme célèbre appartient de droit au public, a tourmenté l'auteur pour lui permettre de graver ces croquis, et M. Goethe a été assez faible, non-seulement pour laisser graver ces dessins insignifians, mais pour les accompagner même de vers qui n'ont guère plus d'importance, et que par humilité, sans doute, il a fait imprimer sur la couverture du cahier qui contient les gravures. Ce recueil est, en général, une production médiocre, et il est fâcheux que le nom de Goethe y soit entré pour quelque chose. D—G.

110. — *Zeitschrift*, etc. — Journal pour avancer la science du judaïsme, par le docteur ZUNZ. *Premier cahier*. Berlin, 1822. In-8° de 200 pages.

Partout on semble s'occuper de l'instruction des juifs, et de recherches sur tout ce qui concerne leur religion, leur philosophie, leur législation, leur littérature. On publie des recueils sur cet unique sujet, à Paris, à Londres, à Berlin; mais aucun n'ouvre un champ plus vaste

que le journal de M. Zunz. On trouve, dans ce cahier, un mémoire sur ce qu'il faut comprendre sous le nom de science du judaïsme ; un autre sur l'état des juifs selon le droit romain; une lettre sur la lecture de la Bible; des recherches sur l'histoire des juifs dans le nord de l'Europe, et d'abord en Angleterre; un mémoire sur les noms de lieux en Espagne, dans les écrits des juifs modernes; enfin, un autre sur deux cahiers de l'*Orient biblique*, journal publié par M. Fleyshmann, et imprimé à Munich. L.

## SUISSE.

111. — *Les leçons de la parole de Dieu sur la divinité du Rédempteur de l'homme*, par C.-E.-F. Moulinié, pasteur de Genève, et membre de l'Académie de Besançon. Genève, 1822, Paschoud; Paris, Treuttel et Würtz. Un vol. in-8° de 530 pages.

Lorsque d'Alembert publia l'article *Genève*, dans l'ancienne Encyclopédie, il exprima le soupçon que la plupart des ministres genévois penchaient vers le socinianisme: rien n'est plus propre à détruire ce préjugé défavorable que l'ouvrage de M. Moulinié. La divinité de J.-C. y est établie d'après les textes de l'ancien et du nouveau Testament, et même d'après la tradition universelle. Cet ouvrage, doctement et fortement raisonné, élégamment écrit en français, fait suite au traité du même auteur sur le péché originel, intitulé : *Leçons de la parole de Dieu sur l'étendue et l'origine du mal.* (Genève. Un vol. in-8°.)

Lanjuinais.

112. — *Grammaire allemande*, à l'usage des commençans, contenant les principales règles de la langue allemande, suivie de thèmes allemands et français, et de modèles d'écriture; par *C. T.* Rüffer. Genève, 1823, Paschoud; Paris, Bossange frères; in-12.

On a créé, depuis quelques années, à Genève, une école publique de langue allemande, dont l'enseignement a été confié à l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Cette grammaire est donc le fruit de l'expérience, et l'on doit convenir qu'elle est bien supérieure à la plupart de celles qui l'ont précédée, par l'ordre, la méthode, et surtout la clarté avec laquelle sont présentées les différentes règles de syntaxe et de construction particulières à cette langue difficile. Le nombre des grammaires allemandes n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que celui des grammaires anglaises et italiennes; nous n'en possédons pas même qui soient assez raisonnées, ni assez étendues, pour faire connaître d'une manière complète l'usage de l'article, la construction des pronoms indéterminés, les règles sur le régime direct et indirect, celles

surtout qui ont rapport à l'emploi de ces nombreuses particules qui donnent à l'allemand un avantage marqué sur les autres langues vivantes. C'est pourquoi nous aurions désiré que M. Rüffer eût sacrifié plusieurs détails de grammaire générale, qu'il eût restreint le nombre des modèles de déclinaison des pronoms et des adjectifs, pour expliquer plus complétement les différentes parties que nous venons d'indiquer. Nous aurions voulu que, dans certains cas, comme à l'égard des verbes irréguliers, il eût plus compté qu'il n'a fait sur la mémoire des élèves, et que, dans d'autres, tels que les déclinaisons des pronoms (qui se déclinent tous sur l'article), il ne s'en fût rapporté qu'à leur jugement. Cette grammaire, fort estimable, mais qui peut être encore perfectionnée sous les points de vue déjà indiqués, est une nouvelle preuve de l'intérêt que M. Rüffer prend aux progrès des jeunes gens qui lui sont confiés. Il a fait paraître, en 1819, un *Vocabulaire allemand-français*, contenant, dans un ordre graduel, les mots les plus nécessaires pour parler les deux langues, et il annonce encore un *supplément*, ou un second cours, qui servira, sans doute, à compléter les principes qu'il a développés, d'une manière si distinguée, dans la partie que nous annonçons. L. V.

113. — *Annales de Législation et d'Économie politique*, par MM. Bellot, Dumont, Meynier, Rossi et de Sismondi. Genève, 1822; Tom. I, n° 1, in-8° de 203 pages d'impression. — Il paraît une livraison tous les trois mois; deux livraisons formeront un vol. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 20 fr. pour Genève, et de 25 fr. pour Paris et la France. On souscrit, à Paris, chez Bossange père, rue de Richelieu, n° 60.

Nous avons eu plusieurs fois occasion d'annoncer les *Annales de Législation et de Jurisprudence*, publiées à Genève (*Voy.* Tom. VIII, pag. 123; Tom. IX, pag. 152, et Tom. XII, pag. 143.) Nous avons signalé, dans ce recueil, d'excellens articles sur diverses matières du droit public et criminel, et sur l'histoire de la législation romaine, pendant le moyen âge. Aujourd'hui, les rédacteurs des *Annales*, étendant leur cadre, se proposent d'entretenir leurs lecteurs non-seulement de législation, mais encore d'économie politique, c'est-à-dire, de toutes les sciences qui traitent des plus hauts intérêts de la société; car nous ne supposons pas qu'ils adoptent la définition donnée à cette science, qu'on a confondue mal à propos avec celle que l'on appelle *économie publique*, science qui traite de la production, de la circulation et de la consommation des richesses. Le premier cahier de la nouvelle publication des *Annales* est d'un augure favorable pour ceux qui doivent

suivre. Il contient un article important de M. *Rossi*, sur la question des deux chambres dans un gouvernement représentatif; un examen des circonstances qui influent sur la condition des classes ouvrières, et sur la dépréciation du travail agricole dans les tems modernes, par M. de *Sismondi*; des remarques fort judicieuses de M. *Bellot*, sur le mariage, considéré sous le rapport du pouvoir auquel il appartient d'en régler les formes et les conditions. On sait que cette question a été souvent agitée; les meilleurs esprits se sont trouvés d'accord pour considérer le mariage comme un contrat purement civil, et M. Bellot vient augmenter, de tout le poids de son autorité, la solidité d'une doctrine incontestable pour tout homme instruit. Enfin, le cahier est terminé par des observations de M. *Dumont*, sur les présomptions anti-judiciaires, entre demandeur et défenseur, entre accusateur et accusé. On voit combien un pareil cadre est riche, surtout si l'on songe qu'il peut être rempli avec toute l'indépendance que permet un état libre. Néanmoins, les rédacteurs se sont imposé l'obligation de se tenir constamment éloignés de l'esprit de parti. Ils se placent au-dessus des circonstances, et traitent ces importantes questions avec la bonne foi qui est le caractère des véritables publicistes. Nous ne doutons pas que leur recueil n'obtienne un succès mérité auprès des hommes instruits de tous les pays, et nous les engageons à poursuivre leur marche avec la même ardeur et le même courage. A. T., *avocat*.

## ITALIE.

114. — *M. Tullii Ciceronis de Republicâ quæ supersunt.* Rome, 1822.

Cet ouvrage contient le résultat de la plus belle découverte qu'ait faite M. Maï en manuscrits anciens. Ce traité précieux *de la République*, par Cicéron, avait été cherché vainement par Pétrarque, par le Poggio, et par d'autres. Depuis le 12e siècle, on le regardait comme perdu, à l'exception du *Rêve de Scipion*, qui en formait une partie, et de quelques fragmens qui existent dispersés en divers livres. M. Maï conjecture que le manuscrit qu'il a trouvé ne comprend à peu près que la quatrième partie du texte entier. Tout l'ouvrage est divisé en six livres. La plus grande partie du manuscrit appartient aux deux premiers livres. Le 3e ne comprend que 40 pages. Les plus grandes lacunes se rencontrent dans les 4e et 5e livres. L'éditeur croit les avoir plus ou moins remplies, au moyen des fragmens nombreux que nous en possédions, et surtout du *Rêve de Scipion*, qui forme presque tout le 6e et dernier livre. On sait que la plupart de ces fragmens nous ont été con-

servés par Macrobe, Lactance, saint Augustin et Nonius Marcellus. Le Scyonius et d'autres s'étaient déjà occupés de recueillir ces débris épars. L'ouvrage publié à Paris, en 1807, sous ce titre : *M. Tullii Ciceronis de republicâ, seu de optimo genere statûs, libri VI, quò fragmentorum ope et aliorum auctoris scriptorum restituendos curavit I. C. D. B.*, est bien différent du travail que vient de publier M. Maï. Non-seulement il a recueilli un plus grand nombre de ces fragmens; il les a, de plus, corrigés et co-ordonnés avec beaucoup d'art et d'intelligence. Ayant examiné la forme des caractères du manuscrit, il croit qu'il appartient à l'époque des derniers Césars; et l'ouvrage qu'on avait écrit dessus, et qui est un commentaire de saint Augustin sur les Psaumes, lui semble avoir été copié avant le 10e siècle. Ce palimsexte appartenait jadis au monastère de Saint-Colombano, de Bôbbio. Probablement, il fut transporté au Vatican, avant le règne de Paul V, au 17e siècle. Pour ce qui regarde l'ouvrage de Cicéron, l'auteur l'avait entrepris dans sa maison de campagne, à Cumes, à l'âge de 54 ans, après avoir composé son traité : *De Oratore*. Il voulut examiner quelle est la meilleure forme de république, et donna à son traité, ainsi qu'à la plupart de ses ouvrages, la forme de dialogue. Les interlocuteurs sont les personnages les plus respectables du tems de Scipion Émilien, et ce célèbre citoyen romain y joue le premier rôle. On a cru, pendant long-tems, que ce traité de Cicéron n'était qu'une imitation de la *République* de Platon; mais il semble que le but de l'un et de l'autre écrivain est tout différent. Ce n'est pas le plan d'une république idéale que Cicéron avait imaginée, il voulait ramener ses contemporains dégénérés aux beaux tems de la république romaine. Il débute par faire sentir les grands avantages que la société et le gouvernement peuvent retirer des lettres et de la philosophie; mais le point le plus important de sa longue discussion, est de déterminer quel est le meilleur gouvernement, du monarchique, de l'aristocratique ou du démocratique. Il les croit tous plus ou moins tolérables, mais non parfaits, et il donne la préférence au gouvernement qui résulte de la combinaison la plus convenable des trois formes indiquées. La monarchie lui semble toujours inférieure au gouvernement mixte, et surtout à celui de l'ancienne Rome. L'auteur retrace, dans le IIe livre, une histoire raisonnée de la république romaine, depuis son origine jusqu'au tems des interlocuteurs qui figurent dans son dialogue; il y relève tout ce qui est le plus digne de considération. Il dépeint la bonté des anciens rois de Rome, et la férocité de Tarquin, qui mérita d'être chassé de cette ville, et fournit aux Romains l'occasion d'abolir la monarchie. Dans le IIIe livre, il s'attache à prouver la nécessité de

la justice. Le IV^e, et probablement le V^e, étaient consacrés à la morale publique et aux vertus les plus nécessaires à la prospérité de la société; mais il ne reste qu'une très-petite partie de ces deux livres. Tout ce que renferme le VI^e et dernier livre était déjà connu. Quelles que soient les lacunes et les imperfections de cet ouvrage, il est toujours de la plus haute importance, et suffirait seul pour rendre immortel le nom de M. Maï, qui vient de le découvrir et de l'éclaircir. Dans une préface de 40 pages, le savant éditeur s'occupe de déterminer les époques où Cicéron composa son ouvrage, celle où il suppose l'entretien des interlocuteurs, celle où l'on copia le manuscrit, et de marquer d'autres circonstances relatives à l'ouvrage et à sa découverte. Il donne aussi la paléographie de son texte, et fait beaucoup de remarques utiles pour ceux qui aiment à s'occuper de ce genre d'études. On rencontre aussi des annotations historiques, critiques et comparatives, qui facilitent l'intelligence du texte.

115. — *La Pia, Leggenda romantica*, etc. — La *Pia*, Légende romanque de *B.* Sestini, Rome, 1822.

Ce petit poëme nous fait encore plus regretter la perte de son auteur, que nous regardions comme un des plus heureux improvisateurs italiens, et qui serait aussi devenu un des meilleurs poètes de l'Italie, si une mort prématurée ne fût venue le frapper. M. Sestini, bien plus occupé de la gloire de son pays que de ses propres intérêts, sentit la nécessité de célébrer les fastes du moyen âge de l'Italie, et d'augmenter le nombre de ses légendes poétiques, genre qui, pour n'être pas entièrement neuf sur le Parnasse italien, n'est pas non plus aussi cultivé qu'il devrait l'être. Le premier sujet qu'il se proposa de traiter, est le sort de l'innocente *Pia*, dont le Dante nous a laissé le souvenir dans son dernier quatrain du 5^e chant du *Purgatoire*. La Pia, dame siennoise, avait épousé Nello de la Pietra, qui causa sa mort, dans un accès de jalousie. C'est dans cette tradition vulgaire que le poète a pris le sujet de son poëme, qu'il a divisé en 3 livres, en *ottava rima*. La Pia est calomniée par celui qui avait en vain tenté de la séduire. Son mari, trop crédule, la fait renfermer dans un château aux *Maremme* de Sienne. La Pia y meurt de chagrin. Avant de mourir, elle parvient à convaincre de son innocence un saint ermite; celui-ci recueille un jour dans son ermitage le malheureux Nello, qui errait, désespéré, dans les forêts, et il vient à bout de le désabuser; le calomniateur lui-même, surpris par des loups qui le blessent mortellement, avoue son délit dans son dernier moment. Nello et l'ermite courent aussitôt délivrer l'innocente victime; mais ils arrivent pour la voir porter à l'église, et de là dans le dernier asile.

Nello meurt, en peu de jours, de chagrin et de remords. Les épisodes, les descriptions, les plaintes, les récits, et surtout l'ensemble et le plan, sont du plus grand intérêt. On pourrait y désirer un peu plus de concision; mais on doit pardonner cette fécondité à la jeunesse de l'auteur, et en faveur du mérite de son poëme. Tout cela nous prouve encore plus que, si M. Sestini avait achevé sa carrière poétique, il aurait fait bientôt oublier ces improvisateurs dont la célébrité est souvent due à toute autre cause qu'à leur talent. F. Salfi.

116. — *Bibliotheca.* — Bibliothèque germanique des lettres, des sciences et des arts. Tom. III, n° 5, Padoue, 1822.

Le cahier de septembre et d'octobre que nous annonçons ici, contient plusieurs articles intéressans : sur le *Mithridate* d'Adelung; l'*Histoire du droit romain, dans le moyen âge*, par Savigny; la *Statistique complète de l'empire d'Autriche*, par Lichtenstein; *la Chimie appliquée aux arts*, par Meineke; la *Transpiration des végétaux*, par Trevira-nus; l'*État de l'art de fabriquer le fer, chez les Grecs et chez les Romains*, par Hansman, etc.

## PORTUGAL.

117. — *Galeria dos deputados das Cortes*, etc. — Galerie des députés aux Cortès extraordinaires et constituantes de la nation portugaise, installées le 26 janvier 1821, (époque 1re), Lisbonne, 1822; imprimerie de Rolland; petit in-4°, 372 pag.

Ce livre doit éveiller la curiosité, à une époque où un intérêt si vif s'attache à tout ce qui concerne les peuples libres du midi de l'Europe. Les collaborateurs de cette biographie annoncent qu'elle sera divisée en *quatre époques*, formant autant de volumes. La 1re époque s'étend depuis l'installation des Cortès, le 26 janvier 1821, jusqu'au 4 juillet de la même année, jour du débarquement à Lisbonne du roi Jean VI, et de son serment solennel, libre et spontané, aux bases de la constitution. C'est la seule qui soit encore publiée, du moins à notre connaissance; celles qui suivront, atteindront successivement jusqu'à la fin de l'assemblée constituante de l'empire portugais. Chaque article de cette biographie contient : 1° une indication chronologique des travaux et opinions de chaque député au sein du congrès; 2° leurs votes dans les principaux appels nominaux; 3° le nombre de fois qu'ils ont manqué d'assister aux séances; 4° un jugement critique sur leurs principes et leur conduite. Ce plan est, comme on le sent, peu favorable à l'agrément du lecteur, et il confirme une observation qui commence à acquérir parmi les gens de lettres la force de chose jugée; savoir, que les Français pos-

sèdent presque exclusivement l'art de *faire un livre*. Les principaux appels nominaux portent sur les questions suivantes : — Y aura-t-il une ou deux chambres? — Une immense majorité s'est prononcée pour une chambre unique. — Le roi aura-t-il un veto absolu? — Décidé négativement à une forte majorité. — Aura-t-il un veto suspensif ou d'aucune sorte? — Décidé qu'il aura un veto suspensif. — Y aura-t-il un conseil-d'état? — Oui. — Sera-t-il nommé ou proposé par les Cortès? — Nommé : en Espagne, il est simplement proposé. — Les délits de la presse, commis contre les particuliers, sont soumis à des peines pécuniaires; ceux contre l'état sont punis d'un emprisonnement dont le maximum est de dix années, ce qui certainement est excessif. Parmi les députés, on remarque plusieurs évêques qui se sont excusés. On sait aussi que le patriarche de Lisbonne a refusé de prêter serment à la constitution. Cette résistance de la part du clergé catholique est déplorable, et ne peut qu'amener des résultats également fâcheux pour la religion et pour la nation. L'article du député *Fernandes-Thomas*, l'un des principaux auteurs du mouvement qui éclata à Oporto, le 24 août 1820, et qui consomma la glorieuse révolution du Portugal, est un des plus développés. Ce grand citoyen étant décédé le 19 novembre 1822, sa biographie sera traduite en français, et publiée dans l'*Annuaire nécrologique* que rédige un des collaborateurs de la *Revue*. A. M.

## PAYS-BAS.

118. — *Erhardti Encyclopædia philosopha*..... Vertit F. J. Dumbeck. Lovanii, 1822; Cuelens. Un vol. in-8°.

M. Dumbeck, professeur de l'université de Louvain, a traduit avec beaucoup de talent l'ouvrage d'un philosophe célèbre de l'Allemagne, sur un sujet qui a occupé, depuis Bacon, tant de penseurs profonds, tels que Diderot et d'Alembert, Destutt-Tracy, etc. On y trouve l'arbre généalogique des connaissances humaines, avec toutes ses ramifications. DE R—G.

119 (*) — *Mengel-en-sooneet-poezy*, etc. — Poésies mêlées, et Théâtre de *Samuel* (fils d'*Ipère*) Wiselius, membre de l'Institut de Hollande, et secrétaire de sa deuxième classe, etc., T. V. Amsterdam, 1821; héritiers Gartman et Vander Hey. In-8° de LXXX et 205 p.

La *Revue Encyclopédique* a déjà plus d'une fois mentionné honorablement le recueil de M. Wiselius. Elle doit la même justice à ce 5e volume, qui sera probablement le dernier. Il se compose d'une préface étendue, et de deux tragédies, l'une intitulée *Don Carlos*, et l'autre *Arnoud de Gueldre*. Quand la première parut, séparément et sans nom d'auteur, la

*Revue* en rendit un compte détaillé. (Voy. T.VI, p. 368-370, et T.VIII, p. 637.) Notre tâche se trouve ainsi réduite, pour ce nouveau volume, à la seule pièce d'*Arnoud de Gueldre*, tragédie en quatre actes.

Arnoud d'Egmond, duc de Gueldre, était devenu l'objet d'une injuste aversion pour l'ambitieuse Catherine de Clèves, sa femme. Celle-ci ourdit une trame infernale pour le déposséder du pouvoir, et pour mettre à sa place Adolphe, leur fils, qui avait épousé Marguerite de Valois, fille de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Un prêtre, l'abbé de Marienwaard, est à la fois l'instigateur et l'instrument de la haine de Catherine. Cet ecclésiastique ne pardonnait pas à Arnoud quelques mesures sages et justes, mais qui ne se conciliaient pas avec les intérêts temporels du clergé; mesures que, tout religieux qu'il était, Arnoud avait prises depuis peu. Le moyen de perdre Arnoud est une feinte réconciliation entre Catherine, Adolphe et lui. Cette réconciliation est célébrée avec beaucoup de solennité; mais, au milieu des fêtes auxquelles elle donne lieu, il est question de surprendre la résidence d'Arnoud (le château de Grave), de s'assurer de sa personne, et de faire proclamer Adolphe comme son successeur. Les conjurés se flattent d'avoir mis dans leurs intérêts *Wassenaar* et *Bronckhorst;* mais ils échouent dans leurs vues sur ce dernier. Averti par lui, Charles de Bourgogne accourt, dans le moment le plus critique, pour délivrer Arnoud, son allié. L'abbé de Marienwaard expie sa félonie sur l'échafaud. Adolphe et Catherine éprouvent le sort qu'ils destinaient à Arnoud. — Tels sont les principaux événemens qui forment le nœud de la nouvelle tragédie de M. Wiselius. Arnoud et Adolphe sont, l'un et l'autre, de braves chevaliers du tems; mais la vaillance du premier s'unit à un caractère très-religieux; celle du second, à beaucoup d'indécision dans la carrière du crime, où il semble lancé malgré lui. Il a de fréquens retours sur lui-même, qui le rendent un objet de pitié et de dérision pour l'implacable Catherine; celle-ci est aussi franche que persévérante dans sa scélératesse. Le rôle du prêtre est constamment odieux. Avec des caractères soutenus, la pièce offre un intérêt suivi et un assez grand nombre de belles scènes, parmi lesquelles nous avons distingué celle des remords d'Adolphe, artificieusement combattus et vaincus par sa mère. Le style, malgré quelques taches, n'est pas sans mérite. — Le lieu de la scène est le château de Grave; l'époque, le mois de janvier 1474. L'auteur a porté peut-être jusqu'à la licence le privilége des poètes tragiques de s'écarter de la vérité de l'histoire.

MARPON.

120 (*) — *Le Philantrope*, recueil publié par ordre de la commission

permanente de la *Société de bienfaisance* établie dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Première année, 1re 3e livraisons. Bruxelles, 1822. Imprimerie de P. G. de Mat. Brochure in-8° de deux feuilles. — Le *Philantrope* formera annuellement un volume in-8° de 12 feuilles au moins, avec des planches et des tableaux. Le prix de la souscription est de 3 florins 50 c. (7 f. 40 c.) pour tout le royaume des Pays-Bas, et 50 c. de plus pour les pays limitrophes.

« La commission centrale a arrêté la publication de cet ouvrage, qui n'est pas seulement destiné à rendre un compte détaillé des diverses opérations de la Société de bienfaisance, mais qui admet aussi dans son plan les sciences économiques, et surtout celles qui intéressent l'agriculture..... » Les premières livraisons de ce recueil exposent le but, les moyens et l'organisation de la Société. La pensée se plairait à contempler ces réunions d'hommes qui se dévouent au bien de l'humanité, si les motifs qui les déterminent étaient moins affligeans. Ces provinces de la Belgique ont vu décroître leur ancienne opulence, parce qu'elle était fondée sur une industrie et sur des relations commerciales qui ont changé de cours. Beaucoup de bras sont inoccupés, et le fléau de la mendicité menace d'étendre ses ravages. Les observations locales, une étude suivie et bien dirigée de toutes les ressources et de la manière de les employer, ont fait naître l'espoir d'arrêter le mal, et peut-être même de le guérir radicalement; c'est de l'agriculture que l'on attend un remède efficace. Les colonies agricoles, fondées par la Société de bienfaisance dans les provinces du nord, où l'on a réuni, en 4 ans, 2300 indigens, et où l'on a formé un établissement pour 1000 mendians, ne peuvent laisser aucun doute sur le succès d'une entreprise pareille sur un sol encore plus favorable. Ces colonies du nord sont un modèle d'ordre, d'aisance, de bien-être, de prospérité. Le sentiment de cette heureuse situation a produit son effet ordinaire, une régénération morale très-remarquable. Une planche annexée à la première livraison, montre l'ensemble des maisons, des terres, des plantations, des routes, etc., qui forment une de ces colonies; il serait à désirer que nos villages fussent aussi bien disposés, et présentassent un coup d'œil aussi satisfaisant. Si nous voulons imiter nos voisins, nous ne manquerons pas de landes, sous un climat encore plus favorable, et dont le sol est peut-être encore plus fertile que celui de la Campine. Une partie de la Touraine est encore à défrichèr; le Berri est à peu près dans le même état; et dans les lieux même où le cultivateur est le plus actif, de grands espaces de terrains attendent encore la culture.

A mesure que les livraisons du *Philantrope* auront paru, nous nous

empresserons de rendre compte à nos lecteurs de cette œuvre de véritable bienfaisance, si digne d'exciter l'émulation, d'autant plus qu'elle est en même tems la plus féconde et la plus économique. La Société ne fait, ou n'est censée faire que des avances, et plusieurs colons les remboursant effectivement, deviennent ainsi des fermiers intelligens, laborieux, attachés à leurs fermes, et soigneux pour les intérêts des propriétaires. F.

# LIVRES FRANÇAIS.

121. (*) — *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, par les professeurs de cet établissement ; ouvrage orné de gravures. Quatrième année, ou 14e des *Annales du Muséum*, Tom. VIII. Paris, 1822; Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel Cluny; in-4°, 490 pages, avec 23 planches et une table des articles. Prix de la souscription pour l'année entière, formant 2 vol., 60 fr., et franc de port pour les départemens, 66 fr.

Cette collection précieuse, commencée depuis quatre années, est déjà composée de 8 volumes in-4°, et le premier cahier du IXe volume est publié. Plus heureuse que la plupart des entreprises scientifiques ou littéraires, celle-ci peut compter sur une durée aussi prolongée que celle de l'établissement où elle a été formée, et sur des matériaux aussi inépuisables que la nature elle-même. Nous n'entreprendrons point de donner une analyse complète de tout ce que MM. les professeurs du Muséum ont publié pendant l'année dernière; plus de 20 Mémoires sur des sujets importans réclameraient également notre attention, et ne pourraient être bien appréciés que par des extraits assez étendus. Nous nous bornerons donc à ceux qui ont le plus d'analogie avec le plan et le but de la *Revue Encyclopédique*, c'est-à-dire, à ceux qui font le mieux connaître l'état actuel de la science, les progrès qu'elle a faits, et ceux qui sont préparés (1). Tel est le travail de M. Latreille, sur l'origine et les progrès de l'entomologie; son Mémoire est le discours même que le professeur a prononcé à l'ouverture du cours qu'il a fait au Muséum d'histoire naturelle, comme suppléant de M. Delamark. L'auteur a considéré son objet sous un aspect philosophique, et par

(1) Voyez, ci-dessus, Tome III, pag. 5-31, le compte rendu par M. Jullien, de l'intéressant mémoire de M. de Lacepède : *Vue générale des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles, depuis le milieu du dernier siècle.*

conséquent, il devait éloigner les détails d'érudition qui auraient fait perdre de vue le grand ensemble qu'il voulait exposer. Il partage l'histoire de l'entomologie en sept périodes remarquables, à partir de la seconde, par une amélioration toujours croissante de l'état de cette science. La première période est fort obscure, comme celle de nos connaissances, de nos arts, et même celles des sociétés et des nations. Les écrits d'Aristote fixent la seconde période. Les erreurs de ce naturaliste ne furent point rectifiées par *Pline*. Le 15e siècle vit enfin l'aurore des beaux jours qui étaient destinés à l'histoire naturelle, ainsi qu'aux lettres, aux sciences, à toutes les conceptions de l'intelligence humaine. *Belon* et *Rondelet* parurent en France; *Gesner* mérita le nom de *Pline* de l'Allemagne; *Aldrovande* joignit une érudition immense à ses connaissances zoologiques; *Mouffet* publia son *Théâtre des insectes*: telle fut, selon M. Latreille, la troisième période entomologique. La quatrième commence au 17e siècle : *Redi* et *Swammerdam* révèlent le mystère de la génération des insectes; *Malpighi* s'occupe avec le même succès de l'organisation intérieure de cette classe d'animaux; *Lister* et *Lœwenhoeck* ajoutent aux découvertes générales l'observation d'un plus grand nombre d'espèces, et agrandissent le domaine de la science : on essaie des systèmes de nomenclature, on met de l'ordre dans les richesses acquises, sans cesser d'en acquérir de nouvelles; c'est ainsi que l'on arrive au tems de *Réaumur*. Ici, le professeur retrace ce que les savans français ont fait pour l'entomologie, et surtout, ce que l'on doit à l'homme illustre qu'il vient de nommer. «Nous voilà parvenus, dit-il, aux trois dernières et plus brillantes époques de la science, distinguées par autant d'écoles spéciales, portant chacune le nom de leur fondateur, *Linné*, *Fabricius* et *Cuvier*.» Par un motif que chacun peut apprécier, le professeur n'a point parlé de lui-même, ni de ses ouvrages.

Un autre Mémoire du même auteur, sur l'organisation extérieure et générale des animaux articulés et à pieds articulés, mérite aussi d'être étudié avec d'autant plus de soin, que les connaissances que l'on y trouve sont la base d'un nouveau système de nomenclature des principales parties de ces animaux. C'est avec regret que nous renonçons à placer ici l'analyse de ce travail, où l'esprit méthodique de M. Latreille se montre avec la précision qui seule peut donner aux sciences une forme déterminée, simplifier les nomenclatures, et nous faire sortir du labyrinthe des synonymies. — Nous avons déjà eu l'occasion de parler du Mémoire de M. A. Brongniart, sur les végétaux fossiles, qui est inséré dans l'ouvrage de MM. Cuvier et Brongniart, sur la *Géologie des environs de Paris*. (*Voy*. Tom. XVI, pag. 467). On trouve, dans la pres-

qu'île de l'Inde, une espèce gigantesque de bœuf, qui diffère essentiellement des espèces congénères, non-seulement par l'énormité de sa taille, mais surtout par un caractère distinctif : c'est une série d'épines dorsales, qui prend à la dernière vertèbre dorsale, et qui finit en s'abaissant vers la moitié du corps; ces pièces sont élevées d'au moins 6 pouces au-delà de la véritable échine, et semblent être un prolongement des apophyses épineuses des vertèbres dorsales. » Suivant la notice sur cet animal, adressée à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, la peau du gaour aurait quelque analogie avec celle des phoques, et serait couverte d'un poil ras, uni et huileux. A la suite de cette notice, M. Geoffroy-Saint-Hilaire a placé des observations sur les tiges montantes des vertèbres dorsales, qui, dans les mammifères (le gaour excepté), sont restreintes à un état rudimentaire, et prennent, dans les poissons, le *maximun* de leur développement. M. le professeur n'affirme pas que la description du bœuf indien soit très-exacte : il espère que le zèle éclairé et la bienveillance du commandant anglais, auquel il doit la notice qu'on vient de lire, procurera au Muséum la dépouille et le squelette d'un gaour, ou tout au moins un bon dessin de cet animal; mais il croit devoir, avant tout, repousser une incrédulité mal fondée, et il fait voir que la structure de l'épine dorsale de ce bœuf, si elle est telle qu'on le dit, n'est pas contraire aux lois générales de l'organisation des quadrupèdes.

Ajoutons quelques mots à ce que nous avons déjà extrait du voyage de M. Delalande au cap de Bonne-Espérance. (*Voyez*, Tome IX, pag. 421.) Ce zélé naturaliste ne s'est pas livré sans réserve au soin de faire des acquisitions de tous les genres pour le Muséum d'histoire naturelle; il a trouvé le tems d'observer les hommes, et de comparer ce qu'il voyait à ce que racontent les voyageurs qui l'ont précédé dans cette partie de l'Afrique. Il venge Levaillant des sarcasmes que ce naturaliste s'est attirés par quelques affectations et quelques inconvenances de style, et rappelle que Levaillant, dont il confirme le témoignage sur plusieurs points, avait vengé les Cafres des calomnies dont Kolbe les avait chargés. A ces observations philosophiques, il joint le résultat de ses recherches sur la conformation caractéristique des races africaines, et annonce que la série de crânes et de squelettes qu'il envoie ne sera pas la partie la moins précieuse de ces collections.

Nous sommes contraints à ne placer ici que la simple annonce des Mémoires contenus dans ce VIII^e volume, et dans le premier cahier du IX^e. — Botanique — M. *Dutrochet* a donné la continuation de son *Mémoire sur l'accroissement et la reproduction des végétaux*; *M. Desfontaines* décrit une nouvelle espèce de *gyrostemon*, et un nouveau

genre, nommé *condylocarpon*; *M. Leschenault-de-Latour* donne une notice sur le cannellier de Ceylan, sur sa culture et sur ses produits; M. *Richard*, un Mémoire sur une nouvelle famille de plantes, les *balanophorées;* M. *Poiteau*, une exposition plus exacte du genre *ludovia*, et propose l'établissement d'une nouvelle famille, les *cyclanthées* (*cyclantheæ*); M. *Vauquelin* fait l'analyse chimique des fruits du *baobab adansonia.* — Zoologie. — M. F. *Cuvier* fait de nouvelles observations sur le *sanglier à masque* et sur les *phacochoeres*; et, dans un autre Mémoire, il traite du genre *paradoxare*, et de deux espèces nouvelles qui s'y rapportent. M. *Latreille*, outre les Mémoires dont nous avons parlé, en publie trois autres, le premier sur l'organe musical des *criquets* et des *truxales*; un autre sur l'origine et l'issue extérieure de la cire dans les abeilles, et le dernier, sur les habitudes de l'araignée aviculaire. M. *Chabrier* a fait un travail très-étendu sur le vol des insectes, dont il expose le mécanisme. M. *Huzard* fils décrit une *valvule* spirale, à l'extrémité de l'ouverture cardiaque de l'estomac du cheval, dont l'effet est de priver ces animaux de la faculté de vomir. M. Geoffroy-Saint-Hilaire rend compte des expériences qu'il a faites sur des poules condamnées au supplice de ne pouvoir pondre les œufs qu'elles contiennent tout formés, ou dans différens degrés d'accroissement. Un des résultats qu'il a observés lui fait craindre que la sensualité de quelques Apicius modernes ne profite des découvertes de la science, et ne mutile de malheureuses poules pour se procurer un mets plus savoureux. On doit à M. *Duvernoy* une description des organes du mouvement du *phoque* commun. — Géologie. — M. *Dorbigny* donne une notice sur quelques espèces nouvelles de *mollusques fossiles,* trouvées dans le département de la Charente-Inférieure. Tels sont les produits d'un travail d'environ huit mois. On peut juger par-là de ce que cette collection de Mémoires promet aux naturalistes à venir. Ferry.

122(*).—*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, par MM. Audouin, Decandolle, Edwards, Geoffroy-Saint-Hilaire, Latreille, etc., et Bory de Saint-Vincent; ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient pu faire partie de la plupart des dictionnaires antérieurs. Tom. II, et 2me livraison de planches; Paris, décembre 1822. Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55, et Baudouin, rue de Vaugirard, n° 36; prix, 12, fr., avec les planches.

Peut-être serait-il à désirer qu'on ne fît commencer l'impression d'un dictionnaire scientifique, que lorsqu'il serait composé en entier; alors, on aurait la certitude que tous les articles sont au niveau des connais-

sances actuelles, et qu'ils ont une étendue proportionnée à leur importance respective.

En attendant que nous puissions rendre un compte détaillé de ce bel ouvrage, nous indiquerons, dans cette livraison, les articles *ascarides*, *aspalax*, *atlérie*, *atlas*, *atmosphère*, *auricule*, *autruche*, *avortement*, *bacillarides*, *baculite*, *balanciers*, *balane*, *baleine*, *bambou*, *barbu*, *basalte*, *bassins*, *battara*, *batraciens*, *bécasseau*, *boa*, *bœuf*, *bois*, *botryocéphale*, *bouche*, *bruyère*, *cachalot*, etc., qui ont particulièrement fixé notre attention. Les planches nous ont paru exécutées avec la même perfection que les précédentes. Ce n'est qu'après la publication d'un certain nombre de volumes, que nous pourrons faire apprécier à nos lecteurs les avantages que le *Dictionnaire classique* paraît avoir jusqu'à présent sur ceux qui l'ont précédé. A. M—T.

123 (*).—*Essai géognostique sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*, par *Alexandre de* Humboldt; Paris, 1823. F. G. Levrault, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 31; Strasbourg, rue des Juifs, n° 33. Un vol. in-8° de 379 pag. Prix, 7 fr.

La description des couches minérales du globe, l'examen réfléchi des rapports constans qu'elles présentent, à des distances considérables, quelques généralités qu'on en peut déduire sur la marche que la nature semble avoir suivie dans la création, tels sont les divers résultats où tend la géologie moderne. Bien différente de ces spéculations hasardées que l'on décorait autrefois du nom de géologie, et dont l'imagination faisait tous les frais, cette branche nouvelle des connaissances humaines est devenue une science positive, une science d'observation. Mais cet heureux changement s'est opéré depuis si peu d'années, que les faits entièrement mis hors de doute sont encore en bien petit nombre. En conséquence, un traité général sur ce sujet offre les plus grandes difficultés, et ne peut pas être une histoire complète de tous les terrains qui forment la croûte solide de notre planète, mais seulement un classement méthodique de ce qui est connu, de manière que l'on puisse déjà établir quelques lois théoriques. L'ouvrage de M. de Humboldt atteint parfaitement ce but; il donne une idée complète de ce qui a été fait, et pourtant l'érudition n'est pas son principal mérite. Il est, sans contredit, bien plus remarquable encore, en ce qu'il fait connaître une foule d'observations inédites, fruit précieux des longs voyages de l'auteur, et surtout en ce qu'il porte un caractère philosophique jusque dans l'étude des détails. — Après des considérations d'un haut intérêt pour la science, l'auteur examine successivement, dans l'ordre de leur âge relatif, les terrains de l'ancien continent; il les compare à ceux qu'il a

observés dans le Nouveau-Monde; il prouve leur analogie, et confirme par-là ce principe, aujourd'hui généralement adopté, que les terrains ne changent pas, comme les animaux ou les plantes, avec les climats; mais qu'au contraire, ceux qui se rapportent à une même époque de formation sont les mêmes partout. Il termine, en présentant des considérations tout-à-fait neuves sur une désignation des terrains par des caractères pasigraphiques, et donne ainsi le moyen d'exprimer les arrangemens les plus compliqués des roches d'une manière simple, facile et que l'on peut saisir au premier coup d'œil. AD. DE LA J.

124.—*Suite à l'Opinion sur les Jachères*, par *Paul* AIROLLES, conseiller de préfecture de l'Aude, etc. Carcassonne, 1822. Laban. In 8°, 20 pag.

Nous avons parlé de l'opuscule dont celui-ci forme la suite (*Voy.* Tom. XIV, pag. 588); nous avons dit que le but de M. Airolles est de combattre, au moins quant à son département, le système de la suppression absolue du repos des terres; nous avons exposé les principaux motifs qu'il allègue en faveur de son opinion. Il paraît que sa brochure a fait quelque sensation; car, d'un côté, elle a donné lieu à des discussions contradictoires assez vives, au sein de la Société d'agriculture de l'Aude, dont M. Paul Airolles est un des membres les plus éclairés; de l'autre, nous voyons que M. Rongier de la Bergerie en a pris assez chaudement la défense, dans le *Cours d'agriculture pratique* qu'il publiait. Un journal politique, *le Pilote*, a critiqué aussi l'*Opinion sur les jachères*. Il n'est donc pas surprenant qu'au milieu de tout ce bruit, auquel sans doute il s'attendait peu, M. P. Airolles se soit décidé à reprendre la plume, et à s'engager de nouveau dans des recherches qui ne peuvent tourner définitivement qu'au profit de la noble science de l'agriculture, cette branche si essentielle de la fortune et de la prospérité publique. Dans son dernier opuscule, l'agronome méridional présente de nouvelles difficultés à l'application du système de la suppression absolue des jachères. Quelque spécieux que soient ces raisonnemens, nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'ils ont contre eux une autorité imposante, celle de la *Société centrale d'agriculture*, adversaire décidé du repos des terres, et dont l'influence a valu jusqu'à ce jour toutes sortes d'éloges et d'encouragemens au système des assolemens. Toutefois, nous devons engager les agriculteurs à prendre connaissance des pièces de cet intéressant procès, et à prononcer ensuite, d'après ce que leur dictera le bon sens et surtout leur expérience. En matière d'agriculture, moins qu'en toute autre matière, il serait peu sage de jurer *in verba magistri*. Quoique le style soit une chose bien secondaire dans les écrits de ce genre, nous ne saurions nous empêcher de remarquer, dans celui de M. Airolles, une

couleur de vétusté, poussée jusqu'à l'exagération. On dirait que pour lui la langue française s'est arrêtée à la prose du siècle de Louis XIII. Est-ce que M. Airolles dédaignerait les écrivains du XVIII^e et du XIX^e siècle? Nous ne le pensons pas. M. Airolles n'est point un homme à préjugés; il se plaint quelque part, avec autant de justesse que d'énergie, du despotisme de fer du gouvernement impérial : ce qui permet de supposer qu'il compte aujourd'hui dans les rangs des amis de la liberté. X.

125 (*). — *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par MM. Béclard et J. Cloquet; publiée par M. de Lasteyrie. 9 — 11^e livraisons, Paris, 1822; imprimerie de l'éditeur, rue du Bac, n° 58, in-f° avec planches; prix, 9 fr. chaque livraison. (*Voy.* Tom. XVI, pag. 50, un article d'analyse sur cet ouvrage.)

126. — *Formulaire des hôpitaux de Paris*. Paris, 1823. Baillière, rue de l'École de Médecine, n° 16. Un vol. in-12 de 450 pages; prix 3 fr. 50 c., et 4 fr. par la poste.

Les nombreux hôpitaux de la capitale présentent aux yeux de l'observateur des différences notables entre les modes de traitemens, différences qui naissent du genre de malades que l'on admet dans chacun de ces établissemens, et des opinions propres à chaque praticien. Aussi, chaque hôpital, chaque salle même a son formulaire particulier, dont la connaissance ne peut être acquise que par une étude spéciale, une attention soutenue, que rendent souvent inutiles les formules abrégées usitées pour les prescriptions. Les médecins et les élèves, ceux-là surtout qui vont puiser dans les hôpitaux une instruction solide, sentaient le besoin d'un ouvrage qui pût leur apprendre ce que la pratique de chaque médecin doit leur offrir de remarquable, et les initier dès l'abord aux secrets de prescriptions inconnues. Ce travail, qui semble facile au premier aspect, nécessitait pourtant de longues et nombreuses observations. Un médecin, avantageusement connu par divers travaux qui ont été annoncés dans la *Revue Encyclopédique*, s'est chargé de cette tâche difficile; et il l'a exécutée de manière à s'en faire un titre à l'estime de ses confrères. M. Ratier a fait précéder son *Formulaire des hôpitaux civils*, d'une esquisse rapide et fort bien tracée de l'état de la pratique dans ces divers établissemens. Il a ensuite présenté, dans leur ordre naturel, avec choix et méthode, les nombreuses prescriptions communes à tous les hôpitaux, ou propres à chaque médecin en particulier, et il y a joint une note claire et précise sur le mode d'administration. Mais ce

qui rend surtout cet ouvrage précieux, ce sont des notes communiquées à l'auteur par les praticiens les plus distingués de la capitale, parmi lesquels on peut citer MM. *Dupuytren*, *Esquirol*, *Fouquier*, *Jadelot*, etc. Ces communications, faites par des hommes aussi célèbres, sont un témoignage suffisant de l'utilité que présente à leurs yeux l'ouvrage que nous annonçons, et le recommandent mieux que tout ce que nous pourrions en dire. GEORGET.

127. —*L'enseignement mutuel appliqué à l'étude des principes élémentaires de la médecine;* par J. P. REULLAC, D. M. P. Paris, Béchet jeune, place de l'École de Médecine. In-8°.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître cette brochure que par l'extrait suivant du rapport de MM. *Hippolyte Cloquet* et *Bricheteau* à la *Société médicale d'émulation :* « Le mémoire de M. Reullac contenant une nouvelle application à l'étude de la médecine, d'une méthode devenue célèbre par les attaques de ses ennemis et par l'active défense de ses nombreux partisans, nous proposons à la société de mettre ce mémoire à la disposition de sa commission des travaux, dans la persuasion que les souscripteurs de son Bulletin y reconnaîtront une nouvelle preuve de son zèle à porter à leur connaissance ce qu'il peut y avoir d'utile, de curieux et d'intéressant dans les progrès et les améliorations dont l'enseignement médical est susceptible. »

128 (*). —*Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes,* etc., en France, dans les sciences, la littérature et les arts, de 1789 à la fin de 1820; ouvrage rédigé d'après les notices des savans, des littérateurs, etc., par une *société de gens de lettres.* Tom. IV et V. Paris, 1822 et 1823. Colas, rue Dauphine, n° 32. Prix de la souscription, 7 fr.

Le succès qu'obtient cet utile dictionnaire, est une juste récompense de l'exactitude avec laquelle l'éditeur remplit ses engagemens. Depuis l'annonce que nous avons faite des trois premiers volumes, les auteurs se sont associé deux jeunes chimistes déjà connus par des travaux importans, et qui traiteront, avec tout le soin qu'elle mérite, une science que les Français ont créée, et qu'ils continuent à enrichir de si belles découvertes. Les quatrième et cinquième volumes renferment, comme les précédens, des articles du plus haut intérêt, parmi lesquels nous nous bornerons à citer ceux qui sont intitulés *corps gras, corps ligneux* (conversion en sucre), *corps cristallisés* (double réfraction); *costumes des anciens, coton* (culture, teinture, machines à filer); *couleur jaune minérale, courans électriques, crâne humain, cristaux, crocodile, cuirs, cuves en plomb, dauphin, déclamation, Dendéra, dentelle, dents, diamant, digitale, dilatation, distillation, draps, eau, eau de mer* (distil-

lation), *eau-de-vie, eau oxigénée, eaux minérales, échappemens, écluse, écoles, écrevisses, écureuil, Edfou* (temple d'), *Égypte, électricité.* Nous avons négligé, dans notre première annonce, de relever une erreur relative à l'invention des bateaux à vapeur. Les auteurs du dictionnaire revendiquent cette découverte en faveur de M. de Jouffroy; mais s'ils veulent consulter les *Essais hydrauliques* de Ducrest, ils se convaincront que M. Perrier (1) avait fait, à Paris, l'essai d'un bateau à vapeur, bien avant que M. de Jouffroy eût tenté des expériences à Lyon. Les erreurs de ce genre sont assez rares dans le *Dictionnaire des découvertes ;* et si l'on y remarque quelques omissions, il faut les attribuer à ce que les auteurs se bornent quelquefois à consulter les recueils périodiques, sans recourir aux nombreux ouvrages où se trouvent consignés les travaux qui ont échappé aux rédacteurs des feuilles scientifiques et littéraires.

A. M—T.

129 (*). — *Rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature,* par M. le baron Massias. Tom. III. Paris, 1822; Firmin Didot. In-8°; prix 6 fr. (Voyez Tom. XIII, pag. 181.)

Ce volume traite de la législation et de l'économie politique. Il est suivi de deux tableaux synoptiques: l'un, des développemens naturels des facultés sociales de l'homme; l'autre, des développemens naturels des facultés industrielles de l'homme.

130. — *Du commerce de la France en* 1820 *et* 1821; par M. Vaublanc, ministre d'état, député du Calvados. Paris, 1822. In-8° de 200 pages.

A la dernière session des Chambres, M. le directeur-général des douanes avait présenté un tableau assez satisfaisant du commerce de la France en 1820. La balance, établie par M. de Saint-Cricq, entre les exportations et les importations, présentait un bénéfice de 90,000,000 fr.; ce qui fait 20 millions de plus qu'en 1787, époque à laquelle nous possédions, dans l'archipel américain, Saint-Domingue, Sainte-Lucie, la Martinique et la Guadeloupe. Cette circonstance a fait naître des doutes dans l'esprit de M. Vaublanc: il a voulu vérifier les calculs de M. le directeur des douanes; et il est résulté de son travail un déficit si considérable, qu'il y a probablement erreur des deux parts. Comme les différences se paient en argent, si les calculs de M. Vaublanc sont exacts, la France a perdu, en 1820, sur l'huile 45 millions; sur le charbon et le bois, 17 millions; sur l'or et l'argent, 47 millions; sur le cuivre, le fer et les autres métaux, 18 millions; sur les lins, les chanvres et les toiles, 32 millions, etc. M. Saint-Cricq prétend que la balance du commerce a donné, sur ces

(1) Nous croyons que c'est celui qui est mort membre de l'Académie des sciences.

trois articles, un bénéfice de 18 millions. Il y a donc, sur ce seul chapitre, une différence de 50 millions entre les calculs de M. le directeur des douanes et ceux de M. Vaublanc. Enfin, au lieu des 90 millions de bénéfices que, selon M. Saint-Cricq, le commerce a dû procurer à la France en 1820, M. Vaublanc trouve que le royaume a reçu de l'étranger, dans le courant de cette même année, pour 237 millions de matières de toute espèce, et pour 38 millions d'objets manufacturés; ce qui porte à 275 millions le montant des importations; tandis que les marchandises manufacturées qui en ont été exportées n'excédaient pas la valeur de 208 millions; d'où il résulte une perte de 67 millions. Il ne reste à la France que deux articles importans d'exportation, ses vins et ses soieries. L'Angleterre s'occupe à s'emparer de l'un et de l'autre. Cependant, le bénéfice que la France a fait sur ses vins, ses eaux-de-vie et ses vinaigres, pendant l'année 1820, s'est élevé à près de 95 millions; ses bénéfices sur les soieries ont été de 34 millions. L'Angleterre a perdu 35 millions sur les vins et les soies; mais elle s'occupe à détourner de leur cours ces deux sources de la prospérité industrielle et manufacturière de la France, et, au train dont les choses vont, elle ne tardera pas à y parvenir; sur tous les autres articles sa supériorité est si grande, qu'un Français ami de la prospérité de son pays ne peut en établir le parallèle sans un vif déplaisir. Les bénéfices de l'Angleterre, sur le seul article du coton et de ses produits, a été, en 1820, de 321 millions; et lorsque nous perdions 24 millions sur les métaux, l'Angleterre en gagnait 75. On assure que les calculs de M. Vaublanc, pour ce qui concerne les colonies, sont très-erronés. Ce reproche paraîtra peu fondé, si l'on songe que M. Vaublanc, né à Saint-Domingue, et député de la Guadeloupe, doit connaître tout aussi bien que M. Saint-Cricq les produits et les consommations des colonies, et la manière de calculer les uns et les autres. Ses erreurs, si elles existent, ne tarderont pas à être relevées : nous savons qu'en ce moment il y a sous presse un ouvrage où toutes les questions coloniales sont approfondies et traitées de manière à éclaircir tous les doutes (1). A.

131. — *La Prière du cœur*, brochure de 12 pages in-12, publiée par la *Société des Traités religieux* de Paris. Paris, 1822, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, n° 6. — Les petits ouvrages publiés par la *Société des*

(1) Depuis que cet article est imprimé, il a paru, dans le *Moniteur* du 9 février, une longue lettre de M. Saint-Cricq, directeur-général des douanes, qui prétend que, dans huit articles seulement, le travail de M. Vaublanc renferme 85,012,276 fr. d'erreurs, sur la valeur de nos importations. Le *Journal des Débats*, du 12 février, publie une réponse de M. Vaublanc.

*Traités religieux*, ne coûtent que 3 fr. les 100 exemplaires, afin qu'ils puissent être abondamment répandus.

L'opuscule que nous annonçons est bien fait, et conviendrait parfaitement à sa destination, s'il était un peu moins grave. C'est une dissertation, en quelque sorte savante, sur la nécessité d'élever fréquemment sa pensée vers le créateur, et de lui offrir l'hommage de son travail, de l'appeler à son aide, d'exprimer sa reconnaissance ou la soumission d'une âme religieuse, sans recourir à la parole : telle est la *Prière du cœur*. Les citations qu'on lit au bas des pages, semblent inutiles à des lecteurs qui n'ont ni le tems, ni la volonté de vérifier l'exactitude d'une citation. L'espace occupé par ces formes d'érudition, le serait peut-être mieux par quelques pensées de plus. Au reste, les rédacteurs, bien pénétrés de l'importance de leur travail, feront eux-mêmes, d'après l'expérience, les corrections dont ils auront reconnu l'utilité. Espérons que cet excellent moyen de propager l'instruction et la morale, deviendra de jour en jour plus fructueux. F.

132. (*)—*Galerie morale et politique*, par M. le comte DE SÉGUR, de l'Académie française. Tom. III. Paris, 1823. Eymery, rue Mazarine, n° 30. Un volume in-8°. Prix, 6 fr. ; et par la poste, 7 fr. 50 c.

Tout le système moral et politique de l'auteur est résumé dans ces deux vers d'Horace, qui servent d'épigraphe à son livre :

> Insani sapiens nomen ferat æquus iniquè,
> Ultrà quàm satis est virtutem se petat ipsam.

C'est cette vérité d'une éternelle justesse, développée par Confucius (dans son *invariable milieu*), et confirmée depuis par tous les philosophes de toutes les nations, que M. de Ségur s'est proposé de faire mieux apprécier encore, en la mettant en action. Dans les deux premiers volumes de son ouvrage, on retrouve partout cette pensée fondamentale unie aux principes les plus purs, à la morale la plus douce, aux détails les plus gracieux. On peut peindre en quelques mots la *Galerie morale et politique*, et en donner une juste idée au lecteur, en disant qu'il est impossible que celui qui l'a lue ne soit pas devenu meilleur. Le riche y trouvera les moyens d'obtenir un bonheur solide et vrai ; le pauvre, des consolations ; et l'homme qui jouit d'une heureuse médiocrité, des motifs pour apprécier et chérir sa position.

Après avoir donné de justes éloges aux deux premiers volumes, je dois dire que le troisième leur est peut-être inférieur. Cette partie de la *Galerie* est trop remplie de portraits, que, d'ailleurs, tous les amis de la bonne littérature avaient déjà trouvés dans la *Collection historique* publiée,

avec des lithographies, chez Motte. Il est juste pourtant de citer quelques chapitres qui annoncent une profonde connaissance des hommes, et une grande finesse d'observation dans leur auteur : ce sont surtout ceux de la *Bienveillance*, de la *Vérité* et des *Lunettes*. E. G.

133. — *Nouveaux Contes moraux*, pour servir à l'amusement et à l'instruction de l'enfance, traduits librement de l'allemand, par M. *Paul* DE SÉGUR, élève en quatrième au collége de Louis-le-Grand, et dédiés à son grand-père, M. le comte de Ségur, de l'Académie française, pair de France (avec une épigraphe en latin, en grec et en allemand). Paris, 1823. Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30. Un volume in-12. Prix, 2 fr. 30 c.; et par la poste, 3 fr.

Quoique cet ouvrage ait été publié cette année même, le titre n'est peut-être plus tout-à-fait exact ; le jeune auteur-traducteur a peut-être quitté la quatrième, et devance la marche ordinaire de l'enseignement, comme il a devancé l'âge où l'on fait imprimer ses œuvres. Ces quatre contes sont écrits avec facilité, surtout le second, sujet de féerie où l'auteur donne en se jouant d'aimables leçons de bienfaisance. On peut, cependant, mettre à côté de ce joli conte celui qui termine le volume, où l'adresse et la tendre sollicitude d'un père ramènent sa fille, dont l'esprit trop crédule se livrait facilement aux prestiges d'une prétendue magie. Nous regrettons de n'avoir pu annoncer plus tôt ce petit volume ; il convenait parfaitement aux premiers jours de l'année.

134. — *L'Égypte et la Nubie*, et Curiosités de ces pays, tiré des Voyages de Belzoni, orné de 28 jolies gravures. Paris, 1823. Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30. In-8° oblong. Prix, 6 fr., et 10 fr. avec fig. color.

Voici encore un ouvrage que nous n'avons pu annoncer en tems convenable, à l'époque des étrennes. Mais, en quelque moment qu'on l'offre, il sera reçu avec joie, et parcouru avec une avide curiosité. Le rédacteur a choisi la forme de conversations entre une mère et ses enfans, afin de se mettre bien à portée de ses jeunes auditeurs, de prévoir leurs questions et d'y répondre. Le voyage de Belzoni, les aventures de cet intrépide voyageur et les différens objets qu'il décrit, sont mis successivement sous les yeux des lecteurs ou des spectateurs, par des récits ou des gravures. Cet ouvrage, composé en anglais, est assez bien rédigé, et traduit avec soin et correction. Le graveur a beaucoup ajouté au mérite du livre : ses dessins sont d'un bon effet, quoique de petites dimensions. F.

135. — *Les Sept péchés capitaux*, contes moraux, dédiés aux jeunes personnes, par M. ALLENT. Paris, 1823. Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. Un vol. in-8° oblong de 100 pages avec gravures. Prix, 6 fr.

L'auteur, qui a sans doute d'excellentes intentions, a dédié ses contes aux *jeunes personnes;* mais je doute qu'une mère prudente voulût les laisser lire tous à sa fille, et nous ne concevons pas comment celui qui est intitulé *la Coquetterie*, a pu être placé dans un ouvrage d'éducation. En général, les anecdotes au moyen desquelles M. Allent prétend corriger les vices de la jeunesse sont peu vraisemblables, et les leçons que reçoivent ses héroïnes sont trop fortes et trop peu naturelles pour qu'elles puissent produire un effet salutaire. Malheureusement, le style ne peut racheter les défauts essentiels de l'ouvrage; il manque de correction et de vérité, et l'on y trouve un grand nombre de locutions triviales et de détails de mauvais goût. A. M—r.

136 (*) — *Le Barreau français*, 8e et 9e livraisons. Paris, 1822 et 1823. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. Deux vol. in-8°; prix, 6 f. le volume.

137. — *Mes idées sur l'ordre des avocats, par un licencié en droit qui n'a pas encore prêté serment.* Paris, 1822. *Lelong,* au Palais-Royal. *Brochure in-8° de 61 pages* (Voyez ci-dessus, p. 136 et 137, l'annonce d'un ouvrage de M. Daviel sur le même sujet). Prix, 1 fr. 50 c.

Le licencié, auteur de cette brochure, aurait pu, sans présomption, prendre le titre d'avocat; il est, du moins, digne de l'être; car il aime et connaît cette profession noble et difficile; et son écrit se distingue par une justesse de vues qui permettrait de l'attribuer à l'un des membres distingués du barreau. — Une ordonnance du 20 novembre 1822 a changé la constitution intérieure de l'ordre des avocats; elle a été accompagnée d'un rapport qui a été publié, et par lequel on annonce à cet ordre que son antique indépendance lui est rendue. Mais, sur ce point important, il y a erreur grave, soit dans l'ordonnance, soit dans le rapport. — L'ancien barreau de Paris jouissait du droit d'élire directement son conseil de discipline. Le décret impérial du 14 décembre 1810 a substitué à l'élection directe le système faux de la candidature, et a donné au procureur-général le droit de choisir les membres du conseil sur une double liste de candidats présentés par les avocats. Tant que, parmi ces candidats, M. le procureur-général a pu faire les élections qu'il désirait, le décret de 1810 a été maintenu, quoiqu'il fût l'objet des réclamations du barreau. Mais les avocats du barreau de Paris ayant, à la fin de la précédente année judiciaire, exclu de la liste des candidats quelques-uns des noms que M. le procureur-général était dans l'habitude de choisir, les élections commencées ont été annulées, et l'ordonnance du 20 novembre 1822 a été rendue. — Cette ordonnance supprime et l'ancienne élection directe, et la candidature. Par une com-

binaison assez compliquée, elle divise les avocats en plusieurs séries ou colonnes; désigne les deux plus anciens de chaque colonne comme membres du conseil; mais abandonne la formation arbitraire des colonnes au conseil sortant, avec faculté de refaire tous les trois ans ces colonnes mobiles : ce qui permet d'écarter indéfiniment les avocats que l'on craindrait de voir entrer au conseil à leur rang d'ancienneté.—L'auteur de cette brochure, après avoir exposé les variations successives de la législation, présente lui-même quelques idées dont, sans doute, on mettra la justesse à profit, lorsqu'on remplacera l'ordonnance de 1822, par celle que semblait promettre le rapport qui l'accompagne. R.

138. — *Discours d'ouverture du cours des Pandectes*, établi dans la faculté de droit de Paris, *sur l'utilité de cette chaire et la manière d'en remplir l'objet*; prononcé par M. Cotelle, professeur, le 18 novembre 1822. Paris, 1822. Imprimerie de Cellot; in-8° de 29 pages d'impression.

Nous avons annoncé les changemens survenus dans l'École de droit de Paris (T. XV, pag. 659). En regrettant la suppression de plusieurs cours utiles, nous avons applaudi à la création d'une nouvelle chaire destinée à compléter l'enseignement du droit romain. Ce cours des *Pandectes* a été confié à M. Cotelle, et c'est son discours d'ouverture que nous annonçons aujourd'hui. Le cadre de notre recueil ne nous permet point d'entrer dans des détails sur la manière dont le professeur a envisagé le plan et le but de l'important cours des Pandectes; nous nous contenterons de recommander ce discours d'ouverture aux élèves, qui pourront s'y pénétrer de la marche que M. Cotelle se dispose à suivre.

A. T., *avocat*.

139.—*Machiavel*, ou *Morceaux choisis et Pensées de cet écrivain*. On y a joint une traduction nouvelle et complète du *Prince*, par M. L. H. Paris, 1823. Hubert, au Palais-Royal; 2 vol. in-12 : prix, 3 francs.

Voici la deuxième fois que l'on publie une nouvelle traduction du *Prince*, depuis quelques mois; en outre, on nous annonce une traduction complète des œuvres de Machiavel, qui doit paraître chez L. G. Michaud. Jamais le *Florentin* n'a été autant en honneur; espérons que son crédit ne s'étendra pas au-delà des boutiques de libraires.—Le petit ouvrage que nous annonçons n'est remarquable que par l'*Essai sur la vie et les écrits* de Machiavel, qui se trouve en tête du premier volume (5 — 74). Ce morceau de littérature est écrit avec goût : on y trouve des idées sages et bien exprimées; mais l'auteur, en le composant, s'est malheureusement proposé un but qu'il ne pouvait atteindre. Il a voulu rétablir la réputation de Machiavel. Beaucoup d'écrivains l'avaient entrepris avant lui. Je l'avouerai, j'ai peine à m'expliquer ce désir de restaurer

une statue que la raison publique a mutilée. Si un écrivain s'était attiré par quelques phrases obscures et mal interprétées un blâme qu'il ne méritait pas, j'applaudirais à quiconque entreprendrait de le venger; mais, quand un homme a avancé clairement les principes les plus odieux, il faut lui laisser porter le prix de sa faute; car la justice est autant dans la condamnation du vice que dans l'éloge de la vertu. Je vois, dans Machiavel, le triste fruit d'une époque de démoralisation, où l'esprit était partout, la force de caractère et la moralité nulle part. Son génie brillant, excité par les grands historiens de l'antiquité, lui montra le vrai chemin qui conduit à la gloire. Il y marcha quelque tems; mais, trop faible pour suivre l'impulsion de sa conscience, la crainte le poussa dans des erreurs que son esprit désavouait. L'exil et la torture, toujours présens à sa mémoire, lui dictèrent le *Prince*. Je le plains d'avoir vécu dans un siècle où les hommes ne savaient plus résister à la violence; mais, en excusant ses écrits, on ne les rend pas meilleurs.

A. Beugnot.

140. (*) — *Choix de rapports, opinions et discours* prononcés à la tribune nationale, depuis 1787 jusqu'à ce jour, recueillis dans un ordre chronologique et historique, avec cette épigraphe : *Vox populi, vox Dei*. T. XVIII, XIX et XX (dernier). Paris, 1822, Eymery, rue Mazarine, n° 30. Trois volumes in-8° : prix de chaque volume, 5 francs et 7 francs avec 6 portraits. (Voy. T. VIII, pag. 276, et T. XV, pag. 71, deux premiers articles d'*Analyses*, sur cet ouvrage.) — La table générale est sous presse, ainsi qu'une addition importante au premier volume. Elle paraîtra avec le premier volume de la deuxième série, qui comprendra l'histoire des cent jours et la chambre de 1815, ainsi que les sessions subséquentes. Cette seconde série formera six volumes jusqu'en 1823 : prix de l'ouvrage entier, 20 volumes in-8°, 120 francs; avec 120 portraits des orateurs les plus célèbres, 160 francs; en vélin le double. Les volumes de la deuxième série ou des sessions, 6 fr., ou 8 fr. avec portraits.

Cet important ouvrage vient d'être terminé par le Tome XX, qui comprend de 1809 à 1814 inclusivement, c'est-à-dire, depuis la paix de Vienne jusqu'à la restauration; il présente ainsi un vaste tableau historique. La guerre, la diplomatie, les événemens de l'intérieur viennent se grouper dans les narrations pour donner une nouvelle vie aux discours de la tribune. Les événemens de 1813 et de 1814 occupent une grande place dans ce volume.

141. — *Époques remarquables de l'histoire universelle*, ou Morceaux extraits des historiens anciens et modernes, recueillis et publiés par

Masson, fils aîné. (Histoire romaine.—Histoire du Bas-Empire.) Paris, 1822. Masson fils, éditeur, quai Malaquais, n° 13. Deux volumes in-12. Prix, 3 fr. chaque volume.

Ces extraits ne forment point une *histoire;* car une histoire est essentiellement liée dans toutes ses parties, afin que l'on puisse y reconnaître les relations des événemens entre eux, l'influence qu'ils ont exercée, et parvenir, autant qu'il est possible, à distinguer les causes et les effets. Mais les recueils, tels que celui-ci, lorsqu'ils sont faits avec discernement, peuvent servir d'*aide mémoire*, et ils ont l'avantage de ne pas exiger une lecture suivie, de mettre quelquefois à profit pour l'instruction un tems qui eût été perdu. Dans le volume qui contient des extraits de l'*Histoire romaine*, M. Masson ne fait que peu d'emprunts à Rollin, et il a raison. Rollin est sans contredit un écrivain très-digne d'estime, mais dont les écrits sur l'histoire ne conviennent plus à la disposition générale des esprits. On peut y apprendre les faits; mais on n'y trouve rien qui provoque la pensée et qui porte à la méditation. On peut aussi faire le même reproche à Millot, dont on trouve ici quelques morceaux, qu'il eût mieux valu prendre dans Salluste. Ainsi, par exemple, dire que Jugurtha mourut en prison, après avoir servi d'ornement au triomphe de Marius, ce n'est pas faire connaître la fin terrible de cet usurpateur souillé de tant de crimes. Les notices sur les auteurs latins sont tirées ou des meilleurs interprètes que ces auteurs aient eus dans notre langue, ou des cours de littérature les plus estimés. —L'*Histoire du Bas-Empire* ne peut devenir plus intéressante dans le livre de M. Masson, qu'elle ne l'est dans les auteurs qu'il cite, qu'elle ne l'est dans la réalité; la vieillesse et la décadence d'un grand état ne peuvent être comparées à la vieillesse et à la fin de l'homme. Les états ne sont point condamnés par la nature à subir le sort des êtres organisés; ils conserveraient toujours la vigueur de la jeunesse, si les institutions et les hommes qui les régissent étaient toujours au niveau des connaissances acquises, et si quelques intérêts particuliers n'étaient jamais substitués aux intérêts des nations. Ce fut par une longue suite de crimes, de fautes et d'inepties que l'empire romain fut détruit. On lit avec plaisir, dans ce volume, un portrait de Mahomet, par *Condorcet*. Plusieurs extraits de Gibbon affermiraient encore la réputation de cet historien, si la traduction était meilleure; M. Masson nous aura peut-être rendu le bon office de provoquer une traduction nouvelle de l'auteur anglais. Dans ce volume, quelques récits exciteront la curiosité; mais la pensée s'arrêtera plus long-tems sur les observations de Montesquieu, de Mably, et des écrivains qui ont considéré l'histoire sous un point de vue philosophique.

M. Masson y puise des articles fort bien choisis. Ses lecteurs lui en sauront gré. F.

142. — *Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge*, pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire générale, et particulièrement de l'histoire de France, dans les colléges de l'université; par M.-C. Desmichels, professeur d'histoire au collége de Henri IV. Paris, 1823. L. Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32. Un vol. in 8° de 172 pages. Prix, 3 fr. 50 c.; et par la poste, 4 fr. 25 c.

L'établissement des cours d'histoire dans les colléges de l'Université, quoique assez récent encore et contrarié par cet esprit de routine qui repousse toute espèce de perfectionnement, a déjà produit une partie des heureux résultats qu'on devait en attendre. Les personnes appelées par la nature de leurs fonctions à apprécier les progrès de l'instruction publique, ont pu se convaincre que les élèves de nos écoles doivent à cet enseignement spécial des idées plus positives, plus étendues, plus complètes que celles qu'ils pouvaient recueillir dans des lectures, abandonnées jusqu'alors au hasard, faites sans ordre, sans suite, et par conséquent sans profit. Ce n'est pas que, dans le court espace de tems laissé à l'étude de cette science, ils puissent l'approfondir : ce serait s'abuser beaucoup que de l'espérer; mais, ne devra-t-on pas s'applaudir, s'ils rapportent du collége cette connaissance des faits généraux, qui leur permettra de classer sans effort, dans leur esprit, les faits nouveaux que leur découvrira, dans la suite, une connaissance plus particulière des diverses époques de l'histoire? C'est vers ce but que semble dirigé l'enseignement historique de nos écoles. Déjà, les professeurs habiles auxquels il est confié dans les colléges de Paris, ont composé pour leurs élèves des ouvrages élémentaires rédigés dans cet esprit. Nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs, en rappelant ici les titres de ces productions utiles et estimables, qui ne font pas moins d'honneur à l'Université qui les a commandées, qu'à leurs auteurs : 1° *Tableau chronologique* pour servir à l'étude de l'histoire ancienne, par MM. Poirson et Caïx; 2° *Tableau chronologique* pour servir à l'étude de l'histoire romaine, par M. Durozoir; 3° *Tableau sommaire* pour servir à l'étude de l'histoire moderne, par MM. Trognon et Desmichels; 4° *Tables synchroniques* à l'usage des cours d'histoire ancienne et moderne, par M. Boismilon. M. L. Colas, libraire, chez lequel se trouvent ces divers ouvrages, annonce, en outre, la prochaine publication d'un *Tableau chronologique de l'Histoire moderne*, depuis la prise de Constantinople jusqu'à la révolution, par M. Ragon. L'ouvrage que nous annonçons complète cette collection de précis élémentaires. M. Desmichels, qui avait déjà payé

son tribut, en s'occupant avec M. Trognon de faciliter aux élèves l'étude de l'histoire moderne, s'est remis de nouveau à l'ouvrage avec un zèle bien digne d'éloges, et a consacré ses efforts à ranger, dans un ordre clair et méthodique, les annales confuses du moyen âge; il y a parfaitement réussi. Les faits si multipliés de cette époque se trouvent classés dans son livre de la manière la plus heureuse, et toujours accompagnés de leur date précise. Le développement successif des institutions, le mouvement des idées, le progrès des lumières, la marche de la civilisation, sont retracés avec une brièveté pleine de sens dans des résumés généraux, placés à la suite du tableau des faits de chacune des périodes de cette histoire, et qui donnent beaucoup de prix à l'ouvrage. Quoique destiné spécialement à l'enseignement des écoles, il ne sera pas consulté sans fruit par les gens du monde qui veulent étudier le moyen âge. C'est une excellente table des matières d'une histoire, qu'on ne peut trop engager M. Desmichels à composer. P.

143. — *Deux décrets rendus par le préfet d'Égypte, sous les règnes de Claude et de Galba;* publiés par M. Letronne. Paris, 1823; imprimerie royale, in-8°, 31 pag.

Les deux décrets que nous faisons connaître, sont gravés sur le temple d'El-Khargeh, dans la grande Oasis d'Égypte; ils ont été découverts par M. Frédéric Cailliaud, de Nantes, et font partie du recueil d'inscriptions que nous avons indiqué, en rendant compte (T. XIV, pag. 318) du premier voyage de ce courageux Français, publié par M. Jomard. Le savant académicien les ayant communiqués à son confrère M. Letronne, cet habile critique vient de les publier. Sa réputation garantit sa fidélité et son exactitude dans sa restitution du texte grec qui précède la traduction française. Comme sa dissertation ne sera pas mise en vente, et que ces deux décrets, ainsi qu'il le fait remarquer, peuvent être regardés, dès à présent, comme de précieuses sources historiques, nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs, en leur donnant la traduction, faite par M. Letronne, de ces deux décrets qui éclaircissent plusieurs points d'histoire d'un haut intérêt, et donnent sur l'administration publique des anciens, et sur la jurisprudence romaine en Égypte, des éclaircissemens aussi précieux que nouveaux.

*Décret de Cnæus Virgilius Capiton, préfet de l'Égypte; précédé d'une lettre de ce préfet, datée du 7 méchir de l'an IX du règne de l'empereur Claude* (1er *février de l'an* 49 *de notre ère*).

« Moi Posidonius, stratége de l'Oasis de Thébaïde, j'ai mis sous vos yeux les copies de la lettre que m'a envoyée le seigneur préfet [de l'É-

gypte ], et du décret qui la suivait, afin qu'en ayant pris connaissance, vous ne puissiez éprouver rien qui ne soit légal et convenable.

*Lettre du préfet.* « La neuvième année de Tibère Claude César Auguste, empereur, le 7 de méchir, Cnæus Virgilius Capiton à Posidonius, stratége de l'Oasis, salut. Je vous ai envoyé de la ville (1) ce décret que j'ai rendu, et je veux que les ethnarques, non-seulement dans la métropole du nome, mais encore dans chaque ville, l'exposent publiquement en caractères nets et bien lisibles, afin que chaque habitant connaisse ce que j'ai résolu.

*Décret* (2). « Cnæus Virgilius Capiton dit : « Depuis long-tems j'ai entendu dire que des gens (3), qui font un usage arbitraire et honteux de leur autorité, exigent injustement que les particuliers fournissent à des dépenses qui ne doivent point être à leur charge ; mais, en ce moment, des dépositions formelles m'apprennent (4) que plusieurs, principalement dans la Libye, exercent impunément à leur profit des vexations et des rapines, sous prétexte qu'on est obligé de fournir à leur entretien et aux frais de leur route, ce qui n'est point et ne doit pas être. Des vexations analogues ont eu lieu, à titre d'*angaries*. En conséquence, je défends à ceux qui traversent les nomes, soit fantassins ou cavaliers, soit *metatores*, centurions, tribuns ou tous autres, de rien prendre des particuliers, d'exiger d'eux aucune corvée quelconque, à moins qu'ils ne soient munis d'autorisations de ma part ; et ceux-là même n'ont droit qu'au logement durant leur passage, et aucun habitant n'est obligé de rien faire au-delà de ce qui a été fixé par Maximus. Mais, si quelqu'un (5) fait une fourniture [au-delà de ce qui est prescrit ], ou bien porte en compte ou impose [ sur le nome ], comme ayant été faite, une fourniture [ qui ne l'aurait pas été réellement ], je l'obligerai de payer le décuple de la somme imposée ; et celui qui l'aura dénoncé en aura le quadruple, pris sur les biens du délinquant. Que les greffiers royaux, ceux des bourgades et des villages dans chaque nome, aient le soin de tenir registre exact de tout ce que les nomes

(1) D'Alexandrie.

(2) Ce décret n'est point applicable à la seule Oasis ; il concerne, à ce qu'il paraît, toute la haute Égypte ou Thébaïde, et peut-être l'Égypte entière : dans ce cas, il a dû être envoyé à tous les stratéges ou nomarques, accompagné d'une lettre circulaire, dont celle qui précède nous a conservé le protocole.

(3) Ceci s'applique peut-être indirectement aux stratéges eux-mêmes.

(4) Ou bien, *j'apprends, surtout par les dépositions des Libyens*, etc.

(5) Encore ici, le stratége paraît indirectement désigné.

paient à tort ou à raison, et de quelque manière que ce soit; sinon, qu'ils paient eux-mêmes soixante deniers en sus [ de la somme qu'ils n'auront point enregistrée ]. Que ceux de la Thébaïde visitent les bureaux de recette, tous les quatre mois, et qu'ils renvoient par-devant Basilide, l'affranchi de César, et tout ce qui concerne leur bureau, et les receveurs eux-mêmes, afin que, dans le cas où quelque somme aurait été portée en compte ou perçue injustement, je puisse également remédier à cet abus. »

*Décret rendu par Tiberius Julius Alexandre, préfet de l'Égypte; daté du* 1er *Phaophi de l'an II du régne de l'empereur Galba* (28 *septembre de l'an* 68 *de notre ère*).

*Avertissement du stratége.* « Moi, Julius Démétrius, stratége de l'Oasis de Thébaïde, j'ai mis sous vos yeux la copie du décret que m'a envoyé le seigneur préfet Tiberius Julius Alexandre, afin qu'en ayant pris connaissance, vous jouissiez des dispositions bienfaisantes qu'il contient.

*Décret.* « La seconde année de Lucius Livius Auguste Sulpicius Galba, empereur, le 1er de phaophi, *Julie Auguste* (1), Tiberius Alexandre dit : « Comme je mets tous mes soins à ce que la ville (2), continuant à jouir des bienfaits qu'elle tient des Augustes, demeure dans l'état qui convient, et à ce que l'Égypte, au sein de la tranquillité et de la paix, concoure avec zèle à la prospérité, à la félicité trois fois très-grande des tems actuels, n'étant point grevée de charges nouvelles et injustes; d'autre part, comme je me suis vu assiégé, presque en mettant le pied dans la ville, de réclamations nombreuses qui m'étaient adressées, soit isolément, soit en corps (3), par les gens les plus distingués du pays, et par les cultivateurs, lesquels se plaignaient tous des vexations qu'on leur avait fait subir récemment : je n'ai pas cessé de redresser, autant qu'il était en mon pouvoir, les abus dont la répression était urgente. Mais, afin que, prenant désormais plus de confiance, vous conceviez le juste espoir d'obtenir du bienfaiteur Auguste, empereur, Galba ( qui brille à nos yeux pour le salut du genre humain ), tout ce qui tient à votre sûreté et aux jouissances de la vie, et afin que vous connaissiez toute ma sollicitude pour ce qui peut vous être utile, j'ai pris des arrêtés

(1) *Jour éponyme* de Livie, femme d'Auguste. (Voyez le *Journal des Savans*, 1821, pag. 308-310.)

(2) D'Alexandrie.

(3) Ces expressions ne rendent pas bien le grec; mais je n'en trouve pas d'autres.

formels relativement aux objets de vos demandes sur lesquels il m'est permis de prononcer et d'agir. Quant à ceux d'une importance plus grande, dont la décision ne saurait émaner que de la puissance et de la majesté de l'empereur, je les lui ferai connaître en toute vérité, les dieux ayant réservé, pour ce tems très-saint, d'assurer à la terre le repos et la sécurité. J'ai reconnu avant tout comme très-fondée votre demande tendant à ce que personne ne soit forcé, contre l'usage général des provinces, de prendre malgré soi la ferme des impôts ou d'autres propriétés publiques. J'ai reconnu aussi qu'on avait singulièrement nui aux affaires, en obligeant beaucoup de particuliers, sans expérience dans ce genre d'opérations, d'y entrer malgré eux, en les chargeant du paiement des impôts. C'est pourquoi je n'ai pour ma part forcé ni ne forcerai personne de se charger, soit de la ferme d'un impôt, soit de toute autre ferme, sachant combien il est utile aux intérêts du fisc que ce genre d'affaires soit entrepris de plein gré, avec empressement même, par ceux qui en ont les moyens : mais, de plus, je suis persuadé qu'à l'avenir aucun [préfet] ne contraindra personne à se faire publicain ou fermier ; qu'au contraire, tous tiendront à n'affermer qu'à ceux qui se présenteront volontiers et de leur propre mouvement, et qu'ils aimeront mieux se conformer à l'habitude constante et invariable des précédens préfets, que d'imiter l'injustice momentanée de quelqu'un d'entre eux. Considérant que plusieurs, s'étant fait concéder des créances étrangères, ont, sous prétexte de dette envers le fisc, traduit des particuliers dans le *practorium* ou dans d'autres maisons d'arrêt, que, par cela même, j'ai jugé à propos d'abolir (1). Afin que les actions pour dettes atteignent les biens, non les personnes, conformément à la volonté du divin Auguste, j'ordonne que nul [employé public] ne se fera concéder, sous prétexte de l'intérêt du fisc, des créances de sommes qu'il n'aurait pas lui-même prêtées dès l'origine, et je défends que, sous aucun motif, on incarcère des personnes libres dans une prison quelconque, à moins que ce ne soient des malfaiteurs, ou dans le *practorium*, excepté les débiteurs du fisc ; et afin que le prétexte de dette envers le fisc ne puisse servir à gêner et à troubler les transactions entre particuliers, et que nul ne puisse comprimer la confiance publique, en faisant valoir abusivement le titre de dette privilégiée pour des affaires où le privilége ne saurait avoir lieu, j'ai pris également un arrêté formel à l'égard de ce privilége. Car, plusieurs fois, on m'a fait

(1) Peut-être : *que j'ai su avoir été établies uniquement à cet effet.*

voir que déjà certaines gens ont tenté d'annuler des hypothèques fondées légalement, d'enlever de force à des créanciers l'argent qu'ils avaient reçu de leurs débiteurs, et d'annuler des marchés, en dépouillant les acquéreurs de leurs biens, sous prétexte qu'ils avaient contracté avec des personnes, soit stratéges, soit employés dans l'administration des finances, soit tous autres, qui, ayant obtenu des délais, étaient reliquataires envers le fisc. J'ordonne, en conséquence, à quiconque fait ici fonction de procureur de César ou d'économe, s'il a des soupçons sur quelqu'un des employés publics, d'engager le nom de cet individu, ou de défendre de contracter avec lui, ou de retenir dans le *tabularium* les deux tiers de ses biens, comme caution du reliquat de sa dette. Après cela, si quelqu'un des susdits employés dont le nom n'est point engagé ni les biens n'ont souffert aucune retenue, a prêté sur hypothèque légale, ou est parvenu à rentrer dans ses fonds, ou enfin achète une propriété, son nom n'étant point engagé ni son bien retenu, on ne pourra l'inquiéter en rien. Quant aux dots, comme elles ne sont point la propriété des maris qui les ont reçues, le divin Auguste et les préfets ont ordonné qu'elles fussent rendues par le fisc aux femmes; car il faut conserver intact leur privilége dotal. Relativement aux exemptions et aux diminutions d'impôts, dans lesquelles sont compris aussi les impôts en nature, j'ai reçu des réclamations de particuliers qui demandent qu'elles soient maintenues sur le pied fixé par le divin Claude, dans la lettre qu'il écrivit à Postumus, pour qu'on fît remise [des dettes antérieures]; ils se plaignent que, postérieurement à cette lettre, on a infirmé des transactions faites par des particuliers dans l'intervalle de tems qui sépare l'époque des condamnations prononcées par Flaccus à ce sujet, de celles des remises accordées par le divin Claude. En conséquence, comme Balbillus et Vestinus ont effectué les remises dont il s'agit, je veux maintenir les décisions de ces deux préfets, qui eux-mêmes n'ont fait que mettre à exécution la volonté bienfaisante du divin Claude: en sorte que je remets toutes les sommes qui n'auraient point été payées par les débiteurs du fisc; bien entendu que je conserve pour l'avenir [sur le même pied] les exemptions et diminutions d'impôts. Quant aux terres vendues par le fisc à des particuliers, dans l'intervalle de tems ci-dessus indiqué, et qu'on avait frappées de redevances, comme Vestinus a ordonné qu'on ne paierait au trésor que ce qui serait prescrit par la loi, je prononce aussi la dispense de payer ce qui reste à percevoir de la part du fisc, et je veux qu'à l'avenir les droits demeurent fixés comme ils doivent l'être; car il est injuste que ceux qui achètent des biens et en ont payé le prix de leurs deniers, soient traités comme des agriculteurs tenant à ferme des terres du trésor, et

qu'on exige des redevances de celles qui leur appartiennent en toute propriété. Il est conforme aux bienfaits accordés par les Augustes, que les Alexandrins natifs, et habitant la ville (1), où ils déploient leur industrie, ne soient assujettis à aucune autre charge que celles qui sont établies. Vous avez (2) en outre réclamé souvent pour que les Alexandrins natifs fussent exempts des charges imposées aux habitans du pays ; c'est encore un point sur lequel je porte une attention constante. J'aurai soin également de ne conférer que pour trois ans la place de stratége, et après avoir demandé compte de la gestion précédente : mais toutes les fois qu'un [stratége] cité par-devant un préfet aura été renvoyé de la plainte, on ne pourra le citer une seconde fois ; et quand deux préfets auront été du même avis sur la gestion d'un stratége, il faudra punir le receveur des finances, qui, en l'obligeant à rendre encore une fois ses comptes sur le même objet, n'a pu avoir d'autre but que de se ménager, pour lui-même et pour les autres employés du fisc, un moyen de gagner de l'argent. Aussi, beaucoup de [stratéges] ont-ils demandé de préférence l'expropriation de leurs biens, disant qu'ils avaient dépensé au-delà de la valeur de ces biens, parce qu'à chaque fois qu'ils rendaient leurs comptes, on intentait un nouveau procès sur les points déjà décidés. Appliquant la même disposition aux affaires du domaine privé, j'arrête que si, en vertu d'une sentence des juges, le préposé au domaine privé a prononcé ou est sur le point de prononcer la libération d'une dette fiscale, il ne lui sera plus désormais permis de se porter accusateur ou d'intenter une poursuite juridique [pour le même objet] ; celui qui agira ainsi sera puni [d'une amende] sans rémission : car il n'y aura jamais de terme aux délations, si les affaires décidées favorablement sont renvoyées continuellement à la justice, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un pour prononcer une décision défavorable. La ville ayant été déjà rendue presque déserte, et toutes les familles ayant été plongées dans le trouble et le désordre par la multitude des délateurs, j'ordonne expressément que si quelque employé du domaine privé, se portant accusateur au nom d'une tierce personne, intente un procès, il doit faire comparaître aussi cette personne, afin qu'elle ne puisse rester à l'abri des suites de la procédure. Que si, ayant en son propre nom intenté trois procès, il ne prouve pas [une des accusations sur trois], il lui sera défendu désormais d'accuser personne, et de plus, la moitié de son bien sera confisquée ; car il est de

(1) Alexandrie.

(2) Ici le préfet s'adresse aux Alexandrins eux-mêmes.

toute injustice que celui qui met en péril la fortune et l'honneur d'une multitude de personnes, n'ait lui-même aucune poursuite à redouter. Aussi j'ordonnerai expressément à l'inspecteur du domaine privé de faire cesser, conformément au décret formel que je me propose de rendre à ce sujet, toute innovation contraire aux grâces accordées par les Augustes; mais [en attendant] j'ai déjà plusieurs fois puni, comme il convenait de le faire, les délateurs qui m'ont été dénoncés. D'ailleurs, n'ignorant pas que vous mettez (1) une grande sollicitude à ce que l'Égypte reste dans cet état prospère qui est pour vous la cause de tant et de si grandes ressources, je me suis attaché à redresser autant d'abus qu'il m'a été possible. Car bien souvent les cultivateurs, dans toute l'étendue du pays, ont réclamé auprès de moi, et m'ont fait voir qu'on les avait condamnés à payer de nombreuses et fortes contributions jusqu'alors inconnues, tant en blé qu'en argent, quoiqu'il ne soit pas permis à qui bon semble d'imposer ainsi, de sa propre autorité, des charges toutes nouvelles : or, de tels actes arbitraires ont eu lieu, non-seulement dans la Thébaïde et dans les nomes de la basse Égypte éloignés [d'Alexandrie], mais même dans les environs de la ville, savoir, dans ce qu'on appelle le *pays Alexandrin* et le *nome Maréotique*. J'ordonne en conséquence aux stratéges, dans chaque nome, que si, durant les cinq années qui viennent de s'écouler, il a été établi arbitrairement, au préjudice des nomes ou des toparchies, des droits, soit généraux, soit locaux et partiels, qui n'avaient jamais été payés auparavant, ils aient à rétablir les choses sur l'ancien pied, en renonçant à la perception de ces nouveaux droits; et, quant à moi, je n'accorderai point libération de compte à ceux qui, appelés à rendre compte de leur gestion, seraient accusés de ce genre de malversation. J'ai déjà auparavant réprimé le pouvoir exorbitant des receveurs des finances, parce que tout le monde réclamait fortement contre..... ce qui leur a procuré les moyens de s'enrichir en ruinant l'Égypte; et maintenant encore, je leur défends de..... dans aucun cas, à moins que le préfet ne l'ait jugé bon. Je défends également aux stratéges de rien recevoir des receveurs de finances, sans le consentement du préfet. Quant aux autres employés [dans les finances], si l'on en trouve qui aient fait une déclaration sur leur registre fausse ou illégale, ils seront obligés de rendre aux particuliers tout l'argent qu'ils leur auront extorqué, et d'en payer autant au trésor. Je regarde encore comme une de ces pratiques condamnables, ce qu'on appelle la *perception synoptique*, laquelle s'établit, non pas sur la vraie inondation du fleuve du

(1) Il s'agit encore ici des Alexandrins.

Nil, mais par comparaison avec une ancienne inondation prise entre quelques autres; tandis qu'il n'est rien de plus juste que de prendre la vérité elle-même pour base unique. Voulant donc encourager le peuple à habiter et à cultiver avec le même empressement toute l'étendue du pays, j'ordonne que, désormais, la perception de l'impôt sera établie sur l'inondation réelle du fleuve, et d'après la quantité de terre qui aura été inondée, et non pas d'après la friponnerie de ceux qui..... Que si quelqu'un est convaincu de fausseté à cet égard, il paiera au trésor le triple [de ce qu'il aura marqué de trop]. Quant à ceux qui ont pris l'alarme en entendant parler d'une mesure des terres dans le pays alexandrin, quoique l'ancienne évaluation ait toujours été maintenue, et que jamais la chaîne de l'arpenteur n'ait été portée sur les terres, qu'ils ne nous adressent point de suppliques là-dessus; elles seraient tout-à-fait inutiles, puisque personne n'aura la hardiesse ni ne permettra de renouveler la mesure territoriale; car vous devez jouir des avantages de celle qui a été faite de toute antiquité. Je prends les mêmes résolutions relativement aux augmentations d'impôt tout-à-fait nouvelles; de manière que rien ne soit innové à cet égard. Mais, relativement aux anciennes contributions annuelles, sur lesquelles, malgré vos réclamations urgentes, les receveurs des finances ont souvent réglé la perception des impôts, en sorte qu'ils n'ont rien fait autre chose qu'enrichir les gens du fisc au détriment des laboureurs, j'en écrirai à César Auguste, empereur, et je lui ferai connaître les plus importans des autres abus que lui seul peut détruire radicalement; car déjà vous avez eu une preuve de ma constante et bienveillante sollicitude pour le bonheur de vous tous, la première année du règne de Lucius Livius Sulpicius Galba César Auguste, empereur, le 12 d'épiphi.»

M. Letronne ajoute, en terminant : « Je me contenterai de faire ici une seule observation générale. Il est évident que ces deux décrets n'ont rien de particulier à la grande Oasis où ils ont été découverts; le second surtout embrasse l'Égypte entière, et le préfet s'adresse en plusieurs endroits aux Alexandrins eux-mêmes : ce décret a donc été expédié à tous les stratèges de l'Égypte, avec une lettre circulaire semblable à celle qui est en tête de celui de Capiton (1). On peut, d'après ce fait certain, concevoir l'espérance de découvrir le texte d'autres édits du même genre, en faisant des fouilles dans les temples principaux de l'Égypte; car, comme il était prescrit aux stratèges d'exposer ces édits dans un lieu fréquenté, et de choisir une place bien en vue, ces

(1) *Suprà*, pag. 10.

magistrats choisissaient les temples à cet effet : quand ces édifices contenaient quelque pylône non couvert de sculptures, ils faisaient graver les édits sur la partie nue; autrement, ils les exposaient sur des *stèles* dont plusieurs doivent être enfouies sous les décombres qui recouvrent le sol des enceintes sacrées, dans les temples égyptiens. »

144. (*) — *Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois la Pensylvanie et les états voisins*, par le révérend *Jean* Heckewelder, missionnaire morave, traduit de l'anglais par le chevalier Du Ponceau. Paris, 1822. L. Debure, rue Guénégaud, n° 27. Un vol. in-8° de 580 pages d'impression; prix, 6 fr.

Les différens peuples disséminés sur la vaste étendue de l'Amérique septentionale, n'étaient connus jusqu'ici que très-imparfaitement par des relations plus ou moins véridiques. Il était réservé à un respectable missionnaire qui a passé 40 ans au milieu des nations indiennes, qu'il était appelé à convertir à la religion chrétienne, de nous faire connaître leurs mœurs et leurs coutumes, leurs vices et leurs vertus. La grande réputation de savoir et de véracité dont jouissait généralement M. Heckewelder, engagea la *Société philosophique* d'Amérique, établie à Philadelphie, à jeter les yeux sur lui pour obtenir tous les renseignemens qu'il avait recueillis sur ces peuples, pendant le long séjour qu'il avait fait parmi eux. Il s'acquitta de cette commission avec succès, et son nom est cité avec éloge, dans un rapport fait en 1818 à la Société philosophique. Cette histoire, imprimée en 1819, jouit d'une grande estime en Amérique. Elle contient beaucoup de notions précieuses, et plusieurs anecdotes très-intéressantes, entre autres la manière dont les Mohingans et les Delawares furent faits femmes par les Mingoués, dans un conseil tenu autour d'un grand feu, et consentirent à enterrer le casse-tête (c'est-à-dire à ne plus faire la guerre). M. Du Ponceau, ami intime de l'auteur de cet ouvrage, et qui, ayant fait un long séjour aux États-Unis, a acquis une connaissance parfaite de la langue anglaise, était plus en état que tout autre de traduire cette histoire, que nous recommandons à nos lecteurs, comme digne, sous tous les rapports, de fixer leur attention.

145. (*) — *Histoire et Description des îles ioniennes*, depuis les tems fabuleux et héroïques jusqu'à ce jour; avec un nouvel atlas contenant cartes, plans, vues, costumes et médailles, par un ancien officier supérieur en mission dans ces îles; ouvrage revu, et précédé d'un discours préliminaire, par M. le colonel Bory-de-Saint-Vincent. Paris, 1823; Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais. In-8° de 428 pages : Prix, 25 fr. papier fin, et 36 fr. papier vélin.

146. (*) — *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre;* accompagnée de notices et d'éclaircissemens historiques, et précédée d'une introduction sur l'histoire de la révolution d'Angleterre, par M. Guizot, 25 vol. in-8°, publiée par souscription, et par livraisons de deux volumes, de deux mois en deux mois. Prix de chaque livraison, pour les souscripteurs, 12 fr., et 15 fr. franc de port pour la province. On souscrit à Paris, chez Béchet, libraire-éditeur, quai des Augustins, n° 57.

Le succès constant et mérité de la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, que publient MM. Berville et Barrière, a fait concevoir l'idée de cette nouvelle entreprise, qui s'en rapproche sous beaucoup de rapports. Quoiqu'elle nous touche moins directement que la révolution de France, la révolution d'Angleterre ne doit pas moins être envisagée comme l'une des plus importantes époques de l'histoire moderne. L'influence que ses résultats ont exercée sur la liberté des deux mondes, rend son étude indispensable, non-seulement aux hommes d'état, mais à tous les citoyens qui s'intéressent au succès de la cause de la civilisation et de la philosophie; et c'est particulièrement dans les mémoires contemporains, écrits par des hommes distingués de tous les partis, que cette étude peut être faite d'une manière à la fois convenable et sûre. Qui pourrait, en effet, offrir une peinture plus vraie des scènes effrayantes et variées de ce drame terrible et prolongé, que ceux-là mêmes qui remplirent les principaux rôles, que l'on vit tour-à-tour vainqueurs et vaincus, acteurs et victimes? Ces idées que nous ne pouvons qu'indiquer ici, et auxquelles nous reviendrons plus tard, dans une analyse détaillée, paraissent devoir faire pressentir le puissant intérêt de la Collection publiée par M. Guizot. La première livraison répond à ce qu'on devait attendre du nom de l'éditeur et des promesses du prospectus. Elle se compose des *Mémoires de sir Philippe Warwick*, royaliste fervent, et du premier volume de l'*Histoire du long parlement*, par le célèbre Thomas May, secrétaire du parlement. Léon Thiessé.

147. — *Esquisses historiques*, ou Coup d'œil rapide sur quinze années de notre histoire nationale, pour servir à l'appréciation exacte des intérêts anciens et nouveaux en France; par J.-F. Simonot, ancien aide-de-camp. Paris, 1823. Ponthieu, au Palais-Royal, galeries de bois. 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr.

La lutte entre les anciennes prétentions et les intérêts nouveaux occupe peut-être un peu trop les esprits; il est à craindre qu'elle ne fasse perdre de vue des droits beaucoup plus anciens, imprescriptibles, fondés sur le code immuable de l'équité naturelle. L'écrivain qui entreprend de discuter et de juger les réclamations de l'ancien état des choses et celles

de la révolution, a dû remonter au-delà des quinze années dont il trace l'esquisse; les intérêts établis depuis cette époque, sont l'effet d'une réaction contre-révolutionnaire, et non pas un résultat de la révolution. M. Simonot n'a cependant en vue que les améliorations incontestables que ces derniers tems ont introduites dans l'organisation sociale, dans les lois, dans l'état des citoyens; il ne prend la défense que de ce qui est conforme à la raison, à la justice, et qui n'a cessé d'être qu'à la suite d'usurpations qui furent l'ouvrage du tems et de l'audace, et qu'un autre tems plus favorable à l'humanité a pu ramener sur la terre. L'esprit dans lequel cet ouvrage est conçu annonce un bon Français, et l'habileté avec laquelle le sujet est traité atteste que l'auteur est un écrivain exercé. On désirerait, cependant, une division méthodique, quelques points de repos, quelques groupes d'objets analogues, quelques séries de faits dont la liaison fût saisie facilement. C'est assez faire l'éloge d'un livre, si l'on dit que les lecteurs ne se sont arrêtés qu'à la fin d'un chapitre de plus de 600 pages; mais si ce chapitre unique eût été subdivisé, conformément aux besoins d'une attention ordinaire, le livre eût été encore plus goûté, et surtout plus médité. Tel qu'il est, il sera lu par tous les amis sincères d'une sage liberté. L'auteur cause avec ses lecteurs, et sa conversation plaît, non-seulement par les matières qui en sont le sujet, mais aussi par les agrémens que M. Simonot sait y répandre. Nous n'essaierons point de faire l'analyse de son ouvrage; ce travail nous obligerait à parler de quelques hommes, et notre recueil est uniquement consacré aux *choses*, c'est-à-dire aux vérités, aux connaissances. Cependant, on ne court aucun risque en parlant des hommes avec autant de réserve que le fait M. Simonot. On en sera pleinement convaincu, si on lit avec attention ce qu'il aurait dit à S. M. Louis XVIII, s'il eût pu l'entretenir avant les événemens qui ont amené la restauration. L'auteur y expose ses pensées sur l'ensemble de la révolution, sur son état dans l'intérieur de la France, et sur son influence au dehors: c'est là principalement que l'on pourra reconnaître les sentimens patriotiques du Français et le mérite de l'écrivain. F.

148. — *Les Cabinets et les Peuples, depuis* 1815 *jusqu'à la fin de* 1822; par M. Bignon. *Seconde édition.* Paris, 1823. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55. Un vol. in 8°. Prix, 6 fr.

Le *Prince* de Machiavel est le livre des républicains, a dit J.-J. Rousseau; on peut dire, dans un autre sens, que les écrits des amis de la liberté sont médités avec plus d'attention par les *cabinets* que par les peuples. Celui de M. Bignon ne sera point négligé de quelques lecteurs auxquels il n'est pas adressé; mais peut-être n'occupera-t-il pas assez la

pensée de ceux dont il défend les droits et les intérêts. Les peuples ont l'habitude de laisser faire, et peu d'espoir de rien obtenir; les gouvernans redoutent de perdre un peu de pouvoir, et ils ont l'habitude d'une surveillance ombrageuse. D'un côté, quelques lumières, et de l'inertie; de l'autre, beaucoup de préjugés, mais de l'activité. Il est dans la nature des choses qu'une population nombreuse et homogène acquière des connaissances auxquelles les corporations isolées et peu nombreuses ne participent point. Nous autres simples particuliers, dont les intérêts se confondent avec ceux de la nation française, laquelle ne sépare point sa cause de celle des autres nations, nous comprenons aisément M. Bignon, parce que nous ne cherchons pas dans ses écrits autre chose que ce qu'il y a mis; d'autres le liront dans d'autres intentions, et l'entendront autrement que nous. Mais, quels que soient les sentimens, les opinions et le but des différens lecteurs de cet ouvrage, tous conviendront que ce n'est point une brochure éphémère, et qu'il devra être consulté par ceux qui, dans des tems plus heureux, voudront écrire l'histoire de notre époque. En effet, ce n'est que par des vérités historiques que l'on peut résoudre les questions politiques; et, dans les applications de cette nature, l'histoire fournit à la fois les données et les méthodes de raisonnement. C'est donc principalement comme recueil de matériaux pour l'histoire, que nous allons considérer l'ouvrage de M. Bignon. L'auteur l'a divisé en huit chapitres, outre une introduction où il fait l'analyse de son travail. Il a dû remonter plus haut que 1815, et observer la disposition générale des esprits aux différentes époques de la révolution française et à travers les événemens qui l'ont suivie. Dans les deux premiers chapitres, M. Bignon traite un sujet très-difficile, celui de la *Sainte-Alliance*. Nous ne le suivrons point sur ce terrain glissant; nous serons plus affermis au troisième chapitre, où il s'agit de l'état politique de l'Allemagne. L'auteur pense que le cabinet autrichien considère aujourd'hui cette vaste contrée comme le pivot de la politique européenne; que tous ses efforts tendent à la maintenir telle qu'elle est, s'il n'est pas possible de la rapprocher un peu plus de son ancienne organisation; que la crainte de voir cet édifice peu solide s'écrouler par l'effet de la plus légère commotion, est peut-être le principal motif qui a fait abandonner les Grecs, de peur de paraître encourager une insurrection. Il traite avec étendue les affaires de la Grèce, et leur consacre trois chapitres. Dans le premier, il récapitule les calamités qui ont affligé ce malheureux pays depuis six siècles; il eût pu ne pas s'arrêter là, et joindre une partie de l'histoire du Bas-Empire à celle de la domination des Turcs. Le second chapitre dépeint la situation de la Grèce avant l'insur-

rection actuelle : la *légalité* de cet état est discutée, suivant le sens littéral de ce mot, et d'après les maximes éternelles de la justice et de l'humanité. Enfin, la Grèce est considérée dans ses rapports avec la Russie. Quoique l'auteur ait donné beaucoup de soins à ce chapitre, il est loin d'avoir épuisé la matière; mais ce qu'il en dit suffit pour que les lecteurs puissent apprécier ce qu'il ajoute sur la conduite de la Sainte-Alliance relativement aux Grecs, et sur les résolutions du congrès de Vérone. Le chapitre suivant est le résumé de la situation respective des peuples et des cabinets. M. Bignon ne flatte pas les peuples, ses tableaux sont un peu sombres. Enfin, le dernier chapitre, le plus long de tous, est consacré au congrès de Vérone, et le sujet exigeait bien cette étendue. Nos lecteurs connaissent assez les principes et la conduite politiques de M. Bignon; il est superflu de leur dire quel jugement il porte sur les actes de ce congrès dont l'influence, ou salutaire, ou désastreuse, s'exercera peut-être moins en Espagne que sur les autres états de l'Europe. Un *post-scriptum* expose l'état des affaires jusqu'aux premiers jours de janvier de cette année. A cette époque, M. Bignon ne croyait pas à la guerre avec l'Espagne, puisse-t-il ne s'être pas trompé! Si l'on jugeait cet ouvrage comme composition littéraire, on y voudrait de tems en tems un peu plus de vigueur. Le style, quoique toujours correct, ne semble pas constamment à la hauteur du sujet. Mais il faut se rappeler que l'auteur n'a pu lui donner que peu de tems, et que, dans ce cas, il valait mieux faire vite que de faire avec plus de perfection.

F.

149. — *De la contre-révolution en France*, ou De la restauration de l'ancienne noblesse et des anciennes supériorités sociales, dans la France nouvelle: par M. Ganilh, député du Cantal. Paris et Rouen, 1823. Béchet aîné; in-8°, xvi, et 240 pag.: prix, 4 fr. 50 centimes, et 5 fr. 25 centimes par la poste.

Cet ouvrage doit occuper un rang distingué parmi les écrits politiques de notre époque. C'est une heureuse excursion hors du champ de l'économie politique et de la science financière, où l'auteur s'est acquis depuis long-tems une brillante réputation. M. Ganilh définit d'abord ce qu'est, en France, dans l'état actuel, le parti de la contre-révolution, il développe ses dogmes et ses argumens, qu'il réfute l'un après l'autre; il démontre l'impossibilité de son triomphe définitif, mais non pas des désastres qu'une lutte imprudente pourrait provoquer. Le chapitre qui traite de la *Sainte-alliance*, sera lu avec intérêt, surtout dans l'étranger; il est impossible de discuter, avec plus de mesure et de force à la fois, une question bien simple au fonds, mais sur laquelle les positions socia-

les commandent certain ménagement. L'idée dominante du livre de M. Ganilh, c'est que le progrès des lumières et de l'industrie a fait réellement de la France une démocratie combinée avec les formes monarchiques. Pour la réformer, ce n'est pas seulement les institutions qu'il faudrait altérer, mais son ordre social actuel, la propriété, l'industrie, tous les sentimens généreux, la pensée publique; or, ce n'est rien moins que cela que le parti de la contre-révolution ose entreprendre. Une question fort délicate a été abordée par l'auteur, dans un chapitre spécial : c'est celle de l'*indemnité* réclamée *pour les émigrés*; il se prononce pour la négative. Il est impossible d'être plus modéré et plus juste que M. Ganilh s'est montré dans cette partie de son travail; nous croyons pourtant que le sujet était susceptible d'être creusé davantage. X.

150. (*) — *État de l'Angleterre au commencement de* 1823, écrit officiel publié par le ministère de S. M. britannique; traduit sur la 4e édition anglaise, par MM. P. A. Dufau et J. Guadet, traducteurs de l'*État de l'Angleterre en* 1822. Paris, 1823. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. Un vol. in-8° : prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port.

151. (*) — *Système de l'administration britannique, en* 1822, considéré sous les rapports des finances, de l'industrie, du commerce et de la navigation, d'après un exposé ministériel; par M. *Charles* Dupin, membre de l'Institut. Paris, 1823. Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8° : prix, 3 francs.

L'*Exposé des actes de l'administration britannique durant le cours de* 1822, traduit en français et publié simultanément par deux traducteurs rivaux, n'a pas produit moins d'impression sur les esprits en France qu'en Angleterre. Il manquait à cet exposé un examen fait par un homme accoutumé aux considérations d'économie générale et industrielle, versé dans la connaissance des institutions britanniques, et qui connût bien l'intérieur du pays. Cet examen est l'objet de l'ouvrage que nous annonçons. L'auteur s'est occupé spécialement des mesures prises pour améliorer les finances de l'état, les manufactures, le commerce et la navigation. Dans le désir de voir adopter les conséquences d'utilité générale qu'il déduit des actes dont il entreprend l'examen, il s'est fait une loi d'écarter les discussions politiques et les considérations relatives aux relations diplomatiques de la Grande-Bretagne avec les puissances du continent européen. Son ouvrage, réduit à ce cadre, est également digne d'être médité par les hommes de toutes les opinions et de tous les systèmes. Ils y trouveront d'importans documens présentés avec cette clarté, cette concision et cette vigueur de pensée qui caractérisent tous les écrits dus à la plume de M. Charles Dupin. On reconnaît dans cet

ouvrage la supériorité des vues, les connaissances acquises et la stricte impartialité de l'auteur des *Voyages dans la Grande-Bretagne*, ouvrage que le ministère et l'opposition britannique s'accordent maintenant à citer comme une autorité, sur leurs institutions et leurs travaux militaires et maritimes. C'est ainsi que, dans l'Exposé publié par le gouvernement sur l'état florissant des affaires de la Grande-Bretagne en 1822, pour donner une idée de la perfection des travaux exécutés dans les arsenaux et sur la flotte, le ministère se contente de citer le jugement qu'en a porté M. Dupin, en traitant de la force militaire et de la force navale de l'Angleterre. « Dans un ouvrage français (*Voyages dans la Grande-Bretagne* : 1re partie, force militaire; et 2e partie, force navale), publié récemment, et qui jouit d'une réputation bien méritée, dit l'historien du ministère britannique, on établit avec justice que nos arsenaux militaires présentent la perfection même des travaux de mécanique et d'architecture navale. »

152. — *Diorama de Londres*, ou Tableau des mœurs britanniques, en 1822; par M. *E. D. S.* Arcieu, traducteur de lord Byron. Paris, 1823; F. Louis, rue Hautefeuille, n° 10. In-8° de près de 500 pages : prix, 7 fr. 50 c., et par la poste, 9 fr.

« Ce n'est qu'à l'âge adulte, dit l'auteur de cet ouvrage, que l'on commence à voyager; à cette époque de la vie, l'esprit a contracté des habitudes ainsi que le corps, et c'est selon le plus ou le moins d'harmonie des usages de la contrée qu'on visite, avec ces habitudes, qu'on la déclare s'approcher plus ou moins de son propre pays. On a tant de peine à se départir des idées acquises, qu'on ne comprend pas d'abord qu'il puisse y avoir diverses voies pour arriver au même but; de là, cette coutume *moutonnière* de n'apprécier un établissement ou un édifice public, qu'en le comparant à l'analogue qu'on a vu dans sa patrie. » Cette observation très-juste de M. Arcieu, pour être adressée comme reproche à la plupart des voyageurs, ne doit pas être prise dans un sens entièrement absolu. En général, la meilleure manière de procéder est de juger par comparaison, par analogie; mais, pour être juste, il faut s'affranchir de tout préjugé, comme il paraît avoir réussi à le faire. L'appréciation exacte et judicieuse que fait l'auteur des avantages nombreux que nos voisins d'outre-mer pourraient nous disputer, sous quelques rapports, ne fait pas perdre de vue au lecteur, et ne lui fait pas oublier à lui-même sa qualité de Français. Il le prouve dans plusieurs endroits de son livre, et surtout dans le chapitre qui a pour titre : *Le bouclier de Wellington*, présent destiné par la nation anglaise à ce général, et dont le prix est, dit-on, de 16,000 livres sterling (400,000 fr.).

Parmi les autres chapitres, un des plus intéressans est sans doute celui sur la *Chambre des communes*, que l'auteur visita, sous les auspices de M. Hutchinson, l'un de ses membres les plus distingués. Laissons parler un instant M. Arcieu lui-même : « Un très-grand nombre de membres de la chambre, dit-il, se rendent aux séances en veste de cheval, en éperons et la cravache à la main. Lord Londonderry, et plusieurs autres membres des diverses opinions, étaient en guêtres noires, en pantalon, en redingote et en cravate noire. Tous avaient le chapeau sur la tête, comme les juifs dans la synagogue; et si quelqu'un se découvrait, ce n'était qu'en demandant la parole au président, ou bien en prononçant un discours. Sous ces rapports, je crois que la chambre des communes ferait bien de faire quelque emprunt à notre chambre des députés, où l'on se tient au moins chapeau bas, tant que le président est sur son siége; mais il en est plusieurs autres pour lesquels nos députés devraient se modeler un peu plus sur les membres du parlement britannique. Dans cette assemblée, la majorité n'est jamais pressée d'étouffer les discussions; chacun est libre de soutenir son opinion, et de la motiver aussi longuement qu'il lui plaît, sans crainte d'être interrompu par des cris, par des menaces ou par des personnalités. Les ministres font plus que de promettre de répondre, quand on les interpelle; ils répondent en effet. A la vérité, ils ne sont admis à la chambre qu'en qualité de députés, ce qui rend plus parfait le pied d'égalité sur lequel l'opposition peut traiter avec eux. La voie de l'opposition n'est jamais étouffée par les demandes : aux voix! la clôture! ou par la sonnette du président; car les masses, qui ne s'expriment qu'en monosyllabes, n'en prononcent jamais que pour approuver (*hear*, *hear* : *écoutez*, *écoutez*), et le président n'a pas de sonnette. » L'auteur fait observer, ailleurs, que le Code d'instruction criminelle est, en Angleterre, la première et la plus forte sauvegarde de la liberté, tandis que certains points du Code civil font la force de l'aristocratie, et s'opposent, par conséquent, à l'introduction de l'égalité dans les lois et dans les mœurs britanniques. « Mais combien, ajoute-t-il, a dû me paraître admirable de voir la haine ministérielle s'arrêter à la porte des tribunaux!..... C'est surtout dans les débats publics qu'éclate la beauté de la législation criminelle d'Angleterre. Loin d'intimider l'accusé, au point de le priver d'une partie de ses moyens personnels de défense, la solennité des formes judiciaires est calculée de manière à l'encourager. » Je regrette d'être obligé de m'arrêter; ce n'est que par des citations que l'on peut bien faire connaître un ouvrage du genre de celui de M. Arcieu. Maintenant, si l'on me demande un jugement sur cet ouvrage, je dirai que j'ai été surpris,

après tant d'écrits sur l'Angleterre, de trouver dans celui-ci un aussi grand nombre de détails neufs et intéressans; j'aurais désiré seulement que l'auteur eût un peu plus soigné son style, et qu'il se fût abstenu surtout de locutions triviales, telles qu'il s'en trouve une à la page 165.

E. Héreau.

153. — *Mémorial de Sainte-Hélène*, ou Journal, dans lequel se trouve consigné jour par jour tout ce qu'a dit et fait Napoléon, durant dix-huit mois; par le comte de Lascases. Paris, 1823; chez l'auteur, rue du Bac, n° 59. — Cet ouvrage aura 8 volumes; les deux premiers sont en vente: prix, 7 fr. le volume.

L'homme qui, parti des rangs obscurs de la société, s'est assis sur le premier trône du monde, qui, par tant d'expéditions et de victoires étonnantes, a mérité d'être nommé le plus grand capitaine des tems modernes, et qui, après avoir été quinze ans l'arbitre de l'Europe, laisse échapper son pouvoir colossal, et va enfin expirer dans l'exil et la captivité, sur un roc désert, est assurément un des personnages les plus extraordinaires qui aient jamais exercé les crayons de l'histoire. Centre de toute activité, dominateur de toutes les existences, sans doute il n'a pu accomplir de si grandes choses, sans de rares qualités, sans d'éminentes facultés pour le bien comme pour le mal. De là, tous ces jugemens contradictoires, ces passions opposées, que son nom seul excite, et pourra exciter long-tems encore. De là aussi, cette prodigieuse curiosité qui s'attache, non-seulement à tout ce qui peut nous éclairer sur ses actions publiques, sur sa politique et sa conduite comme chef de gouvernement, mais aussi à tout ce qui peut nous apporter quelques révélations sur sa vie privée, sur son caractère, sur ses affections personnelles. Si l'on a recherché avec avidité toutes les anecdotes, tous les mémoires plus ou moins authentiques qui se rapportent à ce sujet, on lira sans doute avec plus d'intérêt encore les documens partis d'une source dont l'autorité mérite plus de confiance. M. de Lascases, conduit par son dévouement pour Napoléon à le suivre dans son exil, après la seconde abdication, est resté dix-huit mois près de sa personne: il a recueilli et consigné, jour par jour, tout ce qu'il a vu de Napoléon, tout ce qu'il lui a entendu dire pendant cet espace de tems; et ces conversations familières, reproduites avec une scrupuleuse fidélité, abondent en matériaux du plus haut intérêt pour l'histoire. Rien n'est assurément plus naturel que le zèle avec lequel ceux qui approchèrent Napoléon, pendant sa vie, s'empressent de faire partager leur admiration pour le grand homme, et leur attachement pour les qualités de l'homme privé: mais la postérité, pas plus que les contemporains, ne sauraient oublier que l'homme public, que celui

qui dispose du sort des peuples, doit être jugé d'après les actes qui ont fait le bonheur ou le malheur du monde. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de croire que, s'il se fût montré l'ami de la liberté, si, au lieu de comprimer la révolution, il se fût contenté d'en diriger le cours en donnant l'essor aux passions généreuses qu'elle avait suscitées, moins de voix réclameraient contre sa gloire, et qu'un concert unanime de louanges accompagnerait sa mémoire, s'il eût voulu être le *héros du siècle*, au lieu de se faire appeler *l'homme du destin*. Napoléon, dans son exil, employa ses loisirs forcés à dicter des mémoires sur ses campagnes, et sur les actes de son règne. M. de Lascases, ayant entre les mains plusieurs chapitres des campagnes d'Italie, en a inséré quelques morceaux dans son second volume. Ces fragmens, relatifs au 13 vendémiaire, à la bataille de Montenotte, et à la topographie de l'Italie, ne sont pas les moins intéressans du *Mémorial*. ARTAUD.

154. — *Notice sur M. Maissiat*, chef d'escadron au corps royal des ingénieurs-géographes militaires, suivie de notes sur la carte des pays précédemment réunis en-deçà du Rhin, et sur M. *Tranchot*, colonel au corps royal des ingénieurs-géographes militaires; par M. AUGOYAT, capitaine au corps royal du génie. Paris, 1822. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 42 pages. Prix, 1 fr.

Cet opuscule tient plus que le titre ne promet. Outre les détails qu'il renferme sur deux hommes recommandables par d'importans services, on y trouve beaucoup de faits sur l'origine et les progrès des arts topographiques, en France et dans les pays étrangers; sur les grandes cartes entreprises dans le tems où la France avait atteint ses limites naturelles; celles qu'elle aurait conservées, si Charlemagne avait eu des successeurs, et qu'elle aurait recouvrées sous une suite de règnes comparables à l'âge mûr de Louis XIV. On y lit aussi des observations sur l'histoire de l'art de représenter le relief du terrain, sur les cartes topographiques, soit par des hachures dirigées suivant les lignes de pente, soit par le contour de sections horizontales, soit enfin par des teintes graduées selon la roideur des pentes. M. Augoyat établit, d'une manière incontestable, que ces différentes méthodes sont d'origine française, et que c'est en France qu'elles ont été perfectionnées. — M. Tranchot, dont notre auteur devait parler souvent, au sujet de la topographie, et de la carte de la rive gauche du Rhin, fut chargé de grands travaux géodésiques en Corse, plusieurs années avant la révolution. Ses opérations, approuvées dans le tems par l'Académie des sciences, ont été attaquées, dans les *Annales Astronomiques*, par M. de Zach, qui fait profession de trouver mauvais tout ce que l'on fait en France, tout ce qui est l'œuvre des Français.

M. Tranchot partagea les travaux de Méchin pour la mesure de l'arc du méridien entre Dunkerque et Barcelonne, et contribua à l'importante mesure des bases de Melun et de Perpignan. F.

155. — *Dictionnaire d'anecdotes suisses*, ou Recueil de traits curieux sur les Suisses et sur leur pays, etc., précédé d'une *Notice topographique et historique sur la Suisse*, et orné de vignettes. Paris, 1823. Baroyer, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n° 2; et Collin de Plancy, rue Montmartre, n° 121. Un vol. in-18 de xxxix et 425 pag. Prix, 3 fr. 50 c.

On trouve, dans ce petit volume, un grand nombre d'anecdotes amusantes et curieuses sur la Suisse et sur ses habitans. Les usages singuliers, les traits les plus célèbres de l'histoire de l'Helvétie, y sont rapportés avec fidélité; et en lisant ce *Dictionnaire*, on apprend à connaître les mœurs et le pays d'un peuple célèbre, qui doit à de sages institutions, à des sites pittoresques et à un vif amour de la patrie, le bonheur dont il jouit, et l'avantage de recevoir les nombreuses visites des étrangers, qui vont y admirer les phénomènes de la nature et des hommes libres et heureux. A. T.

156. — *Dictionnaire des Belles-Lettres*, par P.-C-V. Boiste, ancien avocat, auteur du *Dictionnaire universel*. 1er, 2e et 3e vol. Paris, 1822. H. Verdière, quai des Augustins, n° 25. In-8°. Prix, 5 fr. le volume. (Voy. ci-dessus, T. XII, p. 625, et T. XV, p. 372.)

Cet ouvrage fait suite à deux autres productions du même auteur, le *Dictionnaire universel*, et les *Nouveaux principes de grammaire*; il les réunit tous les trois sous ce titre commun : *L'art d'écrire et de parler français*. Les deux volumes que nous annonçons ont paru à quelques mois de distance l'un de l'autre. Nous attendrons qu'il en ait été publié un plus grand nombre, pour rendre compte avec quelques détails de cet ouvrage, que le nom de son auteur et l'importance du sujet ne permettent pas de juger légèrement. Nous pouvons dire, en attendant, qu'il offre une lecture intéressante par la variété des matières qui y sont traitées, par l'érudition dont il est enrichi, et l'indépendance d'opinion que professe l'auteur. Il serait à désirer seulement qu'il mît un ordre plus sévère dans ses idées, et qu'il s'abandonnât un peu moins aux caprices de son imagination. Ses jugemens ressemblent parfois à des boutades de critique; ce qui en affaiblit l'autorité. Son style, souvent spirituel, ne paraît pas non plus assez pur pour un ouvrage destiné à enseigner *l'art d'écrire et de parler français*. P.

157. (*) — *Grammaire de la langue arménienne*, rédigée pour les élèves de l'école royale et spéciale des langues orientales vivantes, près la bibliothèque du Roi, par J.-Ch. Chahed, Arménien, professeur de

langue arménienne à ladite école. Paris, 1823; Éverat, imprimeur-libraire, rue du Cadran, n° 16; Barrois aîné, rue de Seine, n° 10. Un vol in-8° de lxxxij et 820 pages, plus un tableau de l'alphabet. Prix, 30 fr.

158. — *L'Enlèvement d'Hélène*, poëme de Coluthus, revu sur les meilleures éditions critiques, traduit en français, etc., par *Stanislas* Julien; ouvrage dédié à M. Gail. Paris, 1823, Debure, et Treuttel et Würtz. Un vol. grand in-8° : Prix, 13 fr. 50 c.; papier vélin, 26 fr.

Parmi les poètes qui, dans la décadence de l'empire grec, essayèrent de renouveler l'ancienne gloire de la muse épique, on a toujours remarqué, du moins pour le style, *Quintus* de Smyrne, *Coluthus* et *Tryphiodore*. Ces trois poètes, qui voulurent célébrer encore la guerre de Troie et marcher sur les traces d'Homère, sans songer que la Grèce, dans les plus beaux jours de sa littérature, n'avait pas compté un seul rival de ce grand génie, se flattèrent peut-être que les mots de la langue homérique, arrangés avec plus ou moins d'art dans des vers hexamètres, suffisaient de leur tems pour mériter quelque réputation; et ils ne se trompèrent pas, puisque leurs ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. Ils sont presque toujours imitateurs, souvent plagiaires. Les faux brillans et le mauvais goût déparent leurs compositions; mais ces fautes sont rachetées par quelques pensées ingénieuses et par quelques vers harmonieux. Leurs écrits n'eussent-ils que l'avantage de servir de monumens pour l'histoire des nombreuses variations de la langue grecque, on devrait encore s'applaudir de les avoir conservés. La traduction de M. Tourlet a fait connaître Quintus de Smyrne. M. *Stanislas* Julien, jeune helléniste, plein de courage et de zèle, publie aujourd'hui Coluthus, et il nous promet Tryphiodore. L'ouvrage qu'il fait paraître nous garantit qu'il pourra tenir d'une manière honorable toutes les promesses de ce genre qu'il voudra bien nous faire, et que ni l'ardeur du travail, ni l'instruction, ni l'amour, je dirai presque l'enthousiasme de l'érudition, ni le désintéressement, ne lui manqueront pour exécuter ses projets. Coluthus, petit poète assez médiocre de l'empire d'Anastase, serait fort étonné du luxe philologique et typographique dont il est maintenant environné; il serait fier de sa nouvelle gloire, et ne saurait comment l'expliquer. Nous l'expliquerons, nous, par l'amour des lettres; et tous ceux qui parcourront cette édition, seront persuadés qu'il n'y avait que ce sentiment qui pût inspirer à l'auteur le plan qu'il a conçu.

Après une jolie gravure, extraite des *peintures homériques* de Tischbein, et un *avant-propos*, beaucoup trop court et trop modeste, nous trouvons une notice des éditions et des traductions de Coluthus, que

le nouvel éditeur a consultées. Vient ensuite le texte grec, augmenté des vers publiés par M. Bekker, de Berlin, d'après le manuscrit de Modène; et en regard du texte, la nouvelle traduction française, écrite d'un style élégant et facile. Elle est suivie (pag. 41) d'une traduction latine, également nouvelle, et (pag. 53) des notes critiques, littéraires, grammaticales, géographiques, etc., sur le texte de Coluthus. Commencent alors les *Index* : pag. 159, celui de tous les mots grecs; pag. 173, celui des mots expliqués ou dignes de remarques; pag. 187, celui des auteurs cités, expliqués ou corrigés, des personnes et des choses. On trouve enfin, pag. 200, les scholies de Coluthus; pag. 202, la collation complète des deux manuscrits de la bibliothèque du roi; pag. 207, une liste des erreurs à corriger dans la collation des deux manuscrits de Paris, donnée par Lennep et par M. Bekker; et à la suite de tous ces travaux, pag. 211, les traductions de Coluthus en vers anglais, italiens, espagnols, et en prose allemande. Ce n'est pas tout; voici peut-être ce qu'il y a de plus remarquable dans ce recueil : ce sont les deux manuscrits de la bibliothèque du Roi, fidèlement transcrits, par les procédés lithographiques, de la main du traducteur lui-même. Les ornemens, la forme des caractères, les ligatures, les leçons inédites, tout, jusqu'à la couleur du papier et aux nuances de l'encre, se trouve ici exactement reproduit avec une patience dont il n'y avait pas encore d'exemple. Il est curieux de voir les moyens que fournit la lithographie appliqués avec autant de succès aux ouvrages d'érudition, et deux manuscrits, de plus de 400 vers chacun, répandus ainsi dans tout le monde savant, pour y faciliter les études paléographiques. Tous ces sacrifices nous prouvent assez que, *dans ce siècle de calculs*, les dévouemens de la science ne sont pas impossibles.

Les personnes qui attachent moins de prix à ce qui charme les savans, trouveront, dans le poëme de Coluthus, une lecture agréable, et rendront justice au mérite du traducteur. Nous regrettons de ne pouvoir citer le jugement de Pâris, que Guillaume Canter, dans son Commentaire sur la *Cassandre* de Lycophron, regardait comme l'endroit le mieux écrit de Coluthus, et surtout les plaintes d'Hermione après l'enlèvement de sa mère; mais le début seul du poëme suffira pour donner une idée de la manière dont il est traduit : « Nymphes de la Troade, filles du Xanthe, qui laissez souvent sur le rivage paternel vos voiles et vos jouets sacrés pour aller former des danses aux sommets de l'Ida, sortez du sein bruyant des ondes, et révélez-moi les pensées d'un pasteur appelé à juger les dieux. Étranger à l'art de Neptune, pourquoi est-il descendu de ses montagnes pour sillonner la mer, cet élément si

nouveau pour lui? Quel besoin un berger avait-il de vaisseaux, s'il ne devait s'en servir que pour troubler la terre et l'onde? Quel fut le germe de cet antique différend, où l'on vit un pâtre prononcer entre des immortels? Quel fut son jugement, et comment put-il apprendre le nom de la princesse d'Argos? Éclairez mon esprit, vous qui avez vu, au pied d'un des trois sommets de l'Ida, Pâris assis sur son tribunal champêtre, et Vénus, la reine des grâces, s'applaudir du triomphe de sa beauté. »

J. V. L.

159. (*) — *Collection des romans grecs*, traduits en français, avec des notes, par MM. Courier, Larcher et autres hellénistes. Paris, 1823, Merlin, quai des Augustins, n° 7.—*Conditions de la souscription :* la collection formera 15 volumes in-16. Chaque livraison de 2 volumes coûtera, sur papier fin satiné, 7 fr., sur papier vélin, figures avant les n°s, 12 fr.; et sur grand papier vélin, fig. avant la lettre, 24 fr.—On souscrit sans rien payer d'avance, chez Merlin, quai des Augustins.

L'exécution typographique et l'addition des gravures ne sont pas les seuls avantages qui distinguent cette jolie collection; elle se recommande aussi par le mérite des littérateurs qui y donnent leurs soins. L'un des volumes de cette première livraison contient les deux premiers livres de *Théagène et Chariclée*, traduction d'Amyot, avec des notes de M. Courier, savant helléniste, qui, par une connaissance approfondie de notre vieux langage, s'est créé un style énergique, piquant et original. Dans l'autre volume, se trouvent les *Aventures d'amour de Parthénius de Lincée*, dont les récits, puisés dans des conteurs plus anciens, peuvent nous donner une idée de ces *fables Milésiennes* si vantées dans l'antiquité; 2° quelques *narrations* extraites de *Conon*; 2° *Événemens tragiques causés par l'amour*, opuscule de Plutarque. En tête de cette collection, l'on a mis un *Essai littéraire sur les romans grecs*, par M. *Villemain*. Dans ce morceau, digne de la plume élégante de l'ingénieux académicien, les amis des grecs liront avec plaisir un passage éloquent sur le sort actuel de la patrie de Périclès et de Sophocle.

A.

160. — *Étude littéraire sur la partie historique du roman de Paul et Virginie*, accompagnée des pièces officielles relatives au naufrage du vaisseau le Saint-Géran : par P. E. Lémontey, de l'Académie française. Paris, 1823; Aimé André, quai des Augustins, n° 59. Opuscule in-8° de 32 pages. Prix, 1 fr. 50 c., in-18, 1 fr. 25 c.

Un fait obscur, une circonstance vulgaire, une rencontre fortuite, une inspiration inattendue ont souvent donné naissance aux plus heu-

reuses conceptions. La chute d'une pomme a fait pressentir à Newton ces grandes découvertes qui devaient immortaliser son nom, et, de ce phénomène trivial, son intelligence s'est élancée vers les plus hautes spéculations de la science. C'est à un mystère joué sur des tréteaux italiens que Milton, voyageur, dut la première idée de son Paradis perdu. — « Toujours, dit spirituellement l'auteur de l'Essai que nous annonçons, toujours quelque chose de réel se tient sous l'enveloppe des fables; et l'imagination la plus folle en apparence a eu besoin, comme l'oiseau, de toucher la terre pour prendre son essor. C'est une curiosité bien naturelle, que celle qui recherche le point de départ du génie, afin de mesurer son vol et de mieux juger la hauteur où il s'est élevé. Quelquefois il daigne nous mettre dans sa confidence, bien sûr de n'y rien perdre; plus souvent, il efface à dessein ses traces, et nous dérobe le chemin qu'il s'est frayé du monde réel vers le monde idéal. Rousseau a toujours laissé ignorer si la Nouvelle Héloïse était une pure fiction; et M. de Saint-Pierre, son ami et son disciple, a jeté à dessein sur la partie historique de sa belle Pastorale un voile mystérieux, qu'on a souvent cherché à percer et que le tems seul pouvait lever entièrement! Il y a près d'un siècle qu'un vaisseau de la compagnie des Indes se perdit sur les attérages de l'île de France; du nombreux équipage qui le montait, neuf hommes seuls se sauvèrent, et firent, séparément, au tribunal de la colonie le récit de leur naufrage. Le commandant de l'île Bourbon a récemment découvert cette procédure dans la poussière d'un greffe, et s'est empressé de la faire parvenir en Europe, où l'autorité lui a aussitôt donné place dans son journal des *Annales maritimes*. On s'étonne, sans doute, ajoute M. Lémontey, qu'après tant d'années l'attention publique soit ainsi appelée sur un accident malheureusement trop commun. Mais ce bâtiment naufragé se nommait *le Saint-Géran*, et c'est sur le Saint-Géran que M. Bernardin de Saint-Pierre a placé la mort sublime et touchante de Virginie. » M. Lémontey fait voir, avec beaucoup d'esprit et de talent, comment quelques circonstances de ce naufrage, conservées par la tradition dans l'île de France, sont devenues, entre les mains d'un grand écrivain, le germe d'une œuvre admirable. « Une jeune demoiselle montait en effet le Saint-Géran; elle y périt, et auprès d'elle un jeune officier de marine qui voulut partager son sort. Le scrupule bizarre d'un capitaine de vaisseau, qui refusa de quitter ses vêtemens, disant : qu'il ne conviendrait pas à la décence de son état d'arriver à terre tout nu, et qu'il avait des papiers dans sa poche qu'il ne devait pas quitter, transporté par l'auteur à la jeune fille dont il faisait l'héroïne de son naufrage, lui a fourni la plus forte et la plus neuve des

situations de son poëme ; on peut lui donner ce nom. En substituant l'enthousiasme d'une jeune vierge à la susceptibilité d'un homme de mer, il rendit sa fiction moralement plus vraie que la vérité elle-même. Voilà comme un esprit supérieur fait passer les choses du monde réel dans le domaine de l'imagination, et devient créateur autant que la faculté en a été donnée à l'homme. » Telle est l'instruction générale que M. Lémontey fait sortir de cette question particulière de critique littéraire. Il renvoie nos jeunes écrivains à l'imitation de la nature, et voudrait les arracher à celle des copies. « Les incendies, dit-il, les pestes, les batailles, les inondations ont leur programme héréditaire; et tous les élémens savent, pour ainsi dire, d'avance le rôle qu'ils ont à jouer dans un naufrage classique. Il faut voir combien de détails neufs et intéressans fourniraient à l'imagination les dépositions de ces pauvres matelots, dont quelques circonstances ont si heureusement inspiré l'auteur de Paul et Virginie. » Tout cela est dit en peu de pages, avec ce tour concis et spirituel, particulier à M. Lémontey. Il trouve le tems, chemin faisant, de juger avec beaucoup de goût le talent de M. de Saint-Pierre et de comparer son chef-d'œuvre avec la pastorale de Longus. Ce parallèle avait déjà été fait, l'année dernière, par un des collègues de M. Lémontey, M. Villemain, dans un *Essai sur les romans grecs*, lu à l'Académie française, ainsi que l'a été récemment l'opuscule qui nous occupe, et qui sert de préface à l'une des deux collections de romans grecs qui se publient en ce moment. Je regrette que l'espace ne me permette pas de rapprocher ces deux morceaux remarquables, où les deux écrivains ont exprimé des idées assez semblables, avec le ton d'esprit qui est propre à chacun deux. Je me contente de recommander à ceux de nos lecteurs qui en auront le loisir, cet exercice littéraire.

PATIN.

161 (*). — *Œuvres de F. G. J. S.* ANDRIEUX, *membre de l'Institut* (*Académie française*). Paris, 1823. Imprimerie de P. Didot. Nepveu, passage des Panoramas, n° 26. Six volumes in-8°, ensemble de cinquante-trois feuilles et demie, et un portrait. Prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste; en papier vélin, 24 fr., et 27 fr. par la poste.

Nos éloges n'ajouteront rien à la réputation de M. Andrieux. Ses ouvrages sont connus de tous ceux qui aiment la bonne littérature. La pureté de son style a presque rendu ses comédies classiques. Nous avons déjà rendu compte de la première édition de cet ouvrage (*Voy.* ci-dessus, T. VII, pag. 503-522); nous y reviendrons avec plaisir, en appelant l'attention sur cette *seconde édition* très-soignée, que son prix met à la portée de tout le monde, et particulièrement des élèves de

M. Andrieux, dont l'affluence augmente tous les jours à son cours de littérature.

162. — *Faust, poëme dramatique*, traduit de l'allemand en prose et en vers, par *Albert* Stapfer, faisant partie du *Théâtre choisi de J. W.* Goethe, Tom. IV. (Les trois derniers volumes ont paru; le premier, avec la notice, paraîtra incessamment, ce qui complétera l'ouvrage.) Bobée, rue de la Tabletterie, n° 9. Prix, 5 fr. par volume pour les souscripteurs, et 6 pour les non souscripteurs.

Cet ouvrage remarquable de Goethe, malgré sa longueur et l'irrégularité des scènes, se rapproche beaucoup plus de ce que doit être une *pièce de théâtre*, que la plupart des productions dramatiques de l'Allemagne. On y trouve, en effet, une véritable unité de conception, des situations qui se succèdent avec rapidité, mais avec méthode, une idée fondamentale et philosophique qui plane sur l'ensemble, et surtout un caractère principal qui reste au premier plan. Le docteur Faust, après avoir épuisé toutes les connaissances de la physique, de la théologie et de l'immense scolastique, se dégoûte de tout savoir humain. Il se persuade que toute science n'aboutit qu'à l'incertitude et au néant; et même il se lasse de la sotte admiration de la multitude. Cependant, son âme ardente ne peut se résoudre à douter, et il finit par se jeter tête baissée dans la magie et les sciences occultes. Chemin faisant, il rencontre un diable d'assez bonne composition, aimant les plaisirs, grand raisonneur et même un peu philosophe. Ce mauvais génie, auquel Faust se livre, le rassasie jusqu'à satiété de jouissances matérielles. C'est une très-belle conception de l'auteur allemand, de faire voir qu'alors même que Faust épuise la coupe des plaisirs, rien ne peut le satisfaire encore, et que les voluptés laissent dans son cœur un plus grand vide que les vaines sciences dont il s'était tant fatigué. Enfin, le pauvre docteur a une très-mauvaise fin; mais cette catastrophe n'arrive qu'après un long enchaînement de situations et d'aventures très-originales. Disons quelque chose de la traduction, qui paraît avoir été faite en conscience. Un très-grand nombre des plus belles scènes de Goethe sont traduites avec beaucoup de bonheur. M. Albert Stapfer a rendu en prose les scènes dialoguées et rimées de Goethe, et en vers les nombreuses poésies dont la pièce est parsemée. J'ai compté, dans la traduction, plus de mille vers sur toutes les mesures. Le style poétique du traducteur est, en général, facile et quelquefois même fort élégant. J'ai remarqué surtout un *chœur d'esprits*, en vers de cinq syllabes d'une excellente facture. M. A. Stapfer paraît avoir un talent flexible, qui surmonte les difficultés de la coupe des vers et gouverne la rime. Il a mis une grande attention à reproduire fidèlement le style de Goethe; et c'est

une leçon qu'il a donnée aux traducteurs qui fourmillent aujourd'hui, et qui négligent beaucoup trop le soin d'une fidélité scrupuleuse, qui est cependant leur premier devoir. Chose remarquable, quoique M. A. Stapfer ait rendu très-fidèlement les idées et les figures de Goethe, on est étonné de ne pas trouver dans ses vers des comparaisons mystiques ou fades qui effraient le bon goût. Quelques personnes prétendent que l'auteur de Werther s'est corrigé. Quoi qu'il en soit, ce serait induire en erreur les amateurs du *romantisme*, que de leur recommander une traduction qui, en général, est sagement écrite. Rien de plus gracieux et de plus chaste que le tableau des amours de Marguerite, jeune vierge que Faust séduit; rien de plus original et de plus singulier que la description d'une nuit de sabbat, où l'auteur lance mille épigrammes contre les métaphysiciens ses ténébreux compatriotes, dont il peint les systèmes en quelques vers. A la fin de l'ouvrage, le traducteur a donné des extraits très-piquans d'un livre rare où l'auteur a puisé la première idée de son poëme : *Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Faust, et sa vie épouvantable.* On apprendra sans doute avec plaisir qu'il se propose de joindre au dernier volume des traductions, des poésies fugitives de Goethe. Il est à regretter qu'il n'ait point traduit en vers quelques-unes des plus belles scènes dialoguées de Faust, surtout un *monologue* très-remarquable du premier acte. M. A. Stapfer a tout ce qu'il faut pour bien traduire ces morceaux difficiles ; et nous lui recommandons de s'en occuper, autant pour lui que pour ses lecteurs. *Charles* Coquerel.

163 (*). — *Fables* de M. Le Bailly. *Quatrième édition,* suivie du *Gouvernement des animaux, ou l'Ours réformateur,* poëme épisodique. Paris, 1823; Brière, rue Saint-André-des-Arcs, n° 68. Un vol. in-8°, papier vélin, orné d'une lithographie. Prix, 8 fr.

Si, par la nature de son plan, la *Revue Encyclopédique* ne devait pas réserver exclusivement la section des *Analyses* à l'examen des ouvrages nouveaux, j'aurais aimé à profiter de cette réimpression des fables de M. Le Bailly, pour essayer de combattre l'opinion émise par des esprits trop positifs, que les charmes de la poésie ne peuvent s'unir aux bienfaits de la civilisation ; j'aurais surtout cherché à développer les idées que j'ai déjà eu l'occasion d'indiquer ailleurs, contre cette autre erreur qui proscrit la *fable* comme une création des siècles d'ignorance, comme un genre devenu désormais inutile, depuis que la vérité peut se montrer sans voile aux yeux des grands de la terre. Mais, sans m'arrêter même à relever le mérite de M. Le Bailly, qui a été généralement bien apprécié par les critiques de diverses époques et de différentes opinions, je dois me hâter d'arriver aux observations que le lecteur veut trouver dans le

compte rendu de toute nouvelle édition d'ouvrage. Je commencerai par signaler les corrections successives que l'auteur a fait subir à son recueil : elles sont nombreuses; et, en général, on ne peut que féliciter M. Le Bailly du courage et du goût dont il a fait preuve, en suivant le précepte de Boileau. Les personnes qui voudront essayer la comparaison, que j'ai faite très-attentivement, des fables publiées dans le feuilleton du *Journal de l'Empire,* et des mêmes fables reproduites dans cette *quatrième édition,* seront, je crois, de mon avis. Parmi les *trente-six* pièces nouvelles qui figurent dans cette édition, et qui sont dignes de leurs aînées, j'ai remarqué principalement les suivantes : *Le Précepte de Mahomet, l'Élection d'un roi parmi les animaux, l'Occasion manquée; l'Homme, le Singe, le Ver et la Pomme; l'Histoire et la Fable; l'Écolier, l'Ermite et les Abeilles; le Gland et le Champignon*, etc. On y trouve la grâce, la naïveté et le naturel qui ont fait soupçonner l'auteur d'avoir un peu de l'insouciance du *Bonhomme.* Je vais en transcrire une ici, pour prouver que son talent n'a rien perdu avec l'âge.

### LE GLAND ET LE CHAMPIGNON.

Tombé du haut d'un chêne, un gland, par aventure,
  Était gisant sur la verdure,
  Côte à côte d'un champignon.
« Faquin! dit le premier, d'où te vient cette audace,
De me traiter ici de pair à compagnon?
Si près de ma personne occuper une place!
Eh! qui t'a donc permis de croître dans ces lieux,
Que, depuis deux mille ans, illustrent mes aïeux,
Toi, race de fumier? — Je ne suis qu'une bête,
Répond le champignon, son chapeau sur la tête;
  Dire d'où je viens, qui je suis,
Franchement, je l'ignore, et n'ai qu'une manière,
  C'est de juger de l'arbre par les fruits :
Or, j'ai des qualités, soit dit sans vous déplaire,
  Que prisent les gens délicats;
Et ces qualités-là, vous ne les avez pas.
  — Comment, maraud!... — Tout doux, moins de colère.
De l'homme sensuel je flatte le palais;
  Point de festins où je ne brille;
A la table des rois on admet ma famille,
Et l'on vient me chercher jusqu'au fond des forêts.
  Maintenant, répondez, beau sire,
  Vous, si fier, vous, si glorieux,

Vous êtes le régal de qui?... Faut-il le dire? »
A ce mot, le gland furieux
Allait à son voisin insulter de plus belle,
Quand, pour finir cette grande querelle,
Don pourceau, qui rôdait par là,
Saisit le gland et l'avala.

Honneur aux rejetons d'une famille antique,
Lorsqu'en gloire, en vertus, ils savent l'égaler!
Mais, sans ce double titre, à quoi sert d'étaler
Un arbre généalogique?

Je hasarderai, au sujet de cette fable, une critique dont l'auteur contestera peut-être la justesse, mais que je crois fondée. Elle repose sur cette phrase :

. . . . . Je ne suis qu'une bête,
Répond le champignon, *son chapeau sur la tête.*

Le mot est joli; il a pu séduire M. Le Bailly, il séduira peut-être quelques lecteurs; mais il n'est pas moins hors du genre de la fable, qui exclut toute recherche d'esprit. En y réfléchissant bien, on ne verra plus ici qu'un jeu de mots; et les jeux de mots doivent être proscrits de la fable telle que je la conçois, et telle que l'a conçue M. Le Bailly lui-même, qui a toujours marché sur les traces de La Fontaine.—L'espace me manque pour développer mon opinion sur le *Gouvernement des animaux;* l'idée ne m'en paraît pas très-heureuse. En général, l'esprit se plaît à ces ébauches aimables, à ces fictions légères qui lui présentent une morale douce et indulgente; mais il se lasse bientôt à chercher et à suivre le sens d'une longue allégorie, d'une suite de tableaux essentiellement liés les uns aux autres, et que l'on ne peut séparer sans perdre de vue le but philosophique de l'auteur.—Cette édition ne laisse rien à désirer, sous le double rapport de la beauté du papier et des caractères, et de la correction typographique. Elle sort des presses de M. Jules Didot. E. Héreau.

164. (*)—*Épître à Hubert Robert,* ancien membre de l'Académie royale de peinture, avec des notes historiques et critiques par Fournier Desormes. Paris, 1822; Persan, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. Un vol. in-18. Prix, 2 fr.

Hubert Robert, mort à Paris, il y a douze ou quinze ans, dans un âge assez avancé, avait d'abord annoncé du talent pour la peinture historique; il la quitta ensuite pour se livrer plus particulièrement aux tableaux de ruines et d'architecture. Il travaillait avec une extrême facilité. La galerie du Louvre ne possède que deux ou trois de ses tableaux,

parmi lesquels le plus remarquable est, je crois, celui qui représente un portique sous lequel s'élève une statue équestre en bronze. M. Fournier Desormes a voulu payer un tribut à la mémoire de son ami, en lui adressant une *épître en vers*, où il rappelle avec éloge ses travaux. Il a tâché de corriger, par la variété, la froideur qui s'attache trop souvent au genre didactique. Un des plus jolis passages est celui où le poète a caractérisé les plus fameux paysagistes, Claude Lorrain, le Poussin, Berghem, Ruisdaël, etc. Nous en citerons quelques vers :

Suivant les passions que ton sujet exprime,
Ton pinceau, tour-à-tour, gai, touchant ou sublime,
De nos maîtres fameux souvent heureux rival,
Même en les imitant se montre original.
Veux-tu parler au cœur? A notre âme attendrie
Tes crayons du *Poussin* rappellent le génie.
Peins-tu des souterrains la vaste profondeur?
J'admire tout *Rembrand*, en sa sublime horreur :
C'est sa touche si large, et sa couleur si fière.
Tantôt, suivant *Lorrain* dans sa vaste carrière,
Tu t'élèves à lui, quand d'un trait radieux
Il enflamme les airs, et la terre et les cieux :
Cette plaine d'azur, qu'un vent léger balance,
M'étale sa grandeur et sa magnificence;
Et tantôt sur les pas du sombre *Salvator*,
Dans un désert affreux, mais où l'on voit encor
Quelques rayons épars de la clarté féconde,
Je te suis en tremblant aux limites du monde.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer tout ce passage, où l'auteur, à la fois poète harmonieux et connaisseur judicieux en peinture, signale les divers genres adoptés par un grand nombre de peintres modernes, et caractérise avec impartialité les qualités distinctives qui leur sont propres.

Du reste, M. Fournier Desormes, qui professe toujours les principes d'un homme de goût, se prononce avec raison contre ce fini minutieux qui, sacrifiant aux plus petits détails, trop souvent au préjudice de l'ensemble, amènerait infailliblement la décadence de l'art. Les notes ne sont pas la partie la moins intéressante de ce petit volume. Une, entre autres, renferme des anecdotes curieuses sur *Vernet*, le peintre de marines (1). A.

(1) M. Fournier-Desormes est le petit-fils du célèbre Fournier le jeune, auteur du *Manuel typographique* et d'autres ouvrages, et dont le talent en fonderie et

165.—*Mes souhaits du jour de l'an MDCCCXXIII,* poëme fugitif en un chant. Paris, 1823; in-18, 45 pages. Prix, 1 fr. *Id.*, papier rose ou papier bleu, ou papier vélin blanc, tirés chacun à 25 exemplaires, 2 fr.

Ce badinage poétique et satirique est d'un anonyme, qui se donne, dans sa préface, pour un étudiant licencié de la feue faculté de médecine de Paris, prêt à partir pour la Grèce. Mais nous croyons devoir avertir qu'il serait imprudent d'ajouter une foi trop expresse à ces détails personnels. Cette satire, écrite en vers de huit pieds, avec toute la liberté et même la licence que le genre comporte, sera certainement recherchée des bibliomanes; car elle offre un livre curieux par le fonds et par la forme. Les notes ne sont pas la partie la moins agréable à lire; elles rappellent quelque peu les facéties de *Mon oncle Bazin,* de feu *Jérôme Carré,* et autres pseudonymes de Voltaire. X.

166. — *Ipsiboé,* par M. D'ARLINCOURT, Paris, 1823. Béchet aîné, quai des Augustins; 2 vol. in-8°, prix, 10 fr., et par la poste, 12 fr.

Fernand Bozon, roi légitime de la Provence, a été chassé du trône par Raymond, et il est mort dans un cloître. Mais il a laissé une femme, qui a juré de le venger et de rétablir un jour son fils, encore enfant, sur le trône de ses pères. Cette femme, c'est Ipsiboé, enthousiaste en politique comme en religion, bizarre dans ses vêtemens comme dans ses discours, habitant au milieu des marais, et cherchant la pierre philosophale. Pour réussir dans ses desseins contre l'usurpateur, elle s'est associé les ressentimens d'une foule de seigneurs qui, sous le nom d'*Invisibles*, conjurent la ruine du tyran et le rétablissement de la monarchie légitime, mais modifiée, et comment? Ipsiboé s'explique elle-même sur ce sujet: « Si la monarchie est relevée par nos efforts, plusieurs pouvoirs en équilibre, établis par un pacte auguste, la raffermiront sur ses bases, et défendant les droits du prince, soutiendront aussi ceux du peuple. » Une constitution au tems des croisades! qui s'en serait douté, après ce qu'on a vu jusqu'à la fin du dernier siècle? ajouterons nous: et après ce qu'on voit aujourd'hui? Malheureusement, ce n'est point une constitution, ce n'en est qu'un projet qui avorte; mais l'avenir sera plus heureux, et comme dit Ipsiboé : La pensée mère s'est fait jour. Elle ne fait pas con-

---

en gravure ont illustré la typographie française. M. Fournier-Desormes a été l'élève et l'ami de notre *Delille*. Comme peintre, il s'est distingué par des paysages historiques qui ont fait partie de différentes expositions, et dans lesquels les connaisseurs ont particulièrement remarqué le charme de la couleur et l'entente de l'effet. La plupart de ces tableaux ont été achetés par différentes *sociétés des amis des arts*, notamment par celles de Lille et de Paris. (N. d. R.)

naître son plan de gouvernement; mais, quoiqu'elle se montre franchement libérale, comme on dirait aujourd'hui, je doute cependant, à entendre ses exécrations contre les Manichéens, qu'elle eût admis l'égale protection des cultes. Quant à la morale de l'usurpateur, il prend lui-même la peine de la résumer en ces termes : « Sans ma permission souveraine, nul ne doit penser devant moi; s'il l'ose, du moins, qu'il se taise. » On n'a pas été plus loin de nos jours.

Ipsiboé a confié autrefois un jeune orphelin à la générosité du seigneur d'Eral. Ce jeune homme, abandonné à lui-même par suite de la mort de son bienfaiteur, vient demander à Ipsiboé qui il est. Elle lui remet une lettre qui lui révélera sa naissance, et lui demande de jurer haine immortelle à Zénaïre, fille de l'usurpateur, qui règne à la place de son père. Alamède perd la lettre, devient éperdument amoureux de Zénaïre, et se fait chasser de sa présence pour avoir osé, lui écuyer indigne, baiser la main de la princesse. Sans aucune ressource, il se souvient d'une lettre qu'il a reçue d'Ipsiboé pour un invisible. Il se présente : on le salue du nom de comte Edgar, on lui offre argent, palais, riches vêtemens; il accepte le tout gracieusement. On le conduit à l'assemblée des invisibles, qu'il est supplié de présider, et il s'assied au fauteuil. Il pérore, sans savoir qui il est, ni à qui il parle; il pose les questions, sans savoir de quoi il s'agit, et laisse l'assemblée émerveillée du sens profond de certaines phrases emphatiques, qu'elle n'a pas plus comprises que lui qui les a débitées. Mais ce qu'il entend clairement, c'est un complot qui se forme contre Zénaïre, qu'on veut enfermer dans un cloître. Il vole au palais, défait ses ravisseurs, et tombe percé de coups aux pieds de la princesse qui l'aime, et n'ose le lui dire. Alamède, guéri de ses blessures, retrouve Ipsiboé. Elle lui déclare qu'il est fils de Fernand Bozon, qu'elle est sa mère, et qu'aujourd'hui même, appuyé des secours d'un prince étranger, il va chasser l'usurpatrice et remonter sur le trône. Mais, en vrai héros de roman, il songe à sa belle maîtresse : une cabane et son cœur! ce sont là tous ses vœux. Il juge les grandeurs humaines avec tout autant de dédain que Bossuet, sinon tout-à-fait dans le même langage. « Le sceptre des rois est un hochet sur des poignards, la gloire des héros une fumée sur des ruines, et la renommée des grands hommes, un vague tintement dans le vide. » Il s'enfuit donc avec Zénaïre, et bien à propos; car son allié, une fois entré dans la capitale, trouve doux de garder pour lui sa conquête, et cherche le prince légitime pour le faire périr. Enfin, après mille dangers, après avoir échappé aux Manichéens, à un incendie, et à un seigneur félon, ils disparaissent de la scène; et, comme dans nos tragédies, Ipsiboé vient nous apprendre,

dans un récit, quelle a été la fin de l'intrigue. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on y trouve l'indispensable mariage, et le bonheur de deux époux au sein d'un mutuel amour.

« Ce roman, dit M. d'Arlincourt, diffère, par le genre et par le style, du *Solitaire* et du *Renégat*. Ces derniers étaient d'une couleur sombre et sévère; celui-ci est d'une couleur riante et satirique. » En effet, l'intention critique de l'auteur se montre à chaque instant dans les détails. Ses sarcasmes tombent surtout sur le tems présent. Il s'égaie sur l'énormité du budget, sur le dépôt de nos quarante-cinq mille lois, sur le calme et l'union de nos assemblées délibérantes. Il censure jusqu'aux académiciens, jusqu'au dictionnaire de l'Académie, et pour cause. Ses plaisanteries s'exercent même sur des sujets, où un auteur qui parle plusieurs fois de la religion avec une vénération profonde n'aurait pas dû la laisser pénétrer. « Les saints et patrons provençaux, dit-il, avaient passé à l'ordre du jour, sur la requête juste ou non, des suppléans désappointés. » Enfin, pour dernière preuve d'humeur satirique, on lit en toutes lettres dans Ipsiboé : « Quel est ce nouveau genre d'ouvrage? Des notes sonores ont souvent frappé mon oreille; mais je n'ai pu saisir en leur pompe harmonieuse, aucune suite et nulle idée. Quel brillant vague, et quel beau vide! » Je n'interprète point, je n'applique point, je ne fais que citer. En résumé, ceux qui ont lu les premiers ouvrages de l'auteur (et qui n'a pas lu *le Solitaire*, dans une de ses dix éditions, au moins dans un des mélodrames qui nous l'ont donné par lambeaux, au moins dans les extraits du *Miroir?*) trouveront, dans le style de celui-ci, de notables changemens. Ils y verront sans doute des inversions forcées, des sentimens exagérés, des paroles emphatiques; M. d'Arlincourt ne peut pas tout d'un coup dépouiller entièrement le vieil homme. Mais ils verront aussi, dans cet ouvrage dont les caractères auraient pu être quelquefois plus vrais et l'intrigue plus attachante, de grands progrès sous le rapport du goût et de la raison. Je crains que ce qui est ici un sujet d'éloge, n'en soit pas un de succès auprès de cette partie du public à laquelle s'adressaient les autres productions du même auteur; et à moins d'une disparition miraculeuse, je doute beaucoup que ce nouvel ouvrage arrive seulement à la moitié de la célébrité et des éditions de ses aînés. ....Y.

## *Mémoires et rapports des Sociétés savantes.*

167. — *Bulletin de la Société de géographie.* T. 1, nos 1, 2, 3. Paris, 1823; au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12. Imprimerie d'Éverat, imprimeur de la Société, rue du Cadran, n° 16. Trois cahiers

in-8°, formant en tout 120 pages. Prix de l'abonnement pour les douze cahiers de l'année, 6 fr. (*Voy.* ci-dessus, T. XVI, p. 418.)

On ne saurait voir avec indifférence la publication faite par la commission centrale de la *Société de géographie*, d'un journal destiné à répandre la connaissance de ses travaux et les nouvelles relatives à la science, qui lui sont adressées. Cette heureuse idée, mise en avant par quelques membres de la Société, et appuyée par un rapport de la section de publication, ne pouvait qu'être agréable aux membres de cette honorable institution. Les premiers numéros d'un semblable journal ne pouvaient et ne devaient pas renfermer encore des renseignemens bien précieux pour la science; les documens officiels sur l'établissement de la Société devaient en occuper les premières pages. Aussi le numéro 1er nous offre-t-il des pièces importantes sous ce rapport, puisqu'il contient le réglement de la Société, une liste des membres fondateurs de la Société, couverte de plus de 230 noms recommandables dans toutes les professions. Cette liste, augmentée de celles portées dans les numéros 2 et 3, prouve l'idée favorable que l'on a conçue de l'institution, en même tems que son accroissement. Les *procès-verbaux des séances*, puis les *documens* ou pièces justificatives, forment les deux grandes divisions de ce Bulletin. Dans la première, on voit souvent des propositions utiles, et dans la seconde, des documens importans. Le second numéro relate une proposition faite par un membre de la commission centrale, M. *Lapie*, sur la *publication de mémoires;* mais le rapport de M. *Roux* sur cette question, placé à la suite de la proposition, est au moins dilatoire. Il pourrait être, cependant, de l'intérêt de la commission centrale de trancher cette difficulté. Ce numéro contient encore une proposition intéressante et développée, de M. *Malte-Brun*, qui aurait pour but de rédiger et publier une *instruction générale sur les lacunes actuelles de la géographie et sur les moyens de les remplir*, en faisant suivre cette instruction d'une *série de questions tant générales que particulières, relatives à toutes les branches de la géographie*. Nous prendrions, si nous l'osions, acte de cette proposition et de son adoption en principe, pour réclamer son exécution. La Société a publié, dans ce même numéro, les trois sujets de prix qu'elle a mis au concours. (*Voy.* T. XIII, p. 731.) A côté de ces sujets de prix, on aime à voir un Français généreux, M. *Benjamin Delessert*, accorder sa bienveillante coopération à la Société, en faisant les fonds nécessaires pour l'un d'eux. Nous remarquerons, relativement au troisième numéro, que l'intérêt nous semble aller en croissant. Ce numéro renferme des lettres curieuses de MM. *Fauvel, Honoré Vidal* et *G. Cailliaud*, qui donnent des renseignemens importans sur Athènes,

Babylone, et sur la Nubie, et un tableau du dénombrement de la population des États-Unis d'Amérique, communiqué à la Société par M. *Warden*. Une des lettres de M. *Vidal* fournit au géographe de précieux indices sur les sinuosités du cours du Tigre. Quelques observations sur les phénomènes de l'aiguille aimantée nous auraient paru demander peut-être plus de développemens. Le rapport de MM. de *Humboldt*, *Eyriès* et *Malte-Brun* (rapporteur, M. Malte-Brun) sur la *Carte de Scandinavie* de M. *Hagelstam*, est d'un grand intérêt, en ce qu'il nous apprend la véritable importance d'un document semblable bien fait, peut-être un peu surchargé de détails, mais qui, à lui seul, vaut un volume. Nous regrettons que la langue suédoise, dans laquelle tous les renseignemens sont rédigés, empêche ce travail de M. Hagelstam d'être à la portée de tout le monde. Nous émettrions presque le vœu de le voir traduit et publié par la Société. A. B.

## *Ouvrages Périodiques.*

168. —*Petit Album franc-comtois*. N° 1. Dôle, 1822; décembre. In-8°.

Il serait à désirer que toutes les villes des départemens eussent leurs feuilles qui offrissent aux littérateurs et aux savans des provinces le moyen de s'exercer et de déposer les fruits de leurs recherches. Le *Petit Album franc-comtois*, qui ne fait que commencer, contient, dans son premier numéro, l'exposé d'un voyage littéraire de Franche-Comté, dont il promet de donner la relation dans les numéros suivans, et une description intéressante des sources du Lison, par M. Monnier. La Franche-Comté ne s'est pas signalée jusqu'à présent par des ouvrages périodiques. Nous désirons que le *Petit Album* soit soutenu par les habitans, et rédigé avec toute l'indépendance nécessaire pour influer utilement sur l'esprit de la population. D—G.

## *Livres en langues étrangères, publiés en France.*

169.—*In recentem Scholæ normalis occasum*.—Ode sur la suppression récente de l'École normale. Paris, décembre 1822.

Tous les amis des lumières ont gémi de la mesure qui ordonne la suppression de l'École normale, qui, en quelques années, avait déjà formé tant de sujets distingués dans les lettres et dans les sciences, et rendu de si grands services à l'enseignement. M. *Moreau de Champlieux*, ancien élève de cette école, vient d'exhaler ses regrets, dans une ode latine écrite avec élégance et qui respire le goût des modèles antiques. Les sentimens de l'auteur, et la manière dont il les exprime, sont dignes de l'école à laquelle il s'honore d'avoir appartenu. A.

# IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

## AMÉRIQUE.

Groenland. — *Zoologie. — Poisson singulier.* — Un vaisseau anglais, commandé par le capitaine Wilkinson, se trouvant sur les côtes du Groënland, plusieurs marins aperçurent un poisson à la surface de l'eau. On mit aussitôt un bateau en mer, et l'un des hommes l'ayant saisi par ses nageoires, l'attira à bord. Il est d'une forme lourde et massive, ses mouvemens devaient être fort lents. Au premier aspect, la tête présente l'apparence de la face large et ridée d'un vieillard, et rappelle à l'imagination tout ce qu'on a dit des hommes-marins. La forme de ce poisson est presque ovale ; il n'a que trois pieds de la tête à la queue, et deux de largeur. Sa peau, d'un gris foncé, est aussi rude au toucher qu'une lime à demi-usée. Le capitaine Wilkinson dit qu'au moment où il venait d'être pris, ses yeux étaient tout-à-fait proéminens, et semblables à des yeux humains. Il a deux oreilles, derrière lesquelles sont deux petites nageoires ; les deux grandes nageoires sont près de la queue. On croit qu'il appartient à l'espèce du *poisson soleil* (1), décrite par le docteur Shaw ; mais si cela est, il est bizarre que les plus vieux pêcheurs des Shetland aient déclaré n'avoir jamais rien vu de pareil. On l'a empaillé pour l'apporter en Angleterre. L. S. B.

Antilles. — *Expériences sur le niveau de la mer Caraïbe.* — M. Moreau de Jonnès a cherché à reconnaître, par des expériences barométriques, faites avec soin, quel est le niveau de la mer des Antilles. Il a comparé ses observations avec celles de MM. de Humboldt et Fleurieu de Bellevue ; en admettant que les instrumens, dont se sont servis ces trois physiciens, fussent parfaitement justes et conséquemment comparables, il s'ensuivrait : 1° que le niveau de la mer serait plus élevé d'environ deux mètres, sur la côte occidentale de la Martinique, que

(1) Nous croyons, au contraire, que l'animal dont il est ici question, est un mammifère vivant dans la mer, ayant des rapports avec le dugong, et que les naturalistes nomment l'animal de Steller (*Stellerium.*) (N. d. R.)

sur la plage au nord de la Guadeloupe proprement dite; 2° qu'il y serait plus élevé d'environ 12 mètres que dans le port de la Havane; 3° qu'il y serait un peu moins élevé que sur les côtes occidentales du Mexique; 4° qu'il y serait presque de huit mètres plus bas que le niveau du grand Océan Pacifique équatorial; 5° qu'il y serait de 21 mètres plus haut que la surface des eaux du golfe de Gascogne, à la Rochelle.

Ces résultats étant nouveaux et extraordinaires, paraissent douteux; ils méritent certainement d'être vérifiés. Toutefois, les faits qu'ils annoncent appartiennent sans doute à l'espèce de ceux dont les fleuves et les lacs présentent de nombreux exemples, et il faut vraisemblablement attribuer ces phénomènes pélagiques à l'accumulation des eaux par l'effet du gisement des terres, et de la direction des courans, et des vents dominans. Sans prétendre expliquer ces différences de niveau, on remarquera qu'il semble résulter de ces données : 1° que la surface de la mer est plus élevée, dans les passages d'où vient le grand courant équatorial, que dans ceux où il va; 2° qu'elle est plus élevée sous le 10e parallèle, que sous le 14e; sous le 14e que sous le 16e; sous le 16e que sous le 25e; ce qui ferait volontiers soupçonner qu'elle s'exhausse en raison inverse de l'élévation des latitudes; 3° qu'à Panama, où elle est d'environ 8 mètres au-dessus de l'Océan Atlantique, les marées sont presque aussi considérables, tandis qu'au Mexique, où elle est de 3 mètres au-dessus de la surface du canal d'Antigue, la hauteur des marées est seulement de 3 à 4 pieds tout au plus; d'où il semble résulter que l'élévation plus ou moins grande du niveau moyen de la mer, n'a point de rapport proportionnel avec celle des marées, et qu'elle est étrangère à leurs phénomènes et à leurs causes. Z.

États-Unis. — New-York. — *Mécanique.* — *Roue horizontale.* — Le docteur *Phébus*, de cette ville, a fait construire une roue qui est mise en mouvement par le vent. Le plan en est très-simple : il y a huit rayons horizontaux attachés à une tige perpendiculaire. Chacun de ces rayons est muni d'une voile, qui se tend et se replie à volonté, à peu près comme celles d'une barque. On accroche chaque voile de droite à gauche au premier anneau de celle qui suit. Elles sont assez larges pour recevoir toute l'impulsion donnée par le vent. Cette machine, plus aisée à concevoir qu'à décrire, est fort ingénieuse et peut être employée dans un grand nombre de manufactures.

—Pensylvanie.—*Philadelphie.*—*Imprimerie.* — Les imprimeurs et libraires de cette ville ont tenu dernièrement une assemblée, à l'effet de nommer une députation destinée à assister au quatrième grand anniversaire séculaire de l'invention de l'art de l'imprimerie, anniversaire qui

doit se célébrer à Harlem, en Hollande, dans le cours de la présente année.

—New-York.—*Carte d'Écosse.*—Un artiste américain, nommé James Finlayson, a fait paraître le *prospectus d'une Carte d'Écosse* qu'il doit publier, pour faire suite aux romans de sir Walter Scott, à ses poëmes, et à ceux de Robert Burns. Cette carte, coloriée, pourra se plier à volonté pour être mise dans un livre. Le prix, pour chaque souscripteur, est d'un dollar (5 fr. 25 c.). Tous les endroits qui existent réellement, et qui sont cités dans ces différens ouvrages, seront désignés sur cette carte, de manière à faire voir dans quelle situation doivent se trouver ceux qui sont imaginaires; par exemple, pour Waverley, on a indiqué *Ben Lawers*, et un lac à l'ouest, qui rappelle la rencontre de Waverley et de Donald Bean-Lean dans la caverne; le château (imaginaire) de Fergus M'Jvor, est situé à cinq milles au nord de ce lac. La marche de l'armée du prétendant, celle de Waverley, y sont clairement indiquées par des signes particuliers; les différens champs de bataille sont marqués par un étendard.

—Pensylvanie.—*Antiquités.*—Un violent orage qui éclata dernièrement près de Brownsville, dans la partie occidentale de la Pensylvanie, déracina un chêne énorme, dont la chute laissa voir une surface en pierre d'environ 16 pieds carrés, sur laquelle sont gravées plusieurs figures : entre autres, deux de forme humaine, représentant un homme et une femme, séparés par un arbre. La dernière tient des fruits à la main. Des cerfs, des ours et des oiseaux sont sculptés sur le reste de la pierre. Ce chêne avait au moins cinq ou six cents ans d'existence; ainsi ces figures ont dû être sculptées long-temps avant la découverte de l'Amérique par Colomb. Des découvertes du même genre ont été faites dans différentes parties des États-Unis. Dans les pays qui avoisinent l'Ohio, on a remarqué plusieurs collines, assez semblables à des fortifications, qui sont certainement l'ouvrage des hommes, et qui ont dû employer une immense quantité d'ouvriers. Un voyageur anglais en a vu une, entre autres, dont la hauteur était de 75 pieds, la circonférence de sa base de 540, et celle de son sommet de 120 pieds. De grands chênes qui semblaient avoir de cinq à six cents ans croissaient sur les flancs et sur les sommets de ces monticules. Près de l'embouchure de la rivière Muskingam, à 185 milles au-dessous de Pittsbourg, il y a une ancienne fortification dont nous avons déjà eu occasion de parler. Elle couvre 40 acres de terre. A l'entour, sont plusieurs carrés longs de 140 à 200 pieds, avec des remparts de 10 à 30 pieds de hauteur, recouverts aussi de très-vieux chênes. De chaque côté, sont trois ouvertures à égales

distances; celle du milieu a environ 30 pieds de large. Le tout est environné d'un retranchement en terre, dont la base a de 36 à 40 pieds, sur 10 pieds de hauteur. Selon toute apparence, ces ouvrages ont été abandonnés depuis plusieurs siècles; mais on ignore entièrement par qui ils ont pu être élevés. Les plus vieux Indiens disent qu'ils existaient avant la venue de leurs aïeux. On a aussi trouvé, à différentes reprises, en creusant des caves et des puits, des outils et des ustensiles qui indiquent un degré de civilisation inconnu aux nations indiennes.

## ASIE.

Bombay. — *Découverte d'un nouvel alphabet.* — La gazette de cette ville assure qu'un savant de l'Orient a découvert dernièrement un alphabet, qui doit donner la clef des anciennes inscriptions qu'on trouve dans les cavernes de l'Inde, consacrées au culte Indou, telles que celles d'Élephanta, de Keneri, etc. On espère connaître ainsi, d'une manière certaine, leur signification, leurs dates, leur usage et leur origine.

L. S. B.

Batavia, *septembre* 1822. — *Travaux publics.* — L'on continue avec activité les travaux entrepris pour faciliter l'entrée de notre port. On s'en promet beaucoup d'avantages, tant pour le commerce que sous les rapports sanitaires.

## OCÉANIQUE.

Polynésie. — Huaheine, 21 *janvier* 1822. — *Missions.* — *Extrait d'une lettre adressée à la Société des Missionnaires de Londres, par MM. Georges Bennet et D. Tyerman, envoyés pour visiter et seconder les Missionnaires de la mer du Sud.* « Nous avons un plaisir inexprimable à vous annoncer, que tout ce que vous avez entendu dire en Angleterre, sur l'état de cette mission, est bien au-dessous de la réalité. Le cœur plein de joie et de gratitude, nous nous écrions sans cesse : *Combien Dieu a fait!* A Otaheite, à Eimo, et dans cette île-ci (les seules îles que nous ayons visitées jusqu'à présent), la foi chrétienne est professée universellement. Les églises sont florissantes, les écoles sont très fréquentées; la conduite morale du peuple est exemplaire, et la civilisation fait de rapides progrès. Nous sommes aussi fort satisfaits des Missionnaires, de leur ferveur, de leurs talens. Ils ont l'estime des diverses congrégations, parmi lesquelles ils se trouvent en général très-heureux. »

## AFRIQUE.

Cap de Bonne-Espérance. — *Législation pénale.* — Le gouverneur-

général anglais du cap de Bonne-Espérance a fait exécuter la sentence de mort prononcée par les tribunaux contre un Hollandais, fils d'un propriétaire, qui avait fait mourir un esclave en lui infligeant des punitions excessives. Le supplice d'un blanc, pour une cause semblable, était une nouveauté dans cette colonie. Le gouverneur a déclaré qu'il plaçait sous sa protection les esclaves qui ont déposé contre le meurtrier; il a aussi annoncé qu'il publierait incessamment un nouveau règlement sur les châtimens domestiques qu'il sera permis d'infliger aux esclaves.

Sierra-Leone. — *Découvertes dans l'intérieur de l'Afrique.* (*Extrait de la* Gazette de Sierra-Leone, *du* 2 *novembre* 1822.) — Le capitaine Alexandre Gordon Laing, du régiment Royal-Africain d'infanterie légère, est de retour, depuis le 29 dernier, de son voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Chargé par le gouverneur de la colonie anglaise, sir Charles Mac-Carthy, d'une mission près le roi de la nation Soulimana, il s'était mis en route, le 16 avril 1822, avec une caravane, que plusieurs négocians anglais, profitant de l'occasion, avaient expédiée pour former des liaisons commerciales dans les pays par lesquels le capitaine Laing devait passer. Ayant parfaitement réussi dans sa mission, il quitta Talaba, capitale de Soulimana, le 17 septembre, et revint le long des bords de la Rockelle, sur une route fort commode, qui offre actuellement au commerce anglais un nouveau débouché aussi sûr que lucratif.—En passant par le pays des Kourankos septentrionaux, le capitaine Laing fut présenté au roi Ballansama, et obtint de lui la permission, pour les habitans de Sangara, qui aiment les voyages et le commerce, de traverser le territoire de sa domination. Jusqu'alors, on les avait empêchés, par des raisons politiques, de s'approcher du bord de la mer, et ils s'étaient trouvés dans la nécessité d'échanger leur or et leurs étoffes contre des marchandises européennes, dans les pays de Soulimana et de Foulah. Plusieurs commerçans de Sangara, qui se trouvaient avec le roi Ballansama, ont accompagné la caravane. Le roi lui-même a envoyé un de ses fils et son frère unique, pour exprimer au gouverneur sir Charles Mac-Carthy, le désir du prince et de toute la nation des Kourankos, d'établir avec la colonie anglaise des relations intimes. Un fils du roi de Soulimana et plusieurs habitans de ce pays font, dans la même vue, partie de la mission anglaise.—Tout le cours de la branche principale de la Rockelle est actuellement connu. Le capitaine Laing place sa source à 9° 45 m. de latitude septentrionale, et à 10° 5 m. de longitude occidentale. Ses eaux étant considérablement augmentées dès le commencement, cette rivière serait déjà navigable à trente milles anglais de sa source, si son lit n'était pas rempli d'un

grand nombre de rochers.—Le capitaine Laing a fait aussi des observations sur la source du Niger, qui, dans le pays, porte le nom de *Temble*. Le mont Loma, d'où ses eaux découlent, forme le commencement d'une chaîne de montagnes, et est situé à 9° 15 m. de latitude septentrionale, et à 9° 36 m. de longitude occidentale. Cette rivière trace la limite entre Sangara et Soulimana, le premier de ces pays étant à sa droite et l'autre à sa gauche. La Camaranca, autre rivière, prend sa source à deux journées de marche à l'est de celle du Niger; et après s'être approchée de la Rockelle, à deux ou trois milles de distance, elle dirige son cours vers l'occident en traversant le pays des Kourankos, la plus vaste contrée connue dans cette partie de l'Afrique. —Une autre rivière dont le capitaine Laing fait mention, est le Mungo, qui se jette dans l'Océan, ayant une embouchure commune avec la rivière connue sous le nom de Scarcies. Mais cette dernière est moins considérable que le Mungo, qui prend sa source près de Beila, ville dans le pays des Foulahs, à deux journées de marche au sud de Timbo, capitale de ce pays. Dans le pays de Limba, le Mungo reçoit les eaux de la Kabba, rivière d'environ cent verges de largeur, et qui prend sa source à vingt milles au sud de Timbo. Notre voyageur place cette ville à 10° 52 m. de latitude septentrionale, et à 10° 34 m. de longitude occidentale.—Telles sont les particularités jusqu'ici connues de la mission importante dont le capitaine Laing s'est acquitté avec autant d'habileté que de succès. Le public doit attendre de sa plume exercée, des détails aussi curieux qu'instructifs, et de l'étendue de ses connaissances, des renseignemens scientifiques exacts sur la partie de l'Afrique qu'il vient de parcourir. Cette mission sera peut-être bientôt suivie d'une autre expédition du même voyageur aux sources du Niger, pour descendre cette rivière jusqu'à l'endroit inconnu encore où elle se termine. H—s.

## EUROPE.

### ILES BRITANNIQUES.

Édimbourg. — *Chimie. — Composition du tutenag, ou cuivre blanc chinois.* ( *Extrait du* Journal philosophique d'Édimbourg. ) Ce célèbre alliage a été analysé par le docteur Fyse, qui a trouvé les proportions suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Cuivre | 40 | 4 |
| Zinc | 25 | 4 |
| Nickel | 31 | 6 |
| Fer | 2 | 6 |
| | 100 | 0 |

*Arts du colleur et du moulleur. — Colle de riz.* — On n'emploie pas d'autre colle à la Chine et au Japon, que celle qu'on fait avec de la farine de riz; elle est effectivement fort supérieure à la colle de farine ordinaire, par sa solidité et sa propreté. On délaie d'abord la farine de riz avec de l'eau froide; on la fait chauffer et bouillir jusqu'à ce qu'elle forme une pâte claire et blanche. Elle convient surtout pour les objets de papeterie qu'on veut rendre élégans et soignés. Lorsqu'on lui donne la consistance du plâtre, on en fait des bustes, des bas-reliefs, des vases antiques, etc., qui sont susceptibles de recevoir un très-beau poli, dès qu'ils sont secs, et qui se conservent fort long-tems.

*Liste des Brevets d'invention, de perfectionnement, etc., accordés pendant les mois d'octobre et de novembre* 1822. — Perfectionnement des machines à vapeur : *Thomas Leach.* — Nouvelle ancre à l'usage de la marine : *W. Pipper.* — Machine pour nettoyer et laver les étoffes de laine : *Alfred Flint.* — Méthode pour préserver le bois de construction des vers et de toutes sortes d'insectes : *John Oxford.* — Perfectionnement dans la construction des ponts, etc. : *J. Dowell Maxon.* — Perfectionnement des fourreaux de pistolets, gibernes, etc. : *Fr. Deakin.*— Perfectionnement des bains de vapeur, et moyens de les rendre plus portatifs : *John Jekill.* — Métier de tisserand perfectionné : *Richard Roberts.*

*Nouveau procédé pour tanner le cuir.* — Un jeune chimiste anglais a inventé une nouvelle méthode, au moyen de laquelle les peaux sont parfaitement tannées en moins de six semaines, tandis que, jusqu'ici, on était obligé de les laisser douze mois dans la fosse. Les frais sont diminués de plus de moitié. Il faut que cette découverte soit d'une très-haute importance, puisqu'un spéculateur a donné à l'inventeur, pour son secret, la somme de 15,000 liv. sterl.; et lui a, en outre, assuré une rente viagère de 1,100 liv. sterl. par an. (*Journal de la littérature étrangère.* Déc.)

*Canal Calédonien.* — Après 19 ans de travaux, et une dépense d'un million de livres sterling, cette grande et belle entreprise vient enfin d'être terminée. En ouvrant une communication directe et facile entre la mer du Nord et l'océan Atlantique, ce canal permet aux vaisseaux d'éviter la navigation dangereuse du canal de Saint-Georges. Le 30 octobre 1822, le paquebot à vapeur de Lochness, accompagné de deux bateaux, est parti de Muirtown, pour parcourir le canal. Son départ, annoncé par le canon, a eu lieu devant un grand concours de spectateurs, au bruit des fanfares et des cris de la multitude. L'acte du parlement, qui a ouvert cette navigation intérieure, est du 2 juillet 1803.

Une ligne de lacs et de rivières formée par la nature, dans la même direction, semblait inviter à creuser un canal. Les commissaires nommés pour surveiller les travaux s'assemblèrent pour la première fois le 30 juillet, et firent commencer les travaux dès le lendemain. Le canal part du lac Beauly, qui fait partie du golfe de Murray, et se termine au lac Eil, qui communique, par le détroit de Mull, avec la mer occidentale. Il a 20 pieds de profondeur, 50 de large au fond, et 110 à la surface. Les frégates de 32 canons peuvent y passer, ainsi que les plus gros vaisseaux marchands. On avait eu d'abord le projet de creuser le canal de manière à recevoir les frégates de 44 canons; mais, outre que la dépense eût été presque doublée, il n'était pas certain que l'eau fût assez profonde dans le lac Beauly, pour que ces frégates pussent toujours passer sûrement et commodément. D'ailleurs, les plus gros vaisseaux qui naviguent dans la mer Baltique ne tirent que 19 pieds d'eau. Ce canal passe au pied de très-hautes montagnes, et ses bords sont extrêmement pittoresques. On a déjà construit plusieurs ponts en fer, pour le traverser dans le voisinage des villes. On avait craint que les montagnes, arrêtant l'action du vent, n'y rendissent quelquefois la navigation difficile; mais il paraît que cette crainte était sans fondement. D'ailleurs, on n'a besoin de vent que pour traverser les lacs.

Londres. — *Musée britannique.* — *Bibliothèque.* — Le roi vient de faire don au Musée britannique de la bibliothèque particulière formée par Georges III, son père. Elle consiste en 90,000 volumes. Il est à remarquer qu'à l'époque où ce monarque monta sur le trône, en 1760, les rois d'Angleterre n'avaient pas un seul volume qui leur appartînt en propre.

*Beaux-arts.* — *Peinture.* — *Portrait du roi, par sir Thomas Lawrence.* — On parle beaucoup de ce portrait, qui est regardé comme le chef-d'œuvre de sir Lawrence, nommé président de l'Académie de peinture, en remplacement de M. West. Il est bien composé, et remarquable surtout par la ressemblance, par le coloris brillant, et la grâce qui ont fait la réputation de l'artiste; mais le dessin n'en est pas assez étudié : les formes sont un peu vagues : les os, les muscles, etc. (ce qu'on nomme en peinture *les dessous*), ne sont pas assez indiqués. Ce défaut, qui est celui de l'école anglaise, vient de ce qu'en général elle néglige trop l'exécution, pour ne s'appliquer qu'à rendre les pensées; le travail du pinceau est en peinture ce qu'est le style en littérature : il a aussi sa pureté et son élégance; mais il doit surtout briller par la vérité.

L. S. B.

*Nécrologie* — *Jenner.* L'humanité vient de perdre un de ses plus

grands bienfaiteurs : le docteur Jenner, auteur de la découverte de la vaccine, est mort le dimanche 26 janvier, après une courte maladie, à sa maison de Berkeley, à l'âge de 74 ans (1).

— La célèbre mistriss *Radcliffe*, auteur des *Mystères d'Udolphe*, et d'un grand nombre d'autres romans, traduits dans les principales langues de l'Europe, vient de mourir d'une fluxion de poitrine, à Pimlico, l'un des faubourgs de Londres, le 6 février, âgée d'environ 60 ans.

## RUSSIE.

*Statistique. — Tableau comparatif des naissances et morts dans la ville de Saint-Pétersbourg, pendant l'année* 1821.

Il est né, dans cette ville, 4369 enfans mâles et 4136 filles, total, 8505 enfans (397 de plus qu'en 1820). Dans ce nombre, 1103 des communions catholique et protestante, ou plus de la 8e partie; 3 de la religion arménienne, et 1232 ou la 7e partie, hors du mariage. Le plus grand nombre des naissances (737 de la communion grecque) a eu lieu au mois d'octobre, et le moindre nombre (536), aux mois d'août et de septembre. Le nombre des naissances des protestans est à celui des catholiques, comme 5 et demi est à 1.—Il est mort 6330 hommes, et 3376 femmes; en tout 9706 individus (919 de plus qu'en 1820). Ainsi le nombre des décès surpasse de 1202 celui des naissances, et dans ce nombre, 1165, presque la 8e partie appartiennent aux communions catholiques et évangéliques. Le nombre des protestans morts est à celui des catholiques, comme 5 3/4 est à 1. Sont morts par accidens 365; dans ce nombre, 61 noyés, 13 qui se sont pendus (l'année dernière 5); 16 qui se sont coupé la gorge, 2 qui se sont brûlé la cervelle, et 8 enfans trouvés morts.—Des pleurésies ou des convulsions ont emporté 2184 enfans, presque tous en bas âge : la fièvre putride a donné la mort à 1796 individus; la consomption, à 1550; des accouchemens malheureux, à 45; la petite vérole, à 408. Le mois de mai est celui où il y a eu le plus de décès (811 de la religion grecque); février et octobre sont ceux où il y en a eu le moins (618 et 625). —Il est mort, avant l'âge de 5 ans, 3170 enfans, presque la 3e partie; de l'âge de 5 à 10 ans, 98; de 10 à 15 ans, 39; de 15 à 20, 265; de 20 à 25 ans, 125; de 25 à 30, 494; de 30 à 35 ans, 872; de 35 à 40 ans, 396; de 40 à 45 ans, 708; de 45 à 50 ans, 294; de 50 à 55 ans, 422; de 55 à 60 ans,

(1) On a réclamé, en France, l'honneur de cette découverte, pour Rabaut Pommier, ministre protestant, frère de Rabaut Saint-Étienne, qui l'aurait faite dès 1781, aux environs de Montpellier. (N. d. R.)

158; de 60 à 65 ans, 283; de 65 à 70 ans, 148; de 70 à 75 ans, 185; de 75 à 80 ans, 63; de 80 à 85 ans, 84; de 85 à 90 ans, 20; de 90 à 95 ans, 1; de 95 à 100 ans, 1; de 100 à 105, 1; de 110 à 115 ans, 1. Ainsi 108 individus ont atteint plus de 80 ans; 14, plus de 90, et 2 plus de 100 ans. —Il y a eu 1404 mariages, parmi lesquels 1256 grecs, 257 protestans et 68 catholiques; total, 1729 (141 de plus qu'en 1820). Le nombre le plus élevé entre ces mariages (265), se rapporte à février; mars et décembre sont les mois où il y en a eu le moins. (Extrait du *Conservateur de Pétersbourg*.)

*Enseignement mutuel. — École industrielle.* — Nous avons déjà plusieurs fois mentionné honorablement les efforts généreux de M. le comte de Romanzof, chancelier de Russie, en faveur des progrès des lumières en général, et particulièrement de l'instruction du peuple. (Voy. Tom. I, pag. 173; II, pag. 161, 370, 529; III, pag. 569, 571, etc.) Dans un rapport sur les écoles étrangères, fait par M. Jomard, à l'assemblée annuelle de la *Société* établie à Paris *pour l'enseignement élémentaire* (Voy. Tom. V, pag. 262), il est question d'une école, fondée à Homeln, gouvernement de Mohilof, par le même, M. de Romanzof. C'est, en quelque sorte, un petit état qui comprend à lui seul une population mâle de 17,000 âmes, une ville et 80 ou 90 villages. Nous allons donner sur cet établissement, quelques détails extraits du *Morning Chronicle*, du 27 décembre dernier.

L'*Ecole industrielle de Homeln*, qui suffirait seule pour tirer de l'oubli le nom de son fondateur, est maintenant dans un état de prospérité d'autant plus étonnant, que son organisation présentait de grands obstacles. Le principal, était l'énorme distance qui, en Russie, sépare les différens lieux, et qui, par-là, empêche les enfans d'un village de fréquenter l'école du village voisin : le mode d'enseignement que l'on voulait y introduire demandait pourtant qu'ils fussent rassemblés. Cette tâche fut entreprise par M. Heard, Anglais fort instruit et du petit nombre de ceux qui ne sont jamais arrêtés par les obstacles, dans leurs efforts pour le bien. Il parcourut les différens villages de l'état du comte, et rassembla autour de lui environ 50 orphelins, à peine couverts de quelques haillons, et dont la physionomie portait l'empreinte de la misère et du désespoir. Tels étaient les enfans que la sollicitude paternelle de M. de Romanzof adopta, et dont le soin plus particulier fut confié à M. Heard. En attendant que le bâtiment fût achevé, il se retira, avec ses 50 disciples, dans une aile de l'hôtel du comte; là, il leur donna les premières notions de l'enseignement, et les premières habitudes du travail et de la pratique de la vertu. Peu de tems après, ces orphelins étaient proprement vêtus, et connaissaient leur alphabet; quelques-uns même écri-

vaient sur l'ardoise, et tous exécutaient d'une manière très-satisfaisante les évolutions du mode d'enseignement. Enfin, le 9 décembre 1818, l'école fut ouverte au public et consacrée, suivant le rite de l'église grecque. Le bâtiment est immense, et l'on y a joint des terrains considérables, dans lesquels les enfans labourent et cultivent des légumes, pendant l'été. On y a adopté le mode de l'enseignement mutuel. M. Heard s'est attaché surtout à mettre ses premiers élèves en état de servir de *moniteurs*; ses efforts ont été couronnés d'un plein succès : les principaux élèves remplissent ces fonctions avec une rare intelligence, et ne contribuent pas peu aux progrès de leurs condisciples. Un ordre admirable règne dans ce nouvel établissement : les élèves y sont divisés en plusieurs classes, suivant leur âge et leurs forces; les plus âgés s'appliquent aux métiers de charpentier, de cordonnier ou de serrurier, selon leur choix; les plus jeunes et les plus faibles ont des occupations moins dures, telles que faire des filets, préparer la paille pour les chapeaux, ou l'osier pour les ouvrages de vannerie, etc. La plus grande partie de la journée est consacrée au travail; quelques heures de loisir, des prières le matin et le soir, au commencement et à la fin des études, complètent l'emploi bien entendu d'un tems, qui jusqu'alors avait été entièrement perdu. Huit mois après l'ouverture de l'école, plus de 60 enfans, vêtus des produits de leurs travaux, se réunirent et allèrent payer à leur bienfaiteur le tribut de leur reconnaissance. Au mois d'avril 1821, M. Heard retourna dans sa patrie, laissant l'école d'Homeln complètement organisée, et après avoir dressé un plan pour étendre l'instruction dans les domaines du comte. Il emporta avec lui des marques touchantes de l'affection de ses jeunes disciples. « Je n'oublierai jamais, dit-il, les démonstrations naïves de douleur et d'affection que me témoignèrent ces aimables enfans à mon départ. Ils m'attendirent pendant plus d'une heure, dans la cour de l'école, pour me faire leurs adieux; ils versaient un torrent de larmes, et me suivirent des yeux aussi loin qu'ils purent m'apercevoir. » — Les bienfaits de cette école n'ont pas été bornés à l'état d'Homeln; elle a contribué à répandre en Pologne le système d'enseignement mutuel, et à déraciner les préjugés, qui jusqu'alors en avaient empêché l'introduction. M. Radovitch, jeune Polonais qui donne les plus hautes espérances, a été envoyé par l'université de Wilna à l'école d'Homeln, pour en étudier les méthodes : et peu après son retour, on a vu s'élever sur le même plan trois écoles, qui plus tard ont servi à en former plusieurs autres. Tel est ce bel exemple d'un haut rang et d'une grande fortune, consacrés au développement de la civilisation et à l'humanité souffrante, et qui constituent pour la patrie une seconde providence. P.

— *Publications prochaines.* — M. l'amiral *Krusenstern* s'occupe toujours de l'*Atlas de la mer du Sud.* Cet atlas, qui contiendra une trentaine de cartes, et qui est publié aux frais de l'empereur de Russie, va bientôt paraître.

## POLOGNE.

Varsovie. — *Appareil pour traverser les rivières les plus profondes et les plus rapides.* — M. Hoffman, professeur de l'université de cette ville, a inventé une espèce de *justaucorps* en cuivre, à l'aide duquel les hommes les moins expérimentés dans la natation peuvent se sauver, quelle que soit la rapidité des courans. Cette découverte sera d'une grande utilité dans les naufrages, ainsi que pour le passage des rivières par les troupes. Des expériences réitérées ont prouvé qu'on pouvait parcourir, avec cet appareil, une distance d'environ cent vingt pas en une minute.

— *Publications prochaines.* — M. J.-U. *Niemcewicz* va publier, à Varsovie, un recueil de documens inédits concernant l'ancienne Pologne. La première partie sera divisée en 3 volumes. Le prix de la souscription sera de 6 rxd.

— *Manuscrit de Bonaparte.* — Un journal de cette ville annonce que le comte Dzialinski a rapporté de Paris un manuscrit très-intéressant. C'est un volume, petit in-folio, de trente à quarante pages, entièrement écrites par Napoléon. L'identité de l'écriture est garantie par un certificat signé par MM. de Montholon, Mounier et de Bassano. Ce volume contient plusieurs documens curieux relatifs à l'histoire de France et d'Europe. Il y a aussi un mémoire sur le perfectionnement de l'artillerie turque, et divers fragmens de la campagne d'Italie ; mais ce qui est surtout digne d'attention, c'est un plan de la première campagne d'Espagne, dicté par Bonaparte au duc d'Abrantès, et sur la marge duquel sont plusieurs notes. Enfin, quelques documens inconnus jusqu'ici, contenant différens projets secrets, relatifs à la limitation des frontières entre la France et l'Autriche, complètent ce manuscrit. L. S. B.

## SUÈDE.

Stockholm, 25 *janvier* 1825. — *Travaux publics.* — Nous aimons à recueillir, dans chaque pays, tout ce qui annonce quelque perfectionnement ou quelques progrès dans les moyens pratiques d'améliorer la condition des individus et celle des peuples. Nous sommes toujours prêts à faire connaître et à signaler à la reconnaissance publique tous les actes des gouvernemens qui ont une tendance honorable et utile. Si nous parlons plus rarement de la Suède que des autres contrées de l'Europe, ce n'est

pas sans doute que la nation suédoise, et en particulier son monarque, dans lequel la France aime toujours à compter un de ses anciens et de ses plus illustres guerriers, ne pussent nous fournir souvent des matériaux intéressans pour nos *Tablettes universelles de la civilisation comparée.* Mais la difficulté des communications, et peut-être aussi la négligence de plusieurs de nos correspondans du Nord (de Stockholm, de Copenhague, de Hambourg, etc.), qui avaient promis, lorsqu'ils étaient à Paris, d'entretenir avec nous des relations régulières et suivies, et qui n'ont point tenu leurs promesses, quelques-uns, par des circonstances indépendantes de leur volonté, nous obligent à recourir à des extraits de journaux français et étrangers, pour ces contrées éloignées, afin qu'elles ne se trouvent pas entièrement omises dans notre catalogue des nations, et comme bannies de nos archives.

En attendant que notre correspondance avec le nord de l'Europe soit redevenue plus active, nous allons extraire le passage suivant du discours prononcé par le roi de Suède, à l'ouverture des États-généraux, le 23 janvier 1823. « Les ouvrages pour joindre la Baltique avec le lac de Malaern, par le canal de Sœdertelje, ont été terminés à la fin de 1819. Le commerce des provinces d'Upland, de Westmannie, de Sudermanie et de Néricie, doit s'accroître par suite de cette nouvelle communication. La jonction des lacs de Wenern et de Wettern, si ardemment désirée par les provinces intérieures du royaume, a été achevée en 1822. Des côtes de la Smalande et de l'Ostrogothie, la navigation est ouverte jusqu'à la mer du Nord; et les travaux ont été continués du Wettern à la Baltique. Ce grand monument, qui date de l'époque où la Suède était menacée de perdre même son nom, attestera, en passant à la postérité, les conceptions hardies des hommes qui portèrent leur pensée jusqu'à la réunion des deux mers.... Les résultats que doit amener l'achèvement de ces travaux, se lient avec la dignité de la nation et la persévérance qui la distingue. » M. A. J.

Upsal. — *Sciences, littérature et beaux-arts.* — *Université.* — D'après son programme, cette université était, au 1er octobre dernier, composée ainsi qu'il suit : *Faculté de théologie*, 5 professeurs, 3 adjoints et 3 agrégés (decenten). *Faculté de droit*, 2 professeurs, 2 adjoints et autant d'agrégés. *Faculté de médecine*, 5 professeurs et 3 adjoints. Enfin, *faculté des belles-lettres*, 13 professeurs, 5 adjoints et 12 agrégés. — Le roi de Suède a fait l'acquisition du fonds de l'édition de la *Botanique suédoise*, et a chargé l'Académie des sciences à Stockholm de continuer cet ouvrage. L'Académie a confié ce travail à l'un de ses membres les plus distingués, le docteur Wahlenberg. Ce savant a entrepris, l'été dernier, un voyage

en Scanie pour composer la flore de cette province. M. Hifinger a fait, vers le même tems, un voyage géologique en Norvége. Les côtes du nord-ouest du même royaume ont été visitées par Marklin, savant entomologue. L'astronome Cronstædt s'est transporté dans les provinces moyennes de la Suède, pour continuer les levées trigonométriques entreprises pour toute la Scandinavie, aux frais du gouvernement. Deux autres savans ont fait des voyages archéologiques, M. Schrœder en Sudermanie, et M. Wallmann en Smaoland. L'orientaliste Hallenberg a publié une savante description, en 2 vol. in-8°, des monnaies cufiques, conservées au musée royal de Suède. A la fin de l'ouvrage, l'auteur décrit douze monnaies zodiacales du même cabinet; elles viennent de M. Thunberg, qui les a rapportées de l'Inde. Le jeune comte Healmar Miurner a envoyé en Suède un bel ouvrage avec gravures qu'il a fait à Rome, sous le titre de *Il Carnevale di Roma.* A l'exemple de M. Landon, à Paris, le baron Boye publie le *Musée royal de Suède*, contenant des eaux-fortes des plus beaux tableaux, ainsi que des statues du musée de Stockholm. Le 2e cahier vient de paraître. L'habile graveur Forsell, qui, depuis quelques années, a quitté Paris pour retourner dans sa patrie, a gravé, dans le format in-folio, un superbe portrait du roi Charles-Jean. La précieuse bibliothèque du chevalier Tham a été vendue aux enchères, à Stockholm, au printems dernier. Il s'y trouvait plusieurs curiosités bibliographiques. Un diplomate de l'étranger a acquis l'*Atlantica* de Rudbeck, en 3 volumes imprimés, avec un quatrième volume manuscrit. D—G.

— *Publications prochaines.* — M. Zetterstedt, professeur de botanique à l'université de Lund, connu par plusieurs traités d'histoire naturelle, va publier deux ouvrages très-intéressans : le premier sera composé de ses remarques dans le cours d'un voyage fait à pied, pendant l'été de 1821, et dans lequel, remontant le fleuve Tornea et se dirigeant vers les côtes de la mer Glaciale jusqu'au Cap-Nord, il a traversé, par des chemins non frayés encore, les Laponies norvégienne et suédoise. Le second ouvrage que veut donner M. Zetterstedt est un *Prodromus faunæ insectorum laponicæ*; car il a découvert dans ses courses plusieurs espèces nouvelles, et l'université de Lund lui doit l'accroissement de ses collections d'histoire naturelle.

## ALLEMAGNE.

Berlin. — *Académie des sciences.* — La *classe de physique* a proposé, pour sujet de prix, la question suivante : « Déterminer la mesure des angles dans un ou plusieurs systèmes de cristallisations, soit à l'aide des

goniomètres récemment appliqués, soit à l'aide de tout autre instrument capable de préciser la mesure par minutes. » La Société exige qu'on décrive l'instrument, et qu'on rende compte des moyens employés pour s'assurer de son exactitude. On recommande surtout à l'attention des concurrens, les systèmes des quartz, des spath, des topazes, du gypse, des augites, sans cependant exclure les systèmes réguliers. La classe désire aussi que les concurrens s'appliquent à faire un bon choix des *sujets*; les cristaux de petit volume semblent devoir être adoptés de préférence. L'Académie verrait avec plaisir qu'on lui communiquât ces *sujets* eux-mêmes.

—Le 24 janvier, la même Académie a tenu une séance pour célébrer l'anniversaire de la naissance du grand Frédéric. M. le baron Alexandre de Humboldt a lu un mémoire très-intéressant *sur les volcans*.

—Voici le sujet du prix proposé, pour 1824, par la *Classe de philologie : Rechercher, dans les sources, l'état de la civilisation et des arts chez les Étrusques en général, et déterminer, entre les diverses branches d'industrie, celles qui ont été surtout florissantes chez ce peuple célèbre.* (Nous avons déjà indiqué ce sujet dans notre cahier de *décembre*; nous y ajoutons quelques détails sur la manière dont l'Académie veut qu'il soit traité, dans le cas où quelques savans français seraient tentés de concourir.)—L'histoire politique est exclue du sujet. La Société ne veut pas non plus qu'on lui présente soit des idées vagues sur l'origine des Étrusques, soit de vaines étymologies. Elle désire qu'on écarte les hypothèses. La religion est un des points essentiels à traiter; mais, à cet égard, l'Académie veut que les renseignemens écrits soient préférés aux objets d'art figurés, non que ceux-ci ne soient fort utiles dans ce travail, mais parce que la plupart des savans ne les ayant pas sous les yeux en original, ils sont souvent obligés de s'en rapporter à d'infidèles copies. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1824. Le prix, qui est de 50 ducats, sera décerné dans la séance du 3 juillet.

—Le roi vient d'approuver l'établissement d'une *Société biblique* chargée de la distribution gratuite des livres saints, sans notes ni commentaires. Cette Société est autorisée à fonder des sociétés affiliées.

—On a établi dernierement, dans cette ville, une *Société pour le perfectionnement du jardinage*, dans le genre des deux *Sociétés horticulturales* de Londres et d'Édimbourg. Il est à désirer qu'il s'établisse des rapports de correspondance entre les sociétés de différens pays qui se proposent un but analogue, et qui peuvent s'éclairer et s'aider mutuellement par leurs communications.

Wurtemberg. — *Société d'agriculture.* — Cette Société, dans le

cahier d'avril de son journal, fait un appel à tous les botanistes du royaume, pour en obtenir un catalogue des plantes des lieux qu'ils habitent, avec indication de l'endroit où elles ont été trouvées, des noms vulgaires et de l'époque de la floraison. La Société s'occupe d'une Flore du Wurtemberg; elle possède déjà plus de 1400 espèces. Ph. G.

Bavière. — Vurzbourg. — *Médecine.* — *Institut orthopédique.* Nous voyons se réaliser tous les jours les espérances qu'avait fait concevoir l'institut ou établissement d'*orthopédie* du célèbre M. Heine. L'expérience a complétement rassuré sur les craintes qu'avait fait naître, quant à la santé, le traitement qu'il fait subir à ceux qui se confient à ses soins. Un grand nombre de personnes estropiées ont trouvé chez lui leur guérison et la santé; ceux qui n'ont pas été guéris, ont du moins obtenu une grande amélioration dans leur état. Il réussit surtout dans la guérison de la déviation de l'épine dorsale. Le moyen qu'il emploie consiste dans l'*extension.* (Le malade est tendu sur un lit sans chevet et légèrement incliné. La tension se fait par la tête et les reins; elle est graduelle, et par cette raison peu pénible; on s'y habitue facilement. Outre l'extension, on fait usage de frictions qui fortifient les muscles, et aident singulièrement à la guérison.) Il parvient, par ce procédé, à redresser la colonne vertébrale, et à lui faire reprendre sa direction naturelle. C'est dans cet institut que l'évêque de Hohenlohe a voulu faire des miracles, et ravir au médecin philantrope une partie de la gloire attachée à ses nobles travaux. Le roi, appréciant les services rendus à l'humanité par M. Heine, lui a concédé en entier la jouissance d'un ancien couvent; c'est une maison superbe, située à l'une des extrémités de la ville, et dans une position tout-à-fait appropriée à sa nouvelle destination. Cette maison est aujourd'hui remplie par un nombre considérable de malades venus de toutes les parties de l'Europe. Par un rescrit du 15 août dernier, S. M. a autorisé M. Heine à donner à son institut le nom de la reine. Ainsi, ce précieux établissement porte maintenant le nom d'*Institut de Caroline.*

Posen. — *École d'industrie.* — Grâce aux soins du ministère du commerce, il a été établi dans cette ville une école d'industrie, dont l'ouverture a eu lieu le 5 janvier. Il s'y trouvait cent élèves. Non-seulement l'instruction est gratuite, mais on fournit encore aux élèves, aux frais de l'état, des plumes, du papier, des livres.

Vienne. — *Histoire de Pologne.* — « Monsieur, j'ai lu, dans votre cahier d'*avril* 1822 (Tom. XIV, pag. 196), sous la rubrique de *Hambourg*, une question relative à l'histoire de Russie, proposée par M. de Struve, conseiller-d'état russe, et insérée dans les journaux littéraires

de l'Allemagne. M. de Struve engage les personnes qui font une étude particulière de cette histoire, à lui envoyer des éclaircissemens sur le point suivant : « Les chroniques russes des années 1130 et 1134 parlent » d'un *Posadnik* de Novogorod, qu'elles nomment *Petrillo*, et qui pa- » raît avoir joui d'une haute considération. Son nom, cependant, porte à » croire qu'il n'était pas Russe, que peut-être il était Italien. D'un autre » côté (dit M. de Struve), la constitution ou les statuts de Novogorod, » et ses rapports avec le prince, semblent s'opposer à cette conjecture.» Les *Posadniks* étaient les premiers magistrats, nommés par le souverain ou élus par le peuple; et il est difficile d'admettre qu'un étranger, surtout un *Italien*, ait pu être investi, à l'époque dont il s'agit, de cette fonction suprême à Novogorod. Le commerce de cette ville avec les villes anséatiques y attirait beaucoup de négocians allemands; plusieurs de ces négocians y étaient fixés. Bien plus, il y en eut de cette nation qui, selon les anciennes chroniques russes (1), avaient accompagné Vsévolod, prince de Novogorod, dans son expédition contre Souzdal, entreprise en 1134 et 1135. Cependant, l'histoire ne nous fait connaître aucun Allemand qui ait participé au gouvernement de la ville. Comment supposer que cet honneur eût pu être accordé à un Italien? Il serait peut-être possible de faire beaucoup de recherches, de recueillir beaucoup de citations pour résoudre la question proposée par M. de Struve, soit affirmativement, soit négativement. Mais toute recherche sur ce point deviendrait inutile, si l'on parvenait à démontrer que le *Posadnik Petrillo* n'était pas du tout étranger, et que son nom, malgré sa ressemblance avec les noms italiens, est parfaitement russe. Or, j'en suis persuadé, et voici mes raisons, puisées dans l'*Histoire de Russie*, par M. Karamsin. (Tom. II, notes, pag. 444, 445, 447.)

» Dans l'année 1130, qui était la 5e du gouvernement de Vsévolod à Novogorod, un certain *Petrilo*, ou *Petril*, fut *élu Posadnik* de cette ville. Il avait remplacé *Daniel*, qui, l'année précédente, avait été *envoyé* de Kief, par le grand-duc Mstislaf, père de Vsévolod. En 1132, le peuple de Novogorod élut *Ragouïlo* pour *Posadnik*; mais la *Chronique de Novogorod* nous apprend, qu'en 1134, au retour de Vsévolod de son expédition contre Souzdal, le peuple déposa le *Posadnik Petrilo*, et élut à sa place *Ivanko Pavlowitch*. Il paraît donc que *Petrilo* avait été élevé deux fois à la suprême magistrature de Novogorod. Un peu

(1) Voyez la *Chronique de Nicon*, citée par Karamsin, *Histoire de Russie*, Tom. II, note 261, pag. 448, de la première édition russe. Même ouvrage, traduction française, Tom. II, chap. 9, pag. 226.

plus tard, la même chronique rapporte la mort de *Petrilo*, qui fut tué en même tems que le *Posadnik Ivanko*, lors de la seconde expédition de ceux de Novogorod contre Souzdal, au commencement de 1135. Mais, à cette occasion, la chronique l'appele *Petrilo Mikoultzitz* ou *Mikoultchitch*. Ce nom patronimique, qui est incontestablement russe, suffit pour prouver que *Petrilo* n'était point étranger à Novogorod, et il serait inutile d'en chercher d'autres preuves. Le nom propre même de *Petrilo*, dont la terminaison italienne a fait naître les doutes de M. de Struve, est tout-à-fait russe, et dérive du nom de *Petr*, ou Pierre (1). D'autres noms, qui figurent à cette même époque dans l'histoire de Russie, peuvent nous fournir des exemples de semblables changemens. C'est ainsi qu'on trouve ceux de *Michalko*, au lieu de *Michaël*, ou Michel; de *Vassilko*, au lieu de *Vassili*, ou Basile; d'*Ivanko*, au lieu d'*Ivan*, ou Jean.....»

*Un Russe de vos abonnés*, St—ki.

*N. B.* Cette lettre semble résoudre la question proposée par M. de Struve, et peut-être n'est-il plus possible aujourd'hui d'en trouver une autre solution. La seule objection que l'on pourrait faire à l'opinion de M. de St—ki, c'est que le *Petrilo* dont il s'agit était peut-être d'une famille originaire d'Italie, mais naturalisée à Novogorod. On sait que, depuis le 10e siècle, plusieurs aventuriers vénitiens et génois se répandirent dans les états du Nord, où quelques-uns firent fortune, et quelques autres, des découvertes géographiques.

Stuttgard.—*Antiquités.*—On a découvert entre Waiblingen et Endersbach, des fours de potiers romains. On en a déblayé jusqu'ici neuf, auprès desquels il y avait encore un assez grand nombre de vases. Il y a quelques années, qu'au même endroit, il a été trouvé un autel avec 4 bas-reliefs. On peut remarquer que ce canton de la banlieue de Beinstein a toujours porté le nom de *Kalkofen*, four à chaux; le nom de Beinstein (*beim stein*, près de la pierre), avait paru à quelques-uns venir de la proximité d'un monument romain.

Léipsick.—*Écrits périodiques.*—Nous avons déjà eu occasion d'entretenir nos lecteurs d'une *collection philologique*, très-intéressante, qui compte pour collaborateurs les principaux savans de l'Allemagne, et s'imprime à Hildesheim. La 3e partie du 1er volume paraît en ce moment; elle contient plusieurs articles intéressans.

---

(1) Ce même nom de *Petrilo* se rencontre encore gravé sur un ancien vase d'argent, du 13e au 14e siècle, conservé dans l'église de Sainte-Sophie à Novogorod, et fabriqué par un certain *Bratilo*, dont le nom s'y trouve aussi. Il est évident que cet autre *Petrilo*, en faisant don de ce vase sacré à une église du rit russe, ne pouvait être que de cette nation. Peut-être était-ce un descendant du *Posadnik*.

Wurtemberg.—Stuttgard.—Voici les journaux qui paraissaient dans le royaume de Wurtemberg, avant 1822. 1° *Privilegirte Stuttgarter Zeitung*, Journal privilégié de Stuttgard, rédigé par le docteur Mulberger; 2° *Der Schwäbische Mercur*, le Mercure de Souabe par le professeur Elben; 3° *Neckerzeitung*, journal du Necker, par M. Lade; 4° *Staats und Regierungs blatt*, feuille de politique et d'état, par le professeur Micchaelis; 5° *Allgemeine Anzeigen*, Annonces universelles, par Cotta; 6° *l'Indicateur général des Allemands du Sud*; 7° *des Armenfreund*, l'Ami des pauvres, par Schubkraff; 8° *Der Burger*, le Citoyen, par Lang; 9° *Journal de correspondance de la Société d'agriculture*, par le conseiller André; 10° *Der Morgenblat*, Feuille du matin, par Mme Thérèse de Huber; 11° *Kunst blatt*, Feuille des arts, par M. Schora; 12° *Litteratur blett*, Feuille littéraire, par le conseiller Mullner; 13° *l'Hesperus*, de M. André; 14° *National Chronich der Deutschen*, Chronique nationale des Allemands par M. Pfahl; 15° *Riedlinger politische Zeitung*, Journal politique de Riedlingen, par Ulrich; 16° *Ulmner Zeitung*, par Ebner; 17° *l'Ami du peuple*, en Souabe. Trois de ces journaux ont cessé de paraître: ce sont, l'*Indicateur général des Allemands du Sud*, le *Citoyen*, et l'*Ami du peuple*, en Souabe. A leur place, se sont établis de nouveaux journaux dont voici les titres: le *Patriote*, publié à Tubingen, par M. Bossert; l'*Observateur allemand*, publié à Stuttgard, par M. Liesching; le *Messager du peuple*, publié à Stuttgard, par M. Frank. Nous ne faisons point mention ici des *Wochenblatter*, ou feuilles d'annonces hebdomadaires. —Duisbourg.—Le recueil intitulé: *Militärische Blätter* (feuilles militaires), vient d'accomplir sa 3e année; on ne peut lui refuser le double mérite d'être fort impartial et très-varié. Il s'étend à toutes les parties de l'art de la guerre. Jusqu'ici la collection offre 16 dissertations d'un intérêt général; 15 sur la science de l'ingénieur; 6 sur l'artillerie; 8 sur la stratégie; 9 sur l'histoire militaire; 9 sur les troupes légères; 2 sur l'organisation des états-majors. On y remarque aussi 2 articles biographiques, et 11 articles critiques sur des ouvrages militaires. Il paraît 2 volumes chaque année. On remarque, dans ceux de 1822, les articles suivans: 1° sur les corps francs; 2° de l'organisation des états-majors; 3° de l'éducation militaire, surtout en France; 5° sur l'ouvrage du général Rogniat, par M. Wentzel, major prussien; 4° sur les essais qui ont pour but de donner une idée de l'art de la guerre, au moyen de certains jeux; 6° sur les traitemens militaires affectés aux différens grades.

Hongrie.—*Publications nouvelles.*—Plusieurs ouvrages importans sont promis au public. Le docteur Michel Kovacs, professeur de médecine à Pesth, vient de livrer à la presse son *Lexicon mineralogicum etymolo-*

*gicum latino hungarico germanicum.* On attend aussi une traduction, en langue magyare, des Commentaires de Jules César, par M. Jean Szep, professeur au gymnase de Jaszberény, et qui a déjà acquis la réputation de bon traducteur des classiques latins. Tacite a également trouvé un traducteur magyare; c'est M. le capitaine Georges de Barics, dont le 1er volume a déjà paru, sous ce titre : *Cornelius Tacitus Munkaji, Magyarra forditotta Barics György.* Un autre savant, M. François de Kazinczy, qui a traduit en cette langue divers classiques latins, allemands, français et anglais, s'est chargé de faire connaître Salluste aux Hongrois. Ce ne sera pas, au surplus, la première traduction que la Hongrie ait de Salluste; mais on prétend que celle qui fut donnée en 1811, par Gerhard Szentgyörgy, laisse beaucoup à désirer. En outre, M. Barics, qu'on vient de nommer comme traducteur de Tacite, doit aussi publier une version de Salluste. On imprime en ce moment la seconde partie de l'Iliade en magyar : la première avait vu le jour en 1821; et son auteur, François Valyi Nagy, est mort depuis.

Wurtemberg.—Stuttgard.—L'empereur de Russie a conféré l'ordre de Saint Wladimir de 4e classe, à M. Alle, directeur de l'*Institut des sourds-muets* à Guründ. Il y a, dans le royaume de Wurtemberg, plus de mille sourds-muets : on voit combien il est à désirer qu'il soit ajouté, chaque année, aux ressources de cet établissement. Au mois d'octobre dernier, une jeune fille de 14 ans et un garçon de 16, tous deux de la communion évangélique, ayant déposé publiquement leur profession de foi, à l'église, ont été reçus au nombre des communians.

Vienne.—*Nécrologie.*— Le célèbre *Werner,* auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres, de la pièce de *Luther,* et qui avait récemment embrassé la religion catholique, est mort, dans cette capitale, le 15 janvier.

Helmstædt.—Le 29 juin, nous avons perdu le professeur *Gottlieb Wernsdorf,* fils du célèbre philologue de ce nom. Il avait publié, après la mort de son père, la moitié du 6e volume des *Poetæ latini minores.* Il était âgé de 60 ans.

Blanckenbourg.—Le 2 octobre, M. le recteur *Cunze,* auteur d'une édition non achevée de Quinte-Curce, est mort dans notre ville. C'était un prédicateur fort estimé. Ph. Golbéry.

## SUISSE.

*Navigation par les bateaux à vapeur.* —On va établir, sur le lac de Constance, un bateau à vapeur, à l'instar du paquebot qui naviguera au printems sur le lac Léman, entre Genève, Lausanne et Vevay : il y en

aura bientôt aussi un pareil sur le lac des Quatre-Cantons, dont les rives manquent de routes, et dont la navigation est très-difficile; on en reconnaît surtout la nécessité, depuis que la route du Saint-Gothard a été élargie et ouverte au roulage.

Lausanne. — *Boulangerie.* — On a inventé, dans cette ville, une machine pour préparer, en l'accélérant, la fermentation du levain. C'est une boîte de sapin, de forme ronde, d'un pied de diamètre, et de deux pieds de long; elle est placée sur des soutiens, mise en mouvement par une poignée, et ressemble au cylindre dont se servent les épiciers pour brûler le café. Un côté s'ouvre pour recevoir la pâte. La mesure de tems nécessaire pour produire la fermentation, dépend de la température, de la vivacité avec laquelle on tourne, et de plusieurs autres circonstances; mais, lorsque la pâte est levée, on en est averti par un petit sifflement que l'air fait en sortant. Cette opération ne manque jamais, et dure au plus une demi-heure. Le travail n'est rien. Un enfant peut faire tourner cette machine. Plus longue et divisée par compartimens, elle servirait à préparer, à la fois, différentes sortes de levain. Cette invention offre le double avantage de faire lever la pâte promptement, et exactement au degré voulu. L. S. B.

*Instruction publique.* — M. Comte, collaborateur de M. Dunoyer dans la rédaction du *Censeur Européen*, va ouvrir un cours de droit public qui paraît devoir attirer un nombreux concours d'auditeurs. Cet estimable écrivain a reçu ici l'accueil dû à son talent. On peut espérer qu'il se fixera pour long-tems dans une ville, où il suffit de respecter la morale publique pour avoir toute liberté. Plusieurs des jeunes jurisconsultes de notre pays s'honorent déjà d'avoir été au nombre des élèves de M. Comte.

Bale. — *Cours de morale.* — M. de Vitte, ancien professeur de Berlin, et maintenant attaché à l'université de Bâle, vient d'y ouvrir un cours public de morale, qui est très-fréquenté par les dames, circonstance dont les annales de cette cité n'offrent aucun exemple.

—*La Société pour les progrès du bon et de l'utile*, vient de faire distribuer aux écoles du pays, une *Histoire de la Suisse*, par M. Zschokke, d'Arau.

Genève. — *Instruction publique.* — La *Grammaire grecque* de M. *Louis* Vaucher, dont la *Revue Encyclopédique* a parlé avec éloges, (Tom. IX, pag. 553), vient d'être adoptée par l'Académie de Genève, pour les classes inférieures du collége. Encouragé par ce premier succès, l'auteur prépare un *cours de thèmes grecs*, d'après un plan qu'il croit préférable à celui qu'ont adopté MM. Planche et Vendel-Heyl. E.

Berne. — *Législation.* — Nous sommes enfin au moment d'avoir un code. La rédaction en a été confiée au professeur Schnell, habile jurisconsulte de la Suisse, très-savant dans la connaissance des lois françaises, dont les nôtres ne seront, en partie, qu'une imitation. On trouvera, dans la section du projet qui concerne le *mariage*, deux dispositions remarquables : l'une soumet à certaines restrictions les mariages des individus assistés par les établissemens de bienfaisance ; l'autre est celle qui annulle, quant à leurs effets légaux, les promesses de mariage. Cette innovation, réclamée par les mœurs, sera plus puissante que les remontrances des consistoires, pour faire disparaître une espèce de désordre particulier à ce canton, et peu digne d'un pays civilisé. (Kiltang) (1).

Valais. — La Diète vient de décréter un code de procédure civile pour ce canton. On regarde ce premier pas comme un acheminement à un système judiciaire régulier. Depuis la restauration, comme avant l'invasion française de 1798, tout a été livré à cet égard au plus révoltant arbitraire. Les valaisans commencent à se repentir d'avoir repoussé avec mépris des institutions qui s'étaient déjà heureusement naturalisées chez eux, lorsque, sous le nom de département du Simplon, leur pays faisait partie de l'Empire français.

## ITALIE.

Milan. — L'*Institut* du royaume Lombard-Vénitien a proposé, dans sa séance du 2 mai 1822, le sujet suivant pour le concours de 1824: « *une application des principes contenus dans la mécanique analytique de l'immortel Lagrange, aux principaux problèmes mécaniques et hydrauliques, par laquelle soit démontrée l'utilité et la promptitude des méthodes lagrangiennes.* On désire que les concurrens donnent quelques applications pratiques. » Le prix est de 1500 livres d'Italie. Tous les savans italiens et étrangers, hormis les membres de l'Institut, sont admis au concours. Ils pourront écrire leur mémoire en italien, en latin, en allemand et en français. Les mémoires seront envoyés, à la secrétairerie de l'Institut, à Milan, jusqu'au 7 juin 1824. F. S.

---

(1) Visite nocturne que les jeunes gens font, dans les campagnes surtout, aux jeunes filles, du consentement des parens, long-tems avant de les épouser. Cet usage est un fait connu de tous les voyageurs Le résultat est qu'il n'y a nulle part plus de filles mères et d'infanticides. La police, très-sévère en matière d'opinion, est fort indulgente à ce genre de crime.

—*Concours de l'Académie des beaux-arts.*— *Architecture*, sujet : un édifice magnifique, pour servir d'hôtel des douanes, dans une grande ville non maritime. Le prix a été décerné à *Carlo Rezzonico*, élève de l'Académie. — *Peinture :* Le départ d'Ovide pour l'exil ; prix remporté par *Gio. Toruldi*, de Parme, pensionnaire de la duchesse de Parme à Rome. — *Sculpture :* La famille de Niobé, percée de flèches par Apollon et Diane; *Fr. Somaini*, Suisse, domicilié à Milan, et *Gio. Piazza*, tous deux élèves de l'Académie.—*Gravure :* Vénus embrassant l'Amour; *Mich. Besi*, de Milan, élève de l'Académie. —*Dessin de figure :* les funérailles de Patrocle, décrites par Homère; *Vitale Sala*, de Milan, élève de l'Académie. — *Dessin d'ornemens :* une lampe à un ou plusieurs becs, à mettre sur une table; *Giac. Çattaneo*, de Milan, élève de l'Académie.

Rome, 24 janvier. —L'*Académie des Arcades*, sur la proposition de MM. Alexandre et Pierre Visconti, a reçu au nombre de ses membres honoraires, dans sa dernière séance, M. le comte Antoine Appony, ambassadeur d'Autriche près le Saint-Siége.

Florence. — *Carrière de marbre.* — Les travaux commencés, pour exploiter la carrière de marbre découverte aux environs de cette ville, se poursuivent avec activité. On a ouvert une route qui mène au mont Altissimo, près de Sevarezza. Les premiers blocs ont été envoyés à Paris; les autres sont réservés pour Florence et pour Rome. Les excavations continuent, et promettent de devenir, pour la Toscane, une branche importante d'industrie et de commerce. L. S. B.

Piémont. —*Turin, 6 février.* — *Travaux publics.* — Une amélioration importante et réclamée depuis long-tems par les besoins de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, est l'encaissement de l'Isère, dont les fréquentes inondations causent de grands préjudices aux propriétaires des territoires qu'elle traverse. Ces motifs, auxquels il faut ajouter celui de la salubrité publique, ont déterminé le gouvernement du roi à ordonner, par des lettres-patentes du 7 janvier de cette année, qu'il serait établi, dans la ville de Chambéry, une commission chargée d'examiner les plans proposés, jusqu'à ce jour, pour l'encaissement de l'Isère, dans tout son cours, à travers la Savoie, jusqu'aux frontières de France, et de présenter à l'approbation du roi un projet qui conciliât le respect dû aux propriétés particulières avec l'intérêt public, et une juste économie avec les dimensions, la solidité et la grandeur convenables pour un travail d'une si haute importance.

*Journaux et Recueils périodiques.* — Voici les titres des journaux les plus recommandables publiés en Italie. 1° *Journal de physique, chi-*

*mie, histoire naturelle, médecine et arts*, par les professeurs Consigliacchi et Brugnatelli, de Pavie; 2° *Bibliothèque italienne*, dirigée par M. Acerbi, à Milan, et qui s'occupe de littérature, de beaux-arts, de sciences et d'arts mécaniques. La plupart des articles de ce journal sont rédigés avec beaucoup de talent. 3° et 4° Le *Journal Arcadique* et les *Éphémérides* de Rome traitent tous deux de sciences, et surtout de littérature et de beaux-arts. 5° L'*Anthologie de Florence*, qui serait encore plus digne d'attention, si elle ne s'occupait pas trop de discussions grammaticales, souvent puériles. Les autres journaux littéraires de la péninsule ne sont ni aussi exacts, ni aussi intéressans. Ceux de la Sicile et de Naples deviennent, de jour en jour, moins remarquables. L'état politique du royaume explique suffisamment cette décadence. F. S.

Rome, 4 *février*. — *Pompe funéraire en l'honneur de Canova*. — « L'*Académie de Saint-Luc* a fait célébrer, avant-hier, un service funèbre en mémoire de Canova, son prince perpétuel : noble titre vacant pendant nombre d'années, avant que le génie de ce grand artiste en méritât la gloire, et dont aucun artiste, de nos jours, n'est jugé digne, du moins à Rome, de recueillir l'héritage. On ne peut comparer la magnificence et la somptuosité de ces honneurs funèbres qu'à l'éclat qui préside aux funérailles royales. Depuis plusieurs mois on disposait, pour cette cérémonie, l'église des Saints-Apôtres, avec un goût et une profusion extraordinaire. On avait eu l'ingénieuse idée de décorer l'intérieur de la basilique, des plâtres des principaux monumens de ce célèbre sculpteur. Ses premiers titres de gloire, ses chefs-d'œuvre étaient rangés autour du catafalque, surmonté de la statue colossale de la Religion. Cette statue avait d'abord été destinée pour Saint-Pierre; mais, par suite des obstacles que Canova rencontra dans ses plans d'exécution, de la part du gouvernement pontifical, il eut la généreuse inspiration de placer ce monument dans une église qu'il a fait construire à Possagno, sa ville natale. Ce temple aura la façade du Parthénon d'Athènes, et les dimensions du Panthéon de Rome. Tout le sacré collége a assisté à la cérémonie, dans une tribune particulière. Le sénateur de Rome, le prince Alfieri, et les principales autorités étaient en fonctions. La noblesse romaine, les étrangers de distinction, en un mot, tous les personnages illustres qui sont à Rome, ont pris part à cette solennité. Le corps diplomatique avait été invité, et occupait une tribune séparée. Tous les corps de l'université, auxquels s'était associée l'*Académie de France*, entouraient le catafalque. L'abbé Misserini, secrétaire du grand homme que l'on pleurait, a prononcé son oraison funèbre. Il a considéré tour-à-tour Canova comme artiste et comme chrétien. On

a remarqué de la réserve et de la délicatesse dans plusieurs passages sur les rapports de Canova avec Napoléon. Cette belle et touchante cérémonie est l'hommage le plus solennel et le plus magnifique que l'on eût rendu aux arts depuis Raphaël.»

## GRÈCE.

Péloponèse. — *Fondation d'une Académie nationale.* — On s'occupe, dans le Péloponèse, de l'organisation d'une Académie nationale pour l'instruction de ceux des jeunes gens qui ne sont pas encore en état de prendre les armes contre les tyrans de leur patrie. Le prince Maurocordato se distingue de plus en plus par son ardent patriotisme, par sa fermeté, et par toutes les qualités éminentes qui font le véritable homme d'état. L'enthousiasme de la nation grecque prend chaque jour un plus grand essor, surtout depuis la prise de Napoli de Romanie, regardé à juste titre comme le Gibraltar de la Grèce. L'espérance de voir bientôt les Grecs obtenir un rang honorable parmi les nations indépendantes et civilisées devient presque une certitude. C. N.

## TURQUIE.

*Nouvel acte de vandalisme.* — La Porte a fait vendre au poids tous les livres précieux qui composaient les belles bibliothèques de Constantinople, et particulièrement celle des princes Mourousi, qui ont toujours été le plus persécutés par ce gouvernement barbare, à cause de leur grande fortune, de leur patriotisme et de leurs talens. C. N.

## ESPAGNE.

Madrid. — *Publication nouvelle et prochaine.* — *Théologie.* — On réimprime fréquemment l'ouvrage satirique de M. *Gallardo*, intitulé : *Diccionario critico-burlesco.* C'est un petit volume dans le genre de la *Théologie portative de Dulaurens;* mais M. Gallardo, plus véritablement philosophe que cet abbé, respecte les principes et les mystères de la religion chrétienne; il a même des égards pour des préjugés, peu nuisibles, de l'église d'Espagne, et ne tourne en ridicule que l'ambition, l'esprit d'intrigue et de mensonge des mauvais prêtres. Le style de M. Gallardo ressemble à celui de quelques écrivains satiriques et gais du 18e siècle. On croit quelquefois lire *Isla,* ou *Thomas de Iriarte,* ou même le presque inimitable *don Thomas Sanchez.* Si M. Gallardo se voue à ce genre d'écrits, il pourra surpasser ses modèles, et se faire un nom durable. L—o.

*Biographie.* — On traduit en espagnol avec un zèle qui, sous le rap-

port des intentions, mérite des éloges, la *Biographie universelle des frères Michaud.* Il est fâcheux que le traducteur n'ait pas mieux choisi; car, s'il ne fait pas les corrections indiquées par M. Barbier, et par beaucoup d'autres biographes français, allemands, etc.; il contribuera à répandre une foule de faits et de jugemens contraires à la vérité, et trop souvent empreints d'un fâcheux esprit de parti, ou même beaucoup de mensonges, de diffamations et de calomnies contre des hommes très-honorables qu'on s'est attaché à flétrir, parce qu'ils sont connus par un dévouement sincère à la cause de la liberté. E. E.

— *Théâtre.* — *Lanuza, tragédie nouvelle en 5 actes.* — Au milieu des dangers dont l'Espagne est menacée, les bardes castillans entonnent des chants patriotiques, auxquels la nation tout entière applaudit avec enthousiasme. La tragédie de *Lanuza,* par M. de Saavedra, vient de présenter sur la scène le généreux défenseur des libertés de l'Aragon. L'auteur, en peignant la tyrannie de Philippe second, a offert ce grand spectacle du pouvoir excédant les limites de la justice, et d'un trop petit nombre d'hommes vertueux luttant vainement contre ses entreprises. On dit que cette tragédie est régulière dans son plan, que l'action se développe avec clarté, et que l'intérêt toujours croissant d'acte en acte, est porté au plus haut degré, lorsque Lanuza périt victime de son noble dévouement. La grandeur des pensées et l'harmonie des vers concourent, dit-on, à rendre cette tragédie une des meilleures qui aient paru depuis long-tems sur le théâtre espagnol; mais, pour la bien juger, il faut la lire de sang-froid, et c'est aux étrangers à donner d'abord leur avis sur de pareilles compositions, dont le succès doit nécessairement devoir beaucoup aux circonstances. F.

*Nécrologie.* — *Gonzalez.* — Le savant dominicain François Gonzalez, docteur en théologie, et autrefois prieur du couvent d'Ecija, vient d'être enlevé à l'église d'Espagne. C'était un de ces moines laborieux qui consacrent la retraite où ils vivent, à rechercher quels sont les préjugés, les erreurs et les institutions qui dénaturent la religion et donnent matière à l'impiété. Le P. Gonzalez a beaucoup contribué à épurer les études théologiques de son ordre, à y rétablir les principes et les maximes qui firent autrefois, des dominicains espagnols, les plus courageux adversaires des usurpations romaines, des subtilités jésuitiques, enfin des abus de toute espèce. Llaño.

—*Llorente.*—Ce savant respectable vient de mourir subitement à Madrid, le 7 février. *L'Universal* attribue sa mort aux suites de l'agitation et des fatigues qu'il avait éprouvées, depuis son départ précipité de Paris. Il est certain qu'il y avait une sorte de cruauté à faire partir sous

vingt-quatre heures ce vénérable ecclésiastique, âgé de soixante-dix ans, et d'une santé très-chancelante, et à le forcer de faire un voyage de plus de trois cents lieues, dans la saison la plus rigoureuse, au milieu des glaces et des neiges. Il est peu surprenant qu'il ait succombé à l'excès des fatigues. On ne connaît d'autres motifs de la persécution inouïe que M. Llorente a éprouvée, que quelques ouvrages d'une profonde érudition, dans lesquels ils oppose des faits et des raisonnemens aux prétentions ultramontaines, et où il prouve que les cruautés de l'inquisition sont condamnées par l'évangile. On se rappellera que M. Llorente a recueilli, en 1792 et 1793, un nombre considérable d'ecclésiastiques français, alors proscrits, et qu'il les a nourris à ses frais pendant plusieurs années. Aussi était-il venu en France comme dans un pays ami, et il y avait résidé paisiblement pendant près de huit années. La *Revue Encyclopédique*, dont M. Llorente fut, depuis l'origine, un des plus zélés collaborateurs, lui consacrera une *Notice* particulière, pour payer un dernier tribut à la mémoire d'un homme de bien, dont les qualités personnelles, la piété sincère, les connaissances profondes, les ouvrages, les malheurs doivent faire sentir vivement la perte aux amis de la religion et de l'humanité.

## PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Institut des sciences, de littérature et des beaux-arts.* — *Programme des prix* proposés au concours par la *deuxième classe*, dans sa séance publique du 27 août 1822. — Cette classe avait demandé en 1820: « Un mémoire sur la confédération des provinces des Pays-Bas dans l'année 1576, connue sous le nom de *Pacification de Gand*, dans lequel devaient être développées historiquement et sous un point de vue philosophique, les causes qui ont amené ce traité, et qui l'ont dissous en si peu de tems, ainsi que ses conséquences favorables ou nuisibles. » — Aucun mémoire n'ayant rempli les conditions exigées, le prix n'a pas été décerné. — La *classe de littérature* avait proposé cette autre question : « Quelle a été l'influence de la littérature étrangère, notamment celle de l'Italie, de l'Espagne, de la France et de l'Allemagne sur la langue et la littérature hollandaises, depuis le commencement du 15e siècle jusqu'à nos jours ? » M. *Guillaume* de Clercq, d'Amsterdam, a remporté le prix.

La classe, d'après l'autorisation accordée par le roi, propose une médaille d'or de la valeur de 300 fr., ou cette somme en argent pour la solution de la question suivante : « Quelles sont, surtout d'après les monumens historiques, les révolutions qu'a subies le sol du royaume actuel des Pays-Bas, relativement aux bois, tourbières, dunes, rivières, lacs, et

en général à toute sa superficie ?» — Les mémoires envoyés au concours devront être écrits en hollandais, en latin, en français, en anglais, ou en allemand ( en caractères italiques ), et adressés, *francs de port*, au secrétaire perpétuel de la classe ( S. J. Z. Wiselius ), à l'hôtel de l'Institut royal à Amsterdam, avant le 31 décembre 1823.

— *Commerce de cabotage.* — Il vient de se former ici, entre quelques armateurs de cette place, une association ayant pour but d'établir un cabotage réglé entre cette ville et Londres. A cet effet, il partira de quinzaine en quinzaine, d'ici et de Londres, et alternativement, un navire de fret. Le premier bâtiment de cette correspondance réglée, *le Pélican*, appartenant à M. Thienpont, partira dans les premiers jours de mars. Cet établissement sera d'un grand avantage pour le commerce et la navigation de cette ville.

Amsterdam. — *Nécrologie.* — *Edvard-Henri Greve*, auteur d'une *Météorologie des Pays-Bas* et d'un *Calendrier d'astronomie et de météorologie*, continué pendant cinq ans, est mort ici, le 19 septembre dernier, dans sa 54e année.

La Haye. — *Abraham Van Bemmelen*, l'un des professeurs de l'établissement de Renswoude, est mort ici, le 16 août dernier. Il a écrit en hollandais des *Elémens de physique expérimentale*, 4 vol. in-8e; une *Introduction à l'architecture hydraulique*; des *Leçons d'algèbre*. Il était âgé de 59 ans.

## FRANCE.

Montlignon. — *Eaux minérales.* — Les eaux minérales de Montlignon, dans la vallée de Montmorency, que le retour prochain de la belle saison nous invite à rappeler à nos lecteurs, sont reconnues par la faculté de médecine comme *toniques*, *stomachiques*, *fortifiantes*, *apéritives et diurétiques*, *et pouvant offrir de grandes ressources dans une infinité de cas;* elles possèdent une autre sorte de mérite, lorsqu'on les prend à la source même. On y jouit d'un des plus beaux sites du monde, d'un air pur, et du voisinage de la capitale; on a, du reste, en tout tems, la faculté de les prendre sans sortir de chez soi (1). La source nouvelle est assez rapprochée de celle d'Enghien; l'efficacité de l'une et de l'autre peuvent se réunir, et combattre avec plus d'avantage des infirmités plus compliquées ou plus rebelles.

Nord. — Cambrai. — *Publication nouvelle.* — *Poésie latine.* — Nous avons déjà annoncé avec éloge une vaste et utile entreprise typographique,

(1) Le dépôt de ces eaux est à Paris, rue J. J. Rousseau, n° 5.

d'autant plus remarquable qu'elle a été conçue et qu'elle s'exécute hors de Paris. (*Voy.* Tom. XIV, pag. 163.) M. Hurez, imprimeur à Cambrai, s'occupe de réunir, en un format élégant et commode (in-12), tous les ouvrages et tous les fragmens qui nous restent des poètes latins de l'antiquité. Il ajoute même à cette précieuse collection, la plus complète qu'on ait encore publiée, la collection moins riche, mais très-intéressante, des poésies inspirées par un religieux enthousiasme à ces premiers chrétiens qui parlaient encore la langue de Virgile et d'Ovide. Cette entreprise se poursuit avec quelque lenteur, peut-être, mais avec le même soin et le même mérite d'exécution. Cinq volumes des poètes profanes, et un volume de poésies sacrées, ont été mis au jour et font un égal honneur aux presses de M. Hurez. Ces volumes renferment les œuvres de *Lucrèce*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, auxquelles on a réuni les fragmens élégiaques de *Gallus* et de *Maximien*, les œuvres complètes de *Virgile*, celles de *Juvénal*, de *Perse* et de *Lucile*, ainsi que la satire de *Sulpicia*, enfin les œuvres de *Prudence*. On peut souscrire séparément à chacune de ces deux collections, dont la première aura 40 volumes, et la seconde 4. Le prix de chaque volume est, pour les souscripteurs, de 3 fr., pris à Paris, et de 3 fr. 50 c. par la poste. On souscrit aussi, pour chaque auteur séparément, à Cambrai, chez M. Hurez, éditeur; à Paris, chez Raynal, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 13.

Gironde. — Bordeaux. — *Le Musée d'Aquitaine*, tel est le titre d'un nouveau journal consacré uniquement aux sciences, à la littérature et aux arts, et dont les rédacteurs sont MM. Lacour, Jouannet, Sincric et Bourges, membres de l'Académie royale de Bordeaux. Un des premiers soins des éditeurs sera de recueillir tout ce que l'ancienne province d'Aquitaine, son histoire, son commerce, ses monumens et ses antiquités peuvent offrir d'intéressant aux savans, aux artistes et aux hommes de goût. Cette partie n'occupera que le tiers du recueil; le reste sera consacré à l'analyse des ouvrages nouveaux, français et étrangers, dans les sciences ou dans les lettres, aux découvertes et aux travaux qui pourront intéresser l'industrie ou les arts, aux productions dramatiques, enfin à l'insertion de quelques pièces fugitives. Le premier cahier paraîtra dès qu'il y aura deux cents abonnés, dont on donnera les noms comme étant les fondateurs du journal. Chaque cahier, formé de 40 à 48 pages, contiendra une ou plusieurs planches gravées par M. Lacour, ou lithographiées, et paraîtra le 1er de chaque mois. Le prix de l'abonnement est, pour Bordeaux, de 20 fr. par an, et 23 fr. pour les autres départemens. On s'abonne à Bordeaux, chez MM. Légé, lithographes, allées de Tourny, n° 12.

Moselle.—Metz.—*Encouragement aux beaux-arts.*—Un jeune homme, M. E. Mague, dans lequel on avait remarqué de très-grandes dispositions pour le dessin, avait été placé à Paris, aux frais de la ville de Metz. Appelé, cette année, à marcher comme soldat, ce jeune artiste, déjà recommandable par plusieurs jolies productions, allait voir s'évanouir toutes les espérances qu'il pouvait fonder sur son talent. Une délibération du conseil municipal vient de le conserver aux arts, en faisant pour lui les fonds d'un remplaçant.

Seine-Inférieure. — Dieppe. — *Beaux-arts.— Flûte à une seule main.* —Un habitant de cette ville, M. le chevalier Rebsomen, officier français très-distingué, amputé du bras gauche et de la jambe droite, a inventé, pour la flûte, un mécanisme qui permet d'exécuter avec une seule main ce qu'on n'exécute ordinairement qu'avec deux. Ce mécanisme consiste dans l'addition de deux clefs; de sorte que le nouvel instrument en a onze au lieu de neuf. Il a les mêmes dimensions que la flûte ordinaire; on le fixe à un meuble au milieu d'un petit étau de bois, ou à la ceinture, au moyen d'une verge de fer recourbée. Le son qu'on en tire est agréable; les intonations sont même plus fermes, plus sûres que celles des instrumens de cette sorte. M. Rebsomen exécute sur sa flûte, avec beaucoup de netteté, et dans tous les degrés de force, des morceaux composés pour la flûte ordinaire. Plusieurs amateurs de musique, privés d'un bras, ont déjà témoigné à l'auteur de cet intéressant procédé toute leur gratitude; le Conservatoire, les compositeurs et les musiciens les plus distingués de Paris paraissent regarder cette découverte comme doublement précieuse sous le rapport de la mécanique et de l'art musical. L'Académie des beaux-arts joint son suffrage à d'aussi honorables témoignages: «en approuvant ce nouvel instrument, et en recommandant à la bienveillante sollicitude du gouvernement l'auteur, qui, sous le double rapport de l'art et de la philantropie, semble à l'Académie mériter de favorables encouragemens.» B. G.

## *Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.*

Bordeaux. (*Gironde*). — *Académie royale des sciences, belles-lettres et arts. — Séance publique du* 15 *décembre* 1822. — *Ordre des lectures.* 1° Discours de M. Dutrouilh, président; 2° Rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1822, par M. Lacour, secrétaire-général; 3° Programme; 4° Mémoire sur quelques produits naturels des Landes, par M. Jouannet; 5° Lettre d'un père à sa fille, par M. Jouannet.

*Prix décernés et proposés.* — L'Académie avait proposé une médaille de 300 fr., pour la solution de la question suivante : « donner une méthode claire et précise propre à déterminer avec exactitude les différens caractères qui constituent les variétés de la vigne. » Elle a accordé une mention honorable à M. *Bordier*, auteur du seul mémoire envoyé. Cette même question est remise au concours pour 1824. — *L'éloge de J. J. Bel, conseiller au parlement de Bordeaux*, est encore le sujet d'un prix de 300 fr. pour 1823. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé de nouveau, pour la même année, un prix de 1200 fr. pour le meilleur mémoire *sur la dépuration des eaux de la Garonne.* — Une médaille d'or de 500 fr. sera décernée en 1824, à l'auteur du meilleur ouvrage sur cette question : « faire connaître l'état du commerce de Bordeaux sous les Romains, au moyen âge et sous les Anglais ; ses vicissitudes et leurs causes, depuis cette dernière époque jusqu'à nos jours ; la date de sa plus haute prospérité, celle de sa décadence et les causes qui ont amené l'une et l'autre ; enfin, les moyens les plus propres à lui rendre son ancienne splendeur. » — L'Académie a décerné, 1° la *médaille consacrée à l'agriculture*, à M. *de Laveau*, auteur de deux ouvrages relatifs à l'appareil vinificateur de mademoiselle Gervais ; 2° *la médaille de littérature* à M. *Belluci*, qui a fait un dictionnaire intitulé : « *Moyen sûr et facile d'orthographier les mots* ; 3° *la médaille des beaux-arts* à M. *Légé*, dont les ouvrages lithographiés sont très-remarquables ; 4° la médaille promise au zèle de ses correspondans, à M. le docteur *Grateloup*, auteur d'un mémoire sur les *faluns* ou *dépôts marins des environs de Dax*. Elle fait une mention honorable de M. *Girault*, bibliothécaire de Dijon. — Les mémoires, écrits en latin ou en français, doivent être envoyés, avant le 15 août de chaque année, au secrétaire de l'Académie, rue Saint-Dominique, n° 10, à Bordeaux.

—Le *Muséum d'instruction publique* est fermé depuis le 30 septembre dernier. Son fondateur, M. Rodrigues, est mort, deux mois après, laissant à Bordeaux des souvenirs durables de son zèle pour répandre le goût des sciences naturelles, dans lesquelles il s'est distingué par quelques découvertes zoologiques.

—*Société philomatique.*—*Séance du 21 décembre* 1822.—Cette séance avait pour objet l'ouverture du *Conservatoire départemental des arts et métiers de Bordeaux*, fondé par M. Sajet, habile mécanicien, connu par des inventions remarquables, et surtout par le refus qu'il a fait de céder à l'étranger la découverte de sa *voiture-moulin.* — Le discours d'ouverture a été prononcé par M. le docteur Sincric, président. — On a entendu ensuite le rapport de M. Laterrade, secrétaire-général, sur

les travaux de la Société. On y voit que la Société, convaincue de l'importance de la gymnastique, avait proposé un prix de 100 fr., pour un *projet d'école de natation et de bains publics établis à Bordeaux*, et qu'elle se proposait de décerner des médailles d'encouragement aux instituteurs du département qui auraient introduit la gymnastique dans leur système d'éducation. M. Laffitte, aîné, ayant ouvert, cette année, la belle école de natation construite à ses frais, près de son moulin des Chartrons, la société retire du concours ce premier sujet, ainsi que le second, sur lequel il ne lui est parvenu aucun mémoire. — M. Dortic a présenté, sur l'agriculture, des réflexions intéressantes, relatives spécialement à la ferme expérimentale du département, établie à Pessac. — On a entendu une allégorie en prose de M. Faucher, *sur l'ouverture du Conservatoire.* — M. Saget a lu, sur le même sujet, un discours dans lequel il montre qu'en suivant ses procédés, on peut arriver, en France, à fabriquer, sans plus de frais, des machines aussi parfaites que celles des Anglais. (Voy. ci-après, *Conservatoire départemental.*) — On a écouté avec plaisir *une pièce de vers* de M. Saint-Maurice, de Paris. La séance a été terminée par un concert.

—*Conservatoire départemental des arts et métiers.—Extrait du prospectus publié par M. Saget.* — Encouragé par les maisons les plus recommandables de cette cité, par l'honorable protection du premier magistrat du département de la Gironde, environné de conseils sages et éclairés, je vais ouvrir un *dépôt général* des machines de toute espèce que j'ai inventées, des instrumens faits dans mes ateliers, et des ouvrages de tour, que l'on trouve ordinairement chez moi. Ce *dépôt* deviendra de plus, par mes soins, un conservatoire dans lequel je rassemblerai des modèles de toutes les machines, outils, ustensils inventés soit en France, soit à l'étranger, pour le commerce et l'agriculture. Comme l'art de la mécanique se lie à tous les métiers, je réunirai également, dans mon *dépôt*, des meubles nouveaux, ainsi qu'un assortiment d'instrumens, soit à cordes, soit à vent, des meilleurs facteurs de la capitale. N'étant pas étranger à la sculpture, je réunirai les beaux plâtres qui ont heureusement multiplié les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et les productions les plus distinguées des artistes modernes; enfin, quelque articles de goût viendront parfois se mêler aux objets utiles.

Si, comme j'ai lieu de l'espérer, le dépôt général que je vais former acquiert le degré d'importance auquel il doit parvenir, j'élargirai la base de cet établissement; et c'est alors qu'il sera effectivement un *Conservatoire départemental des arts et métiers.* A dater de son ouverture, ce dépôt existera à l'aide d'une souscription annuelle, dont la quotité n'est

pas déterminée. Le remboursement de cette souscription s'opérera avec le produit de mes ateliers, ou des objets qui y seront exposés, sauf la retenue de 50 fr. affectée aux frais de premier établissement, de location, d'entretien, de transport, etc., etc. Les abonnés jouiront, gratis, de tous les cours qui, dans le conservatoire départemental, seront faits au nom de la *Société philomatique*, ou par ses membres. J'annonce, dès à présent, les suivans. 1° Cours analytique d'histoire naturelle, par M. Laterrade, professeur. 2° Cours de botanique, par le même, au printems. 3° Cours d'histoire naturelle et philosophique de l'homme, par M. Candelet. 4° Cours d'histoire ancienne, par M. Gratian, avocat. 5° Cours de cranioscopie, par M. Léon Marchand, D. M. 6° Cours de langue anglaise, par un Anglais.

Les membres de la Société philomatique (section philarmonique) exécuteront, dans ce conservatoire départemental, des concerts auxquels les abonnés auront droit d'assister. SAGET.

—*Conservatoire de musique.—Cours gratuits pour l'enseignement des principes de la musique, conformément à la méthode et aux procédés suivis au Conservatoire et dans l'École royale spéciale de chant, établie sous la direction de M. Alexandre Choron.*—Cet établissement a pour but de propager le goût de la musique, de former des amateurs et des professeurs, de découvrir les belles voix, et d'ajouter de nouveaux attraits aux réunions de cette cité. Six cours gratuits, composés chacun de cinquante élèves, ont été proposés au public, le 1er avril dernier. Le premier et le second sont plus que complets; le troisième, pour les demoiselles, est en activité depuis le 1er juillet; il ne reste plus qu'à organiser le quatrième, le cinquième et le sixième. Les noms des élèves de l'un et l'autre sexe qui se destineraient à la profession musicale, seront adressés au ministre de la maison du roi, auquel il sera rendu compte de leur assiduité et de leurs progrès, afin qu'ils puissent être appelés à l'École royale. LEDUC, *directeur*.

—ORLÉANS. (*Loiret.*)—*La Société royale des sciences, lettres et arts*, dans sa séance du 14 de ce mois, a décerné le prix pour *l'Éloge de Pothier*, au discours de M. *Boscheron-Desportes* fils, substitut du procureur-général. Elle a accordé un accessit et une mention honorable à deux autres discours, dont les auteurs sont MM. *Javon*, de Paris, et *Paillet*, d'Orléans.

—COLMAR. (*Haut-Rhin.*)—*École d'architecture.* Le conseil-général du département a voté, dans sa dernière session, un fonds de 2,000 fr. pour établir au chef-lieu une *École d'architecture.* Cette école vient d'être organisée, par les soins de M. de Puymaigre, préfet du département. Déjà

24 élèves y sont réunis, et y reçoivent gratuitement des leçons de dessin linéaire et d'application du dessin aux métiers auxquels ils se destinent.

Rhône. *(Lyon.)—Maison de refuge.*—Il a été fondé, dans cette ville, une maison de refuge et d'atelier pour les jeunes condamnés, par M. Barbier, ecclésiastique recommandable par son zèle éclairé. Ramener à la vertu et à l'habitude du travail de jeunes infortunés égarés par les passions, et le plus souvent par la misère, tel est le but de cette institution. Une Société composée des personnes les plus distinguées s'est jointe à M. Barbier pour établir cette maison, destinée à recueillir, par suite d'obtention de lettres de grâce, les enfans condamnés à une détention limitée. La maison de refuge et d'atelier n'est point une prison; les enfans y sont néanmoins soumis à une surveillance intérieure fort exacte. Le but que se propose la Société est de présenter aux enfans prisonniers l'admission dans cette maison comme une faveur particulière, et un moyen puissant d'émulation pour les engager à travailler et à quitter leurs habitudes vicieuses. On leur enseigne les principes de la religion, à lire, à écrire et à compter. Tous les règlemens tendent à leur inspirer l'amour de la morale et de l'ordre. On s'attache surtout à leur bien apprendre un métier, à l'aide duquel, en sortant de la maison, ils possèdent les moyens d'une existence assurée. MM. les souscripteurs sont inscrits parmi les protecteurs de l'établissement. On leur donnera tous les renseignemens qu'ils désireront sur les progrès des jeunes prisonniers; ils auront ainsi le bonheur de rappeler dans la société de jeunes enfans qui deviendront libres, lorsque par une bonne conduite, bien éprouvée, ils auront mérité la clémence du souverain et l'abréviation de leur peine. Déjà le roi, les princes et princesses, et les principales autorités ont encouragé cet intéressant établissement par des dons particuliers. — *Mode de souscription.* La souscription est ouverte chez tous les notaires. Les personnes qui voudront concourir à étendre un établissement d'une utilité déjà reconnue, c'est-à-dire, donner à un grand nombre d'enfans les moyens de rentrer dans la société, pourront adresser leur souscription chez M. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14, soit directement, soit par un bon sur la poste, ou par une de leurs relations à Paris, soit en déposant chez un libraire, dans les départemens, et à Lyon, chez MM. Duguyelt, notaire; Laubréau, notaire; Coulet et Marry, négocians; Petit frères, négocians. Il existe deux modes de souscription : le premier, d'une somme une fois payée à la volonté du donateur; le deuxième, d'une promesse de payer chaque année une somme de..... à une époque déterminée à la volonté du donateur; et cette promesse n'est jamais un engagement que le donateur ne puisse rompre à sa volonté.

## PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de janvier* 1823. — *Séance du* 6.—M. Vauquelin rend compte de l'examen qu'il a fait d'un aérolithe tombé aux environs d'Épinal, le 13 septembre 1822, à l'entrée de la forêt de Tannière à un quart de lieue de La Baffe. (*Voy.* Tom. XVI, p. 407.) M. Arago est nommé vice-président de l'Académie, pour 1823 ; et M. Thénard, vice-président sortant, commence ses fonctions de président pour la même année. — M. Coquebert-Monbret fait un rapport verbal sur un ouvrage suédois, intitulé : *Expériences hydrauliques faites aux mines de Sahlm, en Suède,* par M. Lagerhyelm. — Le même membre donne une indication sommaire des mémoires et des éloges contenus dans le *Recueil de l'Académie royale des sciences de Stockholm, pour l'année* 1821. — On donne lecture d'un mémoire de M. Alexandre Tissot, intitulé : Vues nouvelles sur les maladies des viscères, avec l'indication d'un moyen pour s'en préserver. (MM. Portal et Magendie, commissaires.)

— *Du* 13.—Une lettre de M. Walsh *sur le binôme*, est renvoyée aux commissaires nommés pour les précédentes. — M. Cuvier annonce la mort de M. Jean Fabbroni, correspondant. — M. Fourrier présente une notice *sur le mouvement de la population dans la ville de Londres,* qui lui a été communiquée par M. de Defunchal. — M. Dupin est adjoint aux commissaires chargés d'examiner le mémoire de M. Marcitier, relatif aux bâtimens auxquels les Américains ont donné pour moteur la machine à feu. — M. Percy présente une tête fort chargée d'exostoses. — MM. Bosc et Molard, font *sur le piége à loups, renards, etc.*, inventé par M. Licent, un rapport d'où il résulte que l'Académie ne peut approuver cette machine, qui peut tout au plus servir à prendre les chiens errans. — MM. Molard, Chaptal et Mongez achèvent la lecture du rapport, commencé dans la séance précédente, *sur les procédés* chimiques et mécaniques, employés par M. *Puymaurin, fils, pour la fabrication des médailles de bronze, moulées et frappées.* L'impression en est ordonnée. — M. Arago lit, pour M. Fresnel, le résumé d'un mémoire *sur la loi des modifications que la réflexion produite par les corps transparens imprime à la lumière polarisée.* (MM. Arago et Gay-Lussac, commissaires.) — On lit un mémoire de M. Carteron, médecin, *sur les hyatides acéphalocystes.* (MM. Chaussier et Duméril, commissaires.)

— *Du* 20. — Une nouvelle lettre de M. Walsh, *sur le développement des puissances du binôme,* est renvoyée aux commissaires déjà nommés. — M. Delisle envoie un ouvrage manuscrit, intitulé : *Histoire des li-*

*chens, genre* Hicta. (MM. Desfontaines et Bosc, commissaires.) — M. Percy lit un rapport sur le travail de M. Bancal, intitulé : *Mémoire sur un nouveau Kistitome caché, pour l'opération de la cataracte par extraction.* Il en résulte que cet instrument, qui est une modification très-ingénieuse de celui de Lafaye, est préférable à tous ceux dont on a fait usage jusqu'à présent, qu'il marche avec une aisance et une précision admirables, et ne laisse aucune crainte d'offenser les parties de l'œil qu'il touche. Des expériences faites récemment à Paris, en présence des commissaires, ont prouvé toute l'importance du service rendu par M Bancal, service qui deviendra encore plus grand, si, comme il le croit, avec MM. les commissaires, son instrument peut être employé *pour la formation* d'une pupille artificielle. (L'Académie approuve le rapport et les conclusions, qui sont très-honorables pour M. Bancal.) — La section de physique présente pour candidats à la place vacante, par la nomination de M. Fourier aux fonctions de sécretaire perpétuel, MM. Dulong et Fresnel, *ex æquo*, Savard, Pouillet et Despretz. — Dans le cours de la discussion qui a lieu sur le mérite des candidats, M. Poisson annonce qu'il est parvenu à des formules qui expriment les lois du mouvement de deux fluides superposés, et qui renferment les lois de la direction et de l'intensité de la lumière réfléchie et transmise, dans l'hypothèse des ondes lumineuses. Il déclare avoir déjà communiqué ses résultats au bureau des longitudes, dans ses premières séances du mois de décembre dernier.

— *Du* 27. — Une grammaire et un dictionnaire *du langage téloogo*, par M. Campbell, offerts à l'Académie par M. de Warren, de Pondichéry, sont renvoyés à l'Académie des belles-lettres. — M. de Ranson réclame contre l'avis émis sur ses mémoires de géométrie ; il envoie un nouveau travail, intitulé : *l'Algèbre généralement adoptée, n'est pas susceptible d'application à l'arithmétique.* — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un membre de la section de physique. Sur 56 votans, M. Dulong obtient 36 suffrages ; M. Fresnel 20. M. Dulong est proclamé. —Ce savant, professeur de physique à l'École Polytechnique et à l'École d'Alfort, est connu depuis long-tems, de la manière la plus flatteuse, par de belles et importantes découvertes qui ont augmenté nos connaissances physico-chimiques. Il porte d'honorables marques des dangers qu'il a courus, en interrogeant la nature pour la forcer à lui dévoiler ses secrets. On doit à son concurrent, M. Fresnel, la connaissance d'un grand nombre de faits nouveaux qui ont modifié la théorie newtonienne de la lumière. Il est aussi l'inventeur d'un nouvel appareil lenticulaire pour éclairer les phares, dont on a parlé dans la *Revue*. L'Aca-

démie a dû regretter de ne pouvoir admettre ces deux concurrens. Ils étaient également dignes de son choix.—M. Cauchy présente un mémoire intitulé : *Recherches sur le mouvement de deux fluides superposés, l'un compressible, l'autre incompressible.*—Au nom d'une commission, M. de Jussieu fait un rapport très-étendu, *sur les collections et les observations recueillies par M. Auguste* Saint-Hilaire, *dans son voyage au Brésil.* La commission fait des vœux pour que le gouvernement favorise l'exécution des dessins qui doivent être joints à ce grand ouvrage. — La section d'astronomie, qui devait présenter des candidats pour la place de professeur au collége de France, déclare ne connaître et ne pouvoir présenter que M. Mathieu, adjoint au bureau des longitudes, membre de l'Académie, et qui, depuis cinq ans, suppléait M. Delambre au collége de France. — La section de chimie présente pour candidats à la place vacante dans son sein par le décès de M. Berthollet : MM. Chevreul, Clément et Darcet (*ex æquo*); Laugier; Robiquet, Pelletier et Caventou (*ex æquo*). — M. Dupin termine la lecture de son important rapport sur les deux mémoires de M. Marestier, officier supérieur du génie maritime, chargé par le gouvernement français d'observer le caractère et la nature des travaux exécutés par les Américains pour la navigation au moyen de la vapeur, et pour leur marine. Le travail de M. Marestier sera imprimé dans le recueil des savans étrangers.

A. M—t.

— *Académie française.* — *Séance extraordinaire du 4 février.*—M. Auger lit une *Vie de La Fontaine*, et un *Essai biographique et critique sur J. B. Rousseau;* M. Picard, une *Notice sur la vie et les ouvrages de Régnard*; M. Lémontey, une *Notice sur Chaulieu*; M. Raoul-Rochette, de l'Académie des inscriptions, *l'Introduction à son Histoire de la dernière révolution de la Suisse.*

*Société d'Histoire naturelle de Paris.* — *Prix proposés pour l'année* 1824. — Un anonyme adresse à la Société une somme de *huit cents francs*, destinée à fonder deux prix égaux dont il indique les sujets, et qui devront être décernés, s'il y a lieu, en 1824. — *Premier sujet de prix.* — « Il sera donné, en avril 1824, une médaille d'or de la valeur de *quatre cents francs* à l'auteur du meilleur Mémoire de *Géologie organique* sur une partie quelconque de la France. » — *Second sujet de prix.* — « Une médaille d'or de la valeur de *quatre cents francs* sera remise, en avril 1824, à l'auteur du meilleur Mémoire sur le sujet suivant : » Déterminer, par l'examen des corps organisés fossiles, et par tous les moyens chimiques, les différences des houilles et des lignites, et celles des terrains houillers et des terrains de lignites, en faisant connaître

avec précision les lieux d'où proviendront les substances analysées ou décrites. » — Les Mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés au secrétaire de la Société, rue d'Anjou-Dauphine, n° 6, avant le 1er janvier 1824.

*École royale et spéciale de chant, rue du Mont-Parnasse.* — Cet établissement mérite d'attirer l'attention de cette partie du public, qui suit avec intérêt les progrès de l'art musical; et à ce titre, nos lecteurs nous sauront gré de les en entretenir. Le savant directeur de cette école, M. Choron, dont nous avons récemment annoncé les nombreux et utiles travaux sur la partie théorique de la musique, y donne, tous les quinze jours environ, des exercices auxquels il admet, avec beaucoup de complaisance, les personnes connues qui lui expriment le désir d'y assister. Ces exercices donnent une idée fort avantageuse du discernement avec lequel sont choisis les élèves admis dans cette maison, et de l'excellente méthode du maître habile auquel ils sont confiés. On y entend, ce qui manque à bien des concerts, de la bonne musique. Les morceaux qu'on y exécute appartiennent tous aux grands maîtres dans tous les genres, et cette exécution laisse bien peu de chose à désirer. M. Choron s'applique particulièrement à remettre en honneur parmi nous le style antique de la musique religieuse, c'est-à-dire, cette musique simple, pure, élevée, qui convient à la gravité du culte et à la sublimité des sentimens qu'elle est appelée à seconder, et non cette musique vive, brillante, dramatique, que nous ne voulons pas rabaisser, et dans laquelle nos premiers artistes se sont acquis tant de gloire, mais qui nous paraît cependant mieux appropriée à nos théâtres qu'à nos temples. M. Choron nous aura, le premier, fait entendre les chants de Palestrina et d'Allegri; et, si quelque chose peut amener une révolution dans le style de notre musique religieuse, c'est sans doute de pareils exemples. On assure que l'église de la Sorbonne, à la restauration de laquelle on travaille depuis quelque tems, est destinée à ces essais, que l'autorité encourage. M. Choron vient, dit-on, d'être nommé maître de chapelle de l'Académie de Paris. Ce choix fait concevoir d'heureuses espérances pour les progrès de l'art. P.

---

*Économie domestique. — Lait de chèvres thibétaines.* — M. Barruel, chef des travaux chimiques de la faculté de médecine, a fait l'analyse de ce lait, avec tout le soin qu'on devait attendre de cet habile chimiste. On regrette qu'il n'ait pu faire ce travail qu'une seule fois, et qu'il ne publie pas une série d'analyses sur le lait de ces chèvres, comparé à ce-

lui des espèces indigènes, à différentes époques de la gestation, à des tems plus ou moins éloignés de la naissance des chevreaux. Mais cette analyse n'en est pas moins digne de l'attention des naturalistes, des agronomes, et de tous ceux qui s'occupent des produits du lait, quel que soit leur objet. Le résultat auquel M. Barruel est arrivé, présente des faits inattendus, et recommande de plus en plus cette nouvelle race, dont MM. Ternaux et Jaubert ont enrichi la France. Le lait de chèvres thibétaines contient, à poids égal, plus de beurre, de fromage et de sucre que celui des chèvres indigènes. La proportion du beurre est d'un tiers en sus; celle du fromage, d'un dixième, et celle du sucre, de près de la moitié en sus. Ainsi, sous tous les rapports, la race nouvelle sera substituée à l'ancienne, au grand avantage de nos arts et de l'économie rurale. Si l'on donne à ces nouveaux hôtes des soins bien dirigés; si l'on s'attache à les perfectionner de plus en plus, la réputation de Cachemire sera bientôt oubliée, et l'Europe aura dérobé à l'Asie l'un de ses trésors, comme autrefois (selon la fable, qui dans ce cas contient peut-être plus de vérité que certaines histoires), Jason enleva la toison d'or; ou, comme l'art de la porcelaine importé de la Chine, a laissé à un grand intervalle les premiers inventeurs, et s'avance de plus en plus, chez nous, vers la perfection qu'il n'atteindra point dans la Chine. C'est aussi à l'Europe qu'il est réservé de perfectionner les schalls de Cachemire.

On peut consulter, dans le MONITEUR *du* 26 *janvier* 1823, le compte rendu détaillé de l'*Analyse chimique du lait de chèvres de Cachemire*, dont nous reproduirons ici, en entier, la conclusion : « Il résulte de ces expériences : 1° que ce lait est beaucoup plus riche en *matière sucrée* que celui des chèvres indigènes; — 2° que la *matière caséeuse* y est beaucoup plus délicate, et par conséquent plus digestive; — 3° que la *matière butireuse* y est aussi très-abondante, moins âcre, et beaucoup plus agréable; — 4° enfin, que les médecins retireront probablement un grand avantage de l'usage du lait de ces chèvres, dans les cas de maladie pour lesquels ils ordonnaient le lait de chèvre ordinaire. »

*Appareils antiméphitiques.* — Il existe, rue Sainte-Barbe, n° 3, boulevard Bonne-Nouvelle, et sous la raison sociale *Briot-Leroux et compagnie*, un établissement où l'on fabrique, sous la direction de M. Dufour, mécanicien, des fosses d'aisance salubres et portatives, des garde-robes-meubles à soupapes, à cylindre hydraulique, etc.; des bassins de malades, des urinoirs publics et de voyages, etc., qui paraissent réunir toutes les conditions de salubrité et de propreté, si nécessaires dans cette espèce d'appareils.

*Langue télégraphique universelle.* — Offrir aux nations commerçantes et maritimes les moyens de se communiquer à de grandes distances leurs besoins et leurs pensées, tel paraît être le but philantropique de MM. Edmond et Mathieu Luscombe, agens de l'établissement de Lloyd, en proposant d'appliquer aux besoins et aux usages de la marine et du commerce français, un système de signaux qui offre un moyen simple et uniforme de communication entre tous les navires, et pour tous les peuples adonnés à la navigation. Les chambres de commerce du Havre et de Bordeaux ont déjà sollicité auprès du gouvernement l'adoption de ce système, que les auteurs appellent *langue télégraphique universelle.* Leurs signaux sont dix pavillons de diverses formes et couleurs correspondant aux dix chiffres de la numération ; de sorte que, par la combinaison de position de ces dix pavillons, on exprime, comme par la combinaison de position des chiffres, tous les nombres possibles. Ces nombres correspondent à des noms de bâtimens, à des termes de marine, à des verbes, et même à des phrases entières consignées dans un recueil qui porte le nom de *code de signaux.* Pour faciliter les recherches et les moyens d'énonciation, diminuer la trop grande série des nombres, ce code est divisé en six parties ; la diversité d'emploi de ces parties est distinguée par deux pavillons, deux flammes auxiliaires et le pavillon national des deux puissances correspondantes que l'on hisse au-dessus de ceux des dix pavillons numériques employés pour exprimer le signal. Les chiffres répondent à un vocabulaire qui, pouvant être traduit littéralement dans toutes les langues, présente à tous les peuples un *système universel de correspondance.* Ce système s'applique aux communications avec la terre, comme à celles qui ont lieu sur mer entre les navires. Les auteurs de ce système s'empressent de payer au contre-amiral Rossel, membre de l'Institut de France, le tribut d'hommages qui lui est dû pour les secours qu'ils ont trouvés dans sa longue expérience et sa vaste instruction ; ils reconnaissent lui devoir l'achèvement de la quatrième partie de leur code, celle à l'aide de laquelle on signale des phrases entières. On doit désirer vivement l'établissement de ces signaux dans les ports et sur les points principaux des côtes. (*Voy.* ci-dessus, Tom. VI (1820), pag. 244-245 ; et Tom. IX (1821), pag. 214-215, l'annonce d'un système de *Télégraphie générale, nautique et commerciale.*). B. G.

*Encouragement aux sciences.* — Le Roi ayant accordé une attention bienveillante à l'intéressant travail de M. Champollion, le jeune, sur les écritures égyptiennes, lui a fait remettre une boîte d'or ornée du chiffre en diamans de S. M. L'intérieur de la boîte porte cette inscription : *Donnée par le Roi à M. Champollion le jeune.* La protection éclairée

que les chefs du gouvernement accordent aux études solides, et à ceux qui, par leurs recherches, contribuent à l'avancement des sciences utiles, n'est pas moins honorable pour les rois que pour les savans eux-mêmes; et si tous les travaux scientifiques et littéraires, rapportés à un grand et noble but, recevaient des encouragemens et des récompenses, au lieu d'être quelquefois entravés par des obstacles, des dégoûts, des injustices, l'esprit humain s'avancerait d'une manière plus rapide, et avec une plus grande activité qu'il ne peut le faire, vers tous les genres de perfectionnement.

*Improvisations italiennes.* — On a donné deux séances poétiques dans la même semaine. M. Giannone a improvisé sur divers sujets donnés au hasard, le 17 janvier de cette année, dans la Galerie Pompéi. M. Pistrucci, déjà connu avantageusement à Paris, a aussi répété ses improvisations le 19, dans la salle des Menus-Plaisirs. Le premier s'est fait remarquer par un caractère de douceur, qui se mêlait souvent au pathétique de quelques sujets qu'il a traités. Les gens de goût ont paru satisfaits de ses épreuves. M. Pistrucci s'est montré tel qu'on l'avait apprécié auparavant, avec la même verve et la même hardiesse. Il paraît plutôt entraîné par son sujet, qu'occupé de le diriger. Il a fait un véritable tour de force, en improvisant un opéra sur le sujet donné de *Phèdre;* il a chanté les récitatifs, les ariettes, les chœurs, etc., en signalant par le ton et par la pantomime le caractère de chaque personnage. Ces deux improvisateurs ont donné une nouvelle preuve de leur reconnaissance et de leur patriotisme, en distribuant des vers sur la mort de Sestini, leur concitoyen, et comme eux improvisateur distingué. M. Pistrucci, invité à composer de suite une ode *sur la civilisation*, a traité sur-le-champ, avec chaleur et enthousiasme, ce fécond et magnifique sujet, qui pourra plus tard inspirer un poète philosophe appelé à célébrer les divers genres de victoires que le génie industrieux et actif de l'homme est parvenu à remporter sur la nature, à laquelle, suivant la belle expression de Bacon, nous ne pouvons commander qu'en lui obéissant.

F. S.

Publications nouvelles et prochaines. — *Nouvelle Bibliothèque médicale*, augmentée d'un recueil de médecine vétérinaire, et d'un bulletin de l'Athénée de médecine de Paris. — La Bibliothèque médicale devant cesser d'exister au 1er janvier 1825, ses rédacteurs, pénétrés de l'importance des services qu'elle a rendus pendant si long-tems à la science, ont résolu de la remplacer par un recueil périodique du même genre, conçu sur un plan semblable, rédigé d'après les mêmes vues, et qui, pour cette raison, portera le titre de *Nouvelle*

*Bibliothèque Médicale.* On fera en sorte que les mémoires originaux soient plus nombreux, et on donnera toujours la préférence à ceux qui seront les plus féconds en applications pratiques. On y joindra quelques observations particulières, mais en se bornant à celles qui offriront des résultats vraiment utiles. On continuera à donner des analyses ou des extraits des ouvrages nouveaux; mais ces analyses et ces extraits seront renfermés dans de justes limites. Les ouvrages peu importans n'obtiendront qu'une simple notice bibliographique. Une des parties les plus utiles et les plus intéressantes de l'ancienne Bibliothèque Médicale a été, sans contredit, l'analyse des journaux de médecine français, allemands et anglais; et la nouvelle ne peut hésiter un instant à suivre, sur ce point, les exemples qu'elle lui a légués. Cette revue des journaux ne se bornera pas, du moins pour les journaux français, à quelques-uns d'entre eux; elle les embrassera tous; elle s'étendra même jusqu'à ceux qui ont les sciences accessoires pour objet spécial. Sous le titre de Variétés médicales, on rassemblera l'annonce des prix proposés par les sociétés savantes, des notices nécrologiques sur les hommes les plus remarquables que la science aura perdus, l'indication des épidémies et des épizooties régnantes; on fera connaître les nominations aux places les plus importantes, les établissemens nouveaux qui pourront se former, les ordonnances et les règlemens relatifs à l'art; on rendra compte des séances des principales sociétés médicales, et, en particulier, de celles de l'*Académie des sciences* et de l'*Académie royale de médecine*; en un mot, on donnera toutes les nouvelles qui pourront intéresser la médecine et les sciences qui s'y rattachent. Le bulletin de l'*Athénée de médecine de Paris* fera partie de la *Nouvelle Bibliothèque Médicale*, comme il faisait partie de l'ancienne. Mais ce qui distinguera particulièrement la *Nouvelle Bibliothèque Médicale*, ce qui lui imprimera un haut degré d'intérêt, sera l'addition d'un recueil de médecine vétérinaire. Une feuille environ sera consacrée, chaque mois, à cette division spéciale. La rédaction en sera dirigée par MM. Girard, directeur de l'école royale vétérinaire d'Alfort, et Dupuy, professeur à la même école. A compter du mois de janvier 1825, la *Nouvelle Bibliothèque Médicale* paraît, du 20 au 25 de chaque mois, par cahiers de huit feuilles d'impression in-8°; quatre de ces cahiers formeront un volume, et chacun de ces volumes sera terminé par une table. Le prix de l'abonnement est de 25 fr. pour Paris, de 30 fr. pour les départemens, et de 35 fr. pour l'étranger. On s'abonne, à Paris, chez Gabon et compagnie, libraires, rue de l'École de Médecine, et à Montpellier, chez les mêmes libraires, grand'rue, n° 321. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Royer-

Collard, directeur de la *Bibliothèque Médicale*; ou à M. de Lens, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, vieille rue du Temple, n° 30. — *Collaborateurs de la Nouvelle Bibliothèque Médicale* : MM. Alard, Bayle, Bidault de Villiers, Blaud, Breschet, Bricheteau, D. M. P., Caporon, D. M. P., Coste, de Lens, Demangeon, D. M. P., Dupuy, Duval, Falret, D. M. P., Girard, Godelle, Laennec, Lallemand, Lejumeau de Kergaradec, D. M. P., Marc, Marjolin, Miquel, Moreau (de la Sarthe), Parent, D. M. P., Patissier, D. M. P., Ramon, Richerand, Royer-Collard, et Roberts-Roche.

— M. A. Roy va livrer incessamment à l'impression, la traduction d'une *Nouvelle gymnastique élémentaire*, publiée en anglais, à Londres, par M. *Clias*, dont nous avons annoncé les exercices gymnastiques et les succès en Angleterre. (*Voy.* ci-dessus, pag. 167.) L'ouvrage sera orné de planches.

— Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de rappeler à nos lecteurs, le bel ouvrage que M. Gau publie sur les *Antiquités de la Nubie*, et dont il a déjà paru *sept* livraisons. Nous nous empressons d'annoncer que cet artiste, si recommandable à tant de titres, va mettre au jour un nouvel ouvrage, plus spécialement destiné aux *antiquités de l'Égypte*. La première partie de ce recueil se composera de vingt planches de bas-reliefs ou de peintures égyptiennes, dessinés sur les lieux par M. Gau, avec le soin, l'exactitude et la pureté de goût dont il a déjà donné tant de preuves, et reproduits, avec la même fidélité qui a présidé à son autre ouvrage, par des artistes dignes de s'associer à ses travaux. L'intérêt qu'excite actuellement dans toute l'Europe savante l'étude des antiquités égyptiennes, est un sûr garant de celui qui s'attachera à cette nouvelle production d'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre parmi nous le goût et la connaissance de ces monumens, en même tems que le nom de M. Gau est un sûr garant du mérite et de l'utilité de son entreprise.

Théâtres. — *Théâtre Français*. — *L'Homme aux scrupules*, comédie en cinq actes et en vers. (15 février.) Damis vient de gagner, dans une partie de jeu, une somme de cent mille écus à Clitandre, petit marquis dont la fatuité fait tout le mérite, et que cette perte ruine complétement. Un bonheur si extraordinaire alarme la conscience de Damis, et il sent redoubler ses scrupules, en songeant que Clitandre aime comme lui Célimène, et que sa bonne fortune peut nuire à son rival. Il se décide donc à lui rendre les cent mille écus; il lui écrit pour lui donner un rendez-vous dont il n'explique pas l'objet. Par un autre scrupule, Damis n'a pas encore osé parler d'amour à Célimène, tandis que Clitandre

la poursuit de ses déclarations; mais cette belle veuve penche en secret pour Damis. Cependant, Clitandre, qui a pris la lettre de son rival pour un cartel, arrive au rendez-vous, et, après quelques mots d'une explication ambiguë, Damis, se retournant pour lui rendre le portefeuille, le trouve l'épée à la main et prêt à se mettre en garde; la méprise s'éclaircit, et Damis force Clitandre d'accepter le portefeuille. Débarrassé de ce scrupule, il court chez sa maîtresse; mais, tandis qu'il l'attend, on vient lui annoncer qu'un homme dont il s'est fait caution, a disparu, laissant une multitude de créanciers, qui ont déjà obtenu sentence contre lui. Ce malheur lui ferme la bouche, au moment où Célimène paraît, et il pousse le scrupule jusqu'à refuser de dîner avec elle. Rentré chez lui, on l'avertit qu'on vient l'arrêter : il pourrait se soustraire aux recors; mais il se ferait scrupule de dérober aux créanciers le gage que leur offre sa liberté, et il est sur le point de se rendre en prison, lorsqu'un ami arrive, porteur et exécuteur d'un testament par lequel un homme lègue, au plus pauvre de ses parens, une fortune de plus d'un million. L'exécuteur testamentaire prétend que Damis est l'homme désigné; mais il se fait scrupule d'accepter, avant qu'on ait fait de plus amples recherches, et il se trouve que Clitandre eût pu lui disputer le titre d'héritier, si les cent mille écus ne lui eussent pas été rendus. Nouveau scrupule dont il nous serait difficile de dire le dénoûment, attendu que les murmures et les sifflets ont empêché d'entendre presque tout ce dernier acte. Nous avons cependant cru démêler, dans la pantomime des acteurs, que Damis reprend le portefeuille pour ne pas être héritier, et reçoit la main de Célimène. Nous n'avons pu trouver place, dans cette rapide analyse, pour une scène bien faite et très-plaisante; Damis, dont la générosité est vivement sollicitée par l'adroite soubrette de Célimène, met deux ou trois fois la main à la poche, et se trouve toujours retenu par le scrupule d'alarmer la délicatesse de cette vertueuse suivante, scrupule que celle-ci ne lui pardonne pas. Il y a encore, dans cette pièce, d'autres idées comiques; et un style où l'on trouve des vers bien tournés, du naturel, de l'esprit et l'entente du dialogue. Mais ce mérite, apprécié par les spectateurs attentifs, a paru à peine remarqué, au milieu d'une action mal conçue, et dont les ressorts forcés manquent en général de convenance théâtrale et de vérité comique. Quant aux personnages, on a pu voir tout ce qu'il y a de bizarre et de faux dans l'Homme aux scrupules; si un tel caractère peut exister, à coup sûr il sera fort rare, et les exceptions réussissent peu au théâtre. La manie de Damis a un autre inconvénient : c'est qu'au lieu de faire marcher l'action, elle l'arrête à chaque pas. La conception des *Capitula-*

*tions de conscience*, de M. Picard, était assurément bien plus dramatique. Peut être même, était-ce la seule manière de mettre les scrupules sur la scène. Célimène est un personnage de peu d'importance ; Clitandre est un marquis, comme on en voyait autrefois dans nos comédies, et comme on n'en verra plus, ni dans le monde, ni au théâtre; la soubrette et le valet sont de ces rôles de convention que les auteurs qui peignent la nature ont bannis depuis long-tems de leurs ouvrages. Tous ces personnages poudrés à blanc, portant l'épée et l'habit brodé, nous jettent dans un monde où nous n'avons jamais vécu, et ne nous offrent ni vérité, ni comique; car, on ne saurait trop le répéter, excepté dans les pièces auxquelles nous sommes accoutumés, et qui nous peignent des mœurs que nous savons avoir été vraies à l'époque où ces pièces ont paru, le véritable comique ne peut naître que de l'imitation fidèle des mœurs que nous avons sous les yeux. Au reste, ce n'est pas ici un reproche que nous adressons au poète; c'est une consolation que nous offrons à son malheur. Nous savons trop qu'il n'est pas toujours permis aux auteurs dramatiques de peindre ce qu'ils voient, et que des précautions, peu flatteuses peut-être pour le tems présent, le mettent à l'abri de la justice de Thalie. Les règles de l'art ne s'accordent guère avec celles de la censure, et plus d'un auteur peut s'en prendre à elle des rigueurs du parterre. M. A.

— *Opéra-Comique.—Les deux Cousins*, ou *le Mariage difficile.* (19 évrier.) — Une intrigue usée, un oncle millionnaire qui arrive d'Amérique, pour éprouver le caractère de deux neveux; des luttes admirables de désintéressement et de générosité, enfin une musique plate et sans couleur, ont tellement fatigué la patience des auditeurs, que ce petit acte s'est à peine traîné jusqu'au dénoûment.

Beaux-arts. — *Exposition annuelle des produits des manufactures royales.*—Ces manufactures, au nombre de cinq (1), n'ont pas seulement pour objet de meubler les palais royaux; ce sont des *manufactures-modèles* qui exercent une influence directe sur les divers genres d'industrie analogues, et qui sont, dès-lors, d'une utilité générale. Employées à faire ce que l'on est convenu d'appeler des cadeaux diplomatiques, ou envoyées en présent, par le roi, aux autres monarques, leurs productions servent à donner aux étrangers une juste idée du haut degré de perfection où les arts sont parvenus en France. C'est ainsi que les habitans de Saint-Pétersbourg ont mis un extrême empressement à

(1) Porcelaines de Sèvres, tapisseries des Gobelins et de Beauvais, tapis de la Savonnerie et Mosaïque de Paris.

venir voir (1) une copie, en tapisserie des Gobelins, du tableau dans lequel M. Steuben a représenté Pierre-le-Grand s'emparant du gouvernail de la faible barque sur laquelle il traverse le lac Ladoga, au moment où le nautonier, effrayé par la chute du mât qu'un coup de vent a brisé, vient de l'abandonner. Nous avons parlé avec éloges de cette copie, en rendant compte de l'exposition du 1er janvier 1820 (2), et nous ne sommes pas étonnés qu'elle ait produit une grande sensation à Pétersbourg, où d'ailleurs les objets de cette nature doivent être extrêmement rares.

—La *Manufacture de Sèvres* est celle qui offre le plus de variété dans ses produits. Il y a même lieu de remarquer que, depuis plusieurs années, elle a pris un développement qui fait honneur à ceux qui la dirigent. Les ustensiles, tels que tasses, services de tables et de déjeuners, ainsi que les vases de toutes dimensions et de toutes formes qu'elle expose aux regards des curieux, sont très-certainement ce qu'il est possible de voir de plus pur, comme forme, et de plus richement orné. Il n'existe en Europe, c'est-à-dire dans le monde entier, aucune fabrique dont les produits puissent rivaliser avec ceux-ci, et depuis long-tems, nous avons laissé bien loin derrière nous les manufactures les plus célèbres de l'Allemagne; quant aux tableaux sur porcelaine, cette fabrique est sans rivale.—C'est de ce genre de productions, qui s'identifie tout-à-fait avec la peinture, dont je vais spécialement m'occuper.

La première et la plus importante est une copie, grande comme l'original, du chef-d'œuvre de Gérard Dow : *la Femme hydropique* (3). M. Georget, qui a employé plusieurs années à cet ouvrage, a dû se trouver récompensé des peines qu'il a prises et des inquiétudes qu'une entreprise aussi hasardeuse a dû lui causer, par l'empressement que le public a mis à venir voir son ouvrage, et par les éloges dont il a été l'objet. J'ai vu cette copie à côté de l'original, et je puis assurer que le peintre est parvenu à rendre l'effet général du modèle avec une extrême fidélité. Les accessoires surtout sont admirablement bien peints; au reste, il est bien difficile de se figurer quelles difficultés il y avait à les reproduire par la peinture sur porcelaine, quand on n'est pas initié dans les secrets de ce genre. Les figures offraient une autre sorte de difficulté que M. Georget a surmontées avec un égal talent dans les parties les plus im-

(1) *Moniteur* du 20 Août 1822.

(2) *Revue Encyclopédique*, T. VI, pag. 289.

(3) Hauteur, 2 pieds, 6 pouces, 6 lignes; largeur, 2 pieds. C'est, je crois, le plus grand tableau sur porcelaine qui ait été exécuté.

portantes, c'est-à-dire, le caractère et l'expression des têtes. Cependant, il y a un peu de mollesse dans la manière dont ces têtes sont rendues. C'est, au reste, la seule critique que l'on puisse faire, et la justice veut que je dise en même tems que, dans l'original, elles sont peintes avec une finesse de ton et une délicatesse de pinceau auxquelles il était bien difficile d'atteindre.

La collection de *portraits des musiciens célèbres*, par le même peintre, employés à orner les pièces principales d'un service de déjeuner, n'offre pas le même intérêt, quoique cet artiste y ait également déployé beaucoup de talent. Les costumes modernes, principalement ceux du siècle dernier, sont si anti-pittoresques, que, lorsqu'on a sous les yeux la représentation de la vie et non pas la vie elle-même avec ses mouvemens, son agitation, sa variété d'expression et sa mobilité, on est bien plus choqué de l'affublement des personnages, de leur perruque poudrée et frisée, etc. Il faut une extrême habileté de la part du peintre pour que le spectateur ne soit frappé que de l'aspect et du caractère de la physionomie du personnage représenté, et qu'il oublie le reste; les originaux que M. Georget a suivis n'ont pas dû le satisfaire tous à cet égard.

M. Constantin, qui voyage en Italie pour le compte de la manufacture de Sèvres, a envoyé de Florence la copie d'un portrait dans lequel Raphaël nous a transmis les traits d'une maîtresse chérie : *la Fornarina.* Je crois que cette copie est un peu réduite : plusieurs parties sont très-belles, les yeux principalement; mais la couleur générale a paru extraordinaire, et les artistes qui ont le souvenir le plus récent de l'original, ont pensé que la copie laissait, sous ce rapport, quelque chose à désirer. Au reste, comme le moyen de comparaison manque, il est impossible de dire, avec certitude, s'il est vrai que M. Constantin se soit trompé.

Mme Jaquotot, dont le talent est employé, tout entier, à conserver à la postérité des ouvrages de haut style, et qui est maintenant occupée à reproduire le chef-d'œuvre de l'un des maîtres actuels de l'école, n'avait rien à cette exposition; mais deux de ses élèves, Mmes de Bon et Ducluseau y paraissaient de manière à se faire remarquer. On a distingué aussi un charmant petit tableau de fleurs de M. Van Os, auquel il n'y aurait jamais que des éloges à donner, s'il ne poussait pas quelquefois la fermeté presque jusqu'à la sécheresse.

Parmi les vases qui sont véritablement les merveilles de la porcelaine, sous le rapport de la dimension, de la recherche des formes et de l'éclat des ornemens, ceux que M. Béranger a ornés de tableaux très-bien exé-

cutés, méritent une mention particulière, et je signale, comme un retour au bon goût, ceux sur lesquels M. Leguay a peint des figures sur un fond uni, sans cartel ou encadrement qui tourmente la forme.

—Parmi les produits de la *Manufacture des Gobelins*, on a remarqué, comme présentant une circonstance extraordinaire, deux tapis d'une moyenne dimension, exécutés pour le vice-roi d'Égypte, sur les dessins que son envoyé a fait faire à Paris. Ce serait fournir à cette manufacture l'occasion d'employer utilement ses moyens, que de lui faire exécuter des ouvrages qui pourraient convenir aux particuliers riches. Le *Journal des Débats* est convenu que l'on ne savait plus où placer ses tableaux, dont le prix, au reste, est toujours le double ou le triple de celui de l'original qu'elle copie. Qu'on lui fasse faire de véritables tentures ornées d'arabesques et de riches ornemens; qu'elle ouvre ses magasins; qu'elle reçoive les commandes qui lui seront faites, et vous verrez bientôt tous les grands et tous les personnages qui ont une fortune considérable, vouloir orner et tendre leurs appartemens de tapisseries des Gobelins. Ce mode fournirait au directeur de cet établissement les moyens de choisir, dans un plus grand nombre d'ouvriers et d'artistes, ceux auxquels on confierait le soin de faire, en tapisserie, quelques tableaux qui seraient, pour cette manufacture, ce que sont les tableaux sur porcelaine pour celle de Sèvres.

Une seconde copie du tableau de Mme Lebrun, représentant *la reine Marie-Antoinette entourée de ses enfans;* deux autres copies d'après Lesueur et M. Rouget, et un devant de bannière d'après la vierge de Raphaël que possède la galerie de Dresde, formaient les principaux objets de cette exposition. Il y a sans doute beaucoup de talent dans ces divers ouvrages; et toutefois, après les avoir considérés avec beaucoup d'attention, je persiste à dire que la tapisserie ne peut pas reproduire, avec un égal succès, toutes les créations de la peinture a l'huile; que, dès-lors, on ne saurait mettre trop de discernement dans le choix des originaux; qu'il faut, surtout, s'attacher aux coloristes et aux tableaux dans lesquels il y a des accessoires brillans; enfin, qu'il faut mettre de la variété dans la nature des productions, et ne pas se renfermer toujours et absolument dans la copie de la peinture à l'huile.

—Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit, les années précédentes, à l'occasion des *tapisseries de Beauvais*, destinées à faire des ameublemens et des tentures; et des *tapis de la Savonnerie,* qui sont ce que la haute-lice produit de plus extraordinaire: ces deux manufactures atteignent complétement le but qui leur est fixé. Mais j'appellerai l'attention publique sur la *Manufacture de Mosaïque*, dont je me reproche de n'avoir

pas encore parlé, et dont les produits méritent un intérêt particulier. On se rappelle combien les anciens attachaient de prix à ce genre de travail, et tous les amateurs ont, au moins, entendu parler des belles mosaïques exécutées dans l'église de Saint-Pierre, d'après des tableaux qui sont classiques.

La manufacture royale de mosaïque, à Paris, ne paraît pas avoir les moyens de tenter de semblables entreprises qui exigeraient des dépenses considérables; et cependant, les objets qu'elle expose prouvent beaucoup d'habileté dans les ouvriers et une direction de travail bien entendue.

M. Thomire, bronzier célèbre, a joint à l'exposition générale des produits des manufactures royales, un surtout d'une magnificence extraordinaire, commandé pour le roi. C'était un mélange heureux d'or et de cristal; le groupe du milieu, composé de quatre figures allégoriques, a été composé exprès par M. Cortot; les deux groupes des extrémités ont été empruntés à M. Chaudet; enfin, les modèles des trépieds et des valets ont été copiés sur l'antique.

—*Société des amis des arts.—Exposition des objets d'art achetés dans le cours de l'année* 1822. — Les expositions générales, au Louvre, sont une bonne fortune pour la Société des amis des arts, qui a sous les yeux un grand nombre de productions parmi lesquelles elle peut faire un choix. Il résulte aussi de cet état de choses, que dans l'exposition particulière de cette Société, on doit nécessairement retrouver des tableaux que l'on a déjà vus, et c'est ce qui a effectivement eu lieu. Dans le nombre des tableaux qui avaient paru au salon, il en est plusieurs dont je n'ai pu parler, et qui méritaient cependant une mention particulière, tels que *Jacques Molay, grand-maître des templiers, au moment où l'on vient le chercher pour le conduire à la mort.* C'est un intérieur, d'un effet très-piquant; les personnages offrent beaucoup d'intérêt, sous le rapport de la composition et de l'exécution. Ce tableau fait honneur au talent de M. Desmoulins. — *Christine, reine de Suède, dans l'atelier du Guerchin*, par M. Pierre Lecomte. — *Une mère soignant son fils malade,* par M. Saint-Evre; composition dans laquelle on trouve réunis, une grande vérité de sentiment et un charme de couleur qui doivent faire augurer favorablement de ce jeune artiste. — *La peste de Barcelonne,* de M. Xavier Leprince; scène vaste et sombre, remplie d'intérêt et bien entendue d'effet, mais qui n'est pas tout-à-fait dans la nature du talent du peintre qui l'a exécutée. Cet artiste fait les petites figures avec un esprit très-remarquable; il a agrandi la dimension qu'il leur donne ordinairement, et l'on n'a plus retrouvé le même ca-

chet, quoiqu'il y ait certainement beaucoup d'habileté dans ce tableau.

Parmi les ouvrages qui n'avaient pas fait partie de l'exposition, il en est plusieurs que l'on doit considérer comme des acquisitions très-intéressantes. Je citerai, entre autres, un dessin à la seppia de M. Bourgeois, représentant une *vue générale du palais des papes à Avignon*, monument d'un très-beau caractère; deux dessins à l'aquarelle d'un Anglais, M. Bonnington, dans lesquels on retrouve l'esprit et le naturel que les artistes de cette nation mettent dans leurs tableaux de genre; une marine de M. H. Vernet: *une batterie de côte tirant sur des bâtimens ennemis*. L'effet général de ce petit tableau et le caractère des épisodes que ce peintre a su introduire dans sa composition, sont tels que l'on pouvait les attendre de l'habileté et de la vérité de sentiment qui caractérisent cet artiste.

On a remarqué que cette exposition offrait, en général, un meilleur choix de tableaux, une assez grande variété de sujets et plusieurs morceaux d'un style sévère, dont les plus importans sont, ainsi que plusieurs journaux l'ont fait remarquer, ceux de M. Coupin, et une statue en marbre, de M. Varin, figure allégorique, demi-nature, représentant le *coucher d'une étoile*.

— *Sculpture*. — M. Dupaty, membre de l'Institut, avait exposé, en 1817, le modèle en plâtre d'une *Vénus se dévoilant devant Pâris*. En rendant compte de cet ouvrage (1), je fis quelques observations sur le caractère de beauté que l'artiste avait donné à cette figure, et j'exprimai l'opinion que, si elles étaient fondées, M. Dupaty saurait bien, dans l'exécution en marbre, faire disparaître ce qui y avait donné lieu. Cette attente n'a pas été trompée. La figure en marbre, annoncée par le livret du dernier salon, mais qui n'a pas été terminée assez à tems pour y paraître, a été transportée, depuis peu de tems, dans la galerie du Luxembourg, à laquelle elle était destinée, et où elle sert de pendant à la *Minerve* de M. Cartellier (2). Le moment choisi par M. Dupaty, celui où la déesse se montre à l'heureux berger dans tout l'éclat de sa beauté, remplit, on ne peut mieux, toutes les conditions les plus favorables à la sculpture. L'œil parcourt avec ravissement ces formes si belles et si bien exprimées; il suit avec complaisance les lignes ondulées qu'elles décrivent; il considère ce beau corps sous tous ses aspects, et, d'accord avec Pâris, il lui adjuge le prix de la beauté. L'expression de la tête indique bien

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. V, pag. 279.

(2) Voyez le compte rendu de cette figure, *Revue Encyclopédique*, T. XVI, pag. 28.

que la déesse est sûre de la victoire; et qui pourrait la lui disputer? n'est-elle pas la beauté personnifiée?

Pour indiquer d'une manière allégorique que la déesse vient de quitter ses vêtemens, l'artiste a posé sur son bras gauche, l'extrémité d'une draperie qui tombe négligemment derrière elle, et dont elle tient l'autre bout dans la main droite. Le mouvement général de cette figure, et particulièrement celui du bras et de la main gauche, est véritablement rempli de grâces; l'exécution offre de la délicatesse et de l'habileté; c'est enfin, dans son ensemble, une production d'un ordre très-élevé.

— *Gravure.* — Il est des connaisseurs qui regardent le *saint Michel, de Raphaël*, comme l'un de ses meilleurs ouvrages; il est certain que nulle part il ne s'est montré plus grand dessinateur. La manière dont il a fait sentir la différence de nature qui existe entre les deux êtres qu'il a représentés, l'Archange saint Michel, et le roi des ténèbres, prouve avec quelle justesse d'esprit il concevait tous ses sujets. Ce n'est pas la force corporelle de l'Archange qui lui donne la victoire, c'est celle qu'il tient de son essence divine; aussi sa tête exprime-t-elle plutôt le mépris que l'indignation, et, quoique son pied touche à peine le corps renversé de Satan, on voit que celui-ci est oppressé sous un poids dont il lui serait impossible de se dégager. Il existe fort peu de gravures de ce tableau, et la plupart sont bien loin du modèle. M. Chatillon, élève de M. Girodet, dont l'école se distingue par une grande élévation de dessin et par l'amour des choses étudiées, a formé le projet de le graver à son tour, et sa planche, qui vient de paraître, prouve qu'il ne s'est pas abandonné à une vaine témérité. Cette gravure est du très-petit nombre de celles où Raphaël a été rendu avec fidélité; et cependant, il était très-difficile, dans un tableau déjà bien éteint, de ne pas perdre les traces du maître. L'empressement qu'on a mis à acheter cette estampe, et l'éloge que les connaisseurs en ont fait, sont pour M. Chatillon une récompense bien méritée.

— *Lithographie.* — M. Aubry-Lecomte vient de publier deux nouvelles compositions de son maître, M. Girodet. Ce sont deux figures de femmes entièrement nues. L'une représente *Érigone livrée au sommeil* que Bacchus a fait naître; le désordre de sa pose et de tout ce qui l'entoure, dit assez de quel moyen le dieu qui préside aux vendanges s'est servi pour la séduire. L'autre nous montre *Ariadne abandonnée* par l'ingrat et cruel Thésée; elle rêve au bonheur, pendant que le vaisseau s'éloigne; quel réveil! mais ses larmes seront essuyées, et c'est un dieu qui la consolera de la perte d'un mortel. Ces deux compositions, dans lesquelles on retrouve la délicatesse de goût et la beauté de formes que M.

Girodet met dans tous ses ouvrages, ont été lithographiées, sous ses yeux et sous sa direction, par M. Aubry-Lecomte, dont la réputation, dans ce genre de gravure, est maintenant assez bien établie pour que je sois dispensé de tout nouvel éloge. P. A.

Nécrologie. — *Andrieu* (*Bertrand*), graveur en médailles, né à Bordeaux le 24 novembre 1761, mort le 6 décembre 1822.—Cet artiste annonça de bonne heure le talent qui l'a illustré. Ses premiers essais firent concevoir de grandes espérances, et les amateurs de l'art jugèrent qu'Andrieu ramènerait la correction et la facilité du dessin, au lieu de la bizarrerie sans imagination à laquelle on s'abandonnait trop alors. Le gouvernement chargea le jeune artiste d'exécuter les médailles relatives aux événemens les plus importans. Depuis 1814, on lui doit, entre autres, les médailles suivantes : *La grande Minerve assise distribuant des couronnes; la Statue équestre d'Henri IV; La Vaccine; l'Étude; le Rétablissement du culte; La France en deuil au 20 mars.* Peu de mois après qu'il eut terminé celle que le préfet de la Seine faisait frapper à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, la mort vint terminer sa carrière et ses souffrances; car sa santé avait été altérée de bonne heure par des travaux trop assidus; et depuis quelque tems, elle déclinait rapidement. Il laisse, comme artiste, une mémoire vénérée; comme citoyen et père de famille, des regrets douloureux, et l'exemple d'une vie sans reproche.

— *Bodard* (*Nicolas-Marie-Félix*), ancien consul de France, né à Bayeux, au mois d'août 1757, mort à Paris, le 13 décembre 1822, se livra d'abord à la poésie, mais sans négliger les connaissances qui rendent le citoyen capable d'exercer les emplois publics. En 1792, il était chef de division à la caisse de l'extraordinaire, et quelque tems après, il fut nommé vice-consul à Smyrne. Chargé de demander au gouvernement turc la réparation de plusieurs avanies essuyées par le commerce français, il remplit cette mission avec succès, et à son retour de Constantinople, il visita la Grèce. Nommé d'abord commissaire civil à Naples, lorsque les Français occupèrent cette ville, en 1799, il fut ensuite envoyé à Gênes, avec la double fonction de consul et de chargé d'affaires. Il s'y fit estimer dans les tems les plus difficiles, par la plus scrupuleuse intégrité, et chérir par sa bienfaisance. Lorsque Gênes, réunie à la France, perdit ainsi son existence politique, Bodard renonça aux emplois publics, pour se livrer aux douceurs de la vie privée, à la bienfaisance et à la littérature. Outre quelques poésies fugitives, on lui doit les pièces de théâtre dont voici les titres : *le Rival par amitié; Arlequin*

*roi dans la lune ; le Duc de Monmouth ; Pauline et Valmont,* jouée au théâtre Italien, en 1787.

*Macnab.* — La mort vient d'enlever aux sciences, et particulièrement à celle de l'éducation, à l'amitié, à une fille unique et désolée qu'il chérissait, un des hommes les plus distingués de l'Europe par le caractère et la force de ses conceptions, et par son zèle ardent pour le perfectionnement de la civilisation.

Le docteur *Henry Grey-Macnab* est mort à Paris, le 3 février, à 11 heures du matin, à l'âge de 62 ans. Son corps a été déposé dans le cimetière de l'Est. Ceux de ses nombreux amis qui en ont été informés s'y sont réunis, et, après les prières accoutumées de la liturgie anglicane, M. Laffon-Ladebat, avec l'accent et le trouble d'une vive douleur, a prononcé un discours dans lequel nous puiserons les détails suivans : « Le docteur Macnab, né en Angleterre, d'une famille écossaise, et d'une de ces tribus antiques que l'honneur, la loyauté et des mœurs patriarcales distinguent, fut le disciple et l'ami du docteur Reid. Né avec une tête forte et un cœur ardent, toutes les études qui ont pour objet le perfectionnement et le bonheur de l'espèce humaine, fixèrent ses méditations et ses travaux. Retenu onze ans en France comme otage anglais, sous Buonaparte, il obtint de résider à Montpellier. Ces onze années furent consacrées à étendre ses connaissances sur l'art de guérir, sur l'éducation, sur l'économie politique. Il rendit à la ville de Montpellier des services signalés. Il cessait de se croire étranger, partout où il pouvait exercer sa bienfaisance et ses vertus.

» Rendu à ses travaux, occupé de la fille unique et chérie qui lui restait, il a publié plusieurs ouvrages sur diverses parties de l'éducation. Il a communiqué à divers membres du parlement d'Angleterre, des observations importantes sur le projet de bill présenté à la chambre des communes par M. Brougham, sur l'éducation publique. Feu S. A. R. le duc de Kent l'avait nommé son médecin particulier. Ce prince, que l'Angleterre regrette, l'honorait de toute sa confiance.

» Le docteur Macnab préparait un ouvrage complet sur toutes les branches de l'éducation. La raison, ce don sacré fait à l'homme par le créateur de l'univers, éclairée par la religion, était la base de son plan. Tout s'enchaînait dans son système, depuis les premières sensations de l'enfance, jusqu'au développement successif de toutes les connaissances utiles au perfectionnement et au bonheur de l'homme. Il se proposait de diriger lui-même l'application et l'expérience de son système, dans un grand établissement qu'il espérait pouvoir fonder à Londres. »

— *Gois.* (*Étienne-Pierre-Adrien*), professeur à l'École royale des

beaux-arts, et membre de l'Institut, est mort à Paris, le 3 février, à l'âge de 92 ans. Ses obsèques ont eu lieu dans l'église Saint-Germain-des-Prés, en présence d'un grand nombre d'amis et d'une députation de l'Institut. Peu d'artistes ont fourni une carrière aussi longue que M. Gois : 50 années de professorat et une multitude de compositions sont des titres incontestables à la reconnaissance publique. Ce vénérable vieillard laisse un successeur digne de lui dans M. Gois son fils, connu depuis long-tems par des monumens considérables, entre autres, par le groupe de la *Descente de croix* qu'on a vu au salon de 1819, et qui est placé aujourd'hui dans l'église de Saint-Gervais, et, tout récemment, par un mausolée en l'honneur du duc de Berri pour la ville de Lille.

---

## *ERRATA.*

Page 253, ligne 22, *iniquè*, lisez : *iniqui*; — p. 362, l. 18, *Tiberius Alexandre*, lisez : *Tiberius Julius Alexandre*; — l. dernière, *vous être utile*, lisez : *vous soulager*; — p. 364, avant-dernière ligne, *qui achètent*, lisez : *qui ont acheté*;—p. 367, l. 15, *ne permettra*, lisez : *n'aura la permission*; — p. 399, l. 31, *tutenag*, lisez : *toutenag*; — p. 412, l. 11, *der Morgenblat*, lisez : *das Morgenblatt*.

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

# DANS LE CINQUANTIÈME CAHIER.

*FÉVRIER*, 1823.

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.


1. Notice sur la république d'*Andorre*. *A. L.* 221
2. — Sur l'état de la législation relative à la traite et à l'esclavage des Noirs. *T.* 228
3. — Sur le roman historique de mœurs. *F. Bodin.* 232
4. — Sur les nouvelles méthodes pour l'enseignement de la musique. *Francœur.* 241


## II. ANALYSES D'OUVRAGES.


5. Des monstruosités humaines, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire. *F. Cuvier.* 246
6. De la manière de fonder et de diriger une institution balneo-sanitaire. (Ouvrage italien.) *C. J. L.* 253
7. Exposé du droit public de l'Allemagne, par E. H. de S. *A. Taillandier.* 256
8. Considérations sur Haïti, par Desrivières-Chanlatte. *G.* 267
9. Œuvres de Necker. (Deuxième article.) *Lanjuinais.* 272
10. Examen critique des Considérations de Mme de Staël, par M. Bailleul. *Artaud.* 282
11. La Byzanciade, poëme. *E. A. Jullien.* 296
12. Leyba et Siorra. (Roman polonais.) *A. Dz. K.* 306


## III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.


Annonces de 83 ouvrages, français et étrangers. 313


## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.


Amérique. — Groenland.—Antilles.—États-Unis.—Pensylvanie. 394
Asie. — Bombay. — Batavia. 397
Océanique. — Polynésie. *Ibid.*
Afrique. — Cap de Bonne-Espérance. *Ibid.*
Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Turquie. — Espagne. — Pays-Bas. — France. — Paris. 399

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

## I. MÉMOIRES, NOTICES,

### LETTRES ET MÉLANGES.

QUELQUES EXTRAITS *d'un* DISCOURS *sur l'état des sciences aux États-Unis d'Amérique, prononcé à Schenectady* (État de New-York), le 24 juillet 1821, *devant le* NEW-YORK-ALPHA de la Société de PHI-BÊTA-KAPPA; par l'honorable *Samuel* MITCHILL, D. M. (1).

Durant les longues commotions transatlantiques, beaucoup d'objets précieux ont été sauvés et transportés dans notre

(1) La forme particulière de ce discours est un trait de la physionomie américaine : on n'en trouve point le modèle en Europe, si ce n'est dans la Grande-Bretagne, où les traits originaux et caractéristiques sont moins rares et plus fortement exprimés que sur le continent. La dénomination et les subdivisions des sociétés littéraires ou politiques, dans les États-Unis, sont une autre particularité digne d'être remarquée. D'ailleurs, M. Mitchill nous apprend beaucoup de choses intéressantes, concernant l'état des sciences et des études en Amérique. Nous avons pensé, par ce motif, qu'un extrait de ce discours ne serait pas sans intérêt pour nos lecteurs.

pays; la librairie étrangère a garni nos bibliothèques d'ouvrages que le cours ordinaire du commerce ne nous eût procurés que lentement : aux époques de terreur et de persécution, des hommes d'un mérite supérieur, obligés de fuir leur patrie, ont trouvé un asile parmi nous, n'apportant d'autres trésors que leurs connaissances, leurs talens et leurs livres. Les malheurs de l'Europe ont mis en notre possession des médailles, des statues, des tableaux, des chefs-d'œuvre des arts, et, ce qui vaut mieux encore, des hommes distingués, dont plusieurs se sont fixés parmi nous.

En rappelant ces faits, mon intention n'est point de rabaisser mes compatriotes : nous savons tous ce que l'on peut attendre d'un peuple industrieux et inventif, dont le génie flexible peut s'exercer sur tous les objets, qui porte partout les qualités qui le distinguent, et qui assurent le succès de toute entreprise, c'est-à-dire, l'esprit d'observation et de calcul, et la persévérance. Le caractère national étant bien connu sous tous ces rapports, on pouvait penser que le congrès serait revêtu du pouvoir d'organiser l'instruction publique, et de fonder les institutions nécessaires pour ce grand objet. Ces idées ont été manifestées avec chaleur par plusieurs patriotes. Cependant, le congrès s'est constamment refusé à prendre aucune résolution à cet égard. En 1806, lorsque j'avais l'honneur d'être membre du sénat, ce corps rejeta le bill proposé par Joel Barlow, pour la fondation d'une *Académie nationale*, malgré les vives sollicitations dont ce bill fut appuyé. En 1811, dans la chambre des représentans, un comité rejeta également, à la majorité de cinq contre trois, le projet d'une *Université nationale*, quoiqu'il fût spécialement recommandé dans le message du président (1). Déjà, en 1810, on

(1) En France, et sans doute dans d'autres pays, beaucoup d'hommes très-recommandables par leur instruction, leurs sentimens et leurs vues

avait laissé expirer sous le renvoi à un *comité général* le bill pour l'érection d'un *Observatoire national*, la chambre s'étant constamment refusée à se former en comité pour la discussion de ce bill. Il est maintenant bien prouvé que le congrès ne veut exercer son autorité pour des entreprises de cette nature, que *dans les limites de sa juridiction spéciale et exclusive.....*

Un gouvernement étranger fait, dans nos contrées, pour les progrès des sciences naturelles, des efforts qui méritent d'être mentionnés honorablement. Sous le règne de Louis XVI, le premier et le plus solide ami de nos états naissans, la France nous envoya les deux Michaux, le père et son digne fils : c'est à leurs travaux que nous sommes redevables d'une description exacte des plantes de notre sol et des arbres de nos forêts, rangés dans un ordre systématique (1). Notre zoologie, depuis le tems de Gordon et de Linné, avait fixé l'attention des *Schaepf*, des *Barton*, des *Box*, et d'autres savans qui l'ont commencée avec toutes les connaissances de leur tems : l'élégant et aimable Wilson a décrit et dessiné nos oiseaux, dans son *Ornithologie américaine*. Un naturaliste plus timide a fait un simple essai de notre Ichthyologie (2).

Notre pays nourrit plusieurs animaux qui n'ont point encore été décrits. Cette lacune dans l'histoire naturelle sera bientôt remplie : le gouvernement français a manifesté, par

---

patriotiques, sont du même avis que le sénat et le comité de la chambre des représentans des États-Unis. (N. d. R.)

(1) *Histoire des arbres forestiers d'Amérique*. Paris, 1810, 3 vol. grand in-8°.

(2) Ce naturaliste est M. Mitchill lui-même, médecin distingué, savant recommandable, ancien membre du sénat des États-Unis, et qui a rendu d'importans services aux sciences et aux arts, dans sa patrie. On lui doit une belle *Description*, avec figures, *des poissons de la baie de New-York*. (N. d. R.)

son ambassadeur, l'intention de s'en occuper, et la même annonce nous a été faite par le président de l'Académie des Sciences de Paris, l'illustre Lacepède. Les hommes de mérite qui dirigent le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin des Plantes, étendent aussi leurs recherches à tous les habitans de nos terres et de nos eaux; et, grâces au profond savoir et aux utiles travaux de Milbert et de Lesueur, tout ce qui est découvert ne tarde point à être décrit, représenté, disséqué, envoyé à Paris. Les individus que l'on peut transporter vivans sont traités avec des soins particuliers, et recherchés avec une curiosité encore plus active; rien n'est épargné, rien n'est omis pour étendre et enrichir les domaines de l'histoire naturelle; c'est ainsi que les Français font connaître le prix qu'ils attachent aux progrès de cette science. Mais nous avons contracté envers l'Europe une dette d'une autre nature; c'est aux chiffons de l'ancien continent qu'il faut attribuer les progrès de l'instruction en Amérique : permettez que j'entre, à ce sujet, dans quelques détails.

Il y a quelques années je dus m'occuper, comme président du comité de commerce, de l'inactivité à laquelle plusieurs papeteries étaient condamnées, non par un besoin de capitaux, mais par la disette de matières premières pour ce genre de fabrication; tant est grande parmi nous la consommation de papier, à raison du nombre de lecteurs et d'écrivains. Je crus devoir faire un rapport tendant à demander une exemption de droits pour l'importation de toutes les sortes de chiffons, afin de suppléer par le commerce à ce que nous ne trouvons pas chez nous; ma proposition fut convertie en loi, et j'ai souvent pensé que cette circonstance de ma vie est celle où j'ai rendu le plus de services à l'imprimerie, et par conséquent à la liberté et à l'instruction....

Les *écoles de médecine*, si florissantes dans quelques villes, nous donnent la mesure du degré d'instruction de notre

tems. Cette science exige des connaissances profondes et variées, pour que toutes ses parties soient traitées avec le même succès. Elle ne borne point ses études aux maladies du corps; elle s'impose l'obligation de guérir ou de soulager aussi les maux de l'âme; et les remèdes capables d'opérer ces heureux effets, sont l'objet de recherches et de méditations où les ressources du génie sont employées avec toutes les précautions que la prudence et la raison conseillent.

Une autre institution qui caractérise notre siècle, est celle de la *Société biblique américaine,* qui compte déjà de nombreuses sociétés pour auxiliaires. Ses travaux réussissent à répandre partout la révélation émanée du ciel, écrite par Moïse et les prophètes, par JÉSUS-CHRIST, ses apôtres, ses disciples et ses autres serviteurs. Ces livres inspirés par l'Esprit-Saint, peuvent être lus dans les maisons aussi bien qu'à l'église, médités par le solitaire contemplatif, comme par l'ecclésiastique qui prépare un sermon. Ces pages, qui renferment les dogmes consolans de l'immortalité de l'âme et d'une vie nouvelle, sont placées dans toutes les mains, et chaque lecteur peut y apprendre que notre vie n'est que l'entrée et le passage qui conduit à la vie réelle et définitive.....

La liberté de la presse conduit au savoir, de même qu'elle est la sauvegarde de la liberté. Notre constitution la garantit si efficacement, qu'un mouvement capable de l'ébranler détruirait en même tems notre système social....

Rien de plus intéressant que les productions du génie de notre nation, pour le perfectionnement des arts mécaniques et industriels, et en particulier, de l'art typographique. L'imagination de nos artistes est sans cesse occupée à trouver les moyens de faire encore mieux, en moins de tems, et avec moins de travail. De toutes les opérations où la pensée dirige la main qui exécute, il n'en est point dont les progrès me fassent autant de plaisir que ceux de l'imprimerie, parce qu'ils

annoncent la ferme résolution de jouir de la liberté, et de la transmettre aux générations les plus éloignées. J'y vois plus encore; ils me prouvent qu'un peuple libre doit être sage et vertueux. La liberté de la presse, en fournissant les moyens de développer l'intelligence, ne tend pas moins à rendre les cœurs plus purs et les hommes meilleurs. Heureux le pays dont les habitans s'exercent à la piété et à la morale, en même tems qu'ils avancent dans la carrière des sciences naturelles!

Mais, ce qui doit exciter nos regrets, c'est que notre pays et notre nation n'aient pas encore un nom *géographique*. Celui d'*Etats-Unis* n'est que politique, et dépend de la durée de l'union : il convient également à quelques nouveaux états formés au sud du continent. Le nom de *Colombie* est adopté par la république établie au nord de la Guyane et du Brésil. Le mot *Anglo-Américain* est trop vague, et ne convient pas moins aux Canadiens et aux habitans de quelques îles occidentales qu'à nous-mêmes. Puisque le gouvernement néglige cette recherche, c'est aux hommes de lettres qu'il est réservé de trouver un nom qui puisse être adopté généralement, et devenir celui de notre nation (1).....

L'accroissement des lumières amène si nécessairement un perfectionnement moral, que je définis ainsi le *diable : C'est un être raisonnable sans vertu* (2). Le prince des démons est

---

(1) L'auteur a cherché vainement à faire adopter le nom de *Fredonia*.

(2) M. Mitchill nous paraît trop indulgent envers *le diable*, et trop sévère à l'égard des hommes. Le génie du mal ne se borne pas à être *sans vertu* : ce qui le caractérise, c'est la volonté constante et active de faire le *mal*, parce qu'il est le *mal*, et la haine du *bien*, parce qu'il est le *bien*. La connaissance de l'un et de l'autre lui est donc nécessaire, et le prince des démons doit la posséder au plus haut degré. S'il n'a *aucun principe de morale*, il en a au moins les notions les plus justes et les

distingué des autres par une intelligence supérieure, sans aucun principe de morale. Les hommes qui perfectionnent leur intelligence, sans améliorer leurs dispositions morales, se rapprochent des esprits infernaux : s'ils allient à l'instruction la bonté et l'élévation de l'âme, ils tendent à se rapprocher de la perfection céleste. MITCHILL.

## NOTICE sur *Guillaume Amfrye de* CHAULIEU, né en 1639 au château de Fontenay dans le Vexin-Normand, mort à Paris, le 17 juin 1720 (1).

DERNIERS rejetons des amours d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, le duc de Vendôme et son frère le grand-prieur noyaient leur vie dans le plaisir, la guerre et les lettres. L'un se réveillait quelquefois pour gagner des batailles ; et l'autre quittait les armes pour rimer des chansons. Le château d'*Anet*, orné de ses chiffres adultères, recevait la cour du premier; et le *Temple*, habité par le second, retrouvait dans ce moine-soldat impie et dissolu toute la célébrité de ses anciens fondateurs. Ce concours de voluptés, joint à la grandeur de cœurs généreux, avait porté dans les affaires des deux princes un tel désordre, qu'il fallut songer sérieusement à y remédier. Cette grave résolution fut tempérée par un choix badin; et de même que le tyran de Samos avait appelé Anacréon dans son

---

plus complètes, afin d'être sûr de s'en écarter en tout, et d'en détourner ceux qu'il peut soumettre à son influence. Le diable de M. Mitchill ne mériterait qu'à demi le nom d'esprit infernal.

(1) Cette notice, lue par l'auteur dans la séance de l'Académie française du 4 février 1823, est destinée à faire partie de la *Galerie française*, que nous avons annoncée déjà plusieurs fois dans ce recueil. (Voy. T. XI, pag. 184 et 534; T. XIV, pag. 388.)

conseil, la maison de Vendôme confia la réparation de ses finances à Chaulieu; et ce fut aux sons de sa lyre à charmer les créanciers.

Au moment de sa métamorphose en intendant, il appartenait à la troupe folâtre de ces petits abbés moitié lévites et moitié païens, qui, exerçant alors en France un *cicisbéisme* moins régulier que celui de l'Italie, vivaient d'esprit, d'abus, et de complaisances auprès des femmes et des grands. Chaulieu avait apporté dans le monde l'indigence d'un cadet de Normandie, un fonds d'assez bonnes études, et la paresse invétérée d'un joyeux épicurien. Introduit à la cour, dans les sociétés brillantes des ducs d'Orléans, de Nevers et de La Rochefoucault, des duchesses du Maine, de Bouillon et de Mazarin, des Dangeau et des La Fare, il y chercha l'amusement sans s'occuper de l'avenir; et la variété des plaisirs le décida seule à suivre le marquis de Béthune dans son ambassade de Pologne. Le fameux Chapelle lui avait appris à faire des vers; et ce fut encore ce protecteur facétieux qui lui procura la direction de la fortune des Vendôme. Ce choix avait pourtant un côté raisonnable; car s'il eût suffi de rimer pour administrer leurs apanages, les princes avaient sous la main Campistron et Palaprat. Mais la différence est énorme entre un poète de Toulouse et un poète de Normandie. Il y a dans la cervelle la plus éventée de ce dernier pays un coin privilégié de maturité, d'ordre et de finesse, d'où peut toujours naître un calculateur.

La vie voluptueuse de Chaulieu est plus connue que son administration. La Fontaine nous apprend seulement, dans trois épîtres, qu'il recevait des mains de l'abbé une pension par laquelle les ducs de Vendôme tâchaient de faire oublier à ce naïf grand homme l'indifférence de Louis XIV. Quoi qu'il en soit, Chaulieu s'était formé au Temple une maison de délices, où la plus brillante, la plus spirituelle et la plus désor-

donnée société de la terre goûtait la triple ivresse de la bonne chère, de la galanterie et de l'indépendance. Le grand-prieur venait souvent lui-même égayer ces orgies, dont il aurait pu être l'Orphée et ne voulait être que le Silène. En un mot, le Temple fut, pendant quarante ans, au centre d'un règne austère et intolérant, la forteresse des voluptés; et le plaisir y tonnait si fort, qu'on ne s'y aperçut nullement du passage de Louis XIV au régent. Dans cette longue saturnale, Chaulieu perdit la vue, et atteignit quatre-vingts ans, en dépit de la goutte qui coupa le drame si plaisant de sa vie par de sévères intermèdes. Au reste, ses jouissances n'avaient rien coûté à sa probité; car, par un privilége de son état, et par un usage très-commun au-delà des Alpes, l'intendant s'était enrichi sans appauvrir ses maîtres, qui le payèrent en accumulant sur sa tête 30,000 livres de rentes en bénéfices ecclésiastiques.

Les poésies de Chaulieu laissent peu d'incertitude sur le caractère de ses amours. Il était réservé à une femme de nous en tracer le dernier crépuscule. Ce fut à la célèbre mademoiselle Delaunay, plus connue encore sous le nom de madame de Staal, qu'il offrit sa table, son carrosse, ses cheveux blancs, sa goutte, et ses sermens d'aimer écrits par son petit laquais. L'ingénieuse soubrette, qui accepta tout, se taît sur les conditions; car elle a dit qu'elle ne se montrerait qu'en buste à la postérité. Une double illusion anima ce commerce, où la femme qui n'avait de beauté que dans l'esprit, put se croire adorée par un amant aveugle; tandis que le poète octogénaire, se sentant chargé d'une maîtresse capricieuse, imagina peut-être qu'il soupirait encore. Une catastrophe politique termina ces méprises. Mademoiselle Delaunay, impliquée dans la conspiration de Cellamare, fut enfermée à la Bastille; et quand elle en sortit, elle trouva Chaulieu mourant, qui la reconnut à peine. «Et je remarquai, dit-elle, combien, dans cet état, ce qui nous est inutile nous devient indifférent;»

réflexion fort sensée, et qui trahit plus d'un secret. Peu de jours après, l'Anacréon du Temple, rassasié de la vie, en laissa tomber la coupe dans le sein de la religion, avec le courage, ou, si l'on veut, l'indifférence des Vendôme.

Chaulieu n'avait rien fait imprimer, moins par modestie d'auteur que par vanité d'homme du monde. Sa succession littéraire fut la proie des éditeurs, et, passant de main en main, s'est grossie de beaucoup de matières hétérogènes. Le bon, le mauvais, le médiocre, tout Chaulieu s'y retrouve, même les traits de son caractère, que je me suis dispensé de peindre dans cette notice, parce qu'il les a tracés fidèlement lui-même dans une de ses meilleures épîtres au marquis de La Fare.

Je ne parlerais pas de sa prose, qui est commune et de peu d'esprit, si quelques-unes de ses lettres ne se faisaient remarquer par leur licence. Il faut qu'on nous trompe sur la prétendue délicatesse des mœurs à une époque où l'on écrivait aux duchesses d'un ton qui blesserait aujourd'hui plus d'une courtisane. Les principes que Chaulieu professa dans ses vers avec une extrême hardiesse, prouvent aussi que ce qu'on nomme la philosophie du 18e siècle a un établissement plus ancien, et n'attendit, pour jeter ses racines, ni les jeux de la régence, ni les Lettres persanes, ni le voyage de Voltaire à Londres. La philosophie fut, à l'hôtel de Rambouillet, pédante et circonspecte; à Sceaux, spirituelle et moqueuse; au Temple, sensuelle et dévergondée. Depuis que Gassendi eut fait connaître les doctrines d'Epicure, elles séduisirent une foule d'hommes célèbres du 17e siècle. A l'exception de la physique et de l'athéisme du philosophe grec, Chaulieu en propagea l'incrédulité dogmatique et les maximes les plus relâchées. Ne donnons pourtant pas à ses torts une importance exagérée; car il vivait loin des siècles dont les poètes étaient aussi les théologiens.

Le vulgaire se représente Chaulieu composant le verre à la main, et arrivant à la gloire par le plaisir. Mais le recueil de ses œuvres dément cette opinion. Tout ce que sa plume y consacre à la gaieté, au vin et à l'amour rebute par sa diffusion et sa médiocrité. L'auteur ne s'y élève pas au-dessus de ses contemporains, les Saint-Évremont, les Nevers, les Hamilton, et tant d'autres pareils amateurs, tous gens d'esprit et gens de cour, qui daignaient faire des vers détestables. Qu'on ne s'y trompe pas, les bons vers sont enfans du travail et de la méditation. Le plaisir n'avait fait de Chaulieu qu'un rimeur; c'est la goutte qui en fit un poète. Je sais gré aux muses de fuir les bacchanales. Leur inspiration attendit Chaulieu dans la solitude de son lit de douleur, sous les rides de la vieillesse, et parmi les langueurs de la convalescence. C'est là que son génie, se repliant sur lui-même, connut sa force, et produisit un petit nombre de pièces marquées du sceau des grands maîtres et empreintes de beautés que le temps ne flétrira pas.

Dans les unes, pleines de charme, de grâce et de mollesse, l'auteur plus doux que tendre, et plus sensible que passionné, déplore la fuite des plaisirs et la brièveté de la vie. Sa mélancolie, qui est celle des anciens et des Orientaux, s'insinue dans les cœurs par l'égoïsme même, dont elle n'est pas exempte. Cependant, le poète affligé ne veut pas notre désespoir. Dans les stances les plus mélancoliques, ses chagrins de sybarite finissent ordinairement par un sourire à la volupté; et ce trait imprévu fait reconnaître un disciple d'Aristippe et d'Horace. Dans d'autres pièces d'un esprit plus ferme et plus philosophique, il atteint les hauteurs de la poésie, et revêt d'images brillantes des sentimens nobles ou des pensées fortes. Le Chaulieu *poète*, qu'il faut bien distinguer du Chaulieu *versificateur*, excelle par trois qualités essentielles, l'imagination, l'harmonie et le naturel. Les morceaux et les passages où il

a déployé ces dons précieux, sont malheureusement rares; tandis que les ébauches pâles et incorrectes, entassées par l'indiscrétion de ses éditeurs, ont affaibli sa renommée. Voltaire le nomma « le premier des poètes négligés; » et ce jugement, qui serait rigoureux pour La Fontaine, n'a semblé que juste pour Chaulieu. LÉMONTEY, *de l'Institut.*

N. B. Nous avons déjà inséré, dans la *Revue* (*Voy.* T. XIV, p. 469-485), une Notice du même auteur sur le grand *Colbert*, destinée comme celle-ci à la *Galerie française.* Cette collection importante, que la mort de son principal directeur, M. Lefort, n'a pas interrompue, continue de justifier les éloges que nous lui avons précédemment donnés (*Voy.* T. XI, pag. 184, l'annonce des huit premières livraisons; pag. 534-539, une analyse des mêmes livraisons, et T. XIV, pag. 388-389, l'annonce détaillée de l'introduction de cet ouvrage.) Il a déjà paru deux volumes de la *Galerie française;* le premier est composé d'une introduction en cinq numéros, et de *dix livraisons;* le deuxième, de *douze livraisons.* Nous avons donné, à la fin de l'analyse insérée T. XI, pag. 534-539, la note des portraits qui complètent le premier volume, en nommant les auteurs des Notices dont ces portraits sont accompagnés. Les douze livraisons qui composent le second volume, offrent, avec *quarante-huit portraits* (quatre par chaque livraison), des Notices sur le cardinal *Pierre de Bérulle*, par M. Sabatier (un avertissement des éditeurs porte que cette Notice, ainsi que le portrait, doivent prendre place immédiatement après Malherbe, dans le 1er volume), — *Henri IV*; Andrieux, — *Sully*; Daru, — *Balzac*; Marron, — *Vincent de Paule*; Boissy-d'Anglas, — le cardinal de *Richelieu*; de Ségur, — Mme *Legras de Marillac*; Sabatier, — *Fabert*; Liadières, — le cardinal *Mazarin*; La Folie, — le cardinal *de Retz*; Lémontey, — la duchesse de *Longueville*; Lémontey, — *Mairet*; Laya, — *Voiture*; Campenon, — *Rotrou*; Picard, — *Poussin*; Denon, — Mlle *Scudéry*; Sabatier, — *Turenne*; Mathieu Dumas, — *Condé*; La Folie, — Antoine *Arnault*; Laujuinais, — *Descartes*; Michelot, — Mme de *La Fayette*; Lémontey, — *La Rochefoucault*; Boissy-d'Anglas, — *Claude le Lorrain*, Denon, — *Duquesne*; Ch. Dupin, — Mme *Deshoulières*; Lémontey, — *Pierre Nicole*; Laujuinais, — *Riquet*; Creuzé de Lesser, — *Mézeray*; Amaury Duval, — *Louis XIV*; Liadières, — *Molière*; Auger, — *Corneille*; Laya, — *Colbert*; Lémontey, — Mme *de Sévigné*; La Folie, — *Lesueur*; Miel, — d'*Herbelot*; Langlès, — *La Bruyère*; Boissy-d'Anglas, — *Bossuet*; de Ségur, — *Luxembourg*; Ouizille, — *Catinat*; La Folie, — *Le Puget*; Denon, — *Perrault*; Mazois, — *Charles Lebrun*; Quatremère de Quincy, — *Lully*; de Lacepède, — *Quinault*; Creuzé de Lesser, — *Racine*; Roger, — *La Fontaine*; Auger, — *Bourdaloue*; Marron, — *Le Nôtre*; Mazois.

Le prix de chacune des livraisons de cet ouvrage, que nous avions annoncé d'abord, par erreur, être de 6 fr., et qui était de 8 fr., a été porté depuis, en raison de l'étendue donnée aux *Notices*, et qui n'avait pas été d'abord prévue, à 10 fr. pour Paris, et 10 fr. 50 c. par la poste.

# II. ANALYSES D'OUVRAGES.

## SCIENCES PHYSIQUES.

TABLEAU ÉLÉMENTAIRE D'ORNITHOLOGIE, OU HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX QUE L'ON RENCONTRE COMMUNÉMENT EN FRANCE ; *suivi d'un traité sur la manière de conserver leurs dépouilles pour en former des collections, et d'un recueil de 41 planches,* par feu S. GÉRARDIN DE MIRECOURT, ex-professeur d'histoire naturelle à l'École centrale des Vosges (1).

Cet ouvrage, publié en 1806, tel qu'il est reproduit aujourd'hui avec un nouveau titre, est destiné à faire connaître les caractères extérieurs et les mœurs des principales espèces d'oiseaux qui se trouvent sur le sol français. Il est le fruit de nombreuses observations que son auteur a faites dans les environs de Mirecourt et d'Épinal, pendant près de trente années, et son vrai titre devrait être, ainsi que M. Gérardin en convient lui-même, *Ornithologie du département des Vosges.*

Cependant, il faut remarquer, avec lui, que cette contrée, située sur le double passage de presque toutes les espèces d'oiseaux, qui chaque année vont du midi au nord et du nord au midi, réciproquement, est peut-être, dans toute la France, le point le plus favorable pour recueillir des notions nouvelles sur le plus grand nombre de ces animaux, et sur leurs habitudes naturelles, dans le tems des migrations. Les seules espèces qui n'ont pu être soumises aux recherches directes de

(1) Paris, 1822. Deux vol. in-8°, et un atlas in-4°. Dufour et d'Ocagne, libraires, quai Voltaire, n° 13. Prix, 20 fr.

l'auteur de cet ouvrage, sont celles de nature aquatique, qui fréquentent exclusivement nos côtes septentrionales; celles qui viennent d'Afrique, en été, sur le littoral de la Méditerranée, pour y passer peu de jours, et celles qui ne quittent jamais les cimes glacées des Alpes ou des Pyrénées.

Quant à ces espèces, M. Gérardin, pour compléter le tableau de l'Ornithologie française qu'il s'était proposé de tracer, s'est cru autorisé à les décrire, d'après les naturalistes les plus dignes de foi, qui les ont fait connaître les premiers.

L'énumération et la description des espèces admises par M. Gérardin est précédée d'une introduction, dans laquelle il a réuni les principaux faits généraux qui ont été observés sur l'organisation des oiseaux, leurs mœurs, leur chant, leur ponte, la construction de leurs nids, etc.

Dans le corps de l'ouvrage, la méthode ornithologique qu'il a suivie est essentiellement celle que M. Cuvier a proposée, en l'an VI, dans son *Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux*.

Le premier ordre, ou celui des OISEAUX FISSIPÈDES, renferme quatre sections, savoir :

1°. Les *accipitres* ou *oiseaux de proie*, partagés en trois genres et trente-sept espèces;

2°. Les *passereaux*, divisés en six familles, vingt genres et cent vingt-cinq espèces;

3°. Les *grimpeurs*, formant trois genres et six espèces;

4°. Les *gallinacés*, se composant de sept genres et vingt-trois espèces, y compris les oiseaux domestiques ou de basse-cour, non palmipèdes.

Le second ordre, ou celui des FISSIPÈDES DE RIVAGES, correspond à l'ordre des échassiers de M. Cuvier, et comprend cinquante-cinq espèces, divisées en sept genres.

Enfin, le troisième ordre ou celui des OISEAUX NAGEURS,

appelés aussi PALMIPÈDES, est composé de neuf genres et de cinquante-huit espèces.

En totalité, selon l'auteur, l'Ornithologie française présente quarante-neuf genres et trois cent quatre espèces d'oiseaux. Ce nombre est de beaucoup inférieur à celui que MM. Vieillot et Temminck admettent dans leurs ouvrages; mais le but de M. Gérardin a été plutôt de faire bien connaître les espèces généralement répandues, que d'en décrire de nouvelles, qui sont ordinairement fort rares, et dont les mœurs, à cause de cette rareté même, sont très-difficiles à observer.

L'atlas qui accompagne le *Tableau d'ornithologie*, est composé de quarante-une planches gravées au simple trait, dont les trente-quatre premières présentent les figures de cent trente-trois oiseaux, choisis dans les divers genres, et exécutées de manière à faire saisir au premier coup d'œil les principales différences caractéristiques que l'on remarque dans leur *facies*. Les sept dernières planches sont consacrées à la représentation des principaux instrumens que l'on emploie pour la préparation des peaux d'oiseaux, destinés à être placés dans les collections, comme aussi à celle des divers piéges en usage, pour la chasse de ces animaux. Toutes ces figures sont décrites avec soin, et celles qui représentent des oiseaux sont accompagnées de notes nombreuses, qui complètent leur histoire naturelle.

Ce même atlas est terminé par quatre grands tableaux synoptiques, qui d'un seul coup d'œil offrent toutes les divisions et les sous-divisions adoptées dans l'ouvrage : on y trouve tous les caractères généraux et particuliers, soit des genres, soit des espèces.

Enfin, M. Gérardin a terminé le second volume de son *Tableau d'ornithologie*, par une monographie, ou un appendice qui a pour objet la distinction des différentes races de pigeons connus (en 1806), soit exotiques, soit indigènes, dis-

posées dans un ordre alphabétique, avec un précis de leur histoire. Ce travail beaucoup moins complet que celui qui a été publié depuis sur le même sujet, par M. Temminck, n'est pas néanmoins sans intérêt, et a pu fournir plusieurs données utiles à cet habile ornithologiste.

En résumé, l'ouvrage de feu M. Gérardin, considéré comme livre élémentaire, nous paraît remplir l'objet que l'auteur s'était proposé, et pouvoir être d'un grand secours aux personnes qui commencent l'étude de l'ornithologie. Sous un autre point de vue, celui de la statistique, nous nous plaisons à reconnaître qu'il renferme des notes nombreuses et importantes sur l'histoire naturelle zoologique du massif des Vosges. DESMAREST.

## DE LA FORTIFICATION PERMANENTE, par G. H. DUFOUR, *lieutenant-colonel du génie*, etc. (1)

Nous sommes encore bien loin du tems où nous pourrons, sans danger, renoncer à l'étude de l'art des combats, et nous borner à tirer de l'histoire des guerres passées, et du récit de nos malheurs et de nos fautes, des leçons de prudence ou de résignation ; il ne s'agit pas seulement de savoir ce que l'art de la guerre a été jusqu'à présent, et quelles causes ont amené ses progrès : il faut qu'il se perfectionne encore, et que ses préceptes soient si bien et si généralement connus, qu'ils ne puissent être pour aucun peuple un moyen de funestes succès. De jour en jour, la machine politique devient plus compliquée, et de nouveaux frottemens se font sentir de toutes parts ; des

(1) Genève, 1822. Un vol. in-4°, de 455 pag., avec un atlas in-folio, de 34 planches. Prix, 25 fr. Chez Paschoud. Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48.

impulsions brusques et toujours destructives rétablissent le mouvement pour quelques instans : les vices de la construction n'en deviennent que plus sensibles, la machine tend à sa dissolution ; les passions les plus implacables agitent l'Ancien monde ; dans le Nouveau, l'inexpérience des peuples et l'audace de quelques hommes répandent des semences de guerre qui ne tomberont point sur une terre stérile. Malgré tous les efforts des amis de la paix, nous devons nous préparer encore à une longue suite de batailles, de victoires et de défaites, à des moissons de prétendus lauriers qui, même pour la cause la plus juste et la plus sainte, ne devraient être que des cyprès ; à ces actions de grâces rendues à l'Éternel, lorsque des milliers de cadavres humains sont épars sur le champ du combat.

Il faut donc continuer à écrire sur l'art de la guerre. L'ouvrage de M. Dufour sur la fortification permanente vient à propos, quoiqu'il n'ajoute rien aux ressources du moment, et que le bien qu'il peut opérer soit encore assez éloigné. Il semble que l'auteur aurait dû commencer par s'assurer de l'approbation de ses juges naturels, et présenter quelques-unes de ses idées nouvelles dans des mémoires, et non pas dans un traité. On pense généralement qu'un traité méthodique se compose de vérités reconnues, de théories et de préceptes vérifiés par l'expérience, et que les faits douteux et les doctrines hasardées y seraient hors de place. Cette manière de juger ne paraîtra pas trop sévère, si l'on fait attention aux besoins des lecteurs de ces sortes d'ouvrages, si l'on se rappelle qu'ils y cherchent l'instruction positive dont ils ont besoin. On ne peut s'empêcher de regretter que M. Dufour n'ait pas assez médité sur les obligations imposées à l'auteur d'un traité : il aurait fait de bons mémoires, et ses vues nouvelles sur la fortification auraient peut-être évité les attaques toujours dirigées contre ce qui est inusité. Mais, voyons com-

ment il a exécuté le grand travail dont nous avons à rendre compte.

M. Dufour n'a pas écrit pour des lecteurs entièrement dépourvus de connaissances en fortification : il suppose qu'avant d'ouvrir son livre, on s'est au moins pourvu de notions suffisantes sur la fortification de campagne, et sur l'attaque et la défense des places. Mais il n'exige pas assez : familiarisé comme il l'est avec la langue qu'il a apprise à l'école Polytechnique, il la parle, sans le remarquer, et ne serait pas toujours compris de ceux qui n'ont d'autre instruction mathématique que celle des élémens ordinaires. Nous trouverons plus loin quelques discussions où l'auteur ne s'est pas assez mis à la portée de tous ses lecteurs.

L'ouvrage est divisé en dix chapitres, outre une introduction, où l'auteur a traité la grande question de l'emplacement et du nombre des places fortes, selon l'étendue, la population et les richesses d'un état. Il semble que ces sortes de recherches supposent une maturité de connaissances que les lecteurs n'ont pas encore acquise. D'ailleurs, ces recherches seraient aussi bien, et peut-être mieux placées à la fin du livre qu'aux premières pages, et ne sont point nécessaires pour l'intelligence d'aucune autre partie du traité. Ce que l'auteur ajoute sur les systèmes de fortification admis en France avant celui de Vauban, est à sa véritable place. Au reste, les observations de notre auteur sur l'usage et l'emplacement des grandes forteresses n'en sont pas moins justes, quoique le lieu qu'elles occupent ne paraisse pas bien choisi. M. Dufour, adoptant l'opinion des plus habiles officiers du génie, condamne la multitude de petites places dont nos frontières sont plus hérissées que défendues ; il demande de grandes places assez éloignées les unes des autres, et surtout une place centrale où le gouvernement trouve un asile dans le cas où la capitale serait au pouvoir de l'ennemi.

Dans le premier chapitre, on trouve la description du système de *Vauban*, de celui de *Cormontaingne*, et les changemens que les ingénieurs modernes y ont faits, tant dans le tracé que dans le relief. Le second chapitre est intitulé : *Corrections au système moderne*. C'est là que M. Dufour expose les moyens qu'il a imaginés pour garantir du ricochet les faces des demi-lunes. Il place au saillant de ces ouvrages une masse de terre qu'il prolonge jusqu'au fond du fossé, et qu'il élève de huit mètres au-dessus du parapet : c'est ce qu'il appelle un *masque*. Cette addition entraîne plusieurs changemens que nous ne pouvons indiquer ici, mais nous demanderons à l'auteur si cette masse couvrante ne serait pas promptement déblayée par les projectiles creux dont, sans doute, on ne tardera pas à faire une grande consommation dans les guerres de siéges? La méthode par laquelle il détermine le relief de cette masse (note première) n'est pas assez générale, et ne convient qu'à un plan de site horizontal.

Les trois chapitres suivans sont consacrés à l'exposition des moyens d'augmenter la force des places de guerre. La multitude d'objets que l'auteur a dû passer en revue, ne lui a pas permis d'arrêter ses regards assez long-tems sur chacun. Les manœuvres d'eau n'obtiennent que trois pages; les mines et contremines sur lesquelles on a écrit tant de volumes, sont traitées en 30 pages, etc. C'est trop peu pour ceux qui étudient, et plus qu'il n'en faut à ceux qui savent. En général, trop de laconisme dans la description d'un art, a beaucoup plus d'inconvéniens que la prolixité. La même observation, disons le mot propre, la même critique s'applique aussi au chapitre VI, *de la fortification pliée au terrain, du défilement et du relief*. Il était impossible de renfermer dans 50 pages ces trois importans sujets. Sur le premier, l'autorité des exemples était nécessaire : Vauban et Cormontaingne en auraient fourni de très-remarquables. L'art du défilement se ré-

duit à une question de géométrie, et peut être traité plus brièvement; mais cet art, dont l'origine est toute française, nous exigeons qu'il obtienne certains égards, et qu'on ne se borne pas à en parler comme en passant. D'ailleurs, il n'obtient pas moins d'estime chez les étrangers que dans son pays natal, et c'est une acquisition que les ingénieurs de tous les pays ont faite avec empressement. L'auteur ne l'a pas défini assez rigoureusement : le tracé ordinaire, celui qu'il décrit, met les défenseurs à couvert des vues de l'ennemi; mais, dans de certains cas, il ne les dérobe pas totalement à ses coups.

Le chapitre VII, *détails de construction*, est, proportionnellement, encore plus court qu'aucun des précédens. L'auteur a tenté de mettre ses lecteurs en état de faire des projets et des devis de fortification; entreprise d'autant plus inexécutable qu'elle suppose beaucoup de choses que le livre ne contient point. Les méthodes de calcul des déblais et remblais, de l'épaisseur des revêtemens et des contre-forts, sont plutôt indiquées qu'enseignées.

Le chapitre VIII donne la description des forts que l'on peut construire pour la défense d'une contrée montagneuse. Quelques-unes des formes dont l'auteur fait mention ne conviennent pas moins aux plaines qu'aux montagnes, et quelques-unes sont des ouvrages exécutés pour la défense des côtes.

M. Dufour revient en quelque sorte sur ses pas, et traite des deux derniers systèmes de Vauban, et de celui de Coëhorn. Il les compare entre eux et au système de Cormontaingne, en calculant, suivant l'usage, le nombre de jours nécessaire pour les attaquer et faire brèche au corps de place.

Le dernier chapitre est consacré au but essentiel de la fortification, à la défense des places : il expose les devoirs du gouverneur d'une place assiégée; il trace la conduite qu'il doit tenir pendant tout le siége. L'ouvrage est terminé par des

notes sur le calcul des revêtemens, et sur la statique des voûtes; sur l'estimation de la force des garnisons, l'emploi des fusées à la congrève dans la guerre de siéges, le palissadement du chemin couvert et l'effet des mines au-dessous de leurs fourneaux. L'auteur cite ici quelques expériences qu'il a faites à Genève, et qui confirment et étendent les observations déjà faites sur le même sujet.

L'atlas de cet ouvrage est très-bien gravé. Il paraît qu'en ce genre de travail, les artistes de Genève peuvent soutenir la concurrence avec ceux des grandes capitales de l'Europe.

C'est avec peine que nous avons exprimé une opinion peut-être sévère sur l'ouvrage de M. Dufour. Mais nous devions la vérité à nos lecteurs. M. Dufour est un très-bon officier; il a bien employé le tems qu'il a passé à l'école Polytechnique, à Metz et dans les armées françaises : il mérite, à tous égards, la confiance de ses compatriotes; mais il s'est trop pressé de faire un livre. On ne trouve réellement, dans ses 350 pages, que la substance d'un mémoire : avec beaucoup moins de tems et de travail, il aurait fait autant pour son art et pour sa réputation. FERRY.

*N. B.* Au moment où l'article qui précède était déjà livré à l'impression, nous avons reçu une *analyse* du même ouvrage de M. Dufour, par l'un de nos collaborateurs, M. CH. DUPIN. En regrettant beaucoup de n'avoir pu faire usage de ce travail, qui nous est arrivé trop tard, nous allons en placer ici le dernier alinéa, qui renferme le jugement porté par M. Dupin :

« Les travaux du colonel Dufour montrent, dans leur auteur, une infatigable activité, un grand désir d'élever le savoir militaire de ses compatriotes au niveau des connaissances des ingénieurs français : ces intentions généreuses lui concilieront la bienveillance des lecteurs, indépendamment des sentimens d'estime auxquels il a droit par le mérite même de ses productions.... »

# SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

THE ART OF EMPLOYING TIME *to the greatest advantage, the true source of happiness.* — L'ART D'EMPLOYER LE TEMS, *pour notre plus grand avantage, véritable source de bonheur;* avec cette épigraphe : « Si vous aimez la vie, ne prodiguez pas le tems; car c'est l'étoffe dont la vie est faite. » FRANKLIN (1).

Cet ouvrage, que l'auteur anonyme anglais semble livrer avec confiance à l'examen des hommes éclairés de son pays comme une production indigène, est une traduction littérale d'un livre justement estimé, dont la littérature française est redevable à M. *Marc-Antoine* JULLIEN, de Paris, et dont la seconde édition a paru, en 1810, sous le titre plus modeste d'ESSAI SUR L'EMPLOI DU TEMS, *destiné spécialement aux jeunes gens de* 15 *à* 25 *ans* (2). Honoré des suffrages des hommes les plus distingués par leur rang et leurs lumières, accueilli avec empressement par les chefs de l'instruction publique, MM. Fourcroy et Fontanes, l'*Essai sur l'Emploi du Tems* devint classique, dès sa naissance. Nous ne doutons pas qu'il ne soit connu depuis long-tems des Anglais instruits, amis de notre littérature; et la réticence du traducteur ne les aura pas trompés, quelque soin qu'il ait pris de faire disparaître les traits les plus légers qui pouvaient déceler

(1) Londres, 1822. *Seconde édition.* Un vol. in-8° de XII et 312 pag. Henry Colburn et comp.

(2) *Seconde édition.* Paris, 1810. Un vol. in 8°, XVIII, et 348 pages. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24, et au bureau de la *Revue Encyclopédique.*

une origine étrangère. Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de saisir cette occasion pour leur présenter une rapide analyse d'une production qui doit intéresser tous ceux qui aiment l'étude, la philosophie et l'humanité.

L'auteur propose, dans l'*introduction,* douze lois ou règles générales, comme pouvant servir de base à toutes les méthodes. Nous citerons seulement quelques articles de cette espèce de *Code universel, philosophique et moral* (1). La première de ces lois est celle du *point d'appui : en tout, il faut un point d'appui.* — C'est de ce principe que dérive la nécessité des méthodes, qui, dans les sciences, suppléent à la faiblesse de l'intelligence humaine; comme, dans les arts, les instrumens de tout genre, les leviers, les télescopes, etc. ;

---

(1) Voici le tableau analytique de ces douze lois, réduites à leur plus simple expression :

1. Loi du point d'appui. — *En tout, il faut un* POINT D'APPUI.

2. Loi des causes. — *Nul effet sans cause.*

3. Loi de la chaîne. — *Tout se tient.*

4. Loi de la gradation. — *Tout est série et gradation.*

5. Loi de la division et de la réunion.—*Il faut diviser et réunir pour créer : la* division *et la* réunion *sont deux principes générateurs qui doivent se combiner pour produire.*

6. Loi des échanges et du concours. — *Tout est échange entre les hommes et entre tous les êtres. — Les* échanges *sont un principe nécessaire de création; le* concours, *résultat des échanges, est un principe de force.*

7. Loi de l'équilibre. — *En tout, il faut un juste milieu.*

8. Loi de l'action et de la réaction, ou du mouvement alternatif universel. — *Tout est action et réaction dans la nature.*

9. Loi du mélange universel du bien et du mal. — *Tout est mêlé de bien et de mal dans les choses humaines.*

10. Loi des obstacles rendus utiles. — *Tout* obstacle *peut devenir un moyen de succès.*

11. Loi des proportions. — *Tout est relatif.*

12. Loi du but. — *En tout, il faut un* BUT.

suppléent à la faiblesse de nos bras, aux bornes étroites de notre vue, à l'insuffisance de nos moyens physiques. Plus nécessaire encore, peut-être, dans la conduite de la vie, cette loi prescrit à l'homme de se fixer toujours sur une base, sur des principes arrêtés, d'examiner avec soin ses facultés, sa position, ses devoirs.

*Loi de la chaîne universelle : tout se tient dans l'univers.* — Tout se tient aussi dans l'homme. Les trois élémens qui constituent son être, le *corps*, l'*esprit*, le *cœur*, sont unis, enchaînés par des liens si étroits, par des rapports si intimes, que l'un d'eux ne peut languir, se détériorer, sans que les autres s'énervent, s'épuisent, et succombent enfin avec lui.

*Loi de la gradation*, conséquence nécessaire de la précédente : *tout est série et gradation dans la nature*. Observons aussi une marche graduelle dans notre conduite et dans nos études. Sachons éviter « cette impatience avide, cette imprudence téméraire, cette précipitation insensée, trop communes aux jeunes gens, et qui, voulant tout envahir, ne permettent de rien atteindre ou du moins de rien conserver. »

L'auteur suit tous ces principes lumineux et féconds dans la variété de leurs rapports avec nos discours, nos actions, nos observations, nos études; il indique les principales applications qu'ils peuvent recevoir, soit dans les sciences et dans les arts, soit dans la philosophie générale, soit dans la conduite de la vie. Il les présente surtout aux jeunes gens, comme des points d'appui propres à soutenir les efforts de l'esprit humain, à rendre sa marche à la fois plus sûre et plus rapide, comme des moyens de puissance entre les mains de l'homme actif et laborieux, et comme des sources inépuisables de lumières, de sagesse et de bonheur. Ces grandes vérités servent de fondemens aux différentes parties de la méthode d'emploi du tems, et se rattachent aux diverses conditions qu'elle prescrit, aux préceptes et aux conseils qu'elle offre à la jeunesse. Ainsi,

cette méthode, fruit d'une observation attentive des lois éternelles qui règlent la marche et les mouvemens du monde physique et du monde moral, et de leurs nombreuses conséquences, prend son origine dans la raison même de l'homme, à qui l'expérience découvre ces lois universelles, et semble avoir été dictée par la nature même.

Essayons de présenter un court aperçu des conditions qu'elle impose, et des avantages qu'elle promet. Le *bonheur* est le *but* commun vers lequel la loi morale attire tous les êtres animés; mais, tandis que l'ordre physique suit presque toujours un cours constant et régulier, l'ordre moral est sujet à de fréquentes déviations; la plupart des hommes ignorent en quoi consiste ce bien-être, objet de tous leurs vœux, et quelle route doit les y conduire. Trois élémens principaux composent tout le bonheur dont l'homme peut jouir sur la terre, et se rapportent aux trois élémens constitutifs de son être : la *santé* du CORPS; l'élévation de l'AME, ou la *moralité;* la culture de l'ESPRIT ou l'*instruction*. Tous les moyens secondaires et les instrumens accessoires de notre félicité s'appuient nécessairement sur ces trois premières bases, qui doivent elles-mêmes être posées et affermies par l'*éducation :* non pas seulement par cette éducation primitive, donnée aux enfans avant qu'ils aient la conscience d'eux-mêmes; mais par cette éducation libre et volontaire, qui commence à l'époque où les facultés intellectuelles et morales reçoivent leurs premiers développemens; par cette science de la vie entière, qui apprend à l'homme fait, au vieillard même, à se perfectionner, à s'approcher de plus en plus, jusqu'a son dernier jour, du but qu'il doit se proposer, de la destination qu'il doit remplir. Mais, quel sera le point d'appui sur lequel devra être fondé l'édifice de cette longue éducation? Une sage économie et un bon emploi du tems.

Trois conditions essentielles peuvent régler cet emploi.

1° Se demander, avant de parler ou d'agir : *à quoi cela est-il bon ? Cui bono ?* Cette question, qui doit présider à nos discours, à nos démarches, et les diriger vers un but déterminé, peut nous épargner une foule de fautes, d'actions irréfléchies, et une perte immense et déplorable d'un tems précieux que nous ne pourrions jamais retrouver. 2° Que chacun emploie, avant de se livrer au sommeil, ou à son lever, ces courts instans perdus pour la plupart des hommes, à se rendre un compte exact de ce qu'il a fait, dit, observé, recueilli dans la journée précédente; qu'il examine si l'emploi de ces vingt-quatre heures a été utile ou nuisible à sa santé, à son instruction, à ses progrès dans la vertu. 3° L'habitude salutaire de l'examen journalier pourrait n'être pas suivie avec persévérance : pour prévenir la négligence et le relâchement, on doit s'assujettir à en fixer le résultat sur un *mémorial,* où l'on consigne en quelques lignes les détails les plus importans qui ont occupé nos momens dans la journée, et pour ainsi dire, les variations de température dans notre *constitution physique, morale et intellectuelle.*

La pratique assidue de cette méthode procure nécessairement trois grands avantages : 1° La *santé* est moins sujette à se détériorer, du moins par notre faute. Or, presque toutes les maladies qui affligent l'homme, sont l'ouvrage de l'homme. Comme elles proviennent d'un mauvais emploi de son tems et de ses facultés, elles le punissent, en lui ravissant la disposition d'une portion considérable de ce tems qu'il a dissipé. 2° L'*âme* ne s'avilit point. Une vigilance continuelle la préserve de la contagion des vices, et de l'impression douloureuse des remords qui les suivent. 3° L'*esprit* contracte une habitude de méditation et de réflexion qui le tient toujours en haleine, et qui empêche ses facultés de tomber dans l'engourdissement, résultat inévitable de cette sorte d'apathie à laquelle il est naturellement enclin.

Aux trois conditions que nous venons d'exposer, l'auteur ajoute deux conditions accessoires, propres à servir de complément à la méthode, et à lui donner un nouveau degré d'utilité.

« La première est d'avoir, outre le *Mémorial* dont on a parlé, trois cahiers particuliers, ou un seul cahier divisé en trois *Comptes* distincts : dans chacun de ces *comptes ouverts*, seront consignés les développemens à donner à chacune de nos trois facultés, à mesure qu'il se présentera une observation utile, ou un article intéressant à écrire. » L'auteur propose aussi plusieurs autres *comptes* auxiliaires, que chacun peut adopter ou négliger à volonté, suivant les avantages qu'il croit pouvoir en retirer, et en proportion des loisirs que lui laissent ses travaux, sa profession et ses devoirs.

La seconde condition accessoire consiste à faire choix d'un ami sincère et éclairé, auquel on adresse, tous les six mois, ou du moins chaque année, le tableau fidèle de sa situation physique, morale et intellectuelle, en indiquant les causes de la marche progressive ou rétrograde, ou de l'état stationnaire de ses différentes facultés pendant cet intervalle.

On ne saurait méconnaître l'influence salutaire et les immenses avantages d'un semblable EXAMEN de sa *vie intérieure*, ou des sentimens, des penchans, des passions qui ont pu agiter ou seulement traverser l'âme, et de sa *vie extérieure*, ou des actions, des discours, des travaux, des écrits dont elle se compose, et des personnes, des lieux, des événemens, des circonstances qu'elle embrasse dans un tableau mobile et varié. L'auteur de l'*Essai sur l'emploi du tems* a été si pénétré de l'importance de cette méthode, et des résultats qu'elle procure, qu'après l'avoir lui-même exactement suivie pendant plusieurs années, il a disposé, pour en rendre l'application plus facile, deux *livrets pratiques*, publiés en 1811 et 1813, et traduits depuis, l'un en italien et

en allemand ; l'autre, seulement dans cette dernière langue.

Le premier de ces livrets, sous le titre d'AGENDA GÉNÉRAL, ou *Mémorial Portatif universel*, et *livret pratique d'emploi du tems*, comprend des *tablettes* utiles et commodes, pour six grandes divisions de la vie : A. *Mémorial de la vie courante et journalière*, où l'on inscrit en quelques lignes les principales actions, les occupations, les pensées de chaque jour, dirigées par un esprit d'ordre et de méthode qui les améliore et les multiplie.—B. Mémorial pour l'inscription des recettes et des dépenses, qui permet de conserver une grande régularité dans la *vie économique*, et qui tient toujours en garde contre le danger de faire des dettes ou de dissiper sa fortune. — C. Mémorial des personnes, ou de la *vie sociale*, qui conserve le souvenir des relations habituelles, choisies avec discernement et cultivées avec soin. — D. Mémorial de la *vie épistolaire*, qui présente le tableau abrégé des *lettres écrites* et des *lettres reçues*, dont on tient note pour en conserver la date, et même l'objet, exprimé en une seule ligne par quelques mots de recherche. — E. Mémorial bibliographique, destiné pour la *vie intellectuelle* et *littéraire*, sur lequel chacun inscrit, à son choix, les titres des meilleurs ouvrages, analogues à son genre d'instruction ou à ses travaux, qu'il veut se procurer, lire ou consulter. — F. Dépôt mnémonique, pour la *vie de la mémoire et de l'imagination*, qui a paru susceptible d'embrasser plusieurs subdivisions que chacun modifie à son gré, et dans lequel on a disposé des tables séparées pour quatre objets distincts : F [1]. *Souvenirs et Projets personnels*, relatifs à sa profession, à ses travaux particuliers, à sa famille, à ses affaires. — F [2]. *Souvenirs et Projets d'utilité publique*, rapportés à son pays, à l'humanité, aux inventions et aux découvertes, aux progrès des arts et des sciences, dont chaque homme doit suivre et observer la marche, dans la sphère qui lui est propre. — F [3]. *Tablettes*

*historiques*, pour l'inscription des *époques*, soit des *événemens publics* remarquables, soit des *circonstances domestiques et de famille*, dont on veut conserver la date. — F 4. *Tablettes Nécrologiques*, pour l'inscription des noms des parens, ou des amis qu'on a eu le malheur de perdre dans le cours de l'année, et des personnages publics, distingués ou célèbres, qui sont morts depuis peu.

« La réunion de ces différens comptes ouverts pour chacun des principaux élémens de la vie, forme une sorte de *livret d'ordre*, qui sert à régler et à connaître *la distribution et l'emploi de tous les jours de l'année*, à suivre toutes les *variations de son existence*, a fixer et à conserver les *résultats* qu'elle a pu laisser.

« La tenue complète de l'*agenda général* n'exige pas au-delà de *huit ou dix minutes par jour*, au moyen des tablettes qu'on a disposées, et sur lesquelles, excepté les deux *comptes ouverts* de la *vie courante* et de la *vie économique*, on n'a guère l'occasion d'écrire qu'à des intervalles plus ou moins éloignés.

« L'usage de ce livret, bien entendu et appliqué dans toutes ses parties, procure les trois avantages réunis : — de conserver les principaux résultats de sa *vie écoulée*, pour mettre à profit le *passé*; — de gouverner avec économie et sagesse, d'une manière également régulière, utile et agréable, son *existence actuelle*, pour mieux jouir du *présent*; — enfin, de régler d'avance, dans tout ce qui est essentiel et qui peut dépendre de soi, son *existence future*, pour se rendre, jusqu'à un certain point, maître de son *avenir*. — On peut ainsi obtenir une grande économie du *tems*, qui est l'étoffe dont la vie est faite; augmenter sa vie en valeur réelle, en durée, en étendue, en profondeur. »

Les lecteurs curieux d'approfondir cet important sujet, qui se rattache au grand art d'être heureux, art à la fois si

facile, sous l'empire de la sagesse et de la raison, mais rendu si difficile par l'ignorance, l'irréflexion et les écarts des passions, pourront consulter *l'instruction* pour la tenue de *l'Agenda général* (1), qui en expose, avec tous les développemens convenables, la destination et l'utilité.

Un second livret, sous le titre de *Biomètre*, ou *Mémorial Horaire*, et *thermomètre d'emploi du tems* (2), sert à indiquer le nombre des heures données chaque jour à chacune des divisions générales et particulières de la vie, considérée sous les quatre rapports physique, moral, intellectuel et social. Ce *Biomètre* est formé de tablettes tellement disposées qu'on peut y recueillir, *en une minute et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures*, les divers emplois et les principaux résultats de la vie pendant le même espace de tems.

Nous regrettons de ne pouvoir exposer ici la manière également simple, ingénieuse et analytique dont l'auteur a su rassembler, dans une suite de vingt-quatre tableaux pour les 365 jours de l'année, et d'un tableau récapitulatif en douze lignes, dont une pour chaque mois, tous les élémens et les emplois possibles de la vie humaine et sociale, en sorte qu'on peut résumer avec une précision admirable les résultats de chaque journée, comparer les journées entre elles sous les rapports de leurs divers emplois; recueillir exactement l'impression morale, *bonne, médiocre* ou *mauvaise* que chaque jour a laissée; enfin, examiner et surveiller sa conduite et sa

---

(1) Un vol. in-12, cartonné, 287 pages, avec tablettes. Au bureau de la *Revue;* et chez J. J. Paschoud, à Paris et à Genève. Prix, 5 fr. — Voyez, ci-dessus, *Revue Encyclopédique*, T. XII (1821), pag. 409-411.

(2) Un petit vol. in-12, cartonné. 88 pages, dont 50 en tableaux, précédées d'une instruction sur l'usage du *Biomètre*. Prix, 5 fr.; mêmes adresses.

vie avec une attention minutieuse, qui cependant n'oblige qu'à écrire par jour une seule ligne et quelques chiffres dans les colonnes de chaque tableau. La *Bibliothèque Britannique* de Genève, continuée avec tant de succès par ses habiles rédacteurs, sous le titre de *Bibliothèque Universelle*, a publié, dans le tems, un exposé assez complet des divisions qu'embrasse le *Biomètre*. (*Bibl. britann.* cahier d'octobre 1811. Division : LITTÉRATURE. *Philosophie morale ; Emploi du tems*. p. 162 et suiv.) M. Raymond, de Chambéry, a également donné une analyse détaillée du *Biomètre*, dans le *Magasin Encyclopédique* de M. Millin. (Cahier du mois de février 1815.)

Pour revenir à *l'essai théorique*, qui a précédé les deux *livrets pratiques*, nous dirons que le *Traité de l'emploi du tems* est complété par quelques appendices, placés en forme de *notes* à la fin du volume, et qui renferment des développemens d'un grand intérêt sur le même sujet. Nous avons surtout remarqué un long extrait des *Mémoires de Franklin*, dans lequel cet homme d'état, citoyen et philosophe, raconte avec simplicité par quels efforts successifs, par quels exercices constamment suivis, il acquit graduellement les habitudes, les connaissances et les vertus qui ont honoré sa vie, et qui lui ont assigné un rang distingué parmi les nobles fondateurs de l'indépendance américaine.

La traduction anglaise de l'ouvrage de M. Jullien se recommande par l'exactitude et la fidélité, autant qu'on peut appeler *fidèle* une version que son auteur veut faire passer pour un ouvrage original, et dans laquelle, pour atteindre ce but, il ne néglige pas les plus petits artifices. Ainsi, le traducteur anglais a grand soin de substituer, dans certains passages, le nom de l'ancienne *Bretagne* à celui de l'ancienne *Gaule*, et les rives de la *Tamise* aux bords de la *Seine* : non content d'avoir supprimé plusieurs notes, il conserve dans les autres des phrases entières de quelques auteurs français, dont il daigne rarement

citer les noms. La littérature anglaise a sans doute produit un assez grand nombre d'ouvrages utiles, qui ont répandu chez toutes les nations les lumières de la philosophie avec la gloire de leurs auteurs, pour n'avoir aucun besoin de s'attribuer des productions étrangères par des moyens si indignes d'elle.

L. Sausier.

Histoire d'Hérodote, *suivie de la* Vie d'Homère; *nouvelle traduction*, par A. F. Miot, ancien conseiller-d'état (1).

« Les premiers historiens des Grecs s'étaient bornés à tracer l'histoire d'une ville ou d'une nation ; tous ignoraient l'art de lier à la même chaîne les événemens qui intéressent les divers peuples de la terre, et de faire un tout régulier de tant de parties détachées. *Hérodote* eut le mérite de concevoir cette grande idée, et de l'exécuter. Il ouvrit aux yeux des Grecs les annales de l'univers connu, et leur offrit, sous un même point de vue, tout ce qui s'était passé de mémorable dans l'espace d'environ 240 ans. On vit alors, pour la première fois, une suite de tableaux qui, placés les uns auprès des autres, n'en devenaient que plus effrayans.... Mais la main qui peignit ces tableaux, sut tellement en adoucir l'horreur par les charmes du coloris et par des images agréables ; aux beautés de l'ordonnance, elle joignit tant de grâces, d'harmonie et de variété ; elle excita si souvent cette douce sensibilité qui se réjouit du bien et s'afflige du mal, que son ouvrage fut regardé comme une des plus belles productions de l'esprit humain. »

(1) Paris, 1822. Trois vol. in-8°, avec une carte et des tables de matières pour chaque volume. Firmin Didot, père et fils, rue Jacob, n° 24.

Tel est le magnifique éloge que l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* fait d'Hérodote, d'après Denys d'Halicarnasse, dans son jugement sur Thucydide.

Nous sommes loin des tems dont nous entretient Hérodote, et cependant quel intérêt ne prenons-nous pas en lisant leur histoire?

L'origine des Pelasges et des *Hellènes*, de ces derniers surtout, qui, faibles dans leur origine, donnèrent dans la suite, comme les plus avancés dans la civilisation, leur nom à tous les autres peuples de la Grèce, et dont les descendans, si long-tems asservis, font aujourd'hui de si nobles efforts pour reconquérir leur indépendance et reprendre leur rang parmi les nations; la nomenclature des villes fondées par les Ioniens, au nombre desquelles nous retrouvons encore cette malheureuse Chio, jadis si florissante, aujourd'hui veuve de sa gloire, de son commerce, et pleurant inconsolable sur ses enfans qui ne sont plus; la richesse des rois de Lydie; la prise de Sardes, leur capitale, et les triomphes de Cyrus; les malheurs qui menacent les Grecs, alliés de Crésus; les Phocéens, qui, ne pouvant supporter l'idée de la servitude, n'y échappent qu'en fuyant sur leurs vaisseaux, avec leurs femmes, leurs enfans et les images de leurs dieux, et semblent avoir légué leur exemple aux Parganiotes de nos jours : tous ces faits nous apprennent les vicissitudes des empires et des peuples, et nous révèlent une partie des secrets que tient enfermés notre avenir. On y voit, comme le remarque encore l'abbé Barthélemy, les nations toujours inquiètes et en mouvement, quoique jalouses de leur repos; désunies par l'intérêt, et rapprochées par la guerre; soupirant pour la liberté, et gémissant sous la tyrannie; partout le crime triomphant, et la vertu poursuivie; la terre abreuvée de sang, et l'empire de la destruction établi d'un bout du monde à l'autre.

On peut aussi distinguer, dans Hérodote, parmi une foule

d'événemens importans, le supplice préparé pour Crésus, la mort de Cyrus, la description de l'Égypte, les derniers momens de Cambyse, la conspiration contre les Mages, l'expédition de Darius en Scythie, les discours tenus dans le conseil rassemblé par Xerxès, pour délibérer sur le projet de porter la guerre dans la Grèce; ceux d'Artabane, quand l'armée des Perses arrive au bord de l'Hellespont, etc. « Mais, qui pourrait surtout, comme le dit M. Miot, dont nous aimons à faire connaître le style le plus tôt possible, ne pas admirer la fin du 8e livre? Il serait difficile de trouver, dans les écrivains anciens, un morceau plus éloquent. La beauté et l'adresse des discours qu'Hérodote place dans la bouche des personnages qu'il met en scène, sont au-dessus de tout éloge. Jamais on n'a prêté à la séduction un langage plus insinuant, et de plus nobles accens à la liberté et à l'indépendance. Il nous semble assister à cette audience solennelle que les Athéniens donnent aux envoyés des Perses. Nous voyons, d'un côté, l'agent de Mardonius, caressant et le sourire sur les lèvres; de l'autre, les Lacédémoniens, sombres, silencieux, inquiets de l'effet que vont produire les offres de Xerxès; au milieu, les Athéniens, affermis d'avance dans leurs résolutions, et fiers de l'influence qu'elles vont avoir sur les destinées de la Grèce entière. »

Ce qui nous paraît particulièrement remarquable dans Hérodote, ce sont les discours tenus après la conspiration contre les Mages, sur le parti à prendre à l'égard de la souveraineté. Quelques-uns de ces discours, observe Hérodote, dans la bouche des Perses, peuvent paraître incroyables à des Grecs, et c'est dans ce sens que les Grecs, qui se considéraient comme les maîtres des autres nations en politique, pouvaient trouver incroyable que des Perses, esclaves du grand roi, en aient tant appris dans une science qu'ils leur supposaient tout-à-fait inconnue. Mais Hérodote n'en assure pas moins

que les discours ont été tenus, tels qu'il va les rapporter. Que ces discours, au surplus, soient des personnages auxquels on les attribue ou de l'historien, on peut s'étonner d'y rencontrer une discussion, sur la nature des gouvernemens, aussi netto et aussi profonde, et qui ferait croire, par quelques traits, que le système représentatif, trouvé dans les bois de la Germanie, selon Montesquieu, et dont les Anglais font honneur à Locke, avait été aperçu déjà par les anciens.

En rendant compte maintenant de la nouvelle traduction française d'Hérodote, nous devons faire connaître les motifs qui ont déterminé M. Miot à l'entreprendre, et c'est lui-même qui nous l'explique.

« La traduction que M. Larcher a publiée, à la fin du siècle dernier, était, sans doute, un service rendu à la littérature, après l'informe essai de Du Ryer; mais si les volumineux accessoires qui l'accompagnent, la firent toujours estimer comme le monument d'un grand travail qui a rempli la vie entière d'un savant infatigable, c'est justement ce genre de mérite, l'appareil philologique, le grand nombre de recherches diffuses, sous lesquelles le texte d'Hérodote est, en quelque sorte, étouffé dans cette traduction, qui l'ont rendue d'un usage incommode et fatigant. On croirait, en la lisant, que M. Larcher était moins jaloux de faire connaître à des Français le plus ancien des historiens grecs dont les ouvrages nous sont parvenus, que d'avoir l'occasion de déployer une érudition à laquelle il n'a voulu mettre aucun frein; et il semble avoir trop oublié qu'une traduction doit être faite pour ceux qui ignorent la langue de l'original, et non pas pour ceux qui la savent. Aussi, les lecteurs les plus intrépides, lorsqu'ils n'avaient pas pris pour l'objet particulier de leurs études la science que professait M. Larcher, reculaient tous devant cette masse effrayante de commentaires, et cherchaient avec peine quelques traces du talent propre de l'historien,

dans une version presque toujours sèche, où chaque mot ne paraît être introduit que pour amener une note. »

Ce jugement sur les défauts de la traduction de M. Larcher est exprimé avec une franche vérité, mais avec une louable modération, et M. Miot a été bien inspiré en s'occupant à nous faire voir Hérodote tel qu'il est, avec ses qualités ou ses imperfections. Il nous développe, dans une préface, les principes qu'il a suivis pour la traduction, et le but qu'il s'est proposé, dans les notes qui l'accompagnent. Les règles qu'il s'est prescrites nous paraissent bonnes, et il les a fidèlement appliquées. Il était impossible, comme l'observe M. Miot, d'offrir un écrivain aussi ancien qu'Hérodote à un lecteur français, sans lui en faciliter l'intelligence complète, toutes les fois qu'il est question de mœurs et d'usages qui ne nous sont pas familiers. Quelques notes étaient donc nécessaires pour procurer cette intelligence, et prévenir de pénibles recherches. L'auteur a réduit, autant que possible, celles qui n'ont que ce genre d'éclaircissement pour objet, et il les a rédigées avec une extrême concision. Mais la lecture d'Hérodote doit aussi réveiller, dans l'esprit du lecteur, le désir de juger jusqu'à quel point les connaissances qu'il déploie sur tant d'objets divers, et les descriptions qu'il nous donne des productions de l'art ou de la nature, sont justes et en harmonie avec ce que les modernes savent aujourd'hui sur le même sujet. M. Miot a cherché à satisfaire une aussi raisonnable curiosité. D'autres notes (et celles-là forment le plus grand nombre) ont donc été consacrées à établir une sorte de parallèle entre l'état des connaissances humaines, à l'époque où Hérodote écrivait, et ce qu'elles sont aujourd'hui. Nous pouvons assurer que M. Miot a rempli cette tâche dans toute son étendue ; et il reconnaît noblement le secours dont il a été aidé par plusieurs savans distingués, parmi lesquels nous nous honorons de compter quelques-uns de nos collaborateurs. Plusieurs de ces notes,

qui concernent des points de doctrine ou de philologie, sont de véritables dissertations et de petits traités. Nous avons particulièrement remarqué la note 54 du livre second, dans laquelle les idées des Égyptiens, sur *la connaissance de l'âme*, sont parfaitement appréciées.

Mais, si Hérodote fut appelé *le Père de l'histoire*, il a aussi été surnommé l'historien du mensonge, et l'amour des anciens Grecs pour le merveilleux ridicule ne l'excuserait pas, s'il s'était toujours montré lui-même crédule à ses fables; mais il est juste de reconnaître que souvent aussi il les raconte en sceptique : il les donne pour ce qu'elles valent. On peut toujours sourire aux récits de la descente du roi Rhampsinite aux enfers, où il joue aux dés avec Cérès; de Crésus sauvé des flammes du bûcher par la protection d'Apollon; de la jument qui avait engendré un lièvre, présageant la prompte fuite et le retour, en courant, au même lieu d'où elle partait, de l'armée si pompeuse et si magnifique de Xerxès; et surtout de la longue barbe qui croissait à la prêtresse de Minerve, chez les Pédasiens, toutes les fois qu'ils étaient menacés de quelque malheur; ainsi que de plusieurs autres prodiges de cette espèce. Mais M. Miot prend à tâche, dans ses notes, de venger Hérodote sur d'autres points principaux, du double reproche de crédulité et de mensonge, et l'on sera étonné de la foule de faits observés par cet historien qui furent dans l'origine regardés comme fabuleux, mais dont les voyages modernes, et surtout notre mémorable expédition en Égypte et en Syrie, ont démontré l'existence. M. Miot apporte toujours, dans ses remarques sur l'histoire d'Hérodote, cette sagacité de discernement qui sait repousser l'exagération, se défendre du merveilleux, rejeter l'invraisemblable, et n'admettre pour vrai que ce qui peut être avoué par la raison. Toutes ses explications sont réglées par la critique la plus judicieuse; et, lorsqu'il se décide entre deux opinions, il adopte toujours celle

qui s'accorde le mieux avec la philosophie et la morale.

Peut-être s'est-il mis une seule fois un peu en contradiction avec ces principes. On se rappelle combien la narration d'Hérodote sur la prostitution obligée des femmes de Babylone en l'honneur de la déesse Mylitta, a excité les doutes philosophiques de Voltaire, et ses sarcasmes injurieux contre le *savant de Dijon;* mais l'austère *Larcher* a soutenu la vérité historique de cette coutume honteuse, et M. Miot semble adopter aussi cette opinion, dans la note 61 du Livre Ier, dans laquelle il rappelle, après Voltaire, le droit de *prélibation*, de *marquette*, de *jambage* et de *cuissage* du gouvernement féodal. Outre l'autorité de ces abus infâmes, plus rapprochés de nous, et dont un Hérodote à venir pourrait douter à son tour, ce n'eût pas été non plus la première fois que les religions, ou plutôt les superstitions, auraient contraint leurs sectateurs à des actes contraires à la morale universelle, et c'est ainsi que le vrai quelquefois peut n'être pas vraisemblable.

La diction de M. Miot, toujours ferme et brillante, correcte et facile, laisse à peine rencontrer comme des taches légères, dans 3 volumes in-8°, une expression douteuse ou mal appliquée. Simple comme son modèle, il sait, comme il l'a dit d'Hérodote, quitter avec lui, lorsque les tableaux à tracer l'exigent, les crayons ordinaires de l'histoire, pour saisir les pinceaux de la poésie. Nous pourrions, pour faire juger la manière du traducteur, citer les discours de la fin du VIIIe Livre, qu'il indique comme les passages les plus éloquens d'Hérodote; mais Hérodote et son traducteur sont riches de plusieurs autres narrations, et nous préférerions transcrire, si l'espace nous en était réservé, quelques fragmens du dénombrement de l'armée de Xerxès. On a souvent voulu établir une comparaison entre Homère et Hérodote; mais, sans voir dans l'historien un émule du poète, nous

croyons que, s'il est quelques passages dans Hérodote qui rappellent Homère, sans doute la description simple et animée de l'armée de Xerxès et des peuples qui la composaient, est de ce nombre et peut paraître imitée du dénombrement et de la revue de l'armée d'Agamemnon.

Connaissant trop imparfaitement la belle langue dans laquelle Hérodote a écrit, nous ne hasarderons aucune opinion sur la fidélité de la traduction; mais M. Miot nous apprend que le célèbre auteur de la *Chronologie d'Hérodote* a eu le tems, avant sa mort, d'accueillir son ouvrage, et c'est à l'abri du suffrage de M. de Volney que nous nous récusons. L'auteur du *Voyage en Égypte et en Syrie* avait même témoigné l'intention de rendre compte de l'ouvrage de M. Miot, dans la *Revue*; mais telles ont été ses destinées, que c'est une Notice nécrologique sur ce respectable savant qui a remplacé dans notre recueil l'article dont il devait l'enrichir.

L'*Histoire d'Hérodote* est suivie de la *Vie d'Homère*, attribuée à Hérodote, et d'une *Notice biographique sur Hérodote*, par le traducteur. L'ouvrage se termine par un *Index géographique* de noms, de lieux ou de peuples mentionnés par Hérodote, une *Table générale des matières*, et une *Carte pour l'Histoire d'Hérodote*, coloriée, très-bien gravée par J. B. Tardieu. L'édition est digne des presses de M. Firmin Didot, et toutes les parties en ont été parfaitement exécutées. Enfin, cette nouvelle traduction d'Hérodote, dont l'élégance et la pureté ne laissent rien perdre des naïves beautés de l'original, et qui a été jusque dans ses accessoires si bien soignée par l'auteur, place M. Miot au nombre des philologues les plus distingués, et elle sera lue avec utilité, non-seulement par les savans, mais avec profit et avec un grand intérêt par tous les gens du monde.

PARENT-RÉAL.

Recueil des historiens de France, Tome xiv, *contenant la suite des* Monumens des trois règnes de Philippe i, Louis vi, et Louis vii, *de l'an* 1060 *à l'an* 1180, par M. J. J. Brial, *ancien religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur* (1).

Dans notre 47e cahier (novembre 1822. — Tom. XVI, pag. 267), nous avons inséré un premier article sur le grand *Recueil des historiens de France*, que les religieux de la congrégation de Saint-Maur avaient entrepris aux frais de l'état. Nous nous proposions d'abord de faire connaître seulement le plan général de cette collection volumineuse, ou les règles que les RR. PP. bénédictins s'étaient imposées, sous la direction du chancelier de France, pour rassembler tous les monumens historiques de la nation. Dans cette entreprise, où se réunissaient toute la magnificence des rois et toute la patience des moines, nous avons signalé cependant quelques défauts résultant du plan général, et quelques inconvéniens qu'entraînait pour les érudits l'ordre qu'on y avait suivi.

Nous sentons néanmoins que nous mériterions d'être accusés d'une légèreté bien présomptueuse, si nous prétendions avoir rendu compte, en dix-huit pages, d'un ouvrage qui compte déjà 18 volumes in-folio; d'un ouvrage auquel ont concouru des savans du premier ordre, et qu'on peut considérer comme le fruit des plus doctes recherches des érudits français, pendant quatre-vingts ans. Il nous semble, au con-

(1) Paris, 1806, un vol. in-fol., pag. cxx et 870. — Il a paru en tout, jusqu'à présent, 18 vol. in-fol. de cette collection. Prix, 30 fr. le volume; grand papier, 60 fr. L'ouvrage entier se trouve chez Arth. Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23, ainsi que les 17 vol. in-fol. des *Ordonnances des rois de France*, au même prix.

traire, qu'un journal qui porte le titre d'*Encyclopédique*, est plus particulièrement appelé à faire connaître au public un monument qui lui-même est encyclopédique par sa nature, un ouvrage entrepris dans le but de compléter à lui seul l'éducation historique des Français. Le corps des historiens nationaux occupe une place distinguée dans toute bibliothéque destinée à favoriser les études sérieuses. Nous croyons cependant qu'il est en général fort peu lu. Quelques lettrés le consultent, au moyen des tables qui permettent d'arriver facilement et sans étude à une apparente érudition; mais combien est petit le nombre de ceux qui cherchent de bonne foi à le connaître! Nous ne nous flattons point de rendre ce nombre plus grand; mais il nous semble que les Français doivent tout au moins posséder l'inventaire de leurs richesses nationales; ils doivent se familiariser avec le nom, avec le caractère propre de chacun de leurs historiens fondamentaux. Le grand nombre, parmi les hommes de lettres eux-mêmes, est forcé de se dispenser d'une étude à laquelle une vie entière ne suffirait point; mais il faut qu'au nom seul d'un de leurs anciens auteurs, ils sachent à peu près quelle confiance ils doivent accorder à son témoignage; et, s'ils se trouvent appelés à éclaircir un fait historique, il faut qu'ils sachent où ils doivent chercher des preuves, et comment ils doivent les apprécier.

Nous nous proposons, en conséquence, de passer successivement en revue les volumes du RECUEIL DES HISTORIENS DE FRANCE qui ont été publiés dans ce siècle, et nous chercherons ainsi à les faire connaître, chacun à son tour, à nos lecteurs. Nous ne remonterons point au-delà de l'année 1806, où fut publié le QUATORZIÈME. Pendant vingt ans, cette entreprise royale avait été suspendue par la révolution; les journaux du tems avaient annoncé au monde savant les volumes qui avaient été publiés, avant cette grande crise nationale. Le

public est en possession de ces volumes ; et, depuis long-tems, ils ne nous appartiennent plus. Peut-être même trouvera-t-on que nous abusons de la juridiction que l'usage semble abandonner aux ouvrages périodiques, en traitant comme une nouveauté un livre qui a paru, il y a déjà dix-sept ans. Nous prions cependant qu'on veuille bien considérer, d'abord, qu'il s'agit d'un in-folio de 1000 pages, dans une langue savante, et sur un sujet qui n'a rien d'entraînant : ce volume seul contient plus de matières que dix gros vol. in-octavo. Il ne serait pas juste d'exiger d'un journaliste qu'il le lût, comme il pourrait faire un ouvrage scientifique ordinaire ; nous demandons ensuite qu'on veuille bien faire attention que ce volume est tellement lié avec les deux suivans, qu'on devait être tenté d'attendre pour l'analyser la publication du dernier de ceux-ci, c'est-à-dire, l'année 1813. Enfin, nous confesserons franchement que, quelque sentiment que nous ayons du devoir imposé à notre *Revue*, de rendre compte d'une production aussi importante, nous nous serions laissé effrayer par la difficulté de cette tâche, si l'auteur de cet article n'avait pas dû faire une étude approfondie, pour son propre compte, de chacun des volumes de ce formidable recueil. Il leur a consacré de longues années d'un travail journalier, pour écrire l'*Histoire des Français*, et c'est ce travail immense qui seul lui a donné quelque droit de juger ces érudits si patiens, si infatigables, qu'il se plaît à reconnaître pour ses maîtres... (1).

Nous avons dit que le tome XIV^e du *Recueil des historiens* était lié aux deux tomes qui l'ont suivi ; il l'était également

---

(1) Les tomes IV, V, et VI, de l'*Histoire des Français* de M. de Sismondi, seront mis en vente au mois de mai prochain, par MM. Treuttel et Würtz, à Paris. Ils contiennent la troisième partie, intitulée : *La France confédérée sous le régime féodal*, de l'an 987 à l'an 1226. Cette période répond aux huit premiers règnes des Capétiens.

à ceux qui l'ont précédé. En effet, les religieux bénédictins, ses éditeurs, après avoir consacré le tome X^e au règne de Robert, et le tome XI^e à celui de Henri I, s'aperçurent qu'ils avaient ainsi trop morcelé toutes leurs chroniques, qu'ils avaient ôté toute liaison aux fragmens si courts qu'ils réunissaient. Ils résolurent donc de ne traiter que comme une seule période de cent vingt années, les trois règnes de Philippe I, Louis VI, et Louis VII, de l'an 1060 à l'an 1180. Ils consacrèrent cinq volumes à tous les monumens historiques qui appartiennent à ces cent vingt années. De ces cinq volumes, les tomes XII et XIII, publiés en 1781 et 1786, contiennent les *Chroniques* proprement dites : le tome XIV^e, publié en 1806, contient les *Vies des Saints* et partie du recueil des *Lettres;* les tomes XV et XVI, publiés en 1808 et 1813, complètent le recueil des *Lettres historiques*.

D'après cette division des monumens appartenant à ces trois règnes, on voit que l'histoire politique, ou l'enchaînement des événemens, ne doit point, dans ce moment, être l'objet de notre examen. Ceux qui, avant la révolution, rendirent compte successivement de la publication des volumes XII et XIII, purent chercher à faire comprendre, d'après les chroniques réunies sous leurs yeux, quelle fut la vraie marche des affaires nationales durant ces cent vingt années, quels furent les écrivains les plus à portée de voir les faits ou de juger les caractères; quelle part il faut faire à leurs préjugés ou à leurs passions, avant d'admettre leur témoignage. Pour nous, en rendant compte, soit de ce volume, soit des deux suivans, nous n'avons à étudier ou à exposer que l'état domestique et intérieur de la France, les mœurs privées des Français, les progrès de leurs opinions, de leurs études, les changemens survenus dans les relations des classes diverses. C'est là, en effet, ce que nous devons nous attendre à trouver dans un recueil des *Vies des Saints*, considérés seulement comme hommes

privés, ou dans un recueil de *lettres*, pour la plupart familières, quoique écrites par des personnages puissans. Quant aux *lettres*, celles qui sont contenues dans le tome XIV, appartiennent presque toutes à la fin du XI^e siècle, ou au règne de Philippe I. C'est aussi principalement à ce tems-là que nous limiterons nos observations.

La période de cent vingt années, à laquelle les RR. PP. Bénédictins ont consacré ces cinq volumes, peut être considérée comme une des plus importantes dans l'histoire de la civilisation du monde. Déjà, depuis quelque tems, les grands fléaux qui avaient affligé la France sous les Carlovingiens, étaient suspendus. On ne voyait plus les Normands, dans leurs barques découvertes, braver les tempêtes du Nord, remonter les rivières presque jusqu'à leur source, surprendre les villes que le gouvernement ne songeait point à défendre, incendier les villages, égorger les paysans, entasser sur leurs bateaux tout le butin dont ils avaient pu se charger, et compter, parmi leurs trophées, toutes les larmes qu'ils avaient coûtées aux mères françaises. On ne voyait plus des nuées de Hongrois arriver inopinément, tantôt en Bourgogne et en Lorraine, tantôt jusqu'en Provence et en Languedoc, sur leurs petits chevaux tartares, un arc en travers sur les épaules, une petite lance à la main, et leur doliman recouvert de lames de corne; les enfans ne s'effrayaient plus de leur figure à demi humaine, et les prêtres ne recherchaient plus si ces fils prétendus d'un diable et d'une femme sauvage, étaient désignés dans l'Écriture par les noms de Gog et Magog. Le Midi ne tremblait plus devant les armes victorieuses des Musulmans; le Chalife de l'Occident ne faisait plus partir de Cordoue ses émirs, avec la commission de porter aux infidèles, d'une main l'Alcoran, de l'autre, la flamme et le fer. Le passage de leurs armées n'était plus marqué par l'incendie des cabanes, des moissons, des forêts, et par le massacre de

toute la population ; le fanatisme des Ommiades commençait enfin à faire place aux arts de la paix.

Le caractère de l'époque nouvelle, c'était le développement qu'avaient acquis la force individuelle et la défense locale. Sous les Carlovingiens, toutes les frontières étaient ouvertes, toutes les provinces étaient désarmées, toute la nation était frappée de terreur, tous les individus se croyaient sans moyens de résistance. Sous les premiers Capétiens, au contraire, le chevalier, revêtu de son armure de fer, se croyait invulnérable ; son cheval n'était pas moins que lui défendu, au milieu de la mêlée, contre les épées et les javelots ; sa demeure était impénétrable ; la maison de tout gentilhomme s'était changée en forteresse.

Nous trouvons dans ce XIV^e volume, p. 239, une description faite par Jean de Colmien, dans la vie du bienheureux Jean, évêque de Térouanne, de ces châteaux dont la France se hérissait, et qui devaient changer en même tems et le caractère national, et le gouvernement monarchique. La voici :

« C'est l'usage, en effet, de nos jours, pour les hommes les plus riches et les plus nobles, ou pour ceux qui, par conséquent, consacrent le plus exclusivement leur tems à satisfaire leurs haines privées par le carnage, de se procurer avant tout une retraite où ils puissent se mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis, combattre leurs égaux avec avantage, et retenir dans les fers ceux qui se sont trouvés les plus faibles. Ils élèvent, aussi haut qu'il leur est possible, un monticule de terre transportée ( l'auteur parle d'un pays de plaine). Ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable, et d'une effrayante profondeur. Sur le bord intérieur du fossé, ils plantent une palissade de pièces de bois équarries, et fortement liées entre elles, qui équivaut à un mur ; s'il leur est possible, ils soutiennent cette palissade par des tours élevées de place en place. Au milieu de ce monticule, ils bâtissent

une maison, ou plutôt une citadelle, d'où la vue se porte de tous les côtés également. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par le pont, qui, jeté sur le fossé, et porté sur des piliers accouplés, part du point le plus bas au-delà du fossé et s'élève graduellement, jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison, d'où le maître le domine tout entier. »

On comprend que cette construction des citadelles de Flandre faisait place, dans les pays montueux, à des donjons d'une autre nature; leurs fortes et épaisses murailles couronnaient les précipices; on ne pouvait en approcher que par des routes étroites et tortueuses, toujours exposées aux projectiles des créneaux, ou par des galeries couvertes et obscures. S'il y avait une plate-forme devant la porte, l'assaillant pouvait y être accablé par un ennemi invisible sous les pierres toujours amoncelées au haut des murailles. Des fossés pleins d'eau, des ponts-levis, des herses tombantes derrière la porte, en rendaient de mille manières l'abord difficile et dangereux. Tout le travail des artistes les plus ingénieux avait été, dans ce siècle, consacré à donner l'avantage à la force personnelle des riches sur celle d'une multitude désarmée. Le gentilhomme, dans son château, osait braver des milliers d'ennemis; en rase campagne, sur son cheval de bataille, et revêtu de son armure de fer, il bravait également la rage impuissante de tous ses vassaux.

L'objet principal de ces fortifications privées, celui pour lequel Louis-le-Bègue avait le premier permis de les construire, avait été d'arrêter les incursions de ces Normands, de ces Hongrois, auxquels la France avait été si long-tems en proie. Cet objet avait été pleinement atteint; aucune bande de ces peuples errans n'aurait plus osé se répandre dans des pays hérissés de forteresses, et où tous les vivres, à l'annonce du moindre danger, étaient mis en sûreté dans des retraites

inaccessibles. Mais, un second effet suivit immédiatement celui-là. Quand les barons se trouvèrent hors de toute atteinte dans leurs châteaux ; quand ils sentirent que, derrière ces fortifications nouvelles, ils pouvaient, avec un petit nombre de sergens d'armes, braver toutes les forces qu'il était possible de rassembler contre eux, le lien social entre les Français fut brisé ; l'autorité nationale et l'autorité royale furent également anéanties. Chacun connaît l'existence des capitulaires de Charlemagne et de ses premiers successeurs, des assemblées du Champ-de-Mars, où les chefs de la nation exerçaient le pouvoir législatif et réglaient ses finances : de telles assemblées cessèrent presque immédiatement après la permission donnée aux gentilshommes de fortifier leurs châteaux. Que signifiaient, en effet, désormais, des lois auxquelles ils étaient maîtres de ne point obéir, des impôts qu'ils étaient déterminés à ne point payer? L'autorité royale se trouva aussi complétement anéantie que celle du Champ-de-Mars ; il n'y eut plus d'armée qui voulût se rassembler à la voix du monarque ; plus de messagers royaux, *missi dominici*, qui visitassent les provinces ; plus de protection possible pour aucun ordre du peuple, plus de justice, plus de monnaie nationale, plus de commerce, plus de communication entre les provinces.

Les barons, fortifiés dans leurs châteaux, ne se bornèrent point à y chercher un appui pour braver les ordres de leurs supérieurs ou les menaces de leurs ennemis. Leurs passions, leur cupidité, leur mépris de toute justice, les engagèrent bientôt à tirer de leurs forteresses un parti qu'ils jugeaient plus avantageux encore : ils y rassemblèrent un petit nombre de brigands. A leur tête, ils se mettaient en embuscade sur les grands chemins, ils fondaient sur les passagers, ils attaquaient de préférence les pélerins, les prélats et les marchands, qu'ils supposaient porter avec eux de plus grandes richesses ; ils les

dépouillaient, et le plus souvent ils les conduisaient ensuite dans leurs donjons, pour tirer d'eux, par la torture, des rançons considérables. Les exemples de ces brigandages des gentilshommes sont fréquens dans le volume que nous avons sous les yeux. L'histoire de la fondation du couvent de Charité-sur-Loire, nous montre combien toute cette contrée était infestée par les bandits que tenait à ses gages Renaud de la Marche, un des premiers barons du comte de Nevers (pag. 42 et suivantes). Dans le livre des miracles de saint Marculfe, nous trouvons des détails plus révoltans sur les voleries de Thomas de Marne, fils du sire de Coucy, qui joignait à la cupidité d'un voleur de grand chemin, la recherche d'une exécrable jouissance dans les supplices de ses captifs (p. 115). Henri Huntindon, dans sa lettre sur le mépris du monde (pag. 266), ajoute de nouveaux traits au portrait effrayant de Thomas de Marne, dont la dissolution égalait la cruauté.

Ce ne sont point encore là, cependant, les plus illustres parmi ceux qui, à cette époque, exerçaient le brigandage. Le pape Grégoire VII, dans deux lettres insérées p. 582 et 586 de ce volume, nous en dénonce un d'un rang plus élevé. La première, où ce pape fait le tableau du royaume sous le règne de Philippe I, mérite que nous la fassions connaître par un plus long extrait. Grégoire VII, également célèbre sous ce nom, et sous celui de moine Hildebrand, était, quoique Italien, à portée de connaître parfaitement la France. Il avait achevé son éducation au couvent de Cluny, en Bourgogne; il y avait vécu, avant l'an 1050, dans l'intimité de saint Odilon. Il avait parcouru toutes les Gaules à plusieurs reprises; son esprit, remarquablement pénétrant, donne plus de valeur à ses observations; ses fonctions éminentes lui faisaient recueillir les rapports les plus fidèles; son caractère inflexible, autant que sa puissance suprême, l'avaient accoutumé à ne rien ménager.

« Un long espace de tems, » dit-il dans sa lettre circulaire aux archevêques et aux évêques de France, au mois de novembre 1074, « s'est déjà écoulé depuis que le royaume de France, autrefois si fameux et si puissant, a commencé à voir décliner sa gloire, et à perdre les marques de toutes les vertus, tandis que les mauvaises mœurs s'y accroissent. Mais, dans ces derniers tems, nous avons vu tomber son honneur et toute apparence de décence; car, les lois y étant négligées, et toute justice foulée aux pieds, tout ce qu'on saurait faire de honteux, de cruel, de misérable, d'intolérable, s'y fait impunément, et y a même passé en habitude, par une longue licence. Depuis un certain nombre d'années, la puissance royale ayant perdu toute vigueur parmi vous, et aucune loi, aucune autorité ne pouvant empêcher ou punir les injures, les ennemis ont commencé à combattre entre eux de toutes leurs forces, comme s'ils ne faisaient que se conformer au droit des gens, et ils rassemblent ouvertement des armes et des troupes pour se venger. Si de tels usages ont multiplié dans votre patrie les meurtres, les incendies et tous les fléaux de la guerre, on peut s'en affliger sans doute, mais on ne saurait s'en étonner. Bien plus, aujourd'hui, une méchanceté nouvelle les ayant atteints comme une peste, ils commencent à commettre des forfaits exécrables, et horribles à redire, sans que personne les y pousse. Ils ne s'arrêtent devant aucun respect ou divin ou humain; ils regardent comme rien les parjures, les sacriléges, les incestes, les trahisons; et, ce qu'on ne voit nulle part ailleurs sur la terre, les citoyens, les proches, les frères s'arrêtent réciproquement par cupidité; le plus fort arrache à son captif tous ses biens par des tortures, et lui laisse terminer sa vie dans une extrême misère. Les pélerins qui se rendent aux portes du tombeau des saints apôtres, ou qui en reviennent, sont saisis par ceux qui en prennent la fantaisie, jetés dans des prisons, soumis à des tourmens plus cruels que

les païens eux-mêmes n'en sauraient inventer, jusqu'à ce que, pour se racheter, ils aient donné, souvent, plus même qu'ils ne possèdent. C'est votre roi, ou bien plutôt votre tyran, qui, à la persuasion du diable, est l'origine et la cause de toutes ces calamités. Il a souillé toute sa jeunesse par les crimes et les infamies; aussi faible que misérable, il porte inutilement les rênes du royaume dont il s'est chargé, et non-seulement il abandonne à tous les crimes le peuple qui lui est soumis, en relâchant les liens de l'obéissance, il l'excite encore par l'exemple de ses goûts et de ses actions, dans tout ce qu'il n'est pas permis de faire, ni même de dire. Il ne lui suffit point d'avoir mérité la colère de Dieu, par le pillage des églises, par les adultères, par des rapines détestables, par des parjures, et par des fraudes de tout genre que nous lui avons reprochées à plusieurs reprises; il vient, à la manière d'un brigand, d'enlever des sommes énormes à des marchands, qui, de toutes les parties de la terre, se rendaient à je ne sais quelle foire en France. Dans les fables mêmes, on n'avait raconté rien de semblable d'un roi; lui qui devait être le défenseur des lois et de la justice, en a été le plus grand contempteur. Il a agi de sorte que ses forfaits ne se sont pas renfermés dans les bornes du royaume qui lui est confié, mais que, pour sa confusion, la connaissance s'en répand en tous lieux.»

Si l'on était disposé à croire que l'acte de brigandage reproché par Grégoire VII à Philippe Ier, est un fait isolé, sans rapport avec le reste du caractère de ce monarque, cette supposition serait démentie par l'histoire des miracles de Saint-Germain (pag. 24) : « Le grand roi des Français, fils du roi Henri, nous dit l'agiographe, étant jeune et crédule, cédait aux conseils de ses flatteurs. Il entra d'une manière fort irrévérente dans la basilique de Saint-Germain près de Paris, dans l'intention de pourvoir à ses désirs ou à ses voluptés, au

moyen des trésors de l'église, que le roi Childebert y avait rassemblés en l'honneur de cette maison de Dieu. Il ordonna qu'une croix d'or, qui était placée derrière l'autel de Saint-Vincent, fût descendue à terre, et il se mettait en devoir d'en arracher l'or et les pierres précieuses, pour les distribuer à ses satellites..... Mais, tandis que les moines avaient posé à terre les châsses des Saints, et qu'ils invoquaient la protection de Dieu par leurs gémissemens, un nuage envoyé du Saint des saints couvrit toute l'église, et le roi frappé de terreur se désista de son entreprise. »

Le nom seul d'Hildebrand rappelle le souvenir de la monarchie temporelle des papes, du pouvoir absolu de l'église, du profond respect auquel les laïques étaient réduits vis-à-vis des prêtres, de la domination d'une superstition craintive sur toutes les consciences. Il ne faut pas croire cependant que cette terreur dont le clergé avait réussi à frapper les laïques, que ce triomphe non disputé du christianisme ou de la puissance pontificale, servît de sauvegarde aux prêtres eux-mêmes ou aux lieux saints. Le même Grégoire VII écrivit, le 30 janvier 1080 (T. XIV, p. 643), à Thierry, évêque de Verdun, une lettre où nous trouvons ces paroles : « Nous venons d'apprendre la rude calamité qu'a éprouvée tout récemment notre frère Henri, évêque de Liége. Il se rendait à Rome, pour se prosterner aux portes des sanctuaires des saints apôtres, lorsque, la veille même de Noël, le comte Arnoul de Chisny et de Givet l'a surpris, l'a depouillé de tout ce qu'il portait de précieux sur lui, et, pour comble d'iniquité, l'a forcé, le glaive sur la poitrine, à jurer qu'il ne redemanderait jamais rien de ce qui lui avait été enlevé ; qu'il l'emploierait, au contraire, à obtenir de nous, en sa faveur, le pardon d'un si grand crime. »

Les gentilshommes ne se contentaient pas de dévaliser les passans; souvent aussi, ils attaquaient les lieux où ils croyaient

que des trésors étaient tenus en réserve ; et les églises n'étaient alors, pas plus que les maisons des bourgeois ou celles des Juifs, à l'abri de leurs spoliations. Le même Grégoire VII écrivit, en 1083, à deux chevaliers de Térouanne, dont l'un était même avoué, ou défenseur laïque de cette église (p. 660) : « Nous venons de recevoir la relation d'un forfait horrible, d'un acte d'audace intolérable, dont vous êtes accusé, et que nous pourrions à peine comparer aux violences des païens, durant les persécutions. Lambert, évêque de Térouanne, s'est plaint à nous, qu'après tant et tant d'autres sacriléges que vous aviez précédemment commis contre son église, vous venez d'en enfoncer les portes, d'en enlever les ornemens divers, de soie, d'argent et d'or; vous avez ravi jusqu'aux croix sacrées; vous avez tout pillé, soit dans le chœur, soit dans les deux chapelles ; vous en avez dérobé jusqu'aux reliques ; et pour porter au comble tous vos crimes, vous avez entraîné, hors de l'église, l'évêque lui-même, qui, étendu à terre, auprès de l'autel, y demeurait en prières ; vous lui avez arraché la langue, et vous lui avez coupé les doigts de la main droite. Ne dites point, pour vous justifier, que la vie de cet homme était réprouvée, que son ordination était injuste, que nous l'avions menacé de l'excommunication. Était-ce donc à vous de porter les mains sur un homme revêtu des ordres sacrés ? »

Ainsi, dans le tems où, selon l'expression du même Grégoire VII (*Epistolæ Gregorii* VII, *lib.* II, *p.* 110), l'élection d'un pape en faisait un dieu sur la terre, la toute-puissance de l'église ne suffisait point pour mettre à l'abri des plus graves insultes, les richesses, la liberté, les personnes même des membres les plus distingués du clergé. Mais ce pouvoir de l'église, cette domination absolue de la religion sur toutes les consciences, ne réussissaient pas mieux à conserver intactes la pureté des mœurs, la charité, toutes les vertus des prélats. Le scandale dans l'église était égal à la puissance ; il était, il

devait être la conséquence de ce que tout frein avait été ôté aux pasteurs des peuples. C'est encore au témoignage du plus absolu des papes que nous nous en rapporterons. Grégoire VII écrivait, le 27 septembre 1076, à Guillaume-le-Conquérant (p. 596) : « Ton altesse aura reconnu, nous n'en doutons point, qu'un certain Johel, qui se fait nommer évêque de Dol, la première des églises de Bretagne, oubliant son salut, et foulant aux pieds les saints canons, a envahi impudemment cette église, par la voie hérétique de la simonie, et que depuis bien long-tems il la retient dans l'oppression. En effet, ce ne fut point par la porte, mais après avoir séduit par de riches présens le comte Alain, qu'il entra dans le bercail du Christ, comme aurait pu le faire un larron ou un brigand. Il n'a point été content de ce premier crime; mais, ajoutant iniquité à iniquité, après s'être montré simoniaque, il a voulu être encore nicolaïte. Dans cet évêché qu'il avait usurpé d'une manière si pernicieuse, il a célébré publiquement son mariage; il a introduit dans son lit une courtisane, sous le nom d'épouse, et il en a eu des enfans. Après avoir prostitué son âme au grand tentateur, par un commerce simoniaque, il lui a également abandonné son corps par la luxure; en sorte qu'il n'y a plus, ni dans la chair, ni dans l'esprit, aucune partie de sa personne que son Créateur puisse réclamer, et qui n'appartienne pas au diable. Sa malice ne s'est pas même arrêtée là : par un crime plus exécrable que tous les précédens, il a dépouillé son église de ses possessions territoriales et de ses revenus, pour les donner en dot aux filles adultes qu'il avait eues de son mariage illicite. »

Il ne faut pas croire que l'évêque de Dol fût le seul dans les Gaules qui méritât une telle censure; Grégoire VII ne traite pas mieux l'évêque de Chartres, (p. 599 et 600), celui du Puy-en-Vélay (p. 602), celui d'Orléans (p. 607), celui de

Térouanne (p. 645), ou l'archevêque de Reims (p. 642); mais nous n'aurions point pu citer indifféremment des extraits de toutes ces lettres; il s'agit des mœurs des prélats: nous pouvons être lus par des femmes, par des jeunes gens, et non pas seulement par de graves ecclésiastiques, *dont les yeux sont trop purs pour voir le mal.* La décence ne doit point permettre de faire passer dans la langue vulgaire les lettres du Saint-Père aux saints évêques.

Nos lecteurs auront peut-être été arrêtés, dans la lettre que nous venons de rapporter, par le mot de *nicolaites:* c'était le nom qu'on donnait alors à ceux qui soutenaient que le mariage était permis aux prêtres. Cette opinion était alors très-répandue en France, et une grande partie du clergé se rangeait sous les drapeaux des nicolaïtes. Le XIV^e^ volume du *Recueil des historiens de France* contient plusieurs pièces curieuses, relatives à cette controverse, entre autres l'apologie des prêtres de Cambrai et de Reims, qui refusaient de se séparer d'avec leurs femmes, et l'adhésion de ceux de Noyon, qui partageaient leurs sentimens (p. 778 et suivantes). Mais nous nous apercevons que nos extraits ont déjà rempli tout l'espace qui nous est assigné; nous nous abstiendrons donc de faire de nouvelles citations du tome XIV, ou de rien ajouter au triste tableau de l'anarchie de la France, de l'an 1060 à l'an 1100, sous le règne de Philippe I. En rendant compte, dans un autre article, du tome XV^e^, nous ferons voir comment, du sein de tant de crimes et de tant de violences, un nouvel ordre commença à renaître, et comment un nouvel esprit de liberté se répandit dans la nation. J.-C.-L. DE SISMONDI.

TACTIQUE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES, suivie d'un *Traité des sophismes politiques :* ouvrages extraits des manuscrits de M. *Jérémie* BENTHAM, jurisconsulte anglais; par *Ét.* DUMONT, membre du conseil représentatif et souverain de Genève. *Seconde édition*, revue et corrigée (1).

Comme ce titre l'indique, le livre que nous annonçons contient deux ouvrages entièrement distincts, et nous en rendrons compte séparément, en accordant d'abord une attention spéciale à la *Tactique des assemblées législatives*, ouvrage qui, par l'importance de son objet, et le mérite de l'exécution, nous semble supérieur au *Traité des Sophismes.*

L'auteur commence par expliquer son titre, qui n'a point paru suffisamment clair à tout le monde ; et qui avait donné à quelques personnes l'idée que son dessein pouvait bien être d'enseigner l'art des *Stratagèmes* propres à faire triompher les partis qui se trouvent en *présence dans les assemblées politiques.* L'auteur repousse un pareil soupçon. « La tactique des assemblées politiques, dit-il, est la science qui enseigne à les conduire vers le but de leur institution, au moyen de l'ordre à observer dans leurs démarches. » On voit, d'après cette définition, qu'en réalité, il ne s'agit ici que du règlement des assemblées délibérantes ; mais on tomberait dans une grave erreur, si l'on en concluait que l'objet de ce livre est de peu d'importance, et ne mérite pas toute l'attention des publicistes. Cette matière implique, au contraire, le gouvernement représentatif tout entier, et l'auteur n'a fait qu'expri-

(1) Paris, 1822. Deux vol. in-8°. Bossange, frères, libraires-éditeurs, rue de Seine, n° 12. Prix, 13 fr.; par la poste, 15 fr. 50 c.

mer une vérité palpable pour tout homme qui a réfléchi sur les faits historiques, en disant que, si l'on pouvait tracer exactement l'histoire des différens corps politiques, on verrait que tel s'est conservé, tel autre s'est détruit, par la seule différence de leurs modes de délibérer et d'agir.

En effet, l'objet du régime intérieur d'une assemblée législative bien organisée est d'assurer la liberté de tous les membres, de protéger la minorité, de disposer les questions qu'on traite dans un ordre convenable, de produire une discussion méthodique, pour arriver, en dernier résultat, à l'expression fidèle de la volonté générale. Or, le but du gouvernement représentatif est-il autre chose? Cette matière est donc d'une importance fondamentale, et personne plus que M. Bentham n'était capable de la traiter avec la maturité nécessaire. Une vie entière passée dans l'étude et la méditation de tous les intérêts sociaux, et l'exemple d'un système dès long-tems éprouvé dans sa patrie, sont des titres qui doivent concilier une pleine confiance à l'ouvrage du savant publiciste.

Cet ouvrage n'est point une pure théorie; M. Bentham a observé ce qui se pratiquait dans le parlement d'Angleterre, et il a déduit ses principes d'un état de choses qui avait acquis la sanction de l'expérience. « Ce n'est donc pas ici, dit l'éditeur, un travail où l'invention ait eu beaucoup de part; mais, moins il y a d'invention, plus il y a de sûreté. C'est une assez belle réponse à ceux qui ont accusé cet auteur de trop de penchant à l'innovation. »

Outre l'intérêt général qui s'attache à la matière traitée par M. Bentham, ce livre doit avoir pour nous un intérêt particulier; car c'est pour la France qu'il fut composé. Le premier dessein en fut suggéré par les *Procès-verbaux des assemblées provinciales;* et M. Bentham avait commencé son travail, à l'époque de la seconde convocation des notables. Il se propo-

sait d'en faire hommage aux états-généraux ; mais les événemens marchaient rapidement, et l'ouvrage, ne pouvant plus recevoir la destination que lui réservait l'auteur, demeura imparfait. Dans cet état, il n'était pas propre à être traduit ; M. Dumont, publiciste génevois, ami de M. Bentham, et qui a déjà fait passer dans notre langue plusieurs ouvrages du publiciste anglais, a extrait les manuscrits qui lui ont été confiés, il a rempli les lacunes que l'auteur avait laissées, il a donné à l'ensemble une forme nouvelle ; et c'est le résultat du travail de ces deux publicistes dont nous sommes chargés de rendre compte. Il serait fort difficile de distinguer, dans un livre ainsi composé, la part de chacun des collaborateurs ; nous prions le lecteur de s'en souvenir, toutes les fois qu'il nous arrivera de parler de l'auteur.

Nous suivrons, dans cette analyse, la marche tracée par l'écrivain lui-même, en nous arrêtant seulement aux objets les plus importans, et nous nous servirons de ses paroles, quand ce sera pour nous le plus sûr moyen de bien faire connaître sa pensée.

La première des lois constitutives d'un corps législatif, c'est la publicité de ses opérations ; et, si cette règle offre quelques inconvéniens, ils sont sans aucune proportion avec les immenses avantages qu'on en retire. L'auteur déduit ces avantages avec beaucoup de sagacité. Le premier, c'est de *contenir les membres de l'assemblée dans leur devoir* ; le moyen le plus efficace pour atteindre ce but, c'est en effet de les livrer à la surveillance du public : « car le corps du public compose un tribunal, et un tribunal qui vaut mieux que tous les tribunaux ensemble. » Ce sage de l'antiquité, qui souhaitait que sa maison fût de verre, formait assurément un vœu d'honnête homme. Il faudrait aussi qu'elles fussent de verre, les maisons où se discute le sort des peuples. Qui pourrait s'en effrayer? Ce ne serait pas l'homme de bien,

pour qui les regards du public sont une récompense, comme un encouragement. Selon notre auteur, « les ennemis de la publicité peuvent se ranger en trois classes : Le malfaiteur qui voudrait se dérober aux regards de son juge ; le despote qui cherche à étouffer l'opinion publique, dont il craint d'entendre la voix ; l'homme timide et indolent qui accuse l'incapacité générale pour voiler la sienne. » Si, comme nous le croyons, cette définition est exacte, que les ennemis de la publicité reviennent de leur prévention, ou qu'ils choisissent dans laquelle de ces classes ils veulent être rangés.

Le second avantage de la publicité, c'est *d'assurer la confiance du peuple, et son assentiment aux mesures législatives.* Il fut un tems où le peuple était compté pour peu de chose ; les hommes de ce tems-là pourront regarder en pitié ce second avantage. Il n'en sera pas de même de ceux qui ont puisé quelque instruction dans l'école de l'expérience, et dans la contemplation des grands événemens que le développement de la civilisation déroule progressivement sous les yeux des générations ; ceux-là savent qu'aujourd'hui le peuple, c'est la société elle-même, et qu'il n'y a plus de gouvernement durable, sans la confiance et l'assentiment de la société. « Autant il importe aux gouvernés de connaître la conduite des gouvernans, autant il importe aux seconds de connaître les véritables vœux des premiers. » L'opinion publique est active de sa nature ; on ne l'arrête point en ne l'éclairant pas, on l'égare. Le règne de Joseph II, marqué par tant de bonnes intentions et de réformes nécessaires, eût été bien plus utile et bien mieux apprécié, si la publicité eût prêté à ce prince un appui dont ses plans ne pouvaient se passer.

Le troisième avantage, c'est de *ménager aux électeurs la faculté d'agir avec connaissance de cause.* Il est évident, en effet, que, sans la publicité, le renouvellement des assem-

blées serait à-peu-près sans objet, puisque le peuple se trouverait toujours forcé de choisir entre des hommes qu'il n'aurait pas eu les moyens de juger.

Le quatrième enfin, c'est de *ménager à l'assemblée la faculté de profiter des lumières du public.* De quelque manière que l'on conçoive la composition d'une assemblée, il est impossible que les membres soient, à tous égards, les plus éclairés, les plus capables, les plus sages de la nation; qu'ils possèdent à eux seuls toutes les connaissances générales et locales, nécessaires aux hommes chargés de l'imposante fonction de donner des lois à un peuple. Ce prodige d'élection, dit avec raison M. Bentham, est une chimère. Locke, Hume, Adam Smith (1), et beaucoup d'autres hommes de génie, n'ont point eu de siége dans le parlement. Il est donc bien utile d'établir, au moyen de la publicité, une sorte de communauté entre les travaux de l'assemblée et ceux de ces hommes privés si utiles à la chose publique. L'expérience nous apprend que les idées les plus salutaires sont souvent venues d'individus isolés. L'une des conceptions qui ont le plus contribué à illustrer l'administration de Pitt, le fonds d'amortissement, était le fruit des calculs du docteur Price. Le seul homme qui ait eu, dès l'origine de la querelle avec les colonies d'Amérique, des idées saines, et qui eût épargné une guerre à la nation s'il eût été écouté, c'était un ecclésiastique (le doyen Tucker), exclu, par son état, de la représentation nationale.

Après avoir ainsi développé les avantages de la publicité, l'auteur présente les objections qu'on leur oppose, et il n'a pas de peine à en montrer la futilité. Nous ne pouvons le suivre

(1) Parmi ces noms célèbres, l'auteur place celui de Newton; c'est une inadvertance; Newton fut député au parlement, en 1688, par l'université de Cambridge.

dans ses raisonnemens pleins de sens et de sagesse; seulement, nous citerons son dernier argument, qui signale un vice qu'il ne faut jamais se lasser de combattre, parce qu'il détruit, dans son principe, le gouvernement représentatif. Nous voulons parler de cette confiance aussi niaise qu'imprudente dont certains hommes font hommage au pouvoir: timides ou vendus, ils se réduisent eux-mêmes à une servile approbation; et, s'il fallait les croire, tout acte de surveillance serait une injure faite à l'autorité, comme si le système qui nous régit était autre chose qu'un système d'examen et de responsabilité. Trop de gens ont intérêt à combattre cette doctrine, pour que nous ne saisissions pas l'occasion de l'appuyer d'un témoignage aussi respectable que celui de M. Bentham. « Avance-t-on, dit-il, comme objection contre le régime de la publicité, que c'est un système de *méfiance?* Sans doute, c'en est un; et toute bonne institution politique n'est-elle pas fondée sur cette base? De qui faudrait-il se méfier, si ce n'est de ceux à qui vous donnez une grande autorité, avec de grandes tentations d'en abuser?.... Considérez leurs intérêts personnels, vous les verrez souvent en opposition avec ceux qui leur sont confiés; ils possèdent tous les moyens de se servir eux-mêmes aux dépens du public, sans pouvoir être convaincus de malversation. Que reste-t-il donc pour surmonter tous ces motifs dangereux, qu'à créer un intérêt d'une force supérieure; et quel peut être cet intérêt, sinon le respect pour l'opinion publique, la crainte de ses jugemens, le désir de la gloire, en un mot, tout ce qui résulte de la publicité? »

L'auteur s'occupe ensuite de détailler les objets auxquels la publicité doit s'étendre; de présenter les exceptions fort rares que peut souffrir cette règle générale de publicité, de développer les moyens les plus efficaces pour en obtenir les

avantages qu'on en réclame; et enfin, il expose quel est à cet égard l'état des choses chez les Anglais.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la loi et l'usage sont, en Angleterre, directement opposés. La règle défend d'assister aux séances du parlement (1) et de rien publier de ce qui s'y sera passé. Cette règle, qui date du tems de la guerre civile de 1650, et qui a été plusieurs fois invoquée depuis, est totalement tombée en désuétude, à mesure que l'opinion publique, mieux éclairée, a pris plus d'ascendant (2). Aujourd'hui, les débats parlementaires sont publics, et les journaux en rendent compte dans le plus grand détail. « Il est fâcheux, dit M. Bentham à cette occasion, que ce qu'il y a de mieux en Angleterre se fasse par une continuelle violation des lois. » Sans doute, cela est fâcheux; car aujourd'hui il n'y a de sûreté pour les gouvernemens que dans la loi, et si le bon sens public se trouve en opposition avec elle, une lutte doit s'ouvrir tôt ou tard; et alors, qui croit-on qui triomphe, ou du gouvernement invoquant une loi dès long-tems méprisée, ou du peuple parlant au nom de la raison publique? Nous nous trouvons donc ramenés à cette remarque, que nous avons déjà eu l'occasion de présenter ailleurs, que le seul gouvernement stable sera celui où la constitution et les lois secondaires se modifieront progressivement et régu-

---

(1) Dans un espace de trente ans (de 1688 à 1719), cette prohibition fut renouvelée sept fois; et plusieurs publicistes anglais en regardent la violation comme *un crime très-grave, et qui doit être sévèrement puni; it is accounted a great crime and severely punished*, dit Scobel, 84.

(2) Ce n'est que depuis l'année 1771, que les feuilles publiques donnent les débats parlementaires dans toute leur étendue. Jusqu'à cette époque, les relations succinctes que les journalistes se hasardaient à publier, n'offraient que des noms supposés, ou seulement l'initiale des orateurs. Voyez *A History of England in a series of letters*. (Par Littleton.) T. II, pag. 204.

lièrement, à mesure que la civilisation se perfectionnera.

Cet important chapitre est terminé par une note où l'on examine la question du secret prescrit à notre chambre des pairs. « Je ne puis découvrir aucune bonne raison pour ce secret, dit l'auteur; si la publication est dangereuse, elle l'est moins, ce me semble, pour la chambre qui est le moins exposée au danger de l'ambition populaire.... La chambre des pairs a tellement reconnu l'infériorité de sa position relative, par cette obligation des délibérations secrètes, qu'elle a cherché tous les moyens de s'en affranchir, sans violer le texte de la constitution.» Et il ne pouvait pas en être autrement: publicité et gouvernement représentatif sont deux idées tellement homogènes, qu'on ne saurait concevoir l'une sans l'autre; or, il n'y a point de force législative au monde qui puisse triompher de la nature des choses. Législation, administration, justice, tout emprunte de ce grand moyen force et autorité: sans publicité, point de bien permanent; sous les auspices de la publicité, point de mal durable.

De la publicité, notre auteur passe à la *division du corps législatif en deux assemblées*. Au premier coup d'œil, il semble sortir ici de son sujet, et traiter une question de principe constitutionnel, bien plus qu'une question de règlement intérieur; mais on verra comment il la rattache à son plan, dans lequel l'absence de ce chapitre laisserait une lacune. M. Bentham avait d'abord montré les inconvéniens de la division du corps législatif; ensuite, soit que les avantages de cette division lui parussent moins évidens, soit par tout autre motif, il les avait passés sous silence; M. Dumont a suppléé en ce point au travail de son ami. Au reste, il résulte de divers passages de ce livre, que l'auteur penche pour la division du corps législatif en deux assemblées; mais il convient qu'une telle organisation apporterait de grands obstacles à la réforme des abus, et que « ce système est moins propre à

créer qu'à conserver. » C'est aussi ce qu'avait pensé la majorité de notre assemblée constituante, et ce que pensent aujourd'hui les cortès d'Espagne et de Portugal. Notre révolution, aussi bien que la leur, était peut-être impossible sans cette unité du corps législatif; c'est une justice que les publicistes étrangers auraient dû rendre aux immortels auteurs de notre réforme politique (1). En avouant qu'il ne serait pas facile de citer de mauvaises lois que la chambre des lords ait prévenues, tandis qu'elle en a rejeté de bonnes, l'auteur croit cependant que, dans l'économie générale du gouvernement anglais, cette chambre a été fort utile, et qu'en principe la division du corps législatif en deux chambres est salutaire sous l'empire d'une constitution établie. Mais il ajoute, avec grande raison, selon nous, que si l'on étendait cette division jusqu'à trois ou quatre chambres, il en résulterait infailliblement les plus graves inconvéniens. Notre auteur cite le Danemark et la Sicile, où cette division a fini par détruire toute représentation; il aurait pu citer d'autres exemples (2),

---

(1) Parmi les censeurs inattentifs, qui, moins éclairés que M. Bentham, ont fait ce reproche à la France, nous n'en citerons qu'un, parce que son ouvrage, estimé en Angleterre, a été répandu en France; c'est *Georges* Custance, auteur du *Tableau de la Constitution d'Angleterre*; traduit sur la 3e édition, par *Ch.* Loyson, en 1817.

(2) Au moment même où nous écrivons, la Suède nous en fournit encore un, qui doit frapper tous les esprits observateurs. Une motion est présentée aux états pour demander la publicité des séances; l'ordre des bourgeois et celui des paysans sentent l'utilité de cette mesure; mais ces deux ordres réunis ne se composent que de 188 membres, tandis que la noblesse et le clergé en comptent 541. Il est probable que la publicité ne sera pas obtenue. Dans une autre question (une enquête sur la ruine de l'industrie, et sur la détresse publique), nous voyons les paysans, en leur qualité de propriétaires, faire cause commune avec la noblesse, contre le clergé et les bourgeois; et, tandis que deux chambres luttent ainsi contre deux chambres, les affaires restent en souffran-

et particulièrement le nôtre. Il est bien démontré, pour ceux qui ont médité sur l'ancien ordre social de la France, que la division de nos états-généraux en trois chambres, est une des principales causes de leur nullité ; toujours attentifs à leurs intérêts de caste bien plus qu'à l'intérêt national, le clergé et la noblesse ne s'entendaient guère que pour accabler le tiers-état, qui, de son côté, était trop faible pour songer à secourir la nation; de sorte que le bien-être du peuple était la chose dont s'occupaient le moins les états-généraux. Le procès-verbal des états de 1614, les derniers qui aient été assemblés, offre, à cet égard, un monument curieux qu'il est bon de rappeler, parce que, si la conduite de l'assemblée constituante avait besoin de justification, seul il pourrait lui en servir. Le président d'une députation du tiers-état, dans les habitudes d'humilité de son ordre, avait dit à la noblesse : « Traitez-nous comme vos frères *cadets*, et *nous vous honorerons* et aimerons. » Certes, dans un pays où le droit d'aînesse ne laissait aux cadets, comme on disait alors, que la *cape et l'épée*, la prétention n'était pas bien alarmante; toutefois, l'orgueil de la noblesse en fut profondément irrité; et le président de cet ordre, se plaignant au roi de l'insolence du tiers-état, s'exprimait en ces termes : « Je n'aurais jamais fait de rapporter à V. M. tout ce que l'antiquité nous apprend que la naissance a donné de prééminence à cet ordre, et avec telle différence de ce qui est de tout le reste du peuple, qu'elle n'en a jamais pu souffrir aucune sorte de comparaison..... Le tiers-état, qui tient le dernier rang dans cette assemblée, ordre composé du peuple des villes et des champs, ces derniers sont quasi tous hommagers et justiciables des deux premiers ordres; ceux des villes, bourgeois, marchands, artisans et

---

ce, jusqu'à ce que le gouvernement, sous prétexte de tout concilier, vienne tout décider à son profit.

quelques officiers. Ce sont ceux-ci qui, méconnaissant toute sorte de devoirs, sans aveu de ceux qu'ils représentent, se veulent comparer à nous. J'ai honte, Sire, de vous dire les termes qui de nouveau nous ont offensés : ils comparent votre état à une famille composée de trois frères ; ils disent l'ordre ecclésiastique être l'aîné, le nôtre le puîné, et *eux les cadets*. En quelle misérable condition sommes-nous tombés, si cette parole est véritable ! » Puis, le président de la noblesse se demandait si la noblesse pouvait être « tellement rabaissée, qu'elle fût avec le vulgaire en la plus étroite sorte de société qui soit parmi les hommes, qui est la fraternité. » Et il finissait en disant au roi : « Rendez, Sire, le jugement ; et, par une déclaration pleine de justice, faites-les mettre en leur devoir, et reconnaître ce que nous sommes, et la différence qu'il y a. » Tel était l'esprit des états, tel était le résultat de la division par ordre ; et l'on conçoit combien, en 1789, les ennemis de la réforme étaient intéressés à les faire encore délibérer par chambre, comme autrefois ; mais le tiers-état était trop éclairé pour tomber dans ce piége, et la séance à jamais mémorable du Jeu-de-Paume donna le signal de l'affranchissement de la France, et avec elle peut-être, du monde civilisé.

Après avoir recherché les inconvéniens auxquels une assemblée politique est exposée dans l'exercice de ses fonctions, pour trouver plus facilement les remèdes qu'il convient d leur opposer, M. Bentham arrive à un chapitre intitulé *du Président ;* et il prouve que ce président doit être « unique, permanent, toujours subordonné à l'assemblée, n'y exerçant d'autres fonctions que celle de son office (c'est-à-dire, ne pouvant proposer, ni délibérer, ni voter) ; enfin, élu par elle seule, et amovible par elle seule. » L'auteur montre fort bien pourquoi toutes ces conditions sont nécessaires dans le système anglais ; et nous ajouterons qu'elles ne le seraient pas

moins dans le nôtre, sauf l'article de la permanence, qui n'aurait pas chez nous le même avantage.

En Angleterre, la chambre n'a pas de règlement écrit; sa conduite et sa police sont fondées sur une série de précédens anciens, nombreux, quelquefois contradictoires, et dont on ne peut se servir avec fruit sans une longue étude et un grand usage. Il n'en est pas ainsi en France. Quant à l'interdiction de délibérer et de voter, quoiqu'elle ne soit pas admise en Angleterre (1), elle est d'une indispensable nécessité. Pour conserver cette considération, cette confiance si utiles à l'empire tout pacifique qu'il doit exercer sur l'assemblée, il faut que le président garde scrupuleusement jusqu'aux moindres apparences de l'impartialité; or, du moment qu'il vote, il se place dans les rangs, il s'enrôle sous une bannière, il cesse d'être arbitre, il devient partie. On voit encore que notre auteur fait de la subordination à l'assemblée une des conditions nécessaires de la présidence, et avec juste raison. Nous avons vu chez nous un ancien ministre (M. Pasquier, séance du 13 avril 1821), soutenir à la tribune de la chambre des députés, que la grande liberté du parlement britannique tenait surtout

(1) Notre auteur le dit formellement : Le système anglais permet au président de délibérer et de voter. Toutefois, ceci demande une explication; nous la trouvons dans un opuscule intitulé : *Règlemens observés dans la chambre des communes, pour débattre les matières et pour voter*, brochure composée par un Anglais, et publiée par Mirabeau, en 1789; nous y lisons : « Quand l'assemblée est ce qu'on appelle *en chambre*, l'orateur n'a pas droit de voter, à moins qu'il n'y ait égalité de voix; il ne peut même jamais parler dans un débat, si ce n'est sur l'ordre et le mode de procéder; mais, dans les *comités généraux* ou de *toute la chambre*, l'orateur, quittant momentanément la présidence, peut prendre part au débat, ainsi que les autres membres; toutefois, il use rarement de cette faculté. » Cet ouvrage était devenu fort rare, on a bien fait d'en joindre une réimpression à la *Tactique parlementaire*.

à l'omnipotence du président ; mais, ce qu'on n'a pas dit, et ce qu'il est important de ne pas perdre de vue, c'est qu'en même tems qu'ils ont senti le besoin d'environner le président d'une certaine puissance, les Anglais ont compris aussi la nécessité de le tenir toujours dans la dépendance de la chambre, et ils y ont très-bien réussi, soit en se réservant le pouvoir de le nommer (1) et de le destituer, soit en restreignant ses fonctions aux cas où l'assemblée est *en chambre ;* tandis que, pour les *comités généraux*, où se discutent toutes les grandes mesures législatives, on nomme chaque fois un président particulier, qui prend le titre de *Chair-man* (homme du fauteuil) ; on sait que le président ordinaire est désigné sous le nom d'*Orateur*.

Passant ensuite à l'initiative, l'auteur fait observer que l'initiative d'obligation doit naturellement appartenir à celui qui a convoqué l'assemblée ; mais que ce droit ne peut pas être le partage exclusif du pouvoir exécutif, et que chaque membre doit le posséder également. Parmi les raisons qu'il donne à l'appui de ce principe, il en est une qui suffirait seule pour le faire admettre ; c'est que si le droit de proposer n'appartenait qu'à l'administration, les abus qui lui sont favorables pourraient être perpétuels. Cependant, nous voyons qu'en général le pouvoir est jaloux de ce droit ; mal éclairé sur ses véritables intérêts, il s'en réserve la jouissance exclusive

(1) Ce point ne nous semble pas suffisamment éclairci, dans la *Tactique parlementaire*. Le choix de l'orateur, dit George Custance, est fait par les membres de la chambre des communes ; mais il doit être soumis à l'approbation du roi. (*Tableau de la Constitution d'Angleterre*, p. 98.) Des publicistes plus anciens, en reconnaissant également aux communes le droit de nommer leur président, ajoutent, que cependant le roi pouvant le refuser, il est d'usage qu'il le désigne au choix des communes : *The use is for the king to name, and the commons to elect him.* Seymour, fol. 75. Hal. Parl. 116.

toutes les fois qu'il est maître de régler les formes parlementaires, sans s'apercevoir que cette force prétendue, qu'il croit ainsi retenir, lui ôte beaucoup en force réelle et en considération. Les besoins d'un peuple ne peuvent être ignorés, et sans avoir le moyen d'y remédier par l'initiative, les représentans fidèles à leur mandat trouvent mille occasions d'en entretenir le public; le pouvoir presque toujours si malheureusement susceptible, s'obstine long-tems à ne point faire une proposition, précisément parce qu'on semble l'exiger de lui; de là résulte le manque de confiance, la désaffection, et il peut résulter pis encore. Le pouvoir exécutif qui, en Angleterre, n'a qu'une part d'initiative, en use si adroitement qu'il en tire beaucoup plus d'avantage que s'il en avait l'entière disposition; parce que souvent il a soin d'enlever à l'opposition toute la faveur qui s'attache aux propositions utiles, soit en les faisant lui-même, soit en les faisant faire par les membres qui votent avec lui; et le peuple ainsi que le pouvoir se trouvent également bien de cette combinaison. Ce chapitre est terminé par un paragraphe où l'auteur prétend que « c'est une erreur assez générale de conclure qu'une assemblée, comme celle des communes, est corrompue *de cela seul* que, dans sa marche ordinaire, elle est conduite par les ministres. » Il nous semble qu'ici l'erreur n'est que dans le raisonnement de l'auteur. En effet, ce n'est pas *de cela seul* que l'on conclut la corruption parlementaire du gouvernement anglais; c'est de l'influence excessive du ministère sur les élections, c'est de l'abus des sinécures, c'est de ce que ces députés, qu'on a pu faire élire, et qu'on pourra récompenser, votent avec le ministère dans les questions les plus impopulaires, et les plus inquiétantes pour la liberté. L'indépendance parlementaire des Anglais est un sujet qui demanderait à être traité à fond, mais l'espace nous presse, et nous ne pouvons pas même l'effleurer ici.

Les divers actes qui entrent dans la formation d'un décret, la *proposition*, le *débat*, la *votation*, sont, dans le livre qui nous occupe, des objets d'une grande importance; l'auteur a consacré dix-huit chapitres à développer sa théorie et à noter des applications. Ce n'est pas ici le lieu de le suivre dans tous ces détails, que le lecteur, curieux de ces sortes de matières, pourra chercher dans le livre même; il y trouvera une ample exposition du mécanisme du système anglais, avec les amendemens que l'auteur a crus nécessaires. On jugera de l'intérêt du sujet par quelques-uns des points principaux que nous allons brièvement indiquer.

On sait qu'en Angleterre chaque bill doit être lu trois fois dans le parlement. Cet usage date d'un tems où l'imprimerie n'était pas découverte, et où les trois quarts des députés de la nation ne savaient pas lire; aujourd'hui les trois lectures sont purement nominales (1); le clerc se borne à lire le titre et les premiers mots des bills; et on a suppléé aux trois lectures réelles en imprimant les projets eux-mêmes; mais cette impression n'est ordonnée que sur une motion spéciale, qui est quelquefois rejetée, et d'ailleurs on ne les distribue qu'aux membres du parlement. Nous croyons, avec l'auteur, que c'est là un vice fondamental. Les projets doivent toujours être imprimés, et parvenir à la connaissance, non-seulement de

(1) Nous voyons dans les *Statuts, ordre et règlemens du parlement d'Angleterre*, brochure publiée, en français et en anglais, en 1789, avec la date de Londres et de Paris, qu'en effet on s'est long-tems borné à donner la substance des bills, mais qu'il est arrivé qu'on en a altéré le sens, et que, pour éviter cet inconvénient, *l'orateur n'abrège plus les bills et les lit en entier*, p. 38. Les contradictions que l'on rencontre à tout moment au sujet de faits qui sembleraient devoir être bien connus, tiennent à ce qu'il s'agit ici de règles qui ont dû varier dans une longue pratique, et qui, au lieu de reposer sur des actes authentiques, ne sont fondées que sur la tradition.

tous les membres, mais encore à celle du public. Avec cette condition on pourra négliger les trois lectures; il faudra toutefois conserver les trois degrés de discussion par lesquels passe un bill avant d'être adopté, pratique utile sous plus d'un rapport.

L'auteur voudrait que les amendemens fussent aussi publiés d'avance, et l'on conçoit facilement les avantages réels qui résulteraient de cet usage. Toutefois, nous croyons que ce serait une rigueur peu salutaire d'ôter la faculté de présenter des amendemens dans le cours même du débat; la discussion peut jeter sur certaines parties du projet une lumière nouvelle et soudaine, qui inspire des modifications heureuses, dont il serait imprudent de se priver.

Nous trouvons ici, sur la rédaction des propositions, quelques remarques pleines de justesse, mais dont plusieurs sembleraient superflues, si l'on ne savait qu'en Angleterre « un acte du parlement est une composition inintelligible à tout autre qu'à ceux qui en ont fait une longue étude. » Le texte authentique de la loi est d'une seule pièce, sans aucune distinction de titres, de chapitres, d'articles, de paragraphes, sans aucun chiffre, sans aucune ponctuation. Si l'on demande la raison de cette étrange singularité, on répondra que les premiers actes du parlement datent d'un tems où les chiffres arabes étaient inconnus, et où la ponctuation n'était pas encore en usage; or, faire autrement, serait une innovation. « Argument qui revient à ceci, avait déjà dit à cette occasion notre auteur lui-même, dans ses *Traités de législation* : Nos pères ont vécu de gland, le froment est donc un luxe inutile. » Dans leur simplicité primitive, les statuts étaient tellement concis, que le manque de division ne produisait pas d'inconvénient bien sensible; mais, dans la complication introduite par les intérêts modernes, on conçoit toute l'obscurité qui résulte d'une rédaction si confuse pour des actes à la clarté des-

quels ne suffisent pas quelquefois tous les moyens propres à aider l'intelligence. Cet état de choses est tellement intolérable qu'ici encore l'usage s'écarte de la loi ; et, dans les éditions courantes des actes du parlement, on a introduit des divisions par sections et numéros, mais ces divisions sont arbitraires, et l'acte ainsi éclairci n'est plus authentique.

Un des principes de rédaction les plus importans, et dont notre propre expérience a pu nous montrer l'utilité, c'est celui-ci : « Chaque article doit être réduit à une proposition pure et simple ; ou du moins un article ne doit jamais renfermer deux propositions complexes et indépendantes, de telle nature que le même individu puisse approuver l'une et rejeter l'autre. »

Il faut que les assemblées délibérantes, dans la sage défiance où elles doivent toujours se tenir de l'autorité, observent scrupuleusement cette règle ; en la laissant violer elles abdiquent virtuellement leur liberté ; au moyen des propositions complexes, une assemblée, libre de toute contrainte extérieure, pourrait se voir soumise à une espèce de contrainte intérieure ; il se pourrait qu'une disposition utile ne fût qu'un moyen captieux d'en faire passer une mauvaise.

Nous ne ferons qu'indiquer les chapitres où il est question d'un tableau des propositions qui resterait sous les yeux des députés pendant toute la discussion ; du débat, que l'auteur distingue en débat libre et débat strict, selon que la réplique est ou non permise (1) ; de l'obligation de séparer le vote du

---

(1) Le *débat libre* est d'usage dans les comités généraux de la chambre ; alors, chaque membre prend la parole aussi souvent qu'il le juge à propos. Dans le *débat strict*, qui s'emploie en séance publique, la règle est de n'accorder la parole qu'une fois sur le même objet, avec cette seule exception : que l'auteur de la proposition peut répliquer. « Dans le parlement britannique, ajoute M. Bentham, cette dernière réponse

débat ; règle qui semblerait superflue, si l'on ne savait qu'elle a été quelquefois négligée, et que même dans les premières opérations de notre assemblée constituante, elle ne fut pas observée. Mais nous devons nous arrêter un instant sur quelques-uns des chapitres suivans, qui joignent au mérite d'être fort bien pensés, l'avantage de traiter une matière qui est pour nous d'un intérêt personnel.

Selon l'auteur, un ordre fixe de priorité pour la parole est une des règles les plus nuisibles qu'on puisse établir dans une assemblée politique. « Ordre apparent, désordre réel ; égalité apparente, inégalité réelle, » dit-il ; et il le prouve fort bien, par des raisonnemens comme par des faits. Il cite l'assemblée constituante, et il aurait pu citer nos assemblées actuelles. Le seul moyen de remédier à cet inconvénient, selon lui, est d'imiter l'usage anglais, d'accorder la parole au premier député qui la demande après l'orateur qui parle ; mais ce moyen a bien aussi un inconvénient, et qui nous semble plus grave qu'à l'auteur. Il avoue qu'en Angleterre : « La règle qui donne

---

est ordinairement ce qui attire le plus l'attention de toute l'audience. » Au reste, cette *dernière réponse* elle-même n'est pas un droit, mais une simple tolérance ; nous pourrions en citer plus d'une preuve ; et, par exemple, nous voyons que Fox demandant la parole pour soutenir une motion que lui-même avait faite, s'exprimer en ces termes : « Je dois réclamer l'*indulgence* de la chambre, pour me permettait, *contre l'ordre établi*, de parler une seconde fois sur le même sujet. C'est un motif de reconnaissance que j'ajoute à toutes les faveurs dont elle daigne m'honorer. » Le fait que nous rappelons se passa dans la séance du 12 juin 1781, où Fox ayant proposé de prendre en considération la guerre d'Amérique, établissait la nécessité de la paix, et le droit du parlement d'intervenir, à cet égard, dans les décisions du pouvoir exécutif. (Voy. le *Recueil des discours de Fox et de Pitt*, T. II, pag. 96.) M. de Levis, dans son ouvrage sur *l'Angleterre au 19e siècle*, dit que chaque membre a la parole deux fois en séance parlementaire. C'est encore une de ces éternelles contradictions dont nous parlions tout à l'heure.

la parole au premier levé est souvent enfreinte. Le président trouve moyen de ne pas voir les mauvais orateurs, et tant que sa partialité s'accorde avec celle de l'assemblée, il n'y a point de réclamation. Mais les orateurs distingués, quel que soit leur parti, sont toujours sûrs d'être entendus. Sans cette violation de la règle on ne finirait rien. Où est l'inconvénient de se refuser le plus qu'on peut à des harangues insipides? Les marques d'humeur, l'impatience, le bruit, les conversations particulières et d'autres modes de découragement, sont quelquefois nécessaires pour rebuter des parleurs importuns et opiniâtres; mais il vaut encore mieux les prévenir par ce pouvoir arbitraire qu'exerce le président sous l'autorité de l'assemblée. » Tout ce raisonnement ne nous semble pas revêtu d'une grande autorité; nous ne voyons pas que cette coalition de *partialité* entre l'assemblée et le président rende la partialité plus légitime. Nous croyons que, même pour *en finir*, il ne faut jamais violer les règles; il faut les changer quand on ne peut finir autrement. Sans doute, il n'y a pas d'inconvénient à se refuser à des harangues insipides; mais il y en a beaucoup à dépouiller le mandataire du peuple d'une portion des droits que son mandat lui confère, à lui fermer constamment la bouche, à décider d'avance qu'il ne dira jamais rien d'utile, parce que jusqu'alors peut-être il n'a rien dit qu'on ait approuvé. Enfin, le pouvoir arbitraire n'est jamais bon à rien; par cela seul que la passion en abusera certainement, il ne faut jamais en permettre l'usage à des hommes qui peuvent être passionnés, et les présidens le sont comme les autres. A la vérité, l'auteur ajoute : « Quant à l'exclusion d'un parti, c'est ce qui n'est jamais arrivé en Angleterre, et ce qui ne peut arriver dans aucune assemblée, sans une conspiration trop inique, trop honteuse pour exister, au moins sous le régime de la publicité. » Que l'interdiction, non pas peut-être d'un parti tout entier, mais de quelque membre influent d'un parti, n'ait jamais eu

lieu en Angleterre, c'est ce qu'il serait difficile sans doute à notre auteur de prouver, car on n'a pas tenu note de tous les membres à qui le président n'a pas trouvé bon d'accorder la parole. Mais ce qu'il serait fort possible de démontrer, en réunissant quelques faits particuliers, en rapprochant quelques antécédens, c'est qu'une pareille interdiction arriverait très-certainement, soit en Angleterre, soit ailleurs, dans un tems de trouble, lorsque les passions seraient en présence. Il est donc bien dangereux de laisser au président le droit d'accorder arbitrairement ou de refuser la parole. Les inconvéniens se montrent ici de tous côtés ; que faut-il faire, si l'on n'y trouve pas de remède? choisir le moindre. Mais de quel côté est le moindre? C'est ce que nous n'oserions décider. Heureusement que, simples rapporteurs de la question, nous ne sommes pas ici chargés de la résoudre.

Ainsi que nous l'avons déjà rappelé, les propositions de loi sont toutes soumises à trois lectures dans le parlement britannique ; ces trois lectures se font à jours différens, et, le plus souvent, à d'assez longs intervalles ; hormis les cas d'une évidente nécessité, où elles peuvent avoir lieu le même jour, et dans les deux chambres. On en cite un exemple à l'occasion de la révolte de la flotte, en 1797 ; mais pour en venir à ce moyen extrême, il faut une urgence capable de surmonter toute opposition. Des trois lectures, la seconde est le vrai champ du débat ; c'est alors qu'on discute en détail chaque disposition de la loi et qu'on propose les amendemens ; la première se borne presque à l'introduction du bill et à des observations générales ; et la troisième n'est, le plus souvent, qu'une affaire de forme (1). Outre les trois lectures, il y a plusieurs autres occasions où l'on peut renouveler le débat pendant le *pro-*

(1) Autre contradiction ; nous lisons, dans les *Statuts, ordre*, etc., déjà cités : « Après la 3e lecture, le sujet est encore discuté, et ordinaire-

*grès du bill*, terme technique qui désigne les différens degrés par lesquels le bill doit passer, depuis son introduction jusqu'à sa conclusion. L'auteur explique très-bien les avantages de cette lenteur et de ces divers degrés de délibération, mais il n'a pas l'air de songer à un inconvénient qui serait grave dans un pays où la corruption parlementaire pourrait être à craindre : c'est que, pendant ces armistices du débat, le pouvoir a le tems de discipliner ses forces, de les recruter, de reconnaître les positions faibles de l'adversaire et de les attaquer sourdement. L'inconvénient est peut-être inévitable, mais du moins il est utile de le signaler. Au reste, nous sommes bien loin de nous plaindre de la maturité des délibérations. Nous ne sommes pas plus que l'auteur, partisans de « cette clôture si contraire à la liberté, et à la justice que l'assemblée doit à tous ses membres. » Nous croyons, comme lui, que « la France doit se souvenir, avec effroi, de ces terribles décrets d'*urgence*, de ces décrets pour *fermer la discussion*, c'est-à-dire pour subjuguer la minorité, pour étouffer les argumens que l'on craignait le plus. »

On sait que chez nous les projets de loi sont soumis à deux degrés de discussion, d'abord sur l'ensemble, ensuite sur les articles ; mais ces deux débats se succèdent immédiatement, et de plus, les amendemens peuvent être introduits sans aucune préparation. Nous admettons quelquefois les trois lectures, mais, comme l'auteur le remarque avec raison, c'est dans les cas où cette précaution est le moins nécessaire : *pour les propositions de loi faites par un membre.*

Selon l'auteur, il est nécessaire de poser en principe l'exclusion des discours écrits ; il appuie son opinion sur l'usage constamment suivi chez les Anglais, et sur le sentiment d'un

---

ment beaucoup plus qu'après les deux premières. » L'auteur appuie cette assertion de l'autorité de Hakewell, pag. 153.

homme de grande autorité en ces matières, de M. Benjamin Constant. Toutefois, il convient d'ajouter que cette règle, bonne en Angleterre, où l'on a voix délibérative dans le parlement à vingt-un ans, pourrait devenir chez nous une rigueur funeste au gouvernement représentatif; car, comment espérer de trouver beaucoup d'improvisateurs parmi des citoyens auxquels la carrière législative n'est ouverte qu'à quarante ans? M. Bentham établit ensuite plusieurs autres règles du débat, parmi lesquelles nous nous bornerons à noter l'une des plus importantes : *Ne faire aucune mention des vœux du prince et du pouvoir exécutif.* « Ce vœu, par lui-même, dit fort bien l'auteur, ne prouve rien par rapport à la convenance ou à l'inconvenance de la mesure... L'admission de ce moyen serait incompatible avec la liberté de l'assemblée, non-seulement dans telle considération particulière, mais dans toutes; car, si on peut l'alléguer une fois, on pourra l'alléguer toujours; et si on accorde la moindre valeur à une considération de cette nature, le pouvoir de l'assemblée est réduit à rien; on substitue à son vœu, le vœu d'un supérieur. » Le plus souvent encore, ce moyen, injurieux pour le souverain, est sans profit pour les ministres qui ne rougissent pas de s'en servir; aussi est-il tout-à-fait abandonné dans les pays où les affaires sont entre des mains fermes et savantes dans la tactique parlementaire. En Angleterre, il est de règle que le nom du roi ne soit jamais prononcé; et, si quelqu'un parlait dans son discours de *ce que le roi souhaite*, de *ce qu'il verrait avec plaisir*, etc., il serait tout de suite *rappelé à l'ordre* (1).

Après avoir développé la théorie des amendemens et des propositions dilatoires, l'auteur s'arrête à l'une des plus importantes qu'il puisse traiter, celle de la *votation*. Il proclame d'abord le grand principe de la publicité, comme l'unique

(1) De Lolme, pag. 276, édit. de 1819.

moyen de soumettre les votans au tribunal de l'opinion publique; et il observe que le courage de l'esprit n'est pas moins honoré dans les états libres que la bravoure militaire ; il aurait pu ajouter qu'il n'est pas moins utile, et qu'il est beaucoup plus rare. Comme tous les principes, celui-ci souffre son exception : *Les suffrages doivent être donnés secrètement, dans tous les cas où il y a plus à craindre de l'influence des volontés particulières qu'à espérer de celle de l'opinion publique.* « Le régime secret sera donc convenable en général dans les élections. Les votes se donnent-ils de vive voix? Il n'est personne qui ne sache à quel point l'amitié, l'espérance ou la crainte ôtent la liberté des suffrages. » Mais, comme le remarque l'auteur, avec une sagacité que nous sommes à portée d'apprécier, l'arrangement le plus abusif serait celui d'une demi-publicité, comme dans les cas où les votes, secrets pour le public, pourraient être connus du pouvoir ou des intéressés. « C'est là le régime qu'il faudrait établir, si l'on voulait assurer la punition de la probité et la récompense de la prévarication. »

L'auteur convient qu'une nation pourrait se trouver dans telles circonstances où le vote secret serait nécessaire sur d'autres points ; mais il pense que la France n'est point dans ce cas : c'est une question dont la discussion nous mènerait loin ; nous nous bornerons à citer un fait remarquable de l'histoire de la Pologne, à l'époque où elle défendait contre la domination russe sa liberté mourante. Une proposition favorable à l'indépendance, repoussée par le vote public, obtint, au vote secret, une majorité de 53 voix, dans une assemblée de 260 membres. Voilà des faits qui parlent plus haut que tous les raisonnemens. L'auteur termine cet article par la discussion des divers modes de votation qui ont été en usage chez les anciens et les modernes : l'assis et levé, en France ; la division, en Angleterre. Il prétend qu'on ne peut se dispenser de voter que par indifférence, par pusillanimité,

ou par corruption ; ce qui, en fait, serait facile à réfuter, et, en droit, mériterait examen (1). Enfin, il propose d'ajouter aux boules blanches et noires une troisième couleur

(1) Nous pourrions, à cet égard, trouver chez nous des exemples récens qui, nous le croyons, suffiraient pour réfuter l'assertion de notre auteur; mais nous aimons mieux en chercher de plus anciens, chez un peuple étranger, afin d'éloigner de nous tout soupçon de prévention ou de disposition intéressée. Dans l'année 1776, dès les premiers tems de la guerre d'Amérique, lord John Cavendish fit une motion, dans la chambre des communes, le 6 novembre, pour *une révision de toutes les lois portant atteinte aux droits des Américains*. Cette motion, soutenue par Burke, Fox et d'autres membres distingués de l'opposition, fut rejetée, et les hommes prévoyans virent dans ce rejet le présage des revers qui devaient accompagner cette guerre imprudente. A compter de ce jour, un grand nombre de membres de la minorité crurent que leur devoir de mandataires du peuple était de manifester la plus vive désapprobation des mesures du gouvernement à l'égard de l'Amérique, et ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen que de s'abstenir de siéger, toutes les fois qu'il était question d'une affaire relative à la guerre de l'indépendance. Quelques années après, le 24 avril 1780, M. Dunning fit une motion tendante à ce qu'*il fût pris des mesures pour diminuer l'influence de la couronne, et pour corriger les abus publics*. Cette motion fut rejetée par une majorité formée au moyen d'une manœuvre ministérielle, si visible et si scandaleuse, que Fox en parut indigné, et s'écria : « Le ressentiment que j'éprouve est tel qu'il s'en faut peu que je ne me détermine à ne jamais remettre les pieds dans cette enceinte, tant que la majorité votera comme elle vient de le faire. » Et à la fin de son discours, il ajouta : « Pour moi, je suis décidé, après lundi prochain, à me retirer de cette chambre. Je ferai encore une fois cette épreuve, dans l'espoir de fournir à ces membres que je blâme, le moyen de revenir au vrai sens de leurs devoirs. Si je ne réussis pas, alors j'agirai en dehors de cette chambre comme j'agissais dans son sein, et aussi long-tems que je pourrai conserver l'espoir de procurer quelque bien à mon pays. Je laisserai les ministres responsables de toutes les conséquences. » Nous nous bornons à citer les faits, en remarquant qu'on ne saurait accuser ces hommes dévoués, ni d'indifférence, ni de pusillanimité, ni de corruption; et que par conséquent il serait injuste

pour les *indécis*. Cette dernière proposition aurait aussi besoin d'être discutée avant d'être admise; mais sur ce point, comme sur le reste, nous sommes obligés de passer rapidement.

Après avoir ainsi traité de toutes les circonstances de la formation d'une loi, l'auteur passe aux autres parties de son sujet. A l'article des comités, il nous explique dans quelles circonstances le parlement d'Angleterre se convertit en comité général. Il recherche pour quelles affaires les comités doivent être permanens ou temporaires, et quelle est, pour leur composition, le mode qui entraîne le moins d'inconvéniens (1); enfin, il avertit les chambres de se garder des usurpations qu'elles en pourraient craindre. Mais il a oublié de s'occuper des cas où les comités seraient composés exclusivement des membres de la majorité : peut-être n'a-t-il pas cru la chose possible; et, en effet, avant que nous l'eussions donné, cet exemple si pernicieux était sans doute inouï dans les fastes parlementaires. Le détail avec lequel on traite ici du droit de s'absenter, n'étonnera pas, si l'on songe qu'en Angleterre, sur 658 membres qui composent la chambre des communes, il arrive quelquefois qu'on n'en peut réunir quarante, nombre strictement nécessaire pour délibérer. Il est à cet égard une vérité que ne doivent jamais oublier les députés fidèles à leur devoir : c'est que l'avantage qui peut résulter de l'absence est tout entier en faveur de la puissance exécutive, et peut, dans certains cas, livrer l'op-

---

d'attribuer à l'un de ces honteux motifs le refus que peut faire un homme d'honneur de voter dans une occasion solennelle. Voy. le *Recueil des discours de Fox et de Pitt*, T. I.

(1) Parmi les différentes méthodes connues, qui toutes sont plus ou moins vicieuses, il convient de distinguer l'une de celles qui se pratiquent dans le conseil de Genève, parce qu'en admettant la pluralité relative, elle offre quelques chances à la minorité.

position à la merci des ministres. Le ministère est constitué de manière à avoir bien plus d'unité et de promptitude dans ses mouvemens que l'opposition; il est toujours actif, toujours surveillant, toujours prêt à employer son influence pour assurer l'assiduité et la coalition de ses partisans. Il ne reste à l'opposition que de ne pas se laisser prendre au dépourvu; et sa présence est constamment nécessaire, surtout dans les assemblées où les trois degrés de discussion ne sont point admis, et où, par conséquent, les surprises sont beaucoup plus faciles.

Doit-on fixer l'heure et la durée des séances? élire les orateurs? assigner des places déterminées à chaque membre? parler de son banc comme en Angleterre, d'une tribune comme en France? Faut-il que les députés aient un costume? Quelles sont les plus sages précautions à prendre pour admettre le public aux séances, et faut-il en écarter les femmes? (1) Quelles sont les formules à employer dans

(1) Notre auteur dit qu'elles ont été exclues de la chambre des communes, d'après les conseils de l'expérience; mais il paraît qu'une circonstance fortuite a donné lieu à cette exclusion. Nous rapporterons à ce sujet une petite anecdote qui offre un trait de mœurs anglaises. Le 2 février 1778, Fox devait développer, dans un comité général, une motion sur l'état de la nation. La popularité du fameux orateur, et la gravité des circonstances (il s'agissait de la guerre d'Amérique), avaient excité au plus haut degré l'intérêt public; et, quoique les comités généraux soient toujours secrets, la foule avait forcé la consigne et remplissait la galerie. On remarquait parmi les assistans la duchesse de Devonshire, et plus de cinquante dames d'une haute distinction. La chambre ayant réclamé contre cette violation du secret de ses comités, les hommes se retirèrent, mais les dames ne se pressaient pas de sortir. Alors le gouverneur Johnstone dit : « Il est probable que si la chambre ne veut pas rendre la séance publique, ces dames ne garderont pas mieux le secret que les hommes que l'on a renvoyés. » Cette réflexion était plus claire que galante : les dames la comprirent, et n'attendirent pas une nouvelle invitation. Depuis ce jour, elles ont cessé d'être admises dans la chambre.

certains cas? Quel est le meilleur moyen de tenir constamment sous les yeux des députés les dispositions de leur règlement? Quelles sont la forme, l'étendue, et enfin les autres dispositions les plus convenables pour la salle des séances parlementaires? Telles sont les dernières questions traitées par notre publiciste; et, en remarquant qu'il a pénétré jusque dans les détails les plus minutieux de son sujet, on a lieu de s'étonner qu'il ait laissé intactes plusieurs questions d'un intérêt capital.

L'auteur nous a lui-même exprimé, dans son discours préliminaire, le regret de ne pouvoir transporter ses lecteurs à Athènes, à Rome, à Venise et dans d'autres républiques d'Italie; mais il a pensé que nos connaissances sur la forme des délibérations des assemblées de ces divers peuples étaient trop défectueuses et trop incomplètes pour s'en occuper. Il nous semble toutefois que ce n'eût pas été un travail infructueux que de réunir les notions qu'il est possible de se procurer sur ce sujet, et d'en déduire, sinon un système régulier, au moins quelques exemples utiles et quelques instructions curieuses. Plus la tâche est difficile, et plus nous devons regretter que le savant publiciste ne l'ait pas entreprise, car personne sans doute n'était plus que lui capable de la bien remplir. Il nous semble aussi qu'il n'eût pas été étranger au sujet traité par M. Bentham, de discuter les règlemens intérieurs, et le mécanisme d'action d'une assemblée de députés d'états fédératifs, tels que la confédération germanique. Nous avons vu récemment le haut-clergé et la noblesse du Holstein porter plainte à la diète de Francfort contre leur souverain, le roi de Danemarck, pour violation de lois constitutionnelles, et pour impositions arbitraires; nous avons vu la même diète délibérer sur une communication des documens du congrès de Vérone. Des assemblées, chargées de pareils intérêts, méritaient quelque attention dans

un ouvrage tel que celui que nous examinons. Enfin, l'auteur a oublié (oubli qui ne semblait pas possible dans un pareil sujet) de consacrer un chapitre à la police des assemblées délibérantes. Nous savons bien, par un article du règlement, déjà cité, de la chambre des communes, que cette police appartient à l'assemblée elle-même (1), qui l'exerce au moyen du rappel à l'ordre, de l'interdiction momentanée de la parole, de la censure, de l'emprisonnement et même de l'expulsion; mais nous croyons qu'il n'eût pas été hors de propos de consacrer quelques pages à établir les principes sur une aussi grave matière, à rappeler les précédens, à discuter les avantages et les inconvéniens de la pratique suivie en Angleterre, à donner enfin la meilleure théorie de cette portion de la tactique parlementaire. L'auteur aurait pu nous montrer un membre obligé d'écouter à genoux la censure de la chambre, et ne prenant ensuite la parole que pour exprimer un profond sentiment de dédain, et pour faire rougir les communes d'un châtiment si honteux pour elles-mêmes; la chambre sentit le reproche, et cette gothique punition ne fut plus infligée depuis. Nous aurions vu des amendes imposées pour un refus de voter dans certaines circonstances; des membres envoyés à la tour pour avoir révélé au roi et au conseil quelques phrases prononcées dans les débats par des députés que cette révélation exposa aux vengeances de la cour (2); d'autres membres expulsés pour faits dignes de l'animadversion publique; tels qu'un chevalier Mompesson pour monopole; un juge Jean Bennet pour corruption; un

(1) Il est de principe, en Angleterre, que toute matière touchant les pairs et les communes, agitée en parlement, doit être traitée, non selon la loi civile, mais conformément aux usages et à la volonté du parlement; ce que les anciens jurisconsultes appellent *lex et consuetudo parliamenti*.

(2) Voy. Rushworth, page 169.

Henri Benson pour avoir vendu des protections; un Hungesford et un Jean Trevor, président de la chambre, pour avoir reçu de la cité de Londres une gratification, en récompense des peines qu'ils s'étaient données pour faire passer un bill; un Charles Duncomb, receveur, et un Jean Knight, trésorier, pour fraudes dans une administration financière; un Robert Walpole pour prévarication grave et corruption notoire dans ses fonctions de secrétaire de la guerre. Il est à remarquer que, dans toutes ces circonstances et dans beaucoup d'autres que nous pourrions citer, le parlement usait de ce pouvoir extraordinaire, soit pour protéger ses membres contre l'autorité, soit pour défendre les intérêts du peuple contre ses propres membres. C'est une observation qui ne pouvait échapper à de Lolme: « Les deux chambres anglaises, dit-il, ont toujours attaché la plus grande importance à ce qu'aucun de leurs membres ne pût faire servir ses priviléges, ou l'influence qui dérive de sa situation, à quelque but oppressif, et elles mettaient un soin scrupuleux à faire respecter *la personne du plus petit d'entre le peuple* (1). » Nous n'avons point sous les yeux d'exemple qu'aucun membre ait été exclu pour discours tenu en parlement. Il se peut toutefois que le cas soit arrivé avant la révolution, dans un tems où les doctrines de la liberté étaient mal comprises, où les précédens étaient contradictoires, où les droits étaient incertains, où, d'ailleurs, les communes avaient si peu l'idée de leur propre dignité qu'on les vit, durant trois parlemens successifs (en 1593, 1597 et 1601), subir, sans réclamation, la loi du silence qui leur était imposé par Élisabeth, lorsque cette reine ordonnait de restreindre à un simple *oui* ou *non* toute délibération parlementaire. On sent que, lorsqu'il est question de discuter des principes de droits et de liberté, de pareilles épo-

(1) *Constitution de l'Angleterre*, pag. 368, édit. de 1819.

ques ne font guère autorité. Mais nous croyons qu'on citerait plus difficilement, depuis la révolution, des précédens sur lesquels on pût fonder la limitation du droit de la parole et l'exclusion pour fait de licence oratoire. Ici se présente naturellement à la pensée l'affaire célèbre de Wilkes, qui agita la nation tout entière, et ne fut pas sans influence sur les événemens qui signalèrent si tristement l'administration déplorable de lord North. Ce député d'Aylesbury fut exclu en 1764, pour avoir dit, non dans le parlement, mais dans un ouvrage périodique, que le discours du roi contenait une *fausseté* (1). Réélu aux élections suivantes, dans le comté de Middlesex, il est de nouveau expulsé; deux fois les électeurs sont convoqués pour le remplacer, deux fois ils lui donnent l'unanimité de leurs suffrages; enfin, la majorité de la chambre des communes décida un de ses membres, le colonel Luttrell, à se démettre de son siége dans le parlement, et à se porter candidat aux élections de Middlesex, convoquées une quatrième fois. Luttrell y consentit, mais Wilkes obtint quatre fois plus de voix que lui, ce qui n'empêcha pas la chambre de déclarer valable l'élection de son candidat. Pour terminer une lutte soutenue avec tant d'imprudence d'une part, et tant de per-

(1) *A Falsehood. Histoire* de Littleton, déjà citée, T. II, pag. 194. Il est évident que ce ne fut là qu'un prétexte; et ce qui prouve que l'on voulait punir, dans Wilkes, le défenseur du peuple et non l'homme qui avait outragé la majesté royale, c'est que l'imputation de *fausseté*, faite au discours de la couronne (toujours considéré comme discours des ministres) a été souvent répétée, sans exciter le moindre scandale. En 1776, à l'ouverture du parlement, et à l'occasion de la guerre d'Amérique, le gouverneur Johnstone accusa les paroles royales *de fausseté* et *d'hypocrisie;* l'on vit cette accusation appuyée par Fox, et par ce même Wilkes, qui siégeait alors à côté de lui. Deux ans après, en pareille circonstance, Fox répéta le même reproche, en propres termes, et taxa le discours qu'il improuvait, de *libelle contre le parlement.* (*Discours de Fox*, T. I, pag. 111, 221, 223.) On citerait facilement vingt exemples pareils.

sévérance de l'autre, le parlement qui siégea après la chute du ministère de lord North révoqua la décision prise contre Wilkes, et ce député demeura ainsi au poste où les électeurs l'avaient appelé. « Je dois remarquer, au sujet de l'affaire de Wilkes, dit l'historien Littleton (1), que ce désir passionné de restreindre la liberté des discussions politiques prouve la faiblesse. » Après sa seconde expulsion, Wilkes avait été nommé alderman ; il fut nommé ensuite sheriff, lord-maire, et enfin chambellan de la cité, place qu'il occupait encore à sa mort. On a prétendu que cet homme méritait peu le constant intérêt que lui témoignèrent ses concitoyens ; mais ceux qui soutiendraient cette assertion seraient du moins obligés de convenir que cette conduite énergique du peuple prouva toute l'importance qu'il mettait à maintenir le principe qu'*aucun droit ne pouvait dominer son droit électoral.*

M. Bentham n'ayant pas même abordé les questions que nous venons d'indiquer, nous avons cru devoir entrer dans quelques details qui pourront faire sentir tout l'intérêt dont elles sont susceptibles, mais bien insuffisans pour suppléer à son silence. Nous aurions aussi désiré trouver ici quelque moyen d'assurer au droit de pétition, dans l'intérieur des chambres, toute l'attention et tout le respect qu'il mérite ; d'empêcher que des réclamations qui déplairaient à une commission, ou à un rapporteur, ne soient écartées ; d'accorder à toutes une égale publicité; en un mot, de protéger en ceci, comme en toute autre chose, la faiblesse de la minorité con-

(1) « I may remark on the whole proceeding against M. Wilkes, that » an eager desire to restrain the freedom of political discussion argues » weakness. » T. II, p. 195. On peut consulter aussi, sur l'affaire de Wilkes, les *Lettres de Junius ;* et particulièrement la traduction de M. Parisot, où l'on trouve une longue note et une dissertation pleines d'éclaircissemens et de détails curieux sur ce personnage.

tre une majorité puissante et capricieuse. On voit que l'auteur a écrit dans un pays où tout est réglé depuis long-tems, où le calme a succédé aux passions, où l'opinion publique est une autorité respectée des personnages les plus puissans, et des majorités les plus sûres d'elles-mêmes. Peut-être, en portant plus loin ses regards, et en s'occupant de circonstances plus variées, eût-il trouvé nécessaire d'ajouter quelque chose à son ouvrage.

Nous nous permettrons encore une seule observation : l'auteur ne cite jamais ses autorités ; il nous semble que, dans une théorie qui doit se fonder principalement sur l'usage et les précédens, cette précaution n'eût pas été inutile.

Outre les *Statuts de la chambre des communes*, dont nous avons déjà parlé, on a joint à cet ouvrage le *règlement du conseil représentatif de la république de Genève* (1), dont le projet, présenté par M. Dumont, fut adopté au moins dans ses dispositions principales. Notre intention était d'abord de comparer en détail, à ces règlemens et à la théorie de l'auteur, les règlemens de l'une et l'autre de nos chambres, ainsi que les amendemens proposés, à diverses reprises, par MM. Benjamin Constant, de Serre, Maine de Biran, Sirieys de Mairenhac, et d'autres députés ; mais ce travail nous eût entraînés bien au-delà de l'espace qui nous est assigné, et nous sommes même obligés de renvoyer à un prochain article l'examen du second volume de M. Bentham, consacré, comme nous l'avons dit, à la réfutation des *sophismes politiques*.

M. Avenel.

---

(1) Ce règlement, composé de 9 chapitres, divisés en 74 articles, est rédigé avec précision et clarté. Adopté en 1814, il devait être soumis, l'année suivante, à une révision; mais il a été maintenu, dans son entier, d'année en année. Sans doute, toutes les dispositions de cette loi réglémentaire ne sont pas dignes d'une égale approbation; mais, néanmoins, elle mérite d'être étudiée par ceux qui s'occupent de la question difficile du meilleur régime des assemblées délibérantes.

# LITTÉRATURE.

ASIATICK RESEARCHES, etc. RECHERCHES ASIATIQUES, ou MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE AU BENGALE, *pour faire des recherches sur les antiquités, l'histoire, les sciences et les arts de l'Asie*, TOME XIV^e (1).

Ce volume n'est pas un des moins intéressans de cette précieuse collection; il renferme dix Mémoires dont je vais donner les titres, avec une analyse plus ou moins étendue, selon que chacun d'eux m'en paraîtra susceptible.

Le premier Mémoire est le *Récit de la découverte d'une imitation moderne des* Vêda, *avec des remarques sur le texte authentique de ces livres sacrés*, par M. *François* ELLIS (59 pages).

L'imitation, ou plutôt la supposition que M. Ellis dénonce au monde savant, est l'ouvrage des missionnaires romains, « qui, pour tout ramener à la religion catholique, se sont couverts du manteau brâme, » dit M. Sonnerat. Ce voyageur avait déjà démontré la falsification de l'Ézour Vêdam (2), dont Voltaire donna un manuscrit à la Bibliothèque du Roi, croyant offrir une traduction fidèle d'un des *Véda*. C'est avec la même confiance que le savant baron de Sainte-Croix publia, en 1778, cette imposture littéraire, en l'accompagnant d'un discours préliminaire rempli des recherches les plus curieuses. M. Ellis a retrouvé, parmi les manuscrits appartenant aux missionnaires catholiques de Pondichéry, et provenant

(1) Calcutta, 1822. Un fort vol. in-4°, de 520 pages. A Londres, chez Murray.

(2) Le véritable titre de ce livre est *Yadjouch vêda;* mais, d'après certaines règles grammaticales, la finale peut se changer en *r* ou en *h*. En tamoul, les mots samskrits sont employés à l'accusatif qui se termine par un *m*.

des missionnaires jésuites, non-seulement le manuscrit original de l'*Ezour Vêdam*, mais encore celui de l'imitation, ou pour m'exprimer avec plus de justesse, de la contrefaçon des trois autres Vêdas, en samskrit corrompu, écrite avec des caractères romains et accompagnée de la traduction française, pour mieux imiter un texte original accompagné de sa traduction. Afin de mieux démontrer l'imposture dont il s'agit, M. Ellis cite un passage du *Chamo Bedo* (c'est ainsi que les missionnaires ont dénaturé le nom du *Sama Vêda*) traduit, c'est-à-dire, défiguré par ces mêmes missionnaires, et restitué par lui dans son véritable sens, d'après le texte samskrit annexé en caractères romains à la prétendue traduction. En comparant ce travail du savant anglais avec celui des missionnaires, il est aisé de découvrir la cause des infidélités de ceux-ci. Par quelle inconséquence ou quelle audace les faussaires ont-ils placé auprès de leur délit littéraire la pièce probante pour tout lecteur versé dans les langues de l'Inde? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer : nous ignorons aussi le nom de ces audacieux imposteurs, et ne désignerons point même ceux sur lesquels M. Ellis ne présente que des soupçons et des conjectures plus ou moins plausibles, d'autant plus qu'il remarque lui-même, que « depuis long-tems il est de » mode parmi les écrivains protestans de calomnier les mis- » sionnaires jésuites. » Au reste, peu importe de connaître le nom de ces faussaires, aussi maladroits en prosélytisme qu'en érudition ; car, suivant la judicieuse observation de M. Ellis, en cherchant à convaincre leurs néophytes que la Divinité ne s'est jamais incarnée, comment espéraient-ils soumettre la foi de leurs disciples aux mystères de la religion chrétienne? Ce savant Mémoire est terminé par l'indication des principales divisions des quatre Vêdas, sujet que M. Colebrooke a déjà traité avec beaucoup de développemens dans son Mémoire sur les Vêdas, inséré dans le IX^e vol. des *Asiatick Researches*.

N° II, pag. 60-152. Des recherches érudites et des discussions théologiques dans lesquelles M. Ellis nous a lancés, nous allons passer à des faits non moins importans, en remontant avec le capitaine Hodgson aux sources du Gange et du Djemnah. M. le capitaine Webb, dont la relation est insérée dans le XI^e volume des *Asiatick Researches*, s'était arrêté, en 1808, à Cadjani, non loin du village de Réital, à cause des obstacles qu'il rencontra. La relation du capitaine Hodgson commence donc à la rivière qui coule au-dessus du village de Réital; c'est là qu'il s'arrêta quelques jours pour acheter des graines et faire d'autres provisions nécessaires dans des cantons escarpés et arides, comme ceux qui lui restaient à traverser. Comme il apprit que les avalanches avaient détruit la plupart des *sangas* ou ponts de bois, il emmena des ouvriers avec lui pour les réparer. Convaincu de l'utilité de s'assurer de la latitude de son point de départ, il fit les observations les plus exactes, d'après lesquelles il trouva que le village de Réital est situé vers 30° 48′ 28″ de latitude septentrionale; et 78° 35′ 60″ 7 de longitude de Greenwich. Ce village passe pour un des plus considérables du canton, quoiqu'il ne renferme que trente-cinq maisons, qui, comme toutes celles que l'on bâtit sur les montagnes du haut pays où le bois de charpente est commun, ont plusieurs étages. Ces maisons, ornées d'un balcon, ont une assez bonne apparence, mais sont très-sales en dedans. Des planches de cèdre (1) garnissent les murailles, et elles durent plusieurs siècles. Rien de plus romantique que la situation de ce village sur le penchant d'une montagne couverte de neige, et au pied de laquelle coule le Bhâguiralthê; de là on jouit de la vue du Si-Canta et des autres pics de l'Himâlaya. Notre voyageur s'en-

(1) *Pinus deodârade*, Roxburgh. *Dévadâra* en samskrit. Le cèdre du Liban.

gagea bientôt dans des montagnes de granit mêlé de quartz et de spath, entrecoupées de précipices profonds de 1,500 à 2,000 pieds, et si glissantes, qu'il lui fallait souvent marcher pieds nus. La plupart de ces montagnes sont couvertes de *deodâr* et d'une grande variété de pins, dont les plus grands sont le *cahîr* et le *khai*, ou *kher*. CAHÎR est le nom qu'on donne indistinctement à tous les pins à larges feuilles; mais ici l'arbre ainsi nommé est le véritable pin : il parvient à une hauteur prodigieuse, et ressemble beaucoup au *cahîr* commun ou térébinthe, qui croît abondamment dans les montagnes inférieures, mais jamais parmi les cèdres (*deodâr*); son bois est léger et à le grain très-fin. Le *rhai* est un pin touffu d'une apparence gracieuse; ses feuilles sont pendantes; il convient peu à la charpente, son bois étant lourd et noueux; le cèdre convient mieux pour cet usage. Quoiqu'il ne me soit pas possible de suivre les pas de notre voyageur, je ne puis m'empêcher de m'arrêter quelques instans à l'endroit le plus effrayant et le plus dangereux, en effet, qu'il ait rencontré dans sa pénible course. Cet endroit, nommé *Bhairogâte*, n'est pas éloigné du confluent de la *Bhâguirathî* et de la *Djahnî gangâ*, nommée plus correctement la *Djâhnévi*. On traverse la Bhâguirathî sur un *sanghâ* ou pont de bois extraordinairement incliné; la hauteur de la plate-forme voisine de la rivière n'est pas moindre que de 60 pieds; le sanghâ n'a pas plus de deux pieds et demi de large, sans rampe ni garde-fou; son élasticité et sa prodigieuse inclinaison ne contribuent pas à rassurer le voyageur qui passe ainsi d'un côté du précipice à l'autre. Le précipice, situé à la gauche de la rivière de Bhâguirathî, est en grande partie perpendiculaire, et peut avoir trois mille pieds au-dessus du lit de la Bhâguirathî, qu'on croit être le célèbre et saint fleuve du Gange; mais la Djâhnévî est réputée pour le plus grand courant, et l'est en effet. Enfin, après avoir gravi de rochers en rochers, bravé les avalanches des neiges et des

rocs, M. Hodgson parvint, le 31 mai 1817, sur une montagne tellement élevée qu'on avait peine à y respirer (par 30° 51′ 35″ de latitude). Il n'y aperçut d'autres êtres vivans que de petits oiseaux. L'éclatante blancheur de la neige formait un contraste étonnant avec le bleu très-foncé du ciel; c'est sur cette élévation, et dans un lit de rocher, qu'il vit la Bhâguirathî, ou le Gange proprement dit, sortir de dessous une voûte bien basse, au pied d'un lit de neige. Cette rivière est encaissée dans de hautes neiges et des rochers; ces neiges forment un massif haut de plus de 300 pieds. Ici notre voyageur dut s'arrêter et songer au retour. La neige étant de plus en plus amollie par le soleil, il risquait, ainsi que sa très-petite caravane, d'être englouti dans quelque abîme ou emporté par une avalanche. Il y a tout lieu de croire que c'est sur cette haute vallée que le Gange prend sa source; mais son élévation considérable n'est rien, en comparaison des pics immenses dont elle est flanquée, et dont les neiges alimentent le Gange. Ce fleuve a tout près de là 27 pieds anglais de large et 15 pouces de profondeur : onze milles anglais plus loin, au *Gangîtrî*, ou Bouche de la Vache, il avait, le 20 mai, 43 pieds de large et 18 pouces de profondeur. M. Hodgson regrette bien de n'avoir pas eu le moyen de s'assurer s'il y a dans ce canton quelques sources bouillantes sous la neige, comme on en voit à Djemnotrî; ces sources, qui sont très-nombreuses dans les montagnes Himâlaya, semblent destinées par la prévoyante nature à fondre pendant l'hiver une assez grande quantité de neige pour alimenter les sources des grands fleuves situées dans ces contrées. Elles attestent, en outre, l'existence des volcans dont on ne connaît pas encore les bouches. Les fréquens tremblemens de terre qui ébranlent ces majestueuses montagnes jusqu'en leurs fondemens, et détachent quelquefois des portions de leurs cimes, ne peuvent laisser aucun doute sur le voisinage très-immédiat de ces feux souterrains.

Quoique M. Hodgson n'ose pas se flatter d'avoir reconnu les sources mêmes du Gange, il s'en est assez approché, selon nous, et surtout il a fait des observations assez neuves et assez importantes, pour ne pas regretter les fatigues et les nombreux périls qu'il a bravés. Constamment animé de la noble passion des découvertes utiles pour la géographie, le même voyageur a voulu explorer les sources du Djemnah, autre grand fleuve de l'Hindoustan. Sur les cartes publiées jusqu'à présent on donne au Djemnah un très-long cours, à partir des 34° 30′ de latitude; on ne sait trop d'après quelle autorité. Enfin, jusqu'en 1814, on ignorait que le Djemnah, proprement dit, est une très-petite rivière, comparativement à ce qu'il devient après sa jonction avec la *Tonsa*, à l'extrémité de la vallée de Doun, par 30° 30′ de latitude : ajoutons que l'existence de la *Tonsa* est certainement ignorée jusqu'à présent en Europe, quoique cette rivière soit trois fois plus forte que le Djemnah, qui pourtant lui fait perdre son nom. A partir de Djemnâtri par 30° 59′ de latitude, le Djemnah se dirige vers le sud par 50° ouest. La source de la Tonsa n'est pas connue; mais il y a lieu de la placer à la base extérieure de l'Himâlaya, et cette rivière paraît être formée par la réunion de trois courans considérables qui, comme le Djemnah, tirent leur source des parties méridionales de l'Himâlaya, dans les districts de Baraça, de Leoulowari et de Deodàra Kawara, et il reçoit, en outre, une augmentation considérable par les eaux du Paber. M. Hodgson a suivi le cours du Djemnah, à partir de la vallée de Doûn, comme on vient de le voir, jusqu'à Djemnoatrî, par 30° 58′ 52″, 1; mais la principale source chaude de ce fleuve est par 30° 59′ 06″, environ dix mille quatre cent quatre-vingts pieds au-dessus du niveau de la mer, et il trace ce cours avec une grande exactitude. Les bornes dans lesquelles nous devons nous circonscrire ne nous permettent pas de transcrire son itinéraire, qui

nous paraît être de la plus haute importance pour dresser une carte du haut Hindoustân. Il indique avec exactitude les rivières et même les ruisseaux qui viennent se jeter dans le Djemnah. Parmi ces ruisseaux, il s'en trouve dont l'eau est si chaude qu'on ne peut y tenir la main. La pente du Djemnah, depuis Djemnatrî jusqu'à Doûn, est considérable; mais M. Hodgson n'a pu l'évaluer : le seul endroit remarquable qu'il trouve dans cette étendue, qui est de 30 à 35 milles anglais, c'est-à-dire, d'environ 100 lieues communes, est Lak'hamândâl, autrefois résidence temporaire des Pandous. Une ancienne tradition veut qu'il y ait eu là autrefois une grande quantité de statues, dont la principale partie a été enterrée au pied de la montagne voisine; mais on y voit encore des fragmens de corniches, des entablemens et autres vestiges d'architecture qui se projettent encore hors du sol dans lequel le reste demeure enseveli. Les sculptures sont bien exécutées sur une pierre noire. On reconnaît encore deux statues, l'une de Bhîma et l'autre d'Ardjouna, aussi grandes que nature et à demi renversées. Un petit temple qui ne paraît pas très-ancien, renferme beaucoup de petites statues, et une pierre bleue, couverte d'une inscription dont M. Hodgson tira une empreinte qu'il envoya au colonel Mackenzie, de manière que nous pouvons espérer d'en obtenir la traduction.

A cet intéressant Mémoire, succède, N° III, un travail du même savant, qui n'a pas moins d'importance que le précédent pour la géographie. C'est l'indication des latitudes de 345 endroits situés dans l'Hindoustân et dans les montagnes septentrionales, avec des observations de longitude d'après les immersions et les émersions des satellites de Jupiter. Ce travail, qui occupe 19 pages, n'est pas susceptible d'analyse; je me borne à remarquer qu'il renferme la position géographique et l'indication sommaire d'un grand nombre de villes

et de lieux remarquables du Haut-Hindoustan, et néanmoins inconnus jusqu'à présent aux géographes.

IV. Le 13 novembre, M. le général Hardwicke a lu à la Société un Mémoire sur un zoophyte qui se forme communément sur les côtes de l'île de Singapour, lequel appartient au genre des éponges et à l'ordre des vers. Ce Mémoire est accompagné d'une planche qui représente le zoophyte.

V. L'origine de cette matière blanche et sucrée, espèce de manne nommée *Guez* en persan, et que l'on trouve sur les branches et les feuilles de plusieurs arbres de Perse et d'Arménie, avait jusqu'ici exercé vainement la curiosité et les recherches des voyageurs. MM. le Dr Wallich et C. Hunter ont découvert que cette matière est le produit d'un insecte dont M. le général Hardwicke a donné un dessin et une description technique à la Société de Calcutta; la même substance se trouve aussi sur des arbres du voisinage de Pachmâri, au sud-ouest de Hocéïn-âbâd.

VI. *Compte rendu des opérations trigonométriques et astronomiques exécutées pour déterminer les hauteurs et les positions des principaux pics des monts Himâlaya, situées entre le* 31° 53′ 10″ *et le* 30° 18′ 30″ *de latitude nord, et le* 77° 34′ 04″ *et le* 79° 57′ 22″ *de longitude est de Greenwich, par le capt. Hodgson et le lieut. Herbert* (186e page).

On connaît les brillans succès obtenus par les armées britanniques, en 1815, contre les généraux du râdjâh du Neypâl; ils furent expulsés de leurs conquêtes, et se réfugièrent dans les montagnes situées entre les rivières de Setledje et de Kali ou Gograh; le gouvernement anglais ayant rétabli les râdjâh-hindous dans leurs anciennes possessions, le gouverneur-général de l'Inde, M. le marquis de Hastings, constamment occupé des progrès des sciences, chargea les capitaines Webber et Herbert d'explorer les provinces de Guerhwal, de Sirmor,

de Hinder, de Biçaher et de Kémâon, qui font partie des domaines de la Comp^e. Au capitaine Webb échut la reconnaissance de la province de Kémâon et des parties orientales du Guerhwal; à M. Hodgson, celle des parties occidentales du Guerhwal et des montagnes situées entre le Gange et le Setledje. Les instructions de ce dernier portaient d'explorer le plus soigneusement qu'il pourrait les provinces délivrées de Guerhwal, de Sirmor et de Hindar; ainsi que les contrées situées au nord de ces mêmes provinces jusqu'à l'Himâlaya, canton qui comprend les sources du Gange, du Djemnah, de la Tonsa, (rivière jusqu'à présent inconnue, quoique plus considérable que le Djemnah), et du Setledje, et qui a pour limites les plus majestueuses montagnes du globe. Quelques-uns de leurs pics, couronnés de neige, sont visibles à la distance de plus de 150 milles anglais. C'est dans le Mémoire même de nos deux géomètres qu'il faut lire les détails scientifiques de leurs opérations; nous nous bornerons ici à en présenter les résultats, et à remarquer seulement qu'ils mesurèrent leurs longitudes du méridien de Madras, et non de celui de Greenwich. Le capitaine Herbert traça le cours de la rivière de Tonsa jusqu'à ses sources dans les montagnes couvertes de neige; traversa la partie méridionale de l'Himâlaya, par le défilé de Goûnas élevé de 15,700 pieds au-dessus de la mer; il descendit de là dans la vallée de la rivière de Baspa, qui contribue à alimenter le Setledje, et qui sort des pics élevés situés dans l'angle rentrant de la chaîne qui domine Djemnâtri, et d'où sortent, en suivant une autre direction, les rivières plus orientales. Parvenus au confluent du Baspa avec le Setledje, il suivit cette dernière rivière jusqu'à la vallée de Chipkî, frontière du territoire chinois, situé par 31° 48 de latitude.

A 110 milles au-dessous de cette vallée, le Setledje que les *Bhotéa* ou Tatârs nomment rivière (*kanpa*) de *Sang-Djing*, reçoit une autre rivière presque aussi considérable que lui,

qui n'a pas de nom précis; on l'appelle quelquefois *Spatí-Maksang*. *Spatí* est le nom du perganah ou district qu'elle traverse; et *Maksang* est le synonyme de *Kanpa*, et signifie rivière. Du confluent de cette rivière sans nom avec le Setledje, il continue sa route jusqu'à Lâri, village frontière de Ladac. Il était évidemment parvenu à la partie septentrionale de cette chaîne de montagnes, laquelle est en même tems la moins élevée. M. Herbert n'ayant pas la curiosité de visiter Lédéh, capitale du Ladac, revint sur ses pas. Comme nous ne pouvons transcrire ici, à cause de leur étendue, la table des latitudes, longitudes, ni traduire leurs observations des deux cent deux pics mesurés par nos voyageurs, nous allons indiquer quelques-uns des points les plus élevés, savoir :

Les deux pics de Bender-Poutch'h, par 31° 00′ 11″ de latit., et 78° 32′ 37″ et 78° 30′ 39″ de longitude de Greenwich, dont le moins élevé a 20,122 pieds anglais, l'autre 20,916 : celui-ci donne naissance à la Tonsa ou Djemnah, et au Béráï-Gangà.

Trois autres dans le même canton, par 31° 05′ 49″, 52″ et 55″ de latit., et le 1er par 78° 29′ 37″, 30′ 03″ et 29′ 15″ de longit. de Greenwich, hauts de 20,668, 20,668, 20,501 pieds, et situés entre les sources de la Tonsa et de la Roupin, et le pic de Srì-Kânta haut de 20,296 pieds 30° 57′ 12″ de latitude, et 78° 47′ 33″ de longit. Le Bhâguirâthî circule autour de la base occidentale de cette montagne, et il se fraie un passage à travers la base sud-ouest de l'Himâlaya, en changeant son cours de l'ouest-nord-ouest ou sud-sud-ouest.

Le même canton de Guerhwâl renferme le pic Noir, par 31° 01′ 21″ de latit. et 78° 33′ 32″ de longit. de Greenwich. C'est le troisième pic de la montagne de Djenmâtrî ou Bender-Poutch'h, bien connu et très-visible de Saharampour et du haut Dou-âb; ce pic a 21,155 pieds. Trois autres dans le même canton; le 1er, haut de 21,964 pieds, 30° 54′ 53″ de

latit. et 78° 50′ 02″ de longit. de Greenwich ; le 2e de 21,379 pieds, par 30° 54′ 37″ de latit. et 79° 02′ 47″ de longit., à la source du Bhâguirathî ; le 3e de 21,772 pieds, par 30° 52′ 46″ de latit. et 78° 51′ 26″ de longit. Le pic de Djeoûnli, dans le canton de Djeoûnli, par 50° 51′ 04″ de latit. et 78° 50′ 37″ de longit. Ce pic, haut de 21940 pieds, fait partie de la ramification méridionale qui longe la rive gauche du Bhâguirathî. On en trouve encore un de 21,612 pieds dans le Badriuâth, par 30° 46′ 08″ de latitude et 79° 06′ 01″ de longitude de Greenwich.

Le mont Moira, par 30° 51′ 27″ de latit. et 78° 58′ 58″ de longit., dans le Djeoûnli, a 22,792 pieds, est situé auprès des sources du Gange. Le Saint Patrick, dans le Guerhwâl, par 30° 51′ 38″ de latit. et 79° 06′ 41″ de longit. de Greenw. a 22,798 pieds, et le Saint-Georges, 30° 52′ 29″ de latit. et 79° 07′ 30″ de longit., dans le même canton, a 22.654 pieds. Ils font partie d'un groupe de pics et sont situés à la source du Bhâguirathî. Le Roudrou Himâléh, par 30° 58′ 18″ de latit. et 79° 05′ 40″ de longit. dans le Guerhwâl, a 22,390 pieds, de la chaîne qui sépare le Djahnévî et le Bhâguirathî. Le Serga Rouenir dans le même canton, par 30° 59′ 25″ de latit. et 79° 05′ 35″ de longit., a 22,906 pieds ; les deux pics, dont nous venons de parler, se voient de Gangâtrî. Le Pourkéyâl dans le Biçaher, par 31° 53′ 17″ de latit. et 77° 43′ 52″ de longit., a 22,700 pieds ; ce pic fait partie de la chaîne qui sépare la crête du Setledje. Dans le canton de Badrinâth, en tête du district de Kedarnâch, par 30° 47′ 36″ de latit. et 79° 03′ 11″ de longit., se trouve un pic sans nom, haut de 23,062 pieds, et un autre de 23.441 pieds, par 30° 41′ 01″ de latit. et 79° 16′ 05″ de longit. Le canton de Djewâher me paraît contenir trois pics des plus élevés de cette immense chaîne de hautes montagnes ; savoir, un de 23,317

pieds, par 30° 30′ 42″ de latit. et 79° 51′ 33″ de longit.; le suivant de 23,531 pieds, par 30° 18′ 30″ de latit. et 79° 45′ 54″ de longit.; enfin le plus haut placé entre les précédens, par 30° 22′ 19″ de latit. et 79° 57′ 22″ de longit., a 25 749 pieds. Ces trois pics sont très-avancés vers l'est, celui du milieu est jusqu'à présent la montagne la plus élevée que l'on connaisse dans le monde entier.

LANGLÈS, *de l'Institut.*

(*La suite à l'un des prochains cahiers.*)

---

POEMS ON VARIOUS SUBJECTS *with introductory remarks on the present state of science and literature in France.* — POÈMES SUR DIFFÉRENS SUJETS, *précédés d'une introduction sur l'état des sciences et de la littérature en France, par Hélène-Marie* WILLIAMS (1).

Le recueil dont on vient de lire le titre, quoiqu'il n'ait pas été publié en France, et qu'il soit écrit dans une langue étrangère, mérite une mention particulière dans les journaux français. L'auteur habite notre patrie depuis trente-deux ans; son existence est attachée, pour ainsi dire, à notre sol hospitalier; elle aime la France qui est l'asile de ses amis; et, si ses ouvrages sont composés dans un idiome qui n'est pas le nôtre, le nom de la France se trouve sans cesse sous sa plume; toutes ses pages sont remplies de vœux pour notre prospérité, d'éloquentes protestations en faveur des principes constitutionnels que nous avons conquis au prix de notre sang.

---

(1) Londres, 1823. Un vol. in-8°. G. et W. B. Whittaker.

Nos institutions, qu'elle défend dans sa prose élégante et facile, elle les a chantées plus d'une fois dans ses vers harmonieux. Ce n'est pas que miss Williams ait renoncé à cette affection si naturelle que nous devons tous au ciel natal; fidèle à tous les devoirs, son cœur, riche de sentimens et de reconnaissance, sait se partager entre la patrie qui la vit naître et la patrie qui l'accueillit et l'adopta. Ses écrits doivent donc nous offrir un puissant intérêt; et leur publication, en Angleterre, est elle-même une circonstance heureuse, puisqu'elle nous donne, chez le plus personnel de tous les peuples, une apologiste de plus.

On sait que miss Williams vint se fixer en France, aux premiers jours de notre révolution; elle en avait alors adopté les principes primitifs. Les scènes sanglantes qui suivirent lui inspirèrent de l'horreur pour quelques hommes, mais ne la dégoûtèrent pas de la liberté, qui ne fut jamais coupable des crimes commis en son nom; car ces crimes ne furent eux-mêmes que le fruit et la tradition de la tyrannie. Témoin et victime de tant d'excès, miss Williams consacra sa plume à la défense des principes dont ils étaient la violation manifeste; elle écrivit sur ces funestes catastrophes un ouvrage consciencieux et véridique, dans lequel, s'écartant du sentier tracé par des déclamateurs passionnés, elle sépara la France innocente et opprimée du petit nombre d'hommes égarés ou coupables qui profanaient alors la cause sainte de la liberté (1). Depuis cette époque jusqu'à nos jours, miss Williams n'a guère laissé passer d'événemens importans, sans les transmettre à sa patrie sous leurs véritables couleurs. En 1815,

---

(1) *Letters containing a sketch of the scenes which passed in various departments of France, during the tyranny of Robespierre, and of the events which took place in Paris on the tenth of thermidor.* London, 1795, 3 vol. in-12.

elle lui a raconté les circonstances singulières de l'interrègne des cent jours (1) ; en 1819, elle a esquissé le tableau des sanglantes réactions qui ont effrayé trop long-tems le midi de la France (2). Plusieurs autres ouvrages sont sortis de sa plume féconde et toujours élégante ; mais nous ne citerons que le plus important, celui qui doit mettre le sceau à la réputation de l'auteur, et qui, favorisé des suffrages les plus éclairés, mérite la reconnaissance de l'Angleterre, à laquelle il transmet des richesses nouvelles et précieuses pour la science. Je veux parler de la traduction complète du grand *Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland*, monument célèbre de courage, d'instruction et de talent. Plusieurs parties de la traduction de miss Williams ont obtenu, en Angleterre, un succès presque égal à celui que l'original obtient en France.

Miss Williams débuta dans la carrière des lettres par des essais poétiques ; et, dans ce genre, sa réputation devança les années. Les premiers écrivains de l'Angleterre accueillirent avec faveur les fruits naissans de sa muse, et leur amitié fut le prix de ses succès. Parmi les poëmes qu'elle a composés à cette époque, on distingua le *Poëme du Pérou*, dont elle emprunta le sujet à l'*Histoire d'Amérique*, par Robertson, et qui reparaît sous le titre de *Contes péruviens* (*Peruvian tales*), dans le recueil qu'elle publie aujourd'hui. Jetée depuis au milieu des factions qui déchiraient la France, miss Williams dut être souvent distraite du commerce pacifique des muses; toutefois, elle ne leur fut jamais entièrement infidèle. La Suisse, qui lui servit de refuge quelque tems avant le 9 ther-

---

(1) *A narrative of events which have taken place since the* 20th *of march* 1815, *to the restoration of* 8th *july* 1815. London, 1816, in-8°.

(2) *Letters on the events which have passed in France since the restoration in* 1815. London, 1819, in-8°.

midor, lui inspira de magnifiques chants (*Hymn writen among the Alps*). On lut avec plaisir, dans une élégante traduction de *Paul et Virginie*, des vers pleins de charme et de sentiment. Dans les courts intervalles que lui laissèrent les traverses d'une vie agitée, elle composa de tems en tems divers morceaux de poésie, qui offrent l'alliance d'une imagination brillante, et d'une pensée mûrie par l'étude des passions humaines, mises en jeu sur le mobile et sanglant théâtre des agitations politiques. Les vers de miss Williams la placèrent au premier rang parmi les poètes de l'Angleterre; et tel fut le sentiment d'estime qu'ils inspirèrent en France, que deux versificateurs distingués de ce siècle, le chevalier de Boufflers et Esménard, qui eussent dédaigné d'exercer leur talent sur un original médiocre, voulurent être ses traducteurs. Miss Williams fut alors plus heureuse que lord Byron lui-même ne l'a été, puisque les œuvres complètes de ce dernier ne sont encore connues en France que par d'inexactes traductions en prose. La version de Boufflers et d'Esménard, publiée en 1808 par M. Pougens, reçut le plus favorable accueil.

L'ouvrage qui vient de paraître à Londres, renferme presque toutes les poésies composées jusqu'à ce jour par miss Williams. Les divers morceaux déjà connus par les imitations dont je viens de parler, s'y retrouvent, à côté d'une foule d'autres pièces également remarquables par le style et par la pensée. Ce qui caractérise le talent de l'auteur, c'est une grande élévation dans les idées, et une imagination brillante qui en colore l'expression. Ce n'est pas qu'elle ne connaisse le difficile secret d'être simple. Depuis long-tems éloignée de l'Angleterre, miss Williams a dû à cet éloignement de rester étrangère à la contagion des nouvelles doctrines qui ont altéré la littérature anglaise, et menacent d'envahir la nôtre. Il semble même, en accordant toutefois ce qui appartient au génie particulier de sa langue, que son style poétique, tout éclatant

qu'il est, a ressenti quelquefois l'heureuse influence de la littérature française, la plus sage, sans être la moins sublime des littératures modernes.

Quelques-uns des poëmes dont se compose le nouveau recueil, ont été écrits sous l'inspiration des événemens politiques ; un grand nombre d'autres sont historiques et littéraires ; tous respirent la véritable philosophie, l'amour de l'humanité. Parmi les premiers, on distingue une ode sur la Bastille (*the Bastille, a vision*), une *ode sur la Paix d'Amiens*, et une *épître sur la Traite des Nègres*. Aucun de ces morceaux n'est inférieur à son sujet. Mais le cadre choisi par l'auteur, dans son *ode sur la Bastille*, paraîtra surtout poétique et ingénieux. On a formé de nombreuses conjectures sur la patrie et le nom de l'*homme au masque de fer* : l'une d'elles tend à établir que cet illustre prisonnier n'était autre que le duc de Monmouth, qui, après avoir tenté de renverser le trône de Jacques II, fut, suivant Saint-Foix, soustrait à l'échafaud, et ensuite emprisonné à la Bastille. Miss Williams paraît avoir fait allusion à cette conjecture historique. Elle suppose qu'un captif anglais gémit dans la prison de la Bastille ; un masque de fer couvre son visage ; au milieu de ses plaintes déchirantes, un fantôme lui apparaît tout-à-coup ; et, ouvrant à ses yeux le livre de l'avenir, il lui prédit la ruine des murs odieux qui l'environnent, et le sort futur de la France préludant par cette action à la conquête de la liberté. Cette fiction, développée en très-beaux vers, pourrait nous fournir quelques citations ; mais nous ne savons si la nature du sujet peut nous le permettre. On peut toujours tout dire en Angleterre. Le tems n'est pas encore venu en France de juger librement tous les événemens historiques de la révolution française.

Il est plus facile de citer quelques strophes de l'*ode sur la Paix ;* un tel sujet est de tous les tems ; et, dans ce moment surtout, il a le mérite de l'à-propos. Le poète célèbre, comme nous l'a-

vons dit, le Traité d'Amiens, qui suspendit, en 1801, les hostilités entre la France et l'Angleterre. Elle distingue deux sortes de guerres : celle que tente un peuple dont l'indépendance est menacée par une injuste agression ; et celle que l'esprit de conquête et d'usurpation fait entreprendre. Il ne faut pas oublier qu'elle s'adresse à la France républicaine.

Resistless freedom! when she nerves the arm,
No vulgar triumph crowns the hero's might;
She, she alone can spread a moral charm
O'er war's fell deeds, and sanctify the fight.
O Gallia! in this bright immortal hour
How proud a trophy binds thy laurel'd brow!
Republic, hail! whose independant power
All earth contested once, all earth confesses now.

« Tel est l'irrésistible pouvoir de l'indépendance ! Le héros dont le bras s'est armé pour elle, dont elle a doublé la valeur, ne ceint point son front triomphant d'une vulgaire couronne. Elle seule peut répandre un voile consolant et moral sur les horreurs de la guerre ; elle seule peut sanctifier les combats. O France ! dans cette éclatante et immortelle journée, quel magnifique trophée s'unit aux lauriers qui chargent ta tête ! Salut, noble république ! Toute la terre contesta ton indépendance, toute la terre est forcée de lui rendre hommage ! »

L'auteur, par un sentiment aussi juste que noble, s'adresse ainsi à son pays, qui voulut entrer dans la ligue des nations contre la liberté française.

O happy thy misguided efforts fail'd,
My country! when with tyrant-hosts combin'd —
O hideous conquest, had thy sword prevail'd,
And crown'd the impious league against mankind!
Thou, nurse of great design, of lofty thought,
What homicide, had thy insensate rage
Effaced the sacred lesson thou hast taught,
And with the purest blood inscrib'd on glory's page.

« Tu osas, ô ma patrie! associer tes armes à celles des ennemis de la liberté; la défaite fut le prix de tes imprudens efforts : heureuse d'avoir été vaincue! Si ton glaive eût triomphé, quelle hideuse conquête eût récompensé cette ligue impie contre la dignité de l'homme! Toi, la nourrice des desseins généreux, des hautes pensées, quel homicide tu aurais commis sur toi-même, si ta fureur insensée était parvenue à effacer la leçon sacrée que tu donnas aux nations, et qui est écrite du plus pur de ton sang, sur le livre de la gloire! »

Ensuite, le poète s'adresse aux peuples rivaux de la France :

Ah! rather haste to Concord's holy shrine,
Ye rival nations, haste with joy elate,
Your blending garlands round the altar twine,
And bind the wounds of no immortal hate:
Go-breathe responsive rituals o'er the sod
Where Freedom's martyrs press an early grave;
Go — vow that never shall their turf be trod
By the polluting step of tyrant or of slave.

« Nations rivales, venez avec joie, venez vous réunir dans le temple sacré de la concorde! Venez couronner son autel de vos guirlandes confondues, et cicatriser les blessures que fit une haine qui ne doit pas être éternelle. Venez répéter avec nous des prières funèbres, sur la tombe où descendirent en foule, avant le tems, les martyrs de la liberté! Venez jurer que désormais le sol religieux qui couvre leurs restes ne sera plus foulé par le tyran ou par l'esclave. »

Les bornes dans lesquelles nous sommes circonscrits, nous interdisent de citer des passages de l'*épître sur la traite des Nègres*. Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots de la pièce intitulée : *le Moraï*, ou le lieu de sépulture des Otaïtiens. L'imagination des poètes s'est plus d'une fois exercée sur ces heureuses contrées, découvertes par l'illustre et infortuné Cook, et qui semblent le jardin de l'univers.

Si les récits des voyageurs sont fidèles, Otaïti laisse bien loin d'elle cette Mésopotamie que les Juifs regardaient comme le paradis terrestre. Le poëme de miss Williams, composé, à la sollicitation du docteur Kippis, qui l'a inséré dans son *Histoire de la vie du capitaine Cook*, offre le plus touchant mélange de sensibilité et d'élévation. L'auteur décrit avec un charme particulier les rites funéraires de ces peuples primitifs, chez lesquels l'Europe vit avec admiration se réaliser l'antique fable de l'âge d'or du monde. Le culte des tombeaux, si respecté de toutes les nations, prend chez les Otaïtiens l'empreinte des mœurs et du climat de ces peuplades longtems heureuses, mais victimes aujourd'hui de la politique mercantile de leurs oppresseurs. Le récit de ces funèbres cérémonies célébrées en présence de la nature, dans sa pompe simple et majestueuse, a je ne sais quoi d'attendrissant qui va au cœur, et le plonge dans les plus douces rêveries. Nous ne citerons point le texte anglais du poëme de miss Williams; mais l'imitation d'Esménard nous fournira quelques morceaux qui plairont aux amateurs de la belle poésie, et qui donneront une idée de l'original, encore supérieur à la traduction française.

D'Otaïti tel est l'usage antique :
Voyez-vous s'avancer vers la rive des mers
Ce cortége pieux, cette pompe rustique?
L'écho répète au loin de funèbres concerts.
Trois fois au sein des flots amers
Le prêtre puisant une eau pure,
Lave ces restes révérés
Qui du champ de la sépulture
Vont chercher lentement les ombrages sacrés.
Et déjà, dans ce bois paisible,
Sur la tombe où l'amour versera tant de pleurs,
Le palmier, le cyprès, le bananier flexible,
Ont uni leurs rameaux par des chaînes de fleurs.

Le poète décrit ensuite diverses autres cérémonies, conformes aux idées religieuses de ces peuples ; puis, soudain, se rappelant le sort tragique du grand homme qui découvrit l'île d'Otaïti, elle célèbre en ces vers le courage et les vertus de Cook :

Mais, dans ces vastes mers si long-tems ignorées,
Quel rivage inconnu, quel asile écarté,
De l'ami de l'humanité
Conserve avec orgueil les cendres révérées ?
O Cook, ô toi dont la bonté
Par des liens nouveaux réunissait les mondes,
En arrivant sur ces rives fécondes,
Tu désarmais la force aux pieds de l'équité.
Les premiers oppresseurs de la double Amérique
Exterminaient ses timides enfans ;
Nous-mêmes, sur les flots tant de fois triomphans,
Mais tyrans avilis des plages de l'Afrique,
Fiers de la liberté qui règne sur nos bords,
A l'homme désarmé nous envoyons des chaînes,
Et nos victoires inhumaines
Souillent de sang nos coupables trésors.
O Cook ! toi seul, conquérant pacifique,
Tu fis aimer la jalouse Albion ;
Des crimes les plus noirs excuse politique,
Pour toi l'ardente ambition
Fut le bonheur de l'homme et la gloire publique.
Tels nous voyons briller, nourris des mêmes feux,
L'astre du soir, aux rayons amoureux,
Et la comète ensanglantée.
Hélas ! pour prix de tes nobles travaux,
L'ignorance féroce, au carnage excitée,
De ton corps déchiré disperse les lambeaux ;
Tandis que, sur la foi d'une vaine espérance,
Ton épouse fidèle, oubliant ses douleurs,
Rêve la fin d'une éternelle absence,
Et prépare déjà des lauriers et des fleurs.

De pareils vers portent avec eux leur éloge. Le recueil de

miss Williams en contient beaucoup d'autres qui ne seraient pas moins dignes d'être cités; mais il faut s'arrêter. Si nous avions eu la liberté d'étendre cet article déjà long, nous eussions particulièrement offert des extraits de deux morceaux différens, intitulés, l'un : *l'Evan et la Clyde*, romance pleine de délicatesse et de sentiment, qui a été fort bien traduite par M. de Boufflers; et l'autre, *Fragment sur la tour de Londres*, imité non moins heureusement par Esménard. Nous nous bornerons à indiquer le sujet de ce dernier poëme; l'anecdote qui l'a fourni est très-peu connue. « Un jeune homme, doué d'un rare talent pour la peinture, visitait par curiosité l'antique édifice de la tour de Londres. En passant devant une porte d'une construction singulière, il témoigna le désir de la voir ouverte, et d'apprendre où elle conduisait. Quelle fut sa surprise quand le concierge lui répondit : *Dieu seul connaît ce qui est là-dedans! cette porte n'a pas été ouverte depuis des siècles!* L'imagination ardente du jeune peintre fut frappée de cette réponse. Grand Dieu! s'écria-t-il, en répétant deux vers de Gray, un appartement fermé depuis des siècles! « *O vous, tours de Jules César! honte éternelle de Londres! vous avez été souillée par un grand nombre d'assassinats!* » Une idée fugitive, une faible lueur suffisent au génie pour en tirer de grandes beautés. Les meurtres historiques dont la tour de Londres a été le théâtre, se présentèrent en foule à la mémoire de ce jeune homme... Pressé de la plus vive émotion, il essaya de l'exprimer dans un tableau dont la composition est frappante. Il suppose que les ombres de ces illustres infortunés sont rassemblées dans la partie de la tour qu'il n'est point permis de visiter; l'un de ces fantômes soulève à ses yeux un immense rideau de velours, et découvre les restes sanglans de tous les princes massacrés dans ce lieu funeste, sans que l'histoire nous ait transmis le souvenir de leurs malheurs.» C'est la vue de ce tableau qui a inspiré miss Wil-

liams. Il n'est pas difficile de sentir combien un tel sujet traité avec talent peut offrir de beautés mâles et touchantes.

Nous avons réservé pour la fin de cet article, l'introduction qui précède le recueil des poésies de miss Williams. Ce morceau littéraire, dans lequel l'auteur expose à ses compatriotes l'état actuel de notre littérature, offre l'intérêt le plus vif aux lecteurs français. Nos écrivains les plus distingués y sont tour-à-tour appréciés, et reçoivent successivement le tribut d'éloges que des écrivains d'outre-mer leur refusent quelquefois, par un sentiment d'orgueil national non moins injuste que mal entendu. Nous avons dit que miss Williams avait constamment plaidé en faveur de sa patrie adoptive. Son discours préliminaire servira de preuve à l'appui de cette assertion. Les étrangers de mauvaise foi qui s'obstinent à ne plus voir en France, depuis la révolution, ni talens, ni mœurs, ni religion, y trouveront une assez bonne réponse. Sans doute, la justification de notre patrie et de nos institutions était facile; elle se bornait à l'exposé des faits; néanmoins, l'idée seule qui l'a fait entreprendre est honorable pour notre pays. Comme ce morceau n'a paru qu'à Londres, et pourrait être perdu pour le plus grand nombre de nos lecteurs, on nous saura gré d'en offrir un extrait assez étendu. L'auteur examine particulièrement l'influence de la révolution sur la littérature française.

« Je ne puis laisser échapper cette occasion, dit miss Williams, sans protester contre des opinions qui ont obtenu quelque crédit en Angleterre, relativement à l'état actuel des sciences et de la littérature en France..... Les savans de ce pays n'ont pas besoin de mon apologie; tout éloge est superflu, lorsqu'on a prononcé des noms tels que ceux des Laplace, des Delambre, des Haüy, des Cuvier, des Jussieu, des Gay-Lussac, des Arago, des Biot et des Thénard. Plusieurs de ces hommes célèbres appartiennent à cette époque : quant à ceux

dont la réputation a devancé la révolution, on ne peut nier qu'ils lui doivent des progrès nouveaux, une nouvelle célébrité...

« Comme c'est particulièrement la cause des poètes que je veux plaider, je ne dirai qu'un mot des littérateurs, des orateurs du barreau et de la tribune; parmi les littérateurs, je me borne à citer MM. Daunou, Lémontey, et Mme de Staël, tous trois historiens. Au barreau, les Dupin, les Odilon-Barrot, les Berville, ces avocats de la liberté, peuvent marcher avant les légistes les plus célèbres de l'antique despotisme; ces derniers eurent peut-être un talent égal, mais ils étaient soutenus par une cause moins noble. Les plus beaux talens de la chambre des députés appartiennent presque tous à l'opposition; quels hommes les amis du tems passé opposeraient-ils à des orateurs tels que MM. Benjamin Constant, Royer-Collard, Daunou, le général Foy, Chauvelin, Manuel, Saint-Aulaire, Français de Nantes, d'Argenson, Dupont de l'Eure, Girardin, Etienne et Bignon?...

« Il serait facile d'offrir de nombreux exemples de l'heureuse influence des mœurs nouvelles sur la poésie française. A l'époque de la révolution, deux poètes du premier ordre s'élevaient au milieu de tous leurs rivaux, Lebrun et Delille. Le talent de ces deux écrivains était aussi différent que leurs principes politiques. Lebrun était audacieux, original; Delille élégant et poli. Toutefois, quelle que fût cette dissemblance, la révolution n'en a pas moins puissamment influé sur l'un et sur l'autre. Le Brun saluait les événemens avec toute le ferveur d'un esprit passionné; la liberté lui rendait les feux de la jeunesse; d'une main plus ferme, il toucha les cordes de sa lyre; et son inspiration prit un caractère plus majestueux. Delille avait, comme Le Brun, atteint l'âge mûr, lorsque la révolution éclata : il fut l'un de ses antagonistes les plus prononcés; mais, par une sorte de fatalité, ce que nous haïssons le plus,

exerce souvent sur nous une influence irrésistible. Réfugié en Angleterre, par suite de ses opinions, Delille vit, sur ce sol de la liberté, s'étendre la sphère de ses idées, s'agrandir ses pensées, s'enrichir son imagination. En dépit de ses préjugés politiques, et, pour ainsi dire, malgré lui, son talent dut, à sa nouvelle situation, une force et un développement qui lui avaient été jusqu'alors inconnus...

« La France est riche encore en poètes tragiques. Les pièces de Chénier, de MM. Raynouard, Lemercier, Arnault, Jouy, Casimir-Delavigne, ont été composées sous l'inspiration la plus philosophique. Le drame français est parvenu à étendre ses limites. Il a renoncé à prêter aux héros de l'antiquité le langage de la galanterie moderne, et maintenant il rattache aux passions, aux tragiques douleurs qui sont l'âme de ce genre de compositions, la peinture des grands intérêts politiques de l'espèce humaine. Aujourd'hui, les représentations théâtrales sont devenues le moyen le plus favorable de réveiller dans tous les cœurs qui s'entendent cette contagieuse sympathie, qui est si puissante sur un auditoire pénétré des mêmes sentimens.

» La tragédie la plus populaire qui ait paru depuis longtems sur le théâtre Français, le *Sylla* de M. Jouy, est une noble production d'un talent distingué. Le poète a prêté à Sylla certains traits de famille qui eussent pu convenir au moderne dictateur de la France. La liberté est détruite dans Rome; il n'y a plus de loi que celle du vainqueur. Le Roscius de notre époque donne à cet ouvrage un intérêt aussi vif que singulier, lorsque, s'enveloppant de sa robe de pourpre, il saisit avec une étonnante vérité les intonations et les gestes de Napoléon : l'illusion est telle qu'il semble que l'âme de ce conquérant ait traversé les flots, et vienne de nouveau occuper la scène. Lorsque Talma s'écrie :

Du poids de ma grandeur plus accablé que vous,
Je viens briser le joug qui nous fatiguait tous;

lorsqu'il jette loin de lui la pourpre, et brise sa couronne d'or, on se rappelle qu'une foule de personnes s'attendaient à voir Bonaparte jouer un rôle pareil au champ-de-mai. S'il se fût conduit de la sorte, il eût probablement changé sa destinée et celle de l'Europe.

« Un passage sublime sur la tolérance dans la tragédie *du Paria*, de M. Casimir Delavigne, paraît avoir été emprunté à Shakespeare. Le Paria, qui est le héros de la pièce, et qui appartient à la caste réprouvée des Indous, s'écrie, en parlant de la Divinité :

Nous sommes ses enfans; comme sur leur visage,
N'a-t-il pas sur le nôtre imprimé son image?.....
Ces mortels comme nous sont condamnés aux larmes,
Soumis aux mêmes maux, blessés des mêmes armes;
Les mêmes passions les brûlent de leurs feux;
Ils souffrent comme nous, et nous aimons comme eux.

M. Delavigne a peut-être lu le passage suivant de Shakespeare : « Un Juif n'a-t-il pas des yeux? un Juif n'a-t-il pas des mains, des organes, des membres, des sens, des affections, des passions? etc. (1).

La France fut toujours riche en auteurs comiques; elle peut aujourd'hui citer MM. Picard, Duval, Andrieux, Merville, et beaucoup d'autres non moins distingués (2). M. Andrieux est en outre professeur de littérature au Collége de France, et personne ne possède mieux le secret d'attirer un nombreux auditoire. Il encourage ses élèves dans l'amour de l'étude; et

(1) « Hath not a jew eyes? Hath not a jew hands, organs, dimensions, senses, affections, passions! (*Merchant of Venice*. Act. III. Scène Ire.)

(2) Par exemple, MM. Étienne, Gosse, Delavigne, Le Mercier, Casimir-Bonjour, Le Roy, Wafflard, Fulgence, Scribe, etc. (N. d. R.)

jamais il ne mêle des philippiques contre les idées libérales, aux invocations qu'il adresse aux génies de l'ancienne Grèce et de Rome. M. Andrieux n'imite point l'exemple de tant de professeurs qui accusent sans cesse la génération qui s'élève, comme si c'était un crime d'être jeune...

« Parmi les poètes auxquels on doit d'élégantes productions, je citerai MM. Vigée, Tissot, Millevoye, Viennet, Merville, MMmes de Salm, Dufresnoy et Victoire-Babois. Le poëme d'Esménard sur *la Navigation* est généralement regardé comme classique. Un des poètes les plus populaires de l'époque, M. Béranger, auteur d'une foule de chansons qui mériteraient plutôt le nom d'odes, ou d'hymnes à la liberté, a prouvé que la plus sublime philosophie peut s'allier avec le genre de la chanson. M. Béranger a publié dernièrement le recueil de ses compositions devenues célèbres; un nombre immense d'exemplaires a été vendu en peu de jours. On l'accuse néanmoins d'avoir jeté quelque ombre sur sa gloire, en insérant dans son recueil divers morceaux que la religion et la morale sont malheureusement forcées de mettre à leur *index*. Le génie de M. Béranger était assez riche pour sacrifier quelques pages que la muse de l'histoire voudrait déchirer; car il ne doit pas l'oublier, il appartient aussi à l'histoire. La postérité ne se souvient pas moins d'Anacréon que de Thémistocle.

Un seul poète français, M. de La Martine, s'est rangé sous des bannières différentes (1). Il a dédié des odes au grand-prêtre de l'intolérance, l'abbé de La Mennais; il a même adressé des invocations, non sur papier timbré, mais en mesures pindariques, au procureur-général. Au reste, M. de La Martine possède un talent réel; et, quoiqu'il s'en défende,

---

(1) L'auteur anglais ignore probablement les noms de MM. Hugo, Valory, Saint-Valry, Guiraud, Ancelot, Mennechet, etc., qui partagent l'opinion de M. de La Martine. (N. d. R.)

c'est à l'esprit d'indépendance de son siècle qu'il doit la plus grande partie de ce talent.

« Mais il est tems de terminer cette esquisse imparfaite de l'influence de la révolution sur la poésie française. Soyons justes, et non-seulement nous absoudrons la liberté des crimes qui l'ont profanée ; mais nous reconnaîtrons que, loin de faire dégénérer l'esprit humain, le nouvel ordre de choses l'a véritablement exalté ; que, loin d'affaiblir le génie, la révolution lui a donné une nouvelle puissance. Le talent a acquis plus d'énergie, la pensée plus de maturité ; la France offre plus de vertu, de philantropie, qu'à aucune autre époque de son histoire. La religion obtient plus de respect que jamais dans ce pays ; plus une génération montre d'ardeur pour s'instruire, plus elle aime à méditer sur ce grave sujet ; les Français sentent l'importance des idées religieuses ; ils ont besoin de consolations et d'espérances, (1). »

LÉON THIESSÉ.

---

(1) Il reste encore quelques exemplaires du recueil de poésies de miss Williams traduites de l'anglais par MM. Boufflers et Esmenard, chez Arthus Bertrand, libraire. Prix, 3 fr.

# BEAUX-ARTS.

Histoire abrégée de la vie et des exploits de Jeanne-d'Arc, *surnommée* la pucelle d'Orléans, *suivie d'une* Notice descriptive du monument érigé a sa mémoire, *à Domrémy, de la chaumière où l'héroïne est née, des objets antiques que cette chaumière renferme, et de la fête d'inauguration célébrée le* 10 *septembre* 1820; par M. Jollois, *ingénieur en chef des ponts-et-chaussées* (1).

Dans l'antiquité, les peuples reconnaissans élevaient des autels aux héros dont la vaillance avait affranchi la patrie du joug de l'étranger, et plaçant ces illustres défenseurs au-dessus de la faible humanité, ils les mettaient au rang des demi-dieux. Des croyances plus épurées ne permettent pas aux peuples modernes ces apothéoses profanes; mais, du moins, ils peuvent consacrer aux grands souvenirs du passé, des monumens qui perpétuent la mémoire des plus nobles exploits, des monumens dont la vue réveille dans les cœurs une reconnaissance devenue comme un germe fécond de belles actions, et de grands services rendus à l'État, qui sait ainsi récompenser les hauts faits accomplis pour son salut et pour sa gloire.

Ces pensées se présentent d'elles-mêmes à notre esprit, en parcourant le bel ouvrage qui vient d'être publié, pour rendre compte du monument érigé en l'honneur de Jeanne d'Arc, à Domrémy, patrie de cette héroïne.

Le descendant du roi Charles, dont la couronne en péril fut sauvée par cette fille valeureuse, a lui-même ordonné l'érection de ce monument.

(1) Un vol. in-fol. Prix, sur papier vélin des Vosges, 80 fr.; format atlas, figures lettre grise, 160 fr. Paris, 1822; Kilian, rue Vivienne, n° 17.

Sur les bords de la Meuse, au milieu d'une place publique embellie par une plantation régulière de peupliers, on a construit une fontaine à base quadrangulaire. Cette fontaine porte quatre pilastres isolés, couronnés par un entablement et par un double fronton; au milieu de ce dais, s'élève un cippe, sur lequel est posé le buste de Jeanne d'Arc. Voilà le monument d'un goût simple et sévère, tel qu'il convenait de l'élever à l'héroïne, simple elle-même, austère dans sa vie, et pure dans ses mœurs, comme les flots limpides qu'on voit aujourd'hui surgir au pied du temple modeste consacré au culte de sa gloire. L'inscription qu'on lit sur la frise, est en harmonie avec ces pensées, et l'effet général de l'édifice. Elle se réduit à ces mots : *A la mémoire de Jeanne d'Arc.* Et le Français qui lit ces paroles, ajoute aussitôt dans son cœur : A la mémoire de celle qui brisa le joug de l'Angleterre, et qui ramena la victoire sous les drapeaux de la France.

C'est le 10 septembre 1820 qu'eut lieu l'inauguration du monument. Les députations des villes de Nancy, de Toul, de Commercy et de Vaucouleurs; les gardes nationales des communes voisines, le préfet et le conseil-général du département des Vosges; une députation de la ville d'Orléans, qui fut délivrée par l'héroïne que les Francais surnommèrent la Pucelle d Orléans; enfin, un vaste concours du peuple des villes et des campagnes environnantes, tout donnait à cette réunion l'aspect d'un rassemblement national, et d'une fête telle qu'en célébraient les peuples de l'antiquité pour honorer les grandes actions et les grandes vertus. Des couronnes furent posées sur le front de la vierge de Vaucouleurs, par les jeunes filles réunies de Dreux et de Domrémy, vêtues de blanc, et rappelant, par leur innocence et leur simplicité champêtre, que l'héroïne des combats avait été, comme elles, la fille des champs et la gardienne des troupeaux.

Après un discours convenable à la circonstance, prononcé

par M. le préfet du département des Vosges, M. le maire d'Orléans fit connaître en peu de mots le but de son voyage et l'espèce de ses opinions. Enfin, M. le duc de Choiseul-Stainville, pair de France, fit entendre un discours où respirent à la fois un noble et généreux attachement pour la dynastie qu'il a si noblement servie, pour la France, pour ses lois, et pour toutes les idées grandes et généreuses qui peuvent élever le cœur du citoyen et du guerrier.

« Messieurs, a-t-il dit, s'il existe un bonheur réel, s'il existe une gloire et des honneurs durables, c'est dans l'accomplissement de ses devoirs de citoyen, c'est dans l'estime et la vénération de ses compatriotes, c'est dans la certitude d'avoir mérité l'honorable nom de bon Français. Ces sentimens se manifestent plus particulièrement encore, lorsque des services rendus à la patrie répandent leur éclat sur le lieu où l'on a pris naissance : tout devient commun alors ; on se sent couvert d'une partie de la réputation acquise ; les liens sociaux en deviennent plus sacrés et plus durables. C'est le sentiment que nous éprouvons tous, en entrant dans cette enceinte ; tout y respire l'héroïne, et l'on se sent plus heureux encore d'être habitant des Vosges, lorsque l'on y célèbre et que l'on immortalise les exploits de cette fille célèbre, de cette Jeanne d'Arc, née à Domrémy.

» En effet, Messieurs, est-il une gloire comparable à celle dont elle s'est couverte ? Sa valeur, ses hautes et saintes inspirations, cet amour de la religion et de la patrie qui remplissait son âme ; tout a fait, de cette jeune fille, l'appui de son roi, la libératrice de son pays, l'héroïne de la France. »

Après avoir rappelé en peu de mots à quelle munificence on devait les travaux entrepris pour élever un monument à Jeanne d'Arc, et pour restaurer l'habitation de ses pères, il ajoute avec une chaleur généreuse : « Quel spectacle plus imposant peut-on opposer et comparer à celui que présente

aujourd'hui ce simple village? Il réunit à la députation de la ville délivrée par la Pucelle, des députations des villes voisines, celle des corps les plus instruits, des premiers administrateurs de l'état. Cette foule immense, cette réunion toute populaire, toute française; ces jeux, ces fêtes, quel en est l'objet? C'est pour honorer la mémoire d'une jeune fille pauvre, obscure, qui n'avait que son cœur, son courage et sa vertu, *une simple paysanne.*

« Mais gloire à cette jeune fille, à cette paysanne modeste! elle a effacé les plus nobles, les plus antiques origines; elle a délivré la France, elle a rétabli son prince sur le trône, elle est morte martyre.... »

Ajoutons à notre tour : Nobles familles dont les noms historiques sont la gloire des générations antiques de notre belle patrie, unissez ainsi dans vos discours publics le dévouement du sujet fidèle aux sentimens du grand citoyen; honorez la vaillance et les vertus plébéiennes, sans vouloir par d'outrageans regrets et des vœux impuissans, la rappeler à son antique servage. Alors, vous serez tous un objet de vénération et d'amour pour vos concitoyens de tous les rangs et de toutes les classes. L'envie ne s'attachera plus à votre sang, si vous ne croyez plus qu'il ait en lui des vertus dont est privé celui du reste des hommes. Tous unis par les liens d'une mutuelle estime, et par un même amour pour la patrie et pour ses institutions, nous serons tous les appuis également dévoués du suprême et juste pouvoir qui ne doit régner sur la patrie que pour en défendre les lois, en protéger la gloire, en perpétuer à jamais la grandeur et la prospérité.

Je n'ai parlé jusqu'ici que du monument érigé à la mémoire de Jeanne d'Arc; il faut parler maintenant des soins apportés à conserver, à restaurer l'habitation paternelle de cette illustre guerrière, et la fondation touchante qui embellit encore ces soins patriotiques.

Lors de la dernière invasion de la France par des hordes étrangères, les guerriers ennemis, surpris que la terre des héros n'en fît point surgir de son sein, qui leur fissent prendre encore une route que tant de fois ils avaient prise devant nous, celle de la retraite et de la fuite; ces étrangers allaient en armes à Domrémy, pour contempler ce qui restait de l'habitation de celle qui, simple bergère, avait suffi pour chasser leurs devanciers; et des princes étrangers, découvrant leur tête altière, abaissaient leur vue et leur front devant la statue de cette humble héroïne. Un comte prussien osa demander au propriétaire de l'antique habitation de Jeanne d'Arc, de lui vendre la statue qui s'y trouve conservée; sur un premier refus, il lui offrit d'acquérir la maison tout entière. Ce propriétaire avait un cœur vraiment français: l'or de l'étranger fut sans pouvoir pour le corrompre; il conserva pour sa patrie un monument de gloire et d'immortalité.

Gérardin, c'est le nom de ce Français qui avait refusé 6,000 francs du Prussien, se contenta de 2,500 francs qui lui furent donnés par le conseil-général du département des Vosges, pour que la maison de Jeanne d'Arc devînt une propriété nationale. Le roi, touché de la belle action et du désintéressement de Gérardin, lui décerna la croix de la légion-d'honneur.

Bientôt après, le roi donna 12,000 francs pour ériger le monument de Jeanne d'Arc; 8,000 francs, pour fonder une école d'instruction gratuite des jeunes filles de Domrémy, de Dreux et des communes environnantes, et en outre, 8,000 francs pour le capital d'une rente de 400 francs, destinée à l'entretien d'une sœur de la charité, qui devait desservir cette école. Le roi donna pareillement le buste en marbre qui décore le monument, et fit peindre par M. Laurent, né, comme Jeanne d'Arc, dans le département des Vosges, un beau tableau pour orner l'intérieur de la maison paternelle de cette guerrière.

Dans les notes que nous avons ajoutées au Discours *sur l'influence exercée par le commerce sur le savoir et la civilisation des peuples anciens*, ayant à parler de l'instruction publique, des avantages que présente l'enseignement mutuel, et des obstacles qui s'opposent si malheureusement à la propagation de cette excellente méthode, nous avons cité l'institution de l'école d'enseignement mutuel à Domrémy, parmi les belles actions et les plus puissantes autorités qu'il soit possible d'offrir en faveur de ce mode d'instruction.

« Nous citerons à l'appui de nos assertions, avons-nous dit, l'école gratuite d'enseignement mutuel entretenue à Domrémy, aux frais du roi, dans la maison paternelle de Jeanne d'Arc. C'est une pensée digne d'être citée avec éloge, que celle d'ouvrir, en faveur des enfans du pauvre, une royale école, sous le toit patriotique où la fille du pauvre fut élevée pour sauver la monarchie, en chassant l'étranger d'un territoire qu'il souillait par son usurpation et par son influence.

« Espérons qu'un si bel exemple ranimera l'ardeur et soutiendra le zèle des généreux citoyens qui, depuis cinq années, luttent avec tant de courage contre d'absurdes préjugés. Certes, les amis les plus ardens de la royauté ne peuvent concevoir de craintes au sujet d'un enseignement qui, parmi ses protecteurs et ses soutiens, compte les plus beaux noms de l'antique monarchie, et d'éloquens défenseurs, aussi dévoués à l'autorité du gouvernement, que MM. Cuvier et Lainé. Amis de la civilisation, de la puissance et du bonheur de notre pays, rassurez-vous donc contre de vaines terreurs, et marchez vers un but honorable, en dépit de tous les obstacles. »

Il faut voir, dans l'ouvrage de M. Jollois, des détails curieux et pleins d'intérêt sur les antiquités plus ou moins bien conservées qui embellissent encore la maison de Jeanne d'Arc, et sur les restaurations opérées pour empêcher tout délabrement ultérieur. L'histoire abrégée de Jeanne d'Arc est un

morceau qui se fait lire avec l'intérêt commandé par le sujet, et rehaussé par le talent de l'écrivain. Le style de M. Jollois est simple et grave, comme doit l'être le style d'un historien.

On trouve, au nombre des pièces justificatives publiées à la suite de la narration, tous les documens officiels relatifs à l'infame procès qui finit par le supplice le plus horrible, ordonné par des pontifes, au nom d'un Dieu de paix, d'amour et de miséricorde, déterminé par les plus vils sentimens qui puissent déshonorer le cœur de l'homme.

M. Jollois donne ensuite une notice descriptive sur le monument même qu'on vient d'ériger en l'honneur de Jeanne d'Arc; sur la maison de l'héroïne, et sur la fête célébrée pour inaugurer le monument.

L'ouvrage est accompagné de onze planches dessinées avec goût et gravées avec soin. Elles sont précédées d'une autre planche, sans numéro, qui porte le titre de frontispice, et qui représente un buste de Jeanne d'Arc couronnée par la France. Cette composition, d'un genre noble et gracieux, est due à M. Lafitte, premier dessinateur du roi. La France, le front ceint d'une couronne de lauriers, pose une semblable couronne sur le buste de Jeanne. Un génie ailé, debout derrière la France, porte l'oriflamme sacré qui guidait la guerrière aux combats. Un autre génie, assis au pied du socle sur lequel est posé le buste appuyé contre un bouclier, tient d'une main le glaive qui sauva la France, et de l'autre montre des chaînes et les débris d'un bûcher, dont est jonchée la terre. Un tronçon de colonne, élevé sur une base, porte les noms signalés par les exploits de Jeanne: *Orléans*, *Gergeau*, *Beaugency*, *Troyes*, *Reims*. La première planche présente le plan topographique du village de Domrémy et de ses environs. La 2e planche offre une vue perspective du village et de la vallée de la Meuse où il est situé. La 3e représente l'entrée de la maison de Jeanne, et l'église communale. La 4e une vue gé-

nérale de l'église et du monument. La 5e planche contient : 1° un plan géométral de la maison de Jeanne d'Arc et des habitations qui l'entourent ; 2° le dessin très-correct des sculptures, de la statue et des inscriptions anciennement placées au-dessus de la porte de Gérardin, et qui subsistent encore. La 6e planche donne le plan général du monument de l'école et de la maison de Jeanne d'Arc. La 7e, qui est une des plus belles de la collection, représente une vue perspective du monument ; il est environné de peupliers qui l'ombragent, et l'on voit, dans le lointain, la Meuse et les montagnes qui s'élèvent de l'autre côté de la vallée où coule cette rivière. La 8e planche est le plan géométrique et l'élévation du monument. La 9e représente, sur une grande échelle, une vue intérieure et une vue extérieure de la maison de Jeanne d'Arc. La 10e donne le plan, l'élévation et les coupes de l'école d'enseignement mutuel instituée à Domrémy. Enfin, la dernière planche représente la vue de la place, au moment où se fait l'inauguration du monument.

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte mérite, par la beauté de l'exécution typographique, de figurer dans les bibliothèques, à côté des ouvrages du plus grand luxe ; et, par le sujet qu'il traite, à côté des livres qui tiennent aux plus glorieux souvenirs de la France.

M. Jollois qui, dans le grand ouvrage de la *Description de l'Egypte*, a donné tant de preuves de son zèle infatigable, de ses lumières et de son goût, vient d'en donner des preuves nouvelles, dans les travaux dont il a tracé les plans. Architecte, antiquaire, ami de toutes nos gloires nationales, historien des anciennes, coopérateur des modernes, il mérite l'estime de tous ses concitoyens et les suffrages de tous les esprits éclairés.

Ch. Dupin,
*Membre de l'Institut.*

# III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

## LIVRES ÉTRANGERS (1).

## AMÉRIQUE.

### ÉTATS-UNIS.

170(*). — *Strictures on the periodical literature of England*, etc.; —Coup-d'œil rapide sur la littérature périodique de l'Angleterre, extrait d'une esquisse de ce pays par un habitant de New-York. New-York, 1822, *Charles* Wiley; Londres, Millar.

Les Anglo-Américains sont admirablement placés pour bien apprécier la Grande-Bretagne. Dégagés de toute influence, ils aperçoivent les moindres fils qui font mouvoir les acteurs, de tout rang, des grands drames politiques; et ils jugent avec discernement les actions de leurs anciens compatriotes. C'est sur la classe nombreuse des écrivains que l'auteur de cet ouvrage a fixé son attention. Il y a découvert beaucoup de mercenaires, dont la plume salariée désavoue aujourd'hui ce qu'elle soutenait hier, et soutiendra demain ce qu'elle réfute aujourd'hui. L'Américain est sans pitié pour ces transfuges des libertés publiques, et il voue leurs noms au mépris; il lance ses anathèmes avec une gaieté satirique, très-mordante. Voici un exemple de sa manière d'écrire : « Je crois qu'en tout tems, les rois aimeraient mieux, s'ils en avaient le choix, gouverner par l'opinion que par la force, par l'amour que par la crainte. Une armée d'écrivains à gages, lorsqu'elle suffit pour soutenir la popularité du roi, doit, dans tous les cas, être préférée à une armée de soldats. Il y en a deux principales raisons : la première, c'est qu'elle coûte beaucoup moins à entretenir, puisque un petit nombre de pensions, un mince titre honoraire, une bague, un portrait, ou une lettre de la main royale, suffisent généralement pour apaiser, sinon pour corriger, le plus opiniâtre des littérateurs patriotes, et changent si complétement sa manière de voir, qu'un pays qui, naguère encore, lui semblait le

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

plus opprimé et le plus misérable, devient tout-à-coup à ses yeux la plus heureuse contrée du monde. T — O., par exemple, dont les nobles et touchans accords sur la chute de la liberté polonaise et sur les malheurs de l'Irlande ont retenti dans tous nos cœurs, n'a pas craint de devenir l'éditeur en titre d'un recueil ministériel, passant ainsi du parti des opprimés dans celui des oppresseurs. Je ne dis pas que ce changement ait été occasioné par une pension de deux à trois cents livres; mais, lorsqu'un homme change subitement d'opinion, et qu'il reçoit une pension presque aussitôt après, il est difficile de ne pas penser qu'il peut y avoir une certaine liaison entre ces deux événemens. » Il s'agit ici du célèbre poète qui a retracé en fort beaux vers, dans son poëme des *Plaisirs de l'Espérance*, les efforts de Kosciusko pour assurer l'indépendance de la Pologne, et qui dirige aujourd'hui le *New-Monthly Magazine*, journal tout-à-fait ministériel, opposé au *Monthly Magazine*, dont l'auteur américain fait un éloge mérité. Il n'épargne pas non plus le poète lauréat Southey. Nous ne citerons pas une foule d'autres noms connus, qu'il ne désigne à la vérité que par des initiales, mais dont les portraits sont trop bien tracés pour que l'on puisse s'y méprendre. Au surplus, tout amusant qu'il est, cet ouvrage se rapproche trop sans doute de ces scandaleuses biographies, dont les auteurs vivent aux dépens des réputations contemporaines, et qui, prodigues de calomnies et d'injures, insultent à des hommes recommandables, sans obtenir d'autre résultat que de faire retomber sur eux-mêmes le mépris dont ils voudraient les flétrir. L. S. Belloc.

171. — *The american Journal of Science*, etc. — Journal américain des Sciences et des Arts, par M. le professeur Silliman. New-Haven, 1822; S. Converse. In-8° de 418 p. avec planches.

Ce journal continue à recueillir d'excellens matériaux, spécialement pour l'histoire naturelle des États-Unis. Cette vaste contrée est explorée avec soin, dans tous les sens, non-seulement par des naturalistes étrangers, mais par des savans nationaux, et le tems approche où elle sera décrite plus complétement que certaines contrées de l'Europe. Nous extrairons du cahier de *septembre* 1822, quelques détails sur un fait qui semble équivoque, et du nombre de ceux dont toutes les circonstances, ne pouvant jamais être connues, embarrassent les savans, plus qu'ils ne servent aux progrès des sciences. On avait trouvé depuis longtems, sur une pierre calcaire, dans le bassin du Mississipi, l'empreinte de deux pieds humains : il paraît que la découverte fut faite par quelques Français venus du Canada, peu curieux d'histoire naturelle, et qui n'y donnèrent presque aucune attention. Mais un village d'*Harmonites*,

secte allemande, sortie du Wurtemberg, s'étant formé dans le voisinage, l'ecclésiastique qui le dirige visita cette pierre, et jugea convenable de la soustraire aux causes de destruction ou de dégradation auxquelles elle n'aurait pu résister long-tems : il résolut donc de la faire transporter dans sa maison. Dès que son projet fut connu, des idées superstitieuses s'attachèrent à cette empreinte; on prétendit qu'elle était celle des pieds du Christ, etc. Ceux qui ne rapportent point cette circonstance à une cause miraculeuse, sont d'avis différens sur l'origine qu'on peut lui assigner : les uns n'y voient qu'un travail humain; les autres le regardent comme une œuvre de la nature. Ils font remarquer que la pierre est très-dure, que le dessin est très-correct et très-soigné dans les plus petits détails; que les artistes qui se seraient amusés à sculpter cet ouvrage auraient probablement imité un relief et non pas un creux; que d'ailleurs, ils manquaient de fer, etc.; que tout ce qu'on a pu voir jusqu'à présent atteste que les indigènes de l'Amérique n'ont rien produit que d'informe, soit en peinture, soit en sculpture. Leurs adversaires pensent que l'origine naturelle de ces empreintes serait encore plus difficile à concevoir que l'exécution d'un pareil travail, sans instrumens appropriés : ils ajoutent que l'on doit admettre pour l'Amérique une époque où la race humaine exécuta des travaux dont on retrouve quelques débris, mais dont la mémoire s'est perdue; ce qui est également arrivé dans quelques parties de l'ancien continent. Tout bien considéré, ces traces humaines paraissent être un problème insoluble, et tout ce qui concerne l'existence de débris humains dans les roches d'une antiquité bien avérée, retombe dans la plus profonde obscurité. Le naturaliste qui transmet ces faits au professeur *Silliman* (M. H. Schoolcraft), observe que les ossemens humains trouvés à la Guadeloupe ne sont point une exception; qu'ils sont renfermés dans une roche poreuse, formée de débris de coquilles et sorte de tuf, dont la formation est récente et locale. Il confirme en tout les observations de M. Moreau de Jonnès sur le gisement de ces antropolithes, contenues dans un mémoire d'un grand intérêt, qu'il a lu a l'Académie des sciences, le 23 juillet 1821. F.

## ASIE.

172. — *The friend of India.* — l'Indophile. *Cinquième livraison.* Sérampour, 1822; un cahier in-8°.

Ce recueil périodique, dont nous avons déjà annoncé l'existence (*Voy.* T. XVI, p. 550), se continue avec succès. Le 5e numéro contient, entre autres articles intéressans, quelques Mémoires sur l'*Éducation des femmes dans l'Inde*; sur *les Rapports de la Grande-Bretagne avec l'Hindoustan;*

enfin, *sur la Nécessité d'encourager l'étude du samscrit parmi les naturels du pays.* On désirerait seulement que l'Indophile, pour être plus complet, offrît quelques nouvelles scientifiques et littéraires, relatives à l'intéressante contrée dans laquelle il est publié. E. G.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

173. — *The naturalist's Guide*, etc. — Le Guide du naturaliste, pour recueillir et conserver les divers objets d'histoire naturelle, tant sous les tropiques que dans les climats tempérés, particulièrement les coquillages; par *William* Swainson, membre de la Société royale; ouvrage destiné aux naturalistes et aux voyageurs qui désirent faire des collections dans les pays étrangers. Londres, 1822. Baldwin. Un vol. in-12 de 80 pages. Prix, 5 schellings 6 pences.

Quoique l'on ait déja écrit, en France et en Angleterre, plusieurs ouvrages de ce genre, nous recommandons celui-ci aux voyageurs et aux naturalistes, comme n'étant ni aussi prolixe, ni aussi concis que ceux qui l'ont précédé. L'auteur dit, dans sa préface, qu'ayant eu souvent besoin des renseignemens qu'il offre maintenant au public, il a toujours eu à se plaindre du peu de méthode et de précision des livres qu'il consultait. Son but n'est point de donner les instructions nécessaires pour former un musée national, mais d'indiquer seulement aux voyageurs, ou aux amateurs d'objets curieux, la manière de les conserver, de les emballer, et de les transporter d'un bout du monde à l'autre. Tous ses procédés pour préparer et empailler les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les animaux marins, les serpens, les lézards, et ainsi que pour conserver les insectes, les coquillages et les plantes, sont très-exactement détaillés, et ont pour garans des expériences faites par lui-même.

L. Sw. B.

174. — *An Encyclopædia of Gardening.* — Encyclopédie des jardiniers, comprenant la théorie et la pratique du jardinage, la culture des fleurs, celle des arbres fruitiers, etc.; par J. C. Loudon. Londres, 1822. Longman, hurst, Rees, pater noster row. Un vol. avec gravures en bois, 2 l. 10 sh.

175. — *Two years' residence*, etc. — Séjour de deux ans dans l'établissement nommé la *Prairie anglaise*, au pays des Illinois, dans les États-Unis, avec des notices sur les animaux et les plantes de cette contrée, son état de culture, etc.; par *John* Woods. Londres, 1823; Longman. Un vol. avec une carte. Prix 10 sh. 6 d.

176. — *The second edition of Memoirs and reports*, etc. — Seconde

édition des Mémoires et Rapports sur l'efficacité des fumigations sulfureuses dans le traitement des affections de la peau, des articulations et du système glandulaire, des rhumatismes, de la goutte, de la paralysie, etc.; par le docteur Gales, de la Faculté de médecine de Paris, avec des planches coloriées, etc. Traduit du français, par M. Rees Price, etc. Londres, 1821; Longman, Hurst Rees, Orme et Brown, Pater noster row, etc.

177. — *A Treatise on the utility of sangui-suction*, etc. — Traité sur l'utilité des sangsues dans le traitement d'un grand nombre de maladies, avec l'opinion des plus célèbres praticiens, anciens et modernes, des instructions pour l'application de ce remède, et un appendice pour faire connaître les caractères des véritables sangsues médicales, et tout ce qui concerne leur conservation et leur emploi; par Rees Price, chirurgien, membre de la Société de médecine de Londres, etc., etc. Londres, 1822. Simpkin et Marshall, Stalioners' court, Ludgate-Street, Sherwood, Pater noster row, etc., et chez l'auteur, 37 Cannons-Street, Citis.

178. — *The scripture testimonies to the Divinity of our lord Jesus-Christ.* — Témoignages de l'Écriture-Sainte, en faveur de la divinité de Notre-Seigneur-Jésus-Christ; par le révérend *Georges* Holden. Londres, 1820. Un vol. in-8°.

Un ouvrage sur le même sujet, et à peu près avec le même titre, a paru depuis peu à Genève. Il est remarquable de voir Genève et Londres défendre en même tems la divinité de J.-C.

179. — *Elements of self-improvement*, *etc.* — Élémens de perfectionnement moral, comprenant un tableau des facultés intellectuelles, et des qualités morales, propres à la nature humaine, etc.; par *Thomas* Finch. Londres, 1822. Hamilton. Un vol. in-12, de 260 pag. Prix, 5 schellings.

Cet ouvrage métaphysique et théologique à la fois, a pour objet d'éclairer l'homme sur les moyens d'atteindre au perfectionnement religieux et moral qui doit assurer son bonheur présent et futur. L'auteur met au premier rang la connaissance de soi-même. Ses principaux chapitres, sur la supériorité naturelle de l'homme, les organes des sensations, l'influence des passions, l'importance de la mémoire, la force de l'imagination, l'instinct moral et la conscience, l'influence de l'égoïsme, les fausses notions de l'honneur, etc., renferment des principes vrais et incontestables, parmi lesquels il semble cependant s'être glissé quelques sophismes. M. Finch réfute avec talent l'opinion trop accréditée de la supériorité d'intelligence des sceptiques. Il voit, dans l'aveugle crédulité, et dans le scepticisme, deux maladies de l'esprit qui existent souvent dans

la même personne, presqu'en même tems, et qui indiquent également une faiblesse physique et morale. L'auteur de ce livre est un philosophe chrétien ; le style en est agréable et correct.

180. — *The history of the conversion of the Jewish boy.*—Histoire de la conversion d'uu jeune Juif. Londres, 1822; Booth. Un vol. de 126 pag. Prix, 4 schellings 6 pences.

Cette nouvelle est fondée sur les persécutions auxquelles les Juifs furent exposés en Angleterre, par suite de l'impopularité du bill, passé dans la session de 1753, pour naturaliser, avec certaines restrictions, les personnes nées hors du royaume, et professant la religion juive. Un jeune homme, dont les parens sont Israélites, est exposé aux plus mauvais traitemens, dans une ville de province de l'Angleterre. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il s'échappe, avec son grand-père, des mains d'une populace furieuse; il est reçu avec hospitalité dans la famille d'un gentilhomme, où on lui persuade de renoncer à sa croyance pour embrasser le christianisme. Cet ouvrage a de la resssemblance avec le *Vieux Cévenol*, de Rabaut-Saint-Étienne, quoique le but ne soit pas le même. Mais on n'y trouve ni la même vérité, ni la même chaleur. On ne peut guère donner à l'auteur d'autre éloge, que d'avoir écrit avec une bienveillante tolérance, conformément à son épigraphe : « Le vœu de mon cœur et ma prière au Dieu des Israélites, est que son peuple puisse être sauvé. »

181. — *A short vindication of the general Penitentiary at Millbank, etc.*—Courte justification du système adopté pour le régime intérieur du *Pénitentiaire général,* ou de la *maison de correction de Millebank*, en réponse aux censures contenues dans une lettre adressée par *C. C.* Western, au lord-lieutenant et aux magistrats du comté d'Essex, suivie de quelques remarques sur les châtimens infligés aux jeunes criminels; par *G.* Holford. Londres, 1822; Rivington. Brochure in-8° de 38 pag. Prix, 1 schelling.

Le perfectionnement du régime intérieur des prisons a été poussé si loin, en Angleterre, qu'il a donné lieu à un inconvénient qui mérite de fixer l'attention de l'observateur philosophe. L'objet direct du châtiment infligé au coupable, est sans doute d'inspirer une terreur salutaire à ses pareils. Ce but est manqué en Angleterre, où, pour une certaine classe de gens, la certitude d'être bien logés, bien nourris, bien chauffés et bien vêtus, compense les inconvéniens de l'emprisonnement, et où il a été prouvé que des hommes du peuple, plongés dans la plus affreuse misère, avaient commis des larcins, pour se faire emprisonner dans le pénitentiaire de Millbank. En effet, la nourriture, aussi saine qu'aben-

dante, ne laisse rien à désirer à l'appétit d'un Anglais, de la classe pauvre. Les prisonniers de Millbank ont, quatre fois par semaine, une demi-livre de viande, du pain et des légumes en proportion, pour dîner; un déjeuner chaud, assez habituellement composé de bouillie de gruau. Comme la masse de la nation ne peut jouir de ces avantages, il en résulte que la partie vicieuse de la société, rejetée par elle hors de son sein, est mieux traitée que le pauvre laborieux, qui ne gagne qu'à la sueur de son front le pain nécessaire à sa subsistance. Les dépenses de la construction de l'édifice se sont élevées, suivant M. Holford, à près de 450,000 livres sterling; et, si l'on ajoute à cette somme le prix du terrain, les réparations annuelles, l'ameublement, etc., on verra, d'après un calcul approximatif, que le logement de chacun des mille prisonniers de Millbank coûte 20 à 30 louis par an, somme plus que suffisante pour la vie d'un ouvrier. Tout en reconnaissant la justice de certaines critiques sur le régime du pénitentiaire-général de Millbank, M. Holford combat plusieurs assertions de M. Western. Le point sur lequel il insiste plus particulièrement, est l'abondance et la bonne qualité de la nourriture, comme importantes pour la santé des prisonniers, que le législateur ne doit jamais perdre de vue. Il défend l'excès du travail, dans le même esprit. Son ouvrage, rempli de vues philantropiques et d'idées justes, le désigne comme un des membres les plus zélés et les plus actifs du comité nommé pour surveiller le régime de la prison. L. Sw. B.

182. — *Substance of the proceding an the house of commercy, etc.* — Discussion à la chambre des communes, à l'occasion de la traite des Noirs; Londres, 1822; in-8°.

M. Willberforce avait fait une motion pour empêcher l'extension de la traite aux établissemens du cap de Bonne-Espérance, et M. Wilmot avait demandé l'envoi de commissaires pour prendre des renseignemens dans diverses colonies. L'ouvrage que nous annonçons, et qui est très-digne d'être lu, contient les discours prononcés sur ces deux objets dans la chambre des communes.

183. — *East and West-India sugar.* — Sur le sucre des Deux-Indes. Londres, 1823. 2 v. in-8° de 128 pages.

Cet écrit, rédigé par une plume habile, est une réfutation victorieuse des plaintes élevées par les colons, planteurs des Indes-Occidentales, contre la concurrence du sucre des Indes-Orientales. Sous ce point de vue, il s'adresse spécialement au commerce britannique; mais il contient aussi des détails qui se rattachent à la grande question de la traite et de l'esclavage des noirs, et qui intéressent l'humanité tout entière. L'auteur prouve aux planteurs du Nouveau-Monde, que leurs plaintes sont

mal fondées. S'ils ont souffert, suivant lui, ce n'est pas parce que la traite a été abolie en 1807, mais parce qu'elle ne l'a pas été quinze ans plus tôt; les calamités sur lesquelles ils se récrient, ne doivent être attribuées qu'à leur opiniâtre résistance contre les efforts des hommes justes et éclairés qui sollicitaient l'anéantissement de cet affreux commerce. L'estimable auteur excite ses lecteurs à porter leurs regards sur l'avenir; il demande quel sera le destin des Antilles et des autres établissemens coloniaux, où les malheureux noirs restent sous le joug, tandis que Haïti s'élève, au milieu de l'Archipel américain, avec toute la vigueur d'une liberté conquise, et que, sur le continent de l'Amérique du Sud, plusieurs états ont déjà adopté des mesures pour accélérer l'affranchissement total des Africains. G.

184. — *History of the British Empire, etc.* — Histoire de l'Empire Britannique, depuis l'avénement de Charles 1er, jusqu'au rétablissement de la monarchie, avec une introduction sur les progrès de la société et de la constitution, depuis les tems féodaux jusqu'à l'ouverture de l'histoire; y compris un examen de l'exposé fait par M. Hume, de la nature du gouvernement anglais; par *Georges* Brodie, avocat. Londres, 1823; Longman. 4 v. in-8°. Prix, 2 louis, 12 schellings 6 pences.

On a souvent agité la question suivante: L'historien doit-il se borner au simple récit des faits, tels qu'ils se sont passés sous ses yeux, ou tels qu'ils lui ont été rapportés, sans y joindre ses opinions particulières? ou doit-il se livrer à ses sentimens politiques, et présenter les événemens comme il les voit, souvent avec les préventions de l'esprit de parti? Si l'on résout cette question affirmativement, que devient l'impartialité tant vantée de l'historien? Si, d'un autre côté, il s'arrête à un terme moyen, qu'il entreprenne la défense de ses principes, sans omettre tout ce qui peut les combattre, afin de placer le lecteur dans la position d'un juge éclairé, il est froid et monotone. Plus de ces élans d'enthousiasme en faveur d'une belle cause, plus de cette indignation généreuse qui flétrit le crime et la bassesse, et qui poursuit les grands coupables jusque dans les palais! Plus d'appel au cœur de l'homme et à ses nobles sentimens! Il n'est alors qu'un froid et impassible gazetier, qui tient registre des faits, pour les transmettre à la postérité. Malgré les inconvéniens qui en résultent, il me semble qu'il vaut mieux encore défendre son opinion avec trop de chaleur, que de n'en point avoir; c'est du moins la réflexion que je faisais, en lisant l'ouvrage de M. Brodie. Il combat avec véhémence plusieurs assertions de Hume, et lui reproche d'être *Tory*, et d'avoir écrit l'histoire dans l'esprit de son opinion politique.

C'est, au reste, un reproche qui peut lui être adressé à lui-même. Ses jugemens sur Jacques Ier et sur l'infortuné Charles ne sont pas toujours justes. Il accuse ce dernier monarque d'hypocrisie et de corruption, en cherchant à s'aider des mémoires du tems pour justifier son accusation. M. Brodie est un écrivain fort instruit, dont le travail et les recherches éclairciront quelques points d'histoire douteux, entre autres, l'époque de la création de la Chambre étoilée, dont il conteste l'antiquité. Nous renvoyons à l'ouvrage même ceux de nos lecteurs qui voudront connaître les argumens pour et contre ce point historique.

185 (*). — *Views of Ireland*, etc. — L'Irlande considérée sous les points de vue moral, politique et religieux; ouvrage où l'on traite de l'éducation, de la religion, du caractère national, de l'état ecclésiastique, de la dîme, de l'église romaine en Irlande, de l'église presbytérienne, de l'union, de la révolte, etc.; par *John* O' Driscol. Londres, 1823; Longman, Hurst, Rees, Pater noster row. 2 vol. in-8°. 1 l. 4 sh.

186 (*) — *Oriental literature*, etc. — Littérature orientale, appliquée principalement à ce qui concerne les antiquités, les traditions et les usages, pour l'intelligence des Écritures saintes; par le révérend *Samuel* Burder. Londres, 1823; Longman, Hurst, Rees, Ormes et Brown, Pater noster row. 2 vol. in-8°. 1 l. 10 sh.

187. — *Werner, a tragedy*. — Werner, tragédie, par lord Byron. Londres, 1823; Longman, Colburn, etc.

Lord Byron prévient le public, dans sa préface, que cette pièce, commencée en 1815, est son premier essai dramatique, si l'on en excepte cependant une tragédie qu'il écrivit à treize ans, et qu'il brûla depuis: elle est effectivement fort inférieure à toutes celles qui l'ont précédée. L'action principale est entièrement fondée sur un conte de miss Lee, auquel lord Byron a donné une forme dramatique, sans y avoir ajouté beaucoup d'intérêt et de charme: des caractères atroces et ignobles, des situations forcées, une poésie irrégulière et rarement belle; voilà ce qui distingue cette nouvelle production, qu'on a peine à croire l'œuvre du génie qui a produit le *Giaour*, le *Corsaire, Lara, Manfred et Childe-Harold*. Nous ne tenterons même pas de donner une analyse du plan, qui est incohérent et bizarre. Les deux héros, Werner et son fils, sont deux scélérats qui n'inspirent que du dégoût et de l'horreur; l'un est un voleur, et l'autre un assassin. Le repentir faible et tardif du père, et l'endurcissement du fils, n'excitent ni la compassion, ni l'étonnement du lecteur. Quelques passages rappellent encore l'un des plus grands poètes vivans de l'Angleterre; mais ils sont en si petit nombre, qu'ils ne peuvent compenser les nombreux défauts de cette tragédie.

*Louise* Sw. Belloc.

## RUSSIE.

188. — *Essais philosophiques sur l'homme*, ses principaux rapports et sa destinée, fondés sur l'expérience et la raison, suivis *d'observations sur le Beau*, publiés par le conseiller-d'état L. H. de J..., d'après les manuscrits autographes de l'auteur, avec cette épigraphe : *Sibi res, non se submittere rebus.* (Hor.) Saint-Pétersbourg, 1822; Pluchart.

Si la modestie d'un auteur qui, à la seconde édition de son livre, désire encore garder l'anonyme, est un mérite aux yeux d'un grand nombre de lecteurs, l'ouvrage que nous annonçons a droit d'y prétendre. Cette production est bien digne, en outre, d'exciter l'intérêt; on sera curieux de connaître les idées d'un Russe sur les questions les plus importantes de la philosophie. Nous ne donnerons point ici une analyse d'*Essais*, qui doivent être lus en entier pour être bien appréciés. Nous dirons seulement que l'esprit dans lequel l'auteur les a composés, annonce une âme élevée et religieuse, susceptible de se livrer aux élans d'une noble exaltation, et de chercher dans la raison spéculative la sanction de ses sentimens et de ses espérances : « Le but que je me propose dans cet ouvrage, dit-il au commencement de sa préface, est de prouver que la philosophie possède un caractère d'évidence et de certitude qui ne le cède pas à celui des sciences exactes, et que les vérités les plus importantes à notre bonheur présent et futur, telles que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses selon nos œuvres, peuvent être aussi rigoureusement démontrées que les vérités mathématiques. » Pour remplir, d'un autre côté, le vœu le plus cher des âmes sensibles, dominées par l'ascendant de la raison et de la piété, j'ai pris à tâche d'établir le parfait accord que je découvre entre la vraie philosophie et le christianisme. » Nous terminerons cette annonce par une seconde citation, qui achevera de faire connaître l'esprit et les principes de l'auteur. « Assez et trop long-tems on a confondu le *fanatisme* avec la *religion*, et le *philosophisme* avec la *philosophie*... La liberté de la presse, avec quelques modifications relatives aux personnes et aux mœurs, étant le moyen le plus efficace de répandre les lumières, prévient également les effets pernicieux de la superstition et du philosophisme. »

C.

189. — *Manuel de la méthode d'enseignement mutuel*, par N. Gretch. Saint-Pétersbourg, 1819. Imprimerie de l'éditeur, in-8° de 80 pages, avec une table et deux planches. Prix, 3 roubles.

Ce manuel est rédigé d'après les meilleurs ouvrages publiés en Eu-

rope, et complété par les connaissances que M. Gretch a acquises sur cette méthode, dont les succès brillans en Europe promettent une civilisation plus prompte et plus universelle. Il contient aussi des détails utiles à ceux qui veulent fonder et diriger des écoles d'enseignement mutuel.

190. — *Récit abrégé de la mort de Pierre-le-Grand.* Saint-Pétersbourg, 1819. Imprimerie du département de l'instruction publique. In-8° de 39 pages. Prix, 2 roubles.

Cette brochure curieuse doit le jour à *Théophane-Procopovitch*, archevêque, écrivain du tems de Pierre I. Elle a été publiée, en 1726, dans les trois langues russe, latine et allemande. La difficulté de trouver cet ouvrage a donné à M. Olin l'idée d'en publier une seconde édition, qui mérite l'approbation des amateurs de l'histoire nationale.

191. — *Clef des œuvres de* Derjavin, avec une courte Notice sur la vie de ce poète célèbre, par N. Ostolopof. Saint-Pétersbourg, 1822. Imprimerie de Glazounof. Un vol. in-8° de 95 pag. Prix, 5 roubles, avec le portrait lithographié de Derjavin.

M. Ostolopof est avantageusement connu par une traduction des *Veillées du Tasse*, par un *Dictionnaire de la poésie ancienne et moderne*, etc. Le but de son nouvel ouvrage sur le célèbre lyrique russe est d'en éclaircir les passages obscurs. Il a, pour ainsi dire, écrit les remarques qu'il publie, sous les yeux du poète, avec lequel il avait des relations intimes, et dont il a pu, par conséquent, retracer la carriere dans une notice pleine d'intérêt. Son travail, qui est un véritable service rendu à la littérature nationale, offre : 1° l'explication des passages inintelligibles pour le lecteur réduit au texte seul ; 2° le tems où ses meilleures pièces ont été composées ; 3° les circonstances qui leur ont donné naissance ; 4° des anecdotes curieuses sur Derjavin, sur ses contemporains, et en général sur l'état des lettres pendant le règne mémorable de Catherine ; 5° les morceaux des poètes anciens et modernes imités ou embellis par lui. — M. Ostolopof commente d'abord l'*Ode à Dieu*, traduite en tant de langues différentes, et même en chinois. — Il est à désirer que l'ouvrage de M. Ostolopof soit publié avec les Œuvres de Derjavin. Il s'adapte surtout à l'édition de 1808. S. P—r.

## DANEMARCK.

192. — *Om den indbyrdes, etc.* — De la nature et de l'importance de l'enseignement mutuel, par *P. H.* Moenster, curé, et *G.* Abrahamson, aide-de-camp de S. M. le roi de Danemarck ; Copenhague ; imprimerie

de Seidelin, 1er volume, 1821, LVIII et 650 pages; 2e volume, 1822, XXII et 452 pages, et 12 tables lithographiées. In-8°.

Il me semble que le titre de cet ouvrage aurait dû être : *Histoire de l'enseignement mutuel.* En effet, le premier volume est l'histoire assez complète, du moins autant que j'en puis juger. de cet enseignement, non-seulement dans toute l'Europe, mais dans toutes les parties du globe. excepté dans le Danemarck, auquel les auteurs ont consacré spécialement leur second volume. On voit que, grâce à la protection éclairée du roi, cette méthode d'enseignement obtient en Danemarck un succès qui dépasse toutes les espérances. Parmi les souscripteurs, dont le nombre s'élève à 1500, chose unique dans les annales de la littérature danoise, on voit figurer un très-grand nombre d'ecclésiastiques, qui se sont de la sorte déclarés en faveur de l'instruction et des lumières. Néanmoins ceux, dont les honorables efforts ont introduit cette méthode dans leur patrie, ont encore à lutter contre les préventions de quelques hommes qui s'opposent à toutes les innovations utiles, soit à cause d'une sorte d'apathie qui les empêche d'examiner à fond les choses, soit par un fanatisme qui les rend aveugles. Cette sorte de gens se retrouve dans tous les pays; il est heureux que leur nombre ne soit pas grand en Danemarck. Nous rendrons un compte plus détaillé de cet ouvrage, aussitôt que nous aurons reçu le troisième volume. Parmi quelques légères imperfections, on doit signaler la mauvaise orthographe de plusieurs noms propres. C'est ainsi qu'on trouve les noms du *cardinal Consalvi*, du *duc de Hijar*, de M. *Casimir-Perrier*, métamorphoses en *Gonsalvi*, *Hijor* et *Saint-Perrier*. On aurait peut être pu resserrer aussi dans de justes limites des développemens relatifs à l'introduction de l'enseignement mutuel en Danemarck, qui ne sauraient avoir le même degré d'intérêt pour toutes les classes de lecteurs.

193. — *Holbergs jubelfest.* — Jubilé de Holberg, par M. Oehlenschlaeger. Copenhague, 1822; 46 pages in-8°.

194. — *Thalie.* — Prologue à l'occasion de la fête séculaire du théâtre de Copenhague, le 23 septembre 1822; par M. *K. L.* Rahbek.

195. — *Momus og Thalia.* — Momus et Thalie, épilogue à l'honneur de la mémoire de Holberg, par M. *K. L.* Rahbek, prononcé au théâtre de Copenhague, pour la clôture de la fête séculaire, le 10 [illegible]bre 1822.

196. — *Bidrag.* — Essai sur l'histoire du théâtre danois, depuis sa première ouverture, le 23 septembre 1722, par M. *K. L.* Rahbek. Copenhague, 1822. *Première période*, 124 pag. in-8°.

Je réunis ces quatre brochures, pour tenir la promesse que j'ai

faite, de rendre compte aux lecteurs de la *Revue* de la fête séculaire qu'on préparait à Copenhague, pour le mois de septembre dernier. (*Voy.* Tom. XVI, pag. 201, où, par une erreur, l'imprimeur a mis deux fois le nom de *Stotberg*, au lieu de *Holberg*.) Je regrettais alors que M. *Rahbek* parût avoir abandonné à un poète plus jeune, quelque grand que soit d'ailleurs son mérite, le soin et l'honneur d'être, dans cette circonstance, l'interprète de la reconnaissance d'une nation entière envers un *illustre écrivain*, qu'on peut à juste titre regarder comme le créateur, non seulement du théâtre national, mais de la littérature danoise, presque nulle avant lui. Je vois avec plaisir que, loin de renoncer à cet honneur, M. Rahbek a seulement voulu le partager avec un auteur digne d'un pareil choix. Cette fête vraiment nationale, commença le 25 septembre dernier, par la représentation de l'*Avare de Molière*, la première pièce qui fut représentée à Copenhague, lors de la première ouverture d'un théâtre régulier (le 23 septembre 1722). Les autres soirées ont été consacrées exclusivement à la représentation de quelques comédies de Holberg, précédées ou suivies des trois pièces de circonstance ci-dessus annoncées. La quatrième brochure est le commencement d'une histoire du théâtre danois, depuis le 23 septembre 1722, jusqu'à la fin de 1728, époque à laquelle l'incendie qui mit en cendre la plus grande partie de Copenhague, obligea le gouvernement à fermer provisoirement le théâtre, clos plus tard définitivement pendant 16 ans, par le zèle hypocrite qui régna sous Chrétien VI. M. Rahbek promet la suite de cette histoire, depuis la seconde ouverture du théâtre, au commencement du règne de Frédéric V, jusqu'à nos jours; et, certes, aucun littérateur vivant n'est plus que lui capable de remplir cette tâche, à la satisfaction des hommes de goût et des patriotes éclairés. HEIBERG.

## ALLEMAGNE.

197. —*Nachrichten über den jetzigen Zustand der Evangelischen in Ungarn.* — Notice sur l'état des évangéliques (protestans) en Hongrie; par *Grégoire* DE BERZEVICZY. Leipsick, 1822. In 8°.

Le culte catholique et le culte protestant se trouvent dans une situation inverse en Hongrie et dans la Grande-Bretagne : là, en effet, le culte catholique est opprimé, et c'est le clergé anglican qui empêche son émancipation; en Hongrie, ce sont les protestans qu'oppriment le clergé catholique. Dans l'un et l'autre pays, les opprimés adressent en vain des pétitions au gouvernement; leurs pétitions se perdent entre les mains de gens qui, par ignorance, par fanatisme ou par intérêt, sont résolus à

n'écouter aucune demande de ce genre, quelque juste qu'elle soit. Mais, en Angleterre, il y a une constitution qui protége tous les sujets, et qui, bien que moins favorable au catholique qu'au protestant, donne du moins à celui-ci quelques droits. Il y a aussi une constitution en Hongrie, mais quelle différence entre les représentations nationales dans les deux pays! Dans les deux chambres du parlement anglais, des voix généreuses sont toujours prêtes à parler en faveur du malheur, et trouvent un puissant appui dans l'opinion publique. A la diète hongroise, des prélats richement dotés, intolérans et peu éclairés, exercent une influence prépondérante; les nobles pensent comme les prélats; et si les protestans s'adressent aux bureaux ministériels de Vienne, ils y trouvent encore des prélats, des nobles, des moines, et des chefs qui reçoivent leurs plaintes avec indifférence. Le clergé catholique est infatigable, en Hongrie, dans ses poursuites contre les malheureux protestans, qui invoquent inutilement l'édit de tolérance promulgué par l'empereur Joseph II, et la constitution qui assure la liberté de conscience. Si de deux époux l'un est catholique et l'autre protestant, on veut les forcer d'élever leurs enfans dans le catholicisme; des curés intolérans s'opposent à ce qu'on enterre des protestans dans le cimetière des catholiques; ils les flétrissent du nom d'hérétiques. Quand un père, pour s'exempter du service ou par d'autres motifs, embrasse la religion dominante, on vient forcer ses enfans à imiter son exemple, et s'ils s'y refusent, on envoie des heidoucks, comme Louis XIV faisait faire des conversions par des dragons. On a vu des prêtres, soutenus par la police, entourer les mourans de gardes, pour les empêcher de recevoir les secours des pasteurs évangéliques. M. de Berzeviczy, propriétaire hongrois, qui raconte tous ces faits, assure que cette persécution prend maintenant un *caractère jésuitique*, surtout depuis que le gouvernement, pour empêcher les jeunes Hongrois de fréquenter les excellentes universités allemandes, a fondé ou a feint de fonder deux universités protestantes en Hongrie même. Le prosélytisme pénètre dans l'instruction publique, et l'auteur craint que l'on n'ait l'intention de détruire, s'il est possible, l'église évangélique en Hongrie. Il avance que, dans le reste des états autrichiens, où l'empereur est souverain absolu, les protestans sont moins vexés qu'en Hongrie, où son pouvoir est limité par une constitution. On demandera comment l'auteur a eu le courage de révéler ces vérités; l'on verra d'abord, par le titre, que c'est à Leipsick que son ouvrage a paru, et nous apprenons que c'est après sa mort qu'on a publié son écrit. M. de Berzeviczy, décédé en février 1822, était auteur de deux autres ouvrages sur la Hongrie; l'un : *De commercio et industriâ Hun-*

*gariæ*. Leutchau, 1797, in-8°; et l'autre, *De indole et conditione Rusticorum in Hungariâ* (sans date), in-8°; ainsi que de deux ouvrages allemands sur le commerce de l'Europe. D—G.

198. — *Die indische Mythologie*, etc. — Mythologie indienne expliquée par M. Dorow. Wisbaden, 1821. 1 vol. in-4°.

199. — *Der Bücher-Nachdruck*. — De la contrefaçon des livres, considérée sous le rapport du droit, de la morale et de la politique; par *Louis Frédéric* Griesinger. Stuttgard, 1822; in-8° de 88 pages.

C'est l'ouvrage d'un député aux états de Wurtemberg, qui veut que le public connaisse son opinion, et qui la présente avec des développemens auxquels il n'avait pu se livrer à la chambre. Chose surprenante! les contrefaçons ont trouvé en lui un défenseur. Cette plaie de la littérature allemande ne lui paraît blesser ni les lois, ni la morale; « et quand elle serait contraire à cette dernière, il ne s'en suivrait pas, dit M. Griesinger, qu'il fallût l'intervention d'une loi. Il y a plus: cette loi, sous les rapports politiques, serait d'un effet nuisible. » Ainsi donc, un député, connu par plus d'une motion généreuse, entreprend la défense de ces pirates de la littérature, qui sans cesse menacent la fortune des auteurs et des libraires. Le prix des livres est généralement beaucoup plus élevé en Allemagne qu'en France, et c'est ce qui favorise ce honteux commerce. Paraît-il un bon livre? vite une contrefaçon s'imprime et se vend pour la moitié, souvent même le quart du prix. Les acheteurs alors abandonnent l'éditeur, pour se jeter avec avidité sur une réimpression pleine de fautes graves. Aussi, tous les vœux des gens de bien se sont-ils réunis, dans quelques états, pour implorer l'intervention du législateur. On a donc lieu d'être fort surpris, nous le répétons, d'entendre un honorable député présenter ce commerce comme une chose légale et morale, et presque comme un bienfait pour les lettres. Une de ses raisons, c'est que jamais les Grecs et les Romains n'ont empêché de copier et de recopier les auteurs. Ailleurs, l'auteur voit presque de la féodalité dans la mesure qui interdirait les contrefaçons. « Ce serait, dit-il, un véritable monopole. » Mais on pourrait lui demander si quatre cents libraires allemands n'établissent pas une assez belle concurrence?

200. — *Ein Blick auf die Geschichte des Königreichs Hannover*. — Coup d'œil sur l'histoire du royaume de Hanovre; par *C.* de Leutsch. Leipsick, 1822. In-8°.

Ce titre modeste cache un mérite remarquable: l'auteur a fait preuve d'un grand talent; il rattache, avec une rectitude de jugement et une sagacité rare, l'histoire d'un peuple à l'histoire générale. Voici quelques détails sur le sujet qu'il a traité. Le pays compris entre le Rhin, l'Elbe

et la mer du Nord, avait pour borne, au sud, l'ancien royaume de Thuringe; asile des Ingavones ou Istævones contre les Suèves et les Gaulois, à une très-haute antiquité, il fut ensuite le berceau de ces Francs qui, après avoir renversé les derniers remparts de l'empire romain, soumirent à leur puissance les Allemanni, les Thuringiens, les Bavarois et les Frisons. Ils se préparaient à faire subir le même sort aux Saxons, leurs compagnons dans la conquête de la Gaule et de la Thuringe; mais ceux-ci, fiers de leurs succès contre les Romains *limitis Saxonici*, ne furent pas domptés par une lutte de trente-un ans, et les Francs ne purent obtenir d'autre avantage que de les contraindre à marcher égaux sous la même bannière. Les Francs conservèrent encore un siècle le premier rang en Allemagne; leur prépondérance passa alors aux Saxons, qui s'emparèrent successivement de la Souabe, de la Lorraine, de la Bavière, de l'Italie, de la Pologne. Après un siècle de prospérité, les Saxons éprouvèrent des revers, et languirent jusqu'à l'époque où Lothaire de Supplimburg releva leur puissance, qu'il chercha à consolider par une alliance avec les Guelfes; mais ce fut en vain. Le degré d'humiliation dans lequel tomba Henri-le-Lion, anéantit l'ouvrage de Lothaire; la fidélité des vassaux de Brunswick, de Nordheim et de Lunebourg, soutint seule le trône guelfe, ébranlé encore par les malheurs de l'entreprenant Othon IV. Depuis lors, la puissance guelfe et la puissance saxonne languirent sans force. Enfin, les Saxons parurent se ranimer, l'électorat fut la récompense de ce qu'ils firent contre le perpétuel ennemi de l'Allemagne; et l'Angleterre qui, mille ans auparavant, avait trouvé chez eux des secours, déposa sa couronne entre les mains protectrices d'un électeur. C'est ainsi que, sous Georges III, les Hanovriens remontèrent au rang ou étaient, avant Charlemagne, les Saxons leurs devanciers. — Voilà l'exposé succinct de ce que M. de Leutsch établit dans trente-trois *excursus* ou démonstrations. *Ph.* Golbéry.

201. — *Res Samiorum. Scripsit Theod.* Panofka, philos. de. Berolini, 1822. Maurer. X. 102 pag. in-8. 2 fr.

Si nous devons la plupart des meilleurs écrits sur l'ensemble de l'histoire de la Grèce à des Anglais, nous devons aux Allemands un grand nombre de bons ouvrages sur plusieurs états de ce pays intéressant, en particulier. Je ne cite que les ouvrages de Beck sur Athènes, de M. Manso sur Sparte; *Neumann rerum creticarum specimen; Platner, de gentibus atticis*, etc. L'ouvrage que nous annonçons prend parmi ces derniers une place honorable. L'auteur y fait preuve d'un savoir étendu et d'un jugement sain et solide. Samos, cette île si riche et souvent si malheureuse, méritait sans doute l'honneur d'une pareille monographie,

et son histoire éclaircit bien des obscurités de celle de la Grèce entière. Mais M. Panofka ne s'est pas contenté d'en donner l'histoire : il fait connaître encore la religion des Samiens et les objets de leur culte, les progrès qu'ils avaient faits dans les arts et les sciences, et le dialecte dont ils se servaient. Son livre est divisé en six chapitres, et son sujet en quatre périodes, dont la première s'étend jusqu'au commencement de la tyrannie à Samos ; ol. 53,3 ; l'autre en embrasse la durée, jusqu'après la bataille de Marathon, où Samos devint libre ; la troisième s'étend jusqu'à la 85e olympiade, et rapporte les guerres des Samiens libres ; et la quatrième enfin, traite de la conquête de l'île par Périclès, et se termine par l'envoi de colons athéniens ; ol. 107,1. Ici l'auteur donne un aperçu rapide du sort des Samiens, depuis ce moment jusqu'à nos jours ; il ne manque pas non plus de nommer tous les ouvrages intéressans qui s'occupent de l'histoire de ce peuple ; il ajoute, à la fin, des tables de matières qui facilitent l'exploitation de cet ouvrage recommandable sous tous les rapports.

202. — *Dictionnaire de poche français-allemand et allemand-français* par Thibaut. *Troisième édition.* Un volume de près de 1000 pages in-8°. Leipsick, 1822, Gleditsch ; Strasbourg, J.-H. Heitz ; broché 6 fr.

Ce Dictionnaire a, sur tous les autres du même genre, de grands avantages qui paraissent bien reconnus, car les deux éditions précédentes ont été épuisées dans l'espace de peu d'années. Chaque page se divise en trois colonnes de la plus petite impression usitée. L'auteur ne s'est pas seulement attaché à donner une nomenclature complète ; il ajoute encore à chaque mot des phrases qui servent d'exemples de la manière dont il est usité dans chaque cas particulier, et de la signification qu'il a dans chacun d'eux. Car, dit-il dans sa préface, « il y a dans chaque langue une infinité de mots qui sont pris dans une multitude d'acceptions différentes ; il faut que le lexicographe constate la valeur de ces acceptions ; qu'il la fixe, pour ainsi dire, en rangeant autour de ces mots les expressions, les manières de parler qui doivent faire connaître aux étrangers et les divers usages qu'on fait du même mot, et le vrai sens qu'il présente dans chaque cas particulier où il est employé. » Cette abondance de phrases est surtout ce qui distingue cette édition de celles qui l'ont précédée ; on a tâché aussi de compléter la partie allemande où manquaient quelques mots dont les correspondans se trouvaient dans la partie française. L'ouvrage annoncé contient par conséquent : 1° Tous les mots usités, primitifs, dérivés et composés, leur genre, leur définition, et les différentes acceptions qu'ils ont au sens propre et au figuré ; 2° toutes les phrases nécessaires pour expliquer les mots ; 3° les

gallicismes, germanismes; 4° les termes propres des sciences, des arts, des métiers et manufactures; 5° les noms d'hommes et de femmes; ceux des pays, nations, villes, rivières, montagnes, etc.; 6° tous les mots nouveaux généralement reçus dans les deux langues; 7° une table des verbes irréguliers français, et une autre des verbes allemands. Il est aussi utile aux Français qui étudient l'allemand, qu'aux Allemands qui étudient notre langue, et nous pensons qu'il leur laissera très-peu à désirer. Il se recommande enfin par la modicité de son prix, qui est le tiers de celui du *Dictionnaire des Deux-Nations*, dont l'extérieur à la vérité est plus agréable, mais qui ne contient guère davantage.

203. — *Eischylos Tragödien.*—Tragédies d'Eschyle, avec un commentaire, par *Aug.* Lafontaine; vol. I, *Agamemnon*; vol. II, *Cœphores.* Halle, 1822; Renger; 15 fr.

L'ingénieux romancier rend compte, d'une manière spirituelle, dans sa préface, du motif de sa remarquable entreprise : après avoir plusieurs fois lu et relu les tragiques grecs, sans pouvoir reconnaître toutes les beautés qu'on vantait si souvent autour de lui, il crut découvrir une marche nouvelle dont il fallait se servir pour la lecture des poètes anciens. Il imagina un système particulier, d'après lequel il corrigea le texte; les obscurités, selon lui, proviennent de ce que le rhythme de ces poëmes s'est trouvé altéré par le tems; de ce qu'un grand nombre de vers en ont disparu, tandis que beaucoup d'autres y ont été intercalés; et surtout de ce que les manuscrits anciens n'ont point été copiés, mais écrits sous la dictée, ce qui pourrait occasioner un bien plus grand nombre de fautes. L'auteur prétend que, n'ayant pas comme nous l'imprimerie pour multiplier leurs livres, les anciens les dictaient ou les faisaient dicter, à un certain nombre d'écrivains à la fois; que tous les manuscrits d'Eschyle que nous possédons, ne dérivent que d'une seule et même source, qui précisément était un manuscrit écrit sous la dictée, et par-là rempli de fautes; que, dans les copies postérieures, ces fautes se reproduisirent, en même tems qu'il s'en introduisit de nouvelles. Partant de ce principe, il hasarde un texte presque nouveau, absolument différent de la plupart des autres, et plein de corrections souvent ingénieuses. Toutefois, il n'agit point arbitrairement; il développe son système dans une longue dissertation, d'après laquelle son travail doit être apprécié. Nous nous abstenons d'en juger; nous nous contentons d'observer que nous avons trouvé quelques passages où la vulgate nous a semblé plus claire que la correction, et que le contraire a eu lieu pour d'autres endroits. C'est aux philologues qu'il appartient de décider du mérite de cet ouvrage sur lequel nous appelons toute leur attention,

comme sur une sorte de phénomène littéraire. Outre les corrections qu'il fait subir au texte, il explique ce dernier ; au commencement de chaque tragédie, il montre la liaison des scènes, et dans les scènes elles-mêmes il vient par des notes au secours de l'imagination du lecteur, en désignant le lieu de l'action, la manière dont un personnage se présente, ses mouvemens scéniques, son arrivée, sa sortie ; il donne ensuite un commentaire très-développé, où il suit encore une marche toute nouvelle, et dédaigne de s'occuper d'une foule de choses que jusqu'ici l'on a regardées comme essentielles. Voici le contenu de chaque volume : le premier consacré à l'*Agamemnon*, c'est-à dire à la première partie d'une trilogie formée en outre des *Cœphores* et des *Euménides*, qui présente le plus de difficultés et que le tems a le moins épargnée, commence par une préface remarquable (p. I-XII.), suivie d'une bonne dissertation sur la tragédie des anciens, surtout sur la trilogie dont nous venons de parler (p. XIII-XXXII). L'auteur y expose les différences qui existent entre nos tragédies et celles des anciens, et développe le caractère de celles-ci. Vient ensuite (p. XXXIII-CIV) une autre dissertation sur la critique du texte des tragiques grecs, et c'est là que l'auteur développe ses principes. L'Agamemnon commence à la p. CV ; on y trouve d'abord un coup d'œil sur le contenu de la tragédie, et sur la suite des scènes (p. CV-CXVI); le texte grec (p. I), le commentaire (p. 123-477). Le second volume commence par une dissertation sur les ïambes, trochées, dactyles et anapestes des auteurs dramatiques grecs, où l'on trouve d'abord la remarque suivante : « Je ne connais rien de ce que les grammairiens ont écrit sur ce rhythme des auteurs dramatiques grecs (excepté le livre de Hermann, qui peut être considéré comme le représentant de tous les autres). J'en suis fâché; mais il m'importe d'achever un travail pour lequel j'éprouve une sorte d'affection; pour cela, il faut lui consacrer sans partage le peu de tems que je puis avoir à vivre. » Ici (p. I-C) nous pouvons prédire à l'auteur qu'il trouvera bien des adversaires, car cette discussion semble moins satisfaisante. Suivent les Cœphores : introduction (CI-CXII), texte (1-100), commentaire (101-298).—Nous desirons que l'auteur vive assez long-tems pour achever cette honorable entreprise, et pour signaler la dernière partie d'une vie laborieuse, consacrée souvent à de brillantes futilités, par un ouvrage vraiment utile et digne de transmettre son nom à la postérité. S.... L...., de Strasbourg.

204. — *Die Herzogin von Montmorenci.* — La duchesse de Montmorency, roman de Mme *Caroline*, baronne DE LA MOTTE-FOUQUÉ, née DE BRIEST, Leipsick, 1822 ; 3 vol. in-8°.

La famille de la Motte-Fouqué, distinguée en Prusse, descend de ces

huguenots que Charles IX faisait massacrer, et que Louis XIV bannit de ses états. Le baron de la Motte-Fouqué est un des romanciers les plus féconds et des conteurs les plus agréables de l'Allemagne, abstraction faite de sa prédilection pour les tems peu aimables de la féodalité; et Mme la baronne, sa femme, n'écrit guère moins, et ne lui est pas trop inférieure, sous le rapport de l'imagination et du style. Son dernier roman est dans le genre historique; il essaie, pour la France, ce que Walter-Scott a fait avec tant de succès pour l'histoire moderne de l'Angleterre et de l'Écosse; il met en scène, il peint des tems mémorables par des commotions civiles. Il est étonnant qu'un auteur étranger devance, à cet égard, les écrivains nationaux, qui seraient mieux à même de connaître les détails des mœurs, des usages et des opinions des tems passés. C'est la cour de Charles IX et les tems déplorables de la Saint-Barthélemy que Mme de la Motte-Fouqué a voulu peindre. Les intrigues de Catherine de Médicis, l'ambition et le fanatisme des Guises, la sombre fureur de Charles IX, la vertu de Coligny sont développés avec art et intérêt. Aux portraits odieux des personnages de la cour, l'auteur a opposé Marie de Montmorency, dont l'âme douce et élevée est tolérante quoique catholique, et hait la persécution quoique dévote. C'est, je crois, le seul être imaginaire dans ce groupe; je ne sache pas, du moins, que l'histoire parle d'un semblable personnage à la cour de Charles IX. Marie de Montmorency est, ainsi que l'indique le titre, l'héroïne du roman; c'est un nouveau David, qui essaie d'adoucir la mélancolie du Saül français, et qui réussit quelquefois à dissiper ses noirs soupçons. L'auteur fait expirer, entre les bras de cette femme intéressante, le malheureux roi, qu'elle réussit presque à rendre intéressant, en le peignant comme transporté d'une fureur dont il n'est pas le maître, et comme sentant ses entrailles dévorées d'un feu violent, qui le livre à une frénésie dont il est le premier à déplorer les suites, dans ses momens lucides. On dirait que Mme de la Motte-Fouqué a pris deux rois de France, Charles VI et Charles IX, pour en former le caractère de son héros. D—G.

205. — *Gothaïscher genealogischer Kalender auf das Jahr* 1823. — Almanach de Gotha pour 1823.

Voici la soixantième année que cet almanach généalogique est en possession de donner à l'Europe des extraits des registres de l'état-civil de tous les souverains. Celui de 1823 commence par une notice sur *Auguste*, duc de Saxe-Gotha et d'Altembourg, mort le 17 mai 1822, et dont nous avons énuméré les titres littéraires dans notre cahier d'octobre (Tome XVI, p. 204). On y remarque les compositions suivantes : le *Cid*; *Ruy Diaz*, comte de Vivar, né en 1026. Ce morceau est enrichi de roman-

ces et de traditions. 2° *La Russie deux fois plus étendue que toute l'Europe*, dont elle possède la neuvième partie, tandis qu'elle occupe à elle seule la 28e partie du globe. Une courte description accompagne le développement de ces assertions. 3° *Monnaies, mesures et poids de l'antiquité* (les Hébreux, les Grecs et les Romains); 4° *Comparaison des poids et mesures actuels*; 5° *Chronique Historique* depuis le premier juillet 1821, au 30 juin 1822. Des gravures ornent cet almanach; les sujets appartiennent presque tous au règne de Pierre-le-Grand; d'autres représentent le Panthéon d'Agrippa, le parc de Gotha, ou offrent les portraits des princes de Hardenberg et de Metternich. On pense bien que la généalogie y est très-soignée; car c'est l'objet principal. La succession des papes remonte au 16e siècle. *Ph.* Golbéry.

206. — *Literarisches Conversations blatt.* — Feuille de Conversation littéraire; mois de novembre. Leipsick, 1822.

Cette feuille littéraire continue d'offrir une grande variété d'articles, plus ou moins intéressans, et écrits avec autant de liberté que les écrivains allemands en ont dans quelques états de la confédération germanique. Nous trouvons, dans ce cahier, un Prospectus détaillé d'une *Histoire des Empereurs de la maison de Hohenstaufen*, que doit publier M. *Frédéric de Raumer*, en 6 volumes in-8°, ou 4 vol. in-4°. L'auteur, appuyé par le gouvernement prussien, a visité la Souabe, la Suisse et l'Italie, afin de rassembler de nouveaux matériaux pour son ouvrage. A Rome, il a profité non-seulement de la bibliothèque du Vatican, mais on lui a ouvert aussi les archives de ce palais, où il a trouvé, dit-il, beaucoup d'actes et autres écrits, rélatifs aux événemens du tems dont il s'est proposé d'écrire l'histoire. M. de Raumer a déjà publié plusieurs Dissertations sur la même époque; elles annoncent un homme qui s'est livré à de profondes recherches; mais, en même tems, elles portent le cachet des opinions très-monarchiques de l'historien ou de l'historiographe. L'histoire qu'écrira M. de Raumer sera sans doute très-agréable aux souverains de l'Allemagne: si l'auteur veut plaire aussi à sa nation, il sera un peu plus juste, et il écrira d'une manière un peu plus indépendante qu'il ne l'a fait dans ses esquisses. Le même cahier du *Conversationsblatt* rend compte des opérations de la censure autrichienne, pendant le mois d'octobre dernier. Cette censure a divers degrés de jugement, de condamnation ou d'approbation, à peu près comme le ci-devant Saint-Office à Madrid. Il y a le *transeat*, l'*admittitur*, le *correctis corrigendis* et l'*omissis delendis*. L'*admittitur* exprime la haute approbation des censeurs; le *transeat* est une nuance de désapprobation. Les livres auxquels a été apposée, en octobre, cette censure mitigée,

sont pour la plupart des livres de théologie allemands; nous y remarquons pourtant aussi l'*Exposition de la foi musulmane*, traduite du turc par M. *Garcin de Tassy*, et les tomes 32, 33 et 37 de la collection des *Poètes français*. D—c.

## SUISSE.

207. — *Sermons de* Pierre Picot, pasteur *de l'église*, et professeur de l'Académie de Genève. Genève, 1823; J. S. Paschoud; Paris, même librairie, rue de Seine, n° 48. In-8° de 456 pag. Prix, 4 fr. 50 c.

L'éloquence de la chaire a toujours été cultivée avec succès, à Genève. Mais c'est surtout à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, qu'elle est parvenue à une grande hauteur. Au premier rang des prédicateurs genevois modernes, il faut placer *Romilly*, *Monchon* et *M. Cellerier père*. Romilly, élégant et harmonieux, rappelle la diction pure de Massillon, quoique le plan de ses discours ait souvent du rapport avec ceux de Saurin. Mouchon, sévère, serré, pressant, se rapproche beaucoup de Bourdaloue; Cellerier, plein d'une onction douce et persuasive, d'une piété vraie, d'une sensibilité profonde, semble respirer l'âme même de Fénélon. Au second rang, il faut placer M. *Vernes*, plus connu en France par d'autres productions; Claparède, Juventin, Reybaz et quelques autres. Quelle place occupera à son tour M. *Picot*? C'est ce qu'il est difficile de décider à présent. L'attachement extrême que l'on portait à cet excellent pasteur est trop vif encore, et son souvenir trop présent à tous les cœurs, pour que les jugemens sur son mérite comme orateur, soient entièrement exempts d'une honorable partialité. Mais, quel que soit le rang que lui assigne la postérité parmi les orateurs de la chaire évangélique, ses *sermons*, fruits d'une méditation profonde et d'une piété éclairée, feront toujours le charme de cette classe de lecteurs qui veulent non-seulement être édifiés, mais aussi captivés par un style nombreux et périodique et par des mouvemens pleins de vie et de chaleur. Pierre Picot naquit à Genève en 1746; il descendait de ce Nicolas Picot, compatriote et ami de Calvin, qui quitta Noyon avec ce réformateur, et vint s'établir à Genève, en 1536. M. Picot se voua de bonne heure à la carrière du ministère évangélique. Dans les années 1771 et 1772, il voyagea en France, en Hollande et en Angleterre; il se lia avec Francklin, qui lui témoigna beaucoup d'amitié, et qui, frappé de la diversité des connaissances d'un homme encore jeune, le pressa vivement d'accompagner Cook, alors sur le point d'entreprendre son voyage autour du monde; mais trop de liens attachaient M. Picot à sa famille et à son pays. De retour à Genève, il fut élu pasteur du village de Sattigny, et passa dans cette retraite les dix plus

belles années de sa vie. En 1787, nommé professeur de théologie, il remplit trente ans ces fonctions avec succès. M. Picot avait étudié l'astronomie, et comme il était intimement lié avec M. Mallet Favre, professeur dans cette science, à la mort de cet illustre savant, il publia l'histoire de sa vie. M. de Lalande faisait un si grand cas de cet ouvrage, qu'il l'avait copié lui-même en entier. M. Picot tenait beaucoup à exercer, pendant un demi-siècle, les devoirs de son ministère: il n'avait plus, pour voir ce vœu accompli, qu'un intervalle de quelques mois à franchir. Le 17 mars 1822, il prêcha à Genève et récita de mémoire le dernier des sermons qui composent son recueil : il y mit une énergie qui rappelait le plus beaux tems de sa prédication..... Mais, le lendemain, il eut une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba dix jours après. —(Ces détails biographiques sont extraits d'une préface pleine d'intérêt, mise à la tête de ce volume et composée par M. le professeur Chenevière, qui est lui-même l'un de nos plus habiles prédicateurs et de nos plus savans théologiens. M. Picot laisse un fils, connu dans la littérature par divers ouvrages utiles, et surtout par son *Histoire des Gaulois*, publiée en 1804, 3 vol. in-8°). J. H., de Genève.

208. (*) — *Rapport fait à l'assemblée générale de la Société de lecture de Genève*, le 16 janvier 1823, au nom du comité d'administration, par M. Dumont. Genève, imprimerie de J. J. Paschoud.

Nos lecteurs français ou étrangers nous pardonneront sans doute de consacrer à une brochure d'une feuille d'impression un article assez étendu pour contenir l'analyse d'un volume; cette brochure contient plusieurs vérités importantes; elle donne, en même tems, les préceptes et l'exemple; c'est en montrant le bien que l'on a fait, et comment on l'a fait, qu'elle invite à entreprendre avec confiance, et qu'elle garantit le succès. Nous avons déjà fait connaître les *Statuts de la Société de lecture de Genève*. (*Voy.* T. XIV, p. 637.) Le rapport de M. Dumont mettra nos lecteurs en état de juger de l'utilité d'institutions semblables, qu'il serait si facile de former dans nos grandes villes, et même dans celles du troisième et du quatrième ordre. — Dans l'espace de quatre ans, la bibliothèque de la Société de Genève s'est accrue jusqu'au nombre de plus de onze mille volumes. Dans le cours de l'année dernière, sur plus de sept mille volumes prêtés, deux seulement ont été perdus. Modicité des frais, empressement des lecteurs, progrès sensibles, et, pour ainsi dire, visibles de l'esprit de recherches et de son influence sur l'état intellectuel et moral de l'homme, l'heureuse Genève nous montre tout cela dans son étroite enceinte, comme pour soutenir notre courage, et nous faire espérer que les fruits de la liberté pourront mûrir encore en-deçà de l'At-

lantique. Cet espoir n'est-il point une illusion? La fécondité que la nature conserve en quelques lieux privilégiés nous annonce-t-elle un printems, ou serait-elle l'effet des dernières chaleurs d'un automne que devrait suivre un long hiver? Pour échapper à ces réflexions pénibles, écoutons M. Dumont : transportons-nous, par la pensée, à Genève, au milieu de la Société de lecture, et recueillons ce qui nous a paru le plus digne d'être remarqué dans le discours du rapporteur. Après avoir parlé des attaques dirigées contre les écoles d'enseignement mutuel, M. Dumont ajoute : « Je n'ai pas cru que ces observations fussent étrangères à une société de lecture. Que serait un jardin botanique, si la culture des champs était négligée? Le luxe est triste, uni à la misère; mais il plaît, quand il est le fruit de l'abondance générale. D'ailleurs, pouvons-nous ignorer que les ennemis de l'enseignement mutuel ne s'arrêteraient pas là, s'ils étaient les maîtres? Les sociétés de lecture leur sont plus que suspectes, et en plusieurs endroits, ils ont réussi à les faire défendre. On dirait qu'ils sentent par instinct qu'on ne peut avoir de l'esprit, que pour s'en servir contre eux. » Au sujet de certains *observateurs* que l'on pourrait redouter dans une réunion nombreuse, l'orateur dit : « Notre publicité détruit l'art d'exploiter les secrets. Les observateurs veulent voir et entendre ce que l'on voudrait cacher, et nous avons fait plus que ce Romain qui désirait habiter une maison transparente : la nôtre est entièrement ouverte. Ces éclaireurs portent une lanterne sourde dans l'obscurité; mais à quoi sert une lanterne au grand jour? » On rencontre fréquemment dans ce discours des réflexions ingénieuses et spirituellement exprimées. M. Dumont parle d'un certain voyageur qui, dans l'espace de 48 heures, a vu et jugé tout l'état de Genève, les mœurs, les principes politiques, le commerce, le caractère, etc. « Rien, dit-il, n'a échappé à sa rapide intelligence : il n'a rien oublié que de nous enseigner l'art de juger, comme lui, à vue d'oiseau, les gouvernemens et les peuples. » Plus loin : « Notre sévère trésorier nous a fait rester dans la routine des idées communes; il a voulu qu'on proportionnât la recette à la dépense... Rien ne m'autorise à soutenir quelque brillant paradoxe en faveur des emprunts par lesquels le présent vit si commodément aux dépens de l'avenir. » Après l'énumération des nouvelles richesses de la bibliothèque, M. Dumont fait ces réflexions : « Quelques personnes envisagent cette accumulation avec une sorte d'effroi : eh! messieurs, qu'on ne la craigne point. Le nombre des livres, des vrais livres ne tend point à s'augmenter; il tend, au contraire, à diminuer. Il y a pour eux une mortalité beaucoup plus grande que pour les hommes. La bibliothèque de dé-

pôt s'accroît ; la bibliothèque d'instruction se resserre. J'ai vu, dans les manuscrits de Locke, un catalogue qu'il avait fait en entrant à l'université, contenant les titres de tous les livres de métaphysique qu'il se proposait de lire. Le fait est curieux, comme indice de son génie ; mais il est plus curieux encore sous un autre rapport : il y en avait, si ma mémoire ne me trompe, plus de soixante ; tous, à l'exception de deux ou trois, sont inconnus aujourd'hui, et c'est lui qui les a tués. » Mais nous cédons trop au plaisir de citer : la brochure de M. Dumont devrait être transcrite en entier, si l'on voulait indiquer tout ce qui mérite d'y être lu.

F.

209. — *Almanach genevois*, pour l'année 1823. Genève, de l'imprimerie de P. A. Bonnart. In-12 de 108 pages, avec une gravure ; prix, 2 liv.

C'est un petit phénomène littéraire que l'apparition d'un *almanach lyrique* à Genève ; dans une ville dont Voltaire a dit :

On y calcule, et jamais on n'y rit.

Genève, en effet, n'a guère jusqu'ici produit de poètes, et la gaieté n'est pas le caractère distinctif de ses habitans. Ce recueil mérite donc, à divers égards, l'attention de l'observateur, ami des lettres. Il se compose de chansons, de contes, de fables, de romances et d'épigrammes. Le principal collaborateur, M. Gaudy (1) a déjà fait paraître dans *l'Almanach des Muses* des contes charmans ; ceux qu'il a insérés dans ce volume, et surtout le *Commis voyageur* et le *Salmis*, sont versifiés avec une grâce et une facilité peu communes. Plusieurs des couplets de M. Chaponière sont connus et chantés à Paris. Ses chansons intitulées : *Vive l'argent*, *l'Optimiste*, *le Bonheur des Gueux*, prouveront que, même hors de la France et dans les montagnes de la Suisse, Panard et Collé ont trouvé des imitateurs et des rivaux. M. Cougnard, avocat distingué, et rédacteur de *l'Exposé succinct des délibérations du conseil représentatif de Genève*, dont la *Revue Encyclopédique* a rendu compte, Tome XIII, page 144, a aussi enrichi cet almanach de quelques-unes de ses productions. Plusieurs des épigrammes de M. Petit sont pleines de sel. Son épître, sur les *Agrémens de la poésie*, montre qu'il n'a pas étudié sans fruit le genre de Gresset. Nous ferons à cet almanach, le reproche de renfermer des passages un peu trop graveleux ; nous sommes fâchés surtout d'y trouver le conte des *Pincettes*, plus digne de la muse de Grécourt que de la plume sévère de M. Y. Il y a aussi des négligences de style, des

(1) Le même auteur a publié, en 1801, le *Glossaire genevois*, dont la *Revue Encyclopédique* a parlé avec éloge, T. IX, pag. 149.

rimes vicieuses et des pensées fausses, qu'il eût fallu faire disparaître. Mais, en somme, ce recueil est agréable à lire et mérite le succès qu'il vient d'obtenir; car on assure que l'édition en est déjà épuisée.

J. H.

## ITALIE.

210. (*) —*Traité sur la structure extérieure du globe*, ou Institutions géologiques, par *Scipion* Breislak, etc., Milan, 1822; Giegler. 3 vol. in-8° avec un atlas composé de 56 planches.

M. *Breislak* était déjà connu par ses *Essais minéralogiques sur la Solfatara de Pozzuoli*; sa *Topographie physique de la Campanie*; ses *Voyages physiques et lithologiques de la Campanie*, et son *Introduction à la géologie*. Il a fondu tous ces différens travaux dans le nouvel ouvrage que nous annonçons, de sorte qu'on peut le regarder comme le traité le plus complet qui existe pour un cours général de géologie.

211.—*Descrizione geologica della provincia di Milano*, etc.—Description géologique de la province de Milan, publiée par les ordres du gouvernement, par *Scipion* Breislak, membre de l'Institut, etc. Milan, 1822. In-8°, avec une planche.

M. Breislak est déjà connu comme un des *vulcanistes* les plus distingués, et le plus grand adversaire des *neptuniens*, qui, jusqu'ici, sont restés les plus nombreux. Dans l'ouvrage que nous annonçons, il semble s'être attaché bien plus aux faits qu'à la théorie. Dans l'introduction, il présente un prospectus général de la province de Milan et de sa configuration. Il en détermine l'étendue, les matières les plus remarquables, et d'autres objets curieux ou utiles dont la richesse et la variété signalent cette partie du continent européen. L'ouvrage est divisé en huit chapitres et terminé par un appendix sur les collines de Saint-Colombano et de la Stradella. En général, les observations qu'a faites l'auteur sont exactes; ses réflexions sont ordinairement justes et ingénieuses, et souvent propres à faire naître des idées favorables aux progrès des arts utiles ou agréables. Enfin, on doit regarder l'ouvrage de M. Breislak comme une nouvelle preuve de ses connaissances et de son zèle à répandre l'étude de la géologie chez les Italiens. La carte placée à la fin de l'ouvrage, représente la partie de la Lombardie autrichienne, comprise entre l'Adda et le Tésin, avec le cours entier de ces deux rivières, depuis leur source jusqu'à leur embouchure dans le Pô.

212.—*Idrologia minerale*, etc.—Hydrologie minérale, ou Histoire de toutes les sources d'eaux minérales, connues jusqu'ici dans les états du roi de Sardaigne, par don *Bernardino* Bertini. Turin, 1821; in-8°.

L'auteur, après avoir résumé tout ce qu'on a dit jusqu'à présent sur

l'usage des eaux minérales, donne une topographie hydrologique de toutes celles qui se trouvent dans les états de Sardaigne, savoir : Gênes, Savoie, Sardaigne et Piémont. Il nous paraît avoir consulté les meilleurs ouvrages relatifs au sujet qu'il traite, et avoir observé la plupart des lieux qu'il décrit. On regarde son traité comme très-utile.

213. — *Lo Spettatore italiano*, etc. — Le Spectateur italien, précédé d'un essai critique sur les philosophes moralistes et les peintres de mœurs et de caractères, par le comte *Giovanni* Ferri. Milan, 1822; in-8°.

L'auteur s'est proposé de présenter les principes de la morale universelle, dans une suite variée de tableaux des actions humaines, où se trouvent retracées successivement les mœurs de chaque âge, de chaque condition et de chaque état. Il promet d'employer tour-à-tour le style pathétique et le ton de la satire, pour faire abhorrer les vices qui dominent la société, et chérir les vertus qui l'honorent. Le premier volume, que nous annonçons, contient une histoire abrégée des anciens moralistes grecs et latins, et des modernes italiens, français, anglais, espagnols et allemands. Il semble exalter un peu trop le mérite de quelques-uns des écrivains nationaux. Si les volumes suivans répondent aux intentions de l'auteur, l'ouvrage pourra, sans doute, être d'une grande utilité.

214. (*)—*Dell' historia d'Italia antica e moderna.* —Histoire d'Italie ancienne et moderne, par le chevalier *L.* Bossi, etc. Milan, 1822; 19 vol. in-8° et in-18.

L'auteur, avantageusement connu en Italie par divers ouvrages, n'épargne ni soins ni recherches pour achever cette Histoire générale de l'Italie. Lorsque les derniers volumes nous seront parvenus, nous donnerons une seconde analyse de cet ouvrage. (*Voy.* Tom. XI, pag. 76.)

215. —*Alle Najadi*, *etc.* — Aux Naïades, hymne dans le genre grec, traduit de l'anglais en vers italiens, par *T. J.* Mathias, etc. Naples, 21; in-8°.

L'Hymne original était du célèbre Anglais M. Akenside, auteur des *Plaisirs de l'imagination*, qui le publia en 1746. M. Mathias, Anglais aussi, a voulu le traduire en vers *sciolti* italiens. On sait combien ce littérateur étranger aime et cultive la langue et la littérature italienne. Il a publié à Londres plusieurs ouvrages, en prose et en vers, des classiques italiens les plus célèbres ; il a même composé des poésies italiennes, ce qui est digne d'être remarqué. Il regarde la langue de l'italie comme la plus harmonieuse, et comme la seule digne d'être comparée, sous certains rapports, aux langues savantes d'Athènes et du Latium.

216. — *Il Poeta e la Toletta*, *etc.* — Le Poète et la Toilette; dithyrambes. Palerme, 1822.

Ces deux dithyrambes sont de M. *Tommaso* Gargallo, auteur de la traduction d'Horace que nous avons annoncée. (*Voy.* Tom. IX, pag. 315.) Il avait écrit le *Poète* dans tout le feu de la jeunesse; et c'est dans un âge avancé qu'il a composé le second morceau; il prouve que l'âge n'a pas nui à sa verve. L'Italie se glorifiait déjà de plusieurs dithyrambes sur divers sujets. Celui de Redi, intitulé, *Bacco in Toscana*, est très-connu. M. Gargallo mérite d'occuper une place distinguée parmi les poètes qui se sont occupés de ce genre de composition difficile.

217. — *De la certitude de la science des antiquités* ; dissertation du Docteur *Jean* Labus, etc. Milan, 1822; in-4°, avec des planches.

L'auteur, livré tout entier à ce genre d'études, n'épargne aucune occasion d'en faire sentir l'importance aux Italiens, qui, à dire vrai, n'y sont déjà peut-être que trop portés; mais il voudrait aussi convertir les étrangers ; et c'est pour cela qu'il a écrit en français le *Mémoire* que nous annonçons. Nous admettons la plupart des remarques de l'auteur; mais nous n'en croirons pas moins devoir adresser aux antiquaires le reproche de mettre trop de confiance, en général, dans des indices qui ont souvent très-peu de probabilité, et plus encore, de consacrer un tems et des travaux considérables à des recherches qui n'ont que peu ou point d'utilité. Nous avouons, en même tems, que les antiquaires, tels que M. Labus, nous obligent de respecter la science des antiquités, et ceux qui savent en retirer un véritable résultat.

218. — *Musée Pie-Clémentin*, par *E. Q.* Visconti, et *Musée Chiaramonti*, par *Ph. Fl.* Visconti, et *J. A.* Guattani. Milan, 1819, 1822; J. P. Giegler, 8 vol. in-8°, ornés de 696 planches : prix, fl. 250.

219. — *Iconographie romaine*, par *E. Q.* Visconti. Milan, 1822, chez le même. Vol. in-8°, orné de 40 planches; prix, fl. 18.

Cette édition se fait remarquer par la correction la plus scrupuleuse du texte, la fidélité et l'intégrité des citations, la beauté et l'exactitude des gravures. *Le Musée Chiaramonti* forme le complément du *Musée Pie-Clémentin*. On a fait aussi, de chacun des ouvrages que nous venons d'annoncer, une édition in-4°. Le premier coûte 500 fl.; et le second, 56 fl. L'Europe savante, qui attendait depuis long-tems la publication de ces deux ouvrages dans l'idiome français, doit être assez satisfaite de son exécution. F. Salfi.

## PAYS-BAS.

220. — Gerbrandi Bakker, *Oratio de medico autodidacto*. Groningue, 1822; W. van Boekeren. Brochure in-8° de 55 pages

Ce discours était destiné à une solennité académique : l'auteur n'ayant

pu le prononcer, s'est déterminé à le faire imprimer. Le titre qu'il a donné à sa dissertation, en indique suffisamment le sujet. Il recommande aux jeunes médecins de joindre à l'étude des sciences naturelles, telles qu'on les enseigne dans les écoles, cet autre enseignement qu'ils peuvent recevoir d'eux-mêmes, c'est-à-dire, de leurs observations particulières, de leur propre expérience. P.

221. — *Mélanges de Mathématiques*, par T. N. Noel. Luxembourg, 1822; J. Lamort. In-8°.

L'auteur présente, dans ces Mélanges, l'application de l'algèbre à la géométrie élémentaire, un recueil de théorèmes et de problèmes géométriques, ainsi que le développement de plusieurs propositions de statique. Sans être neuf, il est clair et méthodique. On a aussi de lui une *arithmétique* et une *algèbre*, sorties des mêmes presses.

222. — *Apophthegmen of gouden Spreuken*, etc. — Pensées choisies, extraites des écrits de P. C. Hoofd, par P. G. Witsen Geysbeek. Amsterdam, 1822; G. Portielje; gr. in-8°.

Parmi ces pensées du Tacite de la Hollande, il y en a de fort remarquables; mais, tirées du cadre où elles étaient placées par l'écrivain, elles manquent, en général, du trait qu'un grand nombre de lecteurs exigent dans les sentences détachées.

223. — *Beknopte geschiedenis der letteren en Wetenschappen in de Nederlanden*, etc. — Histoire abrégée des lettres et des sciences dans les Pays-Bas, depuis les tems les plus reculés jusqu'au commencement du 19e siècle; par N. G. Van Kampen. *Deuxième partie.* La Haye, 1822; veuve Aliart. Grand in-8°.

L'*Histoire littéraire de la France* est un recueil immense de documens précieux, dont nos arrière-neveux verront seuls la fin. Par son plan, elle manque de cet ordre lumineux, à l'aide duquel on apprécie l'esprit d'un siècle, et qu'on aime à trouver dans l'*Histoire littéraire d'Italie*, écrite par *Tiraboschi* et par *Ginguené*. L'ouvrage de *Montucla*, sur les *mathématiques*; celui de M. *Delambre*, sur l'*astronomie*, présentent aussi un ensemble où les détails sont fondus avec beaucoup d'art et de précision. M. Van Kampen paraît s'être proposé ces écrivains pour modèles. Ses recherches sont la plupart intéressantes, et revêtues d'une forme agréable; mais on regrette qu'il n'ait pas toujours consulté lui-même les originaux, observé les objets d'un point de vue plus philosophique, et donné une physionomie plus décidée aux hommes et aux époques. La seconde partie de cette histoire littéraire et scientifique contient: Suite de la IVe époque: Beaux tems de la jurisprudence et des sciences naturelles. Ve époque: Siècle d'or de la gram-

maire et de la médecine ; décadence de la poésie, de 1718 à 1780. VI^e époque : Renaissance de la poésie ; réforme de la théologie et de l'éloquence de la chaire, de 1780 à 1820. Le volume est terminé par des remarques de M. Ackersdik, sur la première partie, et par des supplémens à la seconde. DE REIFFENBERG.

224. — *Proeve*, etc. — Essai de critique poétique et théâtrale, appliquée à la tragédie de *Montigni*, par T. OLIVIER-SCHILPEROORT. Amsterdam, 1822; Seep et fils. In-8° de 216 p.

Cet Essai se compose : 1° d'un avant-propos *utile* (tout avant-propos doit l'être sous peine de suppression); 2° de l'exposition du sujet; 3° de la manière dont il est traité (Handeling, il nous semble qu'il aurait fallu Behandeling); 4° enfin, de la conclusion. Cette conclusion est sévère. « *Montigni*, dit M. Schilperoort, n'est pas une tragédie nationale. » Ce n'est pas une tragédie nationale pour le royaume uni des Pays-Bas, mais elle n'en a pas moins reçu un accueil distingué au théâtre d'Amsterdam ; et c'est peut-être ce qui aigrit un critique, qui aura de la peine à se laver du soupçon de malveillance. M.

# LIVRES FRANÇAIS.

225 (*). — *De l'organisation des animaux* ou *Principes d'anatomie comparée*, par M. H. DUCROTAY DE BLAINVILLE, D. M. P., professeur de la Faculté des sciences, etc. Paris, 1822, 1823, 1824; Levrault, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 31. 4 vol. in-8°, avec un petit nombre de planches. Prix, 7 fr. 50 c. pour les personnes qui s'engageront à retirer l'ouvrage entier avant la publication du Tome IV, et 8 fr. 50 c. pour les personnes inscrites après cette époque.

Cet ouvrage est le développement d'une partie du cours d'anatomie et de physiologie comparées, envisagées comme servant de base à la zoologie, que M. de Blainville fait, depuis près de dix ans, à la Faculté des sciences de Paris, et dont le plan a été conçu pour l'enseignement de l'école Normale. Il sera composé de quatre forts volumes in-8°, de 5 à 600 pages chacun. Le *premier* volume, qui a paru, traite de l'enveloppe extérieure, comme servant à limiter l'animal dans l'espace, à lui donner une forme, et comme lui faisant apercevoir les corps extérieurs au moyen des organes des sens. En conséquence, l'auteur traite successivement de la peau, de l'appareil du tact, de l'organe et de l'appareil du goût, de ceux de l'odorat, de la vue et de l'ouïe; il considère chacun de ces sens dans la série de tous les animaux, depuis le plus composé jusqu'au plus simple, et il arrive, au moyen de cette étude comparative,

à des idées générales et très-complètes sur telle ou telle de ces fonctions. Le *second* volume sera consacré à la description de l'appareil de la locomotion, ou de la modification d'une partie de l'enveloppe extérieure, susceptible de se contracter à la volonté de l'animal; il paraîtra vers le mois de juin prochain. Dans le *troisième* volume, l'auteur, envisageant l'enveloppe externe ou extero-interne, comme agissant sur les corps extérieurs pour les absorber à l'état liquide ou aériforme, donnera la description de l'appareil de la nutrition, c'est-à-dire des organes de la digestion, de la respiration, de la circulation et des fluides employés à la composition de l'animal. Enfin, le *quatrième* volume sera divisé en deux parties : la première contiendra la considération de l'enveloppe externe ou extero-interne, dans ses fonctions d'exhalation ou de décomposition, et par conséquent la description des appareils de la dépuration urinaire, de la génération et du produit de la génération; la seconde sera entièrement remplie par l'examen descriptif de l'appareil d'incitation intérieure ou du système nerveux. Ces deux derniers volumes sont annoncés comme devant paraître, l'un à la fin de 1823, et l'autre au milieu de 1824. Quoique l'ordre suivi dans cet ouvrage soit entièrement physiologique, l'auteur n'a pas moins cru devoir en séparer, autant que cela se pouvait, sans nuire à l'intelligence des matières, la physiologie, dont il se propose de traiter spécialement, dans un volume à part. V. *

226 (*). — *Des dents des mammifères*, considérées comme caractères zoologiques; par M. *F.* Cuvier. Paris, 1821, 1822, 1823. Levrault, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 31. Un vol. in-8°, devant contenir cent planches lithographiées, publiées en 10 livraisons. Prix de chacune d'elles, 3 fr. pour les souscripteurs qui se feront inscrire avant la mise en vente de la dernière livraison, et 3 fr. 50 c. passé ce délai.

Cet ouvrage est un des plus utiles qui aient paru depuis long-tems sur la zoologie, et son exécution eût été impossible, sans les soins assidus que M. Georges Cuvier apporte, depuis un grand nombre d'années, à en réunir les matériaux. Parmi les différentes parties du corps des animaux dont les naturalistes font usage pour la classification, les dents sont, à coup sûr, celles qui, dans la classe des mammifères, fournissent les caractères les plus constans. La connaissance des mâchoires d'un animal suffit seule pour assigner la place qu'il occupe dans la série des êtres, et la forme tout entière de son corps se devine par cette inspection isolée. M. Frédéric Cuvier ne s'attache pas, dans son ouvrage, à faire ressortir cet avantage; il est aujourd'hui senti et apprécié à sa juste valeur par tous les zoologistes. Il se contente de décrire avec une exactitude scrupuleuse chaque espèce de dents, d'abord à la mâchoire supérieure,

puis à celle d'en-bas. Il passe en revue l'homme, les singes, les insectivores, les carnivores, etc., etc., et se propose de compléter ainsi l'histoire de la dentition, dans les différens genres de la classe des mammifères. V*.

227. — *Pyrétologie physiologique*, ou Traité des fièvres considérées dans l'esprit de la nouvelle doctrine médicale; par *F. G.* Boisseau, D. M. Paris, 1823. Baillère, rue de l'École-de-Médecine. Un vol. de 600 pages. Prix, 7 fr. 50 c.

L'existence des fièvres essentielles, si fortement ébranlée, il y a quelques années, par M. Broussais, a été le sujet de contestations très-vives de la part des médecins, qui ne voulurent point se rendre aux raisons alléguées par ce professeur. Plusieurs d'entre eux ont aujourd'hui singulièrement modifié leurs idées; du moins, c'est ce que prouve leur pratique. Malgré cela, on trouve encore des personnes, surtout celles qui n'ont pu suivre les débats relatifs à cette grande question, pour lesquelles il reste des doutes à lever et des éclaircissemens à donner, et qui, pour sortir de l'état d'indécision où elles se trouvent, ont besoin qu'on leur présente un tableau détaillé et raisonné de ces maladies, afin qu'elles puissent comparer les anciennes théories des fièvres à celle que leur a opposée dernièrement la médecine physiologique. C'est ce travail qu'a entrepris le docteur Boisseau, sous le titre de *Pyrétologie physiologique*. Dans cet ouvrage, ce médecin a montré combien était féconde en résultats heureux l'application de la physiologie à l'étude des fièvres, et dans quelles erreurs sont tombés les pyrétographes qui l'ont précédé, pour l'avoir négligée. Aussi, est-ce toujours en tenant compte de la condition physiologique des fonctions, qu'il fait connaître, avec autant d'ordre que d'exactitude, les diverses nuances des irritations fébriles, et qu'il discute la valeur des phénomènes morbides, en même tems qu'il tâche d'indiquer à quelle lésion d'organe ils appartiennent et de quelle cause ils sont l'effet. Ce n'est jamais qu'après avoir déterminé le siége et la cause de telle espèce de fièvre admise par les auteurs, qu'il établit le mode de traitement qui lui est le mieux approprié. En général, tout ce qui se rattache à l'étude des fièvres a été traité par M. Boisseau avec le plus grand soin. La pyrétologie physiologique est d'ailleurs l'expression fidèle de la nouvelle doctrine médicale française. Georget.

228. — *Route de la terre vers un point déterminé du ciel*, ou Nouveau système de l'Univers; par M. P. Guesnev, avocat à Coutances. Paris, 1823. Tourneux, quai des Augustins; Coutances, Voisin. Un vol. in-8° de 254 pages. Prix, 4 fr.; et 4 fr. 80 c. franc de port.

L'auteur prétend que le soleil, la terre et la lune décrivent une route

commune, en ligne droite, et s'avancent constamment dans l'espace, vers un point du ciel qui est situé au-dessus de l'épaule droite d'Orion. Suivant lui, il est faux que la terre trace une orbite elliptique autour du soleil, dans la durée d'une année, et il explique les apparences qu'on observe par une suite d'écarts, que fait la terre à droite et à gauche du soleil, mais en suivant une route de 70 millions de lieues de largeur : la lune en fait autant relativement à la terre. Il ne s'occupe nullement des lois de Képler, confond la révolution synodique de la lune avec sa révolution sidérale, affirme que l'apogée lunaire reste fixé dans l'espace, aussi bien que le périhélie de la terre, etc. Il est clair que M. Guesney est tout-à-fait étranger aux plus simples notions de l'astronomie; que ce qu'il appelle des démonstrations, ce qu'il *adresse à tous les peuples et met sous la protection des lois de toutes les nations*, pour me servir de ses propres termes, n'est qu'un amas d'erreurs qu'il est inutile de réfuter. Quand donc sentira-t-on la nécessité, avant d'écrire sur une matière, de bien étudier ce qui est reconnu pour vrai et incontestable sur le même sujet?

FRANCŒUR.

229. — *Recueil de problèmes amusans et instructifs*, avec les démonstrations raisonnées et l'application des règles de l'arithmétique à leurs solutions, ou Cours complet d'analyses arithmétiques, etc.; par GRÉMILLIET, ancien quartier-maître. Paris, 1825. Cretté, rue St-Martin, n° 98. 2 vol. in-8°, l'un de 160, l'autre de 212 pages. Prix, 7 fr.

Le meilleur moyen d'apprendre l'art du calcul, est certainement de résoudre des problèmes qui exercent à la fois à faire les combinaisons des nombres et à analyser les questions proposées. M. Grémilliet a pour but d'enseigner l'arithmétique, en montrant l'usage direct que l'on en fait. Il suppose que son élève pratique avec facilité les quatre règles sur les nombres, tant entiers que fractionnaires; et avec cette seule connaissance, il lui propose une suite de 717 problèmes, plus ou moins compliqués, dont il enseigne à trouver les solutions. Comme, en changeant les valeurs numériques qui entrent comme données dans ces diverses questions, chacune peut en faire naître une foule d'autres, il s'ensuit que cet ouvrage peut être envisagé comme renfermant un nombre infini de questions d'arithmétique, et qu'il atteint le but que l'auteur s'est proposé : de rompre ses disciples au calcul numérique, et de les rendre supérieurs à toutes les difficultés. Ce qu'on remarquera surtout, dans ce petit traité, c'est que l'auteur n'y fait jamais usage des proportions. Il y a long-tems qu'on a dit que les questions qui dépendent de cette théorie, peuvent être ramenées aux considérations sur les fractions; M. Grémilliet emploie constamment ce procédé. On doit applaudir à la méthode et

à la clarté des raisonnemens par lesquels il supplée à l'usage des règles de trois. Les questions les plus élevées de l'arithmétique, d'autres qui semblent même du domaine de l'algèbre, sont résolues par des moyens dont l'intelligence saisit parfaitement la marche, et qui sont très-propres à la fortifier. Ce traité d'arithmétique sera très-utilement placé entre les mains des élèves et même des maîtres. FRANCŒUR.

230. — *Des fusils de chasse*, et principalement des fusils à piston, de l'invention *Pauly*, avec quelques observations sur la fabrication des armes à feu, sur la chasse, sur la poudre et ses effets; par *Henri* ROUX, fabricant. Paris, 1822; Delaunay, au Palais-Royal. In-8° de 82 pages, avec une planche. Prix, 2 fr.

231. — *Élémens de Géographie*, par M. LAMP, professeur de géographie au collége de Strasbourg. Strasbourg, 1823; J. R. Heitz. In-8° de 8 feuilles d'impression.

M. Lamp a publié, il y a quelque tems, une géographie en 2 vol. que nous avons annoncée (T. XIII, p. 176), et qui a mérité les suffrages des instituteurs et des savans, par la justesse des faits, l'ordre et la clarté qui y président, et par une concision qui, sans rien omettre d'important, donne au style plus de rapidité. C'était un extrait fidèle et bien fait de tous les meilleurs écrits géographiques, et M. Lamp y a fait preuve de savoir et d'esprit. Il en donne aujourd'hui un abrégé non moins recommandable, qui, d'ailleurs, a l'avantage d'offrir les changemens survenus depuis l'impression du premier ouvrage. Nous ne doutons point que ce livre ne soit introduit dans beaucoup d'écoles; car nous y avons remarqué la même clarté, le même ordre et une concision naturellement plus grande encore. Nous ne pensons point que rien d'essentiel y soit omis; mais, si nous devions faire une observation à l'auteur, ce serait la suivante: A qui destine-t-il son intéressant abrégé? Est-ce aux commençans? Alors, il nous semble qu'il fallait supprimer plusieurs passages de géographie mathématique, etc. — Ou à ceux qui ont déjà une faible connaissance de géographie et de mathématiques? Alors, on pouvait éviter dans un tel *Abrégé* quelques détails et quelques définitions, notamment dans le chapitre des climats, etc. Mais ceci est peu de chose, et l'utilité de l'ouvrage que nous annonçons sera bientôt généralement reconnue.

S....L..., de Strasbourg.

232. (*) *La Grèce*, ou Description topographique de la Livadie, de la Morée et de l'Archipel; contenant des détails curieux sur les mœurs et les usages des habitans de ces contrées; par *G. B.* DEPPING; ouvrage orné d'une carte de la Grèce et de huit vues d'après Dodwell. Paris, 1823; Ferra jᵉ, rue des Grands-Augustins, n° 23. 4 vol. in-18. Prix, 10 fr.

Cet ouvrage ne pouvait être publié dans des circonstances plus favorables pour satisfaire la curiosité publique, qui est maintenant tournée du côté de la terre classique, dont les habitans sont aux prises, depuis deux ans, avec les Turcs. Clarté, précision, résumé de plusieurs voyages nouveaux, et des principales parties de celui de M. Pouqueville; aperçus sur les mœurs, ainsi que le porte le titre de cette élégante compilation, indication de plusieurs événemens récens, voilà ce que le lecteur y trouvera presque à chaque page. Nous osons dire que, s'il y a peu de choses nouvelles dans le travail de M. Depping, il n'en est pas moins, par sa précision, une espèce de *vade mecum*, qu'il faut consulter, pour se tenir au fait des événemens, des récits et des nouvelles de la Grèce, qui remplissent souvent la plupart de nos gazettes. Les personnes du monde surtout y trouveront ce qui peut leur convenir, et un guide propre à les intéresser dans leurs études fugitives; enfin, nous pouvons assurer que cet ouvrage ne peut obtenir qu'un succès favorable à son auteur, déjà connu très-avantageusement dans la littérature. P.

233. (*) — *Les Antilles françaises*, particulièrement *la Guadeloupe*, par le colonel Boyer-Peyreleau (*Ed.-Eugène*), ouvrage enrichi d'une carte de la Guadeloupe et de 14 tableaux statistiques. Tom. 1, Paris, 1825, à la librairie de Brissot-Thivars, rue de Richelieu, n° 72, et chez l'auteur, rue Saint-Roch, n° 8. In-8°: prix, 7 fr. (L'ouvrage aura 3 volumes.)

La Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances sont des possessions d'autant plus précieuses pour la France, que ce sont les seules qui lui restent dans l'archipel américain. N'apprécier ces possessions qu'en raison de la quantité des produits de leur sol et de la valeur des articles que la France leur envoie, c'est ne les envisager que sous le rapport purement mercantile. Les hommes d'état y voient non-seulement des points favorables à l'établissement de vastes entrepôts, pour recevoir les objets manufacturés que les états naissans du Nouveau-Monde doivent, longtems encore, demander à l'industrie européenne; mais ils considèrent aussi ces établissemens lointains comme non moins utiles aux marines marchandes et militaires, pour former des gens de mer. Le premier volume de l'ouvrage de M. le colonel Boyer-Peyreleau donne, sous le titre d'*Introduction*, une idée générale du climat, des productions et de la population des Antilles. L'auteur s'y élève à de hautes considérations sur la politique de l'Angleterre, relativement à la traite et à ses établissemens sur la côte occidentale de l'Afrique. Ce volume renferme, en outre, la statistique de la Guadeloupe et de ses dépendances, et présente une carte de cette île, véritable chef-d'œuvre lithographique en ce genre. Le burin ne pourrait rien produire de plus ferme et de plus net; cette carte a

d'ailleurs le mérite de l'exactitude, ayant été dressée sur des documens récens et authentiques. Le deuxième volume, dans lequel sont traitées toutes les questions coloniales, paraîtra dans les premiers jours du mois d'avril, et le troisième, plus spécialement consacré à retracer l'histoire de la Guadeloupe, depuis sa découverte jusqu'au 1er janvier 1823, sera publié en mai. Nous nous proposons de rendre compte de cet important ouvrage, aussitôt que le dernier volume aura été mis en vente. A.

234. — *Voyage au centre de la terre*, ou Aventures de quelques naufragés dans des pays inconnus; traduit de l'anglais par M. J. Saint-Albin. Paris, 1823. Collin de Plancy et compe, éditeurs; rue Montmartre, n° 121. 3 vol. in-12, avec 6 gravures. Prix : 7 fr. 50 c.

Partis, le 12 juin 1806, de Portsmouth sur le vaisseau anglais *le Mercure*, pour la pêche de la baleine, des marins se trouvent pris par les glaces dans les parages du Spitsberg, et ils n'ont d'autre ressource que d'abandonner leur navire pour s'avancer, à travers une mer gelée, à la découverte des terres. Après de longues fatigues, ces hommes, réduits à un petit nombre, parviennent à s'établir sur la côte : là, ils trouvent les moyens de soutenir leur frêle existence pendant quelques mois, en résistant sans cesse aux attaques multipliées des ours blancs, et en se nourrissant de la chair de ces animaux. Mais l'hiver arrive : cette affreuse nuit des pôles, cette nuit de 6 mois menace déjà les matelots anglais; les ours blancs deviennent de plus en plus rares; moins d'ennemis, il est vrai, mais aussi moins de ressources contre la famine, qui devient imminente. . . . . Jusqu'ici, la relation a pu paraître sérieuse, parce qu'elle est vraisemblable; mais l'auteur, nouveau Swift, quitte une nature réelle, et se lance brusquement dans le pays des fictions. A mesure qu'il chemine vers les pôles, il adoucit la température, il féconde le sol; et bientôt, il fait trouver à ses voyageurs, dans les productions végétales polaires, une nourriture excellente, qui les dédommage de l'insipidité de la viande d'ours blancs, à laquelle ils ont été si long-tems réduits. Les imaginaires aventuriers s'avancent donc, à la lueur brillante des aurores boréales : les voilà sous le pôle, que ceint une couronne de montagnes noires et arides. Du milieu de ces masses entièrement formées de fer, sort, comme d'un cratère profond, une vapeur en forme de colonne lumineuse, qui, par sa force d'attraction, entraîne nos marins et les soutient isolés. Une autre attraction les précipite dans le fond du cratère; et, après une chute rapide, et une secousse qui leur fait perdre momentanément l'usage de leurs sens, les nouveaux Empédocles se trouvent sur une autre terre, qui forme comme le centre et le noyau de la nôtre. Ce globe-centre est hérissé de montagnes d'aimant, et habité par des peu-

ples d'une taille fort exiguë. La relation rappelle tout-à-fait ici les découvertes de Gulliver; et, bien que les contes des nouveaux investigateurs soient infiniment agréables, il est permis de douter qu'ils fassent oublier jamais les hypothèses ingénieuses du docteur anglais. Après une foule d'aventures, dont le récit offre une critique piquante de nos mœurs et de nos usages, les voyageurs souterrains reviennent à la surface du globe terraqué : mais par quel moyen? Nous laissons à nos lecteurs le plaisir de l'apprendre dans l'ouvrage, nous contentant de leur dire que la sortie a lieu par l'ouverture du pôle méridional. La lecture de cet ingénieux roman amusera les gens du monde, et fera peut-être rêver plus d'un savant.

A. F. N. M.

235. — (*) *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes*, etc., en France, de 1789 à la fin de 1820; ouvrage rédigé par une société de gens de lettres. T. VI. Paris, janvier 1823. Colas, rue Dauphine, n° 32. Un vol. in-8° de 558 p. Prix de la souscription, 7 fr.

Dans les deux annonces que nous avons faites des cinq premiers volumes de cet ouvrage (V. ci-dessus, p. 350, et T. XVI, p. 150), nous nous sommes bornés à en indiquer le but, et à encourager les auteurs à continuer leur utile entreprise avec le même soin et la même exactitude. Nous examinerons le sixième volume avec plus de détails, et d'une manière plus intéressante pour nos lecteurs, en donnant une idée succincte des principales découvertes et observations qu'il renferme. Sous le titre d'*Électricité animale*, les auteurs rapportent la courageuse expérience galvanique que M. de Humboldt fit sur lui-même, il y a 26 ans, en s'appliquant des vésicatoires sur les omoplates, et en armant les plaies, ainsi formées, avec des métaux dont les effets étaient d'autant plus forts, qu'il y avait plus de différence entre leurs propriétés conductrices. — Les mémoires sur les espèces d'*éléphans, vivantes et fossiles*, présentés à l'Institut, en 1797, par MM. Cuvier et Geoffroy, sont d'autant plus remarquables, qu'ils commencent cette série de travaux dont le résultat a été la nouvelle science de l'*anatomie comparée*, monument éternel du génie des naturalistes français. — L'article *Éloquence militaire* présente une analyse intéressante de l'ouvrage que M. Touchard-Lafosse a publié sur ce sujet, en 1820; il a donné les règles, appuyées de nombreux exemples, de cette partie de l'art oratoire, où les généraux français de notre époque semblent l'avoir emporté sur la plupart de ceux qui les ont précédés. — C'est pour conserver les corps de quelques-uns de ces guerriers illustres, enlevés trop tôt à la patrie, que M. Larrey a fait usage, le premier, de l'*embaumement par le sublimé corrosif*. Cet article, et le suivant, relatif *aux embaume-*

*mens des anciens Égyptiens*, sont tirés de la *Description de l'Égypte*, où les auteurs en ont puisé d'autres, parmi lesquels nous citerons la *Description des Antiquités et du Zodiaque de la ville d'Esné*, par MM. Jollois et Devilliers. — Le règlement de l'*Entrepôt des vins et eaux-de-vie* n'a sans doute pas le même intérêt que les savantes explorations de l'expédition d'Égypte; mais on ne peut cependant passer sous silence la construction d'un des plus beaux monumens d'utilité publique qu'on ait élevés à Paris, depuis 30 ans. — Les gens de l'art peuvent seuls apprécier le mérite des observations des docteurs Alphonse Leroy et Dumas, sur le traitement de l'effrayante *épilepsie*. — L'article *Éponges* est extrait d'un mémoire de M. Lamarck, publié, en 1813, dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*. Le but de ce savant est de donner la description exacte et la division en espèces de cet utile *polypier*, que les anciens et beaucoup de modernes ont considéré comme formant un seul animal, le plus imparfait de tous, et que M Lamarck regarde, avec la plupart des naturalistes, comme des corps celluleux, dont les cavités sont remplies par les polypes et leur tronc commun. — Sous le titre *Équations*, les auteurs font connaître les travaux dont MM. Cauchy, Biot, Beudant, etc., ont enrichi les mathématiques, et les belles applications que M. Poisson a faites de l'analyse à la mécanique et à la physique. — Les articles *Étain*, *Étoffes*, etc., nous donneraient l'occasion de payer un juste tribut d'éloges aux chimistes, aux mécaniciens et aux fabricans, dont les efforts réunis ont porté l'industrie française à un si haut degré de perfection; mais nous croyons en avoir assez dit pour montrer que le *Dictionnaire des Découvertes* est nécessaire à toutes les classes de lecteurs éclairés, et qu'il peut remplacer un grand nombre d'ouvrages rares et coûteux. A. M—T.

236. — (*) *Bienfaits de la Religion chrétienne*, ou Histoire des effets de la Religion sur le genre humain, chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés; ouvrage traduit de l'anglais d'*Édouard* Ryan, vicaire de Donoghmore, par A. M. H. Boulard. *Troisième édition*; Paris, 1823; Égron, rue des Noyers, n° 37, et Debusseaux, quai Malaquais, n° 15. In-8° de 450 pages; prix, 5 fr.

L'ouvrage original date de 1788, et une troisième édition a été publiée à Édimbourg, en 1806. La traduction française de M. Boulard n'a pas eu moins de succès; sa première édition a paru en 1807; la seconde, en 1810; et la troisième, que nous annonçons, ne sera pas reçue avec moins d'empressement, ni moins de reconnaissance pour l'honorable traducteur. « Le sujet de ce livre, dit-il dans sa courte préface, est l'un des plus beaux et des plus importans qu'on puisse traiter. Des écrivains

célèbres ont déployé sur cette matière toutes les richesses de l'éloquence et de l'imagination. M. Ryan s'est borné à présenter un grand nombre de faits sans réplique. » Cette manière de prouver sa thèse en vaut bien une autre, si toutefois cette thèse avait encore besoin d'être démontrée. Tous les bons esprits, tous ceux que dirige un amour bien entendu de l'humanité, une philosophie consciencieuse, applaudiront aux efforts du vicaire anglais, et à ceux de son traducteur, et verront avec une véritable satisfaction le tableau des effets d'une religion qui conseille à tous les hommes, dans toute condition, l'amour de la justice, de la vérité et de leurs semblables; qui inspire tant de chefs-d'œuvre à l'éloquence, à la peinture et à la poésie; et, ce qui vaut encore mieux, tant de bonnes actions et de si généreux sacrifices dont l'humanité doit à jamais s'honorer. Ce tableau doit consoler et plaire, et nous attirer doucement à la vertu : on ne saurait donc l'exposer trop souvent à nos yeux, si distraits par tant d'autres intérêts; et nous le recommandons à nos lecteurs, en louant sincèrement le zèle éclairé qui a porté M. Boulard à reproduire une troisième fois, dans notre langue, un ouvrage aussi éminemment utile à tant d'égards. Les additions qu'il a faites à cette édition nouvelle, rappellent de nombreux actes de bienfaisance que la religion a inspirés à beaucoup de personnes, dont souvent M. Boulard dévoile ainsi les secrets: mais la morale, qui n'y perd rien, l'absoudra sans peine de ces heureuses indiscrétions. C. F.

257. — *De l'influence de la réformation de Luther,* sur la croyance religieuse, la politique et le progrès des lumières; par M. Robelot, ancien chanoine de l'église cathédrale de Dijon. Lyon, 1822, Rusand; Paris, à la librairie ecclésiast., rue de l'Abbaye. Un vol. de 470 pag. Prix, 4 f.

L'histoire civile, religieuse et littéraire, doit présenter le résultat de toutes les influences. Qui ne voit les faits que sous le rapport d'une seule, ne les voit que de côté; il ne pourra en faire qu'un tableau de fantaisie : pour les bien peindre, il faut les avoir examinés sous toutes leurs faces. L'influence de Luther ne doit pas être séparée de l'influence de Calvin, ni de celle de beaucoup d'autres réformateurs qui les ont accompagnés, précédés ou suivis, ni de celle des plus célèbres catholiques, adversaires naturels des réformations dans la foi, mais les uns amis et les autres ennemis des justes réformes dans les abus de la discipline. A tous ces traits, il faut joindre encore l'action de toutes les autres influences physiques, morales et politiques. C'était donc, probablement, une question mal posée que celle qui nous a procuré l'ouvrage de M. *de Villers,* et celui de M. *Robelot,* sur l'*Influence de Luther.* Ces deux traités sont inconciliables; ils sont absolument contradictoires, parce qu'ils provien-

nent, l'un d'un officier émigré devenu néophyte d'un luthéranisme qui n'était plus celui de Luther; et l'autre, d'un catholique de l'école ultramontaine, d'un homme qui aima mieux se faire déporter que de prêter, selon la loi, par ordre de Louis XVI, mais sans permission du pape, le serment *d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi.* Qu'est-il résulté de leurs travaux, en un mot, de leurs tableaux de fantaisie, en sens contraire? deux recueils de matériaux, bons à consulter et à remettre en œuvre par des hommes qui voudraient un jour, avec des vues plus larges et moins partiales, avec plus de franchise et d'exactitude, décrire l'état de la religion, des sciences, des lettres et de la politique dans l'Europe, depuis le commencement du XVIe siècle. Quant au mérite du style et de l'enchaînement des idées, M. de Villers conserve sur M. Robelot un avantage marqué; et, d'un autre côté, M. Robelot a sur son devancier le mérite d'avoir recueilli des faits importans que M. de Villers, dans son système, a négligés. Voici d'autres observations sur le livre de M. Robelot. Cet auteur détourne sa vue des abus de la cour de Rome, qui furent la véritable source du protestantisme; il ose essayer l'apologie de Grégoire VII. Il a accumulé, pour soutenir *l'intolérance civile*, qu'il appuie sans absolument l'approuver, des autorités récriminatoires, sans doute, mais non concluantes; il regrette les jésuites, comme absens, tandis qu'on se plaint de les voir partout en action; enfin, il se montre tout ensemble si adroit et si modéré qu'il trouve bon, par exemple, qu'on range Pascal, Nicole et les autres écrivains de l'école de Port-Royal, parmi les *protestans,* pourvu que ce ne soit pas entre les *protestans à raison émancipée;* il va même jusqu'à leur reconnaître des *droits à notre admiration,* à cause de *celles de leurs productions qu'avoue le catholicisme.* Nous laissons à juger si c'est là bien penser et bien écrire. Il est permis de croire que, malgré toutes les restrictions de parti, ces grands écrivains resteront, dans l'opinion publique, ce qu'ils étaient lorsqu'ils ont paru, de glorieuses colonnes dans l'église catholique, et des adversaires victorieux des erreurs de la réforme et d'autres erreurs non moins graves, trop bien connues sous le nom de *jésuitisme.*

LANJUINAIS.

258 (*).—*De l'Esprit*, par HELVÉTIUS. *Nouvelle édition.* Paris, 1822; Chassériau, au dépôt bibliographique, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Deux vol. in-18; prix, 5 francs.

Ce livre est célèbre depuis plus de soixante ans; il a été censuré par la Sorbonne, condamné par le parlement, réfuté par La Harpe, et réimprimé plus de vingt fois. Il serait donc hors de propos d'en faire ici un nouvel examen, et de répéter encore les éloges ou les censures dont il

a été si souvent l'objet. Tout le monde sait, qu'en partant de principes qui semblent empruntés à Locke et à Condillac, Helvétius conduit ses lecteurs à des conséquences que n'auraient probablement pas avouées ces deux philosophes. Quoique le mot de matérialisme ne se trouve pas dans son livre, on a cru pouvoir l'accuser de ce triste système, comme on l'a accusé d'égoïsme, pour avoir voulu trop généraliser un principe juste au fond, celui qui établit la morale sur l'intérêt personnel. Mais, quelque jugement qu'on ait porté des idées spéculatives du livre de l'*Esprit*, on n'a pu lui refuser le mérite d'avoir exposé dans un style clair, élégant et souvent brillant, des vérités pratiques utiles au bonheur des hommes, et qui ont contribué à propager des idées favorables à la liberté et au perfectionnement des sociétés. On n'a pu, surtout, contester à son auteur le mérite de mœurs fort douces et d'une vie véritablement philosophique.—Puisque nous avons rappelé la réfutation de La Harpe, nous rappellerons aussi qu'il faut la lire avec précaution. Nous ne voulons pas dire qu'il y ait mis de la mauvaise foi; cependant, il y a dans sa logique quelque chose dont on est porté à se défier. Peut-être est-ce qu'elle est assaisonnée d'une certaine amertume dévote qui répugne à un esprit sans passion. Dans une préface pleine de modestie, Helvétius disait : « Je ne demande qu'une grâce à mon lecteur, c'est de m'entendre avant de me condamner.... d'être mon juge et non ma partie. » Or, La Harpe semble s'être constitué la partie d'Helvétius. M. A.

239. (*) — *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, par Montesquieu. Paris, 1823; Collin de Plancy, éditeur, rue Montmartre, n°. 121. Un vol. in-18 de 347 pages d'impression; prix, 2 fr. 50, et par la poste 3 fr.

Nous avons déjà eu l'occasion de reconnaître l'utilité de la réimpression des bons ouvrages en un format commode et peu coûteux : c'est le seul moyen de mettre à la portée des jeunes gens les livres qui renferment une instruction solide, et des préceptes de philosophie et de morale si nécessaires à propager. Ces réflexions ne sauraient mieux s'adapter qu'à l'immortel ouvrage de Montesquieu, dont le titre est inscrit en tête de cet article. Où trouver un tableau plus rapide, et en même tems plus intéressant et plus moral, des institutions politiques du peuple romain? Les pages de cet excellent livre respirent la raison la plus élevée, et sont propres à donner aux peuples les leçons les plus instructives. C'est dans les mêmes vues, et en rendant justice au zèle de l'éditeur, que nous l'engageons à faire réimprimer, dans le même format, les réflexions de Machiavel sur Tite-Live; nous croyons que cet ouvrage aurait beaucoup de succès aujourd'hui, et assurément l'utilité que les lecteurs en retireraient n'est pas à contester. A. T.

240. — *Les Conseils du Trône, donnés par* Frédéric II, *dit le Grand, aux rois et aux peuples de l'Europe*, pour servir de commentaire à tous les congrès présens et futurs, avec des lettres inédites de ce prince, son testament, quelques particularités de sa vie militaire, littéraire et privée, etc., par *P. R.* Auguis. Paris, 1823; Béchet aîné. Un vol. in-8° de 600 pages; prix, 7 fr.

Ce titre n'est pas précisément une épigramme. Il est vrai que, dans *les conseils* du roi de Prusse, flatté sans mesure par Voltaire et d'Alembert, il n'y a rien qui ressemble aux nobles et religieux motifs du traité ostensible de la Sainte-Alliance. Au contraire, on y trouve à pleines mains des confessions honteuses, des préceptes immoraux, un pyrrhonisme sans limites, un épicuréisme effréné, une politique machiavélique. Ce n'est pas là ce qui peut être utile aux rois, sinon comme exemples à fuir et à détester. Mais, retranchez ce poison, il reste encore, dans ces confidences royales, quelques avis qui peuvent être utiles à l'homme d'état qui aurait le plus de moralité. Quant aux peuples, il faut avouer que les traits de brutalité, d'ambition, de fourberie, d'avarice, de débauche et de caprice, recueillis dans ce volume, peuvent apprendre au moraliste et à l'historien à connaître les hommes et à juger les réputations. De même, les traits de despotisme et de cruauté ne sont pas sans fruit pour l'instruction générale. C'est ainsi que les signes et les caractères de la tyrannie, si vivement, si soigneusement tracés autrefois, dans les vues les plus pures par Aristote, par St-Thomas, ont de loin amené des réformes salutaires dans les Institutions politiques. Frédéric, si remarquable par de grandes qualités naturelles et acquises, et par ses déréglemens, avait composé ou esquissé l'*Anti-Machiavel*, lorsque son père régnait et lui rendait la vie dure par un âpre despotisme. Devenu roi lui-même, il parut disciple de Machiavel; il en suivit la politique trompeuse, oppressive et usurpatrice. Il est vrai que Guiraudet, et le nouvel éditeur de Machiavel (Paris 1822), et l'éditeur des *Conseils du Trône*, et d'autres, ont essayé de réhabiliter Machiavel, profond génie sans doute, mais trop souvent écrivain corrupteur; ils ont essayé d'en faire un moraliste, et même un républicain rigide. Personne, je crois, n'avait plus médité sur ce paradoxe que notre célèbre Ginguené; personne, dans cet examen, ne pouvait guère apporter plus de bonne foi et un esprit plus libre de prévention. Il a relégué Machiavel parmi les mauvais citoyens et les hommes immoraux, dans un savant Mémoire communiqué à l'Académie des inscriptions belles-lettres. M. Guillon, celui qui a, dit-on, publié (Paris, 1816, chez Nicolle), *Machiavel* dit *commenté par Bonaparte, manuscrit trouvé dans son carosse après la bataille de Mont Saint-*

*Jean*, a fait précéder ce livre d'un long discours apologétique, où il considère Machiavel et ses leçons pernicieuses, comme le *préservatif des rois contre les révolutions, contre l'anarchie invétérée, comme l'appui des trônes, etc.* Il attribue à une conjuration de philosophes démocrates le décri où se trouve Machiavel; il fait de ce décri le premier principe de la révolution de France; il s'efforce d'atténuer les censures de Rome et les jugemens sévères de cinq jésuites, contre le célèbre politique italien. Dans le même système, souvent réchauffé dans certains journaux, l'ex-jesuite Sabatier, de Castres, commentateur des Contes de Bocace et apologiste de la philosophie théologique de Spinosa, a prêché, en 1814, dans un écrit imprimé et distribué aux deux chambres, la nécessité d'une autre Saint-Barthélemy. Machiavel n'en restera pas moins ce qu'il a été, un rare génie politique, sans doute, mais un conseiller très-immoral; et une Saint-Barthélemy ne serait jamais qu'un fait d'exécrable tyrannie; Charles IX y fut poussé, et Charles IX en eut d'horribles remords, qui abrégèrent sa vie. Il est certain que cette prétendue *sage sévérité*, cette *salutaire rigueur* eut pendant long-tems d'autres conséquences plus funestes aux rois et à la nation. Mais, laissons là Machiavel, et ses conseils atroces, et leurs apologistes. —Le volume que nous annonçons offre, d'abord, une préface docte et ingénieuse, qui remplit 50 pages. Suivent des écrits de Frédéric II, assez authentiques, et qui peignent au naturel son esprit, son caractère, et son gouvernement; puis, vient un long abrégé de ce qu'il y a de connu dans la vie de ce monarque, en 340 pages, intitulées : *particularités* servant de commentaire sur les *conseils*. On y trouve recueillies les anecdotes les plus piquantes; plusieurs lettres de Frédéric II et de Guillaume, son père; une lettre à la reine de Hongrie par la marquise de Pompadour, lettre conçue tout-à-fait selon l'esprit d'une courtisane; un *commentaire théologique de Dom Calmet sur Barbe-bleue*, satire et facétie de Turgot, le ministre des finances, qui avait commencé, comme d'autres ministres, par étudier en Sorbonne; une lettre de Clément XIV, au moufti Osman-Mola, en faveur des catholiques de Pologne, pièce un peu entachée d'intolérance; enfin, le volume finit par une relation du siége d'Asoph, et du voyage de Pierre I en Hollande, trouvée dans les papiers de Frédéric II. La préface est dite *envoyée de Berlin*; il y est énoncé que *Frédéric et Voltaire se faisaient gloire d'être les apôtres de toutes les vertus;* ce n'est pas là ce qui est constaté par notre volume. Il y est dit aussi, que ces deux personnages furent *trop éclairés pour être les martyrs d'aucune vertu*. Cette phrase ne semble pas très-correcte. Ce qu'il y a de plus curieux, dans cette préface, commence à la page 14 et va jusqu'à la page

50; c'est un essai d'histoire générale des plagiats littéraires commis dans les cent dernières années. Il y en a de réels ou de prétendus, qui intéressent plus d'un auteur illustre, vivant ou mort. LANJUINAIS.

241 (*).—*Lettres de* JUNIUS, traduites de l'anglais, avec des notes historiques et politiques par J. T. PARISOT, ancien officier de marine. Paris, 1823; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57; Rouen, même maison de commerce, rue Grand-Pont, n° 73. Deux vol. in 8°, ensemble de 637 pages; prix, 12 francs, et par la poste 15 francs.

242 (*).—*Institutes de Justinien,* nouvellement expliquées, ou Leçons du droit romain, faites sur le texte des Institutes, par A. M. DUCAURROY DE LA CROIX, professeur de la Faculté de Paris. Tom. II, Paris, 1823; Fanjat aîné, rue Christine, n° 3. Un vol. in-8°. Prix, 5 fr. (les 2 volumes 10 fr.).—Les *Institutes expliquées* se composeront de trois volumes in-8°; deux sont en vente; le troisième n'éprouvera d'autres retards que ceux qui seront absolument indispensables à sa parfaite exécution typographique.

Il n'y a de progrès possibles pour une science quelconque, que là où un enseignement régulier parvient à en inspirer le goût, en dirigeant les efforts de ceux qui veulent s'y livrer. Constater les diverses méthodes d'enseignement du droit, c'est constater l'état de la science elle-même, à ses diverses époques. La France a connu un tems où, en jurisprudence comme en philosophie, on se contentait de jurer sur la parole du maître: c'était l'âge de *la scolastique.* Plus heureuse dans le 16e siècle, elle donna Cujas à l'Europe: c'est l'âge d'or de la science du droit parmi nous. Mais, stationnaire pendant le 17e siècle, où l'on ne s'occupa que de classer le résultat des travaux antérieurs, la jurisprudence a été dans une décadence presque complète dans le 18e siècle. Qu'on se figure les professeurs de cette époque, dictant à un petit nombre d'élèves des définitions et de prétendus axiomes, qu'ils recommandaient à la mémoire, sans jamais provoquer l'examen de la raison. Qu'on lise *Lorry,* et l'on verra combien la science était déchue. *Lorry* est remplacé dans nos écoles par Heineccius: alors, fut complétement établi l'empire d'une nouvelle scolastique, non moins aride ni moins despotique que la première. Tel est le joug que, depuis plusieurs années, d'habiles professeurs de la Faculté de Paris s'efforcent de secouer, par leur enseignement et par leurs ouvrages. Revendiquer pour la France la gloire d'avoir produit le plus grand jurisconsulte des tems modernes; rétablir, en marchant sur ses traces, une méthode d'enseignement qui avait cessé d'être nationale; enfin, appliquer à la science du droit la méthode d'observation, en empruntant à la fois les secours de la critique

philosophique et de la littérature : tel est le but qu'ils se proposent d'atteindre. M. Ducaurroy de la Croix, professeur de droit romain à Paris, doit être considéré comme l'un des premiers fondateurs de cette école nouvelle, ou plutôt de cette école régénérée. A une époque où les spéculateurs répandaient avec une déplorable profusion des *manuels*, des *abrégés*, des *élémens* de droit romain, il publia un travail qui, dans toute autre circonstance, n'eût été qu'un titre d'ailleurs peu important, malgré les succès qu'il obtint. La traduction des *Institutes de Justinien* doit être uniquement considérée comme une protestation contre l'abandon des textes et contre l'invasion des doctrines d'Heineccius. Mais, depuis, des travaux d'une utilité plus incontestable et plus généralement sentie, ont recommandé son nom. Promu à l'une des deux chaires de droit romain de la Faculté de Paris, il a été à même de faire l'épreuve de sa méthode, en la popularisant. Une affluence nombreuse témoigne chaque jour en faveur des talens du professeur, en assistant à ses leçons avec la plus scrupuleuse exactitude. Toutefois, l'enseignement oral est, de sa nature, limité et fugitif. M. Ducaurroy a donc senti qu'il était nécessaire d'en seconder les effets par un livre, expression fidèle de sa méthode, et il a publié les *Institutes expliquées* que nous annonçons. « Ce livre, pour emprunter les paroles de l'auteur lui-même, ce livre n'est pas destiné à remplacer le texte des Institutes, il n'a d'autre but que d'en faciliter l'étude et l'intelligence. Mes opinions, mes assertions ne peuvent rien par elles-mêmes : elles n'ont et ne peuvent avoir d'autre autorité que celle des textes, qui seuls doivent justifier ou combattre les principes d'un auteur. » Il ne faut pas voir dans cette déclaration l'expression d'une fausse modestie, encore moins celle de ce servile esprit de copiste et de compilateur, qui exclut une critique saine et indépendante. Loin de là, M. Ducaurroy sait allier au plus haut degré la méthode d'observation qui n'admet que des faits et rejette les hypothèses, à la critique qui juge ces faits, en les classant, en les fécondant par l'induction. Il ne reconnaît d'autre autorité que celle des textes ; mais quelque anciens que soient les élémens qu'il met en œuvre, on peut dire qu'il s'est frayé une route toute nouvelle, et il est arrivé à des résultats jusqu'alors ignorés. Ainsi, son commentaire contient plusieurs dissertations d'autant plus remarquables comme exposé du système nouveau, qu'ils sont fondés entièrement sur des textes connus il est vrai, mais jusqu'à présent exploités au profit du ridicule système des *antinomies*. Nous avons reconnu dans les explications données sur l'usage et sur le *Capitis deminutio*, deux dissertations insérées dans la *Thémis*. On assure que le système exposé dans la seconde, est déjà enseigné dans plusieurs uni-

versités d'Allemagne. La théorie de l'*usage* a également obtenu les suffrages de M. *Savigny*, l'un des premiers jurisconsultes d'outre-Rhin. Plusieurs autres théories sont également dignes de l'attention des observateurs. Nous signalerons ici l'opinion de M. Ducaurroy sur le titre considéré comme condition nécessaire pour acquérir, soit par tradition, soit par usucapion. Il n'est pas inutile de remarquer ici que le professeur français s'est rencontré avec M. *Savigny*, dans la manière dont il considère les traditions soi disant fictives, et notamment la tradition dite symbolique. La France doit s'enorgueillir de ne plus être tributaire des doctrines désavouées par l'étranger lui-même. L'ouvrage de M. Ducaurroy est le premier, en France, où l'on ait fait usage des Institutes de *Gaius*, découvertes à Vérone en 1819. L'auteur a également tiré de grands secours des fragmens d'*Ulpien* et des sentences de *Paul*. Pour faire en peu de mots son éloge, on doit dire qu'il a suivi une route nouvelle, sans être novateur; il a senti que, pour secouer le joug de la routine, il suffisait de revenir, à l'exemple du grand Cujas, à l'étude des sources du droit romain. On doit donc applaudir à une méthode qui, au mérite d'être scientifique, réunit celui d'être nationale. L. B.

243. (*) — *Collection des constitutions, chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques*, etc. par MM. Dufau, Duvergier et Guadet. Paris, 1822-1823; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55. 5 vol. in-8°. Prix, 40 fr.

Quatre volumes sont à présent en vente; le cinquième paraîtra dans les premiers jours d'avril. Il comprendra l'*Espagne* et le *Portugal*. Nous donnerons, dans une prochaine livraison, une analyse de cet important ouvrage, que les circonstances actuelles rendent plus digne encore de fixer l'attention publique. (*Voy.* T. XI, p. 598).

244. (*) — *Des lois rurales de la France rangées dans leur ordre naturel*, par M. Fournel. *Quatrième édition*, revue, corrigée et augmentée d'après des notes posthumes de M. Fournel, par L. Rondonneau. Paris, 1822; Bossange père, rue de Richelieu, n° 60. 2 vol. in-12; prix, 9 fr., et par la poste, 11 francs.

Les jurisconsultes regrettent depuis long-tems que l'on n'ait pas réuni en un seul corps de lois, toutes celles qui sont relatives aux propriétés rurales, et que l'on a entendu maintenir en vigueur. Il résulte de cette lacune dans notre législation, une confusion toujours nuisible aux intérêts des citoyens. L'Assemblée constituante avait, il est vrai, chargé un comité composé de plusieurs de ses membres, de préparer un *code rural;* mais le résultat ne fut pas aussi satisfaisant qu'on l'espérait. Quelques lois seulement furent rendues sur cette matière; la principale est

celle du 28 septembre 1791, « concernant les biens de campagne et usages ruraux, et la police rurale. » Cette loi avait principalement pour but d'établir des mesures de simple police et de sûreté dans les campagnes, mesures réclamées par les circonstances où l'on se trouvait alors. Seize années s'écoulèrent sans qu'on songeât au code rural; enfin, en 1807, le ministre de l'intérieur nomma une commission chargée d'en préparer les matériaux. On ne connaît pas le résultat des conférences de cette commission, qui a été successivement composée de membres différens. Dans un état de choses aussi vicieux, il était à désirer qu'un jurisconsulte éclairé et laborieux entreprît de réunir les dispositions concernant les matières rurales, que l'on peut trouver dans les anciennes et les nouvelles lois. M. Fournel, connu déjà par des ouvrages justement estimés, a recueilli avec discernement ces diverses dispositions, et en a formé le livre utile dont nous annonçons aujourd'hui la *quatrième* édition. Cette édition, imprimée dans un format commode pour ceux qui sont appelés par leur profession à en faire usage, c'est-à-dire, les maires, les juges de paix, les gardes-champêtres, etc., a de plus sur les précédentes le mérite d'être plus complète. Elle a été revue avec soin par M. Rondonneau, qui, placé long-tems à la tête du dépôt des lois, était plus qu'un autre à même de connaître les dispositions que M. Fournel avait pu omettre. TAILLANDIER, avocat.

245. — *Observations sur le régime hypothécaire établi dans le royaume de Sardaigne*, par l'édit promulgué le 16 juillet 1822, avec le texte de l'édit, et un index servant de tables des matières; par *Ferdinand* DAL POZZO, ancien premier président de la cour impériale de Gènes et maître des requêtes; auteur des *Opuscoli politico-legali d'un avocato milanese, originario piemontese*, avec cette épigraphe : *jus privatum sub tutela juris publici latet. Bacon.* Paris, 1823; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. Un vol. in-8° de 344 pages; prix. 5 fr.

Quoique cet ouvrage ne traite que d'une matière de droit privé, il doit intéresser tous ceux qui s'occupent de haute législation et d'économie politique, par la manière avec laquelle l'auteur (ancien ministre de la justice du gouvernement piémontais) a exposé les principes dirigeans du régime hypothécaire. Il doit intéresser également ceux qui s'occupent de l'histoire de la législation; car ils y trouveront des renseignemens curieux sur son exercice dans le royaume de Sardaigne. Cet ouvrage, qui paraît avant que le nouveau régime hypothécaire ait été mis à exécution dans les états piémontais, est de nature à fixer l'attention des hommes d'état de ce pays sur les améliorations dont ce système serait susceptible. M. *Dal Pozzo* est un publiciste dont

on ne saurait mépriser les conseils; comme jurisconsulte déjà connu par ses productions, comme ancien magistrat et comme administrateur dans le royaume de Sardaigne, il possède à un haut degré la théorie et la pratique de cette partie importante de la législation. Nous recommanderons surtout, même aux jurisconsultes français, la lecture du chapitre sur les principes dirigeans du système hypothécaire, comme un supplément aux traités sur les hypothèques qui ont paru jusqu'à ce jour. Cet ouvrage, outre qu'il annonce un jurisconsulte distingué, est aussi sous d'autres rapports l'acte d'un bon citoyen. ISAMBERT, *avocat au conseil-d'état et à la cour de cassation.*

246 (*) — *Tablettes chronologiques de la Révolution française,* depuis le 10 mai 1774, jour de l'avénement de Louis XVI, par *Alexandre* GOUJON; *première et deuxième livraisons.* Paris, 1823; Esneaux, rue des Noyers, n° 46. In-8°; prix, 1 fr. 50 c. chaque livraison.

L'utilité de l'ouvrage que nous annonçons ne saurait être mise en doute; pour bien connaître une longue série d'événemens, tels que ceux qu'offre la révolution française, il est nécessaire de pouvoir les suivre par ordre de dates, et d'avoir une table exacte des matières, au moyen de laquelle on puisse recourir aux documens les plus propres à en dévoiler les causes et les effets. Les ouvrages entrepris dans ce but étaient incomplets ou inexacts; les deux premières livraisons des *Tablettes chronologiques,* de M. A. Goujon, présentent des garanties pour celles qui suivront. Les faits y sont indiqués avec une si grande précision, qu'elle va même quelquefois jusqu'à la minutie. Cependant, nous avons remarqué quelques erreurs, soit d'impression, soit d'inattention, qu'il serait important de faire disparaître dans un *errata.* Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, l'auteur parle d'un M. *Bouchaud de Sarron,* président au parlement de Paris, tandis que le véritable nom de ce personnage est *Bouchard de Saron.* Malgré de légères inexactitudes de ce genre, le travail que nous annonçons est fort recommandable, et nous croyons que, pour faire une étude approfondie de l'histoire de la révolution, on ne saurait prendre un meilleur guide. A. T.

247. — *Mémoires pour servir à l'Histoire de France, sous Napoléon,* écrits à Ste-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon. T. I et II. Paris, 1823; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. In-8°; prix, 15 fr.

Lors de son abdication à Fontainebleau, Napoléon avait dit aux débris de ses vieilles phalanges : « J'écrirai ce que nous avons fait. » C'est à Sainte-Hélène qu'il accomplit cet engagement. Il employa les six années de sa captivité à écrire la relation des vingt années de sa vie politique.

Ces dictées précieuses, où les événemens extraordinaires de notre époque sont retracés et jugés par celui qui les voyait de si haut, et qui en fut long-tems le principal moteur, resteront parmi les pièces les plus importantes et les plus remarquables, où l'histoire doit puiser ses documens. — Deux volumes de ces mémoires sont en vente. Un aperçu rapide de ce qu'ils contiennent, suffira pour donner une idée de cette intéressante collection. — Volume écrit par M. le général Gourgaud : *Relation du siége de Toulon; Revolution du 18 brumaire; Conseil provisoire; Ulm et Moreau; Défense de Gênes, par Masséna; Campagne de Marengo.* — Volume écrit par M. le général Montholon : *sept notes sur le Traité des grandes Opérations militaires, par le général Jomini; Notes sur les 8 premiers volumes du Précis des Événemens militaires de 1799 à 1814, par le général Dumas* (ce morceau offre beaucoup de détails sur la campagne d'Égypte); *six notes sur les quatre Concordats de M. de Pradt; quatre notes sur les Mémoires pour servir à l'Histoire de la Révolution de Saint-Domingue; Notes sur les Mémoires pour servir à l'histoire de Charles-Jean, roi de Suède*; et enfin des notes sur l'ouvrage intitulé : *Considérations sur l'art de la guerre, par le général Rogniat.* La connaissance profonde des faits, et la manière dont ils sont présentés, attestent l'authenticité de ces mémoires; et les éditeurs conservent, comme une preuve irrécusable, les manuscrits couverts de corrections de la main même de Napoléon. A.

248 (*) — *Les Pyrénées et le Midi de la France*, pendant les mois de novembre et décembre 1822; par A. Thiers; Paris, 1823; Ponthieu. In-8°; prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

Un jeune homme plein de talent et de patriotisme consacre ses vacances littéraires à parcourir la ligne des Pyrénées, où va se décider bientôt un si grand avenir. Les précipices, les neiges, les frimas, ne l'étonnent point : les privations de toute sorte lui semblent douces pour satisfaire son ardente curiosité. Semblable à ces nombreux voyageurs anglais qui parcourent le continent, il esquisse, la plume à la main, les grands tableaux de la nature, en présence de ses modèles. Ce n'est pas, néanmoins, comme voyage pittoresque, que l'écrit de M. Thiers doit fixer principalement l'attention publique, quoique, même sous ce rapport, il mérite un rang fort distingué; mais c'est, surtout, en tant qu'il renferme des renseignemens nouveaux, et vraiment curieux, sur l'esprit des populations qui couvrent les deux revers des Pyrénées, et même sur les derniers événemens dont ces pays ont offert le théâtre. On ne trouve que dans le livre de M. Thiers, le portrait tracé d'après nature de la régence d'Urgel, surprise en voyage, ayant à sa tête *el rey Mataflorida*. Avec le

voyageur français, on entre à Puycerda; on y fait connaissance avec l'armée de Mina, composée des plus vieux soldats qui soient actuellement sur pied en Europe, et dont l'allure, comme le remarque l'auteur, rappelle fort bien ces vieilles bandes espagnoles, dont Bossuet a tracé une si énergique peinture. Bayonne, Perpignan, Toulouse, Grenoble, Marseille, et toutes les villes intermédiaires, sont successivement parcourues par notre voyageur, et caractérisées d'une manière aussi juste que piquante, sous le point de vue de leurs rapports et de leur situation dans les événemens actuels. X.

249. — *Lettre de M. de Volney à M. le baron de Grimm,* chargé des affaires de l'impératrice de Russie, à Paris, en renvoyant la médaille d'or que S. M. lui avait fait remettre; suivie de la *Réponse de M. le baron de Grimm à M. de Volney.* Paris, 1823; Potey, rue du Bac, n° 46. In-8° de 20 pages d'impression; prix, 50 c.

On sait que M. de Volney, membre de l'Assemblée nationale, ne croyant pas pouvoir garder une médaille d'or que l'impératrice de Russie lui avait fait remettre, en 1788, pour lui témoigner la satisfaction que lui avait fait éprouver le *Voyage d'Egypte et de Syrie,* la renvoya au chargé d'affaires de l'impératrice à Paris. La lettre de l'illustre auteur des *Ruines* était pleine de noblesse et de courage; elle circula dans les cercles, et, pour en affaiblir l'effet, on crut devoir publier une prétendue réponse du baron de Grimm, dans laquelle des injures et des plaisanteries étaient prodiguées à M. de Volney. La mémoire de ces petits événemens avait disparu depuis long-tems; les éditeurs même de la correspondance de Grimm n'avaient pas cru devoir y insérer la lettre en réponse à celle de Volney, lorsqu'on a imprimé, l'année dernière, pour la première fois, les Œuvres complètes de cet auteur. Sa lettre au chargé d'affaires de l'impératrice a été comprise dans cette publication, et c'est sans doute ce qui a engagé M. Barbier à donner au public une nouvelle édition de ces deux morceaux; la première édition en étant devenue extrêmement rare. Ce savant bibliographe annonce, dans son *avertissement,* qu'il pense que la réponse attribuée à Grimm pourrait bien être de Rivarol, opinion qui n'est pas invraisemblable. Quoi qu'il en soit, on doit lui savoir gré de n'avoir pas remis au jour cette diatribe contre un homme célèbre, du vivant même de cet homme. M. Barbier, en effet, ne l'a pas comprise parmi les pièces qui composent son *Supplément à la correspondance de MM. Grimm et Diderot* (1 vol. in-8°, Paris, 1814). Déjà, l'esprit de parti s'est emparé de cette publication, pour renouveler les attaques et les injures contre la philosophie et ses disciples. Assurément, l'intention de M. Barbier n'a pas été de servir la cause de l'erreur

et de la sottise, en lui fournissant des armes; il a voulu seulement compléter son *Supplément à la correspondance de Grimm*, en l'augmentant d'une pièce que la délicatesse de son caractère ne lui avait pas permis d'y insérer alors, par le motif dont nous avons parlé. A. T.

250.—*Du Rétablissement des études*, Discours prononcé dans l'école de théologie de la maison de Sorbonne, pour l'ouverture de ses cours, le 13 décembre 1822; suivi de notes, avec un tableau historique et chronologique des plus célèbres docteurs de l'Université et de la Faculté de théologie, depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours; par *Marie-Nicolas-Silvestre* Guillon, professeur d'éloquence sacrée en la Faculté de théologie de Paris. Paris, 1823; Méquignon-Junior, rue des Grands-Augustins, n° 9. Brochure in-8° de 82 pages; prix, 2 fr. 50 c.

L'auteur de ce discours y retrace, d'une manière vive et animée, l'histoire de l'Université de Paris, de l'ancienne école de Sorbonne, de la nouvelle Faculté de théologie. Il y exprime avec éloquence les sentimens les plus honorables, un respect profond pour les traditions de l'antiquité, pour les libertés de notre église, pour leur immortel défenseur, le grand Bossuet. En livrant son ouvrage à l'impression, M. l'abbé Guillon a cédé aux désirs du nombreux auditoire qui en avait écouté la lecture avec un vif intérêt, et au vœu de la Faculté de théologie elle-même. Il y a joint des notes savantes et instructives, qui en relèvent encore le prix. Cette nouvelle production est digne en tout de la réputation si justement acquise à son auteur, par ses nombreux travaux sur la littérature sacrée et profane, par ses succès dans la prédication et dans l'enseignement de l'éloquence. P.

251 (*). — *Nouveau Dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, contenant les synonymes de *Girard*, *Beauzée*, *Roubaud*, *d'Alembert*, etc., et généralement tout l'ancien Dictionnaire, mis en meilleur ordre, corrigé, augmenté d'un grand nombre de nouveaux synonymes, et précédé d'une introduction; par *F.* Guizot. *Deuxième édition*, revue et corrigée avec soin. Paris, 1822; Aimé Payen, rue Serpente, n° 13. 2 forts vol. in-8°, ensemble de XI, 1,006 pages. Prix, 12 francs, et par la poste 15 fr.

« En général, on cherche peu, en France, à donner aux études une direction philosophique. Les théories générales nous sont peu familières; on dirait que la contention d'esprit et l'examen qu'elles nécessitent nous font peur. Elles seules, cependant, peuvent contenir de grandes vues et des règles positives; elles seules peuvent mettre de l'ensemble dans nos idées et dans nos opinions. Je vois, entre ces théories et les recherches particulières, la même différence qu'entre les livres faits pour des hom-

mes et les livres faits pour des enfans ; ceux-ci doivent précéder les autres, ils doivent être placés à l'entrée de notre carrière d'instruction et de travail. Mais, ne pas aller au-delà, ne pas s'avancer jusqu'aux principes généraux dont ils contiennent l'application, c'est perdre le fruit des lumières acquises et des matériaux amassés. » Ces réflexions très-justes et que j'ai cru devoir reproduire ici, terminent l'excellente introduction dont M. Guizot a fait précéder son Dictionnaire. Après avoir établi la signification du mot *synonyme*, l'auteur indique tour-à-tour tous les moyens dont il faut se servir pour déterminer le sens propre d'un mot dans une langue. Ce sont : l'étymologie (qui consiste principalement, pour la langue française, dans sa comparaison avec le latin et avec les langues vivantes, surtout avec celles qui, nées de la même source, ont suivi à peu près la même marche dans leurs progrès), la terminaison des mots, l'histoire des mœurs, des coutumes de la nation qui les emploie et de celle à qui ils ont été empruntés, l'usage écrit et l'usage parlé. Après avoir considéré son travail sous ce premier point de vue, il passe à la marche que l'on doit suivre pour rapprocher les synonymes, les comparer, les adapter, pour ainsi dire, les uns aux autres, afin de voir quelles nuances les distinguent et quelles conséquences en résultent pour l'emploi qu'on peut en faire. Il distingue ici les idées exprimées par des mots synonymes, en *subordonnées* et *coordonnées* : les idées subordonnées sont celles qui reproduisent l'idée mère, avec de certaines modifications; les idées coordonnées, celles qui contiennent la même idée mère, avec des modifications *différentes*. De là, découlent les deux conditions sans lesquelles les mots ne sauraient être synonymes : 1° ils doivent être liés par une idée générique commune; 2° et différenciés par des idées particulières assez peu distantes, soit de l'idée générique, soit entre elles, pour qu'une analyse fine puisse seule les distinguer. Cependant, les mots où ces conditions sont réunies ne sont pas tous synonymes ; l'auteur indique plusieurs exceptions, motivées sur de très-bons raisonnemens, mais qu'il serait trop long de rapporter ici. A cette occasion, il relève fort à propos l'erreur de MM. Piozzi, qui ont fait entrer dans leur synonymie anglaise, les expressions *chien de chasse, chien couchant, chien basset* : « Ces expressions, dit-il, ont, à la vérité, une idée générique commune, et une idée particulière qui les différencie ; mais cette dernière, énoncée d'une manière positive, les distingue trop spécialement pour qu'une analyse quelconque soit nécessaire. » — Après avoir apprécié la justesse de raisonnement et le goût que l'auteur a généralement apportés dans cette discussion, je crois devoir signaler un endroit, où selon moi, ces deux qualités semblent l'avoir un instant abandonné. En trai-

tant des terminaisons, il définit l'inaction, *l'acte de ne rien faire.* Il y a quelque chose d'incomplet, d'inexact, je dirai même d'incohérent dans cette définition ; j'aime mieux celle-ci, que je trouve dans le dictionnaire même (T. II, page 14, n° 707), et qui est aussi de M. Guizot : « L'*inaction* emporte la *cessation* de toute activité, au moins extérieure. » En effet, l'inaction n'est que la cessation *momentanée* de l'activité ; l'*oisiveté* fait de l'inaction un état habituel. Je n'aime pas non plus cette définition, que je trouve également dans l'introduction : « De *peuple* on a fait *populace*, parce qu'une multitude peut inspirer le mépris. » Je ne la crois ni morale, ni philosophique.

Quant au dictionnaire lui-même, je le trouve un peu volumineux, et peut-être surabondant, non pas en synonymes, mais en définitions. En général, un principe que l'on ne devrait jamais perdre de vue, c'est de simplifier en tout, autant que possible; et ce principe, les grammairiens, auxquels l'application en serait le plus utile, semblent l'oublier le plus. M. Guizot, dans son *Avertissement*, nous dit que les éditeurs de l'ancien Dictionnaire avaient senti « la nécessité d'élaguer ce luxe embarrassant d'explications et d'exemples ; » mais qu'il fallait un choix, et que le leur ne lui ayant pas paru dicté par un goût convenable, il a cru devoir rétablir toutes les suppressions qu'ils avaient fait subir au travail de l'abbé Girard. Je crains fort qu'il ait été trop indulgent, ou, si l'on veut, trop scrupuleux sur ce point. Je ne vois pas trop ce que le lecteur gagnera, par exemple, au rétablissement de la définition suivante (T. I, page 361) : « Un poète qui vient d'*accoucher* d'un sonnet ou d'une épigramme, n'a rien de plus pressé que d'en faire part au public. Si l'on fait bien attention à la nature des synonymes et à la forme de cet ouvrage, on verra qu'il a fallu que mon esprit fût à chaque article dans les travaux de l'*accouchement*, pour mettre au jour les différences délicates que l'usage a bien formées et conçues dans son sein, mais qu'on ne s'était pas encore avisé de développer et d'en faire *accoucher* sa plume. » De pareilles définitions sont plutôt propres à fausser le goût et le raisonnement qu'à les former. On ne peut pas même dire de celle-ci ce que M. Guizot dit, dans son introduction, de quelques-unes du même auteur, « que plusieurs de ses synonymes servent moins à distinguer les termes qu'à amener des phrases *spirituelles.* »

É. Hérbau.

252. — *Racine et Shakspeare;* par M. *de* Stendhal. Paris, 1823; Bossange, rue de Richelieu, n° 60. In-8°, prix, 2 fr. 50 c.

Cette brochure, de deux feuilles, est un plaidoyer très-bien écrit en faveur du *romanticisme.* Le raisonnement n'est pas toujours juste, mais il se présente constamment sous une forme agréable. C'est vers la fin

qu'il faut chercher la définition de ce que l'auteur appelle le *romanticisme* : elle eût été mieux placée au commencement. Suivant lui, ce mot désigne « l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. » D'après cette définition, si les habitudes d'un peuple le rendaient plus sensible aux épigrammes qu'à toute autre composition littéraire, ces bons mots rimés seraient *romantiques*, aussi long-tems que ce goût ou cet engouement pourrait se maintenir. Ailleurs, ou dans un autre tems, ce serait aux sermons ou aux discours politiques qu'appartiendraient les honneurs du romanticisme. Au reste, cette définition que donne M. de Stendhal est complétée par celle-ci : « Le *classicisme*, au contraire, leur présente (aux peuples) la littérature qui donnait le plus grand plaisir possible à leurs arrière-grands-pères. » Ces opinions, débattues avec esprit, sont la substance de cette brochure, où l'on trouve d'ailleurs quelques vérités; car il en faut à l'esprit. Classique ou romantique, on fera bien de lire M. de Stendhal; et après l'avoir lu, chacun persistera dans son opinion, comme à l'ordinaire. L'homme est susceptible d'une infinité de modifications transitoires; mais sa nature est inaltérable. Le goût, en littérature, est relatif à son état présent, on ne peut le contester; mais, pour bien connaître cet état, ne devrait-on pas étudier surtout, et avant tout, la nature de l'homme? Il semble que cette question, si elle était résolue, terminerait les débats entre les *classiques* et les *romantiques*; car les premiers cherchent les règles du beau et du goût dans ce qui est inhérent à la nature de l'homme, et les seconds, dans les formes et dans les circonstances du moment. (Voy. ci-dessus la *note* de la p. 199.) F.

253. (*) — *Bucoliques de Virgile*, traduites en vers français, par P. F. Tissot. *Quatrième édition*. Paris, 1823; Delaunay, au Palais-Royal. Un vol. grand in-18, raisin; prix, 3 fr. 50 c., et par la poste, 4 fr. 50 c.

Les *Églogues* de Virgile furent son début littéraire et l'ouvrage de sa jeunesse; les traces de l'inexpérience s'y montrent, à côté de l'empreinte du génie. Si les grâces du langage, si l'élégance des vers, si le charme des détails y révèlent déjà l'écrivain qui devait revêtir un jour d'un coloris si ravissant les tableaux de la vie champêtre, l'interprète éloquent des douleurs de l'amour, le chantre mélodieux et touchant d'Euryale, de Lausus et de Pallas; la faiblesse de l'invention, l'incohérence de la composition y révèlent aussi l'homme dont l'étude et la réflexion n'ont pas encore assez mûri le talent. Aussi les *Bucoliques* latines ont-elles peu d'intérêt : on les lit avec plaisir, parce que les beaux vers plaisent

toujours; mais c'est moins le fond et l'ensemble de chaque morceau qui attache le lecteur, que la beauté de la poésie. De là, l'extrême difficulté de traduire les *Bucoliques*. L'intérêt d'un sujet heureux, d'une composition riche et bien ordonnée survit encore à l'épreuve de la traduction; mais les grâces du style sont fugitives; elles tiennent au génie de la langue, aux nuances imperceptibles de l'expression, au son même des mots et des syllabes, et rien de tout cela ne peut se transporter dans une langue étrangère. — C'est donc une vérité incontestable que les ouvrages dont le mérite principal est dans le style, offrent infiniment plus de difficultés au traducteur, que ceux qui se recommandent par d'autres qualités. Cette observation nous conduit à reconnaître le degré d'estime dû au travail de M. Tissot. Placé depuis long-tems au nombre de nos littérateurs les plus distingués, nourri de l'étude des anciens, formé par les conseils de Delille, qui l'honora long-tems de son amitié et le désigna pour son successeur; appelé, par suite de ce choix honorable, à l'enseignement de la poésie latine, dans la chaire du collége de France, M. Tissot était, plus que tout autre, à portée de conduire à sa perfection une semblable entreprise. Aussi, les premières éditions de sa traduction des Bucoliques avaient-elles obtenu d'honorables suffrages; le jury décennal leur avait décerné le prix offert à la meilleure traduction; les chefs de l'instruction publique l'avaient adoptée pour l'enseignement; l'ouvrage était déjà devenu classique; on avait remarqué surtout avec quelle attention scrupuleuse le poète moderne s'était attaché à conserver la couleur antique. Cependant, M. Tissot, plus sévère que ses juges, a pensé que son travail était encore susceptible d'une perfection nouvelle: docile au précepte de Boileau, il a *repris vingt fois le rabot et la lime*, et l'édition qu'il nous donne aujourd'hui est aussi supérieure à celles qui l'ont précédée, que celles-ci l'étaient aux espérances qu'on avait pu concevoir. L'auteur nous promet bientôt une traduction de *Théocrite*; tous les amis de l'antiquité et des bons vers attendront avec impatience l'accomplissement de sa promesse. Le présent est un gage pour l'avenir. St. A. Berville.

254. — *L'Énéide en vers français*, par M. Camus-Daras; *premier et deuxième livres*. — Reims, 1822; Paris, Raynal et Aug. Delalain. Brochure in-8° de 64 pages.

L'auteur de cet essai de traduction avait déjà publié le premier livre, dont nous avons rendu compte (Tom. XIV, pag. 391), sans lui dissimuler les imperfections qui nous avaient frappés. Docile aux avertissemens de la critique, il a reimprimé ce premier livre, avec de nombreuses corrections, et il a joint à cette réimpression la traduction du second livre. Si ce nouvel essai n'annonce pas encore un poète capable de lutter

contre Virgile, il prouve du moins que le traducteur sait entendre des conseils salutaires, qu'il s'efforce de triompher des difficultés, et que son talent, bien dirigé, est susceptible de faire de véritables progrès. Nous lui rappellerons encore que c'est parodier, plutôt que traduire un poète aussi élégant, aussi harmonieux que Virgile, que de rendre ses pensées en vers tels que ceux-ci :

J'ordonne le départ et me mets *à la tête*,
Mon père *sur le dos*, et mon fils *à la main*.
Je n'avais plus d'espoir que du renfort me *vînt*.

On doit d'autant plus reprocher de pareils vers à M. Daras, qu'il est élégant et qu'il sait rimer, quand il veut s'en donner la peine; nous pourrions en fournir plus d'un exemple; nous citerons seulement les vers suivans :

Au milieu du palais, dans une vaste cour,
Dont Flore se plaisait à parer le contour,
S'élevait, en l'honneur de ses dieux domestiques,
Un autel ombragé par des lauriers antiques.
Là, tel qu'un faible essaim chassé par les autans,
S'étaient réfugiés Hécube et ses enfans,
Se pressant à l'envi sous ces sacrés ombrages,
Et des dieux, mais en vain, embrassant les images.

Ces vers ne manquent ni d'élégance, ni d'harmonie: et si l'on trouvait qu'ils ne rendent pas assez exactement les vers de Virgile, il faudrait se souvenir que le travail de M. Daras est moins une traduction qu'une imitation du poète latin.

255. — *Essais de traduction en vers, avec le texte en regard*, par M. J. L. D.; contenant trois sujets, tirés des métamorphoses d'Ovide. Marseille, 1822; Achard; Paris, Delaunay. Brochure in-8° de 59 pages; prix, 1 fr. 50 c.

*Ceix et Alcione, Myrrha, Hippomène et Atalante*, sont les trois sujets sur lesquels le traducteur s'est essayé; tout le monde sait que le caractère de poésie qui distingue Ovide, présente à un traducteur bien moins de difficultés que l'inimitable perfection de Virgile; toutefois, l'abondance un peu verbeuse de l'auteur des *Métamorphoses*, est un écueil auquel échappent rarement les traducteurs, presque tous enclins à la paraphrase. L'auteur de l'Essai que nous avons sous les yeux n'est pas exempt de ce défaut; nous avons remarqué plus d'un vers qu'il a prêté à son auteur, sans l'enrichir; et il l'a dépouillé en même tems

de plusieurs traits qui méritaient d'être soigneusement conservés; ainsi, quand Alcione conjure son époux de ne point la quitter, elle s'écrie :

> Quod tua si flecti precibus sententia nullis
> Care, potest, conjux, nimiùmque es certus eundi,
> Me quoque tolle simul; certè jactabimur una;
> Nec, nisi quæ patiar, metuam; pariterque feremus,
> Quidquid erit, pariter super æquora lata feremur.

Le traducteur dit :

> Si mes pleurs, en un mot, ne peuvent te fléchir,
> Avec toi, cher époux, permets-moi de partir.
> L'absence affaiblirait le nœud qui nous assemble;
> Vivons, aimons, souffrons, ou périssons ensemble.

L'avant-dernier vers n'est point d'Ovide, et il remplace bien malheureusement cette jolie pensée : *nec, nisi quæ patiar metuam.* Plusieurs autres traits ont également disparu; de sorte qu'avec un vers de moins que l'original, la traduction est en effet plus prolixe. Le traducteur sait quelquefois racheter ce défaut par des vers agréables et heureusement tournés; nous lui rappellerons cependant qu'il n'est pas toujours assez fidèle au sens du poète latin, non plus qu'aux usages de la langue française, à laquelle des mots tels que *déprévenir,* par exemple, sont encore inconnus. M. A.

256. — *Odes d'Horace,* traduites en vers, avec cette épigraphe : *Operosa parvus carmina fingo.* Paris, 1822; Delaunay, Palais-Royal. In-8°. prix, 3 fr., et par la poste 3 fr. 50 c.

Parmi les chefs-d'œuvre des poètes, il en est trois surtout qu'on ne se lasse point de revoir et d'admirer : les *Bucoliques de Virgile,* les *Odes d'Horace,* les *Fables de La Fontaine.* Mais, par cela même qu'ils sont restés inimitables dans leur langue, ils sont aussi intraduisibles. Comment traduire en effet l'inspiration, l'abandon et la grâce? C'est bien à l'auteur d'une pareille entreprise qu'on peut appliquer ces vers d'Horace lui-même :

> Speret idem; sudet multum, frustroque laboret,
> Ausus idem.

Que son nouveau traducteur ne prenne point nos réflexions en mauvaise part; ce sont, au contraire, des consolations que nous cherchons à lui offrir. On voit partout, dans son ouvrage, l'intention d'être à la fois concis et fidèle; mais il a commis, bien involontairement sans doute, la plus grande des infidélités : des hardiesses constamment malheureuses,

un style toujours inélégant et souvent incorrect, un défaut prononcé d'harmonie et de goût, tout en lui s'éloigne des qualités de son modèle; tout prouve qu'il a besoin, avant d'écrire en vers, d'étudier encore longtems la langue poétique. Des censeurs plus rigoureux le renverraient à la grammaire. Je n'ai malheureusement que l'embarras du choix pour trouver, dans des citations, la preuve de mes critiques; voici comment Nérée parle à Pâris, dans la belle ode: *Pastor quum traheret*:

En vain, cher à Vénus, fier de ses dons frivoles,
Tu tresses tes cheveux qu'agitent les zéphyrs;
Chantre voluptueux, *aux beautés les plus molles*,
Modulant de tendres paroles,
D'un luth efféminé *tu tires les soupirs*.

Nous croyons devoir épargner au lecteur de plus longues citations. Après de telles fautes contre le goût, que sont les incorrections et les fautes de langue? Qu'importe que le traducteur mette au singulier *le tare*, au pluriel *les effrois, les désespoirs?* De pareilles taches disparaissent dans ses vers. C.

257. — *Roland furieux*, poëme de l'Arioste, traduit en vers français de dix syllabes. Paris, 1822; Lelong, Palais-Royal. Un vol. in-8° de 256 pages, orné d'un beau portrait de l'Arioste; prix, 5 fr., et par la poste, 6 francs.

L'auteur anonyme de cet ouvrage n'offre au public que des fragmens d'une traduction complète du *Roland furieux*, fruit d'un loisir consacré à la culture des lettres. Parvenu insensiblement à la fin de cette longue carrière, où il n'avait cherché qu'un amusement, sans se flatter d'en atteindre jamais le terme, à peine a-t-il pu se résoudre à publier, après beaucoup d'hésitations, cinq chants entiers, et des morceaux choisis de quelques autres, qui expliquent ou complètent le sujet des premiers. L'auteur s'est trop défié de la disposition actuelle des esprits; le succès qui a couronné les efforts du traducteur de la *Jérusalem délivrée*, suffit pour prouver que les traductions en vers obtiennent encore un rang distingué parmi les productions littéraires. On remarque, dans ces fragmens de l'Arioste, de la facilité, des morceaux rendus avec élégance; mais on y trouve aussi un trop grand nombre de vers faibles. La fidélité que le traducteur s'est prescrite ne lui permet pas même de déguiser les défauts de l'original; mais, peut-être aussi, n'a-t-il pas assez senti que ce qui est simple, naturel, abondant dans la poésie italienne, est souvent faible, négligé, diffus dans notre langue. Les fragmens de l'Arioste sont suivis de quelques autres morceaux de poésie. Le *Cimetière de campa-*

*gne de Gray* avait déjà été transporté dans notre langue par différens auteurs : *Chénier* en a donné une traduction en vers, où l'exactitude égale l'élégance de l'expression et la beauté de la poésie. Le nouvel essai est plutôt une faible paraphrase qu'une traduction ; on y chercherait en vain la douce et touchante mélodie qui règne dans la pièce anglaise. Moins heureux encore, quand il veut lutter contre Virgile, l'auteur a même laissé échapper, dans une version inexacte et négligée de la 10e églogue, une faute de langue, qu'il était aussi facile de corriger que d'apercevoir :

L'ombre est funeste au fruit qu'*il* détruit dans sa fleur.

L. S.

258. — *Tablettes romantiques ;* recueil orné de quatre portraits inédits (ceux de MM. *Soumet, Guiraud, Nodier, Ancelot)*, et d'une vignette (représentant la *Muse romantique*), lithographiés par MM. Colin et Boulanger. Paris, 1823 ; Persan, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. Un vol. in-18, de 406 pages (prose et vers) ; prix, 6 fr., et par la poste, 6 fr. 75 c.

Qu'est-ce que le genre *classique?* Qu'est-ce que le genre *romantique?* Voici deux questions qui, après la politique, occupent le plus les esprits chez nos contemporains. Heureux, mille fois heureux, s'ils n'avaient que cette querelle à vider entre eux ! Ce n'est, après tout, qu'une querelle de mots, et le tems n'est plus où de semblables démêlés pouvaient en amener de plus graves à leur suite. L'éditeur du recueil que nous annonçons est, dit-il, « resté neutre dans cette grande question. Il pense qu'il n'y a que deux sortes de littérature, la *bonne* et la *mauvaise*, et que ce qui est beau, fût-il romantique, puisque cette dénomination existe, finit toujours par devenir classique. » S'il s'en fût tenu à cette définition, nous serions entièrement de son avis ; c'est celui que nous avons manifesté, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Mais il dit également, dans son Avertissement : « Il (l'éditeur) a entendu dire que le genre romantique n'existe pas, il a rassemblé les pièces qu'on va lire ; il a entendu affirmer que le genre romantique est un genre détestable, il a voulu mettre le public en état de juger : les fragmens que renferme ce livre, tant en vers qu'en prose, ont presque tous les caractères que les critiques désintéressés semblent assigner à la littérature romantique. » Comme il ne développe pas autrement sa pensée, nous serons obligés de la chercher dans le choix même des morceaux qu'il a rassemblés. Un premier coup d'œil jeté sur la table alphabétique des auteurs que l'on a fait contribuer à ce recueil, prévient d'abord en sa faveur ; mais, lorsqu'on vient à s'apercevoir qu'il ne renferme aucune produc-

tion de Mmes de Salm, Dufrénoy, d'Hautpoul, ni de MM. Andrieux, Lemercier, Tissot, Duval, Étienne, Jouy, Picard, Merville, Viennet, etc., on commence à douter que l'éditeur ait rassemblé tout ce que la littérature moderne peut offrir de meilleur, et l'on juge bientôt que l'on pourrait avec avantage élever autel contre autel, ne dût-on brûler sur le second qu'un encens purement classique. L'éditeur, du reste, s'est montré assez impartial, en reproduisant, en tête de son recueil, les *Règles du genre romantique*, tracées par M. *Brès*, et où l'on trouve des choses très-piquantes, telles que ces deux vers :

> Décrivez lentement le brin d'herbe qui pousse :
> Souvent, le romantique est caché sous la mousse.

Et ceux-ci, qui terminent la pièce :

> Que j'entende les vents, sous d'antiques lambris,
> Siffler.... comme Boileau, s'il jugeait vos écrits.

Après l'agréable boutade en vers de M. Brès contre le *romantique*, nous trouvons des réflexions en prose de M. *Ch. Nodier*, puis de Mme *de Staël*, en faveur de ce genre. « Répétons ici, dit le premier, le mot tant de fois répété : *La littérature est l'expression de la société*; joignons-y cet axiome, qui ne paraît pas moins évident : *La poésie est l'expression des passions et de la nature.* » C'est aussi là l'opinion des *classiques*, mais ils ne veulent pas que l'on peigne la nature avec des couleurs fausses ou trop chargées. Cette distinction une fois admise par les deux partis, ils devront convenir qu'Homère est, en ce genre, le premier et le plus beau modèle à suivre; ils reconnaîtront aussi que la plupart des auteurs dont la France s'enorgueillit ont mérité, eu égard au tems où ils vivaient, le nom de *romantiques*, puisqu'ils ont peint les mœurs de la société qui les entourait, et qu'il faut aujourd'hui leur donner celui de *classiques*, s'il est vrai que ce titre appartienne aux auteurs et aux ouvrages dont la réputation a été sanctionnée par la postérité, ou, selon l'éditeur, que *le vrai beau finit par devenir classique.* « Il ne faut pas confondre, dit plus loin M. Ch. Nodier, dans une catégorie commune, ces conceptions libres, hardies, ingénieuses, brillantes de sens et d'imagination, qui ne font regretter au goût le plus pur que l'absence de certaines règles, ou l'oubli de certaines convenances, et ces extravagances monstrueuses, où toutes les règles sont violées, toutes les convenances outragées jusqu'au délire, ces productions d'une école innommée, que j'appellerai cependant, si l'on veut, l'école *frénétique.* » Mme de Staël, à son tour, définit la *littérature romantique* « celle qui est née de la chevalerie et du christia-

nisme, et la *littérature classique*, celle des anciens. » — « La nation française, dit-elle, la plus cultivée des nations latines, penche vers la poésie classique imitée des Grecs et des Romains; la nation anglaise, la plus illustre des nations germaniques, aime la poésie romantique et chevaleresque, et se glorifie des chefs-d'œuvre qu'elle possède en ce genre. » Nous tenant à ces différentes définitions, qu'il faut supposer être aussi, du moins en partie, celles qu'adopte tacitement l'éditeur des *Tablettes romantiques*, nous citerons parmi les pièces que renferme son recueil : 1° dans le *genre romantique*, selon la définition donnée par M. Ch. Nodier, la plupart des morceaux empruntés à M. de Châteaubriand et des poésies de MM. La Martine et Victor-Hugo; 2° dans le *genre frénétique*, également d'après la définition de M. Ch. Nodier, *le Bourreau*, par feu M. de Maistre, la *Noce d'Elmance*, par M. Emile-Deschamps, et le *Duel du Précipice*, par un anonyme; 3° dans le *genre classique*, selon la définition de Mme de Staël, *Cynégyre*, par M. Gaspard de Pons, et la *Bataille de Salamine*, par M. de Châteaubriand : deux morceaux qui, d'après les vues de l'éditeur, ne semblaient pas devoir entrer dans les *Tablettes romantiques*; 4° dans le *genre romantique*, les *Fiançailles du Vaivode*, production très-courte, mais jolie, d'un anonyme; 5° enfin, comme dignes de devenir *classiques*, d'après la définition de l'éditeur et la nôtre, les pièces suivantes : *la Pauvre Fille*, par M. Soumet; *la Jeune Catalane* (Guiraud); *sur la Mort d'un jeune Poète* (Saintine); *Bathilde et Lorédan* (Bignan); *Moïse sur le Nil* et *la Fille d'Otaïti* (V. Hugo); *Caractère des Athéniens et des Français* (Châteaubriand); le *Poète malheureux* (Ch. Nodier); *les Enfans dans les Bois* (Edmond-Géraud); *les Balances* (Anonyme); *le jeune Grec* (Casimir-Delavigne); *l'Ombre d'Anacréon* (Béranger); et *les deux Aveugles* (Jules-Lefèvre). On voit que le *bon* est en majorité dans le recueil; mais il y a aussi du *faible*, de *l'insignifiant*, et même de *l'incompréhensible* et du *mauvais*; tels sont : *le Roi des Aulnes*, par M. de Latouche; *l'Apostat*, par M. de Saint-Valry; et *la Neige*, ballade de M. Alfred de Vigny, où l'on trouve les vers suivans :

D'un silence glacé régnait la paix profonde.
Bénissant en secret sa chevelure blonde,
Avec un lent effort, sous ce voile, Éginard
*Tente vers sa maîtresse un oblique regard.*
*Sous l'abri de ses mains* Emma cache sa tête,
Et *pleurante*, elle attend l'orage qui s'apprête;
Comme on se tait encore, *elle donne à ses yeux*,
*A travers ses beaux doigts, un jour audacieux.*

Nous conviendrons, du reste, avec l'éditeur que ces taches sont assez rares dans son recueil; mais nous lui demanderons, ce qu'avait à y faire M. l'abbé de La Mennais, surtout comme juge de *Napoléon Bonaparte?*

E. Hérbau.

259. — *Essai sur l'histoire et les historiens de la Grèce et de Rome*, par M. F. M. Paris, 1822; Delaunay, au Palais-Royal. Brochure in-8°; prix, 1 fr.

En jugeant de l'ouvrage par le titre, on pourrait penser qu'il s'agit ici d'une savante dissertation sur le sujet le plus vaste que l'esprit humain puisse embrasser; il n'est question que d'un poëme peu étendu, consacré à l'éloge des historiens de l'ancienne Grèce et de la Rome païenne. Cet Essai, qui annonce dans son auteur l'habitude et le goût des études historiques, précède quelques pièces fugitives où l'on trouve de l'élégance et de la facilité.

260. — *La Mort de Saint-Louis*; poëme, suivi d'une *Épître à un ami*, etc.; par *Henri* Terrasson. Paris, 1823. In-8°; prix, 1 fr.

L'historien et le poète n'envisagent pas toujours les objets sous le même point de vue. Le siècle des croisades a donc pu encourir toute la censure de l'histoire, sans cesser d'offrir une mine féconde et brillante à la poésie. A l'appui de cette assertion, nous pourrions citer le poëme que nous annonçons, si l'exécution du tableau répondait en tout à la majesté du sujet; mais quelques beaux mouvemens, quelques expressions heureuses ne nous ont point paru dédommager assez d'une foule de vers faibles et médiocres, qui ont encore besoin d'être remis sur le métier. Au reste, l'auteur a déjà publié des traductions en vers, de l'*Art poétique d'Horace* et de l'*Enfer du Dante*, et il annonce la prochaine publication d'une traduction de la *Jérusalem délivrée*. A. F. N. M.

261. — *Guirlande de Mnémosyne*, par P. Denne-Baron, de plusieurs académies. Paris, 1822; Chaumerot jeune, galerie de bois, au Palais-Royal, n° 189. Un vol. in-18, de 187 pages; prix 3 fr., et par la poste 3 fr. 50 c.

Une traduction du *Phénix*, de Claudien; une idylle de Théocrite, *le Cyclope*; dix-huit élégies de Properce, et six autres pièces dont l'invention appartient à M. Denne-Baron, composent cette *Guirlande de Mnémosyne*, qui semble avoir été tressée par les Grâces. Toutes ces poésies respirent la douceur, l'élégance et ce parfum de l'antiquité, que l'on aime à retrouver surtout dans le genre anacréontique. Sans doute, et l'on ne saurait trop le répéter, la poésie, plus que jamais, est appelée, chez nous, à remplir sa destination la plus noble et la plus utile, celle de célébrer tout ce qui est grand et généreux, de nous faire aimer la ver-

tu et chérir nos devoirs. Mais cette considération ne doit pas empêcher le poète de sacrifier aux grâces; le plaisir aussi est un devoir, une condition même de notre existence, et nous ne pouvons que savoir gré à celui qui nous y invite, et sait nous y conduire par des chemins de fleurs. M. Denne-Baron s'est acquis des droits à notre reconnaissance; mais, ou je serais bien trompé, ou lui-même s'est déjà payé du plaisir qu'il nous procure, par celui qu'il a dû trouver à composer sa *Guirlande*. On doit être épicurien, quand on chante la volupté avec tant d'entraînement et d'abandon. Un jeune homme de beaucoup de mérite, M. Servan de Sugny, a publié récemment une traduction en vers des *Idylles de Théocrite* (Voy. T. XVI, p. 365, le compte rendu de cet ouvrage); il faut comparer sa version de l'idylle *le Cyclope*, avec celle qu'en donne M. Denne-Baron : ces sortes de comparaisons ne peuvent que tourner à l'avantage du lecteur et des lettres en général. On trouvera, dans ces deux versions, de la grâce et de la délicatesse; peut-être un peu plus d'élégance d'un côté, et un peu plus de fidélité de l'autre. Cette dernière qualité doit faire excuser bien des choses, dans un traducteur qui a pris à tâche de reproduire son auteur avec toute sa physionomie; cependant, pour mon compte, j'aime mieux un peu moins de fidélité et un peu plus d'élégance, et j'avoue que je préfère ces quatre vers, de M. Servan de Sugny :

> Mais je vais aujourd'hui, dans l'ennui qui me presse,
> Je vais, pour la punir, alarmer sa tendresse,
> Et poussant des sanglots sur de feintes douleurs,
> Goûter le doux plaisir de voir couler ses pleurs;

à ces deux, de M. Denne-Baron, qui ont sans doute le double mérite de la concision et de la fidélité :

> Eh bien ! pour la punir, je crierai sous ses yeux,
> Que la tête et les pieds me font un mal affreux.

Il ne faudrait pas conclure de cette citation, que M. Denne-Baron s'est toujours montré trop près de la nature dans ses traductions; il a su très-souvent l'embellir à propos : quelquefois même, et cela principalement dans les pièces qui lui appartiennent entièrement, on pourrait lui reprocher d'être un peu trop recherché, un peu maniéré; mais ce sont de légères nuances, qu'il est bien plus facile de saisir que d'expliquer. La pièce de son recueil à laquelle je donnerai la préférence, est un *Dithyrambe à Bacchus* (p. 139), écrit avec une verve et un délire réellement poétiques, tels que le comporte ce genre si difficile. En voici le début :

Ma lyre, enfans, ma lyre,
Des roses et du vin!
Loin, loin d'ici, méthodique délire,
Et muses et Phébus, et trépieds et devin!
Bacchus seul des beaux vers est le maître divin.
Dans l'avenir obscur il nous défend de lire;
C'est sous les pampres verts, c'est la coupe à la main
Qu'il verse dans nos cœurs tout le feu qui l'inspire.
Ma lyre, enfans, ma lyre,
Des roses et du vin!

Je ne crois pas me tromper, en assurant que les personnes qui auront lu ces vers, voudront connaître le dithyrambe dont ils font partie, et que celles qui auront lu le dithyrambe, parcourront tout le recueil avec plaisir. E. Héreau.

262.—*Elégies savoyardes*, par M. *Alexandre* Guiraud, dédiées à Mme la comtesse Baraguey-d'Hilliers, et vendues au profit de l'association en faveur des petits Savoyards. Paris, 1823; C. J. Trouvé, rue Neuve-St.-Augustin, n° 17; Mondor, boulevard du Temple, n° 45; Ponthieu, au Palais-Royal. Br. in-8° de 16 pages; prix, 2 fr., et par la poste, 2 fr. 25 c.

Le *Départ*, *Paris*, le *Retour*, tel est le titre de chacune des trois pièces que renferme ce petit recueil; elles forment entre elles un petit drame, dont il est facile de deviner le sujet. Un pauvre enfant de la Savoie vient chercher du pain dans la capitale de la France; puis il rapporte à sa mère, âgée et infirme, le fruit de son travail, quelques pièces d'argent. Les sentimens exprimés dans ces touchantes élégies ne sont point factices; ils sont pris dans la nature. Les héros de l'auteur sont près de nous, sous nos yeux, à notre porte, pour ainsi dire. Ils n'en sont pas moins dignes d'intéresser le poète: tout au contraire, M. Guiraud leur a prêté un langage qu'ils ne désavoueraient pas, quoiqu'il les ait fait parler en beaux vers: il y a dans leur discours un accent savoyard, auquel ils se reconnaîtraient. La *marmotte* et le *petit sou* n'y sont point oubliés, et l'on y rencontre une foule de détails familiers rendus avec beaucoup de naturel et de vérité. M. Guiraud a porté, dans ce sujet populaire, le talent dont il a fait preuve dans sa tragédie des *Machabées*. Il y aurait du pédantisme à relever quelques expressions d'un goût hasardé, quelques strophes d'une cadence peu harmonieuse, qui peuvent se trouver dans ces poésies, et qui n'ôtent rien à leur mérite ni à leur intérêt. Le lecteur est trop ému pour les apercevoir, et il faudrait plaindre le critique d'avoir la vue si bonne. On peut promettre à l'auteur des *Elégies savoyardes*

un succès qui lui sera cher, puisque le produit de son ouvrage contribuera à soulager les misères qu'il a si bien dépeintes. P.

263 (*). — *Œuvres dramatiques de* Guibert, membre de l'Académie française, auteur de l'*Essai général de Tactique*, publiées par sa veuve, sur les manuscrits et d'après les corrections de l'auteur. Paris, 1823; Persan et Cie, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. Un vol. in-8°; prix, 6 fr.

Nous rendrons un compte détaillé de cet ouvrage publié par la piété conjugale, et bien digne d'intéresser le public. Les *Ouvrages militaires* et les *Éloges académiques* de Guibert lui ont valu plus de célébrité que ses tragédies; mais le rang qu'il a occupé parmi les hommes de lettres de son tems, ses élans impétueux vers tous les genres de gloire, l'attention et l'espèce d'enthousiasme dont il a été l'objet dans les plus brillans cercles de Paris, surtout parmi les femmes, dont plusieurs sont restées fidèles à leur admiration, les démêlés de Guibert avec La Harpe et plusieurs beaux esprits, enfin sa mort prématurément causée par les blessures d'un orgueil irascible, et d'un sentiment profond d'amour de sa patrie et du désir de la servir, ont fait de l'auteur de la *Tactique* un personnage remarquable, essentiellement lié à l'histoire littéraire du 18e siècle. Un examen de sa vie et de ses ouvrages ne peut manquer d'être instructif, et fera l'objet d'un article, dans la section des *Analyses*. L.T.

264. — *Deux Nouvelles: Eliza Tarrakanoff*, nouvelle russe, et *Mélechtal*, nouvelle suisse, par M. Bonnelier. Paris, 1823; Louis, rue Hautefeuille, n° 10. Un vol. in-8°; prix, 3 francs.

Eliza Tarrakanoff et Pierre Romanoff, qui doivent le jour, la première à l'impératrice Elizabeth, unie secrètement à Razoumowski; le second à l'infortuné Pierre III, se trouvent tous deux relégués en Ukraine. Élevés ensemble, ils ne tardent pas à s'aimer. Eliza est confiée aux soins de Catherine Repninsky, qui figure peu dans l'ouvrage; et Pierre est redevable à un vieux militaire français, auquel l'auteur donne le nom de Laharpe, du double bienfait de l'existence et de l'éducation. Il allait être immolé, quand le hasard amena son libérateur. Radziwil, prince polonais, conçoit et met à exécution le projet d'enlever Eliza, qu'il veut opposer à Catherine II, comme issue du sang de Pierre Ier. L'impératrice, informée de ce projet, ordonne la confiscation des biens de Radziwil, qui se voit forcé de laisser Eliza à Rome, et de retourner sur-le-champ en Pologne. Cependant, Catherine remet le soin de sa vengeance à Alexis Orloff : celui-ci part pour Rome, s'insinue auprès d'Eliza, met tout en œuvre pour la séduire; et, à l'instant où un prêtre supposé va célébrer leur union dans les catacombes, Pierre, accompagné de Laharpe, survient; sa présence interrompt la cérémonie, et les coupables

prennent la fuite. Pierre et son ami errent quelque tems dans les ténèbres; enfin, ils s'arrêtent près du tombeau de Scipion. Là, accablé de fatigue et de douleur, le jeune homme s'endort : des scènes sanglantes s'offrent à lui dans ses songes. Transporté de fureur, il se lève, et croyant se venger d'Orloff, il frappe..... Un cri plaintif de Laharpe le réveille. Meurtrier de son bienfaiteur, il ne balance pas à suivre son amante, que le ravisseur entraînait à Pétersbourg. Il arrive à Tsarskoï-Sélo, maison de plaisance impériale, où Catherine donnait une fête brillante. Le monument élevé en l'honneur de cet Orloff, à la fois son rival et meurtrier de son père, s'offre à ses regards; dans son indignation, il mutile le marbre; Orloff lui-même vient frapper ses yeux. Pierre va s'élancer sur lui; mais des gardes l'arrêtent et le conduisent à Catherine, curieuse de voir celui qu'on lui avait dépeint comme un homme en démence. La ressemblance du jeune homme avec Pierre III frappe l'impératrice, et ses réponses confirment les soupçons de la Tsarine. Pierre est conduit à la forteresse; un vent impétueux s'élève, la Néva se déborde, et ses flots, qui pénètrent dans sa prison, apportent aux pieds de l'infortuné un cadavre.... C'était celui d'Eliza. Tous deux sont engloutis.—Tel est à peu près le canevas de cette *Nouvelle,* dont le fond est historique. L'auteur n'a pas fait preuve d'impartialité en traçant le portrait de Catherine II. Il abuse du privilége des romanciers, et dénature trop l'histoire. Le mérite littéraire de cet opuscule n'est pas de nature à faire pardonner les erreurs qu'il renferme. Plusieurs incidens sont dénués de vraisemblance; je ne citerai que la méprise qui cause la mort de Laharpe et la mutilation du monument élevé à Orloff. J'ai vu moi-même ce monument, et je crois pouvoir assurer qu'il est d'une dimension qui le met à l'abri d'une pareille insulte. Quant au style, on retrouve partout les caractères de l'école appelée *romantique.* L'auteur dit (page 5) : « Je me suis livré *sans guide* à des sensations *terribles* où l'*horreur* et la *douleur* tiennent la *première* place.» Une *Nouvelle Suisse,* qui est intitulée : *Mélechtal*, écrite dans le même genre, et qui n'est pas dénuée d'intérêt, termine le volume. J. M. C.

265. (*) — *Atlas Géographique*, dressé pour l'usage des colléges, sous la direction du conseil de l'instruction publique, par Selves fils, lithographe de l'Université, ouvrage adopté pour l'enseignement public, comprenant les trois parties suivantes : *Géographie ancienne*, *Géographie du moyen âge*, *Géographie moderne actuelle*. Paris, 1822; l'auteur, rue des Lions-St-Paul, n° 14. In-f°; prix, 15 fr.

C'est toujours avec plaisir que nous annonçons la publication d'ouvrages vraiment utiles, et faits pour abréger les voies qui mènent à la

science. Depuis long-tems, on éprouvait le besoin d'un Atlas géographique, présentant les découvertes modernes, et qui fût à la fois d'un format portatif, et d'un prix modéré. La lithographie fournissait un moyen bien simple de rendre un éminent service à l'éducation, en permettant de mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs, une collection des cartes géographiques et historiques, indispensables pour lire l'histoire avec fruit. C'est l'idée qui a déterminé M. Selves à publier l'Atlas que nous annonçons ; nous ne craignons pas de dire qu'il n'a paru, dans ces dernières années, aucun ouvrage plus utile. La division de la *Géographie ancienne* comprend 12 cartes, parmi lesquelles nous avons remarqué la *Grèce propre*, l'*Italie* et l'*Espagne ancienne;* la *Gaule*, et surtout une carte d'*Égypte*, où l'on trouve les découvertes les plus récentes. La *Géographie du moyen âge* est la partie la plus intéressante de l'*Atlas*, parce qu'elle forme en même tems un cours d'histoire. Dans la carte de l'*Europe, sous les Césars d'Occident et d'Orient*, on voit ces deux vastes empires encore intacts se partager l'Europe entière, et plusieurs contrées de l'Asie et de l'Afrique; dans la carte suivante, l'*Europe après l'invasion des barbares :* ces empires se sont écroulés; les Visigoths, les Francs, les Ostrogoths et les Bourguignons se sont établis en Espagne, dans la Gaule et en Italie; l'*Europe, sous Charlemagne*, nous montre les desseins de ce grand homme, et la carte suivante, *l'Europe, au 9e siècle*, atteste les divisions de ses enfans. Nous trouvons ainsi, successivement, l'Europe en 1074, et vers 1300, avec le *théâtre des croisades;* l'Europe, en 1453, où l'on voit que les Arabes ont disparu de l'Espagne, et que les Turcs se sont emparés de l'empire d'Orient. Enfin, l'Europe, en 1556, en 1715, en 1813, avec le tableau de l'expédition française en Égypte; deux cartes de l'Allemagne, en 1789, et deux cartes de la France en gouvernemens et provinces, complètent cette série, qui contient 14 cartes. Ce recueil nous offre ensuite la *Géographie moderne actuelle*, d'après les derniers traités de 1815, comprenant 16 cartes, dont les meilleures paraissent être celles de l'*Italie*, de l'*Espagne*, de la *France* et de la *Turquie*. L'auteur aurait pu comprendre plus de détails géographiques dans ses cartes de l'Amérique et de l'Afrique, et surtout ajouter une carte des États-Unis, de cette république si riche en vertus patriotiques et en lumières, et qu'on sera surpris de voir omise dans l'Atlas de M. Selves. Quoique les cartes ne soient pas toutes également soignées sous le rapport typographique, cet Atlas nous paraît mériter les éloges de ceux qui s'intéressent aux progrès des lumières. Il y a quelque chose de philantropique dans la publication de cet ouvrage. M. Selves a offert une

belle application de la lithographie. Si cette nouvelle branche d'industrie se fût bornée à reproduire des portraits illustres, ou à donner une nouvelle vie aux exploits de nos guerriers, on verrait simplement, dans la lithographie, un art de plus, qui pourrait procurer quelques instans de plaisir et exciter quelques nobles émotions; mais l'emploi qu'on en fait dans des ouvrages tels que celui qui nous occupe, doit lui donner un tout autre intérêt, puisque cette méthode économique est consacrée à inspirer et à faciliter le goût des études historiques, qui sont étroitement liées à la cause de la morale et de la liberté. *Charles* Coquerel.

266 (*).—*Nouvel atlas de France*, qui se composera des cartes des 86 départemens, et des cartes de l'ancienne France, et de la France actuelle, dressées par MM. Aupick et Perrot, et gravées par MM. Malo frères, avec 88 *tableaux historiques et statistiques*, imprimés par Firmin Didot père et fils. Le prix de chaque livraison pour les souscripteurs est de 6 fr. Dix épreuves tirées sur papier de Chine, seront numérotées, et le prix de la livraison, avec les statistiques sur papier vélin superfin, sera de 25 fr. — A la 4e livraison, le prix sera de 7 fr. 50, au lieu de 6 fr., pour les personnes qui n'auront pas souscrit à cette époque. — On tire aussi séparément les cartes de chaque département avec sa statistique. Le prix de la carte coloriée, ainsi isolée, et de 2 fr. 50 c. Les deux premières livraisons qui ont paru jusqu'ici, se composent : la première, des départemens de la *Seine-Inférieure*, de la *Haute-Marne* et des *Pyrénées-Orientales*; la seconde, des départemens de l'*Aube*, du *Loiret*, des *Hautes-Pyrénées*.—Nous reviendrons sur cette belle et utile entreprise, dont l'exécution typographique mérite les plus grands éloges, et qui n'est pas moins recommandable par l'exactitude des cartes et des renseignemens statistiques. — On souscrit chez Collin de Plancy, éditeur, rue Montmartre, n° 121.

267. — *Essai sur le zodiaque circulaire de Denderah*, par M. le chevalier *Alex.* Lenoir, administrateur des monumens de l'église de Saint-Denis. Paris, 1823; au bureau des *Annales françaises*, boulevart du Temple, n° 45. Un vol. in-8° de 96 pages; prix, 3 fr.

Nous ne donnons point l'analyse de cet excellent mémoire, parce que tout ce qu'on peut dire sur le monument curieux qui en est l'objet, a été en quelque sorte épuisé dans ce recueil. Nous nous bornerons à faire remarquer que M. Alexandre Lenoir, à qui la France est redevable de la conservation des monumens royaux, maintenant rétablis à Saint-Denis sous ses ordres, a prouvé dans son nouvel ouvrage, écrit avec sagesse et clarté, que les monumens anciens lui sont aussi familiers que ceux qu'il a préservés pendant la révolution. Il considère le *zodiaque de Denderah*,

comme un simple calendrier sur lequel on aurait tracé les années *solaire*, *rurale*, *civile* ou *religieuse*, et il en fait remonter l'antiquité au règne de Bocchoris; c'est-à-dire, à 77 ans environ avant notre ère. Pour en fixer l'époque précise; il s'autorise de plusieurs signes astronomiques et de la sculpture du monument, qu'il classe dans le second style égyptien, dont la perfection lui paraît antérieure au règne de Psammeticus, le premier des Pharaons qui permit aux étrangers l'entrée de ses états, et principalement aux Grecs. On aura une juste idée du jugement sain, des connaissances profondes, et de l'excellente critique de M. le chevalier Alexandre Lenoir, en lisant ce nouvel ouvrage, qu'il a eu l'honneur de présenter au roi.

268. — *Galerie des pointres*, ou Collection de portraits, biographies et dessins des peintres les plus célèbres de toutes les écoles; par M. Chabert, homme de lettres, et M. Franquinet, peintre, le premier spécialement chargé de la partie littéraire de la *Galerie*, et le second des dessins originaux et du choix des portraits. Paris, 1823; imprimerie de Firmin Didot, rue Jacob. Grand in-fol. — On souscrit chez M. Chabert, rue du Dragon; M. Franquinet, rue du Colombier, n° 15, et Paimparé, au Palais-Royal. Prix de chaque livraison, 12 fr.

Cet ouvrage aura *trente livraisons*, sur très-beau papier vélin, grand in-fol. Chaque livraison contiendra: 1° trois portraits; 2° biographies; et 3° trois copies de dessins originaux. Celle que nous annonçons contient les portraits du *Poussin*, de *Raphael* et de *Rubens*. Les portraits et les dessins seront exécutés par des peintres jouissant d'une grande réputation, entre autres, MM. Isabey, Mauzaisse et Hesse. Un sujet allégorique, qui servira de frontispice à l'ouvrage, et un discours préliminaire, rappelant les motifs qui l'ont fait entreprendre, composeront la 20e livraison. — Il paraîtra une livraison tous les deux mois.

269 (*). — *Les ruines de Pompeï*, dessinées et mesurées par *F.* Mazois, architecte, inspecteur-général, membre du conseil général des bâtimens civils, et de plusieurs académies; 14e *et* 15e *livraisons*. Paris, 1822; Firmin Didot. Prix, 20 fr. chaque livraison, sur papier colombier fin, et 30 fr. sur papier colombier vélin.

Pline le Jeune nous a transmis, dans une lettre célèbre, adressée à Tacite, le récit de cette première éruption du Vésuve, qui ensevelit, en l'an 79 de l'ère chrétienne, sous des monceaux de cendres et de laves, trois villes placées au pied de ce volcan, et dans laquelle son oncle, Pline le Naturaliste, périt pour avoir voulu observer de trop près les circonstances extraordinaires qui accompagnèrent cette effroyable catastrophe: Pompeï, l'une de ces villes, fut retrouvée presque intacte, dans le cours

du siècle dernier. « Les édifices, endommagés seulement dans leurs parties supérieures, étaient, du reste, parfaitement conservés. Les meubles, les ustensiles, les moindres objets étaient demeurés à la place qu'ils occupaient plus de seize siècles auparavant ; le pain, le blé, les fruits, quoique desséchés ou légèrement calcinés, étaient encore reconnaissables ; enfin, l'on retrouva même les corps de plusieurs personnes parées de leurs ornemens, et placées encore dans les attitudes ou la mort les avait frappées; les unes cherchant à fuir avec leurs bijoux les plus précieux, ou cachées dans des lieux obscurs; les autres surprises à table, ou étouffées dans leur bain. Cette découverte, qui promettait à la fois des modèles de tous genres aux arts, des éclaircissemens sur les points obscurs de la science de l'antiquité, des notions curieuses pour l'histoire de la vie privée des anciens, fit concevoir à l'Europe savante d'heureuses espérances qui n'ont pas été déçues. » Après bien des travaux, successivement abandonnés et repris, Pompeï a été en partie déblayée et rendue en quelque sorte à la lumière du jour. Ces travaux ont, effectivement, fait retrouver une foule d'objets précieux, que l'Académie de Naples a publiés et qui forment le nouveau Musée des *Studi*; toutefois, il manquait une description complète et systématique de cette ville. A la vérité, les Anglais en ont fait paraître une; mais elle est purement pittoresque, et, quoique cet ouvrage soit exécuté avec beaucoup de talent, comme il n'est pas destiné à faire faire un seul pas à la science, ni à éclaircir aucune difficulté historique, il ne peut avoir qu'un intérêt secondaire. M. Mazois, architecte français, auquel un heureux concours de circonstances a permis de dessiner et de mesurer les ruines de Pompeï, et qui s'en est occupé constamment pendant douze années, a entrepris aussi, bien avant la publication de l'ouvrage anglais dont je viens de parler, une description complète de ces ruines. Son ouvrage, qui comprend les découvertes faites jusqu'en 1821, et que l'on peut comparer, tant pour l'exactitude et le soin que ce savant architecte a mis dans son travail, que pour le luxe et la beauté des gravures, à la *Description des antiquités d'Athènes*, par Stuart et Revelt, comprend trente livraisons, qui se divisent en cinq parties, savoir : 1° les tombeaux, les portes et les murailles de la ville; 2° les fontaines publiques, les rues et les habitations particulières ; 3° le portique, et particulièrement le forum; 5° les théâtres et l'amphithéâtre. Chaque livraison se compose de six planches et d'un texte explicatif, dans lequel on retrouve la sagacité et l'érudition dont M. Mazois a déjà donné des preuves dans la *Description du palais de Scaurus*. Les événemens qui ont ébranlé l'Europe, en 1814 et 1815, et qui ont déplacé tant de personnes et tant de choses, avaient interrompu la publication de ce bel

ouvrage, dont il n'avait encore paru que treize livraisons; elle vient d'être reprise, et la rapidité avec laquelle deux nouvelles livraisons se sont succédé, est d'un heureux augure. Les savans, et toutes les personnes qui s'occupent de cette belle antiquité, où nous allons puiser nos modèles en tous genres, peuvent concevoir l'espérance, justement fondée, que cet ouvrage, qui reproduit fidèlement et avec tous les détails que l'esprit le plus curieux peut désirer, une ville ancienne, telle qu'elle existait il y a près de dix-huit siècles, sera promptement achevé.

270. — *Salon de* 1822. Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre le 24 avril 1822, et autres productions nouvelles et inédites de l'École française, gravées au trait, avec l'explication des sujets et un examen général du Salon; par C. P. Landon, conservateur des tableaux du Musée, correspondant de l'Institut, etc. 12 livraisons formant 2 volumes. Paris, 1822 et 1823; au bureau des *Annales du Musée*, quai Conti, n° 15. Prix, 36 francs, et 72 fr. sur papier vélin.

Depuis 1808, M. Landon a publié, à l'époque de chaque exposition, un recueil pareil à celui que j'annonce. C'est un véritable service qu'il a rendu aux artistes et aux amateurs de tous les pays. Les descriptions faites avec soin donnent sans doute une idée du caractère et de la nature des compositions; mais jamais elles ne pourront les présenter à l'imagination, d'une manière complète. Ainsi, par exemple, la gravure au trait de la *Corinne*, donne, sur la disposition de la scène, sur l'emploi et le jet des draperies et des costumes, sur la pose particulière de chaque personnage, une idée précise et matérielle, si je puis m'exprimer ainsi, que la description la plus complète ne peut jamais faire naître. Il est vrai que tout n'est pas là, il reste un point bien important : l'exécution, que beaucoup de bons esprits regardent comme la partie la plus importante de l'art. Pour suppléer à ce que la gravure au trait ne peut faire connaître à cet égard, M. Landon joint à chaque planche un texte, qui a pour objet de fixer le lecteur sur le mérite de chaque ouvrage, et d'indiquer les critiques auxquelles il peut donner lieu. Les observations de M. Landon sont éclairées et bienveillantes : cela seul prouverait qu'il parle de ce qu'il sait, car il n'est que trop vrai qu'une critique acerbe décèle presque toujours l'ignorance, ou, ce qui est pis encore, la jalousie. M. Landon, qui est peintre, parle des autres artistes, de manière à prouver qu'il sait bien les apprécier. Le salon de 1822 contient les gravures de 99 tableaux, 11 dessins et 12 morceaux de sculpture, tels que statues, groupes et bas-reliefs. C'est assez; je crois même que, dans le nombre des tableaux, il en est quelques-uns qui n'auraient pas dû

être admis dans ce recueil; mais cette observation, si elle est fondée, ne s'appliquerait qu'à une très petite quantité, et le reste forme certainement l'élite de la dernière exposition. Je remarque avec plaisir que M. Landon a compris, dans le Salon de 1822, quoique les dessins et les gravures en aient paru au salon de 1817, les charmantes compositions de MM. Desenne et Fragonard, destinées à orner la belle édition de *la Lusiade*, que M. le comte de Souza a fait imprimer à Paris; véritable monument élevé à la gloire du Camoëns, son compatriote. Tous les amateurs sauront gré à M. Landon de leur offrir des compositions pleines d'intérêt, et cependant presque perdues pour la réputation des artistes auxquels on les doit, M. de Souza n'ayant distribué qu'un très-petit nombre d'exemplaires de ce magnifique ouvrage.

271.— *Galerie de S. A. R. Mme la duchesse de Berry.* École française, peintres modernes. Ouvrage dédié à S. A. R., et lithographié par d'habiles artistes, sous la direction de M. le chevalier Bonnemaison, directeur de la restauration des tableaux du Musée, et conservateur de la galerie de S. A. R., 1re, 2e, 3e et 4e livraisons; Paris, 1822 et 1823; l'éditeur, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 59; Didot l'aîné et Gide fils. Prix de chaque livraison, 15 francs.

Une entreprise du genre de celle dont on vient de lire le titre, aurait exigé autrefois une longue suite d'années; les procédés lents de la gravure s'accommodent mal avec l'impatience des amateurs, et des générations entières se sont écoulées avant que le musée de Florence et plusieurs autres ouvrages du même genre aient été achevés. La lithographie, timide et incertaine dans ses premiers essais, a bientôt obtenu, sous la main d'habiles artistes, un développement immense; puis, elle est venue prendre place entre le dessin et la gravure. Il est évident qu'elle participe de la nature de ces deux arts : en effet, elle emprunte au dessin ses procédés, et à la gravure l'avantage d'obtenir, par l'impression, un grand nombre d'épreuves. La gravure est un art long, difficile; il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui y excellent; il devient donc impossible de publier une collection un peu importante, à laquelle elles aient seules travaillé. La lithographie, au contraire, peut être appliquée par tous ceux qui savent dessiner; beaucoup d'artistes habiles se sont consacrés presque exclusivement à ce genre, et ce sont eux que M. Bonnemaison a chargés de lithographier la galerie qu'il publie; toutes les fois qu'il l'a pu, il a même chargé les peintres de reproduire leurs propres tableaux. La direction de cet important ouvrage ne pouvait être confiée à des mains plus habiles, et les quatre livraisons qui ont déjà paru sont de na-

ture à satisfaire le goût le plus difficile. Rien n'est épargné pour amener cet ouvrage au degré de perfection dont il est susceptible; toutes les planches sont tirées sur papier de Chine; ce qui donne plus de douceur et d'harmonie à l'effet général, et procure un tirage plus satisfaisant. Nous suivrons avec intérêt cette entreprise, qui doit comprendre 25 à 30 livraisons, composées chacune de 4 planches et de 4 pages de texte, dans lequel l'auteur examine avec goût et impartialité le caractère du talent de l'artiste, et le mérite particulier de celui de ses tableaux qui fait l'objet de la notice. Cette partie de l'ouvrage n'est pas au-dessous du reste; cela seul est un éloge. P. A.

## *Mémoires et rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique.*

272. — *Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain. — Séance publique du 5 septembre* 1822. Bourg, P. F. Bottier, imprimeur du roi.

Outre plusieurs détails relatifs à l'éloge de Bichat, proposé par la Société pour le prix à décerner en 1822, on trouve, dans le procès verbal de cette séance, plusieurs faits dignes d'être recueillis. Nous citerons, entre autres, la diminution graduelle et sensible des eaux de la Reyssouze, rivière qui passe à Bourg: des essais sur la propagation des truffes noires; des observations sur les mines d'asphalte de Seyssel, qui appartiennent maintenant à des Anglais; sur les fosses à grains ou *silos*; sur un moyen économique et prompt de creuser des canaux, d'ouvrir des fossés, d'établir des routes, etc. sur les pentes rapides, comme sur les plages arides et caillouteuses, ou dans les terrains marécageux, etc. On voit que les travaux de la Société de l'Ain sont très-importans pour ce département, et répandent au dehors une instruction qui ne demeurera pas stérile.

273. — *Notice ou Aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard*, depuis 1812 jusqu'en 1822 : par M. Phélip, D. M., secrétaire. Nîmes, 1822; Durand-Belle, imprimeur de l'Académie. 2 vol. in-8°.

Le silence de dix ans auquel l'Académie du Gard a été réduite, a laissé au secrétaire le tems et les moyens de choisir les matériaux de cette publication. Ce n'est donc point d'après le nombre des ouvrages que l'on peut juger de l'activité des académiciens; ce recueil n'est pas tout le produit de dix ans de travaux, et ce que l'on n'y trouve point occuperait sans doute plus de place que ce qui est inséré. M. Phélip a divisé sa *Notice analytique* en deux parties fort inégales; le premier volume, consacré aux sciences, est de 378 pages, et le second, qui renfer-

me ce qui est relatif aux beaux-arts et à la littérature, n'a que 250 pages. Dans le premier volume, le laborieux M. d'Hombres-Firmas continue à bien mériter de l'agriculture, de l'histoire naturelle et des sciences physiques. Son mémoire et ses expériences sur la pomme de terre doivent être connus et médités par tous les cultivateurs. Il ne prodigue pas à ce tubercule des éloges insensés; il réduit ses bonnes qualités à ce qu'elles sont réellement, et ne lui en attribue point de chimériques; c'est ainsi qu'on lui assigne la place qu'il doit occuper dans la culture, pour le plus grand avantage des cultivateurs, des états, de l'humanité. Presque tous les autres mémoires du même savant ont été imprimés dans d'autres recueils, et sont déjà connus. On lira aussi avec curiosité un mémoire de M. Phélip sur l'usage du tabac. Les opinions de l'auteur ne feront pas le tour du monde: que deviendraient les peuples fumeurs (les Prussiens, par exemple), si l'usage de la pipe était réservé à la médecine, dans certains cas? Les tabletiers, bijoutiers, etc., pourraient aussi intenter un procès à M. Phélip, et faire condamner ses maximes sur l'usage du tabac en poudre. Qu'il y prenne garde : les flots d'ennemis qu'il va soulever contre lui ne se composent pas de philosophes, et on ne les repousse point avec de bonnes raisons. — M. Gergonne, rédacteur des *Annales de Mathématiques*, a consacré ses veilles à des travaux astronomiques et mécaniques : MM. Liotard et Valz ont aussi traité quelques questions relatives à l'astronomie et à la physique. — M. Eymar a combattu quelques opinions de M. Malthus sur les inconvéniens d'une trop grande population, et sur les moyens de l'arrêter. Le même publiciste réclame une plus grande extension du droit de punir, et une limitation plus circonscrite de la liberté de la presse, et par conséquent, de toutes les libertés : permis à lui de disposer de la sienne; mais qui l'a rendu dépositaire de la nôtre? — M. Gergonne révèle quelques erreurs commises dans la législation sur le jury, où, dans certains cas, la simple majorité d'une voix suffit pour faire condamner, tandis qu'il faudrait une *certitude*, et non pas une simple probabilité. Mais le savant géomètre ne va pas assez loin, et se montre encore trop facile envers notre manie de précipiter les jugemens. Il est inconcevable que l'on n'imite pas, en France, l'ancienne et louable législation anglaise sur le jury, et que l'on n'exige pas l'unanimité pour prononcer une condamnation. N'a-t-on pas acquis une foule de preuves que cette conviction unanime des jurés n'est pas même une garantie suffisante, et que des innocens ont été envoyés à l'échafaud par de pareilles décisions? Et l'on ose prononcer la peine de mort, d'après une simple majorité! — M. Eymar a présenté une analyse de l'ouvrage de M. Eusèbe Salverte sur *l'Histoire de la Civilisation*. Le criti-

que traite l'espèce humaine avec sévérité; il se fonde principalement sur cette maxime : *à côté de l'avantage d'améliorer, se trouve toujours le danger d'innover.* C'est, comme on le voit, une paraphrase de cette expression plus laconique, *le mieux est l'ennemi du bien.* Cet adage des esprits et des cœurs étroits exige un commentaire : le *mieux* est en effet l'ennemi du *bien*, comme le *bien* est l'ennemi du *médiocre, le médiocre* du mauvais, etc. Ce qui veut dire que *tout changement détruit la chose changée*, vérité aussi stérile qu'incontestable. C'est trop souvent avec de pareilles niaiseries transformées en préceptes et revêtues d'une forme sentencieuse, que l'on prétend imposer silence au bon sens. — Dans le département du Gard, le chapitre des *antiquités* ne pouvait être oublié : on trouvera ici de nouveaux détails sur les Arènes et sur la Maison-Carrée, ainsi qu'une excursion dans le département de Vaucluse, et une description des monumens antiques de Vaison. —Nous serons courts sur le second volume de ce recueil. On y trouve de très-bonnes pensées sur la culture des beaux-arts, sur l'influence qu'elle exerce, non-seulement sur les produits des manufactures, mais encore sur l'état moral et intellectuel de l'homme. Quant à la littérature, nous dirons, en général, que nous n'avons que trop de vers médiocres, et que les académies ne sont pas destinées à augmenter encore cette incommode abondance. Nous ajouterons, au sujet des éloges académiques, que sans doute on trouve fort rarement des Fontenelle, des d'Alembert et des Condorcet; mais que les hommes, dont la vie fut simple et modeste, doivent être loués comme ils vécurent, sans phrases ambitieuses, et seulement avec une élégante correction. Ici, nous sommes habitués à juger avec un peu de rigueur, et le titre d'académicien ne donne pas à un auteur plus de droits à notre indulgence. Les académies en corps éprouvent un degré de sévérité de plus que leurs membres; elles ont le droit de rejeter ou d'admettre; et, lorsqu'elles offrent au public des productions trop médiocres, il est juste de leur faire supporter une double responsabilité. F.

## *Ouvrages Périodiques.*

274. — *Bulletin général et universel des Annonces et des Nouvelles Scientifiques*, dédié aux Savans de tous les pays, et à la librairie nationale et étrangère, publié sous la direction de M. de Férussac, officier supérieur d'état-major, etc. (janvier et février 1823). Paris, au Bureau du Bulletin, rue de l'Abbaye, n° 3. Prix de l'abonnement, pour un an, 30 fr., et par la poste 36 fr.; 42 fr. pour l'étranger.

Depuis la fondation de la *Revue Encyclopédique* (en janvier 1819), plusieurs recueils scientifiques et littéraires ont été fondés à Paris, sur un plan analogue, et ont été annoncés comme s'ils avaient eu l'initiative de l'idée encyclopédique dont ils commençaient l'exécution. Le *Mémorial universel de l'Industrie*, les *Tablettes Universelles*, et enfin le *Bulletin universel des Sciences*, sont venus, sous des formes et avec des plans différemment modifiés, exploiter la même pensée, qui est parfaitement dans l'esprit de notre siècle. Les nations, comme les connaissances humaines, ont besoin d'établir entre elles des relations réciproques, de plus en plus étendues, régulières et actives; elles doivent s'entr'aider, se féconder mutuellement. Ces différens recueils méritaient donc d'être encouragés. La concurrence était libre, et on ne pouvait point blâmer les nouveaux venus d'entrer dans une carrière déjà ouverte. Mais, au lieu de se proclamer les *premiers* et les *seuls* qui entreprenaient d'offrir une *Revue périodique et générale des progrès des sciences et des arts*, un certain respect des convenances et de leurs lecteurs aurait dû leur faire adopter un langage plus modeste et plus conforme à la vérité. En dernier lieu, quelques feuilles quotidiennes avaient annoncé complaisamment le *Bulletin Universel*, dès le mois de décembre 1822, comme le *premier* et le *seul* Recueil qui vînt faire connaître à la France les productions étrangères. Elles oubliaient ou affectaient d'oublier que la *Revue Encyclopédique* avait commencé à remplir avec succès cette destination, depuis l'année 1819. Un sentiment de justice et d'impartialité aurait pu les disposer à réparer cet oubli. Mais, après avoir refusé avec une obstination malveillante d'annoncer la *Revue Encyclopédique*, elles ont aussi refusé d'insérer une réclamation, dans laquelle on rappelait son existence, antérieure de quatre années à celle du nouveau *Bulletin des Sciences;* et où l'on faisait remarquer qu'elle embrasse, dans ses *quatre sections*, et surtout dans son *Bulletin Bibliographique*, un tableau abrégé des travaux et des ouvrages les plus dignes d'attention dans tous les genres et dans tous les pays, tandis que le *Bulletin universel des Sciences*, dont les cahiers mensuels ont un tiers de moins d'étendue, se borne à présenter un Catalogue raisonné des ouvrages relatifs aux sciences physiques et naturelles, et doit, il est vrai, par ce motif, être beaucoup plus complet dans la partie dont il s'occupe exclusivement. Nous avons dû attendre, pour annoncer ce nouvel ouvrage périodique, et pour le recommander aux savans auxquels il est particulièrement destiné, qu'on pût le juger par ses premières livraisons.

Les difficultés que M. de Férussac ne pouvait éviter dans l'entreprise qu'il a formée, avaient long-tems retardé la publication de son premier

numéro. Il a voulu que ses premiers pas dans la carrière fissent voir comment il saurait la parcourir. Le public n'a rien perdu par ce retard ; l'ouvrage qui lui est offert en est d'autant plus soigné. Parmi les articles dont il se compose, il en est plusieurs qui se font remarquer par une analyse exacte, par une rédaction claire, concise et instructive. Telles sont les notices sur les Mémoires de M. Poisson, sur l'*Intégration des équations aux différences partielles*, et sur la propagation de la chaleur *dans les corps solides*; sur la *Théorie de la chaleur*, par M. Fourier; sur l'ouvage de M. Poncelet, intitulé : Traité des propriétés projectives des figures; sur des expériences hydrauliques, faites en Suède par MM. Lagerhielm, Forsbelles et Kallstenius. Plusieurs notices sur des ouvrages de géologie donnent aussi une idée assez juste de ces écrits, et de la méthode suivie par leurs auteurs. Toutes les branches de l'histoire naturelle sont traitées avec soin. On désirerait peut-être que certains articles d'agriculture eussent été moins courts, et qu'ils apprissent au lecteur s'il puisera, dans les ouvrages cités, l'instruction que leur titre semble promettre. Ailleurs, on trouve quelques insertions de complaisance, quelques éloges peu mérités: les rédacteurs de ces articles deviendront sans doute plus sévères ; ils mettront les intérêts de la vérité et des lecteurs au-dessus de toutes les affections, et ne recommanderont que des ouvrages dignes d'être lus. — La section de ce *Bulletin*, intitulée *Revue*, contient un extrait des *rapports annuels* faits à l'Académie des sciences de Stockholm. Les rédacteurs l'ont inséré en entier, malgré son étendue; nous en profiterons nous-mêmes, en l'appropriant à la destination de notre recueil, où les sciences sont considérées sous un point de vue moins spécial, mais plus général et philosophique, que dans le *Bulletin* de M. de Férussac. Nous ferons cet emprunt avec d'autant plus d'empressement, qu'il pourra faire connaître ce qu'il y a de commun et ce qui diffère entre les deux recueils; et que, d'ailleurs, les ouvrages suédois et les travaux des savans de ce pays sont beaucoup moins connus qu'ils ne devraient l'être. Nous citerons aussi un article nécrologique sur le baron *Hermelin*, savant suédois, dont la vie ne fut pas moins digne d'éloges, que ses longs et nombreux travaux pour les sciences et les arts. Établissant ainsi entre ces deux ouvrages périodiques une communauté de biens, puisant quelquefois dans les sources que le *Bulletin Universel* nous ouvrira, de même qu'il a déjà puisé un assez grand nombre d'articles dans la *Revue Encyclopédique*, nous ne rivaliserons que de zèle pour nous rendre utiles aux sciences, et à ceux qui les cultivent.

275. — *Essais historiques sur la ville de Reims*, depuis César jusqu'à

nos jours, ouvrage semi-périodique, qui paraîtra par livraisons à des époques indéterminées. Reims, 1822; imprimerie de Régnier, rue de l'Arbalète, n° 21. In-8° de deux feuilles d'impression.

La rédaction de cette histoire paraît confiée à un écrivain exercé, impartial, et bien pourvu des documens authentiques. Dès la première livraison, on remarque avec quel soin il évite la fausse érudition, et comment il discute les faits et les témoignages. Il applique à tous les faits une critique sûre, et ne laisse rien passer sans un mûr examen. On peut donc espérer une bonne histoire de l'une des villes de France qui méritait le mieux d'avoir des historiens habiles. F.

## *Livres en langues étrangères, publiés en France.*

276.—*Elements of conchology including the fossil genera and the animals.* —Elémens de chonchiologie, renfermant les animaux et les genres fossiles; par Bodwich. Paris, 1822; Smith, rue de Montmorency, n° 16; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

Cet ouvrage est, en grande partie, composé de documens puisés aux meilleures sources. Il présentera, sans doute, de l'intérêt aux naturalistes et spécialement aux géologues, par la représentation d'un grand nombre de coquilles, parmi lesquelles on remarque des espèces et même des genres qui n'avaient été figurés nulle part. On pourrait désirer quelquefois un peu plus de netteté et de correction dans le dessin des planches.

277. (*)—*M. Tullii Ciceronis, de republicâ quæ supersunt; ex primariâ editione Angeli Maii, Vaticanæ bibliothecæ præfecti. Parisiis apud Ant. Aug. Renouard*, 1823. Un vol. in-8° de 208 pag. avec un portrait de Cicéron en médaillon, et un *fac-simile* du manuscrit palimpseste sur lequel l'ouvrage a été publié.

Cette édition, élégamment imprimée, reproduit avec une entière fidélité le manuscrit original, dont elle a respecté scrupuleusement l'orthographe. L'éditeur a indiqué toutes les variantes, et même la division des pages que M. l'abbé Maïo avait trouvées éparses et a mises en ordre; enfin, il semble avoir pris à tâche de mettre le manuscrit même entre les mains de tous les lecteurs. Nous consacrerons une analyse au traité *de la République*, en faisant connaître la traduction que M. Villemain vient d'en donner. C. R.

278(*)—*Tabulas chronologicas quibus historia juris romani externa illustratur, à* V. C. Haubold, concinnatas, immutatis quibusdam, præmissisque XII Tabularum legibus, gallicis typis mandaret unus è pa-

risiensis curia patronis, in alma juris facultate doctor. Parisiis, 1823; apud Fanjat aîné, rue Christine, n° 3. In-fol, prix, 4 f. 50 c.

Ces *Tableaux chronologiques de l'histoire du droit romain*, sont divisés comme il suit: 1° de la fondation de Rome à l'ère chrétienne; 2° de l'ère chrétienne au règne de Constantin; 3° de cet empereur à la destruction de l'empire d'Occident; 4° de cette grande révolution à la mort de Justinien; cette division offre l'état du droit romain en Orient et en Occident; 5° table des lois, plébicites, senatus-consultes, des empereurs et des jurisconsultes anciens et modernes, jusqu'à nos jours. Nous pourrons revenir sur cet important recueil, qui renferme un sommaire méthodique de l'histoire du droit romain, et qui est un complément indispensable de toutes les éditions des *Pandectes*, et notamment de la dernière, format in-folio, publiée à Paris, par M. Belin-Prieur. C. F.

279 — *Amaltheum poeticum, historicum et geographicum*, etc., etc. *Nouvelle édition*, revue, corrigée et augmentée par M. Carpentier, ancien professeur de rhétorique. Paris, 1823; Alex. Johanneau, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 8. Un vol. in-18 de 320 pages.

Le titre de ce recueil est un peu précieux; la date de l'ouvrage appartient à une époque où le goût n'accompagnait pas toujours la science, surtout dans nos colléges. La même recherche se montre sur le frontispice de bien des livres classiques, du même tems à peu près, et qui n'en sont pas moins pour cela d'une utilité incontestable; tels sont, par exemple, le *Gradus ad parnassum*, et le *Jardin des racines grecques*. L'*Amaltheum* a deux cents ans d'antiquité; il parut, pour la première fois, en 1623; revu et augmenté, en 1634, par Meziriac, il fut depuis très-souvent réimprimé, et s'enrichit successivement de beaucoup d'articles nouveaux. M. Carpentier a essayé de le rendre plus complet encore; et cet ouvrage, que son utilité avait fait adopter autrefois dans plusieurs colléges, vient d'être mis au nombre des livres classiques par le conseil royal de l'instruction publique. Cette distinction le recommande suffisamment aux maîtres et aux élèves. Nous croyons utile d'ajouter qu'il est précédé d'une *préface bibliographique*, par le savant M. Barbier.

P.

# IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

## ET LITTÉRAIRES.

## AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Zoologie.* — On a tué, il n'y a pas long-tems, sur les bords de la Delaware, un serpent long de 14 pieds et demi, et extrêmement enflé vers l'estomac : on l'ouvrit, et l'on trouva dans son corps un alligator (espèce de crocodile) de 6 pieds et demi de long, sur 37 pouces de circonférence, très-bien conservé, quoique mort, et ayant les yeux sortis de leur orbite. Il ne paraît pas que cette circonstance eût rien fait perdre au serpent de sa vivacité naturelle. (*Journal du Necker*).

MARTINIQUE. — *Raz de marée; coup de vent extraordinaire* (1). — Par une anomalie sans exemple dans l'histoire des Antilles, au milieu de décembre dernier, à l'époque où la domination des vents de nord et de nord-est est établie et constante, des vents d'ouest soufflèrent, pendant plusieurs jours, dans la mer Caraïbe. Le 16, ils tournèrent à l'ouest nord-ouest : un raz de marée se fit presque aussitôt sentir le long des côtes occidentales de l'île. Sa violence s'augmenta progressivement. Le 18, il lança sur le rivage deux caboteurs et une goëlette américaine. Cependant, le vent n'avait alors que peu de force; le baromètre était stationnaire, et nul présage ne laissait entrevoir les malheurs dont on était menacé. Dans la journée du 19, le niveau de la mer s'éleva, et ses vagues vinrent battre la côte avec furie. Vers midi, le vent était devenu tempêtueux, mais sa violence n'était pas comparable à celle des flots. De 3 heures après midi jusqu'à 11 heures du soir, presque tous les navires, mouillés en rade de Saint-Pierre, furent jetés à la côte. 16 navires français, 6 bâtimens caboteurs et 10 navires américains se sont perdus entièrement; 5 ont gagné le large, et l'on ignore leur sort; 5 autres, dont 4 bâtimens français, ont résisté à l'impulsion de la mer, qui les entraînait sur

(1) Cette Note a été communiquée à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 24 février, par M. MOREAU DE JONNÈS, correspondant de la section de *géographie et navigation*, et l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*.

les rochers. Le port de Marseille perd 8 navires; celui de Bordeaux, 2, Nantes, 2, et le Havre, 4. Plusieurs goëlettes ont aussi fait côte dans la baie du Fort-Royal; mais les bâtimens, mouillés dans l'excellent port du carénage, n'ont pas souffert. Lorsqu'à 11 heures du soir, le vent d'oust-nord-ouest cessa, la mer s'apaisa presque tout-à-coup le long des côtes, mais elle demeura encore très-grosse dans les canaux qui séparent les îles.

L'époque de ce coup de vent en fait une funeste singularité dans l'histoire météorologique de l'Archipel américain. Au solstice d'hiver, les vents deviennent parfois violens; mais, à cette époque, ils soufflent constamment du nord, et alors il n'y a, pour les Antilles françaises, aucune possibilité de l'existence d'un raz de marée. Le phénomène de vents d'ouest et d'ouest-nord-ouest, soufflant au mois de décembre dans la mer Caraïbe, est tellement extraordinaire, qu'on ne peut former aucune conjecture sur ses causes, et qu'il n'est point étonnant qu'un aussi grand nombre de marins expérimentés en soient devenus les victimes.

Il ne faut pas confondre ce coup de vent avec l'ouragan, auquel il ne ressemble que par ces vents du nord ouest, ou de nord-nord-ouest, qui, soufflant, entre Cuba et le Yucatan, dans une direction opposée à celle du grand courant équatorial, refoulent ses eaux vers les Antilles, et produisent une série de phénomènes analogues à ceux qui ont lieu à l'embouchure des grands fleuves, mais sur une plus vaste échelle, et avec des effets plus désastreux.

Il serait utile, qu'au lieu d'ajouter foi à une ancienne opinion qui fait dépendre les raz de marées du cours de la lune, les marins des navires mouillés dans les ports des Antilles, fussent persuadés que ces phénomènes pélagiques, si redoutables, sont des contre-courans, produits par les vents de nord-ouest, lorsqu'ils repoussent les eaux de la mer Caraïbe, et les empêchent de s'écouler dans le golfe du Mexique. Cette simple notion, obtenue par l'observation immédiate, leur faisant connaître que les vents qui soufflent entre les caps Catoche et Saint-Antoine sont la cause des raz de marées des Antilles, ils se mettraient en garde contre leurs terribles efforts, et en s'éloignant assez à tems du rivage, ils n'auraient pas à craindre des naufrages, qui les y attendent inévitablement.

M. de J.

ÉTATS-UNIS.—NOUVELLE-ORLÉANS.—*Fièvre jaune.*—D'après des lettres de cette ville, du 20 décembre 1822, il paraît que, dans l'espace de trois mois, la fièvre jaune a moissonné 2,800 individus, sur une population d'environ 28,000. — Les Américains du nord et les Irlandais ont été particulièrement atteints; jamais la contagion n'a été aussi désastreuse.

Le 10 novembre, ses ravages n'avaient pas encore cessé, et le thermomètre de Réaumur marquait 21 degrés.

— Pensacola. — Cette ville, jadis très-saine, a été également désolée, l'automne dernier, par la fièvre jaune.

— Baton-Rouge, situé sur le Mississipi, à 140 milles au-desus de la Nouvelle-Orléans, a été en proie, dans le même tems, à une maladie affreuse, qu'on appelle *cold-plague* (peste froide), contre laquelle il n'y a, dit on, aucun remède. Le malade rend une sueur froide, gluante, et meurt.

New-York. — *Bâtiment à vapeur.* — Un négociant de cette ville vient d'y établir un paquebot à vapeur, pour faire un service régulier de ce port à celui de Charleston (Caroline méridionale). Il doit de là se rendre à la Havanne, et toucher à Charleston, à son retour. Ce navire, nommé le *Robert Fulton*, est de 700 tonneaux : il est susceptible d'aller à la voile en cas de besoin. Ce paquebot est si bien armé, qu'on le considère comme inabordable. Le combustible abonde dans les lieux de relâche, sur son passage.

Virginie. — *Charlotteville.* — *Fondation d'une université.* — M. Jefferson, ancien président des États Unis, finit sa glorieuse carrière par l'établissement de l'*université de Virginie* à Charlotteville, près de Monticello, lieu de sa résidence. C'est lui-même qui, bien qu'octogénaire, en a donné le plan et en dirige les travaux. Cet édifice, grâce aux fonds alloués par l'état, est déjà presque achevé : l'architecture en est entièrement dans le style antique. Nous tâcherons, écrit l'illustre fondateur, aidé par des professeurs des deux hémisphères, de rendre cette université le premier de tous les établissemens de ce genre, dans notre pays. Il y aura dix professeurs, auxquels on a réservé autant d'appartemens distincts, cinq réfectoires, et 104 chambres destinées à recevoir 208 élèves. W.

Buenos-Ayres. — *Instruction publique.* — L'enseignement public dans cette capitale forme quatre divisions (*departamentos*) : 1° les langues, l'idéologie, les belles-lettres ; 2° les sciences exactes ; 3° la médecine ; 4° la législation. — Les Sociétés particulières qui correspondent à ces quatre divisions, sont : 1° la Société littéraire ; 2° celle des sciences mathématiques et physiques, théoriques ou appliquées aux travaux publics ; 3° l'Académie de médecine ; 4° la Société de jurisprudence. F.

États-Unis. — *Philadelphie.* — *Publications nouvelles et prochaines*, *nos 1 à 11, d'une Flore du nord de l'Amérique*, ornée de dessins coloriés d'après nature ; par W. P. E. Barton, M. D. U. S. N., professeur de botanique à l'université de Pensylvanie. — Un pays si riche en produc-

tions végétales qui excitent constamment l'attention et les recherches des botanistes étrangers, ne devait pas être plus long-tems dépourvu d'un ouvrage national, qui présentât un dessin d'après nature et habilement colorié, des plantes indigènes. Les deux premières livraisons font présumer favorablement de l'ouvrage entier. Chaque livraison contient 3 planches gravées par MM. Kearny et Boyd, et coloriées d'après nature, sous la surveillance de l'auteur, avec un texte de 8 à 16 pages offrant la description des plantes. Il en paraît une tous les premiers jours de chaque mois. Le prix de la souscription est un dollar (5 fr. 25 c.) par numéro, payable lors de la remise du volume.

— MM. Carey et fils, libraires de Philadelphie, ont sous presse une troisième édition américaine d'un *Atlas complet généalogique, historique, chronologique et géographique.* — Cet ouvrage, où l'on a suivi le plan de l'*Atlas de Lesage*, est publié par M. Lavoine, d'après la dernière édition de Londres, soigneusement revue, augmentée par la réunion de différentes cartes marines, et cartes de l'histoire et de la géographie américaine, et annoncée jusqu'à l'année 1820. — *Conditions :* l'ouvrage sera exécuté comme les deux éditions déjà publiées par MM. Carey et fils, publié dans le plus bref délai et cartonné avec soin. Le prix pour les souscripteurs sera de 35 dollars (184 fr.). Les personnes qui feront 9 souscriptions auront le dixième exemplaire gratuitement.

— *L'histoire universelle*, par Ramsay; ou *Revue historique du monde*, depuis les plus anciennes traditions jusqu'à l'année 1808, avec des considérations particulières de l'état de la société, de la littérature, la religion et la forme du gouvernement des États-Unis d'Amérique, et un supplément contenant un coup d'œil rapide sur l'histoire, depuis 1808 jusqu'à la bataille de Waterloo, en 12 vol. in 8°. Prix, relié, 35 dollars (184 fr.); avec cette épigraphe : « *La vie est courte et le tems si précieux qu'il serait heureux pour nous que les grands ouvrages fussent réduits à de simples extraits.* (Sir *William* Jones). — Les personnes qui ont acheté les 3 volumes de l'histoire d'Amérique, peuvent se procurer les 9 volumes restant. Prix, 25 dollars (132 fr.). W.

## ASIE.

Sumatra. — Bencoulen. — *Voyage scientifique.* — L'expédition anglaise, envoyée par le gouvernement de Madras pour déterminer la longueur du pendule à l'équateur, est arrivée, le 20 avril 1822, sur le *Morning-Star*, avec tous ses instrumens. Le gouverneur a mis aussitôt à sa disposition un navire qui doit les transporter sous la ligne, ainsi que

les ouvriers et les matériaux nécessaires pour agir conformément à ses instructions.

Calcutta. — La *Société d'agriculture* de cette ville a tenu une séance, le 22 mai dernier. — Le docteur Alexandre Russel a été admis au nombre des membres. — Le gouvernement a fait l'offre d'une somme annuelle de 1,000 roupies. — La Société a proposé divers prix relatifs à des objets d'un intérêt local.

— *Récompense accordée aux études orientales.* — Le gouvernement anglais vient d'ordonner que ceux des élèves de l'école des langues orientales, établie au *fort William*, qui pourraient justifier, par les certificats de leurs professeurs, de leurs progrès dans une des langues enseignées, recevraient une gratification de 800 roupies (2,000 fr.) Si ces progrès étaient très-remarquables, la gratification pourrait être portée à 1600 roupies (4,000 fr.).

Bombay. — *Publication nouvelle.* — Un officier de la garnison de Madras vient de mettre sous presse un ouvrage intitulé : *Histoire de la naissance et des progrès de la Puissance mahratte.* E. G.

# EUROPE.

## ILES BRITANNIQUES.

Londres. — Société royale. — Le 6 février dernier, on a lu une lettre de sir Thomas Brisbane, gouverneur de Paramata et président de la Société philosophique d'Australasie, dans la nouvelle Galles du Sud. On y donne communication des résultats des premières observations faites à l'observatoire de Paramata, par M. Charles Rumker. Outre la détermination de l'obliquité de l'écliptique, de la longitude de Paramata et de Sydney, ainsi que la longueur du pendule à secondes, M. Rumker a été assez heureux pour retrouver la comète triennale de M. Eucker, comète qu'on a vainement cherché à revoir en Europe.

— *Fondation d'une société asiatique.* — La France, qui a imité l'Angleterre tant de fois, va voir à son tour un de ses établissemens littéraires et scientifiques imité dans ce pays. On vient de former à Londres une *Société asiatique*, à l'instar de celle de France. Plusieurs des souscripteurs étrangers de la Société de Paris, sont au nombre des fondateurs de celle de Londres. Elle se composera de membres résidens, dont la cotisation annuelle sera de 2 guinées, s'ils ne préfèrent payer en une seule fois une somme de vingt-cinq guinées ; cette somme sera de dix guinées pour les membres non-résidens; il y aura des membres honoraires étrangers; la nouvelle Société a dû se constituer en assemblée générale, le 15

mars. Elle doit publier des mémoires, et proposer des prix. On peut espérer d'importans résultats pour l'avancement des études orientales en Europe, des relations suivies qui s'établiront sans doute entre les deux Sociétés asiatiques de Paris et de Londres.

Édimbourg. — *Académie royale.* — M. Ch. Dupin, de l'Institut de France, vient d'être nommé membre étranger de cette Société, qui a le savant docteur Brewster pour secrétaire, et le célèbre Valter-Scott pour président.

Comté de Kent. — *Manuscrit d'un fils naturel de Richard III.* On a trouvé dans les murs d'une antique maison appartenant à sir Édouard Dering, qui a dernièrement été détruite et rebâtie, un manuscrit latin, écrit par un bâtard de Richard III, dont les historiens n'ont jamais parlé. Voici un abrégé des faits qu'il renferme. Le jeune homme fut élevé secrètement, sous la surveillance d'un des serviteurs affidés du roi, qui lui fit donner les meilleurs maîtres. Son application et ses progrès répondirent aux soins qu'on avait pris de son éducation. Dans la nuit qui précéda la fatale bataille de Bosworthfield, le roi l'envoya chercher, le fit conduire à sa tente, et s'étant enfermé avec lui, lui déclara sous le plus grand secret, qu'il était son père; il lui remit ensuite 1500 louis (somme alors considérable), et lui dit : « Mon fils, il faut que tu attendes l'issue du combat qui doit se livrer demain. Si la fortune est pour moi, je te reconnaîtrai publiquement pour mon fils, et je te créerai prince de Galles; si je succombe, oublie qui tu es, et vis dans une retraite ignorée. »

Londres. — *Publications prochaines.* — Parmi beaucoup d'ouvrages maintenant sous presse, qui paraîtront incessamment, nous citerons quelques-uns des plus remarquables : 1° *Voyage au Groenland*, par M. Scoresby (*Voy.* ci-dessus, Tome XVI, pag. 193), qui a déjà publié une *Description des régions arctiques*, ainsi que divers mémoires scientifiques, insérés dans les registres des transactions de plusieurs sociétés savantes. Dans le cours de ce voyage, il a exploré la côte orientale du Groenland, dans une étendue de 700 à 800 milles géographiques, et il a dessiné, d'après ses observations astronomiques, une carte fort intéressante, qui sera jointe à son ouvrage. Le sort de la colonie qui s'était établie dans le Groenland, au commencement du 15e siècle, a long-tems excité le plus vif intérêt. On la croyait éteinte; mais il paraît qu'il existe de ses descendans; du moins, M. Scoresby a trouvé, sur différens points, des traces récentes d'habitations. 2° Traduction anglaise du *Gulistan*, d'après le texte persan de Gentius, précédée d'un assai sur la vie et le génie de l'auteur Saadi, dédié, avec permission, au président et aux directeurs de la compagnie des Indes Orientales; par *James Ross*, connu par

son *Anthologie persane*, publiée sous le nom emprunté de Gulchin. 3° *Élémens de la grammaire anglo-saxonne*, avec des notes sur la construction de la langue saxonne et de la langue anglaise, etc.; par J. Bosworth. 4° *Édition compacte de Shakespeare*, sortie des presses de Chiswick, comprenant en un seul volume, toutes ses œuvres dramatiques, suivies d'un glossaire. 5° Ouvrage de M. Hone, *sur les anciens drames populaires*, nommés *mystères*. Le sujet, qui se lie aux anciennes mœurs et aux superstitions du peuple anglais, est extrêmement curieux. L'auteur a joint à son ouvrage quelques légendes, fruits de longues recherches dans de vieux manuscrits et dans quelques chroniques oubliées. 6° *Contes populaires* et *romans des nations septentrionales*, 3 vol. in-8°; 7° trois ou quatre chants faisant suite au poëme de *Don Juan*, par lord Byron; 8° un livre intitulé, en grec : la *Doctrine du corps, de la vie et de l'âme*, considérés comme des principes distincts, ainsi qu'un examen de la doctrine de la vie à venir et éternelle. Cet ouvrage excite la curiosité du monde savant. 9° *Histoire d'Angleterre*, pendant le règne de Georges III, destinée à servir de continuation à *Hume* et à *Smollett;* par Scott; 4 vol in-8°, 5 vol in-18. L. S. Belloc.

— *Nécrologie.* — Le célèbre mathématien Charles Hutton, membre des Sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, ainsi que de plusieurs autres Sociétés savantes tant anglaises qu'étrangères, est mort a Londres, le 27 janvier dernier, à l'âge de 86 ans. Né à Newcastl, sur la Tyne, en 1737, il avait commencé sa laborieuse carrière par la fondation d'une école de mathématiques, dans sa ville natale; il se fit connaître au monde savant, en 1764, par un Traité d'arithmétique pratique. Un Traité de trigonométrie, publié en 1768, lui ouvrit les portes de la Société royale. Après y avoir rempli, pendant quelque tems, les fonctions de secrétaire pour la correspondance étrangère, il fut appelé à la chaire de professeur de mathématiques de l'Académie royale militaire de Woolwich. Il a occupé ce poste important jusqu'en 1807, époque où l'âge avancé et une santé affaiblie l'obligèrent de se retirer, avec une pension, digne récompense de son mérite et de ses travaux. Le corps du génie, ainsi que l'artillerie anglaise, lui sont, en grande partie, redevables des perfectionnemens introduits dans le dernier demi-siècle. Il a fait paraître, outre les deux ouvrages déjà mentionnés, *Principes de l'Art de construire des Ponts*, in-8°, 1772; *Tables des Logarithmes*, in-8°, 1785; la cinquième édition de cet ouvrage, dont les calculs ont été faits en grande partie par Madame Hutton, parut en 1811; *Élémens des Sections coniques*, in-8°, 1787; *Dictionnaire mathématique et philosophique*, 2 vol. in-8°, 1796; *Nouveau Cours de Mathématiques pour les cadets de l'Académie*

*royale militaire*, 2 vol. in-8°, 1798; un troisième volume du même ouvrage parut en 1811. D'autres travaux mathématiques et philosophiques de ce savant sont renfermés dans trois volumes de Mélanges, publiés en 1812, in-8°. Le professeur Hutton a aussi enrichi d'importans articles *les Transactions philosophiques*, et il a publié, avec les docteurs Shaw et Pearson, un abrégé de ce recueil périodique, 18 vol. in-4°, 1809.

H — s.

—*Le docteur Aikin.*—Ce littérateur, plus connu par le nombre que par le mérite supérieur de ses ouvrages, est mort à Londres, âgé de 76 ans. Il était frère de Mme Barbault, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation fort estimés. Il a publié d'abord une *Histoire de la Médecine*, une *Biographie Médicale*, une *Histoire de Manchester*. Les plus originales de ses productions sont : les *Soirées passées au Logis*, en six petits volumes; ses *Lettres à son Fils*, et ses *Annales de Georges III*. Il traduisit ensuite des notices sur différens personnages célèbres, tirées des Mémoires des académiciens français, par d'Alembert et Diderot; et il compila un *Dictionnaire de Biographie générale*, qui est un des meilleurs recueils de ce genre. Il contribuait aussi à la rédaction du *Monthly Review*, ou Revue mensuelle, ainsi qu'à la *Revue annuelle*, dont son fils est éditeur. L. S. B.

## RUSSIE.

*Statistique.* — En vertu d'un ukase, du 24 juillet dernier, le gouvernement du Caucase a été érigé en province : *Staropol* en est le chef-lieu. Cette nouvelle province sera divisée en quatre districts. Le commandant de la ligne du Caucase a été nommé gouverneur de la province.

Pétersbourg.— *Nouveau Journal.* — La division médicale du ministère de la guerre fait publier, depuis le commencement de l'année, un nouveau *Journal de Médecine militaire.*

—*Beaux-Arts.*—L'habile sculpteur Launitz, récemment arrivé de Rome, a été chargé par l'Empereur d'exécuter en bronze les statues en pied des généraux Koutousof et Barclay de Tolly. E.

## SUÈDE.

Stockholm. — *Industrie.* La fabrication du salpêtre a fait de tels progrès en Suède, qu'on espère maintenant pouvoir se passer de toute importation de cet article. D'après des rapports officiels, la Gothie-Orientale en a fabriqué seule 3,400 liespfund dans l'espace d'une année. (Le liespfund équivaut à 8 kilog. 498 gr.)

—*Beaux-Arts.*—On assure que le beau groupe de bronze qui repré-

sente l'*Enlèvement de Psyché par les Zéphyrs*, groupe qui passe pour un des chefs-d'œuvre de l'École Florentine, et qui fait maintenant partie de la collection de M. C. de Wahrendorf, propriétaire de mines à Sturhof, doit être acheté pour le compte du roi. Le maréchal de la cour baron *Klingsporr* et le professeur *Forsell* ont été chargés de l'examiner, et de faire leur rapport sur le degré de mérite de cet ouvrage. L'histoire en est assez curieuse. Il fut acheté par l'empereur Rodolphe II, qui en décora le château de Prague; il y resta jusqu'en 1648, époque où les chances de la guerre le firent tomber entre les mains du comte Charles-Gustave de *Wrangel*, qui le fit transporter en Suède. E.

## DANEMARCK.

Copenhague. — *Journaux.* — Deux savans du même nom, MM. Hoest, l'un docteur en droit, et connu par des écrits sur le Danemarck; l'autre, docteur en médecine, se proposent de publier une feuille périodique, intitulée *Musée du Nord*, pour faire connaître aux lecteurs allemands les meilleures productions littéraires du Danemarck, de la Norvége et de la Suède.

—*Nominations académiques.*—La *Société Royale des Sciences* a admis au nombre de ses membres étrangers, MM. *de Schlotheim*, conseiller intime de la cour de Saxe-Gotha; R. *Brown*, à Londres; *de Jussieu*, *de Candolle* et *Schröder*; tous trois professeurs, le premier à Paris, le second à Genève, et le dernier à Utrecht. E.

## ALLEMAGNE.

Augsbourg. — *Nominations académiques.* — M. *Joseph* Weber, professeur de physique à Dillingen, et membre de la Société d'histoire naturelle et de médecine du Bas-Rhin, a été nommé membre de l'*Académie impériale Léopoldino-Caroline d'histoire naturelle.* En l'admettant dans son sein, cette académie lui a décerné le surnom de *Leibnitzius*, et l'a inscrit, avec cette désignation, sur le tableau de ses membres.

Berlin. — *Industrie.* — C'est au mois de septembre dernier que nous avons eu, pour la première fois, en Prusse, une exposition publique des produits des arts et de l'industrie nationale, à l'instar de celles qui ont obtenu tant de succès en France et en Bavière. Elle a duré six semaines, et a eu lieu dans le local de l'*Institut industriel.* On y était admis moyennant des cartes d'entrée, dont le produit, ainsi que celui des catalogues, est destiné à fournir, à des élèves de mérite, une instruction

gratuite. A la suite de cette exposition, on a délivré des médailles d'honneur aux fabricans et aux artisans qui se sont distingués.

— *Beaux-Arts.* — Nous avons encore eu dans le même mois, à l'hôtel de l'Académie, une exposition de tableaux, statues, ouvrages et instrumens de musique, ainsi que d'autres productions des beaux-arts. E.

Berlin. — L'*Académie des sciences* a proposé, pour sujet de prix à décerner, le 28 mars 1824, une question importante, à la fois philologique et philosophique, la voici: *Explanentur, comparenturque inter se Platonis atque Aristotelis placita de ratione constituendarum, regendarumque, rerum publicarum.* — Exposer et comparer entre eux les systèmes de Platon et d'Aristote sur la manière de constituer et de diriger les peuples.

Bavière. — Schleisheim. — *Établisemens d'utilité publique.* — *Économie rurale.*—Un rescript du roi vient de fonder dans cette ville un institut ou *école d'économie rurale*, analogue aux instituts agricoles de M. de Fellenberg, dont les élèves sont divisés en trois classes. La première comprend ceux qui ne sont destinés qu'à des travaux subalternes; la seconde est particulièrement consacrée à la pratique; la troisième enfin, à ce que l'économie rurale a de plus scientifique. L'enseignement ne doit avoir pour bases que l'observation et l'expérience. Cet établissement, ainsi que le *Musée Polytechnique*, ouvert au public en mai dernier, doit être compté au nombre des plus utiles aux progrès de l'industrie nationale. On en doit la proposition au ministre des finances.

Saxe. — Erfurt. — Notre dernier couvent des moines a cessé d'exister. Il n'y avait plus que huit religieux; et leur maison servait, depuis quatre ans, de magasin d'effets militaires et d'arsenal. On leur avait assigné une autre demeure. Cinq de ces religieux ont été consacrés à l'enseignement, dans le gymnase catholique d'Erfurt. *Ph.* G.

Wurtemberg. — Tubingue. — *Organisation de l'université.* — Depuis long-tems, en Allemagne, les étudians ont formé des associations publiques ou secrètes, contre lesquelles les gouvernemens ont cherché à se précautionner. En vain, a-t-on défendu celles qui sont connues sous les noms de *Landsmannschafften Burschenschafften* etc.; elles se sont dissoutes ostensiblement, pour se former de nouveau sous d'autres dénominations inconnues à l'autorité.

Le roi de Wurtemberg, persuadé, sans doute, qu'il n'est ni politique, ni praticable de chercher à détruire entièrement un esprit d'indépendance que réclament les besoins de la jeunesse et les intérêts de la science, et qu'une longue habitude a rendue indestructible, a donné à l'université de Tubingen une espèce de constitution représentative, des-

tinée à régulariser la discipline indispensable dans un pareil établissement, sans nuire à la portion de liberté que demande la jeunesse. Cette petite charte autorise tous les étudians immatriculés à élire un conseil de quinze d'entre eux, lequel est renouvelé pour deux tiers, chaque semestre. Il faut, pour faire partie de ce conseil, avoir fréquenté les écoles supérieures pendant six mois, et ne s'être exposé à aucune censure de la part de la commission de discipline. Ce corps, ainsi organisé, est chargé de représenter tous les étudians auprès de l'autorité académique, et de lui soumettre les plaintes ou propositions de toute sorte, ayant pour objet les études et leur perfectionnement : le conseil électif a encore le droit, sans l'approbation de la commission de discipline, de convoquer les étudians en assemblée générale. Son but principal est de surveiller les mœurs et les études des jeunes gens, d'empêcher les petits désordres, de prévenir les querelles et de mettre un terme aux associations secrètes. Depuis un an que cette constitution libérale a été donnée à notre université, on en a vu sortir les plus heureux effets. Cette manière large et profonde d'envisager une question qui, *depuis l'ère des congrès*, a tant exercé le génie des diplomates, fait autant d'honneur à la sagesse qu'à la probité de notre gouvernement. Il se pourrait que l'exemple d'une réussite aussi complète déterminât d'autres états, placés dans la même situation que nous, à abandonner les mesures répressives déployées dans ces derniers tems contre la jeunesse allemande, pour adopter un système plus conforme à l'état des lumières, et à l'intérêt des sciences. Z.

Berlin. — *Université.* — Dans le semestre d'été de 1822, l'université de Berlin comptait 1,182 élèves, sur lesquels 109 étrangers; 227 suivaient les cours de théologie protestante; 411 s'appliquaient à la jurisprudence; 370 à la médecine, et 174 aux sciences philosophiques et philologiques. Voici, pendant le même semestre, la situation des autres universités du royaume. Bonn a eu 571 étudians, dont 80 étrangers, répartis entre les diverses facultés, comme il suit : théologie 151, jurisprudence 206, médecine 130, philosophie et philologie 84. Breslau a eu 539 élèves, dont 60 étrangers, 231 en théologie, 159 en jurisprudence, 46 en médecine, 100 en philosophie et en philologie. L'université de Halle, sur 866 élèves, comptait 147 étrangers; 540 étudiaient la théologie, 198 la jurisprudence, 78 la médecine, 50 la philosophie et la philologie. Celle de Kœnisberg, n'avait que 259 élèves, dont 29 étrangers; 84 appartenaient à la théologie, 95 à la jurisprudence, 20 à la médecine, 60 à la philosophie et à la philologie. On ne connaît point la situation de l'université de Greisswalde, on en craint même la suppression. Il résulte des indications que nous

venons de donner, qu'en 1822 la Prusse comptait en tout 1236 élèves en théologie (sur ce nombre, 193 seulement sont catholiques); 1069 en jurisprudence, 644 en médecine, 468 en philosophie et en philologie; on peut ajouter à cela, et dans les mêmes proportions, le peu d'élèves que l'université de Greisswalde a réunis.

Leipsick. — *Publication nouvelle, écrit périodique.* — M. de Müller vient de donner les cahiers 1 et 2 d'un recueil périodique intitulé : *Hecate ein literarisches Wochenblatt redigirt und glossirt von Kotzebue's Schatten.* (Hécate, feuille hedomadaire et littéraire, rédigée et commentée par l'ombre de Kotzebue. — Les 3e et 4e cahiers doivent suivre de près les deux premiers.)

Berlin. — *Livres prohibés.* — Voici les titres de quelques livres que la police a récemment proscrits, en Prusse et en Autriche : 1° *Europa und die Revolution* (l'Europe et la révolution, ouvrage de Gœrres); 2° *Die Rhein-Provinzen und noch etwas* (les Provinces du Rhin et quelque chose encore), par le même; 3° *Grœter Abhandlung ueber die Ermordung Cæsars* (Dissertation sur la mort de César, par Grœter); 4° *Das Taschenbuch ohne Titel fur das Jahr* 1822 (le livre de poche sans titre, pour l'année 1822); 5° *Furts und Wolk nach Buchanan's und Milton's lere* (du prince et du peuple, selon la doctrine de Buchanan et de Milton), par Troxler. Le conseil de Lucerne avait déjà destitué l'auteur à cause de cette publication. 6° *Rheinhards kleine Romane.* (Petits romans de Rheinhard.) *Ph. G.*

Hesse Electorale. — Marbourg. — *Publications nouvelles.* — Tout le monde connaît la *traduction du Nouveau-Testament*, faite par le docteur Van-Ess, professeur à notre université, et qui est plus fidèle que celle de Luther, sans cependant en avoir l'énergie et la beauté. Le traducteur ayant travaillé sur le texte grec et non sur la vulgate seule, reçut des reproches de la part d'un grand nombre d'ecclésiastiques, et vit des pastorales défendre en divers lieux l'usage de cette traduction; il en fut dédommagé par l'assentiment d'un grand nombre de personnes dévotes; les sociétés bibliques répandirent avec profusion son ouvrage. Malgré les attaques non interrompues de ses adversaires, M. Van-Ess achève sa traduction de l'Ancien-Testament, attendue depuis longtems avec impatience. Le premier volume vient de paraître à Sulzbach, (Seidel), et se vend à un prix très-modique. La traduction est encore faite sur le texte hébraïque, et la vulgate a été comparée. Les principes d'après lesquels il annonce avoir travaillé méritent toute approbation. S... L...

Brunswick. — *Beaux-Arts.* — Les tronçons de la colonne destinée à perpétuer la mémoire des deux derniers ducs, sont arrivées du Harz,

en très-bon état, dans le mois de juin dernier. Ces tronçons, chacun du poids de deux mille livres, et produits d'une seule fonte, sont les premiers essais qu'on ait tentés avec succès, en Allemagne, dans des proportions aussi colossales. Les couronnes de chêne qui les décorent sont exécutées avec tant de perfection et de solidité, qu'elles semblent avoir été tressées pour l'éternité ; les autres emblèmes sont *encastrés* avec une grande précision, et leurs contours sont travaillés avec toute la délicatesse et le fini imaginables. Au mois de juillet, on a posé la colonne même, qui forme un très-bel ornement pour la ville de Brunswick. E.

Stuttgard. — *Nécrologie.* — Le 10 novembre, nous avons perdu le doyen des Orientalistes de l'Allemagne, M. Frédéric Schnurre, ancien chancelier de l'université de Tubingen. Il était âgé de 80 ans. Ses écrits, qui ont pour objet les littératures hébraïque et arabe, se distinguent par beaucoup de clarté et de jugement. Aussi assurent-ils à sa mémoire une longue durée, chez les étrangers comme dans sa patrie.

Hebford.—M. le conseiller-d'état de Hohenhausen, connu par des *Recherches sur le champ de bataille de Varus*, est mort ici, âgé de 80 ans. Il était auteur de plusieurs autres écrits. *Ph.* G.

## SUISSE.

Berne.—*Nouvelle pompe à incendie.*—M. Ulric Schenk, habile mécanicien de notre ville, élève du célèbre Reichenbach, a inventé une nouvelle espèce de pompe à incendie, qu'il nomme *pompe aspirante.* Au mois de septembre dernier, il a fait, avec un plein succès, en présence d'un grand nombre de spectateurs, à Lozwyl, près de Langenthal, l'essai d'une de ces pompes construite pour cette commune. Cette belle machine est disposée de telle manière que, placée dans un ruisseau ou bassin quelconque, elle aspire facilement une masse d'eau assez considérable pour entretenir sans interruption un jet s'élevant jusqu'à cent vingt-cinq pieds, et pour alimenter simultanément deux pompes ordinaires.

Canton de Genève.—*Enseignement mutuel.*—Les écoles d'enseignement mutuel, dans les nouvelles communes du canton, se soutiennent ; il en a été établi, en 1822, à Carouge et à Hermance; celle de Versoix, fondée à la fin de 1821, est en pleine activité; Collex-Bossy en aura bientôt une. Les conseils municipaux se montrent disposés à faire les sacrifices nécessaires, et les parens apprécient, chaque jour, davantage les bienfaits de cette institution. Les écoles de Corsier et surtout celle du Grand Saconex, peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs établissemens de ce genre. Celles de Peissy et du Grand-Saconex, ainsi que celle de Genève,

dans le quartier de Saint-Gervais, servent à former des régens et des moniteurs. L'enseignement mutuel a eu à combattre de fâcheux préjugés; mais ils s'effacent peu à peu, grâce, en grande partie, à l'influence de quelques ecclésiastiques catholiques éclairés. — On a distribué, au nom de l'état, des prix dans les écoles où les progrès avaient été les plus marquans; cette mesure, qui a produit de bons effets, sera étendue aux autres : les écoles de campagne de l'ancien territoire sont dans un état très-satisfaisant.

Dans Genève, une nouvelle école d'enseignement mutuel s'est ouverte, à la fin de l'année dernière, dans un bâtiment neuf, situé dans l'enceinte de la cour du collége; elle est confiée à un maître habile et qui mérite la confiance publique, M. le ministre Martin. Cette nouvelle école est placée sous la direction du même comité, qui a eu tant de succès dans celle de Saint-Gervais. Cette dernière, affectée aux garçons, et celle de la Grenette pour les jeunes filles, gagnent chaque jour en utilité. La méthode d'enseignement mutuel est aussi en vigueur, non-seulement dans la septième classe du collége, où l'on enseigne l'orthographe, mais encore dans les sixième et cinquième classes; elle s'étendra dans les classes supérieures, autant et à mesure que l'expérience permettra de le faire. A une époque peu éloignée, on peut espérer que cinq ou six cents enfans, qui jadis ne recevaient que peu ou point d'éducation, jouiront du bienfait d'une éducation assortie à leur âge et à leur condition; et qu'élevés à l'école de la morale et d'un meilleur emploi du tems, ils deviendront des membres utiles de la famille génevoise.

(*N. D. R.*) On parviendrait bien facilement à ce résultat, en employant la méthode de M. Ordinaire, recteur de l'Académie de Besançon, dont les travaux continuent à obtenir d'étonnans succès à Paris.

Canton de Vaud. — Lausanne. — *Antiquités.* — MM. Reynier et de Dompierre, conservateurs des antiquités de notre canton, ont donné avis au conseil-d'état, dans le mois de novembre dernier, de la découverte faite, récemment, dans l'enceinte de l'ancienne Avenches, de deux pavés en mosaïque, d'un beau dessin et assez bien conservés. Le plus grand de ces pavés représente une tête de Cérès, dans ses dimensions naturelles, un fragment de cerf, un geai, un lion, etc., élégamment encadrés. L'autre mosaïque, d'environ 22 pieds en carré, est située dans les prairies de Maladeyre, et n'offre que des dessins de fantaisie très-variés. Des mesures ont été prises pour la conservation de ces monumens.

Canton de Genève — *Société pour l'avancement des arts.* — *Architecture.* — La *classe des beaux-arts* a proposé un prix de la valeur de 500 florins (environ 231 francs), pour le meilleur projet d'un *musée* à cons-

truire au-dessus de l'orangerie du jardin botanique, dans la supposition que ce bâtiment serait augmenté, de chaque côté, de cinq arcades égales à celles qui existent déjà. L'édifice devrait contenir, outre les prolongemens de l'orangerie au rez-de-chaussée : 1° une salle des antiques ; 2° une galerie de tableaux ; 3° une salle, éclairée par le haut, et destinée aux expositions publiques des ouvrages de peinture ; 4° une salle destinée au dessin d'après nature, avec un ou deux cabinets attenans ; 5° une salle destinée à l'école de *modelage*. Les concurrens auront soin, dans leurs projets, de ne pas négliger les détails relatifs à la décoration intérieure. — Deux autres prix ont encore été offerts par un anonyme, pour les meilleurs projets d'un édifice de même nature, à construire sur une place publique, telle, par exemple, que la place de la Comédie. Le premier de ces prix consistera en une médaille d'or aussi de la valeur de cinq cents florins ; et le second, en une médaille, également d'or, de deux cent cinquante florins. Les projets devront contenir, *au rez-de-chaussée :* 1° deux salles pour l'école de dessin ; 2° une salle pour l'école de *modelage* ; 3° un dépôt pour les plâtres ou bosses à l'usage des écoles ; 4° un logement pour le concierge ; 5° caves et bûchers pour les directeurs des écoles et le concierge ; 6° deux salles pour servir de dépôt aux machines des arts industriels et d'agriculture ; *au premier étage*, 1° une salle des antiques ; 2° deux galeries contiguës pour l'exposition des tableaux ; 3° une salle pour l'Académie d'après nature ; 4° une salle de réunion pour cent personnes environ ; 5° un cabinet de gravures : *au second étage*, 1° deux logemens pour les directeurs des écoles, de cinq pièces chacun, et deux ateliers ; 2° dépendances pour les logemens des directeurs et du concierge. La superficie du terrain occupé par ce bâtiment ne devra pas dépasser sept mille pieds carrés. — Les plans, coupes et élévations des projets relatifs à ces deux concours, devront être faits sur une échelle de deux lignes pour un pied. Un devis détaillé et un état estimatif de la dépense seront joints à chaque projet. E.

Zurich. — *Nécrologie. — M. Escher de la Linth.* — La Suisse vient de perdre un homme d'un grand mérite, et qui jouissait, parmi ses compatriotes, de l'estime la plus générale et la mieux fondée. M. Escher de la Linth, conseiller-d'état de Zurich, est mort, le 9 de ce mois, après une maladie longue et douloureuse ; une grande partie de la population de Zurich, sa ville natale, a suivi dans un silence religieux son convoi funèbre. Excellent citoyen, M. Escher avait occupé, dans le cours des révolutions helvétiques, des emplois très-honorables ; il s'était toujours fait remarquer par son activité, son zèle, son intelligence et son intégrité. Depuis que, par le retour du système fédératif, il était entré dans

le gouvernement particulier de Zurich, sa conduite avait été la même. Jamais il ne changea de principes, et il est resté jusqu'à la fin fidèle à ceux de la liberté et de l'égalité des droits. La grande et belle entreprise du desséchement des marais de Linth fut son ouvrage. Ce sont les travaux de cette entreprise nationale qui ont détruit sa santé, mais qui assurent une longue durée à son nom. M. de Linth était un naturaliste et un géologue distingué; les professeurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris l'avaient nommé, il n'y a que deux mois, leur correspondant.

## ITALIE.

Florence. — *Discussion biographique.* — Dans un journal de cette ville, et à l'occasion de la publication de quelques volumes de la *Biographie universelle ancienne et moderne,* publiée en Italie, on a fait remarquer que plusieurs articles de l'original français ont été corrigés avec beaucoup de soin, mais en se plaignant de ce qu'on n'a pas étendu à tous cette correction. On cite, par exemple, celui que Ginguené avait rédigé sur l'Arioste, où Ginguené lui-même n'a pu éviter quelques erreurs. Mais nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que les observations faites sur l'illustre historien de la littérature italienne, sont d'une bien faible importance. Il s'agit de savoir: 1° si le père de Louis Ariosto était juge d'un tribunal de Ferrare; 2° si son fils, jeune encore, avait prononcé un discours en prose ou en vers dans une église ou dans un collége; 3° pourquoi Ginguené n'a pas cité quelqu'une des élégies de ce poète; 4° le cardinal Jean de Médicis lui avait promis sa protection, au cas qu'il fût élevé au pontificat; 5° si les *cinq chants* de *l'Ariosto* étaient une suite du *Roland furieux*, ou une partie d'un nouveau poëme; 6° pourquoi l'historien français n'a fait aucune mention de la mère du poète italien, ni d'une amante secrète, ni de ses deux fils naturels. Ginguené a indiqué dans son *Histoire* quelques uns de ces points, comme indifférens ou problématiques; et très-certainement sur quelques autres, son silence est plus sage et plus utile que cette prétendue exactitude dont plusieurs biographes se font un mérite.

Pise. — *Publication prochaine.* — M. Rosini est sur le point de faire paraître ici un volume de *Mémoires économiques*, dont l'auteur est M. *Scrofani* de Sicile. Ces mémoires sont au nombre de cinq. Deux avaient été déjà insérés dans le 11e vol. de la *Collection des économistes classiques*, italiens, publiée à Milan. Un traité de la *Liberté du commerce des blés de la Sicile,* et l'autre *de la Liberté du commerce des blés de la Toscane, accordée par le grand-duc Léopold, puis tantôt ôtée et tantôt rétablie.* Les trois autres sont inédits. L'auteur discute dans le premier, la

question d'une *banque d'agriculture, en Sicile*; dans le deuxième, il propose *la meilleure méthode d'établir l'imposition foncière*; et dans le troisième, il examine, *si les ouvrages de luxe conviennent à l'Italie, dans l'état actuel des choses*. M. *Scrofani*, qui est un des membres correspondans de l'Institut de France, a donné des preuves de talens distingués dans ses ouvrages, ayant pour titres : *Voyage dans la Grèce*; *Essai sur le commerce général d'Europe*; *la Guerre des esclaves en Sicile, sous les Romains*, etc., etc., dont plusieurs ont été traduits en diverses langues.

F. S.

Rome. — *Censure.* — Il a été publié, en date du 28 janvier dernier, de la part de la sainte-congrégation de l'index, un décret qui condamne et prohibe dix-huit différens ouvrages, parmi lesquels on remarque des livres plus ou moins anciens, tels que *l'Antiquité dévoilée par Boulanger*; *les Mémoires de Gorani*; et l'*Essai sur l'histoire temporelle des papes*. L'Espagne a fourni à ce supplément le plus grand nombre d'ouvrages; il y en a huit en langue espagnole, du nombre desquels nous avons remarqué celui dont le titre est : *Aforismos politicos escritos, por un filosofo del' norte de la Europea, y traducidos por Don J. A Llorente*. La publication de cet opuscule, imprimée à Madrid en 1821, a été annoncée dans la *Revue*, (Tom. XIV, pag. 136). H.

*Beaux-arts.*— M. Alexandre Laboureur, jeune sculpteur romain, qui, dans un concours, avait obtenu la dernière pension donnée par le célèbre Canova, vient d'achever le modèle en plâtre d'un groupe, dont l'élégance et la beauté ont surpris les connaisseurs. Les personnages sont de grandeur naturelle, et représentent *Pâris et Hélène, dans le moment où il l'emmène avec lui pour la faire monter sur son navire*. Le sujet était très-difficile, parce que jamais, à ce qu'on croit, il n'avait été traité par la sculpture, et qu'il s'agissait de grouper deux personnages qu'on suppose avoir été les plus beaux de l'antiquité.

*Nécrologie.*— Le chevalier *Giovanni Fabbroni*, est mort d'une apoplexie, le 17 décembre, 1822, à l'âge de 74 ans. Les belles qualités et les vastes connaissances de ce savant, lui avaient mérité la confiance de tous les gouvernemens qui se sont succédé, dans les derniers tems, en Toscane. Il a eu la direction du Musée et celle de la Monnaie. Il était membre de plusieurs académies, professeur honoraire de l'université de Pise, un des quarante de la Société italienne des sciences, et correspondant de l'Institut de France. Son zèle pour la propagation des lumières était infatigable. L'Italie doit regarder sa perte comme très-difficile à réparer.

F. S.

## PAYS-BAS.

*Société libre d'Émulation de Liége, pour l'Encouragement des Lettres, des Sciences et des Arts.* — Le 25 décembre 1822, la Société a tenu sa séance publique sous la présidence de M. le comte de Mercy-Argenteau, grand-chambellan de Sa Majesté. Les principaux fonctionnaires et les citoyens les plus recommandables de la province et de la ville assistaient à cette réunion.

M. *de Gerlache,* secrétaire-général, a tracé en peu de mots l'historique de la Société, en remontant jusqu'au règne de *Velbruck*, époque qu'il a considérée comme la plus brillante de cette institution, et comme devant toujours lui servir de modèle; et il a remarqué que *Velbruck*, en faisant beaucoup pour la Société, avait fait beaucoup pour sa gloire et pour sa patrie. En analysant les rapports des différentes commissions, sur les pièces envoyées au concours, le secrétaire-général s'est attaché à celles qui lui ont paru les plus dignes d'éloge et de critique. Dans son exposé du procès de la ville de Liége, contre le sieur Flamand Grétry, il a réfuté les calomnies de ce dernier contre nos magistrats. Il a communiqué des notices intéressantes sur les travaux de quelques hommes de mérite que la Société vient de s'adjoindre, en qualité de membres honoraires ou correspondans, notamment sur ceux de MM. les frères Redouté, nos compatriotes, et de M. M. A. Jullien, de Paris, fondateur de la *Revue Encyclopédique*, ainsi que sur M Van-Brée, peintre d'histoire, à Anvers; M. Cyprien Anot, professeur de rhétorique, au collége royal de Liége, et M. Meirieu, D. M., à Paris. Enfin, il a rendu hommage à la mémoire des membres que la mort a ravis depuis peu à la Société. La séance a été dignement terminée par le discours de M. le comte de Mercy-Argenteau, qui a parlé de la Société, de l'influence qu'elle peut exercer sur les lettres et les arts, et sur les différens établissemens d'instruction ou d'utilité publique qui s'y rattachent, en ami de son pays et en administrateur aussi sage qu'éclairé.

Le comité de littérature et des beaux-arts avait proposé une branche de laurier en argent, pour une pièce de 100 à 150 vers français. M. Aug. Mouffle, de Paris, auteur de l'élégie intitulée : *Le dernier chant du poète*, a obtenu une médaille d'encouragement, de la valeur de 100 francs. On a regretté que M. Mouffle, dont la pièce n'avait que 76 vers, n'eût pas rempli les conditions du programme. M. Brunie, principal du collége d'Uzerche, auteur du dithyrambe *d'Annibal;* M. Ch. Rogier, de Liége, auteur de *l'Épître à un Ami*; M. Cyprien Anot, professeur au collége de Reims, auteur de la pièce intitulée : *l'Exil du poète*, ont obtenu des

mentions honorables. Le prix pour *l'Éloge de Grétry* n'a pu être décerné. Le comité avait aussi proposé une médaille et une gratification de 200 francs, pour le *plan d'un monument à Grétry*. Le prix a été remporté par M. G. Jolliyet, architecte à Paris. Une médaille d'encouragement a été accordée à M. Dancot, de Maëstricht, pour un fort beau dessin au lavis, dont il a fait hommage à la Société.

Le comité des sciences physiques et mathématiques avait proposé un prix de 400 francs, sur *l'adynamie des fièvres putrides*. Ce prix a été partagé entre MM. Montfalcon de Lyon, et Fraikin de Liége. M. Fraikin, présent à la séance, a reçu la médaille qui lui était décernée.

Questions et prix mis au concours pour 1823 et 1824. Le comité de littérature propose : 1° Une branche de laurier en argent de la valeur de 100 francs, *pour une pièce de poésie de 100 à 150 vers français, dont le sujet est laissé au choix des concurrens*; 2° Une médaille en or de la valeur de 800 francs, *pour l'Éloge académique de Grétry*; 3° Une médaille en or de 100 francs, sur cette question : *Quelles sont les variations qu'ont éprouvées le commerce et l'industrie dans la province de Liége, depuis Velbruck?*

La Société désire que la réponse à cette question soit précédée d'un coup-d'œil général sur l'état du commerce et de l'industrie avant Velbruck; 4° Une médaille en or de 200 francs, *pour un discours sur la vie et les ouvrages des écrivains Liégeois*; 5° Une branche de laurier en argent, de la valeur de 200 francs, *pour un Discours sur la vie et les ouvrages des Liégeois qui se sont distingués dans les arts du dessin*. Les réponses aux trois premières questions devront être remises *au secrétariat de la Société, place de l'Université, à Liége*, avant le 1er octobre 1823; et les réponses aux deux dernières, avant le 1er octobre 1824. Le comité des sciences physiques et mathématiques a mis au concours la question suivante : *Parmi les phlegmasies locales ou générales des tissus, en existe-t-il qui exigent un traitement autre que celui des antiphlogistiques?* Le prix sera une médaille en or de la valeur de 100 francs. Le comité des arts et manufactures propose un prix de 100 francs, *pour un chapeau de paille indigène le plus approchant possible des chapeaux de paille d'Italie*. Le chapeau doit être accompagné de certificats de l'autorité locale, qui constatent qu'il a été fabriqué en Belgique, avec de la paille indigène. Le comité d'agriculture et d'économie rurale maintient au concours la question qu'il avait proposée l'année précédente, *sur le mode d'assolement le plus favorable dans la culture d'une ferme, 1° en Hesbaye; 2° en Condroz; et sur la meilleure proportion des prairies artificielles et naturelles avec les champs ensemencés en céréales, tant sous le*

*rapport du profit immédiat, que sous le rapport de l'amélioration du terrain.* Le prix sera une médaille en or de 100 francs. Les réponses à ces trois dernières questions devront être adressées au secrétariat de la Société, avant le 1er octobre 1823. Les discours, pièces de vers ou mémoires, seront écrits en langue française. *Le président*, DE MERCY-ARGENTEAU; *le Secrétaire-général*, DE GERLACHE.

— *Publication prochaine.* — *Manuel du Droit romain*, en 3 vol. in-8° de 5 à 600 pages, rédigé en langue latine par L. A. WARKOENIG, professeur de Droit romain, à l'Université de Liège. (1)

Cet ouvrage sera divisé en cinq livres : 1° Principes généraux, sur les personnes, les choses et les actions; 2° Traité des droits réels; 3° Traité des obligations. 4° Système des droits, résultant du régime de famille, c'est-à-dire, du mariage, de la puissance paternelle, de la tutelle, etc ; 5° Traité des successions, des testamens et des legs. Il sera précédé d'un discours historique et littéraire sur la législation romaine, et sur les causes qui l'ont introduite dans les états modernes de l'Europe.

Le prix de chaque volume est de 7 francs pour les souscripteurs. Le premier paraîtra dans les premiers mois de 1823.—On souscrit à Liége, chez l'auteur; et à Paris, chez Fanjat aîné, rue Christine, n° 3.

GRONINGUE.—Il vient de paraître ici, chez VAN-BOEKEREN, une traduction hollandaise, faite par le professeur J. BAINK, de l'ouvrage intitulé : *La Morale appliquée à la Politique*, par M. *Jouy* (Voy. *Revue Encyclopédique*, T. XVI, pag. 54.)

## FRANCE.

LOIRE. — *Chemin de fer.* — Une ordonnance royale, du 26 février, autorise l'établissement d'un chemin de fer, de la Loire au pont de l'Ane, sur la rivière de Furens, par le territoire houiller de Saint-Étienne. Ce chemin devra être terminé, dans l'espace de cinq ans; et, pour s'indemniser des frais de construction et d'entretien, et des autres dépenses que nécessite le transport des houilles et des marchandises, les entrepreneurs sont autorisés à percevoir, à perpétuité, un droit d'un centime, quatre-vingt-six centièmes de centime, par mille

---

(1) M. Warkonig, l'un des rédacteurs de *la Thémis* (Voyez *Revue Encyclopédique*, T. XVII, pag. 157), est avantageusement connu par ses *Institutiones juris romani*, Leodii, 1819, 1 vol. in-8°; et par son édition enrichie de notes savantes qui rectifient le texte du *Précis du Droit romain*, par Gibbon, avec une introduction et un tableau synoptique de l'Histoire du droit romain, par l'éditeur. Ce dernier ouvrage se trouve à Paris, chez A. Bavoux, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

mètres de distance, et par hectolitre de houille et de coak. Le droit sera le même pour le transport de cinquante kilogrammes de produits de toute nature, et par mille mètres de distance.

## *Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.*

Carcassonne (*Aude*). — *Société d'enseignement mutuel.*—Tandis que les efforts des ennemis des lumières menacent les institutions destinées à seconder les progrès de la civilisation, il est consolant de voir, sur quelques points, le zèle des bons citoyens redoubler en proportion des obstacles. Le département de l'Aude est un de ceux qui se distinguent dans cette lutte glorieuse; l'enseignement mutuel y prospère, quoique privé des encouragemens de l'autorité. Une école gratuite, qui contient plus de 300 enfans, est établie depuis deux ans à Carcassonne, par les souscriptions d'une Société. Des adultes y reçoivent aussi, gratuitement, le bienfait de l'instruction. Le conseil d'administration de la Société a publié les comptes de la première année de sa gestion (1822, in-8°, 16 p.). On y voit que, dans une ville de 15 à 16,000 habitans, il s'est trouvé plus de 300 souscripteurs qui ont fourni la somme de 3,642 fr. 60 c. Les citoyens les plus recommandables de la ville (parmi lesquels un membre de la chambre des députés, et trois membres de la chambre des pairs) figurent sur cette liste, à côté d'un assez grand nombre d'artisans et de laboureurs; circonstance remarquable, et qui prouve que la nécessité de l'instruction primaire commence à être vivement sentie, dans les classes qui jadis en soupçonnaient à peine l'utilité. On trouve aussi, sur cette liste de souscripteurs, les noms de plusieurs habitans de Paris, qui ont sans doute quelques rapports avec le département de l'Aude, et qui n'ont pas voulu rester étrangers à ce qui s'y fait de favorable à l'instruction. Nous n'avons vu, parmi les souscripteurs, le nom d'aucun fonctionnaire public revocable (1). On apprend, par un *Rapport sur les travaux de la Societé* (in-8, 16 p.), que des obstacles de toute sorte ont été opposés dès le principe, à l'ouverture de l'école. Ce n'est qu'après six mois de délai, et des dégoûts sans nombre, que trois cents citoyens ont pu obtenir l'autorisation de donner leur argent, pour qu'on enseignât gratuitement à lire et à écrire à une population encore fort arriérée, sous l'inspection sévère du gouvernement, et dans les formes tracées par lui. Du reste, l'opinion publique se manifeste chaque jour davantage en faveur

(1) La direction de la *Revue Encyclopédique* s'est inscrite sur la liste des souscripteurs de l'école gratuite de Carcassonne.

de l'enseignement mutuel. Une nouvelle École gratuite vient de s'ouvrir à Montréal, chef-lieu du canton du département de l'Aude. Le conseil municipal a voté la plus grande partie des fonds.

— *Société et Journal d'agriculture.* — C'est une justice à rendre au préfet actuel du département de l'Aude (M. Angellier), qu'il a beaucoup favorisé l'étude, arriérée dans ces contrées, des théories agricoles. Il a donné une heureuse impulsion à la Société d'agriculture de Carcassonne. Cette Société publie tous les deux mois un recueil, dont M. Dan, son secrétaire, est l'éditeur. On remarque, dans les derniers cahiers, une réponse aux attaques contre le système d'assollement, par M. P. Airolles, dont nous avons parlé précédemment; des apologies de ce système et des argumens contre celui des jachères, par M. *Louis Mahul;* un Mémoire intéressant sur l'introduction des eaux de l'Aude, dans le canal du Midi, par M. *Dominique Rebouth;* divers articles de M. *Marianne*, géomètre en chef du Cadastre, qui décèlent dans leur auteur des connaissances très-étendues; un *Rapport* judicieux sur le mode de construction des bergeries, par M. le docteur *Embry*, etc. Ces résultats, obtenus dans une petite ville, si éloignée du centre des lumières, prouvent tout ce qu'on pourrait attendre de l'esprit d'association, que tous les gouvernemens éclairés se plaisent à seconder.

— Narbonne. — La *Société d'agriculture de cette ville*, fondée, il y a trois ans, par le ministre de l'intérieur (M. Decazes) et qui, grâce au zèle de M. *Enjalric*, son secrétaire perpétuel, correspondant du conseil-général d'agriculture, jouissait d'une grande activité, vient d'être dissoute par un arrêté du ministre de l'intérieur actuel (M. Corbières). X.

Macon. (*Saône-et-Loire*). — La *Société des sciences, arts et belles-lettres* de cette ville décernera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., au meilleur Mémoire sur cette question: « *Quels seraient les résultats de l'indépendance de l'Amérique, relativement à la richesse commerciale et monétaire de l'Europe?* » Les concurrens devront envoyer leurs Mémoires au secrétaire perpétuel de la Société, avant la fin de juillet 1823. — Une autre médaille de la valeur de 600 fr., décernée au meilleur ouvrage sur l'*Histoire naturelle et physique du département de Saône-et-Loire.* Le concours, pour ce prix, sera fermé le 1er janvier 1824: les membres résidens en sont exclus.

Puy-de-Dôme. (*Clermont*). — *Fondation d'une Société de géologie, minéralogie et botanique d'Auvergne.* — Des amateurs des sciences naturelles se sont réunis pour exploiter le sol de l'Auvergne, si riche par tout ce que la terre y renferme dans son sein, si varié par les formes et les productions de sa surface. Nous avons maintenant une *Société académique de géologie*,

*de minéralogie et de botanique d'Auvergne.* On trouve, dans l'*Ami de la Charte*, journal du Puy-de-Dôme (n° du 18 janvier 1823), un article d'un grand intérêt, signé Peghoux, sur la fondation de cette Société. La nouvelle Société se propose de former une collection complète, une classification et une description méthodiques de tous les objets d'histoire naturelle que l'on trouve dans l'ancienne province d'Auvergne. L'entreprise est grande et d'une véritable utilité; elle exige beaucoup de tems, de travail, de connaissances acquises, et suffirait seule pour donner à ses fondateurs de justes droits à la reconnaissance du monde savant. Dans la liste des membres actuels, on remarque avec satisfaction des curés, des professeurs, des militaires, des magistrats. Placée dans l'un des pays les plus favorables à l'étude, formée dans un tems où la géologie commence à suivre une route plus sûre et mieux éclairée, après des orages politiques qui ont mis tous les esprits en mouvement, et redoublé l'activité des recherches en tout genre, on doit s'attendre que la nouvelle Société parcourra sa carrière avec rapidité; plus tard, l'on voudra sûrement suivre, dans les départemens circonvoisins, les traces des feux souterrains; les débris des roches entraînés par les fleuves, et modifiés de diverses manières dans leur déplacement, seront étudiés à toutes les distances, depuis leur origine jusqu'à la mer; les Vosges et le Jura, quoique moins instructifs que le Cantal, le Mont-d'Or et le Puy-de-Dôme auront aussi leurs géologues, en même tems que les naturalistes des Alpes continueront les travaux de Saussure, et que ceux des Pyrénées marcheront sur les traces de Ramond; et successivement cette réunion, la première Société géologique qui se soit formée en France, trouvera de nombreux imitateurs. Tout semble préparer aux sciences géologiques une époque brillante, qu'elles devront principalement aux savans français. Auprès de ces connaissances, plus certaines et plus complètes, sur la structure du globe, viendront se grouper des vérités d'un autre ordre, mais qui peuvent être éclairées de la même lumière. Les anciens volcans de l'Auvergne, bien étudiés et mieux connus, révéleront sans doute des faits d'une grande importance, grâces aux travaux de la nouvelle *Société géologique d'Auvergne*, dont nous aurons soin de rendre compte. — La première idée en est due au comte de Laizer, son président actuel, membre de plusieurs autres Sociétés savantes, et déjà bien connu par son zèle éclairé pour répandre l'influence salutaire des sciences. Déjà, la Société naissante a réuni de nombreux et intéressans matériaux, qui vont être classés dans un magnifique local, attenant à la Bibliothèque publique, au Jardin Botanique et au Musée d'antiquités, que M. de Laizer a aussi entrepris de former. . . . . F.

## PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de février* 1823. — *Séance du* 3. — M. Bosc lit, au nom d'une commission, un rapport très-favorable au mémoire de M. Delise, intitulé : *Histoire des lichens du genre hicta*, et qui n'est que le commencement d'un ouvrage que l'auteur prépare sur les lichens en général. — L'Académie nomme M. Mathieu, candidat pour la chaire d'astronomie du collége de France, à la majorité de 50 voix contre une. — On procède à l'élection d'un membre de la section de chimie, à la place de M. Berthollet; au second tour de scrutin, M. D'Arcet ayant obtenu 32 suffrages sur 56, est proclamé membre de l'Académie : son concurrent était M. Chevreul. — M. de Montferrand lit un mémoire *Sur les phénomènes électro-magnétiques* (MM. Gay-Lussac, Fourier et Ampère commissaires). On renvoie à la même commission un mémoire de M. Savary, intitulé : *Application du calcul aux phénomènes électro-dynamiques.* — M. François Turban lit un mémoire, où il propose *un moyen de préserver les personnes surprises dans une maison incendiée* (MM. Dupin et Molard, commissaires). — M. Girard, au nom de M. Dupin et au sien, lit un rapport sur un mémoire de M. le comte de Buquoi, intitulé : *De l'arrondissement des cames, ou des dents des roues et de leur frottement dans les engrenages*; l'Académie en adopte les conclusions et donne son approbation au mémoire.

— *Du* 10. — MM. Molard et Dupin sont chargés d'examiner divers Mémoires de M. Turban *sur des objets d'utilité publique.* — M. Dupetit-Thouars lit un *Mémoire sur un bourrelet produit par la décortication complète pratiquée sur une branche de pommier et envoyée par M. Dutrochet, dans la séance du* 9 *octobre* 1822. — M. Moreau de Jonnès lit un mémoire intitulé : *Recherches sur l'origine graphique des plantes des Antilles transportées dans ces îles par des agens naturels.* — L'Académie décide que sa séance publique annuelle aura lieu le premier lundi de juin; mais que le premier janvier demeurera le terme pour la remise au secrétariat des Mémoires du concours.

— *Du* 17. — M. Paulet présente un mémoire intitulé : *Homonymie et synonymie des plantes de Théophraste et de Linnée* (MM. Desfontaines et Cuvier, commissaires). — M. Girard fait une communication relative à l'explosion récente d'une partie de la *machine à vapeur d'Essonne.* Il fait connaître tous les détails de cet accident, et présente le résumé de l'examen que M. D'Arcet et lui ont fait sur les lieux mêmes, en présence du propriétaire et de plusieurs fabricans. Des membres de la commission précédemment nommée pour examiner *les conditions que*

*la sûreté publique exige dans la construction des machines à feu*, annoncent qu'elle a pris des dispositions pour accélérer son travail. — MM. Desfontaines, Cuvier, Cordier, Latreille et de Jussieu font, par l'organe de ce dernier, un rapport *sur les résultats, très-importans pour les sciences, du voyage de M. Leschenault dans l'Inde.* L'Académie joint ses suffrages à ceux que les professeurs du Muséum ont déjà accordés à ce savant et intrépide voyageur. — On lit une lettre de M. le colonel Lambton, datée d'Hyderabad (Inde), du 9 juin 1822, dans laquelle cet étranger fait connaître les nouveaux progrès et les résultats actuels de la grande opération géodésique qu'il a entreprise dans l'Hindoustan, par ordre du gouvernement britannique, et qui a pour objet de mesurer avec précision, un arc du méridien d'environ 15 degrés d'étendue. — On lit une lettre de M. Varren (Pondichéry, 25 juillet 1822), qui contient diverses observations, notamment celles qui font connaître *l'état ordinaire de l'atmosphère, et la difficulté d'observer les astres à l'horizon.* — M. Magendie lit un rapport sur une note de M. le docteur Edwards, relative *à l'absorption et à l'exhalation de l'azote dans la respiration.* « Dans cette note, dit M. le rapporteur, M. Edwards pense qu'il faut conclure, soit de ses expériences, soit de celles des savans qui se sont occupés de cet objet, qu'il y a continuellement et simultanément absorption et exhalation d'azote dans la respiration, et que les résultats qu'on a observés n'ont été que le rapport variable qui s'établit à chaque instant entre ces deux phénomènes; et c'est ainsi qu'il explique aujourd'hui les diverses proportions d'azote qu'offre l'air qui a servi à la respiration. Vos commissaires ont trouvé ingénieuse cette nouvelle manière d'envisager des faits déjà connus; il pense qu'elle rend mieux raison des phénomènes que celle qui était admise auparavant. » D'après les conclusions du rapport, l'Académie approuve le travail de M. Edwards, et l'engage à continuer ses intéressantes *recherches sur la respiration.*

— *Du* 24. — M. Bodwich adresse de Madère, une *Flore* de cette île. (MM. Desfontaine et Bosc, commissaires.) — M. Dumas, acousticien, demande des commissaires pour l'examen des *basses guerrières* de son invention, qu'il avait déjà présentées et qu'il vient de perfectionner. (MM. de Lacépède et Prony, commissaires.) — M. Moreau de Jonnès lit une note sur le coup de vent qui a eu lieu à la Martinique, le 19 décembre dernier. (*Voy.* ci-dessus, *pag.* 649.) — MM. Duméril et Chaussier font, sur le mémoire de M. Carteron, concernant les *hydatides acéphalocystes*, un rapport, où il regarde ce travail comme fort intéressant, et d'après lequel l'Académie engage l'auteur à publier ses obser-

vations. — MM. Gay-Lussac, Ampère et Fourier font un rapport sur le mémoire de M. Savary, qui a pour objet de déterminer par le calcul divers effets des courans électriques. L'Académie ordonne l'impression du rapport et du beau travail de M. Savary. — M. Husard annonce la mort de MM. Jenner, associé étranger, et Viborg, correspondant de l'Académie. — MM. Desfontaines et Cuvier font un rapport sur le commentaire de M. Paulet relatif *aux plantes et aux animaux nommés par Virgile.* « Nous pensons, disent les rapporteurs, que le travail de ce vieillard respectable et plus qu'octogénaire, auteur d'un ouvrage savant et utile *sur les Champignons de la France*, mérite les éloges et les encouragemens de l'Académie. » (Approuvé.) — MM. Poisson et Cauchy font sur le mémoire de M. Walsh, relatif au binôme, un rapport d'où il résulte que ce travail ne mérite pas de fixer l'attention de l'Académie. A. M — T.

— *Académie Française.* — *Séance du 4 mars.* — M. Lemercier lit les deux premiers actes de sa tragédie intitulée : *les Martyrs de Souli.*

— *Académie des Beaux-arts.* — La classe des beaux-arts de l'Institut, dans sa séance du 22 mars, a nommé M. Amédée Pastoret, fils du pair de France, membre de l'Académie des inscriptions, à la place d'académicien libre, vacante par la mort de M. Gois, sculpteur.

*Instruction publique* — *École de Médecine.* — Une nouvelle *école de médecine* vient de remplacer celle qui mérita si long-tems l'estime de toute l'Europe. On ne peut pas dire que l'ordonnance du 3 février rétablisse ce qui avait été supprimé par une ordonnance précédente ; c'est une institution nouvelle, quoique l'on y retrouve quelques élémens de celle qui n'est plus. Ainsi, la fin de 1822 et les deux premiers mois de 1823 séparent deux situations bien distinctes de l'enseignement médical à Paris ; l'ancienne école finit au milieu de sa gloire : la nouvelle va commencer à fonder la sienne. On y retrouve, il est vrai, quelques professeurs d'un mérite distingué, et d'une réputation bien établie; mais ce n'est pas le plus grand nombre. Parmi les agrégés destinés à remplacer momentanément les professeurs et à leur succéder un jour, un tiers est nommé par l'autorité, et le reste est admis au concours : ces dispositions paraissent imitées de la loi sur l'avancement militaire. L'ordonnance qui établit la nouvelle école, est presque uniquement relative à la police intérieure des écoles, et n'offre qu'un petit nombre d'articles sur l'enseignement; elle se ressent peut-être du moment où elle a été rendue : on peut espérer que, dans des tems plus paisibles, elle recevra des modifications favorables au but essentiel de toute école, l'enseignement. Voici la liste des nouveaux professeurs :

| | MM. |
|---|---|
| *Anatomie*..... | Beclard. |
| *Physiologie*..... | Dumeril. |
| *Chimie médicale*..... | Orfila. |
| *Physique médicale*..... | Pelletan fils. |
| *Histoire naturelle médicale*..... | Clarion. |
| *Pharmacologie*..... | Guilbert. |
| *Hygiène*..... | Bertin. |
| *Pathologie chirurgicale*..... | Marjolin, Roux. |
| ..... *médicale*..... | Fouquier, Fizeau. |
| *Opérations et appareils*..... | Richerand. |
| *Thérapeutique et matière médic.* | Alibert. |
| *Médecine légale*..... | Royer-Collard. |
| *Accouchemens, maladies des femmes, etc*..... | Desormeaux. |
| *Clinique médicale*..... | Recamier, Laennec, Landré-Beauvais, Cayol. |
| ..... *chirurgicale*..... | Boyer, Dupuytren, Bougon. |
| ..... *d'accouchemens*..... | Deneux. |

Une liste de onze professeurs honoraires et sans fonctions contient les noms illustres de plusieurs hommes que possédait l'ancienne école : ce sont MM. Dejussieu, Vauquelin, Dubois, Pelletan père, Deyeux, Pinel, Desgenettes, Chaussier, Lallement, Leroux, Moreau, de la Sarthe. Le sens de cette dénomination, *professeurs honoraires*, n'est pas très-clair ; on ne sait si c'est à la nouvelle école ou aux professeurs éliminés que l'on a voulu faire honneur. F.

*Société de la Morale chrétienne. — Souscription en faveur des Grecs*, Paris, 10 mars 1823. — Les malheurs des Grecs ont depuis long-tems excité l'attention et l'intérêt de tous les amis de la religion, de l'humanité, de la liberté. La cause de ces chrétiens qui, long-tems opprimés, ont enfin entrepris de briser leurs fers, est celle de la foi contre le fanatisme, de la conscience contre la persécution, de la civilisation contre la barbarie. — Mais, aujourd'hui et depuis les derniers événemens qui ont assuré l'affranchissement de la Morée, les plus infortunés des Grecs ne sont pas ceux qui combattent : leur avenir est confié à la providence et à leur courage. D'autres appellent toute la sollicitude des âmes généreuses et secourables : il en est qui, se trouvant sur des points conservés ou reconquis par les Turcs, ne se sont soustraits que par la fuite à la vengeance de leurs oppresseurs ; il en est qui ont échappé avec beaucoup de peine aux massacres de l'Asie-Mineure et de l'île de Scio. Ceux-là sont sans ap-

pui, sans ressources, sans espoir. Les uns se sont retirés dans les villes du littoral de l'Adriatique; les autres, dans les ports de la côte occidentale de l'Italie. Beaucoup se sont réfugiés à Marseille. Ces derniers, et généralement tous ceux qui ont été accueillis sur les côtes de France, ont des droits à la générosité des Français; quelques-uns n'ont plus d'asile dans leur patrie; mais, grâce aux derniers succès de leurs concitoyens, tous pourraient y rentrer avec quelque sûreté, et sans doute s'y employer utilement, si l'absolu dénûment auquel ils sont réduits ne leur ôtait tout moyen d'entreprendre le voyage, et de se munir des objets nécessaires au trajet et au premier établissement. La Société de la Morale chrétienne a conçu le désir d'offrir des secours à ces fugitifs, et d'assurer, autant qu'il est en elle, leur retour dans leur patrie. En conséquence, elle a fait un appel à la bienfaisance des membres qui la composent; et c'est avec la même confiance qu'elle s'adrese à tous ceux qui s'intéressent aux Grecs, à tous ceux que touchent le christianisme, la justice et le malheur. Pour donner aux personnes qui voudront bien prendre part à la souscription qu'elle propose, la garantie que les secours seront distribués avec discernement et fidélité, elle a formé un comité de plusieurs membres de la Société, et de plusieurs Grecs recommandables qui se trouvent à Paris. M. André, banquier, veut bien se charger de recueillir les fonds provenant des diverses souscriptions, de les faire passer soit à Marseille, soit sur les différens points où les mêmes malheurs appelleront les mêmes secours, et d'en procurer, au moyen de ses correspondans, la prompte et sûre distribution. Les membres du comité sont: MM. le duc de La Rochefoucauld, président de la Société de la Morale chrétienne; le duc de Broglie; le comte de Lasteyrie; le comte *Alexandre* de Laborde; le baron Delessert; *Charles* de Remusat; *Alphonse* Mahul; Coray; *Michel* Schinas; *Athanasius* Vogoridi; *Michel* Coutzofski; *Démétrius* Photilas, *Trésorier*; M. André, banquier, rue Cadet, n° 9. Les souscriptions seront reçues soit chez lui, soit au bureau de la Société de la Morale chrétienne, par M. Cassin, agent de la Société, rue Taranne, n° 12.

*Société de géographie* (1). — 1re *Séance générale annuelle de* 1823, (21 *mars.*) — Cette séance avait pour but de distribuer les prix, de faire connaître les nouveaux sujets de prix mis au concours, et de procéder à l'élection d'un président, de deux vice-présidens, d'un secrétaire-général et de deux scrutateurs pour l'exercice 1823 — 1824. La séance s'est ouverte, à huit heures précises. M. de Laplace, président, pour l'exercice 1822 — 1823, occupait le fauteuil. Le procès-verbal de la dernière assem-

(1) *Voyez*, ci-dessus, pag. 194-197.

blée générale (27 décembre 1822) a été lu et adopté sans réclamation. M. de *Férussac* a ensuite pris la parole, et a lu le rapport et le jugement de la commission centrale, sur le sujet de prix suivant : *déterminer la direction des chaînes de montagnes de l'Europe, leurs ramifications et leurs élévations successives dans toute leur étendue.* Ce sujet n'ayant pas été traité d'une manière tout-à fait satisfaisante, a été remis au concours pour l'année 1825. Cependant, une médaille de la valeur de la moitié du prix a été décernée à M. *Brugnières*, l'auteur du seul mémoire envoyé à la commission dans le délai prescrit. M. Eyriès a également lu un rapport sur le sujet de prix dont M. *Benjamin Delessert* avait bien voulu faire les fonds. Ce sujet était : *l'Itinéraire statistique de Paris au Havre-de-Grâce.* Aucun concurrent n'ayant rempli le but de la commission, ce sujet est aussi remis au concours, mais pour l'année 1824. La commission centrale, par l'organe d'un de ses membres, M. Roux, a donné connaissance à la Société d'un travail qu'elle a entrepris. Elle va faire imprimer les voyages de *Marco-Polo*, sur un des manuscrits de la bibliothèque du Roi, beaucoup plus étendu que ceux que l'on a publiés jusqu'à présent. L'ouvrage sera enrichi d'une *notice historique* sur Marco-Polo et sur les éditions déjà publiées, d'une carte, des variantes de noms géographiques ou historiques, etc. Après cette communication, la Société a procédé par scrutin aux élections du président, des deux vice-présidens, du secrétaire-général et des deux scrutateurs. Elle a élu pour président M. de Pastoret, pair de France, pour vice-présidens, MM. d'Hauterive et de Rossel; pour secrétaire-général, M. Roux, et pour scrutateurs, MM. de Cassini, membre de l'Institut, et de Senonnes.

*Prix proposé par M. Orlof.*—M. Orlof, sénateur de l'empire de Russie, membre de la Société, a fait les fonds d'un prix, pour lequel la commission choisit le sujet suivant : « Analyser les ouvrages de géographie publiés en langue russe et qui ne sont pas encore traduits en français. On désire que l'auteur s'attache de préférence aux statistiques des gouvernemens les plus récens, et qui ont pour objet les régions les moins connues, sans néanmoins exclure aucun autre genre de travail, et notamment les mémoires relatifs à la géographie russe du moyen âge. » Le prix, de 500 francs, sera décerné, dans la première assemblée générale annuelle de l'an 1824. Les mémoires devront être remis au bureau de la commission centrale, avant le 1er janvier 1824. — Outre les deux sujets de prix désignés au commencement de cet article, et celui qu'a proposé M. le comte Orlof, la Société rappelle le sujet qu'elle a mis au concours pour 1824. (*Voy.* Tom. XVI, pag. 418.)

*Athénée de Paris.* — M. Jomard, membre de l'Institut, fait des lectures sur *l'État des sciences et des arts dans l'ancienne Égypte.* On sait que M. Jomard fut de cette expédition guerrière et scientifique, dont la mémoire retentira si noblement dans la postérité, et qu'il prend une part importante à la rédaction du grand et bel ouvrage qui semble devoir en être le dernier résultat. Un intérêt particulier, celui qu'obtient toujours le récit d'un témoin oculaire que ses lumières mettent en état de bien apprécier ce qu'il a vu, s'attachait par avance aux lectures de M. Jomard; cet intérêt a été pleinement satisfait. Dans une introduction éloquente, où il a retracé le tableau de cette réunion de savans déjà célèbres, s'embarquant au milieu des guerriers, désireux d'un autre genre de gloire, et suivis de quelques jeunes gens, nouvellement sortis de l'école Polytechnique, et brûlant d'atteindre à leur tour à une célébrité qui n'a pas trompé leurs vœux, M. Jomard devait placer au premier rang, dans ce tableau, les noms de Monge et de Berthollet. En prononçant ces noms, qui réveillaient dans son âme les souvenirs récens de pertes douloureuses, le professeur a paru profondément ému; sa voix s'est altérée; les applaudissemens de l'assemblée, agitée du même sentiment, ont permis à M. Jomard de calmer son émotion et de reprendre sa lecture. Les monumens si étonnans de l'antique Égypte, ses arts mécaniques et libéraux, ses mœurs, ses usages quelquefois si philosophiques, ses dieux symboliques, l'admirable phénomène du débordement du Nil, tels sont les objets principaux sur lesquels le professeur a recueilli attentivement les documens écrits ou gravés, qui ont échappé à la faux du tems, et à la barbarie des Arabes du désert. Les savans de l'expédition, dont plusieurs assistent assidûment aux lectures de M. Jomard, peuvent seuls apprécier pleinement la profondeur et l'exactitude de son travail; nous devons nous borner à remarquer qu'il aura du moins le mérite de rendre intéressant, et par-là de populariser un sujet ordinairement revêtu des formes sévères de l'érudition, et qui n'avait pu jusqu'ici devenir familier aux gens du monde.

Les lectures de M. *Victorin* Fabre, *sur les principes de la société civile*, obtiennent un égal succès. Un sujet aussi austère pour une réunion qui veut toujours l'instruction sous des formes attrayantes, n'exigeait pas moins que le mérite reconnu du style de M. V. Fabre. On ne saurait refuser, sans injustice, à ce professeur, dans le développement de son système, une rare sagacité et une vaste érudition. Ses leçons offrent fréquemment de ces vues ingénieuses, de ces aperçus piquans où l'on reconnaît sans peine un esprit susceptible d'embrasser et de mûrir un vaste ensemble; elles promettent certainement un ouvrage qui fera épo-

que dans notre siècle. Quelque opinion qu'on se fasse du système général du professeur, tout le monde sera d'accord avec lui dans les applications diverses de ses principes : c'est ainsi qu'amené par son sujet à considérer l'existence sociale et politique des Grecs, il a excité une émotion générale, en rappelant les triomphes de la croix dans l'antique Grèce, de cette croix qui convient si bien pour être l'étendard de la liberté, puisque c'est elle qui a fait disparaître l'esclavage de l'Europe chrétienne et civilisée. X.

*Société des antiquaires de France.* — M. Jacob a adressé, en juillet dernier, à cette Société une description archéologique, très-intéressante, d'un vase antique, connu sous le nom de *Vase de Mantoue*, et qui fait partie de la collection du duc de Brunswick. Ce morceau précieux, de 6 pouces de haut, est fait d'une seule onix, qui offre une agréable diversité de couleurs; il est enrichi de bas-reliefs et d'ornemens d'un fort beau travail. Quelques antiquaires prétendent que ce vase a appartenu à Mithridate. On sent combien une assertion pareille est difficile à prouver; ce qu'il y a de plus positif dans la tradition relative à ce vase, c'est que, devenu la proie d'un soldat à la prise de Mantoue, en 1630, il fut vendu à un duc de Saxe-Lauembourg pour la somme de 100 ducats. On l'a estimé, depuis, en Saxe, 60,000 écus; puis, 90,000; enfin, on en porte aujourd'hui la valeur à 150,000 écus. M.

---

*Arts mécaniques.* — Les *Pupîtres*, destinés à soutenir la musique dans les grandes réunions, sont des meubles assez embarrassans, et qui ne sont pas d'un transport commode. Pour obvier à cet inconvénient, M. Dénoyer, graveur habile, a imaginé de construire des pupîtres très-légers; et dont toutes les parties, quoique fort solides, se séparent et peuvent entrer dans un étui de violon ordinaire. Ce petit meuble, qui a reçu l'approbation de la Société d'encouragement, n'est nullement gênant; le prix en est modique (de 20 à 25 francs), et tout musicien peut aisément, et sans aucun embarras, porter avec soi son pupître. On en trouve chez Buron, quai de la Cité, rue des Ursins, n° 3, et chez tous les luthiers de Paris. FRANCŒUR.

*Philologie.* — *Réclamation.* — Un de nos journaux littéraires, qu'il est inutile de désigner nominativement, renferme un article anonyme dirigé contre M. Adelung, de Saint-Pétersbourg; on y lit le passage suivant : « Il est certain que, si on voulait considérer comme des langues distinctes les moindres modifications locales ou particulières, la matière n'aurait plus de bornes, et l'on pourrait y ajouter sans fin. Par

exemple, on pourrait joindre aux dialectes oubliés par M. Adelung, *le persan de l'Inde;* il est vrai que beaucoup de personnes qui savent le persan, et qui ont été dans l'Inde, prétendent qu'il n'a jamais existé. C'est à peu près, disent-elles, comme si l'on voulait supposer qu'il y a un *dialecte français de Pétersbourg,* parce que les Russes parlent volontiers le français dans leurs sociétés, et qu'ils composent souvent des livres en français. Il faut cependant bien que le *dialecte persan de l'Inde* existe, puisqu'il est professé à Paris. L'argument nous semble sans réplique. » — Un savant voyageur anglais, M. Scott-Waring (1), me fournit, p. 147 de son *Tour to Scheeraz,* une réponse positive et péremptoire. « Il est maintenant à propos, dit M. Scott-Waring, de signaler la très-grande différence (*very great difference*) qui existe entre le persan parlé dans l'Inde et celui qu'on parle en Perse; très-souvent, la prononciation du même mot, dans les deux pays, a peu de ressemblance, et quelquefois même elle n'en a aucune. L'idiome varie au point d'exposer l'Indien à de grands désagrémens et même à de fréquentes méprises. Un étranger qui parle et prononce l'anglais comme il est écrit, ne commettrait pas de plus fortes bévues; mais, comme je sais que cette opinion n'est pas encore généralement adoptée, on me permettra de citer des exemples à l'appui de mes assertions: *Nè gouftemech bedihich,* ne dis-je pas: donnez-le-lui; un Indien dirait: *Nè gouftèm be choumâ ke ôrâ bedehid*, ne vous dis-je pas: donnez-le-lui. Le persan usité dans l'Inde exige, comme on voit, une phrase de huit mots pour une idée que les naturels de la Perse rendent par trois; le langage de ces derniers est étonnamment laconique. Le persan en Perse est doux et suave; dans l'Inde, il est dur et désagréable: les voyelles *é* et *â* long se prononcent *ee* (*i*) et *oo* (*oû*); et comme elles se rencontrent souvent dans la plupart des mots, elles produisent une étonnante différence dans leur prononciation, lorsqu'elles sortent de la bouche d'un Indien ou de celle d'un Persan. » Il me serait facile de citer ici d'autres autorités à l'appui de l'opinion de M. Scott-Waring, si l'opinion d'un savant tel que lui avait besoin d'être appuyée; je me borne à observer que notre critique anonyme émet une autre assertion aussi fausse que la première, en affirmant que le persan de l'Inde est professé à Paris. Le professeur de persan de l'École royale et spéciale

(1) Outre le *Voyage de l'Inde*, publié d'abord à Bombay, en 1805, et réimprimé à Londres en 1807, en 1 vol. in-4°, avec un excellent traité de la langue et de la littérature persanes, enrichis de longs fragmens originaux, M. Scott-Waring est auteur d'une excellente *Histoire de l'empire Mahratte*, composée principalement d'après les auteurs persans de l'Inde. Londres, 1800, 1 vol. in-4°.

des langues orientales vivantes n'enseigne à ses auditeurs qu'une seule grammaire; mais il leur dicte des dialogues dans les deux dialectes, et leur explique des formules de chancellerie usitées dans les *dorbar* ou cours mahométanes de l'Inde. Au reste, on conçoit facilement toutes les altérations et surtout les innovations, ou, si l'on veut, les *indianismes* et les néologismes qui ont dû s'introduire dans une langue que les conquérans musulmans apportèrent dans l'Inde, il y a plus de huit cents ans, et qui a été souvent employée pour des ouvrages en prose ou en vers, par des écrivains indigènes et familiarisés dès leur enfance avec différens idiomes dérivés du samskrit: c'est ainsi, qu'après son passage en Afrique, l'arabe a reçu des modifications et des additions telles, que le savant orientaliste M. de Dombay a composé et publié une *Grammatica linguæ mauro-arabicæ juxta vernaculi idiomatâ usum; accessit vocabularium latino-mauro-arabicum, etc. Vindobonæ*, 1800. *In*-4°. 1 *vol.*

LANGLÈS.

*Poésie italienne.—Improvisation.*—M. Philippe Pistrucci a donné une seconde séance poétique avec un succès mérité. Il a varié ses mètres et ses chants, suivant la nature des sujets. L'accueil qu'on a fait à son enthousiasme, l'a encouragé à offrir aux amateurs de la langue italienne un cours de déclamation; ses improvisations et ses leçons feront comprendre sans doute ce que pourrait être la déclamation en Italie, si les Italiens s'en occupaient aussi sérieusement que les Français. F. S.

*Publications nouvelles et prochaines.*—MM. Treutel et Wurtz doivent publier en mai prochain, à Paris, Strasbourg et Londres, la 2e livraison de l'*Histoire des Français*, par J. C. L. SISMONDE DE SISMONDI, composée des Tom. IV, V, VI (la France considérée sous le régime féodal; A. C. 987 à 1226). Deux parties de cet ouvrage ont déjà paru, en une seule livraison, au commencement de l'année 1821 (l'Histoire des Français sous les Mérovingiens et sous les Carlovingiens). Elles contenaient le tableau de deux périodes de l'histoire nationale, importantes sans doute, mais obscures et barbares; l'auteur, cherchant dans les ténèbres à reconnaître les traits caractéristiques des premiers conquérans, ne rencontrait presque que des crimes. Toute son ambition était de parvenir à ne pas trop rebuter ses lecteurs. Sa tâche devient plus facile, dans la période de deux cent quarante ans, que comprend cette seconde livraison, depuis l'époque où Hugues Capet parvint à la couronne, jusqu'au moment où ses descendans, ayant rangé sous leur obéissance leurs nombreux et puissans feudataires, furent véritablement monarques de la France. Ici, ce serait la faute de l'auteur, si l'intérêt manquait à son récit. Jamais, en effet, de plus importans événemens ne furent rapprochés dans un moin-

dre espace de tems. La France se hérisse de châteaux, et met son territoire en défense contre les affreux ravages des Normands, des Hongrois et des Sarrazins; la noblesse s'établit dans les campagnes; la bourgeoisie s'affranchit dans les villes : la première relève le caractère national et crée la chevalerie; la seconde, forte de l'esprit d'association, rend aux opprimés l'esprit de justice et le sentiment de la liberté : l'industrie, les manufactures, le commerce, reparaissent avec les communes; la langue se forme; les troubadours au Midi, les trouvères dans le Nord, font entendre leurs premiers accens; les lettres recommencent à être cultivées; l'université de Paris devient un exemple pour toute l'Europe; une réforme religieuse enfin, est tentée par les Puterins et les Albigeois. C'est à représenter ce mouvement national, qu'animent encore la conquête de l'Angleterre et les croisades, que sont destinés les trois volumes que nous annonçons.

Théatres. — *Second Théâtre Français. — Mon ami Listrac,* comédie en 3 actes et en prose, par MM. Armand et Bayard (1er mars). Le héros de la pièce est un Gascon, qui parvient à s'introduire dans la maison d'un riche négociant de Dunkerque, dont il espère épouser la fille, et partager la fortune. La ruse qu'il emploie pour être admis dans cette maison, n'est pas adroite : il annonce un épouseur dont il se dit l'ami et le précurseur, et dont il fait un portrait de fantaisie. Malheureusement pour lui, un prétendant, tout-à-fait ressemblant à ce portrait, arrive en effet, et il épouse, comme on le pense bien. Ainsi, le Gascon a réellement travaillé pour un rival. Ce cadre étroit pouvait être mieux rempli, et la marche de la pièce prouve une certaine inexpérience de la scène; cependant, un dialogue vif, et semé de traits spirituels, de saillies et de gaieté, a souvent réveillé l'auditoire, peu favorablement disposé à la première représentation, et qui a beaucoup mieux accueilli les représentations suivantes.

— *Opéra-Comique. — Jenny la Bouquetière,* opéra-comique en 2 actes; paroles de M***, musique de MM. *Frédéric* Kreubé et Pradher (10 mars). — Cet ouvrage n'a pas eu de succès; on en attribue le poëme à un homme de lettres bien connu au théâtre, et qui aurait voulu donner une imitation d'une pièce, représentée, pour la première fois, au Vaudeville, il y a une vingtaine d'années, et sur laquelle reposerait, en grande partie, sa réputation, s'il n'avait publié depuis des *contes* charmans.

Beaux-Arts. — *Peinture.* — M. Ternite, jeune officier prussien, après avoir étudié la peinture, pendant près de dix ans, à Paris, où il a suivi, avec beaucoup de succès, l'école de M. Gros, vient de terminer ses études, en France, par l'exécution d'un *saint Jean dans le désert,* dont il

se propose de faire hommage au roi de Prusse. C'est une figure, grande comme nature, vue jusqu'à mi-cuisses. Le saint, dans un mouvement d'amour extatique, lève les yeux au ciel, en croisant avec transport ses bras sur sa poitrine, contre laquelle il presse le signe de la rédemption. La tête est d'un très-beau caractère; les nus sont, en général, bien étudiés et d'une belle couleur; enfin, l'ensemble a ce que l'on appelle beaucoup d'aspect; c'est-à-dire, que toutes les parties se soutiennent et donnent à la figure un grand relief.

— En rendant compte des deux premiers tableaux exposés au *Diorama* (1), j'ai exprimé le désir que les artistes, fondateurs de cet établissement, missent sous nos yeux des lieux et des monumens français. Ce vœu vient d'être rempli par l'exposition du *port de Brest*, qui remplace la *Vallée de Sarnen*. Le port, les vaisseaux qu'il contient, les établissemens qui le bordent, forment les divers plans de cette vue bornée à l'horizon, en très-grande partie, par la ville qui s'élève en amphithéâtre, en se rapprochant, vers la droite, des anciens remparts, près desquels le spectateur est placé.

Les auteurs de ce tableau, pour ajouter à l'illusion produite par leur ouvrage, ont imaginé de faire surgir de la fumée de l'un des lieux placés sur les plans éloignés. Cet artifice, exécuté avec beaucoup d'adresse, réussit on ne peut mieux. Ce tableau, quoique très-bien exécuté, ne saisit pas, ne transporte pas autant que la *vue intérieure de l'une des chapelles de la cathédrale de Cantorbery*, le plus parfait des trois tableaux déjà exposés: l'illusion n'est pas aussi complète, parce que la nature n'est pas rendue avec une aussi grande vérité, et toutefois on y voit éclater, de toutes parts, des preuves d'une très-grande habileté.

Les auteurs du *Diorama* ont devant eux une belle carrière à parcourir. L'inconvénient des *Panoramas*, c'est que le spectateur ne voit les lieux représentés que sous le point de vue le moins habituel Au diorama, il les voit, au contraire, tels que, dans une promenade dirigée par un goût pittoresque, ils se seraient présentés dix fois à ses yeux. Je crois que ce dernier mode, d'une exécution plus facile, plus propre à donner une idée juste des lieux, est en même tems susceptible de s'appliquer à un bien plus grand nombre d'objets. Le diorama peut embrasser les vues intérieures et extérieures des monumens; l'aspect des villes, des lieux célèbres; une belle campagne, etc. Le panorama est nécessairement plus restreint dans son emploi; et, toutefois, comme il a un but différent du diorama, qui ne pourrait pas le remplacer, il faut continuer à culti-

(1) *Voyez*, ci-dessus, pag. 211.

ver ce genre, auquel nous devons une si grande quantité de vues intéressantes, dont certes le plus grand nombre des spectateurs n'aurait jamais joui, sans la peine que l'infatigable M. Prévot prenait pour mériter les applaudissemens du public éclairé.

— *Sculpture.* — La ville de Versailles, qui doit à Louis XIV toute sa splendeur et même son existence, a voulu donner un témoignage particulier de la douleur que tous les cœurs généreux ont ressenti lorsque son petit-fils, l'infortuné duc de Berry, est tombé sous le fer d'un assassin. Elle a fait élever, dans l'église de Saint-Louis, sa cathédrale, un monument funèbre pour lequel M. Pradier a été chargé d'exécuter un groupe en marbre. Le prince, à demi-renversé, est soutenu par la Religion qui lui montre le ciel pour récompense. L'artiste a supposé que l'on s'est empressé de le dévêtir, et que sa chemise était tombée sur la partie inférieure du corps, enveloppée, d'ailleurs, dans un manteau fleurdelisé, afin de faire connaître que le personnage est un fils de France. La figure allégorique représentant la Religion est debout; sa main droite est passée sous l'épaule du prince pour le soutenir; une croix est appuyée contre son bras gauche, dont la main est levée vers le ciel. La disposition générale de ce monument est conduite avec sagesse, et l'exécution offre beaucoup d'habileté. Il y a un beau sentiment de chair dans la partie supérieure de la figure du prince; la tête, fort ressemblante, à ce qu'il m'a paru, a bien le caractère d'expression qui montre la vie aux prises avec la mort. Le mouvement de cette figure est heureux, elle tombe bien; l'artiste a su rendre avec beaucoup de vérité cette sorte d'abandon qui est le propre d'une grande douleur, d'un grand affaissement physique, et que le Dante a si bien exprimé dans ces vers :

> I' venni men così com'io morisse,
> *E caddi come corpo morto cade.* (*Inferno*, Canto V.)

La Religion est moins bien; la tête est froide plutôt que calme, elle n'est pas animée de cette chaleur de consolation qui fait écouter ses paroles au milieu des plus grandes souffrances, qu'elle sait adoucir; la croix, appuyée contre son bras gauche, me paraît faire un mauvais effet : elle détache l'avant-bras et la main du reste du corps. Si l'on tient compte des difficultés qu'il y avait à présenter, d'une manière nouvelle et heureuse, un sujet qui a été traité tant de fois, et souvent avec beaucoup d'habileté, on reconnaîtra que cette nouvelle production est de nature à faire honneur à l'artiste qui l'a créée.

—Bayard, l'un des plus grands capitaines que la France ait produits, qui, par ses grandes qualités guerrières et privées, mérita et a conservé dans

la postérité le surnom de chevalier sans peur et sans reproche, n'eût longtems d'autre témoignage de la douleur et de la reconnaissance publiques qu'un simple buste placé dans une église de Minimes, située à une demi-lieue de Grenoble et bâtie par un de ses oncles. Henri IV, qui se connaissait en courage et en mérite, voulut qu'on élevât un monument digne de la gloire de ce héros ; mais le même coup qui trancha cette belle vie, renversa bien d'autres projets dignes de celui qui les avait formés. Le département de l'Isère et la ville de Grenoble, partageant le mouvement qui, partout, en France, fait renaître de leurs cendres des monumens détruits dans nos tems de discordes, ou en élève de nouveau aux grands hommes dont elle s'enorgueillit, ont voulu honorer dignement la mémoire du guerrier qui a reçu le jour sur leur territoire ; M. Raggi a été chargé de reproduire son image par une statue pédestre en bronze d'une dimension colossale. Cette importante entreprise est enfin terminée, et ce monument a été exposé aux regards du public, dans la cour du Louvre, vis-à-vis la statue pédestre d'Henri IV, exécutée par le même artiste, et que des difficultés élevées sur l'emplacement qui doit la recevoir, entre la ville de Nérac, à laquelle elle est destinée, et M. le vicomte Digeon qui l'a fait exécuter, a fait rester à Paris depuis 1819. La figure de Bayard a près de 11 pieds de hauteur. Le moment choisi par l'artiste, est celui où ce héros, blessé à mort, au passage de la Sésia, et voyant sa fin s'approcher, baise la croix formée par la garde de son épée, après s'être confessé à son écuyer à défaut de prêtre. Je crois que la pensée qui a présidé à la composition de cette statue n'est pas heureuse. C'est une grande erreur de croire que ce qui produit beaucoup d'impression dans un récit, puisse obtenir le même avantage par la représentation matérielle des faits. Dans le récit, la pensée ajoute, augmente, ennoblit ; elle s'élève d'autant plus que rien n'en arrête l'essor. Dans la représentation matérielle du fait, il faut que l'action soit de nature à saisir l'âme au simple aspect. S'il y a quelque chose de douteux ou d'équivoque ; si l'esprit est obligé de faire un effort pour deviner le sujet, l'âme ne s'émeut pas, et l'effet est manqué. Que l'on applique ces réflexions à la statue de Bayard, et l'on en reconnaîtra la justesse. L'artiste n'a pas osé représenter Bayard dans le moment où il baise la croix formée par la garde de son épée ; il la considère : il a donc supposé qu'il venait de la baiser ou qu'il allait la baiser ; ou ; si l'on veut, il l'invoque, en la regardant comme le signe de la rédemption. Mais en laissant de côté, pour un moment, le mauvais effet de cette disposition, est-il bien sûr qu'on ne se trompera jamais sur l'intention du personnage représenté. Je vois un guerrier à demi renversé, s'appuyant d'une main sur un tronc d'arbre, et tenant de

l'autre, et par la lame, son épée dont il élève la poignée : je puis croire qu'il se rend ; mais, s'écrie-t-on, c'est Bayard, le chevalier sans peur, que la mort elle-même ne saurait effrayer! Je le répète, il ne faut pas qu'il soit besoin d'un commentaire pour connaître l'intention et la nature de l'action représentée; les yeux doivent transmettre à l'âme une impression rapide, qui l'échauffe et l'anime. Les circonstances qui ont accompagné la mort du grand Bayard sont remarquables et touchantes; mais je crois qu'il était presque impossible de les reproduire par une figure seule; il fallait le concours de plusieurs figures, conséquemment un groupe ou un bas-relief; puisque l'artiste ne pouvait faire qu'une figure seule, il fallait qu'il se bornât à faire un portrait. Il a été beaucoup plus heureux dans la figure d'Henri IV, qu'il a représenté dans l'attitude de l'allocution. Sa tête est découverte, son casque, couvert de ce panache, que l'on trouvait toujours au chemin de l'honneur, est près de lui; de l'autre côté, et un peu en arrière, est une gerbe de blé, idée heureuse, qui rappelle de suite tout ce que ce bon et grand roi a fait et se proposait de faire pour le bonheur de son peuple.

Sous le rapport de l'exécution, la statue de Bayard donne lieu à plusieurs critiques. Il est difficile, sans doute, mais enfin, il n'est pas impossible de conserver à un corps, à des membres couverts de la cuirasse et de toutes les autres parties d'une armure, une sorte de souplesse qui n'exclut pas la force. M. Raggi n'a pas su vaincre cette difficulté. Il est un autre inconvénient assez grave, qu'il a sauvé autant qu'il a pu, et qu'il a même dissimulé avec beaucoup d'adresse, mais enfin, qu'il n'a pas pu entièrement écarter. Si Bayard avait été vu de face, son bras et l'épée qu'il tient élevée, auraient entièrement dérobé la tête du héros aux regards du spectateur; il a donc donné au mouvement général du corps, une disposition telle que la tête fût au moins vue de profil; c'est un inconvénient grave, dans un monument de cette espèce, et qui justifie suffisamment, je trouve, le reproche que j'ai fait à l'artiste, relativement au choix de l'action représentée. P. A.

Nécrologie. — *Charles-Aurele Bossi*, né à Turin en 1758, et mort depuis peu à Paris, avait occupé plusieurs emplois honorables dans le Piémont et en France. Des talens supérieurs ont signalé sa carrière diplomatique et administrative; mais, au milieu de ses fonctions, il n'oublia jamais ses premières études, et surtout les muses qu'il avait cultivées avec succès. A 18 ans, il avait publié deux tragédies, les *Circassiens* et *Rhea Sylvia*, qui donnent une idée de ce que l'auteur aurait pu produire, s'il avait surtout poursuivi cette carrière. Il se crut organisé pour la poésie lyrique; et c'est le genre dans lequel il a le plus multiplié ses

essais. Il avait de la verve et de l'esprit, on trouve souvent des pensées ingénieuses et originales dans ses *odes*. Il a chanté quelquefois les événemens de son siècle, et trop souvent l'homme extraordinaire qui a dirigé quelque tems les destinées de l'Europe. Toutefois, il conserva toujours un air d'indépendance qui tenait à la force de son caractère. M. Bossi se distingua surtout par le zèle avec lequel il soutint les intérêts et les droits de ces vertueux montagnards des vallées vaudoises, qui conservent encore, dans le Piémont, la religion de leurs pères et la simplicité de leurs mœurs. Il les défendit, récemment encore, en Angleterre. Pendant le cours de sa vie, M. Bossi a subi avec fermeté les diverses vicissitudes de la fortune. A l'époque de ses revers, il acheva son poëme sur la révolution française, intitulé : *Onomasia;* où il cherchait à relever l'influence qu'avait exercée sur elle Bonaparte, et le parti qu'il en avait tiré. Il le fit paraître à Londres, en 1814, sous les noms anagrammatiques *d'Albo Crisio*, déjà très-connus en Italie. La versification n'est ni assez harmonieuse ni assez variée; souvent il s'attache plus à la description des maux que des biens, ce qui lui donne une monotonie sombre et peu agréable. Mais on ne peut lui refuser le mérite d'une grande force de pensées et d'un esprit vraiment philosophique.

F. Salfi.

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

# DANS LE CINQUANTE-UNIÈME CAHIER.

*MARS*, 1823.

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.


1. Extrait d'un discours, sur l'état des sciences aux États-Unis. *Mitchill.* 449
2. Notice sur Chaulieu. *Lémontey.* 455


## II. ANALYSES D'OUVRAGES.


3. Tableau élémentaire d'ornithologie. *Desmarets.* 461
4. De la fortification permanente, par Dufour. *Ferry.* 464
5. L'art d'employer le tems. (Traduction anglaise.) *L. Sausier.* 470
6. Histoire d'Hérodote, traduite par Miot. *Parent Réal.* 480
7. Recueil des Historiens de France. *J. C. L. de Sismondi.* 488
8. Tactique des assemblées législatives. *M. Avenel.* 503
9. Recherches asiatiques. (Ouvrage anglais.) *Langlès.* 535
10. Poëme sur différens sujets, par miss Williams. (Ouvrage anglais.) *Léon Thiessé.* 546
11. Histoire abrégée de la vie de Jeanne d'Arc. *Ch. Dupin.* 562


## III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.


Annonces de 110 ouvrages, français et étrangers. 570


## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.


Amérique. — États-Unis. — Martinique. — Buénos-Ayres. 649

Asie. — Sumatra. — Calcutta. — Bombay. 652

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Pays-Bas. — France. — Paris. 655


FIN DU TOME DIX-SEPTIÈME.

# TABLE
## ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
# DES MATIÈRES
### DU DIX-SEPTIÈME VOLUME
# DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
### JANVIER, FÉVRIER, MARS, 1823 (*).

---

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES ; DICTIONNAIRE ; ENSEIGNEMENT MUTUEL ; INSTRUCTION PUBLIQUE ; JOURNAUX ; THÉATRES ; etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour-à-tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

---


Abrahamson (G.). *Voyez* Enseignement mutuel.
ACADÉMIE royale de musique, de Londres, 172.
— royale d'Édimbourg, 654.
— des sciences, de Berlin, 176, 407, 658.
— impériale Léopoldino-Caroline


---

(*) On souscrit, pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18 ; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez EYMERY, rue Mazarine, n° 30. Prix de la souscription : à Paris, 42 fr. pour un an ; dans les départemens, 48 fr. ; 54 fr dans l'étranger.

d'histoire naturelle, d'Augsbourg, 657.
— des Arcades, de Rome, 416.
— de Saint-Luc, de Rome, 417.
— des sciences, de Turin, 35.
— des beaux-arts, de Milan, 416.
— nationale (Fondation d'une), en Grèce, 418.
— royale des sciences, belles-lettres et arts, de Bordeaux, 423.
— royale du Gard, 642.
— royale des sciences, de Paris, 189, 428, 672.
— française, 192, 430, 674.
— de médecine, de Paris, 192.
— des beaux-arts, de Paris, 674.
(*Voyez* aussi le mot Sociétés.)
*Adair, Two letters to the Bishop of Winchester*, 104.
Administration britannique (Système de l'), en 1822, par Ch. Dupin, 373.
— (Histoire de l') du royaume d'Italie, pendant la domination française, 201.
Aérolithe d'une grandeur considérable, tombé aux environs du Fort-Royal de la Martinique, 191.
Afrique, 163, 397.
Agriculture, 163, 187, 348; 408.
Aignan, C.—B. 103.
Aikin. *Voy.* Nécrologie.
Airolles (Paul), Suite à l'Opinion sur les Jachères, 348.
Allemagne, 116, 175, 325, 328, 407, 582, 657.
Allent, Les sept péchés capitaux, contes moraux, 354.
Almanach des muses, pour l'année 1823, pag. 141.
— de Gotha, 589.
— genévois, 594.
Alpine (Nouvelle), ouvrage d'histoire naturelle, par J. R. Steinmuller, 117.
*Amaltheum poeticum, historicum et geographicum*, nouvelle édition, par Carpentier, 648.
Amérique, 101, 160, 228, 313, 394, 570, 649.
— méridionale, 161, 651.
Amoros. Voy. *Gymnase normal, civil et militaire.*
Analyses (II.) d'ouvrages *allemands*: Indépendance et Dépendance, ou Philosophie et Théologie, par Schulz (*Depping*), 54.
— d'ouvrages *anciens*: Ce qui nous reste de la politique d'Aristote, publié par A. Coray (*Schinas*), 59. — Histoire d'Hérodote, nouvelle traduction, par A. F. Miot (*Parent-Réal*), 480.
— d'ouvrages *anglais*: *The art of employing Time*, traduction de l'*Essai sur l'emploi du tems*, par M. M. A. Jullien, de Paris. (*Sausier*), 470. — Tactique des Assemblées législatives, extraite des manuscrits de Jérémie Bentham, par E. Dumont (*Avenel*), 503. — *Asiatick Researches* (*Langlès*), 535. — *Poems on various subjects, by Helen Maria Williams* (*Léon Thiessé*), 546.
— d'ouvrages *français*: Loi de Moïse, ou Système religieux et politique des Hébreux, par Salvador (*Lanjuinais*), 49. — Choix des Poésies originales des Troubadours, par Raynouard (*P. P.*), 65. — Collection de mémoires sur l'art dramatique (*Léon Thiessé*), 71. — Essai sur l'histoire de la musique en Italie, par Orlof (*F. Salfi*), 84. — Description de médailles antiques, grecques et romaines, par Mionnet (*Dumersan*), 95. — Des monstruosités humaines, par Geoffroy Saint-Hilaire (*F. Cuvier*), 246. — Exposé du droit public de l'Allemagne, par E. H. de S. (*A. Taillandier*), 256. — Considérations diverses sur Haïti, par F. Desrivières-Chanlatte (*G.*), 267. — Œuvres de Necker (*Lanjuinais*), 272. — Examen critique des considérations de Mme de Staël, par Bailleul (*Artaud*), 282. — La Byzanciade, poëme (*E. A. Jullien*), 296. — Tableau élémentaire d'Ornithologie, par Gerard n de Mirecourt (*Desmarest*), 461. — De la fortification permanente, par G. H. Dufour (*Ferry*), 464. — Recueil des historiens de France, par J. G. Brial (*J. C. L. de Sismondi*), 488. — Histoire abrégée

de la vie de Jeanne d'Arc, par Jollois (*Ch. Dupin*), 562.
— d'ouvrages *italiens*: Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin (*Ferry*), 35. — De la manière de fonder et de diriger une institution balneo-sanitaire, par P. Paganini (*C. J. L.*), 253.
— d'ouvrages *polonais*: Leyba et Siorra, roman, par Julien Niemcewicz (*A. Dz. K.*), 306.
Anatomie (Principe d') comparée, par H. Ducrotay de Blainville, 599.
— de l'Homme, avec des figures lithographiées, par Béclard et Cloquet, publiée par Lasteyrie, 349.
Ancien Testament (Traduction de l'), par Van-Ess, 660.
Andorre (Notice sur la république d'), 221.
Andrieu (B.) *Voy.* Nécrologie.
Andrieux (F. G. J. S.), Œuvres, 383.
— Mémoires de Mlle Clairon, A., 71.
*Anecdote* (*The*) *library*, 318.
Angleterre. *Voy.* Grande-Bretagne.
Annales de législation et d'économie politique, publiées à Genève, 335.
— des Musulmans, par G. B. Rampoldi, 123.
Antilles, 394, 649.
— (Les) françaises, particulièrement la Guadeloupe, par E. E. Boyer-Peyreleau, 604.
Antiquités, 117, 152, 194, 201, 597, 638, 679.
— (De la certitude, de la science des), par J. Labus, 597.
— de Nubie, par Gau, 155.
— de l'Égypte, par le même, 436.
— arabes de Grenade et de Cordoue, par Paul Lozano, 126.
— découvertes dans la partie occidentale de la Pensylvanie, 396.
— découvertes entre Waiblingen et Endersbach, royaume de Wurtemberg, 411.
— découvertes dans l'enceinte de l'ancienne Avenches, canton de Vaud, 662.
Appareil pour traverser les rivières les plus profondes et les plus rapides, 405.
Appareils antiméphitiques, 432.
Archéologie, 115, 637. *Voyez* aussi le mot Antiquités.
Architecture, 426, 662.
Archives de géographie, d'histoire, d'antiquités, etc., par Kruse, 117.
— de la Société d'histoire ancienne de l'Allemagne, publiées par L. Buchler et Ch. Dumge, 119.
Arcieu (E. D. S.). *Voy.* Diorama de Londres.
Aristote (Ce qui nous reste de la Politique d'), corrigé et publié par Coray, A. 58.
Arlincourt (D'), Ipsiboé, 389.
Armand. *Voy.* Mon ami Listrac.
Art dramatique, 71, 121, 203.
— militaire, 130, 464.
— du Mineur, 101.
— (L') de se faire aimer de sa femme, 136.
*Art* (*The*) *of employing time*, A. 470.
Artaud, C. — A. 282, 377.
Arts économiques, 174, 414.
— industriels, 174, 400, 424.
*Asiatick Researches*, A. 535.
Asie, 162, 397, 572, 652.
Assemblées législatives. *Voyez* Tactique.
Astronomie, 601.
— (Traité d') théorique, par F. Th. Schubert, 323.
Athanase (Renard). *Voy.* Thyeste.
Athénée de Paris, 197, 678.
Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique, par R. Lesage (Las Cases), 139.
— complet généalogique, historique, chronologique et géographique, par Lavoine, 652.
— géographique, dressé par Selves fils, 655.
— (Nouvel) de France, composé de 88 cartes, dressées par Aupick et Perrot, et gravées par Malo frères, 637.
— de la mer du Sud, de l'amiral Krusenstern, 405.
Aubert. *Voy.* Leicester.
Aubry-Lecomte, Lithographies de l'Érigone livrée au sommeil, et l'Ariadne abandonnée, de Girodet, 444.
Augoyat, Notice sur M. Maissiat et sur M. Tranchot, 377.

Auguis (P. R.). *Voy.* Conseils du Trône.
Aupick. *Voy.* Atlas.
Australasie. *Voy.* Océanique.
Avenel (M.), C.—A., 503.
Avocats (L'Ordre des). *Voy.* Examen.
— *Voy.* Discours.
— *Voy.* Idées.
Avot (M.e M. d') Les plaisirs de la campagne, 152.

## B

Bailleul, Examen critique des considérations de Mme de Staël sur la révolution française, avec des observations sur Napoléon Bonaparte, A. 282.
Baink (J.) *Voy.* Morale.
Bains (Les) de Kiel, décrits et comparés avec d'autres bains de mer, par Pfaff, 116.
*Bakker (Gerbrandi), Oratio de medico autodidacto*, 597.
Baries (Georges de.) *Voy.* Tacite.
Baron. *Voy.* Desprès.
Barreau (Le) français, 355.
Barton (W. P. E.) *Voy.* Flore.
Bateau à vapeur, 413.
— à vapeur, ou paquebot, faisant un service régulier de New-York à Charleston, 651.
Bayard, *Voy.* Mon Ami Listrac.
Beaux-Arts, 28, 126, 211, 333, 407, 416, 423, 438, 442, 638, 640, 641, 656, 658, 660, 662, 682, 683, 684. *Voy.* aussi les mots Architecture, Dessin, Gravure, Peinture et Sculpture.
Béclard, *Voy.* Anatomie.
Bellamy (Mistress), *Voy.* Thiers.
Belles-Lettres, *Voy.* Littérature.
Belloc (Mme Louise Swanton), C.-B. 104, 108, 111, 112, 154, 323, 571, 578, 655.
Bentham (Jérémie). *Voy.* Tactique.
Bérenger, peintre sur porcelaine, plusieurs vases d'une grande beauté, 440.
Bernhardy, Fragmens d'Eratosthène, 328.
*Bertini (Bernardino), Idrologia minerale*, 595.
Berville, Observations sur le genre romantique, 198.
— C.-B. 624.
*Berzeviczy (G.) Nachrichten über den jetzigen Zustand der Evangelischen in Ungarn*, 582.
Beugnot (A.), C.-B. 357.
*Bianchi (G.) Sulla scienza della medicina*, 122.
Bibliothèque anecdotique, 318.
Bibliothèques, 401.
— de Constantinople. La Porte en fait vendre au poids tous les livres précieux, 418.
Bienfaits de la religion chrétienne, par E. Ryan, 607.
Bignon. *Voy.* Cabinets.
*Biografia Universale*, 124.
Biographie, 71, 117, 124, 127, 331, 339, 377, 425, 480, 562, 638, 664.
— Universelle des frères Michaud, traduite en espagnol, 418.
Blainville (H. Ducrotay de), De l'Organisation des animaux, 599.
Bocace (Décameron de), nouvelle édition de Biagioli, 204.
Bodard (N. M. F.), *Voy.* Nécrologie.
Bodin (Félix), Traces du gouvernement représentatif démêlées dans les assemblées militaires, ecclésiastiques, etc., des deux premières races, 198.
—— C.-M. 232.
*Bodwich, Elements of conchology*, 647.
Boisseau (F. G.) *Voy.* Pyréthologie.
Boiste (P. C. V.), Dictionnaire des Belles-Lettres, 328.
Bon (Mme de), peintre sur porcelaine, 440.
Bonnelier, Deux-Nouvelles, 634.
Bonnington, artiste anglais, Deux dessins à l'aquarelle, 443.
Bory-de-Saint-Vincent. *Voy.* Iles Ioniennes.
Bosio, *Voy.* Statue.
*Bossi (L.), Dell. historia d'Italia antica e moderna*, 596.
— *Voy.* Nécrologie.
Boswort (J.) *Voy.* Grammaire anglo-saxonne.
Botanique, 116, 122, 128, 345, 573, 651.
— suédoise, ouvrage continué aux

frais du gouvernement par le docteur Wahlenberg, 406.
Botany-Bay, 162.
Bouchené-Lefer. *Voy.* Discours.
Boulangerie perfectionnée, 414.
Boulard (H.) *Voy.* Ryan.
Boulogne, archevêque de Troyes, Panégyrique de Saint-Vincent, 132.
Bourgeois, Dessin à la seppia, représentant une vue générale du palais des papes à Avignon, 443.
Bouton. *Voy.* Diorama.
Boyer-Peyreleau (Ed. Eug.) *Voy.* Antilles.
Breislak (Scipion), Traité sur la structure extérieure du globe, 595.
—— Description géologique de la province de Milan, 595.
Brevets d'invention (Liste des) accordés en Angleterre pendant les mois d'octobre et de novembre derniers, 400.
Brial (J. J.) Recueil des historiens de France, A. 488.
*Brodies (George), History of the Britisch empire*, 577.
Brongniart, Mémoire sur les terrains de sédiment supérieurs calcaréo-trappéens du Vicentin, 201.
Brown (R.) *Voy.* Nominations académiques.
Buchler (Lambert). *Voy.* Archives.
Bucoliques de Virgile, traduites en vers français, par P. F. Tissot, 623.
Buisson (J. B.) Souvenirs des Muses, 203.
Bulletin bibliographique (III.), Allemagne, 116, 328, 582. — Danemarck, 116, 324, 580. — Espagne, 126. — États-Unis, 101, 313, 570. — France, 128, 343, 599. — Grande-Bretagne, 103, 316, 573. — Indes Orientales, 572 — Italie, 122, 336, 595. — Pays-Bas, 126, 340, 597. — Portugal, 339. — Russie, 114, 323, 579. — Suisse, 334, 591.
*Burder (Samuel), Oriental literature*, 109, 578.
*Byron (Lord), Werner, a tragedy*, 578.
—— Chants faisant suite au poëme de Don Juan, 655
Byzanciade (La), poëme, par l'auteur des Trois Ages, A. 296.

## C

Cabinets (Les), et les peuples, depuis 1815 jusqu'à la fin de 1822, par Bignon, 370.
Cailliaud (Frédéric). *Voy.* Jomard.
—— Voyages à Meroë, au fleuve Blanc et dans les Oasis, 201.
Camus-Daras. *Voy.* Énéide.
Canal Calédonien, 400.
Canova (Pompe funéraire en l'honneur de), 417.
Cap de Bonne-Espérance, 397.
Carpentier, *Voy. Amaltheum.*
Carrière de marbre aux environs de Florence, 416.
Carte d'Écosse pour faire suite aux romans de sir Walter-Scott, 396.
Catéchisme médical, par A. A. Scotti, 122.
Caucase (Le gouvernement du) est érigé en province russe, 656.
Celtes (Recherches sur les), par Radlof, 330.
Censure. *Voy.* Livres prohibés.
— autrichienne, 590.
Chabert, Galerie des peintres, 638.
Chansons par trois royalistes, non-fanatiques, 144.
Chant (Le) du Barde, sur la mort de Napoléon, par C. R***, 143.
Chatillon, graveur, Le Saint-Michel de Raphael, 444.
Chaulieu (Notice sur Guillaume-Amfrye), par Lémontey, M. 455.
Chemin de fer, de la Loire au pont de l'Ane, sur la rivière de Furens, 668.
Chevreul (E.), Recherches chimiques sur plusieurs corps gras d'origine animale, 201.
Chily, 161.
Chimie, 166, 201, 399.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale, 357.
Choron (Alexandre), Méthode d'enseigner la musique, 244, 426.
—— *Voy.* Ecole de chant.
Chronologie, 139, 359, 617, 647, 652.

*Ciceronis (M. Tullii) de republica quæ supersunt, ex primaria editione Angeli Maii*, 336, 647.
Cirbied (J. Ch.), Grammaire de la langue arménienne, 378.
Clairon (Mlle). *Voy.* Andrieux.
Clias, professeur de gymnastique à Londres, Extrait d'une lettre au directeur de la Revue Encyclopédique, 167.
— Nouvelle gymnastique élémentaire, traduit de l'anglais, par A. Roy, 436.
Cloquet (J.). *Voy.* Anatomie.
Code de lois pour le canton de Berne, rédigé par le professeur Schnell, 415.
— de procédure civile pour le canton du Valais, 415.
Colle de riz, 400.
Collection des auteurs latins, publiée par Malepeyre, 203.
— des poètes latins de l'antiquité, publiée à Cambrai, 422.
Colonne destinée à perpétuer la mémoire des deux derniers ducs de Brunswick, 660.
Coluthus, L'Enlèvement d'Hélène, poème, traduit en français par S. Julien, 379.
Commerce, 183, 576.
— (Du) de la France en 1820 et 1821, par Vaublanc, 351.
— de cabotage entre Bruxelles et Londres, 421.
Communications accélérées entre Madrid et Londres, 183.
Conchiologie (Elémens de), renfermant les animaux et les genres fossiles, par Bodwich, 647.
Conseils (Les) du trône, donnés par Frédéric II aux rois et aux peuples de l'Europe, par P. R. Auguis, 611.
Conservatoire départemental des arts et métiers de Bordeaux, 424, 425.
— de musique, de Bordeaux, 426.
Constantin (Vie de). *Voy.* Zimmermann.
Constantin, peintre sur porcelaine, Copie de la Fornarina de Raphael, 440.
Constitution fédérative pour l'Italie, par F. Romeo, 108.
Constitutions (Collection des), chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques, par Dufau, Duvergier et Guadet, 615.
Contes et Nouvelles de la grand' mère, par Me d'Hautpoul, 149.
—(Nouveaux), par Me Guizot, 150.
— moraux (Nouveaux), traduits de l'allemand, par Paul de Ségur, 354.
— populaires et romans des nations septentrionales, 655.
Contrefaçon (De la) des livres, par L. F. Griesinger, 584.
Contre-point, Sur la connaissance que les anciens en avaient, 125.
Contre-révolution (De la) en France, par Ganilh, 372.
*Conversion (The history of the) of a Jewish boy*, 575.
Coquerel, (Charles), C.—B., 320, 385, 637.
Coray (A.). *Voy.* Aristote.
Corinne au cap Misène, tableau de Gérard, décrit par Schlegel, M. 28.
Cortès d'Espagne (Ouvrage français offert aux), 184.
— — Prix voté pour l'auteur du meilleur code de commerce, 184.
— — (Galerie des députés aux) de la nation portugaise, 339.
Cotelle. *Voy.* Discours.
Coupin de la Couprie, Plusieurs de ses tableaux dont la Société des amis des arts a fait l'acquisition, 443.
Courcelles Dumont, Ode sur les événemens de la Grèce, 143.
Courier. *Voy.* Romans grecs.
Cours (Tableaux des) de l'université d'Édimbourg, 170.
Cousin (V.). *Voy.* Platon.
Critique poétique (Essai de) et théâtrale, par T. Olivier Schilperoort, 599.
Cubage des bois (Théorie des règles en usage pour le), par G. Rolin, 130.
Cuivre blanc chinois. *Voyez Tutenag.*
Culte. *Voy.* Théologie.
Culture libre sur les bords du Sénégal, 163.

Cunze. *Voy.* Nécrologie.
Cuvier (F.), Des dents des mammifères, 600.
— — C.—A., 246.

## D

Da Costa (Isaac), poésies hollandaises, 127.
Daguerre, *Voy.* Diorama.
Dal Pozzo (Ferdinand). *Voy.* Régime hypothécaire.
Danemarck, 116, 324, 580, 657.
D'Arcet. *Voy.* Nominations académiques.
Daviel. *Voy.* Examen.
Déal (J. N.) Introduction aux sciences et aux arts, 139.
De Candolle. *Voy.* Nominations académiques.
Découverte d'un nouvel alphabet, 397.
Découvertes scientifiques, 166, 350, 606.
— dans l'intérieur de l'Afrique, 398.
Décret de Cnæius Virgilius Capiton, préfet de l'Égypte, 360.
— rendu par Tiberius Julius Alexandre, préfet de l'Égypte, 362.
Denne-Baron, guirlande de Mnémosyne, 631.
Dents (Des) des mammifères considérés comme caractères zoologiques, par F. Cuvier, 600.
Depping, C.-A. 54.
— *Voy.* Grèce.
Derjavin (Clef des œuvres de), poète russe, par N. Ostolopof, 580.
Description de l'Égypte. Livraisons 81 à 89 des planches, 154.
Desmarest, C.-A. 461.
Desmichels (C.) *Voy.* Tableau.
Desmoulins, peintre, Tableau représentant Jacques Molay, grand-maître des templiers, 442.
Després, Mémoires sur Molière, sur Mme Guérin, sur Baron et Mlle Lecouvreur, sur Garrick et Macklin, A. 71.
Desrivières Chanlatte. *Voy.* Haïti.
Dessin, 333, 443, 638.
Deux (Les) Cousins, ou le mariage difficile, opéra-comique, 438.
Dictionnaire historique des plus célèbres professeurs des beaux-arts en Espagne, par A. de Leon Bermudez, 126.
— du pharmacien, en langue hollandaise, par J. Vosmaer, 126.
— classique d'histoire naturelle, par Audouin De Candolle, etc., 346.
— chronologique et raisonné des découvertes, etc., 350.
— des belles-lettres, par Boiste, 378.
— d'Anecdotes suisses, 378.
— latin, hongrois et allemand, 413.
— grec. *Voy.* Lexiques.
— critico-burlesque, par Gallardo, 418.
— de poche, français-allemand, par Thibaut, 586.
— chronologique et raisonné des découvertes, etc., en France, 606.
— (Nouveau) universel des synonymes de la langue française, par F. Guizot, 620.
Diorama (Notice sur le) de Bouton et Daguerre, 211, 683.
— de Londres, ou Tableau des mœurs britanniques, en 1822, par Arcieu, 374.
Discours sur le caractère politique de l'avocat, par Bouchené-Lefer, 137.
— prononcé pour la clôture de l'ancienne institution de Surrey, 169.
— d'ouverture du cours des pandectes, par Cotelle, 356.
— (Extrait du) prononcé par le roi de Suède, à l'ouverture des États-Généraux, 406.
— sur l'état des sciences aux États-Unis, par S. Mitchill. M. 449.
— prononcé dans l'école de théologie de la maison de Sorbonne, par M. N. S. Guillon, 620.
Discussion biographique, 664.
Doctrine du corps de la vie et de l'âme, 655.
Documens (Recueil de) inédits, concernant l'ancienne Pologne, par Niemcewicz, 405.
*Doering, Friedrich von Schillers Leben*, 331.
*Dorow, Die indische Mythologie*, 584.
Drame (Sur le) satirique des Grecs, par G. Pinzger, 121.

Droit public (Exposé du) de l'Allemagne, par L. H. de S. (Schwartzkopf), 256.
—— (Cours de) de M. Comte, à Lausanne, 414.
Droit romain (Leçons du), par Ducaurroy de la Croix, 613.
—— (Tableaux chronologiques de l'histoire du), par Haubold, 647.
Droit romain (Manuel du), par L. A. Warkœnig, 668.
Droz (J.) *Voy.* Mémoires de Fauvel.
Ducaurroy de la Croix, Institutes de Justinien, 613.
Duchesne (H. G.) *V.* Nécrologie.
Ducluzeau (Me), peintre sur porcelaine, 440.
Dufau (P. A.) *Voy.* État de l'Angleterre.
— *Voy.* Constitutions.
— C.-M. 15.
Dufour (G. H.) *Voy.* Fortification.
Dulong, *Voy.* Nominations académiques.
Dumbeck (F. J.) *Voy.* Erhardt.
Duméril (A. C.), Considérations générales sur les insectes, 201.
Dumersan, C.-A. 95.
Dumge (Charles). *Voy.* Archives.
Dumont, Rapport fait à l'assemblée générale de la Société de lecture de Genève, 592.
Dumont (Ét.) *Voy.* Tactique.
Duparc-Locmaria, *Voy.* Mathilde.
Dupaty, sculpteur, Vénus se dévoilant devant Pâris, 443.
Dupin (Charles). *Voy.* Administration britannique.
—— C.-A. 562.
—— *Voy.* Nominations académiques.
Du Ponceau. *Voy.* Pensylvanie.
Dupont (C.J.) *Voy.* Grammaire italienne.
Durdent. *Voy.* Époques.
Duvergier. *Voy.* Constitutions.

## E

Eaux minérales (Histoire de toutes les sources d') dans les états du roi de Sardaigne, par B. Bertini, 595.
—— de Montlignon, 421.
Éclairage par le gaz hydrogène carboné, 174.
École des arts (Premier rapport sur l') d'Édimbourg, 112.
— primaire de l'île de Corse, 187.
— d'architecture de Colmar, 426.
— industrielle de Homelen, 403.
—— de Posen, 409.
— royale et spéciale de chant dirigée par A. Choron, 431.
— d'économie rurale, fondée à Schleisheim, en Bavière, 658.
—(Nouvelle) de médecine, de Paris, 674.
Économie domestique, 414, 431.
— politique, 138, 335, 351, 664.
— rurale, 130, 658.
Écosse, 102. *Voy.* aussi Grande-Bretagne.
Éducation, 152, 179, 354.
Église chrétienne dans l'Hindoustan. *Voy.* Hollenberg.
— protestante en Hongrie, 582.
Égypte, 153, 165, 456.
— (Description de l'), 152.
— (L') et la Nubie, ouvrage pour la jeunesse, tiré des voyages de Belzoni, 354.
Élégies savoyardes, par A. Guiraud, 633.
Elise, ouvrage destiné aux jeunes demoiselles, par Swart, 127.
Elixir tonique, anti-glaireux, 129.
Ellis (François). *Voy.* Véda.
Éloquence, 120, 138, 357. 597, 620.
— de la chaire. *Voy.* Théologie.
Empire (L') britannique, en 1823, par J. Goldsmith, 317.
Encaissement de l'Isère dans tout son cours, 416.
Encouragement aux beaux-arts, 423.
— aux sciences, 433.
Encyclopédie des jardiniers, par J. C. Loudon, 573.
Énéide (L') en vers français, par Camus-Daras, 624.
Enlèvement de Psyché par les Zéphyrs, groupe de bronze, 657.
Enseignement de la musique. *Voy.* Méthodes.
——— Cours gratuits à Bordeaux, 426.
Enseignement mutuel (De la nature et de l'importance de l') par P. H. Moenster et G. Abrahamson, 580.

—— (Manuel de la méthode d'), par N. Gretch, 579.
—— dans l'Amérique méridionale, 161.
—— en Russie, 174, 403.
—— dans le canton de Genève, 661.
—— dans le département de l'Aude, 669.
—— (L') appliqué à l'étude des principes élémentaires de la médecine, par J. P. Reullac, 350.
Entomologie, 201, 407.
Epoques ou Beautés et Faits mémorables de l'histoire de France, par Durdent, 4e édition, publiée par Propiac, 151.
— remarquables de l'Histoire Universelle, par Masson, fils, 357.
*Eratosthenica composuit Gothofredus Bernhardy*, 328.
Erhardt, *Encyclopædia philosopha*, etc., *vertit F. J. Dumbeck*, 340.
Escher de la Linth. *Voy.* Nécrologie.
Eschyle (Tragédies d'), traduites et commentées par Aug. Lafontaine, 587.
Esclaves délivrés par les captures des vaisseaux de guerre anglais, 163.
Espagne, 126, 183, 418.
Esquisses historiques, ou Coup-d'œil rapide sur quinze années de notre histoire nationale, par Simonot, 369.
Essais philosophiques sur l'homme, ses principaux rapports et sa destinée, etc., par L. H. de J...., 579.
—de traduction en vers, par J. L. D., 625.
Estomac (Sur la structure, les fonctions et les maladies de l'), par Th. Hare, 103.
Etat de l'Angleterre au commencement de 1823, traduit par P. A. Dufau et Guadet, 373.
Etats-Unis d'Amérique, 101, 313, 395. 449, 570, 649.
Ethiopie, 155.
Ethnographie, 167, 354, 368, 374, 378.
Etude littéraire sur la partie historique du roman de Paul et Virginie, par Lémontey, 381.
*Eusebii Pamphili ecclesiasticæ historiæ, lib. X.* [illegible]
*Evans (Arthur B.) Plain sermons on the relative duties of the poor*, 106.
Eversten. *Voy.* Jonge.
Examen critique des Considérations de Mme de Staël sur la révolution française, par Bailleul. A. 282.
— de l'ordonnance du 20 novembre 1822, concernant l'ordre des avocats, par Daviel, 136.
Expédition (Histoire de l') de Russie, 139.
Expériences sur le niveau de la mer Caraïbe, 394.
Exposition annuelle à Paris des produits des manufactures royales, 438.
— des objets d'arts achetés par la Société des amis des arts de Paris, 442.
— (Première) à Berlin des produits des arts et de l'industrie nationale, 657.
— de tableaux, de statues, etc., à l'hôtel de l'Académie de Berlin, 658.

## F

Fabbroni (Giovanni). *Voy.* Nécrologie.
Fables de Le Bailly, 385.
Fabre (Victorin), Lectures faites à l'Athénée de Paris, sur les principes de la société civile, 200, 678.
Fabricius (K. M. E.), Des honteux procédés des universités, des lycées et des gymnases allemands, 177.
Falkland, drame de Laya, traduit en italien, 126.
Faune d'Allemagne, par J. Sturm, 117.
Faust, poëme dramatique de Goëthe, traduit en français, par Albert Stapfer, 384.
*Ferri (Giovanni), Lo spettatore italiano*, 596.
Ferry, C.—A. 35, 464. B. 132, 315, 346.
Férussac, directeur du Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques, 644.

Fielding, comédie en vers, par Mennechet, 287.
Fièvre jaune, à la Nouvelle-Orléans, 650.
——— à Pensacola, 651.
——— Observations y relatives faites à l'île Saint-Thomas, 160.
Filangieri (G.), La science de la législation, traduite en espagnol, par J. de Ribeira, 126.
*Finch* (*Thomas*), *Elements of self-improvement*, 574.
*Flockhart* (*J.*), *Essays on intellectual and moral improvement*, 106.
*Flora veronensis quam in prodromum Floræ Italiæ septentrionalis exhibit Cyrus Pollinius*, 122.
Flore du nord de l'Amérique, par W. P. E. Barton, 651.
Flûte à une seule main, 423.
Forêts, 130.
Formulaire des hôpitaux de Paris, par Ratier, 349.
Fortification (De la) permanente, par G. H. Dufour, A. 464.
Fournel. *Voy.* Lois rurales.
Fournier Désormes, Épître à Hubert Robert, 387.
France, 128, 187, 325, 343, 372, 421, 488, 599, 668.
Francœur, C.—M. 241.—B. 123, 129, 602, 603, N. 679.
Franklin, La Science du bonhomme Richard, 135.
Franquinet, Galerie des peintres 638.
Frédéric II. *Voy.* Conseils du trône.
Fumigations sulfureuses (Mémoires sur l'efficacité des), par le docteur Gales, traduit en anglais par Rees-Price, 573.
Fusils (Des) de chasse, et principalement des fusils à piston, de l'invention Pauly, par H. Roux, 603.

## G

*Galeria dos deputados das Cortes*, etc., 339.
Galerie de S. A. R. Mme la duchesse de Berry, 641.
— des peintres, par Chabert et Franquinet, 638.
— morale et politique, par le comte de Ségur, 353.
Gales. *Voy.* Fumigations.
Galin, Méthode d'enseigner la musique, 242.
*Gallardo, Diccionario critico burlesco*, 418.
Ganilh. *Voy* Contre-révolution.
*Gargallo* (*Tommaso*), *Il poeta e la Toletta*, 596.
Garnier. *Voy.* Smith.
Garrick. *Voy.* Desprès.
— — (Mistress), *Voy.* Nécrologie.
Gau, Antiquités de la Nubie. 155.
— — de l'Égypte, 436.
Généalogie, 139, 589, 652.
Geoffroy-Saint-Hilaire, Des monstruosités humaines, A. 246.
Géognosie, 347.
Géographie, 117, 139, 194, 221, 317, 328, 368, 396, 537, 541, 542, 635, 637, 652, 656.
— (Élémens de), par Lamp, 603.
*Geological survey of the Yorkshire coast, by G. Young*, 316.
Géologie, 201, 316, 346, 407, 595.
Georget, peintre sur porcelaine, Copie de la femme hydropique de Gérard Dow, 439.
— Collection de portraits de musiciens célèbres, 440.
Georget, C.—B., 130, 350, 601.
Gérard. *Voy.* Corinne.
Gérardin de Mirecourt (S.), *Voyez* Ornithologie.
Germains (Les) et les Grecs, même langue, même peuple, par J. W. Kuithan, 119.
*Giorgini* (*G.*) *Teoria analitica delle projezioni*, 123.
— *Teoria delle superficie di secondo ordine*, 123.
Gisement des roches. *Voyez* Humboldt.
Glaires (Traité de l'origine des), 129. 129.
*Goethe's sechs radirte Handzeichnungen*, 333.
Goethe. *Voy.* Faust.
Gois (E. P. A.). *Voy.* Nécrologie.
Golbéry (Ph.), C.—B., 116, 121, 178, 331, 333, 413, 585, 590.
*Goldsmith's British empire in* 1823, pag. 317.
Gonzalez (F.), *Voy.* Nécrologie.

Goujon ( Alexandre ), Tablettes chronologiques, 617.
Grammaire, 114, 325.
— allemande, par Ruffer, 334.
— anglo-saxonne ( Elémens de la ), par J. Boswort, 655.
— de la langue arménienne, par Cirbied, 378.
— grecque de Louis Vaucher, 414.
— italienne, par Guazzaroni, rédigée en français par Dupont, 111.
Grande-Bretagne, 102, 103, 166, 316, 317, 325, 369, 373, 374, 399, 573, 653.
Gravure, 333, 444.
Grèce, 143, 182, 418.
— ( La ), ou Description topographique de la Livadie, etc., par Depping, 201, 603.
Grémilliet. *Voy.* Problèmes.
Gretch ( N. ), Manuel de la méthode d'enseignement mutuel, 579.
Grève ( E. H. ). *Voy.* Nécrologie
*Griesinger* ( *L. F.* ). *Der Bücher-Nachdruck*, 584.
Groenland, 394.
Guadet. *Voy.* Etat de l'Angleterre.
— *Voy* Constitutions.
Guahiba(La), poëme par W. Herbert, 111.
Guattani ( J. A. ). *Voy.* Musée Chiaramonti.
Guazzaroni ( G. ). *Voy.* Grammaire italienne.
Guérin ( Mme ). *Voy.* Després.
Guesney ( P. ), Nouveau système de l'Univers, 601.
Guibert, Œuvres dramatiques, 634.
Guillaume, Recherches sur les auteurs dans lesquels La Fontaine a pu trouver les sujets de ses Fables, 140.
Guillon ( Marie-Nicolas-Silvestre ), Du rétablissement des études, 620.
Guiraud ( Alexandre ), Élégies savoyardes, 633.
Guirlande de Mnémosine, par P. Denne-Baron, 631.
Guizot ( Me Pauline Meulan ), Nouveaux contes, 150.
Guizot ( F. ). *Voy.* Synonymes.
Gulistan, traduit en anglais sur le texte persan, par James Ross, 654.
Gymnase normal, civil et militaire à Paris, fondé et dirigé par M. Amoros, 168, 199.
Gymnastique, 167, 200, 436.

## H

Haïti, 160, 313.
—(Considérations diverses sur), par F. Desrivières-Chanlatte, A. 267.
Hanovre. Coup d'œil sur l'histoire de ce royaume, par C. de Leutsch, 584.
*Hare* (*Thomas*), *A view of the structure, fonctions and disorders of the stomach*, 103.
Haubold, *voy.* *Tabulas chronologicas.*
Hautpoul (Me d'), *voy.* Contes.
Haüy, Traité de minéralogie, 128.
Heckewelder, *voy.* Pensylvanie.
Heiberg, C.-B., 325, 582.
Heiberg (J. L.), Traité des formes grammaticales de la langue danoise, 325.
Helvetius, de l'Esprit, 609.
Henrichs, C.—Les articles signés H—s.
*Herbert* ( *W.* ) *The Guahiba, a poem*, 111.
Héreau (E.), secrétaire-général de la *Rev. Enc.* C.—B., 143, 146, 149, 376, 387, 622, 631, 633, et les articles signés E. H.
Hérodote (Histoire d'), suivie de la vie d'Homère, nouvelle traduction, par A. F. Miot, A. 480.
*Histoire*, 117, 119, 123, 139, 151, 155, 197, 198, 232, 330, 357, 359, 360, 368, 369, 370, 376, 409, 480, 488, 535, 562, 580, 584, 585, 610, 617, 646, 652, 654.
— Universelle, par Ramsay, 652.
— Des Israélites, depuis les Machabées jusqu'à nos jours, par J. M. Jost, 328.
— Des Arabes, depuis Jésus-Christ jusqu'à Mahomet, ouvrage posthume du célèbre Reiske, 178.
— De la naissance et des progrès de la puissance mahratte, 653.
— D'Angleterre, par David Hume, traduite en français; nouvelle édition, 138.
— de l'empire britannique, par Georges Brodie, 577.

— d'Angleterre pendant le règne de Georges III, par Scott, 555.
— de l'expédition de Russie, par M***, 139.
— des empereurs de la maison de Hohenstaufen, par F. de Raumer, 590.
— D'Italie, ancienne et moderne, par L. Bossi, 596.
— (Sur l') de Florence, de B. Varchi, 125.
— (Essai sur l') et les historiens de la Grèce et de Rome, 631.
— des Français, par J. C. L. S. de Sismondi, 681.
— abrégée des lettres et des sciences dans les Pays-Bas, par N. G. Van-Kampen, 598.
Histoire ecclésiastique, 117, 197, 324, 608.
— Littéraire, 598.
— Naturelle, 103, 117, 175, 343, 346, 461, 573, 599, 600, 647.
Historiens (Recueil des) de France, commencé par les religieux de la congrégation de Saint-Maur, et continué par J. J. Brial, A., 488.
Hodgson, Voyage aux sources du Gange, 537.
— Latitudes de 345 endroits situés dans l'Hindoustan, 541.
— Hauteurs des principaux pics des monts Himâlaya, 542.
Hofman Peerlkamp. Sa nomination à la place de professeur de l'université de Leyde, 185.
Hohenhausen, *voy.* Nécrologie.
Holbach (baron d'), Système social, 133.
Holberg (Jubilé de), par Oehlenschlaeger, 581.
*Holden (George), The scripture testimonies to the Divinity of our lord Jesus-Christ*, 574.
Hollenberg (H.), Origine et histoire de l'église chrétienne dans l'Hindoustan, 324.
Home, *voy.* Mystères.
Homère (Iliade d'), traduite en langue hongroise, par F. V. Nagy, 413.
—(Vie d'), *voy.* Hérodote.
ommage au capitaine Cook et à Hsir Joseph Banks, 162.
— au duc de Richelieu, 174.
Homme (L') aux scrupules, nouvelle comédie en vers, 436.
Hongrie, 412, 582.
Hoofd (P. C.) *voy.* Pensées choisies.
Hôpitaux de Paris (Formulaire des), 349.
Horace (Odes d'), traduites en vers français, 626.
*Horn's (F.) Poesie und Beredsamkeit der Deutschen*, 120.
Hubert Robert, *voy.* Fournier-Desormes.
Humboldt (Alexandre de), Essai géognostique sur le gisement des roches dans les deux hémisphères, 347.
Hume (David), *voy.* Histoire d'Angleterre.
Hutton (Charles), *voy.* Nécrologie.
Hydrologie minérale, 595.
Hydrotechnie, 394, 400, 416.

## I

Idées (Mes) sur l'ordre des avocats, 355.
Iles Ioniennes (Histoire et Description des), par Bory de Saint-Vincent, 368.
Illinois (Pays des), 573.
Imprimerie, 395.
Improvisateur hollandais, 185.
— italien, 434, 681.
Indépendance et Dépendance, par F. E. Schulz. A. 54.
Indes orientales, 162, 397, 535, 572, 652.
Industrie, 400, 432, 656, 657, *Voy.* aussi le mot Arts industriels.
Infidèles (Les), opéra-comique, paroles de Kock, musique de Mengal, 209.
Insectes inconnus, tombés pendant une violente averse, aux environs de Vienne, 175.
Institut du royaume lombard-vénitien, 415.
— royal des sciences, lettres et beaux-arts d'Amsterdam, 184.
— des sciences, de littérature et des beaux-arts, de Bruxelles, 420.
— royal de France, 189, 428, 672.

— orthopédique, de Wurzbourg, 409.
Institutes de Justinien, nouvellement expliquées par A. M. Ducaurroy de la Croix, 613.
Institution (Ancienne) de Surrey, 169.
— Balnéo-sanitaire. *Voy.* Paganini.
— Krusi, à Yverdun, 181.
Instruction élémentaire. *Voy.* Enseignement mutuel.
Instruction primaire, 151, 152, 187. *Voy* aussi le mot Ecoles.
— publique, 414, 424, 674. *Voy.* aussi les mots Ecoles et Universités.
—— dans la république d'Haïti, 160.
—— à Buénos-Ayres, 651.
Instrument perfectionné pour la taille de la pierre, 187.
Introduction aux sciences et aux arts, par J. N. Déal, 139.
Inventions, 187, 395, 400, 405, 414, 423, 432, 661, 679.
Ipsiboé, roman, par d'Arlincourt, 389.
Irlande (L') considérée sous les points de vue moral, politique et religieux, par John O'Driscol, 578.
— *Voy.* Grande-Bretagne.
Isambert, C. B. 617.
Italie, 122, 182, 325, 336, 415, 595, 664.

## J

Jachères. *Voy.* Airolles.
Jaquotot (Mme.), peintre sur porcelaine, 440.
Jardinage, 408, 573.
Jeanne d'Arc (Histoire abrégée de la vie et des exploits de), par Jollois, A. 562.
Jenner. *Voy.* Nécrologie.
Jenny la Bouquetière, opéra-comique, paroles de MM. (Pain et Bouilly), musique de Kreubé et Pradher, 682.
Jollois. *Voy.* Jeanne d'Arc.
Jomard, Sur les rapports de l'Éthiopie avec l'Égypte, extrait des Recherches sur l'empire de Méroë, 155.
— Notice sur le second voyage de M. F. Cailliaud, en Nubie, etc., 194.
— Lectures faites à l'Athénée de Paris, sur l'État des sciences et des arts dans l'ancienne Égypte, 678.
Jonge (J. C. de), Biographies de Jean et de Corneille Eversten, amiraux hollandais, 127.
*Jost* (*J. M.*), *Geschichte der Israeliten*, 328.
*Journal* (*A.*), *Of travels in England, Holland and Scotland*, 102.
Journaux et Recueils périodiques, publiés en *Allemagne : Archiv für alte Geographie, Geschichte und Alterthümer*, imprimé à Leipsick, 117. — *Panonia, Vaterländische Blätter, Conversations blatt;* ces trois journaux, publiés a Vienne, ont cessé de paraître, 179. — *Der Volksbothe, Der schwäbische Merkur, Der Patriot, Der Menschenfreund, Der deutsche Beobachter;* ces cinq journaux paraissent à Stuttgard, 179. — Feuille constitutionnelle, autre journal nouvellement publié à Stuttgard, 179. — Journal pour avancer la science du judaïsme, publié à Berlin, en langue allemande, par Zunz, 333 — L'Orient biblique, publié à Munich, en langue allemande, par Fleyschman, 334. — *Militärische Blätter*, à Duisbourg, 412. — *Litterarisches Conversations Blatt*, à Leipsick, 590. — *Hecate, ein literarisches Wochenblatt*, à Leipsick, 660. — Journaux qui paraissent dans le royaume du Wurtemberg, 412.
—— en *Angleterre : The Scots, man,* ou journal politique et littéraire d'Édimbourg, 114. — Variétés, ou le Messager de Londres, en espagnol et en anglais, 172. — *The philosophical Magazine*, 319. — *The european Magazine*, 320. — *The London literary Gazette*, 321. — *Repository of arts, literature and fashions*, 322. — *The magic Lantern*, 323.

—— en *Danemarck* : Le Musée du Nord, à Copenhague (publication prochaine), 657.
—— aux *États-Unis* : *Silliman's American journal of science*, à New-Haven, 571.
—— en *France* : Thémis, ou Bibliothèque du jurisconsulte, 157. — Lunes parisiennes, 157. — Bulletin de la Société de géographie, 391. — Petit Album franc-comtois, à Dôle, 393. — Le Musée d'Aquitaine, à Bordeaux, 422. — Nouvelle Bibliothèque médicale, 434. — Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques, 644. — Essais historiques sur la ville de Reims, 646. Journal d'agriculture, à Carcassonne, 670.
—— à l'île d'*Haïti* : Le Propagateur haïtien, 313.
—— aux *Indes-Orientales* : *The friend of India*, à Serampour, 572.
—— en *Italie* : Bibliothèque germanique des lettres, des sciences et des arts, à Padoue, 339. — Journaux et recueils périodiques les plus remarquables publiés en Italie, 416.
—— dans les *Pays-Bas* : Le Philantrope, recueil publié par la Société de bienfaisance de Bruxelles, 341.
—— en *Russie* : Le Courrier de l'Europe, imprimé à Moscou, 115. — Journal de médecine militaire, à Pétersbourg, 656.
—— en *Suède* : Feuille périodique pour la littérature, les arts, le luxe et les modes, 175. — L'Argus second vient d'être supprimé, 175.
—— en *Suisse* : Annales de législation et d'économie politique, à Genève, 335.
Jouy. *Voy*. Morale.
Judaisme, 328, 333, 575.
Jules-César (Commentaires de), traduits en langue hongroise, par Jean Szep, 413.
Julien (Stanislas), *Voy*. Coluthus.
Jullien (E. A.), C.—A. 296.
Jullien (M. A.), fondateur et directeur de la *Rev. Encycl.* C.—M. Lettre aux collaborateurs et aux correspondans, sur le plan, l'esprit et le but de la *Revue encyclopédique*. — 5. Les articles signés M. A. J.
—— Essai sur l'emploi du tems, traduit en anglais, A. 470.
Junius (Lettres de), traduites de l'anglais, par J. T. Parisot, 613.
Jurisprudence, 136, 137, 157, 355, 356. Voyez aussi législation.
Jussieu, *Voy*. Nominations académiques.

## K

Katchenovsky, rédacteur du journal russe, intitulé : Le Courrier de l'Europe, 115.
Kazinczy (François de), traducteur de divers classiques latins, allemands, français et anglais, en langue hongroise, 413.
*Keating's Consideration upon the art of mining*, 101.
Kock. *Voy*. Infidèles (Les).
Kovacs (Michel). *Voy*. Lexicon.
Kreubé (Frédéric). *Voy*. Jenny la Bouquetière.
Kruse. *Voy*. Archives.
Krusenstern. *Voy*. Atlas.
*Kuithan* (*W*.), *Die Germanen und Griechen, eine Sprache, ein Volk*, 119.

## L

Laboureur (Alexandre), sculpteur à Rome, Le modèle en plâtre de Pâris et Hélène, 665.
Labus (Jean), De la certitude de la science des antiquités, 597.
*Lachmann* (*Fr.*), *De fontibus historiarum T. Livii*, 329.
Lacretelle (P. L.) aîné, Œuvres, 202.
La Fontaine. *Voy*. Guillaume.
La Fontaine (Auguste), Nouveaux tableaux de famille, traduits par Mme de Montolieu, 147.
—— *Eischylos Tragödien*, 587.
Lait de chèvres thibétaines, 431.
La Motte-Fouqué (Mme Caroline de),

La duchesse de Montmorency, roman allemand, 588.
Lamp, Élémens de géographie, 603.
Landon. *Voy.* Salon.
Langlès, C.—A., 535. N° 681.
Langue danoise, Traité de ses formes grammaticales, par J. L. Heiberg, 325.
— (Discours sur la) commune de l'Italie, par A. Mayer, 125.
— télégraphique universelle, ou Nouveau système de signaux, inventé par E. et M. Luscombe, 433.
Lanjuinais, C—A., 49, 272. B. 137, 155, 334, 609, 613.
Lanuza, tragédie espagnole, par Saavedra, 419.
Larcher. *Voy.* Romans grecs.
Las Cases. *Voy.* Mémorial.
— *Voy.* Atlas historique.
Lasteyrie. *Voy.* Anatomie.
Launitz, sculpteur allemand à Pétersbourg, est chargé d'exécuter, en bronze, les statues des généraux Koutouzof et Barclay de Tolly, 656.
Lawrence (Sir Thomas), Portrait du roi d'Angleterre, 401.
Laya. *Voy.* Falkland.
Le Bailly, Fables, suivies du Gouvernement des animaux, poëme épisodique, 385.
Lécluse (F.). *Voy.* Lexique.
Lecomte (Pierre), peintre, Tableau représentant Christine, reine de Suède, 442.
Leçons (Les) de la parole de Dieu, etc., par Mouliné, 334.
Lecouvreur (Mlle), *Voy.* Després.
Leduc, directeur du Conservatoire de musique de Bordeaux, 426.
Législation, 49, 108, 126, 184, 228, 335, 351, 357, 360, 397, 415, 503, 615, 616.
— (Notice sur la) relative à la traite et à l'esclavage des nègres, 228.
Leguay, peintre sur porcelaine, 441.
Leicester, ou le Château de Kenilworth, opéra-comique, de Scribe et Melesville, musique d'Aubert, 210.
Lemière de Corvey. *Voy.* Partisans.
Lémontey (P. E.). *Voyez* Étude littéraire.
— — C.—M., 455.
Lemot. *Voy.* Statue.
Lenoir (Alex.). *Voy.* Zodiaque.
*Leon-Bermudez (Aug. de), Diccionario de los mas illustres professores de bellas artes en España*, 126.
Leoni (Michel). *Voy.* Shakspeare.
Leprince (Xavier), peintre, Tableau représentant la peste de Barcelone, 442.
Lesage (R.). *Voy.* Atlas.
Letronne, Deux décrets rendus par le préfet d'Egypte, sous les règnes de Claude et de Galba, 360.
Lettre aux collaborateurs et aux correspondans de la Revue Encyclopédique, par M. A. Jullien, M., 5.
— au directeur de la Revue Encyclopédique, en réponse a la question de M. de Struve, relativement à l'histoire de Russie, 409.
Lettres (Deux) de M. Adair, à l'évêque de Winchester, 104.
*Leutsch (C. von), Ein Blick auf die Geschichte des Kônigreichs Hannover*, 584.
*Lexicon mineralogicum etymologicum latino-hungarico-germanicum, cur. M. Kovacs*, 413.
Lexique français-grec, avec le mot latin, par F. Lécluse, 159.
Leyba et Siorra, ou Lettres de deux amans, roman polonais, par J. Niemcewicz, 306.
Liaño, C.—N., 419.
Liberté (De la) considérée dans ses rapports avec les institutions judiciaires, par Mézard, 136.
Librairie, 584.
Lithographie, 349, 444.
Littérature allemande, 120, 147, 178, 179, 339, 354, 384, 588, 590. —ancienne, 58, 121, 133, 203, 328, 336, 379, 381, 421, 587, 647. — anglaise, 111, 114, 125, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 546, 578, 605, 655. — arménienne, 378. — biblique, 660. — danoise, 325, 581, 657. — espagnole, 418. 419. — des États-Unis, 103. — française, 65, 126, 139, 140, 141, 143, 144, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 157, 198, 203, 205, 207, 208, 209, 232, 296, 353, 354, 378, 381, 383,

385, 387, 389, 436, 546, 619, 620, 622, 623, 624, 625, 626, 628, 631, 633, 634, 682. — genévoise, 594. — haïtienne, 313. — hébraïque, 332. — hollandaise, 127, 185, 340, 598, 599. — hongroise, 412, 413. — indienne, 535. — italienne, 125, 126, 182, 204, 206, 324, 338, 596, 681. — persane, 654. — polonaise, 306. — russe, 115, 174, 324, 580. — suédoise, 175.
— hébraïque (De l'origine de l'ancienne), par Paulus, 332.
— orientale, appliquée aux antiquités, aux traditions et aux usages, pour l'intelligence de l'Écriture-Sainte, par S. Burder, 578.
— périodique de l'Angleterre, 570.
— romantique (Considérations sur la) appliquée à l'histoire, par Félix Bodin, M., 232.
Livres prohibés en Autriche et en Prusse, 660.
—— par la sainte-congrégation de l'Index, à Rome, 665.
Llorente. Son arrivée à Madrid, 183.
— *Voy.* Nécrologie.
*Lobstein* (*J. F.*), *De nervi sympathetici humani fabrica, usu et morbis*, 201.
Loi de Moïse, ou Système religieux et politique des Hébreux, par Salvador, A., 49.
Lois rurales (Des) de la France, rangées dans leur ordre naturel, par Fournel, 615.
Loiseau. *Voy.* Nécrologie.
*Loudon's* (*J. C.*), *Encyclopedia of Gardening*, 573.
*Lozano* (*P.*), *Antiguedades arabes de Granada y Cordova*, 126.
Luscombe. *Voyez* Langue télégraphique.

## M

Machiavel, ou Morceaux choisis et Pensées de cet écrivain, 356.
Machine à vapeur (Histoire et Description de la), par F. Partington, 316.
Mackintosh (Sir James). Sa nomination à la place de recteur de l'Université de Glasgow, 171.
Macklin. *Voy.* Després.
Macnab (Henry Grey). *Voy.* Nécrologie.
Maï (L'abbé). *Voy.* Cicéron.
Maison de correction de Mildbank. Justification du système adopté pour son régime intérieur, par Western, 575.
— de refuge à Lyon, 427.
Maissiat. *Voy.* Augoyat.
Malo, frères. *Voy.* Atlas.
Manufacture de Sèvres, 439.
— des Gobelins, 441.
— de Mosaïque, 441.
Manuscrit d'un fils naturel de Richard III, 654.
— de Napoléon, 405.
Marron, C.-B., 128, 341.
Martinique, 649.
Martinof (J.) Conseils à la jeunesse russe, sur la prononciation de quelques lettres grecques, 114.
Martins. *Voy.* Voyage scientifique.
Massias. *Voy.* Rapport.
Masson, fils. *Voy.* Époques.
Mathématiques, 123, 130, 328, 464, 602.
— (Mélanges de), par T. N. Noel, 598.
*Mathias* (*T. J.*), *Alle Najadi*, etc., 596.
Mathilde, tragédie, par Duparc-Locmaria, 208.
Mathon de La Cour, le testament de Fortuné Ricard, 135.
*Mayer* (*Andrea*), *Della lingua commune d'Italia*, 125.
—— *Voy.* Medea.
Mazois (F.) *Voy.* Ruines.
Mécanique, 316, 395.
Médailles des Nomes (Recherches historiques et géographiques sur les), par J. F. Tochon, 154.
— antiques. *Voy.* Mionnet.
*Medea in Corinto*, opera seria, de Mayer, 206.
Médecine. *Voy.* Sciences médicales.
Melesville. *Voy.* Leicester.
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (I.) : Lettre aux collaborateurs et correspondans de la Revue Encyclopédique sur l'esprit, le plan et le but de ce recueil (*M. A. Jullien*), 5. — Notice sur les travaux scientifiques et litté-

raires mentionnés dans la *Revue*, pendant 1822 (*P. A. Dufau*), 15. — Notice sur Corinne, tableau de Gérard (*A. W. Schlegel*), 28. — Notice sur la république d'Andorre (*A. L.*), 221. — Notice sur l'état de la législation relative à la traite et à l'esclavage des noirs (*T.*), 228. — Notice sur le roman historique de mœurs (*F. Bodin*), 232. — Notice sur les nouvelles méthodes pour l'enseignement de la musique (*Francœur*), 241. — Extrait d'un discours sur l'état des sciences aux Etats-Unis d'Amérique par *S. Mitchill*, 449. — Notice sur Guillaume Amfrye de Chaulieu (*Lémontey*), 455.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique, 35, 156, 391, 642.

— (Collection des) relatifs à la révolution d'Angleterre, 369.

— pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon, 617.

— du muséum d'histoire naturelle, 343.

— (Collection de) sur l'art dramatique. A. 71.

— de Jacques Fauvel, publiés par Droz et Picard, 146.

Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal de tout ce qu'a dit et fait Napoléon, durant dix-huit mois, par Las-Cases, 376.

*Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino*, A. 35.

Mengal. *Voy.* Infidèles (Les).

Mennechet. *Voy.* Fielding.

Méthodes (Nouvelles) pour l'enseignement de la musique; Notice sur leurs progrès, par Francœur, 241.

Mézard. *Voy.* Liberté.

Mignet, Progrès et Vicissitudes de la réforme religieuse, 197.

Milan (Description géologique de la province de), par S. Breislak, 595.

Millard, secrétaire de la Société d'enseignement mutuel à Londres; Extrait de sa lettre à M. Jomard, 161, 174.

Minéralogie (Traité de), par Haüy, 128.

Mines (Sur l'exploitation des), par K[illegible]g, 101.

Mionnet, Description des médailles antiques, grecques et romaines. A. 95.

Miot (A. F.) *Voy.* Hérodote.

Missions de la mer du Sud, 397.

Mitchill (Samuel), Quelques extraits d'un discours sur l'état des sciences aux États-Unis d'Amérique, M. 449.

Mnémotechnie, 200.

Moenster (P. H.) *Voy.* Enseignement mutuel.

Mohammed-Ali. *Voy.* Théodenat-Duvent.

*Molbech* (*Ch.*) *Reise*, 325.

Molière. *Voy.* Després.

Momus et Thalie, épilogue en l'honneur de la mémoire de Holberg, par Rabeck, 581.

Mon ami Listrac, comédie en prose, par Armand et Bayard, 682.

Monnaies cufiques, conservées au musée royal de Suède, 407.

Monstruosites (Des) humaines, par Geoffroy-Saint-Hilaire, A. 246.

Montesquieu, Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains, 610.

*Montmorenci* (*Die Herzogin von*), 588.

Montolieu (Mme de). *Voy.* La Fontaine (Auguste).

Monument funèbre, exécuté par le sculpteur Pradier, et érigé dans l'église de Saint-Louis, de Versailles, à la mémoire de l'infortuné duc de Berri, 684.

— à la mémoire de Bayard, érigé à Grenoble, et exécuté par Raggi, 685.

Morale, 106, 133, 135, 353, 354, 574, 575.

— (Cours de) du professeur Witte, à Bâle, 414.

— (La) appliquée à la politique, par Jouy. Traduction hollandaise, par J. Baink, 668.

Moreau de Champlieux. *Voy.* Ode latine.

Moreau de Jonnès, C.-N. 649.

Moskotilnikof (S.) *Voy.* Tasse (Le).

Mort (La) de saint Louis, poème, par H. Terrasson, 631.

Mouliné (C. E. F.) Les Leçons de la parole de Dieu sur la divinité du rédempteur de l'homme, 334.
Moyen de rendre le bois, le linge, les étoffes, etc., incombustibles, 166.
Muscologie, ou Traité sur les mousses, par feu Palisot de Beauvois, 128.
Musée britannique, 401.
— ethnographique, 167.
— Pie-Clémentin, par E. Q. Visconti, 597.
— Chiaramonti, par Ph. Fl. Visconti et J. A. Guattani, 597.
— royal de Suède, ouvrage publié à Stockholm par le baron Boye, 407.
Muséum d'instruction publique de Bordeaux, 424.
Musique, 84, 172, 206, 209, 210, 241, 423, 426, 431, 682.
— (Histoire de la) en Italie, par G. Orlof, A. 84.
Mystères (sur les), ou les anciens drames populaires, par Home, 655.
Mythologie indienne expliquée par Dorow, 584.

## N

Nagy (François Valyi), *voy.* Homère.
Naissances et morts dans la ville de Pétersbourg, pendant l'année 1821, pag. 402.
Napoléon, *voy.* Chant.
— *Voy.* Bailleul.
— *Voy.* Mémorial.
— *Voy.* Manuscrit.
— *Voy.* Mémoires.
*Nature displayed by S. Shaw*, 103.
Navigation, 394, 649, 651.
— Sur le lac de Constance, par les bateaux à vapeur, 413.
Necker, *voy.* Œuvres complètes.
Nécrologie : *Mistress Garrick*, à Londres, 173.—*H. G. Duchesne*, conseiller à la cour des comptes, à Paris, 215. — *de Pommereul*, littérateur distingué, à Paris, 217. —*Prévost*, artiste célèbre, à Paris, 218. —*J. S. Loiseau*, jurisconsulte, à Paris, 218.—Le docteur *Jenner*, à Londres, 401.—Mistress *Radcliffe*, à Londres, 402. —*Werner*, à Vienne, 413.—Le professeur *Wernsdorf*, à Helmstaedt, 413. — Le recteur *Cunze*, à Blankenbourg, 413. — — *François Gonzalez*, savant dominicain espagnol, 419. — *Llorente*, collaborateur de la *Revue Encyclopédique*, 419. — *E. H. Grève*, littérateur à Amsterdam, 421. — *A. VanBemmelen*, à La Haye, 421. — *Rodrigues*, fondateur du Muséum d'instruction publique de Bordeaux, 424. — *B. Andrieu*, graveur en médailles, 445. — *N. M. F. Bodard*, ancien consul de France, à Paris, 445 — Le docteur H. *Grey-Macnab*, à Paris, 446. — *E. P. A. Gois*, professeur de l'école des beaux-arts de Paris, 446. — — *Charles Hutton*, célèbre mathématicien anglais, à Londres, 655. — Le docteur *Aikin*, à Londres, 656. — *Frederick Schnurre*, ancien chancelier de l'université de Tubingue, 661. — Le conseiller-d'état *Hohenhausen*, à Herford, 661. — *Escher de la Linth*, conseiller-d'état de Zurich, 663. — *Giovanni Fabroni*, un des quarante de la société italienne des sciences, 665. — C. A. Bossi, poète italien, à Paris, 686.
Niemcewicz (Julien), *voy.* Leyba.
— — Recueil de documens inédits concernant l'ancienne Pologne, 405.
Noël (T. N.), *voy.* Mathématiques.
Nominations académiques : *Dulong*, membre de l'Académie royale des sciences de Paris, 429.—*Ch. Dupin*, membre étranger de l'Académie royale d'Edimbourg, 654. — *Schlotheim*, de Saxe-Gotha, *R. Brown*, de Londres, *Jussieu*, de Paris, *de Candolle* et *Schroeder* de Genève, tous cinq membres étrangers de la Société des sciences de Copenhague, 657. — *Joseph Weber*, de Dillingen, membre de l'Académie impériale d'histoire naturelle d'Augsbourg, 657. —

*D'Arcet*, membre de l'Académie des sciences de Paris, 672.—*Pastoret* (*Amédée*), académicien libre de l'Académie des beaux-arts de Paris, 674.
Nouvelles scientifiques et littéraires (iv) : Afrique, 163, 397.—Allemagne, 175, 407, 657. — Amérique, 160, 394, 649. — Amérique méridionale, 161, 651. — Antilles, 394. — Asie, 162, 397, 652. — Botany-Bay, 162. — Cap de Bonne-Espérance, 397. — Danemarck, 657. — Égypte, 163. — Espagne, 183, 418. — États-Unis, 395, 649. — France, 187, 421, 668. — Grande-Bretagne, 166, 399, 653. — Grèce, 182, 418. — Groenland, 394. — Haïti, 160. —Indes orientales, 162, 397, 652. — Italie, 182, 415, 664. — Martinique, 649. — Océanique, 162, 397. — Paris, 189, 428, 672. — Pays-Bas, 184, 420, 666. — Pologne, 405. — Portugal, 184. — Russie, 174, 402, 656. — Saint-Thomas, 160. — Sénégal, 163. — Sierra-Leone, 398. — Suède, 175, 405, 656. — Suisse, 179, 413, 661. — Turquie, 418.
Nouvelles (Deux) : Éliza Tarrakanof, et Melechtal, par Bonnelier, 634.
Nubie, 155.
Numismatique, 95, 154, 407.

## O

Océanique, 162, 397.
Ode latine sur la suppression récente de l'École normale, par Moreau de Champlieux, 393.
— sur les événemens de la Grèce, par J. B. Courcelles Dumont, 143.
*O' Driscol's Views of Ireland*, 578.
*Ochlenschlaeger*, *Holbergs Jubelfest*, 581.
Œuvres de F. G. J. S. Andrieux, 383.
— De P. L. Lacretelle, aîné, 202.
— Complètes de Necker, A. 272.
—— De Platon, traduites en français, 133.
—— De Mme de Souza, 146.
— D[illegible]iques de Guibert, 634.
*Oratio de medico autodidacto*, 597.
Organisation (De l') des animaux, par H. Ducrotay de Blainville, 599.
*Oriental literature, applied to the illustrations of the sacred scriptures, by S. Burder*, 109, 578.
Orlof (Grégoire), Essai sur l'histoire de la musique en Italie, A. 84.
Ornithologie (Tableau élémentaire d'), par feu S. Gérardin de Mirecourt, A. 461.
Ostolopof, *voy*. Derjavin.

## P

*Paganini* (*P.*), *Della maniera di fondare, dirigere, e conservare un istituto Balneo - sanitario*, 253.
Palisot de Beauvois, Muscologie, 128.
Panégyrique de Saint-Vincent, par M. de Boulogne, 132.
*Panofka* (*Theod.*), *Res Samiorum*, 585.
Parent-Réal, C. A. 480. N. 203.
Paris, 189, 428, 672.
Paris (Aimé), Mnémotechnie, 200.
Parisot (J. T.). *Voy*. Junius.
*Partington's* (*Fred.*), *Historical and descriptive account of the steam engins*, 316.
Partisans (Des) et des corps irréguliers, par Lemière de Corvey, 130.
Pastou, Méthode d'enseigner la musique, 242.
Patin, C.—B. 383.
*Paulus über den Ursprung der alt hebraischen Literatur*, 352.
Pauly, *Voy*. Fusils.
Pauvres, 106.
Pays-Bas, 102, 126, 184, 340, 420, 597, 666.
Peerlkamp. *Voy*. Hofman.
Peinture, 28, 211, 401, 442, 638, 682, 683.
*Penitentiary* (*Vindication of the general*), *at Mildbank, by CC. Western*, 575.
Pensées, maximes, réflexions du comte de Ségur, 135.

—— choisies, extraites des écrits de P. C. Hooft, 598.
Pensylvanie, 395, 396.
—— Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois ce pays, par J. Heckewelder, traduit par Du Ponceau, 368.
Perfectionnement (Essais sur le), intellectuel et moral, par Flockhart, 106.
Perrot. *Voy.* Atlas.
Pestallozzi, Publication prochaine d'un ouvrage périodique sur l'éducation, 179.
Peste froide (*Cold Plague*), 651.
Pétrarque, Observations sur ce poète, 182.
*Pfaff, Das Kieler Seebad*, 116.
Phélip, Aperçu analytique des travaux de l'Académie royale du Gard, 642.
Philistis, reine de Syracuse, tragédie, par Saur, 144.
Philologie, 58, 119, 121, 133, 159, 178, 203, 328, 329, 332, 336, 480, 535, 587, 647, 648, 679.
Philosophie, 54, 106, 115, 133, 135, 351, 470, 579, 596, 609, 655.
—— (La) et la théologie considérées dans leurs rapports mutuels, par F. E Schulz, A. 54.
Physiologie, 129, 601.
—— végétale, 193.
Physique, 395.
Pia (La), Légende romantique, par B. Sestini, 338.
Picard (L. B.) *Voy.* Mémoires de Jacques Fauvel.
Picot (Pierre), Sermons, 591.
Pierre-le-Grand (Récit abrégé de la mort de), par Théophane Procopovitch, 580.
*Pinzger* (*G.*), *De dramatis Græcorum satirici origine disputatio*, 121.
Pistrucci (Philippe), improvisateur italien, à Paris, 434, 681.
Plaisirs (Les) de la campagne, par Me d'Avot, 152.
Platon, Œuvres complètes, traduites par V. Cousin, 133.
Poèmes sur différens sujets, etc., par Hélène-Marie Williams, 546.
Poésie, 111, 127, 141, 143, 144, 203, 296, 324, 338, 340, 385, 387, 389, 546, 596, 623, 624, 625, 626, 628, 631, 633.
—— dramatique, 125, 126, 144, 203, 206, 207, 208, 209, 340, 384, 436, 578, 581, 587, 634, 682.
—— latine, 393, 421.
—— (De la) et de l'éloquence chez les Allemands, depuis Luther jusqu'à nos jours, par Horn, 120.
Poésies (Choix des) originales des Troubadours, par Raynouard, A. 65.
—— d'Isaac Da Costa, 127.
—— de W. B. Tappau, 103.
—— mêlées et théâtre de S. Wiselius, 340.
Poète (Le) et la toilette, dithyrambes italiens, par T. Gargallo, 596.
Poisson singulier trouvé sur les côtes du Groenland, 394.
Politique, 49, 58, 104, 108, 133, 135, 267, 282, 353, 370, 372, 373, 503, 578, 610, 611, 613, 668.
Pollini (C), *Voy.* *Flora veronensis.*
Pologne, 405.
Pommereul. *Voy.* Nécrologie.
Pompe d'incendie (Nouvelle), inventée à Berne, 661.
Ponts-et-chaussées, 313.
Population (Tableau de la) des Grecs, 182.
Port de Batavia, travaux pour en faciliter l'entrée, 397.
Portugal, 184, 339.
Pradher. *Voy.* Jenny la Bouquetière.
Pradier, sculpteur. *Voy.* Monument funèbre.
Prevost. *Voy.* Nécrologie.
Prière (La) du cœur, 352.
Principe (Sur le) de la vie dans le sang, par Ch. H. Schultz, 117.
Prisons, 575.
Prix décernés, par l'Académie des sciences de Berlin, 176. — par la Société littéraire de Leyde, 184. — par l'Académie des beaux-arts de Milan, 416. — par l'Institut des sciences de Bruxelles, 420. — par l'Académie des sciences de Bordeaux, 424. — par la Société des sciences, etc., d'Orléans, 426. — par la Société libre d'émulation de Liége, 666.
—— proposés par l'Institut royal des

sciences, etc., d'Amsterdam, 184. —par la Société littéraire de Leyde, 185.—par la Société littéraire d'Arras, 187.--par la Société centrale d'agriculture, etc., de Douai, 187, 188. — par l'Académie de médecine de Paris, 192. — par la Société linnéenne de Paris, 193.— par l'Académie des sciences de Berlin, 407, 408. — par l'Institut du royaume Lombard-Vénitien, 415. — par l'Institut des sciences de Bruxelles, 420. — par l'Académie des sciences de Bordeaux, 424. — par la Société d'histoire naturelle de Paris, 430. — par l'Académie de sciences de Berlin, 658. —par la Société pour l'avancement des arts de Genève, 662. — par la Société libre d'émulation de Liége, 667. — par la Société des sciences, etc., de Mâcon, 670. — par la Société de géographie de Paris, 677.
——voté par les Cortès d'Espagne, 184.
Problèmes (Recueil de) amusans et instructifs, par Grémilliet, 602.
Procopovitch (Théophane), *Voy.* Pierre-le-Grand.
Progrès de la littérature russe, 174.
Projections (Théorie analytique des), par G. Giorgini, 123.
Prononciation (Sur la) de quelques lettres grecques, par Martinof, 114.
Propiac. *Voy.* Époques.
Protestans (Notice sur l'état des) en Hongrie, par Berzeviczy, 582.
Puissance vitale (De la), considérée dans ses fonctions physiologiques, etc., par Virey, 129.
Pupitres de musique, 679.
Pyrénées (Les) et le Midi de la France, par A. Thiers, 618.
Pyrétologie physiologique, ou Traité des fièvres, etc., par F. G. Boisseau, 601.

## R

Rahbek (K. L.). *Voyez* Thalie. — Momus. — Théâtre danois.
Racine et Shakspeare, par M. de Stendhal, 622.
Radcliffe (Mistress). *Voyez* Nécrologie.
*Radlof, Neue Untersuchungen des Keltenthums*, 330.
Raggi, sculpteur. *Voy.* Monument.
*Rampoldi (G. B.), Annali Musulmani*, 123.
Ramsey, Histoire universelle, ou Revue historique du monde, 652.
Rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature, par Massias, 351.
Rapports (Sur les) de l'Éthiopie avec l'Égypte, par Jomard, 155.
Ratier. *Voy.* Formulaire.
Raumer (Fréd. de), Histoire des Empereurs de la maison de Hohenstaufen, 590.
Raynouard, Choix des Poésies originales des Troubadours, A., 65.
Raz de marée, coup de vent extraordinaire, 649.
Recherches asiatiques, A., 535.
— sur l'empire de Meroë, 155.
Réclamation de M. Langlès, au sujet du persan de l'Inde, 679.
Récompense accordée aux études orientales. 655.
Rees-Price. *Voy.* Fumigations sulfureuses.
— — *Voy.* Sangsues.
Réformation de Luther. *Voyez* Robelot.
Régime hypothécaire (Observations sur le), établi dans le royaume de Sardaigne, par Dal Pozzo, 616.
Reiffenberg, C.—B., 599.
Reims (Essai historique sur la ville de), 646.
*Reiskii primæ lineæ regnorum Arabicorum, et rerum ab Arabibus medio inter Christum et Muhammedem tempore gestarum*, 178.
Religion. *Voy.* Théologie.
Reullac (J. P.). *Voyez* Enseignement mutuel.
Réveil (Le) des Grecs, Épître, 143.
Révolution d'Angleterre, Collection des Mémoires y relatifs, 369.
— française, 282, 617.
Revue Encyclopédique. Lettre de M. Jullien, aux collaborateurs et aux correspondans de ce recueil, M., 5.
— — (Travaux scientifiques et litté-

raires mentionnés dans la), en 1822, M., 15.
— de l'année théâtrale 1822, p. 205.
Ribeira (J. de). *Voy.* Filangieri.
Richesse (Sur la) des nations, par Adam Smith, 138.
Robelot, De l'influence de la réformation de Luther, 608.
Roland furieux, poème de l'Arioste, traduit en vers français, 627.
Rolin (G.). *Voy.* Cubage des bois.
Romans, 127, 146, 147, 149, 150, 306, 354, 381, 389, 588, 605, 634.
— grecs (Collection des), traduits en français par Courier, Larcher, etc., 381.
*Romei* (*F.*), *Costituzione federativa per l'Italia*, 108.
Ross (James). *Voy.* Gulistan.
Roue horizontale mise en mouvement par le vent, 395.
Route de la terre vers un point déterminé du ciel, par P. Guesney, 601.
Routes (Rapport sur les) dans les États-Unis, 313.
Roux (Henri), Des fusils de chasse, etc., 603.
Roy (A.). *Voy.* Clias.
Ruffer (C. T.) Grammaire allemande, 334.
Ruines (Les) de Pompeï, dessinées et mesurées par F. Mazois, 638.
Russie, 114, 174, 323, 402, 579, 656.
Ryan (Édouard), Histoire des effets de la religion sur le genre humain, traduite de l'anglais par H. Boulard, 607.

## S

Saavedra. *Voy.* Lanuza.
Saget, C.—N. 426.
Saint-Albin (J.), Voyage au centre de la terre, 605.
Saint-Èvre, peintre, Tableau représentant une mère soignant son fils malade, 442.
Saint Thomas, colonie danoise, 160.
Saint-Vincent. *Voy.* Panégyrique.
Salfi (F.) C. — A. 84. — B. 109, 111, 123, 126, 339, 597. — N. 687.
Salon de 1822, par C. P. Landon, 640.
Salpêtre (Fabrication de) en Suède, 656.
Salvador. *Voy.* Loi de Moïse.
Samos. Monographie de cette île de l'ancienne Grèce, par Panofka, 585.
Sangsues (Traité sur l'utilité des), par Rees-Price, 374.
Saur, *Voy.* Philistis.
Sausier (L.) C. — A. 470.
Schiller (Vie de Frédéric de), par Henr. Doering, 331.
Schilperoot (T. Olivier). *Voy.* Critique poétique.
Schinas (Michel), C.—A. 58.
Schlegel (A. W.) *Voy.* Corinne.
Schlotheim, *Voy.* Nominations académiques.
Schnell, *Voy.* Code de lois.
Schnurre (F.) *Voy.* Nécrologie.
Schroder, *Voy.* Nominations académiques
Schubert (Frédér. Théod.), Traité d'astronomie théorique, 323.
*Schultz* (*Ch. Jl.*) *Der Lebensprocess im Blute*, 117.
*Schulz* (*F. Jl.*) *Selbstständigkeit und Unabhängigkeit*, A. 54.
Schwarzkopf (E. H. de), Exposé du droit public de l'Allemagne, A. 256.
Schwerdtgeburth, Six dessins de Goëthe, gravés à l'eau-forte, 333.
Science (La) du bon-homme Richard, par Franklin, 135.
— (Essai sur la) de la médecine, par Bianchi, 122.
Sciences médicales, 103, 116, 117, 122, 126, 129, 160, 172, 187, 201, 246, 253, 349, 350, 409, 573, 574, 597, 601, 650, 651.
Scoresby, Voyage au Groënland, 654.
Scott, Histoire d'Angleterre, 655.
*Scotti* (*A. A.*) *Catechismo medico*, 122.
Scribe. *Voy.* Leicester.
Serofani, Mémoires économiques; publication prochaine, 664.
Sculpture, 214, 443, 656, 684.
Sécularisation du dernier couvent de moines qui existait à Erfurt, 658.
Ségur (Le comte de), Pensées, maximes, réflexions, 135.
— *Voy.* Galerie.

— (Paul de), *Voyez* Contes moraux.
Selves fils, *Voy.* Atlas.
Sénégal, 163.
Sept (Les) péchés capitaux, contes moraux, par Allent, 354.
Sermons populaires sur les devoirs relatifs aux pauvres, par B. Evans, 106.
— de Pierre Picot, 591.
Serpent tué sur les bords de la Delaware, 649.
*Sestini* (*B.*) *La pia, Leggenda romantica*, 338.
Shakspeare (Tragédies de), traduites en italien, par M. Leoni, 125.
Shaw, Traité sur les maladies de la colonne vertébrale, 172.
— La Nature dévoilée, 103.
Sierra-Leone, 398.
Signaux. *Voy.* Langue télégraphique.
Simonot (J. F.) Esquisses historiques, 339.
Sismondi (J. C. L. Simonde de), Histoire des Français, tomes IV, V, VI, 681.
—— C. — A, 488.
Smith (Adam), Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, traduites en français par Garnier, 138.
Société philosophique d'Australasie, 162.
—d'agriculture, de Calcutta, 655.
— royale de Londres, 653.
—asiatique, de Londres, 653.
—royale des sciences, de Copenhague, 657.
— fondée à Berlin, pour le perfectionnement du jardinage, 408.
—biblique, de Berlin, 408.
— des sciences naturelles et médicales, de Leipsick, 176.
—d'agriculture, de Stuttgard, 408.
— pour les progrès du bon et de l'utile, de Bâle, 414.
— pour l'avancement des arts, de Genève, 662.
—de lecture, de Genève, 592.
— royale d'agriculture et de botanique, de Gand, 184.
— littéraire, de Leyde, 184.
— libre d'émulation, de Liége, 666.
— d'agriculture, commerce et arts, du département de la Marne, 156.
— littéraire, d'Arras, 187.
— centrale d'agriculture, sciences et arts, de Douai, 187.
— d'émulation et d'agriculture, du département de l'Ain, 642.
—royale des sciences, lettres et arts, d'Orléans, 426.
—des sciences, arts et belles-lettres, de Mâcon, 670.
— de géologie, minéralogie et botanique, d'Auvergne, 670.
— d'agriculture, de Carcassonne, 670.
—d'agriculture, de Narbonne, 670.
— philomatique, de Bordeaux, 424.
— d'enseignement mutuel, de Carcassonne, 669.
— Linnéenne, de Paris, 192.
—de géographie, de Paris, 194, 391, 676.
—d'histoire naturelle, de Paris, 430.
—de la morale chrétienne, de Paris, 675.
—des amis des arts, de Paris, 442.
— des antiquaires, de France, 679. (*Voy.* aussi le mot Académies).
Souhaits (Mes) du jour de l'an MDCCCXIII, poème fugitif, 389.
Sourds-muets (Institut des) en Wurtemberg, 413.
Souza (Me de), Œuvres complètes, 146.
Spectateur (Le) italien, par G. Ferri, 596.
Spix, *Voy.* Voyage scientifique.
*Sprengel* (*G.*) *Theophrasts Naturgeschichte*, 116.
Stapfer (Albert). *Voy.* Faust.
Statistique, 182, 402, 604, 656.
Statue équestre de Louis XIV, par Bosio, 214.
—— d'Henri IV, par Lemot, 215.
*Steinmüller* (*J. R.*) *Neue Alpina*, 117.
Stendhal, Racine et Shakspeare, 622.
*Strictures on the periodical literature of England*, 570.
Structure (Sur la) extérieure du globe, par S. Breislak, 595.
*Sturm* (*G.*) *Deutschlands Fauna*, 117.
Sucre (Sur le) des Deux-Indes, 576.
Suède, 175, 405, 656.

Suisse, 179, 334, 413, 591, 661.
Surfaces (Théorie des) du second ordre, par G. Giorgini, 123.
*Swainson* (*William*), *The naturalists Guide*, 573.
*Swart*, *Elize*, *voor meisjes*, 127.
Synonymes de la langue française, Nouveau dictionnaire universel, par F. Guizot, 620.
Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique, par le baron d'Holbach, 133.
Szep (Jean). *Voy.* Julius Cesar.

## T

Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge, par C. Desmichels, 359.
Tablettes chronologiques de la révolution française, par A. Goujon, 617.
— romantiques, 628.
*Tabulas chronologicas quibus historia juris romani externa illustratur, à V. C. Haubold*, 647.
Tacite, traduit en langue hongroise, par G. de Barics, 413.
Tactique des Assemblées législatives, etc., extraite des manuscrits de J. Bentham, par E. Dumont, A. 503.
Taillandier (A.) C.—.A256.— B. 616.
Tannerie perfectionnée, 400.
Tapis de la Savonnerie, 441.
Tapisseries de Beauvais, 441.
*Tappau* (*W. B.*), *Poems*, 103.
Tasse (Le), La Jérusalem délivrée, traduite en prose russe, par S. Moskotilnikof, 324.
Technologie, 112.
Télégraphes (Application des) aux usages du commerce, 162.
Télégraphie, 433.
Ternite, peintre, Tableau représentant saint Jean dans le désert, 682.
Terrasson (Henri), La mort de saint Louis, poème, 631.
Testament (Le) de Fortuné Ricard, par Mathon de La Cour, 135.
Thalie, Prologue à l'occasion de la fête séculaire du théâtre de Copenhague, par Rahbeck, 581.
Théatre danois (Essai sur l'histoire du), par Rahbek, 581.
Théatres de Paris, 205, 206, 207, 208, 209, 536, 538, 682.
Thémis, ou bibliothèque du jurisconsulte, 157.
Théodenat-Duvent, consul français à Alexandrie, Note sur le gouvernement de Mohammed-Aly, 163.
Théologie, Religion, Culte, 49, 54, 106, 123, 132, 324, 334, 352, 418, 574, 578, 591, 607, 620, 660.
Théophraste, Histoire naturelle des plantes, traduite en allemand et commentée par G. Sprengel, 116.
Thibaut, *Voy.* Dictionnaire.
Thiers, Mémoires de mistress Bellamy, A. 71.
— *Voy.* Pyrénées.
Thiessé (Léon), A. C. — 71, 546. — B. 369.
Thomire, bronzier célèbre de Paris, 442.
Thieste, tragédie, par Renard Athanase, 144.
*Tilloch's philosophical magazine*, 319.
Tissot (P. F.) *Voy.* Bucoliques.
Tite-Live (Des sources des histoires de), par F. Lachmann, 329.
Tochon (J. F.) d'Annecy, *Voy.* Médailles.
Topographie, 201, 377, 603.
Tournefort (Jour anniversaire de la mort de), 192.
Traite des Noirs, 165, 228.
—— (Discussion dans la chambre des communes à l'occasion de la), 576.
Tranchot. *Voy.* Augoyat.
Travaux publics en Suède, 405.
—— en Savoie, 416.
— (Notice sur les) scientifiques et littéraires, mentionnés dans la *Revue Encyclopédique*, par P. A. Dufau, M. 15.
Trigonométrie, 407.
Turquie, 418.
*Tutenag* (Composition du), ou cuivre blanc chinois, 399.

## U

Universités : d'Édimbourg, 169. — de Glasgow, 171. — de Leyde, 185. — d'Upsal, 406. — de Virginie, 651. — de Tubingue, 658. — de Berlin, et les autres universités prussiennes, 659.
— allemandes, Histoire de leur conspiration contre la royauté, etc. par K. M. E. Fabricius, 177.

## V

Van-Bemmelen, *voy.* Nécrologie.
Van-Ess, *voy.* Ancien Testament.
*Van Kampen, Beknopte Geschiedenis der Letteren en Wetenschappen in de Nederlanden*, 598.
Van Os, peintre sur porcelaine, petit tableau de fleurs, 440.
Varchi (B.), Histoire de Florence, 125.
Varin, Statue en marbre, figure allégorique représentant le coucher d'une étoile, 443.
Vaublanc, *voy.* Commerce.
Vaucher (Louis), Grammaire grecque, 414.
Vêda (Découverte d'une imitation moderne des), par F. Ellis, 535.
Vernet (Horace), Tableau représentant une batterie de côte tirant sur des bâtimens ennemis, 443.
Virey (J. J.), *voy.* Puissance vitale.
Visconti (E. Q.), *voy.* Musée Pie-Clémentin.
Visconti (Ph. Fl.), *voy.* Musée Chiaramonti.
Volney (Lettre de M. de) à M. le baron de Grimm, 619.
*Vosmaer (J.) Apothekers Woordenboek*, 126.
Voyage au Groenland, par Scoresby, 654.
— en Angleterre, en Hollande et en Écosse, 102.
— dans quelques parties de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, par Ch. Molbech, 325.
— De Thiers, dans les Pyrénées, 618.
— au centre de la terre, par J. Saint-Aubin, 605.
— Scientifique de MM. Martins et Spix au Brésil, 176.
—— de F. Cailliaud, en Nubie, etc. 194, 201.
—— du professeur Zetterstedt, en Laponie jusqu'au cap Nord, 407.
—— expédition anglaise pour déterminer la longueur du pendule à l'équateur, 652.

## W

Warkoenig (L. A.) *voy.* Droit romain.
Weber (Joseph), surnommé Leibnitzius, *voy.* Nominations académiques.
Werner, tragédie par lord Biron, 578.
Werner, *Voy.* Nécrologie.
Wernsdorff (Gottlieb), *voy.* Nécrologie.
Western (C. C.) *voy.* Penitentiary.
Wilhem, Méthode d'enseignement pour la musique, 243.
*Williams (Helen Maria), Poems on various subjects*, A. 546.
*Wisctius (Sam.), Mengel-en tooneel Poezy*, 340.
*Witsen Geysbeeh (P. G.), Apophthegmen of gouden Spreuken*, 598.
Woods (John), Séjour de deux ans dans l'établissement nommé la *Prairie anglaise*, au pays des Illinois, 573.

## Y

Young (George), Tableau géologique de la côte du comté d'York, 316.

## Z

Zetterstedt, *Prodromus faunæ insectorum Laponiæ*, 407.
Zimmermann (Ernest), Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, suivie de la vie de Constantin, 117.
Zodiaque circulaire (Essai sur le) de Denderah, par A. Lenoir, 637.
Zoologie, 117, 193, 346, 395, 573, 599, 600, 649.

FIN DE LA TABLE.

## SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU XVI^e VOLUME.

Page 589, au bas, *T. XV*, lisez : *T. XVI.*

## ERRATA DU XVII^e VOLUME.

Page 106, ligne 3, *peer*, lisez : *poor*; — p. 109, l. 4 de la note, *Schall*, lisez : *Schœll*; — p. 127, l. 5, *voon*, lisez : *voor*; — p. 150, l. 6, *contee*, lisez : *contes*; — p. 176, l. 7, *Frosriep*, lisez : *Frohriep*; — p. 187, l. 8, 1820, lisez : 1824; — p. 219, table des articles. *novembre* 1822, lisez : *janvier* 1823; — p. 328, l. 30, *des Israeliten*, lisez : *der Israeliten*; — p. 339, l. 17, *Hansman*, lisez : *Hausmann*; — p. 340, l. 33, *sooneel*, lisez : *tooneel*; — p. 412, l. 12, *Schora*, lisez : *Schorn.* ( Voyez aussi les *errata* indiqués pour le cahier de *février*, p. 447 de ce même cahier. ) — p. 417, l. 1, *Consigliacchi*. lisez : *Configliacchi*; — P. 481, l. 8, *faibles dans leur origine*, lisez : *faibles d'abord*; — p. 537, l. 29, *Bhâguiralthe*, lisez : *Bhâguiralthî*; — p. 568, *déterminé*, lisez : *supplice commandé*; — p. 573, l. 25, *Millebank*, lisez : *Mildbank*; — p 576, l. 23, *proceding an the house of commercy*, lisez : *proceeding in the House of commons*; — p. 596, l. 20, *Historia*, lisez : *Storia*; — p. 651, l. 16, *Le combustible abonde dans les lieux*, lisez : *On trouve du combustible*, etc.; — p. 660, l. 19, *Furts und Wolk nach Buchanan's und Milton's lere*, lisez : *Fürst und Volck nach Buchanansund Miltons Lehre.* — P. 681, l. 25, *Sismonde de Sismondi*, lisez : *Simonde de Sismondi*; — p. 687, l. 15, *Crisio*, lisez : *Crisso.*

(18) 1915 4

AP
20
R53
t.17

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY